Léon Bloy. Journal. 1897

1897

Almanach Hachette

PETITE ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

De la Vie pratique

1897 JANVIER		
1	V	CIRCONC.
2	S	S. Basile
3	D	Ste Genev.
4	L	S. Rigobert
5	M	S. Siméon
6	M	ÉPIPHANIE
7	J	Ste Mélanie
8	V	S. Lucien
9	S	S. Marcelin
10	D	S. Agath.
11	L	S. Théod.
12	M	S. Arcadius
13	M	Bap. J.-C.
14	J	S. Hilaire
15	V	S. Maur
16	S	S. Guill.
17	D	S. Antoine
18	L	OC. de S. P.
19	M	S. Sulpice
20	M	S. Sébast.
21	J	Ste Agnès
22	V	S. Vincent
23	S	S. Raym.
24	D	S. Thimoth
25	L	C. S. Paul
26	M	S. Polycar.
27	M	S. J. Chrys.
28	J	S. Charlem
29	V	S. Fr. de S.
30	S	Ste Bathilde
31	D	Ste Marcelle

FÉVRIER		
1	L	S. Ignace
2	M	PURIFIC.
3	M	S. Blaise
4	J	S. Gilbert
5	V	Ste Agathe
6	S	S. Doroth.
7	D	S. Romual.
8	L	S. Jean M.
9	M	Ste Apoll.
10	M	Ste Scholast
11	J	S. Adolphe
12	V	Ste Eulalie
13	S	S. Grégoire
14	D	SEPTUAGÉS
15	L	S. Faustin
16	M	Ste Julien.
17	M	S. Théodul
18	J	S. Siméon
19	V	S. Gabin
20	S	S. Silvain
21	D	SEXAGÉS.
22	L	Ste Isabelle
23	M	C S. Milb.
24	M	S. Mathias
25	J	S. Taraise
26	V	S. Nestor
27	S	Ste Honor.
28	D	QUINQUAG.

L'année russe retarde de 12 j.

MARS		
1	L	Ste Eudoxie
2	M	MARDI GR.
3	M	CENDR.
4	J	S. Casimir
5	V	S. Adrien
6	S	Ste Colette
7	D	QUADRAG.
8	L	S. J. de D.
9	M	Ste Franç.
10	M	40 Martyrs
11	J	S. Eulog.
12	V	S. Grégoire
13	S	Ste Euphr.
14	D	REMINISC.
15	L	S. Zachar.
16	M	S. Cyriaq.
17	M	S. Patrice
18	J	S. Alex.
19	V	PRINTEMP.
20	S	S. Joachim
21	D	OCULI
22	L	Ste Léa
23	M	S. Victorien
24	M	S. Gabriel
25	J	MI-CAR.
26	V	S. Emman.
27	S	S. Jean er.
28	D	LÆTARE
29	L	S. Jonas
30	M	S. Amédée
31	M	Ste Balbine

AVRIL		
1	J	S. Hug.
2	V	S. Fr. de P.
3	S	Ste Irène
4	D	LA PASSION
5	L	S. Vinc.-F.
6	M	S. Célestin
7	M	S. Clotaire
8	J	S. Albert
9	V	Ste Mar. É.
10	S	S. Macaire
11	D	RAMEAUX
12	L	S. Jules
13	M	Ste Irma
14	M	S. Tiburce
15	J	S. Anastas
16	V	S. Fruct.
17	S	S. Anicet
18	D	PAQUES
19	L	S. Léon
20	M	S. Théodor.
21	M	S. Anselme
22	J	Ste Opport.
23	V	S. Georg.
24	S	S. Gaston
25	D	QUASIMOD.
26	L	S. Clet
27	M	S. Frédéric
28	M	S. Aimé
29	J	S. Robert
30	V	S. Eutrope

MAI		
1	S	S. Ph. S. J.
2	D	S. Athanas.
3	L	Inv. Ste Cr.
4	M	Ste Monique
5	M	C. S. Aug.
6	J	S. Jean P. L.
7	V	S. Stanisl.
8	S	S. Désiré
9	D	S. Grég.
10	L	S. Antonin
11	M	S. Mamert
12	M	S. Achille
13	J	S. Servais
14	V	S. Pacôme
15	S	S. Isidore
16	D	S. Honor.
17	L	S. Pascal
18	M	Ste Juliette
19	M	S. Yves
20	J	S. Bernard
21	V	S. Hospice
22	S	Ste Emil.
23	D	S. Didier
24	L	ROGATION.
25	M	S. Urbain
26	M	S. Ph. de N.
27	J	ASCENS.
28	V	S. Germain
29	S	S. Maxime
30	D	S. Ferdin.
31	L	Ste Pétr.

JUIN 1897		
1	M	S. Pamph.
2	M	S. Pothin
3	J	Ste Clotilde
4	V	Ste Emma
5	S	S. Claude
6	D	PENTEC.
7	L	S. Lié
8	M	S. Médard
9	M	Ste Pélagie
10	J	S. Landry
11	V	S. Barnabé
12	S	S. Guy
13	D	TRINITÉ
14	L	S. Basile
15	M	S. Modeste
16	M	[illegible]
17	J	FÊTE-DIEU
18	V	Ste Marine
19	S	S. Gerv. S. P.
20	D	[illegible]
21	L	S. L. de G.
22	M	S. Paulin
23	M	S. Félix
24	J	S. Jean-B.
25	V	S. Prosper
26	S	S. Alban
27	D	[illegible]
28	L	S. Irénée
29	M	[illegible]
30	M	[illegible]

1897 JUILLET		
1	J	S. Thibaut
2	V	Vis. N.-D.
3	S	S. Anatole
4	D	Ste Berthe
5	L	Ste Zoé
6	M	Ste Lucie
7	M	S. Aub.
8	J	Ste Virginie
9	V	S. Cyrille
10	S	Ste Félicité
11	D	S. Norbert
12	L	S. Gualbert
13	M	S. Eug.
14	M	FÊTE NAT.
15	J	S. Henri
16	V	N.-D. du M.C.
17	S	S. Alexis
18	D	S. Camille
19	L	S. Vinc. de P.
20	M	Ste Marguer.
21	M	S. Victor
22	J	Ste Madel.
23	V	S. Apollin.
24	S	Ste Christ.
25	D	S. Jacq. m.
26	L	Ste Anne
27	M	[illegible]
28	M	S. Nazaire
29	J	Ste Marthe
30	V	S. Abdon
31	S	S. Germain



SEPTEMBRE		
14	M	Ex. Ste Cr.
15	M	S. Nicomède
16	J	S. Cyprien
17	V	S. Lambert
18	S	Ste Sophie
19	D	S. Janvier
20	L	S. Eustach.
21	M	S. Mathieu
22	M	AUTOMNE
23	J	S. Lin
24	V	S. Andoche
25	S	S. Firmin
26	D	S. Just.
27	L	S. Cosme
28	M	S. Vencesl.
29	M	S. Michel
30	J	S. Jérôme

OCTOBRE [illegible]

NOVEMBRE [illegible]

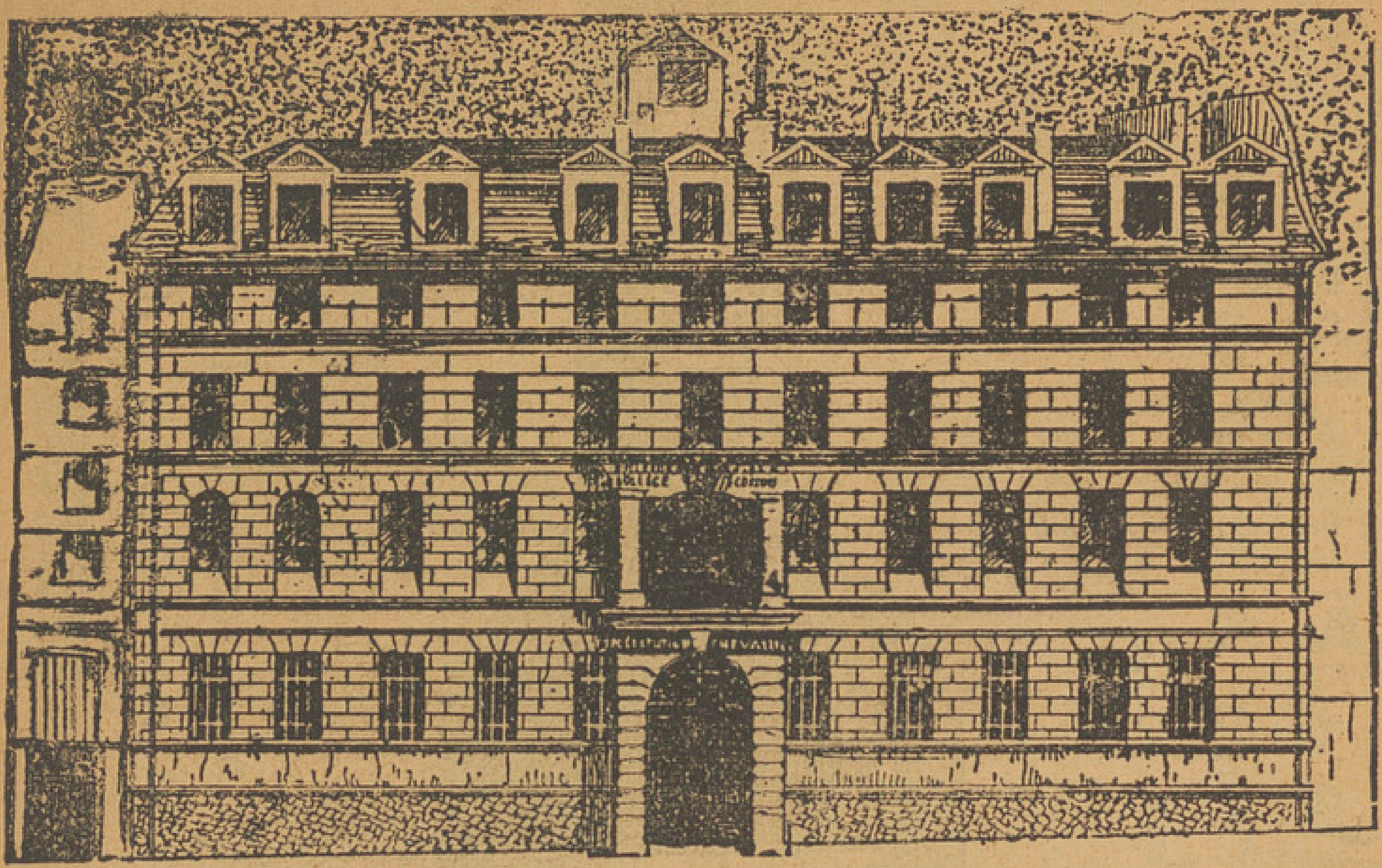
DÉCEMBRE [illegible]

HACHETTE & Cie

Échelle des Cartes au 80 m/m.

Une pièce de 5 cent. (25 m/m.) représente 2 Kilomètres à l'échelle du 80 m/m, et 1 Kilomètre au 40 m/m.

CORBEIL. IMP. ED. CRÉTÉ.



INSTITUTION CHEVALLIER

65, Rue du Cardinal-Lemoine, PARIS

BACCALAURÉATS

5163 Admissions aux Examens des divers Baccalauréats

L'Institution a pour but de compléter des études inachevées ou de réparer des études mal faites et de conduire le plus promptement, mais aussi le plus sûrement possible, les élèves aux Baccalauréats et à diverses écoles spéciales.

Les élèves sont partagés en deux grandes sections (Littéraire et Scientifique) :

Section Littéraire.

PHILOSOPHIE.
RHÉTORIQUE.
ENSEIGNEMENT MODERNE.
CERTIFICAT D'ÉTUDES.

Section Scientifique.

LETTRES MATHÉMATIQUES.
ÉCOLES D'AGRICULTURE.
ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.
INSTITUT AGRONOMIQUE.

Les Cours de Revision commencent après chaque session : en *Avril*, en *Août* (pendant les vacances) et en *Novembre*.

Les Cours et *Interrogations* sont faits par cinquante-sept Professeurs choisis dans l'élite de l'Université et de l'Enseignement libre.

L'Institution doit ses succès à la large organisation de son enseignement ; sa discipline est une garantie pour les Familles.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

Almanach HACHETTE pour 1898

A NOS COLLABORATEURS VOLONTAIRES

Grâce au bon vouloir et à l'intérêt qu'ils portent à notre publication, nos lecteurs sont devenus nos plus précieux collaborateurs. Nous les en remercions, et nous les prions de continuer cette année à noter sur cette feuille les idées nouvelles ainsi que les observations et les communications utiles qu'ils pourront avoir à nous faire dans l'intérêt de notre publication.

Couper ce feuillet suivant la ligne pointillée et le mettre sous enveloppe affranchie à l'adresse de MM. HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris, avant le 1er JUIN 1897, dernier délai de transmission.

1898

NOS COLLABORATEURS VOLONTAIRES

(Suite)

Corrections E. pauvre
37, 152, 196, 245, 247

SIGNATURE ET ADRESSE :

Couper ce feuillet suivant la ligne pointillée et le mettre sous enveloppe affranchie à l'adresse de MM. HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris, avant le 1er JUIN 1897, dernier délai de transmission.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES DE L'ÉDITION SIMPLE POUR 1897

Les Grandes Divisions de l'Almanach.

NOS CARTES ET NOS GRAVURES

PROVERBE : **Rien n'est si beau que ce qui plaît.**

PROVERBE : Il n'y a pas de règles sans exception.

PROVERBE : La petite aumône est la bonne.

***PROVERBE* : Un bienfait n'est jamais perdu.**

PROVERBE **: Un clou chasse l'autre.**

RÉPERTOIRE
DE L'ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897

Les matières étant classées par ordre alphabétique dans l'Édition complète, et les entailles des marges assurant la rapidité des recherches, nous ne donnons ici que la liste des articles principaux.

PROVERBE : Qui glane ne choisit pas.

NOS CARTES ET NOS GRAVURES

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS DANS NOTRE ÉDITION COMPLÈTE DE 1895

I. — **Agriculture** : Machines agricoles; Instruments aratoires.
II. — **Architecture** : Comment bâtir sa maison ; Les divers styles.
III. —**Ballon** : Leur prix ; Les Ascensions; Martyrologe.
IV. — **Beaux-Arts** : Les cent chefs-d'œuvre ; les cinquante tableaux les plus chers.
V. — **Blason** : *L'A, B, C du Blason.*
VI. — **Cryptographie** . *Les divers systèmes ;* Tableau de Vigenère.
VII. — **Langage** : Les fleurs ; Les pierres précieuses.
VIII. — **Mariage** : L'âge ; Les chances ; La dot.
IX. — **Occultisme** : Phrénologie ; Physionomie.
X. — **Paris** : *Statistique ; Religions ; Cultes ; La charité privée ; Les enterrements.*
XI. — **Univers** : *Lois des mondes ; Le soleil ; Les planètes ; La terre ; La lune ; Les étoiles filantes.*

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS DANS NOTRE ÉDITION COMPLÈTE DE 1896

I. — **Les Abeilles** : Vie intime ; soin des ruches ; produits.
II. — **Les Alphabets** des sourds-muets ; des aveugles. — Télégraphes Morse ; Signaux à bras ; Série de pavillons.
III. — **Les Arbres fruitiers** : Taille ; Poiriers ; Pommiers et pêches.
IV. — **La Bicyclette** en une leçon, par M. Paul Médinger, anc. champ. de France ; La machine humaine, par M. Baudry de Saunier.
V. — **La Chasse** : Équipement ; législation ; conseils.
VI. — **La Comédie de salon** : La scène ; le costume ; la tête, etc.
VII. — **Les vieilles danses françaises** : La Pavane ; le Menuet ; la Gavotte, etc.
VIII. — **L'habitation humaine** : Les demeures primitives, les cités lacustres, les habitations terriennes.
IX. — **L'Institut de France** : Les 40 membres de l'Académie.
X. — **L'A, B, C de la Musique** : Comment on l'écrit ; Portées ; Clefs ; Notes ; Mesures.
XI. — **La Mythologie** égyptienne ; phénicienne ; grecque et latine.
XII. — **La Pêche** : législation ; appâts ; conseils.
XIII. — **Les Saints du calendrier** : Liste alphabétique et étymologique ; Date de la fête.
XIV. —**Les voix de la nature** : Les êtres ; Les choses.

PROVERBE : **C'est une belle chose que besogne faite.**

1897

Almanach Hachette

VÉRIFIER

SI Tout EXEMPLAIRE MIS EN VENTE ***contient :***

1° 3 feuilles de Papier Buvard ;

2° 22 Billets de Théâtre (Paris, Lyon, Marseille);

3° Une Carte d'Identité, donnant droit à un portrait gratuit ;

4° Une Carte cycliste, donnant droit à une assurance de 1000 fr. ;

5° 19 Bons d'achat ;

6° Un Bon de portrait graphologique gratuit ;

7° 2 Bons pour 10 Concours ;

8° Un Bulletin donnant droit de voter 1 200 fr. de rente ;

9° 4 Bons pour 4 numéros de la *Mode Pratique*, du *Journal de la Jeunesse*, de *Mon Journal.*

Le succès de notre *Almanach* va grandissant.

L'an dernier, nos éditions successives n'ont pu répondre à la multiplicité des demandes, et en Février nos derniers tirages étaient épuisés. Si le nombre de nos lecteurs s'accroît chaque année, nous le devons à l'ardente curiosité du public pour tout ce qui le fait participer à l'activité généreuse de la pensée dans toutes les recherches du savoir humain.

Fidèles à notre programme, nous poursuivons dans notre *Almanach* une œuvre de vulgarisation populaire destinée à mettre à la portée de tous ce qui était le privilège de quelques-uns.

C'est avec un volume complètement renouvelé dans ses textes, ses gravures, ses cartes géographiques, que nous nous présentons de nouveau cette année à nos lecteurs. Seuls les chapitres d'utilité permanente, comme l'*Emplacement des Troupes*, les *Postes et Télégraphes*, les *Lots non Réclamés*, ont conservé leur ancien cadre, mais ont été soigneusement revus et tenus au courant. Ainsi compris et développé, notre *Almanach* est l'histoire abrégée et vivante de toutes les découvertes et inventions qui passionnent l'attention publique.

La chaumière aussi bien que le château l'attend, lui ouvre ses portes, et lui fait un accueil ami. En apprenant au cultivateur à améliorer sa condition, à connaître le sol qu'il travaille, les constellations qui brillent au-dessus de sa tête, en l'informant des progrès de la Science, en l'associant par la lecture à tous les efforts du labeur humain auquel, lui aussi, participe, n'est-ce pas donner à sa vie un intérêt de plus ?

Nous avons, cette année, perfectionné et augmenté notre *Agenda* ; il peut se détacher facilement (V. p. 33) du corps de l'*Almanach* et servir de petit carnet de comptes et de notes personnelles. Le nombre de nos Concours a été doublé.

Au lieu de 6 billets de théâtre, nous en offrons 22, dont 2 à Lyon et 2 à Marseille ; et nos bons de Concours, qui étaient de 5 l'an dernier, sont maintenant de 10, assurant à nos lecteurs des bénéfices sérieux et certains. Tout acheteur de notre *Almanach*, qu'il habite la ville ou la campagne, peut, cette année, bénéficier de notre prime photographique ; et enfin tout porteur de notre carte cycliste peut être assuré presque gratuitement pour 1 000 fr.

Tous ces avantages attachés à notre *Almanach* remboursent à nos lecteurs plus de 50 fois le prix d'acquisition de leur exemplaire.

NOS DEUX ÉDITIONS POUR 1897

ÉDITION SIMPLE :

BROCHÉE (516 pages, 38 cartes et plans et 972 figures) . . . . . . 1 fr. 50
CARTONNÉE, toile forte, couture indécousable. . . . . 2 fr. »
RELIURE DE BUREAU (*Maroquin rouge souple, tranches dorées*). 3 fr. »

ÉDITION COMPLÈTE :

Notre édition complète comprend deux parties bien distinctes :

1° L'*Almanach* pour 1897, de 516 pages ;

2° *Un Répertoire contenant des renseignements* (204 pages) d'une utilité permanente, comme la Grammaire, l'Arithmétique, le Lexique Orthographique, l'Histoire Universelle, la Loi Militaire.

Maintenus dans notre édition ordinaire, ces articles prenaient la place réservée aux sujets nouveaux que nous devons offrir chaque année à nos lecteurs ; supprimés, ils faisaient défaut à tous ceux qui veulent avoir sur leur table une petite Encyclopédie commode à manier et facile à consulter.

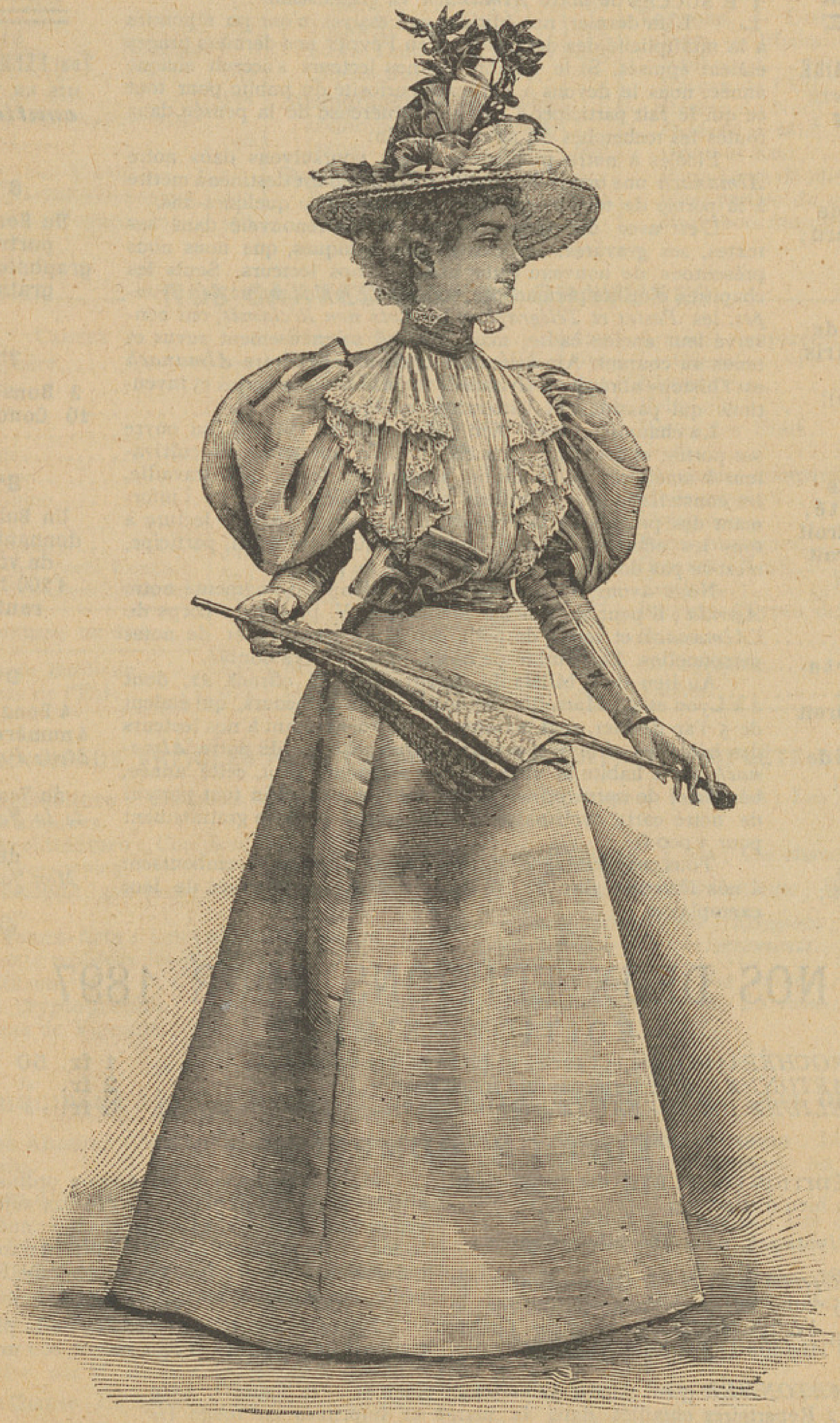
Epargner son temps est la façon la plus précieuse et la plus sûre d'économiser son argent.

CARTONNÉE (720 pages, 52 cartes et plans et 2027 figures), avec 2 Répertoires entaillés dans la marge et imprimés en rouge (*le 1er par ordre de matières, le 2e par ordre alphabétique*) . . . . . 3 fr. 50
RELIURE DE BUREAU (*Maroquin vert souple, tranches dorées*). Avec les deux Répertoires. . . . . 4 fr. 50

PROVERBE : Il n'est ouvrage que de maître.

La Mode Pratique

REVUE DE LA FAMILLE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE Mme DE BROUTELLES



LA MODE EN 1896

BUREAUX A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
Prix du numéro simple, 25 c. — Abonnements, 12 fr. par an. — Départements, 14 fr.

PROVERBE **: A toile ourdie Dieu envoie le fil.**

1897

Almanach Hachette

PETITE ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE
de la Vie Pratique

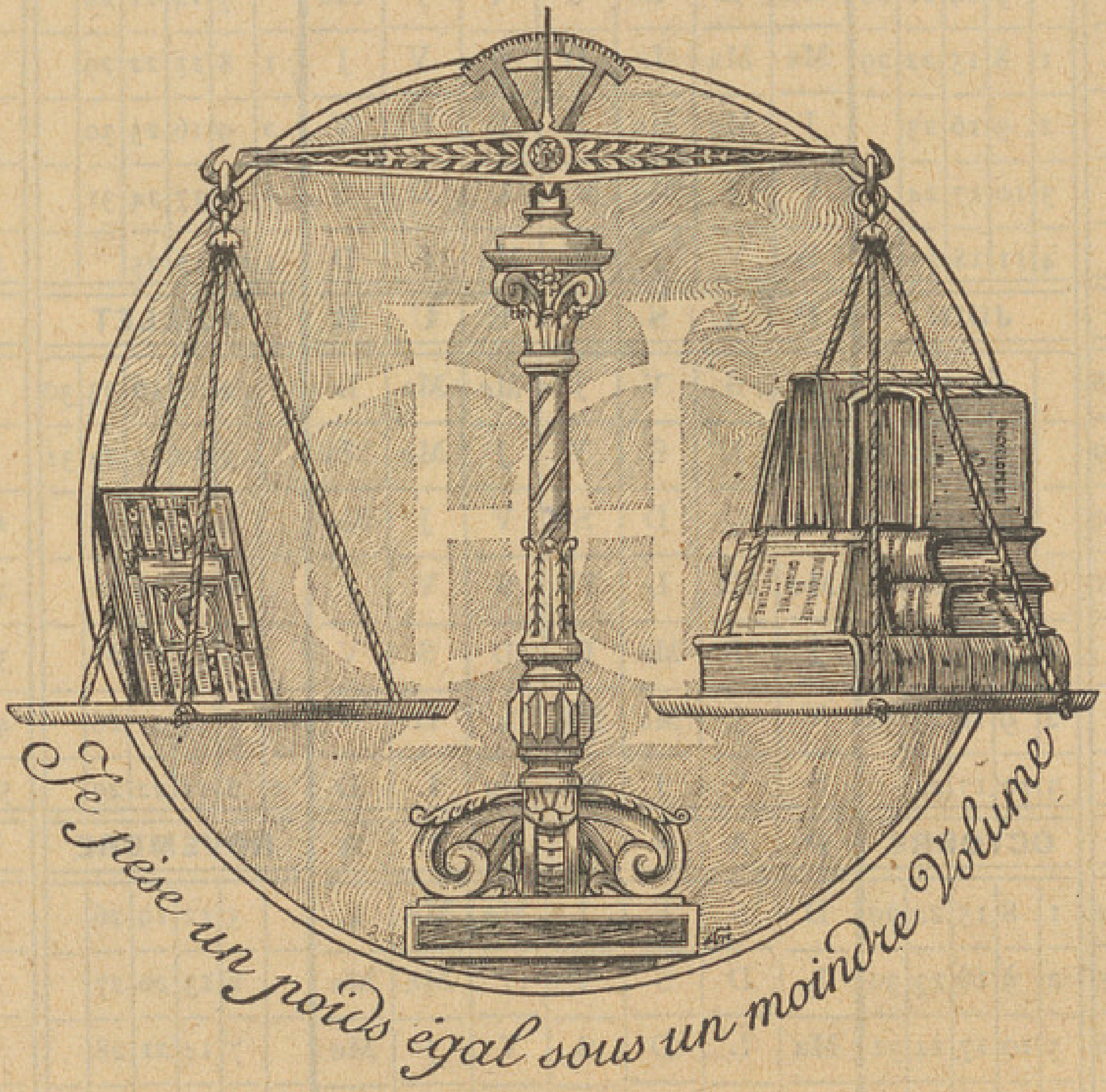
ÉDITION SIMPLE POUR 1897

NOTRE AVENIR. — LA FAMILLE. — L'ANNÉE 1897. — L'ANNÉE ASTRONOMIQUE, RELIGIEUSE, CIVILE. LES DIVERS CALENDRIERS. — L'HEURE DE LA HAUTE MER. — AGENDA POUR 1897. — EPHÉMÉRIDES. LE MONDE DES COMÈTES. — LES MONTAGNES QUI MARCHENT. — LE PORTRAIT DU SOLEIL. LES PIERRES QUI TOMBENT DU CIEL. — LA FOUDRE. — L'HABITATION HUMAINE. TABLEAU DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — ROIS, EMPEREURS, CHEFS D'ETAT DE FRANCE. LES CHEFS DES ETATS DE L'EUROPE ET LEURS ENFANTS. — L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE. HISTOIRE DE L'ANNÉE. — LES ITALIENS EN ABYSSINIE. — L'INSURRECTION CUBAINE. LA FIÈVRE DE L'OR AU TRANSVAAL. — L'EMPLACEMENT DES TROUPES. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. SENS ET PRONONCIATION DE MOTS ETRANGERS. — LES MUSICIENS CÉLÈBRES. LES CHANTS NATIONAUX. — HISTOIRE DE L'AMEUBLEMENT. — L'ART DE SE MARIER. COMMENT SERVIR UN DINER. — LES CHATS. — LES FAUX PAUVRES. — LES MODES FÉMININES DU SIÈCLE. COMMENT CONSERVER SON ARGENT. — LES LOTS NON RÉCLAMÉS. — L'EXPOSITION DE 1900. LA PHOTOGRAPHIE DE L'INVISIBLE. — L'INSTITUT PASTEUR. — LES MERVEILLES DE L'ŒIL HUMAIN. ACTES SOUS SEING PRIVÉ. — LA LUTTE CONTRE LE CRIME. — LES SYNDICATS AGRICOLES. LA PROPRIÉTÉ RURALE. — LES VOLAILLES. — COMMENT NOURRIR NOS BESTIAUX. — JEUX ET SPORTS. LES GRANDES EPREUVES DE L'ANNÉE. — POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — GUIDE DANS LYON. CARTE D'IDENTITÉ. — LA VIE PRATIQUE.

ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897

Cette Édition contient QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE Lettres,
52 *Cartes et plans et* **2027** *Figures dans le texte ou groupées en tableaux.*

(Voir pages 7 et 8 la Table des Matières de l'*Édition Complète pour* 1897.)



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

PROVERBE : Le tout est de venir à propos.

CALENDRIER PERPÉTUEL

Valable du Vendredi 15 octobre 1582 au Dimanche 31 décembre 2000.

Le tableau A, A* indique les *Siècles* ; les tableaux B et B*, les *années courantes*. Ainsi, pour avoir 1897, prendre 1800 dans la 5e col. du tableau A et 97 dans la 9e du tableau B*. En suivant perpendiculairement la colonne qui contient 1800 et horizontalement la colonne qui contient 97, on trouve à leur intersection la lettre S dans le tableau C. Pour savoir sur quel jour tombera le 1er juin 1897, chercher dans le tableau du mois de juin le chiffre 1, suivre horizontalement la colonne jusqu'à la rencontre de la colonne verticale S dans le tableau encadré de noir.

A l'intersection de ces 2 colonnes, on trouve les lettres Ma, c.-à-d. *Mardi*, les jours étant désignés par leurs initiales. Le 1er juin 1897 sera un Mardi.

Pour les années bissextiles, les lettres du tableau C ne servent qu'à partir du 1er mars. Pour janvier et février, prendre la lettre à droite de celle trouvée par la méthode indiquée plus haut. Ex. : *Trouver le jour qui correspond au 8 janvier 1620. Le tableau C donne T à l'intersection de la colonne verticale 1600 et de la ligne horizontale 20. L'année étant bissextile et le mois celui de janvier, on entrera dans le tableau encadré de noir avec la lettre E. Le 8 janvier 1620 était un mercredi.*

O. GENTILHOMME.

A			Siècles			A*
						1500
1600		1700		1800		1900

B												C												B*
	6		17	23	28	34		45	P	A	S	T	E	U	R	51	56	62		73	79	84	90	
1	7	12	18		29	35	40	46	R	P	A	S	T	E	U		57	63	68	74		85	91	96
2		13	19	24	30		41	47	U	R	P	A	S	T	E	52	58		69	75	80	86		97
3	8	14		25	31	36	42		E	U	R	P	A	S	T	53	59	64	70		81	87	92	98
	9	15	20	26		37	43	48	T	E	U	R	P	A	S	54		65	71	76	82		93	99
4	10		21	27	32	38		49	S	T	E	U	R	P	A	55	60	66		77	83	88	94	
5	11	16	22		33	39	44	50	A	S	T	E	U	R	P		61	67	72	78		89	95	100

JANVIER				
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

FÉVRIER				
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	
3	10	17	24	
4	11	18	25	

P	A	S	T	E	U	R
D	S	V	J	Me	Ma	L
L	D	S	V	J	Me	Ma
Ma	L	D	S	V	J	Me
Me	Ma	L	D	S	V	J
J	Me	Ma	L	D	S	V
V	J	Me	Ma	L	D	S
S	V	J	Me	Ma	L	D

MARS				
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	

AVRIL					
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
1	8	15	22	29	

MAI				
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	

JUIN				
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	

P	A	S	T	E	U	R
D	S	V	J	Me	Ma	L
L	D	S	V	J	Me	Ma
Ma	L	D	S	V	J	Me
Me	Ma	L	D	S	V	J
J	Me	Ma	L	D	S	V
V	J	Me	Ma	L	D	S
S	V	J	Me	Ma	L	D

JUILLET					
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
1	8	15	22	29	

AOUT				
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	

SEPTEMBRE				
	3	10	17	24
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30

OCTOBRE				
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

P	A	S	T	E	U	R
D	S	V	J	Me	Ma	L
L	D	S	V	J	Me	Ma
Ma	L	D	S	V	J	Me
Me	Ma	L	D	S	V	J
J	Me	Ma	L	D	S	V
V	J	Me	Ma	L	D	S
S	V	J	Me	Ma	L	D

NOVEMBRE				
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	

DÉCEMBRE					
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
1	8	15	22	29	
2	9	16	23	30	

PROVERBE : **Le temps est à Dieu et à nous.**

NOTRE AVENIR

Sur les grandes questions qui agitent le monde et préoccupent les penseurs, voici les opinions diverses que nous avons réunies et qui sont comme l'horoscope de demain :

J'ENTENDS souvent des gens se plaire à répéter : « Nous n'avons rien à craindre de l'Allemagne ; durons seulement ; toute journée qui s'écoule travaille pour nous en ruinant nos rivaux par les sacrifices qu'ils s'imposent, tandis que notre richesse augmente. C'est la banqueroute qui tuera l'Empire Allemand ! »

Je recommande à ces âmes naïves de ne pas oublier que la France, qui était, il y a vingt-cinq ans, la deuxième puissance commerciale du monde, est aujourd'hui au quatrième rang, après l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Et quelle place occupera-t-elle dans quelques années, si un « esprit nouveau » ne souffle pas sur notre pays tout entier, ne ranime pas en lui les qualités de la race — la raison, l'énergie, l'initiative, le goût de l'action — qui semblent aujourd'hui s'assoupir ; si la France s'abandonne au charlatanisme socialiste, à la sottise démagogique ; si elle reste en proie au système sans nom qui la paralyse et la détruit, atome par atome, sous le masque et l'étiquette menteurs de régime parlementaire ?

JULES ROCHE.

L'EUROPE n'est plus qu'un camp de plusieurs millions d'hommes ; même dans l'Extrême-Orient, la passion pour l'expansion militaire s'est développée d'une façon inattendue. Grâce au télégraphe, le globe terrestre n'est plus qu'un paquet de nerfs ; il suffirait aujourd'hui que l'un d'entre une demi-douzaine de personnages augustes parlât un peu fort ou levât involontairement la moitié de son petit doigt pour que la guerre éclatât dans des conditions plus horribles que ce qu'on a jamais vu.

LORD DUFFERIN.

ON trompe le peuple en lui disant que l'inégalité de l'impôt qui pèse sur lui est cause de la plupart de ses souffrances. Aucun impôt n'est plus démocratique que le nôtre et moins inégal. Il est allégé au profit des plus malheureux par une multitude d'exemptions.

Ce qui pèse sur le peuple, c'est le poids de la vie elle-même, c'est la pauvreté, ou mieux la misère.

Quel emploi fait le riche de son capital ? Il le place ou il le dépense ; ce qui est tout un, le placement ne constituant qu'une dépense indirecte, opérée par un intermédiaire, Compagnie, Etat, etc.

Or qu'est-ce que dépenser, même mal ? C'est nourrir le pauvre ; c'est répandre le travail et, par suite, le bien-être et l'aisance.

EMILE OLLIVIER.

NOUS vivons dans une société où le bonheur de chacun est fait du bonheur de tous. Celui des ouvriers n'échappe pas à la loi commune. Il dépend de la prospérité de l'agriculture, qui règle l'emploi des bras dans l'industrie. Il dépend même du capital, qu'on dénonce tous les jours aux travailleurs comme l'ennemi qu'il faut détruire et sans lequel, en réalité, il serait condamné à la misère.

Car, on ne saurait trop le répéter, plus il y a de capital dans un pays, plus il y a de travail, plus il y a de demandes de bras, plus les salaires s'élèvent. C'est dans les pays pauvres et sans capital que la situation des ouvriers est le plus précaire. C'est dans les pays riches et à grands capitaux qu'ils jouissent de plus de bien-être.

Voilà pourquoi il faut encourager et favoriser, dans l'intérêt de tous, l'agriculture, qui est la grande créatrice de capitaux. C'est elle qui, par son travail sans relâche, son admirable esprit d'économie, reconstitue sans cesse la fortune de la France. Au lendemain de ces krachs financiers qui ébranlent le crédit public, c'est le travail silencieux du paysan qui répare toutes les brèches et fait renaître partout la prospérité, semblable à la nature elle-même qui fait croître les moissons et les fleurs sur les champs de carnage les plus désolés.

MÉLINE.

ON parle avec crainte du péril que l'empire chinois peut faire courir aux Etats européens, il n'y a en réalité ni péril blanc ni péril jaune, mais il y a péril humain, dans le contact brusque et hostile de ces deux mondes moulés par les siècles dans deux moules bien plus différents que ceux de l'ancien monde et le monde barbare, frères inconscients au fond.

L'Europe peut détruire la civilisation chinoise, débile et routinière, mais qui avait réussi à créer une chose admirable, une humanité solidaire dans un milieu stable et continu. L'Orient, de son côté, intervenant avec son habileté d'imitation et sa faible exigence personnelle, peut mettre l'Europe en demeure soit de recourir bientôt à l'ouvrier asiatique pour économiser un tant pour cent de main-d'œuvre, soit de voir son organisation, toute faite de rivalités, succomber dans la concurrence.

Aux deux nations d'Europe, la France et la Russie, qui abordent la Chine par le sud et par le nord, pourrait revenir l'honneur d'adoucir le choc, de fondre ces deux mondes par des égards et des emprunts mutuels, et de faire rencontrer en paix ces deux grandes fractions de l'humanité, qui seront plus vraisemblablement séparées au siècle prochain par leurs préjugés, leurs intérêts ou leurs rancunes.

F. SCHRADER.

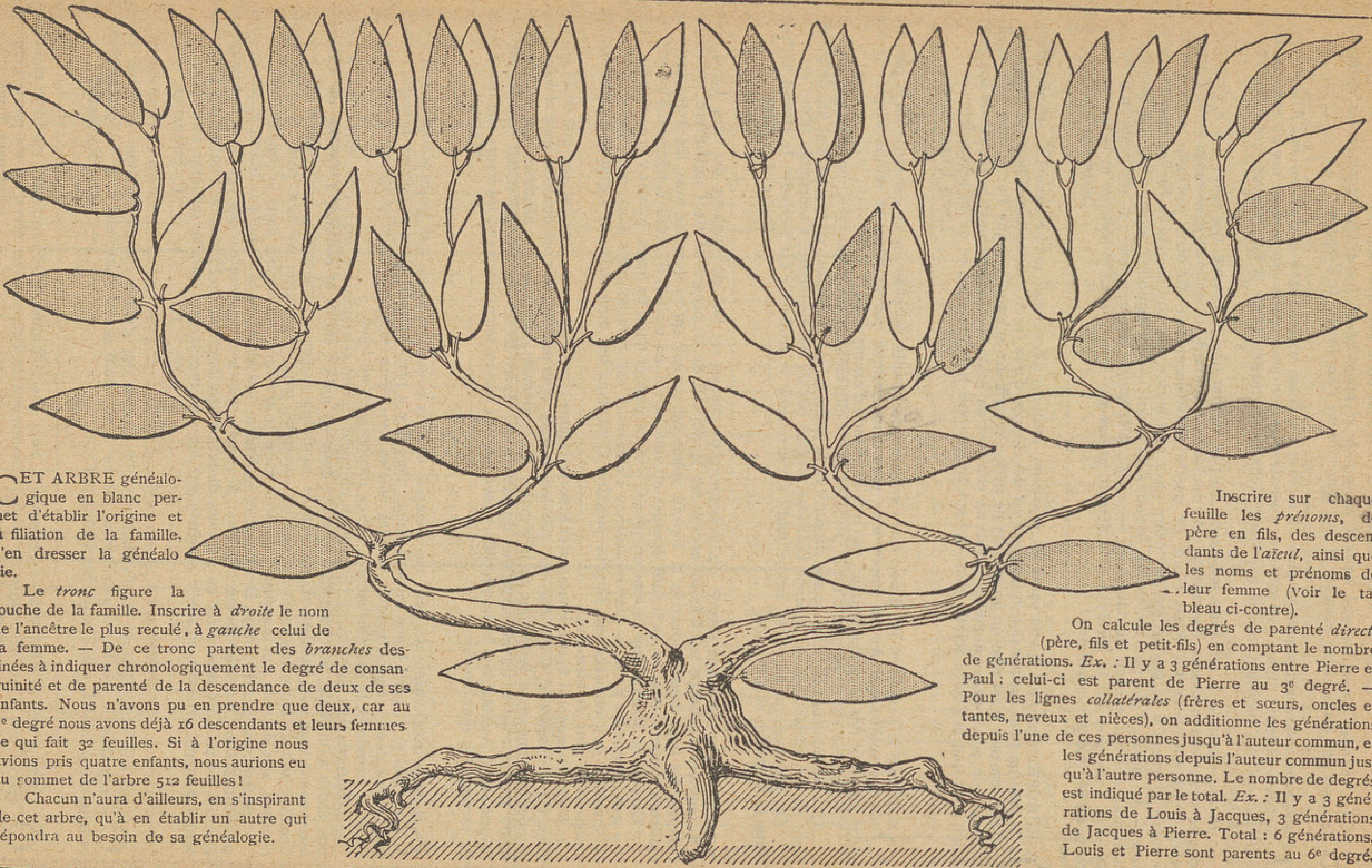
CE qui doit nous rassurer sur l'avenir, c'est l'évolution qui s'est accomplie, depuis le début de ce siècle, dans le sentiment patriotique. Jamais il ne s'était révélé chez nous avec un caractère aussi ardent, aussi exalté, aussi unanime qu'aujourd'hui.

ALF. RAMBAUD.

O MÈRES FRANÇAISES, ayez des enfants, pour que la France garde son rang, sa force et sa prospérité, car il est nécessaire au salut du monde que la France vive, elle d'où est partie l'émancipation humaine et toute justice !

ÉMILE ZOLA.

PROVERBE : **Attends, quelque chose adviendra.**



CET ARBRE généalogique en blanc permet d'établir l'origine et la filiation de la famille, d'en dresser la généalogie.

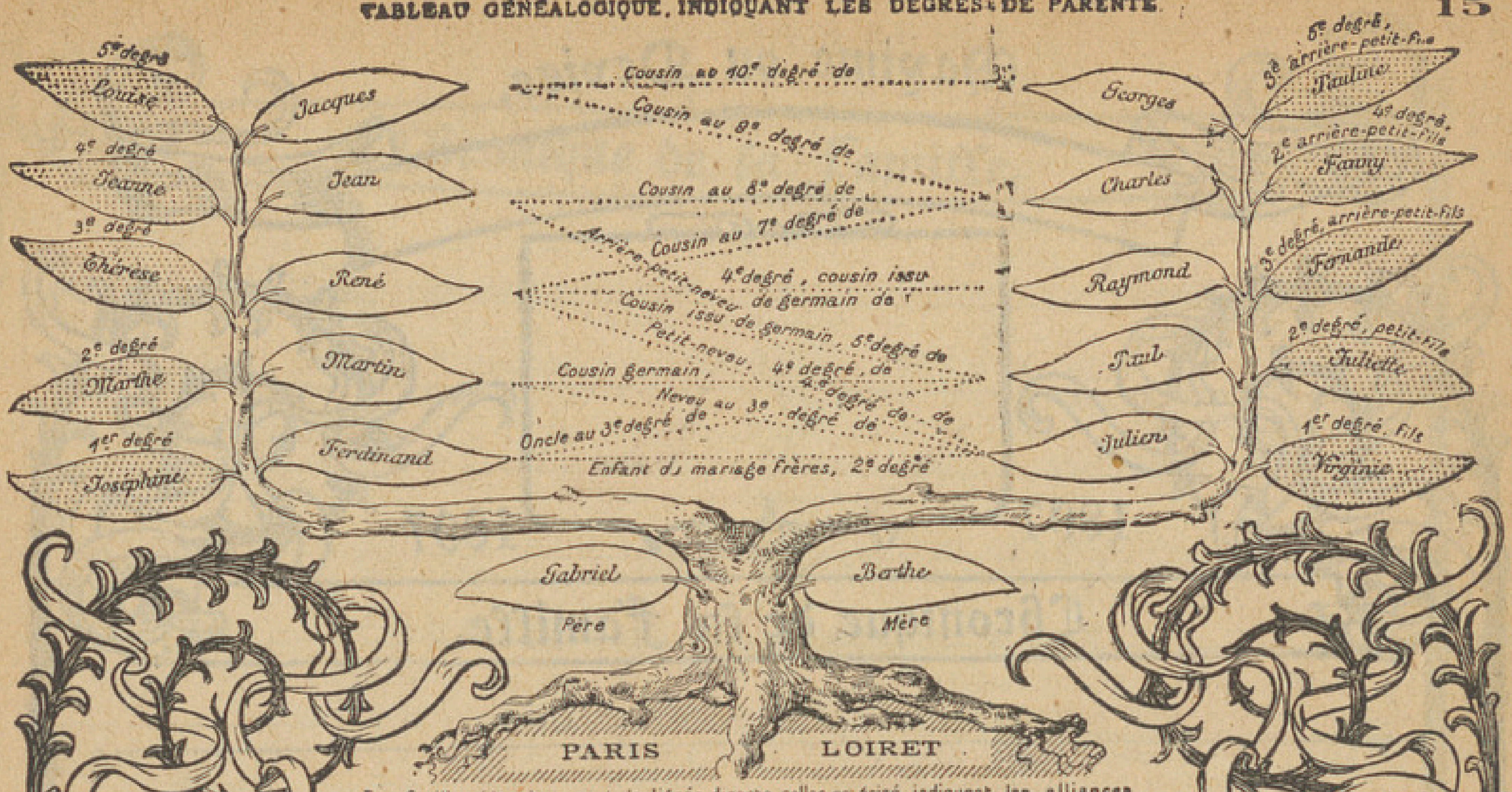
Le *tronc* figure la souche de la famille. Inscrire à *droite* le nom de l'ancêtre le plus reculé, à *gauche* celui de sa femme. — De ce tronc partent des *branches* destinées à indiquer chronologiquement le degré de consanguinité et de parenté de la descendance de deux de ses enfants. Nous n'avons pu en prendre que deux, car au 4e degré nous avons déjà 16 descendants et leurs femmes ce qui fait 32 feuilles. Si à l'origine nous avions pris quatre enfants, nous aurions eu au sommet de l'arbre 512 feuilles!

Chacun n'aura d'ailleurs, en s'inspirant de cet arbre, qu'à en établir un autre qui répondra au besoin de sa généalogie.

Inscrire sur chaque feuille les *prénoms*, de père en fils, des descendants de l'*aïeul*, ainsi que les noms et prénoms de leur femme (Voir le tableau ci-contre).

On calcule les degrés de parenté *directe* (père, fils et petit-fils) en comptant le nombre de générations. *Ex. :* Il y a 3 générations entre Pierre et Paul : celui-ci est parent de Pierre au 3e degré. — Pour les lignes *collatérales* (frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces), on additionne les générations depuis l'une de ces personnes jusqu'à l'auteur commun, et les générations depuis l'auteur commun jusqu'à l'autre personne. Le nombre de degrés est indiqué par le total. *Ex. :* Il y a 3 générations de Louis à Jacques, 3 générations de Jacques à Pierre. Total : 6 générations. Louis et Pierre sont parents au 6e degré.

PROVERBE : La femme est la clef du ménage.



Les feuilles blanches sont la lignée directe, celles en grisé, indiquent les alliances

Chronique de la Famille.

NAISSANCES : ....

....

....

SEVRAGE : ....

....

BAPTÊME : ....

....

....

1re COMMUNION : ....

....

1re DENT : ....

....

1er MOT : ....

....

1er PAS : ....

MARIAGES : ....

....

....

....

....

TAILLE DES PARENTS : ....

....

POIDS DES PARENTS : ....

....

VACCIN : ....

ANNIVERSAIRES : ....

....

....

....

....

TAILLE DES ENFANTS : ....

....

POIDS DES ENFANTS : ....

....

VACCIN : ....

FÊTES A SOUHAITER : ....

....

....

....

....

MEMENTO : ....

....

....

....

....

PROVERBE : **Qui a des filles aura des gendres.**

Maxime ou Devise.

1897 1897

Chronique de la Famille.

PROVERBE : Femme sage de peu remplit sa maison.

Chronique de la Famille.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES :

RÉCOMPENSES SCOLAIRES DES ENFANTS

Prix :

Accessits :

PROVERBE : A père avare enfant prodigue.

L'ANNÉE 1897

(1re APRÈS LA BISSEXTILE, 365 JOURS ; 52 SEMAINES ET UN JOUR)

ANNÉES NON BISSEXTILES (*février a 28 jours*) : 1881, 82, 83, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 93, 94, 1895, 97, 98, 99.

ANNÉES BISSEXTILES (*février a 29 jours*) : 1880, 1884, 1888, 1892, 1896.

La Chronologie pour 1897. — L'Année Astronomique, Religieuse, Civile, pour 1897. — La Concordance des Calendriers en 1897. — Comment lire nos Cartes célestes. — Éclairement de la Lune pendant les nuits de 1897. — L'Heure de la Haute Mer sur une Plage quelconque. — Aide-Mémoire synoptique.

Les données astronomiques suivantes sont extraites de la Connaissance des Temps pour 1897. *L'ensemble de cet article a été rédigé par* M. Barré, astronome à l'Observatoire de Paris.

La Chronologie pour 1897.

L'année **1897** *de l'ère vulgaire (qui part de la naissance de J.-C. dans le Calendrier Grégorien, établi en octobre 1582, le seul légal depuis 1806) correspond à l'année* :

6610 de la période julienne de Scaliger, qui embrasse tous les temps historiques ;

5897 de la création du monde, d'après les calculs basés sur les livres sacrés ; quelques auteurs augmentent ce chiffre de 4 ans ;

5657 du calendrier juif moderne ; elle a commencé le mardi 8 septembre 1896. L'an 5658 commence le mercredi 22 septembre 1897 ;

4241 depuis le déluge universel ; Usher augmente ce chiffre de 4 ans ;

2673 des Olympiades. La 1re année de la 669e Olympiade commence en juillet 1897 ;

2650 de la fondation de Rome, selon Varron ;

2644 depuis l'ère de Nabonassar ;

1897 du Calendrier Julien ou Russe, commençant le lundi 13 janvier ;

1864 de la mort de Jésus-Christ ;

1827 de la destruction de Jérusalem ;

1314-1315 de l'hégire. L'année 1314 a commencé le vendredi 12 juin 1896. L'année 1315 commence le mercredi 2 juin 1897, suivant l'usage de Constantinople ;

257 de la fondation de l'Imprimerie du Louvre ;

380 de la réforme de Luther ;

367 de la confession d'Augsbourg ;

121-122 de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. L'année 121 a commencé le 4 juillet 1896 ;

105-106 du Calendrier Républicain français. L'an 105 a commencé le 22 sept. 1896. L'an 106 commence le 22 sept. 1897.

26-27 de la 3e République (4 sept. 1870).

COMMENCEMENT DES SAISONS

Hémisphère Boréal.		Hémisphère Austral.
Printemps	20 mars à 8 h. 25 m. matin	**Automne**
Été	21 juin à 4 h. 32 m. matin	**Hiver**

Hémisphère Boréal.		Hémisphère Austral.
Automne	22 sept. à 6 h. 58 m. soir	**Printemps**
Hiver	21 déc. à 1 h. 32 m. soir	**Été**

Mois de 31 jours. — Janvier, Mars, Mai, Juillet, Août, Octobre, Décembre.

Milieu de l'année : 2 juillet, à midi.

Mois de 30 jours. — Avril, Juin, Septembre, Novembre.
Mois de 28 jours. — Février.

L'ANNÉE COMMENCE LE VENDREDI 1er JANV., ET SE TERMINE LE VENDREDI 31 DÉCEMB.

Les Jours les plus longs de l'Année.

DATES.	SOLEIL Lever.	SOLEIL Coucher.	DURÉE du crép.	DURÉE Jr solaire.	DURÉE Nt solaire.	DURÉE Jour civil.	DURÉE Nuit civile.
21 juin	3 h. 58 m.	8 h. 5 m.	44 m.	16 h. 7 m.	7 h. 53 m.	17 h. 35 m.	6 h. 25 m.
22 —	3 58	8 5	44	16 7	7 53	17 35	6 25

Les Jours les plus courts de l'Année.

DATES.	SOLEIL Lever.	SOLEIL Coucher.	DURÉE du crép.	DURÉE Jr solaire.	DURÉE Nt solaire.	DURÉE Jour civil.	DURÉE Nuit civile.
25 décembre	7 h. 55 m.	4 h. 6 m.	38 m.	8 h. 11 m.	15 h. 49 m.	9 h. 27 m.	14 h. 33 m.
26 —	7 55	4 6	38	8 11	15 49	9 27	14 33

L'ÉPOQUE DES MOISSONS SUR NOTRE GLOBE

Janvier. — Australie, Rép. Argentine, Chili, Nelle-Zélande. — **Mars.** Indes Or., Hte-Egypte. — **Avril.** Bse-Égypte, Chypre, Syrie, Asie Mineure, Perse, Cuba. — **Mai.** Algérie, Asie Cle, Japon, Texas, Floride. — **Juin.** France mérid., Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Californie, Orégon, Louisiane, Mississipi, Alabama, Géorgie, Caroline, Tennessee, Virginie, Kentucky, Kansas, Arkansas, Utah, Colorado, Missouri. — **Juillet.** France, Angleterre (partie méridionale), Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, Principautés danubiennes, Russie mérid., Nébraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, New-York, Nlle-Angleterre, Haut-Canada. — **Août.** Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, baie d'Hudson, Bas-Canada, Colombie anglaise, Manitoba. — **Septembre, Octobre.** Écosse, Suède, Norvège, Russie sept. — **Novembre.** Pérou, Afrique austr. — **Décembre.** Birmanie.

PROVERBE : Il y a plus de paille que de grain.

Tableau des Signes et Abréviations.

Phases de la Lune.

● N. L. Nouvelle Lune.	☺ P. L. Pleine Lune.
☽ P. Q. Premier Quartier.	☾ D. Q. Dernier Quartier.

Soleil. ☉

Planètes.

Infér. : ☿ Mercure. ♀ Vénus.

Supérieures. : ♂ Mars. Planètes télescop. ♃ Jupiter. ♄ Saturne. ♅ Uranus. ♆ Neptune.

la Terre. ♁ Et son satellite la Lune ☾

Abréviations.

h. heure.	de temps.	S. soir.
m. minute		N. nord.
s. seconde		S. sud.
o degré	d'arc.	E. est.
′ minute		O. ouest.
″ seconde		★ étoile.
M. matin		Gr. grandeur.

Signes du Zodiaque.

1 ♈ le Bélier.... 0°	4 ♋ le Cancer. 90°	7 ♎ la Balance.. 180°	10 ♑ le Capricorne. 270°
2 ♉ le Taureau.. 30	5 ♌ le Lion... 120	8 ♏ le Scorpion. 210	11 ♒ le Verseau.... 300
3 ♊ les Gémeaux. 60	6 ♍ la Vierge.. 150	9 ♐ le Sagittaire. 240	12 ♓ les Poissons.. 330

Le Soleil, le Zodiaque et les Saisons.

Eléments principaux du Soleil ☉.

Année *tropique*.......	365 j. 5 h. 48 m. 46 s.
Année *sidérale*.......	365 j. 6 h. 9 m. 9 s.
Rotation solaire......	25 j. 4 h. 29 m.
Distance moyenne à la ♁	23.280 rayons terrestres. 14 849.188 myriamètres.
Masse.........	324.439 fois celle de la ♁.
Volume.	1.283.744 fois celui de la ♁. 1.390.632 billions de kilom. cubes.
Demi-Diamètre réel...	109 rayons terrestres. 692.428 kilomètres.
Diamètre apparent sur la voûte céleste (valeur moyenne)....	32′4″.

Entrée du Soleil ☉ dans :			Séjour		
Le Capricorne.	21 déc. 1896,	7 h. 38 m. M.	29 j.	10 h.	38 m.
Le Verseau....	19 janv. 1897,	6 h. 16 m. S.	29	14	30
Les Poissons...	18 févr. 1897,	8 h. 46 m. M.	29	23	39
Le Bélier	20 mars 1897,	8 h. 25 m. M.	30	11	51
Le Taureau...	19 avril 1897,	8 h. 16 m. S.	30	23	53
Les Gémeaux...	20 mai 1897,	8 h. 9 m. S.	31	8	23
Le Cancer	21 juin 1897,	4 h. 32 m. M.	31	10	54
Le Lion.......	22 juil. 1897,	3 h. 26 m. S.	31	6	37
La Vierge.....	22 août 1897,	10 h. 3 m. S.	30	20	55
La Balance....	22 sept. 1897,	6 h. 58 m. S.	30	8	32
Le Scorpion...	23 oct. 1897,	3 h. 30 m. M.	29	20	54
Le Sagittaire.	22 nov. 1897,	0 h. 24 m. M.	29	12	58
Le Capricorne.	21 déc. 1897,	1 h. 22 m. S.			

Hiver (la déclinaison australe diminue de 23°27′ à 0°0′).
Durée......... 89 j. 0 h. 47 m.

Printemps (la déclinaison boréale augmente de 0°0′ à 23°27′).
Durée.......... 92 j. 20 h. 7 m.

Été (la déclinaison boréale diminue de 23°27′ à 0°0′).
Durée......... 93 j. 14 h. 26 m.

Automne (la déclinaison australe augmente de 0°0′ à 23°27′).
Durée......... 89 j. 18 h. 24 m.

Hiver.

Durée du Jour en 1897.

Le *jour solaire* est l'intervalle de temps compris entre un lever du Soleil et le coucher suivant.

La *nuit* comprend le temps qui s'écoule entre un coucher du Soleil et le lever suivant.

Avant son lever et après son coucher, le Soleil éclaire vivement les régions supérieures de notre atmosphère, c'est le *crépuscule*.

Le crépuscule civil finit au moment où le Soleil est abaissé de 6° au-dessous de l'horizon ; l'abaissement est de 18° pour le crépuscule astronomique.

Le *jour civil* est formé du jour solaire augmenté du crépuscule.

Le dessin ci-contre donne, pour la latitude de Paris, la durée de la nuit solaire, du jour solaire, de la nuit civile et du jour civil. Les heures de minuit à midi, puis de midi à minuit sont indiquées sur la 1re ligne horizontale ; les jours de 10 en 10 sont inscrits en colonne verticale.

Au 21 janvier, par exemple, la durée du jour solaire est de 8 h. 52 m., celle du jour civil, de 10 h. 7 m. Ce dessin, construit d'après la méthode graphique de M. Carlier, ingénieur des Arts et manufactures, pourra être reproduit, pour les différentes latitudes, par les lecteurs de l'Almanach. Aux pages des mois du Calendrier, on trouvera les heures du lever et du coucher du Soleil, que l'on corrigera pour les latitudes en question (page 35).

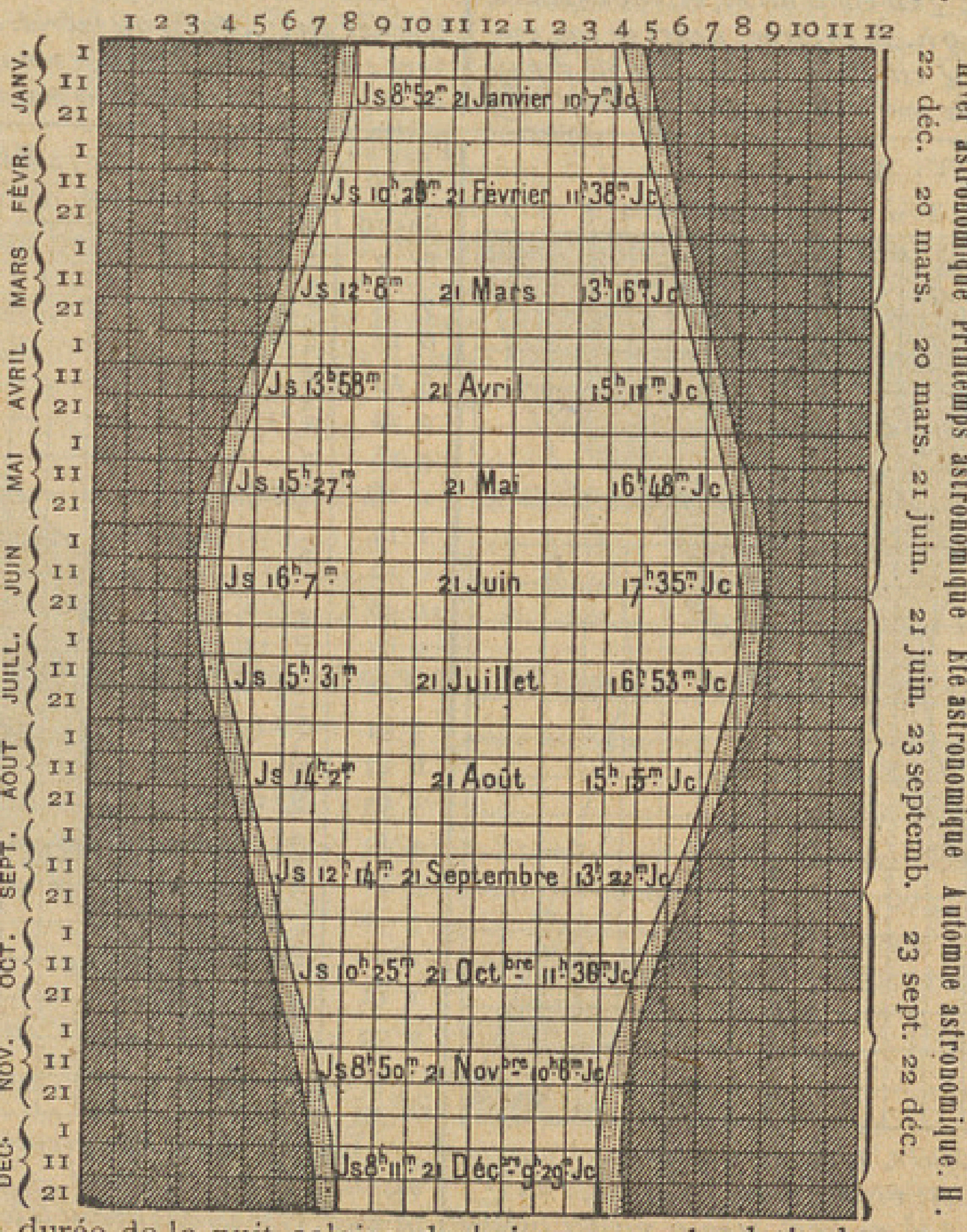


Fig. 5.

PROVERBE : Qui a le soleil n'a jamais nuit.

Les Éclipses en 1897.

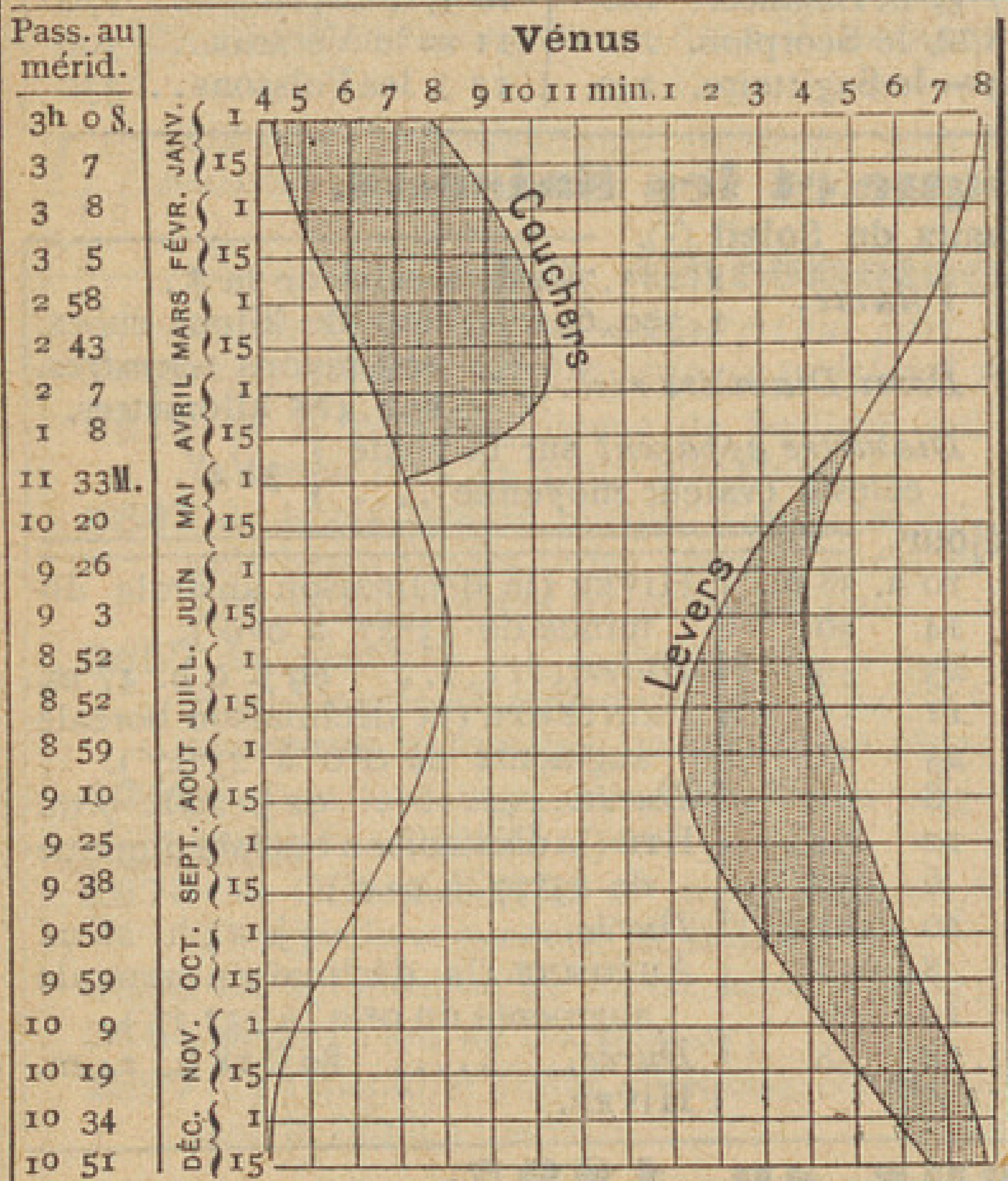
1er février. — Éclipse annulaire invisible à Paris, observable dans l'Amérique méridionale et dans le voisinage du golfe du Mexique : de 5h32m3 S. à 11h17m4 S. — *Éclipse centrale* : 8h 16m S.

29 juillet. — Éclipse annulaire, invisible à Paris, visible dans les deux tiers des 2 Amériques et très peu au Sénégal et au Soudan : de 1h11m3s S. à 7h 1m 5 S. — *Éclipse centrale* : 4h 9m 2 S.

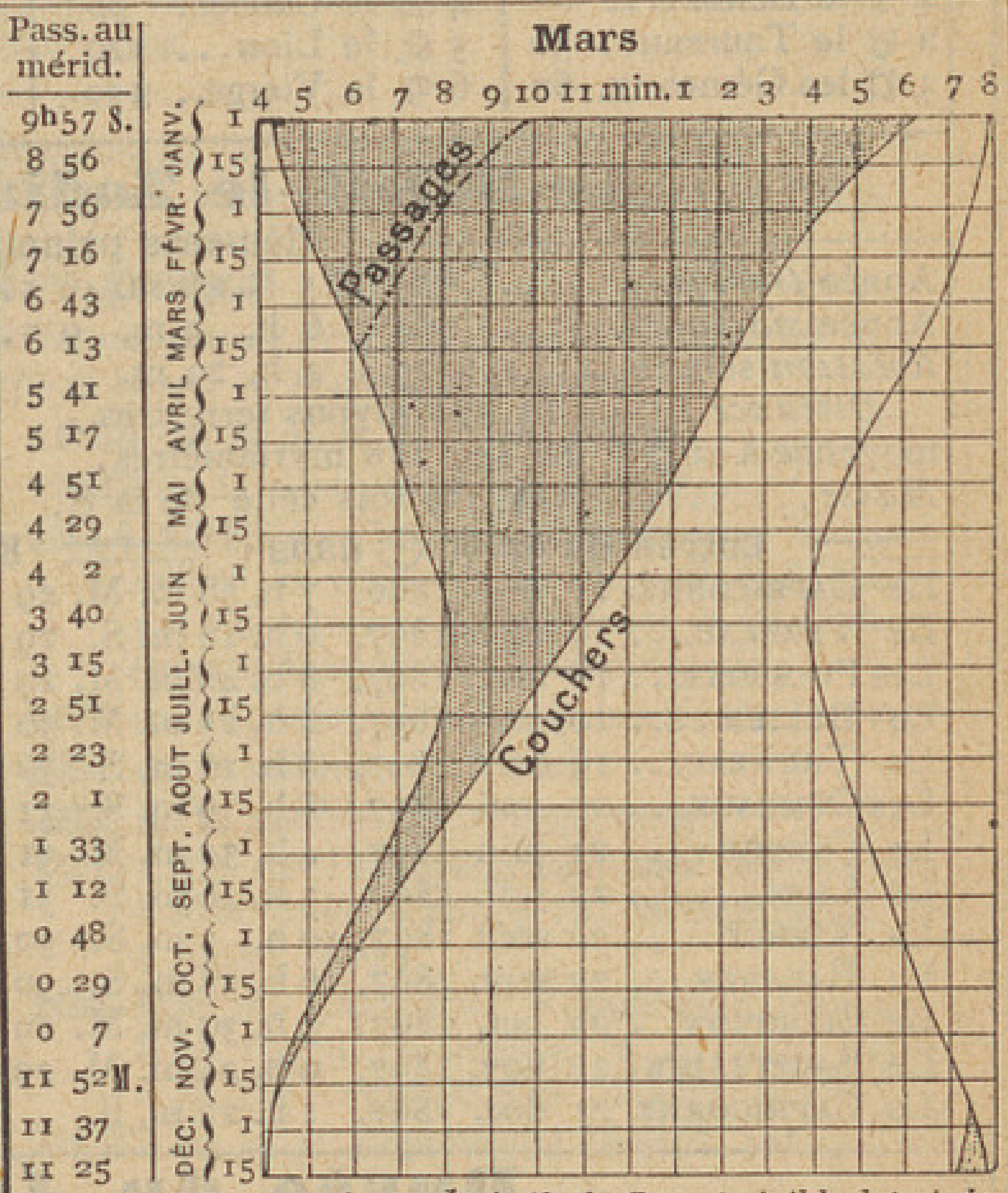
NOTA : Il n'y a pas d'éclipse de lune en 1897.

Visibilité des Planètes en 1897.

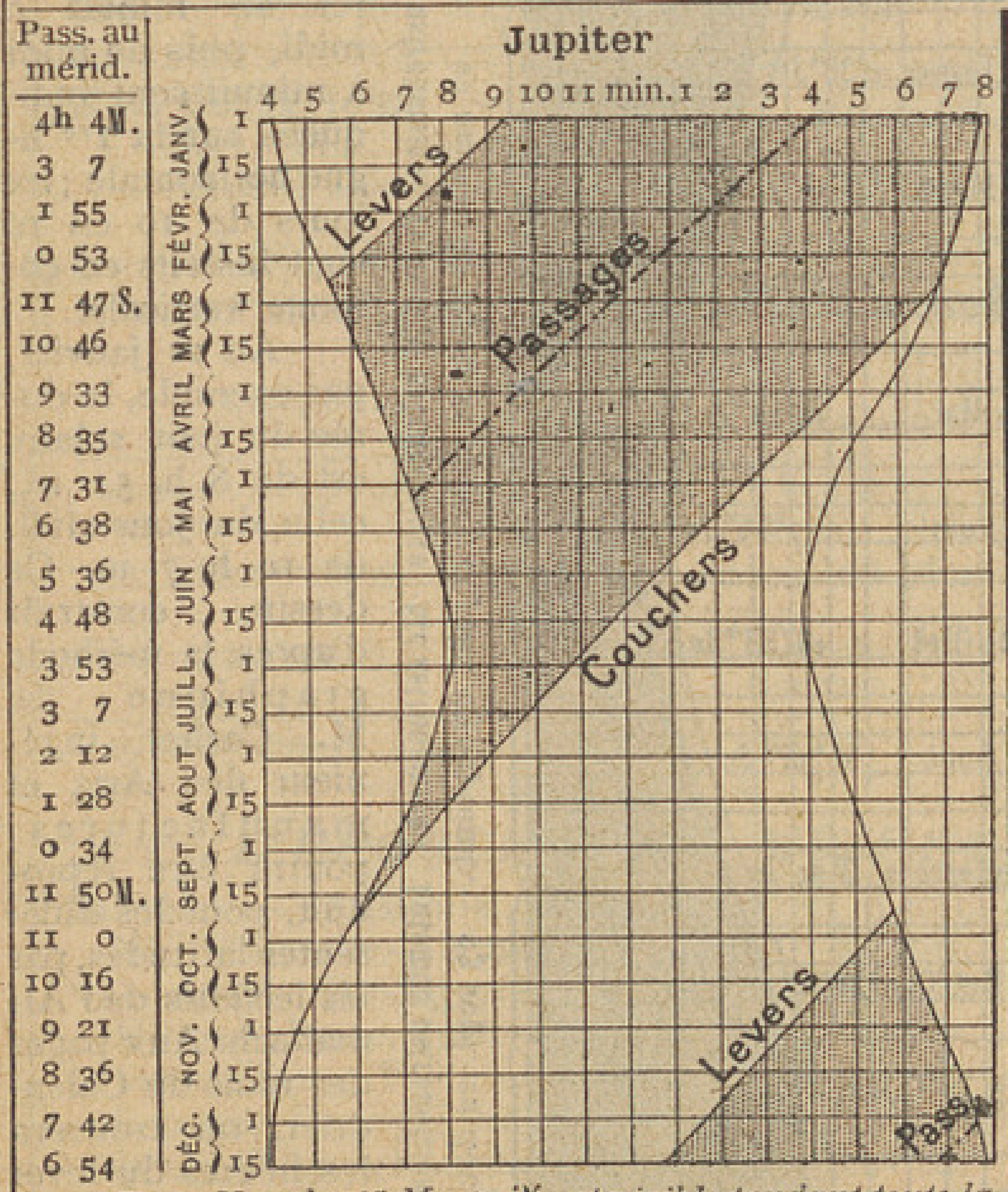
Les deux courbes extérieures représentent, celle de gauche, les heures des couchers du ☉, celle de droite les heures des levers du ☉. L'espace compris entre ces courbes figure la durée de la nuit. — Les parties ombrées, limitées par les courbes des lev. et des couch. de ♀, indiquent le temps pendant lequel la planète est visible pendant la nuit.



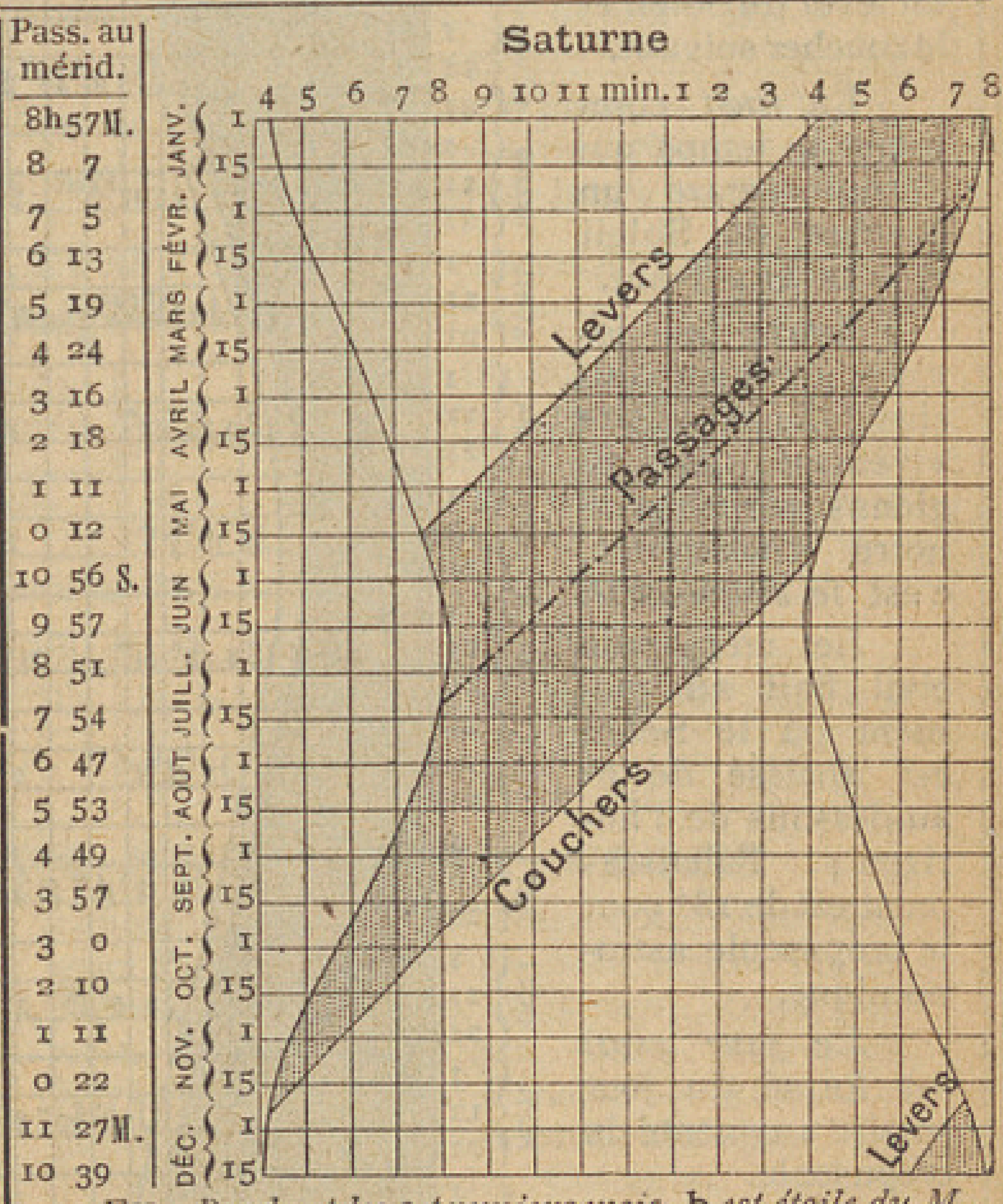
EX. : *Le 15 Févr., ♀ est étoile du S., visible depuis le coucher du ☉ jusqu'à 9 h. 40 environ, heure de son coucher. — Le 1er Août, ♀ est étoile du M., visible depuis 1 h. 10 environ, heure de son lever, jusqu'au lever du ☉.*



EX. : *Le 1er Févr., ♂, étoile du S., est visible depuis le coucher du ☉, passe au mérid. à 7 h. 56 du S. et disparaît vers 4 h. 10 du M., heure de son coucher. — Pendant le mois de Déc., ♂ n'est visible que peu de temps av. le lever du ☉.*



EX. : *Vers le 1er Mars, ♃ est visible pendant toute la nuit ; le 15 Avril, ♃ est visible depuis le coucher du ☉, passe au méridien à 8 h. 34 du S. et reste visible jusque vers 3 h. 35 du M., heure de son coucher.*



EX. : *Pendant les 3 premiers mois, ♄ est étoile du M., visible à la fin de la nuit. — Vers le 15 Mai, visible toute la nuit, ♄ se couche avant le lever du ☉ ; au mois d'Août n'est plus visible que pendant la 1re partie de la nuit.*

Fig. 6 à 9.

PROVERBE **: D'un petit homme souvent grande ombre.**

L'ANNÉE RELIGIEUSE POUR 1897

L'Année Catholique Romaine.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE SERVANT AU CALCUL DE L'ÉPOQUE DE LA FÊTE DE PAQUES

Les fêtes de l'Eglise Catholique Romaine sont les unes *immobiles* ou fixes, c'est-à-dire arrivant toujours aux mêmes dates; les autres *mobiles* et dépendant de la fête de Pâques.

Nombre d'or	17
Epacte	26
Cycle solaire	2
Indiction	10
Lettre dominicale	C

Dans le tableau suivant, les fêtes dont les noms sont en *italique* sont des fêtes mobiles.

Les Fêtes fixes et les Fêtes mobiles.

JANVIER	AVRIL	JUILLET	OCTOBRE
1. Circoncision.	4. *Passion.*	2. *Sacré-Cœur de Jésus.*	3. *Saint Rosaire.*
6. Epiphan. (les Rois).	9. Les 7 *Douleurs* de la S. V.	2. Visitation.	10. *Maternité de la S. V.*
13. Baptême de J.-C.	11. *Rameaux.*	7. *Précieux sang.*	17. *Pureté de la S. V.*
17. *St Nom de Jésus.*	16. *Vendredi Saint.*	16. N.-D. du Carmel.	24. *Patronage de la V.*
FÉVRIER	18. *Pâques.*		
2. Purification.	25. *Quasimodo.*		
14. *Septuagésime.*	**MAI**	**AOUT**	**NOVEMBRE**
16. Fête de la *Prière de N. S.*	3. Inv. de la S. Croix.	6. Transfiguration.	1. Toussaint.
21. *Sexagésime.*	24. 25, 26. *Rogations.*	15. Assomption.	2. Fête des Trépassés.
23. *Comm. de la Pass.*	27. *Ascension.*	22. *Saint Joachim.*	7. *Saintes Reliques.*
28. *Quinquagésime.*	29. *S.-Cœur de la V. M.*	25. Saint Louis.	21. Présentation.
MARS	**JUIN**	29. Décollat. de S. J.-B.	28. 1er *Dim. de l'Avent.*
3. *Cendres.*	6. *Pentecôte.*	**SEPTEMBRE**	**DÉCEMBRE**
7. *Quadragésime.*	9, 11, 12. **Quatre-Temps.**	8. Nativité de la Vierge.	8. Immacul. Concept.
10, 12, 13. **Quatre-Temps.**	13. *Trinité.*	14. Exaltation de la Ste Croix.	15, 17, 18. **Quat.-Temps.**
14. *Reminiscere.*	17. *Fête-Dieu.*	15, 17, 18. **Quat.-Temps.**	25. Noël.
21. *Oculi.*	20. Fête du St.-Sacrem.		
25. Annonciation.	24. La Saint-Jean d'Été.		
28. *Lætare.*	29. St. Pierre, St. Paul.		

Pâques.

Fêtes avant			Fêtes après
9e Dim. ou 63e j. 7e sem.	*Septuagésime*	*Quasimodo*	1er Dimanche.
8e Dim. ou 56e j. 6e sem.	*Sexagésime*	*Ascension*	Jeudi 40e jour
7e Dim. ou 49e j. 5e sem.	*Quinquagésime*	*Pentecôte*	7e Dimanche.
Mercredi	Ap. Quinquag. (**Cendres**)	*Trinité*	8e Dimanche.
2e Dimanche	*Passion*	**Fête-Dieu.** Ap. Trinité.	Jeudi.
1er Dimanche	*Rameaux*		

Vigiles, Jeûnes.

17 Avril (Pâques, 18 avril).	5 juin (Pentecôte, 6 juin).	31 Oct. (Toussaint, 1er nov.).
26 Mai (Ascension, 27 mai).	14 Août (Assomption, 15 août).	24 Déc. (Noël, 25 déc.).

Les grandes Fêtes des principaux pèlerinages de France

Ste Geneviève (Paris) 3 janv.	N.-D. des Ardents (Arras) 17 juin.	N.-D. de Fourvière (Lyon) 15 août et 8 sept.
Ste Tunique (Argenteuil) 5 mai.	N.-D. de la Salette (Cap) 2 juil.	N.-D. de la Garde (Mars) 15 août.
N.-D. de Grâce (Honfleur) dim. et lundi de la Pentecôte.	N.-D. des Anges (Bardy) 2 août.	N.-D. de Lourdes (Lourdes) 18 avril et 8 sept.
Sacré-Cœur (Paris) 5 juin.	Tombeau du curé d'Ars (Ars) 4 août.	

L'Année Protestante.

1er Janv.. Nouvel An.	4 Avril. Passion.	18 Avril. Pâques.	7 Nov.. Fête de la Réformation.
6 — Épiphanie.	11 — Rameaux.	27 Mai.. Ascension.	25 Déc.. Noël.
3 Mars.. Cendres.	16 — Vend. Saint.	6 Juin.. Pentecôte.	

L'Année Orthodoxe Russe et Grecque.

25/6 *Déc.. / Janv..*	Nativité (Noël).	23/5 *Avril.. / Mai..*	S. Georg. Ste Alexand.	29/10 *Août.. / Sept..*	Décol. de S. J.-B.
1/13 *Janv..*	Jour de l'an.	1/13 *Mai...*	Trinité.	8/20 *Sept...*	Nativ. de la Vierge.
6/18 *Janv..*	Théophanie (Épiph.).	2/14 *Mai...*	Saint-Esprit.	14/26 *Sept...*	Exaltat. de la Croix.
2/14 *Févr..*	P. de la Ste Vierge.	9/21 *Mai...*	Translat. des Cendres de St Nicolas.	26/8 *Sept.. / Oct...*	Mort de St Jean.
24/8 *Févr.. / Mars.*	1er Jour de Carême.	12/24 *Mai..*	Couronnet du Tsar.	1/13 *Oct...*	Patron. de Théotokos.
9/21 *Mars..*	Les 40 Martyrs.	22/3 *Mai... / Juin..*	Ascension.	22/3 *Oct... / Nov..*	Saintes Images.
25/6 *Mars.. / Avril.*	Annonciation.	29/11 *Juin.. / Juillet*	SS. Pierre et Paul.	21/3 *Nov.. / Déc...*	Présent. de Théotokos.
6/18 *Avril.*	Rameaux.	1/13 *Août..*	1er j. de jeûne de Théo.	24/6 *Nov.. / Déc...*	Ste Catherine.
11/23 *Avril..*	Grand Vendredi.	6/18 *Août..*	Transfiguration.	6/18 *Déc...*	Saint Nicolas.
13/25 *Avril..*	Pâques.	15/27 *Août..*	Rep. de Théo. (Asso.).		

PROVERBE : **Deux fêtes valent mieux qu'un jeûne.**

1897. — L'Année Musulmane (1)

Dates turques. 1315	Fêtes et signification	Dates grégor. 1897	
Redjeb (resp), jeûnes et trêves. (30 j.)	27 Miradj-Guédjessi (Fuite de Mahomet).............		
	27 Ascension de Mahomet au ciel, sur le cheval Borak.	1	Janvier.
Chaban (pousse des arbres). (29 jours.)	1	5	Janvier.
	13-14 Jours heureux.......	17-18	Janvier.
	15 Bérat-Guédjessi (Examen de conscience).(Alcoran est en totalité descendu du ciel).	19	Janvier.
	16 Naissance du Sultan.....	20	Janvier.
Ramazan (chalr ard.), jeûne le jour (30 jours).	1	3	Février.
	13-14 Jours heureux........	15-16	Février.
	15 Hirkaï-Chérif. Visite au tombeau du Prophète........	17	Février.
	27 Anniversaire de la venue du Coran, Kadir-Guédjessi...	1	Mars.
Chewal (29 jours).	1 Baïram. Fin du Ramazan...	5	Mars.
	2 Fin du jeûne; prières extraordinaires dans les mosquées.	6	Mars.
	3 Fin de la fête Baïram......	7	Mars.
	13-14-15 Jours heureux..	17-18-19	Mars.
	17 Anniversaire de la victoire du Mont Ohud..........	21	Mars.
	21 Scission de la lune........	25	Mars.
Zilcadé (rep.) (30 j.)	1	3	Avr.
	13-14-15 Jours heureux...	15-16-17	Avr.
Zilhidjé (pèlerinag.) (30 jours).	1	3	Mai.
	10 Courban Baïram. Sacrifice des moutons............	12	Mai.
	13-14-15 Jours heureux..	15-16-17	Mai.
	18 Fête de l'Étang..........	20	Mai.
	23 Fête de la paix...........	25	Mai.

Dates turques. 1314	Fêtes et signification.	Dates grégor. 1897	
Mouharem (sacré). Trêves (30 j.).	1 Jour de l'an (Aïd-el-Riach.).	2	Juin.
	10 Ashura (jeûne rigoureux)...	11	Juin.
	13-14-15 Jours heureux..	14-15-16	Juin.
Séfer (29 jours).	1	2	Juillet.
	13-14-15 Jours heureux..	14-15-16	Juillet.
	28 Avènement du Sultan.....	29	Juillet.
Rébi-ul-Ewel (1er printemps) (30 jours.)	1 Rébi Ier................	31	Juillet.
	12 Mevloud. N. de Mahomet..	11	Août.
	13-14-15 Jours heureux..	12-13-14	Août.
	23 Mort de Mahomet..........	22	Août.
Rébi-ul-Aïrhk (2e pr. 29 j.).	1 Rébi 2e................	30	Août.
	13-14-15 Jours heureux..	11-12-13	Sept.
Djémazi-ul-Ewel (1res gelées). (30 j.).	1 Djémazi Ier.............	28	Sept.
	9 Naissance d'Ali...........	6	Octobre.
	13-14 Jours heureux........	10-11	Octobre.
	15 Mort d'Ali..............	12	Octobre.
	20 Prise de Constantinople....	17	Octobre.
Djémazi-ul-Akhir (2e gel. 29 j.)	1 Djémazi II.............	28	Octobre.
	13-14-15 Jours heureux...	9-10-11	Nov.
Redjeb (respect). (30 jours.)	1	26	Nov.
	13-14 Jours heureux.........	8-9	Décembre.
	15 Conception du Prophète (nuit du mystère)..............	10	Décembre.
	27 Miradj-Guédjessi (Fuite de Mahomet.................	22	Décembre.
	27 Ascension de Mahomet au ciel, sur le cheval Borak......	22	Décembre.

Pour répondre aux désirs de nos lecteurs, nous donnons à la suite du Calendrier ci-dessus, rédigé suivant l'usage de Constantinople, le Calendrier que voici, employé en Tunisie :

Dates tunis.	Dates grégor.
An. 1314.	An. 1897
1er Chaban..........	4 Janv.
1er Ramazan.........	2 Févr.
1er Chewal..........	4 Mars.
1er Zilcadé.........	2 Avril.
1er Zilhidjé........	2 Mai.

Dates tunis.	Dates grégor.
An. 1315	An. 1897
1er Mouharem.......	1er Juin.
1er Séfer..........	1er Juill.
1er Rébi 1er........	30 Juill.
1er Rébi 2e........	29 Août.

Dates tunis.	Dates grégor.
An. 1315	An. 1897
1er Djémazi 1er......	27 Sept.
1er Djémazi 2e......	27 Oct.
1er Redjeb..........	26 Nov.
1er Chaban..........	25 Déc.

L'Année Israélite.

Dates israél.	Dates grégor.
An. 5657.	An. 1897.
27 Tébeth. 30 jours.	1er Janv.
1 Schebat. 30 jours.	4 —
1 Adar. 29 jours...	3 Fév.
14 Petit Pourim....	16 —
1 Véadar. 29 jours..	5 Mars.
13 Taanit Esther. — Jeûne d'Esther..	17 —
14 Pourim (Fête des Sorts)..........	18 —
15 Suzan Pourim....	19 —
1 Nissan. 30 jours..	3 Avril.
13 Rech. du levain.	15 —
14 Veille de Pâque..	16 —
15 Peçah. —Pâque *.	17 —
16 — 2e jour. — Fête des Azymes *..	18 —
21 — 7e jour......	23 —
22 — 8e jour. Pâque close.......	24 —
1 Iyar 29 jours.....	3 Mai.

Dates israél.	Dates grégor.
An. 5657.	An. 1897.
18 Iyar. 33e j. de l'Omer.	20 Mai.
1 Siwan. 30 jours...	1er Juin.
5 Veille de Schab.	5 —
6 Schabouoth. — Pentecôte *........	6 —
7 — 2e jour *....	7 —
1 Tamouz. 29 jours.	1er Juil.
18 Taanit. — Jeûne. — Prise de Jérusalem..........	18 —
1 Ab. 30 jours.....	30 —
10 Jeûne. — Destruction du Temple.	8 Août.
1 Eloul. 29 jours...	29 —
29 Veille de Rosch-Haschana......	26 Sept.
An. 5658.	
1 Tischri. 30 jours. Rosch-Haschana*. — Nouvel an....	27 —

Dates israél.	Dates grégor.
An. 5658.	An. 1897.
2 Tischri. 2e jour *.	28 Sept.
3 J. de Guedaliah..	29 —
9 Veille de Kippour.	5 Oct.
10. Yom Kip. — Jeûne du Gr.-Pardon*.	6 —
14 Veille de Souccoth	10 —
15 Souccoth. — F. des Cabanes ou des Tabernacles *...	11 —
16 — 2e jour *...	12 —
21 Hoschana Rabba*	17 —
22 Schemini Atzereth — F. de Clôture*.	18 —
23 Sim'hat Torah. — F. de la Loi *..	19 —
1 Heschvan. 30 jours.	27 —
1 Kislew. 30 jours..	26 Nov.
25 Hanoucah. — Dédic. du Temple..	20 Déc.
1 Tébeth. 29 jours.	26 —

Les fêtes marquées d'une étoile (*) sont de rigoureuse observance.

(1) Pour l'année financière qui commence le 1er mars, calendrier julien, voir l'Année Russe.

PROVERBE : Il est facile de deviner les fêtes quand elles sont passées.

L'ANNÉE CIVILE POUR 1897

*Chaque pays a ses fêtes civiles légales propres: En Belgique, ce sont les jours où les officiers ministériels ne peuvent instrumenter. La Bourse est fermée et tout travail cesse officiellement. En Angleterre, la Banque est fermée aux jours marqués *. En Amérique, il n'y a pas de fêtes civiles légales nationales. Dans la plupart des États, le travail est interrompu aux jours indiqués ci-dessous.*

Les Fêtes légales en France et à l'Étranger.

FRANCE	ANGLETERRE	BELGIQUE	SUISSE	AMÉRIQUE
Dimanches.	Dimanches.	Dimanches.	Dimanches.	Dim. et Fêtes relig.
1er JANV. Jour de l'an.	1er JANV. *Jour de l'an.	1er JANV. Jour de l'an.	1er JANV. Jour de l'an.	1er JANV. Jour de l'an.
19 AVRIL. L. de Pâques.	16 AVRIL. *Vend. Saint.	19 AVRIL. L. de Pâques.	16 AVRIL. Vendredi Saint.	22 FÉVRIER. Naissance de G. Washington (1732).
	19 » *L. de Pâques.			
27 MAI. Ascension.	3 MAI. * 1er L. de Mai.	27 MAI. Ascension.	19 AVRIL. Lundi de Pâques.	
7 JUIN. Lundi de Pentecôte.	24 » Nais. de la Reine.			30 MAI. Decorat. Day.
	27 » Ascension.			
14 JUILL. Fête nationale.	7 JUIN. *L. Pentecôte.	7 JUIN. L. Pentecôte.	7 JUIN. Lundi de la Pentecôte.	4 JUILLET. Déclaration de l'Indépendance (1776).
15 AOUT. Assomption.	28 JUIN. Couronnement.	21 JUILL. Fête nationle.		
1er NOVEMB. Toussaint.	2 AOUT. *1er L. d'Août.	15 AOUT. Assomption.		
25 DÉCEMBRE. Noël.	1er NOVEMB. Toussaint.	1er NOVEMB. Toussaint.		7 SEPTEMB. Labor Day.
Fêtes civiles.	9 NOVEMB. Naissance du Pr. de Galles (1841)	15 NOV. Fête du Roi ; n'est pas considérée comme fête *légale*.	19 SEPT. 3e Dim. de septembre *jeûne fédéral*.	NOV. Élections génér.
2 MARS. *Mardi Gras.*	25 DÉCEMBRE. * Noël.			26 NOV. Jour d'actions de grâces (dernier jeudi de novembre).
25 MARS. *Mi-Carême.*	26 DÉCEMBRE *Lendemain de Noël	25 DÉCEMBRE. Noël.	25 DÉCEMBRE. Noël.	

Les Dates à Retenir en 1897.

ANNÉE JUDICIAIRE

			DURÉE
Vacances de Pâques........	15 avril..............	25 avril.	10 jours.
Vacances de la Pentecôte....	31 mai................	7 juin.	8 —
Grandes Vacances..........	15 août...............	15 octobre.	62 —

ANNÉE MILITAIRE

1er Nov. Commencement de l'année militaire.
31 Déc. Clôture des engagements.
1er et 2e dim. de Janv. Publication des tableaux de recensement.
2e et 3e dim. si le 1er janv. tombe un dimanche.

1er Mars....... 1re période des engagements.
1er Oct......... 2e — —
— .... Passage dans la réserve.
31 Oct......... Fin de l'année militaire.

ANNÉE SCOLAIRE

Les Examens.	PARIS	DÉPARTEMENTS.	ALGÉRIE
Brevet supér. garçons.......	15 juillet, 11 nov.	16 juillet, 18 oct.	28 juin, 25 oct.
» » filles.........	21 juin, 18 oct.	28 juin, 12 oct.	12 juin, 12 oct.
» élém. garçons.......	2 juillet, 3 nov.	5 juillet, 4 oct.	21 juin, 4 oct.
» » filles.........	25 mai, 4 oct.	22 juin, 30 sept.	7 juin, 30 sept.

Les Vacances scolaires.	SORTIE.	RENTRÉE.	DURÉE.
Nouvel an................	29 déc. 1896.	2 janv. 1897.	6 jours.
Mardi gras................	28 février 1897.	3 mars 1 h. (cl. le jeudi).	3 »
Pâques...................	14 av. (à part. de midi).	25 avril (le soir).	17 »
Pentecôte,................	5 juin.	8 juin.	3 »
Grandes Vacances..........	Du 1er au 8 août.	1er lundi d'octobre.	62 »
Facultés..................	1er juillet.	4 novembre.	127 »

(Total des vacances, Nouvel an à Grandes Vacances : 91 jours.)

CHASSE

Ouverture : 29 août ou 5 septembre (c'est-à-dire dernier dim. d'août ou 1er dim. de sept.; ce n'est que tout exceptionnellement qu'elle a lieu le 2e dim. de sept.). — *Fermet.* 31 janv. 1898.

Chasse à la sauvagine, *fermeture* : du 31 mars au 15 mai.

PÊCHE

Fermeture : Du 15 avril au 16 juin inclus. (Dans le département de la Seine, on ajourne quelquefois la fermeture de 3 ou 4 jours.)

Pêche de la truite et l'ombre-chevalier *fermée* du 20 oct. au 31 janv. ; le saumon, du 30 sept. au 10 janv. 1898 et celle du lavaret du 15 nov. au 31 déc.

GRANDS ANNIVERSAIRES DE L'ANNÉE

14 Janvier. Centenaire de la bataille de Rivoli (14 janvier 1797).

17 Juillet. 2e Centenaire du 1er jour de l'éclairement des villes de France par des lanternes, auxquelles devaient succéder les réverbères, puis le gaz et enfin l'électricité (17 juill. 1697).

18 Sept. 2e Centen. de l'annexion de Strasbourg à la France par Louis XIV (18 sept. 1697).

19 Sept. Centenaire de la mort de Hoche à Wetzlar (19 septembre 1797).

25 Déc. Célébr., à la côte de Natal, du 400e anniv. de la découv. de la Natalie par Vasco de Gama.

CHANGEMENTS DES HORAIRES

Compagnies.	SERVICE D'ÉTÉ.	SERVICE D'HIVER.	BAINS DE MER et Voyages circulaires.
Transatlantique............	1er avril.	1er novembre.	
Paris-Lyon-Méditerranée....	1er juin.	3 novembre.	1er juin au 15 sept.
Nord et Est...............	1re quinzaine de juin.	1re quinzaine de nov.	1er mai au 15 oct.
Ouest, État, Orléans........	1re semaine de juillet.	1re semaine d'octobre.	1er mai au 31 oct.

PROVERBE : Contre Dieu nul ne peut.

CONCORDANCE DES CALENDRIERS EN 1897

Le tableau suivant est extrait de la Connaissance des temps pour 1897. A l'aide de la concordance des calendriers pour le 1er jour du mois, on déduira sans difficulté la concordance pour un jour quelconque.

Ex. : *Cherchons la Pâque israélite, qui tombe le 15 nissan. Le 1er nissan = 3 avril (C. Gr.) = 22 mars (C. J.) = 14 germinal (C. R.) = 1er zilcadé (C. M.). Le 15 nissan, 14 jours plus tard, correspond au 3 + 14 = 17 avril (C. G.), ou au 22 + 14 = 5 avril (C. J.), ou au 14 + 14 = 28 germinal (C. R.), ou enfin au 1 + 14 = 15 zilcadé (C. M.).*

Autre ex. : *Le Dimanche de Pâques, 18 avril (C. Gr.), correspond au 20 + 17 = 6 avril (C. J.), au 12 + 17 = 29 germinal (C. R.), au 28 + 17 = 16 nissan (C. I.), et enfin au 28 + 17 = 16 zilcadé (C. M.).*

CALENDRIER GRÉGORIEN (usité en France et dans presque toute l'Europe).	CALENDRIER JULIEN (usité en Russie, en Grèce, etc.).	CALENDRIER RÉPUBLICAIN (n'est plus usité depuis 1806).	CALENDRIER ISRAÉLITE (suivi par les Juifs).	CALENDRIER MUSULMAN (usité en Algérie, en Turquie, etc.).
An 1897.	An 1896.	An 105.	An 5657.	An 1314.
V. 1er Janvier.	20 Décembre.	12 Nivôse.	27 Tébeth.	27 Rédjeb.
L. 4 —	23 —	15 —	1er Schebat.	30 —
M. 5 —	24 —	16 —	2 —	1er Chaban.
Me. 13 —	1er Janvier 1897.	24 —	10 —	9 —
Me. 20 —	8 —	1er Pluviôse.	17 —	16 —
L. 1er Février.	20 —	13 —	29 —	28 —
Me. 3 —	22 —	15 —	1er Adar.	1er Ramazan.
S. 13 —	1er Février.	25 —	11 —	11 —
V. 19 —	7 —	1er Ventôse.	17 —	17 —
L. 1er Mars.	17 —	11 —	27 —	27 —
V. 5 —	21 —	15 —	1er Véadar.	1er Chewal.
S. 13 —	1er Mars.	23 —	9 —	9 —
D. 21 —	9 —	1er Germinal.	17 —	17 —
J. 1er Avril.	20 —	12 —	28 —	28 —
S. 3 —	22 —	14 —	1er Nissan.	1er Zilcadé.
M. 13 —	1er Avril.	24 —	11 —	11 —
M. 20 —	8 —	1er Floréal.	18 —	18 —
S. 1er Mai.	19 —	12 —	29 —	29 —
L. 3 —	21 —	14 —	1er Iyar.	1er Zilhidjé.
J. 13 —	1er Mai.	24 —	11 —	11 —
J. 20 —	8 —	1er Prairial.	18 —	18 —
M. 1er Juin.	20 —	13 —	1er Siwan.	30 —
Me. 2 —	21 —	14 —	2 —	1er **Mouharem** 1315
D. 13 —	1er Juin.	25 —	13 —	12 —
S. 19 —	7 —	1er Messidor.	19 —	18 —
J. 1er Juillet.	19 —	13 —	1er Tamouz.	30 —
V. 2 —	20 —	14 —	2 —	1er Séfer.
M. 13 —	1er Juillet.	25 —	13 —	12 —
L. 19 —	7 —	1er Thermidor.	19 —	18 —
V. 30 —	18 —	12 —	1er Ab.	29 —
S. 31 —	19 —	13 —	2 —	1er Rebi Ier.
D. 1er Août.	20 —	14 —	3 —	2 —
V. 13 —	1er Août.	26 —	15 —	14 —
Me. 18 —	6 —	1er Fructidor.	20 —	19 —
D. 29 —	17 —	12 —	1er Eloul.	30 —
L. 30 —	18 —	13 —	2 —	1er Rebi IIe.
Me. 1er Septemb.	20 —	15 —	4 —	3 —
L. 13 —	1er Septembre.	27 —	16 —	15 —
V. 17 —	5 —	1er jour complém.	20 —	19 —
Me. 22 —	10 —	1er Vendémiaire 106	25 —	24 —
L. 27 —	15 —	6 —	1er Tischri 5658	29 —
M. 28 —	16 —	7 —	2 —	1er Djémazi Ier.
V. 1er Octobre.	19 —	10 —	5 —	4 —
Me. 13 —	1er Octobre.	22 —	17 —	16 —
V. 22 —	10 —	1er Brumaire.	26 —	25 —
Me. 27 —	15 —	6 —	1er Heschvan.	30 —
J. 28 —	16 —	7 —	2 —	1er Djémazi IIe.
L. 1er Novemb.	20 —	11 —	6 —	5 —
S. 13 —	1er Novembre.	23 —	18 —	17 —
D. 21 —	9 —	1er Frimaire.	26 —	25 —
V. 26 —	14 —	6 —	1er Kislew.	1er Rédjeb.
Me. 1er Décemb.	19 —	11 —	6 —	6 —
L. 13 —	1er Décembre.	23 —	18 —	18 —
M. 21 —	9 —	1er Nivôse.	26 —	26 —
D. 26 —	14 —	6 —	1er Tébeth.	1er Chaban.

PROVERBE : Le sabbat invite à l'ébat.

Calendrier Grégorien pour 1897 et 1898.

On a souvent besoin de savoir quel jour correspond à une date donnée de l'année qui vient, et réciproquement, d'où l'utilité du tableau suivant :

1897

Mois	Dimanche. ☉	Lundi. ☽	Mardi. ♂	Mercredi. ☿	Jeudi. ♃	Vendredi. ♀	Samedi. ♄
JANVIER						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						
FÉVR.		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28						
MARS		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			
AVRIL					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	
MAI							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					
JUIN			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			

Mois	Dimanche. ☉	Lundi. ☽	Mardi. ♂	Mercredi. ☿	Jeudi. ♃	Vendredi. ♀	Samedi. ♄
JUILLET					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
AOUT	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				
SEPT.				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30		
OCTOB.						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						
NOV.		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30				
DÉC.				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

1898

Mois	Dimanche. ☉	Lundi. ☽	Mardi. ♂	Mercredi. ☿	Jeudi. ♃	Vendredi. ♀	Samedi. ♄
JANVIER							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					
FÉVR.			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28					
MARS			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		
AVRIL						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
MAI	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				
JUIN				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30		

Mois	Dimanche. ☉	Lundi. ☽	Mardi. ♂	Mercredi. ☿	Jeudi. ♃	Vendredi. ♀	Samedi. ♄
JUILLET						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						
AOUT		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			
SEPT.					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	
OCTOB.							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					
NOV.			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			
DÉC.					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

Concordance des Calendriers Républicain et Grégorien.

Il est souvent indispensable de connaître, dans les actes de famille datant de la 1re République, la correspondance entre les dates du Calendrier Républicain et celles du Calendrier Grégorien. Le tableau ci-dessous, extrait de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*, permet d'obtenir cette correspondance à l'aide d'un calcul fort simple. — A quelle date correspond le 18 brumaire de l'an VIII ?

R. — *Le 1er brumaire de l'an VIII correspondant au 23 octobre 1799, le 18 brumaire correspondra au 23 + 17 = 40 octobre = 9 novembre 1799.*

Ère républicaine..		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
Ère grégorienne...		1792	1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806
1er vend....	Sept.	22	22	22	23	22	22	22	23	23	23	23	24	23	23	23
1er brum...	Oct.	22	22	22	23	22	22	22	23	23	23	23	24	23	23	23
1er frim....	Nov.	21	21	21	22	21	21	21	22	22	22	22	23	22	22	22
1er nivôse..	Déc.	21	21	21	22	21	21	21	22	22	22	22	23	22	22	22
Ère grégorienne...		1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806	1807
1er pluv....	Janv.	20	20	20	21	20	20	20	21	21	21	21	22	21	21	21
1er ventôse.	Févr.	19	19	19	20	19	19	19	20	20	20	20	21	20	20	20
1er germ....	Mars.	21	21	21	21	21	21	21	22	22	22	22	22	22	22	22
1er floréal ..	Avril.	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	21	21
1er prairial..	Mai.	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	21	21
1er messid..	Juin.	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20	20
1er therm...	Juill.	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20	20
1er fructid..	Août.	18	18	18	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	19	19

PROVERBE **: Il y a temps pour tout.**

Calendrier Romain ou Julien.

LE CALENDRIER de Jules César est encore en usage dans l'Eglise catholique romaine. Les Romains partageaient les mois en 3 parties de durées inégales, à l'aide des fêtes des Calendes (*Calendæ*, d'où le mot de calendrier), des Ides (*Idus*), des Nones (*Nonæ*). Le 1er jour du mois se nommait calendes (*j'appelle*), parce qu'en ces jours on *appelait* le peuple aux assemblées.

Les noms des jours du mois se déduisaient de leur rang en rétrogradant; ainsi le 27 mars était le 6e jour avant les calendes d'avril. Le jour des Ides était vers le milieu du mois (13 ou 15), celui des Nones le 9e avant les Ides.

L'ordre des mois était le suivant : Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Février.

JOURS	MARS, MAI, JUILLET OCTOBRE (31 jours)		JANVIER, AOUT DÉCEMBRE (31 jours)		AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE NOVEMBRE (30 jours)		FÉVRIER (28 ou 29 jours)	
1	Calendes.		Calendes.		Calendes.		Calendes.	
2	VI		IV	Avant	IV	Avant	IV	Avant
3	V	Avant	III	les Nones.	III	les Nones.	III	les Nones.
4	IV	les Nones.	Veille des Nones.		Veille des Nones.		Veille des Nones.	
5	III		Nones.		Nones.		Nones.	
6	Veille des Nones.		VIII		VIII		VIII	
7	Nones.		VII		VII		VII	
8	VIII		VI	Avant	VI	Avant	VI	Avant
9	VII		V	les Ides.	V	les Ides.	V	les Ides.
10	VI	Avant	IV		IV		IV	
11	V	les Ides.	III		III		III	
12	IV		Veille des Ides.		Veille des Ides.		Veille des Ides.	
13	III		Ides.		Ides.		Ides.	
14	Veille des Ides.		XIX		XVIII		XVI	
15	Ides.		XVIII		XVII		XV	Avant les
16	XVII	Avant	XVII	Avant	XVI	Avant	XIV	Calendes
à	à	les	à	les	à	les	à	de mars.
27	VI	Calendes.	VI	Calendes.	V	Calendes.	III	
28	V	(Ou 1er jour	V		IV		Veille des Calendes.	
29	IV	du mois	IV		III		(Dans les années bissextiles, le 6e jour est compté deux fois.)	
30	III	suivant.)	III		Veille des Calendes.			
31	Veille des Calendes.		Veille des Calendes.					

Calendrier du Chasseur. (*Voir page 158.*)

NOTRE *Calendrier du chasseur* a été dressé d'après les documents que M. Fauré Le Page a bien voulu nous communiquer.

Les préfets, dans chaque département, ont le droit d'avancer ou de reculer l'ouverture et la fermeture de la chasse. Leurs arrêtés sont publiés 10 jours à l'avance.

Pour donner à ces arrêtés un caractère d'unité, une circulaire du 4 juillet 1863, du Ministre de l'Intérieur, a classé les départements en 3 zones : *nord*, *centre* et *midi*, suivant les analogies de culture et de climat, décidant que la chasse serait ouverte à *une date unique* pour tous les départements de la *même zone*. L'ouverture et la fermeture de la chasse doivent être considérées comme des mesures de police prises dans l'intérêt général.



Fig. 10. — TABLEAU GRAPHIQUE DES MOIS D'OUVERTURE.
(*Les carrés noirs indiquent la fermeture.*)

La chasse à courre ouvre en même temps que les autres, mais ferme fin avril.

Plusieurs sociétés de chasseurs demandant *une seule fermeture pour toutes les chasses* voudraient que la chasse s'ouvrît au 1er sept. et se fermât au 1er fév. pour tous les gibiers, sédentaires ou de passage, car où est le bon chasseur qui voudrait frapper le gibier à l'époque où il va se multiplier.

PROVERBE : **Temps vient, temps passe : fol est qui se compasse.**

COMMENT LIRE NOS CARTES CÉLESTES

Les cartes célestes que nous donnons pour chaque mois (voir p. 34 et suiv.), sont une reproduction *en croquis* du ciel, tel qu'on le voit le 1er de chaque mois. Elles donnent les étoiles de 1re, 2e, 3e et quelques-unes de 4e grandeur que l'on aperçoit en France, en Belgique et en Suisse.

Jusqu'ici le moyen le plus souvent employé pour figurer le ciel consiste à dresser des cartes qu'on est obligé de consulter en les plaçant au-dessus de sa tête comme on regarde un plafond. Nous avons voulu écarter cet inconvénient, et dans nos croquis l'image pittoresque se rapproche de la réalité apparente et donne l'aspect du ciel. Ces avantages compensent l'écart d'exactitude mathématique. Nos croquis sont des guides qui indiquent la place des plus belles étoiles.

Nous supposons la calotte céleste coupée en deux et figurant en creux la voûte sur laquelle apparaissent les étoiles de tout une moitié d'hémisphère. Par suite, il faut se tourner vers le Nord pour observer la 1re carte et vers le Sud pour observer la 2e.

Le dessinateur a eu le soin de placer dans les deux croquis célestes d'un même mois des accessoires indicateurs, tels qu'une colonne, un banc, etc., qui sont à droite de l'observateur dans le premier cas, à sa gauche dans le second.

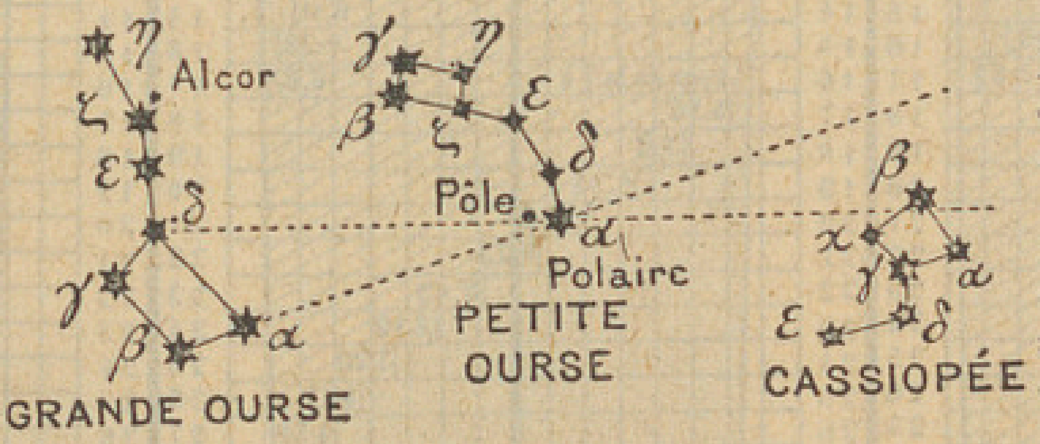


Fig. 11 à 13. — Comment trouver le Nord ?

Le Zénith. — Il faut remarquer que le point *Zénith* doit être supposé immédiatement au-dessus de la tête de l'observateur. Toutes les étoiles extérieures à la courbe de la carte et qui sont en *gris* doivent être considérées comme en arrière du zénith de l'observateur et nécessitent par conséquent son déplacement pour être observées.

Où est le Nord ? — On sait, en général, où est sensiblement le N. Pour trouver la Grande Ourse, quand les étoiles brillent au ciel, il suffit de chercher une constellation dont la forme se rapproche de celle dessinée ci-dessus (fig. 11). Si on ne sait pas où est le N., lorsque, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le ciel, on aura aperçu une constellation ayant vaguement l'aspect d'un chariot, on s'assurera que c'est la Grande Ourse.

La Grande Ourse. — Elle est remarquable par ce fait qu'elle est formée d'étoiles très visibles, dont quatre, α, β, γ, δ, sont disposées en trapèze et les trois autres suivant une ligne courbe. — Ceux qui voient dans cet astérisme le chariot de David considèrent les étoiles α, β, γ, δ comme les quatre roues, ε, ζ, η étant le timon ou les trois chevaux. Ceux qui la considèrent comme une Ourse forment le train de derrière de l'animal avec α, β, γ et la queue avec δ, ε, ζ et η ; ζ, *Mizar*, en arabe, est une des plus belles étoiles doubles ; les bonnes vues peuvent apercevoir son compagnon, petite étoile, nommée en arabe *Alcor*, c'est-à-dire épreuve, parce qu'elle sert à éprouver l'acuité de la vue ; on l'appelle aussi le *Cocher* ou le *Charretier*.

L'Étoile Polaire. — Cette étoile, de 2e grandeur, nommée par abréviation la *Polaire*, fait partie de la Petite Ourse. On la rencontre en prolongeant la ligne qui passe par les étoiles α et β de la Grande Ourse, de six fois cette longueur. Une fois l'étoile polaire trouvée, il est facile de s'orienter.

Comment employer nos Cartes. — Le plus simple est de se tourner d'abord vers le N., où l'on trouve la *Grande Ourse*, la *Polaire*, *Cassiopée*, *Persée* et quelques autres constellations qui changent avec les saisons.

L'aspect du ciel est donné pour le 1er de chaque mois à 9 h. du soir ; toutes les étoiles tournant autour de la Polaire comme centre ne se retrouvent plus à la même place à 11 heures du soir ; dans ce cas, on doit faire usage de la carte du mois suivant, et ainsi de suite, chaque mois correspondant à 2 heures.

Exemple : *État du ciel en Janvier à 9 h. S. : carte de Janvier ; en Janvier à 11 h. S. : carte de Février ; en Janvier à 1 h. M. : carte de Mars, etc. État du ciel en Février à 3 h. M. : carte de Mai, etc.*

Ce qu'on voit dans le ciel, le 1er août, à 9 h. du soir. — Supposons qu'un de nos lecteurs, le 10 août, vers 9 h. du s., regarde le ciel. La lune est couchée, les étoiles scintillent. La carte du ciel d'août (v. pag. 132) ne montre pas au nord de constellations remarquables ; en se tournant vers le sud, on aperçoit plusieurs étoiles très brillantes, de première grandeur : *Véga*, ou alpha de la Lyre, voisine de la *Voie lactée* ; un peu à droite, assez près de l'horizon (qui n'est pas seulement devant nous, mais encore à notre droite et à notre gauche), étincelle la belle *Arcturus*, de la constellation du Bouvier ; à droite encore, et un peu au-dessus du sol, on voit l'éclatant *Épi de la Vierge* ; devant nous scintille le rouge *Antarès*, du Scorpion au dard recourbé ; enfin, un peu plus haut, brille la blanche *Altaïr*, α de l'Aigle.

Nous voyons aussi dans la *Balance*, dont 2 étoiles de 2e grandeur marquent les deux plateaux, un astre brillant comme une étoile de 1re grandeur, mais d'une teinte plombée : c'est la planète *Saturne*, que nous ne pouvons faire figurer sur nos cartes puisqu'elle se déplace dans le ciel.

Ciel d'Hiver. — C'est en janvier et février que le ciel étoilé se déploie dans toute sa magnificence et que scintillent sur nos têtes avec le plus d'éclat ces astres radieux et sans nombre, emportés comme nous à travers les espaces, dans le mouvement harmonieux et infini des mondes.

De 9 h. à minuit, sur 17 étoiles de 1re grandeur que nous pouvons voir à Paris, 9 sont visibles, sans compter les étoiles de second ordre (*Sirius*, *Procyon*, la *Chèvre*, *Aldébaran*, l'*Épi*, *Rigel*, *Betelgeuse*, *Pollux* et *Régulus*) et les nébuleuses, ces amas d'étoiles exilées qui ne nous apparaissent que comme de fins nuages de poussière d'argent.

PROVERBE **: Nature ne peut mentir.**

L'ÉCLAIREMENT DE LA LUNE

Les tableaux ci-dessous donnent pour chaque jour de l'année les heures du lever et du coucher de la Lune et du Soleil, avec la clarté donnée par la Lune pendant la nuit. La partie la plus foncée indique l'absence complète de Lune; la demi-teinte marque l'éclairement lunaire.

La nuit, qui va de 4 h. du soir au lendemain 8 h. du matin, est divisée en 16 h., de 4 h. du soir à minuit (heure marquée par le trait plus noir placé au milieu) et de minuit à 8 h. du matin (le lendemain) : c'est ce qui fait que le dernier nombre de la colonne placée à droite de chaque mois est le premier du mois suivant (1er Février, 1er Mars, etc.)

Les heures du lever et du coucher de la Lune donnent le commencement et la fin de la lumière due à cet astre.

De 4 h. du soir à minuit, la date se trouve dans la colonne de gauche; elle est à droite de minuit à 8 h. du matin.

Il faut observer qu'il n'est pas tenu compte du crépuscule, qui augmente de 34 à 44 m. le jour (solaire ou lunaire) aussi bien au lever qu'au coucher du Soleil et de la Lune. En un coup d'œil, ces tableaux permettent de savoir pour chaque jour de l'année et pour une heure quelconque si la nuit est claire ou obscure : quelques exemples en feront saisir tout l'intérêt.

Exemple : *Un juge d'instruction veut savoir*

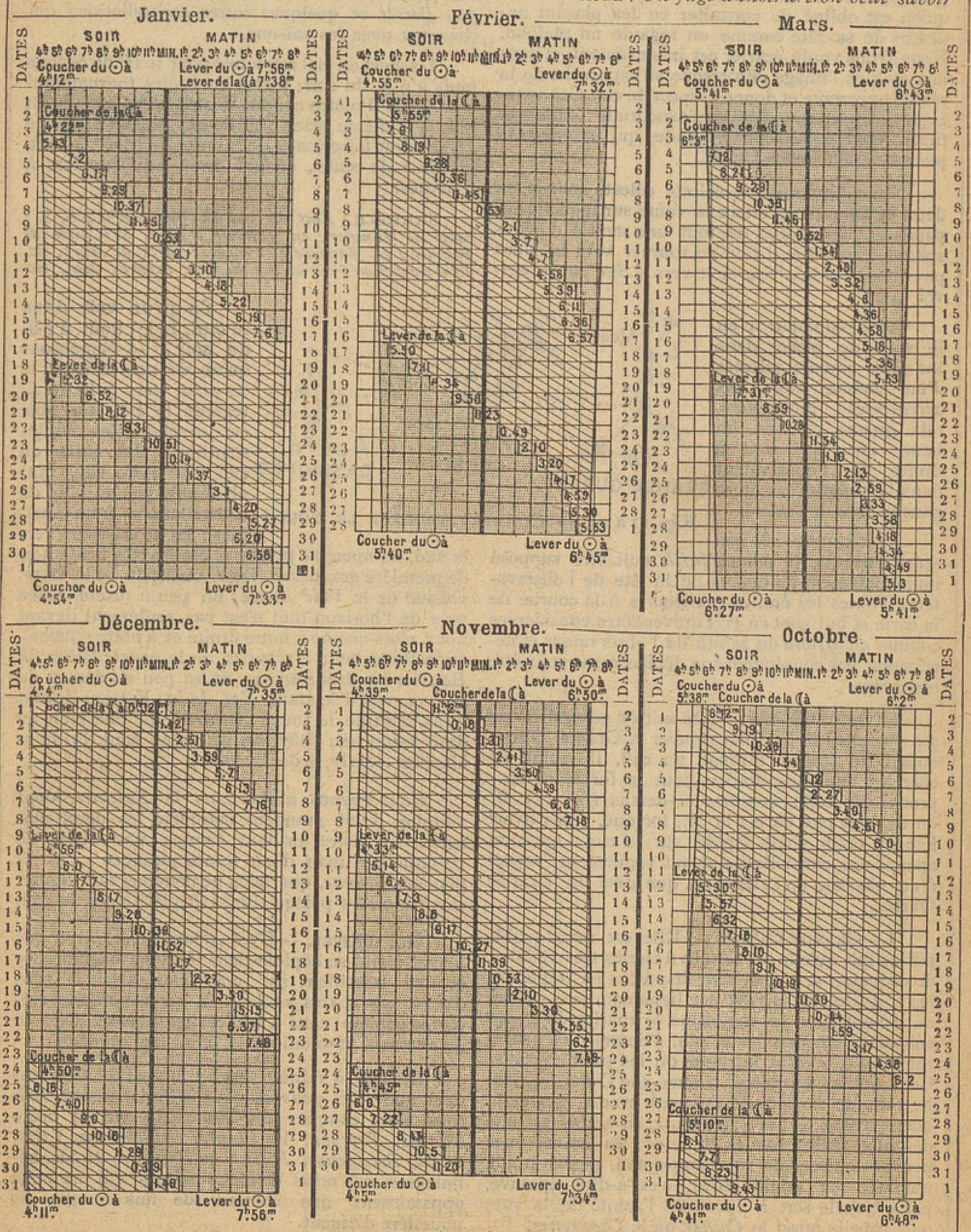


Fig. 14 à 19.

PROVERBE : **On ne saurait prendre la lune avec les dents.**

si le 5 sept. à 10 h. du soir il y avait clair de Lune; l'inculpé prétend que le temps était superbe et qu'il faisait clair comme en plein jour. Le tableau de septembre montre que le 5 à 10 h. du soir, la Lune était bien visible, puisqu'elle s'est couchée à 11 h. 28 du soir.

AUTRE EXEMPLE : *Un officier veut faire exécuter à sa troupe une marche de nuit, un alpiniste projette une ascension le 20 sept. à 2 h. du matin, un officier de marine prend le quart : y aura-t-il de la Lune? Le même tableau indique (la date du 20 est dans la colonne de droite puisque l'heure est comprise entre minuit et 8 h. du M.) clairement que la Lune se lèvera le 19 à 10 h. 19 m. du soir.*

AUTRE EXEMPLE : *Un cycliste veut fêter le 15 août avec des amis en villégiature à une certaine distance. La hauteur barométrique est de 762mm, le vent souffle du N.-N.-E., le beau temps est donc fort probable. Comme la chaleur est écrasante, il vaudrait mieux voyager la nuit s'il y avait clair de lune. Le tableau montre que la lune se lève le 14 août à 7 h. 48 m. du soir, passe au méridien le 15 à 1 h. 53 du matin et se couche à 8 h. 12 m. Notre cycliste pourra donc se mettre en route avec la perspective d'un très beau ciel.*

Ces tableaux ont été dressés suivant la méthode imaginée par M. Carlier, ingénieur des Arts et Manufactures.

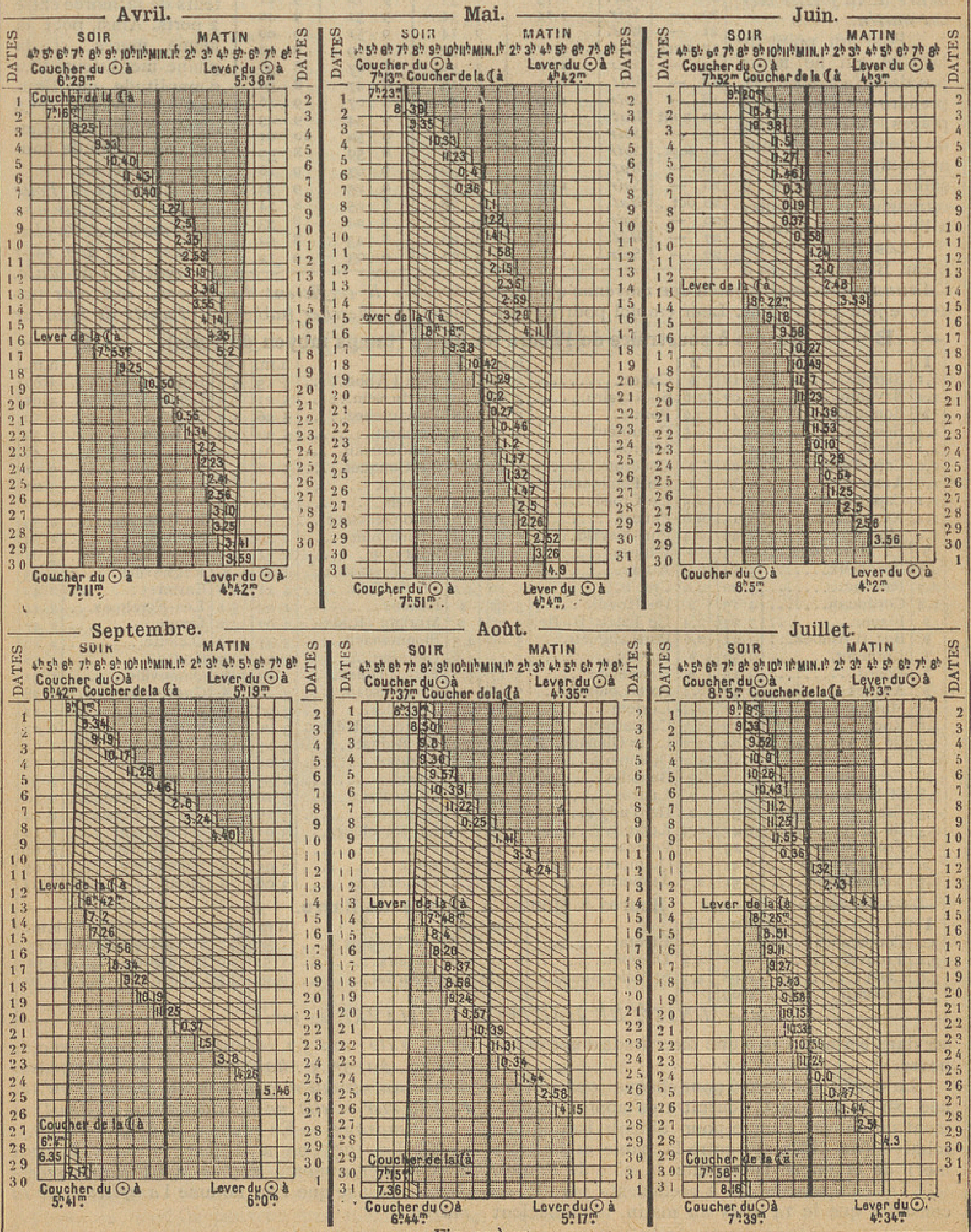


Fig. 20 à 25

PROVERBE : Le vent nettoie le ciel.

L'HEURE DE LA HAUTE MER

SUR UNE PLAGE QUELCONQUE DE FRANCE

Exemple : Addition à l'heure du Havre. — A quelle heure la mer sera-t-elle pleine à Boulogne le 12 août 1897 ? *Elle sera pleine au Havre à 9 h. du matin* (v. p. 133). *D'après le tableau* B, *ajouter 1 h. 51 à l'heure du Havre. A 9 h. ajouter 1 h. 51, on a 10 h. 51 heure de la pleine mer du matin.*

Pour un point de la côte qui ne figure pas dans le tableau B, prendre les heures des plages intermédiaires, on trouvera, avec une approximation suffisante, le nombre à retrancher ou à ajouter à l'heure du Havre.

Les heures du tableau B (empruntées à l'*Annuaire des marées*) sont une moyenne qui varie avec le jour de la Lune. Leur emploi pourra exposer dans certains cas à une incertitude d'une demi-heure.

Le coefficient donné pour chaque jour de l'année par le tableau C fournit très approximativement un moyen simple pour obtenir l'amplitude relative (ou différence entre la haute et la basse mer) de la marée pour toute la côte de France.

La comparaison de 2 coefficients permet de constater que le 14 mars au matin, le coefficient étant $0^m,31$, le mouvement de la mer sera moitié moindre que le 16 mars au matin, où le coefficient est de $0^m,62$.

Les colonnes **1**, **2**, **3**, **4** (tableaux B) donnent les *unités de hauteur* des ports où elles ont pu être calculées. Ces chiffres permettent de comparer les hauteurs de la marée entre 2 ports. Ainsi, pour la même marée, si la pleine mer atteint $1^m,4$ d'amplitude au Boucaut, elle aura $2^m,8$ d'amplitude à Rochefort, où l'unité de hauteur est double.

Exemple : *Pour avoir la hauteur approximative de la pleine mer le 14 nov. 1897 au matin à St-Malo, chercher le coefficient du 14 nov., soit 0,61* (tableau C), *chercher* (tableau B) *l'unité de hauteur de St-Malo : soit 5,7, je multiplie le coefficient 0,61 par 5,7, j'ai $3^m.5$: hauteur de la pleine mer au-dessus du niveau moyen* (*niveau constant qu'aurait la mer si elle ne montait ni ne baissait*).

Remarque. — En prenant le double de $3^m,5$, c'est-à-dire 7^m, on a à peu près la hauteur dont la mer a monté depuis la basse mer précédente : c'est ce que l'on nomme l'*amplitude de la marée.*

— A — Principaux mascarets pour 1897. — A —

DATES.		Coefficients	Quillebeuf	Villequier	Caudebec
18 févr.	*Soir*	1,03	8h 44m	9h 21m	9h 30m
19 —	*Mat.*	1,06	9 02	9 39	9 48
19 —	*Soir*	1,08	9 21	9 58	10 07
20 —	*Mat.*	1,07	9 40	10 17	10 26
20 —	*Soir*	1,05	9 58	10 35	10 44
19 mars	*Soir*	1,11	8 17	8 54	9 03
20 —	*Mat.*	1,13	8 35	9 12	9 21
20 —	*Soir*	1,14	8 54	9 31	9 40
21 —	*Mat.*	1,12	9 14	9 51	10 00
17 avril	*Mat.*	1,07	7 32	8 09	8 18
17 —	*Soir*	1,10	7 50	8 27	8 36
18 —	*Mat.*	1,11	8 10	8 47	8 56
18 —	*Soir*	1,10	8 30	9 07	9 16
30 août	*Mat.*	1,03	8 57	9 34	9 43
30 —	*Soir*	1,03	9 15	9 52	10 01
27 sept.	*Soir*	1,08	8 13	8 50	8 59
28 —	*Mat.*	1,09	8 30	9 07	9 16
28 —	*Soir*	1,08	8 48	9 25	9 34
26 oct..	*Mat.*	1,05	7 28	8 05	8 14
26 —	*Soir*	1,07	7 47	8 24	8 33
27 —	*Mat.*	1,08	8 06	8 43	8 52
27 —	*Soir*	1,06	8 26	9 03	9 12

— B — Heures à soustraire de l'heure du Havre (temps moyen de Paris). — B —

1		h.m.	2		h.m.	3		h.m.	4		h.m.
2,1	Biarritz	5 18	»	Collet	5 34	2,3	Pont-l Abbé	5 13	5,5	Erquy	3 07
1,4	Bayonne	5 07	2,6	St-Nazaire	5 26	2,9	Ile de Sein	5 21	5,3	Légué-St-Brieuc.	3 01
»	Fontarabie	5 41	3,0	Pornic	5 38	3,1	Douarnenez	5 26	5,7	St-Briac	2 58
1,4	Boucau	5 23	2,5	Paimbœuf	4 39	3,1	Camaret	5 22	5,6	St-Jacut	3 30
2,1	Socoa	5 42	»	Migron	4 22	»	Landerneau	5 04	5,3	Les Minquiers	2 46
2,0	Cap Féret	5 02	»	Coueron	3 40	3,1	Le Conquet	5 12	5,7	St-Servan	3 21
1,8	Arcachon	4 32	»	Le Pouliquen	5 35	3,2	Brest	5 23		St-Malo	3 21
2,1	Cap Breton	5 20	2,5	Le Croisic	5 25	3,4	Molène	5 00	6,0	Cancale	2 49
2,4	Royan	5 15	2,6	Penerf	5 29	3,2	Ile d'Ouessant	5 40	5,9	Ile Chausey	2 55
2,4	Mortagne	4 46	2,4	Port-Navalo	5 08	3,7	Aberbenoît	4 49	5,8	St-Suliac	2 54
»	La Maréchale	2 24	»	Vannes	3 19	»	Pontusval	4 34	6,0	Granville	3 01
2,7	Bordeaux	3 54	2,4	Auray	4 56	3,7	L'Abervrach	4 41	»	Régneville	1 55
2,7	Pauillac	5 22	2,6	Crac'h	5 26	4,1	Ile de Batz	4 11	4,8	Carteret	2 44
2,4	Cordouan	4 15	»	Ile Hoedic	5 37	»	Roscoff	4 09	5,1	Les Ecrehoux	2 44
»	Blaye	3 27	2,4	Le Palais (B.-Ile)	5 30	»	Morlaix (Rade)	4 07	5,2	Jersey	2 47
»	Bec d'Ambez	3 21	2,6	Porthaliguen	5 29	4,3	Ploumanach	3 47	4,5	Diélette	2 19
»	Lormont	2 32	»	Portiry	5 21	4,3	Lannion	3 20	3,7	Goury	1 58
»	Bourg	3 15	»	Hennebon	5 17	4,3	Perros-Guirec	3 05	»	Omonville	1 31
»	Asques	2 47	2,4	Port-Louis	5 38	»	Plougrescant	3 42	»	Guernesey	2 38
»	Marennes	5 37	2,4	Lorient	5 31	4,5	Tréguier	3 32	2,9	Aurigny	2 11
2,8	Rochefort	5 10	2,3	Concarneau	5 37	»	Phare des Héaux.	3 20	2,9	Barfleur	0 13
2,7	Ile d'Aix	5 33	2,3	I. de Glenan	5 37	5,0	Ile Bréhat	3 15	2,9	Cherbourg	1 22
2,7	La Rochelle	5 28	2,4	Quimperlé	4 02	4,8	Paimpol	3 04	3,0	La Hougue	0 19
»	Vergeroux	5 13	»	Benodet	5 07	»	Porsal	4 55	2,9	St-Waast	0 32
3,8	St-Martin-de-Ré.	5 36	»	Lanros	5 03	5,1	Lézardieux	3 16	3,3	Isigny (baie)	0 42
2,3	Sables-d'Olonne.	5 38	»	Ile Tudy	5 28	5,1	Pontrieux	3 16	3,2	Port-en-Bessin	0 04
2,3	Ile d'Yeu	5 40	2,3	Loctudy	5 28	»	Le Rosellier	3 01	3,4	Ouistreham	0 11
»	Fromantine	5 25	2,4	Penmarch	5 50	5,0	Portrieux	3 05	»	Pte du Siège	0 09
»	Port-Joinville	3 41	2,3	Quimper	5 30	5,1	Binic	3 05	»	Sallenelles	0 05
2,5	Noirmoutier	5 51	2,3	Audierne	5 49	5,4	Dahouët	3 06	»	Honfleur	0 11

Heures à ajouter à l'heure du Havre.

1		h.m.	2		h.m.	3		h.m.	4		h.m.
3,2	Courseulles	0 07	»	Étretat	1 30	4,6	Le Tréport	1 50	5,7	St-Valéry-s-S.	2 25
3,4	Trouville	0 02	4,4	Dieppe	1 29	4,6	Cayeux	1 51	4,0	Boulogne	1 51
3,6	Caen	1 08	4,1	St-Valéry-en-C.	1 28	5,7	Hourdel	2 07	3,3	Calais	2 16
3,7	Fécamp	1 09									

UNITÉ DE HAUTEUR DU HAVRE = 3 m.5

PROVERBE : On ne se joue pas deux fois à l'eau.

L'HEURE DE LA HAUTE MER

C — Coefficients des marées pour 1897. — C

	Janvier M	Janvier S	Février M	Février S	Mars M	Mars S	Avril M	Avril S	Mai M	Mai S	Juin M	Juin S	Juillet M	Juillet S	Août M	Août S	Sept. M	Sept. S	Oct. M	Oct. S	Nov. M	Nov. S	Déc. M	Déc. S
1	0,69	0,73	0,81	0,85	0,69	0,75	0,85	0,87	0,79	0,80	0,72	0,72	0,73	0,75	0,90	0,91	0,95	....	....	0,81	0,57	0,52	0,57	0,54
2	0,77	0,81	0,88	0,91	0,80	0,85	0,88	0,89	0,80	0,80	0,72	0,71	0,76	0,77	0,91	0,89	0,90	0,83	0,73	0,64	0,48	0,46	0,51	0,50
3	0,84	0,87	0,92	0,93	0,88	0,91	0,89	0,88	0,79	0,77	0,70	0,69	0,77	0,77	....	0,87	0,76	0,68	0,56	0,48	0,47	0,49	0,50	0,50
4	0,88	0,89	0,92	0,91	0,93	0,94	0,86	0,84	0,75	0,73	0,67	0,66	0,76	0,..	0,84	0,80	0,60	0,52	0,43	0,42	0,52	0,56	0,51	0,53
5	0,89	0,88	0,88	0,85	0,93	0,92	0,81	0,77	0,70	0,67	0...	0,64	0,75	0,74	0,75	0,70	0,46	0,42	0,42	0,46	0,60	0,64	0,55	0,58
6	0,86	0,84	....	0,82	0,90	0,87	0,73	0,69	0,64	0,60	0,61	0,59	0,72	0,70	0,64	0,58	0,42	0,44	0,51	0,58	0,68	0,71	0,60	c.63
7	0,81	0...	0,77	0,72	0,84	0,80	0,64	....	0...	0,56	0,57	0,56	0,67	0,65	0,53	0,49	0,49	0,56	0,64	0,70	0,74	0,77	0,65	0,67
8	0,77	0,73	0,67	0,61	0,75	....	0,58	0,53	0,52	0,48	0,55	0,55	0,62	0,60	0,48	0,49	0,63	0,70	0,75	0,80	0,78	0,80	0,69	0,70
9	0,69	0,64	0,55	0,49	0,70	0,64	0,47	0,42	0,45	0,42	0,55	0,56	0,58	0,57	0,52	0,57	0,77	0,82	0,84	0,87	0,80	0,81	0,72	0,73
10	0,59	0,54	0,43	0,37	0,58	0,52	0,37	0,33	0,41	0,42	0,58	0,61	0,57	0,58	0,63	0,69	0,87	0,91	0,89	0,90	0,80	0,79	0,73	0,74
11	0,49	0,45	0,33	0,29	0,45	0,39	0,31	0,32	0,44	0,48	9,64	0,68	0,61	0,64	0,75	0,81	0,94	0,96	0,91	0,90	0,78	0,76	0,7.	0,72
12	0,41	0,38	0,28	0,29	0,33	0,29	0,35	0,41	0,54	0,60	0,72	0,75	0,68	0,73	0,86	0,91	0,97	0,96	0,89	0,87	0,74	0,71	0,71	0,70
13	0,36	0,35	0,33	0,39	0,26	0,27	0,48	0,56	0,66	0,73	0,79	0,83	0,77	0,82	0,94	0,96	0,95	0,92	0,84	0,81	0,68	0,64	0,68	0,66
14	0,36	0,39	0,45	0,52	0,31	0,37	0,65	0,73	0,79	0,85	0,86	0,89	0,86	0,89	0,97	0,96	0,89	0,85	0,77	0,73	0,61	....	0,..	0,64
15	0,42	0,46	0,60	0,67	0,44	0,53	0,82	0,90	0,91	0,95	0,91	0,92	0,91	0,93	0,94	0,93	0,80	0,75	0,68	0,63	0,57	0,53	0,62	0,60
16	0,51	0,56	0,74	0,82	0,62	0,70	0,97	1,03	0,98	1,00	0,93	0,91	0,93	0,92	0,89	0,85	0,69	....	0,57	....	0,49	0,46	0,57	0,55
17	0,61	0,66	0,88	0,94	0,79	0,87	1,07	1,10	1,01	1,00	0,90	0,87	0,91	0,88	....	0,80	0,63	0,57	0,52	0,46	0,43	0,41	0,54	0,53
18	0,71	0,76	0,99	1,03	0,95	1,02	1,11	1,10	0,98	0,95	0,84	0,..	0,..	0,86	0,75	0,69	0,50	0,44	0,41	0,36	0,41	0,42	0,52	0,53
19	0,80	0,84	1,06	1,08	1,07	1,11	1,07	1,03	0,91	0,86	0,81	0,77	0,81	0,76	0,62	0,56	0,38	0,32	0,33	0,31	0,45	0,49	0,54	0,56
20	0,87	0,90	1,07	1,05	1,13	1,14	0,98	0,91	0,81	....	0,73	0,68	0,71	0,66	0,50	0,43	0,28	0,28	0,31	0,35	0,54	0,60	0,59	0,63
21	0,92	0,93	1,01	....	1,12	1,08	0,83	....	0,75	0,70	0,64	0,60	0,60	0,54	0,38	0,33	0,28	0,32	0,40	0,46	0,66	0,73	0,67	0,72
22	0,93	0,92	0,96	0,90	1,03	0,96	0,75	0,67	0,64	0,59	0,55	0,52	0,49	0,44	0,29	0,28	0,37	0,44	0,54	0,62	0,79	0,84	0,77	0,82
23	0,..	0,90	0,82	0,74	....	0,88	0,59	0,52	0,55	0,51	0,49	0,46	0,40	0,37	0,30	0,33	0,52	0,60	0,70	0,77	0,89	0,94	0,86	0,90
24	0,87	0,83	0,65	0,56	0,79	0,70	0,47	0,44	0,49	0,48	0,45	0,44	0,35	0,35	0,38	0,44	c,68	0,76	0,85	0,91	0,97	0,99	0,93	0,96
25	0,78	0,72	0,48	0,42	0,61	0,52	0,43	0,44	0,48	0,49	0,44	0,46	0,37	0,39	0,51	0,58	0,84	0,91	0,97	1,02	1,01	1,00	0,97	0,98
26	0,66	0,60	0,39	0,39	0,44	0,39	0,47	0,50	0,51	0,52	0,47	0,50	0,43	0,48	[illegible]	0,72	0,97	1,02	1,05	1,07	0,98	0,96	0,96	0,94
27	0,55	0,50	0,43	0,48	0,38	0,40	0,55	0,59	0,55	0,57	0,52	0,55	0,52	0,57	0,78	0,84	1,06	1,08	1,08	1,06	0,92	0,88	0,91	0,..
28	0,48	0,47	0,55	0,62	0,44	0,49	0,63	0,67	0,59	0,61	0,58	0,61	0,62	0,67	0,90	0,94	1,09	1,08	1,03	0,99	0,83	....	0,88	0,83
29	0,49	0,53			0,56	0,62	0,70	0,73	0,64	0,66	0,64	0,67	0,72	0,76	0,98	1,01	1,06	1,02	0,93	0,86	0,77	0,72	0,78	0,73
30	0,58	0,64			0,68	0,73	0,76	0,78	0,68	0,69	0,69	0,71	0,80	0,84	1,03	1,03	0,96	0,89	0,79	....	0,66	0,61	0,67	0,62
31	0,70	0,76			0,78	0,81			0,70	0,71			0,87	0,89	1,02	0,99			0,71	0,64			0,56	0,51

BALISAGE DES PORTS, CÔTES ET ÉCUEILS

Les *balises* sont des pieux fichés dans le sol ou des bouées flottantes qui ont pour objet de signaler les points dangereux. Leurs couleurs et les figures géométriques dont on les surmonte fréquemment, marquent la route à suivre pour éviter le « danger ».

La signification de ces signaux est la même sur tout le littoral français; la connaissance des règles très simples adoptées pour le balisage permet en tout point balisé de nos côtes de discerner, le jour, quelle est la route à suivre pour entrer dans le port.

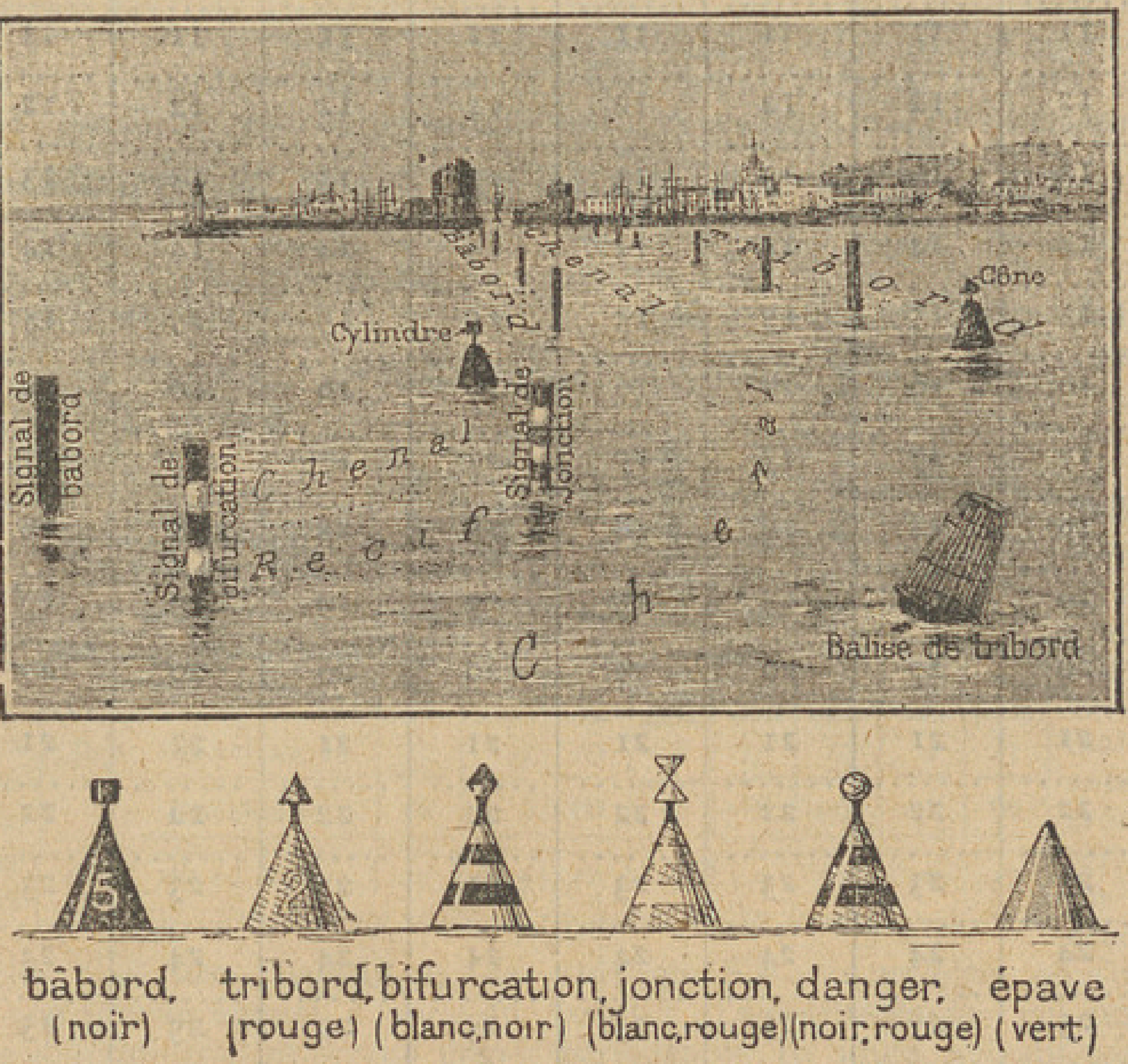


Fig. 26 à 47.

Définitions. — Le signal de bâbord est celui que le navire doit laisser sur sa *gauche* lorsqu'il vient du large ; le signal de *tribord* est celui qu'il doit laisser sur sa *droite*.

Lorsqu'une île ou un écueil se trouvent sur la route du navire, le point de ce danger le plus près du large est indiqué par un signal dit de *bifurcation* ; le point le plus éloigné du large est marqué par un signal dit de *jonction*.

Règles. — 1° Les *signaux de bâbord* sont peints en *noir*, ils peuvent être surmontés d'un voyant de *forme cylindrique* et marqués, *s'il y a lieu, de numéros impairs* ayant leur point de départ du côté du large ; 2° Les signaux de *tribord* sont peints en *rouge*, ils peuvent être surmontés d'un voyant de *forme conique* et marqués s'il y a lieu de *numéros pairs* ayant leur point de départ du côté du large; 3° Les signaux de *bifurcation* sont peints par des *bandes horizontales* alternativement *blanches* et *noires*, et peuvent être surmontés d'un *voyant formé de deux cônes à base commune* ; 4° Les *signaux de jonction* sont peints par des bandes *horizontales* alternativement *blanches et rouges*, et peuvent être surmontés d'un voyant formé de *deux cônes opposés par le sommet*; 5° Les signaux de danger isolé sont peints *par bandes horizontales* alternativement *rouges et noires*, et peuvent être surmontés d'un voyant de *forme sphérique* ; 6° Les *signaux d'épaves* sont peints en *vert* ; 7° Les noms et numéros qui peuvent être inscrits sur les balises sont *peints en blanc*.

PROVERBE : **Après le calme, la tempête.**

Couleurs adoptées		Couleurs adoptées
CRAYONS (A)	(A) *Noter en regard des couleurs l'ordre d'idées qu'on a choisi pour y correspondre.*	ENCRES (A)
Noir.		Violette. ....
Bleu.		Noire. ....
Rouge.		Bleue. ....
Vert.		Rouge. ....

AIDE-MÉMOIRE SYNOPTIQUE

DES DATES, TERMES ET ÉCHÉANCES EN 1897

L'USAGE de ce tableau peut rendre de réels services. Son emploi est facile. Il consiste à adopter une notation conventionnelle par couleur, à l'aide des petits tableaux qui se trouvent à droite et à gauche du titre. Ainsi, vous avez adopté le crayon rouge pour les fêtes à souhaiter. *Vous voulez fêter la* St-Léon. *Le 11 Avril vous soulignez au crayon rouge le chiffre 11. Le même jour vous avez une traite à payer, vous l'indiquez à droite du chiffre par un trait à l'encre rouge. Un coupon à toucher peut s'indiquer par un trait à gauche à l'encre bleue, et ainsi de suite.*

JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29		29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31		31		31		31	31		31		31

PROVERBE : **On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant.**

AGENDA POUR 1897

Chaque année nos Collaborateurs volontaires nous expriment dans leurs bulletins (voir p. III) *leurs vœux d'améliorations. Tous ne cessent de nous demander d'augmenter les pages de notre* Agenda *qui est devenu pour eux un véritable Livre de Caisse.*

Nous avons essayé, cette année, de les satisfaire pleinement : 1° Notre Agenda *a été augmenté de plusieurs feuillets blancs que chacun pourra utiliser selon ses besoins ; 2° Il est broché de telle sorte qu'on peut le séparer du reste de l'Almanach, pour le conserver dans son tiroir.* — MARCHE A SUIVRE : *Décoller lentement, avec précaution, le dos de l'Almanach jusqu'à hauteur de la page 224, et recoller la partie détachée de la couverture sur le dos de l'Almanach; couper une feuille de papier fort au format du volume, et coller sur le dos de l'*Agenda *cette nouvelle couverture.*

LE BUDGET DE CHACUN

Le barème ci-contre offre à chacun le budget de ses dépenses mensuelles et journalières ; régler ses besoins selon ses ressources, c'est être riche.

La nourriture entrant pour moitié dans les dépenses d'un petit budget, le loyer pour un 5e, l'entretien et les dépenses diverses pour un autre 5e, les économies monteront à un 10e du revenu annuel.

Mais il est évident que l'homme qui ne gagne que 1500 fr. par an a plus de mérite à mettre 150 fr. de côté que celui qui gagne 10000 fr. et ne fait que 1000 fr. d'économies.

Si l'on Gagne		on pourra Dépenser						et Économiser		
		Nourriture		Loyer		Divers				
par an	p. mois	p. jour	p. mois	p. jour	p. mois	p. jour	p. mois	p. jour	p. jour	p. mois	par an
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1000	83.35	2.75	41.65	1.38	16.65	0.55	16.65	0.55	0.27	8.35	**100**
1200	100. »	3.35	50. »	1.67	20. »	0.67	20. »	0.67	0.33	10. »	**120**
1500	125. »	4.15	62.50	2.08	25. »	0.83	25. »	0.83	0.41	12.50	**150**
1800	150. »	5. »	75. »	2.50	30. »	1. »	30. »	1. »	0.50	15. »	**180**
2000	166.65	5.55	83.35	2.78	33.35	1.11	33.35	1.11	0.55	16.65	**200**
2400	200. »	6.65	100. »	3.33	40. »	1.33	40. »	1.33	0.66	20. »	**240**
2700	225. »	7.50	112.50	3.75	45. »	1.50	45. »	1.50	0.75	22.50	**270**
3000	250. »	8.35	125. »	4.17	50. »	1.67	50. »	1.67	0.84	25. »	**300**
3600	300. »	10. »	150. »	5. »	60. »	2. »	60. »	2. »	1. »	30. »	**360**
4000	333.35	11.10	166.65	5.55	66.65	2.22	66.65	2.22	1.11	33.35	**400**
4500	375. »	12.50	187.50	6.25	75. »	2.50	75. »	2.50	1.25	37.50	**450**
5000	416.65	13.90	208.35	6.95	83.35	2.78	83.35	2.78	1.39	41.65	**500**
5500	458.35	15.25	229.15	7.63	91.65	3.05	91.65	3.05	1.52	45.85	**550**
6000	500. »	16.65	250. »	8.33	100. »	3.33	100. »	3.33	1.66	50. »	**600**
6500	541.65	18.05	270.85	9.03	108.35	3.61	108.35	3.61	1.80	54.15	**650**
7000	583.35	19.45	291.65	9.72	116.65	3.89	116.65	3.89	1.95	58.35	**700**
7500	625. »	20.80	312.50	10.40	125. »	4.16	125. »	4.16	2.08	62.50	**750**
8000	666.65	22.20	333.35	11.10	133.35	4.44	133.35	4.44	2.22	66.65	**800**
9000	750. »	25. »	375. »	12.50	150. »	5. »	150. »	5. »	2.50	75. »	**900**
10000	833.35	27.75	416.65	13.88	166.65	5.55	166.65	5.55	2.77	83.35	**1000**

Plus on gagne, plus la prévoyance s'impose, puisqu'en vertu des conditions économiques qui régissent les sociétés modernes, il faut désormais constituer par l'épargne un capital de plus en plus élevé pour échapper à cette loi terrible : *les charges augmentant, les ressources diminuent.*

MODÈLE D'UN BUDGET DE FAMILLE

Tous les matins, Napoléon se faisait remettre, noté sur un petit papier, le bilan de sa cassette. Il le portait constamment sur lui.

Nous proposons, ci-contre, un modèle de tableau que chacun pourra reproduire sur une feuille de papier plus ou moins grande, suivant ses besoins, en y introduisant autant de colonnes et de rubriques particulières qu'il sera nécessaire pour répondre aux diverses sortes de dépenses auxquelles il doit faire face.

— EXEMPLE : **Pour un budget de 5.000 fr. par an.** —

JANVIER Total du **CRÉDIT MENSUEL** **416 fr. 65**	Loyer.	Nourriture.	Gages.	Chauffage.	Mobilier.	Vêtements.	Divers.	Économies.
Dont le détail est...	**83**	**150**	**30**	**15**	**20**	**60**	**16**	**41**
Créd. du 1er au 10..	27	50	10	5	6	20	5	13
Dép. du 1er au 10.	*27*	*45*	*10*	*6*	*15*	*18*	*4*	*13*
BALANCE...	00	+ 5	00	—1	—9	+2	+1	00
Créd. du 10 au 20..	27	55	10	3	0	22	6	13

(*Et ainsi de suite de 10 jours en 10 jours*)

Voici la marche que nous conseillons de suivre. Connaissant son revenu annuel, à l'aide du barème ci-dessus, on déterminera son revenu mensuel, qu'on fragmentera en autant de rubriques qu'il sera nécessaire. On divisera les chiffres partiels par 30, pour avoir pour chacun le crédit par jour, puis on le multipliera par 10 pour obtenir des périodes de 10 jours dont nous allons indiquer l'utilité. L'idéal serait certainement de faire sa balance quotidienne ; mais comme il faut compter sur les empêchements, les retards et la paresse, on peut admettre qu'il sera suffisant de la faire le 10, le 20 et le 30 ou le 31 de chaque mois.

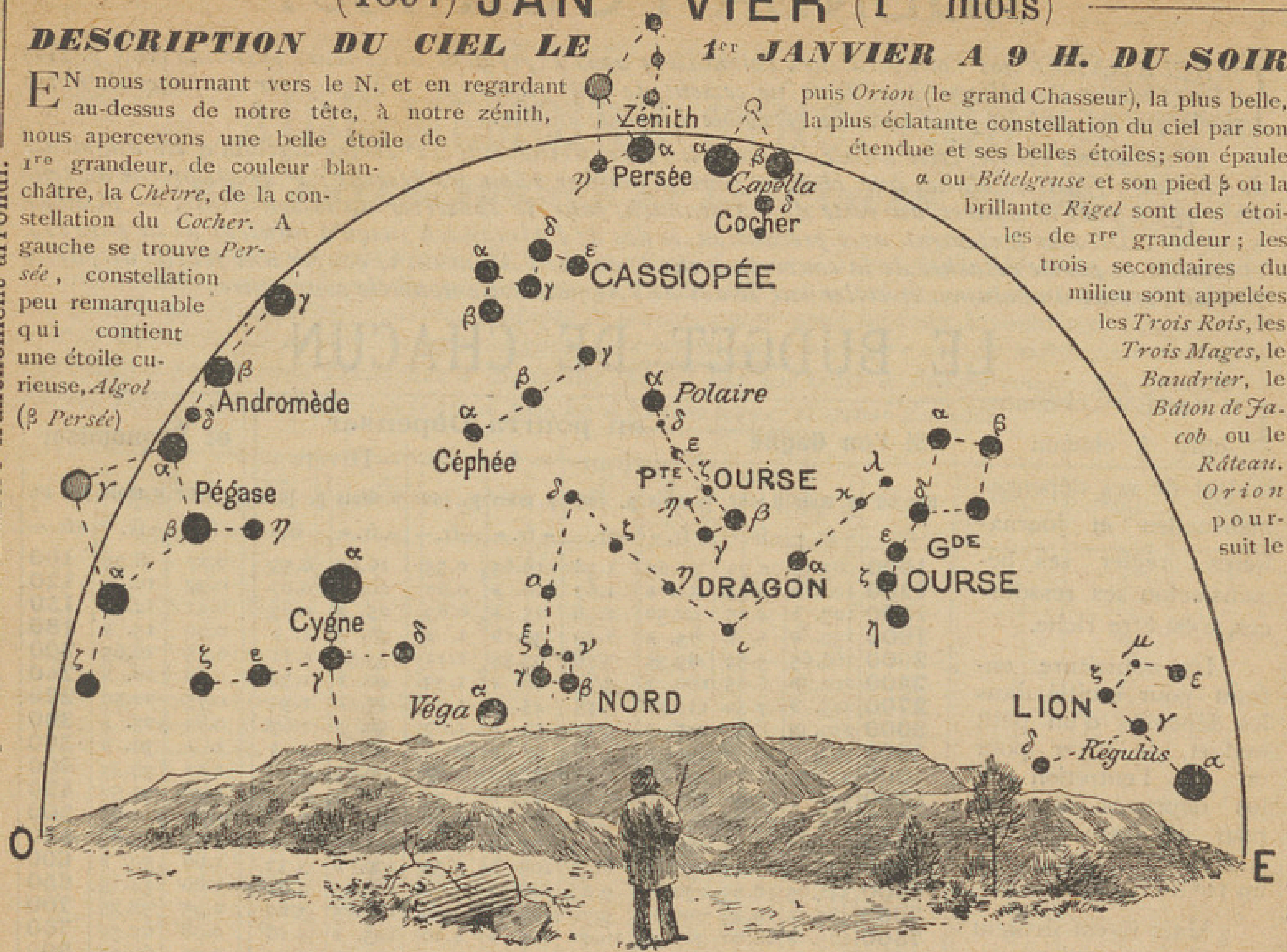
Les crédits de ces périodes de 10 jours une fois déterminés, on les inscrira dans les cases spéciales de son tableau. Il suffira alors de faire, d'après les chiffres portés chaque jour à l'agenda, le relevé des dépenses pendant les 10 jours, d'en marquer la somme sous le chiffre du crédit et de comparer. S'il y a du *boni*, on le reportera au crédit des 10 jours suivants. S'il y a un *débet*, on s'arrangera pour en assurer l'amortissement en une ou plusieurs périodes de 10 jours, suivant son importance, ou bien on le comblera immédiatement en reportant à la colonne du déficit le boni réalisé d'autre part, puisqu'il va sans dire, pour prendre un exemple, qu'à l'article Chauffage les chiffres seront différents le 20 janvier et le 20 juillet.

Se sentir interpellé tous les 10 jours par ces chiffres, c'est être bien près de s'astreindre à leur obéir.

PROVERBE : A plusieurs mains l'ouvrage avance.

(1897) JANVIER (1er mois)

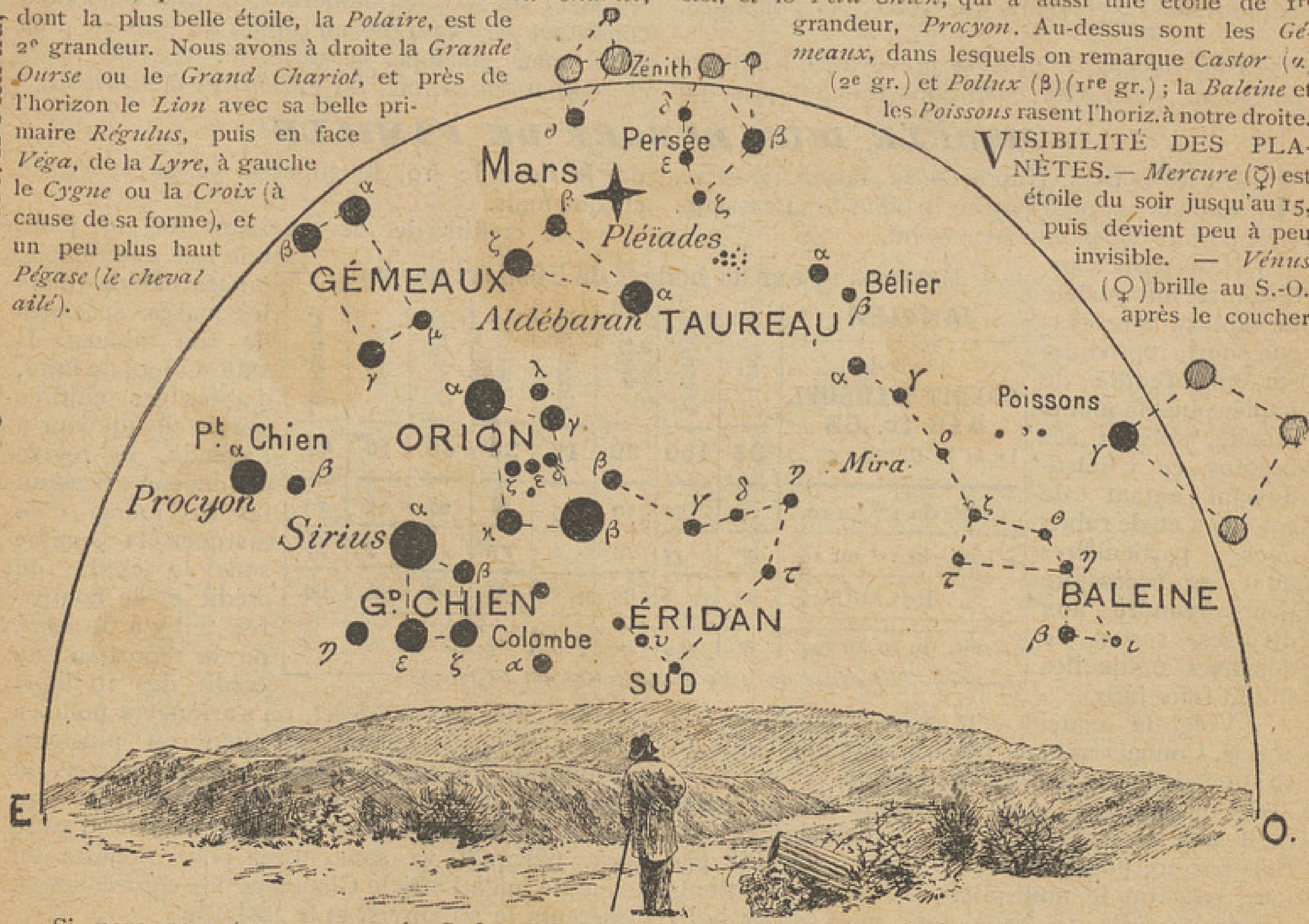
DESCRIPTION DU CIEL LE 1er JANVIER A 9 H. DU SOIR



Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

EN nous tournant vers le N. et en regardant au-dessus de notre tête, à notre zénith, nous apercevons une belle étoile de 1re grandeur, de couleur blanchâtre, la *Chèvre*, de la constellation du *Cocher*. A gauche se trouve *Persée*, constellation peu remarquable qui contient une étoile curieuse, *Algol* (β *Persée*) la *Tête de Méduse*, de grandeur variable. En descendant un peu vers l'horizon, nous voyons *Cassiopée* ou la *Chaise*, à cause de sa forme, qui est plutôt celle d'un M ou d'un Y, puis la *Petite Ourse* ou le *Petit Chariot*, dont la plus belle étoile, la *Polaire*, est de 2e grandeur. Nous avons à droite la *Grande Ourse* ou le *Grand Chariot*, et près de l'horizon le *Lion* avec sa belle primaire *Régulus*, puis en face *Véga*, de la *Lyre*, à gauche le *Cygne* ou la *Croix* (à cause de sa forme), et un peu plus haut *Pégase* (*le cheval ailé*).



Si nous nous tournons vers le Sud, nous avons, en allant du zénith vers l'horizon, la constellation du *Taureau*, remarquable par sa primaire rougeâtre *Aldébaran*, et les *Pléiades*, amas d'étoiles très curieux, puis *Orion* (le grand Chasseur), la plus belle, la plus éclatante constellation du ciel par son étendue et ses belles étoiles; son épaule α ou *Bételgeuse* et son pied β ou la brillante *Rigel* sont des étoiles de 1re grandeur ; les trois secondaires du milieu sont appelées les *Trois Rois*, les *Trois Mages*, le *Baudrier*, le *Bâton de Jacob* ou le *Râteau*. *Orion* poursuit le *Lièvre*, constellation très petite au-dessus de l'*Éridan*, près de la *Colombe*, tenant en laisse le *Grand Chien*, avec sa primaire *Sirius*, la plus brillante étoile du ciel, et le *Petit Chien*, qui a aussi une étoile de 1re grandeur, *Procyon*. Au-dessus sont les *Gémeaux*, dans lesquels on remarque *Castor* (α) (2e gr.) et *Pollux* (β) (1re gr.) ; la *Baleine* et les *Poissons* rasent l'horiz. à notre droite.

VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿) est étoile du soir jusqu'au 15, puis devient peu à peu invisible. — *Vénus* (♀) brille au S.-O. après le coucher du Soleil. — *Mars* (♂) éclaire de ses feux rougeâtres les premières heures de la nuit, dans la constellation du *Taureau*. — *Jupiter* (♃) et *Saturne* (♄) brillent le matin au S.-E. dans le *Lion* et dans la *Balance*.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 48 et 49.

PROVERBE : Janvier d'eau chiche fait le paysan riche.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le Jour augmente de 1 h. 0 m. pendant le Mois. — Il dure 9 h. 33 m. le 1er Janvier et 10 h. 33 m. le 31.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact*, v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	Soleil Lever.	Soleil Couch.	Lune Lever.	Lune Passage au mér.	Lune Couch.	Haute Mer (Heure de Paris) Matin h. m.	Haute Mer Soir h. m.	Baromèt. Matin	Baromèt. Soir.	Therm. Max.	Therm. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domin.t
1 V.	28	7h56	4h12	6h34 mat.	10h17	1h57	7 29	7 54							
2 S.	29	7 56	4 13	7 38	11 20	3 4	8 19	8 42							
3 D.	0 N.L.	7 56	4 14	8 26	0 21	4 22	9 5	9 28							
4 L.	1	7 56	4 15	9 0	1 17	5 43	9 50	10 11							
5 M.	2	7 56	4 16	9 26	2 8 soir	7 2	10 33	10 54							
6 M.	3	7 55	4 17	9 45	2 55	8 17	11 15	11 35							
7 J.	4	7 55	4 18 matin	10 1	3 38	9 29	11 56	.							
8 V.	5	7 55	4 20	10 15	4 20	10 37	0 16	0 38							
9 S.	6	7 54	4 21	10 29	5 0	11 45	0 59	1 21							
10 D.	7 P.Q.	7 54	4 22	10 43 soir	5 41	. ..	1 44	2 9							
11 L.	8	7 53	4 23	10 59	6 23	0 53	2 34	3 2							
12 M.	9	7 53	4 25	11 19	7 7	2 1	3 32	4 6							
13 M.	10	7 52	4 26	11 43	7 54	3 10	4 43	5 22							
14 J.	11	7 52	4 27	0 15	8 45	4 18	5 59	6 33							
15 V.	12	7 51	4 29	0 58	9 38	5 22	7 1	7 26							
16 S.	13	7 50	4 30	1 52	10 32	6 19	7 47	8 7							
17 D.	14	7 49	4 32	2 59	11 27	7 6	8 27	8 46							
18 L.	15 P.L.	7 49	4 33	4 13	.. .	7 43	9 4	9 22							
19 M.	16	7 48	4 35 soir	5 32	0 21	8 11	9 40	9 58							
20 M.	17	7 47	4 36	6 52	1 12 matin	8 34	10 16	10 34							
21 J.	18	7 46	4 38	8 12	2 1	8 53	10 54	11 13							
22 V.	19	7 45	4 39	9 31	2 49	9 10	11 32	11 53							
23 S.	20	7 44	4 41	10 51	3 36	9 26	. .	0 14							
24 D.	21	7 43	4 42	.. ... matin	4 25	9 44	0 37	1 0							
25 L.	22 D.Q.	7 42	4 44	0 14	5 15	10 4	1 26	1 52							
26 M.	23	7 41	4 46	1 37	6 8	10 29	2 21	2 54							
27 M.	24	7 39	4 47 matin	3 1	7 5	11 3	3 29	4 9							
28 J.	25	7 38	4 49	4 20	8 5	11 48	4 53	5 40							
29 V.	26	7 37	4 50	5 27	9 7	0 48	6 22	6 58							
30 S.	27	7 36	4 52	6 20	10 7 soir	2 0	7 28	7 55							
31 D.	28	7 34	4 54	6 58	11 4	3 18	8 19	8 42							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	- 6°4	9°1	1892	- 9°7	13°7
1888	-11 8	8 4	1893	-17 0	9 8
1889	- 8 6	10 3	1894	-13 8	11 6
1890	- 4 0	14 2	1895	-13 0	13 8
1891	-13 5	10 7			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Variable dans la 1re dizaine. Pluie et neige vers les 10, 17, 25. Froid dans les derniers jours.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	16,2	8	1892	22,1	10
1888	19,4	13	1893	50,0	14
1889	31,2	12	1894	48,5	16
1890	51,8	23	1895	40,0	20
1891	20,4	11	Moy.	33,3	14

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — JUPITER, SATURNE.

ÉTOILES Soir. — MERC. (jusq. 15), VÉNUS, MARS.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE.—*Viandes de boucherie* : Mouton, porc, bœuf, veau (la charcuterie en ce mois est excellente) ; *Volaille* : Oie, dinde, poulet, canard, pintade ; *Gibier* : Chevreuil, canard, lièvre, lapin, faisan, alouettes, perdreaux, bécasses, bécassines ; *Poissons* : Maquereau, merlan, bar, turbot, mulet, sole, grondin, rouget, dorade, hareng, éperlan ; *Légumes* : Haricots verts d'Afrique et d'Espagne, crosnes du Japon, épinards, cardons, céleri-rave, endives, choux de Bruxelles, choux-fleurs, radis roses, champignons, salsifis ; *Salades* : Laitue, escarole, chicorée, barbe, pissenlit, mâche ; *Fruits* : Poires, pommes, raisin, oranges.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage velouté. Bar sauce normande. Perdrix aux choux. Poularde rôtie. Salsifis à la crème. Salade. Mâche et betterave. Soufflé aux marrons. Roquefort. Mandarines. Poires. Raisins. Petits fours.

2e DINER. — Potage Julienne au gras. Sole au gratin. Civet de lièvre. Oie rôtie (avec ou sans marrons). Epinards à la crème. Salade de chicorée. Charlotte de Pommes. Gorgonzola. Comp. cerises. Gâteaux secs. Poires. Raisins.

3e DINER. — Potage crème d'avoine. Timbale de crevettes. Aloyau Jardinière. Perdreaux rôtis. Endives au jus. Crème au chocolat. Roquefort. Marrons grillés. Compote de pêches. Oranges. Pommes.

4e DINER. — Potage riz au gras. Dorade grillée. Poularde à la Portugaise. Râble de lièvre rôti poivrade. Choux-fleurs à la crème. Salade d'endives. Crème flottante. Camembert. Comp. groseilles. Croq. Pommes. Mandarines.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*

A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) JANVIER (1er mois)

LES EVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 3 (*Octave de Saint-Jean*) : *Jésus parle de Jean à Pierre* (Jean, XII, 19-24).
Le 10 (*1er dim. après l'Epiphanie*) : *Jésus au milieu des docteurs* (Luc, II, 40-52).
Le 17 (*2e après l'Epiph.*) : *Jésus change l'eau en vin aux noces de Cana* (Jean, II, 4-11).
Le 24 (*3e après l'Epiph.*) : *Jésus guérit un lépreux et un paralytique* (Matt., VIII, 1-13).
Le 31 (*4e après l'Epiph.*) : *Jésus calme la tempête sur le lac de Tibériade* (Matt., VIII, 23-27).

AGRICULTURE. — Réparation des outils et instruments. — Labour des champs à ensemencer au printemps. — Épandage des fumiers. — Curage des fossés. — Préparation des composts. — Application de la marne dans les terres argileuses. — Taille de la vigne ; échaudage, badigeonnage des souches contre les insectes lorsqu'il ne gèle pas ; défoncement pour la plantation. — Pour ceux qui ouvrent l'année agricole au 1er janvier, règlement des comptes de l'année précédente, inventaire et départ de la comptabilité de la nouvelle année. — Dans les prairies, profiter des temps secs pour réparer les rigoles d'irrigation et pour procéder à l'épierrement. — Au verger, nettoyage des pommiers par le grattage ; recueillir les débris qui contiennent des parasites, les brûler avec du pétrole. — Débarrasser les arbres des mousses et lichens par un lait de chaux ou avec une solution de sulfate de fer. — Tailler les poiriers et les pommiers. — Pour le bétail, éviter les grands froids, commencement de l'engraissement des animaux à vendre au printemps.

LA BASSE-COUR. — Exciter la ponte par l'avoine et le sarrasin ; tenir le sol de la bassecour en état de sécheresse et de propreté. Mettre les œufs de poules en incubation. Forcer les dindes à couver. Continuer l'engraissement des poulets, des dindons.

LE RUCHER. — Ne touchez pas à vos ruches en hiver. — Examinez-les de temps en temps pour vous assurer que l'air se renouvelle. — Enlevez bien doucement la neige, la glace ou les abeilles mortes qui obstruent l'entrée. — Veillez à ce que vos ruches soient bien protégées contre le froid. — Si la première moitié de l'hiver a été très douce et qu'on craigne que certaines colonies ne soient sans nourriture, on devra nourrir ces colonies en leur donnant des rayons operculés ou du sucre en grain qu'on place sur un linge à tissu peu serré, soit du sucre candi, soit du sucre en plaque : jamais de nourriture liquide. — Il est bon aussi de faire avant la première sortie les déplacements qu'on juge nécessaires.

JARDIN POTAGER. — Amener du fumier sur les carrés à labourer au printemps. Semer en pleine terre et au midi Fève de marais et Pois hâtifs, et à la fin du mois Oignon jaune et autres Oignons de couleur. Monter des couches avec du fumier neuf et y semer 5 ou 6 jours après : Carotte grelot ou Parisienne à forcer, petites Laitues gottes et Romaine verte, Radis roses et blancs à forcer, Poireau de Rouen, Chicorée sauvage, et recouvrir de châssis. Planter aussi les Asperges de primeur, ainsi que l'Oseille et le Persil arrachés de la pleine terre.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Rien à semer en pleine terre en ce mois de repos ; la plupart des semis à faire sur couche ou en serre doivent être remis au mois suivant. Si le temps est doux, on peut vers la fin du mois planter à bonne exposition des Renoncules et des Anémones de Caen, simples et doubles. La serre et les châssis offrent en fleur des Tulipes Duc de Thol, des Jacinthes hâtives, des Narcisses de Constantinople, quelques Camélias précoces, des Orangers, des Rosiers Bengale, etc. — La pleine terre fournit le Tussilage odorant, l'Ellébore noir, la Violette des quatre saisons, quelques Primevères, le Daphne Mezereum.

LA CAVE. — Veiller à ce que les caves et celliers ne restent pas ouverts pendant les grands froids ; si, malgré cette précaution, le vin venait à se congeler, il faudrait soutirer aussitôt que possible la partie restée liquide. — Visiter fréquemment les cercles des fûts et remplacer ceux que la moisissure a détruits. — Soutirer et clarifier les vins destinés soit à la vente ou aux expéditions, soit à la mise en bouteilles ; commencer cette dernière opération. — Si une cave a été inondée, le vin en bouteilles devra être consommé rapidement, car sa conservation est désormais compromise. — Le vin en fûts sera sûrement altéré. — L'imperméabilité des bouchons est une condition essentielle pour conserver le vin. Voici un mélange qui les imbibe parfaitement : Cire vierge, *2 parties ;* graisse de bœuf liquide, *1 partie ;* y jeter deux fois les bouchons ; les faire sécher au four, le gros bout sur une tôle.

ASTROLOGIE. — **Le Verseau** (du 22 janvier au 21 février). — *Ganymède, fils de Tros, enlevé par Jupiter pour verser le nectar aux dieux, prit place parmi les Constellations. — Il est le principe de la gaîté.* — L'*homme* né sous ce signe est discret, aimable, aimant, spirituel, gai et curieux. — Pauvre d'abord, riche ensuite, il prodiguera sa fortune pour sa femme et pour ses amis. — L'eau et les fièvres lui seront funestes. — Des maladies et des dangers viendront l'assaillir vers sa 37e année, mais il vivra longtemps. — Ami de la gloire, son mérite sera justement apprécié. — Il aura peu d'enfants. — La *femme* sera douée d'un bon caractère, elle sera constante, généreuse, sincère, libérale, enjouée, un peu trop amie des plaisirs. L'énergie de son caractère lui fera facilement supporter les adversités et les chagrins de famille qui l'attendent sûrement au début de son mariage. Elle fera de longs voyages, et, après une jeunesse relativement gênée, elle arrivera cependant à une très belle fortune. Si sa vieillesse se prolonge, elle sera menacée de paralysie. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **Quand la cage est faite, l'oiseau s'envole.**

(1897) JANVIER (1er mois)

1re Semaine. *Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité ; mais la charité est la plus excellente des trois* (1, COR.).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 2 m. de 6 m. le SOIR.

31 Jours. *Les méchants sont peut-être des malheureux que personne n'a su aimer. — Ne coupez pas ce que vous pouvez dénouer.*

1 Vendredi

0-365. — ☾ D. Q.
Dur. du jour : 9 h. 33 m.

Circoncision.

Pourparlers p. la combinaison ministérielle qui rempl. Rouher par Emile Ollivier, et est annoncée le lendemain (1870).

Reçu 500 fr. de Marlier
Réponse immédiate & carte à de Groux pour l'en informer.
Guérin apporte une lanterne magique pour sa filleule & dîne avec nous.
Je lui rends les 20 fr. emprunté le 3 décembre.

RECETTES		DÉPENSES	

2 Samedi

1-364. — ● N. L.
Dur. du jour : 9 h. 34 m.

SS. Macaire, Clair, Basile.

Guillaume, Pr. rég. d. Prusse, succède à son frère, sous le titre d. Guillaume Ier, et prét. rester favor. au parti féodal (1861).

Donné 5 fr. à l'abbé Vory pour les dispenses du carême dernier.
Envoyé 9 fr. pour acquitter une vieille dette de l'impasse (fourniture de sable)
Temps délicieux. Etat d'âme exquis.
Payé au boulanger note de 86 fr.
Course à l'Odéon. Acheté cet almanach & une méthode de piano pour Véronique.
Lettre de Jacottet ne sait s'il pourra me faire donner l'*Epopée byzantine*.
Lettre de de Groux. Il est malade & triste. J'apprends que la décision de Marlier a été l'effet d'une lettre véhémente de cet admirable ami.

RECETTES		DÉPENSES	

LA CUISINE A LA MAISON

De Janvier à Décembre nous avons placé nos Recettes par ordre alphabétique, de manière à développer, tout le long de l'année, cette sorte de Petit Dictionnaire de Cuisine Pratique.

Nous donnons, cette année, dans notre **PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE**, les recettes de tous les plats indiqués dans les *Quatre Diners de Famille* de chaque mois.
Ces 48 *Menus* et ces 268 *Recettes* ont été préparés par Mme Seignobos, qui publie cette année à notre Librairie la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *Prix :* Broché, 1 fr.; Cartonné, toile forte, 1 fr. 50.

Abricots glacés. — Couper tranches brioches, dorer au beurre chaud, recouvrir chaque tranche par deux abricots coupés cuits dans sirop sucre très épais. Verser sirop glacé.

Alose à l'oseille. — Racler et vider alose grasse. Cuire lentement au four, avec beurre abondant, saler, poivrer. Cuire oseille fraîche 10 m. dans eau bouillante salée. Retirer, égoutter, hacher, cuire en casserole avec beurre frais demi-heure, ajouter crème épaisse, servir alose sur oseille.

Aloyau jardinière. — Braiser 2 h. joli aloyau, blanchir légumes coupés, enlever l'eau, et les faire cuire avec beurre et jus. Servir en *litière*.

Aloyau rôti cresson. — Cuire au four ou à la broche aloyau 3 kilos, arroser beurre fondu, saler, poivrer, servir sur cresson.

Anguille à la tartare. — Vider et dépouiller l'anguille, couper en morceaux, cuire 15 minutes au court-bouillon, refroidir, sécher, passer à l'œuf, frire à la graisse de bœuf ou beurre fondu, servir avec saucière de *sauce tartare*. Faire mayonnaise, y incorporer moutarde, cornichons hachés, échalotes hachées, piment, cayenne, lier le tout ensemble.

Artichauts au beurre. — Petits artichauts, enlever foin et ébarber, blanchir eau bouillante. Cuire avec beurre lentement, roussir.

Artichauts au beurre. — Enlever foin à petits artichauts violets, plonger eau bouillante, essuyer, cuire au beurre lentement, saler, mouiller de bouillon.

Artichauts lyonnais. — Blanchir artichauts eau salée. Éplucher, parer les fonds, mijoter 30 minutes dans sauce rousse au jus.

Artichauts lyonnaise. — Blanchir gros artichauts. Couper en deux, enlever foin et faire cuire une heure dans sauce au jus.

Artichauts salade. — Cuire gros artichauts dans eau salée. Enlever foin de l'intérieur, servir avec saucière d'assaisonnement.

Asperges en branches. — Cuire dans eau salée, avec 1 grain de soude, refroidir, égoutter, servir avec saucière sauce blanche.

(*V. la suite p. 46.*)

PROVERBE : **Ne compte tes poulets que lorsqu'ils sont éclos.**

(1897) JANVIER (1er mois)

2e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 2 m. de 6 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Amassez-vous des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille qui les consume, ni voleurs qui les enlèvent (MATH., VI). — *La vie n'est ni un jour de fête ni un jour de deuil, c'est un jour de travail. — L'homme qui aime avec esprit n'aime pas.*

3 Dimanche

2-363. — ● N.L. Dur. du jour: 9 h. 35 m.

Se Geneviève, S. Florent.

Mort d'Eugène Sue, exilé à Annecy p. la hardiesse républ. et révolutionnaire de ses idées et de ses romans (1857).

Les Reynald dînent à la maison. Ils ont apporté un gâteau des Rois & une poupée.
Soirée très douce, excepté pour la pauvre Jeanne un peu incommodée.
Terribles embarras des Reynal. Je promets une neuvaine de communions.

RECETTES	DÉPENSES

4 Lundi

3-362. — ● N.L. Dur. du jour: 9 h. 36 m.

S. Rigobert, S. Tite.

Le village arabe de Nara est attaqué direct. par 2 colonnes et tourné par une 3e sous les ordres de Canrobert (1850).

Commencé une neuvaine pour les Reynal & pour de Groux que je mets sous la protection de nos innocents.
Lettre aimable de Roullet.
Lettre de Bigand m'annonçant une feuillette de vin.
Écrit à mon filleul Louis Joseph L'Huillier.
id. à Mme de Puisaye la priant de me donner des nouvelles ~~[illegible]~~ de son mari silencieux depuis le 11 déc.
à de Groux, à de Malherbe pour m'excuser de ne lui avoir pas rendu l'argent prêté le 21 nov.
Jeanne répond à Roullet de ma part & écrit à Louisa. Envoi de la Chevalière à miss Maud.
Faible essai de continuation du chap. XIV.

RECETTES	DÉPENSES

5 Mardi

4-361. — ● N.L. Dur. du jour: 9 h. 37 m.

S. Siméon Styl., S. Télesp.

Le Corps Législatif vote l'ouverture d'un crédit de 247 228 fr. pour la médaille commémorative du Mexique (1864).

Continué le ch. XIV

RECETTES	DÉPENSES

6 Mercredi

5-360. — ● N.L. Dur. du jour: 9 h. 38 m.

Les Rois (**Epiphanie**).

Un oukase du tsar défend à tout Polonais d'acquérir une propriété fonc. dans les 9 gouver. occid. de l'Empire (1866).

Bonnes prières, ce matin des Rois, à St Jacques & à St Pierre.
Continué le chap. XIV.
Jeanne va chez Cournetou pour le consulter sur Véronique dont la peau est marquée de plaques dartreuses & dont la faiblesse de vue est inquiétante. Elle revient assez rassurée.
Lettre de de Groux qui se rétablit à peine.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) JANVIER (1er mois)

2e Semaine. — *Marchez comme des enfants de lumière. Or, le fruit de la lumière consiste en toute bonté, justice et vérité* (I EPHÉS.).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 2 m. — de 6 m. le SOIR.

31 Jours. — *Qu'elle soit bergère ou princesse, voulez-vous savoir ce que vaut une femme : mettez-lui un enfant dans les bras.*

7 Jeudi

6-359. — N. L. Dur. du jour : 9 h. 39 m.

S. Aldéric, Se Mélanie.

Mort de David d'Angers, sculpt. au talent énergique, aut. d. stat. de Corneille à Rouen, de Racine à La Ferté, etc. (1856).

Reçu de Vallette un article d'un Strauss sur la Chevalière. Il paraît que ce livre est scatologique (!!!) Telle est la force d'une légende.

Lettre de Deman me félicitant de l'argent que m'a envoyé Marlier & formant le souhait bizarre qu'en 97, je n'aie pas plus d'amis qu'en 96!!!

Fin du chap. XIV

RECETTES		DÉPENSES	

8 Vendredi

7-358. — N. L. Dur. du jour : 9 h. 41 m.

S. Lucien, év., Se Gudule.

La propos. Rateau est adopt. et fixe à qq. sem. la sépar. de l'Assemb. constituante rempl. p. une Ass. Législat. (1849).

Réponse à Deman. Je lui propose de quêter pour moi à Bruxelles.

Pour la 1re fois, je paie le terme à l'avance. Moyen d'étonner le bonhomme Rouzée & de nous faire du crédit. Mais nous voilà réduit à très peu d'argent.

RECETTES		DÉPENSES	

9 Samedi

8-357. — N. L. Dur. du jour : 9 h. 43 m.

SS. Adrien, Julien, Celse.

Lincoln étant élu président des Etats-Unis, le Mississipi déclare son lien rompu avec la Confédération (1860).

Lettre de Jacottet m'annonçant l'envoi de l'Epopée byzantine.

Réponse. Je lui demande un rendez-vous.

Réponse de Mme de Puisaye à ma lettre du 4. Elle dit que son mari a été « un peu souffrant & ennuyé ». Evidemment il y a autre chose, tout au moins une extrême négligence. Nous pensons que cet homme est détraqué.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

1er : *Circoncision* : chant du *Veni Creator* pour implorer les bénédictions du Ciel sur l'année qui commence. **Fête légale.** — Chez les Musulmans, fuite de Mahomet. — Ouverture de la pêche de la truite, de l'ombre-chevalier et du lavaret. — **3** : Inscriptions du 2e trimestre, jusqu'au 15, pour les Facultés de droit et de médecine et l'Ecole de pharmacie. — Ouvert. de la *neuvaine de Ste-Geneviève* à St-Et.-du-Mont (Paris) et à Nanterre. — Service anniv. à *Bapaume* des comb. de janv. 71. — Séance des conseils de fabrique dans toute la France. — Commencement de l'hiver israélite. — Visite traditionnelle aux Jardies. — **4** : Oct. des SS. Innoc. — **5** : Rentrée des Chambres françaises. — Vigile de l'Epiphanie. — **6** : *Epiphanie.* — *Noël* en Russie. — Réouverture des Facultés. — **7** : Fête d'avènement du Khédive. — **9** : Messes commémorat. de la mort (1873) de Nap. III et de Vict.-Emmanuel (1878). — **Tirages avec lots.** — **5** : Créd. fonc. 77-79 (2 lots de 100 000 fr.), Oblig. foncières 85 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher**. — **2** : Rentes franç., ital., esp., belge, russe, serbe, hong., portug. ; Banques : de France, d'Esc. Internat., de Paris et des Pays-B., etc. ; Crédits : Fonc., Mobil., Algér., etc. ; Magasins génér., Tramw., Omnib., Voit., Gaz génér., Cie transatl. — Oblig. foncières 82 et 83 ; Com. 92 ; Paris 71 ; tous les chem. franç.

PROVERBE : Il n'est si petit qui ne puisse nuire.

(1897) JANVIER (1er mois)

3e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 3 m. de 7 m. le SOIR. | **31 Jours.**

Heureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent (LUC, XI). — *Priez les uns pour les autres* (JAC., 5-13).

Les avares ont le cœur sec, parce qu'ils économisent tout, même leurs sentiments (A. TOURNIER).

10 Dimanc.

SS. Nicanor, Guill., Gonzal.

9-356. — ☽ P. Q.
Dur. du jour : 9 h. 44 m.

Vingt-sept conspirateurs sont déférés en police correction. pour avoir essayé d'enlever la pers. d. l'Empereur (1854).

"Reçu l'Epopée Byzantine"

Pas de visites aujourd'hui

RECETTES		DÉPENSES	

11 Lundi

S. Théodore, Se Hortense.

10-355. — ☽ P. Q.
Dur. du jour : 9 h. 46 m.

Agitation dans Paris à la suite de l'assassinat de Victor Noir, commis la veille par Pierre Bonaparte (1870).

Commencé le chap. XV

RECETTES		DÉPENSES	

12 Mardi

SS. Arcade, Benoît, Se Tat.

11-354. — ☽ P. Q.
Dur. du jour : 9 h. 48 m.

Funér. de V. Noir à Neuilly, malg. Flourens et l. exaltés qui veul. porter le cadav. à Paris, 200 000 assistants (1870).

Lettre à de Groux dont la neuvaine finit aujourd'hui. Je lui envoie copie de la dernière lettre de Demain (6) & de ma réponse (8)

Continué le chap. XV.
Essai de caricature grandiose

Lettre extrêmement touchante de Marguerite nous annonçant je ne sais quel miracle de délivrances qu'elle attribue à nos prières.

Quel bel octave des Rois !

Caisse de figues de Smyrne envoyée par notre ami Bigand

RECETTES		DÉPENSES	

13 Mercredi

Bap. de J.-C., Se Vér. S. Lèce.

12-353. — ☽ P. Q.
Dur. du jour : 9 h. 50 m.

La confér. de Vienne charge M. de Buol de transm. à l'emp. de Russie les propositions de paix de la Turquie (1854).

Commencé ma seconde neuvaine pour les Reynal & de Groux

Lettres de Mme L'Huillier, de mon filleul Louis Joseph & de Montchal.

Continué le chap. XV

RECETTES		DÉPENSES	

PROVERBE : Qui ne nourrit le petit n'aura jamais le grand.

(1897) JANVIER (1er mois)

3e Semaine. — **31 Jours.**

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 3 m. de 7 m. le SOIR.

La charité ne finira jamais, pas même lorsque les prophéties s'évanouiront et que la science sera abolie (I COR., XIII). *Quand mon ami est malheureux, je vais le trouver ; quand il est heureux, je l'attends* (PETIET).

14 Jeudi

SS. Hil., Fél., pr., Euchaire.

13-352. — ☽ **P. Q.**
Dur. du jour : 9 h. 52 m.

Un sénatus-consulte accorde à l'Emp. le droit de décréter des crédits suppl., d'autor. les entrepr. d'intér. gén. (1853).

Lettre de DeGroux approuvant ce que je lui ai communiqué & me faisant espérer de Marlier 500 fr. par mois pendant 2 ans. (!!!) ce qui ressemble à de la folie. J'aimerais mieux qu'il me fût parlé d'un secours immédiat. Nous sommes au bout de notre argent.

Jeanne est extrêmement enrhumée.

RECETTES		DÉPENSES	

15 Vendredi

S. Maur, S. Paul, 1er solit., év.

14-351. — ☽ **P. Q.**
Dur. du jour : 9 h. 54 m.

Renan ayant, dans son cours d'ouvert. au Collège, appelé Jésus « l'homme incomparable », est suspendu (1862).

Lettre à Bigand. Réponse à l'envoi des figues reçues mardi.

Je n'ai pu finir encore l'extraordinaire chap. XV.

Notre Véronique se développe chaque jour d'une manière admirable. Délicieuse & touchante enfant. Je lui racontais aujourd'hui l'histoire de St Paul ermite. Il me semble que je ne pourrais jamais oublier son air de béatitude. Aussitôt après elle a voulu raconter à son tour cette histoire à Anna. Pas un détail n'a été oublié.

RECETTES		DÉPENSES	

16 Samedi

S. Guillaume, év., S. Marcel.

15-350. — ☽ **P. Q.**
Dur. du jour : 9 h. 56 m.

Création d. la caisse de la boulangerie, une des nombr. œuvres d'associat. et de crédit fondées sous le 2e Empire (1854).

Fin du chap. XV, fort important. C'est mon travail de la semaine.

De nouveau la misère nous menace.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

10 : Quête pour l'évangélisation de l'Afrique et la suppression de l'esclavage. — Ouverture de la pêche du saumon, jusqu'au 30 sept. — **13** : Le Baptême de Jésus. — Octave de l'Epiphanie. — 1er jour de l'*An russe et grec* (service solennel, messe et *Te Deum*, à l'église de la rue Daru). — A N.-D. de Paris, service pour Mgr Morlot (mort en 1862). — **14** : Dern. jour accordé aux comm. administr. pour dresser le tableau des *rectif.* introduites dans les listes *élec.* — Fête de naiss. du grand-duc Alexis. — **15** : Les *listes élect.* sont à la disposition du public dans toutes les mairies de Fr.; *réclam.* reçues jusq. 4 fév. — Expirat. du délai où les maires doivent établir le tableau de *recens*t des j. gens soumis au *tirage au sort.* — Admiss. dans la section de *cavalerie* des élèves de 1re an. à *St-Cyr.* — Dîn. annuel de *Molière.* — Célébr. au Th.-Franç. et à l'Odéon de la naiss. de Molière. — Fête de naiss. du duc d'Aumale. — **Tirage avec lots.** — **15** : Paris 69 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **13** : Oblig. ottom. — **15** : Actions Aciéries de Fr.; Est Alg., Brésil. — **10** : 3 o/o amortiss.

PROVERBE : Ce que chiche épargne, prodigue la dépense.

(1897) JANVIER (1er mois)

4e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 5 m. — de 9 m. le SOIR. | 31 Jours.

L'homme regarde à ce qui paraît aux yeux, mais l'Éternel ne regarde qu'au cœur (SAM., 16).

Que ce soit avec les femmes, avec les rois ou avec le peuple, qui veut régner doit plaire (FRÉDÉRIC MISTRAL).

17 Dimanc.

SS. Ant., Genou, Se Léonie.

16-349. — ☽ P. Q.
Dur. du jour: 9 h. 58 m.

Violents articles des journaux de l'opposition à la suite de la condamnation de Félix Pyat prononcée la veille (1869).

Les Reynal dînent chez nous, apportant heureusement quelques provisions. Notre dîner n'aurait peut être pas suffi.
Marguerite me donne 5 fr.

Ils ne sont pas devenus riches, mais ont été sauvés miraculeusement d'un grand danger.

RECETTES	DÉPENSES

18 Lundi

Ch. de S. Pierre, Se Prisca.

17-348. — ☺ P. L.
Dur. du jour: 10 h. 0 m.

Lettre de M. de Pourtalès p. raconter l'humil. d. M. de Manteuffel, oblig. d'ann. à l. Chambre l. conv. d'Olmütz (1851).

Nuit mauvaise. Veronique a paru avoir la fièvre de nos ~~[illegible]~~ vieilles plaies se sont entrouvertes.
Au retour de la messe je sanglotais à la seule pensée d'un danger. Ce n'était qu'une menace vaine, un simple malaise.
Lettre du commis-voyageur Henrion qui me réclame la fin de son manuscrit après un silence de 10 mois. Je décide de m'en débarrasser & je passe la journée entière à terminer ce travail qui me dégoûte. Puis je lui écris une lettre des plus nettes quoique polie pour qu'il sache que je ne me trouve pas payé de mes peines. Gardé brouillon

RECETTES	DÉPENSES

19 Mardi

SS. Sulp., Can., Se Germaine

18-347. — ☺ P. L.
Dur. du jour: 10 h. 3 m.

Les vaisseaux franç. envoyés à Gaète contre Garibaldi sont obligés de se retirer sur la dem. de l'Angleterre (1861).

~~[illegible]~~ Prié St Canut dont c'est la fête & demandé du secours à mon beau-père. Nous n'avons plus rien.
Je suis forcé de courir chez Grasset qui me donne 10 fr.
Envoyé à Henrion la lettre & le manuscrit.

RECETTES	DÉPENSES

20 Mercredi

SS. Fabien et Sébastien, m.

19-346. — ☺ P. L.
Dur. du jour: 10 h. 5 m.

Walewski, ministre d. affaires étrang., demande au gouv. angl. l'expulsion des réfugiés politiques franç. et italiens (1858)

Commencé le chap. XVI
Carte à de Groux pour l'informer du silence de Deman qui n'a pas encore répondu à ma lettre du 8.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : L'avarice perd tout en voulant tout gagner.

(1897) JANVIER (1er mois)

4e Semaine. — **31 Jours.**

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 5 m. — de 9 m. le SOIR.

N'aspirez pas à ce qui est élevé; laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne vous regardez point comme sages (ROM., 12).

Vivre caché, c'est vivre heureux. — La foule ne comprend pas la beauté, elle la sent (Ste-BEUVE).

21 Jeudi

S. Fructueux, év. Se Agnès, v.

20-345. — ☉ **P. L.**
Dur. du jour: 10 h. 7 m.

Vote d. l. loi prés. par Dufaure en fav. des insurgés de Juin contre Rouher, qui obtient la déport. à Nouka-Hiva (1850).

Travaillé fort péniblement au chap. XVI.

Une vieille femme, notre voisine, autre locataire de M Rouzée, a été frappée de paralysie, dimanche & on croit qu'elle va mourir. Jeanne me fait remarquer que l'accès de fièvre de Véronique arrivée le soir du même jour & qui nous a tant effrayés, était visiblement une tentative de l'ennemi. Un souffle de mort avait passé sur la maison.

RECETTES		DÉPENSES	

22 Vendredi

SS. Vincent et Anastase, m.

21-344. — ☉ **P. L.**
Dur. du jour: 10 h. 9 m.

Violentes polémiques de la presse libérale contre Emile Ollivier et son attitude au Corps Législatif (1870).

Commencé une neuvaine de communions pour Jeanne.

Continué le chap. XVI.

Suite du silence de Daman & du silence incroyable de de Puisaye. Henrion ne répond pas non plus.

Temps très froid neige abondante.

Forcé ce soir d'engager pour 3 fr. la pendule de Jeanne, le dernier objet de quelque valeur que nous possédions.

RECETTES		DÉPENSES	

23 Samedi

S. Raymond, Se Emérent.

22-343. — ☉ **P. L.**
Dur. du jour: 10 h. 12 m.

Un traité de commerce est signé entre la France et l'Angl. qui sont restées amies depuis l'expédit. de Crimée (1860).

Journée fort triste. Je n'ai reçu cette semaine qu'une seule lettre, celle d'Henrion dont je n'ai plus de nouvelles, & la misère la plus dure nous menace.

Souffrance d'âme & travail presque impossible.

Lettre de Guérin à Véronique. Il annonce qu'il viendra demain. La lettre de ce pauvre homme nous déconcerte & redouble ma tristesse. J'attendais tout autre chose. Cependant Véronique est radieuse. Cela seul devrait me donner à réfléchir. Dieu a toujours raison.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

17 : Le très Saint Nom de J.-C. — A N.-D. de Paris, 9 h., service pour Mgr de Quélen (mort 1839). — Fête des vanniers. — Grande fête patron. de la Congrégation de St-Sulpice et de tous les séminaires de Fr. — Manifest. patriotiques à Buzenval, Montretout, Garches, Vanves, Clichy, Asnières, etc., pour les batailles des 19 et 20 janv. 71. Autres manifestations à Dijon, au monument de Talent, à St-Quentin, etc. — Fêtes foraines de Paris : avenue de Versailles. — **18** : Epiph. russe : *bénédict. solen. de la Neva* à St-Pétersb. — Fête des ouvr. et ouvr. en lin. — **20** : Veille de la Ste-Agnès, nuit où, d'après la trad., les j. filles voient en rêve leur futur époux. — Affichage de la loi sur *l'échenillage*. — **21** : La *Ste-Agnès* : Don au Pape de 2 agneaux blancs vivants comme hom. annuel du chapit. de St-Jean de Latran et de la basil. de Ste-Agnès (avec leur laine on fabrique les *sacra pallia*). — Fête de naiss. du roi de Suède et messe anniversaire de l'exéc. de Louis XVI. — **22** : Fête des vignerons (en France). — Expos. des *aquarellistes franç.* jusq. 1er mars (gal. G. Petit, r. de Sèze). — 28e anniv. de la mort du prince Léopold (Belg.). — **23** : Fiançail. de la Vierge. — Serv. anniv. du card. Foulon dans l'égl. primat. de Lyon. — 6e anniv. de la mort du prince Baudouin (Belg.) et fête d'avènem. (1875) de l'emp. de Chine. — **Tirage avec lots.** — **20** : Ville de Paris 71 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : Qui n'a rien que l'autrui, n'a rien.

5e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 7 m. de 12 m. le SOIR. | 31 Jours.

Peu avec la crainte de l'Eternel vaut mieux qu'un grand trésor avec le trouble (PR., 15). — *Dieu est amour* (1 JEAN, 4-8). *Le bonheur ressemble au bleu du ciel que chacun voit et admire, mais que personne ne peut atteindre ni saisir* (TOURN.).

24 Dimanc.

S. Timothée, S. Babylas.

23-342. — ☉ P. L.
Dur. du jour: 10 h. 14m.

Un article du « Messager du Midi » dénonce les arrestations des républ. du Var et des Basses-Alpes (1851).

Lettre décevante de Cayssac annonçant sa visite pour un jour quelconque de la semaine prochaine.

Achevé le chap. XVI

Guérin vient dîner & nous prête 20 fr. Dieu soit loué.
D'après lui, la peste menace l'Europe.
Je lui lis les 2 derniers chapitres.
Occasion nouvelle de constater la pauvre intelligence de ce malheureux qui avoue un extrême désir d'être fourré dans mon livre. Je le ferai peut-être.

Carte à de Groux. Lui parlant une fois encore du silence étonnant de Doman je le supplie « pour l'amour de Dieu » de me dire quelque chose.

RECETTES	DÉPENSES

25 Lundi

Conv. de S. Paul, Se Eusébie

24-341. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10 h. 16m.

Mariage du prince Frédéric, hérit. d. la cour. de Prusse, av. la fille aînée d. l. r. Victoria : union de Pr. et d'Angl. (1858).

Impressions heureuses à l'église. Remarqué le verset 14 du chap. IX des Actes le mot « alligandi » qui donne tout S. Paul.

~~Achevé~~ Commencé le chap. XVII de la F. P. Bon travail.

Réponse à Cayssac. Je l'invite à dîner mercredi.

RECETTES	DÉPENSES

26 Mardi

S. Polycarpe, év. Se Paule, v.

25-340. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10h. 19m.

Cavour signe un traité d'all. pour aider la France, l'Angl. et la Turquie contre la Russie d. la guerre d'Orient (1855).

Excellent travail.
Fin du chap. XVII qui est pourtant assez long & qui a été exceptionnellement enlevé en deux jours.

Première sortie de Jeanne retenue à la maison depuis l'octave des Innocents par un rhume terrible.

Guérin m'avait assez niaisement demandé dimanche, de le fourrer dans mon livre. C'est fait.

Lettre de De Groux. Fort triste. Il ne trouve rien pour moi. Mais il espère venir dans 15 jours.

RECETTES	DÉPENSES

27 Mercredi

S. J. Chrysostome, Se Angèle

26-339. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10 h. 22m.

Dissentim. entre M. de Bism. et l. cour de Vienne s. l'interpr. d. traité d. Gastein pour « l'adminis. des duchés » (1866).

Lettre de Cayssac m'annonçant qu'il ne pourra venir que jeudi demain.

Avis du chef de Gare de Bercy m'annonçant la pièce de vin de Bigand. 11 f 35 à payer sans compter le camionnage. Heureusement que je peux compter sur le père Rouzée.

Reçu une lettre fort déplaisante de Doman qui déclare ne pouvoir faire ce que je lui demandais. Il ne m'enverra d'argent qu'en mars au lieu de février.

Passé la journée à recopier le travail d'hier & d'avant-hier.

Jeanne écrit à Marguerite pour lui demander si elle ne pourrait pas nous trouver 200 fr.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) JANVIER (1er mois)

5e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 7 m. de 12 m. le SOIR. | **31 Jours.**

Au jour du bien, use du bien; au jour de l'adversité, prends-y garde (ECCL., 7). — *Purifiez vos cœurs* (JACQ., 4-8). *Dans les plus grandes circonstances, un rien a toujours décidé des plus grands événements* (NAPOLÉON).

28 Jeudi

S. Charlemagne, S. Cyrille.

27-338. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10 h. 25 m.

Au Reichsrath, vive disc. sur le créd. de 10 mill. de flor. demandé pour renforcer les troupes du Slesvig (1864).

Réponse de Marguerite. Elle ne peut rien, étant elle même très menacée.

Cayssac dîne avec nous. Je le prie d'aller voir M. Chauchard propriétaire du "Louvre" & de tâcher d'en obtenir pour moi un millier de francs.

Lecture des 33 dernières pages de mon manuscrit. Grand succès

RECETTES	DÉPENSES

29 Vendredi

S. Franç. d. S., Se Radegonde

28-337. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10 h. 28 m.

Des troupes sont massées à Paris pour menacer l'Assemblée constituante, présage d'un prochain coup d'État (1849).

Lettre à de Malherbe pour lui emprunter 220 fr. ce qui ferait avec les 80 fr. dûs, un total de 300 f. à rembourser en mars, sur les premiers versements du Mercure, car je crois pouvoir, avec ce secours, lui assurer l'achèvement de la F. P. à cette époque.

La menace imminente, c'est l'échéance du marchand de vin. Gardé Crouillon.

Il ne nous reste que quelques sous. Reçu à ce moment la note de Courméton s'élevant à 81 fr.

RECETTES	DÉPENSES

30 Samedi

Se Bathilde, Se Martine.

29-336. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10 h. 31 m.

Mariage de Napoléon III av. Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, jeune fille appart. à la noblesse espagn. (1853).

Jour triste comme tous les jours de notre vieille misère. On peut vivre à peu près aujourd'hui mais aujourd'hui seulement. Puis l'échéance de lundi.

Je ne vois venir que le marchand de vins qui a eu l'heureuse idée de s'adresser à moi pour trouver de l'argent dont il paraît avoir grand besoin. Circonstance peu rassurante.

Enfin je vais voir Malherbe que j'attends à son imprimerie de 5 à 6 1/2 & qui ne peut rien, sinon me donner 2 fr 50 que je suis encore trop heureux de prendre.

Impossibilité absolue de travail

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

24 : Fête de la Ste Famille, nouvellement instituée par le Pape avec messe et offices propres. — Messe en musique à St-Paul-St-Louis à l'occasion de la Conversion de St Paul, dont l'anniversaire tombe le 25. — Salon annuel du *Cercle Volney* (1 mois). — **25** : La *St-Paul*. — **26** : Épreuves écrites pour l'admission des capitaines et lieutenants à l'École supérieure de guerre. — **27** : Dernier jour pour l'affichage de la publication des *rôles des contrib. directes.* — **28** : La *St-Charlemagne*, fête dans les lycées. — Fête des cordiers. — **29** : Fête patron. du card. Richard. — **30** : Fête de naissance (1894) du prince de Tirnovo, héritier de Bulgarie, et de la duchesse de Montpensier, mère de la comtesse de Paris (1832).

PROVERBE : A qui rien ne porte, rien ne tombe.

(1897) JANVIER (1er mois)

6e Semaine.

Fortifiez-vous et ne laissez pas vos mains s'affaiblir, car il y aura un salaire pour vos œuvres (II CHRON., 15-17.)

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 8 m. de 9 m. le SOIR.

31 Jours.

Il est bon de se prosterner dans la poussière quand on a fait une faute, mais il n'est pas bon d'y rester (CHATEAUBR.).

31 Dimanc. | S. Pierre Nol., Se Marcelle, v.

30-335. — ☾ D. Q.
Dur. du jour: 10h. 33m.

Le pr. Napoléon, fils d. J. Bonaparte, l'anc. roi de Westphalie, épouse Marie-Clotilde, fille de Victor-Emman. (1859).

Tout bien examiné, il ne nous reste d'autre expédient que le pauvre Guérin. Il a dû toucher son mois. Pourrait-il se passer une semaine de 120 fr? Et consentirait-il à compter, comme nous, sur Dieu pour recouvrer cet argent?

Lettre à de Groux pour être montrée à Martier. J'offre de vendre pour 500 fr. à cet homme le manuscrit du Pal. Triste & douloureux expédient.

Personne ne vient.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

31 : Dernier délai accordé aux gérants de cercles pour faire leurs déclarations. — Voici, du reste, quelques dates utiles sur certaines formalités à remplir pendant le mois de janvier : réception, dans toutes les mairies, des déclarations des propriétaires : 1° de pigeons voyageurs (dernier délai, 10 janvier) ; 2° de chiens (dernier délai, 15 janvier) ; 3° de billards publics et privés (dernier délai, 31 janvier) ; 4° des gérants de cercles, de sociétés et de lieux de réunion (même date). — C'est aussi à ce moment qu'a lieu le recensement des chevaux, mulets et voitures (dernier délai, 15 janvier). — C'est généralement du 1er au 8 janvier qu'a lieu l'affichage du tableau de recrutement avec la date du tirage au sort. — La chasse ferme dans les derniers jours du mois. — **Coupons à toucher. — 31** : Ville Paris 1869 ; Marseille, 1877.

LA CUISINE A LA MAISON *(Suite)*

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*), de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *Prix :* Broché, 1 fr. ; Cartonné, toile forte, 1 fr. 50.

Asperges branches. — Cuire asperges dans eau bouillante salée, refroidir à l'eau froide. Servir avec vinaigrette.

Asperges crème. — Cuire à l'eau salée botte asperges. Servir chaudes avec saucière de sauce normande à la crème.

Aubergines à la crème. — Couper aubergines en long, saler, broyer, cuire au beurre dans poêle. Ranger en plat gratin et recouvrir chaque aubergine de sauce béchamel, 30 minutes four modéré.

Aubergines au beurre. — Fendre et dessaler petites aubergines. Cuire dans poêle émaillée avec beurre frais, des deux côtés, 25 minutes. Saupoudrer de persil haché.

Aubergines farcies. — Couper en deux, jeunes aubergines, saler, broyer, cuire à la poêle avec beurre, ranger dans plat gratin, remplir chaque moitié avec farce, mettre au four demi-heure. Hacher feuilles, poiré ou betteraves avec deux anchois, pain trempé et tomate purée. Cuire au beurre 20 minutes, étendre sur aubergines.

Bar sauce câpres. — Ecailler, vider, laver poisson, plier dans mousseline, cuire à l'eau très salée. Egoutter, servir chaud avec saucière de sauce ainsi : Faire fondre beurre à blanc, délayer farine, éclaircir avec bouillon poisson et eau, cuire, passer, ajouter câpres confites.

Bar sauce normande. — Plonger le bar dans le lait froid, le faire bouillir dans eau salée, à petit feu, 25 minutes, enveloppé d'une mousseline, égoutter pour servir.

Barbue gelée. — Gratter, ébarber barbue fraîche, plonger dans lait froid ; envelopper. Mettre dans turbotière, avec eau salée et vin blanc, à peine baigner. Cuire lentement, retirer tiède, démailloter, parer, mettre dans un plat creux. Verser gelée par-dessus. — Sauce rémoulade : Hacher persil, *ciboule*, lier avec jaunes d'œuf, moutarde, poivre, sel, vinaigre, huile d'olive.

Barbue sauce crevettes. — Ébarber, baigner au lait jolie barbue. Cuire à l'eau salée, égoutter. Servir avec saucière de sauce crevettes. Faire sauce avec moitié bouillon poisson, moitié lait, lier avec beurre de crevettes. Ajouter crevettes épluchées et tenir au bain-marie.

Barbue sauce normande. — Baigner dans lait barbue grasse, envelopper mousseline, cuire dans eau salée, retirer, dépouiller, servir sur serviette. Sauce. Fondre une cuillerée beurre frais, incorporer autant de farine, travailler hors du feu, mouiller avec lait chaud, épaissir au bain-marie, ajouter jus citron et crevettes épluchées.

(*V. la suite p. 51.*)

(1897) JANVIER (1er mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES		Nature des Dépenses	DÉPENSES	
1	Marlier	500 fr.				
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17	Marguerite	5				
18						
19	Grasset	10				
20						
21						
22	Mont de Piété	3				
23						
24	Guérin	20		à rendre		
25						
26						
27						
28						
29						
30	Malherbe	2	50			
31						
	TOTAL....	540	50	TOTAL....		

En Caisse.......... { + ... / − ....

PROVERBE: Pour vanter un beau jour, attends sa fin.

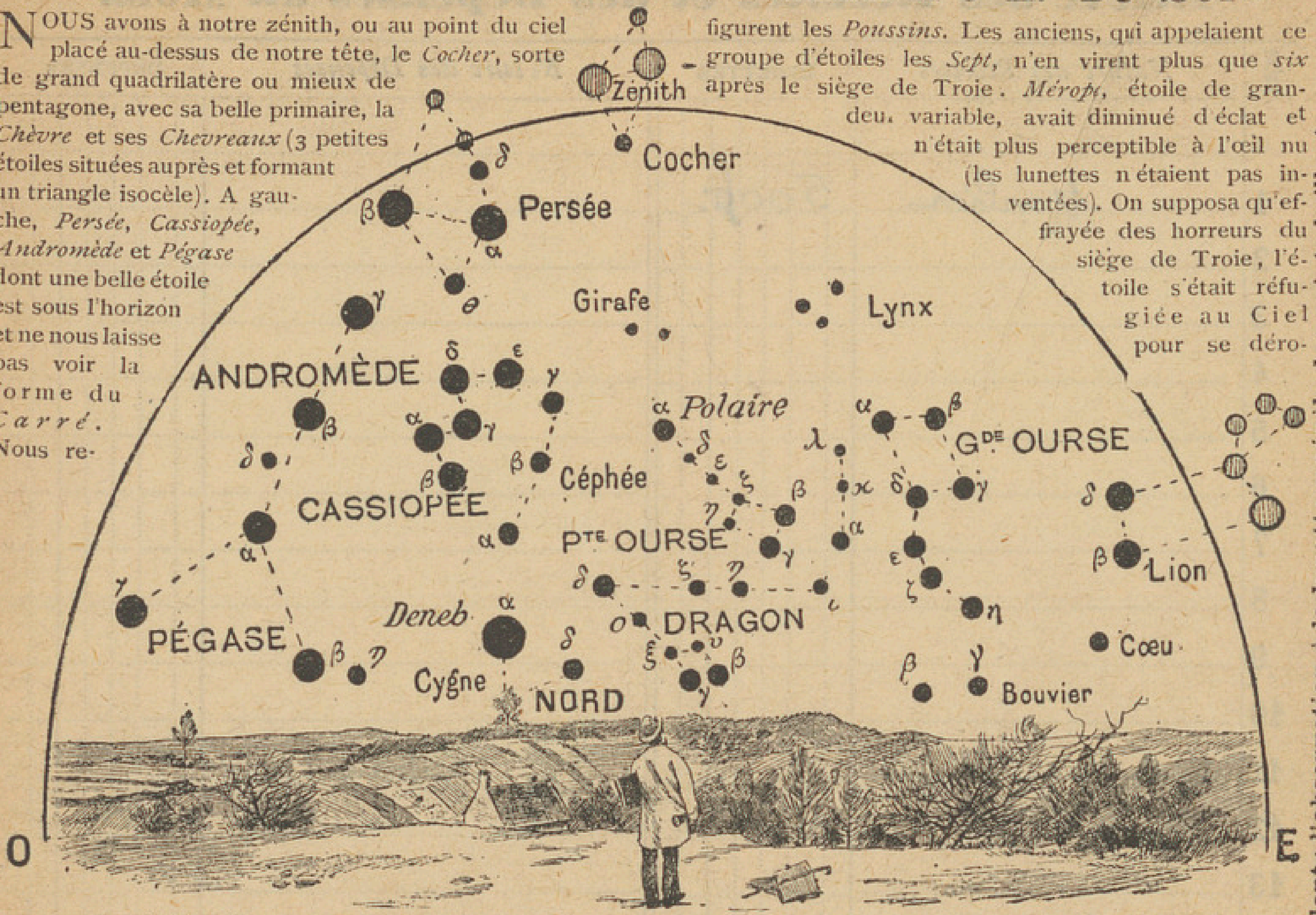
(1897) FÉVRIER (2e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er FÉVRIER A 9 H. DU SOIR

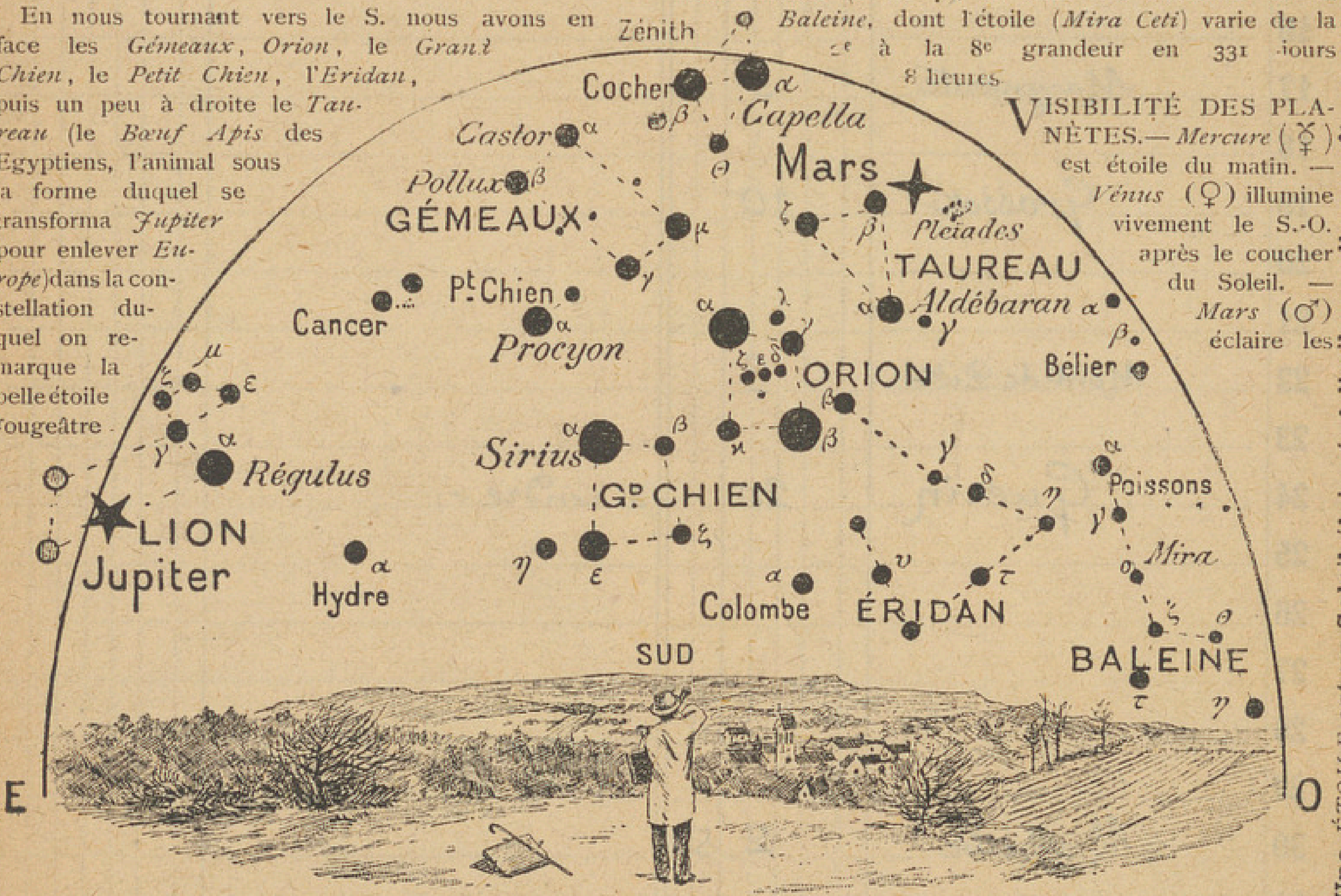
Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

NOUS avons à notre zénith, ou au point du ciel placé au-dessus de notre tête, le *Cocher*, sorte de grand quadrilatère ou mieux de pentagone, avec sa belle primaire, la *Chèvre* et ses *Chevreaux* (3 petites étoiles situées auprès et formant un triangle isocèle). A gauche, *Persée*, *Cassiopée*, *Andromède* et *Pégase* dont une belle étoile est sous l'horizon et ne nous laisse pas voir la forme du *Carré*. Nous retrouvons la *Petite Ourse* avec la *Polaire*, le *Dragon*, le *Cygne*, en partie couché, puis, à droite, la *Grande Ourse* et une partie du *Lion*, dont nous verrons le reste au S.



En nous tournant vers le S. nous avons en face les *Gémeaux*, *Orion*, le *Grand Chien*, le *Petit Chien*, l'*Eridan*, puis un peu à droite le *Taureau* (le *Bœuf Apis* des Egyptiens, l'animal sous la forme duquel se transforma *Jupiter* pour enlever *Europe*) dans la constellation duquel on remarque la belle étoile rougeâtre de 1re grandeur *Aldébaran*, et les *Pléiades*, bel amas d'étoiles, nommé à la campagne la *Poussinière*, ou la *Poule* et ses *Poussins* : la plus belle, *Alcyone*, η Taureau, de 3e grandeur, est la *Poule*, tandis que les six petites : *Electre*, *Maïa*, *Taygète*, *Atlas*, *Séléno* et *Mérope*, figurent les *Poussins*. Les anciens, qui appelaient ce groupe d'étoiles les *Sept*, n'en virent plus que *six* après le siège de Troie. *Mérope*, étoile de grandeur variable, avait diminué d'éclat et n'était plus perceptible à l'œil nu (les lunettes n'étaient pas inventées). On supposa qu'effrayée des horreurs du siège de Troie, l'étoile s'était réfugiée au Ciel pour se dérober aux yeux des cruels humains. Près de l'horizon se trouve le *Bélier* (la conquête de la *Toison d'Or* causa l'expédition des Argonautes), figuré par ses deux cornes (α et β), et enfin les *Poissons* et la *Baleine*, dont l'étoile (*Mira Ceti*) varie de la 2e à la 8e grandeur en 331 jours 8 heures.



VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿) est étoile du matin. — *Vénus* (♀) illumine vivement le S.-O. après le coucher du Soleil. — *Mars* (♂) éclaire les premières heures de la nuit dans les constellations du *Taureau* et d'*Orion*. — *Jupiter* (♃), étoile du matin jusqu'au 22, éclaire ensuite presque toute la nuit. — La lumière plombée de *Saturne* (♄) brille dans la *Balance* la seconde partie de la nuit.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 54 et 55.

PROVERBE : La veille de la Chandeleur, l'hiver se passe ou prend vigueur.



Février. 28 Jours. Les Poissons.

VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.

Le jour augmente de 1 h. 27 m. pendant le Mois.— Il dure 10 h. 35 m. le 1er février et 12 h. 2 m. le 28.

VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact.* v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

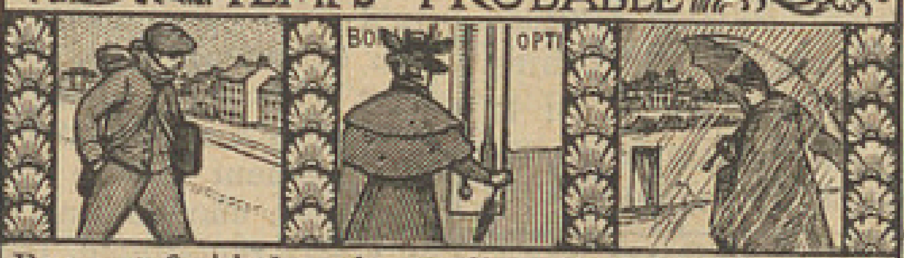
DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domint
1 L.	0 N. L.	7h33	4h55	7h27 m.	11h57	4h38	9 3	9 23							
2 M.	1	7 32	4 57	7 48	0 46 soir	5 55	9 43	10 1							
3 M.	2	7 30	4 59	8 5	1 31	7 9	10 19	10 36							
4 J.	3	7 29	5 0	8 11	2 13	8 19	10 54	11 10							
5 V.	4	7 27	5 2	8 35	2 54	9 28	11 27	11 43							
6 S.	5	7 26	5 4 matin	8 49	3 35	10 36	.. ..	0 0							
7 D.	6	7 24	5 5	9 4	4 17	11 45	0 16	0 33							
8 L.	7	7 23	5 7	9 22	5 0	.. ..	0 52	1 10							
9 M.	8 P. Q.	7 21	5 9	9 44 soir	5 46	0 53	1 32	1 53							
10 M.	9	7 19	5 10	10 12	6 34	2 1	2 18	2 47							
11 J.	10	7 18	5 12	10 49	7 26	3 7	3 21	4 3							
12 V.	11	7 16	5 14	11 38	8 19	4 7	4 53	5 44							
13 S.	12	7 14	5 15	0 38	9 14	4 58	6 28	7 2							
14 D.	13	7 13	5 17	1 50	10 8	5 39	7 28	7 51							
15 L.	14	7 11	5 19	3 7	11 0	6 11	8 11	8 30							
16 M.	15 P. L.	7 9	5 20	4 28	11 51 matin	6 36	8 48	9 5							
17 M.	16	7 8	5 22 soir	5 50	.. ..	6 57	9 22	9 39							
18 J.	17	7 6	5 24	7 11	0 41	7 15	9 57	10 14							
19 V.	18	7 4	5 25	8 34	1 30	7 32	10 32	10 51							
20 S.	19	7 2	5 27	9 58	2 19	7 50	11 10	11 28							
21 D.	20	7 0	5 28	11 23	3 10	8 9	11 49	.. ..							
22 L.	21	6 58	5 30	.. .. matin	4 4	8 33	0 10	0 31							
23 M.	22 D. Q.	6 56	5 32	0 49	5 1	9 4	0 56	1 21							
24 M.	23	6 55	5 33	2 10	6 0	9 46	1 50	2 22							
25 J.	24	6 53	5 35 matin	3 20	7 1	10 40	2 59	3 44							
26 V.	25	6 51	5 36	4 17	8 1	11 48	4 37	5 33							
27 S.	26	6 49	5 38	4 59	8 58 soir	1 3	6 21	6 59							
28 D.	27	6 47	5 40	5 30	9 51	2 21	7 29	7 53							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	- 9°7	13°0	1892	- 9°8	14°0
1888	-15 0	8 5	1893	- 5 3	14 6
1889	-10 5	13 5	1894	- 7 1	12 8
1890	- 4 4	14 3	1895	-15 4	6 0
1891	- 5 2	17 4			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Beau et froid dans la 1re diz.; Variable du 10 au 20, avec coup de vent vers le 17; Pluv. à la fin du m.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	2,8	5	1892	59,9	19
1888	33,3	15	1893	56,1	20
1889	51,7	17	1894	24,2	15
1890	3,4	3	1895	2,3	3
1891	4,2	3	**Moy.**	**26,4**	**11**

Visibilité des planètes. (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — MERCURE, JUPITER, SATURNE.
ÉTOILES Soir. — VÉNUS, MARS.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. —

Viandes de boucherie : Porc, mouton, bœuf, veau ; *Volailles* : Poulet, pintade, canard ou dinde ; *Gibier* : Bécasse, gelinotte, coq de bruyère, vanneau, canard sauvage, sarcelle, bécassines ; *Poissons* : Turbot, sole, maquereau, dorade, merlan, grondin, rouget, saumon, éperlan, goujon, truite ; *Crustacés* : Langouste, crevettes, écrevisses ; *Légumes* : Haricots verts d'Espagne, petits pois d'Afrique, pommes de terre nouvelles d'Afrique, artichauts, radis, épinards, oseille, crosnes, endives, champignons ; *Salades* : Mâche, chicorée frisée, escarole, pissenlit vert, blanc, barbe-de-capucin, laitue ; *Fruits* : Poires, pommes, bananes, oranges, raisin ; *Fromages* : Brie, camem., coulom., gruyère, roquef., chester, hol.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Purée de pois croûtons. Bouch. reine. Côtes agneau. Purée marrons. Gigot de chevreuil poiv. Endives jus. Ter. d. gibier. Laitue. Champigny groseille. Cœur breton. Oranges. Pommes. Croq. Comp. groseille.

2e DINER. — Potage Bâlois (crème d'avoine). Carpe au four. Salmis sarcelles. Gigot pré-salé au cresson. Salsifis sautés au beurre. Gâteau de Franchard (marrons et chocolat). Roquef. Comp. abricots. Raisins. Poires. Petits fours.

3e DINER. — Potage au cresson. Rougets à l'avignonnaise. Canard aux olives. Bœuf gelée madère. Cardons en gratin. Salade. Pommes au beurre. Port-Salut. Compote pêches. Marrons. Poires. Biscuits secs.

4e DINER. — Julienne au gras. Timbale filets de soles. Fricandeau de veau financière. Bécasses rôties. Croûtes. Céleri. Velouté chocolat. Camembert. Pommes. Mandarines. Chocolat-bonbons. Amandes.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) FÉVRIER (2e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 7 (*5e dimanche après l'Epiphanie*) : *La parabole de l'ivraie et du bon grain* (Matt., XIII, 24-30).
Le 14 (*Septuagésime*) : *Les ouvriers à la vigne* (Matt., XX, 1-16).
Le 21 (*Sexagésime*) : *La semence est comme la parole de Dieu* (Luc, VIII, 4-15).
Le 28 (*Quinquagésime*) : *Jésus guérit un aveugle* (Luc, XVIII, 13-43).

AGRICULTURE. — Fin des labours d'hiver. — Roulage des blés après les gelées. — Commencement des semailles de printemps. — Emondage, échenillage des arbres, élagage des taillis, semis pour pépinières ; plantation des jeunes arbres. — Epandage des composts, phosphates, cendres dans les prairies ; dans les prairies artificielles, procéder au plâtrage. — Plantation des jeunes vignes ; provignage pour remplacer les ceps manquants ; continuation des badigeonnages. — Reprendre les plantations des pommiers, si le temps est doux ; rabattre à 8 ou 10 centimètres au-dessus de l'écusson les tiges des sujets écussonnés en août. — Engraissement des animaux de boucherie ; dans le Midi, premières sorties du bétail.

LA BASSE-COUR. — Mettre en incubation les œufs de poulets et de canes. Soins constants aux poussins nouvellement éclos. Ne pas sortir les poussins, les tenir dans des pièces très éclairées et aérées. Continuer l'engraissement.

LE RUCHER. — Ne donnez pas de nourriture liquide à vos abeilles en hiver, elle les exciterait à sortir. — Laissez le couvain se développer tout naturellement à son début. — Si la neige fond tardivement, répandez des cendres ou de la paille devant vos ruches. — N'oubliez pas de mettre toujours à portée de vos abeilles de l'eau salée dans une petite auge recouverte de mousse. Si une sortie générale a lieu sous l'influence d'une température de 8°, excitez aussi à sortir les colonies qui ne donneraient pas signe de vie.

JARDIN POTAGER. — Labourer activement si le temps est favorable. Semer en pleine terre bien exposée : Poireaux gros courts, et de Rouen, Carottes hâtives, Chicorée sauvage, Epinards, Persil, Cerfeuil, Cerfeuil tubéreux stratifié à l'automne, Cresson alénois, Pois hâtifs, Oignons, Panais, Fèves de marais, etc. Semer sur couche : Laitues et Romaines, Tomates, Aubergines, Concombres, Melons, Oignons blancs, Poireaux de Rouen, Haricots pour récolter en vert, Radis. Planter Pommes de terre Marjolin, Royale et Victor. Biner et fumer les Asperges. Eclaircir les plants de Laitues et de Romaines hâtives semées sur couche. Découvrir les artichauts si le temps est humide et les recouvrir s'il doit geler. Si la température est douce, semer en pleine terre, en plein midi, Carottes hâtives et petite Laitue.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Toilette générale du jardin, Gazons, Ray-Grass, Gazon turc, Statice Armeria. Tailler tous les arbres fruitiers. Transplanter dans les plates-bandes les plantes pouvant résister aux gelées printanières : Aconits, Phlox vivaces, Giroflées, Corbeilles d'Or et d'Argent. Donner un peu d'air aux plantes empaillées pendant les heures du milieu du jour. Semer sur couche : Azeratum, Centaurea candidissima, Chrysanthèmes vivaces, Gobea grimpant, Coréopsis annuels, Giroflées quarantaines, Lobelia, Mimulus, Pyrèthre rose double, Réséda en pots, Sauge Ingénieur Clavenad et autres, etc. On a comme fleurs de pleine terre : Petite Pervenche, Bruyère herbacée, Daphné, Pâquerettes, Saxifrage de Sibérie, etc. On commence à récolter quelques fraises des 4 saisons.

LA CAVE. — Continuer le soutirage et le collage. Rangement des tonneaux. — Continuer la mise en bouteilles des vins dont la maturité est suffisamment avancée. Rangement méthodique des bouteilles pleines, de façon à éviter la casse et la détérioration du vin. — Les pièces contenant du vin soutiré à cette époque de l'année doivent être placées de façon que la bonde soit baignée intérieurement par le vin. On bouche aussi les principales fissures par où l'air — si nuisible — pourrait s'introduire. — Par les froids peu intenses, il arrive que le vin ne gèle pas en masse, mais présente seulement à la vue un aspect louche dû à de petits cristaux en aiguilles. Il faut aussitôt filtrer à l'abri de l'air ; ou bien, une fois les cristaux fondus, soutirer et coller à nouveau ; généralement le vin ne sera pas altéré. Au contraire, le vin congelé en bloc perd toutes ses qualités. Cependant, dans certains pays, en Bourgogne, dans le Valais (Suisse, vin de glacier) on expose volontairement certains tonneaux à une température au-dessous de 0° ; le vin perd ainsi de son eau et gagne en concentration.

ASTROLOGIE. — **Les Poissons** (du 22 février au 21 mars). *Les Dauphins, qui amenèrent Amphitrite à Neptune, furent admis au nombre des Constellations.* — *Ils donnent la douceur de caractère.* — *L'homme* né sous ce signe sera joueur, hardi, savant, présomptueux et d'un bon naturel. Peu riche dans sa jeunesse, dès qu'il le deviendra, il dissipera ses biens. Quoique amateur des sociétés honnêtes, il sera malheureux par les femmes jusque vers sa 40e année. Son indiscrétion naturelle lui sera préjudiciable, mais il ne nuira qu'à lui-même. Son mariage lui suscitera des hostilités familiales, à moins qu'il n'épouse une étrangère. — La *femme*, d'une beauté peu commune, aura dans sa jeunesse des contrariétés avec ses parents, qui chercheront à entraver sa vocation. Son cœur sera excellent, elle aura beaucoup d'esprit et un jugement solide ; mais peu d'enfants. Discrète et économe, elle aimera cependant les réunions mondaines et y sera remarquée. Heureux le mari d'une telle femme ! Il en sera aimé avec fidélité et tendresse. Sa vie sera longue, quoique jusque vers la 28e année elle laisse un peu à désirer ; passé cet âge, aucun danger de maladie grave ne sera à craindre. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : Mal se garde du larron qui l'enferme dans sa maison.

LA CUISINE A LA MAISON (Suite)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Barbue sauce Victoria. — Ébarber, baigner au lait grosse barbue, envelopper et cuire lentement à l'eau salée. Servir avec saucière. Sauce : Fondre beurre à blanc, travailler avec très peu de farine, ajouter bouillon de barbue et eau, passer, lier avec 6 jaunes d'œuf, crème douce, beurre fin, tourner beaucoup. Bain-marie.

Bécasses rôties. — Deux bécasses faites, barder, embrocher, cuire 30 minutes, arroser beaucoup. Étendre intérieur sur croûtes, grillées, beurrées, arroser avec jus, servir bécasses sur croûtes très chaudes.

Beignets d'abricots. — Fendre abricots, mettre tremper au cognac, passer dans pâte, frire à la graisse bœuf, sucrer, servir chaud. — Pâte : 3 cuillerées farine, 3 jaunes d'œuf, petite cuillerée huile olive, sel, eau froide pétris, épaisseur moyenne, ajouter blancs d'œuf battus, et employer aussitôt.

Beignets de pommes. — Peler et couper pommes en tranches, baigner dans eau-de-vie. Plonger dans pâte à frire et frire à graisse de bœuf. Pâte : Délayer farine, jaunes d'œuf, eau, sel, petite cuillerée d'huile d'olive. Battre blancs d'œuf, mélanger à pâte et plonger les pommes dedans, frire à graisse de bœuf.

Bœuf froid en gelée. — Roussir bœuf maigre, ajouter 2 pieds de veau, vin blanc, eau (3 litres liquide). Faire cuire 3 h. bœuf, 6 h. le reste, saler, passer, verser sur pièce bœuf. La faire geler à la cave. Dégraisser avant de servir.

Bombe de fruits. — Faire sirop sucre épais, mettre en deux casseroles : dans une, cuire quartiers poires, pommes, coings, dans l'autre pruneaux, raisins malaga épépinés. Mélanger tout dans moule de terre (enlever noyaux pruneaux), réduire sirop, 12 heures à la cave, renverser.

Bouchées à la reine. — Couper petits ronds feuilletage, mettre sur plaque 1/2 heure au four. Garnir avec petits morceaux ris de veau et sauce, couvrir un rond avec un autre.

Buisson d'écrevisses. — Choisir grosses écrevisses vivantes, retirer boyau. Mettre à *froid* avec eau très salée, vinaigre, vin, poivre, cuire jusqu'à couleur rouge, refroidir en bouillon. Dresser en buisson.

Cailles rôties. — Plumer, vider cailles très fraîches, barder de lard, envelopper de feuilles de vigne, cuire 30 minutes à la broche, arroser beaucoup, feu vif à la fin. Servir en feuilles, corser le jus. Croûtes dorées et beurrées.

Cailles vertes rôties. — Plumer, vider 8 cailles, barder, embrocher, cuire 20 minutes. Servir sur tranches de pain grillé et beurré.

Canards aux navets. — Cuire au braisé gros canard de ferme. Blanchir à l'eau, et sauter au beurre, navets taillés en cônes, ajouter dans la daubière du canard, faire mijoter ensemble 1/2 heure, sans écraser les navets.

Canard aux olives. — Choisir gros canard de ferme, blanc, gras. Braiser lentement 1 heure 1/2. Dénauyoter et dessaler 500 grammes olives rondes. Faire bonne sauce rousse, verser autour du canard, ajouter olives, jus citrons et jus.

Canetons rôtis. — Embrocher canetons bardés, cuire 3/4 d'heure. Saler, servir entouré de cresson. Saucière de jus.

Canetons rôtis. — Choisir 2 canetons *en chair* et gras, embrocher avec petite barde. Cuire vivement 30 minutes, peau rissolée. Corser jus avec jus de veau.

Cardons à la moelle. — Blanchir cardons sautés au beurre, mijoter en bonne sauce au jus. Ajouter petits dés de moelle roussis au beurre sur petits croûtons.

Cardons au gratin. — Blanchir cardons dans eau blanche, éponger, ranger par couches, avec fromage râpé dans plat gratin, arroser avec sauce rousse ou blanche, cuire 30 minutes au four.

Cardons au gratin. — Blanchir et cuire cardons, essuyer, ranger en plat gratin, avec fromage, sauce rousse, faire gratiner 30 minutes.

Carottes Vichy. — Racler et couper finement en long jeunes carottes, mettre en casserole terre avec beurre frais. Cuire lentement une heure, saler, à la fin roussir légèrement.

Carpe au four. — Ecailler, vider belle carpe, baigner 10 minutes dans lait froid, blanchir 5 minutes dans eau salée, essuyer. Mettre en plat gratin avec beurre, saler, assaisonner. Cuire au four 15 minutes chaque côté. Rissoler, servir dans plat avec citron et persil.

Carré de bœuf braisé jardinière. — Braiser lentement au vin blanc, enlever moitié du jus. Faire confire dans l'autre moitié les légumes de la jardinière, déjà cuits à l'eau.

Cèpes à la tomate. — Couper finement des cèpes nouveaux, cuire au beurre lentement une heure, rissoler à la fin, arroser de purée tomates.

Cèpes au beurre. — Egoutter deux boîtes cèpes conservés. Couper en morceaux, sauter beurre frais 15 minutes. Ajouter cuillerée tomate.

Cervelles de mouton sauce verte. — Blanchir, éplucher et couper cervelles en morceaux, fariner, frire au beurre fondu. Dresser en rocher, garnir sauce verte. (Pour sauce, voir *Truite sauce verte*, p. 177).

Cervelles frites sauce verte. — Dégorger cervelles dans eau froide, cuire dans eau salée, égoutter, couper en 4, fariner, frire dans beurre fondu. Servir avec autour sauce verte déjà donnée.

Champigny groseille. — Faire 4 carrés feuilletage. Cuire au four. Badigeonner de gelée de groseille, rejoindre, couvrir crème Chantilly.

Charlotte à l'ananas. — Bâtir intérieur de moule avec croûtons de pain beurré. Remplir de marmelade de pommes avec moitié tranches ananas. Servir froid.

Charlotte crème. — Garnir moule beurré avec biscuits cuiller, remplir crème Chantilly, glacer 3 heures, démouler, renverser.

(*Voir la suite p. 53.*)

PROVERBE : Jamais paresseux n'eut grande écuellée.

6e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 8 m. de 9 m. le SOIR. — **28 Jours.**

Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde (MAT., 5). — *Mon heure n'est pas encore venue* (JEAN, 2). — *Ne marchez point la tête baissée, il faut lever les yeux pour reconnaître sa route* (LAMENNAIS). — *Parle peu ; agis.*

1 Lundi

31-334. — N. L.
D. du jour : 10 h. 35 m.

S. Ignace, Se Brigitte, v.

L'armée austro-prus. s. le ref. du général danois Meza d'évacuer le Schleswig, prend l'offensive en Danemark (1864).

Après une communion fervente, réconforté par Jeanne qui s'est levée tout exprès & qui me promet de faire prier Véronique, je vais chez Guérin avec un peu de confiance & beaucoup de crainte. Nulle difficulté. Il me prête sur le champ 120 fr.

Malherbe vu à son bureau ensuite me promet pour demain matin l'envoi de 20 fr.

Jeanne écrit à Guérin pour le remercier.
Seconde lettre à de Groux appuyant celle d'hier.

Délivré enfin de la menace terrible de notre échéance, je vais me confesser à St Pierre

RECETTES	DÉPENSES

2 Mardi

32-333. — N. L.
D. du jour : 10 h. 38 m.

Purific. d. N.-D. Chandeleur.

Retraite des Franç. s. l. Vera-Cruz où ils doivent se rembarq. pour la France apr. avoir évacué Mexico la veille (1867).

Commencé une neuvaine pour Véronique & Guérin.

Journée douloureuse.
Lettre désolante de De Groux m'apprenant qu'il juge la démarche Marlier inutile, nuisible même & qu'il y renonce. Cependant il a ou croit avoir une idée meilleure. Il connaît un libraire belge qui achèterait ou prêterait sur l'objet, & me prie de l'envoyer. Là dessus, arrivée du vin de Bigand. Malherbe n'a pas envoyé les 20 fr. & il y en a 22 à payer. Heureusement le père Rouzée les prête. Mais nous voilà dans un horrible chagrin. Impossible d'envoyer aujourd'hui le manuscrit. Impossible de travailler.

J'écris à de Groux une troisième lettre désolée. Jeanne lui écrit en même temps pour lui demander d'être le parrain de l'enfant à naître.

RECETTES	DÉPENSES

3 Mercredi

33-332. — N. L.
D. du jour : 10 h. 41 m.

S. Blaise, év., Se Olive.

Le ministre des fin. dem. p. le Présid. un nouv. subside de 1 800 000 fr. L'Assembl. refuse malg. Montalembert (1851).

Fête de Véronique. Jeanne enfin remise de son rhume terrible vient à la messe avec moi. On achète un petit bouquet. Une vieille dame a donné à Jeanne, à la sortie de l'église une prière à St Joseph. Il est dit que si on la copie 5 fois & qu'on la donne à 5 personnes, on sera exaucé sûrement. Soit. Je vais faire cela comme un enfant. Qui sait d'où vient cet avis ?

Course chez Malherbe qui n'a rien envoyé & que je ne trouve pas. Je lui laisse un mot.
Course chez Vallette qui m'avance 20 f.
4e lettre à de Groux lui annonçant le manuscrit que j'envoie à son adresse. Je lui donne en même temps une copie de la prière à St Joseph.

RECETTES	DÉPENSES

4 Jeudi

34-331. — N. L.
D. du jour : 10 h. 44 m.

S. Gilbert, S. André Corsini.

7 États de l'Amérique du Sud (Caroline, Mississipi, Floride, Texas, etc.), se confédèrent cont. les Etats du Nord (1861).

Envoyé la prière à St Joseph à Marguerite & à Guérin, donné à Rouzée & à Anna. J'attends l'effet de la promesse.
Négligence inconcevable de Malherbe qui continue à ne plus m'écrire.

Continué le chap. XVIII commencé depuis 99 jours.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) FÉVRIER (2e mois)

6e Semaine. — **28 Jours.**

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 8 m. — de 9 m. le SOIR.

Bienheureux ceux qui croient et ne voient pas (JEAN, XX). — *Que le Dieu de paix soit avec vous tous !* (ROM., 15-33).

Quand on regarde derrière soi, il ne reste de la vie que ce qu'on en a donné. — Ce qu'on peut, on le doit (GUIZOT).

5 Vendredi

S. Avit, év., Se Agathe, v.

35-330. — N. L.
D. du jour : 10 h. 47 m.

Sacre de Théodoros, négus d'Abyssinie, qui se prétend descendant de Salomon et de la reine de Saba (1855).

Lettre affligeante du pauvre De Groux à Jeanne. Il accepte avec joie la proposition de mardi, mais il se dit malade, et promet d'écrire aussitôt qu'il aura le manuscrit.

Bon travail. Toujours le chap. XVIII.

RECETTES	DÉPENSES

6 Samedi

SS. Gaston, Am., Se Dor.

36-329. — N. L.
D. du jour : 10 h. 50 m.

L'Autriche, mécontente des sympathies de la Suisse envers l'Italie, expulse les Tessinois de la Lombardie (1854).

Carte de de Groux annonçant qu'il a reçu le manuscrit hier, m'engage à espérer une solution prompte et satisfaisante.

Jeanne et Véronique sont venues me rejoindre à la messe.

J'espère toujours de la prière à St Joseph.

Bon travail.
Achevé le ch. XVIII

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

1er : Fermeture de la chasse à la perdrix et au faisan en Angleterre. — Exam. d'admiss. à l'Ec. supér. de maistrance de Brest; ouvert. du cours théor. et prat. de tir à l'Ec. norm. de tir de Châlons et du cours de gymn. à l'Ec. de Joinville-le-P. — Eclipse annulaire de soleil, invisible à Paris. — Changt d'heure de la *fermet. des cimetières :* 5 h. 1/2 au lieu de 4 1/2. — Du 1er au 10, session des *conseils municip.* (vote des dépenses de l'instruct. publ.). — **2** : *Chandeleur* (purificat. de la Vierge chez les cath., présent. de Jésus dans le temple chez les prot.). — Fête des lavandières. — Envoi à l'ambass. de France à Rome, par les chanoi. de St-Jean de Latran, du cierge traditionnel. — **3** : Fête des cardeurs et dévideurs de laine (St Blaise, dont c'est auj. la fête, eut le corps déchiré par des peignes en dents de fer). — 1er jour du Ramazan musulman. — **4** : Dern. jour pour présenter les *réclam.* au sujet des *listes élect.* — Expos. du Cercle de l'*Union artistique.* — **6** : Fête de naissance (1869) du duc d'Orléans. — C'est habituellement le 1er samedi de février qu'a lieu le 1er bal de l'Hôtel de Ville. — **Tirages avec lots.**—**1er**:V. Paris 55, 60 (100 000 fr.). — **5** : Créd. fonc., Com. 79, 80-84, 91, V. Paris 75 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Russie 4 0/0 93. Oblig. taxes municip., V. Paris 65 4 0/0, Créd. fonc. 77. Banque hypot. de Suède, Andalous (2e série), Crédit mob. espagn. Emp. argentin 88.

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *Prix :* Broché, 1 fr. ; Cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Charlotte de pommes. — Garnir moule avec bâtons de pain frits au beurre. Remplir de marmelade pommes, mélanger abricots, 20 minutes au four, démouler, chaud ou froid.

Charlotte de pommes. — Peler, couper 3 livres *reinettes*, cuire avec un verre d'eau, sucrer, écraser, passer, beurrer moule, appliquer biscuits ou tranches de pain. Verser la marmelade au milieu, cuire à four modéré 3/4 d'heure, démouler, servir froid ou chaud.

Charlotte russe. — Garnir moule avec biscuits collés par beurre frais, remplir crème Chantilly, glacer 3 heures.

Choux-fleurs à la crème. — Cuire les choux-fleurs à l'eau salée, égoutter, couper en bouquets et faire mijoter dans sauce blanche normande.

Choux-fleurs en salade. — Couper choux-fleurs en bouquets, cuire à l'eau salée, égoutter, assaisonner en salade.

(*Voir la suite p. 60.*)

PROVERBE : **Qui aime autrui plus que soi, au moulin se meurt de soif.**

(1897) FÉVRIER (2e mois)

7e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 9 m. de 10 m. le SOIR. | **28 Jours.**

Si quelqu'un veut aimer la vie, qu'il s'éloigne du mal et fasse le bien, qu'il cherche la paix et la poursuive (PIER., 3).

Les foules suivent ceux qui les éblouissent; elles tournent le dos à ceux qui les éclairent (A. TOURNIER).

7 Dimanche

S. Romuald, S. Maximien.

37-328. — N. L.
D. du jour : 10 h. 53 m.

Arrest. de Rochefort, pour l'aff. Victor Noir. Le Corps légis., dont il est membre, a autorisé les poursuites (1870).

Les Reynal & Guérin dinent chez nous. Les Reynal ont apporté heureusement la moitié d'une dinde.
Lecture du portrait de Guérin qui montre une vraie joie.

RECETTES	DÉPENSES

8 Lundi

S.J. de Matha, Se Emilienne.

38-327. — N. L.
D. du jour : 10 h. 56 m.

Reprise de la ville hongroise d'Arad dont les défenseurs avaient d'abord été chassés par l'armée austro-serbe (1849).

Lettre de De Groux très touchante. Il m'envoie 50 fr.
C'est aujourd'hui seulemt qu'il pourra voir l'homme à qui mon manuscrit doit être vendu ou engagé.
Course à la gare Montp. pour changer le billet belge.
Grâce à De Groux la tristesse qui nous menaçait a disparu.
Je lui réponds de manière à le toucher & à lui faire du bien.
La dernière phrase de sa lettre parle d'un grand chagrin???

Travail nul.

RECETTES	DÉPENSES

9 Mardi

S. Nicéphore, Se Apolline.

39-326. — P. Q.
D. du jour : 10 h. 59 m.

Le général Randon, gouverneur de l'Algérie, passe en revue à Laghouat les colonnes Niqueux et du Barail (1854).

Pénible mais bon travail
chap. XIX fort avancé

RECETTES	DÉPENSES

10 Mercredi

Se Scholastique, Se Austr.

40-325. — P. Q.
D. du jour : 11 h. 2 m.

Menchikoff, chargé d'une mission inconnue, se rend de Pétersbourg à Constantinople ; émotion en Europe (1853).

Fin du chap. XIX

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : A peu de paroles on va bien loin.

(1897) FÉVRIER (2e mois)

7e Semaine. — **28 Jours.**

Dieu ne souffrira pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces (I COR., X). — *Ne crains pas, crois seulement* (LUC, 8).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 9 m. — de 10 m. le SOIR.

On ne va pas loin quand on change tous les jours de route (BALL.). — *Qui va doucement, va loin et longtemps.*

11 Jeudi

41-324. — ☽ P. Q. D. du jour : 11 h. 5 m. — S. Séverin, a., S. Adolphe.

Burke, Wills, Gray et King, voyag. partis de Melbourne le 20 août 1860, atteignent un affl. du g. de Carpentarie (1861).

[illegible]

Commencement d'une neuvaine pour Villiers de l'Isle Adam.

Jeanne reçoit la bénédiction ante partum. C'est aujourd'hui que l'Eglise célèbre la 1re apparition de Lourdes. Jeanne voue l'enfant à naître à l'Immaculée Conception.

Lettre de Cayssac m'apprenant qu'il faut renoncer à toute espoir de succès de la démarche dont je l'avais chargé le 28 janvier.

Jour triste. Essayé en vain ~~de commencer~~ le chap. XX

12 Vendredi

42-323. — ☽ P. Q D. du jour : 11 h. 9 m. — S. Mélèce, Se Eulalie.

Seward, ministre des E.-U., avise Nap. III de « ne pas retarder d'un seul inst. la ret. promise » du Mexique (1866).

Anniversaire de la naissance d'André. Je supplie douloureusement cet innocent.

Lettre de Mme H. Maillat qui me demande un rendez-vous pour je ne sais quoi. Il serait bien étrange que ce fût là une réponse à mes prières. Après beaucoup d'hésitations je donne ce rendez-vous, Demain soir, au Lion.

Je suis dérangé & un peu fiévreux. Cependant excellent travail. Je ne me souviens pas d'avoir fait tant de copie.

13 Samedi

43-322. — ☽ P. Q. D. du jour : 11 h. 12 m. — S. Grég. II, S. Poly., S. Enog.

Capitul. de Gaëte assiég. par l'amiral italien Persano, que les Franç. avaient longt. empêché de bloq. le port (1861).

Lettre de Mamers. Misère atroce. Eugénie dit qu'elle a voulu tuer son enfant. Il y a 6 sous à la maison.

Lettre de la Maillat qui se dit trop malade pour aller à mon rendez-vous & qui insiste pour que j'aille chez elle. Il s'agit encore de Péladan.

En voilà assez. Je ne veux plus écrire.

Injures à Jeanne de la vidangeuse d'en face, amie de la gueuse Augustin (Mme Poulot), qui va jusqu'à prononcer le mot aliénée.

Nous allons nous plaindre Jeanne & moi à son mari qui promet la paix.

Bon travail. J'extrais un chap. XX très court de la copie d'hier & j'achève presque le chap. XXI. Il est remarquable que ce dernier relatif à Villiers m'ait été inspiré pendant ma neuvaine pour ce mort.

MEMENTO

7 : Quête dans les églises pour l'Institut catholique de Paris. — Messe anniversaire, à la chapelle Sixtine, de la mort de Pie IX. — Admission à l'Ecole Bernard Palissy (application des beaux-arts à l'industrie). — Dern. délai pour l'envoi aux sous-préfets du rapport des maires sur le service administr. et la surveillance des prisons. — **9** : Expir. du délai accordé aux « commissions municip. de jugement » pour se prononcer sur les *protest.*, *réclam.*, etc., présentées au sujet des *listes élect.* — **11** : Fête à N.-D. de Paris (annivers. de la consécration épiscop. du card. Richard). — **12** : D'après la légende, c'est aujourd'hui que les oiseaux commencent à chanter (on verra plus loin qu'à la St-Valentin les oiseaux commenceraient à s'accoupler). — **Coupons à toucher.** — **10** : Obligat. Banq. hypothécaire de 1862.

PROVERBE : Comme l'huile, la vérité vient au-dessus.

(1897) FÉVRIER (2e mois)

8e Semaine. *Vous étiez comme des brebis errantes; mais vous êtes retournés au Pasteur de vos âmes* (PIERRE, 2).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 10 m. — de 10 m. le SOIR.

28 Jours. *Sois une lumière sans chercher à le paraître* (LAVATER). — *Chante au danger et ris à la peine* (P. MEURICE).

14 Dimanc.

S. Valentin, S. Vital, m.

44-321. — ☽ **P. Q.**
D. du jour: 11 h. 15 m.

L'armée prussienne comm. l. travaux d'investis. de la place danoise de Duppel défendue par 7 redoutes (1864).

Réveil sans les m…

Messe à St Pierre pour n'avoir pas à payer ma chaise. Au retour, menacé d'une tristesse noire & ne pouvant me résoudre à courir chez Grasset, j'emprunte 10 fr. aux Rouzée, leur disant que j'ai du papier étranger & que les changeurs sont fermés.

Sortant avec Jeanne je suis insulté à mon tour par la mégère d'hier enragée de la scène qu'a dû lui faire son mari & qui me paraît ivre.

Elle me dit des choses inintelligibles parmi lesquelles je ne distingue que ces mots: Votre dame enfermée, tradition des deux syncopes qui ont précédé. Dieu veuille nous épargner une guerre nouvelle.

J'attendrai une nouvelle attaque pour agir.

Aucune visite. Trouvé aujourd'hui l'idée du chap. XXII & l'idée de la couverture, épigraphe pro defunctis.

RECETTES	DÉPENSES

15 Lundi

SS. Faustin et Jovite, m.

45-320. — ☽ **P. Q.**
D. du jour: 11 h. 18 m.

Lettre de Bismarck à Manteuffel pour se plaindre du mauvais gré de la Russie au congrès de Paris (1856).

Lettre à Bigand pour le remercier de son vin.

Envoyé Anna chez Grasset avec une lettre où je lui demande secours pour continuer mon livre.

Anna rapporte 10 fr.

Mauvais travail

je ne sais pas réaliser le chap. XXII

RECETTES	DÉPENSES

16 Mardi

S. Onés., S^e Julienne, S. Sam.

46-319. — 🌕 **P. L.**
D. du jour: 11 h. 21 m.

Note de M. de Brandebourg, représentant de la Prusse au congrès de Francfort, pour dem. avis de l'Autriche (1849).

Envoyé Anna chez Vallette avec une lettre semblable à celle à Grasset. Elle rapporte 20 fr.

Achevé le chap. XXII

Joie de sentir que j'approche réellement de la fin de mon livre

RECETTES	DÉPENSES

17 Mercredi

SS. Théodule, Flavien.

47-318. — 🌕 **P. L.**
D. du jour: 11 h. 24 m.

Omer-Pacha, avec 35.000 Turcs, repousse les Russes à Eupatoria, et relève l'armée anglo-française (1855).

Carte à De Groux pour le presser de m'écrire. Je ne sais rien depuis le 8.

Commencement du chap. XXIII

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : **Qui souffre, il vainc.**

(1897) FÉVRIER (2e mois)

8e Semaine. — **28 Jours.**

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 10 m. — de 10 m. le SOIR.

Les voies de Dieu sont parfaites (PS. 18-31). — *Décharge-toi de ton fardeau sur l'Éternel et il te soutiendra* (PS. 55).

Quand on a peur, le plus sûr est d'aller en avant (SÉNÈQUE). — *Songe aux belles actions que tu aurais pu faire.*

18 Jeudi

48-317. — P. L.
D. du jour : 11 h. 28 m.

S. Siméon, Se Pulchérie.

Vote d. la loi de sûreté gén. qui donne le droit de détenir, exiler, déporter sans jugement, récidivistes polit. (1858).

Lettre de de Groux encore très incertain du résultat de ses démarches pour la vente ou l'engagement du manuscrit du Sal. Cependant, il espère m'envoyer demain ou après-demain une réponse satisfaisante.

99 lignes de Mauers pour que je donne de mes nouvelles & surtout une réponse au sujet du terme échu. On m'envoie même un timbre.

J'écris au propriétaire en l'invitant à la patience & j'envoie une carte à Eugénie.

Lettre pénible de Guérin se disant fort embarrassé & tremblant de peur pour son argent.

Lettre d'Otto Friedrichs l'historien de Naundorff, me disant que le prince du Fumier des Lys a cessé de faire la noce. Idée soudaine inspirée peut-être par ma neuvaine à Villiers. Si ce garçon pouvait me faire avoir les fonds nécessaires à la confection d'un roman sur Naundorff. Réponse immédiate. Je le prie de venir.

RECETTES	DÉPENSES

19 Vendredi

49-316. — P. L.
D. du jour : 11 h. 31 m.

SS. Gabin, Conrad, Barbat.

Soulèvement des 19e et 34e régim. d'infant. des cipayes, aux Indes, contre les Angl., qui outrag. l. sentim. relig. (1857).

Fin du chap. XXIII le plus beau peut-être de mon livre & qui paraît m'avoir été inspiré. Jeanne & moi, nous pleurons en le lisant.

RECETTES	DÉPENSES

20 Samedi

50-315. — P. L.
D. du jour : 11 h. 35 m.

SS. Sadoth, Eucher.

L'Assemblée constit. vote une intervent. en Italie, sans définir si c'est en fav. du pape ou de la républ. romaine (1849).

Commencé une autre neuvaine pour Villiers sous l'invocation de St Matthias.

Envoyé Anna chez Joseph Uzanne avec une lettre pour obtenir quelque argent.

Elle revient me dire qu'il est absent.

Commencé dans la tristesse le chap. XXIV

Course au bureau de Malherbe qui me raconte ses embarras d'argent. Il ne peut me donner que 4 fr.

A l'occasion des affaires de Crète, qui me paraissent être le commencement de catastrophes européennes, Hanotaux est universellement conspué.

Lettre abjecte du propriétaire de Mauers qui me parle du Divin Maître & ne sait trop s'il ne mettra pas les pauvres à la porte

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

14 : Septuagésime. — *La St-Valentin*, fête observée en Angl., où « chaque Valentin choisit sa Valentine » à l'imitation des oiseaux, à ce que dit la légende. — Chez les Russes, présentation de la Ste Vierge. — Dern. jour accordé : 1° aux assujettis à la *taxe milit.* qui ont changé de domicile ; 2° aux proptaires de *chiens* qui sont dans le même cas, pour en faire la déclar. à leur mairie. — Pour *déménager* le 8 av. proch., *donner congé* auj. avant midi pour les logts au-dessous de 400 **fr.** — **15** : Fin du stage de 3 mois dans les bur. des trésoriers exigé des sous-off. et des brigad. de gendar. qui se présentent pour l'emploi d'adj. au trésorier. — *Changt d'heure des biblioth.* : Nationale, de 9 à 5 (au lieu de 9 à 4) ; Mazarine, de 11 à 5 (au lieu de 11 à 4). — **16** : La Prière de N.-S. — Petit Pourim. — **17** : Dernier jour pour faire appel devant le juge de paix du jugement prononcé par les comm. municipales sur les *réclam.* relat. aux *listes élect.* closes le 4 cour. — Visite au tombeau de Mahomet. — **20** : 3e oraison pour le Pape à l'occ. de l'ann. de son élév. au pontif. — *Expir. des délais* accordés aux communes pour l'applic. de la loi sur l'*échenil.*, qui doit être terminé auj. — 18e anniv. de l'avènement (1878) de Léon XIII. — C'est habituellement le 3e samedi de février qu'a lieu le 2e bal de l'Hôtel de Ville. — **Tirages avec lots.** — **15** : Panama (250 000 fr.) ; Paris 76 (100 000 fr.). — **20** : Congo (150 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **16** : 3 1/2 o/o rente. — **20** : Act. Crédit fonc. égyp.

PROVERBE : On endure tout, même le trop.

(1897) FÉVRIER (2e mois)

9e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 10 m. de 10 m. le SOIR. — **28 Jours.**

Je vous dis que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toutes les paroles vaines qu'ils auront dites.

Sache mettre dans ton cœur le bonheur de ceux que tu aimes à la place de celui qui te manquera (GEORGE SAND).

21 Dimanc.

SS. Théop., Germ., Pépin.

51-314. — ☉ **P. L.**
D. du jour : 11 h. 38 m.

Miracle de N.-D. de Lourdes : la Vierge appar. à Bernadette Soubirous, et lui rév. la source qui guér. l. malad. (1858).

Deux lettres, enfin ! de de Puisaye. La 1re nous comble d'indignation. Elle nous annonce dérisoirement l'envoi de 5 bouquets de violettes !!! La seconde qui aurait dû nous être remise en même temps ~~est chargée~~ de 50 fr & de confidences horribles. Il avoue des hallucinations impures & se croit un damné.

Les violettes qui arrivent dans la journée sont en effet magnifiques.

Nous supposons que de Puisaye a eu en vue la Fête de S. Pierre qui est demain.

Je lui répondrai demain.

Envoi à Guérin de 10 fr

Par de visites.

RECETTES	DÉPENSES

22 Lundi

Se Isabelle, Se Marg. de C.

52-313. — ☉ **P. L.**
D. du jour : 11 h. 42 m.

La colonne Bosquet, qui établit une route entre Alger et Bougie, est assaillie par une tourmente de neige (1852).

Journée languissante

Travail médiocre.

L'argent de de Puisaye est arrivé à propos pour que Jeanne pût acheter les petits objets qui lui manquaient encore pour recevoir celui qu'on attend. Ses couches sont imminentes.

Remarqué que la reprise de la Femme pauvre (12 juin) doit coïncider avec les premiers symptômes. Peut être serons-nous délivrés en même temps.

RECETTES	DÉPENSES

23 Mardi

S. Méraud, Se P. Damien.

53-312. — ☾ **D. Q.**
D. du jour : 11 h. 45 m.

Le pr. Couza de Roumanie, ayant violé la Constitution, est arrêté au lit et forcé d'abd. pour repr. sa liberté (1866).

Lettre importante à de Puisaye qui s'en offensera peut être. J'explique son mal par le manque absolu de virilité, de volonté, par une sentimentalité misérable & je conclus par la communion quotidienne ou la mort.

Excellent travail

RECETTES	DÉPENSES

24 Mercredi

S. Mathias, S. Prétextat.

54-311. — ☾ **D. Q.**
D. du jour : 11 h. 48 m.

Le gén. Changarnier, alors en Algérie, offre au duc d'Aumale et au pr. de Joinville de les faire rentrer d. Paris (1848).

Achevé le chapitre XXIV que nous lisons en pleurant, Jeanne & moi.

Lettre de Guérin très résigné, très affectueux.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) FÉVRIER (2e mois)

9e Semaine. AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de **10** m. de **10** m. le SOIR. **28 Jours.**

L'Éternel est élevé; il voit les humbles (PS., 6). — *Vois, je t'enlève ton iniquité et je te revêts d'habits de fête* (ZACH., 3). *On ne dit pas de mal devant celui qui n'écoute pas* (ST AUGUSTIN). — *Le meilleur moyen d'être aimé, c'est d'aimer.*

25 Jeudi

S. Taraise, S. Césaire.

55-310. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 51 m.

Le gouvern. provis. rend un décret qui garantit « l'existence de l'ouvrier par le trav. » pend. la crise économ. (1848).

Passé la journée à mettre au net le chap. XXIV.
Il ne reste plus que la catastrophe & la conclusion.
J'exhume enfin les vieux journaux relatant l'incendie de l'Opera Comique, journaux que je traîne depuis 10 ans.

Je suis sans nouvelles de de Groux & nous sommes, une fois de plus, sans argent.

RECETTES		DÉPENSES	

26 Vendredi

S. Nestor, S. Porphyre.

56-309. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 54 m.

Nouvelle Constit. autrich. qui confie le pouvoir législatif à 2 Chambres, et laisse sa Diète à chaque province (1861).

Extrême difficulté pour commencer le récit de la catastrophe, en évitant la banalité.
Enfin j'imagine un passage (en latin) de Ste Brigitte auquel j'ajoute 4 lignes — ce qui fait un chapitre XXV. & je commence heureusement le XXVI, l'avant dernier.

Lettre du pauvre Soirat qui est menacé de se trouver sans place & qui me prie de lui en chercher une — Embarras extrême —

RECETTES		DÉPENSES	

27 Samedi

SS. Léandre, Jean, erm.

57-308. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 58 m.

Par décret, et pour la 1re fois en France, la télégraphie électrique est mise à la disposition du public (1861).

Quelle idée magnifique j'ai trouvée pour le chap. XXVI ! L'incendie de l'Opera Comique transposé au délire d'Amour divin dans l'âme de Clotilde.
J'y ai travaillé cette nuit avec ivresse.
Course chez Vallette qui me donne encore 20 fr. & qui se réjouit d'apprendre que je lui donnerai la Femme pauvre la semaine prochaine. Je lui parle de Soirat qu'il prendra peut-être volontiers dans qq mois.

Travail faible. Je ne peux pas finir le chap. XXVI.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

21 : Sexagésime. — Fête des 7 SS. Fondateurs de l'ordre des Servit. de Marie. — **22** : La chaire de St Pierre à Antioche. — Fête de naiss. de Washington et fête lég. aux Etats-Unis. — **23** : Commencement de la Passion. — **24** : Banquet anniv. de la 2e Républ. (24 fév. 48). — Fête de naissance (1882) de la princ. Louise, fille du comte de Paris. — **25** : Manif. des sociétés de gymn. au cimet. Montparnasse sur la tombe du col. Amoros, propag. de la gymn. en Fr. (mort 25 févr. 48). — **26** : Célébr. à la Com.-Franç. de l'anniv. de la naiss. de Victor Hugo. — Fête de naiss. du prince de Bulgarie (1871). — **Coupons à toucher.** — **20** : Actions Crédit foncier égyptien. — **Tirage avec lots.** — **20** : Congo (150 000 fr.).

(1897) FÉVRIER (2e mois)

10e Semaine.

Dieu n'est pas loin de chacun de nous; car c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être (ACT., 17-27).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 11 m. de 10 m. le SOIR.

28 Jours.

Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience (DIDEROT). — *Plutôt mourir que trahir* (DEVISE BRETONNE).

28 Dimanc. SS. Rom., Avel., Se Honor.

58-307. — ☾ D. Q.
D. du jour : 12 h. 2 m.

Une commission du gouvern., présidée par Louis Blanc, discute au Luxembourg la question des ouvriers (1848).

Réponse à Poirat. Je lui conseille d'alléger Vallette.

Fin du chap. XXVI de copie.

Personne ne vient.

	RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

28 : Dimanche de Quinquagésime. — Vacances scolaires du mardi gras jusqu'au 3 mars (classe le jeudi). — Clôture de la chasse aux lièvres en Angleterre. — C'est à la fin de ce mois qu'ont lieu à l'Ecole polytechnique les examens généraux déterminant un nouveau classement des élèves. — C'est aussi dans le courant de ce mois que les maires sont appelés à porter toute leur vigilance sur la prompte régularisation des justifications à produire pour le moment prochain des travaux des conseils de revision; les intéressés doivent s'assurer qu'on a pris bonne note de leurs réclamations, car, à la date du 28 février, les justifications et les certificats doivent être entre les mains du sous-préfet.

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *Prix :* Broché, 1 fr. ; Cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Civet de chevreuil. — Mariner morceaux chevreuil 3 jours, égoutter, faire sauter au beurre 1/2 heure, verser dessus sauce légère au roux, vin blanc et bouillon, poivre, moutarde. Achever cuisson, surveiller la liaison.

Civet de lièvre. — Faire revenir lièvre mariné dans beurre et saindoux, cuire à l'étuvée 1 heure, ajouter sauce rousse passée, un verre vin blanc, cognac, jus, cuire encore 30 minutes, lier avec sang frais et foie haché, mijoter 1/4 d'heure, cuisson lente.

Civet de lièvre. — Couper lièvre en morceaux. Mettre en daubière avec lard, graisse, faire revenir *sans roussir*, mouiller de vin blanc, faire sauce rousse au bouillon, verser dessus, faire mijoter, ajouter jus, lier avec sang frais. Poivre, moutarde, vinaigre.

Coquilles poisson. — Couper en dés quelques restes de poisson bouilli et des champignons cuits. Mélanger à sauce béchamel épaisse, assaisonner, mettre en coquilles Saint-Jacques, saupoudrer de panure, 15 minutes de four.

Côtelettes d'agneau, purée marrons. — Sauter les côtelettes au beurre, ou cuire sur gril. Cuire à l'eau jolis marrons, les peler, écraser et piler avec beurre frais et bouillon, mettre sur feu doux, saler, arroser de jus, servir sous côtelettes.

Côtelettes d'agneau fond d'artichauts. — Cuire à l'eau salée gros artichauts, éplucher, parer les fonds, faire sauter au beurre, et servir autour de côtelettes d'agneau, cuites sur gril. Arroser jus de veau.

Côtelettes d'agneau jardinière. — Cuire sur gril ou sauter au beurre jolies côtelettes, servir sur *jardinière* sautée au beurre.

Crème au café glacée. — Un litre de lait bouillant, sucrer, ajouter 4 cuillerées forte essence café, bouillir 10 minutes. Casser 6 œufs, prendre les jaunes, battre avec 2 cuillerées lait froid ou crème, habituer avec lait chaud, verser œufs dans lait, retirer du feu, tourner, épaissir, passer. Faire glacer en moule entouré de glace et sel, 3 heures.

Crème Chantilly. — Battre en neige crème douce, avec pincée gomme adragante. Sucrer, vaniller, dresser, servir avec gaufrettes. Si on peut, acheter crème battue et prête.

Crème chocolat. — Cuire dans 2 verres eau bouillante, 6 paquets *chocolat Express*, ajouter 1 litre lait bouillant, cuire 20 minutes, retirer du feu, lier avec 6 jaunes d'œuf battus dans une cuillerée de crème froide, tourner, passer, faire refroidir 10 heures.

(*V. la suite p. 65.*)

PROVERBE : **Selon ta bourse gouverne ta bouche.**

(1897) FÉVRIER (2e mois) 28 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		*Report....*	
1	Guérin	120	à rendre	
2				
3	Vallette	20		
4				
5				
6				
7				
8	de Groux	50		
9				
10				
11				
12				
13				
14	Rougée	10	~~[illegible]~~	
15	Grasset	10		
16	Vallette	20		
17				
18				
19				
20	Malherbe	4		
21	de Puisaye	50	Rendu à Guérin	10
22				
23				
24				
25				
26				
27	Vallette	20		
28				
	moins 10 TOTAL....	294	TOTAL....	

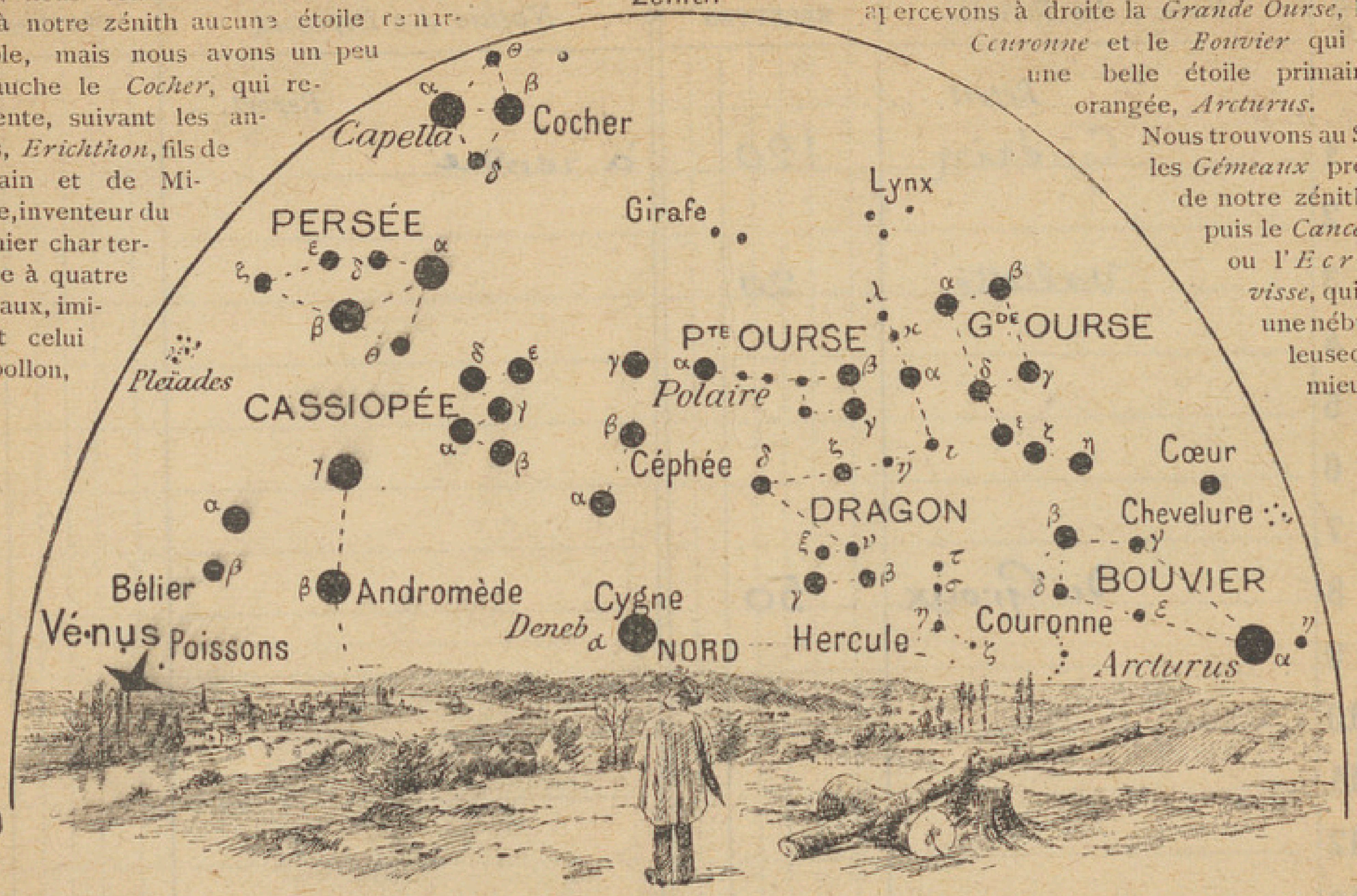
En Caisse........ { + ... − ....

284
540
824.50

PROVERBE : Qui convoite tout, perd tout.

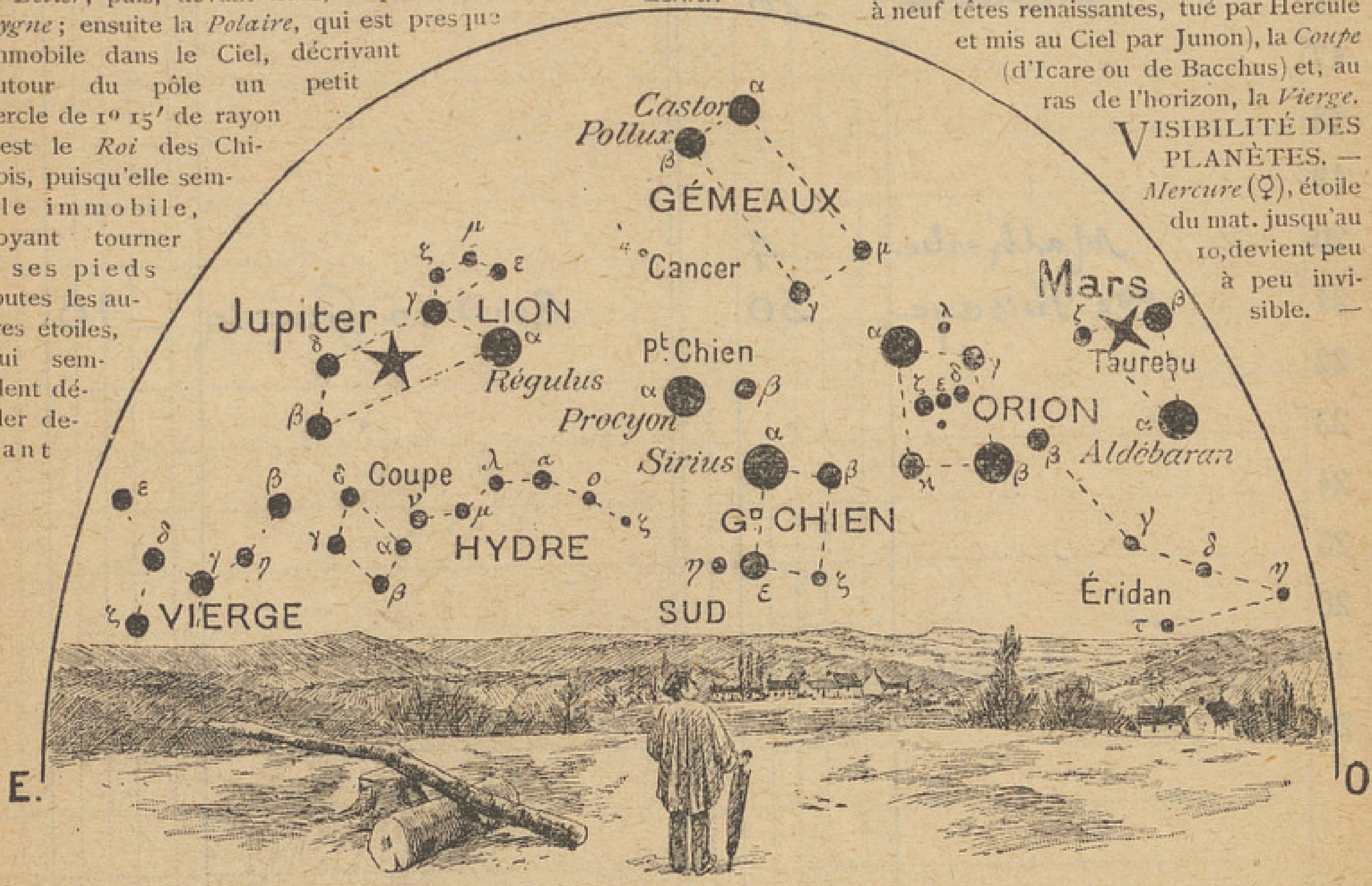
DESCRIPTION DU CIEL LE 1er MARS A 9 H. DU SOIR

EN nous tournant vers le N. nous ne voyons à notre zénith aucune étoile remarquable, mais nous avons un peu à gauche le *Cocher*, qui représente, suivant les anciens, *Erichthon*, fils de Vulcain et de Minerve, inventeur du premier char terrestre à quatre chevaux, imitant celui d'Apollon,



et mis au Ciel par Jupiter pour cette belle découverte. D'autres auteurs croient que ce groupe d'étoiles représente l'infortuné Phaéton qui, effrayé par la vue du Scorpion, périt dans *le fleuve* de l'*Eridan*. Nous voyons au-dessous *Persée*, *Cassiopée*, *Andromède* et le *Bélier*, puis, devant nous, la plus belle étoile du *Cygne* ; ensuite la *Polaire*, qui est presque immobile dans le Ciel, décrivant autour du pôle un petit cercle de 1° 15′ de rayon c'est le *Roi* des Chinois, puisqu'elle semble immobile, voyant tourner à ses pieds toutes les autres étoiles, qui semblent défiler devant elle ; les Italiens l'appellent la *Tramontane* (*trans montana*, puisqu'elle est au delà des monts), d'où l'expression bien connue *perdre la tramontane*, quand on ne sait plus de quel côté se diriger. Nous voyons ensuite le *Dragon* qui gardait les *Pommes d'Or* du jardin des Hespérides, fut tué par Hercule, et mis par Junon au nombre des constellations. Nous apercevons à droite la *Grande Ourse*, la *Couronne* et le *Bouvier* qui a une belle étoile primaire orangée, *Arcturus*.

Nous trouvons au S. les *Gémeaux* près de notre zénith, puis le *Cancer* ou l'*Ecrevisse*, qui a une nébuleuse ou mieux un groupe d'étoiles très petites, *Præsepe* ou l'*Etable* entre deux étoiles de 4e gr., δ et γ, les *Anes*, mis au Ciel par Jupiter parce que leurs cris avaient effrayé les Titans révoltés ; puis le *Petit Chien*, le *Grand Chien* ; à droite *Orion*, le *Taureau* et l'*Eridan*. Nous avons à gauche l'*Hydre* (monstre de la Mythologie grecque, à neuf têtes renaissantes, tué par Hercule et mis au Ciel par Junon), la *Coupe* (d'Icare ou de Bacchus) et, au ras de l'horizon, la *Vierge*.



VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (♀), étoile du mat. jusqu'au 10, devient peu à peu invisible. — *Vénus* (♀) illumine toujours vivement le S.-O. après le coucher du Soleil. — *Mars* (♂) éclaire de son disque rougeâtre les premières heures de la nuit au N. de la constellation d'*Orion*. — *Jupiter* (♃), qui illumine d'abord toute la nuit, disparaît peu à peu le matin. — *Saturne* (♄) éclaire la seconde partie de la nuit dans la *Balance*.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 60 et 61.

PROVERBE : Quand mars fait l'avril, l'avril fait mars.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.



Mars. 31 Jours · Le Bélier

VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le jour augmente de 1 h. 49 m. pendant le Mois. — Il dure 12 h. 5 m. le 1er mars, 13 h. 54 m. le 31.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de la France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact*, v. p. 28 et 29.

(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure d. Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domin^t
1 L.	28	6h45	5h41	5h53	10h40	3h38	8 15	8 35							
2 M.	29	6 43	5 43	6 11	11 25	4 52	8 53	9 9							
3 M.	0 N. L.	6 41	5 44	6 27	0 8	6 3	9 26	9 42							
4 J.	1	6 39	5 46	6 41	0 50	7 12	9 57	10 11							
5 V.	2	6 37	5 48	6 55	1 31	8 21	10 26	10 41							
6 S.	3	6 35	5 49	7 11	2 12	9 29	10 55	11 10							
7 D.	4	6 33	5 51	7 27	2 55	10 38	11 24	11 38							
8 L.	5	6 31	5 52	7 48	3 40	11 46	11 54	.. ..							
9 M.	6	6 29	5 54	8 13	4 27	.. ..	0 10	0 26							
10 M.	7	6 27	5 55	8 46	5 16	0 52	0 45	1 4							
11 J.	8 P. Q.	6 25	5 57	9 29	6 8	1 54	1 26	1 52							
12 V.	9	6 23	5 58	10 23	7 1	2 48	2 23	3 4							
13 S.	10	6 20	6 0	11 28	7 54	3 32	3 56	4 54							
14 D.	11	6 18	6 2	0 41	8 47	4 8	5 50	6 32							
15 L.	12	6 16	6 3	2 0	9 38	4 36	7 2	7 27							
16 M.	13	6 14	6 5	3 20	10 28	4 58	7 46	8 5							
17 M.	14	6 12	6 6	4 42	11 17	5 18	8 22	8 40							
18 J.	15 P. L.	6 10	6 8	6 6	.. ..	5 36	8 57	9 13							
19 V.	16	6 8	6 9	7 31	0 7	5 53	9 31	9 47							
20 S.	17	6 6	6 11	8 59	0 59	6 13	10 5	10 24							
21 D.	18	6 4	6 12	10 28	1 53	6 36	10 44	11 3							
22 L.	19	6 2	6 14	11 54	2 51	7 5	11 24	11 45							
23 M.	20	5 59	6 15	.. ..	3 52	7 44	.. ..	0 9							
24 M.	21	5 57	6 17	1 10	4 54	8 35	0 33	1 1							
25 J.	22 D. Q.	5 55	6 18	2 13	5 55	9 40	1 32	2 6							
26 V.	23	5 53	6 20	2 59	6 54	10 54	2 48	3 38							
27 S.	24	5 51	6 21	3 33	7 48	0 11	4 34	5 30							
28 D.	25	5 49	6 23	3 58	8 37	1 27	6 14	6 50							
29 L.	26	5 47	6 24	4 18	9 23	2 41	7 16	7 37							
30 M.	27	5 45	6 26	4 34	10 7	3 51	7 57	8 14							
31 M.	28	5 43	6 27	4 49	10 48	5 0	8 31	8 46							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	- 7°7	15°6	1892	- 7°3	20°7
1888	- 8 8	16 3	1893	- 3 1	20 4
1889	- 6 6	16 2	1894	- 0 7	19 7
1890	-11 0	23 9	1895	- 8 6	14 3
1891	- 5 5	15 2			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Temps agité vers le 2. Beau jus. 15. — Giboulée du 15 au 20. — Pluies probables du 21 au 31.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	18,8	14	1892	56,8	12
1888	65,5	24	1893	10,6	6
1889	28,4	16	1894	24,8	9
1890	25,0	13	1895	38,4	14
1891	60,2	20	**Moy.**	**36,5**	**14**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — MERC. (jusqu'au 10), SATURNE.

ÉTOILES Soir. — VÉNUS, MARS.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie* : Porc, veau, mouton, bœuf ; *Volaille :* Poulet, poulardes, dindonneaux, pigeons, canards, pintades ; *Gibier* : Canards sauvages, pilets, sarcelles, bécasse, pluvier doré, vanneau, gelinotte de Russie ; *Poissons* : Saumon, truite, turbot, barbue, sole, rougets de la Méditerranée, grondin, dorade, merlan, maquereau, éperlan, goujon, grenouilles ; écrevisses ; *Légumes* : Haricots verts d'Espagne, pois verts écossés, artichauts d'Afrique, p. de terre d'Algérie, ch. Bruxelles, ch.-fleurs, champig. ; *Salades* : Cresson, mâche, chicorée, barbe, escarole, laitue, romaine ; *Fruits* : Pommes, poires, bananes, oranges ; *Fromages* : Brie, bondon, camembert.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage aux petites quenelles. Dorade au four. Langue d. bœufs. piq. Dinde rôtie. Laitues au jus. Galantine de volaille. Salade. Gen. Crème renversée. Roquef. Marrons. Raisin. Gelée d'orang. Bisc. glacés.

2e DINER. — Potage purée de navets. Maquereaux grillés maître d'hôtel. Salmis de pigeons. Gigot de pré-salé pommes nouvelles. Salade de mâches. Mont-blanc. Gorgonzola. Pêches comp. Macarons. Oranges. Pommes.

3e DINER. — Potage à la Reine. Morue brandade. Poulet Marengo. Aloyau rôti cresson. Cèpes au beurre. Salade russe. Mousse du Japon (café). Brie. Poires. Oranges. Conserve d'ananas. Croquants.

4e DINER. — Potage orge perlé. Truite sauce verte. Tournedos purée de lentilles. Cailles vertes rôties. Salade escarole. Artichauts lyonnaise. Tarte à la marmelade d'abricots. Gorgonz. Quatre mendiants. Oranges. Pistoles.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*

A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE **de l'Agenda.**

(1897) MARS (3e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 7 (*1er dimanche de Carême*) : *Jésus tenté par le démon* (Matt., IV, 3-11).
Le 14 (*2e dim. de Carême*) : *Transfiguration de Jésus sur la montagne* (Matt., XVII, 1-8).
Le 21 (*3e dim. de Carême*) : *Jésus chasse un démon muet et répond à ceux qui veulent le tenter en lui demandant un prodige dans le ciel* (Luc, XI, 14-28).
Le 28 (*4e dim. de Carême*) : *Jésus nourrit 5 000 personnes avec cinq pains et deux poissons* (Jean, VI, 1-15).

AGRICULTURE. — Semailles de printemps : blé, avoine, orge, sainfoin, luzerne, trèfle, vesce, pommes de terre, topinambours, carottes, betteraves, chanvre, lin, tabac en pépinière. — Engrais en couverture s'il y a lieu, pour les blés semés à l'automne. — Pour la vigne, terminer la taille ; mise en place des échalas ; première façon de la vigne. — Dans les prairies, terminer les travaux de préparation ; à partir du 15, ne plus mener le bétail dans les prairies naturelles. — Fin des plantations. — Achever la taille et le nettoyage des arbres fruitiers ; répandre les engrais au pied des arbres ; secouer les pommiers pour les débarrasser des *anthonomes*. — A l'écurie, surveiller les juments poulinières, qui ont mis bas en février. — Sevrer les agneaux et porcelets.

LA BASSE-COUR. — La ponte est très abondante ; mettre en incubation le plus grand nombre d'œufs possible de poules, de dindes, d'oies et de canes. Donner aux poussins : pâtée de pain desséché, haché menu et détrempé avec du lait frais ; puis œufs durs hachés, mélangés avec de la mie de pain rassis, et aussi farine d'orge humectée avec du lait frais ; quatre repas.

LE RUCHER. — La visite générale ne doit pas se faire avant le 15 dans nos contrées ; choisissez une belle journée précédée de belles journées. Vérifiez : 1° les provisions ; 2° la présence de la reine ; 3° le couvain. — Donnez à manger aux colonies à court de vivres ; donnez une reine à celles qui sont orphelines. Surveillez comme une malade la ruche dont le couvain est trop disséminé sur le rayon.

C'est le moment d'effectuer le transport des ruches quand il y a lieu. Il faut nettoyer les plateaux et bien rétablir les niveaux. Tout rayon à cellules de bourdons est enlevé du nid à couvain ; au besoin on taille dans les rayons les cellules à bourdons et on les remplace par des morceaux de cellules d'ouvrières. Il vaut mieux réunir les colonies orphelines aux autres que de leur redonner une reine (qu'on n'a pas le plus souvent), parce que les vieilles abeilles n'ont plus la faculté d'élever de reine.

Si la reine est bourdonneuse, traiter sa colonie comme orpheline. Rétrécissez les entrées pour conserver au couvain toute la chaleur ; pour ce, faites sécher les tapis, coussins, etc., recouvrez bien. — Traitez la loque.

JARDIN POTAGER. — Terminer les labours, enfouir tous les engrais et fumiers. Découvrir les Artichauts vers le 15 du mois. Entretenir sous châssis une chaleur suffisante pour mener à bien les semis de Melons, de Concombres, etc., faits dans le mois précédent. Semer en pleine terre, pendant ce mois, un grand nombre d'espèces de légumes : Carottes, Choux hâtifs et tardifs, cabus et frisés, Choux-Fleurs à bonne exposition (mais mieux encore sur couche), Choux-Raves, Laitues de printemps et d'été, Navets hâtifs, Oignons jaunes et autres couleurs, Panais, Persil à grosse racine, Poireaux, Salsifis et Scorsonère, etc. Semer sur couche sourde : Chicorées frisées, Choux de Milan et cabus d'York, Cornichons, Laitues pommées d'été et Romaines. Renouveler les réchauds des couches. Planter les Pommes de terre hâtives, griffes d'Asperges et bulbes d'Ail et d'Echalotes. Diviser ou éclater les touffes d'Oseille, de Thym, d'Estragon, de Ciboulette. Bouturer les Groseilliers et Cassis. Abriter les Pêchers et les Abricotiers.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Taille des Rosiers. Semez sur couche : Balsamines, Belles-de-Nuit, Œillet d'Inde, Seneçon-Indes, Roses Trémières de Chine, Cannas, Giroflées, Œillets de Chine, Pétunia, Zinnia, etc. ; en pleine terre, Adonides, Belles-de-Jour, Barbeau-Bleuets, Clarkia, Julienne de Mahon, Coquelicots, Giroflées jaunes, Liserons, Pavots, Pieds-d'Alouette, Reines-Marguerites, etc. Plantez dans la serre à multiplication les tubercules de Dahlias et de Cannas.

LA CAVE. — Achever les soutirages et les mises en bouteilles. Placer le vin dans des caves ou celliers frais, pour qu'il puisse y passer l'été sans danger. — C'est en ce mois que l'on peut juger du mérite des vins nouveaux.

L'HYGIÈNE. — Pour faire avorter un *coryza*, priser une pincée dans chaque narine et aspirer très fortement la poudre suivante :

Acide salicylique 0 gr. 20. Tannin 0 gr. 10. Acide borique pulvérisé 4 gr. Salol 1 gr.

ASTROLOGIE. — **Le Bélier** (du 22 mars au 21 avril). *C'est le Bélier qui portait la toison d'or.* — *Il engendre l'orgueil, l'estime de soi et les emportements.* — Les *hommes* nés sous cette constellation sont irascibles, prompts, éloquents, studieux, passionnés. Ils tiennent rarement leur parole. — Les *femmes* sont jolies, vives, curieuses, friandes, ont une tendance à l'exagération, mentent inconsciemment. Mariées de bonne heure, elles ont beaucoup d'enfants. Leurs maladies habituelles sont les rhumes et les migraines. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **Brebis par trop apprivoisée de chaque agnel est tetée.**

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Crème au chocolat. — Bouillir lait sucré, verser dedans chocolat très cuit à l'eau, retirer casserole, y jeter jaunes d'œuf, délayés à froid, tourner, passer, faire refroidir 6 heures au moins.

Crème flottante. — Faire bouillir 1 litre de lait, sucrer, parfumer, verser dedans 7 ou 8 jaunes d'œuf délayés à la crème froide, faire cuire 5 minutes et passer. Battre les blancs d'œuf en neige, mélanger 3 cuillerées sucre pilé, 200 gr. pralines broyées. Mettre le mélange dans moule caramélé, cuire 10 minutes, renverser et servir sur la crème, *au moment* de la manger.

Crème renversée. — Caraméler moule à flan. Verser dedans mélange suivant : 5 œufs bien battus, vanille ou café, sucre, lait tiède, passer à passoire fine avant de verser en moule. Cuire 30 minutes, refroidir, renverser, arroser sirop de fruit.

Crème renversée. — Enduire un moule de caramel. Battre ensemble 5 œufs, avec lait chaud sucré et vanillé. Verser dans moule au travers de passoire, cuire au bain-marie, renverser froid. Garnir avec crème vanille.

Crosnes sautés au beurre. — Laver crosnes très frais, essuyer, faire cuire dans poêle émaillée avec beurre frais 10 minutes, fines herbes.

Crosnes sautés. — Arracher crosnes frais, laver, essuyer, sauter au beurre frais 10 minutes, saler, fines herbes semées dessus.

Dinde rôtie. — Dinde 6 livres, brider, barder, embrocher, cuire 1 heure 1/2. Servir avec salade.

Dinde truffée. — Truffer huit jours dinde ronde et grasse ; au dernier moment, retirer les truffes, les peler et hacher avec foie blanchi et farce de veau, remettre truffes et farce, saler, embrocher, cuire lentement, dorer à la fin. Corser le jus.

Dindonneau rôti. — Brider, barder, embrocher dindonneau. Cuire d'abord à feu lent, saler, dorer à feu vif. Corser jus. Servir saucière jus.

Dorade grillée. — Écailler jolie dorade, plonger dans lait froid, essuyer, badigeonner d'huile ou de beurre. Mettre sur gril chaud, cuire lentement, 1/2 heure, des deux côtés. Servir avec beurre fondu, jus de citron, persil haché.

Dorade grillée sauce genevoise. — Écailler, laver, ébarber belle dorade. Cuire au four, en plat gratin, avec beurre et sel, arroser souvent. Faire sauce rousse épaisse, éclaircir avec vin rouge parfumé aux truffes et jambon. Mijoter 30 minutes avec truffes émincées, ajouter jus. Servir en saucière.

Écrevisses à la Grozon. — Enlever intestin d'écrevisses, les étouffer à l'eau bouillante salée, les retirer, enlever la cuirasse et les jeter dans poêle avec beurre frais, ajouter filet vinaigre.

Écrevisses en buisson. — Cuire dans eau très assaisonnée belles écrevisses *vidées*, mettre à froid, remuer, retirer quand elles sont froides.

Endives au jus. — Blanchir cœurs d'endives à l'eau bouillante salée, égoutter, sécher, *sauter* 10 minutes au beurre. Faire mijoter dans *sauce au jus.* Roussir une cuillerée farine dans cuillerée beurre frais, mouiller avec bouillon et jus, passer la sauce.

Endives au jus. — Blanchir endives tendres, sauter au beurre, mijoter en sauce au jus.

Éperlans frits. — Éplucher et laver éperlans, baigner au lait froid, essuyer, rouler dans serviette farinée, frire dans abondante friture, beurre fondu et graisse de bœuf. Servir avec bouquet, persil frit et citron coupé.

Épinards à la crème. — Cuire eau salée trois livres épinards, égoutter, broyer, hacher fin. Mettre dans casserole avec 150 grammes beurre frais. Couvrir et tenir à feu doux trois quarts d'heure. Tourner souvent, ajouter crème douce, cuire encore 20 minutes. Servir avec croûtons.

Épinards au jambon. — Blanchir, hacher épinards, cuire au beurre, arroser de bouillon et jus, servir avec tranches de jambon.

Escalopes de veau aux cèpes. — Faire revenir escalopes dans beurre, mouiller, couvrir. Faire mijoter cèpes dans autre casserole avec légère sauce. Réunir escalopes et cèpes, arroser de jus.

Faisan rôti. — Plumer, vider, barder, embrocher faisan pas trop fait, cuire en arrosant de beurre fondu, servir sur canapés de pain grillé.

Filet de bœuf asperges. — Parer, barder, cuire filet à la broche. Servir sur pointes asperges blanchies à l'eau salée et sautées au beurre. Jus en saucière.

Filet de bœuf aux cèpes. — Braiser filet avec beurre, graisse, sel, poivre, vin blanc, tomates, cuire au beurre cèpes frais, ajouter légère sauce rousse au bouillon. Mijoter tout ensemble 1/2 heure.

Filet de bœuf gelée. — Braiser filet avec madère. Refroidir, mettre en moule, garni de gelée. Couvrir gelée. Glacer 12 heures.

Filet de bœuf rôti. — Cuire à la broche 1/2 filet de milieu pendant 3/4 d'heure. Servir avec cresson.

Filet de bœuf rôti. — Embrocher et cuire à feu vif une heure, arroser souvent. Corser le jus.

Flan japonais. — Faire fondre 8 grammes mousse Japon dans un litre lait froid. Ensuite bouillir, sucrer, une pincée sel, ajouter quatre bâtons chocolat cuit à l'eau, bien mêler. Passer, verser en moule, mettre au frais quelques heures, démouler. Servir entouré de crème vanille.

Fricandeau financière. — Cuire 1 heure avec beurre 2 morceaux *quasi de veau.* Glacer dans jus. Servir avec sauce rousse garnie de ris de veau, quenelles, truffes, champignons.

Fricassée poulet. — Dépecer 2 jeunes poulets, laver eau tiède, cuire dans 2 verres bouillon blanc, mettre en casserole cuillerée beurre, incorporer farine, mouiller avec bouillon poulet, verser dessus poulets, mijoter, ajouter liaison, jaunes d'œuf et citron, champignons, olives, carottes.

Friture de goujons. — Baigner les goujons au lait, essuyer, fariner, frire en friture de bœuf ou d'huile. Servir avec jus de citron.

(*V. la suite p. 67.*)

PROVERBE : **Lait sur vin, venin ; vin sur lait, souhait.**

(1897) MARS (3e mois)

10e Semaine. — AUGMENTENT le MATIN de 11 m. — *les Jours* — AUGMENTENT de 10 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Il m'éveille chaque matin, il éveille mon oreille pour que j'écoute comme écoutent ses disciples (Es., 50-4). — *Le temps ne manque presque jamais pour les choses dont on a bien envie* (GUIZOT). — *De mauvaise vie, mauvaise fin.*

1 Lundi

SS. Aubert, David.

59-306. — ☾ D. Q.
D. du jour : 12 h. 5 m.

A la suite de la révol. franç. de Févr., la v. de Neuchâtel est envahie par les paysans des env. et devient suisse (1848).

Commencé une neuvaine pour ma mère

Jeanne écrit une carte à De Groux pour le supplier de nous dire où il en est.

Commencé le chap. XXVII & dernier.

RECETTES	DÉPENSES

2 Mardi

Mardi gras

60-305. — ☾ D. Q.
D. du jour : 12 h. 9 m.

Mort du tsar Nicolas Ier ; au milieu des embarras de la guerre de Crimée, il laisse la cour. à s. fils Alexandre II (1855).

Fin de mon livre.

Comme si la protection s'interrompait au moment même où je suis délivré de cette oeuvre, nous voici tout à coup en détresse. Je cours chez Grasset qui se déclare impuissant & je reviens tristement.

Copie de mon dernier chapitre. La journée s'achève comme elle peut.

RECETTES	DÉPENSES

3 Mercredi

Cendres

61-304. — ● N. L.
D. du jour : 12 h. 12 m.

Mort de Dupont de l'Eure, un des nombreux adversaires les plus éloquents de la politique de l'Empire (1855).

Jeanne, Véronique & Anna sont à la messe de 7h avec moi & reçoivent les cendres. Grande douceur d'âme.

Je me décide à porter tout de suite le manuscrit à Vallette qui me donne 20 fr.

Visite de cet Otto Friedrichs à qui j'ai écrit le 18 fév. Mon idée paraît lui plaire. Il promet de chercher immédiatement les fonds (4000 fr.) Lui même ferait une partie de la somme.

Dois-je croire qu'il suffisait d'avoir fini la Femme pauvre pour qu'il m'arrivât un peu de bonheur ?

RECETTES	DÉPENSES

4 Jeudi

S. Casimir de Pol.

62-303. — ● N. L.
D. du jour : 12 h. 16 m.

Un manifeste de François-Joseph d'Autriche décl. vouloir réd. la Hongrie à l'état de simple prov. autrich. (1849).

Lettre à Deman. Je le prie de compléter l'avance de 500 fr. & je lui réclame le manuscrit du Mendiant.

Ecrit la dédicace à Bigand de la « Femme pauvre ».

Lettre à l'horrible usurier dont j'ai reçu une carte m'invitant à passer chez lui. Je le prie d'attendre à Samedi.

Lettre d'Otto Friedrichs m'annonçant l'envoi de quelques papiers & me disant qu'il va se mettre en campagne pour la grande affaire.

Lettre de Soirat très touché de ma démarche près de Vallette.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Chacun voit à travers ses lunettes.

(1897) MARS (3e mois)

10e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de **11** m. de **10** m. le SOIR. — **31 Jours.**

Dieu ôte le cœur aux chefs des peuples de la terre, et les fait errer dans les déserts où il n'y a point de chemins (JOB, XII, 24). — *Dans la délicatesse, le cœur a de l'esprit* (ED.). — *Le pauvre qui prend exemple sur le riche court à sa perte* (LYRUS).

5 Vendredi

63-302. — ● N. L. D. du jour : 12 h. 20 m.

SS. Phocas, m., Adrien.

Modification dans la constit. autrich., François-Joseph étab. un Grand Conseil dont la 1/2 est élue par le peuple (1860).

Lettre de Bigand qui m'envoie les 22 fr. déboursés par moi pour son vin arrivé le 2 février.
Lettre de de Groux à Jeanne. Il est extrêmement triste. Il n'arrive à rien ni pour moi ni pour lui-même.
Course chez Vallette. Je lui donne la Dédicace. Et j'obtiens la promesse de 500 fr. pour le 15, moins les 200 fr. avancés. Je lui parle encore de Soirat qui sera certainement employé de préférence à un autre à la première occasion.
Lettre à de Groux. Je lui annonce la fin de mon livre.
Lettre à Soirat. Je lui conseille de demander 150 fr.

RECETTES	DÉPENSES

6 Samedi

64-301. — ● N. L. D. du jour : 12 h. 23 m.

Se Colette, S. Fridolin, ab.

Émile Thomas est nommé direct. des « ateliers nation. », les ouvriers élisent eux-mêmes les autres chefs (1848).

Course chez Vallette. J'obtiens 100 fr. d'à compte. Les couches imminentes de Jeanne et surtout la nécessité de régler l'usurier l'exigent.
Lettre à Guérin. Je lui promets 100 fr pour le 15. Vu Soirat en passant homme très heureux de l'espérance que je lui ai donnée.
Sauvé nos reconnaissances une fois de plus. J'en délivre 4. Nos anneaux et ma montre.
Commencé diverses lectures relatives à Naundorff en vue du livre à faire.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

1er : Ouvert. de la 1re période des *engag. volont.* — Expos. intern. de peinture et de sculpt. jusq. 30 mars (gal. G. Petit). — Fermet. des *cimetières* : 6 h. soir (au lieu de 5 1/2) ; ouvert. des bureaux de *poste, télég. et téléph.* à 7 mat. (au lieu de 8). — 2e semestre des *Facultés des sciences et de théologie.* — Inscr. du 3e trimestre pour les *Facultés de droit* (jusq. 15). — Dernier délai d'inscription pour les écoles : 1° normale ; 2° second. profess. du domaine des Barres-Vilmorin ; 3° annexe à la manuf. de Sèvres ; 4° pour certif. d'aptit. à l'enseign. du dessin des lyc. et coll. — Foire de Bordeaux (jusq. 15). — Chez les Musulmans, anniversaire de la venue du Coran. — **2** : Mardi gras (à partir d'aujourd'hui, on ne peut se marier à l'église sans dispense, dite du temps prohibé). — Célébration de l'anniversaire de la naissance (1810) de Léon XIII ; réception au Vatican, et, à l'occasion du couronnement du Pape (1878) dont l'anniversaire tombe demain, 3 mars, messe solennelle à la chapelle Sixtine. — **3** : Mercredi des cendres, commencement du Carême. — **5** : La Ste Couronne d'épines. — Fête du Baïram et fin du Ramazan. — **6** : Fin du grand jeûne musulman (prières extraordinaires dans les mosquées). — **Tirages avec lots.** — **2** : Lille 60 (25 000 fr.). — **5** : Créd. fonc. 79 et 85, Paris 86 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **2** : Oblig. Bons du Trésor 94 4 o/o, commun. 80, Suez 2e série, 1880 et bons trenten., Cie Paris. tramw., Chem. Ouest-Alg., Est, Autrich., Oblig. domân. Autriche. — Actions : Russie 4 o/o or 89 et 2e, 3e et 4e émiss. 90 ; rente autrich. 5 o/o papier.

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *Prix :* broché, 1 fr.; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Fromage glacé. — Faire crème vanillée épaisse. Glacer 3 heures en moule. Glacer dans 2e moule, purée fraises avec sirop de sucre. Servir les 2 glaces l'une sur l'autre.

Galantine de volaille. — Désosser poule 2 ou 3 ans. Remplir avec bandes veau, jambon, truffes, etc., recoudre, *emmailloter*, cuire 3 heures avec pieds de veau, vin blanc, bouillon; refroidir, mettre sous presse, recouvrir de gelée, 24 heures d'avance.

Gâteau diplomate. — Beurrer moule porcelaine. Ranger un lit biscuits, un marmelade abricots, biscuits, gelée de groseille, ainsi de suite. Arroser et pénétrer avec crème vanille légère. Attendre 12 heures, renverser gâteau, entourer de crème

(*V. la suite p. 87.*)

PROVERBE : Homme à deux visages n'agrée en villes ni villages.

(1897) MARS (3e mois)

11e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de **12 m.** de **10 m.** le SOIR. — **31 Jours.**

Le juste s'avancera comme la palme et croîtra comme le cèdre du Liban ; il fleurira dans les parvis de notre Dieu (PS.).

L'inexactitude habituelle est une habitude égoïste (L. AIGOIN). — *Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un* (LA BR.).

7 Dimanc.

65-300. — N. L.
D. du jour : 12 h. 27 m.

SS. Thomas d'Aquin, Clot.

Le gouvernement provisoire reçoit de Changarnier des nouvelles menaçantes de l'Algérie, prête à se révolter (1848).

Lettre à Henrion pour lui demander un accusé de réception de ma dernière lettre (18 janv.) & du manuscrit.
Lettre à Mme Jury. Je la prie de me donner des nouvelles de son fils & de m'envoyer les 2 vol Saxo Gramm.
Lettre à Bigand. J'annonce la fin de mon livre.

Bon dîner & bonne soirée avec nos amis Reynal & Guérin.

RECETTES	DÉPENSES

8 Lundi

66-299. — N. L.
D. du jour : 12 h. 30 m.

S. Jean de Dieu, S. Jonath.

Retour à Londres de Cowley envoyé à Vienne pour offrir médiat. de l'Angl. entre Autr. et Fr. au sujet d'Italie (1859).

Lettre à Schlumberger auteur de l'"Épopée Byzantine". Je lui demande le "Nicephore Phocas". Brouillon gardé.

RECETTES	DÉPENSES

9 Mardi

67-298. — N. L.
D. du jour : 12 h. 34 m.

S. Cyrille, év., Se Françoise.

Ouverture des « ateliers nationaux ». Du 9 mars au 30 avril, 100 000 ouvriers de toute origine sont embrigadés (1848).

Naissance de Madeleine.
à 9h 1/2 ce matin. L'enfant est énorme & Jeanne a beaucoup souffert. Cependant tout va bien. Gravité joyeuse de Véronique. Dépêche à Marguerite, Lettre à de Groux & carte à ma belle mère.
Vers 2 h. arrivée de Marguerite qui reste quelque temps & dont la visite fait grand bien à la malade.
Lettre d'Otto Friedrichs m'annonçant qu'il a déjà trouvé mille fr. & qu'il a l'espoir de trouver le reste. Il m'envoie la plaidoirie de J. Favre.
Madeleine est née le dernier jour de ma neuvaine pour ma mère.
Je me suis amusé à constater que notre petite Madeleine est née sous l'influence directe de Saturne & au déclin de Jupiter. Voir les indications de cet almanach, page 62.

RECETTES	DÉPENSES

10 Mercredi

68-297. — N. L.
D. du jour : 12 h. 37 m.

IV Temps, S. Doctrovée.

Mort du duc de Morny, principal minist. de Nap. III ; avait opéré le rapproch. d'E. Ollivier et de l'Empire (1865).

Lettre de M. Foulon de Vaulx auteur de 2 volumes sur Louis XVII, qu'il m'envoie, avec encouragements. C'est le premier que Friedrichs a sollicité pour moi avec succès.
Réponse. Garde copie { Envoi des « Cochons »
Lettre à Friedrichs -
Pour faire part de la naissance cartes à P. Lainé, Mme L'Huillier, Marie, mon frère Henri, Demange occasion de lui rappeler ma lettre du 4, Mlle Lavoye & ma belle sœur Mathilde.

Confession à S. Pierre.

+ Mot étonnant de Véronique — Depuis longtemps on lui faisait dire matin & soir : Mon petit Jésus, envoyez moi un petit frère ou une petite sœur — Voici le changement qu'elle a voulu elle même, alors que j'essayais de lui suggérer je ne sais quoi : Mon petit Jésus, je vous prie de me laisser ma petite sœur Madeleine — Délicieuse enfant.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Que le coq chante ou non, le jour viendra.

(1897) MARS (3e mois)

11e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 12 m. de 10 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Que chacun ne cherche pas sa propre satisfaction, mais le bien des autres (EPITRE ST PAUL AUX CORINTHIENS). — *Quelle humanité serait réalisée si chaque être humain consentait à sortir de soi pour se distribuer aux autres* (E. T.).

11 Jeudi

SS. Euloge, Firm., Const.

69-296. — ☽ P. Q. D. du jour : 12 h. 41 m.

Le gouvern. fait un emprunt de 250 millions pour subv. aux agrandiss. de Paris et aux restaur. de ses monum. (1854).

Baptême fixé à 3h par le curé. Dépêche à Marguerite.

Arrivée des Reynal[illegible] vers 3 h. & baptême. Marguerite paraît fortement impressionnée.

Foulon de Vaulx m'envoie le 1er volume de son livre en échange d'un second tome envoyé hier en double & que je lui avais immédiatement renvoyé. Nouvelle lettre courte, mais aimable.

Commencé une neuvaine pour Jeanne & Madeleine

RECETTES		DÉPENSES	

12 Vendredi

IV Temps, S. Paul.

70-295. — ☽ P. Q. D. du jour : 12 h. 45 m.

Le Parlement de Francfort émet la propos. de procl. le roi de Prusse Frédéric-Guillaume empereur d'Allem. (1849).

Lettre de Vallette. Il a vu Poirat & en est très satisfait.

Réponses cordiales de Guérin & de Louis[illegible]

Réponse un peu révoltante de Daman qui me renvoie les Mendiants. Il paraît se dérober au moins quant à l'argent, malgré sa promesse d'un envoi entre le 5 & le 15.

Carte à de Puisaye pour lui annoncer l'événement.

Passé une partie de la journée à relire le Mendiant.

RECETTES		DÉPENSES	

13 Samedi

IV Temps, S. Nicéphore.

71-294. — ☽ P. Q. D. du jour : 12 h. 49 m.

Exécution d'Orsini et Pietri, qui ont tenté d'assassiner Napoléon III, empereur des Français (1858).

Lettre importante à Roullet. Je lui raconte nos aventures avec de Puisaye.

Course chez Vallette à qui je demande 20 fr.

Lettre de de Groux désolante. Le malheureux ne parvient qu'à peine à vivre.

Lettre sotte du "Spectateur catholique" me priant de répondre à 3 questions. Je m'amuse à y répondre. Gardé brouillon.

Carte à Mériot lui annonçant l'événement. Occasion de réclamer pour Véronique l'exemplaire sur hollande du Désespéré que j'ai confié le 19 9bre à ce terrible relieur.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

7 : Quadragésime, 1er dimanche de Carême. — Conférences religieuses dans les églises, notamment à N.-D. de Paris. — La St-Thomas d'Aquin (argumentation solennelle dans la grande salle de l'Institut catholique de Paris). — Célébr. dans l'*ergastulum* de l'amphith. de Carthage de la fête des saintes Perpétue et Félicité, livrées aux bêtes dans ce même amphith. — Fin de la fête du Baïram (défilé devant le Sultan à Dolma-Bagtché et cérémonie du baisemain). — **8** : 1er essai d'esquisse de la gravure en taille-douce (Prix de Rome). — 1er jour de Carême russe. — **9** : 1er essai de l'esquisse de 12 heures (Prix de Rome, architecture). — **10** : IV Temps (**10**, **12** et **13**). — Prix de Rome : 1er essai de l'esquisse de 12 h. (gravure en médailles). — Serv. à l'égl. de la r. Daru à l'occas. de l'anniv. de la naiss. du défunt tsar Alexandre III. — **11** : Ouvert. de la foire de Francfort (14 j.). — **12** : La sainte Lance et les saints Clous de N.-S. J.-C. — **13** : Ordination de prêtres à St-Sulpice. — Serv. anniv., à l'égl. de la r. Daru, de l'assass. du tsar Alexandre II. — **Coupons à toucher.** — **13** : Rente turque.

PROVERBE : **Du bâton qu'on tient on est souvent battu.**

(1897) MARS (3e mois)

12e Semaine. — *Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie* (APOC., 2-10). — *L'Éternel donne la sagesse* (PROV., 2).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 11 m. — de 9 m. le SOIR.

31 Jours. — *Nous avons des gens qui aiment les pauvres : ce qu'il nous faudrait ce sont des gens qui aiment la pauvreté* (TOURN.)

14 Dimanc.

Reminis. S. Lubin, Se Math.

72-293. — ☽ P. Q. D. du jour : 12 h. 53 m.

Le Gouvern. prov. suppr. les compagnies d'élite de la garde nationale et en ouvre les rangs à tous les citoy. (1848).

Lettre importante à de Groux. Je l'informe de mes affaires avec Demay dont je lui envoie la lettre en le priant de ne faire aucune démarche nouvelle. — Gardé copie d'un extrait sur les Turcs et Grecs

Aucune visite.

Lu l'Appel à la conscience publique de Gruau de la Barre.

RECETTES	DÉPENSES

15 Lundi

S. Zacharie, S. Probe, év.

73-292. — ☽ P. Q. D. du jour : 12 h. 56 m.

Loi sur l'enseign. second., dite « loi Falloux » ; il dev. libre, échappe à l'État et favorise les maisons religieuses (1850).

Lettre de Mlle L'Huillier compliments pour ta naissance, et de Loirat qui craint d'avoir déplu à Vallette. Je le rassure en qq lignes.

Course au Mercure. Je demande une avance de 100 fr. de plus que j'obtiens. Reçu 179 fr. 85. Je ne dois plus rien et je recevrai encore 500 fr. un peu plus tard. Rendu 100 fr à Guérin vu à son bureau.

Même lecture qu'hier.

RECETTES	DÉPENSES

16 Mardi

S. Abraham, S. Cyriaque.

74-291. — ☽ P. Q. D. du jour : 12 h. 59 m.

Naissance de Louis-Eugène Napoléon, prince impér., fils et hérit. de l'emp. Napoléon III et de l'imp. Eugénie (1856)

Réponse de Mlle Ivry à ma lettre récente. Elle promet de renvoyer bientôt le Saxo.

Même lecture.

RECETTES	DÉPENSES

17 Mercredi

S. Patrice, évêque.

75-290. — ☽ P. Q. D. du jour : 13 h. 3 m.

Cent mille ouvr. cond. par Barbès et Blanqui protestent contre la manif. des « Bonnets à poil » de la veille (1848).

Visite au Cimetière avec Véronique. Semaille de volubilis et de capucines, même opération dans notre ~~[illegible]~~ jardin.

Même lecture.

Joie très grande ce matin à l'occasion de Saint Patrice.

Lecture de Gruau de la Barre jusqu'après minuit. Impatience d'en finir

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Plus font deux amis que ne font quatre ennemis.

(1897) MARS (3e mois)

12e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 11 m. — de 9 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Les choses cachées dans les ténèbres, Dieu les met en évidence, et il produit en lumière l'ombre de la mort (JOB, XII, 22).

S'il est ordinaire d'être vivement touché de choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu? (LA BR.).

18 Jeudi

SS. Gabriel, Alex., é., Narc.

76-289. — ☾ P. L.
D. du jour : 13 h. 6 m.

Soulèvement à Berlin : le peuple renv. le ministère, obt. une Constit. et la convoc. d'une Assembl. nation. (1848).

2 Lettres, d'Henrion a d'Puisaye l'une et l'autre d'une insignifiance merveilleuse.

Fin du Gruau de la Barre. Le commenc^t du Dernier Roi Légitime de Henri Provins

RECETTES		DÉPENSES	

19 Vendredi

S. Joseph, ép. de la Ste Vierge.

77-288. — ☾ P. L.
D. du jour : 13 h. 9 m.

Un agitateur arabe, Bou-Baghla, l'homme à la mule, ravage la zaouïa de Chellata, alliée des Français (1851).

Lettre de Bigand qui me presse de lui dire ce que je pense des Grecs. Je lui envoie l'extrait de la lettre à de Groux.

Visite au Cimetière avec Veronique. Arrangement de la petite tombe.

Marguerite Reynal vient passer 2 heures avec Jeanne.

RECETTES		DÉPENSES	

20 Samedi

PRINTEMPS, SS. Joach., Vulf.

78-287. — ☾ P. L.
D. du jour : 13 h. 13 m.

Charles-Albert rompt l'armistice conclu avec l'Autriche, et l'armée sarde franchit de nouveau le Tessin (1849).

Lettre de Foulon de Vaux mécontent du "Fumier des Lys" et qui ne veut plus m'aider à la confection de mon livre sur Louis XVII.

Lettre de de Groux toujours triste, mais evidemment réconforté par moi.

Passé la journée au brouillon d'une longue lettre très importante à Foulon de Vaux gardé ce brouillon

Commencé une neuvaine à St Antoine de Padoue pour obtenir la fin des tribulations de Mamers,

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

14 : Reminiscere, 2e dimanche de Carême. — Quête pour l'église du Sacré-Cœur. — Récept. à l'amb. d'Italie à l'occas. de la fête de naiss. du roi Humbert. — Réception ouverte de la princesse Mathilde à l'occasion de sa fête. — Foire de Dinan. — Ouvert. à Londres de l'expos. des Aquarellistes. — **15** : C'est vers ce moment qu'aura lieu l'*élect. des jurys des Salons* des Champs-Elys. et du Champ de Mars. — 2e semestre des Facultés et Ecoles de droit. — Dern. délai d'inscr. pour : 1° admis. à l'Ecole nat. d'indust. laitière de Mamirolle ; 2° certif. d'aptit. à la comptab.; 3° 3e trim. des Facul. de droit. — **17** : Jeûne d'Esther chez les Israél. — **18** : Manif. soc. du 18 mars. — A Saint-Dié, manif. au cimet. à l'occ. de l'*anniv.* de la mort de *J. Ferry.* — Messe de *Requiem* à la basil. roy. de la Superga où sont déposés les restes du prince Napoléon, à l'occas. du 6e anniv. de sa mort. — Chez les Israélites, Pourim (fête des Sorts). — **19** : Le St Suaire de N.-S. J.-C. — L'archevêque de Paris assiste au repas des vieillards à l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres. — Fête des charpentiers, ardoisiers, etc. (promenade du chef-d'œuvre). — **20** : Comm. du *Printemps.* — 1er jour de l'an chez les Persans (solennité du *Nourouz*, réception chez le ministre de Perse ; le soir, banquet des chevaliers du Lion et du Soleil). — Chez les Israélites, Suzan Pourim. — **Tirages avec lots.** — **15** : Suez et Paris 65 (150 000 fr.) ; Paris 86 (100 000 fr.); Bons à lots 87 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** ....

PROVERBE : **Il n'y a de meilleur miroir qu'un vieil ami.**

(1897) MARS (3e mois)

13e Semaine. — **31 Jours.**

Celui qui observe le vent ne sèmera point ; et celui qui observe les nuées ne moissonnera point (ECCLÉS., XI, 4).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 13 m. — de 9 m. le SOIR.

La vie doit être mesurée par l'action, et non par le temps (LUBBOCK). — *L'homme n'est que rapiècement et bigarrure.*

21 Dimanc.

79-286. — ☉ P. L.
D. du jour : 13 h. 16 m.

Oculi, S. Benoît.

Guillaume de Hollande consent à vendre le Luxembourg à la Fr. moyen. 90 millions : fureur de Bismarck (1867).

Copié la lettre à DeVaulx & envoyé une seconde copie à Friedrichs.

Appris la mort de R. Salis. J'ai la sensation de quelque chose qui croule au loin derrière moi.

Continué la lecture du Dernier roi légitime.

Guérin qui avait promis de venir ne vient pas.

RECETTES	DÉPENSES

22 Lundi

80-285. — ☉ P. L.
D. du jour : 13 h. 20 m.

S. Emile, Se Léa.

Troubles dans le canton de Fribourg ; un ex-instit., Carrard, essaie d'enlever la ville et est fait prisonnier (1851).

J'offre ma communion pour l'âme de Salis.

Lettre de Friedrichs m'informant qu'il s'est déjà assuré de 2000 fr. mais que le mécontentement de Fouton deVaux pourrait tout arrêter. Il a dû recevoir ma lettre en même temps que je recevais la sienne. J'ai donc répondu d'avance.

Après réflexion cependant, je me décide à écrire encore à Friedrichs pour lui donner une arme de plus.

Ce soir, nouvelle lettre de Friedrichs laquelle s'est croisée avec ma seconde. Il me donne rendez-vous pour demain, boulev. des Italiens.

Il croit que tout peut encore s'arranger.

RECETTES	DÉPENSES

23 Mardi

81-284. — ☉ P. L.
D. du jour : 13 h. 24 m.

S. Victorien, S. Alph. T. arc.

Garibaldi, après la trêve avec l'Autriche, vient prendre le command. de l'armée républic. romaine (1849).

Nouvelle lettre de M. deVaux, très obscure & même assez peu aimable. Cet homme, qui est évidemment un imbécile, est obsédé de la pensée que je tiens à cracher sur son Prince.

Cependant il semble ne pas vouloir se dérober. Il n'a d'ailleurs rien compris à ma lettre.

Réponse que je soumettrai à Friedrichs. Brouillon gardé.

Lettre à Mme Meriot pour lui demander des nouvelles de son mari qui n'a pas répondu à ma carte du 13.

à 3h 1/2 vu Friedrichs au boulv. des Ital. Il approuve ma lettre à deVaux qu'il juge comme moi. Mais il pense qu'avec ce papier tombent toutes les objections, deVaux ayant voulu surtout une garantie écrite. Enfin il me promet 1500 fr. dans 3 ou 4 jours.

RECETTES	DÉPENSES

24 Mercredi

82-283. — ☉ P. L.
D. du jour : 13 h. 28 m.

S. Gabriel.

Le comté de Nice et la Savoie sont annexés à la France après vote des habitants, et forment 3 départ. (1860).

Lettre à de Groux. Je le renseigne sur mes affaires.

Lecture du Dernier roi.

Voici une chose surprenante. Depuis 3 jours ou plutôt 3 nuits, bien que nous soyons au temps de la pleine lune, impossible d'apercevoir cet astre. Il n'y a pourtant pas de nuages. Le ciel est limpide & criblé d'étoiles & je parais être seul à remarquer ce prodige.

Vérification faite, il n'y aurait pas de prodige. La lune se lève fort tard & se montre peu

RECETTES	DÉPENSES

(1897) MARS (3e mois)

13e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 13 m. de 9 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants? Qui est-ce qui m'assistera contre les crimes d'iniquité (PS.). — *J'eus le malheur pour maître, et il m'a beaucoup appris* (CONFUCIUS). — *Le sort mêle les cartes, et nous, nous jouons.*

25 Jeudi

83-282. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 31 m.

Annonciation, S. Adémar.

Une loi sur les réun. publ. est votée, suite à la loi du 9 mars sur la presse : attaq. de Thiers pour finances (1868).

Ce matin au retour de ~~[illegible]~~ la messe de l'Annonciation, lettre de Friedrichs m'annonçant qu'il a les 1500 fr & me donnant rendez vous vendredi même heure & même lieu. En même temps lettre de d'~~[illegible]~~ Vaulx désormais aimable. Quel étonnant mois de mars !

Jeanne et Madeleine vont très bien. Véronique est charmante & nous avons le coeur plein d'espérance.

Même lecture.

RECETTES		DÉPENSES	

26 Vendredi

84-281. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 35 m.

S. Ludger, S. Emmanuel.

L'Algérie reçoit à Lambessa, à Mers-el-Kébir, au camp de l'Oued-Haman, les victimes du coup d'Etat (1851).

Lettre de Mériot me rassurant sur l'exemplaire du Désespéré qui ne pourra m'être envoyé avant six semaines.

Reçu du Mercure le fameux Ubu Roi.

Vu Friedrichs qui me donne 1500 fr. contre un reçu de cet à compte sur les 4000 à espérer.

Le brave garçon est aussi heureux que moi.

Reçu ce matin une carte insolente du Docteur [illegible] à qui je vais envoyer ses 20 fr avec une bonne lettre.

[illegible] Hoelling

RECETTES		DÉPENSES	

27 Samedi

85-280. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 38 m.

S. Jean d'Égyp., S. Rupert.

Insurrection des douars arabes après la révolution de Février et la proclamation de la République (1848).

Lettre à Hoelling. Brouillon gardé. Envoi de 20 fr. Vu lettre du pharmacien Bozou avec 34.70, souvenirs affreux de la maladie de Jeanne.

Course au Mont de Piété. À l'exception de 2 grosses pièces, l'argenterie & la broche de diamants, je dégage tout, signe admirable de délivrance attendu depuis environ 5 ans.

Acquisitions diverses au Bon Marché, entre autres, une montre pour Anna.

Le soir, étant à la Brasserie fort tranquille, un commencement d'incendie s'est déclaré chez les voisins. Par bonheur nous sommes bien gardés & cela qui pouvait devenir terrible n'a été rien.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

21 : Oculi, 3e diman. de Carême. — Chez les Russes, les 40 martyrs. — Chez les Musulmans, anniversaire de la victoire du mont Ohud. — **24** : A Neuilly, messe anniv. de la mort de la reine Amélie. — 60e fête de naiss. du comte de Flandre, hérit. de Belgique. — Dern. délai d'inscript. pour concs de bourses dans lyc. et coll. de France (garç. et filles). — **25** : Mi-carême. — Annonciation. — Probablement le soir bal masqué à l'Opéra. — Pèlerinage de Rumengol à N.-D. de Tout Remède (Bretagne). — Chez les Musulmans, scission de la lune. — 1er essai d'esquisse du Prix de Rome (peinture). — **26** : Les 5 plaies de N.-S. J.-C. — Grande fête à Sydney à l'occas. de l'anniv. de la prise de possession de l'Australie par l'Angleterre. — Fête du couronn. du roi de Roumanie. — **28** : Lætare, 4e diman. de Carême. — Quête pour les aumôniers des hosp. et hôpit. de Paris. — **30** : *Dern. délai* d'inscr. pour : 1° *bourses* dans les Ecoles nat. prof. et établiss. d'enseign. prim. sup. (départ., garç. et filles) ; 2° *bourses de l'Etat* aux Ecoles sup. de comm. ; 3° admiss. aux Ecoles polytec. et des postes et télégr. — **31** : Pour *déménager* le 15 juillet proch., *donner congé* aujourd'hui av. midi pour appts au-dessus de 400 fr. — **Tirage avec lots.** — **22** : Oblig. comm. 92 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **25** : Act. du Crédit Lyonnais.

PROVERBE : Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres.

(1897) MARS (3e mois)

14e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 14 m. de 9 m. le SOIR. | 31 Jours.

Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés (I JEAN, 4). — *Soyez soumis* (PIER., 2).

L'âme se lave comme le corps, mais avec des larmes. — Qui remplit ses devoirs remplit son cœur (E. THIAUDIÈRE).

28 Dimanc.

86-279. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 42 m.

S. Gontran, Se Dorothée.

Condamnation de Proud'hon, l'écrivain social. et révolut. dont les publicat. et les disc. avaient agité le peuple (1849).

Aucune visite
Aucune lettre

RECETTES	DÉPENSES

29 Lundi

87-278. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 46 m.

SS. Eustase, Gontran.

Mouvem. violent en Italie en appren. l'excommun. lancée la veille par Pie IX sur les envahis. garibaldiens (1860).

Repris chez Charavay la Méduse sur laquelle il me prêta 20 fr. il y a environ 6 mois

Vu Vallette qui m'annonce les épreuves de la Femme pauvre pour cette semaine, un torrent d'épreuves, & la mise en vente probable le 26 avril

Longue séance chez Friedrichs lecture de la correspondance de Naundorff à continuer jeudi.

Sympathie de plus en plus vive entre cet homme & moi.

Envoi de 10 fr. à Mamers & achat d'un coucou de 40 fr. pour l'extrême joie de Véronique.

Notre argent file. On en est déjà à une dépense d'environ 1000 fr. Dettes & achats.

Visite de Marguerite en mon absence.

RECETTES	DÉPENSES

30 Mardi

88-277. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 50 m.

SS. Améd., Quirin, Se Corn.

Traité de Paris, qui term. la g. de Crimée : la Russie renonce au protectorat des principautés danubiennes (1856).

Commencé une seconde neuvaine à S. Antoine en vue d'obtenir -

1° la Lumière sur les Textes Saints
2° la délivrance de Mamers.

Trouvé une idée.

Je commencerai mon livre sur Louis XVII - Naundorff par un chap. intitulé : l'Absence de Dieu.

RECETTES	DÉPENSES

31 Mercredi

89-276. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 54 m.

S. Benjamin, Se Balbine.

Réunion du Parlement germ. de Francfort, comp. des députés prés. et anciens des Chamb. des Etats allem. (1848).

Pour finir le mois de St Joseph, pèlerinage à Antony.

Ni messe ni communion, le curé ~~paraît-il n'étant pas encore levé~~ à 8h. J'ai l'impression définitive que ce pèlerinage est tout à fait défunt que le lieu a perdu son admirable vertu d'autrefois. Je ne reviendrai donc plus.

Je suis cependant frappé du rapprochement de ces deux noms : Antony & Joseph. Ai-je été mené à S. Joseph par S. Antoine ou par S. Antoine par Joseph ?

Communion à S. Pierre. L'office de la férie dit ceci à la communion : « Lutum fecit ex sputo dominus & linivit oculos meos : & abii & lavi, & vidi, & credidi Deo ». Quelle rencontre au 2e jour de ma neuvaine !

Lettre de Bigand qui désire vivement que tous ses prénoms figurent à la dédicace. Soit.

Carte à Roullet pour le prier de me dire s'il a reçu ma lettre du 13 -

Carte de de Groux moins triste. Il se remet à l'espérance, & me remercie de lui donner du courage.

Cette carte s'est croisée avec une lettre de Jeanne à Mme de Groux, accompagnée de 10 fr. pour notre filleule.

Je vois, avec un peu de tristesse, finir ce mois extraordinaire.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) MARS (3[e] mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	Recettes		Nature des Dépenses	Dépenses	
	Report....			*Report....*		
1						
2						
3	Vallette	20				
4						
5	Bigand	22				
6	Vallette	100				
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Vallette	20				
14						
15	Vallette	279	85	rendu à Guérin	100	
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26	Otto Friedrichs	1 500				
27						
28						
29						
30						
31						
	moins 100 f TOTAL....	1841	85	TOTAL....		

En Caisse......... { + ... / − ....

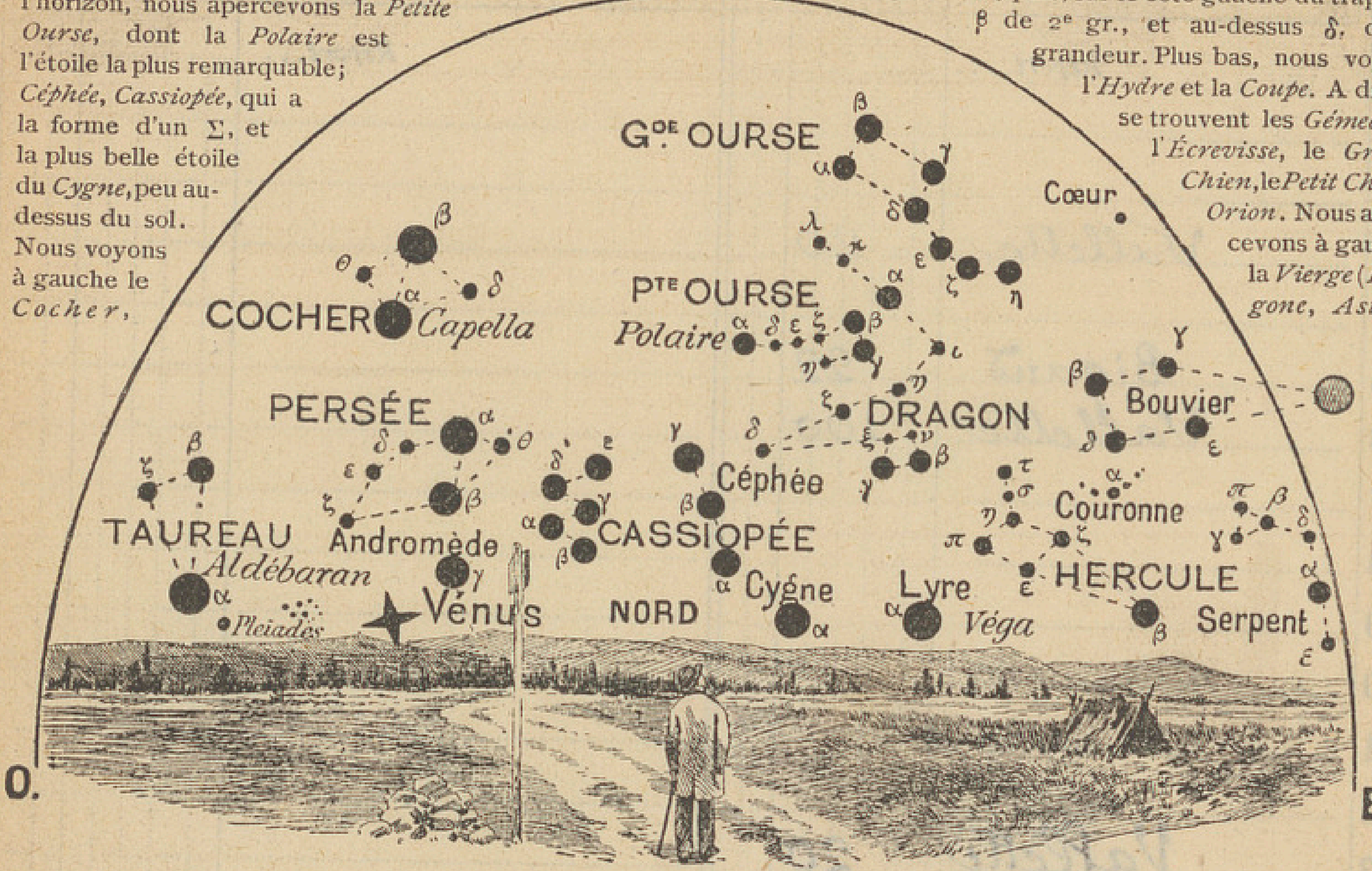
824,50
1841,85
2,666,35

PROVERBE : Va où tu peux, meurs où tu dois.

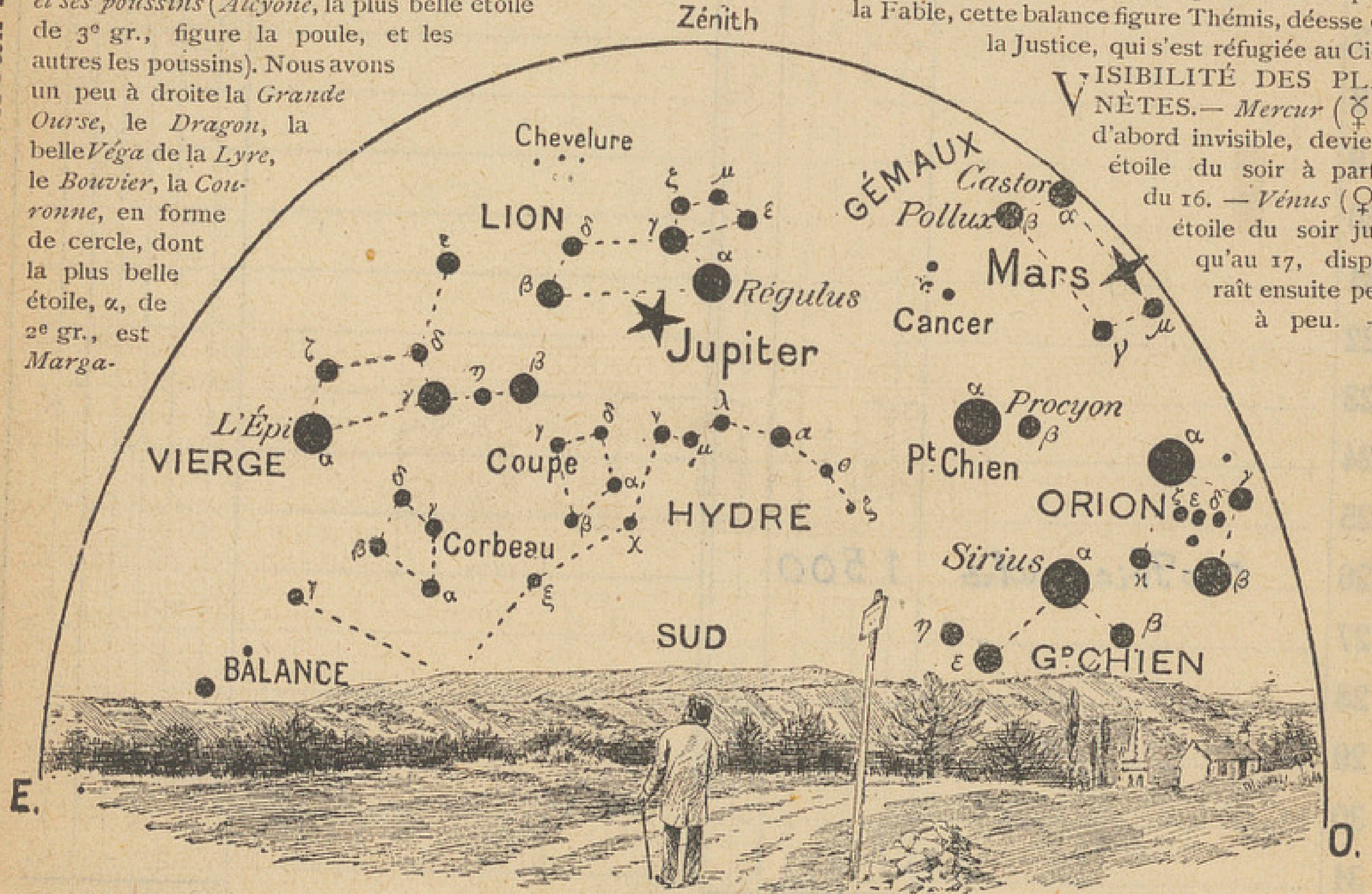
(1897) AVRIL (4e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er AVRIL A 9 H. DU SOIR

NOTRE ZÉNITH ne nous montre aucune étoile brillante, mais en descendant vers l'horizon, nous apercevons la *Petite Ourse*, dont la *Polaire* est l'étoile la plus remarquable; *Céphée*, *Cassiopée*, qui a la forme d'un Σ, et la plus belle étoile du *Cygne*, peu au-dessus du sol. Nous voyons à gauche le *Cocher*,



avec la *Chèvre* et ses *Chevreaux*, puis *Persée*, *Andromède*, et enfin le *Taureau* avec *Aldébaran*, belle primaire rougeâtre placée au sommet gauche d'un V (la légende napoléonienne voyait un N au lieu d'un V en ajoutant une petite étoile au bas et à gauche), et les *Pléiades*, la *Poussinière* des campagnes, ou la *Poule et ses poussins* (*Alcyone*, la plus belle étoile de 3e gr., figure la poule, et les autres les poussins). Nous avons un peu à droite la *Grande Ourse*, le *Dragon*, la belle *Véga* de la *Lyre*, le *Bouvier*, la *Couronne*, en forme de cercle, dont la plus belle étoile, α, de 2e gr., est *Marga-*



rita ou la *Perle* (cette couronne est celle d'*Ariane* qui a été placée au Ciel par Bacchus), puis *Hercule* et le *Serpent*.

Si nous nous tournons vers le S., nous avons près du zénith le *Lion*, formé surtout d'un grand trapèze, à la droite duquel se trouve la belle primaire *Régulus* (α), un peu au-dessus, à gauche, γ, étoile double de 2e grandeur, puis, sur le côté gauche du trapèze, β de 2e gr., et au-dessus δ, de 3e grandeur. Plus bas, nous voyons l'*Hydre* et la *Coupe*. A droite se trouvent les *Gémeaux*, l'*Écrevisse*, le *Grand Chien*, le *Petit Chien*, *Orion*. Nous apercevons à gauche la *Vierge* (*Erigone*, *Astrée* *Thémis* ou *Cérès*, suivant la Fable) qui a une belle primaire, l'*Épi*, et dont la forme principale est à peu près celle d'un trapèze. Au-dessous, près de l'horizon, se trouve le *Corbeau*, quadrilatère bien défini par les nuits claires, et un peu à gauche la *Balance*, qui a deux étoiles principales (2e gr.), α et β, les *plateaux*. D'après la Fable, cette balance figure Thémis, déesse de la Justice, qui s'est réfugiée au Ciel

VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercur* (☿), d'abord invisible, devient étoile du soir à partir du 16. — *Vénus* (♀), étoile du soir jusqu'au 17, disparaît ensuite peu à peu. — *Mars* (♂) éclaire de ses feux rougeâtres les premières heures de la nuit dans la constellation des *Gémeaux*. — *Jupiter* (♃) brille dans le *Lion* pendant un peu plus de la première moitié de la nuit. — *Saturne* (♄) éclaire de sa lumière terne les confins de la *Balance* et du *Scorpion*.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 66 et 67.

PROVERBE : Pluie d'avril remplit les greniers.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR. | *Le jour augmente de 1 h. 44 m. pendant le Mois.—Il dure 13 h. 58 m. le 1er avril et 15 h. 42 m. le 30.* | VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).
(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact,* v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Âge de la ☽ Éclairement - (A) -	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure d. Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES (B) BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie	État du ciel.	Vent domint.
1 J.	29 N. L.	5h41	6h29	5h 3 m.	11h29	6h 8	9 0	9 15							
2 V.	0	5 38	6 30	5 18	0 10	7 16	9 29	9 43							
3 S.	1	5 36	6 31	5 34	0 52	8 25	9 57	10 10							
4 **D.**	2	5 34	6 33	5 53	1 36 soir	9 33	10 24	10 38							
5 L.	3	5 32	6 34	6 16	2 22	10 40	10 53	11 8							
6 M.	4	5 30	6 36 matin	6 47	3 11	11 43	11 22	11 38							
7 M.	5	5 28	6 37	7 25	4 1	.. ..	11 55	.. ..							
8 J.	6	5 26	6 39	8 15	4 53	0 40	0 13	0 33							
9 V.	7 P. Q.	5 24	6 40	9 14 soir	5 45	1 27	0 57	1 24							
10 S.	8	5 22	6 42	10 23	6 36	2 5	1 55	2 34							
11 **D.**	9	5 20	6 43	11 37	7 26	2 35	3 21	4 15							
12 L.	10	5 18	6 45	0 54	8 15	2 59	5 7	5 52							
13 M.	11	5 16	6 46	2 13	9 4	3 19	6 26	6 52							
14 M.	12	5 14	6 48	3 34	9 53	3 38	7 13	7 32							
15 J.	13	5 12	6 49	4 58	10 43 matin	3 55	7 51	8 8							
16 V.	14 P. L.	5 10	6 51 soir	6 25	11 37	4 14	8 26	8 44							
17 S.	15	5 8	6 52	7 55	.. ..	4 35	9 2	9 20							
18 **D.**	16	5 6	6 54	9 25	0 34	5 2	9 40	10 0							
19 L.	17	5 4	6 55	10 50	1 35	5 38	10 20	10 42							
20 M.	18	5 2	6 57	.. ..	2 39	6 25	11 5	11 29							
21 M.	19	5 0	6 58	0 1	3 44	7 28	11 54	.. ..							
22 J.	20	4 58	7 0	0 55	4 45	8 41	0 21	0 51							
23 V.	21 D. Q.	4 57	7 1	1 34 matin	5 43	9 59	1 25	2 2							
24 S.	22	4 55	7 3	2 2	6 35	11 17	2 43	3 29							
25 **D.**	23	4 53	7 4 matin	2 23	7 22	0 32	4 18	5 5							
26 L.	24	4 51	7 6	2 41	8 6	1 43	5 46	6 19							
27 M.	25	4 49	7 7	2 56	8 48 soir	2 52	6 46	7 7							
28 M.	26	4 48	7 8	3 10	9 28	4 0	7 27	7 44							
29 J.	27	4 46	7 10	3 25	10 9	5 7	8 0	8 16							
30 V.	28	4 44	7 11	3 41	10 50	6 15	8 31	8 46							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	- 2°0	20°3	1892	- 3°0	26°5
1888	- 2 2	19 6	1893	- 1 1	28 0
1889	0 0	20 6	1894	2 1	25 0
1890	- 1 1	21 2	1895	0 0	23 2
1891	- 3 5	19 3			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Beau du 1 au 15, gelée noct. 1 au 5. | Tempête vers le 17. | Pluie à la fin du mois.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	34,8	11	1892	11,0	7
1888	53,1	15	1893	0,9	1
1889	56,1	16	1894	38,8	13
1890	43,1	12	1895	43,4	10
1891	41,1	10	**Moy.**	**35,9**	**11**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).
ÉTOILE Mat. — SATURNE.
ÉTOILES Soir. — MERC. (dep. le 16), VÉNUS (jusqu'au 17), MARS, JUPITER.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie* : Agneau, mouton, bœuf, porc ; *Volailles* : Petits poulets nouveaux, dindonneaux, pigeons, canetons ; *Poissons* : Saumon, truite, turbot, barbue, sole, rouget de la Méditerranée, merlan, maquereau, alose, goujon, éperlan, cuisses de grenouille ; *Coquillages* : Petites moules de Boulogne, huîtres ; *Crustacés* : Langouste, homard, crabes, tourteaux, écrevisses ; *Légumes* : Haricots verts d'Espagne, petits pois du Midi, carottes nouv., navets nouv., oignons nouv., fèves d'Afrique, radis roses, artichaut, oseille, épinards, p. de terre nouv., morilles, champig., tomate du Midi ; *Salades* : Chicorée, romaine, laitue, mignonnette ; *Fruits* : Fraises,

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage bouillon au riz. Homard américaine. Poularde demi-deuil. Filet de bœuf rôti. Terrine de foie gras. Salade laitue. Poires au sucre avec crème. Camembert. Fraises. Oranges. Macarons. Pruneaux d'Agen.

2e DINER. — Potage printanière. Bar sauce aux câpres. Gigot purée p. terre. Pintades rôties. Asperges à la crème. Salade chicorée. Bombe de fruits. Gervais. Compote cerises. Oranges. Langues de chat. Raisin Malaga.

3e DINER. — Potage Bruxellois. Choux tapioca. Soufflés de volaille. Tranche de bœuf braisée olives. Artichauts salade. Buis. d'écrevisses. Mousse chocolat. Chester. Comp. ananas. Biscuits orange. Cerises. Figues.

4e DINER. — Potage aux carottes. Barbue ou turbot sauce normande. Tête de veau tortue. Filet de bœuf pointes d'asperges. Terrine de foie gras. Salade laitue. Charlotte à la crème. Brie. Fraises. Oranges. Gaufrettes. Dattes.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) AVRIL (4e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 4 (*Passion*) : *Les Juifs accusent Jésus d'être possédé* (Jean, VIII, 46-59).
Le 11 (*Rameaux*) : *Entrée de Jésus à Jérusalem sur une ânesse* (Matt., XXI, 1-9).
Le 18 (*Pâques*) : *Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (Marc, VI, 1-7).
Le 25 (*Quasimodo*) : *Jésus ressuscité entre dans le cénacle, et huit jours après y reparaît et reproche à Thomas son incrédulité* (Jean, XX, 19-31).

AGRICULTURE. — Dernières semailles dans le Nord. — Binage des fèves, féveroles, œillettes, pommes de terre déjà levées. — Hersage des jeunes avoines. — Semis de choux, betteraves à sucre, maïs et millet ; plantation des dernières pommes de terre. — Plantation du houblon ; taille des vieilles houblonnières. — Premier labour des jachères. — Greffage des arbres fruitiers. — En forêt, repiquage des pépinières, greffage ; achever l'exploitation des coupes faites, martelage de celles à exploiter l'hiver suivant. — Pour les prairies, commencement des irrigations : dans le Midi au 1er, et dans les autres régions vers le 25, si le temps est doux. — Dans les vignes, travaux de fumure ; nuages artificiels, si on craint la gelée. — Pour le bétail, nourriture verte alternée avec fourrages secs. Mise en herbage des animaux d'engraissement. Soins particuliers aux vaches laitières. Ne pas sevrer les veaux trop tôt.

LA BASSE-COUR. — Continuer l'incubation. Observer une propreté scrupuleuse pour les poussins, les laisser sortir quand le sol est bien sec ; en plus des pâtées, leur donner du millet. Aux oisons et canetons, après les pâtées donner du vermicelle et du riz cuits. Aux lapins, nourriture verte mélangée aux fourrages secs.

LE RUCHER. — Commencez du 10 au 15 le nourrissement ; stimulez afin d'avoir une armée de bonnes butineuses pour la miellée (une ruchée bien nourrie arrive à avoir de 70 à 80 000 ouvrières). Pour activer la ponte, frappez de temps en temps contre la ruche, décachetez quelques alvéoles de miel, ou distribuez à petites doses du sirop ou du miel dilué. — Réunissez les colonies qui n'ont pu se développer. — Evitez les courants d'air dans le nid à couvain. — Dans les colonies fortes, intercalez des rayons vides dans le nid à couvain pour exciter la ponte ; présentez des rayons de cire gaufrée s'il y a récolte. Evitez de mettre les hausses pour ne pas refroidir le nid. — Dès le 15 avril préparez des reines artificielles.

JARDIN POTAGER. — Les fortes gelées n'étant plus à craindre, semer en pleine terre à peu près toutes les plantes potagères des Catalogues, à l'exception toutefois des Haricots, Cornichons, Potirons, qu'on sèmera en mai. On devra semer à plusieurs reprises les Radis, Laitues et Romaines, le Cerfeuil, les Pois, pour en prolonger la production tout l'été. On peut encore semer sur couche les Melons, Cardons, Concombres, Tomates, Aubergines, Piments, Chicorées frisées et Scaroles. On sème dans de petits pots sur couche et enterrés quelques graines de Tétragone qui remplaceront en été les Epinards. Œilletonner les Artichauts. Transplanter les Fraisiers. Repiquer les plants de couche. Si le temps est doux, on greffe en fente, en couronne et autres greffes de bois formé. Semer ou planter les Asperges.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Semer : sur couche ou en serre, l'Amarante, les Coleus, Dahlias, Gloxinias, Pétunias, Ricins, Verveines, Lobélias ; en pleine terre, la plus grande partie des plantes annuelles et vivaces rustiques, les Choux frisés d'ornement qui garniront les massifs pendant tout l'hiver. Le parterre doit être en état ; les plantes vivaces en place, planter et déplacer les Conifères, les Arbres et Arbustes à feuilles persistantes.

LA CAVE. — Surveiller attentivement le vin ; s'il fermente, faire un trou au fût pour laisser sortir le gaz et ne le reboucher que quand la fermentation a cessé. — Eviter de déplacer les vins en bouteilles. — Faire le plein des fûts. — Se dépêcher de terminer tous les soutirages ; le mois suivant il serait trop tard. — Toujours choisir un temps sec pour cette opération ; si l'air est humide, employer le siphon ou la pompe qui limitent le contact de l'air atmosphérique et du vin. — Si l'on soufre des tonneaux, se garder de laisser tomber au fond des débris de mèche brûlée ; le vin aurait très mauvais goût.

ASTROLOGIE. — **Le Taureau** (du 22 avril au 21 mai). *Le Taureau, dont Jupiter prit la forme pour enlever Europe, fut placé au nombre des Constellations. Il présage : hardiesse et force de caractère.* — *L'homme* né sous ce signe est audacieux, brusque, emporté, brutal parfois, et triomphe de ses ennemis. Le bonheur lui sourit, et les chances heureuses viennent au-devant de ses désirs. Il voyagera en pays étranger, mais n'y sera point heureux. D'une âme peu élevée, peu poétique, il sera fortuné durant la seconde moitié de sa vie, mais il deviendra taciturne, mélancolique, peu sociable ; aussi ses meilleurs amis l'abandonneront-ils, et il mourra délaissé. — La *femme* est douée de force, d'énergie, de jugement. Naturellement violente, elle sera cependant épouse soumise et fidèle, à moins d'incompatibilité d'humeur avec son mari. Avant le mariage, son indépendance d'allure et son inconstance feront jaser, à tort ou à raison. — Plusieurs fois veuve, ses nombreux enfants hériteront de son caractère. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **Si tu aimes le miel, ne crains pas les abeilles.**

(1897) AVRIL (4e mois)

14e Semaine.

Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits est coupé et jeté au feu (MAT., 17). — *Bienheureuse est celle qui a cru* (LUC, 1).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de **14 m.** de **9 m.** le SOIR.

30 Jours.

Rare est l'homme d'esprit, même en France; plus rare encore, en tout pays, l'homme du devoir (G.-M. VALTOUR).

1 Jeudi

90-275. — ● N. L.
D. du jour : 13 h. 58 m.

SS. Valéry, Hug., Hermann.

Bombardem. et incendie de Brescia par les Autrich. quand ils appren. que Charles-Albert a rompu l'armist. (1849).

Journée presque entière ~~passée~~
chez Friedrichs pour continuer le
travail de lundi. Mais je lui ai
donné un exemplaire de Sueur de
Sang & une grande partie du temps
s'est passée à en lire des chapitres.
Il faudra encore une séance
au moins.
Pas de lettres aujourd'hui.

RECETTES		DÉPENSES	

2 Vendredi

91-274. — ● N. L.
D. du jour : 14 h. 2 m.

S. François de Paule.

La Savoie, sur son vote, est annexée à la France. Vif mécontentement des Italiens et même des Suisses (1860).

Mise du vin en bouteilles
travail commencé avant
hier & non encore fini.

RECETTES		DÉPENSES	

3 Samedi

92-273. — ● N. L.
Dur. du jour : 14 h. 5 m.

S. Richard, Se Irène.

Reprise de la lutte des Holsteinois soutenus par les Prussiens contre prétentions unitaires de Fréd. III de D. (1849).

Achat d'un grand cheval
pour Véronique.
Lettre du père de Roullet
m'informant que son fils est
à Florence & qu'il vient seule-
ment de lui envoyer mes lettres.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

1er : Modifications d'heures : Ouvertures *musées* : Louvre et Luxembourg, de 9 à 5 ; musée Guimet et manufacture de Sèvres, de 12 à 5 ; Cluny et Versailles, de 11 à 5 ; Arts décoratifs, de 10 à 5. — Clôture des *cimetières* : 6 h. 1/2 soir ; enlèvement des boîtes *Poubelle* : 6 1/2 mat. — Commencement à 6 h. au lieu de 7 h. du *service de jour* des fiacres. — Service d'*été* des Transatlantiques. — Exposition des *pastellistes* français jusqu'au 30 avril (galerie G. Petit) et de la Société royale des artistes britanniques (Londres). — 2e semestre des Facultés des lettres. — Admission au cours normal d'enseignem. pour les institutions élémentaires de la flotte (Brest). — Ouverture de l'École militaire d'artillerie et de génie (Versailles). — Session de printemps de l'École d'industrie laitière (Mamirolle). — Dans la 1re quinzaine, session des *bourses* des lycées et collèges (garçons et filles, aux chefs-lieux). — 82e anniversaire de la naissance du prince de Bismarck. — 1er essai d'esquisse modelée (Prix de Rome, sculpture). — **Coupons à toucher.** — **1er** : rentes franç., belge, russe, espagn., portug., italienne, serbe, etc. ; actions : Soc. générale, Cie franç. des métaux, chemins Ouest et Orléans, Banque des pays autri., Banque russe et franç. — Oblig. : Suez, Commun. 91, Fonc. 80 et 85 ; Urbaine, Voit., Cie Transatl., Eaux, Messag. marit. ; Chemins Nord, Ouest, Midi, départem., Lomb., Vict.-Emm.

PROVERBE : Ce que chante la corneille, chante le cornillon.

(1897) AVRIL (4e mois)

15e Semaine. — AUGMENTENT le MATIN de 12 m. *les Jours* AUGMENTENT de 10 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Le juste portera encore des fruits dans sa vieillesse toute blanche, et il sera en vigueur et se tiendra vert (PS., XCII, 15).

La beauté est une lettre ouverte de recommandation, qui nous gagne les cœurs à l'avance (SCHOPENHAUER).

4 Dimanc.

93-272. — ● N.L.
D. du jour : 14 h. 9 m.

Passion, SS. Isid., Benoît.

La place danoise de Sunderbourg est incend. par l'armée prussienne après un bombardement de 45 jours (1864).

Continué la lecture du Dernier roi.
Guérin dîne à la maison

RECETTES	DÉPENSES

5 Lundi

94-271. — ● N. L.
D. du jour : 14 h. 12 m.

S. Vincent Ferrier.

Fin d'une insurrect. révolut. excitée en Savoie et partie de Lyon, en faveur de la République française (1848).

Dépêche de Roullet datée de Venise me promettant une lettre.
Lecture fatigante du Dernier Roi.

RECETTES	DÉPENSES

6 Mardi

95-270. — ● N. L.
D. du jour : 14 h. 16 m.

S. Célestin p., Ste Prudence.

L'armée hongr. de Kossuth, soutenue par des renf. polonais, est victor. des Autrich. et des Serbes à Isasveg (1849).

Lettre de Friedrichs me disant qu'il sera libre aujourd'hui & demain. Je me décide à courir chez lui pour continuer mon travail.
Il est absent & la vieille dame avec laquelle il vit me reçoit.
Temps horrible, déjeuner mauvais travail assommant
La correspondance de Naundorff est à faire venir. Je recueille cependant des notes curieuses. Mais je suis loin de la fin & je ne sais si je pourrai achever demain.

RECETTES	DÉPENSES

7 Mercredi

96-269. — ● N. L.
D. du jour : 14 h. 20 m.

S. Clotaire, S. Hégésippe.

M. Seward, ministre des Etats-Unis, remet à Nap. III protestation contre une monarchie au Mexique (1854).

Réponse de Mme de Groux à la lettre de Jeanne de samedi.
de Groux a pu envoyer des tableaux à diverses expositions.
Il doit m'écrire pour me parler de certains projets.
Friedrichs est chez lui. ~~[illegible]~~ Continuation de travail fastidieux, que je ne peux finir. Suite lundi prochain.
Lettre de Roullet qui dit m'avoir écrit vers le 8 février une lettre qui s'est perdue. Grande impatience de lire la Femme pauvre dont je n'ai pas encore reçu les 1res épreuves
La nuit passée, rêve extraordinaire. Je voyais une immense étoile qui me rappelait celle des Mages, au milieu de laquelle se voyait une figure, celle de Joseph ou de Jésus (?) & tout à coup, au sud, apparaissait une gerbe d'étoiles dont la multitude & l'éclat étonnaient le monde. Je triomphais alors, disant : Me croira-t-on maintenant ? N'ai-je pas annoncé que le siècle ne finirait pas sans des événements extraordinaires. En voilà le signe.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Un pas de jour en vaut deux de nuit.

(1897) AVRIL (4e mois)

15e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 12 m. — de 10 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Les yeux des méchants seront consumés; point de refuge pour eux, et leur attente sera de rendre l'âme (JOB, XI, 20).

Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très belles choses (LA BRUYÈRE).

8 Jeudi

97-268. — N. L.
D. du jour : 14 h. 24 m.

SS. Gaut., Am., Se Perp.

Charles-Albert, profitant du trouble jeté par la révolut. de Février, passe le Mincio après la victoire de Goïto (1848).

Fin de la lecture du Dernier Roi. La conclusion en est ridicule.

RECETTES	DÉPENSES

9 Vendredi

98-267. — P. Q.
D. du jour : 14 h. 27 m.

SSes Marie l'Eg., Waltrude.

Le Gouvernement provisoire convoque les assembl. élector. pour choisir les députés de l'Assemblée nationale (1848).

Vu Vallette aussi étonné que moi de ne pas voir venir d'épreuves.
Achat de la vie d'A. C. Emmerich par le P. Schmoeger.
Lettre de de Groux qui espère beaucoup & va probablement partir pour Stockolm

Commencé avec délices la Vie d'Anne Catherine Emmerich.

RECETTES	DÉPENSES

10 Samedi

99-266. — P. Q.
D. du jour : 14 h. 31 m.

SS. Mac., év., Ézéc., Fulb.

La France et l'Angleterre contractent une alliance offens. et défensive pour déf. la Turquie contre la Russie (1854).

Achat d'un nouveau testamt. que j'envoie à de Groux.
J'écris en tête de ce très beau volume : "à mon bien aimé filleul, son pauvre L. B."

Relevailles de Jeanne.

Lettre de Vallette m'annonçant des épreuves.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

4 : Dimanche de la Passion. — **5** : Fermeture de la Bibliothèque nationale jusqu'au 19 courant. — Examens d'aptitude pour bourses dans les lycées de garçons (une semaine après pour les lycées de filles). — **6** : Annonciation russe. — Fête de naissance (1875) de la grande-duchesse Xénia, sœur du tsar et femme du grand-duc Michel Nicolaïévitch. — Dépôt sur la tombe de Fourrier, au cimetière Montmartre, d'une couronne, par les derniers représentants du fourriérisme; le soir, banquet. — **8** : Réunion des commissions scolaires dans toute la France. — 22e fête de naissance du prince Albert de Belgique. — **9** : Les Sept Douleurs de la vierge Marie. — Fête de naissance (1835) du roi des Belges. — C'est pendant cette semaine (du 7 au 10) qu'aura lieu sur la Tamise la grande régate annuelle entre les Universités d'Oxford et de Cambridge. — C'est aussi cette semaine, à la fin des fêtes de l'Adoration Perpétuelle, qu'aura lieu à l'église St-Jean-St-François la grande fête du Miracle de la Ste Hostie. — **Tirages avec lots.** — **5** : Crédit fonc. 1877, 79, 80-84 (100 000 fr.).

PROVERBE **: Qui plus a, plus convoite.**

(1897) AVRIL (4e mois)

16e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 12 m. de 10 m. le SOIR. | **30 Jours.**

J'ai crié à la fosse : « Tu es mon père », et aux vers : « Vous êtes ma mère et ma sœur » (JOB, XVII, 14).

Commence ta journée par l'action qui te coûte le plus : toutes les autres te sembleront des plats de dessert (PH. GERFAUT).

11 Dimanc.

Rameaux, S. Léon, pape.

100-265.— ☽ P. Q.
D. du jour : 14 h. 34 m.

Recrudescence du mouvem. révolutionn. qui sévit en Sicile depuis le 5, et attend l'aide de Garibaldi (1860).

Gd Messe à St Pierre avec Anna & Véronique, Jeanne étant restée seule à la maison. La longueur de cette cérémonie ne rebute pas Anna.
Lettre à De Groux pour accompagner le livre envoyé hier.
Lettre à Friedrichs pour qu'il ne m'attende pas demain.
Visite des Reynold qui ne peuvent rester à dîner & de Coyssac que Jeanne avait, à mon insu, invité ~~[illegible]~~ à l'occasion de ma fête.
Il ne part qu'à 11h. 1/2 après une lecture pénible de 99 chapitres de la Femme pauvre dont je suis déjà très loin.

RECETTES		DÉPENSES	

12 Lundi

SS. Jules, Hélier.

101-264.— ☽ P. Q.
D. du jour : 14 h. 38 m.

Les confédérés américains du Sud (esclavagistes) attaquent le fort Sumber, à Charlestown (1861).

Arrivée enfin des 2 premières feuilles d'épreuves.
Passé la journée presque entière à ce travail.

RECETTES		DÉPENSES	

13 Mardi

S. Mars, Ses Hermén, Ide.

102-263.— ☽ P. Q.
D. du jour : 14 h. 41 m.

Arrivée à Marseille de la 1re ambassade japonaise, chargée d'une mission politique et commerciale en Europe (1864).

~~Ma~~ Course chez Vallette que je ne trouve pas. Je livre les épreuves corrigées à son employé qui m'en donne de nouvelles.
Travail de correction tout l'après-midi.

RECETTES		DÉPENSES	

14 Mercredi

S. Tiburce, S. Bénézet.

103-262. — ☽ P. Q.
D. du jour : 14 h. 45 m.

Les Assembl. fédérales de la Suisse, dirigées par Ochsenbein et Munsinger, déclinent l'alliance avec l'Italie (1849).

Lettre du petit de Voisins accompagnée d'un timbre. Il a le toupet de me demander une préface pour une Tentation de St Antoine ~~manuscrite à un exemplaire &~~ voudrait savoir mon prix. Démarche basse & insidieuse. Ce jeune polisson voudrait avoir la preuve que je suis à vendre. Réponse gardée dans mes brouillons.
Confession pascale à St Pierre. +
Vu Vallette qui vient de m'envoyer de nouvelles épreuves. Il espère toujours beaucoup de mon livre & m'assure qu'il paraîtra avant la fin du mois. Mais quelle fatigante besogne que cette correction au milieu de la Semaine Sainte ! Il est bien entendu que je ne veux pas sacrifier les offices.
Ténèbres à St Pierre.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) AVRIL (4e mois)

16e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 12 m. — de 10 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume du Ciel est à eux, Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés (MAT.). — *Lumière de veilleuse ou lumière de phare, ou même lumière d'étoile, il faut s'éteindre et l'on s'éteint* (E. THIAUD.).

15 Jeudi

104-261. — D. Q. — D. du jour: 14 h. 49 m. — S. Elme, Se Anastasie.

Constern. gén. aux Etats-Unis en apprenant que le président Abraham Lincoln a été assassiné la veille (1864).

Journée passée en grande partie à l'église.
Grand messe de Ténèbre à St Pierre.
Emmené avec moi Anna à Ténèbres. Forte impression sur elle. Dieu fait ainsi dans cette âme ce qu'il veut & comme il le veut.

Passé une partie de la nuit à lire la Vie d'Anne Catherine & à corriger mes épreuves.

RECETTES	DÉPENSES

16 Vendredi

105-260. — P. L. — D. du jour : 14 h. 53 m. — **Vendredi Saint**, S. Paterne.

Manifestation des « bonnets à poil » sur la pl. de l'Hôtel-de-Ville à Paris. Agitation en faveur de Louis-Nap. (1848).

Même emploi de mon temps qu'hier.
Emmené cette fois, Véronique. Grand profit pour moi. Je suis profondément ému en priant au tombeau près de cette enfant qui me protège.

Joie extrême pour Jeanne & pour moi de lire la Vie admirable d'Anne Catherine par le P. Schmœger. Ce livre nous a été visiblement envoyé.

RECETTES	DÉPENSES

17 Samedi

106-259. — P. L. — D. du jour : 14 h. 56 m. — **Vigile jeûne**, S. Rodolphe.

Faustin Soulouque, empereur nègre de St-Domingue, fait faire à Port-au-Prince la répétition de son sacre (1852).

Office du matin à St Pierre. Exceptionnellement cette année, j'ai eu toute la liturgie de la Semaine sainte à peu près.
Nouvelle lettre du petit de Voisins, très satisfait de ma réponse. Quel imbécile !
Reçu le *Spectateur catholique* insérant ma réponse du 13 mars.

Envoyé 10 fr. à Mamers

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

11 : *Rameaux :* bénéd. et proces. des palmes; expos. des *Stes Reliq.* pend. toute la sem.; quête pour le denier de St Pierre. — **12** : Ouvert. de la foire aux jambons jusq. jeudi. — Vacances de Pâques des Fac. et Ecoles supér. jusqu'au 27. — **13** : Du 13 au 16, examens pour les bourses de l'Etat dans les écoles prim. supér., les bourses d'internat aux écoles J.-B. Say et Pompée. — **14** : Mercredi St; chant des Ténèbres. — A partir de midi, vacances dans les lyc. et coll. jusqu'au 27. — **15** : Jeudi St; consécrat. des stes huiles; cérém. du *lavement des pieds* ; clôt. de la retraite pasc. ; vis. trad. aux tombeaux dans les égl.; *exéc. d'œuv.* relig. par les chanteurs de St-Gervais. — *Fermet. des bibl. :* Mazarine, Ste-Genev. et de l'Arsenal, jusq. jeudi. — Vacances scol. : écol. matern. jusq. 22; écol. commun. jusq. 27; les vacances judic. dureront jusq. 25. — Chez les Israél., recherche du levain. — C'est à cette époque qu'a lieu la fermet. de la pêche, jusq. 16 juin. — **16** : *Vendredi St*; chant de la *Passion*, ador. de la Croix, messe des *Présanctifiés* ; *offices-exécutions* music., notam. à St-Eust., St-Séverin, St-Gervais et N.-D. Conc. spir. au Châtelet, cirque des Ch.-Elys., Conservat. — Relâche dans ts les théât. — **17** : Sam. St; bénéd. du *feu nouv.* et des 5 grains d'encens pour le *cierge pasc.* — Pâque juive. —
Coupons à toucher. — **13** : Fonds roumains. — **15** : Egypte Dette privilégiée, Daïra Sanieh, rente fonc. ; oblig. : Panama, Paris 1875, 1876, chemins Sud de la France et Colon. franç. — **16** : 30/0 amortiss. — **Tirages avec lots.** — **16** : Paris 1869 (200 000 fr.), Panama (500 000 fr.), Marseille 1877 (100 000 fr.).

PROVERBE : Mieux vaut être que paraître.

(1897) AVRIL (4e mois)

17e Semaine.

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 12 m. de 10 m. le SOIR.

30 Jours.

Qu'as-tu que tu n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu comme si tu ne l'avais pas reçu? (I COR., 4-7).

On lit beaucoup Horace et Montaigne vers la fin de la vie, pour apprendre comment on aurait dû vivre (FAGUET).

18 Dimanc.

107-258. — ☉ P.L.
D. du jour : 15 h. 0 m.

Pâques.

La garde royale prussienne s'empare de Düppel, une des plus fortes pl. du Danemark s. l. côte d. Schleswig (1864).

Heureuse matinée à St Jacques & à St Pierre.

Correction: De mes épreuves Dont la multitude m'accable.

Nulle visite

RECETTES		DÉPENSES	

19 Lundi

108-257. — ☉ P.L.
D. du jour : 15 h. 4 m.

SS. Timon, Socr., Se Emma.

Victoire de Nagg-Sarlo, gagnée par les Hongrois révoltés unis aux Polonais contre les Autrichiens (1849).

Commencé une neuvaine pour Jeanne.

Lettre de Bigand enfin revenu & qui m'écrit de Marseille!

Arrivée Des Dernières épreuves De la F. P.

Correction

Réponse à Bigand que je prie De venir Déjeuner chez nous, à son arrivée à Paris.

Je le mets en garde contre S. Jacques

RECETTES		DÉPENSES	

20 Mardi

109-256. — ☉ P.L.
D. du jour : 15 h. 8 m.

SS. Marcel., Théod., Théot.

Naissance à Paris de Napoléon III, 3e fils de Louis-Nap., roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais (1808).

Lettre de de Groux en réponse à l'envoi du 11. Il me Dit avoir fait tout ce que je l'ai prié de faire, c'est à Dire ses Pâques. Très différent en cela du pauvre Guérin qui nous fuit, sans doute pour ne pas avoir à nous avouer sa négligence. Il annonce son prochain voyage à Stockolm.

Correction

RECETTES		DÉPENSES	

21 Mercredi

110-255. — ☉ P.L.
D. du jour : 15 h. 11 m.

S. Anselme, S. Arator.

Légère mésintelligence entre la Russie et la France : celle-ci, p. une note du 10 avr., a récl. en fav. de la Pologne (1863).

Correction, Travail très pénible

Lettre de Friedrichs m'annonçant son prochain Départ. Il sera absent 3 semaines. Il me Demande si je pourrai aller chez lui samedi.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) AVRIL (4e mois)

17e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 12 m. — de 10 m. le SOIR. — **30 Jours.**

J'ai vu les serviteurs à cheval, et les seigneurs marcher sur la terre comme des serviteurs (ECCLÉS., X, 7).

Quand la Providence veut qu'une idée embrase le monde, elle l'allume dans l'âme d'un Français (LAMARTINE).

22 Jeudi

S. Sosthène, Se Opportune.

111-254. — ⓟ P.L.
D. du jour: 15 h. 15 m.

Le banquier Mirès, après avoir été condamné à Paris pour escroquerie, est acquitté par la cour de Douai (1862).

Courses chez Vallette. Il a maintenant 7 feuilles (252 pages) entièrement corrigée.
2 lettres de de Groux, coup sur coup. La première, très importante & très belle. Il serait sûr, de passer par Paris avant d'aller à Stokolm.
Jeanne lui répond pour moi.
Le...ide pour m'envoyer une coupure de journal mentionnant la dernière crapulerie de Léo Taxil.
Lettre de Bigand. Il a vu St Jacques avant même d'avoir reçu mon dernier avis. Celui-là, paraît-il ne lui a pas dit de mal de moi, mais pas de bien non plus.
Corrections jusqu'après minuit.
Lettre à Friedrichs. Je tâcherai de les voir samedi.

RECETTES	DÉPENSES

23 Vendredi

S. Georges, m., S. Adalbert.

112-253. — ◐ D.Q.
D. du jour: 15 h. 19 m.

Elect. p. l'Assembl. constit. ; elles av. été prorogées jusqu'à cette date, depuis le 9 avril, à cause des troubles (1848).

Corrections toujours
Je téléphone à Cayssac pour le prier de venir m'aider ce soir. On me répond qu'il vient de quitter son bureau.

RECETTES	DÉPENSES

24 Samedi

S. Léger, Se Beuve.

113-252. — ◐ D.Q.
D. du jour: 15 h. 22 m.

Les Autrichiens sont chassés par les Hongrois de la ville de Pest, la capit. hongr., mais tiennent encore à Bude (1849).

Cayssac, averti trop tard, hier soir, vient ce matin à 8 h. craignant qq catastrophe car je ne m'étais pas expliqué. [illegible] Je le rassure. Il viendra m'aider demain dans l'après midi.
Visite à Friedrichs. Je reparle de mes affaires & je lui donne à entendre que les 500 fr qu'il m'a promis pour moi, seraient bienvenus le plus tôt possible. Or, il n'a pas d'argent puisqu'il fait un voyage en Allemagne, tout exprès pour en avoir. Mais il va écrire pour moi à Toulon de Vaux qui agirait paraît il.
Nous avons payé tant de choses que des 1500 fr reçus le 26 mars, il reste peu de chose

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

18 : *Pâques* : grandes *messes* avec *orch.* à Ste-Clotil., la Madeleine, St-Louis-d'Ant., St-Jean-Bapt., chapitre des Passions, la Trinité, chap. des Frères (Passy), St-Roch, N.-D. d'Auteuil, N.-D.-de-Lorette, St-Laur., St-Franç.-Xav. et St-Médard. — Fêtes à Argenteuil et Chatou. — Ouv. de la foire au *pain d'épice.* — Pèlerinage à N.-D. de Lourdes. — Rameaux chez les Russes et les Grecs. — Chez les Israélites, fête des Azymes (2e jour du Peçah). — **19** : Exposition de la Ste Nappe (sur laquelle J.-C. a célébré l'Eucharistie) à Vienne (France). — Pluie d'étoiles filantes. — En Angleterre, Primrose Day : manifestations à Londres au pied de la statue de lord Beaconsfield (Disraeli). — **20** : Réouverture de la Bibliothèque nationale, fermée depuis 15 jours, et de la Biblioth. Ste-Geneviève, fermée depuis le 14 avril. — **21** : 32e anniversaire de la naissance de la princesse Stéphanie (Belg.). — **22** : Réouverture des Bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal, fermées, la 1re depuis le 15 avril, la 2e depuis le 14. — **23** : Grand vendredi russe. — 7e jour du Peçah. — La St-Georges (fête en Angleterre, dont St Georges est le patron). — Fête des armuriers, maîtres d'armes, cavalerie, etc. — **24** : Pâque close (8e jour du Peçah). — Fête du Bon Larron. — Bourses pour l'aptitude à la direction des écoles maternelles. — **Tirages avec lots.** — **20** : Paris 1871 (100 000 fr.), Congo (200 000 fr.).

PROVERBE : **Pourpre dessus, haillons dessous.**

(1897) AVRIL (4e mois)

18e Semaine. — *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il charge sa croix et qu'il me suive* (MAT., XVI, 24).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 11 m. — de 10 m. le SOIR.

30 Jours. — *On n'a point, pour la mort, de dispense de Rome* (MOLIÈRE). — *Les poissons ne voient pas l'eau* (MAX. CHINOISE).

25 Dimanc.

114-251. — ☾D.Q.
D. du jour : 15 h. 25 m.

Quasim., SS. Marc, Florib.

Un décret supprime le rempl. militaire et lui substitue l'exonération, ou versement d'une somme fixée à l'Etat (1855).

Travail de correction avec Caysac venu pour déjeuner mais qui part à 6 h. Malgré tous nos efforts nous n'avons pu lire que 2 feuilles.

Guérin vient dîner. Continuation avec lui. On aurait pu finir si le sommeil ne m'avait pas abattu vers 10 h.

Grand regret de n'avoir pas pensé aux vacances de Pâques de cet ami. Il a été libre toute la semaine et aurait pu m'aider beaucoup.

Mais pourquoi vient-il si rarement ?

Je ne lui ai pas demandé s'il avait fait ses Pâques.

RECETTES	DÉPENSES

26 Lundi

115-250. — ☾D.Q.
D. du jour : 15 h. 29 m.

SS. Clet et Marcellin, p. m.

Les Hongrois, révoltés avec Kossuth contre la domin. unitaire de l'Autriche, s'emp. d. l. forte ville de Komorn (1849).

Passé la journée entière et une partie de la nuit à la correction que j'achève enfin. [illegible]

RECETTES	DÉPENSES

27 Mardi

116-249. — ☾D.Q.
D. du jour : 15 h. 33 m.

S. Alexandre, S. Anastase Ier.

Les élect. complém. envoient au Corps législatif J. Favre et E. Picard qui forment avec Hénon, Darimon et E. Ollivier « les Cinq » (1858).

Course au Mercure. J'apporte pour Rachilde un immense bouquet de lilas coupé dans notre jardin.

Joie de me sentir délivré de ce terrible travail.

A cause des retards mon livre ne peut paraître avant le 8 mai.

RECETTES	DÉPENSES

28 Mercredi

117-248. — ☾D.Q.
D. du jour : 15 h. 36 m.

Ste Valérie, S. Vital.

Elect. partielles p. remplacer les députés condam. par la cour de Bourges, élect. d'Eugène Sue, le romanc. pop. (1850).

Journée peu occupée

Lecture de la Vie d'Anne Catherine

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : A beaucoup de caquet peu d'effet.

(1897) AVRIL (4e mois)

18e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 11 m. de 10 m. le SOIR. | **30 Jours.**

Fortifie-toi et prends courage. Ne t'effraie point, car l'Eternel, ton Dieu, est avec toi partout où tu iras (JOS., I-9).

Heureusement les conseils ne coûtent rien : sans quoi, que de dépenses inutiles (L. AIGOIN).

29 Jeudi

118-247. — ☾ D.Q.
D. du jour : 15 h. 39 m.

S. Robert, S. Pierre de V.

Un Italien, Pianori, tire un coup de pistolet sur l'empereur qui se prom. à chev. aux Champs-Elysées (1855).

Lettre à Guérin pour lui demander s'il a fait ses Pâques et pour lui faire entendre que cette désobéissance nouvelle. (l'année dernière il s'y refusa) le séparerait de nous en le mettant dans la situation la plus dangereuse.

Je prépare qq dédicaces pour le service de presse.

RECETTES		DÉPENSES	

30 Vendredi

119-246. — ☾ D.Q.
D. du jour : 15 h. 41 m.

Ste Cather. de S., S. Eutrope.

Mouvem. d'hostilité contre l'Autr., quand on apprend, à Paris, le passage du Tessin opéré la veille par Giulay (1859).

Arrivée de la fin des secondes épreuves. Passé la journée à les revoir. Je les porte le soir à Vallette. Maintenant, tout est fini.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

25 : Quasimodo (1er dimanche après Pâques). — Procession des fonts baptismaux. — Séance des conseils de fabrique de France. — Pâques russes. — Fête de St Marc à Venise, dont ce saint est le patron. — **26** : L'interdiction de se marier à l'église sans dispense cesse aujourd'hui. — Clôture des registres d'inscriptions pour l'admission à l'Ecole navale de Brest (*Borda*). — **29** : Visite du *Prést de la Républiq.* au *Salon* des Champs-Elys. — Mise en recouvr. des *rôles de la contrib.* établie sur les chev., mules, mulets, voit., et ouvert. des registres pour les demand. de rectific., réduct. ou déchar. (jusq. 31 juill.). — **30** : *Verniss.* du Salon des Champs-Elysées (l'ouverture du Salon du Champ de Mars a toujours lieu quelques jours, le 25 généralement, avant celle du Salon des Champs-Elysées). — Dern. délai : 1° pour l'acquittemt des *prestat. en nature* ; 2° pour l'inscript. au concs d'admis. aux écol. norm. d'instit. et d'institutrices (Paris, dépts et Algér.) et aux écol. d'arts et mét. d'Aix, Angers et Châlons-s-M. — Le soir, dans toutes les églises, ouverture du mois de Marie. — **Coupons à toucher** : ....

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *prix :* broché, 1 fr. ; cartonné, toile forte, 1 fr. 50.

Gâteau Franchard. — Cuire 125 grammes chocolat dans tasse d'eau, ajouter 1/2 litre lait sucré. Cuire 30 marrons, éplucher, piler, mélanger avec chocolat. Battre 3 œufs entiers, mélanger. Verser dans moule caramélé, cuire au bain-marie. Servir avec crème vanillée.

Gigot agneau. — Cuire à la broche une heure un quart gigot de 5 livres, saler, faire purée tomate légère, ajouter jus du gigot. Servir sauce en saucière, lier avec beurre frais.

Gigot agneau jardinière. — Cuire à feu vif gigot de 5 livres, pas saignant, ajouter jus de veau. Servir sur jardinière, blanchie à l'eau salée, et sautée au beurre. Jus en saucière.

Gigot chevreuil poivrade. — Enlever peaux, nerfs, du gigot. Embrocher, cuire à couleur rose, arroser avec beurre et saindoux. Servir avec saucière poivrade suivante. Blanchir 3 foies volailles avec débris du gigot, hacher, piler avec noix de lard. Faire revenir au beurre, mouiller bouillon et marinade, assaisonner piquant. Petit feu, 30 minutes, lier avec sang frais et beurre, ajouter le jus.

Gigots flageolets. — Cuire gigot au four, arroser avec beurre et graisse, saler. Cuire flageolets verts, avec sauce légère, arroser avec jus gigot, servir avec gigot. Saucière de jus.

(*V. la suite p. 88.*)

PROVERBE : **Qui promet à la hâte, se repent à loisir.**

LA CUISINE A LA MAISON (Suite)

Gigot mouton aux haricots blancs. — Cuire au four gigot de 5 livres, soigner jus, arroser souvent, servir sur haricots au jus. Faire tremper 8 heures haricots blancs, les faire cuire eau bouillante, saler, égoutter et sauter en casserole avec beurre et graisse. Arroser de jus.

Gigot pré-salé au cresson. — Embrocher gigot 5 livres, arroser souvent, une heure broche, saler, servir entouré de cresson branches.

Gigot purée pommes de terre. — Cuire 1 heure gigot 5 livres, arroser souvent. Garnir de purée. Cuire pommes de terre à l'eau, peler ensuite, piler avec beurre, éclaircir avec lait bouillant, passer, garder au bain-marie. Saucière jus.

Glace au café. — Bouillir un litre lait sucré, ajouter 3 cuillerées essence café, retirer, lier avec 6 jaunes d'œuf délayés à lait froid, faire épaissir sur feu. Refroidir, mettre en moule. Glacer 4 heures avec glace et sel dans seau.

Grives rôties sur canapés. — Plumer, barder, embrocher sans vider grives de 4 jours, arroser souvent, cuire 20 minutes, saler, mettre canapés dans lèchefrite, étendre les intérieurs dessus, servir très chaud, avec jus.

Haricots verts sautés. — Cuire haricots fins dans eau salée, égoutter, sauter dans beurre à peine fondu. Fines herbes.

Haricots verts sautés. — Cuire haricots mis dans eau salée (1 gramme de soude), égoutter, sauter quatre tours au beurre frais.

Homard américaine. — Attacher homard vivant, étouffer par immersion dans eau bouillante salée. Couper en morceaux, faire mijoter 20 minutes dans sauce : 1/2 verre cuisson, 1/2 verre vin blanc, 1/4 madère, cuillerée cognac, id. tomates, poivre, sel, cayenne, girofle. Liez avec beurre, et intérieur pilé.

Homard mayonnaise. — Cuire vivant dans eau salée homard lourd. Refroidir, dépouiller, couper en tranches, dresser, entourer de mayonnaise avec œufs durs, olives, laitues.

Jambon glacé. — Tremper 24 heures eau froide, envelopper, cuire quatre heures eau chaude et vin blanc, refroidir à demi, dépouiller, parer, glacer avec gelée de pieds de veau, attendre une nuit, cave.

Julienne au gras. — Blanchir julienne en eau salée. Cuire dans bouillon très concentré, lier avec légère purée de pois et beurre.

Laitues au jus. — Blanchir 2 minutes 6 laitues pommées. Mettre en casserole avec beurre et graisse, mijoter 1/2 heure, arroser de sauce au jus. La sauce courte.

Langue de bœuf sauce piquante. — Faire bouillir 3 heures belle langue, éplucher, peler, fendre en deux, servir avec sauce piquante.

Langue de bœuf salée, écarlate. — Mettre dans une terrine une langue de bœuf fraîche, la frotter de salpêtre, l'enterrer dans le sel, laisser macérer 15 jours. Laver, faire cuire à l'eau 3 heures, enlever la peau, enfermer dans une baudruche teinte en rouge, faire refroidir dans bouillon et servir avec salade.

Lapin garenne sauté. — Dépouiller, couper gros lapin, baigner deux heures dans vin blanc sec. Mettre au feu dans beurre et graisse, dorer morceaux, mouiller avec le vin blanc, ajouter légère sauce bouillon et jus, une cuillerée tomates, achever la cuisson lentement. Ajouter champignons sautés au beurre.

Lapin sauté aux morilles. — Choisir lapin garenne frais, couper, sauter morceaux dans beurre et graisse, dorer, verser dessus sauce moitié bouillon moitié beurre, mijoter une heure. Ajouter morilles cuites au beurre.

Lièvre rôti, poivrade. — Lièvre de 5 livres, ou râble de lièvre frais. Badigeonner d'huile, barder de lard, embrocher, cuire vivement 3/4 d'heure, arroser beaucoup avec beurre et graisse, saler. Poivrade, blanchir, hacher, piler, foies de poulets, avec cervelle mouton. Cuire pâte au beurre, éclaircir avec bouillon, sel, poivre, vinaigre. Mijoter, ajouter jus, lier avec sang frais. Servir en saucière.

Macédoine de fruits. — Cuire en 2 casseroles dans sirop très épais le plus de fruits possible. Les ranger et tasser dans moule de terre. Une nuit à la cave, démouler, arroser, sirop de groseille.

Maquereaux. — Petits maquereaux, les marquer, huiler, saler, griller 10 minutes, enlever têtes et arêtes, servir sur *maître d'hôtel* ; fondre beurre frais à blanc, ajouter persil haché, vinaigre ou citron.

Maquereaux maître d'hôtel. — Petits maquereaux Dieppe. Inciser le dos des poissons, huiler, cuire 10 minutes sur gril, saler, enlever arête. Servir sur maître d'hôtel. Chauffer, beurre frais, saler, écraser avec persil haché, citron ou vinaigre.

Marmelade de pommes. — Peler, couper finement pommes Calville, cuire dans bassine avec un peu d'eau et sucre. Ecraser. Glacer avec sucre candi.

Matelote de rivière. — Écailler une carpe, dépouiller une anguille, couper morceaux 4 centimètres. Faire revenir 30 petits oignons dans beurre frais, ajouter cuillerée farine, mouiller avec vin rouge, bouillon, épicer fortement, faire bouillir sauce 20 minutes. Ajouter poisson, mijoter 10 minutes sans écraser. Croûtons.

Meringues à la crème. — Garnir meringues avec crème Chantilly au dernier moment.

Merlans au gratin. — Choisir beaux merlans, gratter, cuire à demi dans beurre, mettre en plat gratins avec champignons, moules, etc. Verser dessus sauce blanche, 1/2 heure au four.

Mont-blanc. — Cuire à l'eau 3 livres marrons, avec pelures. Peler ensuite, piler, passer en grosse passoire, dresser en couronne. Remplir intérieur avec Chantilly vanillée.

Morilles à la crème. — Laver les morilles, cuire lentement au beurre, saler, arroser avec crème, mettre au bain-marie.

Morue brandade. — Blanchir et pocher 200 gr. morue dessalée. Eplucher dans mortier avec 2 pommes de terre, piler, ajouter huile olives goutte à goutte, quelques cuillerées crème. Lorsque bien pilé, mettre en casserole, bain-marie, tourner, travailler, ajouter truffes.

Mousse aux fraises. — Écraser petites fraises avec sucre, passer, mélanger avec le double blancs d'œuf battus ou crème *Chantilly*, travailler vivement, seulement au dernier moment.

(*V. la suite p. 93.*)

PROVERBE : Le long jour ne fait pas l'ouvrage.

(1897) AVRIL (4e mois) 30 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

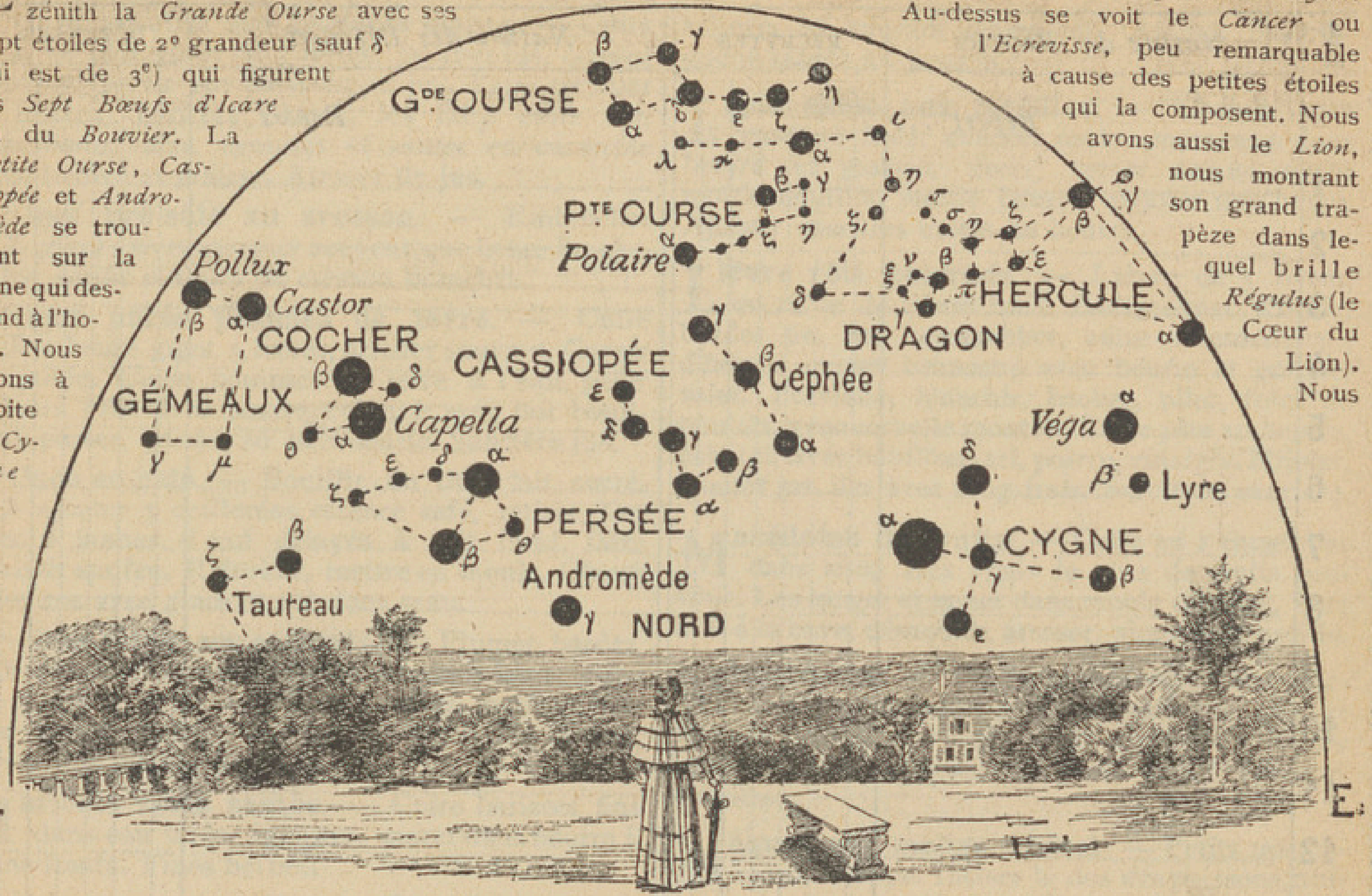
Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report...	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
	TOTAL....		TOTAL...	

En Caisse.......... { + ...
— ....

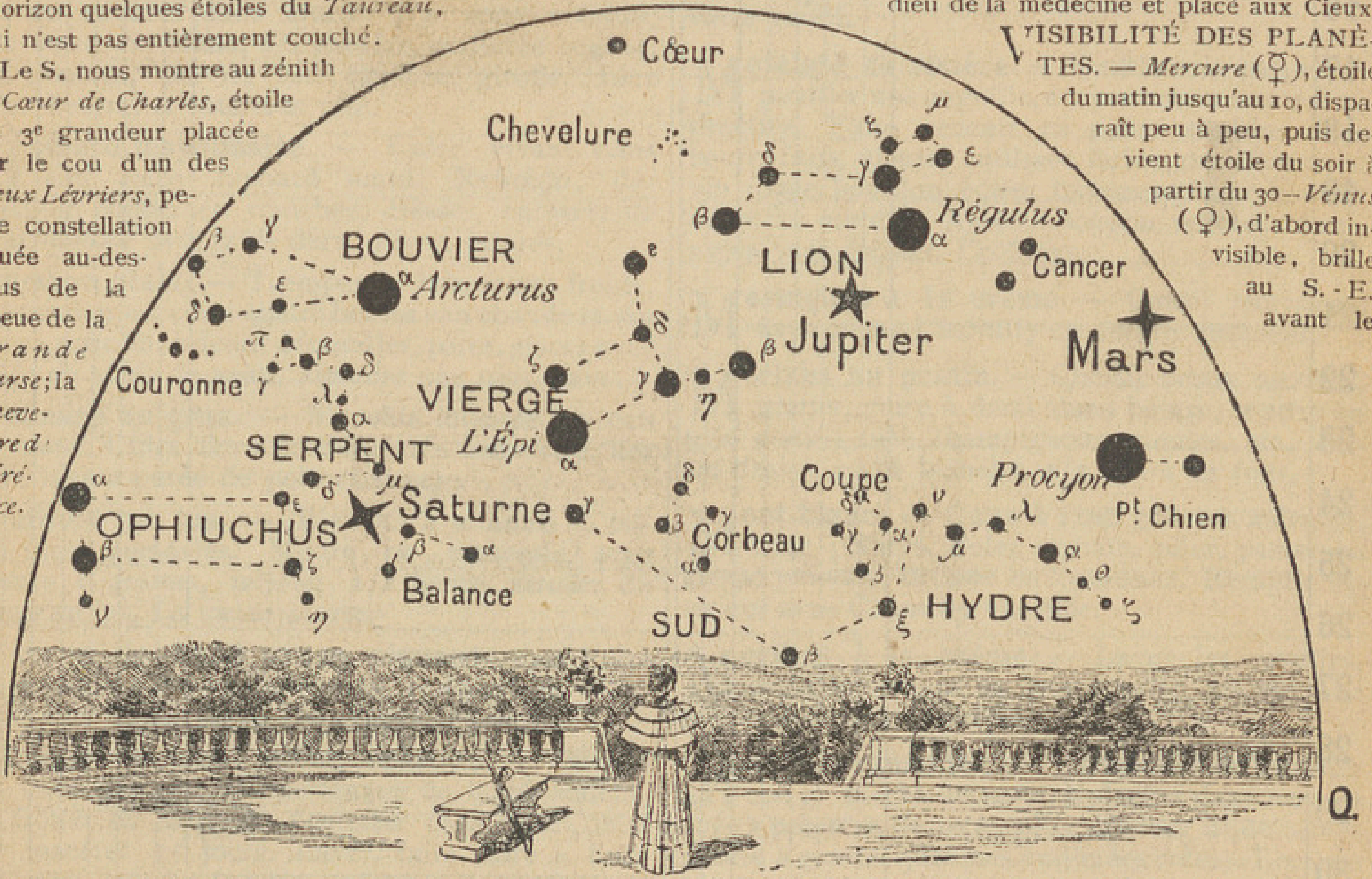
PROVERBE : **Argent fait perdre et pendre beaucoup de gens.**

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er MAI A 9 H. DU SOIR

En nous tournant vers le N. nous avons à notre zénith la *Grande Ourse* avec ses sept étoiles de 2e grandeur (sauf δ qui est de 3e) qui figurent les *Sept Bœufs d'Icare* ou du *Bouvier*. La *Petite Ourse*, *Cassiopée* et *Andromède* se trouvent sur la ligne qui descend à l'horiz. Nous avons à droite le *Cygne* en forme de croix, la *Lyre* avec sa brillante primaire *Véga*, *Hercule* ou l'homme à genoux, figurant *Atlas* qui porte le Ciel sur ses épaules et le *Dragon* qui gardait les pommes d'or du Jardin des Hespérides. Nous voyons à gauche *Persée*, le *Cocher* avec *Capella*, les *Gémeaux*, dans lesquels brillent *Castor* et *Pollux*, et près de l'horizon quelques étoiles du *Taureau*, qui n'est pas entièrement couché.



Le S. nous montre au zénith le *Cœur de Charles*, étoile de 3e grandeur placée sur le cou d'un des *Deux Lévriers*, petite constellation située au-dessous de la queue de la *Grande Ourse*; la *Chevelure de Bérénice*.



La *Vierge*, Cérès ou Erigone, suivant les anciens, a la forme d'un trapèze, au bas et à gauche duquel nous voyons une belle primaire blanche, l'*Epi*; au-dessous se trouve le *Corbeau*, un peu à droite la *Coupe*, l'*Hydre* dans laquelle on ne distingue bien qu'une étoile de 2e grandeur, α ou *Alphard*, qui figure le *Cœur*. Nous avons ensuite le *Petit Chien* avec sa primaire *Procyon*. Au-dessus se voit le *Cancer* ou l'*Ecrevisse*, peu remarquable à cause des petites étoiles qui la composent. Nous avons aussi le *Lion*, nous montrant son grand trapèze dans lequel brille *Régulus* (le Cœur du Lion). Nous voyons à gauche une belle étoile, *Arcturus* (α *Bouvier*), de 1re grandeur, la plus brillante de cette constellation, qui figure le *Gardien de l'Ourse*, Arcas ou Icare suivant les auteurs; au-dessous se trouvent le *Serpent*, la *Balance* et enfin *Ophiucus*, ou le *Serpentaire*, *Esculape des anciens*, entouré par le *Serpent* mis sous la protection de ce dieu de la médecine et placé aux Cieux.

Visibilité des planètes. — *Mercure* (☿), étoile du matin jusqu'au 10, disparaît peu à peu, puis devient étoile du soir à partir du 30. — *Vénus* (♀), d'abord invisible, brille au S.-E. avant le lever du Soleil à partir du 5. — *Mars* (♂) nous montre son disque rougeâtre dans le *Petit Chien* et dans l'*Ecrevisse* au commencement de la nuit. — *Jupiter* (♃) illumine vivement le *Lion* pendant la première moitié de la nuit. — Le disque plombé de *Saturne* (♄) éclaire les parties voisines du *Scorpion* et de la *Balance*.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 72 et 73.

PROVERBE : Rosée de mai vaut chariot de roi.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR. | *Le jour augmente de 1 h. 24 m. pendant le Mois. — Il dure 15 h. 46 m. le 1er mai et 17 h. 10 m. le 31.* | VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact*, v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES (B) BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie	État du ciel.	Vent domint
1 S.	0 N. L.	4h42	7h13	3h59	11h33	7h23	9 0	9 15							
2 **D.**	1	4 41	7 14	4 21	0 19	8 30	9 29	9 44							
3 L.	2	4 39	7 16	4 49	1 7	9 35	9 58	10 13							
4 M.	3	4 37	7 17	5 26	1 57	10 33	10 29	10 44							
5 M.	4	4 36	7 19	6 11	2 48	11 23	11 1	11 18							
6 J.	5	4 34	7 20	7 7	3 40	.. ..	11 36	11 56							
7 V.	6	4 32	7 21	8 12	4 31	0 4	.. ..	0 17							
8 S.	7	4 31	7 23	9 23	5 20	0 36	0 42	1 9							
9 **D.**	8 P. Q.	4 29	7 24	10 37	6 8	1 1	1 40	2 17							
10 L.	9	4 28	7 26	11 52	6 55	1 22	2 56	3 39							
11 M.	10	4 26	7 27	1 10	7 42	1 41	4 21	5 2							
12 M.	11	4 25	7 28	2 29	8 30	1 58	5 38	6 9							
13 J.	12	4 24	7 30	3 52	9 20	2 15	6 35	6 57							
14 V.	13	4 22	7 31	5 19	10 15	2 35	7 18	7 37							
15 S.	14	4 21	7 32	6 49	11 14	2 59	7 57	8 17							
16 **D.**	15 P. L.	4 20	7 34	8 18	.. ..	3 29	8 37	8 58							
17 L.	16	4 18	7 35	9 38	0 18	4 11	9 20	9 42							
18 M.	17	4 17	7 36	10 42	1 24	5 8	10 5	10 29							
19 M.	18	4 16	7 38	11 29	2 29	6 19	10 54	11 20							
20 J.	19	4 15	7 39	.. ..	3 31	7 39	11 46	.. ..							
21 V.	20	4 13	7 40	0 2	4 27	9 0	0 14	0 45							
22 S.	21 D. Q.	4 12	7 41	0 27	5 17	10 18	1 16	1 50							
23 **D.**	22	4 11	7 42	0 46	6 3	11 32	2 24	3 2							
24 L.	23	4 10	7 44	1 2	6 46	0 43	3 40	4 18							
25 M.	24	4 9	7 45	1 17	7 27	1 51	4 54	5 29							
26 M.	25	4 8	7 46	1 32	8 8	2 58	5 58	6 26							
27 J.	26	4 7	7 47	1 47	8 49	4 6	6 49	7 8							
28 V.	27	4 7	7 48	2 5	9 32	5 14	7 27	7 44							
29 S.	28	4 6	7 49	2 26	10 16	6 21	8 1	8 18							
30 **D.**	29	4 5	7 50	2 52	11 4	7 27	8 35	8 51							
31 L.	0 N. L.	4 4	7 51	3 26	11 53	8 28	9 7	9 22							

TEMPÉRATURES
DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	2°1	23°4	1892	-1°3	32°0
1888	1 6	27 9	1893	2 0	27 5
1889	3 8	27 0	1894	2 2	29 8
1890	2 6	22 9	1895	2 7	28 4
1891	3 3	25 6			

(-A-)
TEMPS PROBABLE



Du 1er au 10 temps sec, aride.	Chaud 10 au 20 orage v. le 15.	Doux av. qq. pluies 25 au 31.

LA PLUIE TOMBÉE
DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	79,9	20	1892	9,9	7
1888	20,1	8	1893	45,7	8
1889	55,2	17	1894	39 1	14
1890	39,7	12	1895	44,3	10
1891	83,8	23	**Moy.**	**46,4**	**13**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).
ÉTOILES Mat. — MERCURE (depuis le 30), VÉNUS (depuis le 5).
ÉTOILES Soir. — MERCURE (jusqu'au 9), MARS, JUPITER.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie* : Agneau, mouton, chevreau, veau, bœuf, porc, lapereaux ; *Volaille* : Caneton, poulets, dindonneaux, pigeons ; *Poissons* : Truite, ombre-chevalier, saumon, grondin, sole, alose, turbot, barbue, merlan, maquereau, éperlan ; *Crustacés* : Langouste, homard, crevettes, écrevisses ; *Légumes* : Petits pois, carottes, navets, oignons, fèves, oseille, épinards, artichauts, pommes de terre, choux-fleurs, asperges, tomates, morilles ; *Salades* : Chicorée, romaine, laitue ; *Fruits* : Fraises, cerises, amandes ; *Fromages* : Gruyère, roquefort, chester.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).
1er DINER. — Potage robinson. Matelote de rivière. Escalopes de veau garnies de morilles. Poularde rôtie. Jambon glacé. Salade. Tarte aux fraises. Gruyère. Cerises. Pruneaux de Tours. Macar. aux noisettes. Pastilles aux fruits.
2e DINER. — Potage velouté. Alose à l'oseille. Noisettes d'agn. p. d'artichauts. Canetons rôtis. Asperges en branches. Gâteau Diplomate. Fromage à la crème. Fraises. Cerises. Croquants aux amandes. Sal. d'oranges.
3e DINER. — Potage oseille. Pain de foies de volailles truffés. Selle d'agneau petits pois. Pigeons rôtis cresson. Ter. de crevettes. Salade. Charlotte ananas. Gruyère. Fraises. Groseilles. Soufflés au chocolat.
4e DINER. — Potage aux tomates. Darne de thon frais sauce verte. Fricassée de poulet normande. Filet de bœuf rôti. Morilles au jus. Salade de haricots verts. Tarte aux cerises. Crème. Fraises. Prunes. Amandes fraîches.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE **de l'Agenda.**

(1897) MAI (5e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 2 (*2e dimanche après Pâques*) : *Parabole du Bon Pasteur* (Jean, x, 11-16).
Le 9 (*3e après Pâques*) : *Explication de ces paroles : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus »* (Jean, xvi, 16-22).
Le 16 (*4e apr. Pâques*) : *Jésus annonce à ses disciples qu'il retourne vers son père* (Jean, xvi, 16-22).
Le 23 (*5e apr. Pâques*) : *« Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera »* (Jean, xvi, 23-30).
Le 30 (*Dimanche dans l'Octave de l'Ascension*) : *Jésus annonce que les apôtres rendront témoignage de lui* (Jean, xv, 26, et xvi, 1-4).

AGRICULTURE. — Dans les climats chauds, fauchage des luzernes, trèfles et sainfoins. — Sarclage et binage des carottes, betteraves, choux, maïs. — Buttage des pommes de terre. — En forêt, fin des martelages. — Arrosage et binage des oliviers dans le Midi. — Terminer le greffage des arbres fruitiers, continuer l'*anthonomage*, et faire la chasse aux chenilles qui attaquent les jeunes pousses. — Pour la vigne, seconde façon, labour léger ; greffage ; soufrage pour prévenir l'oïdium et pulvérisations avec une solution cuprique (eau céleste, bouillie bordelaise, etc.) pour prévenir le mildew ; précautions contre les gelées tardives. — Dans le Midi, élevage des vers à soie. — Le bétail est mis progressivement aux fourrages verts, qui deviennent sa principale nourriture.

LA BASSE-COUR. — Soins très attentifs aux poussins, dindonneaux, oisons et canetons ; surveillance constante, bonne alimentation, boisson renouvelée. En plus des pâtées de farine d'orge, donner aux poulets de six semaines des graines de blé, de maïs, leur accorder une grande liberté.

LE RUCHER. — Les colonies prennent leur plus grand développement, la reine pond de 1 500 à 2 000 œufs dans les vingt-quatre heures. Agrandir la ruche, ajouter tous les trois ou quatre jours un rayon ou un cadre. L'essaimage commence. Un petit sapin planté devant le rucher attire l'essaim. Celui-ci va aussi se placer de lui-même dans une ruche en paille suspendue en vue du rucher. — Epoque de la grande miellée ; abritez vos ruches contre la chaleur du soleil, qui rend les ouvrières paresseuses. — Surveillez les provisions au moyen d'une ruche à bascule. — Nourrissez les essaims si la miellée n'est pas abondante, empêchez les essaims secondaires par les méthodes indiquées dans les traités. — Si, malgré cela, on a des essaims secondaires, leur donner un rayon de couvain pour empêcher les abeilles de suivre la jeune reine dans son vol nuptial. — Réunissez les colonies faibles aux autres. — Surveillez la fausse teigne. Sélectionner les reines et renouveler les mauvaises ou les médiocres.

JARDIN POTAGER. — Repiquage des Betteraves, Navets, Choux semés. — Plus que dans le mois précédent, on peut confier à la terre presque toutes les espèces potagères des Catalogues. Semer Pois Clamart, ridés, sucrés et mange-tout. Semer les Haricots à récolter en sec comme en vert. Continuer les semis de légumes à croissance rapide, Laitue, Radis, Epinards, Cerfeuil, etc. Remplacer les Epinards par la Tétragone semée en pots sur couche le mois précédent. Eclaircir les semis de Carottes, de Laitues, de Radis, etc. On récolte dans ce mois : Asperges, Fèves, Pois, Choux d'York et Cœur-de-Bœuf, Fraises, quelques Cerises hâtives. Arroser souvent et en abondance les terrains légers et secs. Détruire les Escargots et les Limaces.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Sortir les Orangers, les plantes et arbustes. Greffer les Orangers à partir de la fin du mois. Supprimer le feu dans les serres et faire des boutures en serre ou sous cloche. Semer en pleine terre toutes les espèces annuelles qui n'ont pas besoin d'être repiquées. Continuer les semis de plantes bisannuelles et vivaces qui fleuriront l'année suivante. Planter les Dahlias, Cannas, Bégonias tuberculeux. Planter les espèces vivaces à floraison automnale, Phlox, Asters, Chrysanthèmes vivaces, Anémone du Japon, les bulbes de Bégonias tuberculeux, etc. ; c'est le mois des fleurs par excellence. Surveiller les boutons des Rosiers attaqués par les petites Chenilles vertes ; écraser les feuilles cloquées. Placer les plantes bouturées à l'automne : Verveines, Héliotrope, Pélargoniums, Chrysanthèmes, etc.

ASTROLOGIE. — **Les Gémeaux** (du 22 mai au 21 juin). *Castor et Pollux, ayant pris rang parmi les Constellations, inspirent l'amitié.* — Les *hommes* nés sous leur influence ont un cœur excellent. Doués d'esprit, de prudence, de générosité, ils sont un peu enclins à la présomption, ils sont aussi fins, rusés et enjoués. Leur cœur est fait pour l'amour et pour l'amitié ; heureux s'ils s'attachent à une femme ou à un ami nés sous le même signe qu'eux ! — Les *femmes*, belles et aimantes, simples et douces, heureuses. Qu'elles se défient cependant des hommes dans leur jeunesse ! Elles ne peuvent rencontrer le bonheur qu'avec un époux d'âge et de caractère semblables aux leurs. Elles ont une tendance à négliger un peu leur ménage. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **A pauvres gens, enfants sont richesses.**

(1897) MAI (5e mois)

18e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de **11** m. de **10** m. le SOIR. | **31 Jours.**

Tu ne haïras pas ton prochain dans ton cœur. Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas aucun ressentiment (LÉV. 19).

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire (LA BR.).

I Samedi — SS. Jacq., Phil. ap., Jérémie.

120-245. — **N.L.** D. du jour : 15 h. 46 m.

Célébration, aux Tuileries, de la cérémonie officielle des Relevailles de l'Impératrice par l'évêque de Nancy (1856).

Confection d'un article sur la Femme pauvre à publier dans le Journal de la Vie pratique et qui signera Reynal

Lecture d'Anne Catherine

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

1er : La St-Philippe et la St-Jacques. — Ouverture de l'Exposition orientale à Tunis, organisée par l'Institut de Carthage. — *Ouvert.* publiq. du *Salon* des Champs-Elys. — 1er jour des billets dits *bains de mer* et *voy. circul.* — *Cimetières* fermés à 7 h. soir au lieu de 6 1/2. — Inscript. (jusqu'au 15) pour le 4e trimestre de la Faculté de droit. — Du **1er** au **10**. 2e session des *cons. municip.* et course de 2000 guinées à Newmarket. — Entrée en loge pour les compositions musicales du Prix de Rome (fugue et chœur). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Russie (4 0/0 93 5e émis., oblig. 4 0/0 67 et 69), dette unif. égyp., Banq. paris., Créd. industr., Bât. paris., Cie fr. gaz, Chem. Est et P.-L.-M. — Oblig. fonc. 79, Soc. fonc. lyon., Taxes mun., Cie des Eaux, Chem. écon. Andal. — **Tirage avec lot** de 300 000 fr. : Autriche 60.

LA CUISINE A LA MAISON *(Suite)*

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *Prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Mousse chocolat. — Cuire à l'eau chocolat, épaissir fortement, refroidir. Battre blancs d'œuf en neige dure, ajouter sucre. Incorporer rapidement avec chocolat. Servir sans attendre. Proportions : un bâton chocolat pour deux blancs.

Mousse chocolat. — Cuire chocolat très épais avec de l'eau. 1/2 heure avant dîner, incorporer chocolat avec crème Chantilly ou blancs d'œuf battus, sucrer, dresser en rocher.

Mousse du Japon au café. — Fondre 8 gr. mousse japon dans lait froid, faire bouillir, sucrer, ajouter essence de café. Verser en moule, faire refroidir. Servir avec crème au choix.

Noisettes agneau purée artichauts. — Sauter au beurre et graisse, noisettes épaisses, saler, retourner et servir sur purée, arroser jus. Cuire artichauts à l'eau salée, éplucher, piler cœurs, passer à passoire, ajouter beurre frais, jus, mijoter 20 minutes à petit feu.

Noix de veau jardinière. — Cuire au braisé noix de veau, dorer, glacer, verser le jus sur jardinière cuite à l'eau et sautée au beurre.

Noix de veau rôtie au cresson. — Faire rôtir au four jolie noix de veau, mouiller avec bouillon, saler, glacer dans jus, garnir de cresson.

Oie rôtie. — Choisir petite oie, chair blanche, remplir de marrons cuits à l'étuvée, cuire à la broche 1 heure 1/4, au four 1 heure, arroser souvent.

Oie rôtie aux marrons. — Choisir oie fine et blanche, remplir avec marrons cuits à l'eau, bien entiers, cuire broche, feu vif, dégraisser et corser le jus.

Ortolans rôtis. — Barder deux par deux ortolans gras, embrocher, cuire 20 minutes, servir sur rôties comme les grives. Jus en saucière.

Pain de foie de volailles aux truffes. — Blanchir dans bouillon 3 foies de volailles, hacher avec noix de lard, persil, piler, etc., ajouter quatre cuillerées béchamel froide, épaisse, 4 jaunes d'œuf, piler encore, à la fin blancs d'œuf en neige. Verser dans un moule beurré et passer. Cuire four et bain-marie. Renverser, garnir avec sauce au jus et truffes émincées.

Pêches Condé. — Cuire riz dans lait sucré lentement, retirer du feu, lier avec trois jaunes d'œuf, tourner beaucoup, étendre dans compotier. Recouvrir avec pêches coupées en deux, cuites dans sirop épais. Enlever peaux, arroser avec sirop, choisir pêches rouges.

Perdreaux rôtis. — Trois jolis perdreaux gris, brider, barder, embrocher, cuire 30 minutes à la broche, servir sur *canapés* de pain rôti et beurré. Jus à part et citron.

Perdrix petits pois. — Grosses perdrix braisées. Cuire petits pois dans sauce rousse, ajouter jus, perdrix, mijoter 1/4 d'heure ensemble.

(*V. la suite p. 102.*)

PROVERBE : **Mieux vaut un en la main que deux demain.**

(1897) MAI (5e mois)

19e Semaine. | AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 11 m. / de 10 m. le SOIR. | **31 Jours.**

La crainte du Seigneur est la vraie Sagesse, et l'intelligence consiste à se détourner du mal (JOB, XXVIII, 28).

Une grande fortune est une servitude (P. LYRUS). — *Économie passe richesse.* — *Les dettes abrègent la vie* (IMBERT).

2 Dimanche

S. Athan. d'Alex., S. Walb.

121-244. — ●N.L. D. du jour : 15 h. 49 m.

Suppression de « l'échelle mobile » établie sous la Restauration pour régler le comm. et le prix d. céréales (1861).

Jeanne fait ses Pâques ce matin auprès de moi, à la messe de 6 h. ayant prié cette nuit pour en obtenir la force.

Lu Anne Catherine

RECETTES	DÉPENSES

3 Lundi

Invention de la ste Croix.

122-243. — ●N.L. D. du jour : 15 h. 53 m.

Proclamation de l'empereur Napoléon III pour déclarer la guerre aux Autrichiens, qui ont attaqué l'Italie (1859).

Lettre de Bigand qui est à Asnières et qui promet de venir mercredi. Je lui réponds le préparant à tout ce que j'attends de lui.

Je croyais avoir échappé à l'usurier. Forcé ce matin de courir chez lui. Engagé nos 2 grandes reconnaissances pour 40 fr.

Lettre détestable de Guérin en réponse à mon exhortation de jeudi. Il ne veut rien faire de mes reproches, mes avis. Jeanne lui écrit une lettre assez violente qui ne part pas aujourd'hui. Excessive difficulté de se comporter avec un pauvre imbécile.

Visite de Reynal seul qui vient prendre l'article fait samedi.

RECETTES	DÉPENSES

4 Mardi

SS. Flor., Sylv., S^e^ Monique.

123-242. — ●N.L. D. du jour : 15 h. 57 m.

Compte rendu de l'impôt des 45 cent. établi p. Garnier-Pagès s. l. 4 contrib. dir. : 80 mill. au lieu d. 190 attendus (1848).

Je joins à la lettre de Jeanne une lettre de moi au même Guérin. Gardé copie des deux. Le coup sera très rude et peut déterminer une rupture.

Lu Anne Catherine

RECETTES	DÉPENSES

5 Mercredi

S. Pierre, pape.

124-241. — ●N.L. D. du jour : 16 h. 0 m.

Menchikoff, à Constant., demande au sultan de reconnaître le tsar protect. des chrétiens grecs en Turq. (1853).

Grande catastrophe hier soir. Incendie au Bazar de charité. Un nombre énorme de belles dames ont été carbonisées en moins d'une heure dans ce lieu de prostitution. Je lis les détails avec une secrète et délicieuse satisfaction. « Non pro mundo rogo ». Admirable sottise de Coppée. « Ils s'étaient réunis pour faire le bien » dit-il. Tout le monde accuse Dieu.

Bigand déjeune avec nous. Le pauvre homme est un peu démoli. Très joyeux cependant de la dédicace. Il fera, j'en suis sûr, beaucoup de démarches et me sera fort utile. Je me demande si je ne devrais pas prier Vallette de retarder la mise en vente, à cause de cet incendie dont tous les journaux vont s'occuper exclusivement.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) MAI (5e mois)

19e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 11 m. — de 10 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Nous n'avons rien apporté dans le monde ; et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter (I TIM., 6-7).

Aimer, c'est cesser de vivre en soi pour vivre dans un autre être. — O mes amis, il n'y a point d'amis ! (ARISTOTE).

6 Jeudi

S. Jean Port.-Lat., Se Judith.

125-240. — ◉N.L.
D. du jour : 16 h. 3 m.

Funérailles de G. Meyerbeer, mort le 2 de ce mois. On le conduit à la gare du Nord qui susp. ses trav. de réfect. (1864).

Lecture d'Anne Catherine

RECETTES	DÉPENSES

7 Vendredi

S. Stanislas, év. m., SeGisèle

126-239. — ◉N.L.
D. du jour : 16 h. 6 m.

L'Assemblée constit. vote un blâme au présid. Louis-Napoléon p. av. donné ordre à Oudinot d'attaq. Rome (1849).

Lecture d'Anne Catherine

RECETTES	DÉPENSES

8 Samedi

S. Désiré, S. Pierre, évêque.

127-238. — ◉N.L.
D. du jour : 16 h. 10 m.

Louis-Napoléon, malgré le blâme de l'Assemblée, écrit à Oudinot pour lui annon. des renf. et l'approuver (1849).

Course au Mercure. Rien de nouveau. Mon livre ne paraîtra peut-être pas avant une dizaine de jours.

J'ai cru rencontrer sur le quai Jeanne Barbey, mais je n'ai pas osé lui parler.

Vu Cayssac à son bureau. Il me prête 10 fr. dont le besoin était grand.

L'agitation au sujet du fameux incendie continue. Le journal la Croix canonise les victimes. Ah ! quelle brochure je pourrais écrire ! Je dénoncerais comme incendiaire le Nonce du Pape. Ce personnage est venu bénir le Bazar un instant avant la catastrophe. Cette bénédiction quasi sacrilège paraît avoir déchaîné le feu. Il était à peine sorti que cela commençait. Hypocrisie universelle.

Lettre de Roullet enfin de retour en France. Il a rencontré de Luisaye dans un état horrible, démoniaque.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

2 : Grandes eaux à Versailles. — Ouverture de la fête de St-Cloud (3 semaines). — Concours annuel de gymnastique entre élèves des lycées, collèges et écoles de Paris (présid. Gréard). — **3** : L'invention de la Croix, en souvenir de la découverte de la vraie croix par l'impérat. Hélène (326). — Fête légale en Angleterre (tous les ans, le 1er lundi de mai). — *Rentrée des internes* dans les lyc. et coll. à 10 h. soir au lieu de 9 1/2. — **4** : Messe anniversaire de la mort de Napoléon Ier (aux Invalides). — **5** : Pèlerinage à la Tunique sans couture de J.-C., à Argenteuil. — La St-Georges russe. — **6** : St-Jean Porte Latine, en souvenir de la mise à mort de cet apôtre dans un chaudron d'huile bouillante, devant la Porte Latine de Rome. — Fête des typographes, relieurs, lithog., etc. — **7** : Fête anniversaire de la fondation du Cercle des Etudiants français à Genève (Faculté de théologie). — Fête de naissance (1878) de la princesse Isabelle, fille de la comtesse de Paris. — **8** : L'apparition de St Michel. — **Tirages avec lots : 5** : Obligations foncières 79 (2 lots 100 000 fr.) et 85, Paris 75 (100 000 fr.)

PROVERBE **: Vivez et laissez vivre.**

(1897) MAI (5e mois)

20e Semaine. | AUGMENTENT le MATIN de 9 m. — *les Jours* — AUGMENTENT de 9 m. le SOIR. | 31 Jours.

Si vous vous mettez en colère, ne péchez point; que le soleil ne se couche point sur votre colère (ÉPHÉSIENS, IV, 26).

Celui qui pardonne à son ennemi en lui faisant du bien, ressemble à l'encens qui embaume le feu qui le consume.

9 Dimanche — S. Grégoire de Nazianze.

128-237. — ☽ P. Q.
D. du jour: 16 h. 13 m.

Le Parlement de Francfort s'étant décl. en perman., troubl. en Allemagne. A Dresde, dern. journ. d. lutte pop. (1849).

Patronage de S. Joseph

Communié pour de Puisaye

Commencé une neuvaine à mon frère Albert mort à 3 ans.

Roullet m'a demandé de lui parler du fameux incendie. Commencé une longue réponse en vue de me délivrer de l'obsession extraordinaire, insupportable que m'inflige cette pensée

Interrompu par Cayssac qui vient déjeuner. On va à la brasserie & là on me remet en grand mystère la plus inconcevable lettre de Guérin.

Sans répondre par un seul mot à nos dernières lettres, le malheureux m'avertit avec une sollicitude beaucoup plus qu'étrange de l'état d'« exaltation » de Jeanne, état qui l'inquiète au plus haut point & sur lequel il a des communications à me faire. Il m'invite à me trouver un de ces jours à la sortie de son bureau.

Nous pensons que le pauvre diable est frappé d'une manière terrible.

Je veux m'en assurer, puis j'avertirai sa sœur.

Quelle horrible aventure! Hier de Puisaye, aujourd'hui Guérin.

RECETTES	DÉPENSES

10 Lundi — SS. Ant., Gord., Se Solange.

129-236. — ☽ P. Q.
D. du jour: 16 h. 16 m.

Fin des manifest. bonap. commencées le 5, pl. Vendôme, pend. séjour de la reine Hortense et de son fils Louis (1832).

Achevé la lettre à Roullet sur l'incendie. Très importante. gardé copie. Quelques lignes affectueuses à de Puisaye.

Encore le Mont de Piété. Agréable surprise d'obtenir un prêt de 60 fr. sur 99 bijoux.

Vu Guérin à la sortie de son bureau. Je ne le trouve pas changé extérieurement. & comme je le prévoyais, il n'a pas de communication nouvelle à me faire. C'est un pauvre diable en proie à certaines idées fixes, relativement à Jeanne surtout.

Il se montre, cependant, affectueux & humble à sa manière. Mais je le prie de ne pas reparaître chez nous, avant un certain temps.

Jeanne à qui je raconte tout cela est fort affectée de la perte de cet ami. En effet comment pourrait-elle recevoir un homme qui a sur elle un pareil soupçon.

RECETTES	DÉPENSES

11 Mardi — SS. Isidore, Mamert.

130-235. — ☽ P. Q.
D. du jour: 16 h. 19 m.

Garibaldi, secrèt. soutenu par Cavour, débarque à Marsala av. 1100 volont. pour soutenir les Napolitains révolt. (1860).

Communion pour mon frère Paul à une messe d'anniversaire que j'ai commandée pour lui à St Jacques, en vue d'échapper à une autre messe de bout de l'an à St Ambroise pour laquelle j'ai reçu une invitation de la part de la veuve que je ne veux plus voir. Je prévois des indignations.

Lettre de Bigand qui m'envoie 15 fr. Il est fort souffrant & même inquiet. Cependant il compte agir pour la femme pauvre.

Vu Cayssac au café St Gain des Près où je lui avais donné rendez-vous. Ainsi qu'il était convenu il a été voir, lui aussi, Guérin. &, il pense comme moi qu'il n'y a rien de changé en lui, au moins extérieurement. Mais comment a-t-il pu écrire la lettre de Dimanche?

Nous sommes étonnés de n'avoir pas reçu la visite de mon frère Henri ou de sa femme.

RECETTES	DÉPENSES

12 Mercredi — SS. Panc., Achille, SeFlavie.

131-234. — ☽ P. Q.
D. du jour: 16 h. 22 m.

Jonction de Grant et de Butler, généraux des abolitionnistes, sur les bords du James, malgré Lee (1864).

Réponse à Bigand

Lecture d'Anne Catherine.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) MAI (5e mois)

20e Semaine.

Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous (JACQ., 4-8). — *Quand un malheureux crie, l'Eternel entend* (PS.34).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 9 m. — de 9 m. le SOIR.

31 Jours.

Le dévouement n'est jamais ridicule ; il a toujours une sublimité intrinsèque, quel qu'en soit l'objet (E. THIAUD.).

13 Jeudi

S. Servais, S. Jean le Sil.

132-233. — ☽ **P.Q.**
D. du jour : 16 h. 25 m.

M. de Bismarck protestant contre l'annex. du Luxemb. à la F., on convient que ce pays sera neutralisé (1867).

Préparé des dédicaces pour la Femme pauvre.

Lu Anne-Catherine & les Psaumes.

Excellente lettre de Roullet très content de la mienne.

RECETTES		DÉPENSES	

14 Vendredi

S. Pacôme, Se Justine.

133-232. — ☽ **P.Q.**
D. du jour : 16 h. 28 m.

Les cipayes révoltés contre la domin. angl. sont désarmés sans résistance aux env. de Lahore, à Mean-Mer (1857).

Après la messe porté une lettre à Coumeton le priant de venir. Jeanne est incommodée du côté de l'estomac.

Visite de Coumeton qui donne un régime. Je lui promets de l'argent bientôt.

RECETTES		DÉPENSES	

15 Samedi

S. Jean Nép., Se Denise.

134-231. — ☽ **P.Q.**
D. du jour : 16 h. 31 m.

Vict. de Garibaldi sur les troupes de François II de Naples, à Calatafimi : cette vict. est fav. à l'unité ital. (1860).

Course au Mercure. La Femme pauvre n'est pas encore arrivée & ne pourra paraître avant une semaine. Retard inexplicable de l'imprimeur.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

9 : 3e dimanche après Pâques. — Patronage de St Joseph. — Fête de Jeanne d'Arc. — Grandes eaux à St-Cloud. — **12** : Chez les Musulmans, courban baïram (sacrifice des moutons). — **13** : Messe anniversaire de la naissance de Pie IX. — Du 13 au 16, examens pour l'obtention des bourses dans les Ecoles primaires supérieures et les bourses d'internat aux Ecoles J.-B. Say et Pompée. — **14** : *Pour déménager* le 8 juill. proch., *donner congé* auj. av. midi pour appts au-dessous de 400 fr. — **15** : Ouvert. des *concerts milit.* (de 4 à 5). — 1er jour des *billets d'eaux* collectifs sur P.-L.-M. (jusq. 15 sept.). — Admission aux bourses dans les écoles prim. supérieures de l'Etat (garçons). — **Tirages avec lots.** — **10** : Paris 75 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **10** : Oblig. Banq. hypoth. de France, Immeubles de France 1892, et oblig. fonc. — **13** : Russie (intér. consol. 4 1/2 90, 4 0/0 80 et 5 0/0 79, 3e empr. d'Orient). — **15** : Act. Est-Algér.

PROVERBE **: En belle gaine d'or, couteau de plomb gît et dort.**

(1897) MAI (5e mois)

21e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 8 m. de 8 m. le SOIR. — **31 Jours.**

L'Éternel est avec toi dans tout ce que tu fais (GEN., 21-22). — *Mettez votre honneur à vivre tranquille* (THESS., 4). *Soyons moins riches d'argent que de bonnes œuvres. — Les riches sont toujours satisfaits du sort des pauvres* (WERTH.).

16 Dimanc.

135-230. — P.L. D. du jour : 16 h. 34 m.

S. Honoré, év.

Exécution de Pianori, qui a tenté de tuer Napoléon III pour se venger de l'expédition sur Rome (1855).

Achevé la vie d'Anne Catherine Emmerich.

Pas de visites.

RECETTES	DÉPENSES

17 Lundi

136-229. — P.L. D. du jour : 16 h. 37 m.

S. Pascal Baylon, franc.

Un oukase de l'empereur Alexandre II abolit le servage dans toute l'étendue de l'empire russe (1861).

Course au Mercure. Je demande une avance de 50 f. Vallette ne peut m'en donner que 20.

On se débarrasse du chat qui devenait féroce & qui a failli blesser gravement Véronique.

La F. P. ne paraîtra pas avant la fin du mois.

RECETTES	DÉPENSES

18 Mardi

137-228. — P.L. D. du jour : 16 h. 39 m.

S. Venance, m., S. Éric.

100 000 Français, divisés en 4 corps (Canrobert, Niel, Mac-Mahon, Baraguey d'Hilliers), sont à Alexandrie (1859).

Lettre de Bigand peu importante. Il n'a pu voir Vallette mais il est plein de courage & croit qu'il obtiendra divers articles.

Inopinément, au milieu d'un orage, Boutique se présente. Ne songeant qu'à ma femme à qui sa vue pourrait déplaire depuis le refus très formel qu'il me fit, il y a plus d'un an, de faire une démarche pour moi auprès du vieux de Lorgiles, je l'ai mis à la porte, malgré la pluie. Aussitôt après j'ai couru après lui, vainement & je me suis décidé à lui écrire, lui exposant mes griefs & mon embarras.

Commencé le crime politique de Friedrichs. Il faut que je songe à gagner l'argent que j'ai mangé déjà.

RECETTES	DÉPENSES

19 Mercredi

138-227. — P. L. D. du jour : 16 h. 42 m.

S. Yves, S. Pier., Célestin, p.

E. Ollivier et Rouher adressent des circulaires aux départ. pour amener un plébiscite sur la revis. de la Constit. (1870).

Encore une enquête. On me demande ce que je pense du cléricalisme. Je réponds par la Bulle Unam Sanctam. Brouillon gardé.

Petite lettre à Mme de Groux pour lui demander des nouvelles de son mari dont nous ne savons rien depuis un mois.

Je déjeune chez les Reynal très joliment installés rue de Staël & j'y passe toute l'après-midi.

Ce soir, comme Jeanne mettait Madeleine dans mes bras je lui ai fait remarquer combien il est profitable de porter près de son cœur un de ces innocents. C'est sans doute comme si on portait des reliques de quelque grand saint.

Combien la lecture d'Anne-Catherine a développé en nous le sens du surnaturel!

Jeanne travaille lentement Anna & ne désespère pas de l'amener à l'abjuration.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Ma peau m'est plus proche que ma chemise.

21e Semaine.

Appliquez-vous aux choses d'en haut et non pas à celles de la terre (COL., 3, 2). — *Étudiez-vous à la charité* (I COR., 14).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 8 m. — de 8 m. le SOIR.

31 Jours.

Une femme est aisée à gouverner, pourvu que ce soit un homme qui s'en donne la peine. — *Prévois de loin* (M.-A.).

20 Jeudi

139-226. — P.L.
D. du jour: 16 h. 45 m.

S. Bernardin.

Première rencontre de la guerre d'Italie : la div. Forey repousse à Montebello le corps autr. de Stadion (1859).

Anniversaire de la mort de mon beau-père. J'ai prié pour lui cette nuit & je l'ai mis ce matin dans ma communion.
Lettre à Cayssac. Je veux lui donner l'habit de soirée fait autrefois pour moi en Danemark & dont je ne veux pas me servir.

Lecture du "Crime politique"

RECETTES	DÉPENSES

21 Vendredi

140-225. — P.L.
D. du jour : 16 h. 48 m.

SS. Fél., Hosp., c., Nicostr.

Les Hongrois, révolt. sous les ordres de Kossuth, s'emp. de la citadelle de Bude, après 1 mois de siège (1849).

Commencé une longue lettre à Guérin pour lui expliquer nos raisons de ne plus le recevoir.
Lecture du "Crime politique"
Cayssac vient dîner.
Je lui donne l'habit.

RECETTES	DÉPENSES

22 Samedi

141-224. — D. Q.
D. du jour: 16 h. 50 m.

S. Emile, Se Julie.

Mort de Ferdinand II; il a pour succes. son fils François II, qui veut garder le pouv. absolu et soulève la Sicile (1859).

Lettre de Mme de Groux.
Son mari est toujours à Bruxelles. Il n'a pu réaliser le voyage à Stockolm & ils sont très malheureux.
Envoi à de Groux d'un exemplaire en secondes épreuves.
Course chez l'usurier qui me prête 15 fr. sur la dernière reconnaissance de 60.
Nulle nouvelle de Friedrichs sur qui j'avais tant compté.
Lettre de Vallette qui m'apprend que le livre est prêt enfin. Je vais donc pouvoir le donner utilement à quelques uns.
Dépêche d'Eugénie Pasdeloup m'annonçant la mort de sa mère.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

16 : 4e dimanche après Pâques. — Fête foraine à l'Esplanade des Invalides. — **17** : Fête de naissance du roi d'Espagne. — Comment[t] des compositions du concours général des lyc. et coll. (jusq. 16 ou 18 juill.). — **18** : Fête de naissance du tsar Nicolas (service d'act. de grâces à l'église de la rue Daru). — Concours de bourses de l'État dans les Écoles prim. sup. (filles). — **19** : Fête des notaires et des avoués. — **20** : Chez les Israélites, 33e jour de l'Omer. — Chez les Musulmans, fête de l'Etang. — 33e anniversaire de la princesse Stéphanie de Belgique. — **21** : La translation des cendres de St Nicolas en Russie. — **22** : Expos. des reliq. de St Tharsice à N.-D.-de-Nazareth, Paris. — *Te Deum* anniv. de la proclam. de l'indép. roumaine et du cour[t] du roi de Roum. (chap. de la r. Jean-de-Beauv.). — **Coupons à toucher.** — **16** : Rente 3 1/2 o/o. — **20** : Act. Cie havraise, Chargeurs réunis. — **21** : Act. Banq. d'Algérie.

PROVERBE : Tel chante le vieux coq, tel le jeune chantera.

(1897) MAI (5e mois)

22e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 6 m. de 7 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Mettez en pratique la Parole, et ne vous contentez pas de l'écouter (JACQ., 1-22). — *Craignez l'Éternel* (PIER., 2).

La mollesse ou l'indulgence pour soi, et la dureté pour les autres, n'est qu'un seul et même vice (LA BRUYÈRE).

23 Dimanc.

142-223. — ☾ D.Q. D. du jour: 16 h. 53 m.

S. Didier.

Comptes des 1res dépenses des ateliers nation. : du 5 mars au 23 mai, ils ont coûté à l'Etat 7 240 000 fr. (1848).

Lettre à de Groux & lettre de Jeanne à Mme de Groux. Nous nous proposons de prendre Mme de Groux & la petite Elisabeth chez nous pendant que son mari ira à Stockolm où il a des chance de réussir utilement.

Fin de la lettre à Guérin (gardé brouillon)

Aucune visite

RECETTES	DÉPENSES

24 Lundi

143-222. — ☾ D.Q. D. du jour: 16 h. 56 m.

Rogat., S. Vincent de L.

Elections pour le renouvellement du Corps législatif, les candidatures officielles étant maintenues (1869).

Ce matin Lundi des Rogations & fête de N. D. Auxiliatrice. C'est admirable pour le jour de la mise en vente de la Femme pauvre. En revenant de la messe, lettre de Friedrichs me donnant rendez-vous mercredi pour les 500 fr.

& lettre de de Groux, très malheureux, très captif encore, mais plein d'espoir.

1e séance au Mercure pour mon service de presse. 10 fr. de Valette

En sortant écrit au café à de Groux. Je le presse de faire venir sa femme & je lui promets 100 fr. mercredi soir. Je joins à ma lettre copie de celle à Roullet sur l'incendie fameux du Bazar.

Surprise agréable. Les Reynal viennent dîner.

RECETTES	DÉPENSES

25 Mardi

144-221. — ☾ D.Q. D. du jour: 16 h. 58 m.

Rog., SS. Grégoire, Urbain.

Louis-Napoléon interné à Ham, par Louis-Philippe, s'évade grâce à Badinguet et Conneau (1846).

~~[illegible] service de presse [illegible]~~

Lettre de Bigand peu importante. Il a vu enfin Vallette sans grand résultat.

Lecture du Crime politique.

RECETTES	DÉPENSES

26 Mercredi

145-220. — ☾ D.Q. D. du jour: 17 h. 0 m.

Rog., Vigile jeûne, S. Phil.

Garibaldi assiège Palerme pour obliger les habitants à se déclarer en faveur de l'unité italienne (1860).

2e séance au Mercure pour le service de presse.

Lettre de Bigand qui verra ce soir Montorgueuil & qui en espère un article.

Vu Friedrichs à qui je donne la Femme pauvre. Exemplaire ordinaire & de luxe. Il me verse 500 fr. & promet de parler fortement pour moi à Séverine qu'il connaît. Excellent ami.

Lettre enthousiaste de de Groux qui vient de lire la Femme pauvre & qui paraît consentir à la combinaison.

Je lui ai envoyé ce soir 100 fr. & 10 à Mancris.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : De cuir d'autrui large courroie.

22e Semaine.

Aimez et faites ce que vous voudrez (ST AUGUSTIN).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 6 m. de 7 m. le SOIR.

31 Jours.

Le bon sens vaut mieux que le génie pour les petites affaires.

Mon joug est aisé et mon fardeau léger (MAT., 11). *La vie vaut rarement ce qu'elle coûte* (WERTHEIMER).

27 Jeudi

146-219. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 2 m.

Ascension, SS. Bède, O.iv.

L'Assemblée constit. se sépare, laissant la France dans un état d'esprit assez hostile à la République (1849).

Lettre de Mme Jury qui craint que je n'aie pas reçu le Saxo grammaticus qui m'est arrivé, il y a environ 2 semaines.
Réponse, je lui envoie mon livre.
Nouvelle lettre de De Groux le priant de bien préciser ses intentions.
je lui envoie encore un exemplaire
Exempl. Hollande à Martien
– id. à Deman avec lettre

	RECETTES	DÉPENSES

28 Vendredi

147-218. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 4 m.

S. Germain, S. Priam.

L'Assemblée législ. se réunit pour la 1re fois, sous la présid. de Dupin. Sur 750 membres, 200 sont républic. (1849).

Envoi de 40 fr. à Commetan & d'un exemplaire
Lettre de Bigand qui a vu Montorgueil & qui espère voir Mirbeau chez Rodin. Réponse.
Carte d'André Theuriet
Lettre de Mme de Groux annonçant qu'elle va venir avec son mari.
Fin du service de presse au Mercure.
Déjeuner chez les Reynal
Visite désastreuse au Bon Marché où Jeanne m'avait prié de chercher divers objets pour l'installation de Mme de Groux. J'en sors tremblant de colère. Le contact de cette foule m'est absolument insupportable & détermine en moi une tristesse affreuse. Je ne peux plus du tout supporter le monde. Incapable de rentrer tout de suite je passe 3 misérables heures au café du Lion.
Chagrin pour Jeanne qui aurait voulu ma présence en ce jour 7e anniversaire de notre mariage.
Lettre touchante de Spirat en train de me lire.

	RECETTES	DÉPENSES

29 Samedi

148-217. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 6 m.

SS. Maxime, Maximilien.

Le 1er Corps législatif de l'Empire, arrivant à l'expir. de ses pouvoirs, se sépare pour de nouv. élections (1857).

Visite à Friedrichs qui me donne 99 adresses pour l'envoi utile de mon livre. On parle beaucoup de sa maison de campagne à Belle-Isle en mer, où il voudrait que j'allasse le voir. Lieu charmant. Qui sait si Dieu ne veut pas que nous nous y fixions un jour?
Lettre d'un jeune homme qui veut me connaître (Georges Rémond). Il m'a déjà écrit le 19 avril 94 & je lui ai vainement répondu. Je lui écris de manière à le décourager.
Lettre du peintre Boutet remerciemts
Lettre de cet imbécile de Pol Demade qui m'a tant insulté & qui me demande aujourd'hui de le documenter (!)
Dépêche de Bigand m'annonçant qu'un article de fond est assuré.

	RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

23 : 3e dimanche après Pâques. — Grandes eaux à St-Cloud. — C'est vers cette époque qu'a lieu la grande course vélocipédique annuelle Bordeaux-Paris (le Bol d'Or se court en juin). — **24, 25, 26**, lundi, mardi et mercredi des Rogations (ce dernier jour, vigile et jeûne ; la procession des grandes litanies a lieu le 1er jour des Rogations, c.-à-d. le 24). — **24 :** Messe anniv. de l'ab. Deguerry, fusillé par la Com., et dépôt de couronn. à la prison de la Roq. par les membres de la fle du Pt Bonjean (fusillé com. otage). — Fête de naiss. de la reine Victoria (1819) ; grand dîner, suivi de réception, à l'ambassade d'Angleterre à Paris. — **25 :** Fête de la Paix chez les Musulmans. — Brevet élémentaire (filles), Paris. — **27 :** Ascension (après l'évangile de la grand'messe on éteint le Cierge pascal et on l'allume pour la dernière fois la veille de la Pentecôte pour la Bénédiction des Fonts). — Fête de la jeunesse protestante à l'Oratoire du Louvre (2 h. 1/2). — Mise en recouvrement : 1° des rôles de la taxe de balayage ; 2° des rôles supplément. des taxes sur les vélocip. et 3° des rôles supplém. des patentes (pour le 1er trimestre de 1896). — **29 :** Sacré Cœur de la V. M.

PROVERBE : **Les tonneaux vides sont les plus bruyants.**

(1897) MAI (5e mois)

22e Semaine.

L'espérance des méchants est comme ces flocons que le vent emporte, ou comme la fumée que le vent dissipe (SAGESSE).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 6 m. de 6 m. le SOIR.

31 Jours.

Celui qui vit d'espoir mourra de faim (FRANKLIN). — *On ne se sent à son aise que là où l'on se sait à sa place* (DAUDET).

30 Dimanc.

149-216. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 8 m.

S. Ferdinand, roi, S. Félix, p.

Un corps de volont. italiens commandé par Garibaldi repousse les Autrichiens à Varèse (Camp. d'Italie, 1859).

Lettre de Bigand m'expliquant qu'il s'agit de Mirbeau qu'il a vu & qui s'est engagé à faire passer au Journal un article de fond sur moi. Mais il n'a pas encore reçu son exemplaire.
Accusé de réception de Roullet
Lettre importante à Mirbeau garde brouillon
Je lui envoie un exemplaire de la F.P. & un des cochons.

	RECETTES	DÉPENSES

31 Lundi

150-215. — ● N.L.
D. du jour : 17 h. 10 m.

SSes Angèle, Pétronille.

Elect. du 3e Corps légis., qui envoient 35 dép. d'opp., dont les Cinq, et Thiers, Pelletan, J. Simon, etc. (1863).

Lettre de de Groux qui m'annonce l'imminente venue de sa femme d'abord & de lui, bientôt après.
Lettre de Deman qui se décide à publier le « Mendiant »
Lettre du jeune Georges Renoud qui se justifie en me racontant le drame que j'ai mis dans sa vie.
Réponse. Je lui dis de venir me voir un matin.
Porté un hollande à Grasset. au moment de sortir, visite de cet animal de Boutique venu pour me remercier du livre & pour offrir ses excuses à ma femme.
Lettre de Guérin plus bête que jamais. Cette fois Jeanne est complètement supprimée. Il va jusqu'à me proposer de dîner chez lui de temps en temps avec Véronique. Etonnant! J'apprends en outre qu'il a fait dernièrement des avances à Anna!!!
Lettre de remerciements d'Yves Berthou
J'écris à Deman lui insinuant de me faire passer qq argent.

	RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

30 : 6e dimanche après Pâques. — La St-Félix. — A l'occasion de la mort de Jeanne d'Arc (30 mai 1431), dépôt de couronnes sur le socle de la statue de Jeanne, place des Pyramides. — Pèlerinage annuel de Paris à Issoudun. — Decoration Day aux Etats-Unis : fête publ. décorat. des tomb. des patriotes; *manifest.* à Paris autour de la tombe de *Lafayette* (Picpus), allocution du ministre des Etats-Unis. — **31** : Dernier délai d'inscription pour les demandes d'obtention de bourses au Prytanée militaire de la Flèche et pour le concours d'admission à l'Ecole nationale de Cluny. — Vacances de l'Ecole des Ponts et Chaussées. — Les vacances judiciaires de la Pentecôte commencent aujourd'hui pour finir le 7 juin.

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach); *Prix :* broché, 1 fr.; cartonné, toile forte, 1 fr. 50.

Perdrix à l'indienne. — Braiser grosses perdrix rouges, faire bon jus, faire crever riz Patna dans bouillon sans couleur. Servir sous perdrix, arroser de jus.

Perdrix au chou. — *Braiser* deux grosses perdrix rouges. *Blanchir* un gros chou blanc, coupé mince, le cuire à l'étuvée avec saindoux, graisse d'oie, cuillerée de tomate, 2 heures, arroser avec jus des perdrix, servir en litière.

Pigeons petits pois. — Embrocher pigeons bressans, bardés, cuire à feu vif 25 minutes, servir sur petits pois. Faire sauce rousse légère, mettre dedans pois crus, saler, sucrer, cuire 3/4 d'heure, ajouter jus et pigeons.

Pigeons rôtis, chicorée verte. — Cuire à la broche 25 minutes 4 pigeons bressans. Garnir avec chicorée verte coupée fine et assaisonnée. Corser jus des pigeons. Servir en saucière.

Pigeons rôtis cresson. — 4 pigeons de Bresse, vider, barder, embrocher, cuire 30 minutes feu vif. Corser le jus, servir entourés de cresson en branches.

Pintade rôtie. — Barder et embrocher pintade fraîche et grasse, cuire lentement, arroser souvent. Corser jus.

Poires à la crème. — Peler petites poires, cuire entières avec sucre, cannelle et eau, faire réduire sirop, servir entourées de crème vanille ou de crème Chantilly.

Poires au sucre sur crème. — Peler poires Angleterre, cuire entières avec sucre et eau dans casserole cuivre, réduire sirop. Garnir de crème. Mettre bouillir lait sucré, vanillé. Casser 6 ou 7 œufs. Délayer jaunes avec lait froid, *habituer* au lait chaud, verser dedans, tourner, passer, refroidir 6 ou 8 heures cave.

(*V. la suite p. 109.*)

PROVERBE : En ta vie ne te fie.

(1897) MAI (5e mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report....	
1				
2				
3	usurier	40		
4				
5				
6				
7				
8	Cayssac	10		
9				
10	Mont de piété	60		
11	Bigand	15	rendu 5 f. à Cayssac	
12				
13				
14				
15				
16				
17	Vallette	20		
18				
19				
20				
21				
22	Usurier	15		
23				
24	Vallette	10		
25				
26	Friedrichs	500		
27				
28				
29				
30				
31				
	TOTAL....	665	TOTAL....	

En Caisse.........{ + ...
− ....

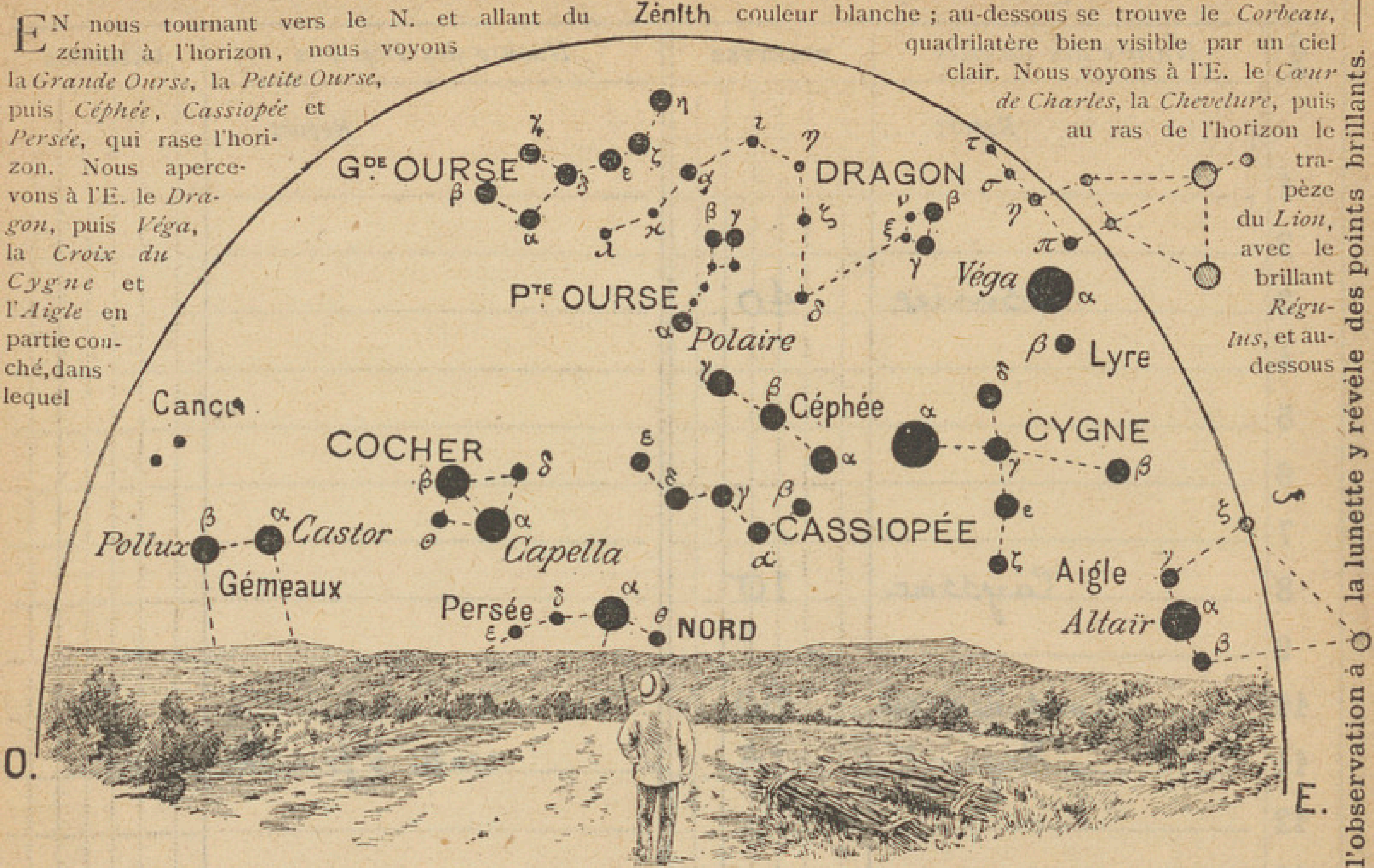
665
2.666,35
3,331 35

PROVERBE : Confiance est mère de déception.

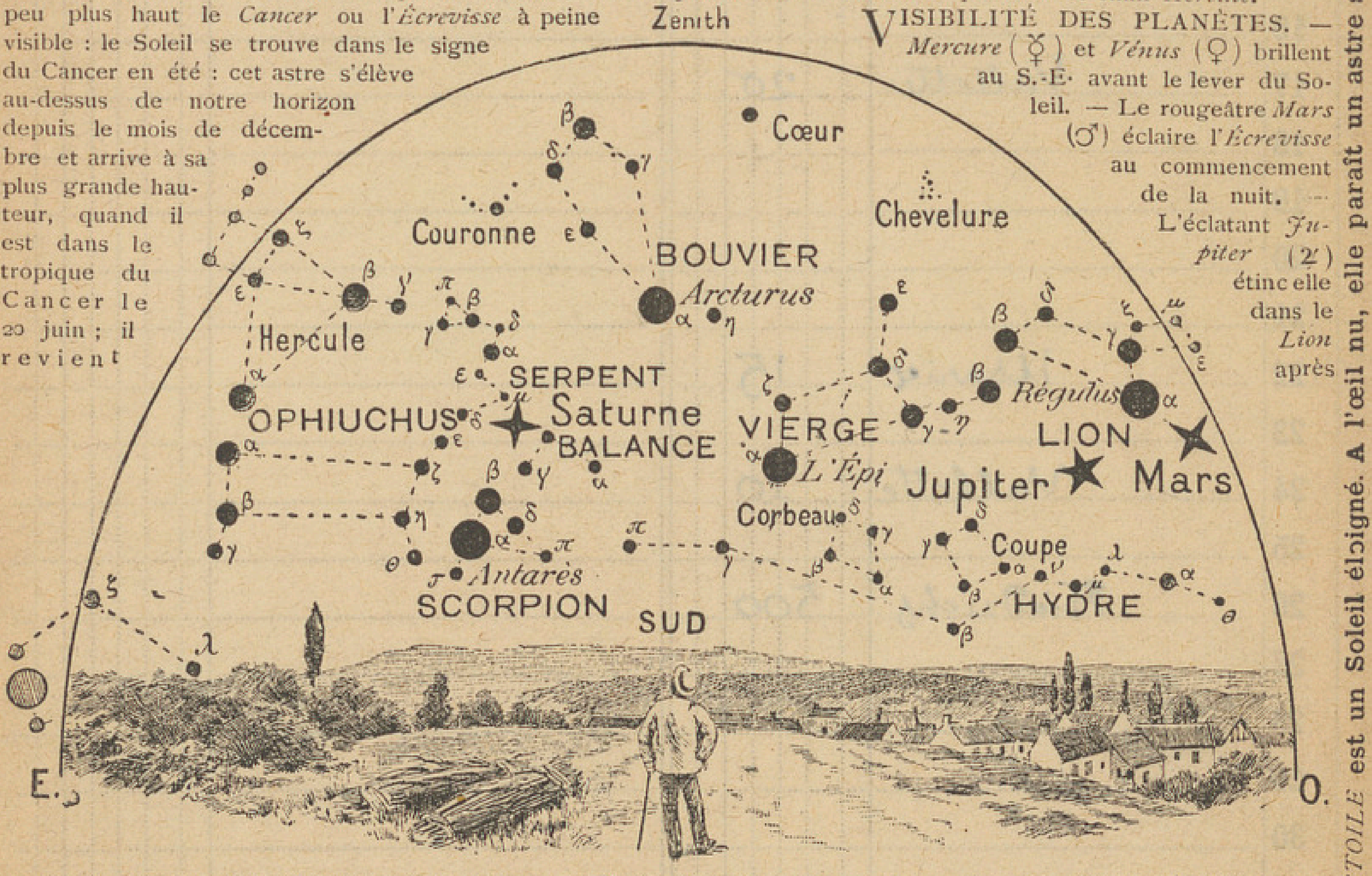
(1897) JUIN (6e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er JUIN A 9 H. DU SOIR

En nous tournant vers le N. et allant du zénith à l'horizon, nous voyons la *Grande Ourse*, la *Petite Ourse*, puis *Céphée*, *Cassiopée* et *Persée*, qui rase l'horizon. Nous apercevons à l'E. le *Dragon*, puis *Véga*, la *Croix du Cygne* et l'*Aigle* en partie couché, dans lequel



brille *Altaïr*, de 1re gr. et de couleur jaunâtre. Nous avons à l'O. le *Cocher* avec sa brillante *Chèvre*, dont les *Chevreaux* ne sont plus visibles à cause de leur peu de hauteur au-dessus de l'horizon, puis *Castor* et *Pollux*, de la constellation des *Gémeaux*, en partie couchée, et un peu plus haut le *Cancer* ou l'*Écrevisse* à peine visible : le Soleil se trouve dans le signe du Cancer en été : cet astre s'élève au-dessus de notre horizon depuis le mois de décembre et arrive à sa plus grande hauteur, quand il est dans le tropique du Cancer le 20 juin ; il revient



alors sur ses pas, nous donnant chaque jour une ombre un peu plus courte, suivant la marche attribuée à l'Écrevisse par le dicton populaire.

Le S. nous montre, en allant du zénith à l'horizon, le *Bouvier*, dans lequel on remarque la belle primaire jaunâtre *Arcturus*, puis l'*Épi de la Vierge*, de 1re gr. et de couleur blanche ; au-dessous se trouve le *Corbeau*, quadrilatère bien visible par un ciel clair. Nous voyons à l'E. le *Cœur de Charles*, la *Chevelure*, puis au ras de l'horizon le trapèze du *Lion*, avec le brillant *Régulus*, et au-dessous la *Coupe* et l'*Hydre* mâle, constellation australe plus belle que l'*Hydre* femelle, que nous avons déjà vue (*Février* et *Mars*). Nous avons à l'O. la *Couronne*, le *Serpent*, la *Balance*, le *Scorpion*, avec sa primaire rougeâtre *Antarès*; puis au ras de l'horizon *Ophiucus* et enfin *Hercule*.

Visibilité des planètes. — *Mercure* (☿) et *Vénus* (♀) brillent au S.-E. avant le lever du Soleil. — Le rougeâtre *Mars* (♂) éclaire l'*Écrevisse* au commencement de la nuit. — L'éclatant *Jupiter* (♃) étincelle dans le *Lion* après le coucher du Soleil. — Le pâle *Saturne* (♄) éclaire un peu plus de la première moitié de la nuit dans la *Balance*. — Cette planète, unique dans le monde céleste, est formée d'un globe sphérique central entouré d'un amas de corpuscules distribués en forme d'anneaux concentriques, et possède en outre 8 satellites ou 8 lunes pour éclairer ses nuits.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 78 et 79.

PROVERBE : Fève fleurie, temps de folie.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le jour augmente de 0 h. 18 m. pendant le Mois. — Il dure 17 h. 12 m. le 1er juin et 17 h. 30 m. le 30.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact,* v. p. 28 et 29.

(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domin^t
1 M.	1	4h 3	7h52	4h 9	0h45	9h20	9 39	9 55							
2 M.	2	4 3	7 53	5 2	1 36	10 4	10 11	10 29							
3 J.	3	4 2	7 54	6 5	2 28	10 38	10 47	11 5							
4 V.	4	4 1	7 55	7 14	3 17	11 5	11 25	11 44							
5 S.	5	4 0	7 56	8 27	4 5	11 27	.. ..	0 6							
6 **D.**	6	4 0	7 57	9 41	4 51	11 46	0 30	0 57							
7 L.	7 P. Q.	4 0	7 58	10 55	5 37	.. ..	1 25	1 55							
8 M.	8	4 0	7 58	0 11	6 23	0 3	2 27	3 1							
9 M.	9	3 59	7 59	1 30	7 10	0 19	3 37	4 11							
10 J.	10	3 59	8 0	2 52	8 1	0 37	4 48	5 21							
11 V.	11	3 59	8 0	4 18	8 56	0 58	5 52	6 22							
12 S.	12	3 58	8 1	5 46	9 57	1 24	6 49	7 13							
13 **D.**	13	3 58	8 2	7 10	11 1	2 0	7 35	7 59							
14 L.	14 P. L.	3 58	8 2	8 22	.. ..	2 48	8 22	8 46							
15 M.	15	3 58	8 3	9 18	0 7	3 53	9 9	9 33							
16 M.	16	3 58	8 3	9 58	1 12	5 11	9 58	10 22							
17 J.	17	3 58	8 4	10 27	2 12	6 34	10 47	11 12							
18 V.	18	3 58	8 4	10 49	3 6	7 56	11 36	.. ..							
19 S.	19	3 58	8 4	11 7	3 56	9 14	0 2	0 28							
20 **D.**	20	3 58	8 4	11 23	4 41	10 28	0 55	1 21							
21 L.	21 D. Q.	3 58	8 5	11 38	5 24	11 39	1 50	2 18							
22 M.	22	3 58	8 5	11 53	6 5	0 47	2 47	3 18							
23 M.	23	3 59	8 5	.. ..	6 48	1 55	3 49	4 21							
24 J.	24	3 59	8 5	0 10	7 29	3 3	4 55	5 29							
25 V.	25	3 59	8 5	0 29	8 13	4 11	5 58	6 27							
26 S.	26	4 0	8 5	0 54	9 0	5 18	6 52	7 14							
27 **D.**	27	4 0	8 5	1 25	9 49	6 20	7 35	7 55							
28 L.	28	4 0	8 5	2 5	10 40	7 16	8 13	8 32							
29 M.	29 N. L.	4 1	8 5	2 56	11 32	8 3	8 50	9 7							
30 M.	0	4 2	8 5	3 56	0 23	8 40	9 24	9 41							

(Sideways in the Soleil Couch. column: *matin* for the 1st–13th, *soir* for the 14th–20th, *matin* for the 21st–30th. In the Lune columns: *soir*, *matin*, *soir*.)

TEMPÉRATURES
DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	6°9	30°8	1892	4°5	31°7
1888	5 0	34 5	1893	2 6	32 9
1889	8 2	30 3	1894	8 0	30 2
1890	2 7	31 1	1895	5 9	29 c
1891	4 0	26 7			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Pl. du 1er au 5. Beau jusqu'au 10.	Beau 10 au 20. Orages v. le 15.	Forte chaleur du 20 au 30.

LA PLUIE TOMBÉE
DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	44,2	5	1892	37,4	9
1888	57,7	14	1893	58,4	11
1889	50,0	12	1894	33,2	18
1890	44,1	14	1895	61,4	12
1891	80,0	9	Moy.	51,8	12

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — MERCURE, VÉNUS.
ÉTOILES Soir. — MARS, JUPITER.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. —

Viandes de boucherie : Agneau, veau, bœuf, lapereau et lapin, porc et charcuterie fraîche ; *Volaille* : Poulet, canard, pigeon, dindonneau ; *Poissons* : Sole, maquereau, merlan, saumon, truite, alose, turbot, rouget de la Méditerranée, carpe, anguille, tanche ; *Coquillages* : Moules de Boulogne ; *Crustacés* : écrevisses, langouste, homard, crabes ; *Légumes* : Pois, haricots, navets, artichaut, oseille, épinards, oignons, carottes, ch.-fleurs, fèves, tomates, concombres, melon ; *Salades* : Romaine, laitue, chic. frisée ; *Fruits* : Fraises, cerises, groseilles à maq., framboises, amandes, abricots, pêches, bananes ; *Fromages* : Roquef., gruyère, chester, hol., p.-l'évêque, à la crème.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage aux pointes d'asperges. Sole normande. Côtelettes d'agneau jardinière. Pintade rôtie. Tomates farcies. Salade romaine. Mousse aux fraises. Gruyère. Cerises. Abricots. Amandes. Biscuits secs.

2e DINER. — Potage julienne maigre. Timbale de crevettes. Lapin sauté aux morilles. Filet de bœuf. Salade de haricots verts. Crème au café glacée. Gaufres. Fr. d'Auvergne. Comp. prunes. Amandes. Framboises. Groseilles.

3e DINER. — Potage aux haricots verts. Saumon maître d'hôtel. Pigeons petits pois. Poulets rôtis. Jambon glacé. Asperges en br. Beignets d'abricots. Fromage à la crème. Petites fraises. Prunes. Gaufres à la cannelle.

4e DINER. — Potage velouté à l'oseille. Truite à la gelée. Cervelles frites à la sauce verte. Rosbif jardinière. Saucisson de Lyon. Salade russe. Fromage glacé. Gruyère. Groseilles au sucre. Abricots. Amandes. Macarons.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) JUIN (6e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 6 (*Dimanche de la Pentecôte*) : « *Celui qui m'aime gardera ma parole* » (Jean, XIV, 15-21).
Le 13 (*Dimanche de la Trinité*) : *La mission des disciples de J.-C.* (Matt., XXVIII, 18-20).
Le 20 (*2e après la Pentecôte*) : *La parabole des invités qui s'excusent et des malheureux qui les remplacent* (Luc, XIV, 16-24).
Le 27 (*3e après la Pentecôte*) : *La parabole de la brebis perdue* (Luc, XV, 1-10).

AGRICULTURE. — Labours des jachères et des champs destinés aux semailles de céréales d'automne. — Coupe des fourrages artificiels : luzerne, trèfle avant la floraison, sainfoin, quand les premières fleurs commencent à passer. — Semis du sarrasin et des choux à repiquer pour l'hiver. — Ensilage. — Commencement de la moisson des céréales dans le Midi. — Maturité des colzas et des lins. — Ebourgeonnage et liage des vignes ; dernière façon pour nettoyer, ameublir et aérer le sol ; continuation des traitements préventifs contre l'oïdium, le mildew et aussi le black-rot. — Premières récoltes de fruits : cerises, fraises, etc. — Surveiller les greffes des pommiers et arroser le pied des arbres avec du purin coupé de deux tiers d'eau. — Première coupe des prairies naturelles. — Régime vert pour les bestiaux. — Tonte des moutons. — Fin de l'éducation des vers à soie, récolte des cocons, étouffage et grainage.

LA BASSE-COUR. — Cesser l'incubation. Les rayons de soleil sont nuisibles aux jeunes élèves. Nettoyer à grande eau : poulailler, perchoirs, nids et pondoirs, les rincer avec de l'eau contenant 5 grammes d'acide sulfurique par litre d'eau afin d'éviter l'éclosion de la vermine.

LE RUCHER. — On prélève le miel dès que les cellules sont cachetées de cire. Sortez les rayons méthodiquement et avec prudence, de crainte de pillage. — Quand le miel est figé, le recouvrir avec des rondelles de papier parcheminé et trempé dans l'eau-de-vie. — Egalisez les colonies en réunissant les faibles aux fortes. — S'assurer que toutes les familles ont encore leur reine. — Transportez les ruches dans une autre région pour recueillir une seconde miellée. — Achetez les essaims.

JARDIN POTAGER. — Semer les espèces de légumes à récolter l'automne : Navets, Chicorées et Scaroles, Haricots pour manger en vert, Pois Clamart et ridés, Radis rose d'hiver de Chine et noir d'hiver. Semer en pépinière Chicorée à grosse racine de Bruxelles. Transplanter les Choux, Choux-Fleurs, Oignons, Poireaux semés au printemps en pépinière. Lier les Romaines et les Chicorées. Pincer les melons au-dessus des deux premières feuilles, et lorsqu'ils ont quatre feuilles. Arroser les Fraisiers et tous les Légumes qui demandent beaucoup d'eau. Biner et sarcler les Haricots, Pommes de terre, Oignons, etc. On récolte dans ce mois Pois, Champignons, Artichauts, Fraises, Cerises, Groseilles et Framboises. Ramer les Pois et les Haricots. Enlever les coulants des Fraisiers et pincer les Tomates. On cesse vers la fin du mois la cueillette des Asperges. Ebourgeonner et palisser les arbres fruitiers, notamment les Abricotiers.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Profiter du moment où les serres tempérées sont vides pour les réparer et les nettoyer à fond. — Repiquer en place dans le parterre les Balsamines, Œillets d'Inde, Scabieuses et autres fleurs semées en pépinière le mois précédent. Récolte fleurs d'Oranger. Mois où les Roses sont le plus abondantes.

PLANTES D'APPARTEMENT. — Sur sa fenêtre, sous un verre renversé, on peut faire quelques boutures de Fuchsia, de Bégonia, de Fusain, de Rosier, etc.

LA CAVE. — Veiller à ce que, sous l'influence de la sécheresse, il ne se déclare pas de fuite dans les tonneaux. — Traiter les vins qui menacent de contracter l'*aigre* ou de *tourner*. Sauf ces cas, toucher aux vins le moins possible, et même ne remplir qu'en cas d'absolue nécessité. — En cas de *fermentation*, on tentera de l'arrêter en couvrant les tonneaux avec de la paille mouillée ; si ce moyen échoue, il faudra soutirer et soufrer fortement le nouveau récipient au-dessus du vin soutiré (*méchage*) ; si cela ne suffit pas, on aura recours à la pasteurisation. — Le *méchage* est assez difficile ; ne pas brûler trop de mèche au-dessus du vin, car, s'il est rouge, on risque de le décolorer ou de lui donner un goût de soufre. Il existe des brûloirs spéciaux qui empêchent la chute des moindres débris. — La *température* de la cave ne doit pas dépasser 12 degrés : la nuit, faire des courants d'air ; le jour, boucher les soupiraux et bien clore les portes. — Les vins *nouveaux* seuls s'accommodent mieux des températures élevées (15°).

ASTROLOGIE. — **L'Ecrevisse** ou **Cancer** (du 22 juin au 21 juillet). *C'est le Cancer ou l'Ecrevisse qui piqua Hercule tandis qu'il tuait l'Hydre du marais de Lerne. Le Cancer occasionne des déceptions, des désagréments.* — Les *hommes* qui naissent pendant sa durée sont querelleurs, processifs, libertins, et, dans toutes les occasions, suivent leurs caprices, leurs fantaisies de préférence à la raison. Ils seront fréquemment trahis et n'amasseront pas beaucoup de fortune. Leurs amis les abandonneront quand, dans leur vieillesse, ils tomberont dans le besoin. — Les *femmes*, assez belles, sont de nature ardente, actives, laborieuses, curieuses, capricieuses et quelque peu trompeuses. Elles se marient généralement de bonne heure, et se remarient vers la trentaine. Elles n'auront pas beaucoup d'enfants. La paix ne sera pas exception dans leur maison. — Dr *Ely Star*.

PROVERBE : Qui paie les violons ne danse pas toujours.

TABLEAUX DE PÊCHE EN RIVIÈRE (1897)

PÊCHES. Nos	PÊCHES. Dates.	CARPES.	TANCHES.	BARBEAUX.	BRÊMES.	GARDONS.	CHEVENNES.	GOUJONS.	ABLETTES.	BROCHETS.	PERCHES.	ANGUILLES.	SAUMONS.	TRUITES.			NOMBRE.	POIDS.
TOTAL..																		

PÊCHES. Nos	PÊCHES. Dates.	CARPES.	TANCHES.	BARBEAUX.	BRÊMES.	GARDONS.	CHEVENNES.	GOUJONS.	ABLETTES.	BROCHETS.	PERCHES.	ANGUILLES.	SAUMONS.	TRUITES.			NOMBRE.	POIDS.
TOTAL..																		

PROVERBE : Pas à pas on va loin dans un jour.

(1897) JUIN (6e mois)

23e Semaine. *L'affliction produit la patience ; l'épreuve produit l'espérance* (ROM., V, 3, 4). — *La charité ne périt jamais* (I COR., 36).

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 6 m. de 6 m. le SOIR.

30 Jours. *On craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre* (LA BRUYÈRE). — *Pense avant d'agir* (MAX. ARABE).

1 Mardi

S. Justin, S. Pamphile.

151-214. — N.L. D. du jour : 17 h. 12 m.

Manifestation des « blouses blanches », individus payés par le gouv. imp. pour causer du désordre (1869).

Long voyage à la gare de La Chapelle, dans l'espoir de retirer des griffes de la Douane 6 bouteilles d'aquavit commandées par Jeanne en Danemark, il y a 2 mois. Je n'obtiens que des renseignements pour d'autres démarches. Dégoûtant.

Lettre de Montchal en accusé de réception. Folle & lamentable.

Carte de Mme L'Huillier.

Lettre de Mme Jury, me remerciant de mon livre.

En mon absence le jeune Renond est venu. Il doit revenir semaine.

Confession à St Pierre.

Porté mon livre (exempl. Holl.) à Malherbe.

RECETTES	DÉPENSES

2 Mercredi

S. Pothin, Se Emilie.

152-213. — N.L. D. du jour : 17 h. 14 m.

A la suite de la rév. fr. de 1848, les Bohém. insurg. contre l'Autriche obtiennent la convoc. d'un cong. à Prague (1848).

Commencé une neuvaine à St Antoine en l'honneur du St Esprit.

Lettre de Bigand qui me confirme les bonnes intentions de Mirbeau. Mais celui-ci, paraît il, demande du temps, hélas!

Visite de Georges Rémond que nous gardons jusqu'au soir. Très contents de ce nouvel ami.

Réponse à Bigand.

Lettre de Mirbeau qui promet l'article.

Arrivée de de Groux à 11h 1/2 à la gare du Nord où je le reçois, averti par une dépêche. Joie extrême de le revoir enfin chez nous avec sa femme & sa petite Elisabeth.

RECETTES	DÉPENSES

3 Jeudi

S. Morand, Se Clot., S. Isaac

153-212. — N.L. D. du jour : 17 h. 16 m.

Louis-Napoléon est élu dép. dans 4 départements : la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse (1848).

Visite de Boutique que je congédie promptement.

Après déjeuner, lettre de Bigand me communiquant une de Mirbeau qui se plaint de Séverine amèrement. Celle ci veut faire un article sur moi & cette intention révolte Mirbeau qui voudrait parler seul. Prétention exorbitante.

Course à Paris avec De Groux. Je porte un exemplaire chez Laffon. Puis nous traînons dans des cafés. Il manque un rendez vous, & nous finissons par rentrer vers 10 heures, très fatigués.

Rencontre sur la plate forme de l'omnibus, Rosny très insolent, très goujat. De Groux a été sur le point de le gifler.

RECETTES	DÉPENSES

4 Vendredi

S. Franç., S. Quirin, S. Oct.

154-211. — N.L. D. du jour : 17 h. 18 m.

L'armée franç. passe le Tessin : la garde impér. à Buffalora, Mac-Mahon à Turbigo, plus au nord (Camp. d'Ital., 1859).

Terminé enfin les démarches bêtes pour arracher à la Douane nos bouteilles d'akuavit.

Réponse à Bigand. Je lui dis que je refuse absolument d'entrer dans toutes ces considérations basses de journalistes rivaux & qu'au fond, s'il fallait choisir, je préférerais peut être Séverine à Mirbeau.

Nouvelle lettre de Bigand peu importante. J'y ai déjà répondu d'avance.

Lettre à Grasset qui invite à déjeuner, dimanche, avec de Groux & Bigand, déjà prévenu.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) JUIN (6e mois)

23e Semaine. | AUGMENTENT le MATIN de 6 m. | *les Jours* | AUGMENTENT de 6 m. le SOIR. | 30 Jours.

Tu m'as donné la vie, et tu as usé de miséricorde envers moi, et tu as gardé mon cœur et mon esprit (JOB, X, 12).

Être un homme dont la simple parole est un serment (ST BERNARD). — *Le temps use l'erreur et polit la vérité* (LÉVIS).

5 Samedi

155-210. — ●N.L.
D. du jour : 17 h. 20 m.

S. Bon., Se Val., Se Héloïse.

L'armée franç. envoyée en Syrie pour protéger les Maronites contre les Druses est obligée d'évacuer le pays (1861).

~~[illegible]~~
ReCommencé la neuvaine à St Antoine interrompue.
Sorti avec de Groux que je mène chez les Jesuites pour qu'il se confesse & que je quitte là pour courir chez Vallette. Rien de nouveau sinon l'article donné par moi à Reynal pour la Vie pratique.
Vu Cayssac qui me promet de venir déjeuner demain matin.
Le soir lettre très affectueuse & enthousiaste de Friedrichs.
Accusé de réception de Rodin.
de Groux rapporte de ses courses 20 fr dont le besoin était fort pressant.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

1er : Ouverture solennelle du mois du Sacré-Cœur. — Commencement du *service d'été* sur P.-L.-M. et, à qq. jours d'interval., sur Nord et Est (les autres lignes en juill.). — 1er jour des *billets bains de mer* sur P.-L.-M. (jusq. 15 sept.). — Messe anniv. de la mort du prince impérial (St-August.). — Ouverture des registres d'inscrip. : 1° pour les bourses de l'Etat en vue de la licence (jusqu'au 20 cour.); 2° pour le conc. annuel des bourses d'externes accordées par l'Etat à l'Ecole commerc. de l'avenue Trudaine (jusq. 30 cour.). — A ce moment *Derby anglais* (qq. jours plus tard, Coupe d'Ascot). — **2** : Premier jour de l'an musulman (1er mouharem 1315). — **3** : Ascension russe. — **4** : Fête-Dieu. — Du 4 au 6, bourses d'études supérieures au collège Chaptal. — Manifest. devant l'ossuaire de *Magenta* à l'occ. de l'anniv. de la bataille de Magenta (1859). — A Rome, manifest. au Capitole à l'occ. de l'ann. de la mort de Garibaldi. — **5** : Pèlerinage à N.-D. du Sacré-Cœur de Montmartre. — Commencement des vacances scolaires de la Pentecôte (jusq. 8 juin). — Chez les Israélites, veille de Schabounoth. — Probablement fête des fleurs au Bois de Boulogne (**5** et **6**). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Russie (4 o/o or 89 et 2e, 3e et 4e émiss. 90) ; Cie Alg. ; Messag. marit. ; Banq. nat. du Mexiq. ; Chem. Est 3 o/o et Ouest 5 o/o 55. — **Tirages avec lots.** — **5** : Comm. 79, 84-88, 91, Paris 86 (100 000 fr.).

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*).

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *Prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Pommes au beurre. — Peler, vider, citronner pommes reinettes. Mettre en plat gratin avec beurre frais, sucre poudre, cuire 30 minutes au four.

Potage Argenteuil. — Cuire à l'eau salée deux petites bottes asperges, couper en morceaux. Jeter dans bouillon avec légère purée pommes de terre. Bouillir 10 minutes, lier avec beurre.

Potage bâlois. — Faire bouillir lait, verser dedans crème d'avoine, délayée à l'eau froide. Saler, tourner, cuire 15 minutes.

Potage basque. — Cuire ensemble, dans eau salée, haricots blancs, oignons, pommes terre, passer en purée, mouiller avec du lait et mélanger avec purée de potiron jaune, lier avec beurre et crème.

Potage belge. — Cuire 5 minutes tapioca dans bouillon concentré, verser dans soupière sur 2 douzaines jolis choux de Bruxelles, cuits à part.

Potage bisque. — Faire cuire au vin blanc, salé et épicé écrevisses vivantes, vidées, éplucher et réserver les queues, piler le reste avec pain grillé, trempé au bouillon. Cuire purée 1/2 heure avec bouillon, passer, lier avec beurre d'écrevisses, verser sur les queues avec quelques quenelles. Epicer fortement.

Potage bruxellois. — Bouillon chaud, semer tapioca, ajouter dans assiettes 5 ou 6 petits choux Bruxelles cuits bouillon. Lier avec beurre.

Potage bouillon au riz. — Mettre dans casserole bouillon concentré, à froid, avec riz Caroline, 1 cuillerée tomate, cuire lentement 3/4 d'heure. Aspect crémeux.

Potage carottes. — Cuire à l'eau salée ensemble moitié potiron, moitié carottes, éplucher, piler, passer, allonger avec lait bouillant, lier avec crème. Servir sur croûtons.

Potage au chou. — Couper finement feuilles de chou blanc, blanchir à l'eau salée. Cuire dans bouillon, lier avec purée pommes de terre. Servir avec pain grillé. Cuire 2 heures.

Potage Condé. — Faire tremper à l'eau froide et puis cuire à l'eau salée, haricots blancs, passer en purée, ajouter bouillon, beurre. Verser sur quelques haricots conservés entiers dans soupière.

Potage Crécy. — Éplucher carottes tendres, jeter l'intérieur, cuire le rouge dans bouillon, ajouter à la fin mie de pain rassis, piler ensemble, passer en purée, lier avec beurre, verser sur croûtons frits.

Potage crème d'avoine. — Délayer dans lait froid autant de cuillerées farine d'avoine que de personnes, verser dans bouillon léger, tourner, cuire 15 minutes, ajouter un verre de crème, 20 gr. beurre frais, servir très chaud.

(*V. la suite p. 130.*)

PROVERBE : Le riche ne dîne pas deux fois.

(1897) JUIN (6e mois)

24e Semaine.

Nul ne peut servir deux maîtres ; ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre.

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 3 m. — de 5 m. le SOIR.

30 Jours.

L'esprit sert à tout et ne suffit à rien (KÉRATRY). — *Les grandes espérances ont des lendemains tristes* (BOURGET).

6 Dimanc.

156-209. — ●N.L.
D. du jour: 17 h. 22 m.

Pentecôte.

Mort de Cavour, ministre de Victor-Em. « L'Eglise libre dans l'Etat libre », furent ses dernières paroles (1861).

Communion avec de Groux.
Lettre de Jacottet pâteuse & embarrassée mais amicale.
Accusé de réception de J. Uzanne.
Lettre de Bigand qui a revu Mirbeau. On voudrait à toute force que Séverine ne donnât pas son article au « Journal » mais à l'Eclair ou à l'Echo pour ne pas gêner Mirbeau. Je ne vois d'autre moyen que de courir demain matin chez Friedrichs, à qui je viens précisément d'écrire.
Déjeuner avec Bigand. Grasset & Cayssac venus tous trois pour voir de Groux, & me prophétiser le succès. C'est une de mes rares journées joyeuses. Bigand reste le dernier & qui dîne à la maison est rayonnant.
Le bon Grasset a perdu quelque chose à mes yeux. Au benedicite, il s'est abstenu du signe de croix & ne s'est pas même levé de sa chaise.
Bigand a emporté un télégramme pour Friedrichs à qui je donne rendez-vous chez lui demain matin.

RECETTES | DÉPENSES

7 Lundi

157-208. — ☽P.Q.
D. du jour: 17 h. 23 m.

SS. Lié, Rob., ab., Jérémie.

Tentative de plus. étudiants (Lux, Ruault, Gérard, Arthur Ranc) p.s'emparer de l'Emp. qui se rend à l'Hippod. (1853).

de Groux me fait écrire à un Lyon-Clasen, éditeur d'art à Bruxelles, pour une publication de poèmes & d'estampes sur Napoléon.
Vu Friedrichs qui va écrire immédiatement à Séverine & qui me renouvelle l'expression de son enthousiasme.
Désormais toutes les précautions humaines sont prises.
La présence des de Groux dans la maison rend notre vie très difficile. Le désordre est extrême & les cris d'enfants continuels. Mme de Groux est si médiocre, la petite Elisabeth si mal élevée.
Nous avons entrepris beaucoup & je ne sais comment cela pourra finir.
Le pauvre de Groux cherche tous les jours dans Paris l'argent de son voyage à Stockolm. Que Dieu ait pitié de lui & de nous.
Dans une telle situation je ne puis songer à aucune sorte de travail.

RECETTES | DÉPENSES

8 Mardi

158-207. — ☽P.Q.
D. du jour: 17 h. 24 m.

S. Médard, év., S. Cloud, ab.

Les Franç., ap. leur victoire à Magenta, pénètrent dans Milan qui vient d'être aband. par les Autrich. (C. d'Ital. 1859).

Le pauvre Henry me donne 2 fr avant de se mettre en courses. Nous en sommes là.
Déjeuner chez les Reynal à qui j'emprunte 10 fr.
Retour à 4h. Trouvé à la maison le jeune Rémond toujours aimable.
Mme de Groux a pris sur elle, étant sortie avec Véronique & Elisabeth de traîner ces deux enfants jusqu'à N.D. Véronique rentre épuisée. Mon irritation est grande.
La présence de Rémond me fait du bien.
Nous le gardons à dîner & il reste jusqu'à minuit, attendant avec moi de Groux qui ne rentre pas.

RECETTES | DÉPENSES

9 Mercredi

159-206. — ☽P.Q.
D. du jour: 17 h. 26 m.

IV T. SS. Prime et Félicien.

Mouvem. d'opposition causé dans Paris par la loi sur la déportation pour crimes polit. qui a été votée la veille (1850).

De Groux n'est pas rentré. Triste & inquiet, je communie pour lui & je prie aussi bien que je le peux.
Carte de Lugné-Poe à qui j'ai envoyé la F. P. Il me demande pour son théâtre une pièce, à moi !
Lettre à Denvau, je lui dis mes chances de succès en le priant de m'envoyer 200 f, le reliquat des 500 promis, par télégramme.
Lettre de de Groux me disant qu'il a dû partir pour Senlis & qu'il reviendra ce soir.
Journée pénible & triste. Lecture de l'Abrégé des Infortunes du Dauphin.
de Groux rentre à 11h du soir.

RECETTES | DÉPENSES

(1897) JUIN (6e mois)

24e Semaine. — AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 3 m. de 5 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Celui qui met la main à la charrue et regarde derrière soi, n'est point propre pour le royaume de Dieu (LUC, 9, 62). — *Quand la tyrannie vient d'en haut, on peut encore avoir un bon tyran ; jamais quand elle vient d'en bas* (KEROHANT).

10 Jeudi

S. Landry, Se Marguerite.

160-205. — ☽ **P.Q.**
D. du jour: 17 h. 27 m.

La ville de Pérouse, qui essaie de secouer l'aut. du St-Siège à la suite de la g. d'Ital., est prise p. les Suisses pont. (1859).

RECETTES		DÉPENSES	

11 Vendredi

IV T. SS. Barnabé, Fortunat.

161-204. — ☽ **P.Q.**
D. du jour: 17 h. 28 m.

Ledru-Rollin proteste contre l'interv. franç. hostile à la Rép. romaine et veut mettre en accusation le ministère (1849).

Course au Mercure où Vallette me donne 20 fr.
Carte de Friedrichs me donnant rendez-vous à 2h. Il me montre une lettre de Séverine qui veut bien faire ce qu'on lui demande, mais dans 15 jours.
Lettre imbécile & presque méchante d'Ouroussof ~~&~~ que la F. P paraît avoir exaspéré.

RECETTES		DÉPENSES	

12 Samedi

IV T. Se Olympe, Se Stéphie.

162-203. — ☽ **P.Q.**
D. du jour: 17 h. 30 m.

L'Assemb. constituante valide l'élect. de Louis-Napoléon comme député, malgré l'opposition de Lamartine (1848).

Reçu de Deman 200 fr. Lettre aimable.
Jeanne propose de déjeuner tous ensemble chez les Reynal. Après une dépêche, on part avec les 2 enfants & on revient sans ~~les~~ avoir trouvé personne. Cette expédition m'a rendu très malheureux & j'ai fait souffrir ma pauvre Jeanne. C'est à croire que, parfois, le Démon reçoit le pouvoir de tourmenter les âmes sans que celles-ci puissent se défendre.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

6 : Pentecôte. — Grandes eaux à Trianon et à Versailles. — Fêtes à Nanterre (couronnement de la rosière), Antony, Argenteuil, Nogent-sur-Marne, etc. — Pèlerinage à N.-D. de Honfleur (**6** et **7**). — Pentecôte juive (Schabouoth). — Célébration de la naissance de Corneille à la Comédie-Française et à l'Odéon. — Entrée gratuite au Salon des Champs-Élysées. — Concours de dessin dans les écoles communales : bas-relief (adultes). — Célébration par l'Assoc. fratern. des Criméens de l'anniv. de l'assaut du Mamelon Vert. — **7** : Session du brevet élémentaire (filles), Algérie. — 2e jour de Schabouoth. — **8** : La St-Médard. — 57e anniversaire de la naissance de l'impératrice Charlotte, veuve de Maxim. — **9**, **11**, **12** : IV Temps (le Temps pascal finit avec none le 12). — C'est aussi le 12 qu'a lieu à St-Sulpice la grande ordination des prêtres (de 250 à 300). — Session du brevet supérieur (filles), Algérie. — **11** : Ashura, jeûne rigoureux musulman. — Course vélociped. Paris-Orléans. — **12** : Fête de naissance (1871) de la princesse Hélène, femme du duc d'Aoste. — Fête d'avènement (1886) du roi de Bavière. — Messe célébrée par les Naundorfistes à l'occasion de l'anniversaire de l'évasion (12 juin 1793) de Louis XVII du Temple. — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : Qui cesse d'être ami ne l'a jamais été.

(1897) JUIN (6e mois)

25e Semaine. AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 0 m. de 3 m. le SOIR. **30 Jours.**

Chargez-vous de mon joug et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos (MAT., 11). *Un médecin vous guérirait peut-être de vos coliques, mais deux médecins vous guériraient, pour sûr, de la médecine.*

13 Dimanc.

163-202. — ☽P.Q. D. du jour: 17 h. 31 m.

Trinité. S. Antoine de P.

Ledru-Rollin essaie de soulever le peuple de Paris contre le Président ; la foule est dispersée par Changarnier (1849).

Commencé une neuvaine pour de Groux à S. Antoine.

Grand & généreux article de Mirbeau dans le "Journal".

Lettre à Mirbeau (brouillon gardé) & envoi d'un exempl. hollande.

Lettre violente au chef de gare de La Chapelle pour obtenir les bouteilles d'akvavit qu'on nous retient toujours.

Envoi du "Journal" à Ouroussof, au Cte de Lorgues, à Marlier, etc.

Contre mon attente personne ne vient & de Groux lui-même absent depuis hier ne rentre que le soir.

RECETTES	DÉPENSES

14 Lundi

164-201. — ⊕P.L. D. du jour: 17 h. 31 m.

SS. Basile, Elisée, Rufin.

Fin de la lutte engagée à Prague entre les Bohémiens révoltés contre l'autor. impér. et les troupes autrich. (1848).

Lettre de Reynal s'excusant de son absence d'avant hier.

Lettre de Puisaye insensée.

Lettre à Deman que je presse de signer avec moi le contrat.

Lettre de Guérin se plaignant de n'avoir pas encore reçu la « Femme pauvre ». Je profite de la réponse pour lui signifier son congé définitif & très motivé. Gardé brouillon.

Lettre de Bigand qui va venir. En l'attendant promenade avec de Groux au cimetière. J'ai eu la joie de le décider à une neuvaine qu'il commencera demain, avec moi. Je lui ai dit d'une manière absolue que le succès de ses affaires en dépendait.

Trouvé Bigand au retour. Malheureusement il ne peut rester & de Groux lui même est forcé de dîner à Paris.

Déjeuner fixé pour dimanche prochain. J'envoie une invitation à Sorrat.

Lettre de compliments de Foulon de Vaulx, de Friedrichs, 4, carte de Clémenceau.

RECETTES	DÉPENSES

15 Mardi

165-200. — ⊕P.L. D. du jour: 17 h. 32 m.

SS. Mod., Bern., Se Cresc.

L'Autriche, menacée par la Prusse, demande à la Diète la mobilisation de l'armée fédérale (1866).

Commencé avec de Groux & Jeanne la neuvaine concertée.

Course au Mercure encore avec de Groux. L'effet de l'art. Mirbeau a été nul commercialement jusqu'ici & Valette en est étonné.

Rencontré Le Monnier en sortant.

Vers 4h visite de Rémond m'apportant un article enragé de Lepelletier qui répand sur moi des ordures. Premier effet de l'art. Mirbeau & première grâce obtenue par notre neuvaine.

Le silence est bien rompu désormais.

De Groux rentre tard, tout fumant d'indignation, & j'ai quelque peine à lui faire comprendre que cet événement est heureux.

Je me suis borné à envoyer ceci à Lepelletier.

« Mon cher Edmond. Grand merci pour votre généreuse réclame »

RECETTES	DÉPENSES

16 Mercredi

166-199. — ⊕P.L. D. du jour: 17 h. 33 m.

S. Cyr, S. Aurélien.

Entrée en Saxe de l'armée pruss. command. par le prince Frédéric-Charles et Herwarth de Bittenfeld (1866).

Course vaine chez Laffon que je ne trouve pas.

Lettre abominable de Guérin, furieux d'être congédié & qui me traite de Judas.

Arrivée des fameuses bouteilles d'akvavit, dont une a été bue par MM. les douaniers.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) JUIN (6e mois)

25e Semaine.

AUGMENTENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 0 m. de 3 m. le SOIR.

30 Jours

Et pourquoi m'as-tu tiré du sein de ma mère? Que n'y suis-je mort, en sorte qu'aucun œil ne m'eût vu? (JOB, X, 12).

La patience, c'est le courage qui sait souffrir et attendre. — En ce monde, un demi-bonheur est déjà un bonheur rare (W.).

17 Jeudi

167-198. — ☉P.L.
D. du jour: 17 h. 34 m.

Fête-Dieu. SS. Avit., Mart.

Le général St-Arnaud, sondé par Fleury sur le coup d'Etat que prépare Louis-Nap., laisse voir qu'il l'approuv. (1851).

Remarqué ce matin seulement avec admiration que l'article Mirbeau a paru le 13 fête de St Antoine de Padoue à qui j'ai ~~tant~~ demandé le succès de mon livre.

De Groux commence mon portrait.

Lettre de Demay qui ne consent pas à fixer par contrat la date précise de l'apparition du Mendiant. Lettre fort amicale d'ailleurs.

RECETTES	DÉPENSES

18 Vendredi

168-197. — ☉P.L.
D. du jour: 17 h. 34 m.

S. Amand, Ste Marine.

L'armée anglo-franç. qui assiège Sébastopol, tente un assaut de nuit sur la tour Malakoff et est repoussée (1855).

Déposé chez Guérin l'histoire de St Bernard qu'il m'a prêtée autrefois, ~~[illegible]~~ avec ce mot « Véronique priera ~~pour~~ toujours pour son parrain vivant ou mort ». — Visite à Grasset.

Seconde séance du portrait.

Marie a passé la plus grande partie de la journée chez nous & nous a quitté vers 5 pour ne pas reparaître avant un an.

RECETTES	DÉPENSES

19 Samedi

169-196. — ☉P.L.
D. du jour: 17 h. 34 m.

SS. Gervais, Protais, Dié.

Maximilien d'Autriche, proclamé empereur du Mexique par Nap. III, est fusillé par les Mexic. à Queretaro (1867).

Troisième séance du portrait. Réussite probable.

Je ne reçois plus de lettres d'aucun journal ne parle de moi.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

13 : Trinité. — Fêtes de Champigny, Courbevoie, foire de Caen (chevaux de luxe), Fontainebleau (le **14**). — Grandes eaux à St-Cloud. — Conférence féministe annuelle à Versailles (aux Ombrages). — Trinité russe. — Banquet anniv. 1° de l'*annex. de Nice* à la Fr., 2° des batailles de *Marengo* et de *Friedl.* (au Gr.-Hôtel ou Hôtel Cont.). — Ouverture de la fête de Neuilly. — Course vélocipédique du Bol d'Or. — **14** : Fête anniversaire de l'adoption du drapeau étoilé aux États-Unis. — Fêtes du St-Esprit en Russie. — **15** : Concours d'admission à l'Ecole normale (jusq. 24). — *Concerts milit.* de 5 à 6 (au lieu de 4 à 5). — Inscrip. (jusq. 1er juil.) pour le 4e trimest. de l'Ecole des langues orient. — Dern. délai d'inscript. pour l'Ecole sup. d'agricul. (Instit. agron.) et les éc. nation. d'agric. de Grignon, Montpel. et Rennes. — **16** : 212e anniv. de l'*apparit. du Sacré Cœur* à Marie Alacoque. — *Ouverture générale de la pêche* en France, clôture en Angleterre. — **17** : Fête-Dieu. — Pèlerinage à N.-D. des Ardents, à Arras. — Corpus Domini à Mulheim (Allemagne), procession sur le Rhin, dans un bateau qui porte le clergé et le St Sacrement. — **18** : Examens pour le certific. d'études primaires (garçons). — **19** : Messe anniv. de la mort de l'emp. Maximilien (St-August.). — **Tirages avec lots.** — **15** : Panama (250 000 fr.), Paris 1865 et Suez (150 000 fr.), Bons de la Presse (30 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **15** : Chemins russes et Cie Transatl.

PROVERBE **: Où la chèvre est attachée, elle broute**

(1897) JUIN (6e mois)

26e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 2 m. — de 0 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Un châtiment est d'abord un sujet de tristesse et non de joie, mais il produit un fruit paisible de justice (HÉB., 12).

Le peuple, quand il est maître, a ses flatteurs comme les rois. Se restreindre rend heureux. (D'AGUESSEAU).

20 Dimanc.

170-195. — P.L. D. du jour: 17 h. 34 m. — F. du S.-S. SS. Philad., Flor^ce.

32 Europ. réfugiés avec leurs fam. dans le petit fort de Futtehghur s'y défend. 7 jours contre cipayes révoltés (1857).

Déjeuner fort agréable. Convives: De Groux, Bigand, Soirat et Rémond.

Efforts de de Groux pour exciter Bigand au carnage de Lepelletier. Son exaltation est extrême et bien que je sois inébranlable dans ma résolution de ne rien entreprendre contre ce misérable, je finis par perdre l'équilibre au point d'engueuler d'une façon horrible un [illegible] vétérin qui jouait ce soir du cor de chasse.

J'ai même couru avec de Groux et Rémond déposer une plainte au commissaire de police.

RECETTES — DÉPENSES

21 Lundi

171-194. — D.Q. D. du jour: 17 h. 35 m. — ÉTÉ. S. Louis, Se Alice.

Élections du 2e Corps législatif: protest. contre les candidatures officielles; arrest. à Paris et en province (1857).

Une fois de plus, la misère.

Tristesse énorme que je ne connaissais plus depuis quelque temps.

Lettre de Descaves en réponse à la F.P. Bizarre. Il ne veut pas être mon ennemi et ne veut pas non plus paraître lâcher Huysmans.

RECETTES — DÉPENSES

22 Mardi

172-193. — D.Q. D. du jour: 17 h. 35 m. — SS. Paulin, év., Alban.

Rassemblements dans Paris sur la proposition émise la veille par l'Assemblée de dissoudre les ateliers nation. (1848).

Envoi de la F.P. à l'académie de Stockholm dans l'espoir peut-être insensé de gagner le prix Nobel (300.000 fr.)

Course chez Rothschild. Je ne trouve pas Laffon. Rencontré de Groux à St Germ. des Prés et visite au Mercure, où paraît Julien Leclercq. Vallette ne peut pas me donner d'argent, mais Leclercq qui promet de venir déjeuner demain, me prête 5 fr.

Rentré après 8h nous trouvons les Reynal à la maison.

RECETTES — DÉPENSES

23 Mercredi

173-192. — D.Q. D. du jour: 17 h. 34 m. — S. Jacob. Ses Basil. et Agrip.

8000 ouvriers, conduits par Pujol, se rendent autour de la col. de Juillet et se dispersent p. élever les barric. (1848).

Article très médiocre de Séverine qui parle surtout d'elle-même et de Vallès.

On fait le brouillon d'une lettre à Coppée. Des dames qui l'admirent lui demandent son opinion sur moi.

Leclercq vient déjeuner.

Ce n'est plus le miséreux d'autrefois. Il a l'air d'un triomphant, et fait paraît-il de bonnes affaires comme organisateur d'expositions d'art en Scandinavie.

Je pense que son apparition imprévue à la fin de notre neuvaine pourrait bien être une grâce pour de Groux.

Grande tristesse vers le soir. J'ai le cœur crispé d'angoisse sans savoir pourquoi.

Nous sommes si pauvres que je n'ai pu rien offrir à Jeanne pour sa fête.

RECETTES — DÉPENSES

PROVERBE : **Tôt ou tard a le fort du faible besoin.**

(1897) JUIN (6e mois)

26e Semaine.

Appliquez-vous à vivre paisiblement, à vous occuper de vos propres affaires, et à travailler de vos mains (THESS., 4).

DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 2 m. — de 0 m. le SOIR.

30 Jours

L'homme n'apprend à se connaître que dans les hommes ; la vie seule enseigne à chacun ce qu'il est (GŒTHE).

24 Jeudi

174-191. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 33 m.

S. Jean-Bapt., Se Perrine.

Victoire de Solferino, remportée par Baraguey d'Hilliers et Niel sur les Autrichiens et François-Joseph (1859).

Fin de notre neuvaine.
Jeanne a pu nous accompagner à l'église.
Rien n'arrive, cependant, & je suis forcé d'emprunter 10 fr. à M. Rouzée.
Chaleur énorme.
Réponse à l'article de Séverine gardé brouillon.

RECETTES		DÉPENSES	

25 Vendredi

175-190. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 33 m.

SS. Prosper, Guillaume.

Le général Bréa est assassiné par les insurgés, malgré les efforts de Cavaignac pour maîtriser l'insurrection (1848).

Course au Mercure.
Vallette ne peut me donner que 5 fr. Je décide alors de tenter encore une fois de voir Laffon avant de rentrer. Vu Laffon qui me reçoit fort bien, me remercie de mon livre & me promet un secours jeudi prochain.
Revenu à 5h je vois Rémond qui m'attendait & qui reste jusqu'à minuit.
De Groux ne rentre pas.
Cette vie de désordre & d'incertitude quotidienne nous exténue.
Dieu veuille que de Groux réussisse bientôt à trouver l'argent qu'il cherche. Nous n'en pouvons plus.
Lettre pénible de Maman.

RECETTES		DÉPENSES	

26 Samedi

176-189. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 32 m.

SS. Maxence, Jean et Paul.

Rupture de l'armistice entre la Prusse et le Danemark pour la question des duchés, conférence de Londres (1864).

Lettre importante à Foulon de Vaulx que je demande à voir. gardé brouillon.
Difficultés avec Mme de Groux qui se montre bête & méchante.
A 11h arrivée de de Groux qui repart presque sur le champ plein d'espoir, pour ne rentrer qu'à 2h du matin sans résultat. La vie redevient effrayante.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

20 : Fête du St Sacrement. — Au chœur, solennité de la Fête-Dieu. — Procession. — **21** : Commencement de l'été. — Les Jours les plus longs de l'année sont les 21 et 22, soit 17 h. 35 de jour et 6 h. 25 de nuit. — Session du brevet supérieur, filles, Paris et départements, et garçons, Algérie. — **23** : Anniv. de *Solferino* : banquets à Paris et à Cannes par les ligues franco-ital. ; messes à Solferino et San Martino et pèlerinages aux ossuaires de Villafranca. — **24** : *St-Jean d'été*. — Fête des potiers. — Serv. anniv. de l'ass. de M. Carnot. — *Surnumérariat* des postes et tél. : concs au chef-lieu de ch. dép. — **26** : Clôture des listes de *recrut.* dans le dép. de la Seine. Banquet à Versailles à l'occasion de la fête de Hoche, qui a lieu demain. — A Nola (Italie), fête des *gligli* (obélisques en carton qu'on promène dans la ville). — A N.-D. de Paris, service anniversaire de Mgr Affre, mort sur les barricades, le 25 juin 1848. — **27** : Grandes eaux à St-Cloud, à Versailles et à Trianon. — Fête de Hoche, à Versailles. — Fêtes de Clamart, Créteil, Marly-le-Roi, Montreuil-sous-Bois, Neuilly, Sceaux, Bois-Colombes, Marnes-la-Coquette. — **28** : Session du brevet supér., garç., Algérie, et filles, dép. — **29** : St Pierre et St Paul. — **30** : Pour *déménager* le 15 oct., *donner congé* avant midi pour les appart. au-dessus de 400 fr. — A Guingamp, pèlerin. de Bon-Secours. — **Tir. avec lots**, — **20** : Congo 88 (150 000 fr.). — **22** : Foncières 92 (100 000 fr.). — **Coup. à toucher.**

PROVERBE : Qualité vaut mieux que quantité.

(1897) JUIN (6e mois)

27e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 3 m. de 2 m. le SOIR. | 30 Jours.

J'ai crié de ma voix à l'Éternel, et il m'a répondu de la montagne de sa sainteté (PS. III, 5). — *Il est un dieu vivant* (JÉR., 10). *Si chacun faisait tout le bien qu'il peut faire, il n'y aurait pas de malheureux* (DUCLOS). — *Donne selon tes moyens.*

27 Dimanc.

SS. Adèle, Ladisl. r., Cresc.

177-188. — ☾ D.Q.
D. du jour : 17 h. 32 m.

L'armée prussienne, commandée par le prince Frédéric-Charles, bat les Autr. à Hübnerwasser, en Bohême (1866).

Course chez Grasset que je ne rencontre pas. Je reviens plein de tristesse. Heureusement Cayssac est venu, envoyé sans doute par la pitié de Dieu. Non seulement il y avait l'horreur d'une journée sans le sou, mais encore la sensation plus que pénible du départ soudain & imprévu des de Groux. Lorsque je me suis séparé d'Henry ce matin, je ne savais rien de cette résolution. Mme de Groux, très sèche & très giflable, n'a daigné informer Jeanne de son départ définitif qu'à la dernière minute. Il paraît qu'ils ont trouvé l'hospitalité à Thorigny chez Stuart Merril. Comment de Groux a-t-il pu consentir à l'étrangeté de cette fuite? Question qui me serre le cœur toute la journée.

RECETTES		DÉPENSES	

28 Lundi

S. Irénée, év., S. Léon II, p.

178-187. — ☾ D.Q.
D. du jour: 17 h. 32 m.

Mort de Lord Raglan, commandant des forces anglaises dans la campagne de Crimée ; il avait 67 ans (1855).

Lettre de Friedrichs qui part jeudi & me demande le moyen de nous revoir.

Lettre faire part des fiançailles de Mariannina L'Huillier avec un américain de New-York. Serait-ce encore un mariage mixte ?

Vu Grasset qui me prête 5 fr.

Réponse à Friedrichs. Je lui dis mon mécontentement de Séverine & ~~…~~ lui demande un rendez-vous.

Mise en bouteilles de notre nouveau vin.

La tristesse continue.

RECETTES		DÉPENSES	

29 Mardi

S. Pierre, S. Paul.

179-186. — ● N.L.
D. du jour: 17 h. 31 m.

Onze bataillons pruss. franchissent sur des barques et pontons le canal qui sép. l'île d'Alsen du contin. danois (1864).

Lettre de de Groux qui est non à Thorigny, mais à Marlotte.

Rien de nouveau, sinon qu'il est derechef très malheureux.

Mont de piété. Engagé pour 32 fr. de bijoux.

Après déjeuner, arrivée de Rémond qui reste jusqu'au soir, 10 h.

Lettre de Maeterlink remarquable.

Lettre d'un inconnu André Desroches de St Blaise (Suisse). Admiration un peu ridicule.

RECETTES		DÉPENSES	

30 Mercredi

Comm. d. S. Paul, S. Martial

180-185. — ● N.L.
D. du jour: 17 h. 30 m.

Carnot propose à l'Assemblée constituante l'établissement d'un enseignement primaire gratuit et obligatoire (1848).

Au retour de la messe j'écris à cet André Desroches ~~…~~ d'hier soir. Je me suis dit qu'ayant, ces jours passés, appelé à mon secours nos Innocents il se pourrait bien que cet André eût été suscité. Brouillon gardé.

Lettre de Friedrichs qui me donne rendez-vous cet après-midi.

& de Foulon de Vaulx qui s'efforcera de me voir un de ces jours.

Vu Friedrichs au boulevard. Rien de nouveau. Il se montre aussi amical & désire de plus en plus m'hospitaliser chez lui à Belle-isle.

Il part après demain.

Ce soir à 11 h ½ arrivée imprévue de de Groux qui vient coucher. Nous ne pouvons lui cacher la peine que nous avons eue de l'étrangeté de son départ.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) JUIN (6e mois) 30 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report...	
1				
2				
3				
4				
5	de Groux	20		
6				
7				
8	— id —	2		
	Reynal –	10		
9				
10	de Groux	1		
11	Vallette	20		
12	Deman	200		
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22	Julien Leclercq	5		
23				
24	Rouzée	10	rendus	
25	Vallette	5		
26				
27	De Groux	2		
28	Grasset	5		
29	Mont de piété	32		
30				
	TOTAL....	297	TOTAL...	

En Caisse.........{ + ...
— ....

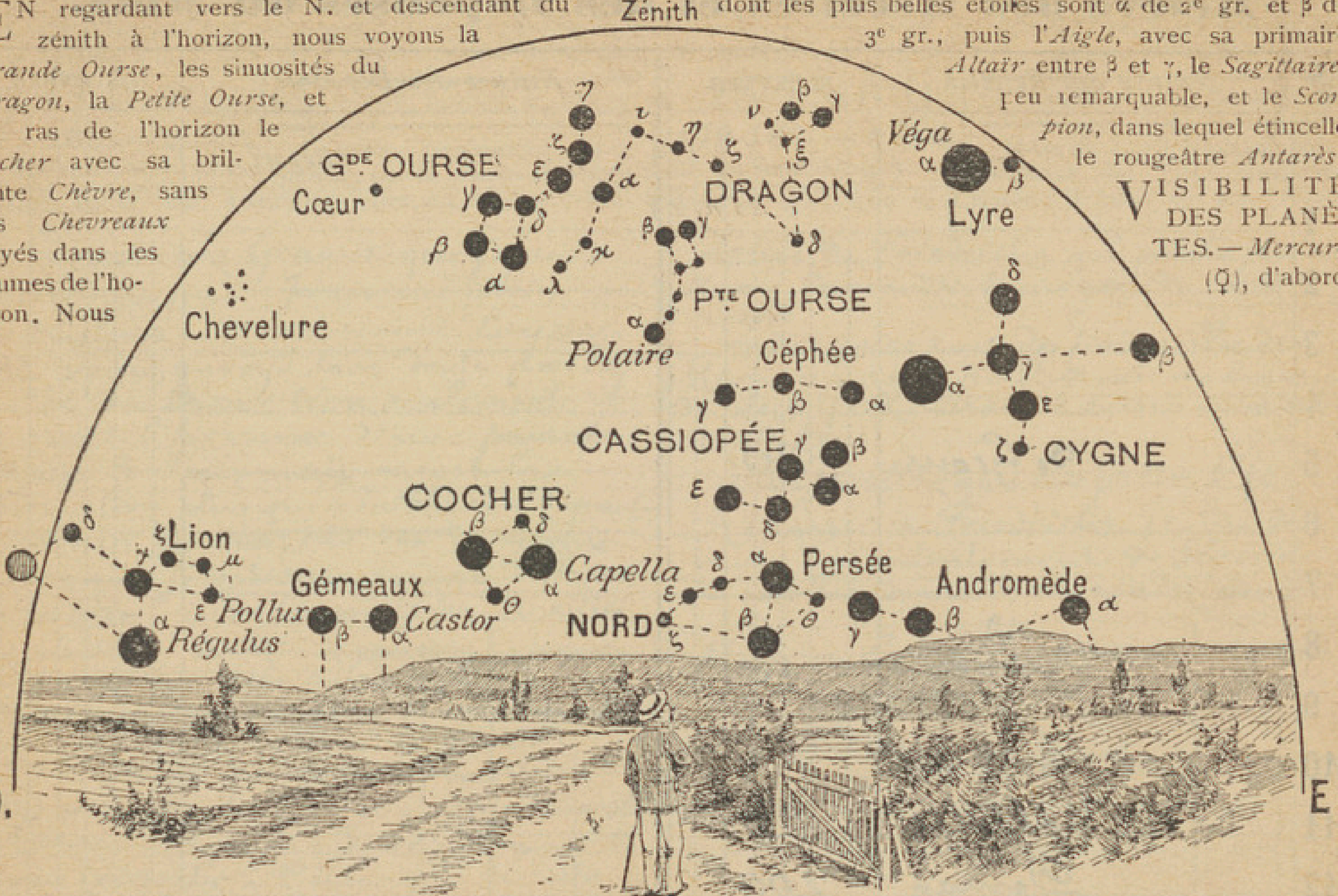
3 331,35
297
3 628,35

PROVERBE : Un pied vaut mieux que deux échasses.

(1897) JUILLET (7e mois)

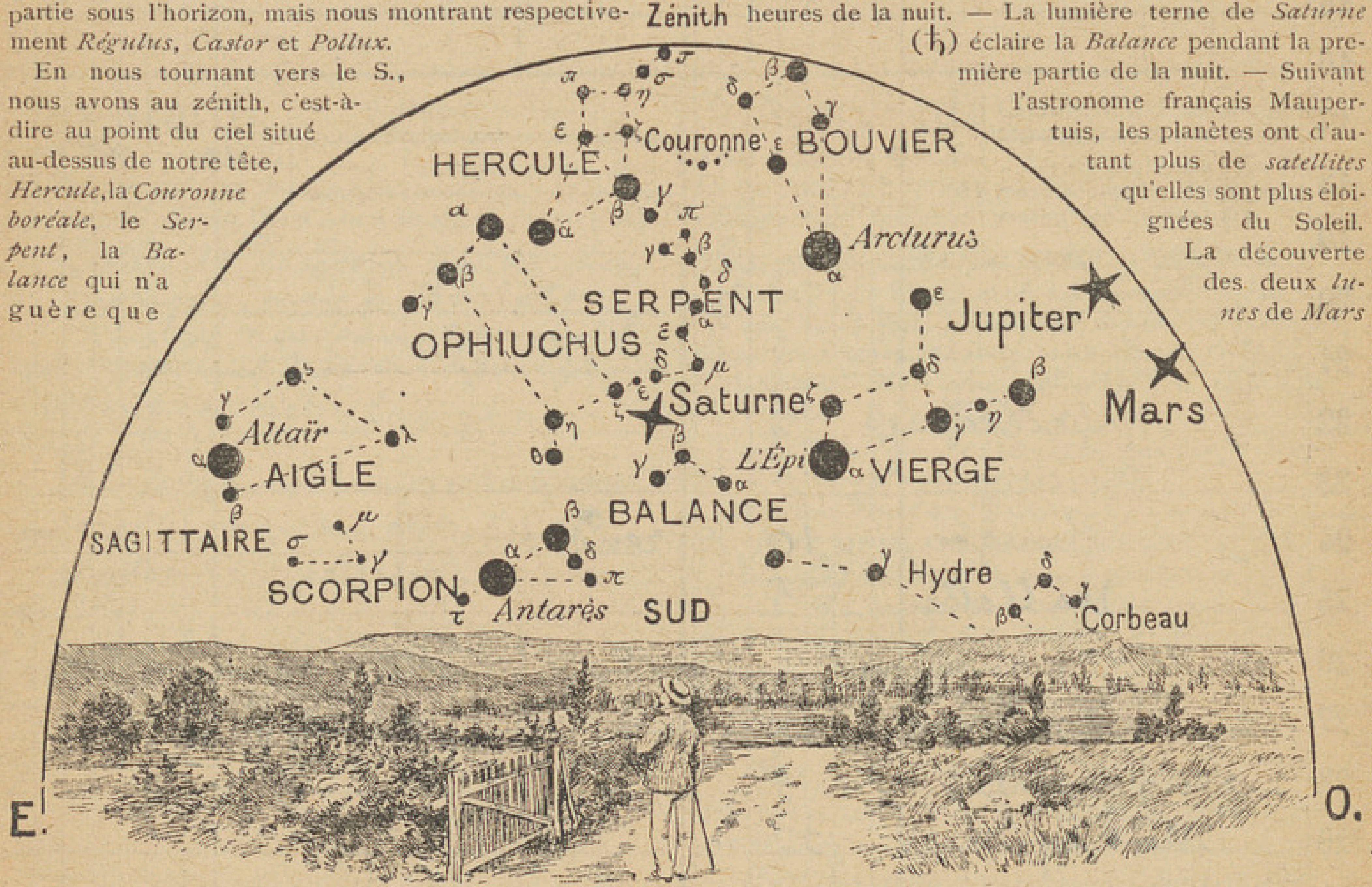
DESCRIPTION DU CIEL LE 1er JUILLET A 9 H. DU SOIR

EN regardant vers le N. et descendant du zénith à l'horizon, nous voyons la *Grande Ourse*, les sinuosités du *Dragon*, la *Petite Ourse*, et au ras de l'horizon le *Cocher* avec sa brillante *Chèvre*, sans ses *Chevreaux* noyés dans les brumes de l'horizon. Nous



avons à l'E. *Céphée*, *Cassiopée*, en forme de W, *Persée*, *Andromède* en partie sous l'horizon, au-dessus le *Cygne* avec sa *Croix* couchée, et l'éclatante *Véga* très près de l'horizon. Nous voyons à l'O. le *Cœur de Charles*, la *Chevelure de Bérénice*, le *Lion* et les *Gémeaux* en partie sous l'horizon, mais nous montrant respectivement *Régulus*, *Castor* et *Pollux*.

En nous tournant vers le S., nous avons au zénith, c'est-à-dire au point du ciel situé au-dessus de notre tête, *Hercule*, la *Couronne boréale*, le *Serpent*, la *Balance* qui n'a guère que



deux belles étoiles, α, étoile double dans les lunettes, de 2e gr., et β, de 3e gr. (on les appelait autrefois les *Serres de l'Aigle*). Nous voyons à l'E. le *Bouvier* avec la primaire jaunâtre *Arcturus*, la *Vierge* avec son brillant *Épi*, étoile blanche de 1re gr., l'*Hydre* et le *Corbeau* en partie couché. Nous avons à l'O. *Ophiucus*, dont les plus belles étoiles sont α de 2e gr. et β de 3e gr., puis l'*Aigle*, avec sa primaire *Altaïr* entre β et γ, le *Sagittaire*, peu remarquable, et le *Scorpion*, dans lequel étincelle le rougeâtre *Antarès*.

VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿), d'abord étoile du matin, devient peu à peu invisible, puis reparaît au S.-O. après le coucher du Soleil à partir du 27. — L'éclatante *Vénus* (♀) éclaire vivement l'aurore au S.-E. avant le lever du Soleil. — *Mars* (♂) et *Jupiter* (♃) illuminent le *Lion* pendant les premières heures de la nuit. — La lumière terne de *Saturne* (♄) éclaire la *Balance* pendant la première partie de la nuit. — Suivant l'astronome français Maupertuis, les planètes ont d'autant plus de *satellites* qu'elles sont plus éloignées du Soleil. La découverte des deux *lunes* de *Mars* par l'Américain Hall semble pleinement justifier cette assertion. Découragé par des essais infructueux, cet astronome voulait abandonner la recherche des satellites de Mars quand sa femme insista fortement pour lui faire reprendre ce sujet. Grâce à la pureté du ciel, Hall aperçut Deimos et Phobos le 11 et le 17 août 1877.

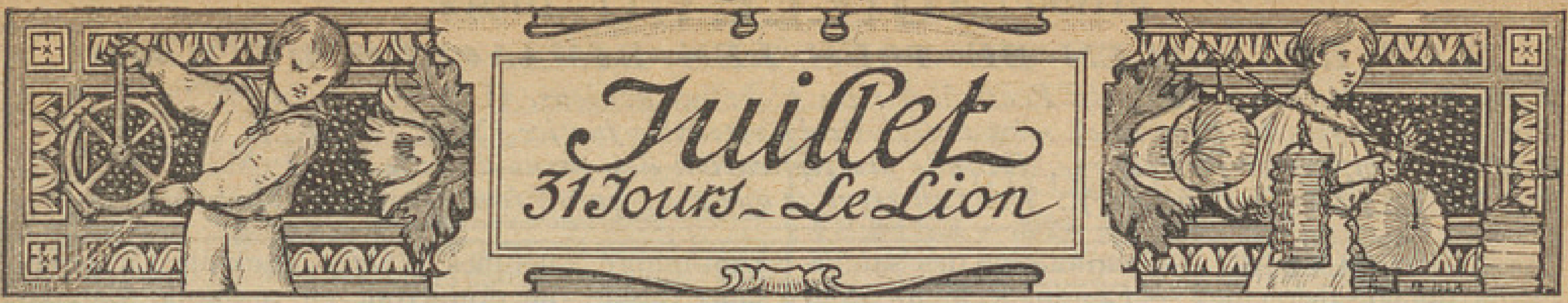
Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 84 et 85.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

PROVERBE : Qui veut bon navet le sème en juillet.



Juillet — 31 Jours — Le Lion

VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR. | *Le jour diminue de 1 h. 4 m. pendant le Mois. — Il dure 17 h. 29 m. le 1er juillet et 16 h. 25 m. le 31.* | VOIR A L'AGENDA JOURNALIER LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30)

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact*, v. p. 28 et 29

(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽	Soleil Lever.	Soleil Couch.	Lune Lever.	Lune Passage au mér.	Lune Couch.	Haute Mer (Heure de Paris) Matin h. m.	Haute Mer Soir h. m.	Baromèt. Matin	Baromèt. Soir.	Therm. Max.	Therm. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domint
1 J.	1	4h 2	8h 5	5h 5	1h 14	9h 9	9 59	10 16							
2 V.	2	4 3	8 4	6 17	2 3	9 33	10 34	10 53							
3 S.	3	4 3	8 4	7 31	2 50	9 52	11 12	11 31							
4 **D.**	4	4 4	8 4	8 46	3 35	10 9	11 52	.. ..							
5 L.	5	4 5	8 3	10 1	4 21	10 26	0 13	0 36							
6 M.	6	4 6	8 3	11 17	5 7	10 43	1 0	1 26							
7 M.	7 P. Q.	4 6	8 2	0 36	5 55	11 2	1 53	2 22							
8 J.	8	4 7	8 2	1 58	6 47	11 25	2 53	3 25							
9 V.	9	4 8	8 1	3 22	7 43	11 55	4 1	4 38							
10 S.	10	4 9	8 1	4 46	8 44	.. ..	5 16	5 53							
11 **D.**	11	4 10	8 0	6 3	9 48	0 36	6 28	6 58							
12 L.	12	4 11	7 59	7 5	10 52	1 32	7 26	7 52							
13 M.	13 P. L.	4 12	7 59	7 52	11 54	2 43	8 18	8 42							
14 M.	14	4 13	7 58	8 25	.. ..	4 4	9 6	9 30							
15 J.	15	4 14	7 57	8 51	0 52	5 28	9 52	10 14							
16 V.	16	4 15	7 56	9 11	1 44	6 50	10 36	10 58							
17 S.	17	4 16	7 55	9 27	2 32	8 7	11 19	11 39							
18 **D.**	18	4 17	7 54	9 43	3 17	9 20	.. ..	0 0							
19 L.	19	4 18	7 53	9 58	4 0	10 31	0 21	0 42							
20 M.	20	4 19	7 52	10 15	4 42	11 41	1 5	1 27							
21 M.	21 D. Q.	4 20	7 51	10 33	5 24	0 49	1 51	2 14							
22 J.	22	4 21	7 50	10 56	6 8	1 58	2 41	3 10							
23 V.	23	4 23	7 49	11 24	6 54	3 5	3 42	4 18							
24 S.	24	4 24	7 48	.. ..	7 42	4 10	4 58	5 38							
25 **D.**	25	4 25	7 47	0 0	8 32	5 8	6 14	6 46							
26 L.	26	4 26	7 45	0 47	9 24	5 59	7 12	7 35							
27 M.	27	4 28	7 44	1 44	10 16	6 39	7 56	8 16							
28 M.	28	4 29	7 43	2 51	11 8	7 12	8 35	8 52							
29 J.	29 N. L.	4 30	7 41	4 3	11 58	7 37	9 9	9 26							
30 V.	0	4 31	7 40	5 18	0 46	7 58	9 43	10 0							
31 S.	1	4 33	7 39	6 34	1 33	8 16	10 17	10 35							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	7°3	33°2	1892	7°5	30°6
1888	6 5	26 6	1893	9 1	33 5
1889	7 6	30 2	1894	10 2	32 4
1890	7 0	30 6	1895	7 9	29 7
1891	7 8	29 3			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Du 1er au 10 tempér. variable. | F. ch. 10 au 20. Orag. v. le 15. | Beau temps du 20 au 31.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	50,8	9	1892	56,1	11
1888	88,5	23	1893	58,3	15
1889	31,5	12	1894	48,7	14
1890	107,5	18	1895	16,2	15
1891	75,5	15	**Moy.**	**59,2**	**15**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — MERCURE (jusqu'au 3), VÉNUS.
ÉTOILES Soir. — MARS, JUPITER.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE —

Viandes de boucherie : Bœuf, veau, agneau, mouton, lapereau ; *Volaille* : Canard, poulet ; *Poissons* : Limande, dorade, tanche, carpe, brochet, rouget, sole, truite, friture ; *Crustacés* : Langouste, écrevisse ; *Légumes* : Aubergines, tomates, artichauts, carottes, oseille, concombres, melon, haricots verts ; *Salades* : Laitue, romaine, chicorée, pourpier, escarole, pissenlits ; *Fruits* : Pêches, abricots, reines-Claude, mirabelles, figues, raisins, groseilles, amandes vertes ; *Fromages* : Roquefort, fromage à la crème.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage pointes d'asperges, lié crème de riz. Soufflés de volailles. Melon. Maquereaux maître d'hôtel. Filet bœuf. Gelée. Aubergines beurre. Glace café. Gervais. Prunes. Pêches. Gâteaux secs. Amandes vertes.

2e DINER. — Potage Robinson. Barbue à la gelée rémoulade. Gigot d'agneau jardinière. Poulets rôtis au cresson. Artichauts beurre. Abricots glacés. Fromage à la crème. Petites fraises. Pêches. Macarons.

3e DINER. — Potage oseille. Thon frais portugaise. Melon. Ris de veau aux nouilles. Canetons rôtis au cresson. Tomates farcies. Tarte aux cerises. Mont-Dore. Groseilles. Abricots. Biscuits secs. Amandes.

4e DINER. — Potage à la crème d'avoine. Poulets sauce normande. Homard mayonnaise. Pigeons rôtis. Haricots verts sautés. Pudding aux fruits nouveaux. Gruyère. Prunes. Framboises. Biscuits pralinés. Figues.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*

A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) JUILLET (7e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 4 (*4e dimanche après la Pentecôte*) : *La pêche miraculeuse* (Luc, V, 1-11).
Le 11 (*5e après la Pentecôte*) : *La notion de la véritable justice* (Matt., V, 20-24).
Le 18 (*6e après la Pentecôte*) : *Seconde multiplication des pains dans le désert* (Marc, VIII, 1-9).
Le 25 (*7e après la Pentecôte*) : *Jésus enseigne ce que c'est qu'un faux prophète* (Matt., VII, 15-21).

AGRICULTURE. — Continuation des sarclages et binages de racines. — Commencement de la moisson; mise du blé en moyettes contre la pluie. — Déchaumage aussitôt la moisson enlevée. — Récolte des féveroles, des vesces et du lin. — Dernières façons à la vigne pour rafraîchir le sol ; pincement des rameaux, visiter les greffes ; enlever les repousses et les drageons. — Irrigation des prairies pour la seconde coupe ; dans le Midi, deuxième coupe à la fin du mois. — Surveiller les greffes des pommiers, soutenir par des supports les branches très chargées de fruits, diriger la formation des jeunes arbres au moyen de pincements. — Ecorçage du chêne-liège. — Redonner du fourrage sec aux chevaux. — Vente des premiers animaux engraissés.

LA BASSE-COUR. — Les grandes chaleurs nécessitent un redoublement de soins hygiéniques : propreté excessive, aération, renouvellement fréquent de la boisson ; cloisons, perchoirs, pondoirs lessivés à l'eau *crésyliée*. Pour nourriture : graines et pâtées de son et de farine d'orge humectés. Ne pas ménager les farineux aux poulets destinés à la vente.

LE RUCHER. — Transportez les ruches à la bruyère s'il y a lieu. C'est le moment d'élever des reines de réserve, provenant des reines de choix ou des races étrangères. — Nourrissez les ruches dont vous voulez garder les bourdons en vue de la fécondation des reines de *sauveté*. — S'il n'y a pas de seconde miellée, donner par nuit à chaque ruchée 4 à 5 litres de sirop épais.

JARDIN POTAGER. — Récolter Pommes de terre hâtives, Echalotes et Ails. Semer les Pois tardifs. Renouveler les semis d'Oignon. Lier les Chicorées et Scaroles. Semer avec soin les Choux-Fleurs qui produiront en hiver. Pincer une deuxième fois les Melons au-dessus des premières feuilles, lorsque les branches latérales ont fait quatre feuilles ; récolte des Cornichons. Arroser et butter le Céleri. Biner Carottes et Betteraves, etc. Ebourgeonner Pêchers et Vignes. Enlever les feuilles qui couvrent trop Pêches et Abricots. Récolter les semences à mesure qu'elles mûrissent. Semer, pour récolter en automne : Chicorées, Carottes, Choux-Fleurs d'automne, Navets, etc. Semer, pour récolter au printemps, l'Oignon blanc hâtif et la Scorsonère. Arracher l'Ail et les Echalotes, les faire sécher au soleil, les rentrer dans un endroit sec.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Semer encore dans les premiers jours de juillet, en pleine terre, à mi-ombre, quelques plantes annuelles à croissance rapide qui donneront en automne Campanule, Souci double, Chrysanthème à carène, Réséda, Pourpier à grande fleur, etc. Surveiller les plantes en pépinière qui seront utilisées en automne, les protéger contre l'ardeur du soleil au moyen de paillis. Les différentes espèces de Lis du Japon, et surtout le superbe Lilium auratum, commencent à fleurir, ainsi que les magnifiques Glaïeuls de Gand.

LA CAVE. — Comme pendant le mois de juin, laisser le vin en repos. — Si la cave est trop chaude, en fermer les soupiraux et couvrir de sable les bouteilles. — Les altérations du vin, surtout l'*aigre* et la *tourne*, sont fréquentes à cette époque de l'année : les combattre dès qu'elles viennent à se déclarer. — La *pousse* est fréquente par les fortes chaleurs. Sous l'influence d'un ferment spécial, il se fait un dégagement d'acide carbonique tel que si l'on fore le fût, le vin jaillit au loin par l'orifice. Ce vin, d'un goût fade ou métallique, tire du jaune au noir (les vins rouges seuls *poussent*). Au début, on combat la *pousse* en ajoutant au vin 30 gr. d'acide tartrique par hectolitre. — La *graisse* atteint les vins peu riches en tannin ; ils deviennent *huileux, filants* (surtout les vins blancs) sous l'influence d'un champignon spécial. Pour les *guérir*, on introduit dans chaque tonneau 100 à 120 gr. de pépins de raisin finement pulvérisés ; le mélange est soigneusement agité ; laissez reposer trois semaines, puis soutirez. — Le *goût de soufre* léger disparaît avec un simple transversement ; *intense*, il faut, au moyen de ficelles, faire plonger dans le vin des morceaux de charbon de bois. Les retirer après deux jours ; goûter et répéter avec de nouveaux charbons jusqu'à disparition complète du mauvais goût.

ASTROLOGIE. — **Le Lion** (du 22 juillet au 21 août). *Le Lion de la forêt de Némée, qu'Hercule parvint à étouffer, fut mis parmi les Constellations pour inspirer le courage.* — L'*homme* né sous ce signe zodiacal est franc, brave, courageux, libéral, magnanime et parfois orgueilleux. Sa belle âme est accessible aux douces émotions de la pitié et de la piété, mais il aime à railler, à taquiner autrui, et est très passionné. De belle prestance, il plaît généralement au beau sexe, et le sait. Après avoir longtemps recherché les honneurs, il les verra tenir à lui. Il courra fréquemment des dangers : qu'il redoute le feu et les armes. Ses enfants feront sa consolation et son bonheur. — La *femme* est vive, colère, hardie, rancunière et vindicative, mais belle, aimante et aimée. Elle se mariera prématurément, aura peu d'enfants, à moins que la lune ne soit, au moment de sa naissance, en aspect trigone avec le soleil. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **Qui flatte il gratte.**

(1897) JUILLET (7e mois)

27e Semaine. — **31 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de **3** m. de **2** m. le SOIR.

Éternel, écoute ma prière ! Car mes jours s'en vont comme la fumée, et mes os se dessèchent comme une cendre (PS. C, II, 4). *Des roses autour d'une croix, voilà le symbole de la vie humaine. — Efface les idées qui te viennent des sens.*

1 Jeudi

S. Thibaut, erm., S. Thierry.

181-184. — ●N.L.
D. du jour: 17 h. 29 m.

L'arm. pruss. du prince Fréd.-Charles établit son quartier gén. à Gitschin, en Bohême, et attend la 2e armée pruss. (1866).

De Groux vient avec moi à la messe. Il doit partir aujourd'hui ou demain pour Bruxelles avec Leclercq qui a obtenu pour lui une avance d'un marchand de tableaux. Je l'accompagne chez Leclercq.
A 3h. visite à Laffon qui m'ajourne encore. Il paraît que le baron Alphonse est à Londres et que c'est le Jubilé de la vieille gueuse Victoria qui me cause cette avanie.
Reçu 5 fr. de de Puisaye qui se dit guéri par mon traitement, mais qui néanmoins, passe sa vie à consulter des médecins et se ruine en chemin de fer. Je réponds en lui envoyant mon livre qu'il dit n'avoir pas reçu avec la dédicace : « Heureux d'apprendre que mon traitement a été efficace, mais alors pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? Pourquoi Lauzanne ? Pourquoi tant de chemins de fer ? homme de peu de foi. »

RECETTES	DÉPENSES

2 Vendredi

Sacré Cœur de Jésus, Visit.

182-183. — ●N. L.
D. du jour: 17 h. 28 m.

Les Français, commandés par Oudinot, entrent dans Rome après 1 mois de siège et en chassent la nouv. rép. (1849).

De Groux a dû partir, puisqu'il n'est pas rentré cette nuit.
Journée vide et triste. Je sens une faiblesse extrême, un épuisement complet.

RECETTES	DÉPENSES

3 Samedi

S. Anatole, év., S. Phocas, m.

183-182. — ●NL.
D. du jour: 17 h. 27 m.

Bataille de Sadowa : de Moltke fait avancer le centre pr. contre Benedek, ses 2 ailes tournent l'armée autr. (1866).

On trouve encore qq objets à porter au Mont de Piété 12 fr.
Lettre très pénible de Mamers. Sentiments affreux de mon impuissance.
Lettre à Rachilde pour la remercier de son article au Mercure.
Jeanne lui écrit aussi gardé brouillons.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

1er : Du 1er au 8, *service d'été* sur Ouest, Orl. et État. — Clôt. des cours des Facult. (jusq. 4 nov.). — Admis. aux écoles d'arts et mét. de France (8 jours), aux Écoles de Grignon, Montp. et Rennes et à l'Éc. norm. prim. sup. de St-Cloud. — Affichage des listes des classes astreintes au *serv. mil.* pend. le 2e sem. ; concours de *bourses* dans les Fac. des sciences et lettres, et admiss. au *Prytanée* de la Flèche. — Courant du mois : sess. des différ. *baccal.* — **2** : Fête du Sacré Cœur de Jésus. — La Visitation. — Pèlerinage à N.-D. de la Salette. — Session du brevet élémentaire, garçons, Paris. — **3** : Inscript. (jusq. 15) pour le 4e tr. des Fac. des lettres, sciences, méd. et Écoles de pharm. — Bourses dans les écoles prat. d'ind. — **Tirages avec lots.** — **1er** : Bordeaux 63, Amiens 71 (25 000 fr.). — **5** : Foncières 79 (2 lots) et 85 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Rentes franç., ital., russe, port., espagn., belge, hong. ; Banque de Fr. ; Créd. fonc., mobil., etc. — Oblig. fonc. 82 et 83, Comm. 92, Paris 71 ; tous les Chemins franç.

PROVERBE : La raillerie est l'éclair de la calomnie

(1897) JUILLET (7e mois)

28e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 5 m. de 4 m. le SOIR. — 31 Jours.

L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment (COR.). — *Le premier de nos devoirs est de connaître nos propres devoirs.* — *Les calomnies n'ennuient jamais* (WERTHEIMER).

4 Dimanc.

SS. Flav., Ulrich, Se Berthe.

184-181. — N. L.
D. du jour: 17 h. 26 m.

L'emp. François-Joseph, effrayé de Sadowa, offre la Vénétie à N. III, espérant ainsi retirer ses troupes d'Ital. (1866).

Journée misérable

Aucune visite

RECETTES	DÉPENSES

5 Lundi

S. Pierre de L., Se Zoé.

185-180. — N. L.
D. du jour: 17 h. 24 m.

Les génér. pruss. Manteuffel et Vogel de Falkenstein marchent de la Saale au Mein avec les Bavarois (1866).

✝ Confession à St Pierre.
Chagrin de ne rien trouver à la maison. Je ne reçois plus aucune lettre de personne & nous revoilà sans ressources.
Lettre à Vallette pour savoir comment va la vente & si je peux espérer qq chose pour mon terme.
A 2h ½ étant sur le point de courir à Paris arrive le jeune Rémond qui peut nous prêter 7 fr. Je reste donc & nous passons ensemble toute la soirée jusqu'à minuit.

RECETTES	DÉPENSES

6 Mardi

Sts Angèle, Dominique.

186-179. — N. L.
D. du jour: 17 h. 23 m.

Nouvelle tentative des membres des soc. secrètes p. enlever l'Empereur, pendant qu'il vient à l'Opéra-Comique (1853).

Lettre de de Groux qui parle de son retour prochain & qui me dit que l'éditeur Classen pourrait bien m'envoyer de l'argent en avance sur le « Napoléon » que nous devons faire ensemble.
Réponse. Je dis notre détresse & le prie de demander à cet éditeur un envoi immédiat de 500 fr. Sinon, je lâche tout.
Mont de Piété. Engagé mon anneau & ma bague. 18 fr.
Passé l'après midi à mettre du vin en bouteilles.

RECETTES	DÉPENSES

7 Mercredi

SS. Pierre F., Eudes, Elie.

187-178. — P. Q.
D. du jour: 17 h. 21 m.

Le Dr Hayes quitte Boston sur la goélette *les Etats-Unis* p. aller au Pôle Nord à la recherche de la mer libre (1860).

Messes à St Pierre. Aujourd'hui enfin, je parais être délié de la peine très dure que je subissais depuis un mois. Je retrouve la prière amoureuse & la tristesse a disparu.
Brochure de Stéphane Marc avec une dédicace où il entreprend de me faire sentir que je n'ai pas de meilleur ami que lui.
Lettre d'une femme inconnue qui tient à me dire son admiration. Effet de l'article de Mirbeau.
Lettre de de Puisaye. Saturé d'admiration, mais incohérent. Il me promet de se priver de tout superflu pour me secourir.
Réponse. Je renouvelle mon ordonnance de la communion quotidienne.
Visite de Boutique. Il m'apprend qu'à l'Echo de Paris, il y a eu une circulaire du directeur interdisant à ses rédacteurs de parler de moi.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) JUILLET (7e mois)

28e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 5 m. — de 4 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Ce que j'attends, c'est que le sépulcre va être ma maison, et que je dresserai mon lit dans les ténèbres (JOB, XVIII, 13).

On guérit comme on se console ; on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer (LA BRUYÈRE).

8 Jeudi

188-177. — ☽ P. Q.
D. du jour: 17 h. 20 m.

SSes Elisab., Céles., Virginie.

Le roi de Prusse, victorieux à Sadowa le 3, fait occuper Prague pendant que ses 2 armées poursuiv. les Autrich. (1866).

Réponse de Vallette qui me promet 200 fr pour mon terme le 12.

Encore une enquête. Demain journal hebdomadaire m'interroge sur le 14 juillet. Réponse brouillon gardé.

Lettre à Demay. Je lui demande de fixer la date de publication du Mendiant au 14 juillet.

Course chez Rothschild. Vu Laffon qui me fait payer immédiatement 150 fr. Vu Cayssac qui espère dîner chez nous samedi.

Envoyé 10 fr. à Mamers.

Je dîne au restaurant. Fantaisie qui me met fort en retard.

+

RECETTES	DÉPENSES

9 Vendredi

189-176. — ☽ P. Q.
D. du jour : 17 h. 18 m.

S. Cyrille, év., S. Ephrem.

La tribu des Beni-Yala, après la perte de ses villages, Sambeur, Amboude et Adjiba, est obl. de faire sa soumission (1849).

Confession à la chapelle des Jésuites rue de Sèvres. L'idée m'est venue d'en finir une bonne fois avec l'absinthe. Je prie le père de me défendre absolument l'usage de ce poison. Ce que je ne peux obtenir de ma volonté, l'obéissance me le donnera sans doute. +

Vu Vallette qui me donne les 200 fr. tout de suite.

Je passe chez Remond que j'emmène déjeuner à la maison, où il reste jusqu'au soir.

Lettre insensée de Marc Stéphane qui me renvoie sa brochure.

RECETTES	DÉPENSES

10 Samedi

190-175. — ☽ P. Q.
D. du jour: 17 h. 17 m.

SSes Félicité, Rufine et Sec.

Loi présentée par Rouher contre la presse : caution. porté à 50 000 f. ; obligation p. rédact. de signer tous art. (1850).

Lettre de Cayssac. Viendra déjeuner demain.

Réponse enfin de l'éditeur belge Lyon Claesen à ma lettre du 7 juin. De Groux ne m'écrivant pas j'ignore ce qui a été dit entre eux au sujet de l'argent dont cette lettre ne dit rien. Il n'y est parlé que d'un projet de prospectus à de souscription pour le « Napoléon » à entreprendre. Mais mon parti est pris. Je ne ferai rien si on ne me donne pas d'argent d'avance.

Reçu en même temps le manuscrit du Pal.

Lettre de Mamers presque amoureuse. Effet des 10 fr.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

4 : Dans toutes les églises, au chœur, fête du Sacré Cœur de Jésus. — Quête pour l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. — Grande procession à Montmartre. — Renouvellement devant le St Sacrement, au Sacré-Cœur, de la Consécration des écrivains catholiques fidèles et de l'amende honorable pour les écrivains qui offensent la foi. — Gr. eaux à Versailles. — Fêtes de Clamart, Colombes, Créteil, le Bourget, le Perreux, etc. — **5** : Anniv. de l'élév. du card. Richard à l'archiép. (messe à 9 h. à N.-D. de Paris). — Session du brevet élémentaire, garçons, départements. — **6** : Admiss. dans les écoles d'arts et métiers (3 jours). — **7** : Le très Précieux Sang de N.-S. J.-C. — Anniv. de la mort du c. de Chambord (1883). — Été israélite. — **8** : Serv. à N.-D. pour le card. Guibert. — Foire de Glasgow. — **9** : Réunion des *comm. scolaires.* — **10** : Du 10 au 31, session des div. *licences* ès sciences. — **Tirages avec lots.** — **5** : Crédit fonc. com. 1879, 1880-84, 1891 ; Paris 1886 (chacun de ses tirages 1 lot de 100 000 fr.).

PROVERBE : **Un point fait à temps en épargne neuf.**

(1897) JUILLET (7e mois)

29e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 6 m. — de 5 m. le SOIR. — 31 Jours.

Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme? (MARC, 8). — *Aimez la vérité et la paix* (ZAC., 8). — *On a plus d'avantage qu'il ne semble à s'oublier soi-même pour ne songer qu'aux autres* (EDMOND THIAUDIÈRE).

11 Dimanc.

S. Savin, Se Benoîte.

191-174. — ☽ **P.Q.**
D. du jour: 17 h. 15 m.

Entrev. de Villafranca entre Nap. III et l'emp. d'Autriche, Franç.-Jos., p. les préliminaires de la paix (G. d'It., 1859).

Dépêche de Cayssac qui ne vient pas. Nous n'avons que la jeune Rémond qui passe avec nous la journée entière.

RECETTES	DÉPENSES

12 Lundi

S. Jn Gualbert, Se Marcienne.

192-173. — ☽ **P.Q.**
D. du jour: 17 h. 13 m.

Olozaga, ambas. d'Espagne à Paris, fait savoir à Nap. III que Léop. de Hohenz. retire sa candidat. au trône d'Esp. (1870).

Lettre à Ollendorff. Je lui offre "Belluaires".
Commencé la révision des "Mendiants".
Lettre bien inattendue du vieux de Lorgues qui me fait les plus grands éloges de la "Femme pauvre". Cette démarche d'un vieillard de 93 ans me force à l'aller voir dès demain.

RECETTES	DÉPENSES

13 Mardi

S. Anaclet, m., S. Eugène, év.

193-172. — ◯ **P. L.**
D. du jour: 17 h. 12 m.

M. de Grammont charge Benedetti de demander de nouveau au roi de P. son désistement dans l'aff. d'Esp. (1870).

Lettre de Cayssac m'expliquant son absence d'avant-hier par une maladie de sa femme.
Lettre de Foulon de Vaulx qui me donne le choix entre une visite que je lui ferais ce soir, ou une visite qu'il nous ferait demain matin.
Carte télégramme pour répondre qu'on l'attend demain à déjeuner. (gardé brouillon)
Visite au vieux de Lorgues, qui paraît s'éteindre tout à fait. Il est heureux de me revoir après 4 ans.
Impossible, d'ailleurs, de lui parler utilement de Jeanne ou de nos enfants. Il ne s'intéresse qu'à moi.
N'importe, il faut pardonner à ce mourant & je promets de revenir.
Lettre ce soir de de Groux toujours à Bruxelles & plus malheureux que jamais. Peu d'explications.
Sa femme qu'il ne connaît pas est sans doute restée chez Stuart Merril.

RECETTES	DÉPENSES

14 Mercredi

Fête Nationale. S. Bonav.

194-171. — ◯ **P.L.**
D. du jour: 17 h. 10 m.

Ouvert, des débats sur la revis. de la Constit.: Berryer, Broglie, Falloux « pour », V. Hugo, Cavaign. « contre » (1851).

Lettre de Foulon de Vaulx m'apprenant qu'il viendra, mais qu'il ne déjeunera pas.
Ollendorff refuse "Belluaires"
Visite de Foulon de Vaulx, très cordial. Bonté évidente de cet homme. Il passe 2 heures chez nous & finit par promettre 500 fr qu'il m'enverra demain.
Lettre à de Groux. Je m'efforce de lui remonter le cœur.
Aucune autre visite.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE: Autant pleure mal battu que bien battu.

(1897) JUILLET (7e mois)

29e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 6 m. de 5 m. le SOIR. — 31 Jours.

Les jours de l'homme mortel sont comme de l'herbe; il fleurit comme la fleur d'un champ; le vent passe, il n'est plus (PS.). — *Que celui qui a donné se taise; que celui qui a reçu parle!* (MAX. ESP.). — *On peut, parce qu'on croit pouvoir* (VIRGILE).

15 Jeudi

SS. Henri, Jacques Eugène.

195-170. — P.L.
D. du jour : 17 h. 8 m.

L'arm. autrich. est chassée d'Olmütz par les Prus. du prince Frédér.-Charles et doit rep. la route de Hongrie (1866).

Jeanne vient à la messe avec moi. Nous communions pour De Groux dont c'est la fête.
Lettre de Deman qui se décide enfin à conclure. Il m'envoie le contrat à signer. Je m'engage à livrer la plus grande partie du Mendiant avant le 1er août & le reste avant le 1er septembre. Le livre paraîtrait en janvier prochain.
Gros travail.
Je m'y mets tout de suite malgré la chaleur écrasante

RECETTES		DÉPENSES	

16 Vendredi

N.-D du M.-Carmel., S.Sim.

196-169. — P.L.
D du jour : 17 h. 6 m.

Mort de Béranger, resté répub. quoique ses chansons à la gloire de Napoléon Ier eussent servi à Napoléon III (1857).

Envoi de 500 fr & lettre de Toulon de Vaulx. Points de vue très-humains. Homme droit mais habitué aux idées médiocres.
Réponse importante qui ne pourra partir que demain. (gardé brouillon)
Réponse à Deman. Je lui renvoie le projet de contrat signé.
Retiré du Mont de Piété un assez grand nombre d'objets. (50 fr.) Vu Curel (Dentu) qui me promet pour la seconde fois le compte exact des exemplaires vendus de Sueur de Sang

RECETTES		DÉPENSES	

17 Samedi

S. Alexis.

197-168. — P.L.
D. du jour : 17 h. 4 m.

L'av.-garde du prince Fréd.-Charles occupe Lundenbourg et coupe ainsi les commun. entre Olmütz et Vienne (1866).

Recopié la lettre à Toulon. Jeanne y ajoute qq lignes.
Envoi simultané de la "Femme pauvre" hollande, de "Sueur de Sang" & de la "Chevalière" hollande.
Envoi aussi de "Sueur de Sang" à M. & Mme Barbey, les millionnaires protestants qui m'ont déjà fait remettre 1000 fr. pour Louis XVII & qui pourraient recommencer.
Enfin envoi de 12 fr. à Mme Mériot, 10 que je devais depuis 7bre dernier & 2 pour l'envoi du Désespéré (hollande) que je réclame.
Rémond est venu vers 3h & est resté jusqu'à 11.
Article ignoble de "Durendal"

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

11 : Fêtes de Clamart, Créteil, Montreuil-sous-Bois, Neuilly, le Perreux, le Bourget, Fontenay-aux-Roses, St-Gratien, Romainville. — Grandes eaux à St-Cloud. — Pèlerinage au tombeau de St-Ronan à Locronan (Bretagne). — Fête du Khédive. — La St-Pierre et la St-Paul en Russie. — **14** : *Fête Nationale.* — Clôt. des cours comm. au Grand-Orient de Fr. — **15** : La St-Henri. — Grandes eaux à Trianon et à St-Cloud. — Expiration du délai pour l'inscription des aspirants au titre d'officiers de santé (il en est de même pour les sages-femmes et les herboristes). — C'est aujourd'hui la St-Swithin's Day, la St-Médard de l'Angleterre (quand il pleut ce jour-là, la pluie continue pendant 40 jours). — Session du brevet supérieur pour les garçons à Paris. — Du 15 au 30, concours d'admiss. dans les écoles municipales profess. Boulle, Estienne, Diderot, de physique et de chimie, etc. — **16** : N.-D. du Mont-Carmel. — **17** : Fête de naiss. du prince Victor. — **Tirages avec lots.** — **16** : Paris 69 (200 000 fr.), Bons à lots 88 Algér. (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **12** : Oblig. Cie génér. des Tramw. — **13** : Oblig. Douanes ottom. — **15** : Aciér. de Fr. ; Oblig. Paris 69, Tourcoing 78, Lyon 80, Lille 93, Marseille 77, Est-Algér., Brésil. — **16** : 3 o/o amort.

PROVERBE : A petite fontaine on boit à son aise.

(1897) JUILLET (7e mois)

30e Semaine. — 31 Jours.

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. — de 7 m. le SOIR.

N'aimez ni le monde, ni les choses du monde; si quelqu'un aime le monde, l'amour de Dieu n'est pas en lui (I J.).

Une société est mauvaise quand les moi y foisonnent; s'ils y fusionnent, elle est excellente (EDMOND THIAUDIÈRE).

18 Dimanc.

198-167. — P.L. D. du jour: 17 h. 1 m.

SS. Arnoud, Frédér., Se Cam.

La flotte ital., commandée par l'am. Persano, vient bombarder les forts de Lissa, île autrichienne de l'Adriatique (1866).

Lettre de Cayssac qui avait promis de venir aujourd'hui & qui ne viendra pas.

Remond passe la journée chez nous.

Lettre affectueuse de Friedrichs qui m'attend à Belle-Isle.

RECETTES		DÉPENSES	

19 Lundi

199-166. — P.L. D. du jour: 16 h. 58 m.

S. Vincent de Paul, S. Arsène.

Les Taï-Pings, qui désol. la Chine de leurs révoltes depuis 15 ans, sont chassés de Nanking par le prince Kong (1864).

Lettre de Marguerite annonçant sa visite jeudi.

Réponse assez bonne de Mme Barbey à l'envoi de "Sueur de Sang".

Travaillé au remaniement de la 1re partie du Mendiant

RECETTES		DÉPENSES	

20 Mardi

200-165. — P.L. D. du jour: 16 h. 56 m.

S. Jér. Emil. Se Marguerite.

Les Napolit., qui soutenaient Franç. II et le pouv. absolu, sont battus par Garibaldi et ses volont. à Milazzo (1860).

Messe avec Jeanne.

Réponse à la lettre de Mme Barbey. Important. gardé brouillon.

Envoyé à la même La Chevalière (Edit. Siffert) & l'article Mirbeau.

Lettre de Mériot qui promet dans qq jours le Désespéré

Envoi de 30 fr. à Mamers, 25 pour le Loyer, 5 pour Maurice.

Travail

en réponse à une lettre de Marguerite qui promet de venir jeudi avec son mari pour la fête de Madeleine, Jeanne les prie de déjeuner ce jour là avec nous.

RECETTES		DÉPENSES	

21 Mercredi

201-164. — D.Q. D. du jour: 16 h. 53 m.

S. Victor, mart., Se Julie, v.

La flotte ital. est battue à Lissa par l'amiral autrich. Tegetthoff: trois cuirassés italiens sont perdus (1866).

Lettre brûlante d'une admiratrice inconnue.

Travail

J'écris à Rémond de venir demain.

RECETTES		DÉPENSES	

PROVERBE : Le soin vaut la promptitude.

(1897) JUILLET (7e mois)

30e Semaine — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. — de 7 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Contentez-vous de ce que vous avez, car l'Eternel lui-même a dit : « Je ne te laisserai point » (HÉBR., 13, 5). — *On passe plus de temps à dénigrer ses ennemis qu'à vanter ses amis* (L. AIGOIN). — *Le moi est haïssable* (PASCAL).

22 Jeudi

202-163. — ☾ D. Q.
D. du jour : 16 h. 51 m.

Se Marie-Madeleine.

L'arm. prus. victor. marche en 3 corps sur le Danube : Herwarth à dr., Fréd.-Ch. au c., Prince Roy. à g. (1866).

Lettre de Foulon de Vaulx. Très bonne. Les objections sont finies désormais.
Je lui écris encore le priant de ne pas envoyer la Chevalière du Mercure aux Barbey.
Déjeuner avec les Reynal & Rémond. La maison est pleine de fleurs, pour la première fête de notre innocente Madeleine.
Rémond seul reste à dîner.
Le soir lettre d'un nouvel admirateur inconnu.
Paul Genevet

RECETTES | DÉPENSES

23 Vendredi

203-162. — ☾ D. Q.
D. du jour : 16 h. 48 m.

S. Apollinaire, Se Valentine.

Publicat. du décret rendu la veille par le Cong. améric. des fédérés et qui donne 60 j. au Sud p. poser les armes (1862).

Réponse à cet inconnu. Quelques lignes pour le remercier.
Autre lettre d'un admirateur également inconnu. Celui-là ne m'avait jamais lu & me demande les adresses de mes éditeurs. Je réponds à cette demande & j'envoie un exemplaire Soirat.
Réponse à la lettre de Friedrichs du 18. Je lui raconte ce qui m'est arrivé avec Foulon & les Barbey.
Lettre à E. Picard. Prière de m'envoyer l'article de l'Art moderne sur la Femme pauvre, si cet article existe.
Travail
Reçu 3 volumes abjects d'Agénor de Gasparin & de sa femme. Cadeau de Mme Barbey

RECETTES | DÉPENSES

24 Samedi

204-161. — ☾ D. Q.
D. du jour : 16 h. 45 m.

S. Arn., SSes Christ., Aquil.

Incarcération de 21 personnes inculpées d'avoir fait partie d'une soc. sec., la « Commune révolutionnaire » (1853).

Lettre imbécile & nauséeuse de Mme Barbey en réponse à l'envoi de la Chevalière.
Elle me parle de la Bible, de la St Barthélemy, des dangers de l'impureté, etc. & me donne des conseils.
Lettre à Friedrichs pour lui dire combien il est nécessaire de décider cette femme à m'envoyer le reste des 4000 fr. avant qu'elle ait eu le temps de me lire.
Envoyé en même temps Hist. des obl.
Travail

RECETTES | DÉPENSES

MEMENTO

18 : Fête des brasseurs. — Fête nocturne du Rédempteur à Venise (la nuit en gondoles). — Fêtes à Ste-Anne-d'Auray jusq. 26. — Examens de sortie dans les cours complémentaires (écoles commun.). — Grandes eaux à Versailles. — Chez les Israélites, Taanit ou jeûne pour la prise de Jérusalem. — **20** : Conc. pour l'obtention de livrets de lecture. — **21** : 66e anniversaire de l' « inauguration » de Léopold Ier, roi des Belges (21 juillet 1831). — **22** : Expos. à l'égl. de la Madeleine des reliques de Ste Madel. — Commenc. des jours dits *caniculaires*. — **24** : Vigile de St Jacques (sans jeûne). — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : Par savoir vient avoir.

(1897) JUILLET (7e mois)

31e Semaine. *Chacun recevra sa propre récompense selon son travail, car nous sommes les ouvriers du Seigneur* (I COR., 3, 8-9).

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 8 m. le SOIR.

31 Jours. *L'enfant devient pour ses parents, suivant l'éducation qu'il reçoit, une récompense ou un châtiment* (J. PETIT SENN).

25 Dimanc.

205-160. — ☾ D.Q.
D. du jour: 16 h. 42 m.

S. Jacques, ap., Se Valentine.

Charles-Alb., command. les Piémont., qui soutiennent la révolte de la Vénétie contre l'Aut., est bat. à Custozza (1848).

Seconde lettre de cet inconnu qui m'a écrit avant hier & à qui j'ai envoyé le « Désespéré », en même temps que la liste de mes livres.
Il signe Louis Leroy & dit que ce n'est pas son vrai nom.
Mais sa lettre me plaît & je me décide à lui répondre en lui envoyant l'article Mirbeau. Qui sait si cet homme ne va pas entrer dans notre vie ?
(gardé brouillon)
Lettre de Foulon de Vaulx qui promet de revenir nous voir.
Travail.
pas de visites.
Anna pense Jeanne serait peu éloignée de se convertir

26 Lundi

206-159. — ☾ D.Q.
D. du jour : 16 h. 39 m.

S. Eraste, év., Se Anne.

Prélimin. de Nikolsburg. Le r. Guillaume, de son quart. gén. signe un armist. de six sem et des prélim. de paix (1866).

Je prie pour elle de grand cœur à ma communion & je lui apporte un joli bouquet que donne Véronique
Aucune lettre ni visite.
Commencé aujourd'hui seulement la révision de la 3e année du « Mendiant » 1894.

27 Mardi

207-158.— ☾ D.Q.
D. du jour: 16 h. 36 m.

S. Pantaléon, m., SeNathalie

Une loi restrict. contre la presse est présentée par Odilon Barrot ; on exige 24 000 fr de caution. de ch. journ. (1849).

Déjeuner chez les Reynol
Chose convenue le 22.
On y reste jusqu'à 6 h
Journée fatiguante pour moi.

28 Mercredi

208-157.— ☾ D.Q.
D. du jour: 16 h. 34 m.

SS. Nazaire et Celse, m.

Fondat. de la soc. du « Crédit agricole », autorisée par l'Emper. pour ouvrir des crédits aux cultivateurs (1860).

2 lettres simultanées de Friedrichs, extrêmement amicale. Il promet de m'appuyer fortement & amicalement auprès de Mme Barbey
Lettre confidentielle & passionnée de cet inconnu qui signe Louis Leroy. Il est malheureux & se prétend excommunié.
Lettre de Dentu prétendant qu'il reste 500 exempl. de Sueur de sang & 1.000 des Histoires.
Je dois être volé indignement
Je réponds à l'inconnu que j'ai hâte de le connaître (brouillon gardé)
Travail
Lettre de Bourrache silencieux depuis environ 3 ans. Il est à Ste Pélagie & voudrait me voir

PROVERBE : Il faut avaler les pilules sans les mâcher

(1897) JUILLET (7e mois)

31e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. — de 8 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Tout s'écroulera au jour de la colère de Dieu (JOB, XX, 28). — *Tu le fléchiras par tes prières* (JOB, XX, 29).

L'esprit est toujours la dupe du cœur (LA ROCHEFOUC.). — *Qui sème le laurier se repose rarement sous son ombre* (POPE).

29 Jeudi

209-156. — N. L. D. du jour : 16 h. 31 m.

Se Marthe, Se Lucile.

Les Turcs, révoltés contre l'immixtion des Russes à propos d'affaires religieuses, sont vaincus à Bayazid (1854).

Pas de lettres.

Travail acharné.

RECETTES		DÉPENSES	

30 Vendredi

210-155. — N. L. D. du jour : 16 h. 28 m.

S. Abdon, m., Se Juliette, m.

Accueil enthousiaste fait aux troupes d'Alg. après la soumis. de la Kabylie et la capt. de la proph. Lella-Fatana (1856).

Lettre de Louis Leroy. Assez bonne. Il espère être « l'Ami qui viendra sans être attendu ». Mais il m'envoie des textes mahométans & cela m'inquiète. En conséquence je fais une réponse très nette – (brouillon gardé)

Lettre à Jeanne de sa vieille amie du pays de Galles. Elle envoie 1 livre pour les enfants. Manière délicate de nous secourir.

Rémond vient & reste jusqu'à dix h. environ. Il quittera Paris pour 2 mois la semaine prochaine. Vacances peu agréables pour lui. Il nous manquera.

Travail faible.

RECETTES		DÉPENSES	

31 Samedi

211-154. — N. L. D. du jour : 16 h. 25 m.

SS. Ignace d. Loyola, Fabius

Disc. de Proudhon à l'Ass. ; il propose une réduction de 1 p. 100 sur les rentes, réduct. d'intér. chez les banq. (1848).

Travail énergique. Il est temps de livrer à Darnau les 3 premières années du « Mendiant ». Course vers 5 h à la grande poste de Paris pour toucher le mandat anglais reçu hier & qu'on ne peut me payer à Montrouge. Café du Lion & billard avec cet imbécile de Maupin.

Télégramme de Foulon de Vaulx m'annonçant sa visite probable demain matin.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

25 : La St-Jacques. — Grandes eaux à St-Cloud. — Fêtes de Fontenay-sous-Bois, Romainville, Bougival, Suresnes, etc. — Réunion patriotique de l'Union de la défense nation. à l'occas. de l'anniv. de Cronstadt. — Ouvert. du cours spéc. de télégraphie à l'Éc. d'applic. de cavaler. — **26** : La Ste-Anne, mère de la Vierge. — Dernier jour des fêtes de Ste Anne à Ste-Anne d'Auray. — Convocation des membres des comités de la Caisse des écoles pour aider aux dispositions à prendre en vue des distributions de prix. — Pluie d'étoiles filantes en avant de l'étoile δ d'Andromède. — **27** : Manifest. à la Bastille par les vétérans des 3 Glorieuses (27, 28, 29 juill. 1830). — **29** : Fête d'avènement du Sultan. (À cette occasion fête à Paris, organisée par les Turcs et les amis de la Turquie ; illuminations et réjouissances à Constantinople.) — Eclipse annulaire de Soleil, invisible à Paris. — **30** : Le Palmarès en Sorbonne. — 25e anniv. de la naiss. de la princ. Clémentine (Belg.). — **31** : Dern. délai accordé aux contrib. pour présenter leurs réclam. au sujet des rôles de la contrib. établie sur les *chevaux*, mules, mulets, *voitures* et *véloc.* — *Distrib. de prix* dans les lyc. et coll. de Fr. — Les vacances scolaires commenceront en général ce soir (dans certains coll. elles pourront être ajournées jusq. 8 août, mais ce sera l'exception). Elles dureront jusq. 4 octobre. — **Coupons à toucher.** — **31** : Oblig. Paris 60, Marseille 77.

PROVERBE : La joie finit par l'ennui.

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Potage crème d'avoine. — Lait avec 1/4 d'eau, faire bouillir, et verser dedans crème d'avoine délayée dans lait froid, tourner, saler, cuire 15 minutes, passer et tenir au bain-marie.

Potage au cresson. — Couper finement les feuilles de deux bottes cresson, un peu d'oseille et cerfeuil. Faire cuire dans purée légère, pommes terre et bouillon — lier avec beurre — ajouter croûtons.

Potage Gervais. — Préparer purée pois verts, passer, remettre sur feu, ajouter asperges blanches coupées en dés et cuites au bouillon, lier avec beurre, servir sur croûtons.

Potage haricots verts. — Un litre bouillon non coloré. Blanchir cinq minutes à l'eau bouillante, 250 grammes haricots fins, couper en deux, cuire dans bouillon, lier avec deux pommes de terre écrasées chaudes, servir avec croûtons.

Potage haricots verts (*Autre recette*). — Cuire dans eau salée avec beurre haricots coupés fins et quelques pommes de terre entières. Retirer, piler et passer pommes de terre, remettre avec haricots, ajouter beurre, cerfeuil. Verser sur croûtons blancs.

Potage julienne. — Cuire julienne à l'eau salée, retirer, mijoter 1 heure en fort bouillon, lier avec tapioca et beurre frais.

Potage julienne (*Autre recette*). — Cuire julienne dans eau salée avec beurre. Ajouter liaison de crème, et riz crevé au bouillon maigre.

Potage nivernais. — Éplucher et émincer autant de navets que de topinambours, avec 1/4 de pommes de terre. Cuire tout ensemble à l'eau salée, écraser, piler, passer en purée, ajouter bouillon, beurre frais, fines herbes. Bouillir 10 minutes.

Potage orge perlé. — Faire tremper orge dans eau froide 3 heures, jeter dans bouillon chaud, cuire tendre, ajouter tasse crème douce, remuer, lier avec crème riz et beurre.

Potage à l'oseille. — Couper oseille fine, cuire au beurre dans casserole émaillée, semer 3 cuillerées farine, faire griller, mouiller avec bouillon léger, saler. Cuire 10 minutes. Lier avec jaunes d'œuf. Servir sur croûtons.

Potage à l'oseille (*Autre recette*). — Hacher oseille crue, cuire au beurre, ajouter pommes de terre cuites, écrasées, passées, bouillon, bouillir ensemble 20 minutes avant de servir. Lier avec beurre.

Potage Parmentier. — Cuire à l'eau salée grosses pommes de terre pelées. Râper en purée, éclaircir avec bouillon sans couleur, ajouter beurre, verser sur petits haricots verts coupés en morceaux dans soupière.

Potage Parmentier (*Autre recette*). — Cuire pommes de terre au bouillon, écraser, passer en purée, ajouter petits pois cuits à part et oseille coupée. Lier avec beurre.

Potage pointes asperges. — Cuire asperges coupées dans bouillon volaille. Lier avec crème de riz délayée à froid. Cuire 10 minutes. Ajouter beurre frais.

Potage potiron. — Cuire à l'eau salée potiron jaune coupé en tranches, égoutter, broyer, passer en purée, ajouter lait chaud et crème, mettre sur feu, lier avec cuillerée crème de riz.

Potage printanière. — Couper oseille, cerfeuil, échalote, cresson, cuire au beurre frais dans une casserole émaillée, saupoudrer de farine, laisser dorer, mouiller peu à peu avec eau bouillante salée. Verser sur croûtons. Lier dans soupière avec 3 jaunes d'œuf, 2 cuillerées crème. Passer liaison. Croûtons.

Potage purée de navets. — Eplucher navets longs, cuire à eau salée, piler, passer, mouiller avec bouillon. Verser sur petits dés de navets, après avoir lié avec bonne crème.

Potage purée de navets (*Autre recette*). — Cuire navets épluchés dans eau salée, piler, passer en purée, ajouter lait chaud, lier avec crème de riz. Ajouter crème douce. Saler. Tenir au bain-marie.

Potage aux pâtes d'Italie. — Passer et mettre sur le feu le bouillon de la volaille. Lorsqu'il est bouillant, y jeter en pluie de la pâte d'Italie. Cuire 1/4 d'heure. Faire passer assiette parmesan râpé.

Potage purée de pois. — Faire tremper les pois à l'eau froide 3 heures, mettre sur le feu, cuire une heure, saler, passer, mettre au bain-marie, ajouter beurre frais. Verser sur petits croûtons frits au beurre frais.

Potage aux quenelles. — Avoir bouillon chaud concentré. Verser sur quenelles suivantes : pétrir 40 gr. mie de pain avec 2 jaunes d'œuf, muscade, sel, 1 cuillerée crème. Fondre gros comme un œuf moelle bœuf, ajouter au reste, travailler pâte, couper en petites boules, *pocher* au bouillon chaud.

Potage reine. — Un litre bouillon bouillant. Verser dedans 5 cuillerées crème de riz délayée dans 1/2 litre crème, tourner sur petit feu. Cuire 10 minutes, retirer du feu, lier avec jaunes d'œuf.

Potage riz au gras. — Faire cuire lentement, 3/4 d'heure, 200 grammes riz dans 1 litre de bouillon de poularde mis à froid. Eclaircir avec bouillon chaud.

Potage Robinson. — Faire cuire en eau salée 250 gr. pois cassés. Broyer, saler, passer en purée. Ajouter gros morceau beurre et demi-litre petits pois frais et cerfeuil haché. Lier avec beurre. Servir.

Potage tomates. — Couper en morceaux 2 livres tomates, 150 grammes pain rassis, deux pommes de terre, cuire dans l'eau, assaisonner, passer en purée. Ajouter beurre, et servir sur petits croûtons.

(*V. la suite p. 135.*)

PROVERBE : On tire parti de tout.

(1897) JUILLET (7e mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report....	
1	De Puisaye	5		
2				
3	Mont de Piété	12		
4				
5	Rémond	7	rendus	
6	Mont depiété	18		
7				
8	Rothschild	150		
9	Vallette	200		
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16	Toulouze de Vaulx	500		
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30	Miss ~~[illegible]~~ Warlow	25		
31				
	TOTAL....	919	TOTAL....	

En Caisse.........{ + ...
− ....

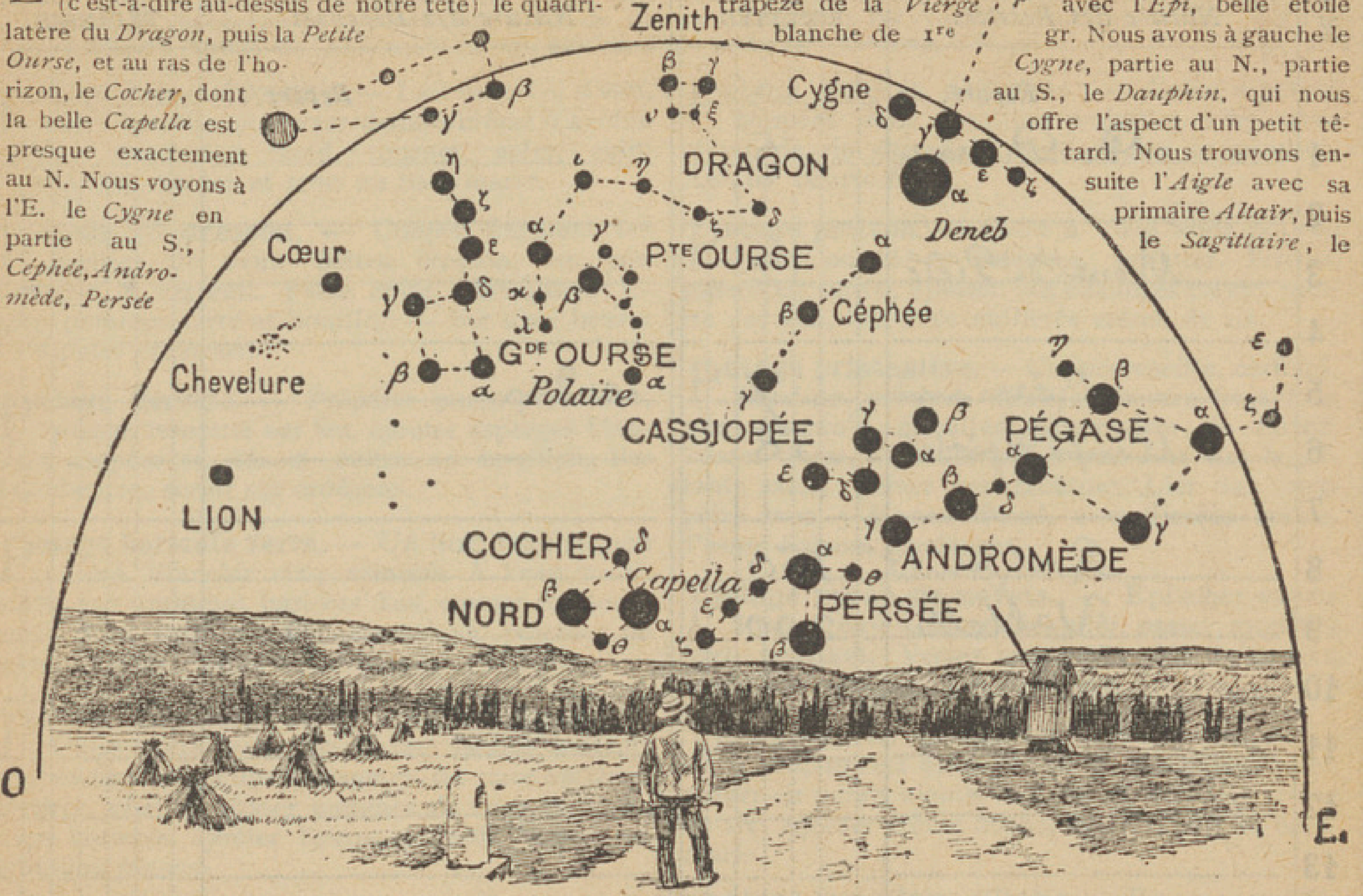
PROVERBE : Le mieux est l'ennemi du bien.

910
3.628,35
4.538,35

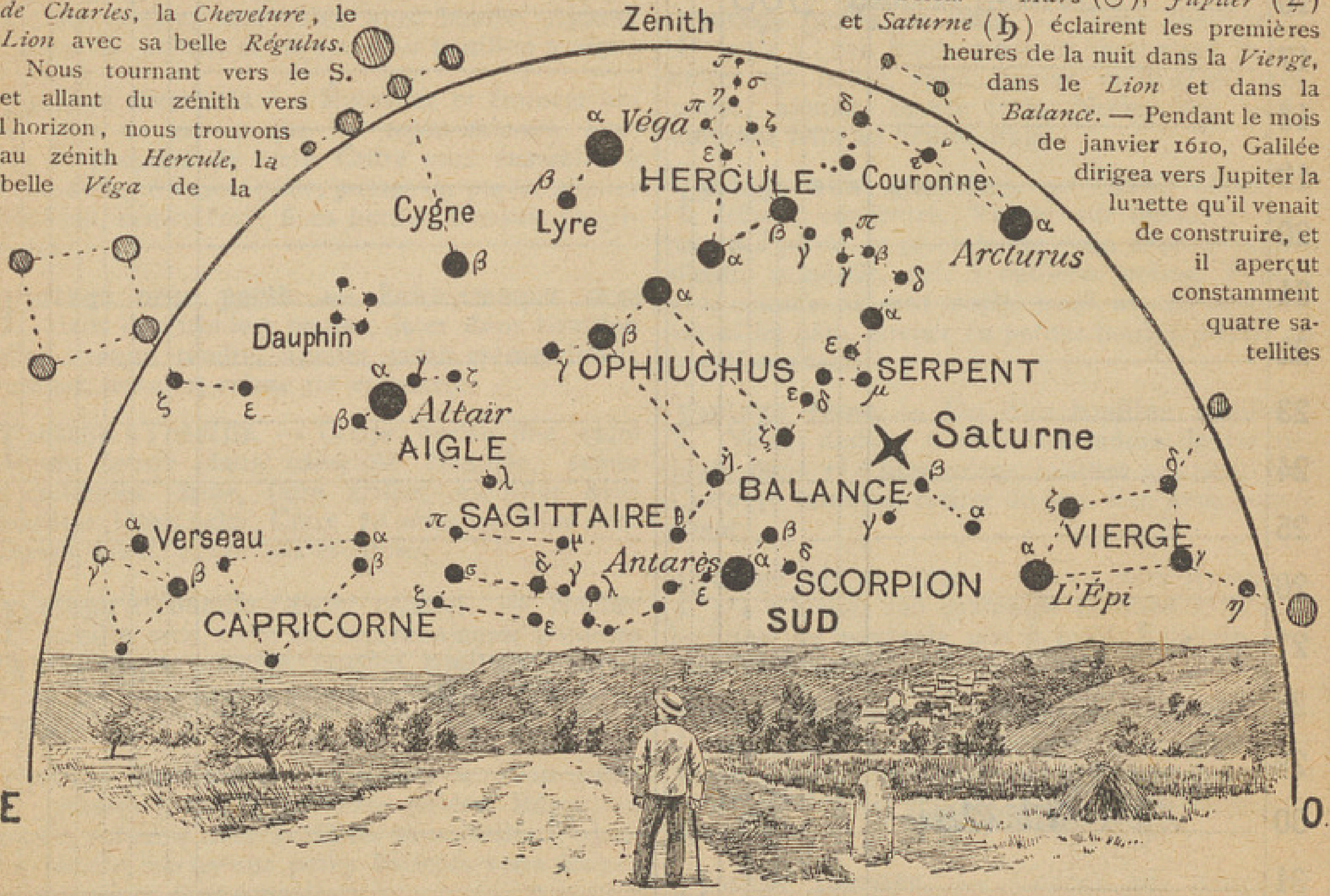
(1897) AOUT (8e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er AOUT A 9 H. DU SOIR

EN regardant vers le N., nous voyons à notre zénith (c'est-à-dire au-dessus de notre tête) le quadrilatère du *Dragon*, puis la *Petite Ourse*, et au ras de l'horizon, le *Cocher*, dont la belle *Capella* est presque exactement au N. Nous voyons à l'E. le *Cygne* en partie au S., *Céphée, Andromède, Persée*



et le *Carré de Pégase* : on remarque la forme de *Grande Ourse* gigantesque obtenue en considérant le *Carré de Pégase*, β, γ *Andromède* et α *Persée*, qui est le cheval de tête. Nous avons à l'O. la *Grande Ourse*, quelques étoiles du *Bouvier*, aux trois quarts vers le S., le *Cœur de Charles*, la *Chevelure*, le *Lion* avec sa belle *Régulus*. Nous tournant vers le S. et allant du zénith vers l'horizon, nous trouvons au zénith *Hercule*, la belle *Véga* de la



Lyre, *Ophiucus* et le *Scorpion* avec le rougeâtre *Antarès*. Nous voyons à droite la *Couronne boréale*, au milieu de laquelle on distingue *Margarita*, la *Perle*, de 2e gr., le *Bouvier*, remarquable par la primaire jaune-orangé *Arcturus*, le *Serpent*, la *Balance*, le trapèze de la *Vierge* avec l'*Épi*, belle étoile blanche de 1re gr. Nous avons à gauche le *Cygne*, partie au N., partie au S., le *Dauphin*, qui nous offre l'aspect d'un petit têtard. Nous trouvons ensuite l'*Aigle* avec sa primaire *Altaïr*, puis le *Sagittaire*, le *Capricorne* et le *Verseau*, qui rasent l'horizon.

VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿) brille au S.-O. après le coucher du Soleil. — La belle *Vénus* (♀), l'éclatant *Lucifer*, étincelle au S.-E. avant le lever du Soleil. — *Mars* (♂), *Jupiter* (♃) et *Saturne* (♄) éclairent les premières heures de la nuit dans la *Vierge*, dans le *Lion* et dans la *Balance*. — Pendant le mois de janvier 1610, Galilée dirigea vers Jupiter la lunette qu'il venait de construire, et il aperçut constamment quatre satellites ou quatre lunes autour de la brillante planète. Le 9 septembre 1892, le grand équatorial de l'Observatoire Lick montra à l'astronome Barnard un cinquième satellite, très rapproché de Jupiter et presque noyé dans sa lumière.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 90 et 91.

PROVERBE : Quand l'août est bon, abondance en maison.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.



Août
31 Jours — La Vierge

VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le jour diminue de 1h. 43 m. pendant le Mois. — Il dure 16 h. 22 m. le 1er août et 14 h. 39 m. le 31.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact*, v. p. 28 et 29.

(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir. h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domint
1 D.	2	4h34	7h37	7h50	2h19	8h33	10 53	11 11							
2 L.	3	4 35	7 36	9 6	3 5	8 50	11 29	11 49							
3 M.	4	4 37	7 34	10 25	3 53	9 8	.. ..	0 9							
4 M.	5	4 38	7 33	11 45	4 43	9 30	0 30	0 53							
5 J.	6 P. Q.	4 39	7 31	1 8	5 37	9 57	1 19	1 45							
6 V.	7	4 41	7 30	2 31	6 35	10 33	2 14	2 48							
7 S.	8	4 42	7 28	3 48	7 36	11 22	3 25	4 7							
8 D.	9	4 44	7 26	4 55	8 39	.. ..	4 53	5 41							
9 L.	10	4 45	7 25	5 46	9 41	0 25	6 22	6 58							
10 M.	11	4 46	7 23	6 24	10 39	1 41	7 22	7 53							
11 M.	12	4 48	7 22	6 52	11 33	3 3	8 17	8 40							
12 J.	13 P. L.	4 49	7 20	7 14	.. ..	4 24	9 0	9 20							
13 V.	14	4 50	7 18	7 32	0 22	5 43	9 40	9 59							
14 S.	15	4 52	7 16	7 48	1 9	6 59	10 16	10 35							
15 D.	16	4 53	7 14	8 4	1 53	8 12	10 52	11 9							
16 L.	17	4 55	7 13	8 20	2 36	9 23	11 26	11 43							
17 M.	18	4 56	7 11	8 37	3 18	10 32	.. ..	0 0							
18 M.	19	4 58	7 9	8 58	4 2	11 42	0 18	0 37							
19 J.	20 D. Q.	4 59	7 7	9 24	4 47	0 50	0 57	1 17							
20 V.	21	5 0	7 5	9 57	5 35	1 56	1 39	2 5							
21 S.	22	5 2	7 3	10 39	6 24	2 57	2 35	3 10							
22 D.	23	5 3	7 2	11 31	7 15	3 51	3 52	4 42							
23 L.	24	5 5	7 0	.. ..	8 7	4 35	5 33	6 16							
24 M.	25	5 6	6 58	0 34	8 58	5 11	6 50	7 17							
25 M.	26	5 7	6 56	1 44	9 49	5 39	7 38	7 57							
26 J.	27	5 9	6 54	2 58	10 39	6 2	8 15	8 33							
27 V.	28 N. L.	5 10	6 52	4 15	11 27	6 22	8 49	9 5							
28 S.	0	5 12	6 50	5 32	0 14	6 40	9 21	9 37							
29 D.	1	5 13	6 48	6 50	1 1	6 57	9 53	10 10							
30 L	2	5 14	6 46	8 10	1 49	7 15	10 27	10 45							
31 M.	3	5 16	6 44	9 31	2 40	7 36	11 3	11 22							

TEMPÉRATURES
DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	5°8	32°3	1892	7°5	35°2
1888	7 5	30 5	1893	8 3	35 7
1889	6 9	28 2	1894	6 9	31 6
1890	6 5	32 6	1895	6 7	31 8
1891	7 1	29 5			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Temps orageux du 1er au 10.	Chaud 10 au 20. Orag. v. le 20.	Temps sec à la fin du mois.

LA PLUIE TOMBÉE
DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	61,6	9	1892	33,2	6
1888	39,4	11	1893	19,1	7
1889	52,2	11	1894	53,9	20
1890	44,1	16	1805	44,8	11
1891	41,2	13	Moy.	**43,3**	**12**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILE Mat. — VÉNUS.

ÉTOILES Soir. — MERCURE, MARS, JUPITER, SATURNE.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie* : Veau, mouton, bœuf, lapereau ; *Volailles* : Poulet, dindon, pintade, canard ; *Gibier* : Perdreau, caille, faisandeau, pigeon ramier, lièvre, lapin ; *Poissons* : Goujon, perche, anguille, brochet, rouget, truite, saumon, bar, turbot, sardines, mulet ; *Coquillages* : Moules ; *Crustaces* : Ecrevisses ; *Légumes* : Haricots flageolets, aubergine, tomate, artichaut, concombre, piments, cèpes, céleri ; *Salades* : Laitue, romaine, chic. frisée, escarole, pourpier ; *Fruits* : Pêche, brugnon, prunes, amandes vertes, raisin, noix, nois.. figues, poires, pom. ; *Fromage* : Coulom., p.-l'évêque, roquef., à la crème.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage cresson. Melon. Friture d'éperlans. Pigeons petits pois. Gigot d'agneau sauce tomate. Aubergines farcies. Salade verte. Mousse fraises. Suisse. Pêches. Raisin. Gaufrettes. Noisettes.

2e DINER. — Potage Gervais. Thon frais ravigote. Lapin garenne sauté. Dindonneau rôti. Épinards crème. Salade concombres. Pêches Condé. Fromage Gervais. Prunes. Abricots. Compote. Groseille. Langues de chat.

3e DINER. — Potage basque. Saumon froid mayonnaise. Filet de bœuf aux cèpes. Poulet rôti. Carottes Vichy. Salade chicorée. Flan japonais. Fromage Chester. Salade pêches. Soufflés chocolat. Prunes. Raisin.

4e DINER. — Potage Crécy. Truites meunière. Volaille au blanc. Cailles rôties. Cèpes à la tomate. Salade laitue. Crème Chantilly. Fromage Camembert. Figues. Raisin. Noisettes. Macarons.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE **de l'Agenda.**

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

(1897) AOUT (8e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 1er (*8e dimanche après la Pentecôte*) : *Parabole de l'économe infidèle* (Luc, XVI, 1-9).
Le 8 (*9e après la Pent.*) : *Jésus pleure sur Jérusalem et annonce sa destruction* (Luc, XIX, 41-47).
Le 15 (*10e après la Pent.*) : *Parabole du pharisien et du publicain* (Luc, XVIII, 9-14). — *Et Evangile de l'Assomption : Jésus visite ses amies de Béthanie : Marthe et Marie* (Luc, X, 38-42).
Le 22 (*11e après la Pent.*) : *Jésus guérit un sourd-muet aux environs de Sidon* (Marc, VII, 31-37).
Le 29 (*12e après la Pentecôte*) : *Jésus raconte l'histoire du bon Samaritain* (Luc, X, 23-37).

AGRICULTURE. — Fin des moissons et déchaumage. — Labours et fumures pour semer les colzas, vesces, navette et trèfle. — Récolte du maïs fourrager, du chanvre, des pois, lentilles. — Deuxième coupe de fourrages artificiels; troisième coupe à la fin du mois dans le Midi. — Battage des grains pour semences. — Vers la fin du mois, semis des seigles dans certains pays. — Irrigation des prairies avant d'y mettre les bestiaux en pâture. — Ecussonnage des pommiers *à œil dormant*. — Dans le Midi, cueillette des premières olives. — Préparation des vendanges, nettoyage des caves, celliers, tonneaux, pressoirs. — Les moutons profitent des herbes des champs avant le déchaumage; parcage des troupeaux. — Vente des animaux d'herbages.

LA BASSE-COUR. — Par la propreté et l'aération, combattre encore l'influence des chaleurs caniculaires. Entre les deux Notre-Dame (5 août, 15 août), les œufs sont inféconds, c'est pour cela qu'ils peuvent se conserver longtemps. Trier les volailles en deux catégories : 1° les oiseaux les plus parfaits seront élevés pour la reproduction ; 2° les oiseaux défectueux seront destinés à l'engraissement et au marché.

LE RUCHER. — Egalisez les colonies en vue de l'hivernage. C'est au commencement de l'année apicole de préparer ses colonies en vue de l'année suivante. — On peut faire bâtir des rayons en donnant du sirop ; c'est le moment d'économiser la cire gaufrée. A cette époque les abeilles bâtissent en alvéoles d'ouvrières. Répandre le nourrissement stimulant pour former des colonies très populeuses, pour préparer un bon hivernage.

JARDIN POTAGER. — Arrosages le soir ou de grand matin. Semer Choux pommés hâtifs, Choux de Milan pour planter avant l'hiver, Chicorée, Navets hâtifs, Epinards, Mâches, Oignons blancs hâtifs. Empailler Céleris et Cardons. Multiplier par leurs coulants les Fraisiers des quatre-saisons.

Continuer les binages et les sarclages. Récolter les Oignons jaunes et autres. Continuer à écussonner à œil dormant et à palisser les arbres à fruits. Récolter les Cornichons et les Melons. Détacher les fruits des arbres au fur et à mesure de leur maturité.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Dans les terres légères et saines, semer certaines espèces de fleurs qui produiront au printemps suivant des plantes plus vigoureuses et d'une floraison plus hâtive : Adonides goutte-de-sang, Centaurée bleuet, Lin vivace, Mufliers, Pâquerettes, Pavots, Phlox vivace, Pied-d'alouette, Roses trémières, Thlaspis et Violettes.— Les plantes bulbeuses à planter sont Colchiques, Lis blanc, Safran d'automne, Eranthis, Perce-Neige, Cyclamens d'Europe et de Naples. Repiquer du Réséda partout où il manque. Les Rosiers remontants se disposent à leur 2e floraison.

PLANTES D'APPARTEMENT. — Modérez les arrosages vers la fin du mois et suspendez la distribution des engrais.

LA CAVE. — Mêmes soins à donner que dans le mois précédent. — Visiter tous les jours les vins pour s'assurer de leur état, et prendre les précautions nécessaires dès qu'on s'aperçoit qu'un vin menace de s'altérer. — *Commencer à s'occuper des tonneaux ;* les *neufs* seront d'abord lavés avec 20 litres d'eau bouillante contenant 500 gr. de gros sel ; bien agiter ; vider le lendemain et rincer à l'eau froide une première fois, puis une deuxième fois ; le lendemain, vider et verser 2 à 3 lit. de vin chaud (on peut l'utiliser pour du vinaigre) ; bien secouer et tourner le fût en tous sens. — Ne jamais garder de vin fin dans un fût neuf. — Les *tonneaux ayant contenu du vinaigre* et devant contenir du vin subissent l'opération suivante : 1° lavage à l'eau chaude ; 2° agiter et rouler dans le vase une solution de 500 gr. de carbonate de soude de commerce dans 2 lit. d'eau par 100 lit. de capacité ; 3° le lendemain, vider, laver à chaud, rincer à froid, soufrer ; le bois n'aura plus aucun goût acide. — *Mastic pour tonneaux :* Fondre à petit feu, en remuant sans cesse, 40 gr. de suif frais, 67 gr. de saindoux et 33 gr. de cire , pendant le refroidissement ajouter 40 gr. de cendres finement tamisées. Pour application, sur une fissure, amollir le mastic à la chaleur.

ASTROLOGIE. — **La Vierge** (du 22 août au 21 septembre). — *Astrée, admise parmi les Constellations, fut Diane pour les uns, Cérès pour d'autres, préside à la pudeur.* — L'*homme* qu'elle voit naître est bien fait, sincère, généreux, spirituel, pudique, discret et bienfaisant. Il recherchera avidement les honneurs, surtout dans la cléricature. Il sera souvent dupé, volé, à cause de son ignorance absolue de tous détours, de toutes roueries. Il sera recherché dans sa mise, mais sans coquetterie. Relativement fortuné, ses biens consisteront surtout en immeubles plus ou moins luxueux ; il saura parfaitement les faire fructifier, plutôt par son jugement. Les *femmes*, adroites, trompeuses, dissimulées, perfides, jolies et coquettes, inconséquentes et cupides, pensent mal et se rient d'autrui ; pourtant un bon aspect de Vénus atténue ces mauvais présages. Si leur conduite est souvent blâmable avec leur premier mari, elle devient sage avec le second. Leur cœur est peu enclin à la bonté, malgré leurs doucereuses manières. L'âge les rend mélancoliques et méchantes. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE **: Vie sans amis, mort sans témoins.**

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Potage velouté à l'oseille. — Un litre bouillon bouillant, délayer crème de riz avec eau froide, jeter dans bouillon, tourner, cuire 10 minutes. Ajouter oseille coupée, beurre frais.

Potage velouté. — Jeter en *pluie*, dans le bouillon bouillant, une cuillerée à café par personne de tapioca; tourner, 5 minutes de cuisson, au moment de servir, retirer du feu, et verser (passer) 3 jaunes d'œuf battus avec 1 cuillerée de crème.

Potage velouté (*Autre recette*). — Bouillon bœuf, cuire tapioca 5 minutes, retirer, verser dans soupière, lier avec *jaunes d'œuf délayés avec crème froide*, tourner, passer la liaison.

Potage Windsor. — Éplucher en bouquets un chou-fleur, cuire à l'eau salée, égoutter, piler, passer en purée, ajouter bouillon ou lait chaud, mijoter 20 minutes, lier avec beurre frais, servir sur croûtons blancs.

Poularde demi-deuil. — Cuire poularde dans bouillon, ensuite mijoter dans sauce blanche très liée, avec truffes émincées, faire la sauce avec le bouillon de la poularde.

Poularde portugaise. — Envelopper la poularde, mettre cuire avec 1 kilog. côte de bœuf dans 3 litres d'eau froide. Ecumer, saler, cuire comme pot-au-feu. Egoutter, servir avec purée de tomates.

Poularde rôtie. — Cuire à la broche, 1 heure, ou au four 3/4 d'heure, après avoir bardé de lard. Arroser de beurre et saindoux ou veau.

Poularde rôtie (*Autre recette*). — Embrocher poularde grasse et blanche. Faire rissoler la peau, arroser souvent ; corser jus.

Poulets aux artichauts. — Cuire à la casserole de petits poulets, glacer le jus, et faire absorber par les fonds d'artichauts blanchis cuits au beurre et servis en garniture.

Poulet marengo. — Dépecer poulet moyen. Dorer morceaux beurre fondu, mettre en casserole avec champignons cuits, morceaux jambon et olives. Verser dessus sauce rousse au jus. Laisser mijoter, ajouter truffes, sel, poivre, cayenne. Dresser avec croûtons.

Poulets rôtis. — Rôtir à la broche poulets nouveaux bardés de lard. Corser le jus.

Poulets rôtis (*Autre recette*). — Embrocher 2 poulets parés. Cuire bien roux. Servir entourés cresson nature. Jus en saucière.

Poulets rôtis (*Autre recette*). — Barder, cuire au four poulets nouveaux, faire rissoler la peau, saler, servir avec jus.

Poulets rôtis (*Autre recette*). — Cuire à la broche deux poulets de grain bardés de lard, petit feu d'abord, dorer à feu vif ensuite. Corser le jus avec jus de bœuf. Servir jus en saucière.

Poulets sauce normande. — Cuire dans bouillon deux poulets en chair, faire sauce blanche avec ce bouillon, lier avec crème, ajouter morilles en petits dés. Servir autour des poulets.

Pudding diplomate. — Ranger par couches dans un moule de terre des biscuits, des confitures variées et fruits confits. Arroser de sauce vanille, faite à l'avance. Renverser dans coupe, arroser de crème.

Pudding aux fruits nouveaux. — Partager prunes, abricots, pêches, cerises. Cuire 5 minutes en sirop épais. Ranger par couche dans moule porcelaine, avec gelée groseille, épaissir sirop. Verser sur les fruits. 12 heures à la cave. Démouler et renverser.

Pudding glacé. — Faire pudding diplomate, faire glacer, ajouter crème Chantilly glacée.

Quartier sanglier, sauce piquante. — Mariner 3 jours sanglier, enlever, cuire au braisé, roussir dans jus, verser dessus sauce piquante, cornichons coupés, câpres, faire sauce légère, avec bouillon, marinade, vin blanc et jus. Servir ensemble.

Râble de Lièvre, sauce poivrade. — Badigeonner la peau du lièvre avec huile ou beurre, barder, embrocher, cuire 1 heure, très arrosé de beurre et saindoux. Verser le jus dans la sauce poivrade. Blanchir le foie, hacher avec lard et persil, cuire 20 minutes dans beurre, ajouter sauce rousse, légère, faite avec moitié vin blanc, sel, moutarde, poivre, lier avec sang frais, pointe de vinaigre, jus.

Raie hollandaise. — Choisir raie bouclée, laver à l'eau tiède, ensuite mettre dans l'eau salée blanchie de farine. Ne pas laisser bouillir, faire pocher à l'eau chaude 20 minutes, égoutter, servir.

Ris de veau morilles. — Blanchir à l'eau salée, 20 minutes, égoutter, couper en quatre, fariner, cuire au beurre. Faire légère sauce au jus. Y mettre les ris, avec morilles cuites au beurre. Cuillerée tomate.

Rosbif jardinière. — Cuire rosbif au four. Jus en saucière. Blanchir légumes variés dans eau chaude salée, égoutter, sauter au beurre dans casserole à compartiments. Ranger autour du rosbif.

Rougets avignonnaise. — Choisir rougets 15 centimètres. Huiler, cuire sur gril, arroser beurre, servir sur purée tomates avec petits oignons sautés.

Salade concombre. — Peler et couper finement jeunes concombres. Saler fortement, reposer trois heures, égoutter, assaisonner en salade.

(*V. la suite p. 157.*)

PROVERBE : Point de réponse est une réponse.

(1897) AOUT (8e mois)

32e Semaine. — *Donne-moi du secours pour sortir de la détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité* (Ps.).

DIMINUENT le matin de 9 m. *les Jours* DIMINUENT de 10 m. le soir.

31 Jours. — *Nous devons corriger le plus possible par notre douceur propre l'universelle amertume* (Edmond Thiaudière).

1 Dimanc.

212-153. — N.L.
D. du jour : 16 h. 22 m.

S. Pierre ès Liens, S. Bon.

Fin des proscriptions polonaises par les Russes : du 1er janv. au 1er août, à Varsovie, 15 000 pers. arrêt. (1861).

Envoyé à Deman les 3 premières années du « Mendiant »

Visite de Foulon de Vaulx toujours aimable. N'a pu voir Mme Barbey qui est revenue à Paris & semble l'éviter, à cause de moi, pense-t-il. Il me conseille de lui remercier pour l'envoi imbécile des livres Gasparin (23 juillet)

Visite de Boutique toujours grotesque & d'un de ses amis Georges de Lalles qui me donne un volume de vers.

Rémond passe la journée avec nous. Il reviendra une fois encore avant son départ.

Confession ce matin à S. Jacques pour la Portioncule.

RECETTES	DÉPENSES

2 Lundi

213-152. — N.L.
D. du jour : 16 h. 19 m.

SS. Alph. de L. év., Étienne.

Sans entente préalable avec les souver. d'Eur., l'emp. d'Aut. convoque les princes allemands à Francfort (1863).

Portioncule Journée de prières.

De 10h à 12½ rue des Fourneaux. Puis déjeuner chez les Reynal. Je fais pour Reynal une lettre à Foulon de Vaulx qu'il portera lui même. Dieu veuille qu'il le trouve.

De 3h ½ à 6h ½ rue de la Santé.

Ferveur moins grande que ce matin, mais ferveur encore. Ma vie surnaturelle se développe.

RECETTES	DÉPENSES

3 Mardi

214-151. — N.L.
D. du jour : 16 h. 16 m.

S. Valther, S. Geof. Se Lydie.

Soulèvements dans l'île de Crète contre la domin. turque ; les habitants déclarent vouloir s'annexer à la Grèce (1866).

Lettre à Mme Barbey (gardé brouillon)

Envoyé copie de cette lettre à de Vaulx & recommandé Reynal une fois de plus.

RECETTES	DÉPENSES

4 Mercredi

215-150. — N.L.
D. du jour : 16 h. 16 m.

S. Dominique, S. Aristarque.

Le maj. Hawelock, venu au secours de Lucknow assiégé par les cipayes, quitte Munghowur, où il s'était abrité (1857).

Journée médiocre

Pas de lettres

peu de travail

Lecture de Lebeau

Les Iconoclastes.

Quel magnifique histoire à écrire !

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : A folles paroles, sourdes oreilles.

(1897) AOUT (8e mois)

32e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 10 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Si celui qui te hait a faim, donne-lui du pain à manger, et s'il a soif, donne-lui de l'eau à boire (PROV., 25, 21). *Les rêves de bonheur sont un des grands obstacles au bonheur réel, à moins de rêver... qu'on est heureux* (L. AIGOIN).

5 Jeudi

216-149. — ☽ P.Q
D. du jour : 16 h. 10 m.

N.-D.d.Neig., SS.Luc., Abel

Les Hongrois refoulés du Danube à la Theiss sont vaincus à Szœrcy par la mésintelig. entre Kossuth et Georgey (1849).

6 lettres peu interessantes ce matin. 1° Reynal qui a vu Foulon & ne peut avoir de réponse qu'en 7bre ou Oct. 2° Foulon qui me dit la même chose & approuve ma lettre à Mme Barbey. 3° Remy de Gourmont qui me demande mon portrait pour illustrer ses Masques. 4° Accusé de réception du "Mendiant" 5° facture de Cosson qui tire sur moi pour le 15 août (64f30) 6° Cayssac qui s'excuse de ne pouvoir venir.

Tristesse déterminée par cette correspondance vaine.

Rémond vient nous faire ses adieux dans l'après midi.

RECETTES	DÉPENSES

6 Vendredi

217-148. — ☽ P.Q.
D. du jour : 16 h. 6 m.

Transfig. de N.-S.S. Sixte II

Charles-Albert, acculé par les Autrich. derrière l'Adda, signe une capitulation par laquelle il abandonne Milan (1848).

Journée médiocre bien qu'au début, j'aie senti une impression vive & joyeuse de ma Communion.

Grande difficulté pour continuer le "Mendiant". Cette dernière partie est si importante & si douloureuse.

Lecture de Lebeau.

Pas de nouvelles de de Groux depuis le 13 juillet. Qu'est il devenu? Nous sommes tourmentés de pressentiments noirs.

Plus de lettres de l'inconnu Louis Leroy. Ma réponse à ses textes mahométans l'aurait elle découragé?

RECETTES	DÉPENSES

7 Samedi

218-147. — ☽ P.Q.
D. du jour : 16 h. 3 m.

S. Gaëtan Th., S. Albert.

Les Turcs sont repoussés de la forte place de Kars par les Russes, malgré l'alliance récente franco-angl. (1854).

Ce matin après une conversation avec Jeanne, visitée dans son sommeil par d'étonnantes visions, je commence une neuvaine pour la Gloire de Dieu, au profit des morts.

Lettre de Foulon de Vaulx qui ne croit plus que Mme Barbey ait voulu l'éviter. Elle vient de lui écrire & il médite une réponse dont il espère beaucoup pour moi.

Réponse (gardé brouillon)

Visite au vieux de Lorgues plus malade encore que la dernière fois. Conversation pénible.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

1er : St-Pierre-aux-Liens. — Grandes eaux à Versailles. — Fêtes de Bougival, Châtenay, Suresnes, etc. — Dern. délai d'inscript. pour bourses d'étude, de licence, d'agrég., bourses d'int. à l'Ec. d'agric. de Montpell. et aux Ec. vétér. d'Alfort, Lyon et Toulouse, et pour admiss. aux Ec. vétér. ci-dessus et à l'Ec. de dessin du serv. géogr. de l'armée (r. de Grenelle). — Du 1er au 10, session des *cons. municip.* (règl. de l'*affouage*). — Du 1er au 15, réunion aux ch.-l. de canton des commiss. chargées de dresser les listes prépar. du *jury crim.* — **2** : Pèlerinage de N.-D. des Anges à Bardy. — Fête de naissance de la princesse de Joinville. — **4** : Pèlerinage au tombeau du curé d'Ars. — Commencement de la période caniculaire. — **5** : Notre-Dame-des-Neiges. — Ouverture de la saison des huîtres en Angleterre. — **6** : Transfiguration. — Fête d'anniversaire du mariage de la grande-duchesse Xénia sœur du tsar. — **7** : Pardon de St-Nicolas-des-Eaux (Bretagne), à la chapelle St-Nicodème, où l'on conduit les bœufs ornés de rubans et aux sons du fifre et du tambour. — **Tirages avec lots.** — **1er** : Paris 55-60 (100 000 fr.). — **6** : Paris 75 (100 000 fr.), Comm. 79, 80-84, 91 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Russe (4 0/0 93 5e émiss.), Oblig. fonc. 77, Paris 65.

PROVERBE **: Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.**

(1897) AOUT (8e mois)

33e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 11 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Cherchez d'abord le royaume du Ciel et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît (MATTH., VI, 33). — *Ne vouloir être ni conseillé, ni corrigé sur son ouvrage, est un pédantisme* (LA BRUYÈRE). — *Ne t'étonne de rien.*

8 Dimanche

S. Emil., S. Cyriaq., Se Léon.

219-146. — ☽ P.Q.
D. du jour: 15 h. 59 m.

L'Assemblée législat. est prorogée, à la suite des discussions sur une nouvelle loi élect. qui restreint le suffr. univ. (1850).

Ni lettre ni visite

Je trouve heureusement la solution d'une difficulté redoutable, c'est-à-dire le moyen d'achever le mois de janvier 95 (Mendiant) sans avoir à raconter dans le détail la mort d'André

Recommencé à partir de l'Épître aux Romains l'étude de St Paul – Je veux un chapitre chaque jour

RECETTES | DÉPENSES

9 Lundi

S. Camille, S. Romain.

220-145. — ☽ P.Q.
D. du jour: 15 h. 56 m.

Le Parlement de Francfort, après avoir proclamé la dissol. de la Diète german., crée un « ministère d'Empire » (1848).

Longue visite au cimetière. Seul. Je prie de tout mon cœur, jusqu'à midi.

Travaillé vigoureusement.

RECETTES | DÉPENSES

10 Mardi

S. Laurent, Se Philomène.

221-144. — ☽ P.Q.
D. du jour: 15 h. 53 m.

L'Assemblée nation. législat. est prorogée jusqu'en nov., tandis que le Prince Présid. va voyager dans les départ. (1851).

Courses dans Paris.

Vu Joseph Uzanne qui me prête 5 fr. et me promet 6 bouteilles de vin Marianni.

Vu Vallette qui m'avance 10 fr. et m'apprend que de Groux est à Marlotte chez Stuart Merrill. Il a donc passé par Paris sans même nous en informer – Inouï.

Revenu à la maison, je lis une lettre que Jeanne vient d'écrire à Mme de Groux, précisément, qui n'a pas donné de nouvelles depuis son étrange départ (27 juin). Cette lettre très douce est pour s'informer de de Groux qu'on suppose très malheureux. On va tout de même l'envoyer.

Envoyé aussi à Vallette qui me les a demandés ce matin 2 portraits de moi pour les *Masques* de Remy de Gourmont.

RECETTES | DÉPENSES

11 Mercredi

S. Alexandre, év., Se Suzanne

222-143. — ☽ P.Q.
D. du jour: 15 h. 50 m.

Le baron David prend le portefeuille des trav. publ. dans le ministère formé par le comte de Palikao (1870).

Travail.

RECETTES | DÉPENSES

PROVERBE : Trop gratter cuit, trop parler nuit.

(1897) AOUT (8e mois)

33e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. de 11 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Pensez aux choses d'en haut et non à celles qui sont sur la terre (COL. 3,2). — *Étudiez-vous dans la charité* (I COR., 14).

Beaucoup ne croient pas vieillir, parce que leurs folies rajeunissent (WERTHEIMER). — *La mort n'est qu'un déplacement.*

12 Jeudi

223-142. — P.L. D. du jour: 15 h. 46 m.

Se Claire, Se Hilarie.

G. d'Orléans, fils du duc de Nemours et gendre de don Pedro II de Brésil, vainc les Paraguéens à Pér.bébuy (1869).

Apparition soudaine de de Groux, extrêmement malheureux, mais enfin sauvé de la Belgique.
Il arrive dès 6h. du matin, ayant, je crois, passé la nuit à errer, sans gîte, & repart pour Paris, à 9h. J'ai quelque peine à reprendre ma cordialité passée. mais sa détresse me fait pitié.
A 5h. environ visite des Reynal. puis retour de de Groux On dîne ensemble.
De Groux couche dans mon bureau & je m'installe en haut sur la chaise longue.
La présence ramène un peu de désordre.

RECETTES | DÉPENSES

13 Vendredi

224-141. — P.L. D. du jour: 15 h. 43 m.

S. Hippolyte, Se Radegonde.

Mort du maréch. Niel, créat. de la loi milit. de 1868, dont le principe était le serv. oblig. Rempl. par Lebœuf (1869).

Lettres de Rémond, une pour moi, une pour Jeanne.
Sans importance.
Je suis affligé de ne recevoir aucune nouvelle de Foulon de Vaux.
Tristesse. La présence de de Groux produit elle déjà son effet ordinaire ?
Lettre à Cosson en réponse à sa facture du 5. Je le prie de renvoyer cette échéance au 15 7bre.
Inexplicablement je ne reçois rien de Foulon du Vaulx. La lettre de Rémond est la seule depuis 8 jours.
Travail

RECETTES | DÉPENSES

14 Samedi

225-140. — P.L. D. du jour: 15 h. 39 m.

V. J. S. Eusèbe, S. Marcel.

L'armée franç., victor. en Italie, fait sa rentrée triomph. à Paris, après prélim. de paix de Villafranca (1859).

De Groux n'est pas rentré cette nuit. On avait fait pour lui un petit déménagement. Le pauvre diable va se remettre à nous faire souffrir.
Encore le Mont de piété.
23 fr pour 99 menus objets.
J'assiste à l'enterrement à St Pierre de la femme [illegible] de Prolles venu il y a 15 jours.
Peu de travail
Aucune nouvelle de de Groux

RECETTES | DÉPENSES

MEMENTO

8 : Grandes eaux à St-Cloud. — Fêtes d'Antony, Boulogne, Châtenay, Chatou, Fontenay-s-Bois. — Chez les Israélites, jeûne en souvenir de la destruction du Temple de Jérusalem. — Flux d'étoiles filantes dites « Larmes de St Laurent ». — **10** : Dern. délai d'inscript. pour l'admiss. à l'Ec. d'hortic. de Versailles. — **11** : La susception de la Ste Croix, en mémoire de la réception solennelle faite en 1109, par le chapitre de N.-D. de Paris, au fragment de la vraie croix, dont Anseau avait fait don à Galon, évêque de Paris. — Solennité musicale à l'égl. de St-Laurent, à l'occas. de la fête de St Laurent, qui tombe le 10. — Mevloud (naissance de Mahomet). — **12** : Exposit. des reliques de Ste Claire dans la chap. du monast. des Pauvres Clarisses, 5, imp. de Saxe (sous la présid. de l'archev. de Paris). — **13** : 1er jour du jeûne russe de Théotokos. — **14** : Vigile de l'Assomption (jeûne). — Fin des jours caniculaires. — Pour *déménag.* le 8 oct. proch., *donner congé* auj. avant midi pour les logem. au-dessous de 400 fr. — Réjouissances en Bulgarie pour l'anniversaire de l'élection (1887) de Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha comme prince de Bulgarie. — 80e anniversaire de la naissance du prince de Joinville. — **Tirage avec lots.** — **10** : Paris 76 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : **Une conscience pure est un bon oreiller.**

(1897) AOUT (8e mois)

34e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 11 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Ta Parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier (PS. 119). — *Combats le bon combat* (TIM. 6). — *Les oiseaux dont le vol est différent ne sauraient faire route ensemble* (ATTAR). — *Embellis-toi de simplicité.*

15 Dimanc.

Assomption.

226-139. — ☉ **P.L.** D. du jour: 15 h. 35 m.

Nap. III essaie d'une politiqu. libérale en accordant l'amnistie à toutes les condamnat. p. motif politique (1859).

Après les dévotions du matin, travaillé toute la journée.

Continuation du silence inconcevable de De Groux & de tout le monde.

RECETTES		DÉPENSES	

16 Lundi

S. Roch, S. Hyacinthe.

227-138. — ☉ **P.L.** D. du jour: 15 h. 32 m.

La divis. franç., commandée par le gén. Baraguey d'Hilliers, force la citad. de Bomarsund (île d'Aland) à capitul. (1854).

Travail acharné.

Me voici au mois de juin 95. Quelle année terrible!

RECETTES		DÉPENSES	

17 Mardi

S. Mam., S. Sept., Se Julienne

228-137. — ☉ **P.L.** D. du jour: 15 h. 29 m.

Entrevue de Napoléon et de François-Joseph à Salzbourg : l'alliance contre la Prusse n'aboutit pas (1867).

Bon travail, mais je n'ai pu sortir de juin.

Silence universel toujours & demain la misère.

Nous sentons diminuer notre amitié pour De Groux.

RECETTES		DÉPENSES	

18 Mercredi

Se Hélène, Se Laure.

229-136. — ☉ **P.L.** D. du jour: 15 h. 25 m.

Mort du lieut. Bellot, englouti sous les glaces, dans un voyage au Pôle Nord, où il accompag. le capit. Inglefield (1853).

Travail énergique.

Aucune nouvelle.

RECETTES		DÉPENSES	

PROVERBE : Qui plaisir fait, plaisir attend.

(1897) AOUT (8e mois)

34e Semaine. — *Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui subsiste pour la vie éternelle* (JEAN, VI, v. 27).

DIMINUENT le MATIN de 9 m. — *les Jours* — DIMINUENT de 11 m. le SOIR.

31 Jours. — *Si tu te trouves dans le chariot de quelqu'un, chante sa romance.* — *Il y a un chemin du cœur au cœur* (PROV. TURCS).

19 Jeudi

S. Louis, év., S. Donat.

230-135. — ☾ D. Q.
D. du jour : 15 h. 22 m.

La Moldavie et la Valachie sont réunies sous le titre de Princip.-Unies, mêmes lois, mais hospodar distinct (1858).

Lettre enfin de Foulon de Vaulx Mme Barbey se fend de 500 fr qui ne me seront remis par Foulon qu'en Septembre, hélas! Mais il y a promesse de faire les frais de publicité ou de lancement du livre, quand il sera terminé. Je compterais alors sur la complicité de Vallette pour mettre cet argent dans ma poche.
Course chez Vallette qui n'a pas un sou à me donner, mais qui me livre un No de Durendal où je lis l'Introduction de Belluaires qu'on a publié à mon insu. Cette injustice me fait vivement souffrir & je ne m'apaise qu'en écrivant à Henry Carton de Wiart. (Brouillon gardé)
Encore le Mont de piété 12 fr.
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ Lettre de de Groux lamentable & résignée.
Bulletin de ch. de fer annonçant une caisse de vin Mariani.
Commencé une neuvaine pour les morts que j'ai oublié ou négligé de secourir.

RECETTES		DÉPENSES	

20 Vendredi

SS. Bern., Philib., Samuel.

231-134. — ☾ D. Q.
D. du jour: 15 h. 18 m.

Quatre voyag., Burke, Wills, Gray et King, quittent Melbourne p. expl. l'Aust. intér. en remont. le Murray (1860).

Reçu à la gare de Montrouge le vin Mariani qui fera peut être du bien à Jeanne.
Lettres 1° à Foulon de Vaux
2° à Mme Barbey (Brouillon)
3° de Jeanne à de Groux (Brouillon).

RECETTES		DÉPENSES	

21 Samedi

S. Privat, Se Jeanne de Fr.

232-133. — ☾ D. Q.
D. du jour : 15 h. 15 m.

Naissance de l'archid. Rodolphe, fils unique et héritier présomptif de Franç.-Joseph et d'Elisab. de Bavière (1858).

Lettre de Rambosson qui nie avoir tenu sur moi le propos ignoble qui m'a été répété par le jeune Gilbert de Voisins. Qu'importe. Il en a peut être tenu d'autres.
Toujours le mont de piété 13 fr.
Lettre à de Buysage pour lui rappeler ses lettres promises du 7 juillet.
Passé une partie de la nuit à lire un livre contre le protestantisme prêté par Mme Chevalier, vieille dame connue à l'église & dont Jeanne espère faire une amie.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

15 : *Assompt.* de la Vierge, fête patron. de N.-D. de Paris et de tout le diocèse. — Process. du vœu de Louis XIII (édit du 10 février 1638, dans lequel le roi consacra sa personne, sa couronne et la France à la Ste Vierge et ordonna qu'une procession aurait lieu dans toute la France, le 15 août, à l'occasion de cette consécration). — Fête des maçons et entrepr. — *Vacations* de la Cour de Cass., de la Cour des Comptes et des Tribun. — Banquet ann. bonap. — Dern. délai d'inscript. pour l'admiss. à l'Ec. colon. — *Fermet. de la biblioth.* de l'Arsenal jusq. 2 sept. — Pèlerinages : à N.-D. de Fourvière, N.-D. de la Garde, N.-D. de la Cour (à Lantic), N.-D. de Tout Remède (à Rumengol). — Serv. relig. à Mars-la-Tour pour les vict. des comb. des 16 et 18 août. — Messe à N.-D. de Paris pour les tués de Gravelotte. — Grandes eaux à Trianon. — Fêtes de Stains (rosière), d'Antony, d'Orsay, de Poissy. — Fêtes à St-Dié en l'honneur de N.-D.; messe pontific., et à 2 h. process. dite de N.-D. de St-Dié, composée de 2 chars de fleurs, portant, l'un les reliques de St-Dié, l'autre une statue ancienne, dite de la Petite-Eglise; le soir, illumin. de la ville. Commenc. de la gr. retraite ecclésiast. du sémin. de St-Sulpice (jusq. 23). — **18** : Transfigur. russe. — **19** : Fête patron. de Léon XIII. — **Tirages avec lots.** — **16** : Panama (500 000 fr.). — **20** : Congo 88 (150 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **15** : Oblig. Tabacs port. 4 1/2. — **16** : Rente 3 1/2 o/o.

PROVERBE : Cœur content, grand talent.

(1897) AOUT (8e mois)

35e Semaine. — 31 Jours.

DIMINUENT	*les Jours*	DIMINUENT
le MATIN de 10 m.		de 12 m. le SOIR.

Lors même qu'un homme aurait été surpris en quelque faute, redressez-le avec un esprit de douceur (GAL., 6, 1).

La flatterie n'est qu'une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité. — Le chagrin tue lentement, mais sûrement.

22 Dimanc.

233-132. — ☾ D.Q.
D. du jour: 15 h. 12 m.

SS. Joachim, Pie, Symphor.

Insurrection locale à Genève p. l'élect. d'un conseiller d'Etat : les radic. s'emparent de l'Arsenal et du Cons. d'Et. (1864).

Adoration du St Sacrement à notre église. Deux individus veulent faire de moi un associé pour l'adoration nocturne. Je me laisse même surprendre & je m'engage pour la nuit de lundi à mardi.

Jeanne en est consternée, certaine que je n'ai aucune consolation à espérer de cela. Je me dégagerai donc.

On déjeune avec les Reynal venus pour la fête, l'une des fêtes de Jeanne, qui était hier.

RECETTES		DÉPENSES	

23 Lundi

234-131. — ☾ D.Q.
D. du jour : 15 h. 8 m.

S. Sidoine, Se Jeanne.

Capitulat. de Venise devant les Autrich., après une héroïque résist. commandée par Manin et le général Ulloa (1849).

Travail. La fin approche & j'en tremble.

Pas de lettre à moi. Jeanne en reçoit une de son frère à qui je devrai envoyer la "Femme pauvre"

RECETTES		DÉPENSES	

24 Mardi

235-130. — ☾ D.Q.
D. du jour : 15 h. 5 m.

S. Barthélemy, S. Ouen.

Les 105 matelots surviv. de l'expédit. de Franklin enfouissent sous la neige le rapp. trouvé par Mac-Clintock (1848).

Messe de communion avec Jeanne.

Lettre très amicale de Foulon de Vaulx, qui m'annonce 500 fr. pour demain.

Travail

RECETTES		DÉPENSES	

25 Mercredi

236-129. — ☾ D.Q.
D. du jour : 15 h. 1 m.

S. Louis, roi, S. Pérégrin.

Manin, après avoir rendu ses pouvoirs et vu les Autrichiens rentrer dans Venise, prend le chemin de l'exil (1849).

Reçu les 500 fr. de Foulon de Vaulx.

Réponse. Il m'avait servi le lieu commun : Il faut manger pour vivre. Je lui fais observer qu'il faut en effet manger la chair de Jésus.

Renouvelé nos reconnaissances chez l'usurier.

envoyé la Femme pauvre à Molbech.

acheté un petit bracelet d'argent à Véronique.

1re visite de Jeanne à Mme Chevalier.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) AOUT (8e mois)

35e Semaine. — *Où il y a beaucoup de paroles, il ne manque pas d'y avoir du péché ; mais celui qui retient ses lèvres est prudent* (PR.).

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 10 m. — de 12 m. le SOIR.

31 Jours. — *La toilette rajeunit tout, excepté ce à quoi elle vise : la figure. — On n'a pas plutôt appris à vivre qu'il faut mourir.*

26 Jeudi

237-128. — ☾ D.Q.
D. du jour : 14 h. 57 m.

S. Zéphirin, pape et mart.

600 ouvriers des ardoisières de Trélazé et des Ponts-de-Cé essayent de s'emparer d'Angers p. rétab. la Répub. (1855).

Lettre à Rémond. Je le prie de m'approvisionner de livres communs.
Envoyé 64 f 50 à Cosson et 10 à Mamers.
Dégagé des reconnaissances et payé encore d'autres notes. Notre argent file

RECETTES	DÉPENSES

27 Vendredi

238-127. — ● N.L.
D. du jour : 14 h. 54 m.

S. Césaire, Se Eulalie.

Proclamat. à St-Domingue de la royauté de Faustin-Soulouque, élu la veille « emp. par la grâce de Dieu » (1849).

Lettre de Mme de Puisaye me disant en qq mots que son mari a été malade et qu'il m'écrira dans qq jours. Identique formule (voir 9 janvier)
Amitié qui me dégoûte.

Je touche à la fin du « Mendiant »

RECETTES	DÉPENSES

28 Samedi

239-126. — ● N.L.
D. du jour : 14 h. 50 m.

S. Augustin., S. Alexre, év.

Napol. visite la Savoie et Chambéry où Cavour lui envoie son min. de l'intér. Farini et le général Cialdini (1860).

Reçu la Trêve-Dieu. Excellent article d'Yves Berthon sur la Femme pauvre.
Travail très languissant.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

22 : La St-Joachim. — Grandes eaux à St-Cloud. — Fêtes de Choisy-le-Roi, Stains, Chatou, Vincennes, etc. — Fête foraine sur les boulevards de la Villette et de la Chapelle, compris dans le 20e arrondisst. — Chez les Mahométans, célébration de la mort du Prophète. — **23** : Fête de naissance (1836) de la reine des Belges. — **24** : La St-Barthélemy. — Messe anniversaire de la mort du comte de Chambord (24 août 1883). — **25** : La *St-Louis*, exposition des *reliq. de St-Louis* et de sa sœur Isabelle dans le chœur de l'égl. St-Louis-en-l'Ile. — Fête des barbiers, coiffeurs, perruq., parfum., etc. — C'est habituell. auj. que les jard., hortic., cultiv., fêtent la St-Fiacre ; messe en mus., banquet et distrib. des récomp. (le plus souvent la fête a lieu le dimanche). — Dern. délai d'inscript. pour l'admiss. à l'Ec. des Ponts et Ch. — **26** : Messe anniv. de la mort de Louis-Phil., en la chap. St-Ferdin. — Commencement de la fête des Loges à St-Germain. — **27** : Chez les Russes, repos de Théotokos. — **28** : Foire d'automne à Francfort (21 jours).

PROVERBE : Prends conseil à l'oreiller.

(1897) AOUT (8e mois)

36e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 10 m. de 12 m. le SOIR. | 31 Jours.

Que ta parole soit accompagnée de grâce, assaisonnée de sel, afin que tu saches comment répondre à chacun (COL., 4). — *Reçois avec joie un avis meilleur que le tien. — Songe que chaque chose n'est née que pour mourir* (M.-A.).

29 Dimanc.

240-125. — N.L. D. du jour: 14 h. 47 m.

Déc. de S. J.-B., S. Merry.

Garibaldi est vaincu et blessé au pied dans une rencontre avec les troupes pontificales à Aspromonte (1862).

Lettre à Yves Berthou. Je lui envoie, en même temps, pour être publiée dans la Trêve-Dieu, une copie de ma lettre à André du 9 mai sur l'incendie du Bazar (brouillon gardé)

Ni lettres ni visites.

~~[illegible]~~

RECETTES		DÉPENSES	

30 Lundi

241-124. — N.L. D. du jour: 14 h. 43 m.

S. Fiacre, Se Rose. d. Lima, v.

Garibaldi est dirigé prisonnier sur la Spezia pendant que sa petite troupe, vaincue la veille, se disperse (1862).

Lettre lamentable de Manners. Maurice est fort malade.

Envoyé 10 fr à Manners.

Lettre à Deman. Je lui déclare ne pas oser lui envoyer la fin du Mendiant avant d'avoir une lettre de lui.

Ecrit la partie de l'épilogue relative à Jeanne. Joie de celle-ci.

RECETTES		DÉPENSES	

31 Mardi

242-123. — N.L. D. du jour: 14 h. 39 m.

S. Aristide, Se Isabelle.

Commencement du tunnel du Mont-Cenis qui perce les Alpes et supprime en partie cette barrière commerciale (1857).

Confession à St Pierre.

Note relative à Haulleville ~~à la fin du Mendiant~~

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

29 : La Décoll. de St Jean-Baptiste. — Grandes eaux à Versailles. — Dern. délai pour transmettre à l'administr. les réclamat. relatives à des demandes en décharge de réduction de la taxe milit., des taxes de balayage et des patentes. — C'est auj. ou dim. proch. qu'aura lieu l'ouv. de la chasse. — **30** : La St-Fiacre, qu'on fête habituellement le dimanche précédent. — **31** : Fête de naiss. de la reine de Hollande et de l'héritier du Japon. — Célébration à St-Sébastien de l'anniv. de l'incendie de la ville par l'armée anglo-portug. (1813), et en Allemagne et en Suisse de la mort de Lassalle. — Concs d'admiss. à l'Ec. second. d'enseign. profess. des forêts (ch.-l. des conserv. forest.). — Dern. délai d'inscript. pour l'Ec. nat. d'horlog. de Besançon. — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : Qui grandit à la taverne meurt à l'hôpital.

(1897) AOUT (8e mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report....	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10	Joseph Uzanne ——	5		
	Vallette ——	10		
11				
12				
13				
14	Mont-de-piété	23		
15				
16				
17				
18				
19	Mont-de-piété	12		
20				
21	id	13		
22				
23				
24				
25	Mme Barbey ~~Fonlon Delaube~~	500		
26				
27				
28				
29				
30				
31				
	Total....	563	Total....	

En Caisse.........{ + ... / − ....

PROVERBE : Le sage se garde aujourd'hui pour demain.

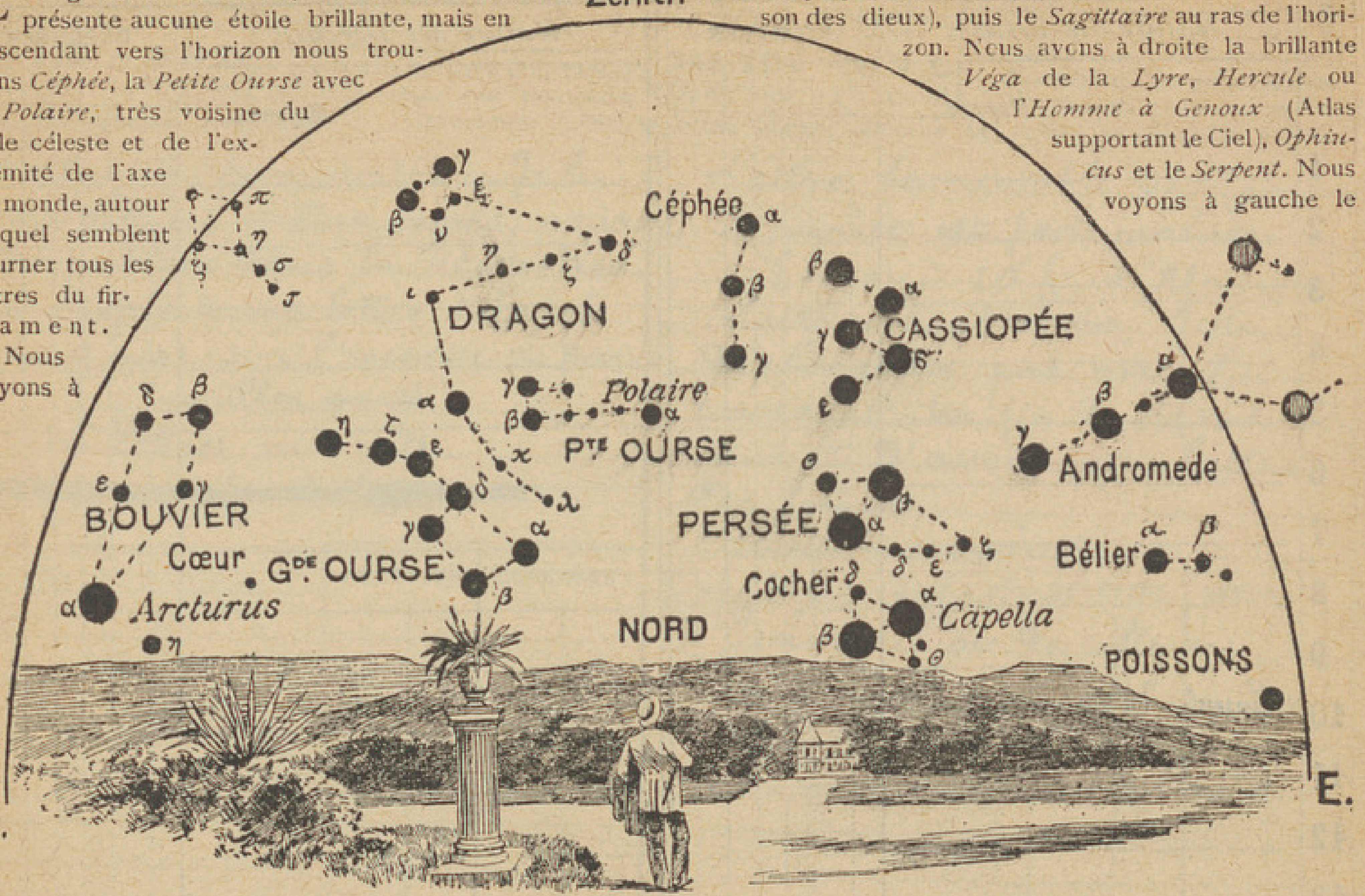
563
4 538,35
―――――
5,101 35

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er SEPTEMBRE A 9 H. DU SOIR

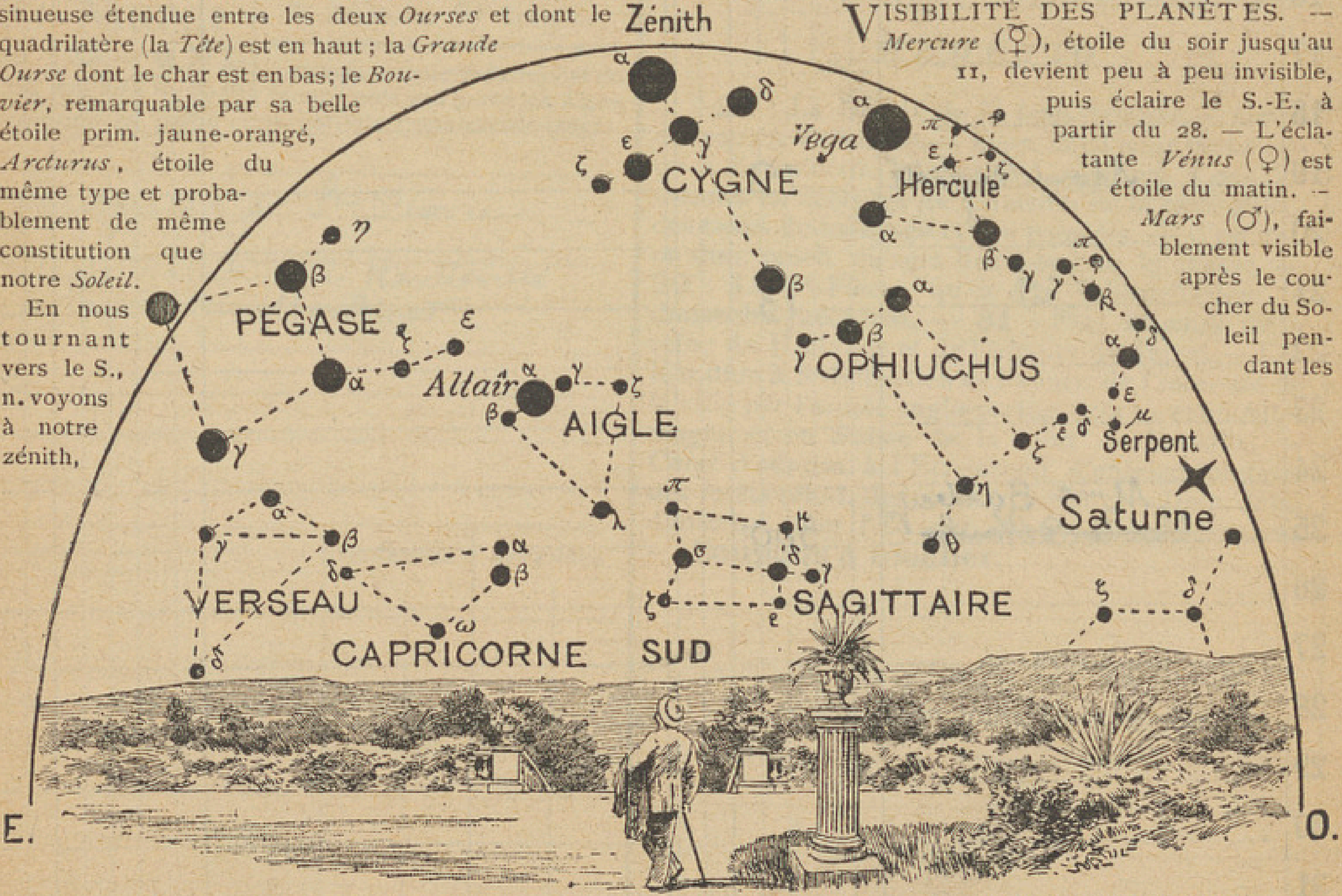
EN regardant vers le N., notre zénith ne nous présente aucune étoile brillante, mais en descendant vers l'horizon nous trouvons *Céphée*, la *Petite Ourse* avec la *Polaire*, très voisine du pôle céleste et de l'extrémité de l'axe du monde, autour duquel semblent tourner tous les astres du firmament.

Nous voyons à



notre droite *Cassiopée*, qui a la forme d'un Σ retourné, *Persée*, le *Cocher* avec sa brillante *Chèvre* près de l'horizon, ainsi que les *Poissons*, le *Bélier* et *Andromède* au-dessus du *Carré de Pégase* que nous retrouverons dans un instant, quand nous nous tournerons vers le S. Nous avons à gauche le *Dragon* avec sa longue file sinueuse étendue entre les deux *Ourses* et dont le quadrilatère (la *Tête*) est en haut ; la *Grande Ourse* dont le char est en bas; le *Bouvier*, remarquable par sa belle étoile prim. jaune-orangé, *Arcturus*, étoile du même type et probablement de même constitution que notre *Soleil*.

En nous tournant vers le S., n. voyons à notre zénith,



c'est-à-dire juste au-dessus de notre tête, le *Cygne* en forme de *Croix*, dont la partie supérieure est vers le haut ; en descendant vers l'horizon, nous trouvons l'*Aigle* avec la belle primaire *Altaïr* (c'est l'oiseau de Jupiter qui enleva Ganymède, fille de Tros, pour la transporter dans l'Olympe, où elle remplissait les fonctions d'échanson des dieux), puis le *Sagittaire* au ras de l'horizon. Nous avons à droite la brillante *Véga* de la *Lyre*, *Hercule* ou l'*Homme à Genoux* (Atlas supportant le Ciel), *Ophiucus* et le *Serpent*. Nous voyons à gauche le *Carré de Pégase*. Le *Capricorne* est un grand quadrilatère presque en forme de triangle, dont les deux plus belles étoiles sont α, étoile double, de 2e grandeur, facile à dédoubler dans une bonne lorgnette, et β, de 3e grandeur, double aussi, mais dont une composante n'est visible qu'avec de bons instruments.

VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿), étoile du soir jusqu'au 11, devient peu à peu invisible, puis éclaire le S.-E. à partir du 28. — L'éclatante *Vénus* (♀) est étoile du matin. — *Mars* (♂), faiblement visible après le coucher du Soleil pendant les premiers jours du mois, devient ensuite invisible. — *Jupiter* (♃) est invisible. — *Saturne* (♄) est étoile du soir. — Les planètes Uranus et Neptune ne sont pas visibles à l'œil nu ; la première est cependant visible si l'on a une bonne vue et si l'on sait d'avance sa position.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 96 et 97.

PROVERBE : Si l'osier fleurit, le raisin mûrit.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le jour diminue de 1 h. 46 m. pendant le Mois. — Il dure 14 h. 36 m. le 1er septembre et 12 h. 50 m. le 30.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact,* v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Age de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent dominant
1 M.	4	5h17	6h42	10h55	3h33	8h 1	11 41	.. ..							
2 J.	5	5 19	6 40	0 19	4 30	8 34	0 2	0 25							
3 V.	6 P. Q.	5 20	6 38	1 38	5 30	9 19	0 50	1 17							
4 S.	7	5 22	6 36	2 47	6 32	10 17	1 47	2 23							
5 **D.**	8	5 23	6 34	3 42	7 33	11 28	3 5	3 54							
6 L.	9	5 24	6 31	4 24	8 31	.. ..	4 50	5 43							
7 M.	10	5 26	6 29	4 54	9 25	0 46	6 27	6 59							
8 M.	11	5 27	6 27	5 18	10 15	2 6	7 27	7 49							
9 J.	12	5 29	6 25	5 37	11 2	3 24	8 9	8 28							
10 V.	13 P. L.	5 30	6 23	5 54	11 47	4 40	8 47	9 3							
11 S.	14	5 31	6 21	6 9	.. ..	5 53	9 20	9 35							
12 **D.**	15	5 33	6 19	6 25	0 30	7 4	9 51	10 6							
13 L.	16	5 34	6 17	6 42	1 13	8 15	10 22	10 37							
14 M.	17	5 36	6 15	7 2	1 56	9 25	10 52	11 7							
15 M.	18	5 37	6 12	7 26	2 41	10 34	11 22	11 38							
16 J.	19	5 39	6 10	7 56	3 27	11 41	11 55	.. ..							
17 V.	20	5 40	6 8	8 34	4 16	0 45	0 12	0 30							
18 S.	21 D. Q.	5 41	6 6	9 22	5 6	1 41	0 51	1 15							
19 **D.**	22	5 43	6 4	10 19	5 57	2 29	1 42	2 15							
20 L.	23	5 44	6 2	11 25	6 48	3 7	2 56	3 50							
21 M.	24	5 46	6 0	.. ..	7 39	3 38	4 48	5 42							
22 M.	25	5 47	5 58	0 37	8 28	4 3	6 20	6 50							
23 J.	26	5 49	5 55	1 51	9 16	4 24	7 13	7 31							
24 V.	27	5 50	5 53	3 8	10 4	4 43	7 49	8 6							
25 S.	28	5 51	5 51	4 26	10 51	5 1	8 21	8 37							
26 **D.**	29 N. L.	5 53	5 49	5 46	11 40	5 19	8 53	9 9							
27 L.	0	5 54	5 47	7 8	0 31	5 39	9 26	9 43							
28 M.	1	5 56	5 45	8 34	1 24	6 4	10 0	10 18							
29 M.	2	5 57	5 43	10 0	2 22	6 35	10 37	10 57							
30 J.	3	5 59	5 41	11 24	3 23	7 17	11 18	11 40							

TEMPÉRATURES
DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	2°1	23°0	1892	4°1	28°3
1888	3 6	26 7	1893	2 0	27 6
1889	1 0	30 1	1894	3 7	29 6
1890	3 5	26 0	1895	5 4	35 5
1891	4 5	28 6			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Var. du 1er au 10. Pluies v. 5 et 12.	Beau temps du 12 au 20.	Var. 20 au 30. Pluies v. le 25.

LA PLUIE TOMBÉE
DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	30,7	12	1892	33,8	9
1888	25,8	5	1893	39,7	14
1889	24,0	10	1894	90,8	12
1890	41,4	8	1895	0,1	1
1891	29,8	11	**Moy.**	**35,1**	**9**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).
ÉTOILES Mat. — VÉNUS, MERCURE (dep. le 28).
ÉTOILES Soir. — MARS (jusqu'au 20), SATURNE.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie* : Mouton, veau, bœuf ; *Volailles* : Poulet, oie, dindonneau, canard, pintade ; *Gibier* : Faisandeau, caille, perdreau, lièvre, lapin de garenne ; *Poissons* : Sole, turbot, barbue, saumon, bar, mulet, thon, maquereau, éperlan, morue, sardines, hareng, rouget ; *Coquillages* : Escargots, huîtres, moules ; *Crustacés* : Langouste, homard, écrevisses ; *Légumes* : Petits pois, haricots, flageolets, navets, choux, ch.-fleurs, ch. de Bruxelles, oseille, épinards, aubergine, céleri, carottes, cèpes, concombres, tomates ; *Salades* : Laitue, chic. frisée, romaine, escarole, cresson ; *Fruits* : Prunes, pêches, noix, figues, raisin, poires, pommes ; *Fromages* : Coulommiers, gruyère, roquefort, pont-l'évêque, à la crème.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage nivernais. Melon. Coquilles de poissons. Côtes d'agneau fonds d'artichauts. Lièvre rôti poivrade. Langue de bœuf écarlate. Laitue. Tarte pêches. Gruyère. Prunes. Raisin. Noix. Gâteaux.

2e DINER. — Potage haricots verts. Ecrevisses Grozon. Gigot de mouton haricots blancs. Cailles rôties en feuille de vigne. Tomates au beurre. Chicorée. Poires à la crème. Suisse. Pêches. Raisin. Noix. Gâteaux.

3e DINER. — Potage aux tomates. Melon. Friture de goujons. Civet de lièvre. Perdreaux rôtis. Aubergines à la crème. Salade laitue. Beignets de pommes. Roquefort. Pêches. Raisin. Amandes. Gâteaux secs.

4e DINER. — Potage belge. Barbue sauce crevettes. Noix de veau jardinière. Gigot chevreuil poivrade. Crosnes sautés. Macédoine de fruits. Roquefort. Poires. Prunes. Raisin. Macarons. Biscuits secs.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 5 (*13e dimanche après la Pentecôte*) : *Jésus guérit dix lépreux* (Luc, xvii, 11-19).
Le 12 (*14e après la Pent.*) : *Jésus enseigne qu'on ne peut servir deux maîtres : Dieu et l'argent, Parabole de la Providence* (Matt., vi, 24-33).
Le 19 (*15e après la Pent.*) : *Jésus ressuscite le fils de la veuve de Naïm* (Luc, vii, 11-16).
Le 26 (*16e après la Pent.*) : *Jésus guérit un hydropique le jour du Sabbat. Il enseigne l'humilité* (Luc, xiv, 1-11).

AGRICULTURE. — Commencement des vendanges. — Récolte du sarrasin, du maïs en grains, du houblon, du chanvre, des pommes de terre, des feuilles de tabac. — Derniers labours pour préparer les semailles d'automne et fumure. — Préparation et choix des semences. — Semailles de seigles, des froments hâtifs, des orges, escourgeons et avoines d'hiver. — Repiquage des colzas, rutabagas, choux fourragers. — Ensilage des maïs, battage des grains. — Dans les prairies, derniers regains et pâturage de l'herbe par les bestiaux. — Pour les pommiers, continuation des soins des mois précédents ; surveiller les écussons, desserrer les ligatures ou les enlever, pour éviter l'étranglement de la greffe. — Récolter les pommes mûres par un temps bien sec. — Pour le bétail, suivant les cas, fourrages secs mélangés avec des racines.

LA BASSE-COUR. — Pour faciliter la mue, donner une nourriture fortifiante : blé, avoine, maïs, sarrasin, pâtées contenant du phosphate de chaux et des débris de viandes cuites. Envoyer les dindons glaner sur les chaumes ; mener paître les oies sur les herbages, leur donner orge et maïs en rentrant au logis ; même nourriture aux canards.

LE RUCHER. — Dans les climats froids, commencement des préparatifs de l'hivernage. Vérifier la présence de la reine, l'état des provisions, réunir à une autre ruche celle dont la population ne couvre pas au moins 4 rayons. Supprimer les reines vieilles ou invalides, les remplacer par les reines de *sauveté* ou réunir leurs colonies à d'autres. Placer à l'entrée de la ruche un petit grillage ou une bande de zinc dentelée pour en rendre l'accès plus difficile aux ennemis des abeilles.

JARDIN POTAGER. — Récolter les graines mûres, les Oignons, les Pommes de terre demi-tardives, les Haricots à écosser. Planter les coulants des Fraisiers. Labourer et fumer les carrés non occupés. Semer Laitues d'hiver, Radis noirs, Epinards et Mâches. Choux-Fleurs demi pour mettre sous cloche, où ils passeront l'hiver moyennant fumier ou litière, sur ados. Repiquer l'Oignon blanc ou le laisser jusqu'au printemps, où on éclaircit le plant. Planter Choux et Chicorées pour l'hiver. Récolter les Poires et les Prunes à pruneaux. Biner les pépinières ; continuer l'épamprement des vignes, mettre les plus belles grappes de Raisin dans des sacs en crin.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Diminuer les arrosages dans les serres, et dehors terminer greffes et marcottes. Bien qu'on puisse éclater les plantes vivaces d'ornement, procéder à cette opération au printemps, la reprise est plus certaine ; l'éclat est planté en pépinière, puis replanté à demeure à l'automne ou au printemps. Fleurs du mois : Amaryllis belladona et lutea, Colchiques, Safran d'automne, Asters, Anémones du Japon, Dahlias et Cannas florifères, Verges-d'or, Soleils vivaces, Chrysanthèmes vivaces, etc. Préparation des cloches et châssis, nettoyage de l'orangerie, arrangement de la serre à légumes.

LA CAVE. — C'est le mois des vendanges. A l'approche de celles-ci, se procurer et mettre en état les vases destinés à recevoir le vin : cuves, tonneaux, etc. — Procéder à la fabrication du vin aussitôt que les raisins sont cueillis. — Ne pas trop remplir les cuves, la fermentation ferait passer le moût par-dessus les bords ; laisser vide à cet effet un espace de 0 m. 30 à 0 m. 40. — La fermentation est plus rapide dans un local fermé, mais s'il y a plusieurs cuves, ouvrir les portes quelques minutes avant d'entrer pour éviter un dégagement trop considérable d'acide carbonique, toujours dangereux. — *Pour mettre le vin en bouteilles*, choisir autant que possible un temps frais, sec et clair. — Laver à l'eau de potasse très chaude, puis les rincer dans l'eau fraîche, les bouteilles ayant contenu du cidre ou de la bière. Laisser pendant 48 heures égoutter les bouteilles rincées. — Quant aux vins en cave, ils ne réclament plus autant de surveillance que pendant les chaleurs ; s'assurer seulement, de temps en temps, si les fûts sont bien pleins ou ne menacent pas de couler.

ASTROLOGIE. — **La Balance** (du 22 septembre au 21 octobre). — *Cette Constellation, qui représente la balance de Thémis, fait naître et inflige les procès.* — Les *hommes* qui naissent sous ce signe sont querelleurs, processifs, chicaniers et ardents aux plaisirs. Ils réussissent dans le commerce, surtout dans l'exportation. Ils ont généralement en partage la beauté physique, des manières distinguées, le talent oratoire, et jouissent d'une bonne réputation ; ils peuvent cependant parfois manquer à leurs promesses, quand l'intérêt les y pousse. De riches héritages leur sont assurés. Leur prudence excessive les préservera de tous dangers. Ils se marieront plusieurs fois et auront peu d'enfants, ou peu de satisfactions par eux. — Les *femmes* seront beaucoup aimées et affables, gaies, douées de charmantes manières, généralement heureuses. Les fleurs leur plaisent particulièrement ; elles réunissent de nombreux adorateurs, mais leur très grande susceptibilité renouvelle souvent leur entourage. Elles ont chance de se marier de dix-sept à vingt-trois ans. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **Aux grandes portes soufflent les grands vents.**

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

36e Semaine. — **30 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de **10** m. — de **12** m. le SOIR.

Quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé (LUC, 18,10). — *L'humilité précède la gloire* (PROV., 18). — *Toutes choses sont petites, changeantes, périssables. La vie n'est qu'une goutte d'eau, le mont Athos qu'une motte de terre.*

1 Mercredi

243-122. — N. L.
D. du jour: 14 h. 36 m.

SS. Gilles, Leu, Se Anne.

L'Emp. d'Aut., Franç.-Jos., accorde aux protestants et aux Juifs les mêmes droits civ. et polit. qu'aux cathol. (1859).

Commencé une neuvaine en l'honneur de St Lazare pour l'âme d'E. Hello.

Achevé enfin le Mendiant. Je n'attends plus qu'une réponse de Deman pour envoyer le manuscrit.

Lettre affectueuse de Réммond.

RECETTES	DÉPENSES

2 Jeudi

244-121. — N. L.
D. du jour: 14 h. 32 m.

S. Alphonse, S. Etienne, r.

Insurrection de Neuchâtel, d'abord réuni à la Suisse, mais où le parti royal. essaie de revenir au roi de Prusse (1856).

Lettre de Deman qui se dit prêt à marcher, demande la fin du manuscrit & promet l'envoi du reste de l'argent.

Réponse & envoi du manuscrit.

Lettre à Réммond.

J'écris à Vallette que je ne peux commencer l'Exégèse des Lieux communs, ce mois-ci.

Jeanne se sent malade & j'en suis fort troublé.

RECETTES	DÉPENSES

3 Vendredi

245-120. — P. Q.
D. du jour: 14 h. 29 m.

S. Grégoire, Se Sabine.

Bataille sanglante sur le Parana, entre les Paraguéens du dictateur Lopez et les Brésiliens de Florès (1866).

Journée sans incident remarquable. Jeanne est toujours incommodée.

Je ne me décide pas à commencer mon nouveau livre.

RECETTES	DÉPENSES

4 Samedi

246-119. — P. Q.
D. du jour: 14 h. 25 m.

S. Marin, Se Rosalie, v.

Reprise de Neuchâtel par le parti répub. et suisse sous les ordres du col. Denzler qui repousse les royal. pr. (1856).

Lettre de Réммond qui a réformé son horrible écriture, & qui m'écrit de choses viriles.

Lettre d'Yves Berthou qui va publier mon poème sur le Bazar.

Réponse à celui-ci. Envoi de ma lettre à Dolliant du 19 août pour être publiée en même temps.

Visite aux Reynald & déjeuner chez eux avec Véronique.

Journée [illegible].

La sage femme, Mme Tissot, consultée par Jeanne juge qu'il n'y a pas de mal sérieux.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Qui vend le matin danse le soir.

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

37e Semaine. DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 13 m. le SOIR. **30 Jours.**

Celui-là pèche qui sait ce qui est bien et qui ne le fait pas (JACQ., 4, 17). — *Mes brebis ne périront jamais* (JEAN, 10, 28). (PROV. TURC). — *Fatigue du corps, repos de l'esprit.* *On s'inquiète souvent de choses qui finissent par tourner bien*

5 Dimanche

S. Laur. Just., év., S. Bertin.

247-118. — ☽ **P. Q.**
D. du jour : 14 h. 21 m.

Rassemblements populaires dans Berlin, hostilité envers Bismarck, en apprenant la dissol. des Chamb. prus. (1863).

Lettre à Rémond.
Lettre de Friedrichs qui s'informe de mes travaux & désire me voir bientôt à Belle-Isle.
Lettre de Denan qui m'envoie 300 fr. 250 pour le reliquat de la première édition du Mendiant & 50 pour mes fillettes, en retour du don que je lui fais du manuscrit.
Lettre de Roullet qui demande de mes nouvelles.
Réponses à Friedrichs & à Denan pour partir demain

RECETTES		DÉPENSES	

6 Lundi

S. Pétrone, év., S. Eleuther.

248-117. — ☽ **P. Q.**
D. du jour : 14 h. 17 m.

François II, roi de Naples, après que ses troupes ont été battues par Garibaldi, quitte Naples (1860).

Lettre très importante à Roullet. Gardé copie de la partie relative à « l'Homme, fils de l'Homme ».
Tout mon travail du jour.
Le soir lettre d'Yves Berthou heureux de publier ma lettre à de Wiart.

RECETTES		DÉPENSES	

7 Mardi

S. Cloud, sol., Se Reine, v.m.

249-116. — ☽ **P. Q.**
D. du jour : 14 h. 13 m.

Garibaldi entre à Naples et crée un gouv. provis. en attend. Vict.-Em. qui doit prendre possess. de la ville (1860).

Répondu une carte à Berthou.
Arrivée imprévue de de Groux que nous accablons d'abord de reproches & dont nous avons bientôt pitié. Ce malheureux se trompe ~~incroyablement sur sa femme~~ dont la médiocrité l'exaspère, mais qu'il croit pieuse & de santé ~~délicate. Ses affaires sont toujours~~ dans le pire état. Il ne prend que le temps de déjeuner & disparaît
Visite des Reynal ~~venus pour prendre~~ des nouvelles de Jeanne qui va, d'ailleurs, beaucoup mieux, bien qu'elle se plaigne d'une sorte de surdité passagère sans doute.
Ils ne restent pas.

RECETTES		DÉPENSES	

8 Mercredi

Nat. de la V., S. Adrien.

250-115. — ☽ **P. Q.**
D. du jour : 14 h. 10 m.

Prise glorieuse de la tour Malakoff, sous les ordres de Bosquet, Mac-Mahon, Dulac et La Motte-Rouge (1855).

Rentrée de de Groux à minuit 1/2.
Il m'accompagne à la messe de 7h
Commencé le livre sur Naundorff. Quelques lignes seulement.
De Groux parti vers 10h. ~~revient dîner.~~
Aujourd'hui Jeanne ayant été voir la vieille Mme Chevalier que nous avons connue à l'église. Celle-ci lui parle ~~spontanément d'une~~ petite maison qu'elle possède à Reims & qu'elle voudrait nous louer ou ~~même nous vendre à très bas prix.~~
Si Dieu voulait cela pourtant !

RECETTES		DÉPENSES	

PROVERBE : **Quand le fou se tait, il est réputé sage.**

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

37e Semaine — **30 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 9 m. — de 13 m. le SOIR.

La charité est patiente, elle est douce ; la charité n'est point envieuse, elle excuse tout, elle supporte tout (COR., 13).

Un seul soleil efface cent mille ombres (ATTAR). — *Ta bonne humeur est un cadeau que tu fais à tes frères* (MAIDANI II).

9 Jeudi

251-114. — ☽ P. Q.
D. du jour : 14 h. 6 m.

S. Omer, évêque, S. Gorgon.

Une colonne de 1 300 hommes, commandée par Jamin, est victor. des Kabyles révoltés sous Ben Azzezdine (1848).

La présence de de Groux produit son effet ordinaire. Je suis troublé & paralysé, incapable de travail, malgré ses courses dans Paris. Mais la matinée est perdue & je ne peux plus me ressaisir.

RECETTES	DÉPENSES

10 Vendredi

252-113. — ♁ P. L.
D. du jour : 14 h. 2 m.

S. Nicolas de T., Se Pulchér.

Buenos Aires, jadis capit., se révolte contre la Conv. de St-Nicolas, qui fait des États de la Plata une rép. fédér. (1852).

Lettre de Friedrichs fort peu satisfaisante. Une certaine démarche que j'espérais de lui est, paraît-il, impossible.
Lettre à l'inconnu de Compiègne dont je n'ai plus de nouvelles depuis le 30 juillet. Je demande une explication. Brouillon gardé.
Excursion très fatigante au Jardin d'acclimatation avec Jeanne, les 2 enfants & Anna. De Groux vient nous y retrouver à 3 h.
Le soir lettre inattendue de Carton de Wiart en réponse à la mienne du 19 août. Le drôle prend des attitudes.

RECETTES	DÉPENSES

11 Samedi

253-112. — ♁ P. L.
D. du jour : 13 h. 59 m.

SS. Hyac., Pat., Ste Théodora.

Le ban Jellachich refuse de reconnaître le gouvern. hongr. organisé par l'empereur et soulève 40 000 Croates (1848).

Journée misérable gaspillée en compagnie de de Groux qui prépare enfin son départ.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

1er : Changem. d'heures : *concerts milit.* de 4 à 5 h. ; clôt. des *cimetières* à 6 h. ; fermet. de la *biblioth.* Ste-Geneviève jusq. 15 sept. — **2** : Pendant 10 jours, messes quotid. au couv. des Carmes et visite des restes de la prison où furent enferm. les vict. de sept. 1792. — *Réouvert. de la bibl.* de l'Arsenal, fermée dep. le 15 août. — **5** : Manifest. positiv. au P.-Lach. autour de la tombe d'A. Comte. — Ouvert. de la fête de St-Cloud (5 sem.). — Grandes eaux à St-Cloud et à Versailles. — Congrès des Oriental. (Paris). — En l'église de St-Denys de la Chapelle, serv. comm. du *séjour de Jeanne d'Arc à la Chapelle.* — 253e anniv. de la consécr. de Lyon à N.-D. de Fourvière. — Neuvaine en l'honneur de St Cloud dans l'égl. du même nom et exposit. des reliques du Saint. — **7** : Labor Day aux États-Unis. — Fêtes relig. à Ste-Reine d'Alise (cortège traditionn. de jeunes filles représentant Ste Reine petite bergère et ses compagnes, Ste Reine méditant, Ste Reine martyre, Ste Reine triomph.). — Service de bout de l'an pour le repos de l'âme du comte de Paris dans l'église de Weybridge (Angl.). — **8** : Nativ. de la Vierge. — Fête des portefaix et coltineurs. — Pèlerinage à N.-D. de Fourvière et à N.-D. de Lourdes. — Ass. gén. des délég. de toutes les *loges maçonn.* placées sous l'obéd. du Grand-Orient de Fr. — — **10** : Grande manifest. publ. à Anvers en l'honn. du 12e anniv. de la mort de H. Conscience. — **11** : En Russie, grande fête de St *Alexandre Nevski*, patron du défunt tsar (*Te Deum* r. Daru). — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : **Mieux vaut entretenir que bâtir.**

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

38e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. — de 13 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Venez et retournons à l'Éternel: il a déchiré, mais il nous guérira; il a frappé, mais il bandera nos plaies (OS., 6). — *Ne fais rien dans la colère; mettrais-tu à la voile dans une tempête?* (DODSLEY). — *Ne t'irrite pas contre les choses.*

12 Dimanc.

S. Guy, v., S. Raphaël.

254-111. — ☉ **P.L.**
D. du jour: 13 h. 55 m.

Les habit. du Holstein, révoltés contre le roi de Danemark et aband. par la Prusse, sont battus à Eckernfœrde (1850).

Réponse de mon inconnu de Compiègne qui dit être toujours dans les mêmes sentiments & me demande un nouveau délai de 8 jours pour le faire connaître.

Lettre intéressante de Rémond.

Départ de De Groux pour Marlotte, à 3 h.

RECETTES	DÉPENSES

13 Lundi

S. Aimé, abbé, S. Maurille.

255-110. — ☉ **P.L**
D. du jour: 13 h. 52 m.

Les memb. de la « Société du Dix-Déc. », réunis pl. du Havre, invit. les passants à crier avec eux : « Vive l'Emp. » (1850).

Lettre bien inattendue de Mme Rémond me priant de me servir de mon influence sur son fils pour l'encourager dans ses études de Droit.

Je réponds que je refuse absolument d'entrer dans des projets de famille & que tout mon rôle se borne à exhorter ce jeune homme à l'accomplissement de ses devoirs de chrétien.

Ayant écrit cette lettre curieuse dont je garde le brouillon, je me décide à la soumettre d'abord à l'examen de l'intéressé. Je la lui enverrai donc demain.

RECETTES	DÉPENSES

14 Mardi

Exalt. de la Sainte Croix.

256-109. — ☉ **P.L.**
D. du jour: 13 h. 48 m.

L'arm. franco-angl., décimée par le choléra, quitte Varna, reprend la mer et débarque en Crimée, près d Eupat. (1854).

Jeanne sollicitée en songe par son père me décide à commencer une neuvaine pour lui.

Lettre à Mériot pour lui réclamer une fois de plus le Désespéré.

Cette lettre adressée à sa femme est une sommation des plus violentes, & des plus comminatoires. Menace de lui faire une guerre de sauvage si je n'ai pas reçu le livre dimanche.

Confession à St Pierre

RECETTES	DÉPENSES

15 Mercredi

IV T., SS. Nicom., Adrien.

257-108. — ☉ **P.L.**
D. du jour: 13 h. 44 m.

Une convention est conclue entre Vict.-Emm. et Napol. III pour que les troupes franç. puissent évacuer l'Italie (1864).

Grande tristesse. Un doute me vient sur Naundorff & je ne sais plus comment faire mon livre.

La neuvaine pour mon beau père agit déjà sur moi avec force. J'ai comme l'impression que notre vie va changer.

Course ce matin au Mercure. Vallette me donne deux exempl. de la Femme dont un est destiné à l'excellent prêtre qui me confesse à St Pierre.

Envoyé une carte à Friedrichs pour lui demander s'il existe une croix sur la tombe de Delft.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE: **Il faut puiser tandis que la corde est au puits.**

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

38e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 13 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Je ne mettrai pas dehors celui qui viendra à moi (JEAN, 6). — *Que le soleil ne se couche point sur votre colère* (ÉPH., 4). — *Sois ferme dans la pratique de tes devoirs. Ne sois ni médisant, ni méticuleux, ni soupçonneux, aime le travail* (M.-A.)

16 Jeudi

S. Corn., Ses Euph., Edith.

258-107. — P. L.
D. du jour : 13 h. 40 m.

Mac-Clellan, génér. des fédérés de l'Amér. du Nord (abolitionnistes), bat le général Lee à Antietam (1862).

Journée triste. Lu l'Écriture. Jérémie & les psaumes.

Préparé un paquet pour l'abbé Rastoul de St Pierre. La femme pauvre, la lettre aux évêques à propos de Christophe Colomb, la prière tirée des 4 évangiles : Domine tange, & une petite lettre d'envoi où je lui demande ses prières pour « l'ouvrier de la quatorzième heure » que je suis.

a Remettre demain.

Lu dans le Figaro l'annonce d'un voyage de Huysmans en Hollande, pour se préparer documentairement à une histoire de Ste Lidwine (!!!)

RECETTES	DÉPENSES

17 Vendredi

IV T. S. Lambert, Se Colombe.

259-106. — P. L.
D. du jour : 13 h. 36 m.

Louis-Napol. est réélu député après les insurrections de Juin, dans 5 départem. (Seine, Yonne, Moselle, etc.) (1848).

Réponse de Rémond ravi de ma lettre à sa mère & qui me prie de l'envoyer.

Réponse de Mérict protestant de son affection pour moi & promettant le livre pour la semaine prochaine.

Yves Berthou m'envoie les épreuves de la copie que je lui ai envoyée : Lettre sur le Bazar & lettre à de Wiart du 19 août.

Carte de Friedrichs m'apprenant qu'en effet, il n'y a pas de croix sur la tombe de Delft. ce qui achève de me dégoûter.

Devant la réalité mon rêve ne tient presque plus. Que vais-je devenir ? ~~[illegible]~~ J'ai reçu 3.000 fr déjà pour une oeuvre que je me sens incapable de faire.

RECETTES	DÉPENSES

18 Samedi

IV T. SS. Jos., Fer., Ste Soph.

260-105. — D. Q.
D. du jour : 13 h. 33 m.

Bataille de Castelfidardo gagnée par le gén. piém. Cialdini contre troupes pont. soutenues par Lamoricière (1860).

Une réponse m'est donnée par Jeanne. Je pourrais, au lieu du roman rêvé, faire simplement à ma manière, l'histoire de Louis XVII. J'aurais ainsi la ressource de le présenter, au besoin, comme un fantôme.

Cependant je ne commence pas encore.

Lettre de Roullet qui me pose une nouvelle question

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

12 : Grandes eaux à St-Cloud. — La fête du St Nom de Marie. — **14** : Exaltation de la Ste Croix. — Serv. spéc. à l'égl. St-Julien-le-Pauvre (rite grec). — Pèlerinage au tombeau du B. Nicolas de Flue à Einsiedeln (Suisse). — **15** : Vénération des reliques de Ste Geneviève à Nanterre. — *Fermet. de la bibl. Mazarine* jusq. 1er octobre. — Ouvert. de 9 à 5 (au lieu de 9 à 6) de la *Bibl. nationale.* — Dern. délai d'inscript. pour conc. d'admiss. à l'Ec. cent. des arts et manuf. et à l'Ec. nat. d'indust. laitière à Mamirolle. — **16** : Réouverture de la biblioth. Ste-Geneviève, fermée depuis le 1er sept. — **17** : Impression des stigmates de St François d'Assise. — **Tirages avec lots.** — **1er** : Ville Lille 1860 (25 000 fr.). — **5** : Paris 66, Fonc. 79 (2 lots) et 85 (100 000 fr.). — **15** : Paris 1865 (150 000 fr.), Suez (150 000 fr.), Bons à lots 1887 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Russie 4 0/0 or 89 et 2e, 3e et 4e émiss. 90 ; oblig. doman. Autriche. — Oblig. Suez, Comm. 79, 80, Paris 55-60. Cie Paris. des Tramw., Chem. Est, Ouest-Algér. — **13** : Fonds turcs et actions de la Banque parisienne. — **15** : Oblig. Panama et Paris 1886.

PROVERBE : Chacun se plaint que son grenier n'est pas plein.

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

39e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. de 12 m. le SOIR. | **30 Jours.**

Ceux qui étaient les premiers seront les derniers, et ceux qui étaient les derniers seront les premiers (MATTH., 19). *Bois et mange avec ton ami ; ne traite point avec lui d'affaires d'intérêt* (MAX. TURQUE). — *Ne fais rien sans but.*

19 Dimanc.

S. Janvier, S. Félix, Se Const.

261-104. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 29 m.

Les Italiens, profitant de la guerre franco-allem. et du rappel du corps d'occup. franç., entrent dans Rome (1870).

La neuvaine pour mon beau père marche très bien & j'en espère beaucoup. Prié pour lui cette nuit jusqu'à 2h du matin. Jeanne assiste avec moi avec beaucoup de joie à la messe de N.D. des 7 Douleurs.
Reçu 500 fr. de mon inconnu de Compiègne qui promet de me voir prochainement mais qui ne me donne ni son adresse ni son nom.

RECETTES		DÉPENSES	

20 Lundi

S. Eustache, m., Se Suzanne.

262-103. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 26 m.

Vict. de l'Alma : les 40 000 Russes de Menchikoff sont battus par les Anglais et les zouaves du gén. Bosquet (1854).

Aimable lettre de de Groux, toujours malheureux.
Quelques mots à Friedrichs pour lui demander l'itinéraire de Paris à Belle Isle. Mais j'attendrai pour partir d'avoir vu mon inconnu.
Envoyé 10 fr. à Mamers.
Courses à Paris. Vu Vallette qui me promet le terme d'Octobre, & qui veut m'associer à la prospérité du Mercure. Acheté pour Veronique des livres à images.
Jeanne fait l'acquisition d'un très beau manteau.
Sorti de nouveau ce soir, je rencontre Connictor à qui je parle de Belle Isle & qui me presse de m'y établir. Je considère cela comme un signe de plus & Jeanne pense de même.

RECETTES		DÉPENSES	

21 Mardi

S. Mathieu, ap., Se Iphigénie

263-102. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 22 m.

Les Brésiliens, campés à Tuyuti, sont obligés de reculer dev. les Paraguéens du dict. Lopez jusq. Curupaïty (1866).

Passé la journée à me remplir de l'Écriture, les Psaumes de Jérémie.
Ma neuvaine pour mon beau père a mis une grande paix en moi.

RECETTES		DÉPENSES	

22 Mercredi

AUTOMNE, S. Maurice.

264-101. — ☾ D. Q.
D. du jour : 13 h. 18 m.

Les Garibald. gagnent sur Franç. II la vict. de Vulturne et viennent rejoindre les Piém. vainq. à Castelfidardo (1860).

Prié encore cette nuit, manibus levatis, pour mon beau père dont la neuvaine finit aujourd'hui.
Nous achetons un très beau fourneau de cuisine.
Jeanne qui craint de devenir sourde soigne ses oreilles.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

39e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 12 m. le SOIR. | **30 Jours.**

Celui qui a la charité dans son cœur a toujours quelque chose à donner (St AUG). — *L'arbre se connaît à son fruit* (LUC, 6). — *Le parfait pardon est dans l'oubli de la faute* (MAXIME ARABE). — *La femme, c'est la maison* (MASSON).

23 Jeudi

S. Lin, p. et m., S. Paterne.

265-100. — ☾ D. Q.
D. du jour: 13 h. 14 m.

Publicat. dans tous les Etats du décr. promulgué la veille par Lincoln sur l'affranch. de tous les esclaves des E.-U. (1862).

Lettre de Merist qui n'a pas encore fini la reliure du Désespéré. Il me parle de demain vendredi.

Passé la journée entière à mettre du vin en bouteilles

RECETTES		DÉPENSES	

24 Vendredi

S. Gérard, é., S. Andoche, pr.

266-99. — ☾ D. Q.
D. du jour: 13 h. 11 m.

Le gouvernement français prend possess. de la Nouvelle-Caléd., lieu de déportation meilleur que Cayenne (1853).

Messe avec Jeanne pour l'anniversaire de la naissance de Pierre.

Carte de Friedrich me donnant l'itinéraire pour Belle-Ile.

RECETTES		DÉPENSES	

25 Samedi

S. Firmin, év., S. Evre, év.

267-98. — ☾ D. Q.
D. du jour: 13 h. 8 m.

Mustapha-Pacha et Ismaïl, conduisant 25 000 soldats turcs, prennent l'offens. contre les Grecs insurg. de Candie (1866).

Lettre imbécile de Mme Bémond prétendant qu'elle avait le droit d'intercepter une lettre adressée à son fils.
Réponse que je ne me décide pas à envoyer.
~~[illegible]~~

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

19 : Apparit. de N.-D. de la Salette. — Inscript. (jusq. 15 oct.) pour les bourses du doct. en méd. et de pharm. de 1re cl. décern. par l'Etat. — Jeûne fédéral suisse. — Grandes eaux à St-Cloud. — Fête en Italie de l'entrée à Rome des troupes de Victor-Emm. — Anniv. de la bat. de l'Alma. — Messe pontif. et proc. à N.-D. de Cléry (diocèse de Blois), qui contient les tomb. de Louis XI et de Dunois. — **22** : Automne. — 1er jour du calendrier républicain (1er vendémiaire). — **23** : En Belgique 66e anniv. de l'Indép. nation. (du 23 au 26 sept.). — **24** : N.-D. de la Merci. — Fête des menuisiers, ébénistes, etc. — **25** : Fête des soldats et teinturiers. — **Tirage avec lots.** — **22** : Oblig. comm. 92 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **25** : Act. Crédit Lyonnais.

***PROVERBE*: Faute de parler, on meurt sans confession.**

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

40e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de **10** m. de **12** m. le SOIR. — **30 Jours.**

Posez-moi comme un sceau sur votre cœur et sur votre bras, parce que l'amour est fort comme la mort (CANT. DES C., VIII).

Un seul mensonge mêlé parmi les vérités les fait suspecter toutes. — Aie une humeur toujours égale (MARC-AURÈLE).

26 Dimanc.

S. Cypr, év. et m., Se Justine.

268-97. — ● N. L.
D. du jour : 13 h. 4 m.

Le maréchal Saint-Arnaud, com. en chef des forces franç. dans la guerre de Crimée, est atteint du choléra (1854).

Journée triste malgré la splendeur du ciel.
Je ne sais pourquoi mon âme est obscurcie.
Deman ne m'envoie aucune épreuve.

RECETTES	DÉPENSES

27 Lundi

SS. Côme et Dam., Se Delp.

269-96. — ● N. L.
D. du jour : 13 h. 1 m.

La diète hong. se proclame en permanence, malgré l'Autr., sur la prop. de Kossuth, présid. du Comité de la Déf. (1848).

Lettre à De Groux pour lui annoncer mon prochain voyage.
— Id. à Rémond pour le même objet, en l'invitant à respecter sa mère malgré tout. Je lui envoie la lettre sotte de celle-ci & ma réponse.
On mène Véronique à la fête du petit Montrouge.
Le spectacle de cette joie de crapules me donne la crainte de laisser Jeanne seule pendant plusieurs nuits. J'écris donc une autre lettre à Rémond pour presser son retour. Il coucherait à la maison en mon absence.

RECETTES	DÉPENSES

28 Mardi

S. Wenceslas, m., S. Alphe.

270-95. — ● N. L.
D. du jour : 12 h. 57 m.

Le général Lamberg arrive à Bude p. dissoudre la diète hong. organisée par Kossuth et d'ab. autorisée par l'Autr. (1848).

Lettre à Rémond. J'offre de lui envoyer l'argent de son voyage.
Visite de Reynal sans Marguerite. Me voyant sur le point de partir, il vient me dire adieu & passe l'après-midi à la maison. Jeanne, Véronique & moi nous sortons avec lui vers 5 h.
En notre absence, Anna voit venir Mlle de la Tour du Pin Chambly, envoyée par Foulon de Vaulx & très ennuyée de ne pas me rencontrer. Est-ce encore une messagère de la Providence & touchons-nous décidément à la fin de nos peines? On pourrait le croire.
Notre promenade, d'ailleurs, si étrange en une pareille circonstance n'a pas été heureuse. Jeanne est tombée & a failli se fouler le pied.

RECETTES	DÉPENSES

29 Mercredi

S. Michel arch., S. Grimoald.

271-94. — ● N. L.
D. du jour : 12 h. 54 m.

Mort du maréch. St-Arnaud, tombé malade dep. le 26 ; il est remplacé par le gén. Canrobert (Camp. de Crimée, 1854).

Jeanne fort heureusement remise m'accompagne avec Véronique à la messe de St Michel.
Lettre à Mlle de la Tour du Pin pour m'excuser & me mettre à sa disposition.
— Id. à Foulon (brouillon gardé)

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Le saint de la ville n'est point adoré.

(1897) SEPTEMBRE (9e mois)

40e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 10 m. de 12 m. le SOIR. | **30 Jours.**

Les années qui me sont déterminées s'en vont, et j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai plus (JOB, XVI, 22).

L'esprit a beau s'avancer, il ne va jamais aussi loin que le cœur (CONFUCIUS). — *Le pardon vaut mieux que le repentir.*

30 Jeudi

272-93. — ◐ N. L.
D. du jour: 12 h. 50 m.

S. Jérôme, S. Honorius.

La révol. espagnole chasse la reine Isabelle de ses Etats ; elle est accueillie à la frontière par Nap. III et l'imp. (1868).

Commencé l'Exégèse des lieux communs.

Bizarre situation. Nous attendons des nouvelles de l'inconnu de Compiègne, de Mlle de la Tour du Pin et de Rémond, et notre vie semble dépendre de ces nouvelles.

	RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

26 : Grandes eaux à St-Cloud. — A l'Hay, anniv. du combat entre Villejuif-Chevilly, l'Hay et Thiais. — Veille du Rosch Hoschana. — Fête des sapeurs-pompiers à Amiens. — **27** ; 1er jour de l'an israélite (1er tischri de l'an 5658). — **28** : 2e jour de Rosch Hoschana. — Fête de naissance (1865) de la reine de Portugal. — **29** : La St-Michel. — Election du lord-maire de Londres. — Chez les Israélites, jeûne de Guédaliah. — **30** : Pour *déménager* le 15 janv. proch. *donner congé* auj. avant midi pour les appart. au-dessus de 400 fr. — Interd. de la pêche du saumon jusq. 10 janv. 1898. — Session du brevet élémentaire, filles, départements et Algérie. — Dans le courant de ce mois, les maires des communes à vignobles publient l'arrêté municipal fixant l'ouverture des vendanges. — Avant le 30, les observations des conseils municipaux et des commissions administratives sur l'estimation de la coupe affouagère doivent être parvenues à la préfecture. — **Coupons à toucher.** — **30** : Action de la Banque parisienne.

LA CUISINE A LA MAISON *(Suite)*.

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine. COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach), *Prix :* broché, 1 fr. cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Salade céleri. — Mélanger branches céleri blanches et betterave cuite.

Salade de haricots verts. — Cuire petits haricots dans eau bouillante salée avec un grain de sel de soude. Laisser refroidir à moitié, retirer, égoutter, assaisonner à l'avance, sel, poivre, vinaigre, huile.

Salade russe. — Cuire légumes mélangés (pas de choux) à l'eau salée, égoutter, assaisonner, mettre en saladier, recouvrir d'une couche mayonnaise, décorer avec petits pois, œufs, betteraves, truffes, retourner au moment de servir.

Salade russe (*Autre recette*). — Cuire à l'eau salée haricots verts, petits pois, haricots blancs, asperges, navets fins. Egoutter. Ajouter truffes et olives. Assaisonner, travailler beaucoup.

Salade russe (*Autre recette*). — Cuire à l'eau salée légumes mélangés, égoutter, assaisonner, changer de saladier, mettre deuxième assaisonnement mélangé de mayonnaise.

Salmis de grives. — Embrocher et cuire grives bardées, découper, conserver les morceaux au chaud ; peler intérieur avec cervelle de mouton et lard, cuire avec graisse, mouiller avec bouillon ; ajouter sel, poivre, moutarde, jus, faire mijoter grives dans sauce, servir avec croûtons.

Salmis pigeons. — 4 petits pigeons bressans, cuire broche, découper chauds, piler tête et débris, avec 2 foies volaille, sauter au beurre, ajouter sauce rousse, vin blanc, lier avec sang, faire mijoter ensemble pigeons et sauce, servir avec croûtons.

Salmis sarcelles. — Vider deux sarcelles, sauter 20 minutes au beurre, découper, piler débris avec cervelle mouton, lard, persil. Cuire hachis dans beurre, petit feu, mouiller vin et bouillon, passer sur membres sarcelle, mijoter, arroser de jus.

Salsifis à la crème. — Racler et blanchir salsifis à l'eau salée, essuyer, mettre en jolie sauce à la crème. Tenir au bain-marie.

Salsifis sautés. — Blanchir salsifis dans eau blanche salée. Egoutter, sauter 15 minutes dans poêle avec beurre frais. Semer persil.

Sarcelles rôties. — Vider, flamber et barder les sarcelles, les cuire à la broche, feu vif. Servir avec croûtons beurrés et citrons.

(*V. la suite p. 163.*)

PROVERBE : Pain cuit est liberté.

TABLEAUX DE CHASSE (1897) *(Voir p. 26).*

CHASSES.		Poil					Plume											Fauves								Oiseaux destructeurs					DIVERS.		TOTAL.
Dates.	Lieux.	CERFS.	SANGLIERS.	CHEVREUILS	LIÈVRES.	LAPINS.	FAISANS.	PERDRIX.	CAILLES.	GRIVES.	ALOUETTES.	RALES.	BÉCASSES.	BÉCASSINES.	CANARDS.	SARCELLES.	PLUVIERS.	LOUPS.	RENARDS.	BLAIREAUX.	CHATS SAUV.	FOUINES.	MARTRES.	PUTOIS.	BELETTES.	BUSES.	ÉPERVIERS.	CORBEAUX.	PIES.	GEAIS.			
TOTAL.																																	

PROVERBE : Nature fait chien chasser.

(1897) SEPTEMBRE (9e mois) 30 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report....	
1				
2				
3				
4				
5	Deman	300		
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19	l'inconnu de Compiègne	500		
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
	TOTAL....	800	TOTAL....	

En Caisse........ { + ... / − ....

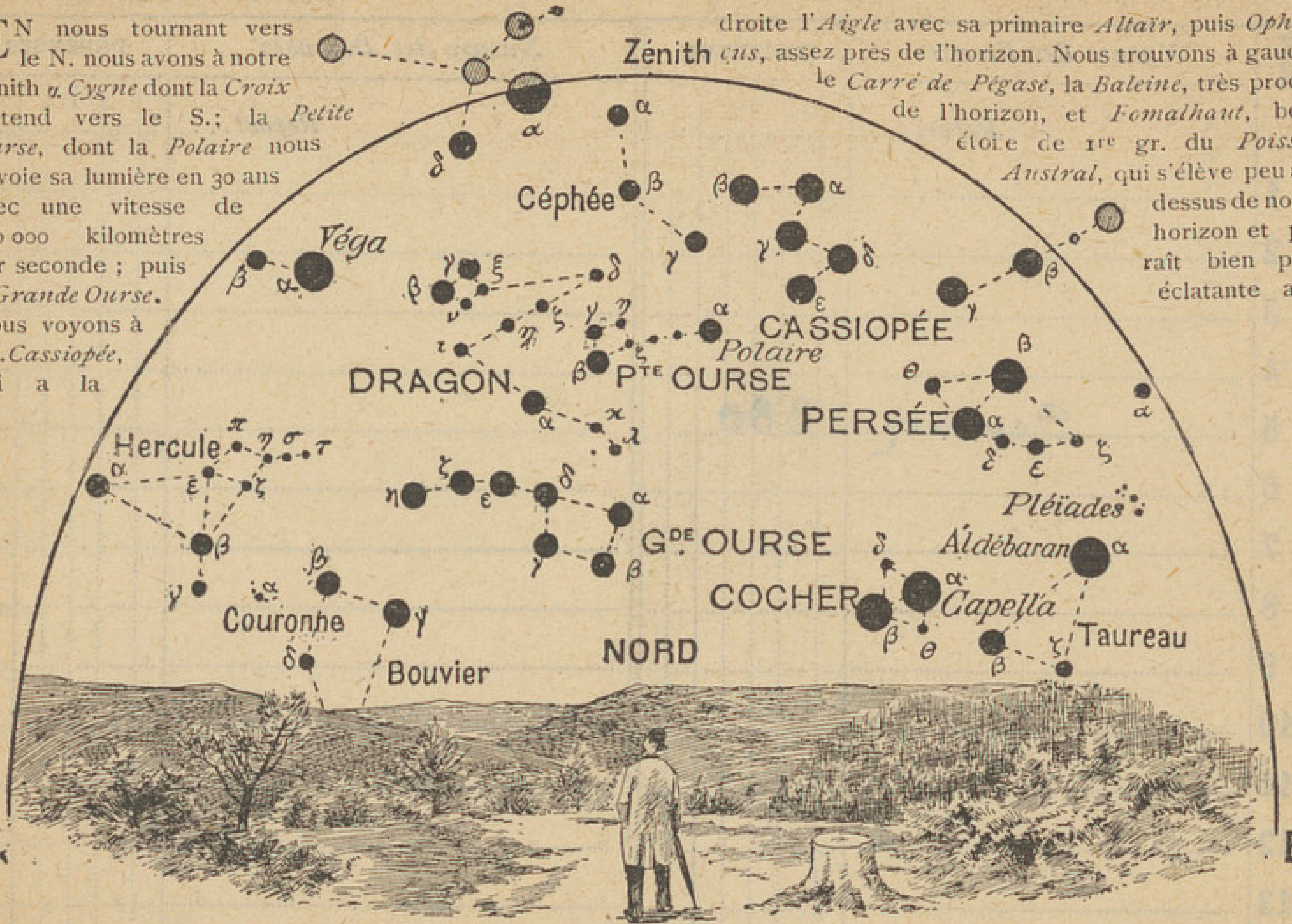
800
5,101,35
5,901,35

PROVERBE : Ne fais pas un trou pour en boucher un autre.

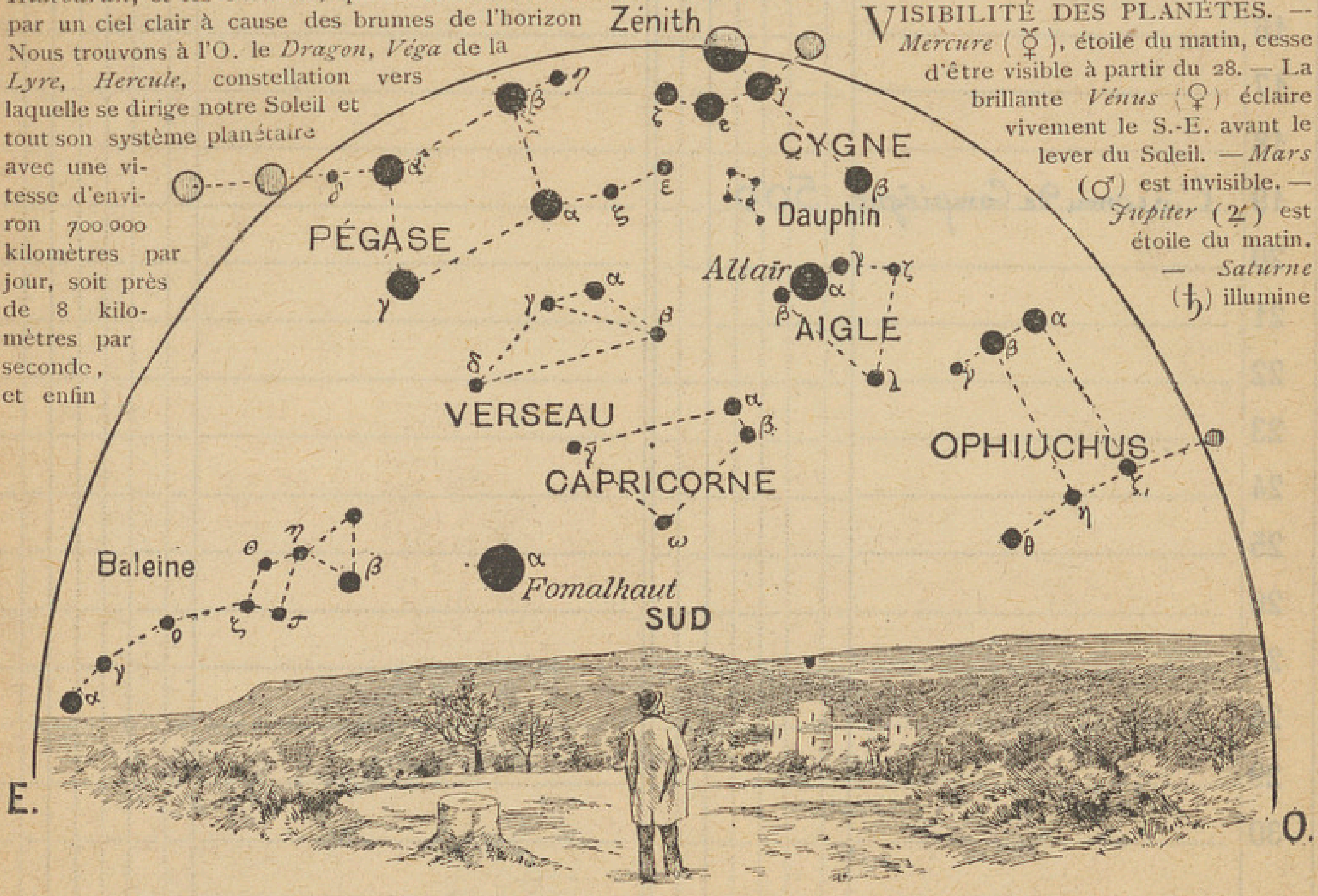
(1897) OCTOBRE (10e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er OCTOBRE A 9 H. DU SOIR

En nous tournant vers le N. nous avons à notre zénith *α Cygne* dont la *Croix* s'étend vers le S.; la *Petite Ourse*, dont la *Polaire* nous envoie sa lumière en 30 ans avec une vitesse de 300 000 kilomètres par seconde ; puis la *Grande Ourse*. Nous voyons à l'E. *Cassiopée*, qui a la



forme d'un Σ renversé, *Persée*, le *Cocher* avec la *Chèvre* éclatante, dont la lumière met 70 ans pour nous parvenir, le *Taureau*, remarquable par sa rougeâtre *Aldébaran*, et les *Pléiades*, qui ne sont bien nettes que par un ciel clair à cause des brumes de l'horizon Nous trouvons à l'O. le *Dragon*, *Véga* de la *Lyre*, *Hercule*, constellation vers laquelle se dirige notre Soleil et tout son système planétaire avec une vitesse d'environ 700 000 kilomètres par jour, soit près de 8 kilomètres par seconde, et enfin



la *Couronne* et la partie supérieure du *Bouvier*, dont la primaire *Arcturus* est déjà sous l'horizon.

En regardant vers le S. nous voyons à notre zénith la *Croix du Cygne*, puis, en descendant vers l'horizon, le *Dauphin*, le *Verseau* et le *Capricorne* ; nous avons à droite l'*Aigle* avec sa primaire *Altaïr*, puis *Ophiucus*, assez près de l'horizon. Nous trouvons à gauche le *Carré de Pégase*, la *Baleine*, très proche de l'horizon, et *Fomalhaut*, belle étoile de 1re gr. du *Poisson Austral*, qui s'élève peu au-dessus de notre horizon et paraît bien plus éclatante aux habitants de l'hémisphère austral, qui l'ont à leur zénith ; l'épaisse couche d'air et de vapeur que doivent traverser ses rayons pour nous parvenir en atténue beaucoup l'éclat.

Visibilité des planètes. — *Mercure* (☿), étoile du matin, cesse d'être visible à partir du 28. — La brillante *Vénus* (♀) éclaire vivement le S.-E. avant le lever du Soleil. — *Mars* (♂) est invisible. — *Jupiter* (♃) est étoile du matin. — *Saturne* (♄) illumine faiblement le couchant au commencement de la nuit ; cette planète est alors située entre les constellations de la *Balance* et du *Scorpion*. C'est l'un des sept astres connus des anciens, qui n'admettaient que sept corps célestes : le *Soleil*, la *Lune*, *Mercure*, *Vénus*, *Mars*, *Jupiter* et *Saturne*.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 102 et 103.

PROVERBE : A la Saint-Remy, perdreaux sont perdrix.



Octobre. 31 Jours. Le Scorpion.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR. | *Le jour diminue de 1 h. 40 m. pendant le Mois.— Il dure 12 h. 46 m. le 1er octobre et 11 h. 6 m. le 31.* | VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).
(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact*, v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Âge de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir.	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domint.
1 V.	4	6h 0	5h38	0h38	4h25	8h12	.. ..	0 4							
2 S.	5 P. Q.	6 2	5 36	1 38	5 27	9 19	0 30	1 0							
3 D.	6	6 3	5 34	2 24	6 26	10 36	1 35	2 14							
4 L.	7	6 5	5 32	2 57	7 21	11 54	3 2	3 54							
5 M.	8	6 6	5 30	3 22	8 12	.. ..	4 51	5 41							
6 M.	9	6 8	5 28	3 43	8 59	1 12	6 19	6 50							
7 J.	10	6 9	5 26	4 0	9 43	2 27	7 13	7 33							
8 V.	11	6 11	5 24	4 16	10 26	3 40	7 51	8 8							
9 S.	12	6 12	5 22	4 32	11 9	4 51	8 25	8 40							
10 D.	13 P. L.	6 14	5 20	4 48	11 52	6 0	8 55	9 9							
11 L.	14	6 15	5 18	5 7	.. ..	7 10	9 24	9 39							
12 M.	15	6 17	5 16	5 30	0 36	8 19	9 53	10 7							
13 M.	16	6 18	5 14	5 57	1 22	9 27	10 22	10 37							
14 J.	17	6 20	5 12	6 32	2 10	10 32	10 52	11 8							
15 V.	18	6 21	5 10	7 16	2 59	11 31	11 24	11 40							
16 S.	19	6 23	5 8	8 10	3 50	0 22	11 59	.. ..							
17 D.	20	6 24	5 6	9 11	4 40	1 3	0 19	0 42							
18 L.	21 D. Q.	6 26	5 4	10 19	5 30	1 37	1 9	1 42							
19 M.	22	6 27	5 2	11 30	6 19	2 4	2 20	3 7							
20 M.	23	6 29	5 0	.. ..	7 6	2 26	3 59	4 50							
21 J.	24	6 31	4 58	0 44	7 53	2 45	5 34	6 8							
22 V.	25	6 32	4 56	1 59	8 39	3 3	6 35	6 57							
23 S.	26	6 34	4 55	3 17	9 26	3 21	7 16	7 33							
24 D.	27	6 35	4 53	4 38	10 16	3 40	7 50	8 6							
25 L.	28 N. L.	6 37	4 51	6 2	11 9	4 3	8 24	8 41							
26 M.	0	6 38	4 49	7 30	0 6	4 32	8 58	9 17							
27 M.	1	6 40	4 47	8 58	1 8	5 10	9 36	9 56							
28 J.	2	6 42	4 46	10 20	2 12	6 1	10 17	10 40							
29 V.	3	6 43	4 44	11 28	3 17	7 7	11 3	11 28							
30 S.	4	6 45	4 42	0 20	4 19	8 23	11 54	.. ..							
31 D.	5	6 46	4 41	0 58	5 17	9 43	0 22	0 55							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	-4°8	15°7	1892	-1°0	21°6
1888	-3 0	20 3	1893	-1 1	18 8
1889	0 8	17 9	1894	-0 1	18 7
1890	-4 2	22 1	1895	-2 1	24 5
1891	-2 5	24 9			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Tempér. élevée. Pluie v. 3 et 10.	Pluies et refroidiss. 20 au 25.	Gelées probab. fin du mois.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	41,6	15	1892	148,6	23
1888	32,7	7	1893	103,4	17
1889	84,5	19	1894	31,0	11
1890	24,0	13	1895	55.4	14
1891	48,0	15	Moy.	**63.2**	**15**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).
ÉTOILES Mat. — MERCURE, VÉNUS, JUPITER.
ÉTOILE Soir. — SATURNE.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE.—*Viandes de boucherie* : Mouton, veau, bœuf, porc ; *Volailles* : Dindonneau, oie, poulet, pigeon, pintade ; *Gibier* : Perdreau, caille, alouettes, lapin, lièvre, chevreuil, faisan ; *Poissons* : Sole, turbot, barbue, bar, mulet, merlan, rouget, thon, sardines, hareng, éperlan, maquer., grondin ; *Coquillages* : Escarg., moules, huîtres ; *Crustacés* : Langouste, homard, crev. ; *Légumes* : Potiron, artich., haricots, ch.-fleurs, ch. de Bruxelles, ch. rouges, rave, salsifis, better. ; *Salades* : Laitue, rom., escarole, chic., mâche ; *Fruits*: Pomme, mar., châtaignes, nèfles ; *Fromages*: Gruyère, roquef., p.-l'évêque, chester, hol., coulom., brie.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage potiron. Truites frites. Canard navets. Grives rôties sur canapé. Terrine de gibier. Epinards jambon. Laitue. Marmelade de pommes. Brie. Marrons. Poires. Raisin. Croquants aux amandes.

2e DINER. — Potage purée de navets. Cervelles de mouton à la sauce verte. Gigot aux flageolets. Lièvre rôti. Ecrevisses salade. Artichauts au beurre. Tarte pêches. Roquefort. Raisin. Noix. Poires. Palmiers feuilletés.

3e DINER. — Pâtes d'Italie. Volaille au gros sel, sauce tomate. Timbale de crevettes. Perdreaux rôtis. Escarole. Saucisson de Lyon. Mousse chocolat. Camembert. Marrons, Raisin. Poires. Gâteaux anglais.

4e DINER. — Potage Parmentier. Saumon hollandaise. Salmis de grives. Filet de bœuf rôti. Cresson. Haricots verts sautés. Meringues à la crème. Port-salut. Poires. Pommes. Marrons. Macarons. Oranges.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

(1897) OCTOBRE (10e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 3 (*17e dim. après la Pent.*) : *Jésus donne le grand commandement de la loi* (Matt. XXII, 34-46).
Le 10 (*18e apr. la Pent.*) : *Jésus guérit un paralytique à Capharnaüm et lui remet ses péchés* (M. IX, 1-8).
Le 17 (*19e apr. la Pent.*) : *Parabole du royaume des Cieux qui est semblable à un roi célébrant les noces de son fils. Les invités qui refusent et celui qui n'a pas revêtu la robe nuptiale* (M. XXII, 1-14).
Le 24 (*20e apr. la Pent.*) : *Jésus guérit le fils d'un officier à Capharnaüm* (Jean, IV, 46-53).
Le 31 (*21e apr. la Pent.*) : *Parabole du roi qui fait rendre leurs comptes à ses serviteurs. Jésus enseigne qu'il faut avoir pitié de son prochain* (Matt., XVIII, 23-35).

AGRICULTURE. — Fin des vendanges ; nettoyage des appareils employés ; surveillance de la cuvaison. — Terminer l'arrachage des pommes de terre. — Continuation des labours et semailles. — Récolte des betteraves et racines. — Mise en silos. — Récolte des châtaignes en France. — Epandage des fumiers dans les prairies, si l'on ne fait point pâturer les bêtes ; hersages et coupages. — Premiers semis sur place ou en pépinière des arbres fruitiers et forestiers. — Préparer les plantations de pommiers, surveillance des greffes et récolte des pommes ; éviter le gaulage des arbres. — Pour les animaux, la vie en pâture est la meilleure, avec complément sec à l'étable. — Fin du parcage des moutons. — Récolte des pommes à cidre ; fabrication du cidre, qui se poursuit jusqu'en décembre.

LA BASSE-COUR. — Nourrir les poulets, les oies et les canards destinés à l'engraissement avec des pommes de terre cuites à la vapeur mélangées à de la farine d'orge. Conduire les dindons dans les champs. A tous les oiseaux de la basse-cour, le soir, donner maïs et sarrasin. Laver les poulaillers, les perchoirs et les pondoirs afin de détruire la vermine.

LE RUCHER. — Nettoyer les tabliers avec soin ; compléter les provisions d'hiver. Le sirop doit être très épais ; y introduire 15 à 20 p. 100 de miel pour empêcher sa cristallisation. Une ruchée a besoin de 16 à 18 kilogrammes de miel, de la mi-septembre à la fin avril, ce qui représente au moins 20 kilogrammes de sirop.

JARDIN POTAGER. — Semer encore Cerfeuil, Persil, Epinards, Mâche, Oseille, Raiponce. Repiquer la Salade pommée d'hiver, les petits Oignons blancs en place, les Choux pommés semés en août. Arracher les racines de Chicorée à grosse racine de Bruxelles et préparer le fumier, le terrain nécessaire à la production du Witloof, appelé improprement Endives. Cueillir les Poires et les Pommes, excepté les espèces tardives. Récolter les Navets et les Pommes de terre tardives, plutôt vers la fin du mois. Conserver les fruits dans un endroit aéré sec, sans courant d'air au nord et faiblement éclairé. Supprimer les vieux pieds d'Artichauts.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Refaire à neuf les couches de serre chaude. Rentrer avant le 15 toutes les plantes d'Orangerie. Eviter l'humidité et allumer un peu de feu vers la fin du mois. Mettre en place les Choux frisés d'ornement semés en avril, en terrain bien fumé. Semer encore : en pleine terre, jusqu'au 15, Julienne de Mahon, Pieds-d'Alouette, Soucis, Thlaspis annuels, Coquelicots, Pavots, Centaurée et Campanules, Violette des quatre-saisons ; sous châssis, Coquelourde, Immortelle, Seneçon. Planter en pleine terre les Oignons à fleurs, Jacinthes, Crocus, Muguet, Cyclamen, Narcisses des poètes et Tulipes.

LA CAVE. — Fin des vendanges. — Surveiller et soigner le vin en cuve : dans le Midi, où le moût est très sucré, on laisse fermenter pendant un mois ; dans le Nord, la fermentation est terminée en trois ou quatre jours. — Avoir soin de ne pas mettre dans les caves et chais les vins nouveaux près des vins vieux ; éloigner aussi des vins les matières susceptibles de fermentation putride : pommes de terre, racines, bois, etc. — On appelle *ouillage* l'opération qui a pour but de maintenir toujours pleins les fûts en dépit de la déperdition du liquide ; d'abord, *ouiller* tous les deux jours ; puis, au bout de six mois, tous les huit jours et enfin une fois par mois. Il y a des appareils qui *ouillent* automatiquement. — Employer naturellement un vin de même cru. Après chaque *ouillage* boucher soigneusement et changer la toile de bonde dès qu'elle est aigre. On peut *ouiller* avec des cailloux qui élèvent mécaniquement le niveau du vin. — *Contre les tonneaux aigres :* Y verser 6 kil. d'eau bouillante contenant 1/2 kil. de chaux non éteinte et 200 gr. de carbonate de potasse. Laisser en contact trois ou quatre jours ; rouler ; puis rincer et égoutter.

ASTROLOGIE. — Le Scorpion (du 22 octobre au 20 novembre). — *Cette Constellation, née d'Orion métamorphosé en Scorpion par Diane, donne la malice et la fourberie, l'inconséquence dans les actes.* — Les *hommes* venant au monde sous ce signe sont hardis, téméraires, parfois cyniques, mais ils voilent leurs défauts sous des dehors aimables et font constamment des dupes. Jeunes filles, méfiez-vous de ces séducteurs-nés ! Leurs actions sont diamétralement opposées à leurs paroles, souvent mielleuses, hypocrites toujours. Habituellement gais, d'une gaieté bruyante et de mauvais aloi, la mélancolie les guette dans la solitude : il semble qu'ils aient peur d'eux-mêmes. Il va sans dire que l'éducation et la volonté peuvent toujours réprimer ces travers naturels. — Les *femmes*, adroites, trompeuses, dissimulées, perfides, jolies et coquettes, inconséquentes et cupides, pensent mal et se rient d'autrui ; pourtant un bon aspect de Vénus atténue ces mauvais présages. Si leur conduite est souvent blâmable avec leur premier mari, elle devient sage avec le second. Leur cœur est peu enclin à la bonté, malgré leurs doucereuses manières. L'âge les rend mélancoliques et méchantes. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **N'est pas échappé qui traîne son lien.**

(1897) OCTOBRE (10e mois)

40e Semaine. *Mes bien-aimés, si Dieu nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres* (ST JEAN, CH. IV).

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 10 m. de 12 m. le SOIR.

31 Jours. *La faute d'un jour amène celle du lendemain* (ÉPICTÈTE). — *Mille larmes ne paient pas une dette* (PROV. TURC).

1 Vendredi

SS. Remi, Sévère, Bavon.

273-92. — ● N. L. D. du jour: 12 h. 46 m.

Les troupes garibald. march. sur Rome, quoique leur général ait été relégué à Caprera par Victor-Emmanuel (1867).

Carte de de Groux & lettre de Foulon. L'une & l'autre sans importance.

Travaillé languissamment à l'introduction de l'Exégèse.

Confession à l'un des vicaires de St Jacques.

Visite, le soir, à la petite chapelle de la rue Leclercq.

En sortant rencontre Georges de Prolles ~~[illegible]~~ naguère présenté par Boutique.

Passé 2 h. avec lui. Il paraît un ami pour moi.

RECETTES	DÉPENSES

2 Samedi

SS. Anges gardiens.

274-91. — ☽ P. Q. D. du jour: 12 h. 42 m.

Dufaure prés. un projet pour transporter pendant 10 ans en Algérie les insurgés arrêtés aux journées de Juin (1849).

Lettre de Mlle de la Tour du Pin qui me donne rendez-vous demain à l'Hôtel Continental.

Cette lettre aimable ne m'a pas fait grand plaisir. J'avais le cœur troublé par un vif scandale que m'avait donné le curé de S. Jacques.

Ce curé, pour gagner un misérable quart d'heure a inventé la récitation en commun du rosaire pendant la messe, de façon qu'il est impossible de suivre ni l'une ni l'autre.

Lettre de Rémond qui viendra demain.

Tristesse profonde ce soir à la pensée qu'il me faudra demain aller à l'hôtel Continental. Et pourquoi? C'est Dieu qui le sait.

RECETTES	DÉPENSES

LA CUISINE A LA MAISON (Suite)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine: COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *Prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Sauce normande. — Faire fondre une cuillerée de beurre à blanc, incorporer une cuillerée de farine, retirer du feu, allonger avec lait bouillant, remettre au bain-marie, saler, passer, ajouter une cuillerée de crème, lier avec 2 jaunes d'œuf.

Saucisson de Lyon. — Saucisson coupé en tranches minces, servir avec salade.

Saumon froid mayonnaise. — Envelopper tranche saumon dans mousseline, cuire à l'eau salée, refroidir en bouillon, égoutter, essuyer, entourer de mayonnaise. Mettre dans assiette creuse trois jaunes d'œuf, moutarde, sel, poivre, tourner avec fourchette, verser peu à peu huile d'olive. Tourner toujours, éclaircir avec cuillerée crème. Aciduler avec vinaigre ou citron. Tenir épaisse.

Saumon hollandaise. — Cuire queue de saumon à l'eau salée, dans moitié de ce bouillon, cuire pommes de terre pelées. Faire fondre à blanc beurre frais, sel, passer sauce en saucière avec citron.

Saumon maître d'hôtel. — Saumon en tranches, éplucher, huiler, cuire sur gril 10 minutes chaque côté. Servir sur sauce. Hacher persil, écraser avec beurre, sel, poivre, citron, vinaigre, chauffer sans bouillir. Moitié sauce en saucière.

Selle d'agneau petits pois. — Rôtir au four selle d'agneau, faire rissoler. Servir sur petits pois cuits dans sauce au jus. Éviter garniture trop claire.

Soles au gratin. — Plonger les soles dans lait froid, frire à moitié dans beurre fondu, enlever l'arête, mettre dans un plat gratin, avec 250 gr. champignons sautés, arroser avec sauce rousse, mi-partie bouillon, mi-partie vin blanc, chapelure à volonté, 25 minutes de four.

Sole normande. — Baigner sole dans lait froid, essuyer, fariner, frire à moitié. Ébarber, enlever arête, ranger dans plat gratin, garnir avec huîtres, crevettes, moules, champignons, truffes, couvrir avec sauce blanche normande, 30 minutes à four doux, servir dans plat gratin.

Sole normande (*Autre recette*). — Ébarber sole, baigner dans lait froid, frire à moitié dans beurre, enlever arête, saler, poivrer, mettre en plat gratin, entourer avec huîtres, crevettes, champignons, truffes. Couvrir de sauce blanche. Au four très doux 25 minutes.

Soufflé de marrons. — Cuire à l'eau 1 livre de marrons, les piler et passer, ajouter 1 demi-verre lait sucré et vanillé, 3 jaunes d'œuf, les blancs battus en neige, faire cuire dans un moule beurré 1 demi-heure.

(*V. la suite p. 172.*)

PROVERBE : En maison pleine, pour souper on n'est pas en peine.

(1897) OCTOBRE (10e mois)

41e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. — de 12 m. le SOIR. — **31 Jours.**

La lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit (PS. X). — *L'Éternel donne la sagesse.* — *Ne te hâte ni de faire des amis ni de quitter ceux que tu as* (SOCRATE). — *Les hypocrites sont des méchants* (CORAN).

3 Dimanche

275-90. — ☽ P. Q. D. du jour: 12 h. 39 m. — SS. Rosaire, Denis, Servilien.

La Vénétie, qui avait d'abord été cédée p. les Autrichiens aux Français, est remise par ceux-ci au roi d'Italie (1866).

Lettre de Mériot m'annonçant qu'il vient enfin de confier à la poste le Désespéré & un exemplaire de la Chevalière, relié aussi.
Reçu la Trêve Dieu contenant ma lettre à Roullet & ma dernière à de Wiart.
Arrivée de Rémond à l'heure du Déjeuner.
Visite à Mlle de la Tour Dupin. Aimable, délicieuse personne! Quelle grâce de Dieu qu'une telle rencontre! Mais elle est ~~[illegible]~~ parfaitement ruinée, ayant donné aux pauvres toute sa fortune.
Dîner avec Rémond

RECETTES | DÉPENSES

4 Lundi

276-89. — ☽ P. Q. D. du jour: 12 h. 35 m. — S. François d'Assise, conf.

Le gén. Herbillon concentre les forces des troupes françaises de Constantine et les envoie d'abord sur Biskra (1849).

Reçu l'Art Moderne. Article médiocre de Picard
Lettre de Deman qui n'a pas encore commencé. Quelle terrible lenteur!
Lettre à Mlle de la Tour Dupin. Je la presse de venir voir Jeanne.
Lettre à Yves Berthou pour le remercier en lui recommandant de me communiquer, en vue d'y répondre moi-même, les réclamations qui pourraient être faites.
Je décide, tout à coup, de ne pas faire mon voyage à Belle Isle.
Mériot a envoyé enfin le Désespéré & un exempl. de la Chevalière, 2 reliures très belles que je vais prendre à Arcueil avec Jeanne & Véronique.
Lettre de remerciement.
dont une ridicule à force de beauté

RECETTES | DÉPENSES

5 Mardi

277-88. — ☽ P. Q. D. du jour: 12 h. 32 m. — S. Placide, m., S. Marcellin.

Les Holsteinois, révol. contre Frédéric VII de D. et abandonnés par les Pr., sont battus à Frederikstadt (1850).

Commencé une neuvaine pour ma mère.
Lettre de de Groux datée du 3. Il se dit à Paris, me croit absent & annonce sa visite à Jeanne, il ne sait à quel moment.
Essayé très péniblement mon premier livre commun. Difficulté décourageante.

RECETTES | DÉPENSES

6 Mercredi

278-87. — ☽ P. Q. D. du jour: 12 h. 28 m. — S. Bruno, Se Foi, v. et m.

Révolte à Vienne en faveur des Magyars et de Kossuth : barricades, le ministre de la guerre est tué (1848).

Essai nouveau de travail aussi vain qu'hier.
Rémond passe chez nous l'après-midi. Sa présence m'est très douce. Il m'apprend qu'il connaît plusieurs individus qui se feraient tuer pour moi, entre autres un protestant devenu catholique en me lisant, & qu'il doit me présenter.
Il ne dîne pas à la maison. On le reconduit, Jeanne, Véronique & moi jusqu'au Café du Lion

RECETTES | DÉPENSES

(1897) OCTOBRE (10e mois)

41e Semaine. — **31 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 9 m. de 12 m. le SOIR.

Attache-toi à t'instruire et sois ferme dans ce propos, car là est la vie (PROV.). — *Fortifie-toi dans la grâce* (TIM.). *Ne discute pas sur ce que doit être l'homme de bien, mais sois homme de bien.* — *On imite l'esprit par le sentiment.*

7 Jeudi

S. Serge, Se Juliette.

279-86. — ☽ **P. Q.**
D. du jour: 12 h. 25 m.

Arrivée à Zaatcha des troupes du général Herbillon ; le campement s'étab. au N.-E., le goum au Sud (1849).

Achevé misérablement le premier Lieu commun.

Il fait froid. L'hiver commence déjà. Je suis triste & malade.

Vu le soir au Lion, Chevaulot perdu de vue depuis un an, à qui je rends 5 fr. prêtés naguère.

Pas de réponse de Mlle de la Tour du Pin, ce dont je suis fort étonné.

Pas de nouvelles de mon inconnu.

Le pauvre vieux Fialdès est mourant. Drame noir où l'infamie des Rouzée se manifeste.

RECETTES		DÉPENSES	

8 Vendredi

Se Brigitte, Se Laurence, m.

280-85. — ☽ **P. Q.**
D. du jour: 12 h. 21 m.

Grève d'Aubin (Aveyron), par suite de la crise finan. gén.; les grévistes sont disp. par des charges meurtrières (1869).

Visite au Mercure. Le terme d'Octobre est assuré, mais la publication de l'Exégèse est renvoyée au mois prochain. J'ai fait vraiment trop peu.

Journée misérable. Le froid me paralyse. Mlle de la Tour du Pin & mon inconnu continuent leur silence.

Lettre comique à Cayssac l'invitant à déjeuner dimanche.

Le soir, réponse de Rémond à une carte envoyée le soir où je lui disais d'amener avec lui dimanche son protestant converti. Celui-là est absent encore pour un mois.

Vu le pauvre Fialdès qui mourra certainement cette nuit.

RECETTES		DÉPENSES	

9 Samedi

SS. Denys, év., m., Abraham

281-84. — ☽ **P. Q.**
D. du jour: 12 h. 18 m.

Mort du colonel Petit, atteint par une balle arabe, en commandant l'attaque de la zaouïa de Zaatcha (1849).

Je m'efforce de veiller & de prier pour cet agonisant. Vers minuit, je suis tellement glacé qu'il me faut me coucher. Comme je disais le chapelet dans mon lit, Jeanne descend & me dit que les 2 enfants sont réveillés. Nous avons le sentiment de la mort qui passe.

Ce matin à 6 h. Rouzée vient m'apprendre que Fialdès est mort en effet vers 1 h.

Je communie pour lui, je commande une messe & je prie de mon mieux.

Lettre de Cayssac toujours à Castelnaudary s'excusant de ne pouvoir venir demain.

Perte de temps. Ce soir au café du Lion.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

1er : Passage dans la *réserve* des hommes qui ont accompli *3 ans de serv.* — Ouverture de la 2e période des *engagements militaires.* — *Chang. d'heures* : musées Louvre et Luxemb. ouverts de 10 à 4 ; Guimet et manuf. Sèvres, midi à 4 ; Cluny et Versailles, 11 à 4 ; Arts décor., 10 à 4. — Enlèv. des *boîtes Poubelle* de 7 à 9. — *Service de jour* des fiacres, comm. à 7 au lieu de 6. — **2** : C'est vers le 2 (15 au plus tard) que comm. le *serv. d'hiver* sur Ouest, État et Orl. — **3** : Le St Rosaire. — Réunion des conseils de fabrique. — Dernier jour des Grandes eaux à St-Cloud et à Versailles. — Fête foraine, boulevard Richard-Lenoir. — **4** : *Fin des vacances.* — Rentrée des éc. prim., lycées, collèges, etc. — Ouvert. des cours commerc. fondés par la Ch. de comm. de Paris, av. Trudaine et Faub.-St-Honoré. — *Conc. d'admiss.* : Ec. des Hautes Etudes commerc., Ec. supér. de comm. (Paris et dép.), Ec. de Cluny, cours prépar. de l'Ec. des Ponts et Ch., etc. — Session du brevet élémentaire, garçons, départements et Algérie, et filles, Paris. — Dern. délai d'inscript. pour les *bourses* de la Ville de Paris et du dép. de la Seine à l'Ec. des Hautes Etudes comm. du bd Malesherbes. —**5** : Commencement de l'hiver israélite.— **6** : Chez les Musulmans, naissance d'Ali. — Chez les Israélites, jeûne du Grand Pardon (Yom Kippour). — **7** : *Rentrées* : Conserv. de mus., Ec. d'agric. de Grignon, Rennes et Montpel. — **9** : Expos. des corps des SS. Denys, Rustiq. et Eleuthère ; pèlerin. au lieu du martyre, 10, rue Antoinette. — Dern. visite aux *égouts*.

PROVERBE : **Autant de valets, autant d'ennemis.**

(1897) OCTOBRE (10e mois)

42e Semaine.

Cherchez l'Éternel et vous vivrez (AMOS, V). — *Vous tous, mes frères, ne vous lassez point de faire le bien* (THESS., III).

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 9 m. de 12 m. le SOIR.

31 Jours.

Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience, la perte de temps. — Contente-toi de peu, sois sobre (M.-A.).

10 Dimanc.

S. François de B., S. Paulin.

282-83. — ☽ P. L.
D. du jour : 12 h. 14 m.

Revue du camp de Satory : les régim. de cavalerie défilent aux cris de « Vive l'Empereur! Vive Napoléon! » (1850).

Bonne matinée de prière
Rémond vient déjeuner
A 4h enterrement de
M. Fialdès. Cortège de
bourgeois répugnants.
Rouzée à côté de moi essaie
de me parler d'argent &
il est fort mal reçu.
Nous gardons Rémond à
dîner. Nous l'aimons de plus
en plus.

RECETTES	DÉPENSES

11 Lundi

SS. Taraque, Probe et Andr.

283-82. — ☽ P. L.
D. du jour : 12 h. 11 m.

Par un ordre du jour de Tizi-Ouzou, le mar. Randon annonce aux troupes d'Algérie la campagne de Kabylie (1856).

Messe payée par moi pour
Fialdès.
Écrit le 2e Lieu. commun-
Toujours aucune nouvelle
de personne.
Télégramme à Reynal pour
annoncer notre visite demain.

RECETTES	DÉPENSES

12 Mardi

SS. Conrad, Louis B., Wilfrid.

284-81. — ☽ P. L.
D du jour : 12 h. 7 m.

Arrivée à Zaatcha du col. de Barrail appelé de Hodna par le gén. Herbillon pour le soutenir contre les Arabes (1849).

Lettre sans intérêt de de
Groux à Jeanne. Il me
croit absent toujours & se
dispense de venir, quoiqu'il
habite maintenant Paris,
ce qui nous révolte.
Déjeuner chez les Reynal, avec
Jeanne, Anna & les 2 enfants.
Journée pénible. Les Reynal
ont chez eux une vieille périgour-
dine affreuse que Marguerite
vénère je ne sais
pourquoi. Je ne
puis cacher mon horreur & je
crois avoir beaucoup déplu.
Il y a même eu une petite
scène où Marguerite s'est montrée
singulièrement dure.

RECETTES	DÉPENSES

13 Mercredi

S. Ed., S. Théoph., S. Faust.

285-80. — ☽ P. L.
D. du jour : 12 h. 4 m.

Mort d. Billault, ministre sans portefeuille, qui faisait partie du cabinet dont Rouher devient président (1863).

Lettre enfin de Mlle de la Tour
du Pin, qui me croit absent elle
aussi & qui promet sa visite
dimanche.
Réponse. Je la prie de venir
déjeuner dimanche.
Demay m'envoie un specimen
assez laid. Réponse. Je le presse
de m'en envoyer un autre.
La vieille Fialdès donne
spontanément à Jeanne le
reliquaire que
j'avais demandé à son mari,
pour qu'après leur mort il
n'allât pas dans des mains
infâmes.
Grande bénédiction pour notre
maison.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Il faut devenir vieux de bonne heure si on veut l'être longtemps.

(1897) OCTOBRE (10e mois)

42e Semaine. DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 9 m. de 12 m. le SOIR. **31 Jours.**

L'arbre coupé repousse, mais l'homme mourant perd toute sa force et expire; puis où est-il? (JOB, ch. XIV, v. 10). *Une société de frères unis vaut mieux que toutes les murailles du monde* (PLUTARQUE). — *Sois fidèle à tes pactes.*

14 Jeudi

S. Calixte, p., m., Se Fortunée

286-79. — P. L.
D. du jour : 12 h. 0 m.

Les troupes tirent dans les églises de Varsovie, sur les manifestants polonais réunis pour l'ann. de Kosciusko (1861).

Lettre de de Groux me priant d'aller le voir.
– id. – de Mériot qui demande un exemplaire Japon de "Sueur de sang".
Course au Mercure avec Jeanne que je présente à Vallette. Rachilde est absente. Vallette me donne 200 fr. Visite à de Groux avec nous faisons déjeuner & qui promet de venir samedi. Rémond rencontré fait la même promesse.
Le soir lettre de Mlle de La Tour Dupin qui promet de venir déjeuner dimanche avec son amie, qui s'en réjouit & qui paraît avoir déjà lu mon livre.

RECETTES	DÉPENSES

15 Vendredi

Se Thérèse, v., Se Aurélie, v.

287-78. — P. L.
D. du jour : 11 h. 57 m.

Le Dr Hayes est surpris p. les glaces sur la côte du Grœnland (cap Alexandre) et y est bloqué 4 m. en pleine nuit (1861).

Lettre de Friedrichs sans importance.
J'écris 1° à un Gilbert à Louvain auteur m'a dit Vallette d'un article important sur moi que je le prie de m'envoyer.
2° à Caussac pour l'empêcher de venir dimanche matin en proposant de venir le soir.
3° à Mériot en lui envoyant la Chevalière & un Japon de Sueur de sang. J'essaie de le décourager d'une préface qu'il me demande pour son prochain volume de vers.
Confession avec Jeanne, à l'abbé Vary, à St Jacques.

RECETTES	DÉPENSES

16 Samedi

S. Gall, ab., S. Florentin.

288-77. — P. L.
D. du jour: 11 h. 53 m.

Napoléon III, mécontent du parti cathol., défend aux « Sociétés de St-Vincent-de-Paul » de s'associer (1861).

Pèlerinage au Sanctuaire du Martyre de St Denis & commencement d'une neuvaine pour M. Fialdès & pour Anna.
Retour à midi & déjeuner avec Rémond que nous gardons toute la journée. De Groux ne vient pas.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

10 : La Maternité de la Vierge. — Manifestation patriot. à Bagneux (comb. du 13 oct. 70). — **11** : Fête des Tabernacles (Souccoth) chez les Israélites. — **12** : Mort d'Ali (fête musulmane). — 2e jour de Souccoth. — Session du brevet supérieur, filles, départements et Algérie. — 47e anniversaire de la mort de la reine Louise-Marie (Ste Marie, com. on l'appel. souv. en Belg.). — **13** : Patronage de Théotokos. — **15** : Rentrée des *cours* et *trib.* — La Ste-Thérèse ; gr. solenn. dans les comm. des Carmels dont cette ste est la patronne. — *Changt d'heures : Bibl.* nationale, de 9 à 4 ; Mazarine, de 11 à 4, de l'Ecole des Beaux-Arts, de midi à 4, le soir, à cette dern. bibl., inaugurat. des conférences. — *Ouvert. des cours :* sect. norm. des Ecol. d'arts et mét. d'Aix, Angers et Châl.-sur-Marne, Ecol. prat. de sylvic. du domaine des Barres ; Ecol. de notar., enregist. et hypoth. de Toulouse ; cours commerc. pour les 2 sexes au Gr.-Orient de Fr. (r. Cadet). — **16** : Fermet. des *cimet.*, 5 h. au lieu de 6. — Anniv. de l'exécut. de Marie-Antoin. — **Tirages avec lots.** — **5** : Fonc. 77, Com. 79, 80 et 91 (100 000 fr.). — **15** : Paris 69 (250 000 fr.) ; Marseille (100 000 fr.) ; Lyon 80 (50 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Rentes françaises, Oblig. Suez, Foncières 80 et 85, Comm. 91, Chemins départ., Midi, Ouest, Lombards, etc. — **13** : Fonds roum. — **15** : Daïra Sanieh, Dette privil. égypt., Paris 75 et 76, Chem. colon. franç. et Sud de la Fr. — **16** : 3 o/o amortis.

PROVERBE : Mort du loup, santé de brebis.

(1897) OCTOBRE (10e mois)

43e Semaine. — **31 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 10 m. de 10 m. le SOIR.

Confie-toi de tout ton cœur en l'Eternel, et ne t'appuie pas sur ta prudence (PR.). — *Cherchez-moi et vous m'aurez* (AMOS). *Veillez à ne pas perdre les petites pièces d'argent, les pièces d'or se garderont d'elles-mêmes.* — *Sois miséricordieux.*

17 Dimanc.

S. Marien, Se Edwige, vve.

289-76. — ⓟ P. L.
D. du jour : 11 h. 50 m.

Rouher, président du Conseil, est appelé par la mort de Billault à dev. le ministre d'Etat de Napoléon III (1863).

Lettre navrée de Cayssac nous apprenant qu'il ne viendra pas aujourd'hui.

Admirable et bienfaisante journée ! Mlle de la Tour du Pin & sa compagne Mlle de Chavannes viennent déjeuner et nous les gardons encore à dîner le soir.

Elle nous fait le récit merveilleux de ses campagnes pour les pauvres & les abandonnés.

& nous enivre de joie pendant des heures.

C'est enfin Dieu qui a pitié de nous & qui vient nous voir m'a dit Jeanne ce soir.

RECETTES	DÉPENSES

18 Lundi

S. Luc, évang., S. Juste, m.

290-75. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h 46 m.

Guillaume Ier, roi de Prusse, est cour. à Kœnigsberg, au mil. d'une cert. froid. : la Chambre est host. aux min. (1861).

Journée gaspillée.

Je commence vainement un 3e Lien commun.

Je vis dans l'incertitude & l'anxiété, plein de la prévision que notre existence va changer. Nous avons reçu tant de signes cette année, & l'amitié spontanée de Mlle de la Tour du Pin n'est pas un des moindres.

J'attends toujours des nouvelles de mon inconnu.

Nous sommes aux derniers sous.

Jeanne écrit à Mlle de la Tour du Pin pour lui rappeler sa promesse de s'occuper de Mme Fiatdès.

RECETTES	DÉPENSES

19 Mardi

S. Pierre d'Al. conf., S. Savin.

291-74. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 43 m.

Un concordat est signé entre le pape Pie IX et l'Espagne catholique, mais bouleversée par les révol. libér. (1851).

Continuation de la misère d'âme et de la langueur d'hier.

Reçu un article belge sur la Femme pauvre signé Eugène Gilbert. Grande admiration, mais toujours le reproche de scatologie. C'est vraiment trop bête.

RECETTES	DÉPENSES

20 Mercredi

S. Agricole, S. Caprais, er.

292-73. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 40 m.

Réforme libérale de la Constitution autrich. par l'établis. de Diétines provinciales et d'un Conseil de l'Empire (1860).

3e Lien commun

Journée pénible. Malgré moi contraire, je ne puis me défendre d'une grande tristesse en voyant notre dénûment.

Pourquoi n'ai-je pas de nouvelles de mon inconnu ?

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Mal sait parler, qui se taire ne sait.

(1897) OCTOBRE (10e mois)

43e Semaine · DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT · 31 Jours.

le MATIN de 10 m. · de 10 m. le SOIR.

N'importunons pas les autres par nos conseils, instruisons-les par nos exemples (IM. J.-C.). — *Priez sans cesse* (TH., 114). *Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel mérite en avez-vous? Les méchants aiment aussi ceux qui les aiment.*

21 Jeudi

293-72. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 36 m.

S. Hilarion, solit., Se Ursule.

Les habit. des Deux-Siciles votent par le suffr. universel leur annexion au Piémont, gouv. par Vict.-Emman. (1860).

Lettre ridicule d'un autre inconnu qui vient de découvrir le Désespéré.

4e lieu commun.

Travail toujours pénible et dont je ne suis pas satisfait.

Nouveau nuage avec Anna qui nous paraît quelquefois une méchante fille. Deviendra-t-elle catholique, à la fin? Nous ne savons que penser.

RECETTES	DÉPENSES

22 Vendredi

294-71. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 33 m.

S. Philippe, é., S. Mellon, é.

Fin des convent. commencées par la Prusse depuis le 18 août pour former une union avec 21 États allemands (1866).

Messe avec Jeanne et Véronique.

Visite à Georges de Prolles pour lui demander quelque secours. Il ne peut me donner que 5 fr. avec promesse pour demain d'un envoi de 10 ou 20 fr.

Carte de Deman qui m'annonce pour demain un specimen sérieux. Tout cela est bien long.

RECETTES	DÉPENSES

23 Samedi

295-70. — ☾ D. Q.
D. du jour: 11 h. 30 m.

S. Léotade, S. Jean de Cap.

Les officiers d. génie abattent par coupes réglées les palmiers de l'oasis de Zaatcha pour réduire les Arabes (1849).

Enquête dérisoire du Mercure à propos d'un article de Coppée.

Réponse aussi désobligeante que possible pour ce gâteux.

Reçu de Deman un fort beau specimen.

Nouvelle lettre ridicule de mon admirateur d'avant-hier.

Réponse à Deman. Je lui déclare que je dois en effet le laisser faire. Mais je prévois que sa mise en pages dévorante l'obligera à faire deux volumes du Mendiant. Tant mieux.

Mont de piété 26 fr.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

17 : La Pureté de la S. V. — Chez les Israélites, Hoschana Rabba. — Chez les Musulmans, prise de Constantinople. — **18** : Fête des peintres, sculpt. — Process. de St-Luc à Dieppe. — Session du brevet supérieur, garçons, Paris, et filles, départements. — Chez les Israélites, Atzereth (fête de clôture). — Fête de naissance (1872) de la princesse Joséphine (Belg.). — **19** : Les Américains vont déposer des fleurs et des drapeaux sur la tombe de Lafayette au cimetière de Picpus, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Yorktown (1781). — Sim'hat, fête de la loi (Israélites). — 1re inscription (jusq. 4 nov.) de la Faculté de droit. — **20** : *Interd.* de la *pêche* de la truite et de l'ombre-chevalier (jusqu'au 31 janvier). — Inscript. (jusqu'au 26) pour l'Ecol. des Chartes. — A N.-D. de Paris, 9 h. du matin, service pour le cardinal de Talleyrand-Périgord. — **Tirages avec lots.** — **20** : Congo 88 (150 000 fr.); Paris 71 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : Qui a temps, a vie.

(1897) OCTOBRE (10e mois)

44e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 10 m. de 8 m. le SOIR. | 31 Jours.

L'Éternel maintient les débonnaires, mais il abaisse les méchants jusqu'en terre (PS. XVII). — *Il aime la justice* (R. 12). *La mort est chose terrible parce qu'elle te privera de tel objet.* *A chacune de tes actions, fais un examen, et demande-toi si la*

24 Dimanc.

296-69. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 27 m.

S. Magloire, S. Raphaël.

Fin de la prorog. du Corps législatif : la gauche est invitée à se réunir sur la place de la Concorde (1869).

Journée de visites
D'abord, lettre de Toulon de Vaulx s'annonçant pour 10 h. Il arrive en effet, mais accompagné de Mlle de la Tour ~~Dupin~~ du Pin, dont la présence nous remue le cœur. Les braves gens ! Lecture de mes Lieux communs dont l'effet est très bon.
Mlle de la Tour va, avec Jeanne, voir Mme Fualdès qu'elle console. On apprend alors que Rouzée lui a fait signer une procuration & que la malheureuse est complètement dépouillée. Quelle horreur !
Après midi visite des Reynal tristes & malheureux. Par un oubli inconcevable nous n'avons pas parlé de Reynal à Toulon. Il faudra donc que je lui écrive.
Vers 6 h arrivée enfin de de Groux & de Cayssac qui dînent avec nous.
Le pauvre de Groux est dans la plus noire détresse, & je suis navré de ne pouvoir le secourir.

RECETTES		DÉPENSES	

25 Lundi

297-68. — ● N. L.
D. du jour : 11 h. 24 m.

SS. Crépin et Crépinien, m.

L'armée russe du gén. Liprandi vient attaq. l'arm. anglo-franç. qui assiège Sébastopol (Camp. de Crimée, 1854).

Commencé une neuvaine pour Mlle de la Tour du Pin, qui nous a dit être très menacée.
Lettre d'Yves Berthou me communiquant une réponse qu'il a reçue de Wiart à peu près conforme à celle que j'ai reçue moi-même.

Après midi délicieux au cimetière de Bagneux, avec Jeanne, les 2 enf. & Anna.

Je me couche à 9 h 1/2 après avoir dit aux morts de me réveiller à 11 h 1/2. Voulant prendre du café & prier pour Mlle de la Tour du Pin.
A 11 h 1/2 Jeanne vient me réveiller pour me dire une impression qu'elle a eue dans le demi sommeil. Elle a vu une lettre recommandée & il lui était suggéré que je devais, à la poste, m'informer du nom de mon inconnu.

RECETTES		DÉPENSES	

26 Mardi

298-67. — ● N. L.
D. du jour : 11 h. 21 m.

S. Evariste, S. Rustique, év.

Lord Cardigan et le général Scarlett repouss. les Russes de Balaklava, qu'ils av. enlevé la veille aux Turcs (1854).

Offices des morts promis de chapelet les bras en croix pour Mlle de la Tour du Pin.
A 10 h 1/2 visite de Gorges de Prolle qui m'apporte 5 fr. mais qui espère de fortes sommes & qui veut m'aider.
2 Lieux communs 5e & 7e

RECETTES		DÉPENSES	

27 Mercredi

299-66. — ● N. L.
D. du jour : 11 h. 18 m.

S. Frumence, é., Ste Antoinette

Les Turcs s'emparent, après 17 jours de résist., des villes de Terisso, Vrissa et autr. pl. de l'île de Candie révol. (1866).

8e Lieu commun

Jeanne écrit à Mlle de la Tour du Pin une lettre très belle pour lui dire de ne plus s'occuper de Mme Fualdès, ayant eu le matin une scène avec le vieux goujat Rouzée, qui ne veut pas laisser échapper sa proie.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) OCTOBRE (10e mois)

44e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 10 m. de 8 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Nous vous glorifions, même dans les afflictions (ROM, ch. V, v. 3). — *Seigneur, visitez-moi pour me sauver* (PS.). — *Jamais Dieu n'a donné à naître, qu'il n'ait aussi donné à paître.* — *A cœur vaillant, rien d'impossible* (J. CŒUR).

28 Jeudi

300-65. — N. L.
D. du jour : 11 h. 15 m.

SS. Simon, Jude, ap., Alfred

Le gouvern. améric., devant l'interv. franç. au Mexique, proteste contre « l'emploi d'une polit. sanguinaire » (1865).

Prières extraordinaires pour ma neuvaine.
L'apparition de Ste [illegible] de la Tour de Dieu paraît avoir mis dans notre vie quelque chose de plus profond.
9e Lieu commun.
Misère. Course chez Grasset qui ne peut pas m'aider. Engagé nos anneaux au Mont de Piété. 25 fr.

RECETTES	DÉPENSES

29 Vendredi

301-64. — N. L.
D. du jour : 11 h. 12 m.

SS. Narc., é., Donat, Modér.

L'état de siège dans lequel Paris était tenu dep. les insurrections social. de Juin, est levé et l'ordre rétabli (1848).

Nouvelle crise de silence. Je ne reçois ~~de~~ nouvelles d'aucun être humain.
2 Lieux commun 10471

RECETTES	DÉPENSES

30 Samedi

302-63. — N. L.
D. du jour : 11 h. 9 m.

SS. Lucain, Marcel, Cassien.

Le général Neumayer se voit enlever son commandem. pour s'être opposé aux manifestat. du camp de Satory (1850).

12e Lieu commun.
Tristesse horrible.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

24 : Le Patronage de la S. V. — **25** : Fête des cordonniers, dont St Crépin (à qui les anges fournissaient gratuitement le cuir) est le patron. — Manifestation devant le monument du champ de bataille du 28 oct. 70 au Bourget. — Fête foraine boulev. Rochechouart et de la Chapelle (jusq. 8 nov.). — Session du brevet supérieur, garçons, Algérie. — **26** : Examen d'admis. à l'École des Chartes. — Examen des enfants élevés dans la famille. — **27** : Vigile des Saints Simon et Jude (sans jeûne). — **28** : Anniversaire de l'entrée triomph. (1806) de Napoléon à Berlin. — 39e anniversaire de la naissance de la princesse Blanche d'Orléans, fille du duc de Nemours. — **29** : Messe solennelle, suivie d'un *Te Deum*, à l'occasion de l'anniversaire de la préservation de la famille impériale de Russie, lors de la catastrophe de Bork, en 1888. — **30** : A l'occasion de l'anniversaire de la bataille du 30 oct. 70 à Dijon, service solennel à l'église St-Michel (la manifestation annuelle populaire a toujours lieu le jour de la Toussaint).

PROVERBE : **Ne brûle pas ta maison pour en chasser les souris.**

(1897) OCTOBRE (10e mois)

44e Semaine. — 31 Jours.

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 10 m. de 9 m. le SOIR.

Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Eternel (PS. CXI). — *Je viendrai et je vous guérirai* (MAT., VIII).

C'est dans le cœur que Dieu a placé le génie des femmes, parce que les œuvres de ce génie sont toutes des œuvres d'amour (LAM.).

31 Dimanc. — V. J., S. Quentin, Se Lucile.

303-62. — ☾ D. Q.
D. du jour : 11 h. 6 m.

Lettre de Louis-Napoléon pour se plaindre qu'il n'y ait pas communauté de vues entre lui et son ministère (1849).

Confession à St Jacques.

Aucune visite
aucune lettre

Je décide d'arrêter là ma première série de Lieux communs et de porter ma copie à Vallette demain matin, en lui demandant 20 fr.

	RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

31 : Vigile de la Toussaint (abstin. et jeûne). — Fêtes religieuses à St-Quentin à l'occasion de la fête de St Quentin, dont l'égl. de cette ville possède le tombeau. — Dernier jour du pèlerin. au tombeau. — A St-Sulpice, fête de la « Réparation des injures », en expiation des deux sacrilèges qui furent commis dans cette église, le premier dans la nuit du 28 juillet 1648, le second dans celle du 25 octobre 1665 (une cérémonie analogue a lieu à St-Sulpice tous les ans le 28 juillet, mais celle du 31 octobre emprunte à la présence du grand séminaire, qui y assiste en corps, un éclat beaucoup plus grand). — Libération définitive de tous ceux qui ont accompli le temps prescrit dans la réserve de l'armée territ. — Dern. délai d'inscript. pour les demand. de dispenses des droits d'inscript. dans les Facul. et les Ec. sup. de Fr. — C'est vers cette époq. qu'ont lieu : concess. de *bourses* de doctor. en méd. (au siège des Facul.) et de *bourses* des Ec. de pharm. (au siège des Ec. sup. de pharm. et des Facul. mixtes); conc. d'admis. à l'Ec. spéc. d'archit. (Paris et chefs-l.). — **Coupons à toucher**........

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *Prix* : broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Soufflés de volaille. — Hacher, piler restes volaille, bouillis au bouillon, avec cervelle blanchie, ajouter 3 cuillerées béchamel froide ou panade, truffes hachées, 4 jaunes d'œuf, saler, poivrer, ajouter blanc neige, mettre en petits moules beurrés. Servir gonflés.

Soufflés de volaille (*Autre recette*). — Hacher, piler chair de volaille cuite, ajouter cervelle mouton cuite, 5 cuillerées béchamel, 5 jaunes d'œuf, battre beaucoup, saler, finir avec blancs d'œuf en neige. Mettre en moules. Cuire 10 minutes.

Tarte aux cerises. — Dénoyauter cerises, cuire dans sirop épais, 5 minutes. Garnir tôle avec pâte brisée, cuire 1/2 heure, retirer, mettre les cerises encore dix minutes au four. Arroser de sirop. Saupoudrer sucre.

Tarte aux cerises (*Autre recette*). — Garnir tôle avec pâte brisée, cuire au four, faire épais sirop de sucre, cuire dedans, cerises dénoyautées, ranger sur la tarte, réduire sirop et arroser avec.

Tarte aux fraises. — Garnir une tôle avec pâte brisée. Cuire au four. Ranger sur la pâte fraises crues, arroser de sirop *fraise et sucre.* Servir le plus tôt possible.

Tarte marmelade abricots. — Garnir plaque à tarte, avec pâte brisée, étendre marmelade abricots, recouvrir avec petites bandes de pâte contrariées, dorer, cuire 30 ou 40 minutes. Servir froid. Saupoudrer sucre fin.

Tarte aux pêches. — Garnir tôle avec pâte brisée, couvrir de pêches coupées et cuites en sirop épais. Couvrir avec grillage de pâte. Cuire 3/4 d'heure au four.

Tarte aux pommes. — Garnir tôle avec pâte brisée. Etendre couche marmelade de pommes. Couvrir carreaux de pâte. Cuire 3/4 d'heure four assez chaud. Ajouter gelée de groseille dans les carreaux. Sucrer.

Tartelettes à la groseille. — Couper avec un verre à bordeaux des ronds de pâte brisée, donner forme creuse avec les doigts. Cuire sur plaque 20 minutes, garnir de gelée de groseille, pendant que la pâte est chaude.

Terrine crevettes. — Éplucher grosses crevettes très fraîches, piler avec autant de beurre frais, assaisonner, ajouter truffes émincées. Mettre en terrine. Cuire une heure bain-marie doux Refroidir. Servir avec salade.

(*V. la suite p. 177.*)

PROVERBE : A table nul tort, chacun y est bien d'accord.

(1897) OCTOBRE (10e mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		*Report....*	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14	Vallette	200		
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22	G. de Peolles	5		
23	Mont de piété	26		
24				
25				
26	G. de Prolles	5		
27				
28				
29	Mont de piété	25		
30				
31				
	TOTAL....		TOTAL....	

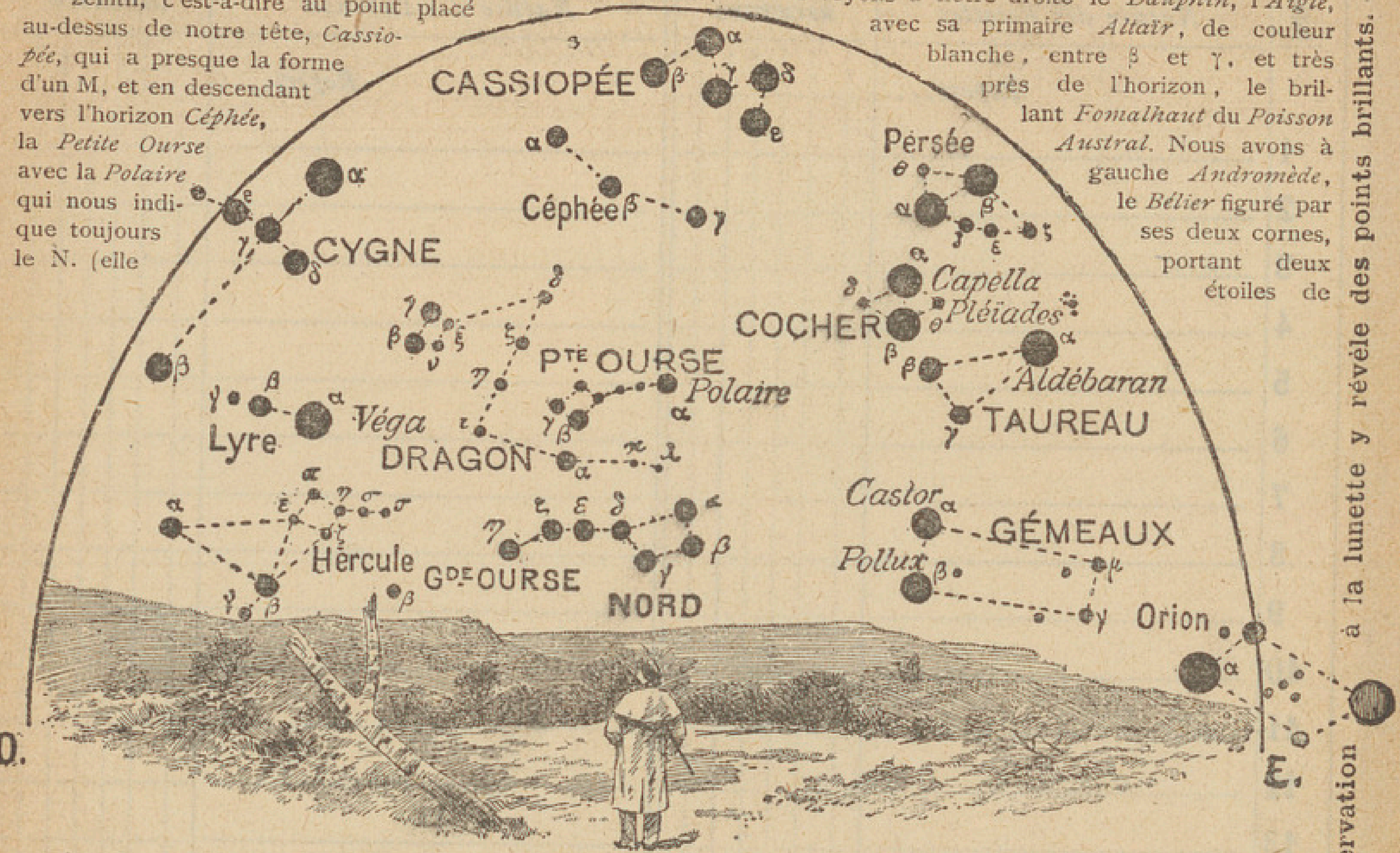
En Caisse.......... { + ... — ....

PROVERBE : Amis valent mieux qu'argent.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

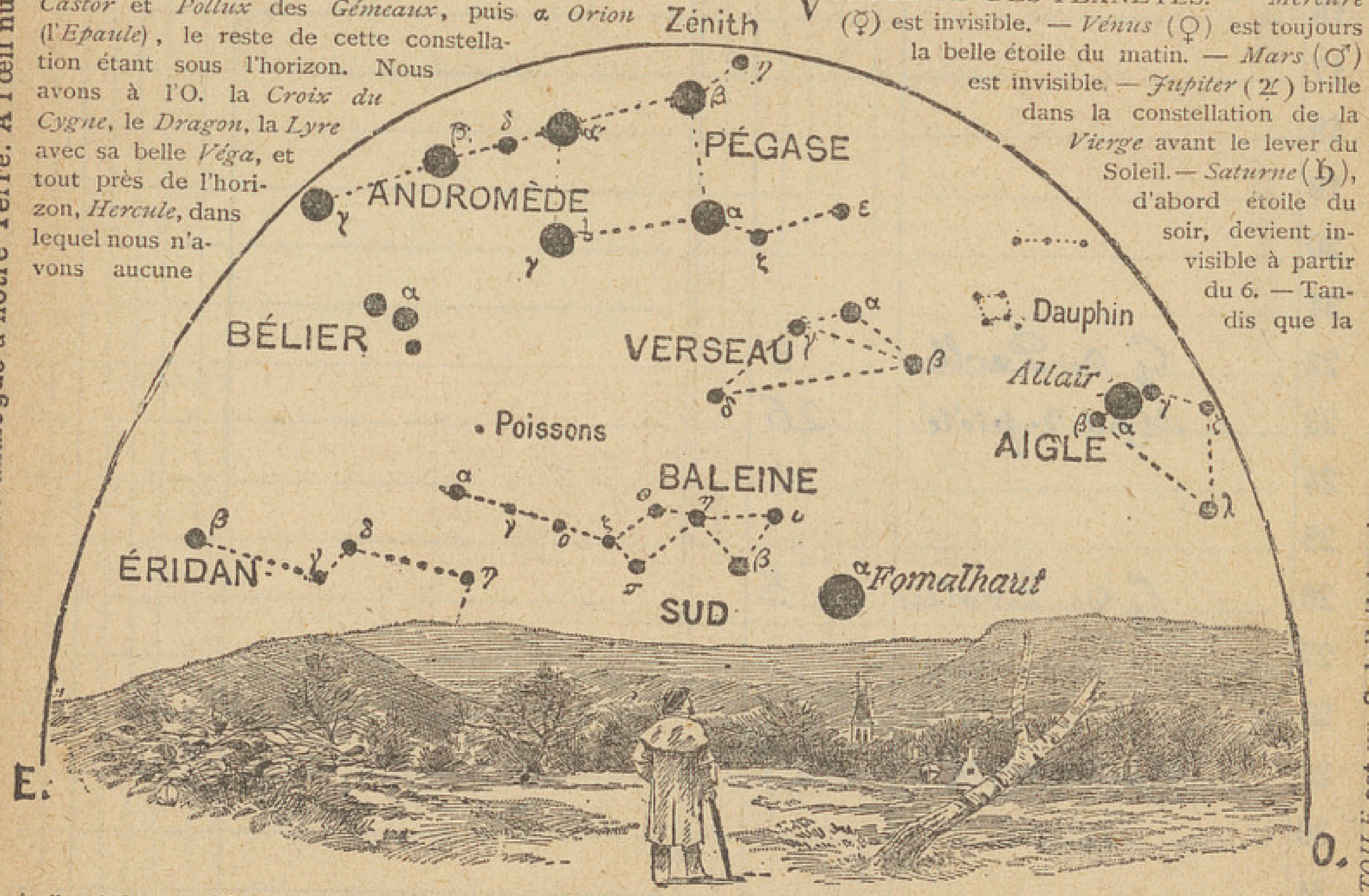
DESCRIPTION DU CIEL LE 1er NOVEMBRE A 9 H. DU SOIR

EN nous tournant vers le N., nous trouvons au zénith, c'est-à-dire au point placé au-dessus de notre tête, *Cassiopée*, qui a presque la forme d'un M, et en descendant vers l'horizon *Céphée*, la *Petite Ourse* avec la *Polaire* qui nous indique toujours le N. (elle ne s'écarte du pôle que de 1° 15'), la *Grande Ourse*, voisine de l'horizon, ayant son char et son attelage parallèles au sol. Nous voyons à l'E. *Persée*, la *Chèvre* et ses *Chevreaux*, dans le *Cocher*; le *Taureau*, avec *Aldébaran* et les *Pléiades*, et très près de l'horizon *Castor* et *Pollux* des *Gémeaux*, puis α *Orion* (l'*Epaule*), le reste de cette constellation étant sous l'horizon. Nous avons à l'O. la *Croix du Cygne*, le *Dragon*, la *Lyre* avec sa belle *Véga*, et tout près de l'horizon, *Hercule*, dans lequel nous n'avons aucune étoile ni de 1re ni de 2e grandeur.



En regardant vers le S., nous apercevons à notre zénith le *Carré de Pégase*, appelé aussi la *Grande Croix*, et en descendant vers l'horizon le *Verseau* et la *Baleine*, qui à cette époque nous paraît plus brillante que jamais.

Nous voyons à notre droite le *Dauphin*, l'*Aigle*, avec sa primaire *Altaïr*, de couleur blanche, entre β et γ, et très près de l'horizon, le brillant *Fomalhaut* du *Poisson Austral*. Nous avons à gauche *Andromède*, le *Bélier* figuré par ses deux cornes, portant deux étoiles de 2e et de 3e grandeur, α et β, puis le fleuve *Eridan* qui est très voisin de l'horizon et ne nous montre qu'une partie de ses étoiles, le reste n'étant jamais visible ici, et renfermant une belle primaire, α ou *Achernar*.



VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿) est invisible. — *Vénus* (♀) est toujours la belle étoile du matin. — *Mars* (♂) est invisible. — *Jupiter* (♃) brille dans la constellation de la *Vierge* avant le lever du Soleil. — *Saturne* (♄), d'abord étoile du soir, devient invisible à partir du 6. — Tandis que la planète *Uranus* a été découverte par la lunette du grand W. Herschel, *Neptune* a été vu pour ainsi dire *au bout de la plume* de Le Verrier, astronome français, qui en affirma l'existence, la masse et la position d'après le calcul des *perturbations* qu'elle exerçait sur la marche d'Uranus.

Une *PLANÈTE* est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une *ÉTOILE* est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 108 et 109.

PROVERBE : à la Saint-Martin, bois le bon vin, laisse l'eau pour le moulin.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le jour diminue de 1 h. 13m. pendant le Mois. — Il dure 11 h. 2 m. le 1er novembre et 9 h. 49 m. le 30.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact,* v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Âge de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure de Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domint
1 L.	6 P. Q.	6h48	4h39	1h26	6h 9	11h 2	1 30	2 11							
2 M.	7	6 50	4 37	1 47	6 57	.. ..	2 55	3 42							
3 M.	8	6 51	4 36	2 6	7 42	0 18	4 29	5 13							
4 J.	9	6 53	4 34	2 23	8 25	1 31	5 50	6 20							
5 V.	10	6 54	4 32	2 38	9 7	2 41	6 46	7 7							
6 S.	11	6 56	4 31	2 55	9 50	3 50	7 25	7 42							
7 D.	12	6 58	4 29	3 13	10 33	4 59	7 59	8 14							
8 L.	13 P. L.	6 59	4 28	3 34	11 18	6 8	8 30	8 45							
9 M.	14	7 1	4 26	4 0	.. ..	7 16	9 0	9 15							
10 M.	15	7 2	4 25	4 33	0 5	8 22	9 30	9 44							
11 J.	16	7 4	4 24	5 14	0 54	9 23	10 0	10 15							
12 V.	17	7 6	4 22	6 4	1 44	10 16	10 31	10 48							
13 S.	18	7 7	4 21	7 3	2 35	11 1	11 4	11 22							
14 D.	19	7 9	4 20	8 8	3 25	11 36	11 39	.. ..							
15 L.	20	7 10	4 19	9 17	4 13	0 5	0 1	0 24							
16 M.	21	7 12	4 17	10 27	5 0	0 28	0 50	1 19							
17 M.	22 D. Q.	7 14	4 16	11 39	5 45	0 48	1 52	2 28							
18 J.	23	7 15	4 15	.. ..	6 30	1 6	3 9	3 50							
19 V.	24	7 17	4 14	0 53	7 15	1 23	4 31	5 8							
20 S.	25	7 18	4 13	2 10	8 2	1 41	5 43	6 11							
21 D.	26	7 20	4 12	3 30	8 52	2 2	6 36	6 58							
22 L.	27	7 21	4 11	4 55	9 46	2 27	7 18	7 37							
23 M.	28 N. L.	7 23	4 10	6 22	10 46	3 0	7 56	8 17							
24 M.	0	7 24	4 9	7 49	11 49	3 45	8 37	8 58							
25 J.	1	7 26	4 8	9 7	0 56	4 45	9 20	9 43							
26 V.	2	7 27	4 8	10 8	2 2	6 0	10 6	10 30							
27 S.	3	7 28	4 7	10 54	3 4	7 22	10 56	11 22							
28 D.	4	7 30	4 6	11 27	4 1	8 45	11 49	.. ..							
29 L.	5	7 31	4 5	11 52	4 53	10 5	0 17	0 47							
30 M.	6	7 32	4 5	0 11	5 40	11 20	1 19	1 53							

TEMPÉRATURES
DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	- 7°6	13°0	1892	- 1°6	16°5
1888	- 0 3	15 5	1893	- 4 5	15 6
1889	- 3 1	14 9	1894	- 1 7	17 5
1890	-15 0	15 2	1895	- 1 4	19 5
1891	- 7 0	16 1			

(-A-) TEMPS PROBABLE



Brumeux du 1er au 10.	Pluies dans la 2e dizaine.	Neige probable vers 20 et 25.

LA PLUIE TOMBÉE
DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	47,3	18	1892	53,7	15
1888	41,6	17	1893	37,8	15
1889	32,0	12	1894	17,3	13
1890	61,5	19	1895	57,4	17
1891	44,0	16	**Moy.**	**43,6**	**16**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — VÉNUS, JUPITER.
ÉTOILE Soir. — SATURNE (jusqu'au 6).

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie* : Mouton, porc, bœuf, veau ; *Volailles* : Dindon, oie, canard, poulet ; *Gibier* : Perdreau, caille, faisan, lièvre, lapin, chevreuil, alouettes, bécasse, bécassines, sarcelle ; *Poissons* : Hareng, merlan, mulet, thon, bar, turbot, barbue, sole, éperlan, goujon, anguille ; *Coquillages* : Escargots, moules, huîtres, coq. St-Jacques ; *Crustacés* : Homard, langouste, crevettes, écrevisses ; *Légumes* : Haricots, lentilles, ch.-fleurs, salsifis, céleri, cardons, crosnes, potiron, betterave, champign. ; *Salades* : Laitue, mâche, escarole, chicorée, pissenlit, barbe ; *Fruits* : Poires, pommes, nèfles, châtaignes, raisins, dattes ; *Fromages* : Brie, coulommiers, camembert.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage. Julienne au gras. Dorade grillée sauce genevoise. Civet de chevreuil. Poulets rôtis. Ecrevisses. Salade de choux-fleurs. Pudding diplomate. Roquefort. Poires. Raisin. Marrons. Galettes à l'orange.

2e DINER. — Potage velouté. Sole normande. Perdrix aux petits pois. Noix de veau rôtie, cresson. Salsifis à la crème. Charlotte de pommes. Fromage de Gex. Marrons au sucre. Raisin. Nèfles. Macarons.

3e DINER. — Potage crème d'avoine. Raie à la hollandaise. Bœuf jardinière. Ortolans rôtis. Terrine de lièvre. Salade chicorée. Tarte aux pommes. Roquefort. Poires. Pommes. Figues sèches. Gaufrettes.

4e DINER. — Potage aux choux. Anguille à la tartare. Poulet aux artichauts. Galantine de volaille. Sarcelles rôties. Cardons au gratin. Chester. Marrons. Raisin. Poires. Croquets aux noisettes.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS
(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 7 (*22e dim. apr. la Pent.*) : *Jésus déjoue la malice des Pharisiens en prononçant la formule célèbre : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »* (Matt., XXII, 15-21).
Le 14 (*23e dim. apr. la Pent.*) : *Jésus guérit l'hémorroïsse et ressuscite la fille d'un chef de synagogue* (Matt., IX, 18-26).
Le 21 (*24e et dernier dim. apr. la Pent.*) : *Jésus prédit les prodiges qui arriveront à la fin du monde et annonce le jugement général* (Matt., XXIV, 15-35).
Le 28 (*1er dim. de l'Avent*) : *Parabole du figuier et du jugement* (Luc, XXI, 25-33).

AGRICULTURE. — Labours d'hiver, transport des fumiers et amendements. — Terminer l'arrachage des betteraves, navets et raves. — Fin des semailles. — Fin de la récolte des olives en Provence, et de celle des châtaignes dans d'autres pays. — Continuation du battage des grains ; égrenage du maïs. — En forêt, exploitation des taillis et coupe des futaies. — Travaux d'assainissement des prairies et fin de l'épandage des engrais. — Première taille de la vigne et premiers labours. — Traitement au sulfure de carbone des vignes phylloxérées, pratique des submersions. — Toilette des pommiers, grattage des écorces et des mousses. Brûler les débris au pétrole. — Bétail, régime d'hiver : fourrages secs et racines. Engraissement des bœufs, des moutons pour la boucherie. — Préparer la clôture de la comptabilité de l'année et l'inventaire.

LA BASSE-COUR. — Ramasser les feuilles mortes pour en faire litière de poulailler. Engraisser les oies, les canards, les dindons. Ne plus donner d'aliments verts aux lapins, les remplacer par de l'avoine et des fourrages secs. Sélectionner les reproducteurs.

LE RUCHER. — Choisissez une belle journée et le moment où les abeilles sont dehors pour mettre vos ruches en quartier d'hiver. — Assurez une bonne ventilation à vos ruches. Obscurcissez-en l'entrée, pour ôter à vos abeilles l'envie de sortir en plein hiver, en posant une tuile ou planchette à 5 cent. de l'ouverture.

JARDIN POTAGER. — Défoncements d'hiver. Arracher Carottes, Betteraves, Navets, les mettre à l'abri de la gelée. Mettre en jauge les Choux pommés, les têtes inclinées vers le nord, repiquer en place ceux semés en août. Semer Pois Michaux de Sainte-Catherine sur terrain anciennement fumé. Butter Céleris et Artichauts. Rentrer en cave : Cardons, Chicorées, Céleris, Choux-Fleurs, Artichauts et Scaroles. Récolter les Choux de Bruxelles, récolte qui se prolongera jusqu'au 14 mars. Poser des châssis sur les Fraisiers des quatre-saisons, placer des réchauds de fumier autour des coffres lorsque les froids sont vifs.

JARDINS D'AGRÉMENT. — Serres. Allumer les fourneaux pour combattre les gelées, sans dépasser une température de 6 à 7° pour serres tempérées, 12 à 15° pour serres chaudes. Dégourdir l'eau d'arrosage. Etablir dans les lieux obscurs les couches de champignons. Semer encore : Violette des quatre-saisons, Primevère de jardin et Auricules, Ancolie, Aconit, qui ne lèveront qu'au printemps prochain. On stratifie les noyaux d'Aubépine, de Cerisier cultivé de Sainte-Lucie, les Amandes, et en général tous les noyaux et pépins d'arbres à fruits. Planter en pots ou en pleine terre les Oignons à fleurs.

LA CAVE. — Le vin nouveau est *fait*, il a cessé de fermenter. — Tenir les tonneaux toujours pleins. — Si le temps est froid et clair, commencer le collage des vins vieux à mettre en bouteilles. — Pour ceux déjà en bouteilles, visiter les bouchons et les remplacer s'il y a lieu. — *Manière de coller le vin.* 1° *Vin rouge* : Retirer d'abord du fût deux ou trois bouteilles de vin. Cela fait, prendre trois blancs d'œuf frais, les bien fouetter avec un demi-litre d'eau-de-vie, et verser le mélange dans le fût. Introduire ensuite par la bonde un bâton fendu, et agiter fortement ; puis faire le plein avec le vin qu'on a tiré au début de l'opération et reboucher le fût. Au bout de deux ou trois jours, le vin sera devenu clair. — 2° *Vin blanc* : Opérer comme ci-dessus, en remplaçant l'eau-de-vie par du vin blanc et le blanc d'œuf par 75 gr. de colle de poisson, que l'on fait fondre dans un peu d'eau tiède après l'avoir divisée en petits fragments. — *Pour faire la cire à cacheter les bouteilles* : Faire fondre ensemble, dans un vase de terre ou de fonte :

Poix résine.............. ..	1 kil.
Poix de Bourgogne....... .	1 kil. 500
Cire jaune....................	250 gr.
Mastic rouge................	125 »

(Pour 300 bouteilles).

ASTROLOGIE. — **Le Sagittaire** (du 21 novembre au 20 décembre). *C'est Chiron le Centaure qui apprit à Achille à tirer de l'arc. Il procure l'amour de la chasse, des voyages et des explorations dans le domaine matériel comme dans celui des sciences.* — Les *hommes* nés sous cette constellation s'enrichissent par des voyages maritimes. Doués d'un tempérament vigoureux, d'une grande agilité, d'un esprit actif, ils se font facilement des amis dont ils dissipent la fortune. Intrépides amateurs de tous les genres de sport : chasse, pêche, canotage, équitation, vélocipédie, gymnastique, armes, boxe, lutte, etc., ils y excellent presque toujours. Justes, constants, sociables, laborieux, leur amour-propre égale leurs bonnes qualités. — Les *femmes* ont l'esprit inquiet et remuant ; elles aiment le travail et les voyages. Naturellement pieuses, elles sont obligeantes et ont le cœur bon. La présomption est leur défaut capital. Vers leur 19e année, elles ont chance de contracter un très beau mariage. Elles deviennent d'excellentes mères de famille. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : Avec l'âge on devient sage.

LA CUISINE A LA MAISON (*Suite*).

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la première partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *prix :* broché, 1 fr. ; cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Terrine de foie gras. — Baigner un foie gras dans eau froide, éplucher, saler, mettre en terrine avec truffes, cuire au bain-marie 1 heure feu très doux. Laisser refroidir.

Terrine gibier. — Mariner avec cognac 12 heures, lapin ou lièvre en tranches. Ranger dans terrine avec lard maigre, cuire 2 heures, four chaud, ajouter gelée. Servir froid.

Terrine de lapin. — Mariner au vin blanc, mélange de lapin, de jambon, ranger en terrine avec truffes. Cuire 2 heures, four modéré, verser jus dedans, refroidir 24 heures.

Terrine de lièvre. — Mariner bandes de lièvre et veau, ranger en terrine avec gras de jambon, couvrir, cuire 2 heures. Ajouter gelée, faire refroidir. Servir avec salade.

Tête de veau tortue. — Blanchir tête de veau, dépecer, cuire en daubière, avec bouillon faire sauce blonde claire, ajouter sel, poivre, moutarde, cayenne. Faire mijoter tête, ajouter champignons, œufs durs, olives, cornichons, quenelles. Dresser et servir chaud, très relevé.

Thon frais. — Darne de milieu du thon, éplucher, cuire dans une casserole avec beurre frais, 10 minutes de chaque côté, saler, faire sauce avec moitié purée tomate, moitié sauce blanche légère. Verser sur thon.

Thon frais sauce verte. — Cuire tranche thon dans beurre frais, des deux côtés, saler. un quart d'heure cuisson. Hacher, piler poignée herbes crues, épinards, oseille, persil, avec morceau mie de pain trempée au bouillon, ajouter 1 jaune d'œuf cuit, 1 cru, poivre, sel, piler toujours, ajouter huile, vinaigre jusqu'à bonne consistance. Servir en saucière.

Thon frais sauce ravigote. — Éplucher, peler tranche thon. Cuire lentement au beurre des deux côtés en casserole émaillée, saler, servir sur ravigote. Blanchir poignée estragon, persil, ciboule, etc. Saler, hacher, piler fin. Ajouter à sauce blonde, avec vinaigre, sel, poivre, cayenne. Mijoter 10 minutes. Consistance légère.

Timbale de crevettes. — Garnir de pâte brisée une timbale beurrée, cuire l. pâte au four, démouler et garnir avec 2 livres crevettes grises, que l'on fait mijoter dans sauce blanche normande pendant 20 minutes. Ajouter *quelques* truffes et beurre de crevettes.

Timbale de crevettes (*Autre recette*). — Remplir moule timbale avec pâte brisée, cuire au four ; en retirant, remplir avec une sauce blanche dans laquelle on met des crevettes et des truffes. Lier avec beurre de crevettes.

Timbale filets de sole. — Garnir timbale avec pâte brisée, faire cuire, remplir avec sauce blanche, contenant filets de sole roulés, cuits au beurre, champignons, truffes, olives. Remplir au dernier moment.

Timbale filets de sole (*Autre recette*). — Garnir timbale avec pâte brisée, cuire au four. Remplir avec filets de sole, champignons, truffes dans sauce normande. Cuire filets dans beurre blanc.

Timbale milanaise. — Beurrer timbale, garnir de pâte brisée, cuire au four. Remplir avec petit macaroni, cuit à l'eau, champignons, truffes, morceaux de poisson, sauce tomate, fromage à volonté.

Tomates au beurre. — Couper en 2 tranches tomates rondes, faire rendre l'eau et cuire au beurre frais 10 minutes. Saupoudrer fines herbes.

Tomates farcies. — Creuser, dessaler tomates, remplir avec farce : Hacher 8 œufs durs, persil, restes de veau, pain trempé, chair de tomates, saler, poivrer, cuire au beurre 1/2 heure. Refroidir avant d'emplir les tomates. Faire gratiner tomates four doux 1 heure. Servir en gratin.

Tomates farcies (maigre). — Creuser et saler tomates 3 heures, broyer pour ôter l'eau. Remplir avec farce suivante : hacher 7 ou 8 œufs durs avec chair de tomate, persil, pain trempé. Cuire farce au beurre. Refroidir. Remplir tomates. Une heure et demie au four modéré.

Tournedos purée lentilles. — Sauter tournedos au beurre, servir sur purée de lentilles, arroser jus. Tremper lentilles dans eau froide, cuire bouillon, passer, ajouter beurre et jus, conserver bain-marie.

Tournedos purée marrons. — Cuire tournedos sur le gril, ou sautés, servir sur purée. Cuire à l'eau salée jolis marrons, peler, passer en purée, éclaircir avec bouillon, ajouter jus.

Tranche braisée. — Mettre en daubière épaisse tranche bœuf, marinée à l'huile, avec beurre, lard, graisse. Cuire à l'étouffée lentement, roussir à la fin, ajouter sauce au bouillon avec champignons cuits et olives dénoyautées. Servir ensemble.

Truites frites. — Vider, ébarber petites truites, les fariner légèrement, les cuire à la poêle avec beurre fondu, saler, servir avec citron.

Truite à la gelée. — Cuire grosse truite dans court-bouillon blanc, faire refroidir en plat creux, avec bouillon pour geler. Servir avec saucière vinaigrette.

Truites meunière. — Vider, essuyer truites de 300 grammes, faire fondre beurre fondu et beurre frais dans poêle. Mettre truites dans beurre chaud. Cuire 10 minutes de chaque côté, saler, égoutter, saupoudrer de persil, arroser avec beurre fondu blanc.

Truite sauce verte. — Cuire truite court-bouillon, servir chaude ou froide avec saucière sauce verte. Piler 2 jaunes d'œuf cuits, un cru avec pain trempé, poignée d'herbes, ajouter huile olive, sel et vinaigre.

(*V. la suite p. 179.*)

PROVERBE : Grande chère, petit testament.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

45e Semaine.

O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis un pécheur (LUC, XVIII). — *Abstenez-vous de toute apparence de mal* (THESS., V).

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 10 m. de 9 m. le SOIR.

30 Jours.

L'amour métamorphose le sacrifice en joie. — Une règle universelle en un seul mot : améliorer (E. THIAUDIÈRE).

1 Lundi

304-61. — ☽ P. Q.
D. du jour: 11 h. 2 m.

Toussaint. — S. Mathurin.

Les Garibaldiens et les Piémontais réunis s'emparent d. Capoue, une des dern. places fortes rest. à Franç. II (1860).

Vallette, en effet, me donne 20 fr. le plus amicalement du monde.

Journée pénible. Jeanne est souffrante. Veronique aussi et la petite Madeleine est très difficile. Je la porte de temps en temps pour aider Jeanne en attendant le retour de Anna qui passe une partie de l'après-midi à St Pierre.

Ni lettres ni visites.

RECETTES	DÉPENSES

2 Mardi

305-60. — ☽ P. Q.
D. du jour: 10 h. 59 m.

Trépassés. — S. Juste, m.

Un groupe de républicains vient au cimetière Montmartre manifester sur la tombe de Baudin (1868).

Bonne matinée de prières pour la fin de ma neuvaine.

Lettre de Fouton de Vaulx absent qui me dit ne pouvoir rien faire pour Reynal.

Lettre de Rémond qui s'excuse de son absence par beaucoup d'ennuis qu'il n'explique pas.

Aujourd'hui Jour des Morts, Rouzée fait emporter les pauvres meubles de Mme Fialdès qu'il va fourrer où qu'il a dû fourrer déjà dans quelque trou infect.

L'infamie de cet homme est un cauchemar pour nous.

Envoyé tristement à Reynal la lettre de Fouton de Vaulx.

RECETTES	DÉPENSES

3 Mercredi

306-59. — ☽ P. Q.
D. du jour: 10 h. 56 m.

S. Hubert, évêq., Se Sylvie.

Le gén. Lopez et les Paraguéens tentent un effort désesp. sur Tuyuti tombé au pouv. des Brésiliens de Florès (1867).

Commencé une neuvaine pour Charles Louis Naundorff en vue d'obtenir qu'il m'aide — de toutes manières — à faire mon livre.

Commencé ce livre. Quelques lignes seulement.

Lettre décevante de Mlle de la Tour Dupin, adressée à Jeanne et à moi. Nous serions-nous trompés ?

La moitié de cette lettre de 8 pages est pour Jeanne & employée uniquement à se défendre d'une bien inoffensive remontrance au sujet de l'ascenseur qui a failli la tuer. Elle semble admirer les progrès de la Science. (!) L'autre moitié me parle lyriquement, trop lyriquement de la fête de tous les Saints, & me donne rendez-vous à Montmartre vendredi.

Réponse. Je lui dis de ne pas compter sur moi, & je lui reproche sa froideur envers Jeanne. Quant à l'ascenseur je lui dis que c'est une invention du démon.

Cette lettre nous a plongés dans la tristesse.

RECETTES	DÉPENSES

4 Jeudi

307-58. — ☽ P. Q.
D. du jour: 10 h. 53 m.

SS. Ch. Borromée, év., Clair.

Le général de Failly repousse les Garibaldiens à Mentana; les Français contin. d'occuper Rome pour déf. le Pape (1867).

Carte d'un inconnu, Auguste Marguillier, au sujet de la "Femme pauvre". Très touchante.

Je lui réponds immédiatement. (gardé brouillon)

Écrit à Rémond 99 mots de reproches pour son absence. Je ne les envoie pas.

Continué l'effort pénible de la mise en train du nouveau livre

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Pour pauvre personne, guère on ne sonne.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

45e Semaine. — **30 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 10 m. — de 9 m. le SOIR.

Celui qui se confie en son propre cœur est un insensé (PR., XXVIII). — *L'Éternel est élevé, il voit les humbles* (PS. 130). — *Le bonheur n'est pas chose aisée ; il est très difficile de le trouver en nous, et impossible de le trouver ailleurs.*

5 Vendredi

S. Zacharie, Ste Berthille.

308-57. — ☽ P. Q.
D. du jour : 10 h. 50 m.

Les Anglais, surpris p. 60 000 Russes à Inkerman, sont sauvés par l'infanterie du gén. Bosquet (Camp. de Crimée, 1854).

Nuit très pénible. Je veille & je prie, Jeanne m'ayant demandé ce secours pour la petite Madeleine qui lui paraît dangereusement tourmentée.

Le matin, l'enfant s'étant tout à fait apaisée, je renonce à courir chez Cunnéton.

Rémond vient déjeuner. Il se justifie à peu près & tout nuage se dissipe.

Je lui lis le passage que j'ai écrit de Naundorff des [illegible] soudain je découvre que c'est très beau, que mon livre est vraiment commencé.

Jeanne s'adresse à St Antoine pour en obtenir une idée, car nous sommes sans ressources. Aussitôt, elle se souvient de nos reconnaissances que je vais porter à notre usurier. Je reviens avec 25 fr.

RECETTES		DÉPENSES	

6 Samedi

S. Léonard, solit., S. Sévère.

309-56. — ☽ P. Q.
D. du jour : 10 h. 47 m.

Les Assemblées fédérales, créées par la nouv. Constitution suisse, se réunissent à Berne pour la 1re fois (1848).

Nuit moins pénible, mais Jeanne est inquiète. Course chez Cunnéton pour qui je laisse une lettre.

Nouvelle lettre d'Auguste Marguillier, très affectueuse. Mais c'est un pauvre, comme toujours.

Visite inattendue de de Groux qui vient déjeuner. Le malheureux se croit en danger & veut fuir à Londres. D'infâmes journalistes lui ont fait une querelle, peut-être en haine de moi & on compte, pense-t-il, sur quelque violence de lui pour l'expulser de France & le renvoyer en Belgique où il n'a plus que des ennemis. Il veut donc partir pour Londres & il cherche de l'argent.

Le soir visite de Cunnéton qui donne une prescription pour notre petite Madeleine.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

1er : *Toussaint*, fête civile légale. — Fête de la Réformation. — Comt de l'*année milit.* — *Modificat. d'heures* : aux Halles, ouvert. du *marché* aux poiss. à 7 1/2 au lieu de 6 1/2. — *Postes, télégr. et téléph.* : ouvert. des bureaux à 8 au lieu de 7. — Musée d'artill., visible de midi à 3 (au lieu de 4). — Conférence des Unions chrétiennes du groupe régional de la Seine. — Du 1er au 10, session des *cons. municip.* (entret. des chem. vicin. et rur.). — Publication des rôles de prestations en nature. — Désignation des conseillers municip. chargés de la liste électorale. — **2** : Commémor. de tous les fidèles trépassés. — **3** : Session du brevet élémentaire, Paris, garçons. — Fête des chasseurs et des bouchers. — Chez les Russes, les Stes Images. — Inscript. (jusq. 15) pour les Facultés des sciences et des lettres ; jusq. 18 pour l'Éc. supér. de phar. — *Service d'hiver* sur P.-L.-M. ; à quelques jours d'intervalle sur Nord et Est. — Ouvert. des cours de l'Éc. des Chartes. — **4** : Fête nationale de Monaco. — *Ouverture* du cours d'escr. de l'Éc. de Joinville-le-Pont. — **Tirages avec lots.** — **5** : Paris 75, Fonc. 79 (2 lots), 85 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Rentes autrich., russe, Dette unif. égypt., Créd. ind., Bât. paris., Cie franç. gaz, Ch. P.-L.-M. et Est.

LA CUISINE A LA MAISON (Suite)

Recettes données par Mme Seignobos, qui publie cette année à la Librairie Hachette la Première Partie (*Les Viandes de Boucherie*) de son excellent Livre de Cuisine : COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. — *1 vol. in-16 illustré* (format de l'Almanach) ; *Prix* : Broché, 1 fr. ; Cartonné toile forte, 1 fr. 50.

Velouté chocolat. — Cuire 6 paquets chocolat vanille poudre dans un verre d'eau. Ajouter 1 litre lait bouillant sucré. Cuire 20 minutes. Battre 6 jaunes d'œuf avec cuillerée lait froid. Habituer chaleur. Retirer chocolat du feu. Verser œufs dans chocolat, tourner, passer, refroidir douze heures cave.

Volaille au blanc. — Mettre en daubière volaille grasse, avec deux litres eau, faire cuire lentement. Faire avec ce bouillon jolie sauce blanche, y mettre des morilles ou champignons, oignons blancs, olives, faire mijoter la volaille dans cette sauce.

Volaille au gros sel. — Envelopper volaille grasse. Mettre sur le feu à froid avec 2 litres 1/2 d'eau et 500 grammes bœuf. Traiter comme le pot-au-feu, dépouiller, égoutter pour servir. Saucière de purée de tomates.

Vol-au-vent financière. — Faire pâte feuilletée ferme, former vol-au-vent, cuire au four, remplir avec financière : quenelles, ris de veau, truffes, crêtes, champignons dans bonne sauce au jus.

PROVERBE : **Ne donne pas au loup la brebis à garder.**

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

46e Semaine. — **30 Jours.**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. — de 8 m. le SOIR.

Il emmène dépouillés ceux qui sont en autorité, et renverse les forts; il multiplie les nations et les fait périr (JOB, XII, 23).

Plus un homme possède en lui-même, moins il a besoin du monde extérieur et moins les autres peuvent lui être utiles (SCH.).

7 Dimanche

Ses Rel., S. Florent, Thess.

310-55. — ☽ P. Q.
D. du jour : 10 h. 44 m.

Un sénatus-consulte procl. Louis-N. Bonap., neveu de Nap. Ier, emp. des Franç. sous le nom de Nap. III (1852).

Tristesse à la maison.
La petite Madeleine nous inquiète.
Vers le soir, je cours chez Coumétou, qui arrive une ½ heure après. Il n'ose pas dire que l'enfant est hors de danger.
En chemin, j'ai rencontré de Groux et Rémond qui ont passé la journée ensemble et qui viennent nous voir.
Soirée pénible avec cette préoccupation. ~~[illegible]~~
Je lis cependant, avec beaucoup de succès, mes lieux communs.
Jeanne écrit à Mme Reynal et à Mlle de la Tour Du Pin pour les informer du danger de Madeleine.

RECETTES		DÉPENSES	

8 Lundi

S. Godefroi, évêque.

311-54. — ⊕ P. L.
D. du jour : 10 h. 41 m.

Le roi de Prusse quitte Berlin pour Potsdam et veut transf. par décret l'Assembl. constit. de Prusse à Brandebourg (1848).

Extrême difficulté de poursuivre mes travaux avec cette angoisse de la maladie de Madeleine et le tourment de notre misère. Quelques lignes à peine.
Je pense avec beaucoup d'amertume à cet inconnu de Compiègne qui nous a fait tant espérer.
Nouvelle visite de Coumétou qui me déclare que le danger est écarté.

RECETTES		DÉPENSES	

9 Mardi

S. Théodore, m., S. Raymond.

312-53. — ⊕ P. L.
D. du jour : 10 h. 38 m.

Ordonnance de Faustin-Soulouque, emp. de St-Domingue, sur l'étiquette de sa cour : duc de Limonade (1849).

C'est aujourd'hui la fête de St Théodore, un des Saints de notre reliquaire et c'est aussi la Dédicace de la Basilique du St Sauveur, Métropole de toutes les Églises. Je prie avec force pour que nous soyons secourus.
Jeanne a une crise d'horrible tristesse. Je la réconforte comme je peux. Madeleine se calme en effet et la journée est meilleure.
Engagé au Mont de Piété l'anneau de Jeanne pour 13 f. C'est notre dernière ressource.
Dans l'après-midi, visite des Reynal.
Impossibilité de travail.

RECETTES		DÉPENSES	

10 Mercredi

SS. André, Juste, Modeste.

313-52. — ⊕ P. L.
D. du jour : 10 h. 36 m.

Signature du traité de Zurich qui termine la guerre d'Italie : les Autrichiens cèdent la Lombardie au Piémont (1859).

Extrême fatigue de ma pauvre Jeanne.
Mieux très-sensible de Madeleine.
Très peu de travail, cependant. J'ai l'âme troublée par le manque d'argent.
Fort tristement je me résigne à aller trouver Foulon de Vaulx qui me donne 40 fr.
Une heure d'arrêt au café du Lion de 6 à 7.
Au retour, j'apprends que Mlle de la Tour du Pin est venue. Elle a fini par être aimable, mais il a fallu la dégeler.
Notre Véronique a été charmante ces jours derniers, attentive à ne faire aucun bruit et résignée à souffrir qu'on ne s'occupât plus autant d'elle.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

46e Semaine. — 30 Jours.

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 9 m. — de 8 m. le SOIR.

Suivez-moi : je vous ferai pêcheurs d'homm. (MAT.). — *L'Éternel est un vaillant guerrier, l'Éternel est son nom* (Ex.).

Autant de langues on parle, autant de fois on est homme. — *Peu savent jouir du bonheur présent* (WERTH.).

11 Jeudi

SS. Martin, Véran, Mennas.

314-51. — ☉ P. L.
D. du jour : 10 h. 33 m.

Inauguration de la 1re partie du canal de Suez, qui va de Port-Saïd, sur la Méditerranée, au lac Timsah (1862).

Journée grise
Travail peu abondant & très difficile.
Le soir visite de Commeton — la dernière, je pense.
Madeleine est presque entièrement remise.

RECETTES	DÉPENSES

12 Vendredi

SS. René, B. Josap., Didace.

315-50. — ☉ P. L.
D. du jour : 10 h. 30 m.

Message du Président à l'Assemblée pour faire rev. la Constitution, qui ne lui permet pas d'être imméd. réélu (1850).

Travail toujours pénible & toujours peu abondant.
Sécheresse désolante de mon esprit.
Lettre sans importance de de Groux nous annonçant sa visite pour demain
Commencé une neuvaine pour Villiers de l'Isle Adam

RECETTES	DÉPENSES

13 Samedi

S. Stanislas Kotska, S. Brice.

316-49. — ☉ P. L.
D. du jour : 10 h. 27 m.

Mariette-Bey, au milieu de la nuit, tant est gr. son ardeur p. les fouilles de Memphis, découvre le tomb. des Apis (1851).

Travail encore plus pénible et qui, par miracle, se trouve très bon. Le livre sera d'extraction douloureuse, mais il se pourrait que ce fût le meilleur de mes livres.
Le soir, visite de Réimond qui vient dîner, puis d'un de ses amis, venu le chercher vers 10h. Je ne sais pourquoi. Homme bien élevé, d'ailleurs.
Je lis mon travail avec succès. Évidemment, c'est très réussi.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

7 : Les Saintes Reliques. — Service solennel à Harfleur à la mémoire des 104 Harfleurais qui, le 5 nov. 1435, chassèrent les Anglais de cette ville. — 211e fête commémorative de l'émigration à Berlin de la colonie franç. de cette ville. — **8** : Fête de naissance de M Casimir-Perier, ex-président de la République. — **9** : Clôture des inscript. pour les bourses municipal. de pharm. de 1re clas. — Ouverture des cours de l'Ec. des langues orientales vivantes. — Fête de naissance (1841) du prince de Galles. — **11** : La *St-Martin*. Office pontific. à Tours, pèlerin. au tomb. de St Martin. — Session du brevet supérieur, garçons, Paris. — **12**: Réunion des *commissions scol.* chargées de surveiller et d'encour. la fréquentat. des écol. — **13** : Flux d'étoiles filantes. — **Tirage avec lots.** — **10** : Paris 76 (100 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **10** : Act. Banq. hyp. de Fr. — **13** : Russe intér. consol. 4 1/2 90, 4 0/0 80 et 5 0/0 79, 3e emp. d'or.

PROVERBE : **Les plus accommodants sont les plus habiles.**

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

47e Semaine — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 8 m. — de 7 m. le SOIR. — 30 Jours.

Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu (JEAN, 4, 7). — *Tout cœur qui prévoit fait constamment la veillée des larmes. — L'amour métamorphose le sacrifice en joie* (TH.).

14 Dimanc.

S.Clémentin, m., S. Pantène.

317-48. — P. L. D. du jour : 10 h. 24 m.

L'Angleterre remet les îles Ioniennes à la Grèce pour s'attacher le nouveau souverain, Georges Ier (1863).

Ni lettres ni visites.

Passé la journée à mettre au net le travail fait. 200 lignes environ.

J'attends toujours mon inconnu.

Idée d'une installation à Versailles, si Dieu voulait nous en donner le moyen.

Nous parlons beaucoup de Rémond, sur le compte de qui Jeanne a conçu des soupçons. Il lui semble que ses manières se sont modifiées et qu'il se familiarise un peu trop!

Le sans-gêne avec lequel il a introduit, hier soir, chez nous un inconnu, [illegible] semble nous avertir qu'il faut ouvrir les yeux.

RECETTES	DÉPENSES

15 Lundi

S. Léop., Ses Gertr., Eugénie.

318-47. — P. L. D. du jour : 10 h. 22 m.

M. de Lavalette, ministre de l'intérieur, est obligé de se retirer dev. l'opposit. et est remplacé par M. Pinard (1867).

Impression douloureuse à l'église, ce matin. Fête de Ste Eugène qui me rappelle à la fois ma vieille tante et mon petit Pierre. Les jours terribles d'il y a 2 ans me sont rappelés et je songe avec une grande tristesse que la Présentation qui tombe dimanche prochain est le jour où ma pauvre Jeanne fut transportée à Ste Anne.

Travail presque nul.

Lettre à Demay pour lui reprocher de ne m'avoir pas encore envoyé d'épreuves.

RECETTES	DÉPENSES

16 Mardi

S. Euch., Se Agn. d'A., Edme.

319-46. — P. L. D. du jour : 10 h. 19 m.

Le gén. Herbillon marche au milieu de la nuit avec sa cavalerie, 2 brigades et 4 obusiers sur l'oasis d'Ourlal (1849).

Nécessité de trouver de l'argent.

Course chez Grasset [illegible] où je rencontre Malherbe qui m'emmène déjeuner et me donne 8 fr.

Retrouvé un peu de verve le soir et travaillé jusqu'après minuit.

Commencé depuis 2 ou 3 jours les leçons de catéchisme à Véronique. La chère enfant m'écoute avec attention et fera sans doute des progrès rapides.

RECETTES	DÉPENSES

17 Mercredi

S. Grégoire, év., S. Agnan.

320-45. — D. Q. D. du jour : 10 h. 16 m.

Le mar. Canrobert se rend à Stockholm pour faire signer une alliance entre la France, l'Angleterre et la Suède (1866).

De Groux vient déjeuner. Je l'enflamme en lui lisant ce qui est fait de mon livre Naundorff.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Il est plus facile de conseiller que de faire.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

47e Semaine. DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 8 m. de 7 m. le SOIR. **30 Jours.**

Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait la droite (MAT., 6). — *Travaillez à votre salut* (PHIL., 2). *Combien sont déjà partis qui étaient entrés avec moi dans le monde ! — Accueille sans murmure tous les événements.*

18 Jeudi

S. Odon, ab., S. Romain.

321-44. — ☾ D. Q.
D. du jour : 10 h. 14 m.

Christian de Glücksburg, devenu roi de Danemark, publie une loi qui incorpore le Schleswig au Danemark (1863).

De Groux vient déjeuner encore. Cette fois je peux lui lire la fin du 1er chap. achevé ce matin.
Il me donne 3 fr.
Le soir confession à S. Pierre & conversation assez longue avec l'abbé Rastoul, excellent homme à qui j'avais donné la Femme pauvre qu'il admire beaucoup.
Depuis l'abbé Tardif, c'est le premier prêtre qui m'ait encouragé de cette manière.
Lettre bizarre de Deman qui me promet des épreuves dans une huitaine.

RECETTES	DÉPENSES

19 Vendredi

Se Elisabeth d. Hongrie, vve

322-43. — ☾ D. Q.
D. du jour : 10 h. 11 m.

Ouvert. du Parlement d'Angleterre, dont on prévoit la gravité après les événements de la guerre d'Italie (1867).

Ce matin ayant demandé à N. S. de me donner un morceau de pain, l'idée me vient d'emprunter 20 fr à l'abbé Rastoul, ce qui réussit tout de suite.
Je lui prête le "Salut par les Juifs".
Lettre à Foulon de Vaulx pour l'inviter à entendre la lecture de mon premier chapitre.
Jeanne a été voir Mme de Groux avec Véronique. Les pauvres gens sont dans la plus noire misère. Ils viendront déjeuner dimanche. En allant ~~Anastasie~~ ma pauvre femme se foule le pied. Il semble que l'ennemi aux abois ne sait plus quelle malice inventer pour lasser notre patience.
Carte de Friedrich qui est à Dresde & qui s'informe de nous.

RECETTES	DÉPENSES

20 Samedi

SS. Edm., Fél. de V., Simp.

323-42. — ☾ D. Q.
D. du jour : 10 h. 9 m.

Un plébiscite confirme à Nap. III la couronne impériale que lui avait donnée le sénatus-consulte du 5 nov. (1852).

Cherché les concordances du Lys & du Coq pour mon second chapitre.
Lettre de Foulon de Vaulx qui n'est pas sûr de pouvoir venir demain.
Je ne sais pas commencer le 2e chapitre.
Jeanne reste au lit toute la journée.
A 5h visite à Grasset qui me donne 10 fr.
Lettre de Raymond annonçant pour lundi sa visite en compagnie de son protestant converti. La lettre ne nous plaît pas. Phrases vaines.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

14 : Fête foraine boulevard d'Italie. — Pour *déménager* le 8 janv. proch., *donner congé* auj. avant midi (logts au-dessous de 400 fr.). — Clôture des inscript. pour le 1er trim. des Facul. de sciences et de lettres et pour les bourses municip. d'études et des voyages dans les Facul. de droit et de médecine. — Semaine annuelle de prières par toutes les Unions chrétiennes de jeunes gens du monde entier (protestants). — **15** : Interdict. de la pêche du lavaret jusqu'au 31 déc. 97. — Dernier délai d'inscription pour les bourses municipales d'études et de voyage dans les facultés de sciences et de lettres. — **16** : Ouverture des conférences de la Faculté des sciences, de l'Ec. pratique des Htes Etudes et de l'Ecole des Ponts et Chaussées. — Fermeture des portes des cimetières à 4 h. 1/2 (au lieu de 5). — **17** : Fête de naissance (1845) de la comtesse de Flandre. — **18** : Dédicace des basiliq. des SSts-Pierre-et-Paul. — Fête des fripiers, march. d'habits, etc. — Réunion anniversaire de l'Union chrétienne des jeunes gens de Paris. — **19** : Fêtes patron. de la comtesse de Paris, de la comtesse d'Eu, de la reine Isabelle, de la comtesse de Girgenti, de l'impératrice d'Autriche, etc. — **20** : A N.-D. *invitat.* tradit. à la *Ste Vierge* par le supér. du sémin. de St-Sulpice. — **Coupons à toucher.** — **15** : Act. Chem. Est-Alg., oblig. Suez. — **16** : Rente 3 1/2.

PROVERBE **: Mieux vaut faire envie que pitié.**

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

48e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 7 m. de 5 m. le SOIR. — 30 Jours.

Soyez en paix entre vous (M., 9) *— Vous m'invoquerez et vous partirez; vous me prierez et je vous exaucerai* (JÉR., 29).

Qui sait se posséder peut commander au monde (VOLTAIRE) *— Il faut être le maître de son âme* (MARC-AURÈLE).

21 Dimanc.

324-41. — ☾ D. Q.
D. du jour : 10 h. 6 m.

Prés. de la V., S. Colomban.

Burke, Wills, Gray et King, explorat. de l'Australie, s'établ. dans la vallée de Cooper av. de pénétrer dans désert (1860).

Commencé une neuvaine pour mon père.

Lettre à Rémond. Reproches variés. Expérience Décisive. S'il se fâche, nous saurons que nous nous sommes trompés. *(en marge : gardé brouillon)*

Visite de Foulon de Vaulx à qui je lis mon premier chapitre. Il en paraît fort ému. Il me donne 70 fr.

De Groux & sa femme viennent déjeuner. Leur détresse est extrême & on ne sait comment elle finira. Imprévoyance & désordre inouïs.

RECETTES	DÉPENSES

22 Lundi

325-40. — ☾ D. Q.
D. du jour : 10 h. 4 m.

S. Maur, m., Se Cécile, v., m.

Pourparlers aux Tuileries p. rappeler M. de Persigny de l'ambassade de Londres, et le faire ministre de l'intér. (1860).

Course à St Pierre pour rendre ses 20 fr. à l'abbé Rastoul qui les refuse absolument.

Dégagé l'anneau de Jeanne.

Visite de Rémond, très impressionné par ma lettre d'hier & qui vient se justifier. Réconciliation complète. Il m'amènera son protestant dans 99 jours.

Encore un spécimen de Dantan. Réponse.

Autre réponse à Friedrich que je prie de voir Moutchal à Dresde.

RECETTES	DÉPENSES

23 Mardi

326-39. — ● N. L.
D. du jour : 10 h. 2 m.

S. Clément, p., m., Se Lucrèce.

Garnier-Pagès, J. Favre et Barthélemy-St Hilaire accusent Cavaignac d'avoir laissé grandir l'insurrect. de Juin (1848).

Écrit à Vallette pour lui demander les épreuves des « Lieux communs ».

Travail difficile mais acharné. J'obtiens une bonne partie du 2e chapitre.

Mme de Groux qui n'a pas revu son mari depuis Dimanche soir qu'il est allé à Marlotte en nous quittant, qui est sans nouvelles de lui & qui se trouve sans ressources, vient nous demander à déjeuner. Nous la gardons aussi à dîner.

Effrayante situation de cette malheureuse qui ne peut même pas être sûre de l'équilibre mental de son mari.

Jeanne a fait un acte évidemment voulu par Dieu en allant voir Mme de Groux vendredi, tellement voulu que l'ennemi a cherché à l'en empêcher au moyen d'une entorse qui n'est pas encore guérie.

Si elle n'avait fait ce premier pas, Mme de Groux n'aurait pas osé venir chez nous, & que deviendrait elle en ce moment ?

RECETTES	DÉPENSES

24 Mercredi

327-38. — ● N. L.
D. du jour : 10 h. 0 m.

S. Jean de la C., Se Flore.

Un décret modifie la Constitution, et permet au Sénat et au Corps législatif de voter une adresse à l'Empereur (1860).

Veillé une partie de la nuit. Travail assez bon & prière.

Journée peu profitable. Les difficultés de ce second chapitre sont excessives.

Mme de Groux est forcée par l'absence de son mari de venir encore passer la journée chez nous. Grande fatigue & grand ennui à cause de la petite Elisabeth qui est une enfant mal élevée & insupportable.

Lettre de Vallette me disant que les « Lieux communs » ne peuvent paraître ce mois-ci.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : Tel rit d'un œil qui pleure de l'autre.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

48e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 7 m. — de 5 m. le SOIR. — **30 Jours.**

Quelqu'un parmi nous est-il dans la souffrance, qu'il prie ! (JACQ., 5). — *Heureux ceux qui pleurent* (MATH., 5). — *Recevoir sans fierté, quitter sans regret* (MARC). — *Notre cœur n'est bon qu'à sentir celui des autres* (FLAUBERT).

25 Jeudi

Se Catherine, v. et mart.

328-37. — N. L.
D. du jour : 9 h. 58 m.

Les ksours réfugiés dans Zaatcha sont sommés de rendre le village : inspirés par Bou-Ziane, ils refusent (1849).

Lettre de Louisa, la femme d'Henri. Sotte & impertinente. Elle nous reproche de ne pas écrire.

Mme de Groux ne vient pas. Dieu soit loué.

Travail toujours pénible. Cependant le 2e chap. avance & Jeanne est ravie de ce que j'ai fait.

A 5h vaine tentative pour voir le bon abbé Rostout, à St Pierre. Passé 2h au Lion.

Mme Deffes, notre épicière est venue nous voir. Bonne personne, évidemment, dont le crédit nous a tant aidé à vivre & qui devient une amie.

Veronique est un peu souffrante du mal de gorge.

RECETTES		DÉPENSES	

26 Vendredi

SS. P. d'Al. Conrad., Se Vict.

329-36. — N. L.
D. du jour : 9 h. 56 m.

Les Chiliens, unis avec les Péruviens dans leur révolte contre l'Espagne, s'emparent d'une canonnière espagnole (1865).

Malgré son mal de pied, Jeanne vient à la messe ce matin.

Travail extrêmement pénible. J'achève cependant le 2e chap.

Grand froid. Que deviendrons nous, cet hiver?

Que devient mon inconnu de Compiègne à qui je pense toujours?

RECETTES		DÉPENSES	

27 Samedi

SS. Max., Jacq., l'Int. Virg.

330-35. — N. L.
D. du jour : 9 h. 54 m.

L'Assemblée fédérale suisse, à Berne, vote à l'unanimité un emprunt p. soutenir Neuchâtel, devenu suisse (1856).

Fête de la médaille miraculeuse. Jeanne communie encore avec moi, ce matin, pour notre petite Madeleine consacrée à l'Immaculée Conception.

Lettre de Foulon de Vaulx me disant qu'il viendra probablement demain. Lettre de Cayssac pour s'excuser de ne pas venir.

Fin du 2e chap.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

21 : La Présentation de la V. M. — A l'occasion de la Ste-Cécile, qui tombe demain, solennité musicale à St-Eustache par l'Association des artistes musiciens. — La plupart des sociétés musicales, orphéons, orchestres, etc., donnent aussi leur fête, soit aujourd'hui, soit la veille, samedi. — Célébration à l'église Ste-Elisabeth de la fête de Ste Elisabeth, qui tombe le 19. — **22** : La Ste-Cécile, fête des musiciens, organistes, etc. — **24** : A l'occasion de la St-Jean de la Croix, réformateur du Carmel, grande solennité dans toutes les commun. carmél. — Banquet des sourds-muets (184e fête de naiss. de l'abbé de l'Epée). — **25** : *La Ste-Catherine*, fête des jeunes filles. — Jour d'actions de grâces aux Etats-Unis. — **26** : Fête de naiss. de l'impératrice douairière de Russie. — **27** : Chez les Russes, 1er jour de jeûne de la Nativité. — Fête de la médaille miraculeuse (en souvenir de l'apparition de la Vierge en 1830, qui ordonna à une novice des Filles de la Charité de faire graver et de répandre une médaille à son effigie; neuvaine jusq. 8 déc.). — Flux d'étoiles filantes. — **Coupons à toucher.** — **20** : Act. Charg. réun. et Cie havr. — **21** : Act. Banq. d'Alg.

(1897) NOVEMBRE (11e mois)

49e Semaine. — **30 Jours**

DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT
le MATIN de 7 m. — de 4 m. le SOIR.

Demandez et l'on vous donnera. Qui est le père qui donne une pierre à son fils s'il lui demande du pain (LUC, 11). — *Les visites font toujours plaisir: si ce n'est pas en arrivant, c'est en partant. — A chacun selon ses œuvres* (ST PAUL).

28 Dimanc.

331-34. — ☻ N. L.
D. du jour : 9 h. 52 m.

S. Etien., Se Blanc., S. Mans.

Lopez, dictateur des Paraguéens, est vaincu par les Brésil. à Igatimy; malgré ses déf., ses suj. lui rest. fidèl. (1869).

Visite de Foulon de Vaulx accompagné de Mlle de la tour du Pin. Lu mes deux chap- avec grand succès.

Le soir de Groux vient dîner. La détresse continue

RECETTES	DÉPENSES

29 Lundi

332-33. — ☻ N. L.
D. du jour : 9 h. 51 m.

Avent, S. Saturnin, év. et m.

Manifestat. patriot. à Varsovie pour célébrer l'anniversaire de la révolution polonaise de 1830 (1860).

Passé la journée à lire le manuscrit d'un livre de Foulon de Vaulx sur Louis XVII qu'il m'a apporté hier.

Le soir visite de Mme de Groux

Jeanne emprunte 5 fr à Mme Chevalier, la vieille dame que nous avons connue à l'église

RECETTES	DÉPENSES

30 Mardi

333-32. — ☽ P. Q.
D. du jour : 9 h. 49 m.

S. André, ap., Se Maure, v.m.

L'escadre turque est détruite à Sinope par la flotte russe de la mer Noire, sous les ordres de l'amiral Nachimoff (1853).

Jeanne communie avec moi nous prions ensemble notre André

Lettre d'un inconnu plein d'enthousiasme pour la "Femme pauvre". Il est pauvre lui-même naturellement. Il se nomme Mathieu. Je lui réponds amicalement.

Arrivée enfin des 1res épreuves de Dounay. Mais il ne m'a pas envoyé toute la copie correspondante & ces épreuves ne sont pas en double. Je lui écris pour me plaindre & je lui dis en même temps que je manque d'argent.

Les Reynal viennent dîner.

Perte de mon temps & fatigue.

RECETTES	DÉPENSES

MEMENTO

28 : 1er dimanche de l'Avent. — **29** : Avent. — **30** : La St-André. — Interdict. de se marier à l'égl. sans dispense dit du temps prohibé. — 27e anniversaire de la naiss. de la princesse Henriette (Belgique). — C'est pendant ce mois que le maire de chaque commune envoie au sous-préfet les rôles de prestations en nature pour l'année prochaine (1898), les états de situation des caisses d'épargne et la copie des délibérations administratives des établissements charitables pour le remplacement ou le renouvellement de ceux des membres de ces commissions dont les pouvoirs expirent le 31 décembre. — **Coupons à toucher.**

PROVERBE : **Nécessité fait danser les ours.**

(1897) NOVEMBRE (11e mois) 30 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report....	
1	Vallette	20		
2				
3				
4				
5	usurier	25		
6				
7				
8				
9	Mont de piété	13		
10	Foulon de Vaulx	40		
11				
12				
13				
14				
15				
16	de Malherbe	8		
17				
18	De Groux	3	rendus	
19	abbé Rastoul	20	à rendre — (non)	
20	Grasset	10		
21	Foulon de Vaulx	70		
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29	Mme Chevalier	5	rendus	
30				
	Total....		Total....	

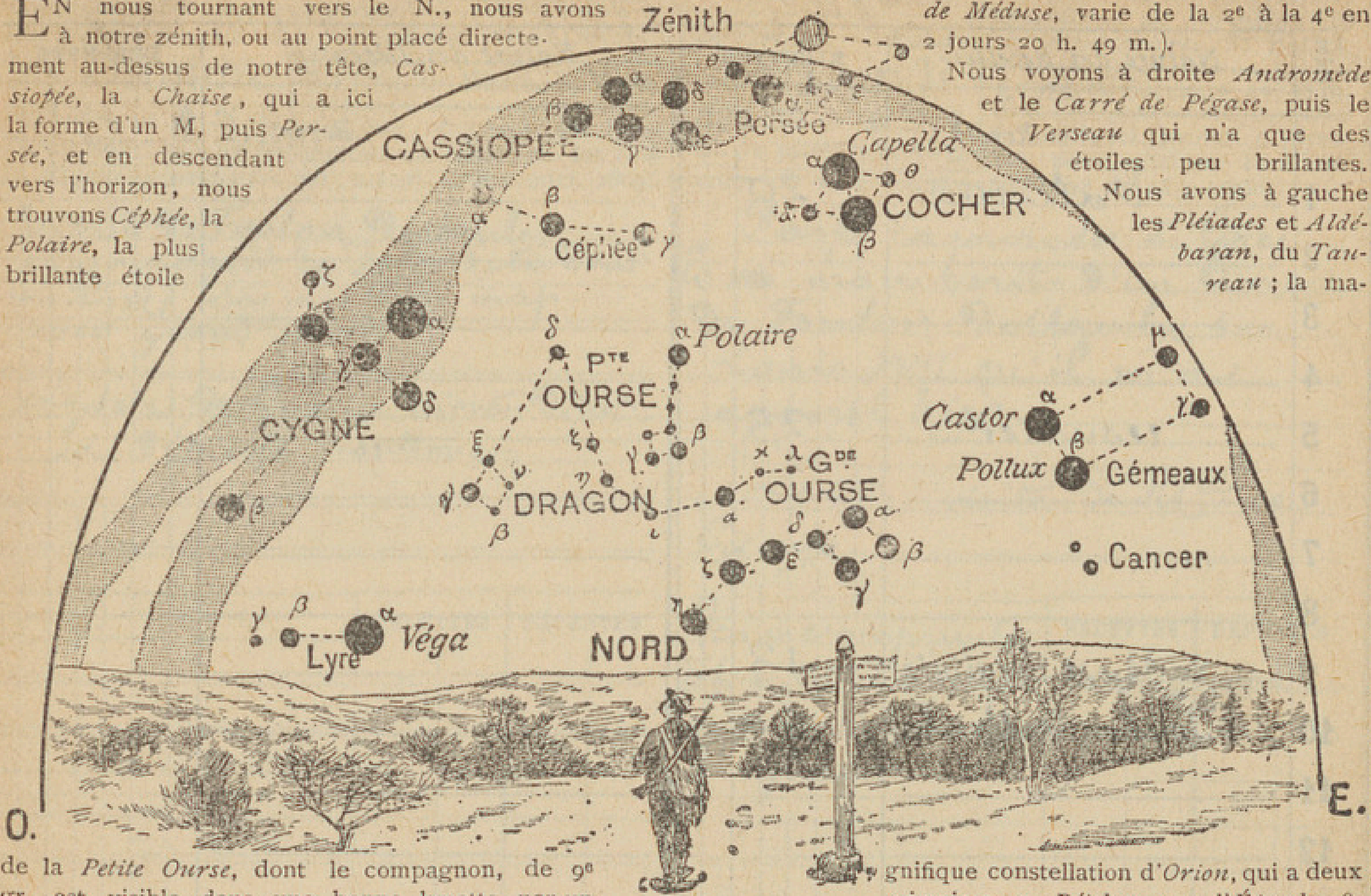
En Caisse........ { + ... − ....

PROVERBE : Porte fermée, tête gardée.

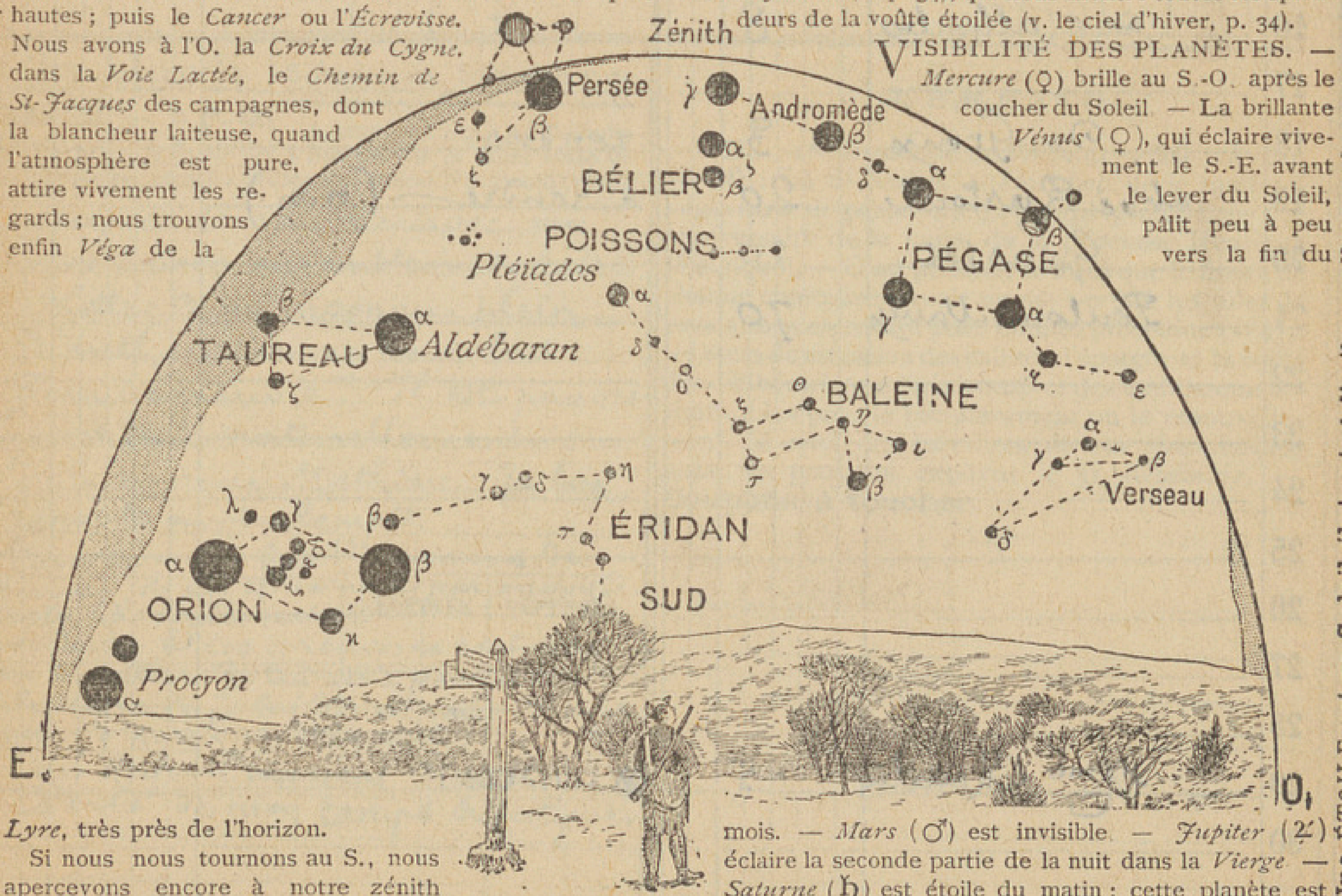
(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

DESCRIPTION DU CIEL LE 1er DÉCEMBRE A 9 H. DU SOIR

En nous tournant vers le N., nous avons à notre zénith, ou au point placé directement au-dessus de notre tête, *Cassiopée*, la *Chaise*, qui a ici la forme d'un M, puis *Persée*, et en descendant vers l'horizon, nous trouvons *Céphée*, la *Polaire*, la plus brillante étoile



de la *Petite Ourse*, dont le compagnon, de 9e gr., est visible dans une bonne lunette par un temps clair ; la *Grande Ourse*, dont le *Cheval de Tête* rase l'horizon. Nous voyons à l'E. : le *Cocher* avec la *Chèvre et ses Chevreaux*, qui forment un petit triangle isocèle, très net, si le ciel est pur; les *Gémeaux*, dont les deux étoiles *Castor* et *Pollux* sont les plus hautes ; puis le *Cancer* ou l'*Écrevisse*. Nous avons à l'O. la *Croix du Cygne*, dans la *Voie Lactée*, le *Chemin de St-Jacques* des campagnes, dont la blancheur laiteuse, quand l'atmosphère est pure, attire vivement les regards ; nous trouvons enfin *Véga* de la



Lyre, très près de l'horizon.

Si nous nous tournons au S., nous apercevons encore à notre zénith *Persée*, puis, en descendant vers l'horizon, le *Bélier*, les *Poissons* et la *Baleine*, fort lumineuse, dans laquelle l'étoile o, la *Merveilleuse*, *Mira-Ceti*, est de grandeur variable (elle passe de la 2e à la 9e gr. en 331 jours 8 h., tandis qu'*Algol*, β *Persée*, dans la *Tête* *de Méduse*, varie de la 2e à la 4e en 2 jours 20 h. 49 m.).

Nous voyons à droite *Andromède* et le *Carré de Pégase*, puis le *Verseau* qui n'a que des étoiles peu brillantes. Nous avons à gauche les *Pléiades* et *Aldébaran*, du *Taureau* ; la magnifique constellation d'*Orion*, qui a deux primaires, α, *Bételgeuse* ou l'*Épaule* ; β, *Rigel* ou le *Pied* ; cinq secondaires : γ, *Bellatrix* ou *la Guerrière* (à cause de sa couleur rougeâtre), δ, ε, ζ, les *Trois Rois*, et κ ; puis au ras de l'horizon le *Petit Chien* avec l'éclatant *Procyon*. A 11 h. du soir, nous aurons le ciel de janvier (v. p. 34), qui nous montre toutes les splendeurs de la voûte étoilée (v. le ciel d'hiver, p. 34).

VISIBILITÉ DES PLANÈTES. — *Mercure* (☿) brille au S.-O. après le coucher du Soleil. — La brillante *Vénus* (♀), qui éclaire vivement le S.-E. avant le lever du Soleil, pâlit peu à peu vers la fin du mois. — *Mars* (♂) est invisible. — *Jupiter* (♃) éclaire la seconde partie de la nuit dans la *Vierge*. — *Saturne* (♄) est étoile du matin ; cette planète est alors dans la constellation du *Scorpion*, un peu au N.-O. du rougeâtre *Antarès*. — Tandis qu'*Uranus* a quatre satellites, *Neptune* (peut-être en raison de son grand éloignement) ne nous en montre qu'un seul, découvert par Lassel en 1846.

Une PLANÈTE est un astre analogue à notre Terre. A l'œil nu, elle paraît un disque, qu'une lunette montre franchement arrondi.

Une ÉTOILE est un Soleil éloigné. A l'œil nu, elle paraît un astre scintillant ; l'observation à la lunette y révèle des points brillants.

Voir page 27 l'usage de nos Cartes Célestes.

Fig. 114 et 115.

PROVERBE : A Noël au balcon, à Pâques au tison.



VOIR A L'AGENDA : LES NOMS DES SAINTS DE CHAQUE JOUR.	*Le jour diminue de 0 h. 15 m. pendant le Mois. — Il dure 9 h. 47 m. le 1er décembre et 9 h. 31 m. le 31.*	VOIR A L'AGENDA JOURNALIER : LA DURÉE DU JOUR.

LES MARÉES : Nous donnons ci-dessous les heures de la HAUTE MER au Havre. Pour savoir l'heure de la marée sur une plage quelconque de France, voir **l'Heure de la Haute Mer sur les Côtes de France** (p. 30).

(A) *Indications sommaires des nuits claires et des nuits noires. Pour l'éclairement exact,* v. p. 28 et 29.
(B) *Colonne destinée à enregistrer en millim. la quantité de pluie tombée, constatée au pluviomètre.*

DATES	Âge de la ☽ Éclairement (A)	SOLEIL Lever.	SOLEIL Couch.	LUNE Lever.	LUNE Passage au mér.	LUNE Couch.	HAUTE MER Heure d. Paris Matin h. m.	HAUTE MER Soir h. m.	OBSERVATIONS PERSONNELLES BAROMÈT. Matin	BAROMÈT. Soir	THERM. Max.	THERM. Min.	Pluie (B)	État du ciel.	Vent domin^t.
1 M.	7	7h34	4h 4	0h29	6h24	.. ..	2 28	3 5							
2 J.	8	7 35	4 4	0 45	7 6	0h32	3 42	4 19							
3 V.	9	7 36	4 3	1 1	7 49	1 42	4 57	5 31							
4 S.	10	7 38	4 3	1 18	8 31	2 51	6 1	6 28							
5 **D.**	11	7 39	4 2	1 39	9 16	3 59	6 52	7 13							
6 L.	12	7 40	4 2	2 3	10 2	5 7	7 32	7 50							
7 M.	13	7 41	4 2	2 33	10 50	6 13	8 7	8 25							
8 M.	14 P. L.	7 42	4 2	3 12	11 40	7 16	8 41	8 58							
9 J.	15	7 43	4 2	3 59	.. ..	8 12	9 13	9 30							
10 V.	16	7 44	4 1	4 56	0 31	8 59	9 45	10 2							
11 S.	17	7 45	4 1	6 0	1 21	9 37	10 18	10 35							
12 **D.**	18	7 46	4 1	7 7	2 10	10 8	10 53	11 10							
13 L.	19	7 47	4 1	8 17	2 57	10 32	11 29	11 49							
14 M.	20	7 48	4 1	9 28	3 43	10 53	.. ..	0 10							
15 M.	21	7 49	4 2	10 39	4 27	11 11	0 32	0 57							
16 J.	22 D. Q.	7 50	4 2	11 52	5 10	11 28	1 24	1 52							
17 V.	23	7 50	4 2	.. ..	5 55	11 44	2 22	2 54							
18 S.	24	7 51	4 2	1 7	6 42	0 3	3 29	4 5							
19 **D.**	25	7 52	4 3	2 27	7 32	0 25	4 41	5 17							
20 L.	26	7 52	4 3	3 50	8 26	0 53	5 51	6 21							
21 M.	27	7 53	4 4	5 15	9 26	1 30	6 49	7 13							
22 M.	28	7 53	4 4	6 37	10 31	2 21	7 37	8 1							
23 J.	0 N. L.	7 54	4 5	7 48	11 38	3 29	8 25	8 49							
24 V.	1	7 54	4 5	8 42	0 43	4 50	9 13	9 36							
25 S.	2	7 55	4 6	9 22	1 44	6 16	10 1	10 25							
26 **D.**	3	7 55	4 6	9 51	2 40	7 40	10 49	11 13							
27 L.	4	7 55	4 7	10 14	3 31	9 0	11 37	.. ..							
28 M.	5	7 56	4 8	10 33	4 18	10 16	0 2	0 27							
29 M.	6	7 56	4 9	10 50	5 2	11 29	0 53	1 19							
30 J.	7 P. Q.	7 56	4 10	11 6	5 46	.. ..	1 46	2 14							
31 V.	8	7 56	4 11	11 24	6 29	0 39	2 43	3 13							

TEMPÉRATURES

DEPUIS 9 ANS

Ann.	Min.	Max.	Ann.	Min.	Max.
1887	-8°8	13°3	1892	-12°0	11°6
1888	-6 0	11 9	1893	-8 0	13 2
1889	-7 5	11 9	1894	-4 4	10 9
1890	-13 1	7 1	1895	-3 1	13 3
1891	-10 1	16 0			

(-A-) TEMPS PROBABLE



1er au 10, pluies, temps agité.	Froid 10 au 20. Neige 15 et 20.	Hausse de temp. fin du mois.

LA PLUIE TOMBÉE

DEPUIS 9 ANS

Ann.	m/m	Jours	Ann.	m/m	Jours
1887	48,6	20	1892	48,1	12
1888	22,4	7	1893	51,9	17
1889	36,8	10	1894	30,4	17
1890	19,2	5	1895	54.1	19
1891	51,7	17	**Moy.**	**40,4**	**14**

Visibilité des Planètes (V. p. 20).

ÉTOILES Mat. — VÉNUS, JUPITER, SATURNE.
ÉTOILE Soir. — MERCURE.

CALENDRIER GASTRONOMIQUE. — *Viandes de boucherie :* Mouton, porc, bœuf, veau ; *Volailles :* Oie, dinde, canard, poulet, pintade ; *Gibier :* Bécasse, bécassine, perdreau, alouette, lièvre, lapin, faisan, chevreuil ; *Poissons :* Bar, turbot, barbue, mulet, merlan, hareng, sole, rouget, maquereau, éperlan, goujon ; *Coquillages :* Escargots, huîtres, moules, coq. St-Jacques ; *Crustacés :* Langouste, écrevisses ; *Légumes :* Haricots, céleri, cardon, endives, salsifis, crosnes, potiron, betterave, choux de Brux., ch.-fleurs, champig. ; *Salades :* Laitue, escarole, barbe, mâche, pissenlits ; *Fruits :* nèfles, châtaignes ; *Fromages :* Brie, coulommiers, camembert.

Quatre Dîners de Famille par Mois (B).

1er DINER. — Potage Windsor. Timbale de filets de soles. Quartier de sanglier sauce piquante. Faisan rôti. Artichauts lyonnaise. Salade mâche. Crème au chocolat. Gorgonzola. Marrons. Raisin. Galettes. Oranges.

2e DINER. — Potage Condé. Merlans au gratin. Tournedos purée de marrons. Lièvre rôti poivrade. Salade scarole. Crosnes au beurre. Tartelettes à la groseille. Roquefort. Marrons glacés. Oranges. Raisins. Macarons.

3e DINER. — Potage Parmentier. Barbue sauce Victoria. Salmis de grives. Oie rôtie aux marrons. Terrine de lapin. Salade russe. Crème renversée. Camembert. Poires. Noix. Pommes. Petits soufflés.

4e DINER. — Potage bisque. Vol-au-vent finan. Perdrix indienne. Dinde truffée rôtie. Jambon glacé. Cardons moelle. Laitue. Pudding glacé. Gorgonzola. Marrons glacés. Chocolat praliné. Raisin. Poires. Oranges. Galettes.

(A). — PROBABILITÉS CALCULÉES D'APRÈS 52 ANS D'OBSERVATIONS

(B). — *VOIR LES RECETTES DE CES QUATRE DINERS PAR MOIS*
A leur ordre alphabétique dans le PETIT DICTIONNAIRE DE CUISINE de l'Agenda.

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES DU MOIS

Le 5 (*2e dim. de l'Avent*) : *Ambassade de Jean-Baptiste à Jésus et réponse de Jésus qui glorifie le Précurseur* (Matt., XI, 2-10).

Le 12 (*3e dim. de l'Avent*) : *Réponse de Jean-Baptiste aux prêtres et aux lévites envoyés vers lui par les Juifs de Jérusalem. Il s'abaisse devant le Messie qu'il annonce* (Jean, I, 19-28).

Le 19 (*4e dim. de l'Avent*) : *Chronologie sacrée. Jean-Baptiste prêche le baptême de pénitence* (Luc, III, 1-6).

Le 26 (*Dimanche dans l'octave de la Nativité*) : *Prophéties de Siméon et d'Anne, sur Jésus, dans le temple de Jérusalem* (Luc, II, 33-40).

AGRICULTURE. — Fin des labours ; enfouissement des fumiers et engrais. — Façon des composts. — Nettoyage des fossés. — Continuation du battage des céréales. — Continuer la taille de la vigne. — Commencer à creuser les rigoles d'irrigation dans les prés. — Enlever les *gourmands* aux arbres, détruire le gui en le coupant très près. — Taille des haies et clôtures. — Préparer les terres pour les plantations. — Pour le bétail, rations d'hiver et aérage des étables pendant les beaux jours. — Exploitation des forêts.

LA BASSE-COUR. — Assainir le sol des basses-cours en vue de la production des œufs ; à cet effet alimenter les poules avec des pâtées tièdes composées de légumes et de déchets de cuisine : pain, os, viandes. Engraisser poulets, oies, canards, dindons. Mettre des œufs en incubation afin d'obtenir des poulets, des canetons précoces. En temps de gel, assurer la boisson aux animaux de la basse-cour.

LE RUCHER. — Pour chasser l'air vicié des ruches, établissez une ventilation en les soulevant légèrement, de 3 à 4 millimètres, au-dessus de leur plateau. Ne dérangez pas vos abeilles pendant leur hivernage, l'hiver est pour elles la période du repos ; avec des ouvrières qui se sont bien reposées, vous aurez un excellent élevage de couvain.

JARDIN POTAGER. — Continuer les défoncements d'hiver. Couvrir les Artichauts de feuilles et de fumier, après en avoir relevé les feuilles vers le centre. Visiter les légumes conservés dans les caves ou serres à légumes et donner de l'air pendant le jour. Continuer les plantations et commencer à tailler les arbres à pépins, à végétation hâtive.

JARDIN D'AGRÉMENT. — Veiller sur les serres chaudes et tempérées. Aérer quand le temps est doux, fermer hermétiquement quand il gèle et avant que le soleil ait disparu, afin que la chaleur se maintienne. Allumer au besoin les fourneaux et maintenir une chaleur de 12 à 15 degrés en serre chaude et 6 à 8 en serre tempérée. On ne peut guère semer des fleurs autres que le Réséda en pots et sur couche. Les rares fleurs du mois sont : le Tussilage odorant, la Giroflée jaune-brun si le temps est doux, la Violette des quatre-saisons, l'Ellébore noir et les variétés hybrides. — Faire des boutures sur couche ou en serre tempérée de Chrysanthèmes vivaces. — Le Gouet d'Italie montre ses jolies feuilles veinées de blanc. — Mettre à stratifier les graines qui ne se conserveraient pas jusqu'au printemps sans cette précaution.

LA CAVE. — Commencer à soutirer et à coller les vins nouveaux. — Prendre contre les fortes gelées, s'il y a lieu, les précautions indiquées pour le mois de janvier : boucher les soupiraux, afin que la température se maintienne constante de 10 à 12 degrés. — Continuation de l'*ouillage*, c'est-à-dire remplir les fûts au fur et à mesure que le liquide se tasse et s'évapore. — Ouiller tous les jours pendant la première semaine de l'enfûtage ; puis deux fois et enfin une seule fois par semaine. — *Pour conserver le vin en perce*, égaliser avec un instrument tranchant la douve supérieure du fût ; faire un trou avec une vrille, et y placer un entonnoir de verre dans lequel on aura mis de la ouate. On applique ensuite le robinet passé préalablement à l'eau bouillante. La ouate stérilise l'air qui entre et le vin coule facilement. — *Pour vieillir le vin*, étendre une couche de poussière de coke entre chaque rangée de bouteilles. En un an, le vin aura vieilli de quelques années. Un autre moyen consiste à plonger le vin bien bouché dans de l'eau qui va bouillir et à l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit devenu aussi chaud que l'eau.

L'HYGIÈNE. — Les *engelures* s'observent souvent chez les sujets lymphatiques ; il est donc bon pour les prévenir de traiter l'état général (huile de foie de morue, sirop antiscorbutique, sirop d'iodure de fer, etc.). Quand les engelures existent, il faut se servir, pour les laver, d'eau aussi chaude que possible, puis : 1° baigner les mains dans une décoction de feuilles de noyer et essuyer ; 2° frictionner à l'alcool camphré ; 3° saupoudrer avec

Salicylate de bismuth........	10 gr.
Amidon......................	30 »

4° s'il y a des démangeaisons, le soir frictionner avec une solution de tannin (10 centigr. dans 50 gr. d'eau de roses et 50 de glycérine).

ASTROLOGIE. — Le Capricorne (du 21 décembre au 21 janvier). *Amalthée, la chèvre nourricière de Jupiter, devint une Constellation qui engendra l'étourderie.* — Les *hommes* nés sous ce signe parviennent aux honneurs, à la députation, au gouvernement, mais sont menacés de terribles et soudains renversements de position ; presque tous sont ambitieux, légers, irascibles, fourbes, cupides, processifs et querelleurs. La confiance qu'ils ont en eux est extraordinaire. Quoique amis du travail, ils fréquentent de mauvaises sociétés ; ils affectent une gravité qui n'est que superficielle ; au fond, ils sont amis de tous les plaisirs et très inconstants de cœur. Ils ont la tête petite, le regard fuyant de même que le front, et les yeux profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière. — Les *femmes* sont très bien faites de corps, vives, légères, timides à l'excès dans leur première jeunesse, presque hardies avant la maternité ; très intrigantes, elles s'occupent de places, de politique, de faveurs honorifiques. En mariage, elles seront jalouses tout en s'efforçant de le dissimuler. Elles ont le goût des voyages, et aiment la nouveauté. Leur beauté attire les hommages. Elles vivent très âgées. — *Dr Ely Star.*

PROVERBE : **Peu vaut mieux que rien.**

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

49e Semaine — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT le MATIN de 7 m. de 4 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Si tu perds courage au jour de la détresse, ta force sera petite (PR. 24). — *Dieu aime celui qui donne avec joie* (II COR. 9.)

C'est souvent la femme qui nous inspire les grandes choses qu'elle nous empêchera d'accomplir. — *Sois patient.*

1 Mercredi — S. Eloi, évêque.

334-31. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 47 m.

Le Sénat vient officiellement à Saint-Cloud apporter au Prince-Président son nouveau titre d'empereur (1852).

Détraquement extrême. Je ne puis trouver aucune saveur à mes communions depuis quelques jours & le manque d'argent me rend très-malheureux. Impossibilité de travail. Nouvelle lettre de ce Mathieu d'hier. Il me remercie de lui avoir répondu.

Courses dans Paris. Vu Vallette dans l'espoir de quelque secours. Vu Cayssac qui me prête 10 fr. & promet de venir dimanche.

Le soir, lettre de Friedrichs à Paris pour 99 jours, me donnant rendez-vous vendredi. Le brave homme est inquiet de mes confidences du 22 nov. Il semble craindre que je ne renonce à lui dédier mon nouveau livre.

Réponse immédiate pour le tranquilliser, lui disant qu'il est toujours pour moi le premier & le plus proche.

RECETTES		DÉPENSES	

2 Jeudi — Se Bibiane, v.m., Se Pauline.

335-30. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 45 m.

Nap. III, Emp., s'installe aux Tuileries, et nomme 3 maréch. de France : Saint-Arnaud, Magnan, Castellane (1852).

Détresse absolue à l'église.

Reçu de Deman un double des épreuves déjà reçues, & une lettre par laquelle il me promet un mandat de 10 fr. qui n'arrive pas. 10 fr. !!!

Visite de de Groux m'apportant les 3 vol. de Marbot de 5 fr.

Confession à St Pierre à l'abbé ~~[illegible]~~ Rastoul, toujours enthousiaste de moi.

Station misérable de 2 heures au Lion.

Lettre de Friedrichs. Réponse étonnamment rapide à ma réponse, partie ce matin, & dont il est fort touché.

Commencé ce soir la lecture de Marbot.

RECETTES		DÉPENSES	

3 Vendredi — S. Fulgence, S. Fr.-Xavier.

336-29. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 43 m.

Mort de Baudin, qui est frappé par les soldats du 19e sur la barricade du faubourg Saint-Antoine (1851).

Commencé une neuvaine pour ma mère.

Vu Friedrichs qui me confie le livre de Naundorff « La Doctrine céleste » & lit avec joie mes 2 premiers chapitres que je lui ai portés.

Je lui fais l'aveu de ma triste situation & il me promet d'écrire ce soir à une personne dont il espère pour moi du secours.

Personnellement il ne peut me donner que 2 fr. dont 75 cent pour l'affranchissement de la recommandation des épreuves de Deman & d'une lettre au même où je me plains avec énergie de n'avoir pas reçu encore la misérable somme qu'il m'annonçait hier.

Gardé brouillon.

Le soir, reçu les 10 fr.

Lettre douloureuse de Mamers.

En mon absence Rémond est venu avec son ami le protestant. Anna lui a répondu qu'il n'y avait personne.

RECETTES		DÉPENSES	
		2 fr.	

4 Samedi — S. Pierre Chrys., Se Barbe.

337-28. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 41 m.

Disc. de Rouher au Corps législ. pour déclarer que l'Italie ne s'emp. point de Rome. « Jamais, jamais, jamais ! » (1867).

J'espère quelque bien de la neuvaine commencée hier. Voici que l'Immaculée Conception approche, puis le 10, anniversaire de la mort de Pierre. Cet enfant pourra, peut-être, nous secourir. J'ai senti cela, ce matin.

Journée de lecture.

Foulon de Vaulx & Marbot.

Lettre de Rémond m'annonçant la visite de son ami Dupuis qu'il m'amènera lundi.

RECETTES		DÉPENSES	

emprunté 5 fr. au patron du Lion.

PROVERBE : Qui quitte la partie la perd.

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

50e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 6 m. — de 1 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez, et cela vous sera accordé (MARC, chap. II, v. 24).

Rappeler un bienfait, c'est en demander le paiement (P. SYRUS).

— *La faim médite des révolutions* (WERTHEIMER).

5 Dimanche

338-27. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 40 m.

S. Sabas, abbé, S. Nicet.

L'Assemb. constit. de Berlin, ayant refusé de venir siéger à Brandebourg, est dispersée par la force (1848).

Lettre de Friedrichs qui a senti le besoin de me dire combien il est heureux du début de mon livre & qui espère de la démarche qu'il a faite.

Réponse. Je lui recommande une fois de plus de presser Deman qu'il doit voir à Bruxelles

Réponse à Rémond. Qu'il vienne demain à 4h. avec son ami & que finisse tout ce protocole.

Cayssac vient déjeuner & reste jusqu'à 6 h.

Réponse de Deman se justifiant du retard, accusant de Groux d'une infidélité dont il est furieux & me promettant de nouvelles épreuves pour demain.

RECETTES		DÉPENSES	

6 Lundi

339-26. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 39 m.

S. Nicolas, er., Se Aselle, v.

Vict. de Sir Colin Campbell, chef de l'arm. angl. des Indes, sur les cipayes rév. du royaume d'Oude à Cawnpore (1857).

Porté au mont de piété l'anneau de ma pauvre Jeanne 13 fr. Ecrit à de Groux pour qu'il vienne le soir, &, sur le conseil de Jeanne lettre à mon inconnu dans le cas où il aurait, quand même, laissé une trace à Compiègne. S'il n'en a pas laissé je prie la poste de me retourner ma lettre.

A 4h arrivée de Rémond & de son ami Dupuis, arrivée ensuite de de Groux.

Le nouveau venu nous plaît. Il nous paraît plein de bonne volonté & de résolution! Dieu fasse que nous ne soyons pas trompés une fois de plus! On retient tout ce monde à dîner. Dupuis doit revenir seul jeudi & après déjeuner on ira ensemble à St Didier où je les présenterai à l'abbé Rastoul.

RECETTES		DÉPENSES	

7 Mardi

340-25. — ☽ P. Q. D. du jour : 9 h. 38 m.

S. Ambroise, év., S. Urbain.

Entrée victor. des Franç. du commandant du Barail dans Tougourte (Kabyl.) après la victoire de Mgarine (1854).

Lettre à l'abbé Rastoul pour l'informer de la visite projetée. gardé brouillon.

Pas d'épreuves de Deman.

Lecture de Marbot

Retour de ma lettre à l'inconnu. Adresse inconnue.

de Groux vient dîner le soir. Il ne peut nous aider, mais promet 5 fr. demain.

On parle de Rémond de qui Jeanne se défie beaucoup. Elle le croit faux & égoïste. On a remarqué qu'à table, il se sert les meilleurs morceaux. de Groux est peu éloigné de penser de même. On verra.

En réponse à la lettre sotte du 25 nov. Jeanne a écrit à Louisa d'une manière délicieusement banale.

RECETTES		DÉPENSES	

8 Mercredi

341-24. — ☺ P. L. D. du jour : 9 h. 37 m.

Immaculée Conception.

Proclamat. du dogme de l'Immaculée Conception, qui est adopté, selon le vœu du pape, par l'Eglise de Fr. (1854).

Journée de lecture (Marbot)

de Groux ne vient pas, mais sa femme seulement, pas d'argent. Grande misère.

Jeanne a été voir la femme de ce Dupuis venu hier.

Elle revient très impressionnée. Ces gens sont horriblement malheureux. La femme est mourante & ils ont une petite fille du nom & de l'âge de Madeleine. Singulière coïncidence. Jeanne est bouleversée de cette situation & pleine du désir de faire quelque chose pour sauver au moins l'enfant.

Elle pense que Dieu lui a montré que telle était sa volonté, en la poussant à faire cette visite, le jour de l'Immaculée Conception.

RECETTES		DÉPENSES	

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

50e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* DIMINUENT — le MATIN de 6 m. de 1 m. le SOIR. | **31 Jours.**

Vous avez abandonné votre prochain comme celui qui, tenant un oiseau, le laisse aller; vous ne le prendrez plus (ECCL.).

Ce qu'il y a de meilleur en nous n'en sort jamais (LAMARTINE). — *La perte de la vie n'est qu'un échange.*

9 Jeudi

S. Romaric, Se Léocadie, v.

342-23. — P. L.
D. du jour : 9 h. 36 m.

Burnside, général des fédérés amér. du Nord, prend l'offensive et franchit le Rappahannock à Frederiksburg (1862).

Course chez de Groux qui va avec moi au mont-de-piété et qui peut me prêter 3 fr.
Rencontre de Mlle Regd, de Coppée aperçu par de Groux, et de Guérin (Alcide). Article de Coppée faisant allusion à moi à propos du Mercure où il paraît avoir lu ~~avec rage ce que j'ai écrit sur lui.~~
A 4h arrivée de Dupuis qui n'a pu venir déjeuner, sa femme étant malade. Vu ensemble l'abbé Rastoul qui est fort édifié de mon néophyte et qui promet de se procurer immédiatement les pouvoirs nécessaires pour l'admettre à l'abjuration. Dupuis est brûlant de zèle. Grande consolation pour moi.
Je le ramène chez lui, où je suis très affectueusement reçu par sa femme que Cornuton est venu voir. Phtysie probable. Mais Cornuton n'a pas voulu s'expliquer. Dupuis ira donc l'interroger demain. Ensuite on verra s'il y a lieu de réaliser le projet de Jeanne qui consiste à se charger de l'enfant pour qq temps.

RECETTES		DÉPENSES	

10 Vendredi

N.-D. de Lorette, Se Valère.

343-22. — P. L.
D. du jour : 9 h. 34 m.

Election de Louis-Napoléon comme présid. de la Répub. ; il obtient 5 434 226 voix, Cavaignac 1 448 507 (1848).

Horrible tristesse ce matin ; quasi impossibilité de prier. Misère absolue.
Je suis très consolé par ma chère petite Véronique. Cette enfant, habituée depuis longtemps à me voir souffrir, m'accable de caresses et finit par adoucir mon énorme peine. Qu'elle soit bénie éternellement.
Malgré notre dénûment, Jeanne trouve le moyen de nous faire vivre toute la journée, employée ~~[illegible]~~ par moi à la correction des épreuves nouvelles envoyées par Deman.
Vers 5 h, visite de Dupuis qui n'a pu rencontrer Cornuton, mais qui se félicite déjà d'avoir observé l'ordonnance. On parle de Rémond. Nous disons tous nos griefs qui l'affligent sans l'étonner. Il ne peut rester à dîner, mais cette visite m'a fait du bien.
Ce qui a rendu notre journée si pénible, c'est qu'elle est l'anniversaire de la mort de Pierre et que nous attendions du secours de cet enfant comme l'année dernière.

RECETTES		DÉPENSES	

11 Samedi

S. Damase, S. Daniel.

344-21. — P. L.
D. du jour : 9 h. 33 m.

Le général Randon, remplacé au minist. de la guerre par St-Arnaud, est nommé gouverneur général d Alg. (1851).

Course chez Vallette qui me prête 10 fr.
Relecture des épreuves.
Course à St Pierre où Dupuis, qui devait faire sa 1e confession, m'avait donné rendez-vous.
L'abbé Rastoul m'étonne par son indépendance. Il a sur S. Sulpice et le clergé, en général, les mêmes pensées que moi.
Joie et zèle très grands de Dupuis. Nous devons revoir l'abbé ensemble jeudi. Son abjuration alors, sera imminente. Cet étonnant abbé Rastoul avait songé à moi pour des conférences à des jardiniers ou concierges dans la crypte de St Pierre.
Carte de de Groux qui n'a pas encore réussi.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

1er : Fête des orfèvres, couteliers, serruriers, chaudronniers, maréchaux ferrts, plombiers et laboureurs. — Dépôt dans tes les mairies, où elle peut être exam., de la *matrice* des *patent*. — Manifest. patriotiq. au fort de la *Briche* (comb. d'Epinay), Bry-sur-M., et devant les monumts de *Champigny* et des mobiles de la *Côte-d'Or*. — Cérémonie à Etrépagny à l'occasion de l'anniv. du combat du 30 nov. 70. — **3** : Présentation de Théotokos. — **4** : *La Ste-Barbe*, fête de l'artillerie, mineurs, armuriers, couvreurs, zingueurs, sapeurs-pompiers (dépôt de couronnes au cimet. Montparn. sur le monumt des pomp.). — **5** : 2e dim. de l'Avent. — Messe anniv. de la mort de dom Pedro à St-August. — **6** : *La St-Nicolas*, fête des j. gens, écriv. publ. et batel. (en Russie, la St-Nicol., qui est une gr. solenn., est fêtée le 18 déc.). St Nicol. est aussi le patron de New-York. — Essaim d'étoil. fil. jusq. 14. — **7** : Ste Catherine chez les Russes. — Ouverture des cours de la Faculté des lettres. — **8** : *Immac. Concept.* — Quête p. le denier de St Pierre. — 14e anniversaire de la consécration épiscop. du card. Rampolla. — 4e fête de l'archiconfrérie de N.-D. consolat. des affligés, placée sous le vocable de l'Immaculée Concept. — A St-Séverin, fête de N.-D. de Se-Espérance par l'archiconfrérie de l'Immac. mère de St-Espér. (qui date de St Louis). — Fête de la St-Georges, en Russie, et du gr.-duc héritier : *Te Deum* à l égl. de la rue Daru ; au palais d'Hiver, fête de la Croix militaire de St-Georges ; le soir, banquet auquel assiste le tsar. — **10** : 32e anniv. de la mort de Léopold Ier.

PROVERBE : Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même.

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

51e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 4 m. de 1 m. le SOIR. | **31 Jours.**

La sagesse est plus belle que le soleil, plus élevée que les étoiles. Si on la compare avec la lumière, elle l'emportera (SAG.).

Dans la société, on entre ordinairement en flatteur, on y reste ennuyé, et l'on en sort en moqueur. — Cherche la vérité.

12 Dimanc.

S. Valery, Se Roselinde.

345-20. — ☺ P. L.
D. du jour : 9 h. 32 m.

Le roi de Prusse rappelle son ambass. de Berne à cause des diffic. survenues avec la Suisse pour Neuchâtel (1856).

Aujourd'hui 3e dimanche de l'Avent «Gaudete, Dominus prope est» Dieu aura-t-il pitié de nous?
Achevé la lecture de Marbot.
A 4h visite de Rémond & de Dupuis. Conversation intéressante. Réconciliation complète avec Rémond qui se montre très bien & me prête 40 fr. ayant reçu de l'argent.
On les garde à dîner.
Lecture de mes deux premiers chapitres Naundorff.

RECETTES		DÉPENSES	

13 Lundi

S. Aubert, Se Luce, v. m.

346-19. — ☺ P. L.
D. du jour : 9 h. 31 m.

Loi sur l'instruct. primaire : l'instituteur est placé sous la surveillance du curé et du préfet et révoq. par eux (1849).

Journée mal employée.
Tout mon effort a été de relire mes épreuves avec Jeanne & de les envoyer avec une lettre à Daman.
5 fr. à Mamers

RECETTES		DÉPENSES	

14 Mardi

S. Nicaise, m., S. Agnel, ab.

347-18. — ☺ P. L.
D. du jour : 9 h. 30 m.

M. de Beust, ministre de l'emp. d'Autriche, traverse l'Italie pour tâcher de s'allier avec Victor-Emmanuel (1869).

Commence une neuvaine en l'honneur de St Antoine pour obtenir de retrouver mon inconnu.
C'est aujourd'hui que le diocèse de Paris célèbre la Présentation.
Lettre à Bigand. Importante garde évolution.
Nouvelles épreuves & corrections toute l'après-midi.

RECETTES		DÉPENSES	

15 Mercredi

IV T., SS. Eusèbe, Mesm.

348-17. — ☺ P. L.
D. du jour : 9 h. 30 m.

M. de Metternich, fils du célèbre chancelier d'Autriche, est nommé ambassadeur à Paris (1859).

Lettre de Daman qui a vu Friedrichs qui se montre plein de zèle. Je lui envoie les épreuves d'hier.
Jeanne a été voir les Dupuy & s'intéresse de plus en plus à la femme.
Commencé la lecture de «la Doctrine céleste» de Naundorff, le plus étrange des livres.

RECETTES		DÉPENSES	

+ Abjuration de Dupuis

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

51e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT : le MATIN de 4 m. — de 1 m. le SOIR. — **31 Jours.**

Ne te vante pas du jour de demain, car tu ne sais pas ce que ce jour enfantera (PROV.). — *Priez sans cesse* (THESS.). — *Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi.*

16 Jeudi

349-16. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 30 m.

Se Julie, Se Adélaïde.

Le général Pélissier, vainqueur des Mzabites, reprend le chemin du Tell en passant par Aïn-Mahdi (1852).

Journée peu employée
A 5 heures St Pierre
vu Dupuis & l'abbé
Rastoul. L'abjuration
est fixée définitivement
à samedi 4 heures.
Enthousiasme admirable
de ce garçon.
Je me confesse & je fais
pour me délivrer
du tabac ce que j'ai fait le 9
juillet pour me délivrer de l'absinthe
j'ai prié l'abbé Rastoul de
~~[illegible]~~ m'en interdire l'usage sous peine d'être privé
de la communion.
Habitude de 30 ans. ~~[illegible]~~
Ce sera terrible.

Fin du tabac

RECETTES		DÉPENSES	

17 Vendredi

350-15. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 30 m.

IV T., S. Lazare, Se Olymp.

M. Pinard, ministre de l'intérieur, compromis par son attitude lors de la manif. Baudin, est rempl. par Forcade (1868).

Terrible, en effet. La journée
a été des plus cruelles.
Lu très difficilement des
choses quelconques en luttant
contre le sommeil.
Jeanne a été forcée de courir
au Mont de Piété. Engagé
le couvert en argent de Véronique
4 fr.
Lettre lamentable
de De Groux.

RECETTES		DÉPENSES	

18 Samedi

351-14. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 29 m.

IV T., SS. Julien-Sab., Gatien.

Propos. de Gagern, appelé au minist. autrich., et partisan de la Prusse, p. faire exclure l'Autr. de l'empire allem. (1848).

Retour d'épreuves. Corrigé
Puis à 4 h. Saint Pierre
chant de l'Antienne : O Adonaï
la cérémonie de l'abjuration de
Dupuis dont la joie est immense.
Forcé de nous quitter peu de temps
après la cérémonie, il promet de venir
déjeuner demain matin. Il nous laisse
avec Rémond qui était venu, accompagné
de 3 jeunes gens.
Rémond vient à la
maison & nous prête encore 10 fr.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

12 : 3e dimanche de l'Avent. — Fête de la St-André en Russie (serv. r. Daru). — **13** : la Ste-Lucie. — Fête des pâtissiers, confiseurs, boulangers. — La sainte du jour, Lucie, ayant appris qu'un jeune homme était devenu éperdument amoureux de ses yeux, les arracha de ses mains et les lui envoya ; Dieu la récompensa en lui donnant de plus beaux yeux encore. — **15, 17, 18** : IV Temps (abstinence et jeûne). — **17** : 32e anniv. de l'avèn. de Léopold II. — **18** : L'attente de l'Enfantement de la Vierge. — La *St-Nicolas* en Russie (fête patron. de tte la Russie et du tsar, des gr.-ducs Nicol. Constantinovitch, Nicol. Nicolaïévitch et Nicolas Mikhaïlovitch : serv. solen. r. Daru). — **Tirages avec lots.** — **5** : Paris 86, Com. 80-84, 91 (100 000 fr.). — **15** : Paris 1865 (150 000 fr.), oblig. Suez (150 000 fr.), Panama (500 000 fr.). — **Coupons à toucher.** — **1er** : Russie 4 0/0 or 89, et 2e, 3e et 4e émiss. 90, Messag. marit., Banq. nat. du Mexiq. oblig. 3e sér., chem. Est et Ouest. — **15** : Chemin de fer Transcaucasien, Société française lyonnaise.

Conversion d'Anna

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

52e Semaine. — 31 Jours.

DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 3 m. — de 2 m. le SOIR.

Celui qui veille dès le matin pour posséder la sagesse n'aura pas de peine : il la trouvera assise à sa porte (SAGESSE).

Si le regret est un reproche que l'on fait au présent, c'est un sourire que l'on adresse au passé. — Le temps efface tout.

19 Dimanc.

S. Cyprien, S. Darius, mart.

352-13. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 29 m.

Drouin de Lhuys, membre de l'Assemblée législ. de la 2e République, est nommé ministre des aff. étrangères (1849).

Les Dupuis & Rémond viennent déjeuner, puis on les garde à dîner. Bonne journée. Dupuis nous contente de plus en plus.

Sujet de tristesse. La petite médaille d'or donnée à Madeleine par Marguerite est perdue. On l'a cherchée vainement, on a prié S. Antoine & on n'a pu retrouver cet objet. Cela est dû en partie à ~~[illegible]~~ à la négligence d'Anna.

Nos hôtes nous quittent peu avant minuit. Rémond a donné à Jeanne quelques francs de plus.

Le supplice de la privation de ~~[illegible]~~ tabac est presque insupportable.

RECETTES	DÉPENSES

20 Lundi

S. Philogone, é., S. Dominiq.

353-12. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 29 m.

Louis-Napoléon prête, devant l'Assemblée constituante, le serment de rester fidèle à la République (1848).

Journée extraordinaire.

Après la messe à S. Jacques, je sens le besoin de prier rue Leclercq, puis à St Pierre où j'apprends que l'abbé Rastoul est malade & passe inutilement chez lui. On ne me reçoit pas.

Rentré, je reçois l'admirable nouvelle qu'Anna demande enfin le catholicisme. Tout nous donne à supposer que la perte de la médaille de Madeleine a été pour elle le dernier coup. Ainsi deux conversions & la fin du tabac pour moi. Ces 3 choses dans une neuvaine.

RECETTES	DÉPENSES

21 Mardi

HIVER. S. Thomas, ap.

354-11. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 29 m.

Plébiscite annoncé par la proclamation du 2-Décembre. 7 439 216 oui, 646 737 non, 36 880 bulletins nuls (1851).

Lettre à l'abbé Rastoul pour lui annoncer la nouvelle conversion.

Ma belle-mère envoie 10 fr.

On me présente la traite du vin. C'est le commencement des tribulations. Il est temps que S. Antoine vienne à notre secours.

La 1e communion de Dupuis devait se faire samedi Noel, mais il était convenu que je l'instruirais & il ne vient pas. Je lui écris une lettre qui sera certainement trouvée raide.

RECETTES	DÉPENSES

22 Mercredi

S. Flavien, m., S. Honoré.

355-10. — ☾ D. Q.
D. du jour : 9 h. 29 m.

Un soulèv. éclate aux Gonaïves contre la domin. de Faustin-Soulouque, emp. d'Haïti, p. rétablir la République (1858).

Reçu de Friedrichs l'étrange photographie de la tombe de Delft.

Surprise désagréable, notre provision de charbon qui était assez considérable, est à peu près épuisée. Impossible d'expliquer cela autrement que par le vol. Je soupçonne M. Rouzée.

Furieux & navré, j'écris à Rémond le priant de venir passer avec moi la nuit prochaine, nous guetterons ensemble le voleur.

Grandes Antiennes à S. Pierre.

Au retour vu d'abord Dupuis ensuite Rémond. Je vois que le premier n'est pas du tout dans l'ignorance profonde que j'avais cru. Le second passe la nuit avec moi, nous couchant alternativement.

Aucun bruit. La nuit prochaine, je me contenterai de tendre une sorte de piège.

Dernier jour de ma neuvaine & grande tristesse de ne pas voir arriver le secours tant demandé.

RECETTES	DÉPENSES

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

52e Semaine. | DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT — le MATIN de 3 m. — de 2 m. le SOIR. | **31 Jours.**

La paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ (PHIL., 4, 7).

Ton maître le plus redoutable, c'est ton vice préféré. — Mieux vaut aimer à tort que haïr à raison (E. THIAUDIÈRE).

23 Jeudi

356-9. — N. L.
D. du jour : 9 h. 28 m.

Ses Victoire et Anatolie, v.

Le ksour de Laghouat, occupé provisoirement par les Français, devient une garnis. perm. commandée par Du Barail (1852).

Commencé une neuvaine pour Camille, me souvenant qu'il y a 3 ans ½, je voulus faire pour lui le double sacrifice, qui paraît aujourd'hui réalisé, de l'absinthe & du tabac.
Noël étant sur le point de nous trouver sans un sou, Jeanne me conseille d'écrire à Toulon de Vaulx. Je lui demande donc mille francs à rendre, en comptant sur Rémon
Encore une terrible tristesse ce soir. Antiennes à St Pierre
Ma chère petite Véronique se couche un peu souffrante.
Masse d'épreuves, mais nous ne sommes encore qu'à la page 12 du manuscrit.

RECETTES		DÉPENSES	

24 Vendredi

357-8. — N. L.
D. du jour : 9 h. 28 m.

V. J. S. Delph., Ses Emil., Irma.

Karageorgevitch, prince de Serbie, est contraint de résigner ses pouvoirs à Miloch Obrenovitch (1858).

Aussitôt après la messe course chez Coumétou pour Véronique plus malade.
Visite à l'abbé Rastoul toujours couché. L'excellent homme qui est avec moi de plus en plus, me prête 30 fr.
Il était temps que nous vint du secours. Notre courage s'épuisait.
Reçu une petite poularde envoyée par Mme Jury
& cent fr. de T. de Vaulx avec une lettre irritée qui paraît être la fin de nos relations amicales. Nous soupçonnons Mlle de la Tour du Pin d'avoir tout gâté.
Anna va à la messe de minuit à St Pierre avec la petite Lucie qui couche dans sa chambre depuis 99 semaines.
J'ai fait venir (à crédit) de nouveau charbon, mais je me suis borné à fermer la porte de la cave sans tendre aucun piège.
Visite de Coumetou. Rassurant

RECETTES		DÉPENSES	

25 Samedi

358-7. — N. L.
D. du jour : 9 h. 27 m.

Noël, Se Anastasie, veuve.

Le colonel Canrobert, commandant de Batna, quitte la ville pour pénétrer dans l'Aurès par le nord (1849).

Joie de Véronique à qui Jeanne a donné 2 serins, que je suspends au dessus de son petit lit.
Lettre de Mme Jury. Peu importante. Jeanne y répondra.
Les de Groux viennent déjeuner & restent le soir.
Situation étonnante. Mme de Groux est sur le point d'accoucher & les malheureux sont toujours sans domicile.
Mais de Groux espère obtenir la commande d'une affiche pour le drame de Mirbeau: Les Mauvais Bergers.
Voilà 9 jours que j'ai complètement cessé de fumer rude pénitence. Aujourd'hui je me suis vu sur le point de perdre courage.

RECETTES		DÉPENSES	

MEMENTO

19 : 4e dimanche de l'Avent. — Quête pour le soulagement des prêtres âgés ou infirmes et l'entretien des séminaires. — Fête foraine, quai de la Gare. — 43e année du cardinalat de Léon XIII. — **20** : Vigile de la St-Thomas (sans jeûne). — Chez les Israélites, Hanoucah (dédicace du Temple). — **21** : Commencement de l'hiver. — La St-Thomas. — **22** : Chez les Musulmans, Miradj guedjessi (fuite de Mahomet) et ascension de Mahomet au ciel sur le cheval Borak. — **23** : Achat des cadeaux de Noël. — **24** : Vigile de Noël (abstin. et jeûne). — *Messes de minuit* et dans plusieurs égl., à St-Eustache notamment messe à orchestre. — **25** : *Noël* ou solennité de la Nativité de J.-C. — Grande fête relig. dans les pays protest. — Dîner et soirée à l'Union chrétienne des jeunes gens (r. de Trévise) pour la jeunesse sans famil. à Paris. — Fête légale en Fr. — Manifestat. patriotiq. au plateau d'Avron (comb. des 22 et 25 déc. 70). — Le **25** et le **26** sont les deux jours les plus courts de l'année (lever du soleil à 7 h. 55 et coucher à 4 h. 6). — **Tirages avec lots. — 20** : Congo 1888 (150 000 fr.). — **22** : Communales 1892 (100 000 fr.).
Coupons à toucher ....

PROVERBE : **Qui peut le plus peut le moins.**

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

53e Semaine. — DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT le MATIN de 1 m. de 5 m. le SOIR. — 31 Jours.

Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu et Dieu demeure en lui (I JEAN, IV. v. 16). *Si on aime la vie, il ne faut pas perdre de temps, car c'est l'étoffe dont elle est faite. — Se souvenir, c'est revivre.*

26 Dimanc.

359-6. — N. L.
D. du jour : 9 h. 27 m.

S. Etienne, m., S. Marin, m.

La Chambre des dép., provisoirement organisée à Rome, décide de réunir une Assemblée constituante (1848).

Lettre de Cayssac annonçant qu'il vient déjeuner.
Lettre de Mériot qui me reparle de sa préface et me demande s'il doit m'envoyer son manuscrit.
Quelques lignes à Toulon de Vaulx au lieu d'une longue lettre que je voulais écrire et dont je vois le danger. J'attendrai qu'il vienne.
id à Mériot pour ne rien promettre. Je lui reproche d'avoir rogné mon Désespéré.
Jeanne épouvantée de la situation de de Groux écrit au père Engel pour lui apprendre que sa fille est en danger d'accoucher dans la rue si on ne vient à son secours.
Cayssac vient déjeuner. Dupuis et Rémond viennent dîner. Dupuis n'a pu communier hier, mais il communiera avec moi, mardi à 8 h. à St Pierre.
Rémond doit partir jeudi.

RECETTES	DÉPENSES

27 Lundi

360-5. — N. L.
D. du jour : 9 h. 28 m.

S. Jean, apôtre, évang.

Vict. du maréch. Caxias, allié de l'armée brésil., contre le dict. Lopez et les Paraguéens à Lomas Valentinas (1868).

Lettre à Dupuis. Je lui recommande de prier pour moi très particulièrement à l'occasion de sa première communion. Nous sommes dans un tel danger.
Correction d'épreuves.
Jeanne a répondu à Mme Jury.
Lettre de Mamers, réponse à mon envoi de 10 fr. d'avant-hier.

RECETTES	DÉPENSES

28 Mardi

361-4. — N. L.
D. du jour : 9 h. 28 m.

SS. Innocents.

Les troupes franç. de Canrobert suivent le cours de l'oued Abdi pour surveiller les Chaouïa, de race berbère (1849).

Première communion de Dupuis à St Pierre. Jeanne est venue avec moi à cette messe de 8 h. et Rémond a accompagné son ami.
Après la messe, scène extraordinaire. Dupuis s'indigne de la statue de St Pierre dont il nous voit baiser le pied. Altercation très douloureuse qui finit à grand peine. Dupuis a failli nous quitter brusquement.
Enfin, je le ramène à la maison avec Rémond et il ne reste plus bientôt de cette convulsion du protestantisme blessé à mort qu'une grande honte pour le pauvre garçon.
Ils s'en vont à 11 h.
Employé tout le reste du jour à la correction des épreuves. On est à la p. 108 du volume imprimé.
Visite de Jeanne à Mme de Groux qu'elle trouve seule et sans ressource. Rien n'est fait encore.
Le soir visite de Dupuis qui vient encore s'humilier et demander des consolations et instructions. Nous faisons de notre mieux.
Il s'en va à 11 h.

RECETTES	DÉPENSES

29 Mercredi

362-3. — N. L.
D. du jour : 9 h. 29 m.

S. Thomas, év., Se Eléonore.

Pfordten, 1er ministre de Bavière, est obligé de donner sa dém. sur la demande de Bismarck, après Sadowa (1866).

Grande tristesse pour moi en songeant que nous sommes au 29 et que le secours attendu n'arrive pas.
Journée de corrections, puis envoi des épreuves à Demay, avec une lettre où je le prie de me donner 150 fr. pour payer la traite du vin et avoir encore un peu d'argent.
Aucune autre ressource en vue.
Lettre de Mériot qui m'annonce l'envoi de son manuscrit et soutient que sa reliure de mon Désespéré est irréprochable.
Envoyé à Cornetou prière de venir voir Véronique dont la gorge est toujours malade.

RECETTES	DÉPENSES

PROVERBE : C'est le peu qui sert, et non le beaucoup.

(1897) DÉCEMBRE (12e mois)

53e Semaine. — 31 Jours.

DIMINUENT *les Jours* AUGMENTENT
le MATIN de 1 m. — de 5 m. le SOIR.

La Bienveillance est la fille chérie de la Sagesse (PROV.). — *Qui es-tu, toi qui juges les autres ?* (JACQ., 4, 12).

La Française suit la moue comme un chien suit son maître; l'étrangère la suit comme un aveugle suit son chien.

30 Jeudi

S. Sabin, é., S. Roger.

363-2. — ☽ P. Q.
D. du jour : 9 h. 30 m.

Un traité de comm est signé à Berlin entre Florence et le Zollverein, ce qui donne lieu à des manif. amicales (1865).

Messe à St Pierre & confession à l'abbé Rastoul qui paraît complètement remis.
Nous causons un peu de Dupuis
Reçu nouvelles épreuves en grand nombre. Deman paraît résolu.
Première entrevue de l'abbé Rastoul ~~&~~ Anna qui revient contente.
Subi la visite de Rouzée qui consent à nous faire un bail nouveau d'un an seulement.
~~La~~ vue de cet homme m'est très-pénible & j'ai peine à le lui cacher.
Impressions désagréables de divers ~~[illegible]~~ côtés. J'ai rencontré l'homme d'affaires du march. de vins qui venait à la maison. Il consent à ne revenir que ~~[illegible]~~ Demain.
L'épicière à qui on doit 200 fr. a l'air d'espérer que nous les paierons.
Seule ressource comme. La réponse de Deman. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

RECETTES		DÉPENSES	

31 Vendredi

S. Sylvestre, p., Se Mélanie.

364-1. — ☽ P. Q.
D. du jour : 9 h. 31 m.

Le cabinet de Vienne proclame l'abolition de la constitut. libérale du 4 mars 1849 : essai de contre-révolution (1851).

Correction d'épreuves toute la journée.
2 lettres de Deman.
La 1re, désolante pour me dire qu'il ne peut m'avancer la somme que je lui ai demandée, la 2e pour me prier d'effacer le nom de Félix Gérard, p. 22
Il craint la police correctionnelle.
Je réponds par une carte affirmativement.
Nous sommes aux derniers sous. Dieu nous éprouve durement.
J'ai été forcé de faire passer à l'envoyé du Md de vins une lettre où je le prie de m'attendre 8 jours.

RECETTES		DÉPENSES	

PETITES OBSERVATIONS DE LA NATURE

DATE	LIEU		REMARQUES
		LE PREMIER CHANT DU MERLE	
		TROUVÉ LA PREMIÈRE VIOLETTE	
		L'ARRIVÉE DES CIGOGNES	
		LES MARRONNIERS EN FLEUR	
		APERÇU LA PREMIÈRE HIRONDELLE	
		LE PREMIER DINER SANS LAMPE	
		1re SORTIE EN CHAPEAU DE PAILLE	
		ENTENDU LE COUCOU POUR LA 1re FOIS.	
		FAUCHÉ LA PREMIÈRE HERBE	
		LES CERISIERS EN FLEUR	
		LES POIRIERS EN FLEUR	
		LES POMMIERS EN FLEUR	
		LES PREMIÈRES FRAISES	
		LE PREMIER BAIN FROID	
		LES GROSEILLES MURES	
		LES CERISES MURES	
		LE SEIGLE MUR	
		L'AVOINE MURE	
		LES PREMIÈRES POIRES	
		LE DERNIER DINER SANS LAMPE	
		LES PREMIÈRES POMMES	
		LES PREMIERS RAISINS	
		LE DERNIER BAIN FROID	
		LE DÉPART DES HIRONDELLES	
		FAUCHÉ LA DERNIÈRE HERBE	
		LE DÉPART DES CIGOGNES	
		ALLUMÉ LE PREMIER FEU	
		LA PREMIÈRE GELÉE BLANCHE	
		LA DERNIÈRE ROSE AU JARDIN	
		PREMIÈRE NEIGE	

PROVERBE : Ce que l'œil ne suit, le cœur ne le désire.

LES JOURS DE MALADIE

NOM DU MALADE	NOM DE LA MALADIE	MOIS	DATES	PULSATIONS		TEMPÉRATURE		VISITES	HONO-RAIRES	TRAITEMENTS ET ORDONNANCES	PRIX	OBSERVATIONS PARTICULIÈRES
				Midi	Soir	Midi	Soir					

PROVERBE : Qui veut durer doit endurer

(1897) DÉCEMBRE (12e mois) 31 Jours.

Relevé des Recettes et des Dépenses du Mois.

Dates	Nature des Recettes	RECETTES	Nature des Dépenses	DÉPENSES
	Report....		Report...	
1	Cayssac	10	rendus	
2				
3	Friedrichs	2		
	patron du Lion	5	à rendre	
4	Derian	10		
5				
6	mont de piété	13		
7				
8				
9	de Groux	3		
10				
11	Vallette	10		
12	Renaud	40	à rendre	
13				
14				
15				
16				
17	Mont de piété	4		
18	Renaud	10	rendus	
19	id	9	id	
20				
21	ma belle mère	10		
22				
23				
24	abbé Rastoul	30		
25	Foulon de Vaulx	100		
26				
27				
28				
29				
30				
31				
	TOTAL....		TOTAL....	

En Caisse........ { + ... / − .... }

PROVERBE : Tranquillement dort qui n'a que perdre.

RELEVÉ DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE L'ANNÉE 1897

MOIS	LOYER IMPOTS ASSURANCE	FRAIS DE MAISON NOURRITURE	FRAIS DE MAISON CHAUFFAGE Éclairage	FRAIS DE MAISON BLANCHISSAGE	DOMESTIQUES	CAVE	ÉCURIE VOITURES	MÉDECIN
Janvier								
Février								
Mars								
Avril								
Mai								
Juin								
Juillet								
Août								
Septembre								
Octobre								
Novembre								
Décembre								
TOTAUX								

Revenus et Placements mobiliers en 1897

ACTIONS OU OBLIGATIONS	N°s DES TITRES	REVENUS FR.	REVENUS C.	PRIX D'ACHAT FR.	PRIX D'ACHAT C.	PRIX DE VENTE FR.	PRIX DE VENTE C.

PROVERBE : A denier peut ne se dénier.

TOILETTE MONSIEUR	TOILETTE MADAME	TOILETTE ENFANTS	CHARITÉ	ÉTRENNES CADEAUX POURBOIRES	VOYAGES	DIVERS	TOTAL	RECETTES

1er Janvier 1898

Messe avec Jeanne à St Jacques – Nous donnons, d'après un conseil de l'abbé Rastoul, l'année qui commence à la Ste Vierge.

Je vais lire l'office de la Circoncision à St Pierre. Rencontré Dupuis qui cherchait un prêtre pour se confesser & communier. Je lui persuade de communier sans confession préalable & ensuite il est très heureux. Sa bonne volonté est touchante. Pour réparer son mouvement de révolte de mardi, il s'est infligé de venir tous les matins baiser le pied de St Pierre.

Vu l'abbé Rastoul que je prie de traiter Anna avec plus de fermeté. Celle-ci a été presque scandalisée de sa faiblesse.

Il était nécessaire qu'un peu de force me fût donnée ce matin. Que serais-je devenu en ce jour de misère & de solitude ?

A l'exception de Dupuis, pas un ami, pas une lettre & pas d'argent. Jeanne est très courageuse. Mais quelle mélancolie & comme Dieu nous traite.

Revenus et Placements immobiliers en 1897

PROPRIÉTÉS BATIES OU NON	SUPERFICIE	REVENUS NETS FR.	REVENUS NETS C.	PRIX D'ACHAT FR.	PRIX D'ACHAT C.	PRIX DE VENTE FR.	PRIX DE VENTE C.

2 janvier –

Course chez Grasset pour lui demander du secours – Je n'ose pas, & nous parlons de tout autre chose.

Jeanne est parvenue à faire un déjeuner quelconque.

Lettre de Roullet qui se plaint de mon silence & demande beaucoup de choses. Réponse de 99 lignes : Un monument de tristesse & de misère.

Est-ce une inspiration de Marie, à qui je me suis entièrement donné cette année ? L'idée m'est venue d'écrire à l'abbé Rastoul pour qu'il me procure des ressources par certaines personnes.

Très péniblement, j'écris la moitié d'une lettre à cet ecclésiastique.

Ces 2 premiers jours de la nouvelle année ont été vraiment terribles. Abandon complet & misère parfaite, pour ne rien dire du supplice d'entendre gémir notre petite Véronique éprouvée par le travail de ses nouvelles dents & qui pleure.

Argent prêté.

NOMS	DATES	SOMMES FR.	SOMMES C.	INTÉRÊT FR.	INTÉRÊT C.	TAUX	ÉPOQUE DU remboursement

3 janvier

Mont de piété. Machine à coudre 3 fr. Pénitence rude que de porter si loin cet objet pour un si misérable résultat.

Achevé la lettre à l'abbé Rastoul (gardé brouillon)

Je la porte chez lui, puis je vais chez Grasset qui est sans le sou, très mécontent lui-même & qui me donne cependant 2 fr.

Revenu à la maison je trouve 40 fr. envoyé par Roullet télégraphiquement. Dieu soit loué. On respire un instant.

PROVERBE : Ami au prêter, ennemi à rendre.

RENTRÉES ET ÉCHÉANCES

Ce Mémento est destiné à fournir à nos lecteurs un moyen facile et pratique d'avoir sans cesse sous la main le bilan de leurs encaissements et de leurs obligations; c'est une sorte de balance, qui aidera au bon équilibre des Recettes et des Dépenses.

SOMMES A RECEVOIR				PAYEMENTS A FAIRE			
DATES		SOMMES		DATES		SOMMES	
		fr.	c.			fr.	c.

Assurance sur la Vie à la Cie

Montant de la Prime :
Dates du Payement :
No de la Police :
Date de l'Expiration :

Assurance contre l'Incendie à la Cie

Montant de la Prime :
Dates du Payement :
No de la Police :
Durée à courir :

PROVERBE : Pour vivre sans manquer de rien, prends le monde comme il vient.

TABLE D'INTÉRÊTS SIMPLES

MODE D'EMPLOI. — Pour faire usage de cette table d'intérêts, multiplier le capital par le nombre de jours pendant lequel il porte intérêt ; biffer ensuite les 2 derniers chiffres entiers (et la fraction, s'il y en a une) du produit de cette multiplication ; le *nombre* ainsi obtenu est décomposé en milliers, centaines, dizaines et unités. Chercher dans la table les intérêts de ces données partielles en suivant la colonne du taux. Le total des intérêts partiels est l'intérêt du capital donné.

EXEMPLE : *Quel est l'intérêt de 3126 fr. pendant 132 jours à 4 1/2 o/o.*

Nous avons d'abord 3126 × 132 = 412632, ou, en supprimant les 2 derniers chiffres, 4126 ; ou bien, en décomposant : 4000, 100, 20 et 6 ; en regard de ces sommes nous trouvons dans la colonne 4 1/2 o/o 49.315, 1.233, 0.247, 0.074, ensemble 50 fr. 869, somme représentant l'intérêt à 4 1/2 o/o de 3126 fr. pendant 132 jours.

NOMBRES	1/4 o/o	1 o/o	1 1/2	2 o/o	2 1/2	3 o/o	NOMBRES
10.000	6.849	27.397	41.096	54.794	68.493	82.192	10.000
9.000	6.164	24.657	36.986	49.315	61.644	73.973	9.000
8.000	5.479	21.918	32.877	43.836	54.794	65.753	8.000
7.000	4.794	19.178	28.767	38.356	47.945	57.534	7.000
6.000	4.110	16.438	24.657	32.876	41.096	49.315	6.000
5.000	3.425	13.698	20.548	27.397	34.246	41.096	5.000
4.000	2.740	10.959	16.438	21.918	27.397	32.877	4.000
3.000	2.055	8.219	12.329	16.438	20.548	24.657	3.000
2.000	1.370	5.479	8.219	10.959	13.698	16.438	2.000
1.000	0.686	2.740	4.110	5.479	6.849	8.219	1.000
900	0.616	2.466	3.699	4.931	6.164	7.397	900
800	0.548	2.192	3.288	4.384	5.479	6.575	800
700	0.479	1.918	2.877	3.836	4.794	5.753	700
600	0.411	1.644	2.466	3.288	4.110	4.931	600
500	0.342	1.370	2.055	2.740	3.425	4.110	500
400	0.274	1.096	1.644	2.192	2.740	3.288	400
300	0.205	0.822	1.233	1.644	2.055	2.466	300
200	0.137	0.548	0.822	1.096	1.370	1.644	200
100	0.068	0.274	0.411	0.548	0.685	0.822	100
90	0.062	0.247	0.370	0.493	0.616	0.740	90
80	0.055	0.219	0.329	0.438	0.548	0.657	80
70	0.048	0.192	0 288	0.384	0.479	0.575	70
60	0.041	0.164	0 247	0.329	0.411	0.493	60
50	0.034	0.137	0.205	0.274	0.342	0.411	50
40	0.027	0.110	0.164	0.219	0.274	0.329	40
30	0.020	0.082	0.123	0.164	0.205	0.247	30
20	0.014	0.055	0.082	0.110	0.137	0.164	20
10	0.007	0.027	0.041	0.055	0.068	0.082	10
9	0.006	0.025	0.037	0.049	0.062	0.074	9
8	0.005	0.022	0.033	0.044	0.055	0.066	8
7	0.005	0.019	0.029	0.038	0.048	0.057	7
6	0.004	0.016	0.025	0.033	0.041	0.049	6
5	0.003	0.014	0.020	0.027	0.034	0.041	5
4	0.003	0.011	0.016	0.022	0.027	0.033	4
3	0.002	0.008	0.012	0.016	0.020	0.025	3
2	0.001	0.005	0.008	0.011	0.014	0.016	2
1	0.001	0.003	0.004	0.005	0.007	0.008	1

NOMBRES	3 1/2	4 o/o	4 1/2	5 o/o	5 1/2	6 o/o	NOMBRES
10.000	95.890	109.589	123.288	136.986	150.685	164.383	10.000
9.000	86.301	98.630	110.959	123.288	135.616	147.945	9.000
8.000	76.712	87.671	98.630	109.589	120.548	131.507	8.000
7.000	67.123	76.712	86.301	95.890	105.479	115.068	7.000
6.000	57.534	65.753	73.973	82.192	90.411	98.630	6.000
5.000	47.945	54.794	61.644	68.493	75.342	82.192	5.000
4.000	38.356	43.835	49.315	54.794	60.274	65.753	4.000
3.000	28.767	32.877	36.986	41.096	45.205	49.315	3.000
2.000	19.178	21.918	24.657	27.397	30.137	32.877	2.000
1.000	9.589	10.959	12.329	13.699	15.068	16.438	1.000
900	8.630	9.863	11.096	12.329	13.562	14.795	900
800	7.671	8.767	9.863	10.959	12.055	13.151	800
700	6.712	7.671	8.630	9.589	10.548	11.507	700
600	5.753	6.575	7.397	8.219	9.041	9.863	600
500	4.794	5.479	6.164	6.849	7.534	8.219	500
400	3.835	4.383	4.931	5.479	6.027	6.575	400
300	2.877	3.288	3.699	4.110	4.521	4.932	300
200	1.918	2.192	2.466	2.740	3.014	3.288	200
100	0.959	1.096	1.233	1.370	1.507	1.644	100
90	0.863	0.986	1.110	1.233	1.356	1.480	90
80	0.767	0.877	0.986	1.096	1.206	1.315	80
70	0.671	0.767	0.863	0.959	1.055	1.151	70
60	0.575	0.658	0.740	0.822	0.904	0.986	60
50	0.479	0.548	0.616	0.685	0.753	0.822	50
40	0.384	0.438	0.493	0.548	0.603	0.658	40
30	0.288	0.329	0.370	0.411	0.452	0.493	30
20	0.192	0.219	0.247	0.274	0.301	0.329	20
10	0.096	0.110	0.123	0.137	0.151	0.164	10
9	0.086	0.098	0.111	0.123	0.136	0.148	9
8	0.077	0.088	0.099	0.110	0.121	0.132	8
7	0.067	0.077	0.086	0.096	0.106	0.115	7
6	0.057	0.066	0.074	0.082	0.090	0.099	6
5	0.048	0.055	0.062	0.068	0.075	0.082	5
4	0.038	0.044	0.049	0.055	0.060	0.066	4
3	0.029	0.033	0.037	0.041	0.045	0.049	3
2	0.019	0.022	0.025	0.027	0.030	0.033	2
1	0.009	0.011	0.012	0.014	0.015	0.016	1

Cas particuliers.

1er EX. : *Quel est l'intérêt de 23.515 fr. pendant 287 jours à 3 1/2 o/o ?*

Nous avons d'abord 23 515 × 287 = 6748805 ou 67488 ; ou bien en décomposant : 60.000, soit 10 × 6000, dont l'intérêt est 57.534 × 10 = 575.34 ; 7000, intérêt correspondant : 67.123 ; 400, intérêt correspondant : 3.835 ; 80, intérêt correspondant : 0.767 ; 8, intérêt correspondant : 0.077 = 647 fr. 142, intérêt à 3 1/2 o/o de 23 515 fr. pendant 287 jours.

60.000 ne se trouvant pas dans la table, prendre l'intérêt de 6000, multiplier par 10. Procéder ainsi dès que le nombre est supérieur à 20.000.

2e EX. : *Chercher l'intérêt à 4 o/o de 875 fr. pendant 73 jours, de 731 fr. pendant 85 jours et de 928 fr. pendant 105 jours :*

875 × 73 = 638 ;
731 × 85 = 621 ;
928 × 105 = 974.
Total : 2233.

Intérêt des 3 sommes données : 24 fr. 483.

Soient 4 dont l'intérêt est 0 fr. 044 ; 30 dont l'intérêt est 0 fr. 329 ; 200 dont l'intérêt est 2 fr. 192 : 2000 dont l'intérêt est 21 fr. 918.

Donc, pour plusieurs sommes portant intérêt pendant des nombres de jours différents, mais à un même taux, additionner les nombres correspondant à ces sommes et prendre l'intérêt sur le total au lieu de le prendre sur chaque nombre séparément. Le nombre, expression commerciale, est le produit du capital par les jours (Voir plus haut).

PROVERBE : **L'avare est comme l'hydropique, plus il boit, plus il a soif.**

MÉMENTO DU PROPRIÉTAIRE

Recettes

LOCATAIRES	LOYERS	1er TRIM.	2e TRIM.	3e TRIM.	4e TRIM.	CONGÉ	OBSERVATIONS

4 janvier. Une partie de la journée passée à la correction des épreuves. Après midi, paquet important envoyé à Denan. Reprise du catéchisme et de l'Écriture Sainte avec Véronique beaucoup mieux portante.

Aucune nouvelle des Reynal. Jeanne a écrit hier. La privation du tabac, 20 jours déjà! me désespère. Que Dieu vienne à mon secours.

Carte de Roullet très affectueuse. J'y réponds par la promesse d'une lettre prochaine.

TOTAUX.

Dépenses et Charges

	fr.	c.		fr.	c.
IMPOT					
ASSURANCES					
RÉPARATIONS					
ENTRETIEN					
GÉRANCE					
CONCIERGE					
VOIRIE					
EAU					
GAZ					
VIDANGE					
RAMONAGE					
HYPOTHÈQUES					
Total général					

5 Janv. Lettre très affectueuse de Rémond qui s'annonce pour demain ou après demain, et qui de nouveau met à notre disposition le peu qu'il a.

~~[illegible]~~ Longue lettre à Roullet.

Pas de réponse de l'abbé Rastoul.

LE denier à Dieu non rendu dans les 24 h. équivaut à un engagement de location.

MÉMENTO DU LOCATAIRE

POUR les appartem. au-dessus de 400fr. donner congé 3 m. d'avance; au-dessous, 6 s.

DURÉE DU BAIL .... | DATE DU CONGÉ ....

	fr.	c.		fr.	c.
LOYER					
PATENTE					
IMPOTS					
ASSURANCE					
RAMONAGE					
EAU					
GAZ					
CALORIFÈRE					
TAPIS. ASCENSEUR					
CONCIERGE.					
GRATIFICATION					
Total général..					

6 Janv. Avant midi, vu l'abbé Rastoul fort pressé et qui ne me dit presque rien. Il n'a pas vu encore l'abbé Olivier, mais il veut le voir pour moi et ~~[illegible]~~ pense qu'il faudrait lui faire lire le Salut par les Juifs.

A la maison trouvé enfin, avec joie, les Reynal qui ont apporté qq petits cadeaux. J'apprends par eux que l'abbé Olivier est curé de S. Laurent et que c'est un fantasque. Marguerite me fait écrire un billet à S. Antoine, me disant que cela est très important. Révolté d'abord, j'y consens bientôt et j'en suis récompensé par l'espérance. Revu le soir l'abbé Rastoul. Il fixe jeudi prochain pour l'abjuration d'Anna et me renouvelle sa promesse de voir l'abbé Olivier —

TABLEAU UNIVERSEL DES POIDS & MESURES

AVEC LEUR ÉVALUATION EN MESURES FRANÇAISES

FRANCE. — **Poids :** Tonne (t. de mer) = 1000 kilog. ; Quintal = 100 kilogr. ; Kilogr. = 1 000 gr. ; Hectogr. = 100 gr. ; Décagr. = 10 gr. ; *Gramme* (poids de 1 cent^3 d'eau distillée pesée dans le vide à +4°) ; Décigr. = 0 gr. 1 ; Centigr. = 0 gr. 01 ; Milligr. = 0 gr. 001. || **Longueur :** Myriamètre = 10 000 mètres ; Kilom. = 1 000 m. ; Hectom. = 100 m. ; Décam. = 10 m. ; *Mètre* = 1/40,000,000 du méridien terrestre ; Décim. = 0 m. 1 ; Centim. = 0 m. 01 ; Millim. 0 m. 001. || **Superficie :** Hectare = 10 000 m^2 ; *Are* = 100 m^2 ; Centiare, 1m^2. || **Solides :** Décastère = 10 m^3 ; *Stère* = 1 m^3 ; Décistère = 0 m^3 10. || **Capacité :** Kilolitre = 1 000 litres ; Hectol. = 100 l. ; Décal. = 10 l. ; *Litre* = 1 ; Décil. = 0 l. 1 ; Centil. = 0 l. 01 ; Millil. = 0 l. 001.

GRANDE-BRETAGNE, ÉTATS-UNIS, TRANSWAAL, COLONIES ANGLAISES. — **Poids :** Tonne = 1016 kilogr. 048 gr. ; Quintal = 50 kil. 802 ; *Livre* = 453 gr. 593 ; Once (1/16 liv.) = 28 kil. 349 ; Livre troy (mat. préc.) = 373 gr. 242 ; Once (1/12 liv. troy) = 31 gr. 103 ; Pennyweight = 1 gr. 55. || **Longueur:** Mile, 1760 yards = 1609 m. 315 ; Furlong, 220 yards = 201 m. 164 ; Pole ou perch, 5 yards 1/2 = 5 m. 029 ; Fathom (brasse), 2 yards = 1 m. 829 ; *Yard* impérial, 0 m. 914 ; Foot, 1/3 yard = 0 m. 305 ; Inch, 1/36 yard = 0 m. 025. || **Superficie :** Acre, 4840 yards car. = 4046 m^2 71 ; Rood, 1210 y. car. = 1011 m^2 6775 ; Rod, 30 y. car. 1/4 = 25 m^2 293 ; *Yard* = 0 m^2 8361 ; Pied car. = 0 m^2 0929 ; Pouce car. = 0 m^2 0006. || **Solides :** Fathom cube, 6 m^3 116 ; Tonneau de mer. 1 m^3 132 ; Pied cube, 28 décim^3 315 ; Pouce cube, 0 décim^3 016. || **Capacité :** *Liquides :* Tonne, 252 gallons = 1149 litres ; Quarter, 64 gall. = 290 l. 7 ; Baril, 36 gall. = 163 l. ; *Grains : Bushel* (boisseau), 8 gall. = 36 l. 36 ; Sack, 24 gall. = 109 l. ; Quarter, 64 gall. = 290 l. 7 ; *Liquides : Gallon* impérial = 4 l. 543 ; Quart, 1/4 gall. = 1 l. 136 ; Pinte, 1/8 gall. = 0 l. 568 ; Gill, 1/32 gall. = 0 l. 142.

INDES ANGLAISES. — **Poids :** Bazar-Maund = 37 kg 251 ; Factory-Maund = 33 k. 865 ; Sicca (pour l'or et l'argent) = 11 gr. 6 ; Candy = 20 maunds. || **Longueur :** Cubit = 45 centim. 7. || **Superficie :** Biggah, 1337 m^2 ; Cottah = 66 m^2 88. || **Capacité :** Les liquides et les grains se vendent au poids.

RUSSIE. — **Poids :** Livre, 32 lots = 409 gr. 512 ; lot, 3 zototniks, 15 gr. 797 ; zolotnik, 96 dolia = 4 gr. 266 ; Dolia, 0 gr. 044 ; Last de nav., 4800 liv. = 1965 kilog. ; Berkovits, 400 liv. = 163 kg 805 ; Poud, 40 liv. = 16 kg 380. || **Longueur :** Verste, 500 sajènes = 1066 mèt. 78 ; Sajène = 2 m. 134 ; Archine, 1/3 saj. = 0 m. 711 ; Verchok, 1/48 saj. = 0 m. 044 ; Pied anglais, 0 m. 305. || **Superficie :** Déciatine, 2400 sagènes car. = 109 ares 25 ; **Solides :** Sajène cube = 9 m^3 712 ; Archine cube = 0 m^3 360. || **Capacité :** *Liquides :* Botchka, 40 vedros, 491 l. 947. Vedro = 12 lit. 299 ; Chtof, 1/8 vedro = 1 l. 537 ; Krouchka, 1/10 ved. = 1 l. 230 ; Tcharka, 1/100 ved. = 0 lit. 123 ; *Grains :* Tchetvert, 8 tchetverik = 209 l. 902 ; Osmine, 4 tch. = 104 l. 950 ; Tchetverik, 26 l. 237 ; Garnits, 1/8 tch. = 3 l. 280.

TURQUIE. — **Poids :** Cantar (quintal) = 56 kg. 450 ; Oke = 1 kg. 283 ; Rottolo = 564 gr. ; Drachme = 3 gr. || **Longueur :** Archine = 75 centim. 7 ; Pouce (1/24 arch.) = 3 cent. 16 ; Archine endazé ou *pic* p^r étoffes = 68 cent. ; Roup (1/8 arch. dazé) = 8 m. 5 ; Berri = 1476 mèt. || **Superficie :** Pic archène car. = 75 décim^2 77. || **Capacité :** Les liquides se vendent au poids ; Kiloz (pour céréales) = 35 lit. 27.

JAPON. — **Poids :** Kwan-mé, 1000 monmes = 1 kg. 750 ; Kyak-mé, 100 monm. = 175 gr. ; Kin (livre), 160 monm. = 280 gr. ; Monme = 1 gr. 75 ; Pun (1/10 monm.) = 0 gr. 17 ; Rin (1/100 monm.) = 0 gr. 017. || **Longueur :** Ri (lieue) = 3 km. 123 ; Thyô = 114 m. 54 ; Jô = 3 m. 82 ; Ken = 1 m. 91 ; Sasi (mesure) = 0 m. 32 ; Sun = 0 m. 03. || **Superficie :** Tsyô = 109 ares ; Tsbô car. = 1 m^2 09 ; Ken car. = 3 m^2 64. || **Capacité :** Kokou, 10000 shakou = 174 lit. ; Tô, 1000 sh. = 17 l. 4 ; Scho, 100 sh. = 1 l. 74 ; Gô, 10 sh. = 0 l. 174 ; Shakou = 0 l. 017.

TRIPOLI. — **Poids :** Cantaro = 49 kg. 760 ; Oke = 1 k. 244 ; Rottole = 497 gr. || **Longueur :** Grand pik = 68 centim. ; Petit pik = 48,3. || **Capacité :** Barile (vins) = 64 lit. 8 ; Herbaja (huile) = 10 lit. ; Veba (grains) = envir. 107 lit.

MAROC. — **Poids :** Artal ou rottle = 500 gr. (env.) ; Kintar (quintal) = 50 k. || **Longueur :** Codo ou dreah (aune) = 57 centim. ; Pik mauresque = 66 cent. || **Capacité :** Les liquides se vendent au poids ; Kula (huile) = 15 lit. ; Fanega de Castille (grains) = 54 lit. 8.

PERSE. — **Poids :** Batman de Tauris = 2 kil. 790 ; Batman royale = 5 kg. 580 ; Miskal (p^r l'or et l'argent) = 4 gr. 64 ; Abas (p^r les perles) = 0 gr. 186. || **Longueur :** Gueze (arch. roy.) = 0 m. 948 ; Gueze ordinaire = 0 m. 630 ; Parasango (mesure de voyage) = 5760 m. || **Capacité :** Les liquides se vendent au poids. *Grains :* Artaba, = 66 lit. ; Chenica = 1 lit. 32.

CHINE. — **Poids :** Picul = 60 kgr. 473 ; Catty = 604 gr. ; Taël = 37 gr. 8. || **Longueur :** Li (mille) = 578 m. 35 ; Ying, 100 chih = 35 m. 5 ; Chang, 10 chih = 3 m. 55 ; Chih, 0 m. 355 ; Tsun (1/10 chih), 0 m. 035 ; Fan (1/100), 0 m. 003. || **Capacité :** Les liquides et grains se vendent au poids.

SIAM. — **Poids :** Picul = 60 kg. envir. ; Catty = 612 gr. ; Tikal (or et argent) = 15 gr. 3. || **Longueur :** Yote = 15 km. 200 ; Yod ou tod = 152 m. ; Wa = 1 m. 9 ; Ken = 0 m. 95 ; Soch = 0 m. 475 ; Niou = 0 m. 019. || **Capacité :** Les liquides et les grains se vendent au poids.

*L'*ALLEMAGNE, *l'*AUTRICHE-HONGRIE, *la* BELGIQUE, *le* DANEMARK, *l'*ESPAGNE, *la* FINLANDE, *la* GRÈCE, *l'*ITALIE, *les* PAYS-BAS, *le* PORTUGAL, *la* ROUMANIE, *la* SERBIE, *la* SUÈDE *et la* NORVÈGE, *la* SUISSE, *le* BRÉSIL, *le* MEXIQUE, *le* CHILI *et la plupart des Républiques de l'*AMÉRIQUE CENTRALE *et de l'*AMÉRIQUE DU SUD *se servent du système métrique décimal. En* TURQUIE *et en* BULGARIE *son emploi a été décrété ; en* ÉGYPTE *il est en usage dans les administrations ; dans la* GRANDE-BRETAGNE *et au* CANADA, *son emploi est autorisé. En* GRÈCE *le mètre se nomme* stadion, *et le gramme* drachme ; *en* HOLLANDE *le mètre se nomme* El.

MESURES PARTICULIÈRES.

MESURES MARINES : Lieue marine ou géograph. = 5556 m. ; Mille marin (1/60 de degré) = 1852 m. ; Encablure = 200 m. ; nœud = 15 m. 432 ; brasse = 1 m. 624. — MESURES TOPOGRAPHIQUES : lieue marine carrée = 30 m^2 87 ; mille marin carré = 3 m^2 43 ; mille anglais carré = 2 m^2 59. — *Claim*, unité de superficie minière au Transvaal, vaut 60 000 pieds carrés ou 5574 mètres carrés. — MESURES SPÉCIALES DE CAPACITÉ aux États-Unis et aux Indes anglaises : l'unité est pour les liquides ; l'ancien *Gallon à vin* = 3 lit. 785 et pour les grains l'ancien *bushel de Winchester* = 35 lit. 237. — MESURE DU TRAVAIL DES FORCES : le travail s'exprime en *kilogrammètres* (kgm) ; 1 kgm est le travail nécessaire pour élever un poids de 1 kg à la hauteur de 1 m. — L'unité pour évaluer le travail des machines est le *Cheval-vapeur*, représentant un travail de 75 kgm par seconde. — L'unité pour le travail des appareils électriques est le *watt* qui égale 100/981 ou 1/10 kgm environ. Les multiples sont l'hectowatt, le kilowatt. La *dyne* ou unité de force (C.G.S.) est la force capable d'imprimer la vitesse de 1 cm. à une masse de 1 gramme dans une seconde.

ANCIENNES MESURES FRANÇAISES.

Poids : Tonn. de mer (2000 liv.) = 979 kg. ; Quintal (100 liv.) = 48 kg. 951 ; Livre = 489 gr. 5 ; Marc (1/2 liv.) = 244 gr 7 ; Once (1/16 liv.) = 30 gr. 6 ; Gros (1/120 liv.) = 3 gr. 8 ; Grain (1/9216 liv.) = 53 milligr. || **Longueur :** Toise (6 pieds) = 1 mèt. 949 ; Pied = 0 m. 325 ; Pouce (1/12 pied) = 0 m. 027 ; Ligne (1/144 pied) = 0 m. 002. || **Superficie :** Perche (eaux et forêts, 484 pieds car.), 51 m^2 07 ; Arpent (eaux et forêts, 48 400 pieds car.) = 5107 m^2 ; Perche (Par., 324 pieds^2.) = 34 m^2 19 ; Arpent (Paris, 32 400 pieds^2.) = 3419 m^2 ; Toise^2. = 3 m^2 7987 ; Pied^2. = 0 m^2 1055. || **Solides :** Corde = 3 stères 839 ; Voie = 1 st. 920 ; Solive = 0 st. 1000 ; Toise^3. = 7 m^3 404 ; Pied^3 = 0 m^3 034. || **Capacité :** *Liquides :* Muid (36 setiers) = 268 lit. 22 ; Feuillette (18 set.) = 134 lit. 11 ; Quartaut (9 set.) = 67 lit. 05 ; Setier = 7 lit. 45 ; Pinte (1/8 set.) = 0 lit. 93 ; Chopine (1/16 set.) = 0 lit. 465 ; *Grains :* Muid (12 boisseaux) = 18 hectol. 72 ; Setier (12 boisseaux) = 156 lit. ; Boisseau = 23 lit. ; Litron (1/16 boisseau) = 0 lit. 812.

PROVERBE : **Une once de prudence vaut mieux qu'une livre de science.**

TABLEAU UNIVERSEL DES MONNAIES

Les monnaies françaises sont assujetties au système métrique décimal. La loi du 7 germinal an XI dit que 5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin constituent l'unité monétaire sous le nom de *franc*, et ordonne de frapper des pièces d'or de 20 francs à la taille de 155 au kilogramme. Une loi du 14 juillet 1866 ordonne la fabrication, au titre de 835 millièmes de fin, des pièces de 20 et 50 centimes et des pièces de 1 et 2 francs.

La **Belgique**, la **Suisse**, l'**Italie**, la **Grèce**, d'après les conventions monétaires du 23 décembre 1865, du 5 novembre 1878 et du 6 novembre 1885, ont le même système monétaire que la France.

En Italie, 1 lire = 1 franc; en Grèce, 1 drachme de 100 lepta = 1 franc.

L'**Espagne**, la **Bulgarie**, la **Roumanie**, la **Serbie**, en Europe; la **Colombie**, l'**Ecuador**, le **Pérou**, l'**Uruguay**, le **Venezuela**, en Amérique du Sud; **Tunis** et l'**Etat du Congo**, en Afrique, ont adopté le système monétaire français, mais, en Espagne, le franc porte le nom de *peseta*; en Bulgarie, de *lew* (au plur. *leva*), valant 100 *stotinki*; en Roumanie, de *leu* (au plur. *ley*), valant 100 *banis*; en Serbie, de *dinar*, valant 100 *paras*; au Pérou, la pièce de 5 francs se nomme *sol*; dans l'Uruguay elle se nomme *peso*; au Venezuela, le franc est un *bolivar*.

L'**Autriche-Hongrie**, depuis 1870, le **grand-duché de Finlande**, la **Russie**, depuis 1886, frappent des pièces d'or au même titre et du même poids que nos pièces de 20 francs.

La **Valeur au Pair** a été calculée pour chaque pièce à raison de 200 francs le kilogramme d'argent monnayé et de 3100 francs le kilogramme d'or monnayé au titre de 900 millièmes de fin. Quant à la **Valeur au Cours**, elle a été calculée, d'après les règles de change, à la date du 31 juillet 1896.

EUROPE

FRANCE

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	PIÈCE DE 100 FRANCS..	32 258	900	100 »
Or ..	PIÈCE DE 50 FRANCS..	16 129	900	50 »
Or ..	PIÈCE DE 20 FRANCS..	6 452	900	20 »
Or ..	PIÈCE DE 10 FRANCS..	3 226	900	10 »
Or ..	PIÈCE DE 5 FRANCS..	1 612	900	5 »
Arg.	PIÈCE DE 5 FRANCS..	25	900	5 »
Arg.	PIÈCE DE 2 FRANCS..	10	835	1 86
Arg.	PIÈCE DE 1 FRANC...	5	835	0 93
Arg.	PIÈCE DE 0 FR. 50...	2 5	835	0 46
Arg.	PIÈCE DE 0 FR. 20...	1	835	0 19
	Monnaie de Compte :			
	1 FRANC.......	......	......	1 »

ALLEMAGNE

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	DOUB.-COUR.. 20 marks.	7 965	900	24 69
Or ..	COURONNE... 10 marks.	3 982	900	12 35
Or ..	5 MARKS..... 5 marks.	1 991	900	6 17
Arg.	5 MARKS..............	27 777	900	5 56
Arg.	2 MARKS..............	11 111	900	2 22
Arg.	1 MARK... 100 pfennig.	5 555	900	1 11
Arg.	1/2 MARK .. 50 pfennig.	2 777	900	0 56
	Monnaie de Compte :			
	REICHS-MARK = 100 PF.	......	......	1 2345

ANGLETERRE

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	SOUVERAIN, 20 shillings. (Livre sterling.)	7 988	916 66	25 22
Or ..	1/2 SOUVER. 10 shillings.	3 994	916 66	12 61
Arg.	COURONNE. 5 shillings.	28 276	925	5 81
Arg.	1/2 COURONNE.........	14 138	925	2 91
Arg.	2 FLORINS.. 4 shillings.	22 62	925	4 64
Arg.	FLORIN.... 2 shillings.	11 31	925	2 32
Arg.	SHILLING... 1 shilling .	5 655	925	1 16
Arg.	6 PENCE.. 1/2 shilling .	2 828	925	0 58
Arg.	4 PENCE.. 1/3 shilling .	1 885	925	0 39
Arg.	3 PENCE..............	1 414	925	0 29
Arg.	2 PENCE..............	0 942	925	0 19
Arg.	1 PENNY..............	0 471	925	0 10
	Monnaie de Compte :			
	L. STERLING DE 20 SHIL.	......	.....	25 221

AUTRICHE-HONGRIE

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	QUADRUPLE DUCAT...	13 96	986	47 41
Or ..	DUCAT................	3 49	986	11 85
Or ..	20 COURONNES........	6 775	900	21 »
Or ..	10 COURONNES........	3 387	900	10 50
Arg.	1 COURONNE. 100 hellers.	5	835	0 93
Arg.	1 FLORIN OU GULDEN.	12 345	900	2 47
	Monnaie de Compte :			
	COUR. DE 100 HELLERS.	......	......	1 05

DANEMARK — SUÈDE — NORVÈGE

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	20 KRONER.............	8 96	900	27 78
Or ..	10 KRONER.............	4 48	900	13 89
Arg.	2 KRONER.............	15	800	2 67

DANEMARK - SUÈDE - NORVÈGE (Suite)

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Arg.	1 KRONA..... 100 ore.	7 5	800	1 33
Arg.	50 ORE................	5	600	0 67
Arg.	25 ORE................	2 42	600	0 32
Arg.	10 ORE................	1 45	400	0 13
	Monnaie de Compte :			
	KRONA DE 100 ORE....	......	......	1 389

EMPIRE OTTOMAN

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	BOURSE.... 500 piastres.	36 082	916 66	113 92
Or ..	1/2 BOURSE. 250 piastres.	18 041	916 66	56 96
Or ..	LIV. TURQ. 100 piastres.	7 216	916 66	22 78
Or ..	1/2 L. TURQ. 50 piastres.	3 608	916 66	11 39
Or ..	1/4 L. TURQ. 25 piastres.	1 804	916 66	5 70
Arg.	20 PIASTRES...........	24 055	830	4 44
Arg.	10 PIASTRES...........	12 028	830	2 22
Arg.	5 PIASTRES...........	6 014	830	1 11
Arg.	2 PIASTRES...........	2 405	830	0 44
Arg.	1 PIASTRE. 40 paras..	1 203	830	0 22
Arg.	1/2 PIASTRE. 20 paras..	0 601	830	0 11
	Monnaie de Compte :			
	PIASTRE......	......	......	0 2278

PAYS-BAS

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	DOUBLE DUCAT........	6 988	983	23 66
Or ..	DUCAT................	3 494	983	11 83
Or ..	10 FLORINS............	6 720	900	20 83
Arg.	RIXDALER. 2 1/2 florins.	25	945	5 25
Arg.	1 FLORIN.... 100 cents.	10	945	2 10
Arg.	1/2 FLORIN............	5	945	1 05
Arg.	25 CENTS..............	3 575	640	0 51
	Monnaie de Compte :			
	FLORIN DE 100 CENTS.	......	......	2 10

PORTUGAL

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	COURONNE .. 10 milreis.	17 735	916 66	56 »
Or ..	1/2 COURONNE. 5 milreis.	8 868	916 66	28 »
Or ..	1/5 COURONNE. 2 milreis.	3 547	916 66	11 20
Or ..	1/10 COURONNE 1 milreis.	1 774	916 66	5 60
Arg.	5 TESTONS.... 500 reis.	12 5	916 66	2 55
Arg.	2 TESTONS.... 200 reis.	5	916 66	1 02
Arg.	1 TESTON..... 100 reis.	2 5	916 66	0 51
Arg.	1/2 TESTON .... 50 reis.	1 25	916 66	0 25
	Monnaie de Compte :			
	MILREIS.......	......	......	5 60

RUSSIE

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Or ..	IMPÉRIALE . 10 roubles.	12 903	900	40 »
Or ..	1/2 IMPÉRIALE 5 roubles.	6 452	900	20 »
Arg.	ROUBLE NOUVEAU.....	20	900	4 »
Arg.	50 KOPEKS............	10	900	2 »
Arg.	25 KOPEKS............	5	900	1 »
Arg.	20 KOPEKS............	3 6	500	0 40
	Monnaie de Compte :			
	ROUB. DE 100 KOPEKS..	......	......	2 66

ASIE

CHINE (CANTON)

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Arg.	1 PIASTRE..............	26 9	900	5 38
Arg.	1/2 PIASTRE............	13 45	866	2 57
Arg.	1/5 PIASTRE............	5 38	820	0 98
Arg.	1/10 PIASTRE...........	2 69	820	0 49
Arg.	1/20 PIASTRE...........	1 34	820	0 25
Arg.	TAËL HAÏKWAN........	37 5	....	8 26
Arg.	TAËL CHANGHAÏ.......	34 3	....	7 43

HONG-KONG-DÉTROITS

Métal.	MONNAIES	Poids. –gr.–	Titre. –mil.–	Valeur Pair. –fr.–
Arg.	DOLLAR...............	26 957	900	5 39
Arg.	50 CENTS..............	13 576	800	2 41
Arg.	20 CENTS..............	5 430	800	0 96
Arg.	10 CENTS..............	2 715	800	0 48
Arg.	5 CENTS..............	1 358	800	0 24
	....	......	......	......
	....	......	......	......

PROVERBE : **Erreur n'est pas vol.**

TABLEAU UNIVERSEL DES MONNAIES

ASIE (suite)

INDES ANGLAISES

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	MOHUR..... 15 roupies.	11 66	916 66	36 83
Or..	2/3 MOHUR.. 10 roupies.	7 77	916 66	24 55
Or..	1/3 MOHUR.. 5 roupies.	3 89	916 66	12 28
Arg.	ROUPIE..................	11 66	916 66	2 38
Arg.	1/2 ROUPIE............	5 83	916 66	1 19
Arg.	1/4 ROUPIE	2 91	916 66	0 59
Arg.	1/8 ROUPIE	1 46	916 66	0 30
	Monnaie de Compte : ROUPIE.........	......	......	2 38

PERSE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	2 THOMANS............	5 7	900	17 66
Or..	1 THOMAN.............	2 85	900	8 83
Or..	1/2 THOMAN...........	1 425	900	4 42
Or..	BANABAT.... 10 chahis.	5 20	900	1 04
Arg.	ABASSIS..... 4 chahis.	2 08	900	0 41
	....	......	......	......
	....	......	......	......

INDO-CHINE FRANÇAISE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	PIASTRE DE COMMERCE	27	900	5 40
Arg.	1/2 PIASTRE...........	13 5	900	2 70
Arg.	1/5 PIASTRE...........	5 4	900	1 08
Arg.	1/10 PIASTRE..........	2 7	900	0 54

JAPON

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	20 YEN................	33 33	900	103 33
Or..	10 YEN................	16 67	900	51 67
Or..	5 YEN.................	8 33	900	25 83
Or..	2 YEN.................	3 33	900	10 33
Or..	1 YEN.................	1 67	900	5 17
Arg.	1 YEN........ 100 sen.	26 956	900	5 39
Arg.	50 SEN................	12 5	800	2 22
Arg.	20 SEN................	5	800	0 89
Arg.	10 SEN................	2 5	800	0 44
Arg.	5 SEN.................	1 25	800	0 22
	Monnaie de Compte : YEN DE 100 SEN....	......	......	5 1664

AFRIQUE

ÉGYPTE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	LIVRE ÉGYPTIENNE....	8 5	875	25 61
Or..	50 PIASTRES..........	4 25	875	12 81
Or..	20 PIASTRES..........	1 7	875	5 13
Or..	10 PIASTRES..........	0 85	875	2 56
Or..	5 PIASTRES...........	0 425	875	1 28
Arg.	20 PIASTRES..........	28	833	5 18
Arg.	10 PIASTRES..........	14	833	2 59
Arg.	5 PIASTRES...........	7	833	1 29
Arg.	2 PIASTRES...........	2 8	833	0 52
Arg.	1 PIASTRE............	1 4	833	0 26
	Monnaie de Compte : LIVRE ÉGYPTIENNE....	......	......	25 618

ILE MAURICE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	20 CENTS..............	2 33	800	0 41
Arg.	10 CENTS..............	1 16	800	0 20

EMPIRE D'ÉTHIOPIE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	1 TALARI.............	28 075	833	5 20
Arg.	1/2 TALARI...........	14 037	833	2 60
Arg.	1/4 TALARI...........	7 018	833	1 30
Arg.	1/8 TALARI...........	3 509	833	0 65

MAROC

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	10 ONCES..............	29 116	900	5 82
Arg.	5 ONCES...............	14 558	835	2 70
Arg.	2 1/2 ONCES...........	7 279	835	1 35
Arg.	1 ONCE................	2 911	835	0 54
Arg.	1/2 ONCE..............	1 455	835	0 27

ZANZIBAR

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	5 DOLLARS.............	8 359	900	25 91
Arg.	1 DOLLAR..............	27 215	900	5 44

AMÉRIQUE

CANADA

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	50 CENTS..............	11 62	925	2 39
Arg.	25 CENTS..............	5 81	925	1 19
Arg.	10 CENTS..............	2 32	925	0 48
Arg.	5 CENTS...............	1 16	925	0 24
	Monnaie de Compte : 1 DOLLAR.......	......	......	5 1825

TERRE-NEUVE (ILE DE)

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	2 DOLLARS. 20 cents, 100	3 328	916 66	10 51
Arg.	50 CENTS....... [pence	11 782	925	2 42
Arg.	20 CENTS..............	4 713	925	0 97
Arg.	10 CENTS..............	2 856	925	0 97

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	ARGENTINO... 5 pesos.	8 064	900	25 »
Or..	1/2 ARGENT. 2 1/2 pesos.	4 032	900	12 50
Arg.	PESO..................	25	900	5 »
Arg.	50 CENTS..............	12 5	900	2 50
Arg.	20 CENTS..............	5	900	1 »
Arg.	10 CENTS..............	2 5	900	0 50
Arg.	5 CENTS...............	1 25	900	0 25
	Monnaie de Compte : PESO.........	......	......	5 »

BRÉSIL

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	20.000 REIS...........	17 93	916 67	56 63
Or..	10.000 REIS...........	8 96	916 67	28 32
Or..	5.000 REIS............	4 48	916 67	14 16
Arg.	2.000 REIS............	25 5	916 66	5 19
Arg.	1.000 REIS............	12 75	916 66	2 60
Arg.	500 REIS..............	6 375	916 66	1 30
	Monnaie de Compte : MILREIS........	......	......	2 832

CHILI

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	CONDOR...... 10 pesos.	15 253	900	47 28
Or..	DOBLON...... 5 pesos.	7 627	900	23 64
Or..	ESCUDO...... 2 pesos.	3 050	900	9 45
Or..	PESO......... 1 peso..	1 525	900	4 73
Arg.	PESO..... 100 centavos.	25	900	5 »
Arg.	50 CENTAVOS...........	12 5	900	2 5
Arg.	10 CENTAVOS...........	5	900	1 »

CHILI

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	1 DECIMO..............	2 5	900	0 5
Arg.	1/2 DECIMO............	1 25	900	0 25
	Monnaie de Compte : PESO DE 100 CENTAVOS.	......	......	5 »

ÉTATS-UNIS

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	DOUB. AIGLE. 20 dollars.	33 436	900	103 65
Or..	AIGLE:....... 10 dollars.	16 718	900	51 83
Or..	1/2 AIGLE.... 5 dollars.	8 359	900	25 91
Or..	3 DOLLARS.............	5 015	900	15 55
Or..	1/4 AIGLE.. 2 1/2 dollars.	4 179	900	12 95
Or..	DOLLAR	1 672	900	5 18
Arg.	DOLLAR...... 100 cents.	26 729	900	5 34
Arg.	1/2 DOLLAR... 50 cents.	12 5	900	2 50
Arg.	1/4 DOLLAR... 25 cents.	6 25	900	1 25
Arg.	20 CENTS. ... 20 cents.	5	900	1 »
Arg.	DIME. .... 10 cents.	2 5	900	0 50
	Monnaie de Compte : DOLLAR DE 100 CENTS.	......	......	5 1825

GUATEMALA

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Arg.	PESO..................	25	900	5 »
Arg.	4 REALES..............	12 5	900	2 50
Arg.	2 REALES..............	6 25	835	1 16
Arg.	1 REAL................	3 125	835	0 58
Arg.	1/2 REAL..............	1 563	835	0 29
	Monnaie de Compte : PESO.........	......	......	5 »

MEXIQUE

Métal.	MONNAIES	Poids. -gr.-	Titre. -mil.-	Valeur Pair. -fr.-
Or..	20 PESOS..............	33 84	875	102 »
Or..	10 PESOS..............	16 92	875	51 »
Or..	5 PESOS...............	8 46	875	25 50
Or..	2 1/2 PESOS...........	4 23	875	12 75
Or..	1 PESO................	1 69	875	5 10
Arg.	PESO..................	27 073	902	5 43
Arg.	50 CENTAVOS...........	13 536	902	2 71
Arg.	25 CENTAVOS...........	6 768	902	1 35
Arg.	10 CENTAVOS...........	2 707	902	0 54
Arg.	5 CENTAVOS............	1 353	902	0 27
	Monnaie de Compte : PESO DE 100 CENTAVOS.	......	......	5 43

PROVERBE : N'importe où tu iras, fais ce que tu verras.

POUR PAYER LES OUVRIERS

(COMPTES FAITS A LA JOURNÉE, A L'HEURE)

Les 2 tableaux ci-dessous rendront service au Fermier, à l'Industriel, au Propriétaire qui rétribuent des salariés, à la journée ou à l'heure. Ces comptes faits épargneront tous les calculs de détail qui multiplient les chances d'erreurs.

Les 2 exemples en marge indiquent la marche à suivre pour lire ces colonnes et obtenir le chiffre cherché.

L'ouvrier touchera pour

Gagnant par jour	1/2 j.	1 j.	2 j.	3 j.	4 j.	5 j.	6 j.	7 j.	8 j.	9 j.	10 j.	15 j.	20 j.	30 j.	50 j.
1 fr.	0 50	1 »	2 »	3 »	4 »	5 »	6 »	7 »	8 »	9 »	10 »	15 »	20 »	30 »	50 »
1 25	0 65	1 25	2 50	3 75	5 »	6 25	7 50	8 75	10 »	11 25	12 50	18 75	25 »	37 50	62 50
1 50	0 75	1 50	3 »	4 50	6 »	7 50	9 »	10 50	12 »	13 50	15 »	22 50	30 »	45 »	75 »
1 60	0 80	1 60	3 20	4 80	6 40	8 »	9 60	11 20	12 80	14 40	16 »	24 »	32 »	48 »	80 »
1 70	0 85	1 70	3 40	5 10	6 80	8 50	10 20	11 90	13 60	15 30	17 »	25 50	34 »	51 »	85 »
1 75	0 90	1 75	3 50	5 25	7 »	8 75	10 50	12 25	14 »	15 75	17 50	26 25	35 »	52 50	87 50
1 80	0 90	1 80	3 60	5 40	7 20	9 »	10 80	12 60	14 40	16 20	18 »	27 »	36 »	54 »	90 »
1 90	0 95	1 90	3 80	5 70	7 60	9 50	11 40	13 30	15 20	17 10	19 »	28 50	38 »	57 »	95 »
2 »	1 »	2 »	4 »	6 »	8 »	10 »	12 »	14 »	16 »	18 »	20 »	30 »	40 »	60 »	100 »
2 25	1 10	2 25	4 50	6 75	9 »	11 25	13 50	15 75	18 »	20 25	22 50	33 75	45 »	67 50	112 25
2 50	1 25	2 50	5 »	7 50	10 »	12 50	15 »	17 50	20 »	22 50	25 »	37 50	50 »	75 »	125 »
2 75	1 35	2 75	5 50	8 25	11 »	13 75	16 50	19 25	22 »	24 75	27 50	41 25	55 »	82 50	137 50
3 »	1 50	3 »	6 »	9 »	12 »	15 »	18 »	21 »	24 »	27 »	30 »	45 »	60 »	90 »	150 »
3 25	1 60	3 25	6 50	9 75	13 »	16 25	19 50	22 75	26 »	29 25	32 50	48 75	65 »	97 50	162 50
3 50	1 75	3 50	7 »	10 50	14 »	17 50	21 »	24 50	28 »	31 50	35 »	52 50	70 »	105 »	175 »
3 75	1 85	3 75	7 50	11 25	15 »	18 75	22 50	26 25	30 »	33 75	37 50	56 25	75 »	112 50	187 50
4 »	2 »	4 »	8 »	12 »	16 »	20 »	24 »	28 »	32 »	36 »	40 »	60 »	80 »	120 »	200 »
4 25	2 10	4 25	8 50	12 75	17 »	21 25	25 50	29 75	34 »	38 25	42 50	63 75	85 »	127 50	212 50
4 50	2 25	4 50	9 »	13 50	18 »	22 50	27 »	31 50	36 »	40 50	45 »	67 50	90 »	135 »	225 »
4 75	2 35	4 75	9 50	14 25	19 »	23 75	28 50	33 25	38 »	42 75	47 50	71 25	95 »	142 50	237 50
5 »	2 50	5 »	10 »	15 »	20 »	25 »	30 »	35 »	40 »	45 »	50 »	75 »	100 »	150 »	250 »
5 25	2 60	5 25	10 50	15 75	21 »	26 25	31 50	36 75	42 »	47 25	52 50	78 75	105 »	157 50	262 50
5 50	2 75	5 50	11 »	16 50	22 »	27 50	33 »	38 50	44 »	49 50	55 »	82 50	110 »	165 »	275 »
5 75	2 85	5 75	11 50	17 25	23 »	28 75	34 50	40 25	46 »	51 75	57 50	86 25	115 »	172 59	287 50
6 »	3 »	6 »	12 »	18 »	24 »	30 »	36 »	42 »	48 »	54 »	60 »	90 »	120 »	180 »	300 »
6 25	3 10	6 25	12 50	18 75	25 »	31 25	37 50	43 75	50 »	56 25	62 50	93 75	125 »	187 50	312 50
6 50	3 25	6 50	13 »	19 50	26 »	32 50	39 »	45 50	52 »	58 50	65 »	97 50	130 »	195 »	325 »
6 75	3 35	6 75	13 50	20 25	27 »	33 75	40 50	47 25	54 »	60 75	67 50	101 25	135 »	202 50	337 50
7 »	3 50	7 »	14 »	21 »	28 »	35 »	42 »	49 »	56 »	63 »	70 »	105 »	140 »	2[illegible]0 »	350 »
7 50	3 75	7 50	15 »	22 50	30 »	37 50	45 »	52 50	60 »	67 50	75 »	112 50	150 »	225 »	375 »
8 »	4 »	8 »	16 »	24 »	32 »	40 »	48 »	56 »	64 »	72 »	80 »	120 »	160 »	240 »	400 »
8 50	4 25	8 50	17 »	25 50	34 »	42 50	51 »	59 50	68 »	76 50	85 »	127 50	170 »	255 »	425 »
9 »	4 50	9 »	18 »	27 »	36 »	45 »	54 »	63 »	72 »	81 »	90 »	135 »	180 »	270 »	450 »
9 50	4 75	9 50	19 »	28 50	38 »	47 50	57 »	66 50	76 »	85 50	95 »	142 50	190 »	285 »	475 »
10 »	5 »	10 »	20 »	30 »	40 »	50 »	60 »	70 »	80 »	90 »	100 »	150 »	200 »	300 »	500 »

Exemple. — EXEMPLE. — *On doit à un moissonneur* **9** *jours à* **3** *fr.* **50** *; combien cela fait-il ? Dans la 10e colonne en regard de la ligne de* **3,50** *on trouve* **31** *fr.* **50**, *qui est la réponse.* — *Si on lui doit* **45** *jours à* **3** *fr., en suivant horizontalement la ligne de* **3** *fr., dans les colonnes de* **15** *et* **30**, *on trouve :* **45** *et* **90 = 135** *francs.*

Si l'heure est à

Il est dû pour	0 f. 30	0 f. 35	0 f. 40	0 f. 45	0 f. 50	0 f. 55	0 f. 60	0 f. 65	0 f. 70	0 f. 75	0 f. 80	0 f. 85	0 f. 90	0 f. 95	1 fr.
1 h.	0 30	0 35	0 40	0 45	0 50	0 55	0 60	0 65	0 70	0 75	0 80	0 85	0 90	0 95	1 »
2 —	0 60	0 70	0 80	0 90	1 »	1 10	1 20	1 30	1 40	1 50	1 60	1 70	1 80	1 90	2 »
3 —	0 90	1 05	1 20	1 35	1 50	1 65	1 80	1 95	2 10	2 25	2 40	2 55	2 70	2 85	3 »
4 —	1 20	1 40	1 60	1 80	2 »	2 20	2 40	2 60	2 80	3 »	3 20	3 40	3 60	3 80	4 »
5 —	1 50	1 75	2 »	2 25	2 50	2 75	3 »	3 25	3 50	3 75	4 »	4 25	4 50	4 75	5 »
6 —	1 80	2 10	2 40	2 70	3 »	3 30	3 60	3 90	4 20	4 50	4 80	5 10	5 40	5 70	6 »
7 —	2 10	2 45	2 80	3 15	3 50	3 85	4 20	4 55	4 90	5 25	5 60	5 95	6 30	6 65	7 »
8 —	2 40	2 80	3 20	3 60	4 »	4 40	4 80	5 20	5 60	6 »	6 40	6 80	7 20	7 60	8 »
9 —	2 70	3 15	3 60	4 05	4 50	4 95	5 40	5 85	6 30	6 75	7 20	7 65	8 10	8 55	9 »
10 —	3 »	3 50	4 »	4 50	5 »	5 50	6 »	6 50	7 »	7 50	8 »	8 50	9 »	9 50	10 »
15 —	4 50	5 25	6 »	6 75	7 50	8 25	9 »	9 75	10 50	11 25	12 »	12 75	13 50	14 25	15 »
20 —	6 »	7 »	8 »	9 »	10 »	11 »	12 »	13 »	14 »	15 »	16 »	17 »	18 »	19 »	20 »
30 —	9 »	10 50	12 »	13 50	15 »	16 50	18 »	19 50	21 »	22 50	24 »	25 50	27 »	28 50	30 »
40 —	12 »	14 »	16 »	18 »	20 »	22 »	24 »	26 »	28 »	30 »	32 »	34 »	36 »	38 »	40 »
50 —	15 »	17 50	20 »	22 50	25 »	27 50	30 »	32 50	35 »	37 50	40 »	42 50	45 »	47 50	50 »
60 —	18 »	21 »	24 »	27 »	30 »	33 »	36 »	39 »	42 »	45 »	48 »	51 »	54 »	57 »	60 »
70 —	21 »	24 50	28 »	31 50	35 »	38 50	42 »	45 50	49 »	52 50	56 »	59 50	63 »	66 50	70 »
80 —	24 »	28 »	32 »	36 »	40 »	44 »	48 »	52 »	56 »	60 »	64 »	68 »	72 »	76 »	80 »
90 —	27 »	31 50	36 »	40 50	45 »	49 50	54 »	55 50	63 »	67 50	72 »	76 50	81 »	85 50	90 »
100 —	30 »	35 »	40 »	45 »	50 »	55 »	60 »	65 »	70 »	75 »	80 »	85 »	90 »	95 »	100 »

Exemple. — EXEMPLE. — *Un maçon a travaillé* **140** *heures à* **0** *f.* **70** *; quel est le montant de sa paye ? En suivant la 10e colonne verticale, en regard des lignes de* **40** *et de* **100** *on voit* **28** *et* **70**. *Il doit donc recevoir* **98** *francs.*

PROVERBE : Les bons comptes font les bons amis.

ADRESSES A CONSERVER

CHACUN a son petit carnet à répertoire alphabétique pour ses adresses permanentes. Ici on n'inscrira que celles qui sont temporaires, qui sont pour ainsi dire d'actualité, et dont on ne prévoit pas l'usage au delà de l'année ou que l'on se propose d'inscrire plus tard dans son répertoire.

NOMS ET PROFESSIONS	*ADRESSES*	Nos

7 janv. Vers 10h visite de Rémond & de Dupuis. Rémond me prête 40 f. On sort une heure ensemble. Revenu seul, car ils ne pouvaient déjeuner à la maison, trouvé une dépêche de Foulon de Vaulx, exigeant que je lui rapporte son manuscrit ce soir ou demain matin. Cet homme ne veut pas revenir. Comment faire? Je pense à Rémond & je lui envoie une dépêche. 2h plus tard retour ~~[illegible]~~ de Rémond & de Dupuis que ma dépêche a rattrapés. Il est convenu que Rémond portera le manuscrit demain matin. Au cours de la conversation, j'apprends tout à coup par Rémond que le Cte Roselly de Lorgues est mort depuis 4 jours, & voilà un événement considérable. Il est tout à fait étrange que j'en reçoive la nouvelle le lendemain du jour où j'ai fait cette chose d'hier pour St Antoine. Mais comment n'ai-je pas été informé directement? Je prie Dupuis d'aller voir demain Stéphanie & de lui demander de ma part qq explications. Nos amis restent jusqu'à minuit. J'ai fait des lectures.

8 janv. Bon de caisse du Mercure pour l'Exégèse des Lieux Communs dont le premier morceau vient de paraître 40 fr. Commencé une neuvaine pour le vieux Roselly. Ce soir course chez de Groux installé enfin quai Bourbon, dans un appartement très agréable. Rémond & Dupuis venus en mon absence. Le premier a cherché vainement Foulon de Vaulx dont je n'avais pu lui donner l'adresse exacte rue de la Chaussée d'Antin. Il a oublié ou négligé maladroitement de consulter le Bottin & me rapporte le manuscrit. Vexant. Dupuis n'a pas été chez le vieux de Lorgues. Acheté un livre [illegible] pour Anna.

\+ 9 janv. Confession à S. Pierre. L'abbé Rastoul n'a pu voir encore l'abbé Olmer. Lettre de Marguerite. Difficultés de toutes sortes pour solenniser l'abjuration. Absence de zèle chez les religieux aussi bien que dans la paroisse. Lettre importante à Foulon de Vaulx en lui annonçant qu'il recevra le manuscrit par la poste. Gardé brouillon. Dupuis & Rémond dînent avec nous. Soirée agréable malgré ~~le~~ un rhume qui fait beaucoup souffrir la pauvre Jeanne.

JOURS DE RÉCEPTION

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

PROVERBE : Chacun est maître en sa maison.

MÉMENTO

Grace à ce petit tableau, on évitera les oublis qui font les impolitesses, et l'on aura toujours sous les yeux le bilan exact de ses créances et de ses dettes mondaines.

DINERS DONNÉS — DINERS REÇUS

10. ~~[illegible]~~ Lettre de Roullet. Course au Mercure où j'apprends que les lieux communs ont eu un peu de succès. Reçu 10 fr. reste des 40 fr. du prix de mon ~~[illegible]~~ travail, les 30 autres ayant été prélevés déjà.

Déjeuner chez les Reynal. Après déjeuner, Reynal va, sur ma prière, chez le Cte de Lorgues, pendant que je l'attends dans un café. Résultat. La lettre de faire part qu'il me rapporte n'a pu me trouver, faute d'adresse exacte & Stéphanie ne paraît pas savoir si le Cte m'a laissé qq chose. Il y a lieu de croire que le testament lui est encore inconnu. Il faut attendre.

Pour la 1re fois je remarque que le mort se nommait Antoine. Ce nom est vraiment extraordinaire après ce qui s'est passé le 6 & le 7.

BALS, SOIRÉES, RÉUNIONS

11 Lettre de Foulon de Vaulx. Embarras comique de cet homme qui voudrait bien avoir le dernier mot, mais qui a une crainte extrême de perdre mon estime ou mon amitié. Passé la plus grande ~~journée~~ partie de la journée à lui écrire une seconde lettre importante. gardé brouillon.

Le soir visite à de Groux, très ranimé, très heureux de son nouveau gîte. Il me donne 2 fr. tout ce qu'il a.

Jeanne se passionne pour l'affaire Dreyfus qui se juge en ce moment, et dans laquelle Zola me paraît compromis salement.

Reçues — INVITATIONS A LA CHASSE — A faire

12 Lettre de Foulon de Vaulx promettant à peu près de venir dimanche matin.

Correction des épreuves en 2e de 103 à 140.

Dépression, lassitude extrêmes, causées par l'attente continuelle de résultats qui n'arrivent pas & surtout par la privation de tabac qui se fait au bout d'un mois, plus durement sentir qu'au début.

Je fais pitié à Jeanne qui prie pour moi.

13 Lettre encore de Foulon de Vaulx qui tient à avoir raison. Course à Paris chez Rémond qui

Données — ÉTRENNES — Reçues

peut me prêter 20 fr. On cause une heure au Lion.

Journée vaine & vide. Je suis actuellement incapable de tout.

14 Lettre vive à Deman pour lui reprocher sa lenteur gardé brouillon. Même détresse de l'esprit, même impuissance de l'âme. Ce commencement d'année est terrible.

A 5h visite d'un inconnu envoyé par les « Droits de l'homme » nouv. journal créé par le conflit Dreyfus & Zola qui passionne en ce moment tout ce monde. Ce journal veut m'utiliser, à la recommandation de Séverine. (!) Mais il faut que j'y aille immédiatement. Je m'y rends. Course inutile. Rien à faire pour moi dans cette boutique. Contacts horribles & salaire presque nul.

PROVERBE : Mieux vaut avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.

MA BIBLIOTHÈQUE

Un bon livre est un bon ami.
BERNARDIN DE ST-PIERRE.

A chaque instant vous entendez parler d'un livre, ou vous lisez une critique qui vous donne l'idée d'acheter le volume. Si vous ne prenez pas note immédiatement du titre et du nom de l'auteur, vous risquez de les oublier. Cette page vous servira d'aide-mémoire. Remplie à la fin de l'année, elle vous offrira le bilan de vos curiosités et de vos acquisitions littéraires. Cette page vous servira aussi d'aide-mémoire pour vous rappeler les livres à rendre, les livres prêtés et les livres à la reliure.

LIVRES ACHETÉS OU A ACHETER

LIVRES A RENDRE

LIVRES A LA RELIURE

DATES

LIVRES PRÊTÉS

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.
CHARLES NODIER.

DATES

PROVERBE : Les écrits restent.

POUR PRENDRE SES MESURES SOI-MÊME

LORSQU'ON habite loin de ses fournisseurs, rien n'est plus simple que de leur envoyer par la poste la mesure de ses vêtements. Voici une manière sûre et rapide de prendre ses mesures soi-même en se servant d'un ruban-centimètre souple :

Fig. 120.



Pour un CORSET, d'après fig. 120 : Cont. de poitrine ; Tour de taille et des hanches; Long. de taille devant et sur le côté.

CORSAGE ou Jaquette (fig. 121, 122). D'abord la long. puis la carrure du dos ; Tour d'encolure ; Cont. de poitrine, d'abord seul, puis en passant *par-dessus les bras*; Long. d'épaule; de taille devant; Larg. de poitrine ; Tour de taille; Longueur du petit côté; Tour des hanches; Cont. de l'emmanchure; Longueur de la manche d'abord de l'emmanchure au coude, puis du coude au poignet.— *Indiquer* : Grosseur de l'avant-bras et du poignet; Long. de la nuque à la hanche (dos), puis la même en passant devant par le creux du bras au point H de la fig. 122; L. de la nuque à la taille, devant, de *l* fig. 121 à P fig. 122 ; Long. de la nuque aux pinces.

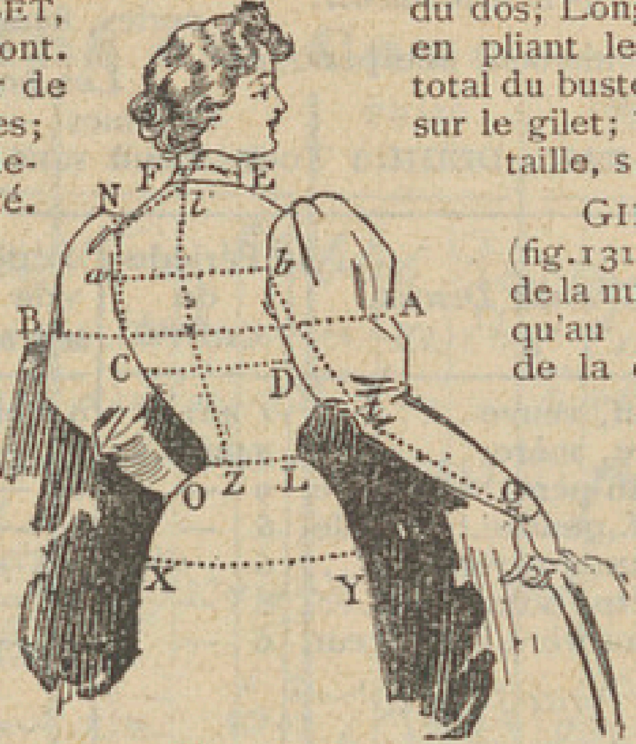


Fig. 121.

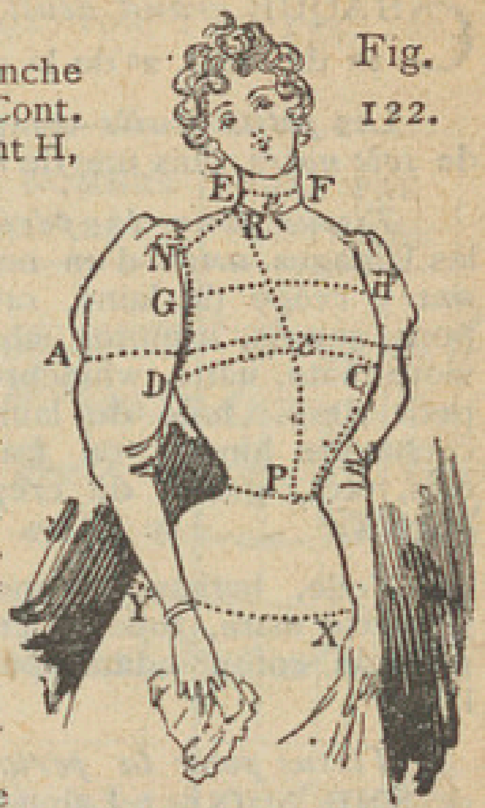
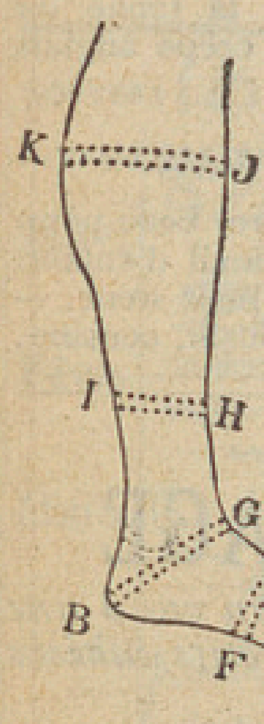


Fig. 122.



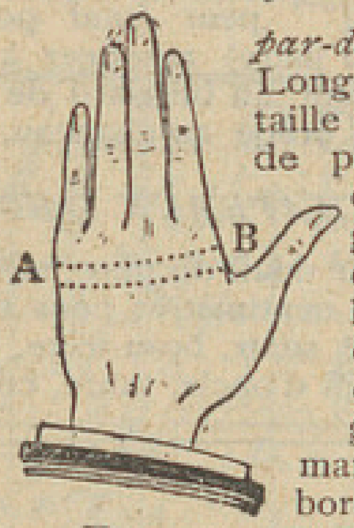


Fig. 123.

Fig. 125.

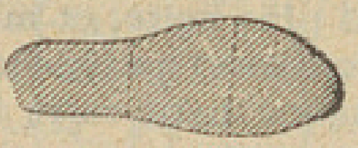


Fig. 126.

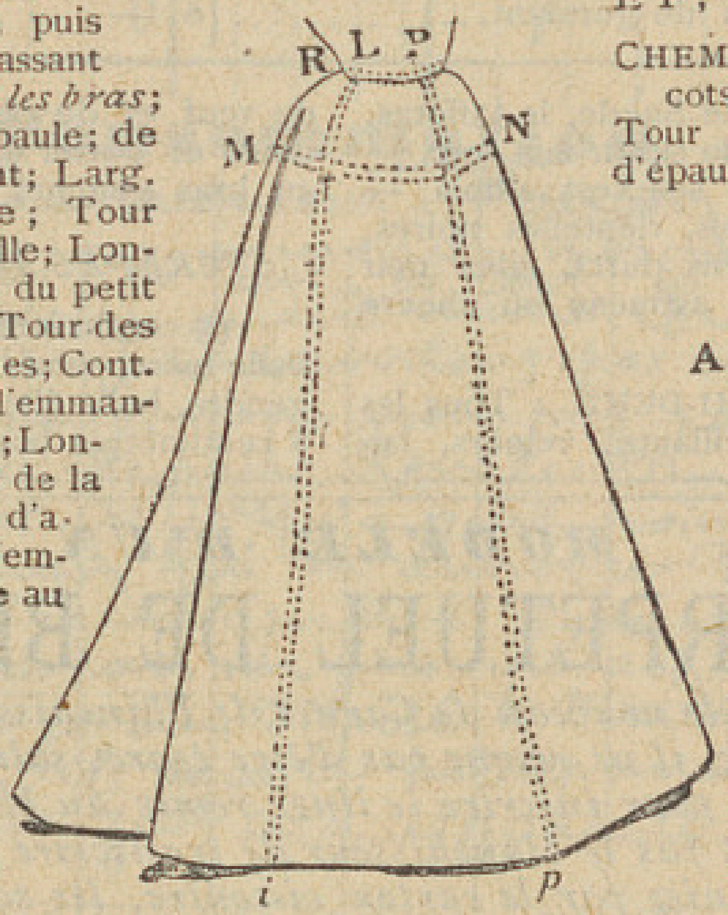


Fig. 127.

JUPE (fig. 127). Long. devant, puis de côté ; Tour des hanches et de la taille.

GANTS (fig. 123). Tour de main.

REDINGOTE ou autre habit d'homme (fig. 129). Long. du dos jusqu'à la taille ; Long. totale du vêtement ; Demi-carrure du dos; Long. de manche en pliant le bras; Cont. total du buste, au point H, sur le gilet; Tour de taille, s. le gilet.

GILET (fig. 131). Long. de la nuque jusqu'au devant de la ceinture; Cont. du buste au point C; Tour de taille.

PANTALON (fig. 131). Tour de taille, sous le gilet, Long. E F ; Entre-jambes G H.

CHEMISE D HOMME, tricots, etc. (fig. 130). Tour d'encolure; Long. d'épaule; de manche; totale d. l'épaule et de la manche ; Larg. de poitrine; Cont. total du buste, sous les bras; Tour de taille; Long. du devant; totale de la chemise, devant et derrière. -- Spécifier dimensions des poignets, col droit cassé ou rabattu.

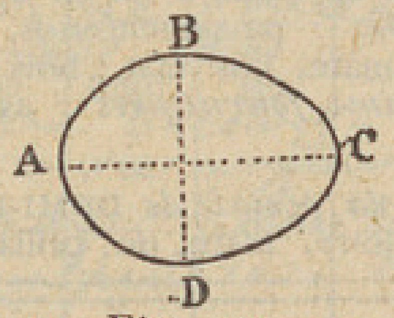


Fig. 124.



Fig. 128.

CHAUSSURES. Indiquer les cinq mesures du croquis (fig. 125). Poser chaq. pied bien d'aplomb sur une feuille de papier et en faire tracer le contour avec un crayon (fig. 126).

GUÊTRES montantes (fig. 128). Long. de E à F; Haut. de I à H, puis jusqu'à D et F; Cont. total D D, puis G G, L H et I K; Ajouter long. G B de la fig. 125.

BAS ou Chaussettes. Long. du pied posé à plat.

CHAPEAU (fig. 124). Tour de tête total ; Gr. diamètre A C, p. diam. B D.

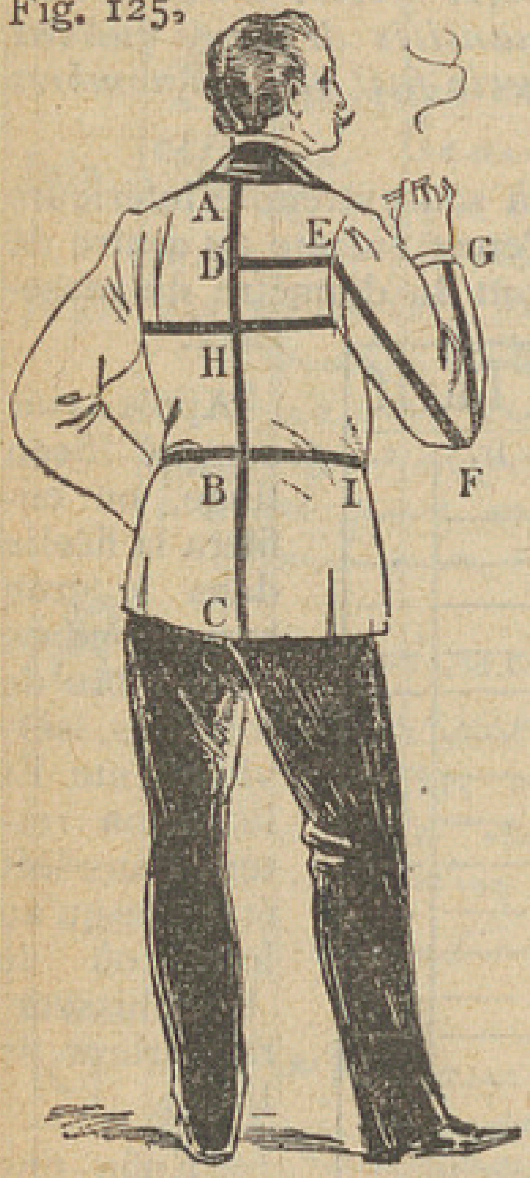


Fig. 129.



Fig. 130.

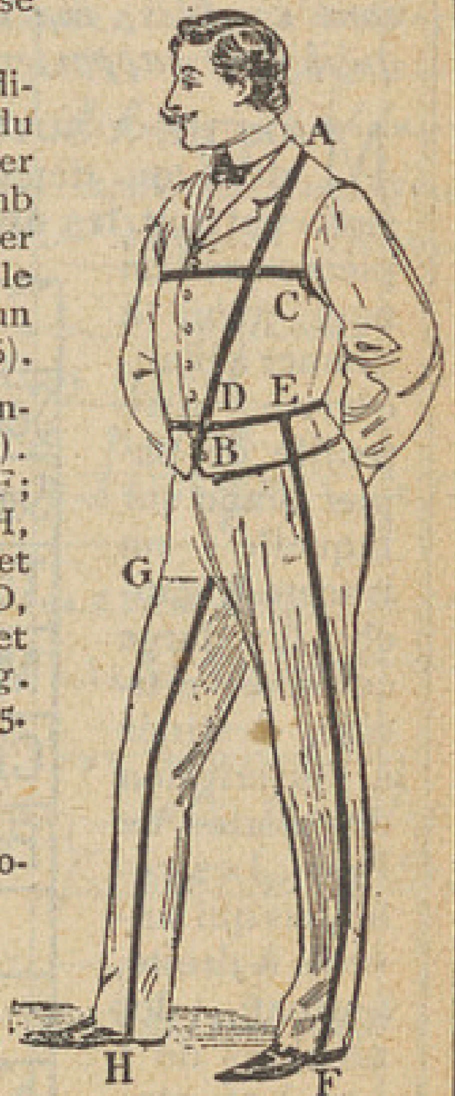


Fig. 131.

Avoir soin de transcrire ses mesures sur une fiche dont on gardera le double lorsqu'on les expédie à son fournisseur. Noter ici les pointures qui servent à commander les objets tout faits et inscrire le N° de sa Montre et de sa Bicyclette, qui peuvent être volées ou perdues.

Pointures : *Gants* .... *Chaussures* .... *Cols* .... *Manchettes* ....

N° de ma Montre : .... *N° de ma Bicyclette :* .... *Son poids :* ....

PROVERBE : **Un clou chasse l'autre.**

RÈGLES ET DURÉE DES DEUILS

D'APRÈS LES USAGES DE PARIS

CHAQUE *grand deuil* comprend 3 périodes, celles : 1° du *crêpe*, 2° de la *soie noire*, 3° le *demi-deuil*.

Les *petits deuils* comportent seulement une période de *soie noire*, puis une de *demi-deuil*.

Tissus pour la période de GRAND DEUIL : Tous les lainages *unis* d'un noir *mat* : crêpe de laine, crépons, sergés, armures, cheviote mate, natté, whipcord, petit drap, toile de laine, cachemire hindou ou français, etc., garnis de crêpe anglais.

Voile, batiste, organdi, satinette mate, toile et crépon de coton admis pour l'été.

Grands Deuils.	Période du CRÊPE.	Période de la **soie noire.**	Durée du **demi-deuil**
Veuf, veuve	1 an.	9 mois.	9 mois.
Père, mère	9 mois.	6 —	6 —
Beau-père, belle-mère.	9 —	6 —	6 —
Enf.,gendre,belle-fille.	6 —	6 —	3 —
Grands-parents	6 —	3 —	3 —
Frère, sœur	6 —	3 —	3 —
Beau-frère,belle-sœur.	6 —	3 —	3 —
Petits Deuils.			
Oncle, tante..........	....	3 mois.	6 sem.
Cousin, cousine.......	....	3 sem.	6 —
Issus de germain....	....	6 —	....

Tissus pour la période de SOIE NOIRE : Lainages noir *fantaisie*, c'est-à-dire brochés, pékinés, etc., garnis de soie mate. — Soieries unies *mates*, comme la peau de soie, la peau de cygne, la peau de Suède, le taffetas, le gros grain mat, la toile de soie, le surah mat, etc. — Le noir et blanc, en lainage ou en soie, est admis. — *Comme garnitures* : passementeries, dentelles noires, rubans de soie mate, jais mat, bois durci, ailes noir mat, etc. — *Comme fournitures* : astracan ou chèvre de Mongolie.

Tissus pour la période de DEMI-DEUIL : Tous les tissus de soie noire, mate ou brillante, velours, lainage, etc., dans tous les tons du gris et du violet. — *Comme garnitures* : dentelles, plumes d'autruche, jais, perles, fleurs violettes ou mauves, etc.

Les hommes portent le deuil le même temps que les femmes. — Les enfants au-dessous de 12 ans portent le deuil sans crêpe anglais, en noir et blanc, en blanc ou en gris ; le deuil est facultatif pour eux au-dessous de quatre ans, sauf les deuils de père et mère. — Les domestiques doivent être en noir, avec ou sans crêpe, durant tout le deuil des maîtres.

La tenue de *grand deuil* pour les hommes est le pantalon et l'habit de drap mat, le gilet blanc et la cravate blanche en batiste ou en mousseline. — Le gilet noir et la cravate noire en soie mate sont également admis. — Lorsqu'on est dans une situation modeste, on peut (sauf pour les deuils de veuf et de père ou mère) renoncer à la tenue de deuil et porter seulement un brassard de crêpe anglais au bras gauche, et un crêpe au chapeau.

CRÊPES DES CHAPEAUX D'HOMMES :

15 centimètres pour deuil de père, mère, beau-père, belle-mère, veuf. — 12 centimètres pour deuil d'enfant, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur. — 8 centimètres pour deuil d'oncle, tante, cousin, cousine.

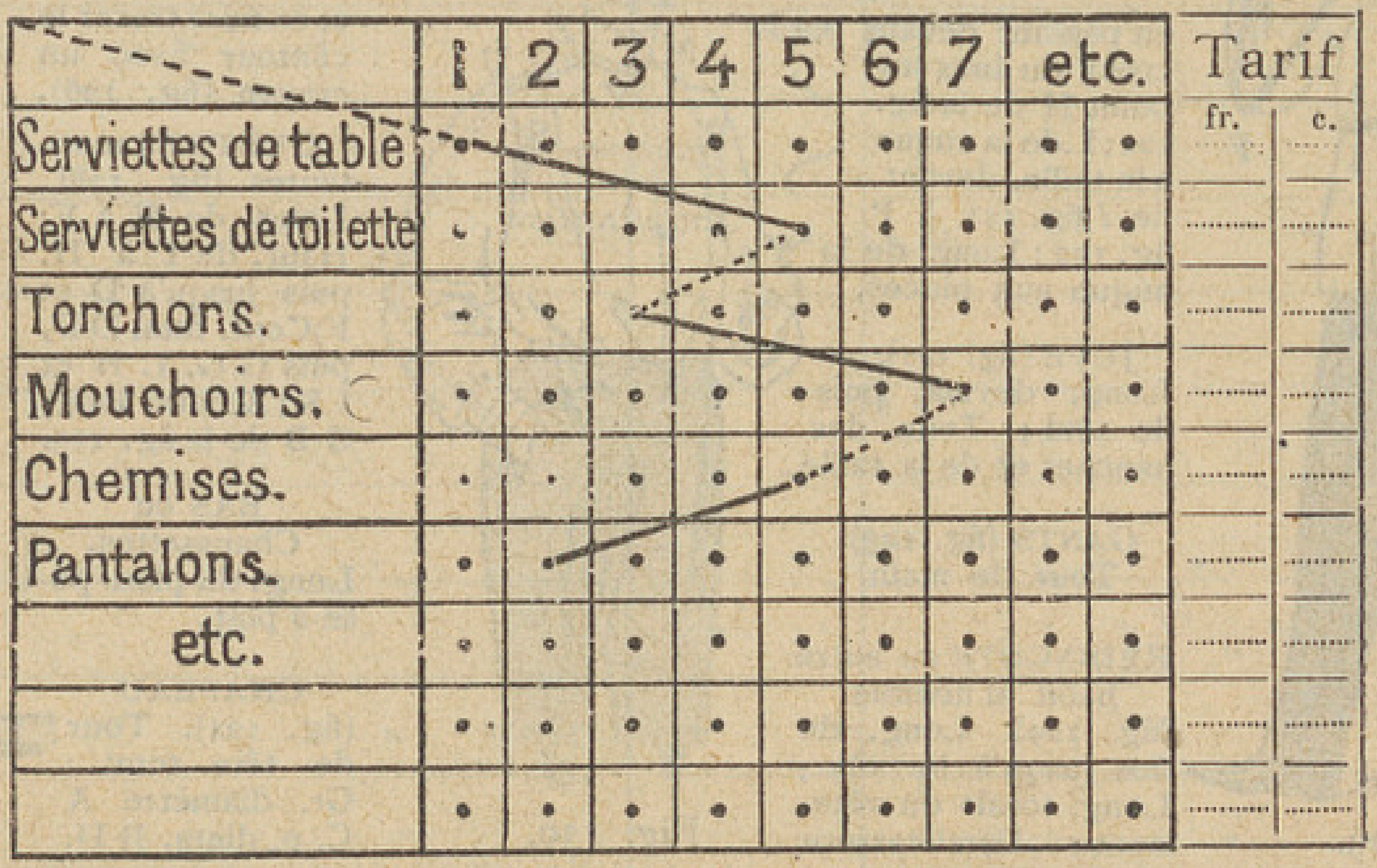
MODÈLE D'UN

CARNET PERPÉTUEL DE BLANCHISSAGE

NOUS OFFRONS ici un modèle nouveau de Carnet de Blanchissage. — Accroché bien en vue à une place fixe, dans la lingerie, il ne risque pas d'être égaré, sali, déchiré comme les petits cahiers dont on se sert habituellement pour inscrire le linge remis au blanchisseur.

Il ne dispense évidemment pas le blanchisseur de transcrire sur un livret spécial à son client, et d'après les indications fournies par le carton ci-contre, les sortes et quantités de linge qui lui sont confiées; mais si le blanchisseur égare son livre, le carton de la lingerie fait foi des nombres qu'il doit rapporter.

MARCHE A SUIVRE. — Coller sur un carton dont on déterminera soi-même les dimensions suivant les diverses sortes et les nombres de pièces que l'on peut avoir à donner à blanchir, une feuille de papier blanc sur laquelle on tracera à gauche une large colonne verticale destinée à l'inscription des sortes de linge. Les colonnes qui suivent, à droite, portent les nombres de 1 à 24, à 36, etc., suivant les quantités de draps, de serviettes, etc., que l'on a à faire laver.



Attacher à l'angle gauche une ficelle assez longue (le plus souvent 2 fois 1/2 la longueur du tableau) rouge de préférence, l'indication est plus nette, et munie à son extrémité inférieure d'un court passe-lacet. Percer ensuite au centre de chaque petit carré un trou du diamètre du passe-lacet.

Après avoir compté son linge, on enfilera la ficelle dans le trou correspondant au nombre de torchons, serviettes, etc. Et le carton restera dans cet état jusqu'au jour où le blanchisseur rapportera le linge.

Enfin une bonne mesure consiste à transcrire dans une dernière colonne à droite le tarif des prix préalablement convenus avec le blanchisseur.

Toutes les maîtresses de maison qui ont employé ce système, ont eu lieu de s'en féliciter.

PROVERBE : Pour pauvre personne, guère on ne sonne.

MODÈLE D'UN LIVRE DE CAVE

Cette feuille « d'Entrée » *et de* « Sortie » *servira à ceux qui n'ont qu'une petite Cave ; pour une consommation qui dépasse la moyenne, il sera facile de faire un carnet ou un cahier sur ce modèle.* — Pour les Soins à donner aux Vins, voir Pages 36, 50, 64, 78, 92, 106, 120, 134, 148, 162, 176 et 190.

Vins en Cave

DATE DE RÉCOLTE	SORTES ET CRUS DIVERS	DATE DE L'ACHAT	PRIX D'ACHAT	FRAIS DIVERS	PRIX EN CAVE	NOMBRE DE BOUT.	PRIX PAR BOUTEILLE

15 janv. Lettre importante à l'abbé Rastoul, gardé brouillon. Après déjeuner, pris la fuite pour éviter le père Rouzée qui, d'ailleurs, n'est pas venu aujourd'hui. Essayé de voir Stéphanie la gouvernante du vieux de Lorgues en vue d'obtenir quelques informations. Course ensuite chez de Groux qui ne peut m'aider étant lui-même sans ressources. Trouvé à la maison à 6 h Rémond qui nous prête encore 20 fr. Cela fait, dès à présent, 129 fr. qu'on lui doit.

Consommation

SORTES :

	BOUT.	BU	BOUT.	BU	BOUT.	BU	BOUT.	BU	BOUT.	BU	BOUT.	BU	OBSERVATIONS
Janv.													
Févr.													
Mars.													
Avril.													
Mai..													
Juin..													
Juill.													
Août.													
Sept..													
Oct..													
Nov..													
Déc..													
TOTAL.													
BU....													
RESTE.													

16 janv. Attendu vainement Foulon de Vaulx qui s'était presque annoncé mercredi et de qui nous espérions quand même du secours. Sans Rémond nous ne pourrions pas vivre aujourd'hui. Pour la 1re fois nous ne pouvons pas payer notre terme ici & nous sommes forcés de prier Rouzée d'attendre. Notre vie va-t-elle changer & jusqu'à quel point ?

Lettre de Deman qui m'annonce des torrents d'épreuves & me demande si je suis prêt à donner un coup de collier m'assurant dans ce cas, un prompt achèvement du livre. Je réponds que je suis disposé à travailler du ~~matin~~ au soir pour cela, mais qu'il serait indispensable de m'aider d'un peu d'argent, ne fût-ce que pour les frais de poste.

17 Journée cruelle. C'était justement la fête de S. Antoine & j'avais espéré beaucoup. Visite chez le Comte. Stéphanie m'apprend qu'il n'y a absolument RIEN pour moi. Quelle horrible, quelle cruelle injustice ! Pas même un souvenir. Je m'en vais, saignant, incapable de prier pour cet homme qui a osé paraître devant Dieu coupable d'une telle omission.

Aucun autre secours ne s'annonce. Dans deux ou 3 jours, plus de charbon, plus de vin, plus de crédit, plus rien. C'est par miracle que nous pouvons porter notre peine. Deman a envoyé une feuille nouvelle que je corrige. de 140 à 156

18 Le miracle de notre vie, c'est de ne pas succomber au découragement. Aujourd'hui fête de S. Pierre, rien, absolument rien. On est aux derniers centimes. Course chez de Groux où je déjeune. Il n'a rien non plus & l'entrain des premiers jours de son installation est tombé. Il promet cependant de chercher quelqu'un qui puisse m'aider.

19 Lettre de Deman qui tient toujours à passer pour un pauvre, désintéressé ~~& qui m'envoie~~ 25 fr à toucher je ne sais quand. m'annonce ~~Excessive désolation. Nous sommes exténués~~ de chagrin & de misère. ~~Reçu à 2 h 1/2 5 f. de de Groux. Aussitôt l'idée me~~ vient de relancer sur Foulon de Vaulx & je cours chez lui accompagné de Jeanne & de Véronique. ~~Nous~~ Nous le trouvons très menacé lui-même, incapable de payer son terme & pouvant être expulsé à la veille des couches de sa femme. Situation infernale. Il est convenu qu'il tâchera de tirer au moins 500 fr. de T. de V.

PROVERBE : Quand le vin est tiré, il faut le boire.

& que nous l'aiderons comme nous pourrons. Je ~~laisse~~ Jeanne & je pars avec lui. Soirée douloureuse, passée à l'attendre, soit ~~quille~~ dans un café, soit à S. Philippe du Roule. Résultat. Il ne trouve pas Foulon chez lui & ira demain à son bureau. Retour pénible. Trouvé à la maison Rémond & Dupuis. Rémond laisse 2 f. Fatigue extrême

TÉLÉGRAPHIE

PETIT VOCABULAIRE ABRÉVIATIF, CHIFFRÉ de Correspondance Économique et Secrète.

Nous avons composé ce vocabulaire pour faciliter la correspondance économique ou secrète. Dans les pays qui refusent les dépêches chiffrées, on pourra se servir des mots conventionnels, placés en face de chiffres, suivis de leur signification. L'usage en est facile. EXEMPLE : M. X... à Paris, correspondant avec Mme X... à Saint-Pétersbourg, lui télégraphie : 62, — ou le mot : LIVRÉ. Mme X... cherche dans le vocabulaire de notre *Almanach* la signification du nº 62 ou celle du mot LIVRÉ, et apprend que son mari lui annonce qu'elle « *recevra par le courrier une importante communication en poste restante* », sans qu'on puisse voir dans ce télégramme autre chose qu'un ordre de commerce. — *Nous avons laissé quelques lignes en blanc afin que nos lecteurs puissent écrire des phrases convenues entre eux en face d'un chiffre ou d'un mot également convenu dont ils auront seuls la clef.*

Mots ou chiffres à télégraphier et Phrases correspondantes

Printemps. **1.** Arrivé à bon port. Je vais bien. Resterai quelques jours sans écrire, ne vous inquiétez pas. Amitiés.

Été........ **2.** Revenez immédiatement. Votre présence est absolument nécessaire.

Automne... **3.** Je suis malade et je ne sais quand je pourrai partir d'ici.

Hiver...... **4.** Je vous ai écrit et vous ne m'avez pas répondu. — Où en est l'affaire?

Jeune..... **5.** Prenez des informations. Allez à tous les renseignements.

Vieux...... **6.** Tout va mal. Je suis bien ennuyé. Écrivez-moi.

Soleil...... **7.** Les enfants (ou l'enfant) et moi allons bien. Tout le monde se porte bien à la maison. Attendons lettre avec impatience. Amitié de tous.

Assemblée. **8.** Je pars (*indiquer le jour ou la date*). (Ex. : 8-10 = Je pars le 10.)

Pêche....... **9.** Je m'embarque aujourd'hui à ... heures, sur (*indiquer le nom du bateau*).

Débit...... **10.** Je pars par le train nº (*indiquer le nº*). Consultez l'*Indicateur* pour l'heure de mon arrivée.

Agio...... **11.** Je serai à ... (*indiquer le lieu, la date et l'heure*).

Audience... **12.** Je crois utile de reculer mon départ jusqu'au (*indiquer la date*).

Merci...... **13.** Les recherches ont été infructueuses.

Dot......... **14.** Fixez la date de mon retour.

Payé....... **15.** Je reviens aujourd'hui à ... (*indiquer l'heure*).

Kilog...... **16.** Attendez-moi à... (*indiquer l'heure*).

Carats..... **17.** Préparez tout pour mon retour, je reviens le ... (*indiquer la date*).

Mètres..... **18.** Venir m'attendre à la gare à ... (*indiquer l'heure*).]

Cérémonie. **19.** Matin.

Fête....... **20.** Soir.

Alcools.... **21.** Avant-dîner.

Café........ **22.** Après-dîner.

Février.... **23.** Je m'arrêterai à ... (*indiquer le lieu*)... le ... (*indiquer le quantième*) et j'irai vous voir.

Mars....... **24.** Vous recevrez des instructions détaillées par lettre.

Avril..... **25.** Je serai à la gare de votre ville le... (*indiquer le jour*) à ... (*indiquer l'heure*).

Mieux..... **26.** Veuillez retenir pour moi une chambre à ... (*indiquer l'hôtel*).

Degrés..... **27.** Partez tout de suite, vous n'êtes pas en sûreté.

Mai....... **28.** Venez me voir à l'hôtel de... (*l'indiquer*) à ... (*indiquer l'heure*).

Or......... **29.** Méfiez-vous. Prenez vos précautions et toutes vos mesures.

Argent.... **30.** Dans une mauvaise position.

Bronze.... **31.** Dans une bonne position.

Facture.... **32.** Je passerai chez vous le ... (*indiquer l'heure*).

Juin....... **33.** Écrivez-moi sans faute, à ... (*indiquer le lieu*) le .. (*indiquer la date*).

Fait....... **34.** Je vous ai écrit poste restante à ... (*indiquer le lieu*).

Placé...... **35.** Allez de l'avant.

Né......... **36.** Je vous ai expédié le colis demandé à... (*indiquer le lieu*).

Juillet.... **37.** Retenez une voiture pour ... (*indiquer l'heure et le lieu*).

Août...... **38.** Faites préparer à dîner pour ... (*indiquer l'heure*), pour ... (*indiquer par un second chiffre le nombre de personnes*).

Septembre.. **39.** Sur la piste. Bon espoir.

Octobre.... **40.** Écrivez-moi immédiatement poste restante à ... (*indiquer le lieu*).

Accepté.... **41.** Informez-moi par télégramme.

Gagné...... **42.** Obtenez une réduction.

Perdu...... **43.** Répondez aujourd'hui même à ma lettre du ... (*indiquer la date*).

Baisse..... **44.** Envoyez-moi ici, en un chèque, poste restante, une somme de francs... (*indiquer la somme*).

Hausse.... **45.** Envoyez-moi ici, en un mandat, poste restante, une somme de francs... (*indiquer la somme*).

Terme..... **46.** Envoyez-moi ici, télégraphiquement, la somme de francs ... (*indiquer le chiffre*).

Offre...... **47.** Je vous envoie aujourd'hui francs ... (*indiquer la somme*).

Rue....... **48.** Je vous prie de m'envoyer mes lettres, poste restante, à ... (*indiquer l'endroit*).

Quai...... **49.** Depuis plusieurs jours on ne l'a pas aperçu, on le croit en fuite. Ses bureaux vont être fermés. Envoyez-moi immédiatement vos instructions.

Pointure... **50.** Faites avant le ... (*indiquer le quantième*) les commissions dont je vous ai chargé.

Feu........ **51.** Il est à toute extrémité.

Drap...... **52.** Il est mort hier.

Absent.... **53.** Il est mort la nuit dernière.

Élu......... **54.** Il est mort ce matin.

Jugé...... **55.** Aujourd'hui on a trouvé mort ... (*indiquer le nom*).

Repos...... **56.** (*Indiquer le nom*) s'est tué.

Majorité... **57.** Faut-il y aller? Que dois-je dire? Conseillez-moi.

Minorité... **58.** Heureuse délivrance. Mère et enfant se portent bien. Toutes nos amitiés.

Total...... **59.** Dois-je vous attendre le ... (*indiquer la date*).

Série...... **60.** Envoyez vos ordres le ...

Dividende.. **61.** Venez immédiatement à ... (*indiquer l'endroit*).

Livré...... **62.** Vous recevrez par le courrier une importante communication, poste restante.

Poids...... **63.** Je vous attendrai chez moi, ce soir, à... (*indiquer l'heure*).

Prix....... **64.** Venez dîner chez moi ce soir à... (*indiquer l'heure*).

Cuivre..... **65.** J'irai dîner sans façon chez vous ce soir à ... (*indiquer l'heure*).

Zinc........ **66.** Annoncez ma visite. J'irai demain à ... (*indiquer l'heure*).

Soirée..... **67.** J'irai vous voir chez vous à... (*indiquer l'heure*).

Longueur.. **68.** Je vous rencontrerai à la promenade à... heures.

Mots ou Chiffres. — Phrases à composer pour avoir seul la clef de sa correspondance.

....

....

....

....

....

PROVERBE : Qui a tout en même lieu, l'a dans le feu.

MÉMENTO

Nos acheteurs, qui exercent un droit de suffrage sur notre Almanach, au moyen du Bulletin à remplir et à nous envoyer (v. Pag. III), nous ont demandé à un si grand nombre de voix d'ajouter quelques pages blanches à notre Agenda, que nous nous empressons de déférer à leurs désirs.

Grâce à leur disposition quadrillée, ces pages pourront être utilisées aussi bien pour prendre des notes que pour tracer des croquis.

20 En même temps que les 2 amis dont la présence m'avait été un réconfort, j'avais trouvé, hier soir, une lettre de l'abbé Rastoul me disant que le curé Olmer m'attendait aujourd'hui. Donc messe à St Pierre où je vois l'abbé Rastoul avant de courir chez l'autre. Il me dit que ce curé Olmer me fera sans doute travailler (!!!) Il parle de je ne sais quel journalisme abject de sacristie qui pourrait m'être demandé. Plein d'inquiétude & déjà dégoûté, je fais la longue & ennuyeuse course. Trouvé le personnage. O le Pharisien, l'affreux prêtre. Il me déclare tout d'abord qu'il ne sait absolument rien de ce qui m'amène, l'abbé Rastoul ne lui ayant rien expliqué. La physionomie & les manières du personnage me faisant comprendre en deux minutes qu'il n'y a rien à espérer, je réponds simplement à sa demande d'explication : C'est trop difficile ! Il me congédie, alors, immédiatement & je pars navré de dégoût & d'horreur.

Reçu des épreuves & les 25 fr. 30 heures après l'annonce de leur envoi. ~~Aucune nouvelle de~~ Anna a été envoyée chez les de Groux pour porter un paquet ~~à Mr de Groux~~. Elle a appris que le pauvre Henry n'a pu être reçu ce matin au bureau de Fanlon de Vaulx & qu'il a dû y retourner ce soir. Quelle agonie !

21 Messe à la petite chap. de la rue Leclerc. Correction d'épreuves. Après midi je vais chez de Groux qui a couru 3 fois, chaussée d'Antin, sans obtenir d'être reçu de Fonlon de Vaulx & qui ne sait plus que faire pour lui-même aussi bien que pour nous. Dieu ne se lasse pas de nous voir souffrir.

22 Correction d'épreuves dont je suis inondé. Le livre marche enfin. Tristesse énorme, tristesse de condamné à mort, mais sans murmure. Vers le soir, je me décide à écrire à l'abbé Rastoul pour demander que le jour de l'abjuration soit enfin fixé, & en même temps, je dis ma pensée sur l'abbé Olmer, puis je porte cette lettre & je vais voir Grasset qui me donne 10 fr.

Revenu à la maison je trouve de Groux qui a vu Fonlon de Vaulx & qui est désormais sûr du secours très-prochain. Il était temps. Nous tombons dans les bras l'un de l'autre.

Il paraît qu'aujourd'hui on s'est assommé à la Chambre.

Lettre de l'abbé Rastoul me disant que l'abjuration aura lieu demain.

23 Abjuration d'Anna & son baptême sous condition par les soins de l'abbé Rastoul, la cérémonie a eu à se faire à la chapelle de l'hôpital du Bon Secours rue de Plaisance. Dans la même occasion, les Dupuis se sont mariés. Rémond et les Respiol étaient venus. Grande émotion pour moi. Anna est visiblement très heureuse.

Je n'ai pu ramener personne à la maison. Cette journée si importante devait ~~se terminer~~ s'achever pour nous dans la solitude. Lettre à Demay. Je lui propose mon portrait en tête du Mendiant. Visite odieuse de Bourée qui compte être payé dimanche proch.

~~24~~

24 Corrections d'épreuves toute la journée.

25 Autre journée cruelle. Dès le matin, il faut courir. D'abord au ~~Mercure~~ où Vallette ne peut rien me donner, puis chez Caussac que je ne trouve pas. Enfin chez de Groux qui est toujours misérable, où je dîne cependant, puis je sors avec de Groux, à la recherche de je ne sais quelle petite somme. A la fin vers 6 h. je le quitte ayant reçu de lui 2 fr 50 & je reviens comblé de tristesse & souffrant dans mon corps. Je sens cette courbature particulière au commencement d'influenza. Trouvé à la maison carte de Friedrichs, enfin de retour. Je lui réponds sur le champ par un exposé rapide de ma détresse.

PROVERBE : Qui veut connaître le futur, interroge le passé.

26. Journée triste passée entièrement à la correction des épreuves, en attendant des signes de Déliverance qui ne se montrent pas. Lettre de Deman qui accepte l'idée de deux portraits de moi en tête du livre.

27 Encore une journée noire. Commencé par le Mont de piété. Engagé pour 6 fr pendule de Jeanne & petite cuiller d'argent. Lettre de Deman qui se plaint de n'avoir pas encore reçu mes dernières épreuves annoncées dimanche. Je les avais par force confiées à Vallette avant hier ne pouvant affranchir & recommander. Traité durement par Deman, je lui écris une lettre violente, que je renonce ensuite à envoyer. Je vais au Mercure où j'apprends que le paquet n'est parti qu'hier. Vu ensuite de Groux qui n'est pas retourné chez de Vaulx. On y va ensemble ou plutôt je l'accompagne jusque dans un café voisin, le Vetzel, autrefois fréquenté. Il manque de Vaulx & promet d'y retourner demain.
Notre inquiétude est horrible. Le père Rouzée viendra dimanche & nous avons tout à craindre si nous ne sommes pas en mesure.

PROVERBE : Cœur fort surmonte mauvais sort.

MÉMENTO

PROVERBE : Fais ce que dois, sois ce que tu peux.

F

Le Monde des Comètes : Ce que l'on en pense. — Les Comètes célèbres. — Les Comètes et la fin du Monde. — **Les Montagnes qui marchent :** Le Glissement du Gouffre. — Les Grands Écroulements du Siècle. — **Le Portrait du Soleil :** La Chair du Soleil. — Gouffres et Abimes. — Montagnes et Pluies de Flammes. — Le Soleil s'éteindra-t-il ? — **Les Pierres qui tombent du Ciel.** — Le Bolide du 11 Février 1896. — Les Cendres d'un Astre éteint. — Curiosités et Superstitions. — **La Foudre** : L'Éclair et le Tonnerre. — La Foudre et les Arbres. — Les Foudroyés.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 *contient en outre :*

L'Heure Universelle : Paris. — Londres. — Bruxelles. — Berlin. — Rome, etc.

LE MONDE DES COMÈTES

Quoi de plus saisissant, pour les millions d'hommes qui lèvent les yeux vers le ciel plein d'étoiles, que cette vision subite de l'astre mystérieux, la *Comète*, traînant après elle sa queue flamboyante ! Rien n'a pu déraciner encore les multiples légendes dont l'apparition d'une Comète est entourée. Sur sa face illuminée, les uns lisent l'annonce d'une guerre, d'autres celle d'une saison torride, d'autres le présage d'une récolte exceptionnelle : le vin de la Comète ! Et, pendant qu'ils devisent, l'étincelante visiteuse file, s'éloigne et disparaît dans les profondeurs incommensurables de l'éther. Elle reviendra peut-être lorsqu'elle aura parcouru le cycle entier de sa course vagabonde.

Les Comètes dans l'Immensité.

Qu'est-ce qu'une Comète ? — Une Comète (*komé*, chevelure) nous apparaît comme une étoile dont le *noyau* lumineux est entouré d'une nébulosité plus ou moins brillante, la *chevelure*. L'appendice qu'elle traîne le plus souvent après elle est la *queue*, chez les Chinois le *balai* ; elles sont pour eux les *balayeuses du ciel*. Certaines Comètes décrivent des *ellipses* allongées dont le Soleil occupe un des foyers. D'autres suivent des courbes ouvertes (*paraboles* ou *hyperboles*).

Les Comètes à route elliptique peuvent reparaître à nos yeux, lorsqu'elles retournent au point de leur orbite le plus rapproché du Soleil, au *périhélie* (de *péri*, près de, et *hélios*, soleil).

Comment reviennent les Comètes. — Les Comètes elliptiques, à courbe fermée, peuvent seules revenir ; ce sont les Comètes *périodiques*. Beaucoup ne retournent jamais, entraînées dans des profondeurs telles, qu'elles auront subi l'attraction d'un autre monde, qui a brisé leur courbe et l'a déviée pour toujours.

La durée de leur mystérieux voyage est variable. La Comète de Encke ne met que 3 ans et 4 mois à parcourir son ellipse céleste; celle que l'on a vue en 1845 ne reviendra qu'en 2094, après une disparition de 249 ans ! D'autres mettront 1000 ans, comme celle de 1865 ; d'autres, des millions d'années. D'autres encore sont coupées en deux (Biéla), ou dispersées en essaims d'étoiles filantes.



Fig. 1. — Comète dédoublée de Biéla.

Ce que l'on pense des Comètes.

Les superstitions. — Démocrite (4 siècles av. J.-C.) croyait que les Comètes étaient les âmes des personnages illustres qui, après avoir vécu sur la Terre, prêtes à périr, étaient appelées au ciel des étoiles. Une Comète 43 ans av. J.-C. annonça la mort de Jules César ; une autre, la mort de Claude. En l'an 1000, une Comète se montra pendant 9 jours aux yeux du monde épouvanté ; une autre parut en 1066 lors de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Ambroise Paré voyait dans la Comète de 1528 (Halley) un bras tenant une épée, et, au bout de la pointe, trois étoiles. La guerre, la famine, la peste étaient annoncées par les Comètes. La Comète de 1811 nous donna le *vin de la Comète* ; elle présagea en même temps aux Russes de grands malheurs. On frappa des médailles en l'honneur de Comètes vénérées.



Fig. 2. — Comète de Finley.

La Science. — Képler (1571-1630) croyait que les Comètes parcouraient une ligne droite. Newton (1642-1727) fait connaître la loi de leur mouvement. Tyndall enseigne que les Comètes sont des vapeurs que décompose la lumière solaire. Le noyau, la chevelure et la queue ne seraient autre qu'un nuage actinique (de *aktin*, rayon) créé par cette décomposition. Faye attribue au Soleil une force répulsive qui fait fuser les Comètes en arrière, ce qui explique pourquoi la queue est toujours à l'opposé du Soleil.

Les queues des Comètes se mesurent par mil-

Fig. 168 et 169.

PROVERBE : **Le monde est à qui le prend.**

lions de lieues. Elles varient d'aspect à l'infini, se développent et se transforment sous nos yeux avec une extrême rapidité. On a reconnu dans le noyau la présence de sodium, magnésium et fer. La chevelure est gazeuse : hydrogènes carbonés, cyanogène, azote, carbone, etc. La queue renferme une matière pulvérulente, solide ou liquide, brillante par elle-même ou par réflexion.

Les Comètes Célèbres.

LES PRINCIPALES COMÈTES PÉRIODIQUES. — Sur les millions de corps cométaires qui voyagent dans l'infini, 16 seulement peuvent être considérés, à nos yeux, comme périodiques, ayant été observés à leur retour au périhélie. Le tableau suivant indique, avec les noms de 11 de ces Comètes, la durée de leur révolution, leur plus grande distance au Soleil, *aphélie* (de *apo*, loin de, et *hélios*, soleil) — la distance de la Terre au Soleil est prise pour unité, de telle sorte qu'il faudrait multiplier les nombres inscrits par 38 millions de lieues — et la date de leur dernière apparition.

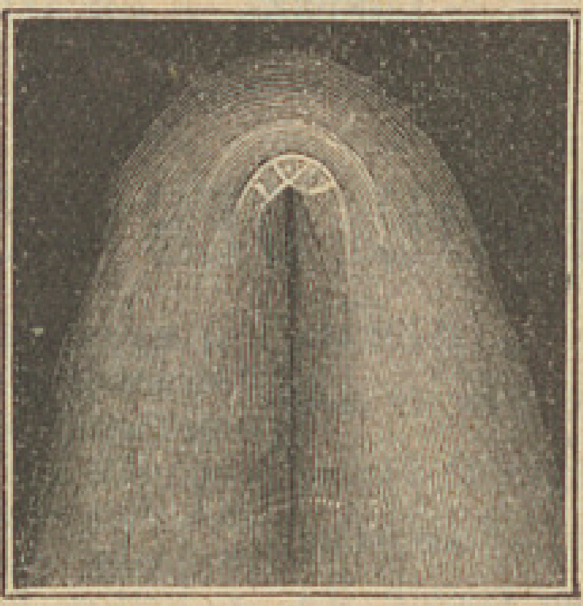


Fig. 3. — COMÈTE DE DONATI.

Les Comètes périodiques à longue révolution n'ont pu être réobservées. Telles celles de 1845 (révol. de 249 ans); 1860 (1000 ans); 1780 (75 358 ans) ; 1864 (2 800 000 ans) ! Certaines sont perdues : Lexell (détournée par Jupiter).

NOMS DES COMÈTES	DURÉE RÉVOLUTION	PLUS GRANDE Dist. à la Terre.	DERNIER PASSAGE
Encke	3 ans 4 mois	4,1	1895. Fév.
Tempel	5 a. 2 m.	4,7	1894. Avr.
Brorsen	5 a. 6 m.	5,6	1890. Fév.
Winnecke	5 a. 9 m.	5,6	1892. Juin.
Vico	5 a. 10 m.	5,1	1894. Oct.
Biéla	6 a. 6 m.	6,1	1852. Sept.
D'Arrest	6 a. 8 m.	5,7	1890. Sept.
Faye	7 a. 7 m.	5,9	1881. Janv.
Tuttle	13 a. 10 m.	10,5	1885. Sept.
Pons-Brooks	71 a. 6 m.	33,6	1884. Janv.
Halley	76 a. 5 m.	35,4	1835. Nov.

La Comète double de Biéla. — Les Comètes sont soumises à des conditions d'existence très variables, dont la conséquence est la déformation de leurs éléments. Les représentations que nous donnons des principales Comètes montreront de quelle diversité sont les images qu'elles peuvent offrir à nos yeux, depuis l'aigrette simple de la Comète de 1882 (fig. 2), jusqu'à la double écharpe de la Comète de Donati (fig. 3) et de celle de Coggia (fig. 4). Le 11e retour de la Comète de Biéla, découverte en 1772, fut marqué par le phénomène curieux du dédoublement, observé le 17 Janvier 1846. Un arc lumineux reliait les deux noyaux. En 1852, les deux Comètes, séparées, mais suivant la même route, étaient distantes de 2 600 000 kilomètres. On ne les revit ni en 1859, ni en 1865. Elles se montrèrent à Madras en 1872, puis tout disparut. On supposa que la Terre avait disloqué ce curieux système cométaire.

Les plus récentes Comètes. — Du 4 au 21 Juillet 1874 brilla la Comète découverte par M. Coggia, dont la durée de révolution serait d'environ 310 ans. En 1882 apparaît dans l'hémisphère austral la superbe aigrette de la Comète de Finley, dont la photographie (fig. 2), exécutée au Cap de Bonne-Espérance, nous a été communiquée par l'Observatoire de Paris. Une autre, parue en Septembre, était si brillante qu'elle était *visible en plein midi*, comme l'avait été la Comète de l'an 43 avant J.-C., représentant pour les Romains l'âme de César assassiné.

Les Comètes et la Fin du Monde.

LES COMÈTES ONT-ELLES APPROCHÉ LA TERRE? — Whiston professait que le déluge était dû à la rencontre avec la Terre d'une Comète qui reparut en 1860, et qui s'approcha à moins de 200 000 lieues de notre globe. Le 30 Juin 1861, la Terre s'est trouvée plongée quelque temps dans la nébulosité qui formait la queue la plus large de la grande Comète qui apparut à cette date. La Lune entra également dans cette nébulosité, et il n'en résulta, bien entendu, aucune catastrophe ni pour notre satellite, ni pour nous-mêmes, comme le redoutaient les superstitions populaires.



Fig. 4. — COMÈTE DE COGGIA.

La rencontre de la Terre et d'une Comète. — En 1770, une Comète s'égara dans le monde de Jupiter et se jeta dans ses satellites, dont la marche ne fut pas troublée. La Comète fut déviée dans son orbite. Il est fort peu probable que la Terre rencontre jamais le noyau d'une comète. Supposant que cette rencontre eût lieu, on a calculé que la chaleur résultant du choc et de l'arrêt des deux corps suffirait pour fondre et volatiliser notre globe. Le nouvel astre formé par la réunion de notre globe évanoui et de la Comète serait un noyau liquide entouré de vapeurs. Sollicité par la gravitation, il se précipiterait vers le Soleil. Notre destinée serait alors de rendre au maître de notre monde la chaleur et la lumière qu'il nous a distribuées depuis notre apparition dans l'immensité sidérale.

Fig. 170 et 171.

***PROVERBE* : Un petit nuage gâte un ciel serein.**

LES MONTAGNES QUI MARCHENT

LE VOYAGEUR qui, d'une cime élevée, embrasse le panorama des montagnes et des plaines, est tenté de croire que ceux qui viendront après lui admireront toujours le même spectacle. Et cependant, un à un, lentement, les pics s'écrouleront, déversant dans les vallées leurs assises orgueilleuses. Si insensibles qu'elles soient à nos yeux, les transformations de la nature sont incessantes, et la Terre qui nous supporte n'est jamais une seule minute en repos.

Le Glissement du Gouffre, en Février 1896.

EN FÉVRIER 1896, un phénomène extraordinaire se développait sur la rive gauche du Gardon, affluent du Gard, au sein d'une masse rocheuse, la *Montagne du Gouffre*, comprise dans la concession des mines de la Grand'Combe.

La montagne du Gouffre, dont l'altitude est d'environ 200 mètres, est formée d'assises de grès, calcaires et marnes, inclinées fortement vers le Gardon. Déjà, en 1856, en 1880 et 1892, elle avait *bougé*. Le 15 février 1896, elle s'ébranla et se mit littéralement à *glisser* sur les couches inférieures délayées par les pluies. D'énormes crevasses s'ouvrirent sur ses flancs. Les constructions élevées autour du puits de mine creusé en 1856 s'écroulèrent. La montagne descendit lentement, renversant le mur de soutènement qui préservait la voie ferrée, repoussant le lit de la rivière. On ne l'appelait plus alors que la *montagne qui marche*. Après un mois de glissement, l'énorme masse s'arrêta, probablement appuyée dans ses profondeurs sur des couches résistantes. Le glissement du Gouffre, qui est bien loin de présenter les effrayantes péripéties des catastrophes que nous allons citer, éveilla cependant l'attention du monde savant tout entier.

Les Grands Écroulements du Siècle.

DANS LES ALPES majestueuses, ce ne sont plus des collines qui tremblent, mais des cimes entières qui s'écroulent, des glaciers qui se détachent et s'effondrent, ensevelissant tout sous leurs débris.

L'Éboulement du Rossberg. — Le 2 Septembre 1806, tout un pan du Rossberg, au nord du Righi (lac des Quatre-Cantons), glissa sur ses lits d'argile changés en une masse boueuse, et vint s'écrouler, avec ses prairies, ses forêts, ses villages, dans la riante vallée de Goldau (*Vallée d'Or*). Des roches entrechoquées jaillirent des gerbes de feu; les eaux souterraines, transformées en vapeur, firent explosion. Quatre villages, mille personnes, furent écrasés sous les débris. Le pan de montagne détaché du sommet avait 4 kilom. de longueur, 320 m. de largeur et 32 m. d'épaisseur : 40 millions de mètres cubes! La légende rapporte qu'à certains jours, la cloche de l'église ensevelie tinte encore le glas des morts.

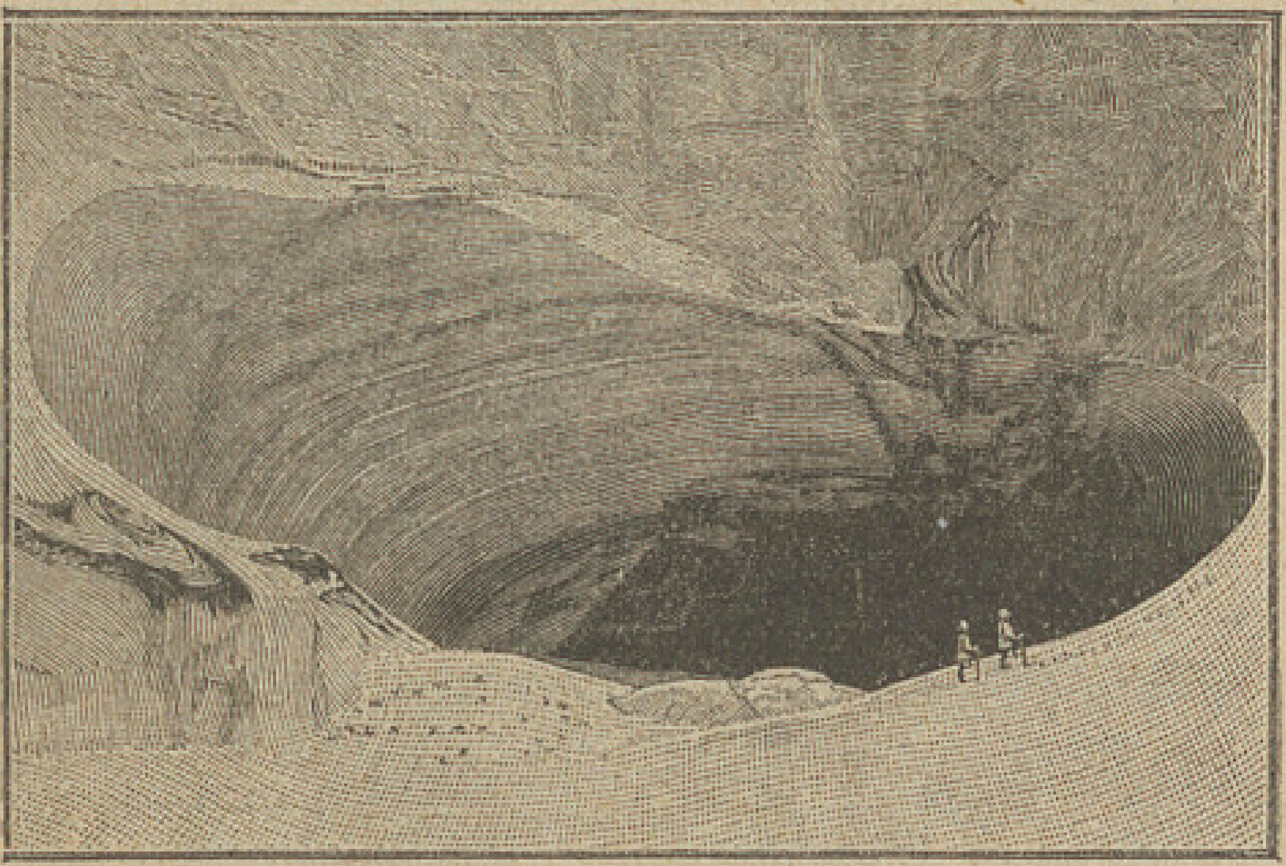


Fig. 172. — AU GLACIER DE TÊTE-ROUSSE.
Gouffre qui contenait plus de 100 000 mètres cubes d'eau.

L'Éboulement d'Elm. — Le 2 Sept. 1882, à la suite de pluies torrentielles, de larges crevasses s'ouvraient dans le Tschingelberg, montagne qui domine le hameau d'Unterthal, dépendant d'Elm, à 20 kilom. de Glaris (Suisse). Le Dimanche 4, à 5 h. 1/2, un pan de la montagne, le Plattenberg, s'écroulait, ensevelissant le village d'Unterthal et ses habitants sous une couche de débris de 15 à 25 m. d'épaisseur. La rivière la Sernft, barrée, se transforma en lac, et s'ouvrit ensuite un nouveau lit. 110 habitants périrent.

La Catastrophe de Saint-Gervais. — Le 12 Juillet 1892, les bains de Saint-Gervais, non loin de Chamonix (Savoie), le hameau de Bionnay, une partie du hameau du Fayet, étaient balayés et entraînés par un immense torrent de boue. Le petit glacier de Tête-Rousse, situé à 3 139 m. d'altitude, à la base de l'aiguille du Goûter, s'était écroulé, ouvrant la voie à un lac intraglaciaire renfermant 100 000 mètres cubes d'eau. 90 000 mètres cubes de glace, 100 000 mètres cubes de terres arrachées, avaient formé l'irrésistible torrent qui s'était précipité dans l'étroite gorge de Saint-Gervais. 200 personnes périrent dans ce désastre.

La Chute de l'Altels (Suisse). — Le 11 Sept. 1895, à 5 h. du m., une masse de glace glissait de l'un des sommets les plus élevés (3 636 m.) des Alpes Bernoises, l'Altels, sur le chemin du col de la Gemmi. L'alpe de Spitelmatte fut couverte par les débris sur 1 kilom. 1/2 de longueur et 1 kilom. de largeur. 130 têtes de bétail et les 6 pasteurs qui les gardaient furent ensevelis.

Que ce soit dans les Alpes ou dans les Pyrénées, dans les Andes ou à l'Himalaya, le voyageur ne fait pas un pas sans fouler les débris tombés des hauts sommets, témoins irrécusables de la perpétuelle transformation de l'écorce terrestre.

PROVERBE : **Si la montagne ne vient pas a nous, il faut aller à elle.**

LE PORTRAIT DU SOLEIL

Cliché Nadar.



M. JANSSEN,
Directeur de l'Observatoire de Meudon.

LE SOLEIL, flambeau de notre monde, éclaire et vivifie les planètes qui lui font cortège dans l'immensité. Le philosophe grec Anaxagore (438 av. J.-C.) croyait que le Soleil n'était guère plus grand que le Péloponèse. Nous savons aujourd'hui que la Terre n'est qu'un point invisible à côté de la colossale source de lumière qui l'inonde de ses rayons (le Soleil représente 1 279 000 fois le volume de notre globe).

La photographie nous réservait cette merveille inattendue, le portrait authentique du Soleil, enregistré par la plaque sensible à une distance telle (150 millions de kilomètres), qu'un train express mettrait trois siècles et demi à la franchir.

Les Photographes du Soleil. — Majocci prit, pendant l'éclipse de 1842, la première photographie du Soleil, puis Foucault en 1845. Dix ans plus tard, Reade montra l'aspect *momentané* de la surface solaire. Warren de la Rue obtint de très remarquables résultats à l'observatoire de Kiew. Enfin, la face exacte du Soleil fut enregistrée par M. Janssen, de l'Institut, le dernier et le plus illustre des *photographes* du Soleil.

M. Janssen a consacré toute une partie de sa longue carrière scientifique à l'étude du Soleil. Il a assisté à 6 de ses éclipses totales, visibles dans les diverses contrées du monde. Le 2 Décembre 1870, en plein siège de Paris, M. Janssen partait dans le ballon *Volta* pour aller observer en Algérie l'éclipse du 22 Décembre. On lui doit l'observatoire du mont Blanc, aujourd'hui terminé. M. Janssen, né en 1824, dirige l'Observatoire d'astronomie physique de Meudon, où ont été exécutées deux des photographies que nous reproduisons ici (fig. 2 et 3).

La Chair du Soleil.

Les Granulations. — Avant les travaux de M. Janssen, on croyait que la surface du Soleil, la *photosphère*, était constituée par des éléments qui rappelaient les formes constantes de la *feuille de saule* et du *grain de riz*. Les photographies exécutées à l'Observatoire de Meudon, en 1878, ont montré que ces formes ne sont qu'accidentelles, et que la surface entière, la «*chair*» du Soleil, est composée de granulations se rapportant plus ou moins à la forme sphérique. Ces éléments granulaires sont constitués par une matière très mobile, qui obéit facilement aux actions extérieures. On peut les considérer comme des nuages contenant en suspension des poussières solides ou liquides.



Fig. 2. — COMMENT EST FAITE LA PEAU DU SOLEIL.
(Cliché obtenu à Meudon, en 1891.)

Le Réseau photosphérique. — On remarque, sur la figure 2, que les éléments granulaires sont répartis suivant une sorte de réseau, le *réseau photosphérique*, suite de *mailles* dont on distingue assez nettement les contours. Ces mailles correspondent à des éléments de la surface solaire en état de calme ou d'activité, suivant l'existence et la violence des courants gazeux qui les agitent et les brisent. Les grains sont ainsi plus ou moins enfoncés au-dessous de la surface, et sont plus ou moins brillants. Ce pouvoir lumineux variable des grains élémentaires de la surface explique les variations du pouvoir lumineux de l'astre lui-même.

Le Noyau solaire. — Le P. Secchi admet que sous cette enveloppe nuageuse sont enfermés et comprimés les gaz intérieurs. La pression et la température de ces gaz les maintiendraient à un état visqueux analogue à celui du goudron. Telle serait la *chair* du Soleil.

Gouffres et Abîmes.

Taches et Facules. — Cette enveloppe du Soleil, nuageuse, en perpétuelle agitation, présente parfois d'extraordinaires phénomènes. Elle se déchire, et montre d'énormes ouvertures, des gouffres gigantesques, que l'on appelle *taches*. D'autres fois, la *peau* du Soleil se constelle de marbrures énormes, d'un éclat éblouissant, les *facules*, qui se montrent le plus souvent sur les bords des taches.

La forme et les dimensions des taches varient à l'infini. Les unes ne se présentent que comme des points, formant traînée derrière des taches plus considérables. D'autres atteignent jusqu'à 300 000 kilomètres de largeur ! La tache solaire

PROVERBE : **Qui a tête de cire n'aille pas au soleil.**

d'août 1894 mesurait 150 000 kilomètres, soit plus de 23 fois le rayon terrestre (6 378 kilom.), environ 12 fois son diamètre apparent. Ce volcan aurait englouti la Terre comme un simple rocher!

Qu'est-ce qu'une tache ? — La photographie exécutée à Meudon par M. Janssen nous montre une tache observée en Février 1894. Le Soleil était, à cette date, semé de taches de diverses grandeurs, de la plus petite à la plus considérable. Au centre de la plus grande, on remarque un ou plusieurs *noyaux* obscurs, entourés d'une teinte grisâtre, la *pénombre*, que limite une surface très brillante. La pénombre est souvent sillonnée par des lignes qui semblent s'enfoncer dans les profondeurs de la tache. Les noyaux sont parfois traversés par des bandes grisâtres ou brillantes, appelées *ponts*.



Fig. 3. — GOUFFRE SOLAIRE POUVANT ENGLOUTIR DIX FOIS LA TERRE.
(Largeur 150 000 kilomètres, photogr. à Meudon, 1894.)

M. Janssen a reconnu que les amas brillants extérieurs, les stries des pénombres, les ponts, sont formés des mêmes éléments granulaires qui se montrent à la surface.

Les taches solaires, d'après Faye, sont des cavités dans la photosphère de l'astre. Elles sont dues « aux courants ascendants et descendants de l'intérieur ; elles sont assimilables aux tourbillons aériens de notre atmosphère et leurs mouvements à ceux des trombes et des cyclones ».

Les Taches et les Phénomènes terrestres. — Le nombre des taches croît et décroît tous les onze ans environ. On a voulu établir une corrélation entre leur apparition, leur nombre et leur grandeur et certains phénomènes qui se développent à la surface du globe, comme les tremblements de terre et les aurores boréales. Les tremblements de terre de l'Andalousie (1884) concordèrent avec de nombreuses taches solaires. L'abbé Fortin, mort il y a 2 ans, avait établi un système de prédiction du temps par les taches, mais de nombreux savants ont considéré que ses calculs manquaient de précision scientifique.

Montagnes et Pluies de Flammes.

Au-dessus de la *photosphère* s'étend, sur une hauteur de 1 800 lieues, la *chromosphère*, couche énorme d'hydrogène incandescent, que surmonte encore la dernière atmosphère solaire, la *couronne*. C'est sur cette chromosphère que reposent ces effrayantes *protubérances*, qui affectent les formes les plus étranges : montagnes éblouissantes, roses, lilas, pourpre, qui s'élèvent parfois à des centaines de mille kilomètres de hauteur ! Et quelles formes grandioses ! Des épées qui traverseraient vingt fois le globe terrestre, des voûtes, des gerbes, des sphères de feu, des pluies de flammes suspendues dans l'immensité, des végétations gigantesques, émergeant des vagues roses de la chromosphère. L'imagination reste confondue en face de ces splendeurs.



Fig. 4. — GIGANTESQUES FLAMMES SOLAIRES.
(Plusieurs centaines de mille kilomètres de hauteur.)

Le Soleil s'éteindra-t-il ?

L'Énergie du Soleil. — Aucune observation n'a montré qu'il y ait eu diminution appréciable de l'intensité de l'énergie solaire, depuis les quelques milliers d'années qu'est enregistrée l'histoire du monde. On est donc porté à croire que ce prodigieux foyer renouvelle perpétuellement son énergie. M. Faye suppose que la radiation de l'astre ne s'effectue pas seulement à la surface, mais que d'énormes courants intérieurs amènent constamment au dehors de nouvelles masses incandescentes. L'astre tout entier participerait ainsi à la radiation, et l'énorme volume du Soleil expliquerait comment nous n'avons observé jusqu'ici aucune variation sensible. Si lointaine que soit la date, dans des millions et des millions de siècles, cette énergie se sera cependant affaiblie et enfin détruite. La source de chaleur solaire sera épuisée, et l'astre refroidi.

La Mort du Soleil. — Ce jour-là, le Soleil s'éteindra. Ce sera pour les planètes qu'il vivifie, pour la Terre, l'entrée dans ce *royaume des ténèbres* qu'a chanté lord Byron :

« La Terre glacée flottera aveugle et noire dans l'air, que la Lune n'éclairera plus. On brûlera les trônes, les palais, les cabanes, pour éclairer la nuit éternelle, et les hommes se rassembleront autour de leurs demeures embrasées pour se regarder les uns les autres encore une fois. »

Sir William Thomson évalue à 10 millions d'années le temps nécessaire pour que le refroidissement du Soleil ait pour conséquence la disparition de la vie sur notre globe.

Fig. 175 et 176.

PROVERBE : **Une heure de soleil sèche bien des lessives.**

LES PIERRES QUI TOMBENT DU CIEL

De tous les phénomènes qui se développent à nos yeux, grandioses autant qu'inattendus, l'apparition d'un *Bolide* est peut-être celui qui frappe le plus l'imagination. Cette traînée de feu gigantesque (*bolis*, trait) embrasant le ciel de ses lueurs multicolores, ces explosions successives, semblables aux grondements d'une invisible et lointaine bataille, remplissent de terreur les âmes simples.

L'épanouissement flamboyant du Bolide est l'un des plus merveilleux et des plus rares spectacles de la nature.

Le Bolide du 11 Février 1896.

Le 11 février 1896, par un ciel d'une admirable pureté, on vit subitement, au-dessus de Madrid, une lueur colossale illuminer l'atmosphère. Il était alors, d'après le rapport de l'Institut Météorologique dirigé par le professeur Amicis, 9 h. 29 m. 30 s. La lumière était d'un blanc bleuâtre, tachée au centre de brun et de rouge. A 9 h. 30 m. 40 s., soit un peu plus d'une minute (70 secondes) après l'apparition de la lueur, une formidable explosion secoua l'atmosphère; plusieurs autres suivirent.



Fig. 1. — Forme et colorations du Bolide de Madrid (*11 février 1896, 9 h. 30 m. 40 s.*)

Le phénomène entier dura 2 m. Le nuage qui s'était formé (fig. 1) comme une fumée après un coup de canon, disparut lentement ; 3 h. après, on apercevait encore un léger cirrhus. Une panique incroyable s'empara de la population madrilène. Les ouvrières de la manufacture des tabacs crurent à un tremblement de terre. Les élèves des écoles prirent la fuite. Des maisons s'écroulèrent. La commotion fut ressentie jusqu'à Saragosse, à 341 k. de Madrid ! Le Bolide fut observé dans un rayon de 500 kilomètres, à Gibraltar, Burgos, St-Sébastien et en plusieurs points du midi de la France. Le son parcourant dans l'air 340 m. par seconde, et l'intervalle entre l'embrasement du Bolide et l'explosion ayant été de 70 s., le Bolide avait dû éclater à environ 24 kil. (340 m. $\times$ 70 s. = 23 800 m.) de hauteur au-dessus de Madrid. On ramassa en divers endroits quelques-uns de ces éclats pierreux projetés par les Bolides, appelés *aérolithes* (*aer*, air, et *lithos*, pierre) ou *météorites* (*meteoros*, élevé dans l'air).

Les Cendres d'un Astre éteint.

D'où vient le Bolide ? Le Bolide, comme l'étoile filante, comme la comète, nous vient des profondeurs de l'immensité, que parcourent des millions de corps errants.

On suppose que les Bolides sont des morceaux détachés d'astres en décomposition, qui continuent, quoique désagrégés, à parcourir leur orbite. De temps à autre, quelques fragments de ces astres *tombent* sur nous, comme ils peuvent tomber sur toute autre planète. Les météorites qui, après l'explosion des Bolides, jonchent le sol, peuvent donc être considérées comme les cendres de globes à jamais éteints.

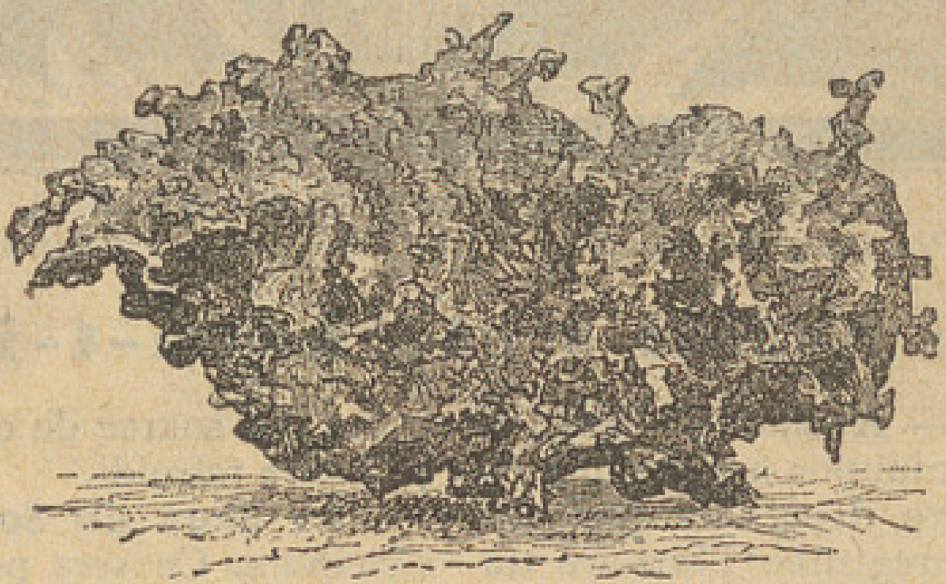


Fig. 2. — Météorite dite *Fer de Pallas* (*Pesant 700 kil.) (Sibérie, 1776, Muséum de Paris).*

L'Explosion du Bolide. — Les Bolides arrivent dans notre atmosphère animés de vitesses colossales, 30 à 50 *kil.* par seconde ! (vitesse d'un train express : 20 m. ; de la balle Lebel : 650 m. par s.), Ils refoulent la colonne d'air qui s'oppose à leur passage, et s'enflamment comme le fait un morceau d'amadou au fond d'une éprouvette dans laquelle on comprime l'air avec un piston.

Le bruit que l'on entend, analogue à celui de l'obus en marche, est produit par le retour de l'air dans la trouée faite par le météore. Le Bolide enflammé éclate et ses fragments s'éparpillent autour de lui.

Les Pierres tombées du Ciel. — Ces fragments ont encore reçu les noms de *pierres de foudre*, *pierres de tonnerre*. Ils affectent la forme de roches cristallines, contenant en général une forte proportion de fer. Ils sont recouverts d'une croûte noirâtre, mate ou vitreuse, produite par l'échauffement au contact de l'atmosphère. Brûlante à la surface, la météorite, qui a traversé les régions glacées de l'éther, est froide à l'intérieur.

Les Météorites du Muséum. — Le Muséum d'Histoire naturelle en possède une belle collection. On les divise en *sidérites* et *asidérites*, suivant qu'elles contiennent ou non du fer pur ou englobé dans une gangue pierreuse. Certaines météorites, dites *charbonneuses*, ressemblent à des lignites (charbon fossile). La fig. 2 est un fragment du bloc de fer pur, pesant 700 kil., trouvé en 1776 par Pallas en Sibérie.

Dans la fig. 3, la météorite, provenant de la Sierra de Chaco, renferme du fer disséminé dans

PROVERBE : **Pierre qui roule n'amasse pas mousse.**

une gangue; la fig. 4 est une météorite *charbonneuse* tombée à Orgueil, en 1864 (Montauban); la fig. 5 représente le fameux bloc de fer météorique trouvé au Grœnland par Nordenskiöld; il pèse 20 000 kil. En 1890 on découvrit, à Santa Catarina (Brésil), une météorite pesant 25 000 kil.

Les Pluies de Pierres.

DANS L'ANTIQUITÉ. — Plutarque, Tite-Live, Pline, César parlent des chutes de pierres. Les météorites étaient consacrées aux divinités; telles la pierre noire de Cybèle chez les Phrygiens, et la pierre dite Elagabale chez les Phéniciens. La Caâba de la Mecque est, dit-on, une météorite. Celle qui était à Delphes — il y en avait aussi une à Abydos — passait pour avoir été rejetée par Saturne.

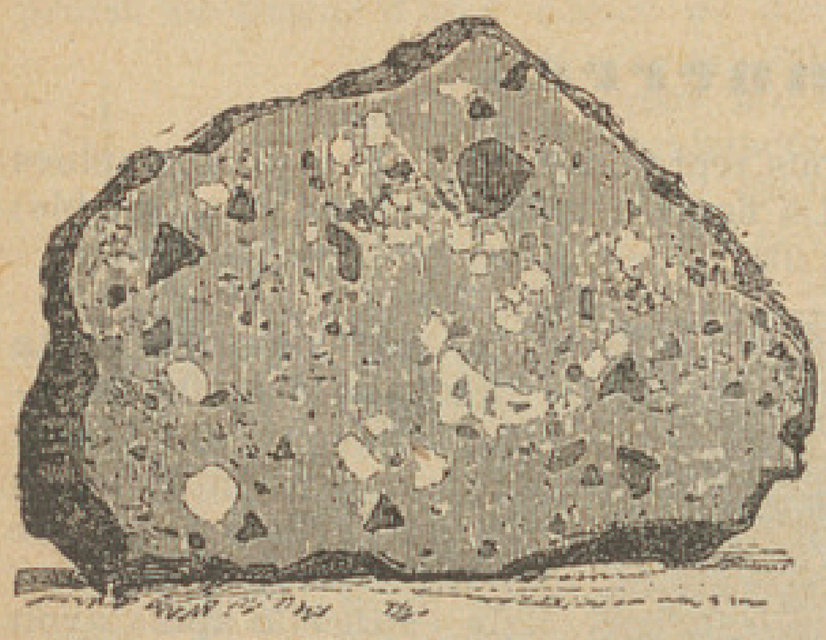


Fig. 3. — MÉTÉORITE DE LA SIERRA DE CHACO (*Muséum*).

De nos Jours. — On a observé de très nombreuses chutes de pierres, que l'on ait vu ou non l'explosion du bolide. En 1803, Biot observa la chute de météorites de Laigle (Orne): en 1831, on en observa une à Poitiers; en 1865, à Aumale (Algérie) ; en 1867, à St-Mesmin (Aube) ; à Kniahynia (Hongrie), etc. « Le 9 juin 1866, les habitants de Kniahynia aperçurent un bolide qui fit rapidement explosion. Le bruit était comparable à celui d'une *centaine de canons!* 2 ou 3 minutes après eut lieu une chute de pierres qui restèrent chaudes plusieurs jours après leur chute. » — La plus grosse météorite connue a été découverte en 1895 au Grœnland par le lieutenant Peary. Elle pèse 40 tonnes.



Fig. 4. — MÉTÉORITE D'ORGUEIL (*20 000 kil.*) (*Muséum*).

Curiosités et Superstitions.

DES ARMES QUI VIENNENT DU CIEL. — La collection du Muséum renferme des barres de fer forgées avec le fer des météorites dites *holosidères*, contenant du fer seul (*olos*, tout, et *sideros*, fer). On y voit une petite hachette de fer météorique trouvée chez les Esquimaux. Un tsar de Russie avait une épée faite du métal céleste. Bolivar en avait une autre.

La légende veut qu'à Rome, Numa ait fait tailler un bouclier dans une pierre tombée du ciel. Récemment le gouvernement français, voulant offrir au souverain d'Annam un sceau digne de lui, en fit tailler le manche dans une météorite.

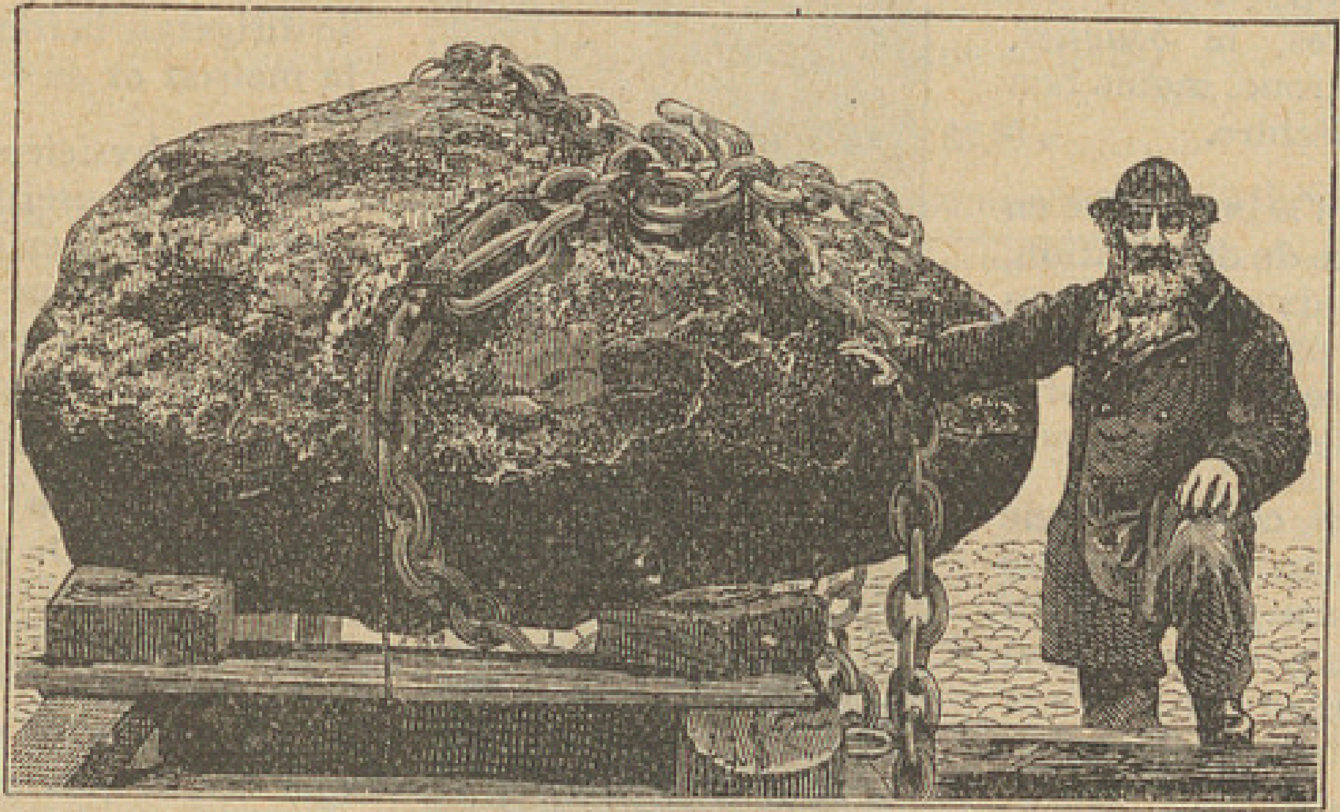


Fig. 5. — BLOC DE FER MÉTÉORIQUE TROUVÉ EN 1870, AU GRŒNLAND, PAR NORDENSKIÖLD.
(*La reproduction est au Muséum, poids : 20 000 kilogr.*)

Tués par un Bolide. — La Bible (livre de Josué) mentionne une grêle de pierres qui détruisit l'armée des Amorrhéens. Les annales chinoises parlent d'un Bolide qui, en 616, tua 10 hommes. Arago rapporte qu'une boule de feu tomba, en 1674, sur le pont d'un navire, écrasant deux marins. Humboldt cite le Bolide de 1650 qui tua un moine franciscain à Milan. En 1748, un Bolide brise deux mâts d'un vaisseau, après une explosion aussi violente que celle d'une centaine de canons ; cinq hommes sont tués. — Les cas d'incendie sont nombreux. Le 10 août 1885, à 4 h. du matin, un Bolide fait explosion à Grazac (Tarn), incendiant une meule de blé. On recueillit dans les environs une vingtaine de météorites charbonneuses. (Stanislas Meunier.)

Superstitions des Météorites. — Souvent les météorites furent placées dans les églises. Près de l'une de ses *Vierges* célèbres (la *Madone de Foligno*), Raphaël figura un Bolide. Une météorite tombée en 1492 fut, jusqu'en 1789, conservée dans l'église d'Ensisheim (Alsace). La grosse météorite du Muséum rapportée en 1866 de Charcas (Mexique) par nos troupes était enchâssée dans le mur de l'église, où elle y était l'objet d'un culte fervent. La météorite trouvée par Pallas au sommet d'une montagne à Krasnojarsk (Sibérie), en 1776, était regardée comme possédant des vertus surnaturelles.

Les marabouts arabes portent les météorites comme de précieuses amulettes, qui auraient le privilège d'écarter les influences néfastes. Aujourd'hui simples curiosités scientifiques, les météorites possèderont longtemps encore le mystérieux attrait qui s'attache à ce qui vient de loin, à ce qui a traversé, avant de tomber à nos pieds, les régions inconnues des mondes invisibles.

Fig. 179 à 181.

PROVERBE : On ne peut écorcher une pierre.

LA FOUDRE

AU DÉCLIN d'une journée splendide, quand l'air étouffant et lourd n'est agité que d'un imperceptible souffle, le ciel se voile subitement, sa transparence pâlit. Une tache sombre apparaît, grandit rapidement. Un nuage noir se forme, que déchire la traînée de feu de l'*éclair*. Le *tonnerre* gronde, roule et se brise à tous les échos. La *foudre* éclate et tue, puis tout s'apaise. La nature, tout à l'heure en furie, se rassérène. Le Soleil se lève de nouveau sur les ruines amoncelées par la tempête.

L'Éclair et le Tonnerre.

LA PHOTOGRAPHIE DES ÉCLAIRS. — L'*éclair* est l'*étincelle* de la décharge électrique qui constitue la foudre. Le *tonnerre* est le bruit de cette étincelle. On distingue diverses sortes d'éclairs : 1° les éclairs en *zigzag*, qui, suivant la croyance populaire, sont les plus dangereux ; 2° les éclairs *diffus*, qui illuminent les contours des nuages et une portion du ciel ; 3° les éclairs en *boule*, ou *foudre globulaire* ; 4° les éclairs en *chapelet*, formés d'une chaîne de grains brillants. Les éclairs de *chaleur*, qui se montrent sur l'horizon, proviennent de nuages très éloignés. La photographie devait nous montrer l'éclair *tel qu'il est* en réalité, avec les mille ramifications qui échappent à notre vision. Nous reproduisons ici deux photographies d'éclairs. La figure 1 montre un bel éclair double; la figure 2 une phase complète d'un gros orage.

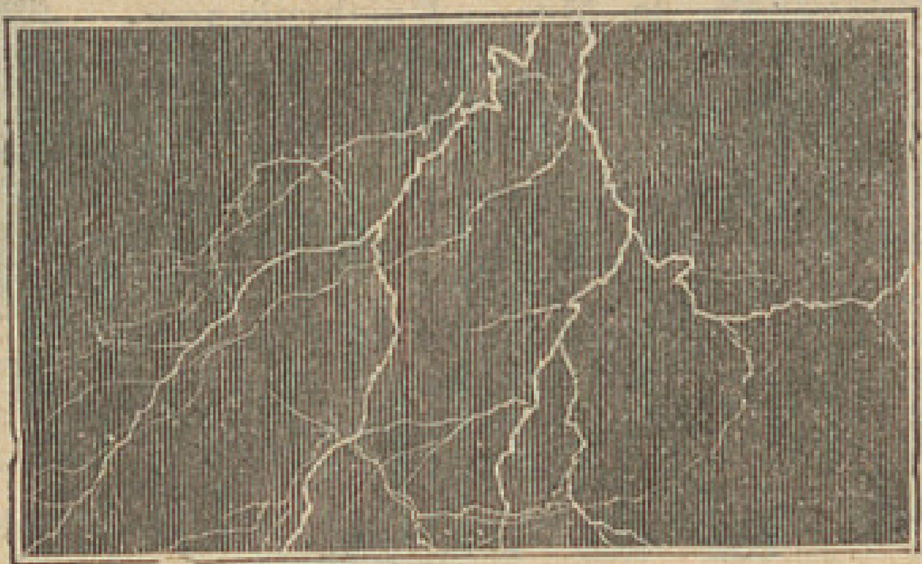


Fig. 1. — PHOTOGRAPHIE D'UN ÉCLAIR DOUBLE.
(Communiq. p. le Comptoir général de Photographie.)

Le Tonnerre et la distance d'un Orage. — La différence de vitesse de propagation de la *lumière* et du *son* fait que nous entendons le *bruit* de l'étincelle après avoir *vu* cette dernière. Le son parcourant 340 mètres à la seconde, il suffira de compter le nombre de secondes qui séparent le bruit de la lumière, et de multiplier ce nombre de secondes par la vitesse. Si, par exemple, le tonnerre a grondé 7 secondes après l'éclair, l'orage sera à une distance représentée par 7×340, soit à 2 380 mètres.

La Foudre et les Arbres.

DANGER DE S'ABRITER SOUS LES ARBRES. — Lorsque la foudre frappe un arbre, elle frappe d'abord les branches supérieures, le *bouquet*, puis elle atteint le tronc, moins bon conducteur, et le déchire.

Le bouquet de l'arbre n'offre en général aucune trace de dévastation, à ce point que les nids et les oiseaux sont intacts. Une personne juchée au sommet de l'arbre courrait moins de danger que si elle était sur le sol.

Si, au contraire, cette personne est à proximité du tronc, la foudre quittera l'arbre pour se précipiter sur le corps humain qu'elle trouve à sa portée, et qui constituera un meilleur conducteur que l'arbre qu'elle quitte.

Les Arbres, Paratonnerres naturels. — Les peupliers d'Italie, en particulier, peuvent jouer le rôle de paratonnerres naturels, lorsqu'ils sont voisins des maisons.

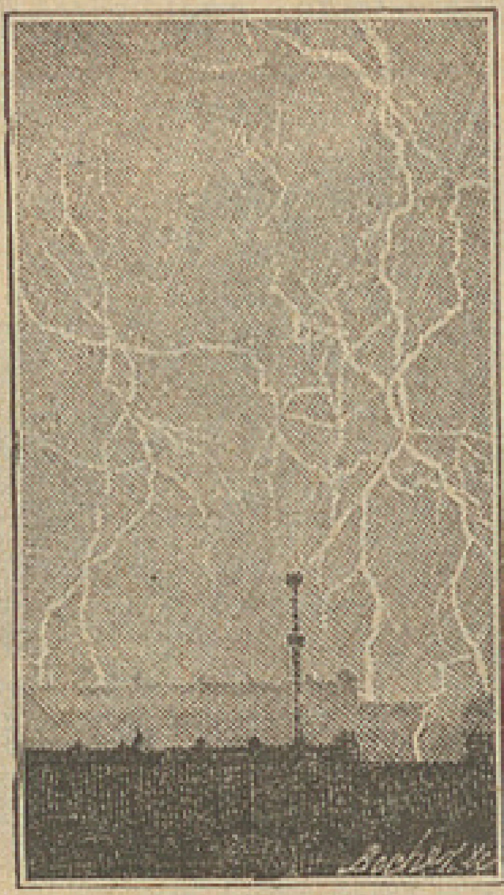


Fig. 2. — PHOTOGRAPHIE D'UN GROS ORAGE.

Il ne faut pas toutefois qu'à proximité de la maison et du côté opposé se trouve une pièce d'eau, mare ou ruisseau, vers laquelle se dirigerait la foudre en passant par la maison et en l'incendiant.

Le physicien genevois Daniel Colladon conseille de munir les troncs des arbres élevés, voisins des habitations, d'une forte tige de métal qui, arrivée au sol, serait continuée jusqu'à un puits, ou enfouie profondément dans un sol humide.

La Foudre et les Essences diverses. — De récentes expériences ont montré que les arbres à amidon, pauvres en graisse : chêne, peuplier, saule, érable, orme et frêne, sont plus facilement frappés que les arbres gras : hêtre, noyer, tilleul, bouleau.

Les premiers de ces arbres offrent en effet à l'étincelle électrique une résistance moindre que les autres.

Pour se préserver de la Foudre.

TOUS les corps ne conduisent pas également la foudre. Les métaux sont très bons conducteurs. Le corps humain est meilleur conducteur que les arbres, et que les murs des édifices.

Ce qu'il faut éviter. — Éviter le voisinage des arbres isolés et celui des murs. Dans une maison, éviter le voisinage des cheminées, dont la suie est bonne conductrice : se tenir le plus possible au milieu des pièces. Éviter l'agglomération des personnes, les courants d'air, les objets en fer portés sur soi-même. Les vêtements mouillés, meilleurs conducteurs, laissent la foudre s'écouler à leur surface. Il est donc préférable de se laisser tremper pendant un orage.

Fig. 182 et 183.

PROVERBE : **Qui ne brûle pas n'allume pas.**

Les Sonneurs de Cloches. — Il est dangereux de sonner les cloches pendant l'orage. Si la foudre tombe sur le clocher, elle suivra la corde, et foudroiera les sonneurs. On ne compte plus les accidents dus à cette dangereuse coutume. Ne pas s'abriter dans les églises. Les ballons captifs foudroyés sont dangereux pour les hommes de manœuvre au cabestan (Accident d'Aldershot, 1894).

Qu'est-ce qu'un Paratonnerre ? — Une tige métallique terminée en pointe, que l'on dresse au-dessus d'un édifice ou d'une maison, et qui est reliée au sol par un conducteur, également métallique, chargé de diriger l'électricité (la foudre), soutirée par la pointe, dans un puits, dans le sol humide ou dans l'intérieur d'une masse conductrice (braise de boulanger). *L'espace protégé* par un paratonnerre est un cône dont le rayon de base est double de la hauteur de la tige (pour les édifices peu élevés), simplement la hauteur pour les grands édifices.

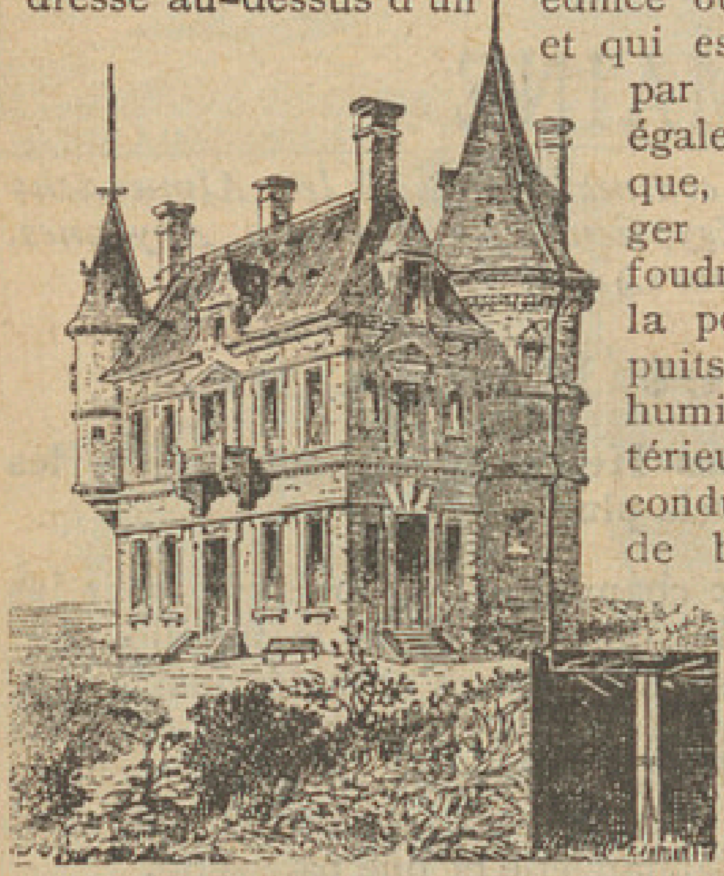


Fig. 3.
INSTALLATION DE PARATONNERRES.

Installation et Entretien. — 1° *La Tige* : La pointe de la tige peut être en platine ou, plus économiquement, en cuivre rouge (visiter une fois l'an); 2° *Conducteur:* corde en fer, raccorder aux parties métalliques de la construction, aucune solution de continuité, fixer par des supports éloignés de 10 centimètres du bâtiment; 3° *Puits perd-fluide* : faire arriver le conducteur dans un puits, dit perd-fluide, et le terminer par une fourche. On peut entourer le tout d'une feuille de cuivre rouge enroulée. L'Académie conseille de plonger cette tige au-dessous du plus bas niveau des eaux d'un puits, mais on se contente de la coucher, à défaut d'eau, entre deux lits épais de braise ou charbon de bois. *Un paratonnerre doit être visité souvent*, et surtout le conducteur métallique. Si ce dernier était rompu, l'étincelle pourrait jaillir au point de rupture. Vérifier également l'état du puits perd-fluide, ainsi que l'extrémité du conducteur, qui ne doit pas être oxydé, et renouveler la couche de charbon. Veiller à ce que les parties métalliques de l'édifice soient reliées avec le conducteur, si on veut éviter que l'étincelle ne jaillisse entre eux. Si, comme dans notre figure 3, l'installation comporte plusieurs tiges, il faut, bien entendu, que toutes les tiges soient reliées entre elles et au conducteur.

Les Pointes multiples. — M. Melsen multiplie le nombre des pointes des paratonnerres. Il les pose *par faisceau.* La plus intéressante application a été faite à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

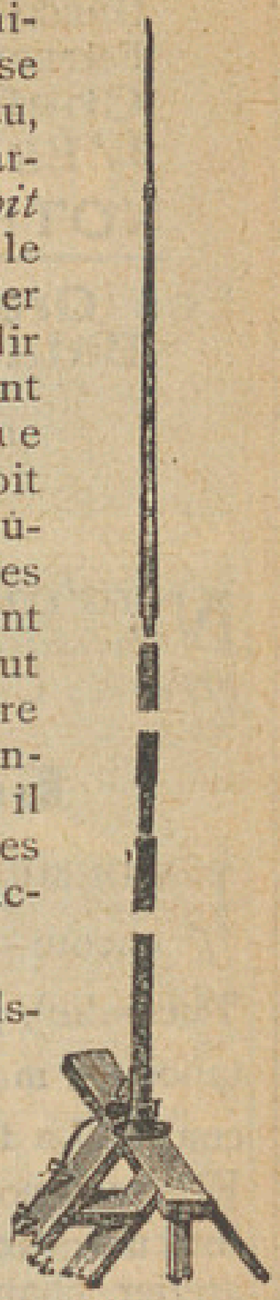


Fig. 4.
PARATONNERRE.

Le prix d'un Paratonnerre. — Pour une installation ordinaire, avec une seule tige, il faut compter 250 à 300 fr., y compris le perd-fluide (tige 6 m. de hauteur, avec manchon et armature: 150 fr.; fil de fer galvanisé, 25 m. à 1 fr.50=37 fr. 50; raccords, supports, etc., 30 fr. ; perd-fluide à 4 branches : 10 fr. ; cylindre cuivre rouge : 20 fr.; fouille, puits et main-d'œuvre : 52 fr. 50. Total : 300 fr.). Il existe dans le commerce des systèmes de paratonnerres spéciaux, sans tige élevée, garantissant fort bien de la foudre, dont le prix n'est pas supérieur à 40 ou 50 fr., et dont la pose est des plus simples.

Les Foudroyés.

Les observations de 50 années consécutives ont permis de dresser la carte ci-contre (fig. 5) figurant la répartition des coups de foudre en France, et sur laquelle la teinte est proportionnelle aux risques. Les départements *noirs* sont ceux où le nombre des victimes est le plus considérable, ceux *en clair* où il est le moindre. Parmi les départements les plus favorisés : la Seine (1 foudroyé par 93 000 habit.), la Manche (1 par 40 000 h.), la Seine-Inf. (1 par 29 000 h.); parmi les plus atteints : la Lozère (1 par 1 800 h.), les Basses-Alpes (1 par 1 950 h.), la Haute-Loire, les Hautes-Alpes et le Cantal (1 par 3 000 h.).

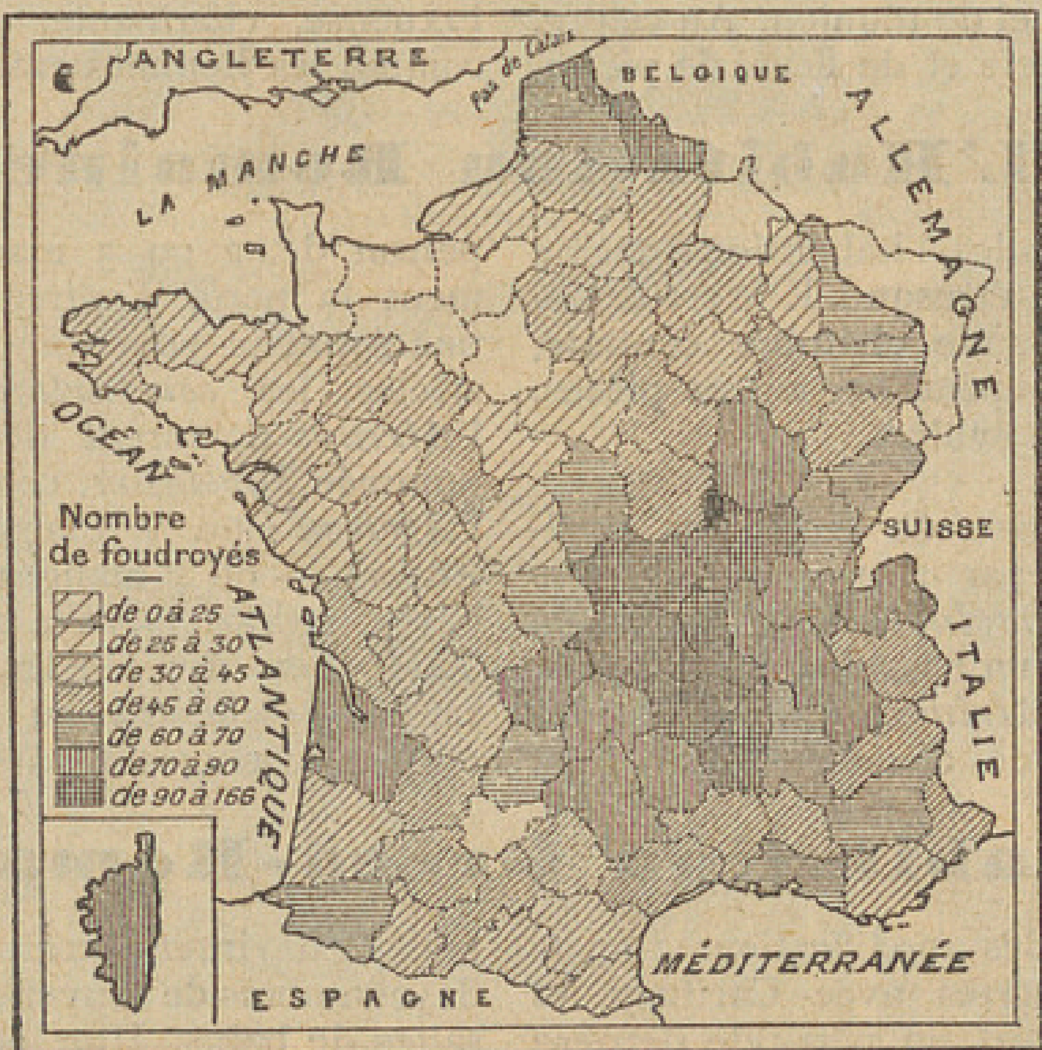


Fig. 5. — RÉPARTITION DES FOUDROYÉS EN FRANCE. (Voir Camille Flammarion, *l'Atmosphère*, Hachette et Cie.)

Les Caprices de la Foudre. — Les hommes sont plus souvent frappés que les femmes. Observation de 30 ans sur 3 269 personnes tuées ou blessées : 2 322 hommes et 947 femmes.

Les hommes sont plus exposés, étant le plus souvent frappés lorsqu'ils sont aux travaux des champs. L'homme est lui-même moins sensible que les animaux ; les attelages sont souvent atteints et leurs conducteurs restent indemnes. La foudre respecte les voyageurs en chemin de fer, le fluide trouvant facilement à s'écouler par les nombreuses parties métalliques des voitures et des rails.

Pour ranimer les Foudroyés. — On doit appliquer aux foudroyés la méthode de respiration artificielle en usage pour les noyés. Si l'on applique cette méthode sans tarder, on a grande chance de les rappeler à la vie. (Voir *Almanach 1894*, p. 324.)

Fig. 184 à 186.

PROVERBE : **Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas.**

L'Habitation Humaine : Les Habitations Grecque et Romaine. — L'Habitation Gréco-Romaine. — **Tableau Synoptique de l'Histoire de France :** Rois, Empereurs, Chefs d'État de France. — La Maison de France, les Prétendants. — **Les Chefs des Etats du Monde.** — Les Enfants des Souverains d'Europe. — **L'Église Catholique Romaine.** — **Histoire de l'Année.**

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 *contient en outre :*

Les Grandes Étapes de l'Humanité jusqu'à nos jours. — **Les Grandes Batailles du Monde.** — **Les Races Humaines :** Planche.

L'HABITATION HUMAINE

*Nous continuons ici l'*Histoire de l'Habitation Humaine, *commencée dans les Almanachs précédents par l'Habitation Préhistorique, les Habitations Egyptiennes, Sémitiques, Aryennes.* (*D'après* Ch. Garnier *et* A. Ammann. — Hachette *et* Cie, *Editeurs.*)

Les Habitations Grecque et Romaine.

La demeure homérique (dont le type se trouve encore dans les monts d'Asie Mineure et de Thessalie), plus ou moins grande, selon l'importance du maître qui l'habitait, avait son foyer au centre. La fumée s'échappait par un trou du toit. Elle comportait une salle centrale qui servait à tous usages chez les pauvres : cuisine, salle à manger, atelier, chambre à coucher. Chez les gens aisés, elle se complétait par 3 pièces, au fond : celles de droite et de gauche étaient des chambres à coucher ; celle du milieu servait pour le travail et les réunions. Sur les murs latéraux s'ouvraient les étables et les écuries. Au 1er étage, des greniers.

La maison du temps de Périclès garde le caractère générique de cette habitation primitive. Dans les quartiers très pauvres, elle s'en distingue à peine. Mais la maison de l'homme aisé et celle du riche ont bénéficié des progrès de l'art. Les fenêtres ne donnent pas sur la rue, mais sur une cour intérieure ; la porte d'entrée est séparée de la rue par une barrière fixe. Une statue de divinité, des peintures, quelque inscription, décorent cette partie de la construction. Un vestibule conduit à la cour. Celle-ci, entourée d'un péristyle chez les riches, était le lieu habituel de réunion. Au centre, un autel, orné de bas-reliefs et de fleurs de pierre, consacré à Zeus Herkeios, et, souvent, sur les côtés, deux autels plus petits.

Quant aux chambres, il y en avait pour les provisions et les débarras, pour la famille, pour les amis. Dans les demeures considérables, l'édifice occupait le périmètre de la cour — dont un seul côté, au fond, en face du vestibule, pour la famille. Enfin, très souvent, il y avait une salle de bains, une boulangerie et une pâtisserie.

Les murailles étaient en bois et en briques crues. Mentionnons l'existence de tuiles et de chéneaux sur les toitures.

Après la conquête alexandrine (330 av. J.-C.), le plan original, quoique conservé pour les pauvres et même la classe moyenne, se transforma notablement chez les riches. La cour devint double, l'habitation eut 2 péristyles. Le gynécée, ou appartement des femmes, acquit une importance plus grande. La décoration se mit à la hauteur et de l'art grec et du luxe asiatique. La peinture des murailles se généralisa ; la sculpture, mise à contribution sous toutes les formes, se rapetissa, devint précieuse, tendit à la décadence. La mosaïque produisit des merveilles — toute la demeure devint luxueuse, charmante, étincelante et corrompue comme les hommes raffinés qui l'habitaient.

L'Habitation Romaine.

Dans ses lignes essentielles, l'habitation romaine de la République est étrusque. Elle est caractérisée par l'*Atrium*, grande chambre centrale, autour de laquelle se groupent les autres pièces, à mesure que la demeure évolue.

La toiture se compose de 4 parties inclinées à l'intérieur, d'où, par une ouverture rectangulaire centrale, le *Compluvium*, les eaux de pluie se déversaient dans un bassin, l'*Impluvium*. Des cloisons, autour de l'*Atrium*, constituaient des *compartiments* servant de chambres. Un petit perron de 2 ou 3 marches précédait communément la porte d'entrée ; il y avait un marteau ou une sonnette pour annoncer le visiteur. Avec les siècles, les *compartiments* ménagés autour de l'*Atrium* devinrent des chambres. Une grande, nommée *Tablinum*, communiquait librement avec l'*Atrium* : on y plaçait les Pénates (Dieux du Foyer) — on y mangeait. Plus tard le *Tablinum* devint spécialement la chambre du père. Outre le *Tablinum*, il y eut les ailes, *Alæ*, salles d'apparat ; les *Cubicula* ou chambres à coucher. En outre, des magasins, des celliers, des cuisines.

L'Habitation Gréco-Romaine.

L'habitation subit des modifications importantes, après les guerres avec Carthage et l'Orient. On ajouta d'abord un péristyle derrière l'*Atrium*, qu'on ne put se résoudre à sacrifier à une cour. La porte d'entrée fut agrémentée. On y plaçait un chien de garde, souvent figuré en mosaïque. Les chambres se multiplièrent ; les salles à manger devinrent excessivement luxueuses ; il y eut des chambres de conversation, des bibliothèques, des salles de bains. Une somptuosité de cuisine et de volupté, une imitation croissante des Grecs et de l'Orient, modifièrent les maisons romaines jusqu'à en faire les magnifiques palais de la Rome décadente.

J.-H. Rosny.

PROVERBE : **L'homme fait la maison, et la maison fait l'homme.**



MAISON ATHÉNIENNE : COUR* — MAISON GRECQUE — MAISON ATHÉNIENNE : TRICLINIUM*

MAISON ROMAINE — MAISON ROMAINE : SA DISPOSITION

RUE DE LA ROME ANTIQUE* — PÉRISTYLE DE LA MAISON DES VETTII (Cliché Brogi) — POMPEÏ : M^ON À BALCON FERMÉ

MAISON DE LIVIE A ROME — INTÉRIEUR DE LA MAISON ROMAINE — VILLA ROMAINE : TRICLINIUM*

* D'après VIOLET-LE-DUC (*Histoire de l'Habitation;* Hetzel, éditeur).

PROVERBE : **L'art supplée la nature.**

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

GOUVERNEMENTS ET DYNASTIES.	LES VARIATIONS DES LIMITES DU TERRITOIRE.	LES INSTITUTIONS.	LES GRANDS ÉVÉNEMENTS.	LA CIVILISATION.
Ire PÉRIODE. — Gaule indépendante.				
300 peuplades environ se groupent en *Confédérations*. Point d'unité ni de gouvernement central.	Le territoire gaulois s'étendait entre la *mer du Nord*, la *Manche* et le *Rhin*, au nord ; l'*océan Atlantique*, à l'ouest ; les *Pyrénées*, la *Méditerranée*, au sud ; les *Alpes*, le *Jura*, le *Rhin*, à l'est.	Gouvernements locaux ; chefs absolus dans quelques cités, petits sénats, ou assemblées populaires. Les Gaulois divisés en classes : 1° les *druides* ; 2° les *guerriers* ; 3° le *peuple* ; 4° les *esclaves*.	Fondation de la colonie grecque de *Marseille* (600 av. J.-C.). Prise de Rome par les Gaulois Sénons (390 av. J.-C.). Conquête de la Gaule par *J. César* (58-50 av. J.-C.). Siège d'*Alésia*, Vercingétorix (52 av. J.-C.).	Mœurs grossières et à demi barbares, mais déjà organisation de la famille, de la propriété. Sentiments généreux, bravoure extraordinaire. Religion : culte de la nature ; *druidisme*. Puissance et autorité des *druides*.
IIe PÉRIODE. — Gaule romaine. 50 av. J.-C. à 406 ap. J.-C.				
Un seul chef, l'empereur, résidant à Rome. Autorité absolue. Après sa mort, l'empereur est mis au rang des dieux. L'empire est *électif* et les prétendants se le disputent les armes à la main.	Les limites dépassent le Jura et vont jusqu'à la *Reuss*. Elles dépassent le Rhin. Les Romains organisent deux provinces de *Germanie*.	Division du territoire en *cités*, en *provinces*. Au IVe siècle, établissement d'une hiérarchie de fonctionnaires romains, *comtes*, *consuls*, *préfet du prétoire*. Les villes sont administrées par un conseil, la *curie*. Elles ont les *libertés municipales*. Lourds impôts. Droit romain. Légions romaines. Noblesse gallo-romaine.	Sous l'empereur Auguste, naissance du *Christ*, à partir de laquelle on comptera les années de l'ère chrétienne. Auguste meurt en l'an 14 de l'ère chrétienne. Le christianisme ne s'établit qu'après de nombreuses persécutions. On en compte *dix* principales. La religion chrétienne devient prépondérante en 312, sous l'empereur Constantin, qui publie l'*Edit de Milan*. L'empire romain est depuis 240 sans cesse menacé et troublé par les invasions.	Défrichement des forêts ; progrès de la culture. Industries des draps, des étoffes. Percement de routes ou *voies romaines* qui facilitent le commerce. Monuments (temples, arènes, bains, arcs de triomphe). Écoles. Langue latine. Progrès de la religion chrétienne en dépit des persécutions. Au IVe siècle, organisation de l'Église chrétienne : prêtres, évêques, archevêques, patriarches, pape.
IIIe PÉRIODE. — Gaule franque.				
ROIS FRANCS. LES MÉROVINGIENS (les principaux). Clodion (428). Mérovée (448). Childéric (458). Clovis (481). Clotaire (511). Dagobert (628). Childéric III déposé en 752.	La Gaule franque s'étend en dehors de la Gaule romaine : elle comprend la Thuringe, la Bavière, la plus grande partie de la Suisse. La Gaule franque est, sous les Mérovingiens, divisée en différents royaumes, dont les principaux furent ceux de *Neustrie* et d'*Austrasie*.	Le roi franc vit entouré de ses *leudes* ou compagnons. Les bandes de guerriers remplacent les légions régulières des Romains. Justice demi-barbare. Epreuves judiciaires. Wergeld ou tarif d'après lequel on rachète le meurtre suivant la condition de la victime. Assemblées des guerriers ou champs de mai. Servitude des anciens propriétaires. Noblesse franque.	Invasion des Barbares (406). Royaumes des *Burgondes* (413), des *Visigoths* (419). Royaume des *Francs* jusqu'à la Somme. Bataille de *Méry-sur-Seine* gagnée sur *Attila* et les Huns (451). Victoires de *Soissons* sur les Romains (486), de *Tolbiac* sur les Alamans (496), de *Vouillé* sur les Visigoths (507). Conversion de *Clovis* et des Francs à la religion chrétienne (496). *Dagobert* domine toute la Gaule et même une partie de la Germanie (628-638). *Pépin d'Héristal*, maire d'Austrasie, gagne sur les Neustriens la victoire de *Testry* qui le rend maître de la Gaule (687). *Charles Martel* gagne sur les Arabes la victoire de *Poitiers* (732). *Pépin le Bref* est proclamé roi des Francs (752).	Retour de l'anarchie, de l'ignorance, de la misère. Efforts des évêques pour arrêter les violences des rois francs. Le droit d'asile dans les églises. Conciles, ou assemblées d'évêques. Excommunications par lesquelles l'Église retranchait de la société des fidèles ceux qui ne lui obéissaient pas. L'excommunié était fui comme un pestiféré. Fondation de monastères, colonies à la fois pieuses et agricoles, qui adoptent la règle de *St-Benoît de Nursie*. La science n'est plus cultivée que dans les monastères. Ordre rétabli sous Dagobert.
LES CAROLINGIENS. Pépin le Bref (752). Charlemagne (768). Louis Ier, le Débonnaire (814). Charles II, le Chauve (840). Louis II, le Bègue (877). Louis III et Carloman (879). Charles le Gros (de Germanie) (884). Charles III, le Simple (898). Louis IV, d'Outre-Mer (936). Lothaire (954).	La Gaule, sous Charlemagne, devient le centre d'un vaste empire qui s'étend jusqu'à l'*Elbe*, aux *monts de Bohême*, à la *Theiss*, à l'*Adriatique*, au *Garigliano* en Italie, à l'*Ebre* en Espagne. Après le traité de *Verdun*, elle est mutilée et réduite au territoire borné par l'*Escaut*, la *Meuse*, le *Rhône*.	*Ducs*, *comtes* gouvernent les provinces, *missi dominici* surveillent les fonctionnaires. Assemblées des guerriers et des grands ou *champs de mai*. *Capitulaires* ou *lois*. Sous les derniers Carolingiens, les ducs, les comtes cessent d'obéir au roi et se rendent maîtres, propriétaires des provinces. Etablissement de la féodalité.	*Charlemagne* soumet les Lombards, les Bavarois, les Saxons. Guerres contre les Arabes. Bataille de *Fontanet* entre les fils de Louis le Débonnaire (841). Traité de *Verdun* (843). Invasion des Normands (846). Siège de *Paris* par les Normands (886). Démembrement définitif de l'empire de Charlemagne (887). Puissance des descendants de *Robert le Fort*. *Eudes*, roi (887). Avènement des Capétiens (987).	Charlemagne ramène la prospérité, favorise la science, ouvre des écoles. Les savants qui l'entourent sont : Alcuin, Léidrade, Théodulphe, Sinaragde, Robin Maure, Pierre de Pise, Paul Diacre, Clément l'Hibernien (Irlande). Après lui le désordre recommence, augmenté par les invasions des Normands. Les habitants des campagnes deviennent serfs. Les villes sont soumises aux seigneurs. Misère affreuse. Famines épouvantables.
IVe PÉRIODE. — Période féodale. Capétiens directs (987-1328).				
LES CAPÉTIENS. Hugues Capet (987). Robert (996). Henri Ier (1031). Philippe Ier (1060). Louis VI, le Gros (1108). Louis VII, le Jeune (1137). Philippe Auguste (1180). Louis VIII (1223). Louis IX (1226). Philippe le Hardi (1270). Philippe IV, le Bel (1285). Louis X, le Hutin (1314). Philippe V, le Long (1316). Charles IV, le Bel (1322).	Au début de la dynastie capétienne, le royaume de France n'est plus qu'une des nombreuses seigneuries entre lesquelles est partagé le territoire. Le domaine royal ne comprenait que l'*Ile-de-France*, l'*Orléanais*. Il s'agrandit successivement de l'*Artois*, de la *Normandie*, du *Maine*, de la *Touraine*, de l'*Anjou*, du *Languedoc*, du comté de *Toulouse*, de la *Navarre*, de *Lyon*, d'une partie de la *Flandre*. Plusieurs de ces provinces furent perdues, mais en 1328 elles composaient le royaume de France.	La dignité royale est héréditaire. Philippe Auguste établit dans le domaine royal des officiers appelés *prévôts* et *baillis*, que ses successeurs multiplièrent. Il y eut une *administration royale*. Les villes s'affranchissent et reçoivent des *chartes de communes*. Saint Louis organisa la *justice royale* et le *Parlement* de Paris. Philippe le Bel établit des *impôts*. Il y eut des *finances royales*. Il convoqua les premières grandes assemblées de la nation ou les premiers *Etats généraux* (1302). Il y avait déjà un roi, une nation.	Conquête de l'*Angleterre* par Guillaume, duc de Normandie (1066). La première *croisade* (1095-1099). La deuxième croisade (1146-1148). La troisième croisade (1190-1191). La bataille de *Bouvines* (la première victoire nationale) (1214). La croisade albigeoise (1208-1227). Bataille de *Taillebourg* (1242). La croisade d'*Egypte* (1249-1254). La croisade de *Tunis* (1270). Philippe le Bel et le pape Boniface VIII. Attentat d'Anagni. Premiers Etats généraux (1302). Défaite de *Courtrai* (1302). Victoire de *Mons-en-Pevèle* (1304).	Les seigneurs, ducs, marquis, comtes, barons, se distinguent par le luxe de leurs costumes et par leurs armoiries. Le peuple, composé des *roturiers* ou *vilains* et des *serfs*, améliore sa condition, par suite de l'affranchissement des communes, des croisades, de la chevalerie. Amélioration de l'agriculture, acclimatation du mûrier, du maïs, du sarrasin, de l'artichaut, de l'épinard, de l'abricotier, de l'échalote ; construction des moulins à vent remarqués en Asie et amélioration de la mouture du blé. Affranchissement des *serfs* (1316). Développement de l'*industrie*. Organisation et puissance des *corporations*. Progrès de la science. Les premiers historiens (Villehardouin, Joinville). Architecture ogivale. Les cathédrales.
Ve PÉRIODE. — Période féodale. Les Valois (1328-1498).				
LES VALOIS. Philippe VI (1328). Jean II, le Bon (1350). Charles V, le Sage (1364). Charles VI (1380). Charles VII (1422). Louis XI (1461). Charles VIII (1483).	Malgré la guerre de Cent Ans, le domaine s'agrandit du *Dauphiné*, du *Limousin*, du *Poitou*, de la *Guyenne*. Louis XI réunit le *Perche*, l'*Armagnac*, le duché de *Bourgogne*, la *Picardie*, l'*Anjou*, le *Maine*, la *Provence*. Sous Charles VIII la *Bretagne* rentre dans l'unité française.	Progrès de l'administration royale sous Charles V, Charles VII, Louis XI. La *taille perpétuelle* (1439). L'*armée permanente* (1445). Les *Parlements provinciaux*. Les *postes*. La *Pragmatique Sanction* de Bourges (1438) ; l'Eglise gallicane. Rédaction des *Coutumes*.	La guerre de *Cent Ans* (1336-1453). Défaite de *Crécy* (1346). Perte de *Calais* (1347). Défaite de *Poitiers* (1356). Traité de *Brétigny* (1361). Expulsion des Anglais par Du Guesclin (1364-1370). Guerre civile des *Armagnacs* et des *Bourguignons* (1407). Défaite d'*Azincourt* (1415). Traité de *Troyes* (1420). Siège d'*Orléans* (1429). Délivrance de la France par *Jeanne d'Arc* (1429-1431). Bataille de *Castillon*, fin de la guerre de Cent Ans (1453). Rivalité de Louis XI et de Charles le Téméraire (1461-1477). Guerres d'Italie. Expédition de *Naples* (1494-1495).	Les premiers canons à *Crécy*. La poudre à canon change l'art de la guerre. La première Bible imprimée par Gutenberg à Strasbourg (1455). La première flotte française sous Louis XI. Les Français vont profiter des découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols. Progrès du *commerce* ; la richesse mobilière. Accroissement de la bourgeoisie.
VIe PÉRIODE. — La France moderne. XVIe siècle (1498-1589).				
VALOIS-ORLÉANS. Louis XII (1498). VALOIS-ORLÉANS-ANGOULÊME. François Ier (1515). Henri II (1547). François II (1559). Charles IX (1560). Henri III (1574).	Sous François Ier, le domaine s'agrandit de l'*Angoumois*, du *Bourbonnais*, de l'*Auvergne*, du *Beaujolais*, du *Forez*. Sous Henri II, réunion des *Trois Evêchés* (1551-52). La limite orientale est portée à la Moselle. C'est le commencement de la réaction contre les conséquences fatales du traité de Verdun de 843.	François Ier rend l'autorité royale presque absolue. Il établit 10 *gouverneurs* de province, qui plus tard seront portés à 32. Il développe la *justice royale*, mais vend les charges de judicature. Le *Concordat* conclu avec Léon X lui donnait la nomination des évêques (1516). La langue française devient la langue officielle (édit de Villers-Cotterets, 1532). Sous les fils de Henri II, l'autorité royale s'affaiblit. Les *Etats généraux* sont convoqués en 1560, 1576, 1588.	Guerres d'*Italie*. Victoires de *Fornoue* (1495), de *Bologne*, *Brescia*, *Ravenne* (1512). Gaston de Foix. Défaite de *Novare* (1513). Victoire de *Marignan* (1515). Défaite de *Pavie* (1525). Victoire de *Cérisoles* (1544). Défaite de *Saint-Quentin* (1557). Reprise de *Calais* (François de Guise) (1558). Traité de *Cateau-Cambrésis* (1559). Guerres de *religion* (1560-1589). Le massacre de ' Saint-Barthélemy (1572). La Ligue (1576).	La civilisation renaît véritablement au XVIe siècle : c'est l'époque de la *Renaissance*. Ecrivains français : Clément Marot, Ronsard, Rabelais, Montaigne, Amyot. Artistes italiens : Léonard de Vinci, le Primatice, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini. Sculpteurs français : Jean Goujon, Jean Cousin. Architecture de la Renaissance : châteaux de Chambord, de Fontainebleau, de Blois, etc., premières façades du Louvre. Architectes français : Pierre Lescot, Philibert Delorme. Meubles artistiques, style Henri II. Luxe des costumes de soie, toques de velours, chapeaux ornés de perles, de diamants, collerettes de dentelles, draps d'or.

PROVERBE : Il n'est gloire sans envie.

PROVERBE : Qui sème vertu recueille gloire.

VIIe PÉRIODE. — La France moderne. XVIIe siècle (1589-1700).

GOUVERNEMENTS ET DYNASTIES.	LES VARIATIONS DES LIMITES DU TERRITOIRE.	LES INSTITUTIONS.	LES GRANDS ÉVÉNEMENTS.	LA CIVILISATION.
LES BOURBONS. Henri IV (1589). Louis XIII (1610). Louis XIV (1648).	La France s'agrandit du *Béarn*, de la *Bresse*, du *Bugey*. Aux traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1658), annexion de l'*Alsace*, de l'*Artois*, du *Roussillon*. Aux traités de Nimègue (1678), annexion de la *Flandre* et de la *Franche-Comté*. Acquisition de *Strasbourg* (1681). Développement des colonies françaises aux Indes, en Amérique. Le Canada.	L'administration royale s'affermit sous *Henri IV*. Grâce au génie de *Sully*, l'ordre s'établit dans les finances. Protection de l'agriculture, de l'industrie, du commerce. Administration sévère et rigoureuse de Richelieu. Les *intendants*, dans les provinces, supplantent les gouverneurs. Première organisation de l'*armée*, de la *marine*. Sous Louis XIV, création des *secrétaires d'Etat*. Administration monarchique et despotique. La *police*. Le *budget*, établi par Colbert. Le *système protecteur* favorise l'industrie et le commerce.	Victoires sur les Ligueurs à *Arques* et à *Ivry* (1589-1590). Victoire sur les Espagnols à *Fontaine-Française* (1595). Puissance du ministre *Richelieu* (1624-1642). La France prend part à la guerre de *Trente Ans* (1635-1648). Victoires de Condé et Turenne à *Rocroy* (1643), *Fribourg* (1644), *Nordlingen* (1645), *Lens* (1648). Guerre civile de la Fronde (1648-1659). Guerres de Louis XIV. Conquête de la Flandre (1668). Guerre de Hollande (1672-1678). Premières victoires navales. Duquesne. Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Désastre de *la Hougue* (1692). Victoires de Luxembourg à *Fleurus* (1690), *Steinkerque* (1692), *Nerwinden* (1693).	Noblesse et majesté des costumes des seigneurs. Lois de la politesse. Etiquette de la cour. Les salons, les ruelles. Le théâtre. Amélioration de la nourriture. Usage du café. Louis XIV boit en France la première tasse de café. Perfection des écrivains français : Descartes, Pascal, Corneille, Racine, Molière, Boileau, Bossuet, Fénelon, Mme de Sévigné, La Bruyère. Progrès des sciences : Descartes, Pascal, Tournefort. La vapeur : *Denis Papin*. Architecture : Claude et Charles Perrault, Mansart, la colonnade du Louvre, Versailles, les Invalides. Peintres : Nicolas Poussin, Eustache Lesueur, Le Brun, Mignard, Philippe de Champagne, Van der Meulen. La sculpture : Pierre Puget.

VIIIe PÉRIODE. — La France moderne. XVIIIe siècle (1700-1789).

GOUVERNEMENTS ET DYNASTIES.	LES VARIATIONS DES LIMITES DU TERRITOIRE.	LES INSTITUTIONS.	LES GRANDS ÉVÉNEMENTS.	LA CIVILISATION.
Louis XIV. Louis XV (1715). Louis XVI (1774).	Réunion de la *Lorraine* (1766) et de la *Corse* (1768).	L'administration royale devient tout à fait despotique. Abus des *lettres de cachet*, emprisonnements arbitraires. Mauvaise administration des finances. Déficit sans cesse augmenté. Lourds impôts pesant sur le peuple, et maintien d'une foule de droits seigneuriaux. Vaines tentatives de réformes de *Malesherbes* et de *Turgot*.	Guerre de la succession d'Espagne (1701-1715). Victoire de Villars à Denain (1712). Expérience financière et désastre de Law (1716-1720). Guerre de la succession de Pologne (1735-1738). Guerre de la succession d'Autriche (1740-1748). Victoire de Maurice de Saxe à *Fontenoy* sur les Hollandais (1745). Guerre de Sept Ans (1756-1763). Défaite de *Rosbach* (1757). Perte du Canada (1763). Guerre d'Amérique (1778). La France fait reconnaître l'indépendance des *Etats-Unis* (1783).	L'élégance remplace la majesté et la raideur. L'usage du *tabac*, rapporté au XVIIe siècle par *Nicot* de l'île de Tabago, se répand. Premiers établissements où l'on boit, outre le vin, le *café*. Eclat des lettres françaises : Voltaire, Montesquieu, Rousseau, etc. Les philosophes discutent et ébranlent les anciennes croyances. Développement de l'esprit critique et railleur. Progrès remarquables des sciences mathématiques : Lagrange, Laplace, Méchain, Delambre. Physique : Réaumur (applications de l'électricité), Dobbard, l'abbé Nollet, Romas, l'Américain Franklin (le paratonnerre), Montgolfier (les aérostats). Chimie : Lavoisier. Histoire naturelle . Buffon, Laurent de Jussieu.

IXe PÉRIODE. — La France contemporaine. La Révolution française (1789-1799).

GOUVERNEMENTS ET DYNASTIES.	LES VARIATIONS DES LIMITES DU TERRITOIRE.	LES INSTITUTIONS.	LES GRANDS ÉVÉNEMENTS.	LA CIVILISATION.
Louis XVI, roi constitutionnel (1789-1792). Assemblée nationale constituante (1789-1791). Assemblée législative (1791-1792). LA RÉPUBLIQUE. La Convention (1792-1795). Le Directoire (1795-1799).	Réunion de *Mulhouse*, *Montbéliard*, *Genève*. Conquête de la frontière naturelle du Rhin. Traités de *Bâle* (1795).	Destruction du *système féodal* (4 août 1789). Déclaration des *droits de l'homme*. Division de la France en 83 *départements* (aujourd'hui 86). *Justices de paix*, *tribunaux* de première instance, tribunaux criminels, jury. Tribunal de cassation. *Actes de l'état civil*. Liberté de la presse, des cultes, de l'industrie, du commerce. Système métrique. Le grand livre de la dette publique (1794). Organisation de l'instruction publique. Institut (1795).	Les Etats généraux de 1789. L'*Assemblée nationale constituante* (1789). La prise de la Bastille (14 juillet). L'Assemblée législative (1791-1792). La victoire de *Valmy* (20 sept. 1792). La Convention (21 sept.). Le supplice de Louis XVI (21 janv. 1793). La Terreur (1793-1794). Le 9 Thermidor (1794). Le Directoire (1795). Campagne de *Bonaparte* en Italie (1796-1797). Expédition d'Egypte (1797-1798). Le 18 Brumaire (1799).	Mélange des classes. L'égalité se traduit à l'extérieur par l'uniformité et la simplicité des costumes. Un moment étouffé sous la Terreur, l'esprit de société revit sous le Directoire avec des mœurs plus libres, même dissolues. Progrès continus des sciences. Le télégraphe aérien (Cl. Chappe). Les premières dépêches télégraphiques annoncent la délivrance du Quesnoy et de Condé (15 et 30 août 1794).

Xe PÉRIODE. — La France contemporaine. XIXe siècle.

GOUVERNEMENTS ET DYNASTIES.	LES VARIATIONS DES LIMITES DU TERRITOIRE.	LES INSTITUTIONS.	LES GRANDS ÉVÉNEMENTS.	LA CIVILISATION.
Le Consulat et l'Empire (1799-1815).				
Napoléon Bonaparte Premier Consul (1799). Napoléon Ier empereur (1804-1815).	Réunion de la Belgique et de l'Italie (1797 et 1801). Réunion de la Hollande (1810). Reconstitution de l'empire de Charlemagne. L'empire de Napoléon s'étend jusqu'à l'Elbe et au Garigliano et il comprend 130 départements.	Plébiscite. Constitution de l'an VIII soumise aux suffrages du peuple. Préfectures, sous-préfectures, communes. Tribunaux d'appel. Receveurs généraux, receveurs particuliers, percepteurs. Concordat avec le pape Pie VII. Légion d'honneur. Banque de France. Université.	Victoires de *Marengo* (1800), d'*Austerlitz* (1805), d'*Iéna* (1806), d'*Eylau* (1807), de *Friedland* (1807). Conquête de l'*Espagne* (1808). Victoires de *Wagram* (1809), de la *Moskova* (1812). Retraite de *Russie* (1812). Batailles de *Leipzig* (1813), de *Waterloo* (1815).	Esprit démocratique et utilitaire. Développement des sciences appliquées au bien-être matériel. *Industrie.* — Perfectionnement de la charrue (Mathieu de Dombasle, 1777-1843). Culture de la pomme de terre (Parmentier). Culture de la betterave (1807). Métiers à tisser la soie (Jacquard). Industries du coton (Richard-Lenoir), des toiles peintes (Oberkampf). Première machine à vapeur pour la fabrication du papier (François Didot, 1799). Premier bateau à vapeur sur la Seine (Jouffroy, 1816). Premiers réverbères à gaz (1820). Impression des journaux avec la presse à vapeur (1823). Premier chemin de fer français à Saint-Etienne (1827). Premières locomotives Séguin (1829). Premiers portraits au daguerréotype (1839). Premier télégraphe électrique, de Paris à Rouen (Arago, 1844). Phare Fresnel, Photographie (1847). Galvanoplastie (Ruolz, Christofle). Exposition universelle de 1855. Premières applications de l'éclairage électrique (1878). Téléphone (1878). Phonographe (1880). Tramways. Vélocipèdes. Locomotion électrique (1893). Torpilleurs. *Commerce.* — Système prohibitif (Blocus continental, 1807). Echelle mobile (1817). Libre-échange (Michel Chevalier, 1860). Associations financières : Comptoir d'escompte (1848), Crédit foncier et Crédit mobilier (1852), Crédit agricole (1860). Le canal de Suez. *Sciences.* — Carte géologique de la France (Elie de Beaumont, 1872). Cuvier et l'histoire naturelle. Ampère, Arago, Fresnel (mathématiques et physique). Babinet, Le Verrier (astronomie). Thenard, Chevreul, Dumas (chimie), Pasteur et la vaccination de la rage (1885). Les antiseptiques et les anesthésiques en chirurgie. *Lettres.* — Le romantisme (1830-1848) avec Mme de Staël et Chateaubriand. La poésie lyrique (Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset). L'histoire (Augustin Thierry, Guizot, Michelet). Le roman (Alexandre Dumas). Le réalisme (1850-1890), Flaubert, Zola, Maupassant, Renan. *Arts.* — Ingres, Delaroche, Delacroix, Courbet, David d'Angers, Rude, Carpeaux. Importance et transformation de la musique : Berlioz.
La Restauration (1815-1830).				
Louis XVIII (1814-1824). Charles X (1824-1830).	En 1814-1815, la France est ramenée aux limites de 1789, moins Landau Philippeville, Marienbourg.	Droit de suffrage à plusieurs degrés, puis à un degré, cens électoral, le droit de vote subordonné à la fortune.		
Le gouvernement de Juillet (1830-1848).				
Louis-Philippe, duc d'Orléans, de la branche cadette des Bourbons (1830-1848).	Conquête de l'Algérie.	Charte de 1830. Gouvernement parlementaire. Responsabilité ministérielle.	Expédition en Belgique. Prise d'*Anvers* (1832). Occupation d'*Ancône* en Italie (1832). Conquête de l'Algérie (1830-1848).	
La République de 1848 (1848-1852).				
Gouvernement provisoire du général Cavaignac. Présidence de Louis-Napoléon.		Suffrage universel (1848 et 1852).	Insurrection socialiste (23-26 juin 1848). Expédition française à Rome, pour rétablir le pape Pie IX (1849).	
Le second Empire (1852-1870).				
Napoléon III empereur (1852-1870).	Annexion de la Savoie et du comté de Nice (1860).	Constitution de 1852 et constitution impériale. L'Empereur responsable, ministres irresponsables. Sénat. Corps législatif. Réformes de 1860. Extension du pouvoir des Chambres. Réformes de 1870. Gouvernement parlementaire.	Victoires de l'*Alma* et d'*Inkerman* (1854). Prise de *Sébastopol* (1855). Victoires de *Magenta* et de *Solferino* (1859). Prise de *Pékin* (1860). Expédition du Mexique (1862-1867). Guerre d'Allemagne. Bataille de *Metz*. Désastre de *Sedan* (1870).	
La République de 1871.				
GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. Présidence de Thiers (1871-1873). Présidence de Mac-Mahon (1873-1879). Présidence de Grévy (1879). Présidence de Carnot (1887). Présid. de Casimir-Perier. Présid. de Félix Faure.	Perte de l'Alsace et de la Lorraine. Acquisitions coloniales. Protectorat de la Tunisie. Empire indo-chinois. Congo, Madagascar.	Constitution de 1875. Chambre des députés élue au suffrage universel. Sénat élu au suffrage restreint. Obligation du service militaire pour tous les Français (1872). Lois de l'instruction obligatoire (1882).	Siège de Paris par les Allemands. Bataille de *Champigny*. Armée de la Loire : Succès de *Coulmiers*. Bataille d'*Orléans*. Belle retraite de Chanzy. Défaite du *Mans*. Armée de l'Est (Bourbaki) : Bataille de *Dijon*. Batailles de *Héricourt* et de *Villersexel*. Retraite en Suisse. Paix de Francfort (1870-1871). L'insurrection de la *Commune* (1871). Siège de Paris par l'armée française (avril-28 mai 1871).	

PROVERBE : Chacun est fils de ses œuvres.

PROVERBE : Qui sert la foule sert un mauvais maître.

ROIS, EMPEREURS, CHEFS D'ÉTAT DE FRANCE

Cette suite complète de portraits des Rois, Empereurs et Chefs d'État de France a été gravée d'après les originaux les plus authentiques. Pour Charles VII et ses successeurs, le choix du modèle a été facile. Pour les rois antérieurs, les seuls documents contemporains sont des monnaies ou des sceaux, le plus souvent attaqués par le temps. Il a fallu substituer à ces images des têtes de statues tombales exécutées bien après la mort du prince, mais suivant d'antiques traditions. Quelques-unes seulement de nos gravures reproduisent des estampes établies au XVIIe Siècle d'après des documents qui ont disparu depuis.

ABRÉVIATIONS : *B. N.* = Bibliothèque Nationale. — *Estampes, Médailles, Manuscrits* = Département des Estampes, des Médailles, des Manuscrits. — *Ms. fais* = Manuscrits français. — *Ms. lat.* = Manuscrits latins. — *Cat. Prou* = Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale par Prou. — *A. N.* = Archives nationales.



CHILDÉRIC Ier D'après un sceau de la B. N., Estampes, Oa1.



CLOVIS. Ancien portail de N.-D. de Corbeil, d'après une estampe de la B. N.



THIERRY Ier. Stat. du port. de St-G.-d.-P., d'après une est. de la B. N., Oa1, pl. VII.



CHILDEBERT. Anc. port. de St-G.-d.-Prés, d'après une estampe de la B. N., Oa16.



CLODOMIR. Portail de St-G.-d.-Prés, d'apr. une estampe de la B. N., Oa1, pl. VII.



CLOTAIRE Ier. Tombeau de Clotaire Ier, d'après une est. de la B. N., Oa1, pl. XI.



CARIBERT Ier, d'après une pièce de monnaie de la B. N., n° 2433 du Cat. Prou.



GONTRAN, d'après une pièce de monnaie de la B. N., Cat. Prou, pl. XXXVII, fig. 18.



CHILPÉRIC Ier, d'après une estampe de la B. N., Oa1, pl. XIII, et Pe1a (f° 1).



SIGEBERT Ier, d'après une pièce de monnaie de la B. N., n° 978 du Cat. Prou.



THÉODEBERT Ier, d'après une pièce de monnaie de la B. N., n° 46 du Cat. Prou.



CHILDEBERT II D'après une estampe de la B. N., Pb1 (Monnaie).



THÉODEBERT II, d'après une pièce de monnaie de la B. N., n° 1713 du Cat. Prou.



CLOTAIRE II. Portail de St-Denis, d'après une est. de la B. N., Oa1.



CARIBERT II, d'après une pièce de monnaie de la B. N., n° 2057 du Cat. Prou.



DAGOBERT Ier. Statue d'un portail de St-Denis, d'après une est. de la B. N., Oa1.

Fig. 198 à 213.

PROVERBE : **Qui est haut placé ne pense pas à tomber.**

ROIS, EMPEREURS, CHEFS D'ÉTAT DE FRANCE



SIGEBERT II
D'ap. une pièce de monnaie, nº 1397 du Cat. Prou.



CLOVIS II. Stat. d'un portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVII.



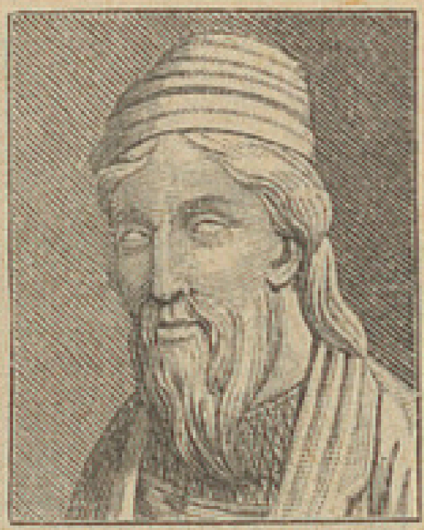
CLOTAIRE III. Stat. portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVII.



CHILDÉRIC II. Stat. portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVII.



DAGOBERT II, d'après une pièce de monnaie de la B. N., nº 67 du Cat. Prou.



THIERRY III. Portail St-Denis, d'après une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVII.



CLOVIS III
D'ap. une pièce de monnaie, nº 71 du Cat. Prou.



CHILDEBERT III. St. portai St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVIII.



DAGOBERT III. Stat. portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVIII.



CHILPÉRIC II. Stat. portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVIII.



THIERRY IV. Stat. portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVIII.



CHILDÉRIC III. Stat. portail St-Denis, d'ap. une estampe de la B. N., Oa1, pl. XVIII.



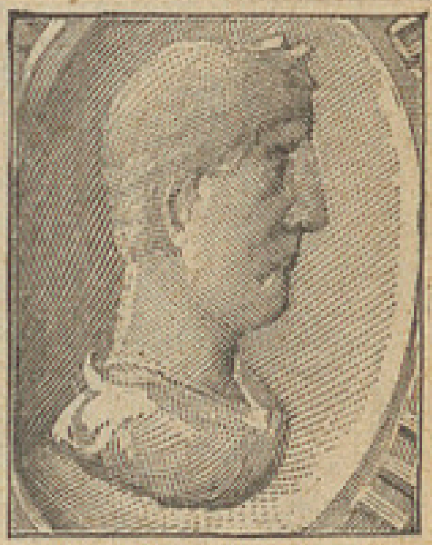
PÉPIN LE BREF
D'après un sceau des Archives Nles, K4, nº 6.



CHARLEMAGNE, d'ap. une est. d la B. N., Oa1, pl. XXII. Mosaïq. de St-J. de Latran.



CARLOMAN
D'après un sceau de la Bibliothèque Nle, Oa1, pl. XXI.



LOUIS LE PIEUX
D'après un sceau des Archives Nles, K8, nº 10.



CHARLES LE CHAUVE
Miniature de la Bible offerte à Charles le Chauve.



LOUIS LE BÈGUE
D'après un sceau des Archives Nles, K15, nº 1.



LOUIS III. Tombeau à St-Denis, d'après une estampe de la B. N., Oa9, fº 17.



EUDES
D'après un sceau de la B. N., Estampes, Oa1, pl. XXIX.

Fig. 214 à 233.

PROVERBE : **Le roi est un homme comme un autre.**



CHARLES LE SIMPLE
D'après un sceau de diplôme des A. N., L. 436.



LOUIS IV, d'après une estampe de la B. N., Oa1, pl. XXX, fig. 1.



LOTHAIRE, d'après une estampe de la B. N., Oa1, pl. XXX, fig. 1.



LOUIS V
D'après une estampe de la B. N.. Oa1, pl. XXX.



HUGUES CAPET, d'apr. un sceau de la B. N., estampe Oa1, pl. XXII, sceau nº 1.



ROBERT
D'après un sceau des Archives Nles, K18, nº 1 *bis*.



HENRI Ier
D'après un sceau des Archives Nles, K10, nº 1 *bis*.



PHILIPPE Ier
D'après un sceau de la Bibliothèque Nle, K20, nº 4.



LOUIS VI
D'après un sceau des Archives Nles, K21, nº 1.



LOUIS VII
D'après un sceau des Archives Nles, J159, nº 1.



PHILIPPE AUGUSTE
D'après un sceau des Archives Nles, J168, nº 3.



LOUIS VIII
D'après un sceau des Archives Nles, K29, nº 1.



SAINT LOUIS.
D'après une ancienne peinture de la Ste-Chapelle.



PHILIPPE III
D'après une estampe de la B. N., Oa10, fº 3.



PHILIPPE IV LE BEL
D'après une estampe de la B. N., Oa10, fig. 43.



LOUIS X
D'après une estampe de la B. N., Pe1a, fº 32.



PHILIPPE V
D'après une estampe de la B. N., Pe1a, fº 36.



CHARLES IV
D'après une estampe de la B. N., Pe1a, fº 37.



PHILIPPE VI
D'après une estampe de la B. N., Pe1a, fº 40.



JEAN LE BON
D'après le portrait original conservé à la B. N.

Fig. 234 à 253.

PROVERBE : **Si les souhaits fussent vrais, bergers seraient rois.**

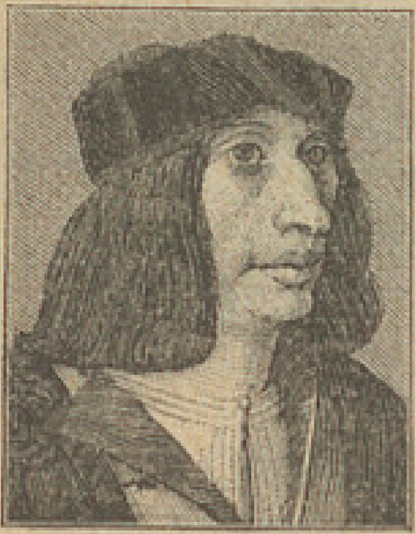
ROIS, EMPEREURS, CHEFS D'ÉTAT DE FRANCE


CHARLES V
D'après une miniature (B. N., Ms. fr., n° 2705).


CHARLES VI
B. N., Estampes (photographie de Ch. Ficher).


CHARLES VII
D'après Fouquet (Musée du Louvre).


LOUIS XI, d'après une médaille de Francesco Laurana, à la B. N.


CHARLES VIII
D'après un Ms. lat. de la B. N., n° 292.


LOUIS XII
D'après Nicolas de Florence. B. N., Médailles.


FRANÇOIS Ier
D'après le Titien (Louvre).


HENRI II
D'après Clouet (Louvre).


FRANÇOIS II
D'après une estampe de la B. N., mot *François*.


CHARLES IX
D'après Clouet (Louvre).


HENRI III
D'après une estampe de la B. N., mot *Henri*.


HENRI IV
D'après Porbus (Musée du Louvre).


LOUIS XIII
D'après une estampe de la B. N., Ed. 36.


LOUIS XIV
D'après Rigaud (Louvre).


LOUIS XV
D'après une estampe de la B. N. ; Portraits, N3.


LOUIS XVI
D'après une estampe de la B. N., collect. Portraits, N3.


NAPOLÉON Ier
Portrait par David, tableau du *Sacre* (Musée du Louvre).


LOUIS XVIII
Portrait par Isabey, B. N., Estampes, N3.


CHARLES X
D'après Gérard Francis.

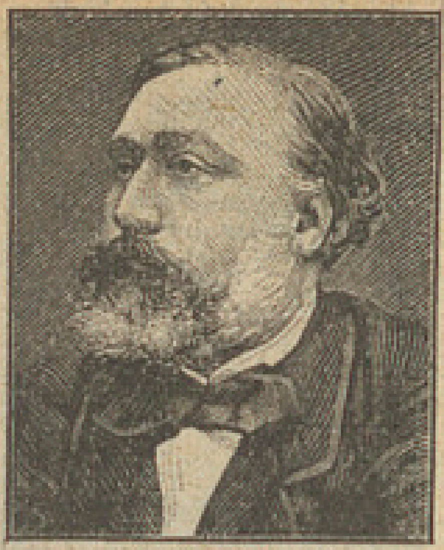

LOUIS-PHILIPPE
Gravure de Garnier, B. N., Estampes, Na4.

Fig. 254 à 273.

PROVERBE : **On a vu des rois épouser des bergères.**



NAPOLÉON III
D'ap. Flandrin (autrefois au Musée du Luxembourg).



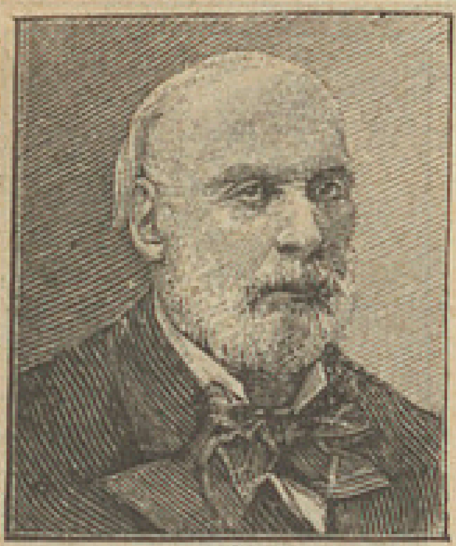
GAMBETTA
Photographie Carjat et Cie.



THIERS
D'après le portrait de Bonnat (Galerie du Louvre).



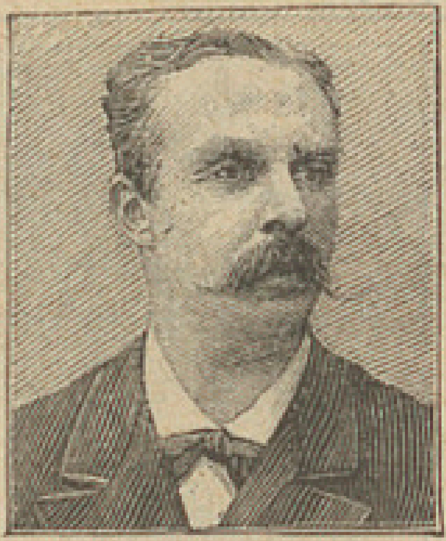
MAC-MAHON
Dessin de Courbouin.



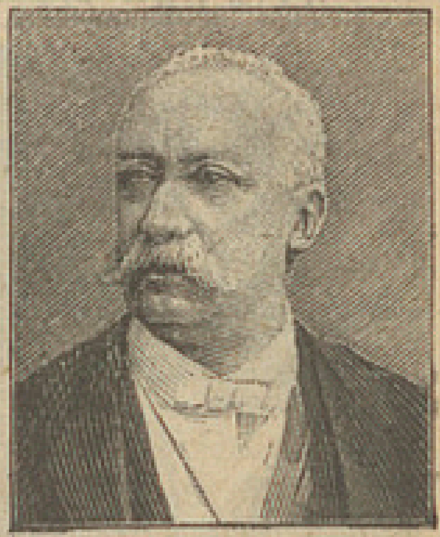
GRÉVY
Photographie Nadar.



CARNOT
Photographie Van Bosch.



CASIMIR-PERIER
Ph. Pirou, Bd St-Germain.



FÉLIX FAURE
Photographie Pierre Petit.

LA MAISON DE FRANCE – LES PRÉTENDANTS

1° **Bourbons-Orléans.** — LOUIS-PHILIPPE-ROBERT, DUC D'ORLÉANS, *chef de la Maison de France*, (par l'extinction de la branche aînée des Bourbons en la personne du *Comte de Chambord*, petit-fils de Charles X, mort en 1883), né à Twickenham, 6 février 1869, fils de *Louis-Philippe, Comte de Paris* (1838-94), fiancé à l'Archiduchesse Marie-Dorothée d'Autriche.

FRÈRE ET SŒURS. — 1. Princesse Marie-Amélie, née 1865, mariée 1886 à Charles, Roi du Portugal. — 2. Hélène-Louise-Henriette, née 1871, mariée 1895 à Emmanuel, Duc d'Aoste. — 3. Marie-Isabelle, née 1878. — 4. Louise-Françoise, née 1882. — 5. Ferdinand, Duc de Montpensier, né 1884.

MÈRE. — Isabelle, Comtesse de Paris, fille du Duc de Montpensier, née 1848, mariée 1864 à Louis-Philippe, Comte de Paris.

FRÈRE DU PÈRE. — Du mariage du grand-père Ferd. d'Orléans, Duc d'Orléans (1810-42), avec Hélène de Mecklembourg-Schwerin (1814-58) naît : Robert, Duc de Chartres, né 1840, marié à Françoise d'Orléans, fille du Comte de Joinville. Enfants : 1. Marie d'Orléans, née 1865, mariée 1885 à Waldemar de Danemark. — 2. Henri d'Orléans, né 1867. — 3. Marguerite, née 1869, mariée au Mis de Mac-Mahon. — 4. Jean, né 1874.

FRÈRES ET SŒURS DU GRAND-PÈRE. — Du mariage du bisaïeul *Louis-Philippe Ier, Roi des Français* (1773-1850), avec Marie-Amélie de Bourbon-Siciles (1782-1866), naissent : I. Louis-Philippe-Raph. d'Orléans, Duc de Nemours (1814-96), marié 1840 à Vict. de Saxe-Cobourg-Gotha (1822-57). Enfants : 1. Gaston d'Orl. Comte d'Eu, né 1842, marié 1864 à Isab. de Bragance. Fils : *a)* Pierre d'Alcantara, né 1875, *b)* Louis-Marie-Philippe, né 1878, *c)* Antoine-Gaston-Philippe, né 1881. — 2. Ferdinand d'Orl., Duc d'Alençon, né 1844, marié à Sophie de Bavière. Enfants : *a)* Louise d'Orl., née 1869, mariée à Alph. de Bavière, *b)* Emm. d'Orl., Duc de Vendôme, né 1872. — 3. Blanche d'Orl., né 1857. — II. Clémentine, née 1817, épouse Aug. de Saxe-Cobourg-Gotha, mère du Pr. Ferdinand de Bulgarie. — III. François-Ferd.-Phil. d'Orl., Prince de Joinville, né 1818, marié à Franç^e de Bragance. Enfants : 1. Françoise, née 1844, épouse Robert, Duc de Chartres ; 2. Pierre d'Orl., Duc de Penthièvre, né 1845. — IV. Henri-Eugène-Louis d'Orl., Duc d'Aumale, né 1822, marié 1844 à Caroline de Bourbon-Siciles (1822-69). — V. Antoine, Duc de Montpensier (1824-90), marié à Louise, infante d'Espagne. Enfants : 1. Isabelle, née 1848, mariée au Cte de Paris ; 2. Antoine, né 1866, marié 1886 à Eulalie, Infante. Fils : *a)* Alphonse, né 1886, *b)* Ferdinand, né 1888). — VI. Louise, épouse Léopold, Roi des Belges (1812-50). — VII. Marie, Duch. de Wurtemberg (1813-39).

Armes. — Le chef de la maison de France porte *d'azur à 3 fleurs de lis d'or.*

2° **Blancs d'Espagne.** — Charles, Prince de Bourbon, Duc de Madrid (descendant de Louis XIV, par son petit-fils, Philippe d'Anjou, Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V), né 1848, proteste, en 1892, contre le port par le Comte de Paris des armes des Bourbons de France sans la brisure des d'Orléans. Marié : 1° à Marguerite de Bourbon-Parme (1867), et 2° à Marie-Berthe de Rohan (1894). Enfants : 1. Blanche de Castille, née 1868 ; 2. *Jayme* Jean, né 1870 ; 3. Elvire, née 1871 ; 4. Béatrice, née 1874 ; 5. Alice, née 1876.

3° **Bonapartes.** — NAPOLÉON-VICTOR-JÉROME-FRÉDÉRIC, chef de la famille des Bonaparte, par l'extinction de la descendance de *Napoléon III* en la personne de Louis-Eugène-Jean-Joseph (Prince imp., mort au Zoulouland en 1879), né à Paris, 18 juillet 1862, fils de *Jérôme Napoléon* (1822-71).

FRÈRE ET SŒUR. — 1. Napol.-Louis-Joseph-Jérôme, né 1864. — 2. Marie-Lætitia, née 1866, mariée à Amédée, Duc d'Aoste.

MÈRE. — Marie-Clotilde de Savoie, née 1843, mariée à Turin, en 1859, au Prince Jérôme-Napoléon.

SŒUR DU PÈRE. — Du mariage du grand-père Jérôme-Bonaparte (1784-1860) avec Marie-Catherine de Wurtemberg, naît Mathilde-Lætitia-Wilhelmine, née 1820.

FRÈRE DU GRAND-PÈRE. — Louis, roi de Hollande (1778-1846), marié à Hortense de Beauharnais. Fils : Charles-Louis-Napoléon (Napoléon III) (1808-1873), marié à Eugénie de Montijo. Fils : Eugène-Louis-Jean-Joseph (1856-1879).

L'Assemblée nationale, 28 Février 1871, a déclaré la famille Bonaparte déchue de ses droits à la couronne de France.

4° **Les Naündorf.** — Charles-Guillaume *Naündorf* (se prétendant Louis XVII et s'intitulant Duc de Normandie), né vers 1758, mort à Delft en 1845, épouse Jeanne Einert. Fils : Louis-Charles de Bourbon.

La loi de Bannissement. — L'article 1er de la loi du 23 juin 1886 interdit le territoire de la République aux chefs des familles ayant régné sur la France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture.

De ce fait, sont et demeurent bannis le Duc d'Orléans et le Prince Victor Bonaparte.

Fig. 274 à 281.

PROVERBE : Mieux vaut manger debout qu'assis auprès d'un empereur.

LES CHEFS DES ÉTATS D'EUROPE

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograph.

ALLEMAGNE

Empire créé le 18 janvier 1871, fédératif et héréditaire. — 1. Bundesrath (Conseil fédéral). — 2. Reichstag (Ch. des députés). — *Pavillon national et commercial :* Noir, blanc, rouge. — 51.758.000 habitants (91 par km. c.). — Religion : protest., 31.026.810 ; cathol., 17.671.929 ; autres chrét., 148.532 ; israël., 567.884.

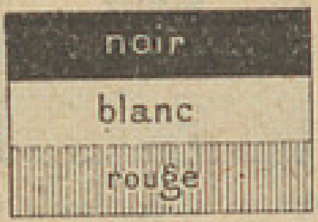
Prümm. Berlin.



AUGUSTA-VICTORIA

GUILLAUME II

Naissance : 27 janvier 1859.
Avènement : 15 juin 1888.
Mariage : 1881 (Augusta-Victoria de Slesvig-Holstein).



Enfants :

1. Frédéric-Guil. 1882
2. Eitel......... 1883
3. Adalbert..... 1884
4. Auguste............. 1887
5. Oscar............... 1888
6. Joachim.............. 1890
7. Victoria-Louise....... 1892

Maison de Hohenzollern.

Souche :
Tassillon, duc de Bavière, 800.
✝ *Père :* Frédéric III de Prusse.
Mère : Victoria d'Angleterre.

Frère et Sœurs :

1. Charlotte, ép. de Bernard de Saxe-Meining.
2. Henri, ép. d'Irène de Hesse.
3. Victoria, ép. d'Adolf de Schaumbourg-Lippe.
4. Sophie, épouse de Constantin de Grèce.
5. Marg., ép. de F.-Ch. de Hesse.

Bieber, Berlin.



GUILLAUME II

AUTRICHE-HONGRIE

Empire créé le 21 décembre 1867. — Empire d'Autriche, royaume de Hongrie. — *Inséparables et héréditaires, même par les femmes.* — Les Délégations. — Pour l'Autriche : la Ch. des Seigneurs et la Ch. des députés : pour la Hongrie : la Ch. des Magnats et la Ch. des députés. — *Pavillon commercial :* Bande rouge horiz. ; bande blanche timbrée de 2 écussons ; bande partie de rouge et de vert. — 41.019.157 hab. (66 par km. c.).— Religion : cathol., rite lat. 27.607.168 ; rites grec et arm. 4.467.372 ; protest. 3.800.000 ; orth. grecs 3.174.206 ; israél. 1.860.106.

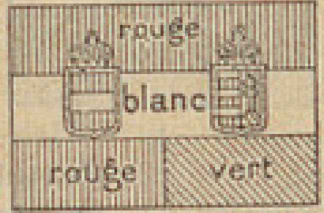
Angerer, Wien.



ÉLISABETH

FRANÇOIS-JOSEPH I

Naissance : 18 août 1830.
Avènem. : 2 déc. 1848 (Autric.) ; 1867 (Hongrie).
Mariage : 1854 (Élisabeth de Bavière).



Enfants :

1. Gisèle, ép. Léopold de Bavière.
2. ✝ Rodolphe, ép. Stéphanie de Belgique. Il laisse une fille, Élisabeth.
3. Marie-Valérie, épouse archiduc Salvator.

MAISON de Habsbourg-Lorraine.

Souche :
Everard III de Nordgau, 898.
✝ *Père :* Archiduc François-Charles.
✝ *Mère :* Sophie de Bavière.

Frères :

✝ 1. Archid. Ferdinand (Maximilien, empereur du Mexique).
2. ✝ Archiduc Charles-Louis.
3. — Louis-Victor.

Koller Karoly, Budap.



FRANÇOIS-JOSEPH I

BAVIÈRE

Royaume confédéré d'Allemagne, 1870. — Constitution de 1818. — 1. Chambre des pairs (nommée par le roi). — 2. Chambre des députés (élus à 2 degrés). — *Pavillon commercial :* Blanc et bleu. — 5.594.982 habitants (74 par km. c.). — Religion : catholique, 3.926.702 ; protestante, 1.571.863.

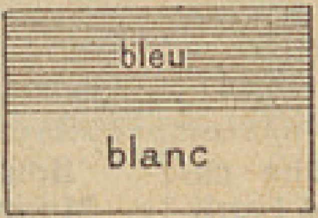
Soph. William, Berlin.



LUITPOLD

OTHON I

Naissance : 27 avril 1848.
Avènement : 13 juin 1886 (célibataire) a succédé à son frère Louis II (célibataire) sous la régence de son oncle Luitpold. L'expectative de la couronne de Bavière appartient aux enfants du régent le prince Luitpold.



Maison de Wittelsbach

Souche :
Luitpold, marg. de l'Enns, 907.
✝ *Père.* Maximilien II.
✝ *Mère :* Marie de Prusse

Frères et Sœurs :
✝

Oncle et tante :

1. Luitpold (11 enfants).
2. Aldegonde.

Hanfstaengl, Munich.



OTHON I

BELGIQUE

Monarchie constitutionnelle et héréditaire, 4 juin 1831. — 1. Sénat. — 2. Chambre des représentants (suffrage universel et droit de vote plural). — *Pavillon :* Trois bandes verticales, noire, jaune et rouge. — 6.262.272 habitants (213 par km. c.). — Presque toute la population est catholique.

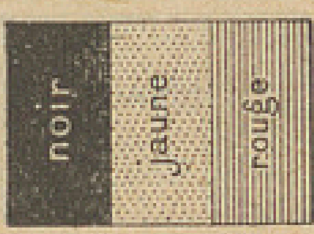
Geruzet frèr., Bruxelles.



MARIE

LÉOPOLD II

Naissance : 9 avril 1835.
Avènement : 10 déc. 1865.
Mariage : 1853 (Marie-Henriette d'Autriche).



Enfants :

1. Louise (Philippe de Saxe-Cobourg).
2. Stéphanie (Rodolphe d'Autriche).
3. Clémentine.

Héritier :
Comte de Flandre, frère du roi, puis son fils Albert.

MAISON de Saxe-Cobourg-Gotha.

✝ *Père :* Léopold I de Belgique.
✝ *Mère :* Louise de Bourbon-Orléans.

Frère et Sœur :

1. Philippe, comte de Flandre (épouse Marie de Hohenzollern).
2. Marie-Charlotte (veuve de Ferdinand d'Autriche, empereur du Mexique).

Geruzet frèr., Bruxelles



LÉOPOLD II

Fig. 282 à 293.

PROVERBE : Loue la montagne et reste en plaine.

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograph.

BULGARIE

Monarchie sous la suzeraineté de la Turquie (Congrès de Berlin 1878). — *Constitutionnelle et héréditaire.* — Assemblée du peuple, *Sobranié* (suffrage univ.). — *Pavillon commercial :* Blanc, vert, rouge. — Popul. (avec Roumélie orient.) : 3.309.816 hab. (33 par km. c.). — Religion : grecque orth., 2.432.154 ; mahom., 643.242.

Adèle, Wien.



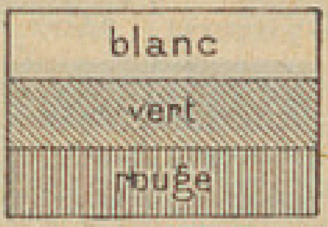
MARIE-LOUISE

FERDINAND I

Naissance : 26 février 1861.

Avènement : 7 juillet 1887.

Mariage : 1893 (Marie-Louise de Bourbon, princesse de Parme, née le 17 janvier 1870).



Enfant :

1. Boris, prince de Tirnova.
2. Cyrille, prince de Preslaw.

Maison de Saxe.

Souche :

Saxe-Cobourg-Gotha.

✝ *Père :* Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Mère : Clémentine de Bourbon-Orléans.

Karastajanoff, Sofia.



FERDINAND I

DANEMARK

Monarchie constitutionnelle et héréditaire. — Constitution de juin 1849 et juillet 1866. — 1. Landsthing. — 2. Folkething. — *Pavillon commercial :* Rouge, traversé d'une croix blanche. — 2.172.380 habitants (57 par km. c.). — Religion : protestante, 2.149.153.

Hansen et Weller, Cop.



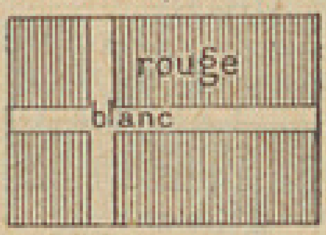
LOUISE

CHRISTIAN IX

Naissance : 8 avril 1818.

Avènement : 15 novembre 1863.

Mariage : 1843 (Louise de Hesse-Cassel).



Enfants :

1. Frédéric (Louise de Suède).
2. Alexandra (pr. de Galles).
3. Georges (roi de Grèce).
4. Dagmar (tsar déf. de Russie).
5. Thyra (duc de Cumberland).
6. Valdemar (Marie d'Orléans).

MAISON de Holstein-Glucksbourg.

Souche :

Auguste de Slesvig-Holstein.

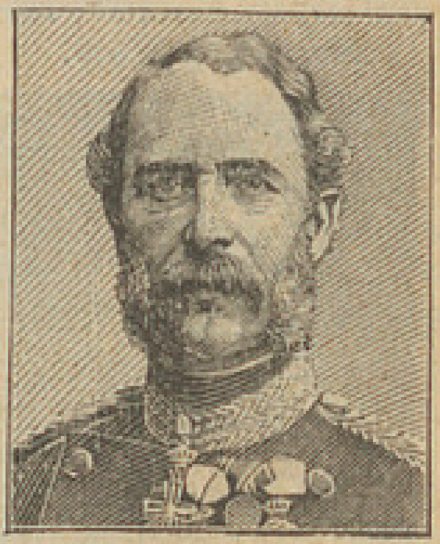
✝*Père :* Frédéric de Holstein-Glucksbourg.

✝*Mère :* Louise de Hesse-Cassel.

Frères et Sœurs :

1. Frédérique (Alexandre d'Anhalt) :
2. ✝Guillaume.
3. ✝Louise, abbesse d'Itzehoe.
4. Jules, général danois.
5. Jean, général danois.

Hohlenberg, Copenhag.



CHRISTIAN IX

ESPAGNE

Monarchie constitutionnelle et héréditaire. — Constitution de 1876. — 1. Sénat (en part. par le roi). — 2. Chambre des députés (suffrage censitaire). — *Pavillon commercial :* 5 bandes horizontales alternativement jaune et rouge, la bande jaune du milieu ayant le double de largeur. — 17.565.632 hab. (35 par km. c.). — Religion : catholique, 15.000.000.

Debas, Madrid.

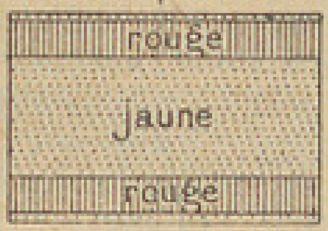


MARIE-CHRISTINE

ALPHONSE XIII

Naissance : 17 mai 1886.

Avènement : 17 mai 1886, sous la régence de sa mère. Isabelle II et François d'Assise, ses grands-parents, vivent encore. C'est la branche cadette qui règne depuis Ferdinand III.



Maison de Bourbon.

Souche : Duc d'Anjou, 1700.

✝*Père :* Alphonse XII.

Mère : Marie-Christine d'Aut.

Sœurs :

1. Inf. Maria de las Mercedes.
2. Inf. Marie-Thérèse.

Tantes :

1. Isabelle (Gaëtan de Bourbon-Siciles).
2. Maria della Paz (Louis-Ferdinand de Bavière).
3. Eulalie (Antoine de Bourbon Orléans).

Debas, Madrid.



ALPHONSE XIII

FRANCE

République parlementaire (4 septembre 1870). — Constitution de 1875, 1884, 1885. — 1. Chambre des députés (suffr. univ.). — 2. Sénat (suffr. à 2 degrés). — *Pavillon national :* 3 bandes verticales, bleue, blanche, rouge ; le bleu est à la hampe. — 38.228.969 habitants (71 par km. c.). — Religion : catholique, 22.000.000.



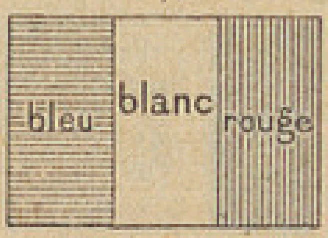
Mme FAURE

FÉLIX FAURE

Naissance : 30 janvier 1841.

Élection : 17 janvier 1895.

Le Président de la République française est élu pour 7 ans à la majorité des suffrages par les deux Chambres réunies en Congrès ou Assemblée nationale. Il est rééligible.



Versailles est le siège du Congrès.

La République française a été précédée 2 fois de gouvernements républicains.

1. La 1re République, 1792-1804.
2. La 2e République, 1848-1852.

L'une et l'autre de ces 2 républiques furent détruites par l'établissement du régime impérial, la 1re avec Napoléon Ier, la 2e avec Napoléon III.

Pierre Petit, Paris.



FÉLIX FAURE

Fig. 294 à 305.

PROVERBE : **Le nouveau prince renvoie l'ancien.**

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograph.

GRAND-DUCHÉ DE BADE

Monarchie confédérée de l'empire d'Allemagne (1870). — Constitutionnelle et héréditaire. — Constitution du 22 août 1818. — 1. Chambre (nobles élus). — 2. Chambre (députés des villes). — *Couleurs nationales :* Jaune, rouge. — 1.657.867 habitants (110 par km. c.). — Religion : catholique, 1.028.119; protestante, 598.678.

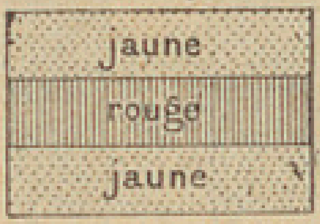
Kuntzemüller, Baden.



LOUISE

FRÉDÉRIC-LOUIS

Naissance : 9 septembre 1826.
Avènement : 24 avril 1856
Mariage : 1856 (Louise de Prusse).



Enfants :

1. Frédéric (Hilda de Nassau), 1857.
2. Victoria (Gustave de Suède), 1862.

MAISON
de Zæhringen-Hochberg.

Souche :
Berthold de Brisgau (962).
✝ *Père :* Léopold, grand-duc de Bade.
✝ *Mère :* Sophie de Suède.

Frères et Sœurs :

1. Alexandrine (Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha).
2. Guillaume (Marie Romanovskaïa).
3. Charles (Rosalie bne de Beust).
4. Marie (Ernest de Leiningen).

Sück, Karlsruhe.



FRÉDÉRIC-LOUIS

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monarchie autonome (Traité de Londres 1867). Constitutionnelle et héréditaire. — Constitutions de 1848, 1856, 1868 — *Couleurs nationales :* Rouge, blanc, bleu. — 211.088 h (82 par km. c.). — Religion : catholique, 208.921.

Ruf, Fribourg-en-B.



ADÉLAIDE

ADOLPHE

Naissance : 24 juillet 1817
Avènement : 23 novembre 1890
Mariage : 1851 (Adélaïde d'Anhalt).



Enfants :

1. Guillaume (Marie de Bragance).
2. Hilda (Frédéric de Bade).

Maison de Nassau.

Souche :
Ulrich d'Idstein (1150).
✝ *Père :* Guillaume de Nassau.
✝ *Mère :* Louise de Saxe-Altembourg

Frère et Sœurs :

1. Marie (Hermann de Wied).
2. Nicolas (Nathalie).
3. Sophie (Oscar II, roi de Suède et Norvège).

Bernoeft, Luxembourg.



ADOLPHE

GRANDE-BRETAGNE

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Empire des Indes.

Monarchie constitutionnelle et héréditaire, même en ligne féminine.

1. Chambre des pairs (hér.).
2. Chambre des communes (suffrage censitaire).

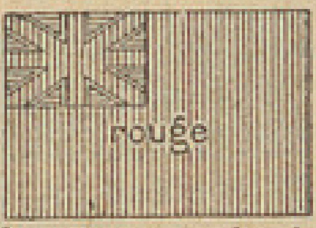
Pavillon commercial : Rouge; à l'angle sup., près de la hampe, bleu, chargé de la triple croix Union Jack.

38.104.975 habitants (120 par km. c.).

Religion : protestante, 29.000.000.

VICTORIA

Naissance : 24 mai 1819.
Avènement : 20 juin 1837.
Mariage : 1840 (Alb. de S.-Cob.-Got.).



Enf. : 1. Victora (Fr. III de Pr.). 2. Alb.-Ed., pr. de Gal. (Alex. de D.). 3. Alf. duc d'Ed. (Mse de Rus.). 4. Hél. (Chr. de Sl.-Holst.). 5. Louise (M. de Lorne). 6. Art., duc de Connaught (L.-M. de Pr.). 7. ✝ Léop., duc d'Albany (Hél. de Waldeck). 8. Béatrice.

MAISON
de Brunswick-Lunebourg.

Souche : Hugo d'Este (1000).
✝ *Père :* Edouard, duc de Kent.
✝ *Mère :* Victoire de Saxe-Saalfeld.

Oncles paternels :

✝ 1. Ern.-Aug. de Cumberland, a pour héritier son petit-fils Ernest-Aug. de Cumberland.
✝ 2. Adolphe, duc de Cambridge, a pour héritier son fils, George de Cambridge.

Russel, Londres.



VICTORIA

GRÈCE

Monarchie constitutionnelle et héréditaire, 1829. — Constitution de 1864. — Chambre des députés (suffrage universel). — *Pavillon de commerce :* Neuf bandes bleues et blanches ; à l'angle supérieur de la hampe, carré bleu à croix blanche. — 2.187.208 habitants (34 par km. c.). — Religion : grecque orthodoxe, 1 million.

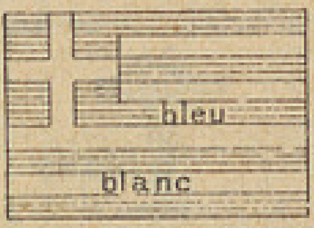
Merlin, Athènes.



OLGA

GEORGES I

Naissance : 24 décembre 1845.
Avènement : 5 juin 1863.
Mariage : 1867 (Olga, fille du gr.-duc Constantin de Russie).



Enfants :

1. Constantin (Sophie de Prusse).
2. Georges.
3. Nicolas.
4. Marie.
5. André.
6. Christophe.

Maison de HOLSTEIN-GLUCKSBOURG.

Souche :
Auguste de Slesvig-Holstein.
Père : Christian IX de Danem.
Mère : Louise de Hesse-Cassel.

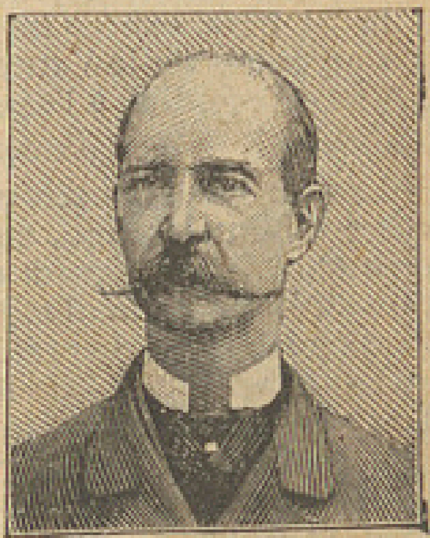
Frères et Sœurs :

1. Frédéric (L. de S.).
2. Alexandra (pr. de Galles).
3. Dagmar (tsar déf. de Russie).
4. Thyra (duc de Cumberland).
5. Valdemar (Marie d'Orléans).

Oncles et tante :

1. Frédérique (Alex. d'Anhalt).
2. Jules, gén. danois.
3. Jean, gén. danois.

Numa Blanc fils, Cann.



GEORGES I

Fig. 306 à 316.

PROVERBE : Qui ne sait feindre ne sait régner.

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograph.

ITALIE

Monarchie constitutionnelle et héréditaire, 17 mars 1861. — 1. Sénat (par le roi). — 2. Chambre des députés (suffrage censitaire). — *Pavillon de commerce :* Trois bandes verticales, verte, blanche, rouge; au milieu, écusson à la croix blanche sur un fond rouge. — 30.913.663 habitants (107 par km. c.). — Religion : catholique, 28.350.000.

D'Alessandri, Rome.

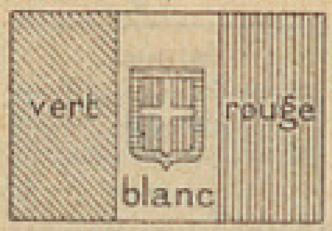


MARGUERITE

HUMBERT I

Naissance : 14 mars 1844.
Avènement : 9 janvier 1878.
Mariage : 1868 (Marguerite de Savoie).

Enfant :



Victor-Emmanuel, pr. de Naples, né à Naples, le 11 novembre 1869, major général italien, chevalier de la Toison d'Or, de la Jarretière, etc.

Maison de Savoie.

Souche.
Humbert, c^te^ de Savoie, 1032.
✝*Père :* Victor-Emmanuel.
✝*Mère :* Adélaïde d'Autriche.
Frère et Sœurs.
1. Clotilde (Jérôme pr. Napoléon).
✝2. Duc d'Aoste (Lætitia Bon.), a pour enf., 1er mariage, le duc d'Aoste, le c^te^ de Turin, le duc des Abruzzes ; 2e mar., le c^te^ de Salemi.
3. Maria-Pia (Louis de Portugal).

D'Alessandri fr., Rome.



HUMBERT I

MONACO (Principauté)

Monarchie absolue et héréditaire, 1815. — *Pavillon commercial :* Blanc, timbré d'un écusson couronné, rouge et blanc. — 13.304 habitants. — Superficie : 21,6 km. c. — Religion catholique.

N. Blanc fils, Cannes.

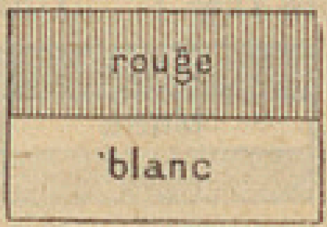


ALICE

ALBERT

Naissance : 13 novembre 1848.

Avènement : 10 septembre 1889.



Mariages :

1. Lady Douglas Hamilton, a un fils, Louis.
2. Alice Heine.

MAISON

Grimaldi-Goyon-Matignon.

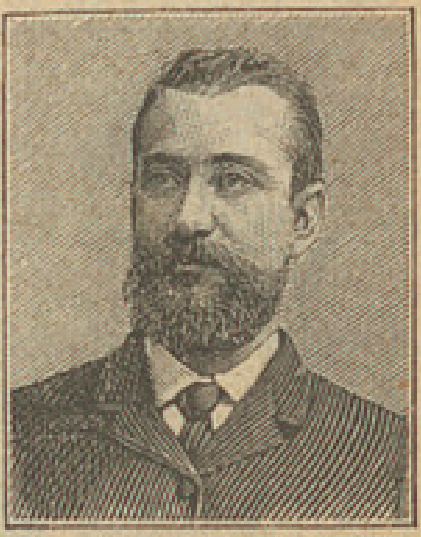
Souche :

Etienne Goyon, 1200.

✝ *Père :* Charles III.

✝*Mère :* Antoinette de Mérode.

N. Blanc fils, Cannes.



ALBERT

MONTENEGRO (Principauté)

Monarchie absolue et héréditaire, 1852. — *Pavillon :* Rouge et blanc. — 200.000 hab. (22 par km. c.). — Religion : grecque orthodoxe, sauf 4.000 catholiques et 4.000 mahométans.

Joliot, Paris.

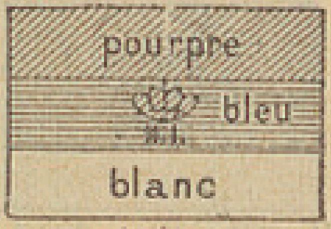


MILÉNA

NICOLAS I

Naissance : 1841.
Avènement : 14 août 1860.
Mariage : Miléna Vucotitch.

Enfants :



1. Militza (Pierre-Nicolas de Russie).
2. Stana (Georges de Leuchtenberg).
3. Danilo. 4. Hélène (Prince de Naples). 5. Anna. 6. Mirko. 7. Xénie. 8. Vera. 9. Pierre.

MAISON

Petrovitch Niegoch.

✝*Père :* Mirko Petrovitch.

✝*Mère :* Stana Mantinovitch.

Oncle : Danilo.

Villes principales. — Capitale : Cettigné, 1.200 h. — Podgoritza, 4.000. — Nikchitch, 3.000. — Dulcigno, 2.000. — Antivari, 1.500. — Kolachine, 1.500.

Joliot, Paris.



NICOLAS

NORVÈGE (Voy. SUÈDE)

PAPAUTÉ

En septembre 1870, Victor-Emmanuel envahit les États pontificaux et s'empara de Rome. L'ancienne monarchie absolue des papes fut supprimée à la suite du plébiscite du 2 octobre 1870 et les États pontificaux incorporés au royaume d'Italie. La loi des garanties du 13 mai 1871 déclara la personne du pape inviolable. Cette loi des garanties n'a été reconnue ni par Pie IX ni par Léon XIII.

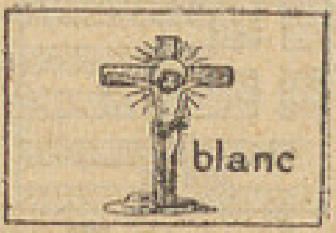
Pas de pouvoir temporel. Mais le St Père exerce les droits souverains sur le Vatican et a une représ. dipl. à l'étranger.

Pouvoir spirituel électif :

Les cardinaux réunis en conclave élisent le pape, qui peut être choisi sans égard de nationalité. Toutefois l'esprit du St-Siège désigne de préférence aux suffrages un prélat italien. Les plus grandes précautions matérielles sont prises par les gouvernements italien, espagnol et français pour assurer la liberté de l'élection.

LÉON XIII
(Gioacchino Pecci)

Naissance : 2 mars 1810.
Avènement : 20 février 1878.



Depuis le concile œcuménique de 1870, l'autorité pontificale régit souverainement les catholiques de toutes les nations : le dogme de l'infaillibilité du pape le rend supérieur à tous les conciles nationaux.

Fondateur : Saint Pierre.

Les papes les plus célèbres depuis St Pierre jusqu'à nos jours sont St Léon, Grégoire le Grand, Sylvestre II, Grégoire VII, Innocent III, Pie II, Pie VII, Pie IX.



S. S. LÉON XIII

Fig. 317 à 327.

PROVERBE : Le roi est mort, vive le roi!

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograph.

PAYS-BAS

Monarchie constitutionnelle et héréditaire, même en ligne féminine. — Constitution de 1814 et 1887. — 1re Chambre (notables). — 2e Chambre (suff. universel). — *Pavillon commercial :* Bandes horizontales, rouge, blanc, bleu. — 4.732.911 habitants (143 par km. c.). — Religion : protestante, 2.728.870 ; cathol. 1.604.179.

Zimermans, la Haye.

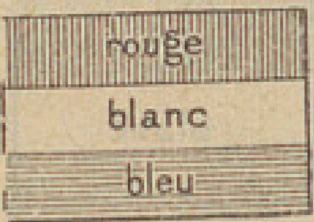


EMMA

WILHELMINE

Naissance : 31 août 1880.

Avènement : 23 novembre 1890. Sous la régence de sa mère, Emma des Pays-Bas, née princesse de Waldeck-Pyrmont.



Maison de Nassau.

Souche :

Othon de Nassau, 1290.

✝ *Père :* Guillaume III de Nassau.

Mère : Emma de Waldeck-Pyrmont.

Tante paternelle :

Sophie (gr.-duc de Saxe-Weimar-Eisenach).

Broersma, Leeuwarden



WILHELMINE

PORTUGAL

Monarchie constitutionnelle et héréditaire. — Constitution de 1826 et 1884. — 1. Chambre des pairs (héréd.). — 2. Chambre des députés (suffrage censit.). — *Pavillon :* Bleu et blanc, timbré d'un écusson aux armes de Portugal. — 4.708.000 habitants (51 par km. c.). — Religion : catholique, 4.560.000.

Bobone, Lisbonne.



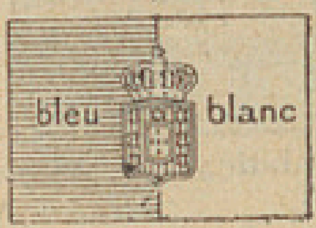
AMÉLIE

CHARLES I

Naissance : 28 septembre 1863.

Avènement : 19 octobre 1889.

Mariage : 1886 (Amélie de Bourbon-Orléans).



Enfants :

1. Louis-Philippe de Bragance.
2. Manuel, duc de Béja.

MAISON de Bragance-Saxe-Cobourg-Gotha.

✝ *Père :* Louis I.

Mère : Maria-Pia de Savoie.

Frère :

Alphonse, duc de Porto.

Tante :

Antonia (Léopold de Hohenzollern).

Bobone, Lisbonne.



CHARLES I

ROUMANIE

Monarchie constitutionnelle et héréditaire. — Constitution de 1866 et 1884. — 1. Sénat (élu à 2 degr.). — 2. Chambre des députés (3 degrés). — *Pavillon de commerce et de guerre :* Bleu, jaune, rouge, en bandes verticales. — 5.038.342 h. (39 par km. c.). — Religion grecque orthodoxe.

Mandy, Bucarest.



ÉLISABETH

CHARLES I

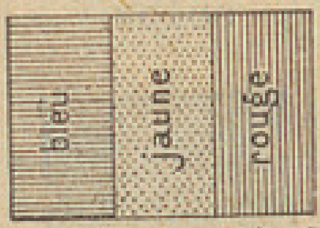
Naissance : 20 avril 1839.

Avènement : 26 mars 1866.

Mariage : 1869 (Élisabeth de Wied).

Sans enfants.

Le trône de Roumanie devait revenir au pr. Guillaume, fils du frère aîné de Charles I, mais par acte du 18 mars 1889, Guillaume a renoncé en faveur de son frère Ferdinand, qui porte depuis le titre de prince de Roumanie.



Maison de Hohenzollern.

✝ *Père :* Charles-Antoine de Hohenzollern.

✝ *Mère :* Joséphine de Bade.

Héritier :

Ferdinand, 2e fils du frère aîné du roi Charles I.

Marié le 11 janv. 1893 à Marie de Saxe-Cobourg-Gotha.

Enfants :

1. Carol.
2. Élisabeth.

Mandy, Bucarest.



CHARLES I

RUSSIE

Empire absolu, héréditaire, même en ligne féminine. — *Pavillon commercial :* 3 bandes horizontales, blanc, bleu, rouge. — 126.347.000 h. (5,7 par km. c.). Religion grecque.

Backofen, Darmstadt.



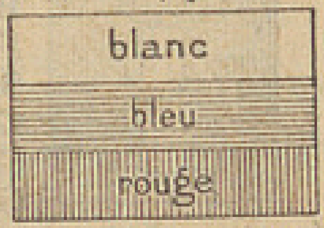
ALEX. FEODOROVNA

NICOLAS II

Naissance : 18 mai 1868.

Avènement : 1er novembre 1894.

Mariage : 1894 (princesse Alix de Hesse, qui prend le nom d'Alexandra Feodorovna).



Enfant :

Gr.-Duchesse Olga, 1895.

MAISON de Romanov-Holstein-Gottorp.

✝ *Père :* Alexandre III Alexandrovitch.

Mère : Maria Feodorovna.

Frères et Sœurs :

1. Georges.
2. Xénie (grand-duc Alexandre Mikhaïlovitch).
3. Michel.
4. Olga.

Grand-Oncle :

Michel-Constantin.

Levitzky, St-Pétersb.



NICOLAS II

Fig. 328 à 339.

PROVERBE : Le Tsar est loin et Dieu est haut.

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograpn.

SAXE

Monarchie constitutionnelle et héréditaire, confédération d'Allemagne (1870). — Constitution de 1831 et 1892. — 1re Chambre. (membres à vie nommés par le roi). — 2e Chambre (suffrage universel). — *Couleurs nationales :* Blanc et vert. — 3.502.684 habitants (234 par km. c.). — Religion : catholique, 128.753; protestante, 3.351.751.

Scheurich, Berlin.



CAROLINE

ALBERT

Naissance : 23 avril 1828.

Avènement : 29 octobre 1873.

Mariage : 1853 (Caroline de Holstein-Gottorp-Vasa).

Sans enfants : a pour héritier présomptif l'aîné des enfants de son frère Georges.



Ligne Albertine.

Souche :

Albert III, duc de Saxe, 1443.

✝ *Père :* Jean de Saxe.

✝ *Mère :* Amélie de Bavière.

Frère et Sœur :

1. Elisabeth (Vve du duc de Gênes).
2. Georges (Marie-Anne de Portugal), a six enfants.

Meyer, Dresde.



ALBERT-FRÉDÉRIC

SERBIE

Déclarée indépendante de la Turquie par le traité de Berlin (1878), et proclamée royaume en 1882. Le roi Milan abdiqua en 1889. Son fils Alexandre s'affranchit de la régence le 13 avril 1893, en se proclamant majeur.

Monarchie constitutionnelle héréditaire.

Constitution de 1878 et 1882.

Skoupchtina (suff. censit.).

Couleurs nationales : Rouge, bleu avec écusson blanc.

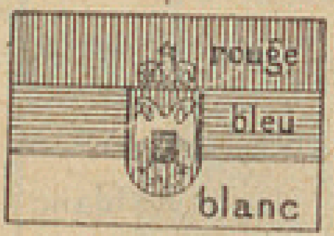
2.250.712 h. (46 par km. c.).

Religion orthodoxe grecque.

ALEXANDRE I

Naissance : 2 août (vieux style), 14 août 1876.

Avènement : 22 février (vieux style), 6 mars 1889 (après abdication de son père).



Maison Obrenovitch.

Souche :

Miloch Obrenovitch, 1817.

Père : Milan Obrenovitch.

Mère : Natalie Kechko.

Iovanovitch, Belgrade.



ALEXANDRE I

SUÈDE ET NORVÈGE

SUÈDE. — *Monarchie constitutionnelle héréditaire unie à la Norvège.* — Constitution de 1866. — Deux Chambres. — *Pavillon commercial :* Bleu à croix jaune ; dans l'angle sup. g., le symbole de l'union. — 4.820.000 h. (12 p. km. c.). — Religion : luthérienne, 4.810.000. — NORVÈGE. — *Monarchie constitutionnelle héréditaire unie à la Suède.* — Constitution de 1814. — Une chambre. — *Pavillon commercial :* Rouge à croix bleue bordée de blanc ; dans l'angle sup., le symbole de l'union. — 2.000.917 h. (6 p. km. c.). — Religion : luthérienne, 1.970.232.

Florman, Stockholm.



SOPHIE

OSCAR II

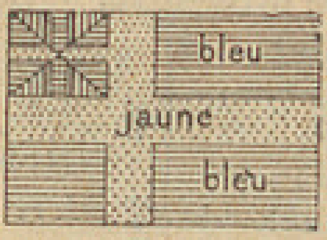
Naissance : 21 janvier 1829.

Avènement : 18 septembre 1872 (succède à son frère).

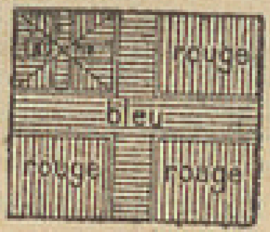
Mariage : 1857 (Sophie de Nassau).

Enfants :

1. Gust.-Adolphe (Victoria de Bade).
2. Oscar (Ebba Munck).
3. Charles.
4. Eugène.



SUÈDE.



NORVÈGE.

Maison Bernadotte.

Souche :

Bernadotte, 1810.

✝ *Père :* Oscar I.

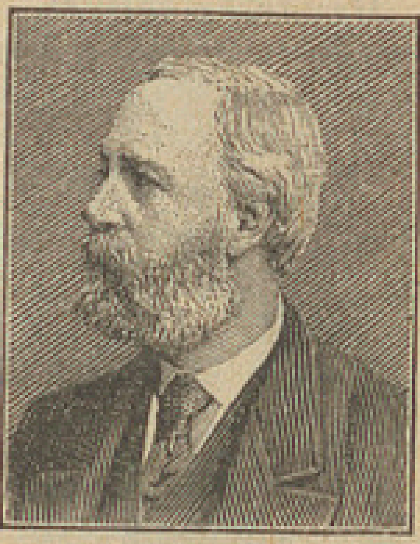
✝ *Mère :* Joséphine de Leuchtenberg.

Frères :

✝ 1. Charles XV (Louise des Pays-Bas).

✝ 2. Auguste de Dalécarlie (Thérèse de Saxe).

Florman, Stockholm.



OSCAR II

SUISSE

22 cantons, dont 3 divisés en demi-cantons, formant 25 petites Républ. ou États indépend., avec un gouvt central à Berne. Il y a en outre un Tribunal fédéral à Lausanne, pour l'administr. de la justice en matière fédérale. L'armée, les douanes, les postes et télégr., les monnaies et la législ. commerc. sont du ressort de la Confédér.

Wicky, Berne.



LACHENAL

Constitution du 29 mai 1874.

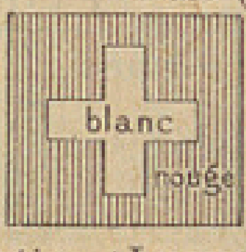
1. Conseil nat. (suffr. dir.).
2. Cons. d. Etats (suffr. mixte).
3. Cons. fédér. (élu par les 2).

Président du Conseil national : Keel.

Président du Conseil des États : Höhl.

Président de la Confédération pour 1896 : Lachenal.

Président pour 1897 : Deucher.



Cantons.

Argovie, Appenzell (2), Bâle (2), Berne, Fribourg, Saint-Gall, Genève, Glaris, Grisons, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Unterwalden (2), Uri, Valais, Vaud, Zug, Zurich.

Ville fédérale : Berne.

Wicky, Berne.



DEUCHER

Fig. 340 à 351.

PROVERBE : Qui est aimé du peuple est aimé de Dieu.

PORTRAITS et noms des photograph.	SOUVERAINS ET DESCENDANTS	MAISONS	PORTRAITS et noms des photograph.

TURQUIE

Depuis 1877 l'Assemblée de l'empire n'ayant pas été convoquée, la Constitution du 23 décembre 1876 est abolie de fait ; le sultan nomme lui-même les sénateurs à vie ; les députés (1 sur 50 000 Ottomans) sont élus au scrutin secret pour une période de 4 ans. Le sultan est en même temps le khalife suprême, c'est-à-dire le chef ecclésiastique de tous les mahométans. Son représentant, le cheikh-ul-islam, chef des ulémas (corps enseignant), porte, ainsi que le grand vizir, le titre d'Altesse.

Empire constitutionnel et héréditaire (frères avant fils).

Pavillon commercial : Rouge, chargé au milieu d'un croissant et d'une étoile de couleur blanche.

33.525.000 habitants (8 par km. c.).

Religion : musulmane, 20 millions.

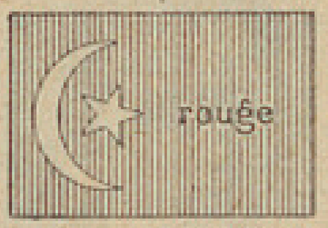
ABDUL-HAMID

Naissance : 21 septembre 1842.

Avènement : 31 août 1876.

Enfants :

1. Selim.
2. Zekié (p^esse^).
3. Naïmé —
4. Abdul-Kadir.
5. Ahmed.
6. Naïlé (princesse).
7. Mohammed.



Maison d'Osman.

Souche : Soliman, 1225.

Père : feu Abdul-Medjid.

Frères et Sœurs :

1. Mourad, détrôné 1876 (fils : Soliman Effendi).
2. Djamilé (Mahmoud-Pacha).
3. Réchad (hér. prés.).
4. Kemal ed-Din.
5. Sénihé (Mahmoud-Pacha).
6. Medihé (Nedjib-Pacha).
7. Wah ed-Din.
8. Suleiman.

Le Coran interdisant la reproduction de la figure humaine, nous n'avons pu mettre ici le portrait de S. M. le Sultan.

WURTEMBERG

Royaume constitutionnel et héréditaire. — Confédéré avec l'Allemagne, 1870. — Constitution de 1819 et 1874. — 1. Chambre des seigneurs (hér.). — 2. Chambre des députés (3 deg.). — *Couleurs nationales :* rouge et noir. — 2.036.522 habitants (104 par km. c.). — Religion : protestante, 1.407.176; catholique, 609.661.

Andersen, Stuttgart.



CHARLOTTE

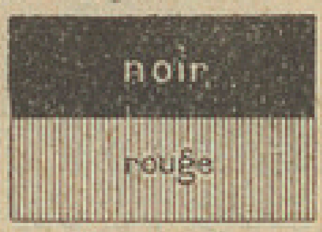
GUILLAUME II

Naissance : 25 février 1848.

Avènement : 6 octobre 1891 (successeur de son arrière-cousin).

Mariages :

1. Marie de Waldeck-Pyrmont (a 1 fille, Pauline).
2. Charlotte de Schaumbourg-Lippe.



Maison de Wurtemberg.

Souche : Conrad de Wurtemberg, 1081.

✝ *Père :* Frédéric de Wurtemberg.

Mère : Catherine de Wurtemberg.

Soph. Williams, Berlin



GUILLAUME II

LES CHEFS DES ÉTATS

D'AFRIQUE, D'AMÉRIQUE, D'ASIE, D'OCÉANIE ET DES PETITS ÉTATS D'ALLEMAGNE

PAYS	NOMS et TITRES	Naiss. Avèn.	PAYS	NOMS et TITRES	Naiss. Avèn.
ABYSSINIE	Menelik . . . *Negus.*	» -89	ÉGYPTE	Abbas II Hilmi . . . *Khédive.*	1874-92
AFGHANISTAN.	Abdur-Rahman Khan. . *Emir.*	1845-80	ÉQUATEUR	Général Alfaro . . . *Président.*	» 96
ALLEMAGNE :			ÉTATS-UNIS	William Mac-Kinley. *Président.*	1844-97
HESSE	Ernest-Louis . . . *Grand-duc.*	1868-92	GUATEMALA	Général Barrios . . . *Président.*	» 92
ANHALT	Frédéric . . . *Duc.*	1831-71	HAITI	Général Simon Sam . . . *Prés.*	» 96
BRUNSWICK.	Prince Albert . . . *Régent.*	1837-85	HAWAI	Dole . . . *Président.*	» 94
MECKLEMB.	Frédéric-François III. *Gr.-duc.*	1851-83	HONDURAS	Dr don Policarpo Bonilla. *Prés.*	» 95
MECKLEMB.	Frédéric-Guillaume I. *Gr.-duc.*	1819-60	JAPON	Moutsouhito . . . *Empereur.*	1852-67
OLDENB.	Pierre I . . . *Grand-duc.*	1827-53	KHIVA	Seïd Mahomed. *Rakhim Khan*	1854-65
SAXE-ALT	Ernest . . . *Duc.*	1826-53	LIBERIA	J.-J. Cheeseman . . . *Président.*	1845-94
SAXE-COB.	Alfred I. . . . *Duc.*	1844-93	MADAGASCAR.	Ranavalona III . . . *Reine.*	1862-82
SAXE-MEIN.	Georges II . . . *Duc.*	1826-66	MAROC	Abd-el-Aziz . . . *Sultan.*	1878-94
SAXE-WEIM.	Charles-Alexandre. *Grand-duc.*	1818-53	MEXIQUE	Porfirio Diaz . . . *Président.*	1830-92
WALDECK	Frédéric . . . *Prince.*	1865-93	NÉPAUL	Adiraj, Surendra Bikram Shamsher Jang Bahadur . . . *Maharaja*	1874-84
ANNAM	Tham-Thaï . . . *Roi.*	1819-89	NICARAGUA	Zelaya . . . *Président.*	1853-94
ARGENTINE	José Uriburu . . . *Président.*	» 95	ORANGE	Steyn . . . *Président.*	» 96
BÉLOUTCHIST.	Mir Khodadal . . . *Khan.*	» 56	PARAGUAY	Général Egusquiza. *Président.*	» 94
BOLIVIE	S. F. Alonso . . . *Président.*	» 96	PÉROU	Pierola . . . *Président.*	» 95
BORNÉO	Akamaldin Hasim Jalilal Alam . . . *Sultan.*	» 85	PERSE	Mozaffer ed-Dine . . . *Chah.*	1853-96
BOUKHARA	Saïd Abdul Ahad-Khan. *Emir.*	1859-85	SALVADOR	Général Gutierrez . . *Président.*	» 95
BRÉSIL	Dr J. de Moraes . . . *Présid.*	» 94	SAMOA	Malietoa Laoupépa . . . *Roi.*	» 89
CAMBODGE	Norodom . . . *Roi.*	» 84	SAN MARINO	Belluzzi et Borbinoni. *Régents.*	» 94
CHILI	Errazuriz . . . *Président.*	» 96	SIAM	Chulalongkorn . . . *Roi.*	1853-68
CHINE	Kouang-Su . . . *Empereur.*	1871-75	S.-AFRICAINE.	S.-J.-P. Krüger . . . *Président*	1821-88
COLOMBIE	M. A. Caro . . . *Président.*	» 94	TUNISIE	Sidi Ali . . . *Bey.*	1817-82
CONGO	Léop. II, r. des Belges. . *Souv.*	1835-85	URUGUAY	Idiarte Borda . . . *Président.*	1844-94
CORÉE	Li-Houi . . . *Roi.*	1851-64	VENEZUELA	Gl Joaquin Crespo. . *Président.*	1841-94
COSTA-RICA	R. Iglesias . . . *Président.*	» 94	ZANZIBAR	Hamoud . . . *Sultan*	» 96
DOMINICAINE.	Gl Ulysse Heureaux. *Président.*	» 87			

Fig. 352 à 355.

PROVERBE : **A la cour chacun y est pour soi.**

LES ENFANTS DES SOUVERAINS D'EUROPE

APRÈS les Rois et les Reines d'aujourd'hui, les Rois et les Reines de demain. Ces têtes d'enfants, de jeunes hommes et de jeunes femmes ne porteront pas toutes, comme déjà le fils du roi de Danemark, le faix de la couronne, mais en seront-ils plus malheureux ou moins intéressants ?

On verra que le souverain dont la race semble destinée à se perpétuer le plus longuement, est l'empereur d'Allemagne, qui a six garçons et une fille.

ALLEMAGNE

Selle et Kuntze, Potsd.



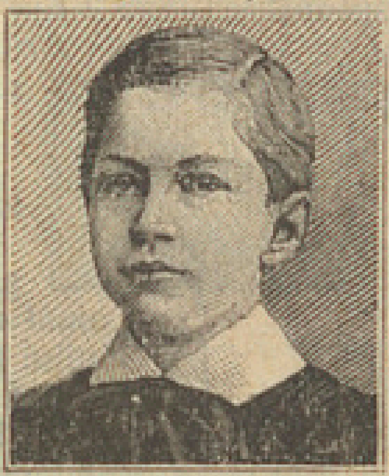
FREDERIC-G. (1882).

Richard et L., Berlin.



EITEL (1883).

R. et Lindner, Berlin.



ADALBERT (1884).

Selle et Kuntze, Potsd.



AUGUSTE (1887).

Selle et K., Potsdam.



OSCAR (1888).

ALLEMAGNE (Suite)

Kegel, Cassel.



JOACHIM (1890).

Kegel, Cassel.



VICTORIA-L. (1892).

AUTRICHE-HONGRIE

Dittmar, Munich.



GISELE (1856).

Keziwanek, Vienne.



VALERIE (1868).

BELGIQUE

Fürk, Vienne.



LOUISE (1858).

BELGIQUE (Suite)

Fürk, Vienne.



STEPHANIE (1864).

Géruset, Bruxelles.



CLEMENTINE (1872).

BULGARIE

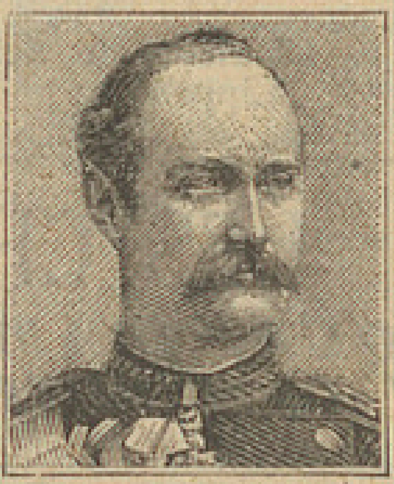
Pietzner, Vienne.



BORIS (1894).

DANEMARK

Hansen et W., Cop.



FREDERIC (1843).

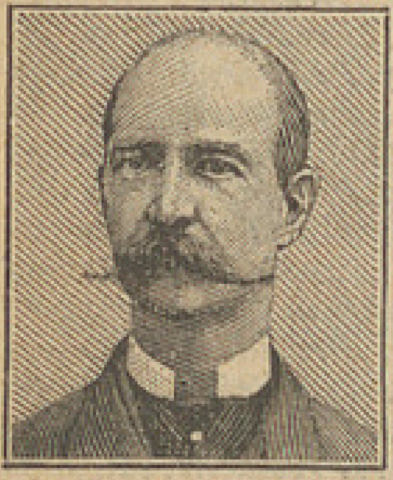
Kohlenberg, Copen.



ALEXANDRA (1844).

DANEMARK (Suite)

Numa Blanc, Cannes.



GEORGES Ier (1845).

Pasetti, St-Pétersbourg.



DAGMAR (1847).

Jæger-bacher, Ofm.



THYRA (1853).

H. et Weller, Copen.



WALDEMAR (1858).

DUC. DE BADE

Ruf, Fribourg.



FREDERIC (1857).

BADE (Suite)

Florman, Stockholm.



VICTORIA (1862).

DUC. DE LUXEMBOURG

Bernhœft, Luxemb.



GUILLAUME (1852).

Ruf, Fribourg.



HILDA (1864).

GRANDE-BRETAGNE

Ciolina, Francf.-s.-M.



VICTORIA (1840).

Walery, Londres.



ALBERT-E. (1841).

Fig. 356 à 380.

PROVERBE : **A qui Dieu aide, nul ne peut nuire.**

GRANDE-BRETAGNE (Suite)

Walery, Londres.

ALFRED (1844).

Bassano, Londres.

HELENE (1846).

Bassano, Londres.

LOUISE (1848).

Bassano, Londres.

ARTHUR (1850).

Hugues et Mull., Ryde.

BEATRICE (1857).

GRECE

Merlin, Athènes.

CONSTANTIN (1868).

Merlin, Athènes.

GEORGES (1869).

Merlin, Athènes.

NICOLAS (1872).

Merlin, Athènes.

MARIE (1876).

Merlin, Athènes.

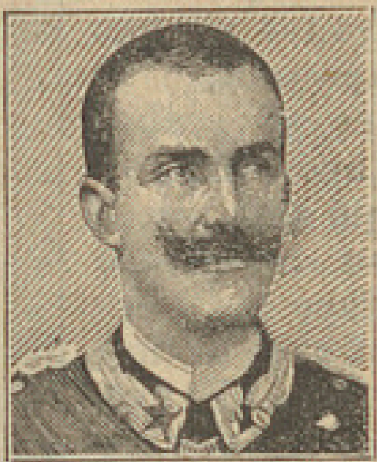
ANDRE (1882).

GRECE (Suite)

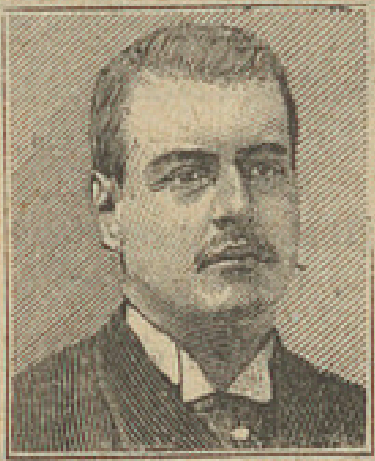
Merlin, Athènes

CHRISTOPHE (1888).

ITALIE

Alinari, Florence.

VICTOR-EMM. (1869).

MONACO

Blanc, Monte-Carlo.

LOUIS (1870).

MONTENEGRO

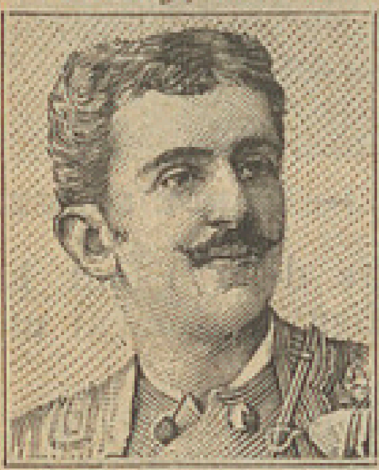
L. Joliot.

MILITZA (1866).

Jasvoin, St-Pétersb.

STANA (1868).

MONTENEGRO (Suite)

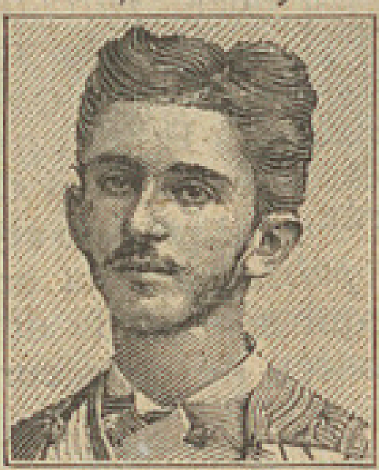
Trounof, Moscou.

DANILO (1871).

Adele, Vienne.

HELENE (1873).

Messy, Nice.

ANNA (1874).

Pirou, rue Royale.

MIRKO (1879).

Messy, Nice.

XENIE (1881).

MONTENEGRO (Suite)

N'A PAS ÉTÉ PHOTOGRAPHIÉE DANS CES DERNIÈRES ANNÉES.

VERA (1887).

N'A PAS ÉTÉ PHOTOGRAPHIÉ DANS CES DERNIÈRES ANNÉES.

PIERRE (1889).

PORTUGAL

Uniao, Porto

LOUIS-PHIL. (1887).

Uniao, Porto.

MANUEL (1889).

RUSSIE

Levitzky, St-Pétersb.

OLGA (1895).

SUEDE ET NORVEGE

Florman, Stockholm.

GUSTAVE (1858).

Florman, Stockholm.

OSCAR (1859).

Florman, Stockholm.

CHARLES (1861).

Florman, Stockholm.

EUGENE (1865).

WURTEMBERG

Anderson et K., Stutt.

PAULINE (1877).

Fig. 381 à 408.

PROVERBE : Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi?

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Le Gouvernement de l'Église est une monarchie tempérée, aristocratique et démocratique. (BELLARMIN.)

L'ÉGLISE catholique est la société des fidèles, établie par Jésus-Christ, répandue sur toute la terre et soumise à l'autorité des évêques, à la tête desquels est le Pape, maître suprême.

Ces fidèles (200 millions environ) professent la même foi, participent aux mêmes sacrements, sont soumis aux mêmes pasteurs.

Le Gouvernement de l'Eglise comprend 4 pouvoirs : 1° le pouvoir *Enseignant* ; 2° le pouvoir *Législatif* ; 3° le pouvoir *Judiciaire* ; 4° le pouvoir *Répressif*.

La Hiérarchie Catholique.

AU SOMMET de la hiérarchie catholique, Sa Sainteté le Pape, vicaire de Jésus-Christ. Au-dessous du Pape, dont la primauté souveraine s'exerce sur tous les autres membres du corps épiscopal, fonctionnent d'autres pouvoirs qui lui sont subordonnés, mais qui participent à une part plus ou moins étendue de sa souveraineté. Ils forment les degrés héirarchiques de l'épiscopat.

Federicis, Rome.



Fig. 2. — CAMÉRIER SECRET DE CAPE ET D'ÉPÉE.

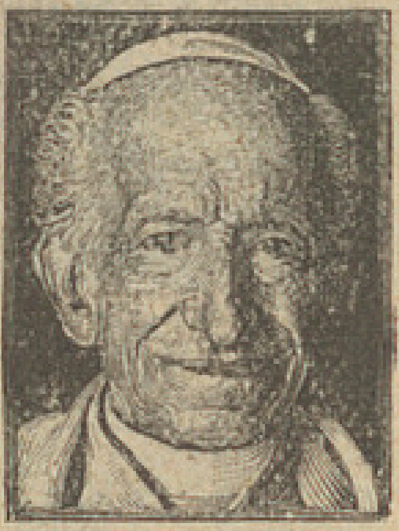


Fig. 1. — S. S. LÉON XIII.
(D'ap. un instantané pris en 1896.)

C'est : 1° le Sacré Collège, composé de 70 cardinaux ; 2° les évêques *patriarches* (au nombre de 13), surtout en Orient, qui sont chefs des Eglises particulières et ont juridiction sur les évêques de ces Eglises ; 3° les évêques *métropolitains*, dits archevêques (au nombre de 191), qui sont chefs de provinces ecclésiastiques composées de plusieurs évêchés dont les titulaires sont appelés *suffragants* (au nombre de 763) ; ceux-ci peuvent être jugés par les archevêques dans certains cas *minimes* ; 4° les *délégués* apostoliques (au nombre de 8), qui sont des prélats inspecteurs pour les Eglises orientales ; 5° et 6° les 121 vicaires apostoliques et les 39 préfets apostoliques qui gouvernent au nom du Pape les pays de missions avec le titre d'une ancienne Eglise, *in partibus infidelium* — en pays infidèle — (titres sans places, au nombre de 479) ; les autres évêques *in partibus* sont des évêques auxiliaires ou coadjuteurs, la plupart du temps non reconnus par les gouvernements. Les abbés (au nombre de 17) ont la crosse et la mitre, mais gouvernent seulement un monastère.

Federicis, Rome.



Fig. 3. — GARDE SUISSE.

Le Souverain Pontife.

Federicis, Rome.



Fig. 4. — BUSSOLANTE.

LE PAPE, vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, Chef visible et Docteur de toute l'Eglise, Père commun des Pasteurs et des fidèles (*papa*, père), gouverne toute l'Eglise, nomme les cardinaux et les évêques, préside les assemblées universelles ou conciles, lance les encycliques et lettres apostoliques, « *infaillible* », c'est-à-dire que, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise par Jésus-Christ, il ne peut se tromper quand il enseigne, comme docteur, « *ce qui concerne la foi et les mœurs* ».

Le Pape est aussi évêque de Rome ; il habite le *Vatican*, immense palais à droite de la colossale basilique de Saint-Pierre. Depuis l'entrée des Italiens à Rome (20 Septembre 1870), le Pape se considère comme prisonnier volontaire dans ce palais, où des catholiques de toute la chrétienté viennent le visiter.

Les Audiences du Pape. — Le solliciteur fait transmettre sa demande par son ambassadeur ; le *maître de chambre* y répond, fixe le jour et l'heure de la visite (*pas d'époque fixe*).

Federicis, Rome.



Fig. 5. — COLONEL DE LA GARDE-NOBLE.

Fig. 409 à 413.

PROVERBE : **Qui se tient à Paris ne sera jamais pape.**

— *Tenue.* Ecclésiastiques : soutane noire et manteau romain ; laïques (*même les militaires, à moins de permission*) : habit noir, cravate blanche, sans gants ; dames : en noir, voile de dentelle.

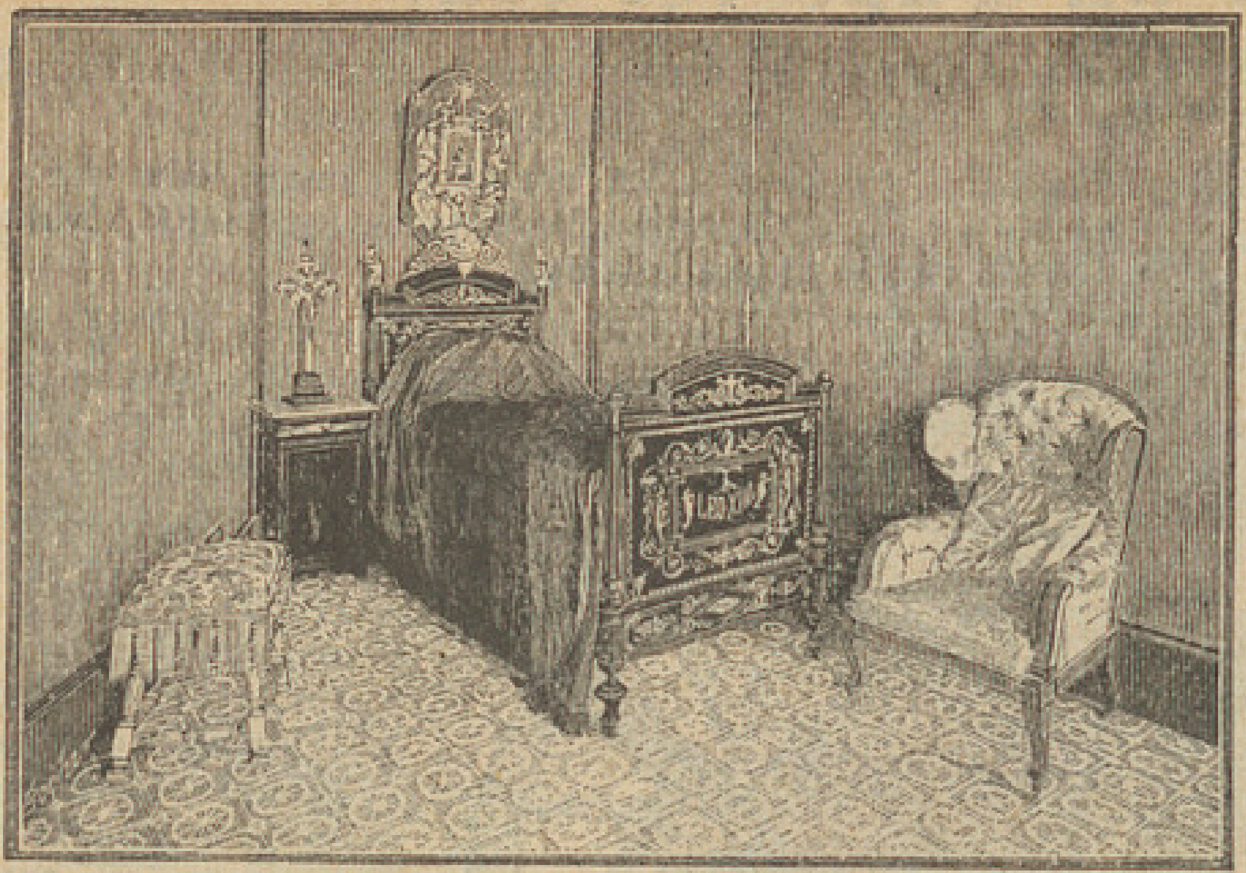


Fig. 6. — Chambre a coucher de Léon XIII (tour léonine).

On monte par l'escalier royal (sous la colonnade de la place Saint-Pierre), au bas duquel les gardes suisses (fig. 3) sont en faction (costume du XVe siècle à carreaux rouges, noirs et jaunes). En haut de l'escalier, on traverse 7 salles avant de parvenir à la chambre du Pape : 1° la salle des Suisses ; 2° la salle des *bussolanti* (fig. 4), valets habillés de velours rouge ; 3° la salle des gendarmes pontificaux ; 4° la salle des gardes palatins ; 5° la salle des gardes-nobles (fig. 5) ; 6° l'*antichambre d'honneur ;* 7° enfin l'*antichambre secrète* (fig. 7), qui précède immédiatement la chambre du Pape.

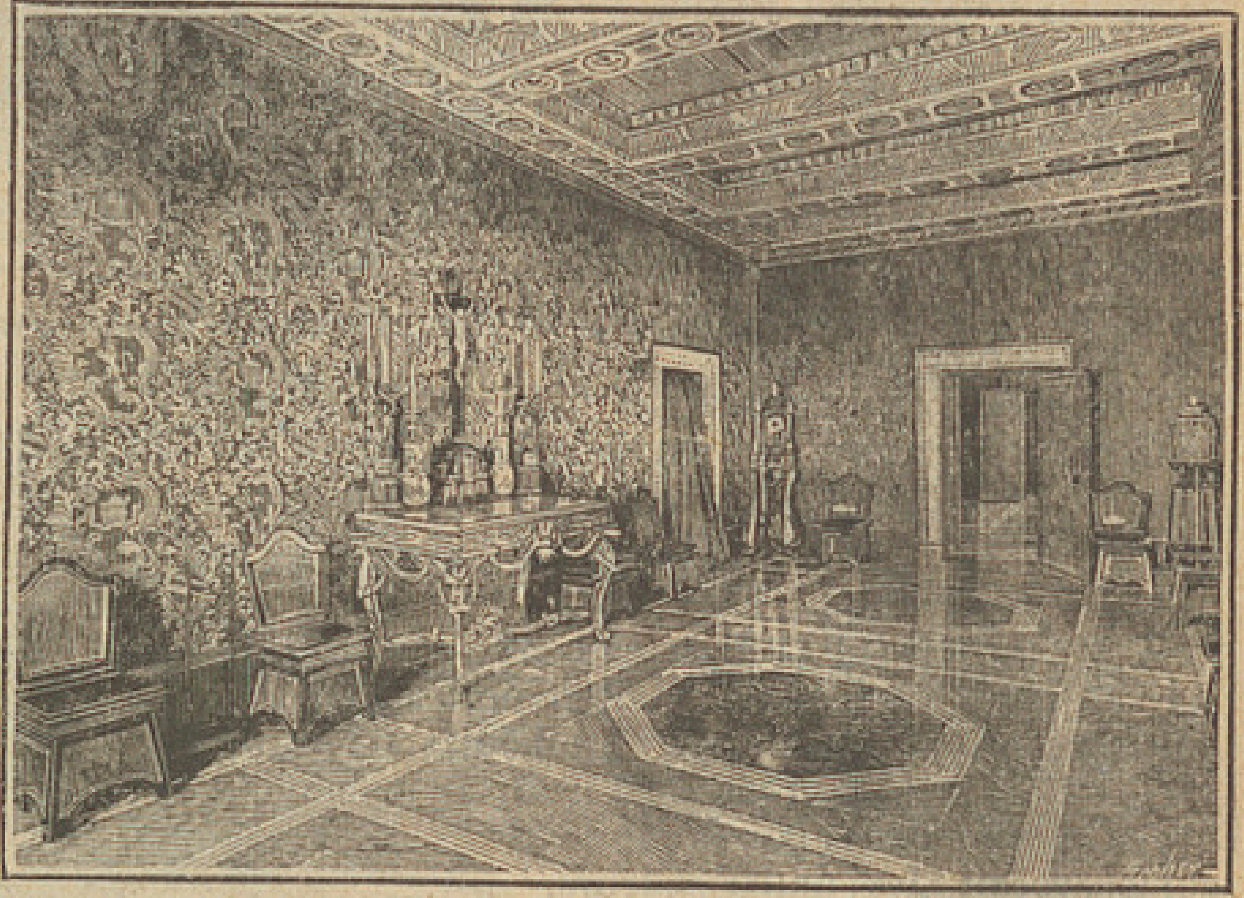


Fig. 7. — Antichambre secrète des appartements privés.

Cérémonial. — En arrivant en présence du Pape, on fait 3 génuflexions, on lui baise le pied et on reste à genoux pendant qu'il parle (princes dissidents et protestants dispensés).

Le Pape est en soutane blanche de soie moirée, l'été ; de drap, l'hiver ; ceinture moire blanche frangée d'or ; calotte blanche ou *clémentine* (bonnet de velours rouge bordé d'hermine blanche). Quand il sort dans les jardins du Vatican, il est couvert d'un chapeau de feutre rouge à glands d'or et d'un manteau de drap rouge.

Budget pontifical. — Quand le Pape était maître de ses Etats, il disposait d'une liste civile pour ses dépenses personnelles, celles des cardinaux, du corps diplomatique à l'étranger, des gardes-nobles, des cérémonies et de l'entretien du Vatican, soit : 3 225 000 francs. Le gouvernement italien, par la loi des garanties, lui a assuré une rente identique, que les Papes ont refusée. La loi italienne décrète que les arrérages de cette rente sont prescrits au bout de 5 ans.

Les ressources du Pape proviennent actuellement du casuel fourni par les congrégations et des offrandes des fidèles (*Denier de Saint Pierre*).

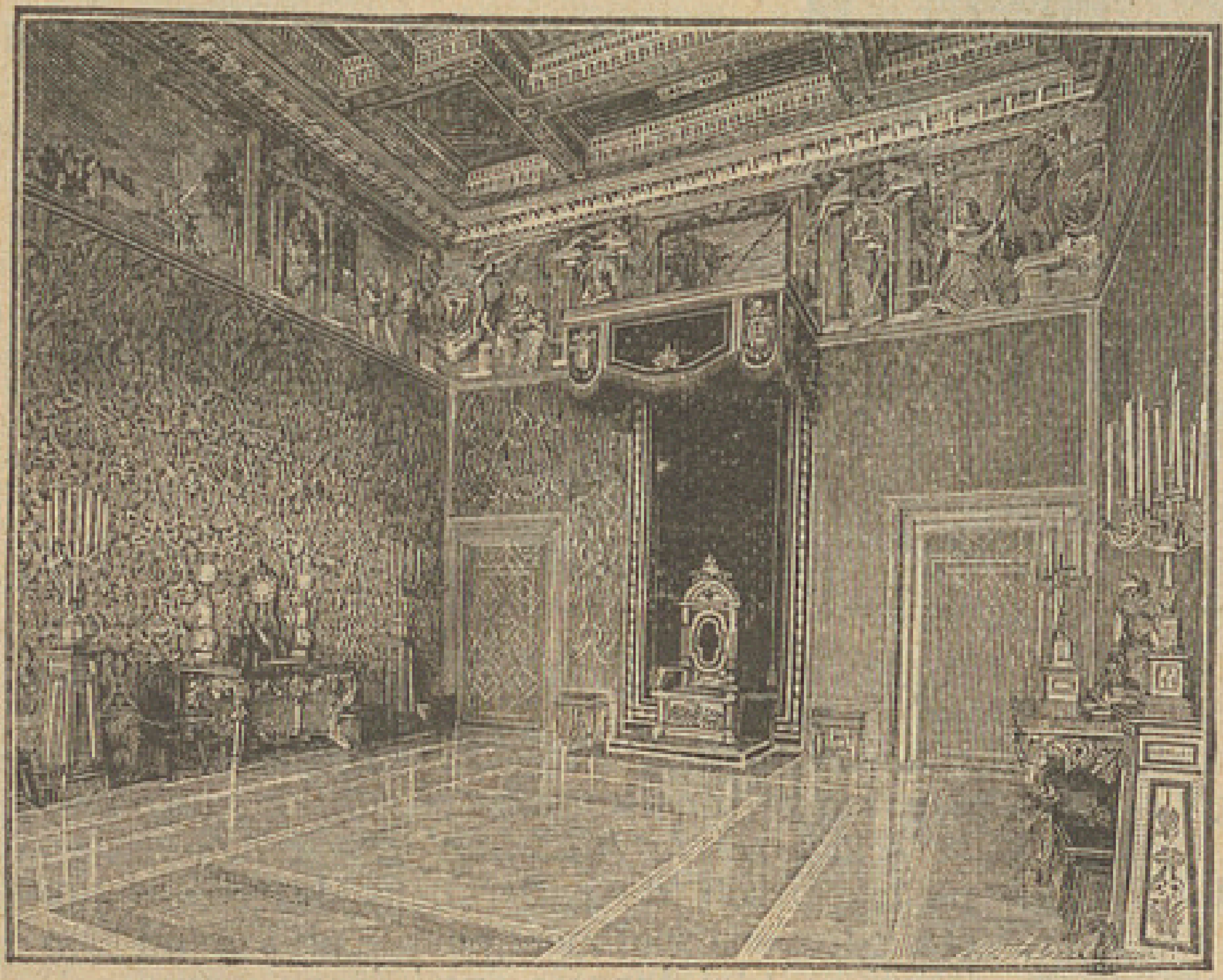


Fig. 8. — Salle du trône.

(Nous devons à l'obligeance de M. Boyer d'Agen, auteur de la *Jeunesse de Léon XIII* et de la *Rome des papes* (en préparation), communication des photographies de cette page et de la suivante.)

Léon XIII. — Léon XIII (Joachim Pecci) est né à Carpineto, diocèse d'Agnani, le 2 mars 1810, ordonné prêtre le 23 Décembre 1837, archevêque de Damiette *in partibus* le 17 Janvier 1843 et nonce à Bruxelles, évêque de Pérouse, le 13 Janvier 1846, cardinal le 19 Décembre 1853 ; il a été élu pape le 20 Février 1878 et couronné le 3 Mars 1878. — Il est le 258° pape depuis Saint Pierre.

Insignes de la papauté. — Ce sont la tiare et les clefs. La tiare est un bonnet de forme ovoïde cerclé de trois couronnes et surmonté d'un globe et d'une croix ; le pape seul a le droit de la porter dans les grandes cérémonies ; pourtant un autre que lui en couronne ses armes : c'est le patriarche de Lisbonne, par concession pontificale et en raison de l'immense espace de terrain sur lequel s'étendait autrefois sa juridiction ; mais celui-ci ne peut timbrer son écusson des clefs, qui représentent le pouvoir suprême de lier et de délier sur la terre.

Fig. 414 à 416.

PROVERBE : Saint Pierre n'est bien qu'à Rome.

Comment un Pape est élu.

LES cardinaux réunis en *conclave* élisent un des leurs comme successeur du Pape défunt

Conclave. — Dès que la mort du Pape est constatée, on avise les cardinaux absents. Après 9 jours d'attente, on célèbre les funérailles du défunt et on entre en conclave, dans une des galeries du Vatican; toutes les issues sont murées et les aliments passés à l'aide de *tours*. Le cardinal qui a réuni les deux tiers des voix, est élu.

Les futurs conclaves ont été réglés avec précision, en 1871, par Pie IX : Toute intervention de la puissance séculière est exclue; les cardinaux sont dispensés d'observer les dispositions extérieures concernant le temps, le lieu, la clôture, etc., dans le cas où des empêchements surgiraient du fait de l'Italie ou de toute autre puissance.

Le conclave s'ouvre dès que la moitié plus un des cardinaux vivants est réunie.

Dès que le Pape élu fait connaître son acceptation, le doyen le revêt du rochet, le place sur un trône, lui donne l'anneau du Pêcheur et lui demande le nom qu'il prend. Puis le premier des cardinaux-diacres ouvre une fenêtre et annonce au peuple, à haute voix, l'élection.

Ce jour-là, et quand le Pape apparaît dans les grandes solennités, il porte la *falda*, soutane en satin blanc très large, avec le *fanon* ou double camail, le pallium, bande d'étoffe blanche, et la tiare ou la mitre. Il est assis et porté sur la *sedia gestatoria*.

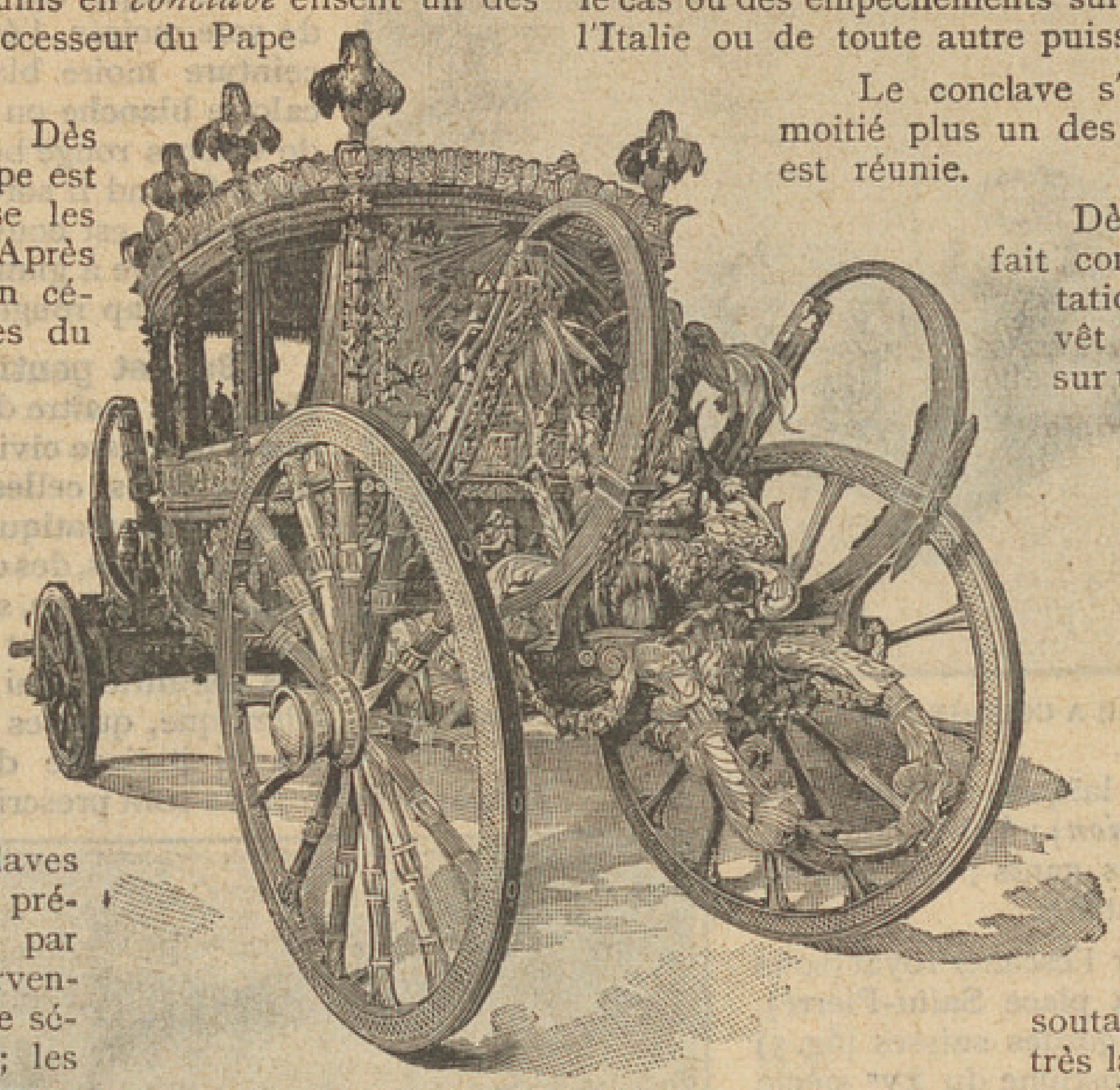


Fig. 9. — AUTREFOIS : UN DES CARROSSES DE GALA DU VATICAN.

Les Grands Dignitaires.

LA MAISON DU PAPE ou *charges palatines*. — Les charges suivantes sont remplies par ceux qui vivent dans l'entourage immédiat du Pape. 1° le Cardinal secrétaire d'Etat, 2 fonctions : *a*) Ministre des affaires étrangères, reçoit les ambassadeurs, traite avec les nonces, donne les dîners diplomatiques aux lieu et place du Pape; — *b*) Administrateur des biens du Saint-Siège, titulaire : *Cardinal Rampolla* (traitement, 30 000 fr.); 2° le Secrétaire des brefs, qui surveille l'expédition des lettres apostoliques : *Cardinal di Ruggiero* (traitement, 30 000 fr.); 3° le Secrétaire des *Mémoriaux* (lettres expédiées), pour envoyer les bénédictions apostoliques : *Cardinal X...*; 4° le Secrétaire des brefs aux princes : *Mgr Volpini* (traitement, 330 fr. par mois); 5° le Secrétaire des lettres latines : *Mgr Tarozzi* (330 fr. par mois); 6° l'Auditeur ou secrétaire de S. S. : *Mgr Guidi*, archevêque de Nicée; 7° le Majordome de S. S., gardien du Pape, contresignant les nominations du personnel de la cour : *Mgr della Volpe* (traitement, 12 800 fr. par an); 8° le Maître de chambre ou grand chambellan, gardien du sceau ou de l'anneau du Pêcheur, représentant saint Pierre : *Mgr de Azevedo* (traitement, 8 000 fr. par an); 9° le *Sacriste* : *Mgr Pifferi*, évêque de Porfireone; 10° l'Aumônier de S. S. : *Mgr Cassetta*, archevêque de Nicomédie; 11° le Maître du Sacré-Palais : le *P. Pierotti*, dominicain; 12° le Préfet des Archives : *Cardinal X...*; 13° le Substitut du Secrétaire d'Etat : *Mgr Rinaldini*; 14° le Substitut des Mémoriaux : *Mgr Accoramboni*.

Les Cardinaux et le Sacré Collège. — Formant le Conseil du Pape; nombre : 70; traitement : 25 000 francs environ; âge requis : 30 ans généralement; nomination au gré du Pape, par un *billet* de la secrétairerie d'Etat. Le membre élu reçoit la barrette en *consistoire secret*, c'est-à-dire dans une réunion qui a lieu au Vatican; plus tard, en *consistoire public*, il recevra le chapeau, et après, dans un 2e consistoire secret, le Pape lui *fermera la bouche et la lui ouvrira*, lui donnant ainsi plein pouvoir de parler dans les congrégations et de dire son sentiment pour le plus grand bien de l'Eglise; il lui donnera aussi l'anneau (un saphir). Sa nomination est notifiée aux cours catholiques, tout cardinal pouvant devenir pape. Si le cardinal n'est pas italien, le Pape lui envoie un garde-noble qui lui présente la calotte rouge, et le chef de

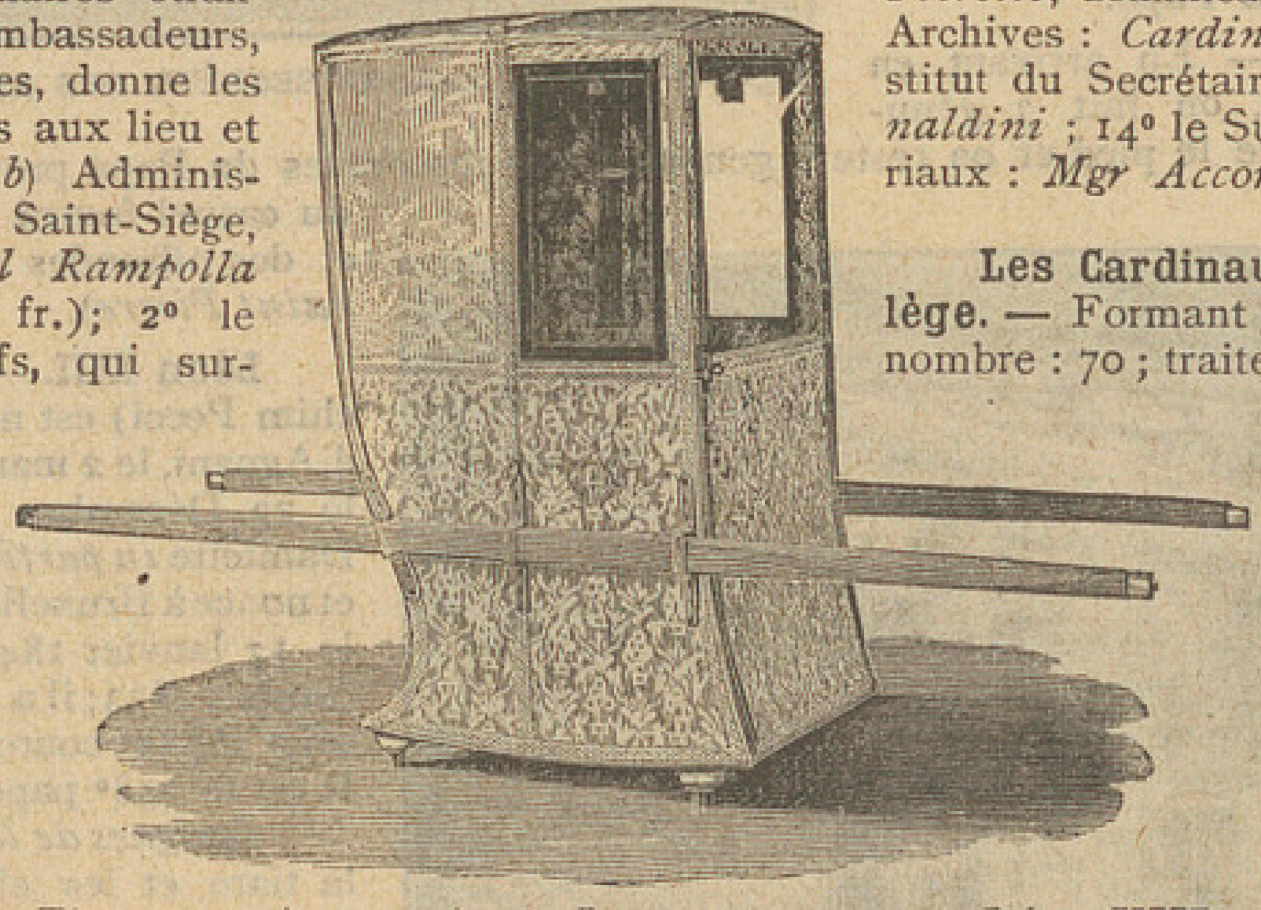


Fig. 10. — AUJOURD'HUI : LA PORTENTINE DE LÉON XIII.

PROVERBE : L'homme propose et Dieu dispose.

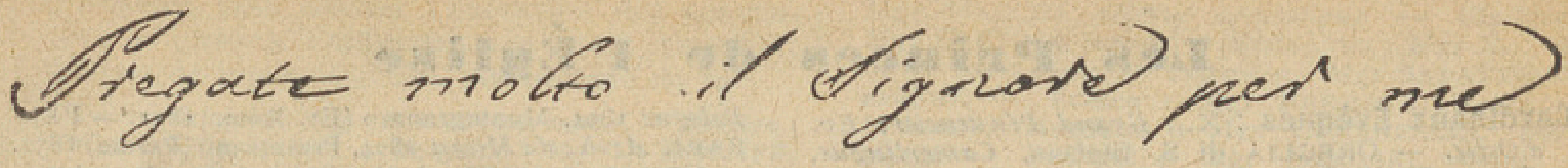
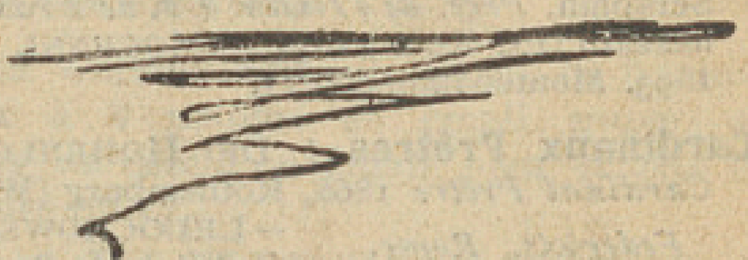


Fig. 11. — Fac-similé de la signature de la 1re lettre écrite par Léon XIII après son élévation au pontificat.





[l']Etat lui remet la barrette, apportée par un *ablégat*. Le garde-noble reçoit de la cour pontificale, en cette circonstance, 10 000 fr., et l'ablégat 6 000 francs. Quelquefois, quand le Pape veut nommer un cardinal que son gouvernement n'approuve pas, il le nomme *in petto* (sans déclarer son nom).

Trois classes de Cardinaux. — Les cardinaux évêques, les cardinaux prêtres, les cardinaux diacres. Cette dénomination ne vient pas de l'*ordre* qu'ils ont reçu, mais du titre ou de l'église auquel ils sont attachés. Un cardinal diacre peut être évêque ; il l'est presque toujours.

Dignitaires du Sacré Collège. — Trois : *a.* Le cardinal *doyen*, qui est le plus ancien des cardinaux évêques ; il sacre les nouveaux papes ; *b.* Le cardinal *vicaire*, gouverne le diocèse de Rome au nom du Pape ; *c.* Le cardinal *carmerlingue*, annonce la mort du Pape, en frappant sur sa tête avec un marteau d'argent et en disant : « Vraiment le Pape est mort ! » Il gouverne pendant l'interrègne.

Costume des Cardinaux. — Deux : *a.* de cérémonie : soutane rouge, rochet et mozette rouge ; *b.* de ville : simarre et soutane noire filetée de rouge, une petite pèlerine et fausses manches, chapeau noir. Pendant l'Avent et le Carême, soutane violette. Les cardinaux du clergé séculier portent un costume analogue par la couleur à celui de leur ordre : blanc, bleu ou marron. Le grand chapeau rouge ne s'emploie que dans les grandes cérémonies. On le suspend au-dessus du tombeau du cardinal défunt.

La maison d'un cardinal romain comprend : un maître de maison, des auditeurs et secrétaires. Il ne peut sortir qu'en voiture à deux chevaux.

Ordre suivi dans les nominations de cardinaux. — La première catégorie de cardinaux se compose de ceux qui ont été promus pour aider le Pape dans l'administration de l'Eglise et à ce titre doivent résider à Rome : ils comprennent les anciens nonces des quatre nonciatures de 1re classe : Madrid, Paris, Vienne et Lisbonne ; puis viennent les secrétaires des congrégations et quelques grands prélats du Vatican, enfin les réguliers ou religieux.

Deuxième catégorie : cardinaux proposés par les gouvernements.

Troisième catégorie : cardinaux italiens occupant en Italie un siège épiscopal.

Federicis, Rome.



Card. Parocchi.

Federicis, Rome.



Card. Rampolla.

Federicis, Rome.



Card. Taschereau.

Federicis, Rome.



Card. Oreglia.

Federicis, Rome.



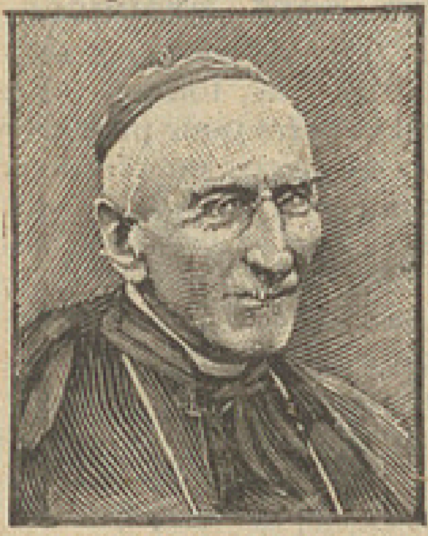
Card. Galeati.

Federicis, Rome.



Card. Di Rende.

De Jongh, Neuilly.



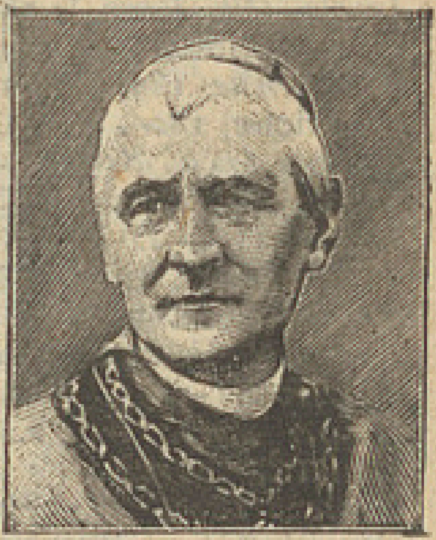
Card. Richard.

Federicis, Rome.



Card. Gibbons.

Federicis, Rome.



Card. Ledochowski.

P. Petit, Paris.



Card. Langénieux.

P. Petit, Paris.



Card. Boyer.

Pirou, B. St-Germain.



Card. Perraud.

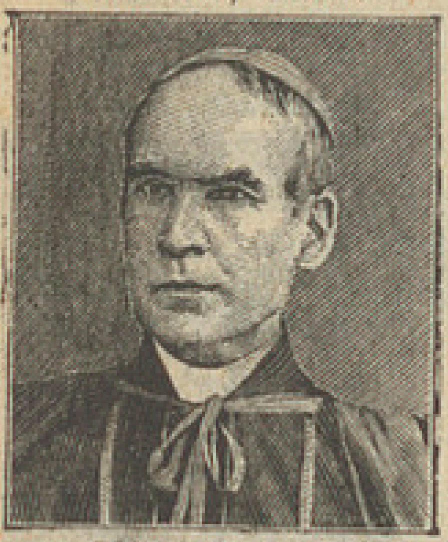
Fig. 419 à 430.

Les Princes de l'Église

Cardinaux Évêques : X... *Grand Pénitencier, Ev. d'Ostie.* — OREGLIA di S. Stefano, *Camerlingue, Doyen. Ev. de Porto* 1873, né à Bene Vagiena (Piémont) 1828. — PAROCCHI, *Card. Vicaire. Ev. d'Albano* 1877, Mantoue (Lomb.) 1833. — BIANCHI, *Pro-Dataire. Ev. de Palestrine* 1882, Rome 1817. — VANNUTELLI Séraphin, *Préf. de l'Index. Ev. de Frascati* 1887, Genazzaro (Et. Rom.) 1834. — MOCENNI, *Ev. de Sabine* 1893, Montefiascone 1823.

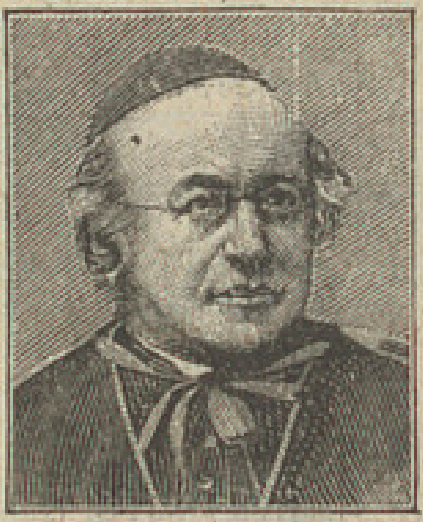
Cardinaux Prêtres : DE HOHENLOHE, *Premier Cardinal Prêtre* 1866, Rothemburg (Wurtemb.) 1832. — LEDOCHOWSKI, *Préfet de la Propagande* 1875. Gorki (Pologne) 1822. — DI CANOSSA, *Ev. de Vérone* 1877, Vérone (Lombardie) 1809. — FERREIRA dos S. Silva, *Ev. de Porto* 1879, Porto (Portugal) 1829. — NETO, *Patriarche de Lisbonne* 1884, Legis (Portug.) 1841. — SAN FELICE, *Arch. de Naples* 1884, Aversa (D.-Siciles) 1834.

Federicis, Rome.



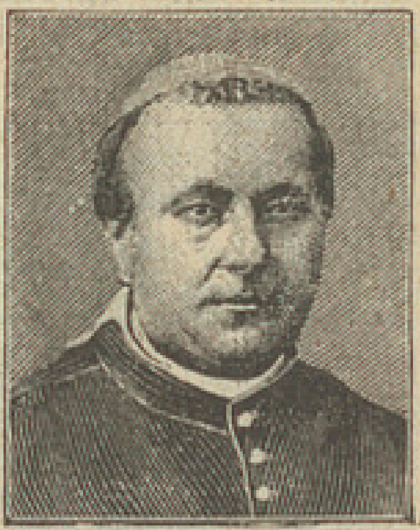
Card. PITRA. ✝ 1892.

Federicis, Rome.



Card. LA VALETTA. ✝ 1896.

Federicis, Rome.



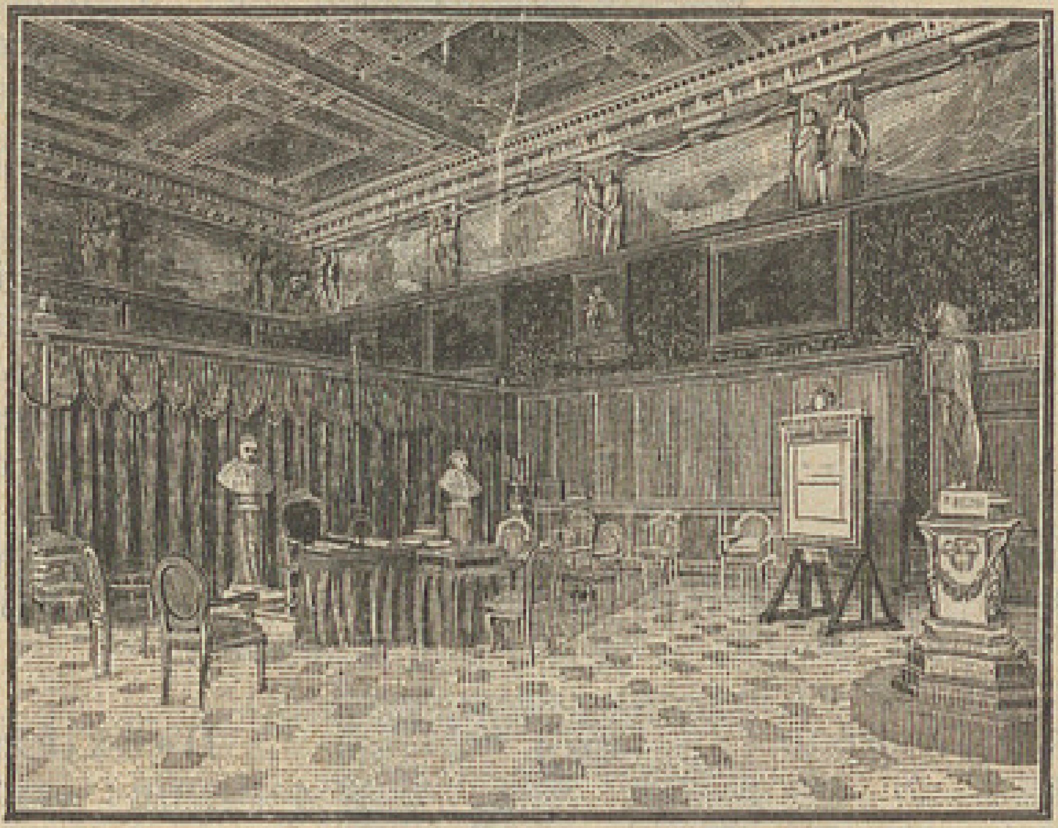
Card. ZIGLIARA. ✝ 1893.

— CELESIA, *Arch. de Palerme* 1884, Palerme (D.-Siciles) 1814. — MONESCILLO Y VISO, *Arch. de Tolède* 1884, Corral de Calatraba (Esp.) 1811. — MELCHERS 1885, Munster (Prusse) 1813. — CAPECELATRO, *Arch. de Capoue* 1885, Marseille (France) 1824. — MORAN, *Arch. de Sidney* 1885, Leighlinbridge (Irlande) 1830. — TASCHEREAU, *Arch. de Québec* 1886, Sainte-Marie (Canada) 1820. — LANGÉNIEUX, *Arch. de Reims* 1886, Villefranche (France) 1824. — GIBBONS, *Arch. de Baltimore* 1886, Baltimore (Etats-Unis) 1834. — ALOISI-MASELLA, *Préfet des Rites* 1887, Pontecorvo (Etats Rom.) 1826. — SICILIANO DI RENDE, *Arch. de Bénévent* 1887, Naples (D.-Siciles) 1847. — RAMPOLLA, *Secrétaire d'Etat* 1887, Polizzi (D.-Siciles) 1843. — BAUSA, *Arch. de Florence* 1887, Florence (Tosc.) 1828. — RICHARD, *Arch. de Paris* 1889, Nantes (France) 1818. — GOOSSENS, *Arch. de Malines* 1889, Perck (Belgique) 1827. — SCHŒNBORN, *Arch. de Prague* 1889, Prague (Autriche) 1844. — VANNUTELLI Vincent, *Préfet de l'Econ. de la Propag.* 1890, Genazzaro (Et. Rom.) 1836. — GALEATI, *Arch. de Ravenne* 1890, Imola (Et. Rom.) 1822. — GRUSCHA, *Arch. de Vienne* 1891, Vienne (Autriche) 1820. — GUARINO, *Arch. de Messine* 1893, Montedoro (Naples) 1827. — DI PIETRO, *Préfet du Concile* 1893, Vivaro (Et. Rom.) 1828. — SANS Y FORES, *Arch. de Séville* 1893, Gandia (Esp.) 1828. — KREMENTZ, *Arch. de Cologne* 1893, Coblence (Prus.) 1819. — PERSICO, *Préfet des Indulgences* 1893, Naples (D.-Siciles) 1823. — LOGUE, *Arch. d'Armagh* 1893, Raphoè (Irlande) 1840. — VASZARY *Arch. de Strigonie* 1893, Kerszlhel (Hongrie) 1832. — VAUGHAN, *Arch. de Westminster* 1893, Glocester (Anglet.) 1832. — KOPP, *Ev. de Breslau* 1893, Duderstadt (Prusse) 1837. — LÉCOT, *Arch. de Bordeaux* 1893, Montscout (France) 1831. — GRANNIELLO 1893, Naples (D.-Siciles) 1834. — SCHLAUCH, *Ev. de Grosswardein* 1893, Uj-Arad (Hongrie) 1824. — SARTO, *Patriarche de Venise* 1893, Riese (Lomb.) 1835. — SANCHA Y NERVAS, *Arch. de Valence* 1894, Quintana del Pidio (Esp.) 1838. — SVAMPA, *Arch. de Bologne* 1894, Montegranaro (Et. Rom.) 1851. — FERRARI, *Arch. de Milan* 1894, Pratopiano (Parme) 1850. — SEMBRATOWICZ, *Arch. de Lemberg* 1895, Autriche 1836. — SATOLLI 1895, Italie 1839. — CASCAJAREZ Y AZARA, *Arch. de Valladolid* 1895, Espagne 1834. — GOSSI 1895, Italie 1834. — CASANAS Y PAGES, *Ev. d'Urgel* 1895, Espagne 1834. — MANARA, *Ev. d'Ancône* 1895, Italie 1829. — BOYER, *Arch. de Bourges* 1896, Paray-le-Monial (France) 1829. — PERRAUD, *Ev. d'Autun* 1896, Lyon (France) 1828. — HALLER, *Arch. de Salzbourg* 1896, Autriche 1825. — JACOBINI *Nonce à Lisbonne* 1896, Rome (1837). — AGLIARDI, *Nonce à Vienne* 1896, Cologno al Serio (Italie) 1832. — FERRATA, *Ex-Nonce à Paris* 1896, Gradoli (Italie) 1847. — CRETONI, *Nonce à Madrid* 1896, Soriano (Italie) 1833.

Cardinaux Diacres : MERTEL, *Premier Card. Diacre, Vice-Chancelier* 1858, Allumière (Et. Rom.) 1806. — VERGA, *Préfet des Evêques et Réguliers* 1884, Bassano (Et. Rom.) 1832. — MAZZELLA, *Préfet des Etudes* 1886, Virulano (D.-Siciles) 1833. — MACCHI, *Administrateur de l'Abbaye de Subiaco* 1889, Viterbe (Et. Rom.) 1832. — DI RUGGIERO, *Grand Chancelier des Ordres équestres* 1889, Naples (D.-Siciles) 1816. — STEINHUBER 1893, Utlau (Bavière) 1825. — SEGNA 1894, Poggio Ginolfo (Et. Rom.) 1836.

Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège : Autr.-Hongrie, Cte SALANDRA. — Bavière, Baron DE CETTO. — Belgique, DE MELSBROECK. — Bolivie, FAUSTI. — Brésil, DUARTE-BADARO. — Colombie, Général VELEZ. — Equateur, LARREA. — Espagne, MERRY DEL VAL. — France, POUBELLE. — Guatemala, GUZMAN-BLANCO. — Haïti, DELORME. — Monaco, DE WAGNER. — Pérou, DE GOYENECHE. — Portugal, DE CARVALHO-MARTENS. — Prusse, DE BULOW. — Russie, ISWOLSKI. — Saint-Domingue, Baron DE FARENSBOELS.

Congrégations romaines auxquelles les cardinaux sont préposés. — L'*Inquisition* pour sauvegarder la foi. — La *Consistoriale* pour préparer les consistoires ou réunions cardinalices. — La *C. des Evêques et Réguliers.* — La *C. du Concile* pour veiller aux décrets du Concile de Trente. — La *C. de la Propagande* pour la propagation de la foi. — La *C. des Rites orientaux.* — La *C. de l'Index*, qui condamne les livres contraires à la foi et aux mœurs. — La *C. des Rites* pour la liturgie et les canonisations. — La *C. des Indulgences et des Reliques.* — La *C. des Études.* — La *C. des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.* — La *Pénitencerie* pour les dispenses de mariages et autres, *au for intérieur.* — La *Chancellerie apostolique* pour expédier les *bulles* ou lettres pontificales solennelles. — La *Daterie apostolique* qui confère *au for extérieur* les dispenses. — La *Chambre apostolique* qui administre les biens du Saint-Siège.



LA BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE.

Nonciatures apostoliques. — Les ambassades entretenues aux frais du Pape près des cours

Fig. 431 à 434.

PROVERBE **: Loin est de Rome qui à Pavie est lassé.**

étrangères, pour assurer l'exécution des conventions religieuses. Traitement : 40 000 fr.; 70 000 fr. de frais de représentations. Au nombre de 19 :

Autriche-Hongrie : Mgr. AGLIARDI, *nonce*. — Bavière : Mgr AJUTI, *nonce*. — Belgique : Mgr DI BONTIFÉ, *nonce*. — Brésil, Chili, République Argentine, Costa-Rica : Mgr GOTTI, *internonce*. — Equateur-Pérou : Mgr MACCHI, *délégué apostolique*. — Espagne : Mgr CRETONI, *nonce*. — Etats-Unis : Mgr X..., *délégué apostolique*. — Colombie : Mgr SABATTUCCI, *délégué*. — France : Mgr FERRATA, *nonce*. — Hollande, Honduras : Mgr LORENZELLI, *internonce*. — Portugal : Mgr JACOBINI, *nonce*. — Haïti, Saint-Domingue, Venezuela : Mgr TONTI, *délégué*.

La Gestion des Affaires.

LES RESCRITS PONTIFICAUX. — Lettres apostoliques par lesquelles le Pape ordonne d'agir en faveur des solliciteurs d'une grâce. Les rescrits sont qualifiés de *bulles* ou de *brefs*, selon la forme et le style dans lesquels ils sont rédigés (V. André, *Droit canonique*).

Les *bulles* sont des écrits sur parchemin rude, non poli, en caractères gothiques, portant un sceau de plomb, avec les effigies des saints Pierre et Paul ; dans le plomb est fixé un fil rouge qui le rattache à la bulle.

Les affaires expédiées par les bulles sont toutes celles qui ont été traitées en consistoires ou assemblées présidées par le Pape, telles que les concessions d'églises cathédrales, métropolitaines et abbatiales, celles des translations d'évêques et certaines dispenses.

Les *brefs* sont des écrits sur une feuille de parchemin blanc, poli, en caractères ordinaires, nets, portant comme sceau l'empreinte rouge de l'anneau du Pêcheur.

Affaires expédiées par les brefs : Dispenses d'âge pour la promotion aux ordres ; pouvoir d'indulgencier les chapelets, les croix et les médailles, *indults* ou permissions pour les concessions des oratoires privés, afin d'y célébrer, d'y conserver le Saint Sacrement et d'y faire la sainte communion.

Quand on n'expédie pas une grâce par bulle sous sceau de plomb, on dit à Rome qu'on expédie *in formâ brevis*, c'est-à-dire par bref.

Réponses à lettres adressées au Pape par des brefs particuliers, écrits par le secrétaire des lettres latines.

L'expédition des bulles, comme celle des brefs, n'est pas gratuite. Il y a une certaine somme à payer, qui varie suivant la nature de la grâce accordée. Il existe des taxes.

Dispenses de mariages et divorces (Congrégation du Concile). — Principes : Le mariage *consommé* est indissoluble ; nulle puissance ne peut en dénouer le lien. Certains empêchements antérieurs au mariage font que le mariage n'est pas valide et que le Pape peut briser la prétendue union non consommée.

Frais à payer pour annulation de mariage : l'intervention de la congrégation du Concile est gratuite; pour les avocats, employés et imprimés : 1 500 à 1 800 francs.

Décorations pontificales. — Trois : Ordres de Saint-Sylvestre, de Saint-Grégoire-le-Grand et de Pie IX. Le 1er est l'ancien ordre de l'Eperon d'or, reconstitué par Grégoire XVI ; comprend 2 classes : chevaliers et commandeurs : Ruban raies rouges et noires ou collier ; croix à 8 pointes, ayant en bas un éperon d'or et portant d'un côté le portrait de Saint Sylvestre. Le nombre des décorations n'est pas limité.

Ordre de Saint-Grégoire, divisé en 4 classes : grands-croix de 1re classe, grands-croix de 2e classe, commandeurs et chevaliers : Ruban rouge liséré de jaune, en sautoir, au cou ou à la boutonnière ; croix à 8 pointes en émail rouge ; au centre, dans un cercle en émail bleu, la tête de Saint Grégoire en or.

Ordre de Pie IX, divisé en 2 classes de chevaliers : Ruban bleu à bord rouge ; croix d'or à 8 pointes avec flammes rayonnantes ; au milieu, cartouche en émail blanc avec ces mots : Pie IX.

Comment on obtient ces décorations. — Une personne qui a rendu des services signalés à l'Eglise peut être décorée *motu proprio*, sans qu'il y ait une demande formelle de sa part. La plupart du temps, il faut faire une demande, et c'est l'évêque diocésain qui la fait au nom de l'intéressé, en s'adressant à l'office de la *secrétairerie des brefs*, qui dans la plupart des cas en réfère presque toujours à la nonciature du pays du demandeur, pour avoir un supplément d'informations, puis fait son rapport au Pape, en audience. L'ordre de Pie IX est le plus recherché ; en 2e lieu, vient Saint-Grégoire, en 3e Saint-Sylvestre.

Frais à payer. — Taxes uniques : Pour le titre de chevalier d'un des 3 ordres, 1 125 francs ; celui de commandeur, 2 350 francs. Les ordres pontificaux sont reconnus par les chancelleries de tous les Etats.

Le nouveau décoré doit donc faire entériner dans la chancellerie du pays qu'il habite le bref de sa décoration et acquitter une nouvelle taxe pour le port des insignes. En France 100 francs pour le grade de chevalier, etc.

Titres de noblesse pontificaux. — Délivrés par la secrétairerie des brefs (3 titres : marquis, comtes et barons), avec des règles analogues à celles que suivent tous les Etats et avec les mêmes privilèges, se limitant au titre écrit sur la carte de visite, à la couronne et à l'écusson que l'on choisit.

Les 3 titres paient la même taxe, différente seulement quand les titres sont personnels ou doivent passer aux descendants : 2 906 francs dans le 1er cas, ou 8 125 dans le 2e. Les possesseurs de ces titres ne peuvent s'en servir dans les actes publics que si le bref a été reconnu par la chancellerie de leur pays et qu'un jugement du tribunal les a dûment autorisés à ajouter le titre au nom.

Faute de cette formalité, les actes pourraient être entachés de nullité.

A la procédure indiquée pour obtenir une décoration, il faut, pour obtenir un titre de noblesse pontificale, ajouter des preuves de services rendus à l'Eglise, bonnes œuvres, dons au denier de Saint Pierre, etc.

PRÉLATS ROMAINS. — Ecclésiastiques jouissant de certains honneurs, consistant surtout dans le port du costume violet. 3 gdes catégories : pronotaires apost.; prélat du S. S.; camériers.

Les camériers de cape et d'épée (p. 254) sont laïques et costumés à la Henri II. (Frais de prélature : 300 fr. env.)

PROVERBE : Quand on carillonne au clocher, il est fête en la paroisse.

HISTOIRE DE L'ANNÉE

(Du 1er JUILLET 1895 au 30 JUIN 1896)

L'Année Politique Française.

1895

Juillet. — **16**, Démission du Conseil de la Légion d'Honneur, qui, le 13, reçut de la Chambre un blâme pour avoir maintenu M. Eiffel sur ses rôles. — **28**, Renouvelt partiel des conseillers généraux : 832 rép., 156 rad., 12 soc., 66 ralliés, 227 conservat. : les républ. gagnent 82 sièges.

Août. — **8**, Renouvellement partiel des conseillers d'arrond. : 1727 rép., 297 rad., 97 ralliés, 47 collect., 318 réact. : les républicains gagnent 155 sièges.

Septembre. — Cérémonies commémoratives de la guerre de 1870-1871 à Sedan, Bazeilles, ainsi qu'en novembre à Orléans, Belfort, Dijon, etc.

Octobre. — **28**, *Ch.* : Interpel. de M. Rouanet sur l'affaire des Chemins de fer du Sud et la particip^on des membres du Parlement à des syndicats financiers : démission du ministère Ribot.

Novembre. — **1er**, Cabinet L. Bourgeois, intér. ; M. Berthelot, aff. étr. ; M. Louis Ricard, justice ; M. Doumer, fin. ; M. Combes, instr. p., cultes et b.-arts ; M. Guyot-Dessaigne, trav. p. ; M. Mesureur, com., postes ; M. Viger, agr. ; M. Cavaignac, guerre ; M. Lockroy, marine ; M. Guyesse, colonies. — **4**, Les ouvriers verriers de Carmaux, en grève depuis 3 mois parce que l'un d'eux, candidat au conseil d'arrond., avait été renvoyé pour absence de l'usine, acceptent l'arbitrage proposé par le nouv. ministère.

Décembre. — **5**, Décret nommant les membres du nouv. Conseil de la Légion d'honneur : gr. chancelier M. le génl Davout. — **7**, *Paris :* Décret réorganisant la Bourse du Travail. — **10**, *Sénat :* Déchéance de M. Magnier.

1896

Janvier. — **24**, Cirque d'Hiver : violent meeting tenu par l'Alimentation parisienne contre la loi sur les Sociétés coopératives de consommation.

Février. — **11-21**, Le remplacement d'un juge d'instr. dans l'affaire des Ch. de fer du Sud cause un conflit entre le Sénat et la Chambre.

Mars. — **1er-4**, Voy. du Prés. de la Rép. à Lyon, Toulon, Nice, Menton, Marseille. — **26**, La Chambre, qui avait élu une commission du budget presque unanimement hostile à l'impôt sur le revenu, en vote le principe. — **28, 30**, A la suite de la démission de M. Berthelot, M. L. Bourgeois est nommé min. des aff. étr., et M. Sarrien min. de l'intérieur.

Avril. — **11**, *Paris :* Réouv. de la Bourse du Travail. — 54 conseils gén. se prononcent contre le projet (Doumer) d'impôt sur le revenu, 24 en faveur de ce projet. — **17**, Le Prés. de la Rép. visite les forts de la Meuse. — **19**, Décrets autorisant les villes de Belfort et de Rambervilliers à faire figurer dans leurs armoiries la croix de la Légion d'honneur. — **2-24**, Nouv. conflit, au sujet de crédits pour Madagascar, entre la Chambre et le Sénat : démission du Cabinet Bourgeois. — **29**, Cabinet Méline (le 34e ministère depuis le 4 sept. 1870 : durée moy. 10 mois), agr. ; M. Darlan, just. ; M. Hanotaux, aff. étr. ; M. Barthou, intér. ; M. G. Cochery, finances ; gén. Billot, guerre ; am. Besnard, marine ; M. Rambaud, instr. publ. ; M. H. Boucher, commerce ; M. A. Lebon, colonies ; M. Turrel, trav. publics.

Mai. — **3, 10**, Elect. des conseils munic. : *Paris :* 12 rép. munic., 4 rép. indép., 3 ralliés, 33 rad. soc. du groupe des droits de Paris, 19 soc. révol., 9 monarc. et conserv. ; — *Départements :* les rép. ont la majorité dans 238 chefs-lieux d'arrond., les rép. rad. dans 66, les rép. soc. dans 15, les soc. dans 7, les ralliés dans 3, les conserv. dans 18. — **11**, Conclusions défavorables de la commission d'étude du canal des Deux-Mers. — **23**, Création d'un ministère des postes et télégr. : titulaire, M. Delpeuch. — M. de Selves est nommé préfet de la Seine.

Juin. — **29**, *Ch. :* Commenct de la discussion du projet relatif à la réforme des contributions et à l'impôt sur la rente.

L'Année Politique Étrangère.

1895

EUROPE. — Allemagne : **2**, Fêtes du *Jubilé*, anniv. de la bat. de Sedan. — Angleterre : **6 jt**, Dissolution du Parlement. — **30**, Elections : 340 conserv., 71 unionnistes, formant la majorité ministérielle, 177 libéraux, 69 nationalistes irlandais, 12 parnellistes, 2 soc. — Autriche-H. : **2 oct.**, Cabinet Badeni. — *Budapest :* La Ch. des Magnats adopte la loi sur le libre exercice de la religion, la dernière des 5 lois politico-ecclésiastiques. — Belgique : **15 sept.**, Loi qui rétablit la religion comme matière obligatoire d'enseignement dans les écoles publiques. — Italie : **20 sept.**, Fêtes du 25e annivers. de la prise de Rome en 1870. — Norvège : **15 oct.**, Cabinet Hagerup. — Roumanie : **15 oct.**, Cabinet Stourdza. — Serbie : **6 jt**, Cabinet Novakovitch. — Suisse : **2 nov.**, Rejet du referendum sur le projet de centralisation militaire. — Turquie : **30 sept.**, A Constantinople, troubles suscités par les Arméniens. — **3 oct.**, Kiamil-pacha gr. vizir. — **5**, Conflits sanglants entre Musulmans et Arméniens. — **16**, Signature du projet réglant l'administration des provinces arméniennes présenté par les 3 ambassadeurs. — **21**, Décret étendant les réformes d'Arménie à tout l'empire. — **7 nov.**, Halil Rifat-pacha gr.

vizir. — **10 déc.**, Le sultan autorise les 6 gr. puissances à introduire chacune un 2e stationnaire dans le Bosphore.

ASIE. — AFGHANISTAN : **29 j^{t}**, Délimitation de la frontière entre ce pays et les Indes, de Chaman à Domandi. — INDES ANGL. : **11 a^{t}**, L'Angleterre occupe officiel^{t} le Tchitral. — CORÉE : **8 oct.**, *Séoul :* Révolution bientôt étouffée, au cours de laquelle la reine est assassinée.

AFRIQUE. — EGYPTE : **11 nov.**, Cabinet Mustapha-pacha. — ERYTHRÉE et ABYSSINIE (Voy. p. 279). — AFRIQUE ORIENTALE : L'Ounyoro, la sphère d'influence angl. à l'O. de l'Ouganda et de l'Ounyoro, et l'Ousoga sont compris dans le protectorat de l'Ouganda. — AFRIQUE AUSTRALE : **20 oct.**, Les territoires de Montsioa et d'Ikanning sont déclarés inclus dans le protectorat du Bechouanaland.

AMÉRIQUE. — ETATS-UNIS : **17 déc.**, Le présid. Cleveland revendique, au nom de la doctrine de Monroe, le droit d'intervention dans le différend anglo-vénézuélien sur une question de frontières ; le 21, il nomme une commission d'enquête composée de citoyens américains, chargée de rechercher la frontière de droit du Venezuela. — CUBA : Suite de l'insurrection (Voy. p. 282). — ARGENTINE : **2 a^{t}**, Règl^{t} du différend de frontières entre ce pays et le Chili.

1896

EUROPE. — AUTRICHE-H. : **27 a^{l}**, *Vienne :* Sur les instances de l'empereur, le Dr Lueger, chef des antisémites, consent à abdiquer la fonction de bourgmestre. — BELGIQUE : **26 f^{r}**, M. Smet de Naeyer devient présid. du conseil. — BULGARIE : **14 f^{r}**, *Sofia :* Réception du p^{ce} Boris dans l'Eglise grecque. — **16**, Le sultan reconnaît le p^{ce} Ferdinand comme p^{ce} de Bulgarie. — ESPAGNE : **15 j^{r}**, Rappel du mar^{l} Campos, remplacé à Cuba par le gén^{l} Weyler. — **8 j^{n}**, *Barcelone :* Une bombe éclate pendant la procession : 8 morts, 32 blessés. — ITALIE : **8 m^{s}**, Cabinet di Rudini. — RUSSIE : **18 mai-7 j^{n}**, *Moscou :* Fêtes du couronnement. — **30 mai**, Au champ de Khodinsky, 1360 personnes périssent étouffées dans une tranchée. — TURQUIE : De sept. 1895 à fév., le nombre des victimes des massacres s'élève à 25 000. — *Crète :* **mai-j^{n}**, Troubles sanglants.

ASIE. — PERSE : **1er mai**, Le chah Nasr ed-Dine est assassiné ; son fils Mozaffer ed-Dine lui succède. — MASCATE (Sultanat de) : **mai**, Deux localités de la presqu'île de Katar sont placées sous le protectorat de l'Angleterre. — CHINE : **6 m^{s}**, Ouverture au commerce du fleuve Si-Kiang et de 2 ports, Ou-Tchéou et Nang-Ning.

AFRIQUE. — ACHANTIS : **17 j^{r}**, Leur roi, qui s'était refusé à recevoir un résident, se soumet aux Anglais. — ERYTHRÉE (Voy. p. 279). — EGYPTE : **15 m^{s}**, Les Derviches exerçant une action parallèle à celle de Ménélik, l'Angleterre, sous prétexte de protéger les Italiens, profite de l'occasion pour essayer d'implanter davantage sa domination en Egypte : elle organise l'expéd. de Dongola, avec l'argent de l'Egypte : les 3/4 des titres de la Dette étant entre les mains de capitalistes français, la France et la Russie protestent ; le **8 j^{n}**, le tribunal mixte du Caire condamne le gouv^{t} khédivial à restituer les sommes illégalement prélevées sur le fonds de réserve : le gouv^{t} interjette appel. — **9 j^{n}**, Les Egyptiens prennent Souardeh. — AFRIQUE AUSTRALE : **1er j^{r}**, Le Dr Jameson, qui a envahi le Transvaal avec les troupes de la Chartered C^{o}, est battu près de Krügersdorp : dépêche de congratulation de Guillaume II au présid. Krüger. — M. Cecil Rhodes donne sa démission de 1er ministre du Cap (**6 j^{r}**) et d'administrateur de la Chartered C^{o} (**26 j^{n}**). (Voy. p. 284.)

AMÉRIQUE. — CUBA : Suite de l'insnrrection (Voy. p. 282).

L'Année Diplomatique.

1895

Juillet. — **13**, Le duc de Mandas, ambas. d'Espagne, remet au Prés. de la Rép. ses lettres de créance. — **15**, M. Defrance est nommé ministre résident à Bangkok. — Reconn. off. d'un v.-consul franç. à Fez.

Août. — **2**, Loi créant des postes consul. au Siam.

Octobre. — **6**, Création à Paris d'une légation chinoise indépendante de tout autre poste, dirigée par M. Tching-Tchang. — **8**, Arrangement réglant les tarifs douaniers entre la France et le Canada.

Novembre. — **16**, Le Prés. de la Rép. reçoit M. Lahovary, ambas. de Roumanie, dont la mission prend fin.

Décembre. — **21**, Loi créant des postes consulaires en Chine : à Tchoung-King, Ssé-Mao, Ho-Kéou et Tong-Hing. — **23**, M. Pichon est nommé min. à Rio-Janeiro. — **24**, L'ambas. d'Allemagne remet au Prés. de la Rép. une des copies que l'empereur a fait faire de son tableau à l'intention des chefs d'Etat. — **30**, Munir-bey, amb. de l'Empire Ottoman, présente au Prés. de la Rép. ses lettres de créance.

1896

Janvier. — **7**, M. Ch.-G. Benoît est nommé min. plénipotentiaire à Mexico.

Février. — **13**, Convention franco-angl. relative aux extraditions. — **19**, M. le b^{on} de Almeda, min. pl. de la Rép. Dominicaine, remet au Prés. de la Rép. ses lettres de créance.

Mars. — **13, 18**, M. Ghika, min. pl. de Roumanie, et M. Cané, de l'Argentine, remettent au Prés. de la Rép. leurs lettres de créance. — **27**, M. G. Pesce est nommé ingénieur-conseil de l'ambassade de France en Italie.

Avril. — **15**, Ouv. de la Conférence intern^{le} pour la protection de la propriété litt. et artistique.

Mai. — **23, 26**, M. Poubelle est nommé amb. près le St-Siège, et M. le m^{is} de Noailles à Berlin.

Juin. — **17**, M. Florès, min. de l'Ecuador, présente ses lettres de rappel au Prés. de la Rép.

PROVERBE : **Nul si grand jour qui ne vienne à vespres.**

L'Année Législative.

1895

Juillet. — **13**, Loi modifiant l'art. 24 l. 15 j[t] 1889 sur le serv. milit. des étud. en droit, en méd. et en pharm. : accorde jusqu'à 27 ans pour obtenir les dipl. de doct., de pharm. de 1[re] cl. et le titre d'int. des hôp., qui dispensent de 2 ans de serv. — **20**, Loi réorganisant les caisses d'épargne ord. : max. de dépôt 1 500 f., au-dessus achat d'office de rentes sur l'Etat ; autorisation des dépôts par les mineurs seuls et des retraits après l'âge de 16 ans, des dépôts par les femmes mariées seules et des retraits, sauf opposition du mari ; interdiction d'avoir plus d'un livret de caisse d'épargne, soit nationale, soit ordinaire ; saisies-arrêts faites auprès des caisses valables pendant 5 ans seulement. — Loi sur obligat. milit. des memb. du Parlement : inéligibilité avant d'avoir fini le serv. actif : en paix, dispense de serv. pend. sessions ; durant le serv., interdiction de voter ; suspension de serv. en cas de convocation d'Assemblée nationale. — **31**, Loi modifiant l. 21 j[t] 1881 et 2 a[t] 1884 relat. aux ventes et échanges d'animaux domest. ; interdict. et nullité de droit des ventes d'anim. atteints ou suspects de malad. contag., à condit. de réclamer dans les 45 j., et, si l'animal a été abattu, dans les 10 j. de l'abatage. Sont réputés vices rédhibitoires : p. le cheval, âne, mulet, l'immobilité, l'emphysème pulmonaire, le cornage chronique, le tic proprement dit, avec ou sans usure des dents, les boîteries intermittentes, la fluxion périodique des yeux. Pour les porcs, la ladrerie.

Août. — **1[er]**, Loi appliquant le service militaire à l'île de la Réunion.

Décembre. — **27**, Loi concernant caisses de retraites, secours et prévoyance au profit des empl. et ouv. : prescrit versement dans des caisses publ. ou autorisées des retenues sur salaires ou sommes promises par patrons pour institutions de prévoyance. En cas de faillite, liquidation, déconfiture ou fermeture de l'établiss[t], ordonne restitution des retenues ou sommes aux ouvriers ou employés ; accorde privilège de l'art. 2101-4° du Code civil p. restitution des retenues ou sommes de la dernière année courante non versées aux Caisses indiquées. — **28**, Loi budg. pour 1896. Recettes prévues : France 3 341 174 567 fr., Algérie 52 337 274 fr. ; dépenses prévues : France 3 321 057 812 fr., Algérie 72 131 269 fr. — Dispositions : augm[t] le droit de timbre sur les valeurs étr. ; réduisant des 3/4 l'impôt sur les opér. de bourse ayant pour objet les rentes franç. ; élevant les droits sur les cartes à jouer ; fixant les droits d'import. et de consomm. sur les denrées et spiritueux en Algérie. — **31**, Loi déterminant les conditions d'emploi du crédit de 2 000 000 de fr, ouvert au budget pour la majorat. des pensions de retraite pour la vieillesse : le répartit au marc le franc entre les pensionnés de la Caisse nat. des retraites et ceux des Soc. de sec. mut. et de prévoy., âgés de 70 a., n'ayant pas 360 f. de rente par leur revenu personnel et leur pension, et ayant versé 25 a. de cotisations : à titre transit., durée nécessaire des versements variable de 1896 à 1905 ; autorise des bonific. spéc. aux parents ayant élevé plus de 3 enf. ; affecte le revenu de la 1/2 du prod. des joyaux de la couronne à la bonific. des pens. des retraités atteints de blessures ou infirmités prématurées ayant entraîné incapacité de travail.

1896

Janvier. — **11**, Loi portant que les conserves de viande nécessaires à l'armée seront exclusiv[t] achetées en France ou dans les colonies et protectorats et seront fabr. sous le contrôle de l'Etat avec du bétail indigène. — **15**, Loi créant une médaille commém. de l'expéd. de Madagascar.

Février. — **10**, Loi autorisant le protect. de l'Annam et du Tonkin à contracter un emprunt de 80 millions, avec garantie de la France.

Mars. — **13**, Loi modifiant art. 21 l. 15 j[t] 1889 complété par l. 6 nov. 1890 et 20 j[t] 1895, sur le service de 2 frères : en temps de paix ne fera que 1 an : 1° le plus âgé des 2 frères inscrits la même année sur les listes de recrutement ou faisant partie du même appel ; 2° celui dont un frère sera présent sous les drapeaux au moment du conseil de rev., comme officier, ou appelé pour 2 a. au moins, ou engagé pour 3 a. au moins, ou rengagé, ou inscrit marit., quelle que soit la classe à laquelle il appartient. Pour 2 frères servant comme appelés, la dispense n'est applicable que s'ils se suivent à moins de 3 ans d'âge et sont reconnus tous deux aptes au service ; 3° celui dont le frère serait mort en activité de service ou aurait été réformé ou admis à la retraite pour blessures ou infirmités contractées au service. — **21**, L. permettant d'autoriser par décret les juges de p. à tenir des audiences suppl. en des communes autres que le chef-l. de canton. — **25**, Loi relative aux droits des enfants naturels dans la success. de leurs père et mère : confère aux enfants naturels reconnus la qualité d'héritiers ; augm. leurs droits hérédit., en concours avec des descendants légit. ; avec des ascendants, frères et sœurs et descendants de ceux-ci, 3/4 ; totalité s'il n'y a que collatéraux plus éloignés ; étend le droit de tester en leur faveur ; les enfants adultérins et incestueux n'ont toujours droit qu'à des aliments. — **31**, L. modif. l. 30 nov. 1894 sur les habit. à bon marché. — L. relat. à la vente des objets abandonnés ou laissés en gage par les voyageurs aux aubergistes et hôteliers : vente aux enchères possible 6 m. après départ sauf abréviation pour extrême urgence ; après paiement des frais et de la créance, dépôt du surplus à la Caisse des dép. et consignations.

Avril. — **2**, Loi rendant applicable au Conseil municip. de Paris l'art. 41 de la loi munic. du 5 avril 1884 : durée du mandat, 4 ans.

Juin. — **11**, Loi portant réglem. des Halles centr. de Paris. — **13**, Loi relative à l'Expos. univ. de 1900 : approuve la conv. avec la ville de Paris sur la contrib. de celle-ci aux dépenses et celle avec les 5 grands établiss. financ. pour l'émission de 3 250 000 bons de 20 fr. ; prescrit des « conditions humaines de travail » et un jour de repos par semaine pour les ouvriers de l'Expos. — **20**, Loi autorisant le gouv[t] à établir, par règl. d'administr. publ., des tarifs des honoraires, vacations et droits dus aux notaires. — Loi modifiant plusieurs dispos. légales relat. au mariage pour le

PROVERBE : Celui qui a établi la loi doit la garder.

faciliter : permet de donner consentement des ascendants devant notaire, ou devant maire du lieu de domicile de l'ascendant, et, à l'étranger, devant agents diplomatiques ou consulaires français : autorise le mariage 1 mois après un seul acte respectueux ; déclare suffisant le consentement de l'époux ayant obtenu le divorce ou la séparation de corps et la garde de l'enfant ; permet la simple attestation du décès des père et mère par les aïeuls ; admet les futurs majeurs, ne pouvant justifier du décès ou de l'absence des ascendants, à déclarer sous serment avec certification de témoins, qu'ils ignorent le lieu de décès ou du dernier domicile ; dispense des droits de timbre et d'enregistr. toutes pièces relat. au mariage des indigents.

L'Année Religieuse.

1895

Juillet. — **10**, Lettre du Pape à l'épiscopat belge sur la question sociale.

Septembre. — **7**, Encyclique sur le Rosaire, recommandé spécialement par le Pape, pour obtenir le retour des Eglises dissidentes à l'union ; en annonçant qu'un temple va être élevé à Patras, en Achaïe ; c'est la 1re fois qu'un pape prescrit l'usage du rite grec dans une église latine. — **9**, Lettre du Pape protestant contre les fêtes du 20 Septembre à Rome.

Novembre. — **5**, Election, par moitié, des membres du Synode gl de l'Eglise de la confession d'Augsbourg : MM. E. Lodz, Meyer, Pfender, de Nordling, Jost, Junker, Arm. Lods. — **20**, *Paris* : Baptême de la *Savoyarde*, cloche offerte par le diocèse d'Annecy à la basilique du Sacré-Cœur : haut. 3 m. ; poids, 18 835 kg. (avec le battant et le joug, 27 065) ; 65 560 fr. — **30**, Le Pape charge Mgr Macaire de remplir les fonctions de patriarche à Alexandrie d'Egypte.

Décembre. — **11**, Le Prés. de la Rép. remet la barrette aux cardinaux Boyer, archev. de Bourges, et Perraud, évêque d'Autun. — **21**, Réponse intransigeante du patriarche orthodoxe de Constantinople à l'encyclique de Léon XIII sur la réunion des Eglises.

1896

Mars. — **27**. M. Turquet se fait frère tertiaire. — *Le Caire* : Deux évêques coptes destinés à l'Egypte sont consacrés en présence d'un envoyé du Pape : après 4 siècles, le Pape reprend son autorité sur les Coptes d'Egypte.

Avril. — **5**, *Reims* : Commenct des fêtes du jubilé à l'occasion du 14e centenaire du baptême de Clovis. — **13**, Les PP. Esbach et Paulin retrouvent, à 3 lieues d'Ephèse, la maison que la Sainte Vierge habita avec St Jean après la mort du Christ. — **25**, *Paris* : Consécration de la nouv. église Ste-Anne de la Maison-Blanche, rue Bobillot et rue de Tolbiac.

Mai. — **8**, Le P. Bernard Christen est réélu génl des Pères Capucins. — Le consistoire israélite de Vesoul est transféré à Epinal. — **30**, Décrets nommant : *archevêques*, de Toulouse, Mgr Mathieu ; de Tours, Mgr Renou ; d'Avignon, Mgr Sueur ; d'Auch, Mgr Balaïn ; *évêques*, de Laval, M. Geay ; de Chartres, M. Mollien ; de Nantes, M. Rouard ; de Nîmes, M. Béguinot ; d'Amiens, M. Dizien ; d'Evreux, M. Colomb ; de Nice, M. Chapon ; d'Angers, M. Baron ; de Cahors, M. E.-C. Enard (23 jn).

Juin. — **16**, *Lyon* : Consécration de la nouv. basilique de Fourvière. — **30**, Encyclique *Satis cognitum* de Léon XIII sur l'unité de l'Eglise.

L'Année Économique.

1895

Juillet. — L'augment. de l'actif des Cies franç. d'assur. contre les accidents en 1894 est de 1 035 376 fr., et celui des Cies fr. d'assur. sur la vie, de 84 337 112 fr. par rapport à 1893.

Août. — **19**, *Bâle* : Congrès internl contre l'alcool. — **20**, *Londres* : Cong. internl des Soc. coopérat.

Septembre. — **30**, *Paris* : Congrès internl de Sociologie.

Novembre. — **17**, M. Siegfried fait remarquer que la consommation de l'alcool pur, qui en 1830 était de 1 lit. 12 par habitant et par an, s'est élevée en 1894 à 4 lit. 04 : en Suède, la consommation de l'alcool a diminué de moitié, grâce aux mesures prises par le gouvernement.

Décembre. — **10**, *Paris* : Conférence bimétalliste internle. — *Allemagne* : En 1895, son commerce extérieur s'est accru de 4 p. 100 aux importations, et de 12 p. 100 à l'exportation. — *Angleterre* : En 1895, 1750 sociétés coopératives, avec 1 million de sociétaires, au capital de 375 millions de fr., 1250 millions de fr. d'affaires, avec un bénéfice de 125 millions de fr.

Syndicats professionnels en 1895 : 5 146 ; adhérents, 979 098 ; 38 unions de syndicats patronaux, 79 d'ouvriers, 9 de mixtes, 17 d'agricoles.

Grèves en 1895 : 405, avec 45 801 grévistes (en 1894, 391 grèves, mais 54 676 grévistes).

Caisses d'épargne en 1895 : Versements, 841 millions de francs (860 en 1894) ; remboursements, 814 millions (793 en 1894).

Commerce extérieur en 1895 : Importations, 3 698 millions (3 850 en 1894) ; exportations, 3 387 (3 078 en 1894) : augmentation de 10 p. 100.

Rendement des impôts et revenus indirects en 1895 : moins-value de 28 677 700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires.

1896

Février. — D'après M. Neymark, il y a en France 527 000 fonctionnaires (non compris les militaires et les assimilés), coûtant au budget plus de 637 millions : sous le régime précédent, il n'y avait que 200 000 fonctionnaires, émargeant pour 260 millions. — En 1854 les pensions

PROVERBE : Selon l'oiseau, le nid ; selon l'homme, le logis.

s'élevaient à 51 616 058 fr., et en 1895 à 201 499 950, dont 43 417 280 pour pensions civiles, 109 486 003 pour pensions militaires, 40 482 733 pour pensions de la marine et demi-soldiers, etc. — *Suisse :* Projets de loi relatifs à l'assur. oblig. contre les maladies et les accidents.

Mars. — **16**, *Paris :* Congrès intern[l] des Chemins de fer. — *Russie :* Réforme de la circulation monétaire d'après l'étalon d'or.

Avril. — **8**, *Paris :* Congrès féministe intern[l].

Juin. — Réduction des droits spécifiques qui grevaient nos importatic as en Roumanie.

Naissances vivantes en 1 an pour 1 000 habit. : France, 22,7 ; Irlande, 23 ; Suisse, 27,8 ; Suède, 28 ; Belgique, 28,6 ; Danemark, 30,1 ; Norvège, 30,3 ; Angl. et Écosse, 30,7, Pays-Bas, 33,5 ; Allem., 36,1 ; Italie, 36,3 ; Espagne, 36,8 ; Autriche, 37,2 ; Hongrie, 42,2 ; Russie, 49,6.

Rendement des impôts et revenus ind. pour les 6 premiers mois : moins-value de 20 000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires. — *Commerce extérieur de la France* pendant les 6 premiers mois : Importations : 2 028 255 000 fr. (213 400 000 de plus qu'en 1895) ; exportations : 1 708 750 000 fr. (93 434 000 de plus qu'en 1895).

L'Année Agricole.

1895

Juillet. — La vigne est ttaquée dans presque toutes les régions par de violentes atteintes du mildew. — M. Dufour, de Lausanne, montre que le meilleur moyen de conserver les échalas consiste à les tremper pendant 4 ou 5 jours dans une solution à 3 ou 4 p. 100 de sulfate de cuivre. — **26**, Transfert à Rennes de l'École nat. d'Agr. de Grand-Jouan. — **28**, Rapport de M. Valery-Mayet sur les insectes du prunier. — Rapport de MM. Friant et Houdet sur le *Radiateur*, machine servant à fabriquer le beurre.

Août. — Démonstration de l'efficacité de la méthode de M. Rassiguier pour traiter la chlorose de la vigne au moyen du sulfate de fer. — Contre le *Macrosporium*, nouv. maladie de la pomme de terre, M. Grosjean conseille l'emploi exclusif de la bouillie bordelaise. — M. Cornu indique un mode de greffage de la vigne qui dispense d'avoir des sujets enracinés et permet de greffer en tout temps. — M. de Vilmorin importe d'Amérique une race nouvelle de pois de senteur *nain* ne dépassant pas 20 cm., pour pots ou bordures.

Septembre. — **9**, M. Muret signale les ravages du *Bombyx* du pin dans l'Yonne, la Marne et l'Aube. — Rapport de M. de Lignières sur le puceron lanigère, appelé aussi *blanc du pommier, puceron sanguin.* — Expériences probantes pour détruire, au moyen de pain imbibé de myoktanine, les rats, mulots, campagnols, etc. — **22**, *Cambrai :* Concours intern[l] d'arracheurs de betteraves.

Octobre. — **1er**, Rapport de M. Lavergne sur le black-rot dans l'Armagnac. — **13**, *Villembits* (Htes-Pyrénées) : Inaug. de l'école d'Agr. — M. Battanchon constate que l'emploi du plâtre augmente de beaucoup le rendement en raisin. — *Buenos Aires :* Un industriel qui comprime les fourrages sous forme de biscuits fait tenir 450 kg de ceux-ci par mètre cube ; ce biscuit se conserve indéfiniment. — M. Wollny démontre que les sols en grumeaux sont plus perméables par l'air que les sols pulvérulents. — *États-Unis :* Mise en pratique du labourage électrique au moyen d'une locomobile de 8 à 10 chx. — Rapport de M. Marre sur des expériences relatives au traitement contre le black-rot dans l'Aveyron. — Importation de chevaux d'Amérique.

Novembre. — M. Bouilhac montre que l'emploi des scories peut transformer en prairies de valeur les terres de bruyère. — MM. Nivière et Hubert transforment avantageusement en tourteaux les pommes de terre destinées aux animaux de ferme : élimination, par la pression, de 60 à 70 p. 100 d'eau.

Décembre. — M. Martin, dir[r] de l'École de laiterie de Mamirolle, emploie l'huile dans l'alimentation animale : Un veau de 12 jours gagne 44 kg en 50 j. en consommant 76 lit. de lait non écrémé, 609 lit. de lait écrémé et 11 kg 1/4 d'huile : prix du lait écrémé, 0 fr. 046. — *Bordeaux :* Congrès viticole pour étudier les moyens de combattre le black-rot.

Production agricole de la France (en hectol.) :

	En 1895	En 1894
Blé	119 508 361	122 469 207
Seigle	24 988 879	26 409 900
Orge	17 969 778	17 074 408
Avoine	95 579 406	91 878 734
Vins (av. la Corse et l'Alg.)	31 000 000	43 000 000
Cidre	25 586 544	15 541 000

1896

Janvier. — **19**, *Wagnonville* (Nord) : Inaug. de l'École d'Agric. — **27**, *Grand-Jouan* (Loire-Inf.) : École pratique d'Agric. — M. Bruttini constate que des graines plongées 24 h. dans différents sels donnent moins que celles maintenues dans l'eau pure. — M. Petit indique une sélection pratique de l'avoine : seules les graines entraînées au fond d'un vase plein d'eau végètent vigoureusement : 100 kg. ou 2 hectol. de bonne semence par hectare.

Mars. — **2**, M. d'Arbois de Jubainville conseille, pour détruire les hylésines dans les pineraies, d'écorcer les pins aussitôt abattus. — **14**, Décret prescrivant l'épreuve de la tuberculine aux animaux de l'espèce bovine venant de l'étranger. — MM. Sanson et Paul Guy constatent que les marrons d'Inde cuits équivalent en puissance nutritive à plus de 3 fois leur poids de betteraves fourragères. — M. Aimé Girard fait connaître le grand développement de sa méthode de culture des pommes de terre.

Avril. — **10**, M. de Loverdo montre les avantages de la culture du raisin de Corinthe en Algérie. — **16**, M. Dehérain fait remarquer que la pratique de la jachère n'a plus de raison d'être, car, en plaçant en tête de l'assolement des betteraves ou des pommes de terre, faciles à sarcler, on se débarrasse aisément des adventices et des mauvaises herbes. — Les docteurs Nobbe et Hiltner

PROVERBE : Il n'y a pas de droit contre le droit.

font breveter un procédé de vaccination du sol par des inoculations de vaccins agricoles et microbiens variés. — On éloigne les limaces et autres mollusques en entourant l'endroit à protéger d'une ganse de 4 cm. trempée pendant 24 h. dans une solution de sulfate de cuivre ; ce cordon doit toucher terre. — A Daiston (Angleterre), bœuf de 1m,85 de haut et pesant 1 478 kg. — Des parcelles de terrain électrisées donnent une récolte supérieure (20 à 28 p. 100) à celles non électrisées. — M. Vauchez obtient la conservation parfaite de la pomme de terre par l'enfouissement dans le maïs ensilé, où elle subit une véritable cuisson.

Mai. — **11**, M. Dehérain attire l'attention sur l'action toxique du nitrate de soude sur les bestiaux ; la betterave fourragère et surtout les feuilles peuvent entraîner des accidents diarrhéiques. — **18**, D'après M. Rolland, le tourteau de colza peut être avantageusement substitué au son dans les rations des jeunes animaux de l'espèce bovine, toutes les fois que son prix n'atteint pas le double de celui du son. — **27**, Contre le silphe de la betterave, M. Gaillot conseille une bouillie obtenue en combinant l'acide arsénieux avec la soude d'abord, pour le rendre plus soluble, puis le précipitant par le sulfate de cuivre et la chaux. — M. Dubernard recommande l'alcool amylique contre les parasites végétaux et animaux de la betterave. — L'Allemagne double les primes d'exportation en faveur de ses sucres.

Juin. — La récolte fourragère est considérablement réduite par la sécheresse du printemps

L'Année Géographique.

1895

RÉGIONS POLAIRES. — **10 sept.**, Retour de l'expéd. Jackson-Harmsworth à la Terre François-J. — **22**, Retour de l'expéd. Peary au Grönland.

EUROPE. — ALLEMAGNE : **sept.**, La construction d'un canal reliant le Rhin à l'Elbe est décidée. — **2 déc.**, 52 246 589 hab., augm. de 5.70 p. 100. — ROUMANIE : **26 sept.**, Inaug. du ch. de fer de Fetesci à Tchernavoda et du pont sur le Danube, qui assure à la Roumanie une communication rapide avec la mer Noire. — RUSSIE : **sept.**, Projet de canal entre la mer Baltique et la mer Noire : cours, Riga, la Duna, la Bérésina, le Dniepr, Cherson ; 8 m. 85 de tir. d'eau ; 1/2 milliard de francs.

ASIE. — CHINE : **10 oct.**, Mise en construction d'un ch. de fer de Chang-Haï à Nankin, *via* Sou-Tcheou, Vouk-Si et Tchin-Kiang, et, le **6 déc.**, d'un ch. de fer reliant Pékin à Tien-Tsin. — **24 déc.**, Retour du prince Henri d'Orléans et de M. Emile Roux qui explorèrent l'Asie centrale, du golfe du Tonkin au golfe du Bengale.

AMÉRIQUE. — BRÉSIL, **2 at** : M. Brousseau découvre les sources du Counani, du Cach'pour et du Yaoué, affluents de l'Oyapock.

1896

Mars. — **20**, La Soc. de Géogr. décerne le prix Fournier à MM. Vivien de St-Martin et L. Rousselet, dirs du *Nouv. Dictionnaire de Géographie universelle.*

EUROPE. — FRANCE : **fr**, La montagne du Gouffre (Gardon) présente un mouvement de glissement. — **29 ms**, *Dénombrement* : France, 38 228 969 hab.; Algérie, 4 393 696; Paris, 2 511 955; Lyon, 466 767 ; Marseille, 447 344 ; Bordeaux, 256 906 ; Lille, 216 276 ; Toulouse, 149 012 ; St-Etienne, 147 977; Roubaix, 124 447; le Havre, 117 977. — HONGRIE : **27 mai**, Fin des travaux de régularisation du Danube aux Portes de Fer.

ASIE. — SIBÉRIE : **al**, Mise en constr. du ch. de fer de Merv à Kouchk ; — BIRMANIE : **25 ms**, du ch. de fer de Thibaw à Kiang-Thung ; — CHINE : **al**, du ch. de fer de Pékin à Han-Kéou, et de Lang-Tchéou à Lang-Son. — **29 jr**, M. Sven-Hedin arrive au Harlacha, du Keria-Daria par la Gde Gobi et Chah-Yar. — **12 ms**, M. Madrolle, après avoir parcouru le Tibet, de Ta-Li à Ta-Tsien-Lou, visite l'île d'Haï-Nan. — M. Bonin visite une partie inexplorée du Tibet en passant par Li-Kiang-Yunning-Tu-Fu et parcourt le royme de Meli. — **Al**, La mission lyonnaise se concentre à Tchoung-King. — **10 jn**, Retour de M. Marcel Monnier qui visita les prov. occid. de la Chine. — JAPON : **22 jn**, Une vague de marée, résultant d'un tremblement de terre, fait 27 000 victimes (Nippon) et détruit la ville de Kamaishi.

AFRIQUE. — **Al**, Mise en exploitation du ch. de fer de Port-Natal à Johannesburg. — M. Moloney explore la région de la Rhodesia située au nord du Zambèze, entre le Nyassa, le Tanganyika et l'Etat du Congo. — **29 mai**, Mise en construction du ch. de fer de Mombaz au Victoria Nyanza. — **8 jn**. Le mis de Morès est assassiné sur la route de Ghadamès, près d'El-Ouatia.

AMÉRIQUE. — ÉTATS-UNIS : **12 mai**, Brooklyn, Long-Island, etc., sont annexés à New-York. — RÉP. DE COLOMBIE : **16 al**, Retour de M. de Brettes après 12 ans d'explorations dans ce pays. — CHILI : **20 fr**, Inaug. des docks du port milit. et commercial créé à Talcahuano.

Année Coloniale.

1895

ASIE. — INDO-CHINE FR. : **8 jt**, Décret relatif à la piastre française. — **21 oct.**, Le lt Simon, après avoir franchi, avec la canonnière *La Grandière*, les rapides de Tang-Ho, atteint Xieng-Sen.

AFRIQUE. — **11 nov.**, Décret réglant l'exploitation des phosphates en Algérie. — TUNISIE : **17 nov.**, Inaug. du ch. de fer de Tunis à Nabeul. — AFRIQUE OCCID. : **12 jn**, Retour du lt Baud qui signa à Oua, à Leaba et à Gambaka des traités qui réunissent politiquement nos colonies du Dahomey et la Côte d'Ivoire. — **10 sept.**, Samory, étendant ses Etats vers l'est, passe le Comoé et occupe Bondoukou. — **Nov.**, Abandon du poste d'Arenberg, sur le Niger, en face de

Badjibo : cette décision annule les résultats de l'expédition Toutée dont le but était d'assurer un débouché au Soudan français par le bas Niger. — **Nov.**, Le poste de Yola étant laissé depuis longtemps sans instructions ni ravitaillement, Ahmed, son chef, vient en France faire connaître cette situation. — AFRIQUE CENTRALE : **10 j**t, M. Liotard prend possession de Zamio, poste le plus avancé que nous occupions sur la ligne du M'Bomou (Ht-Oubanghi). — **24 nov.**, Départ de la mission Gentil chargée d'effectuer la reconnaissance hydrogr. du Chari. — MADAGASCAR : **22 a**t, Prise d'Andriba. — **15 sept.**, Combat de Tsinainondry. — **30**, Le gén. Duchesne s'empare de Tananarive. — **1er oct.**, La reine reconnaît le protectorat de la France. — **15**, Prise de Farafate. — **21**, Rainitsimbazafy devient 1er ministre. — **30 nov.**, M. Laroche est nommé résident génl. — Dans cette guerre il y a eu 35 morts à la suite de blessures et 5 557 de maladies = le 1/4 de l'effectif. — **11 déc.**, Décret transférant au ministère des colonies les affaires de Madagascar qui relevaient du ministère des affaires étrangères.

OCÉANIE. — **29 sept.** et **12 déc.**, Annexion définitive des îles Huahine, Borabora et Raïatéa, ou îles Sous-le-Vent.

1896

20 févr., **23 mai.** — Décrets réorganisant le ministère des colonies. — Rapport de M. Turrel à la Ch. des Députés qui montre que, sauf pour l'Algérie et la Tunisie, le commerce des colonies profite actuellement plus à l'étranger qu'à la France.

ASIE. — INDO-CHINE : **15 j**r, Accord anglo-français adoptant le cours du haut Mékong comme limite des possessions françaises jusqu'à la frontière chinoise; le territoire de Muong-Sing est remis à la France.

AFRIQUE. — ALGÉRIE : **15 fév.**, Retour de M. Foureau qui accomplit un voyage dans le Gd Erg. — **11 mai**, *Adelia* : Un train militaire est broyé. — AFRIQUE OCCID. : **21 j**r, La mission Hourst quitte Kabara, port de Tombouctou, pour se diriger sur Say. — **18 m**s, Installation de M. de Beeckmann, résident fr., à Timbo, capit. du Fouta-Djallon, avec l'almamy duquel il signe, le **18 a**l, un traité. — CONGO : **Mars**, M. de Béhagle part du Congo pour rejoindre la Méditerranée en remontant par l'Oubangui, contournant le Tchad et traversant l'Aïr et la région occupée par les Touareg. — CÔTE FRANÇ. DES SOMALIS ET DÉPEND. : **21 mai**, Un décret réunit sous cette dénomination les territoires d'Obok, de Tadjourah et des Danakils au protectorat des Somalis, avec Djibouti comme chef-lieu. — MADAGASCAR : **18 j**r, Nouv. traité, qui consacre la prise de possession de Madagascar par la France. — Lois concernant la concession de terres et le régime de la propriété foncière dans l'île.

AMÉRIQUE. — **17 m**s, Retour de M. G. Croisé de sa mission sur le contesté franco-brésilien (de l'Oyapock à Para).

L'Année Militaire Française.

1895

Juillet. — Le capit. Gérard construit une bicyclette pliante qui peut être portée par le fantassin.

Août. — **8**, Le coll Peigné invente un nouv. affût-truc. — Raid à pied, en 24h 45m, de Briançon à Grenoble par 4 officiers du 30e chasseurs alpins.

Septembre. — **19**, Le Prés. de la Rép. assiste près de Mirecourt à la revue qui termine les gr. manœuvres des Vosges. — **25**, Nouv. Règlt (daté du 22 mai) sur l'instruction du tir.

Octobre. — **17**, Décret relatif au rattachement des unités de réserve et de l'armée territoriale aux corps de troupe de l'armée active.

Novembre. — **7**, Créat. au minist. de la guerre d'un emploi de secrét. génl : titul., M. Prioul.

Décembre. — **1er**, Nouv. mode de fourniture de fourrages : marchés distincts par place et par brigade de gendarmerie. — **5**, Règlt définitif sur le service du canon de 120 court. — **28**, Licenciemt du 200e de ligne et du 40e bat. de chasseurs.

1896

Janvier. — **4**, Remise du drapeau du 200e d'inf. aux Invalides. — Instruction sur le fonctionnement de l'école de mécaniciens et de chauffeurs-conducteurs de machines, instituée à la Manutention militaire de Paris. — **9**, Règlt sur le service du harnachement dans les corps de troupe. — **19**, *Nice* : Inaug. de la villa des officiers donnée par Mme Furtado-Heine, avec une rente de 60 000 fr. — **24**, Instr. relative au fonctionnement des off. d'approvisionnement.

Février. — **16**, Création de commissions d'appel pour la réception du matériel. — **19**, Distribution de havresacs du nouv. modèle aux régiments de l'Est et du Sud-Est. — **24**, Création, à Toul, de 3 des 12 batteries à pied prévues pour augmenter le nombre des batteries destinées à la défense des places. — **26**, Essai d'une nouv. patte d'épaule destinée à faciliter le port de l'arme.

Mars. — M. Chaudey attire l'attention sur l'utilisation de la charrue des villages en temps de guerre pour la construction des retranchements rapides : on pourrait construire, en 1 heure, une tranchée-abri destinée à abriter un corps d'armée, en employant 40 charrues traînées chacune par 4 chev. — **14**, Règlt sur le serv. vétér. de l'armée.

Avril. — **26**, Instruction relative aux travaux du service du génie. — Création d'un camp à Carpiagne (20 k. de Marseille).

L'Année Militaire Étrangère.

1895

Juillet. — AUTRICHE-H. : Essais à Gratz de la cible électr. de MM. Mauthner et Fligovsky.

Août. — ANGLETERRE : A Pirbright, expériences de M. Baden-Powel sur l'emploi de cerfs-volants

PROVERBE : **Épée porte paix.**

de 46^{mq} au lieu de ballons : ils enlèvent une nacelle contenant un homme. — AUTRICHE-H. : **31**, Création, à Stanislau, d'une 5e div. de cavalerie.

Septembre. — ALLEMAGNE : **16**, Règl^t de manœuvres pour la cavalerie. — ETATS-UNIS : **19**, Inaug. du parc militaire de Chickamauga et de Chattanooga.

Octobre. — RUSSIE : **4**, Création d'un parc volant d'artillerie dans la Sibérie orientale.

Novembre. — ETATS-UNIS : Essai d'une capotetente. — Les télégraphistes militaires emploient la bicyclette, munie d'un dévidoir, pour dérouler et enrouler le fil. — Expériences relatives à l'emploi de chiens de guerre pour la recherche des blessés sur les champs de bataille ou dans les fourrés. — RUSSIE : **10**, Création de 2 nouv. régiments de cavalerie, de 20 batteries légères de campagne et de 2 batteries de mortiers affectées aux brigades qui tiennent garnison en Pologne, à proximité de la frontière allemande.

Décembre. — ALLEMAGNE : **18**, Les troupes d'Alsace-Lorraine sont augmentées de 4 batteries d'artillerie.

1896

Mars. — ÉTATS-UNIS : Adoption du canon automatique à tir rapide Colt, dans lequel l'expulsion des douilles vides est produite par les gaz mêmes de la poudre. Lorsque la douille vide est expulsée, une nouv. cartouche est mise automatiquement en place : ce canon, qui pèse 40 livres, peut tirer 400 projectiles par minute.

Avril. — RUSSIE : **1er**, Création d'un 7e régim^t de mortiers à 2 batteries de 6 pièces. — **17**, *Tsarskoïé-Sélo* : Ordre est donné d'y rassembler 44 batteries d'artill. pour l'exécution de manœuvres de masses avec tir de guerre; les mises en batterie et les occupations de position accompagneront des opérations d'ensemble exécutées par des troupes des différentes armes. L'artillerie attaquera des points organisés défensivement par l'infanterie et le génie. Elle déterminera, dans des manœuvres en double action, les éléments du tir contre un adversaire réel, qui sera remplacé, à un moment convenu, par des mannequins pour l'exécution du feu. Premier exemple de manœuvres de masses d'artillerie ayant le caractère d'une véritable action de guerre.

Mai. — ALLEMAGNE (Meppen) : Le boulet de 250 kg d'un canon de 0^m,24 incliné à 45° s'élève à 6 540 m., soit 1700 m. plus haut que le Mt Blanc.

Juin. — ALLEMAGNE : **28**, Loi sur la transf. des 4es demi-bat^{ons}. — AUTRICHE : Distribution du nouv. fusil Mannlicher (3 kil. 300, 8^{mm}), le plus léger.

L'Année Maritime.

1895

Juillet. — **15**, *Copenhague* : M. Lector Magrell réalise par le *Swanen* (13 m. 50 sur 2 m. 85, tir. d'eau 1 m., 70 voyageurs, 15 tonnes tout compris) le problème d'un bateau amphibie, c.-à-d. tour à tour bateau à vapeur et tramway, effectuant la traversée d'un isthme de 358 m. — **24**, *St-Nazaire* : Lancement du cuirassé de 1er rang *Masséna*. — *Angl.* : Lanc^t du cuirassé *Terrible*, le plus grand croiseur du monde : 164 m. sur 21 m. 60, 14 200 tx, 25 000 chx, 22 n. — *Geestemunde* (Allem.) : Lanc^t du *Potosi*, le plus grand voilier : 120 m. sur 15, 4 000 tx, en acier.

Août. — **10**, *Etats-Unis* : Le dép^t de la marine, pour régler la question des matières à employer sur les bâtiments de guerre afin de remplacer le bois ordinaire inflammable, adopte le procédé de l'*Electric Fireproofing C°* : un morceau de bois de pin de 5c × 46c × 30c soumis pendant 5 minutes à 540° C. ne s'enflamme pas, il est carbonisé seulement sur une épaisseur de 1c,3 env. de chaque côté. — **22**, *Angl.* : Lanc^t du contre-torpilleur russe *Sokol* (Faucon).

Septembre. — **9**, *Copenhague et Malmœ* : Inaug. de la nouv. ligne du bac à vapeur qui relie ces villes : il peut supporter 2 trains de 18 wagons chacun : les voyageurs et les marchandises peuvent être transportés d'Europe au nord de la Suède sans quitter leurs wagons. — *Russie* : Inaug. du nouv. port de commerce de Théodosie. — **19**, *Le Havre* : Lanc^t du croiseur *Pothuau*. — **26**, *Le Havre* : Le *Forban*, construit par la maison Normand, donne 31 n. 02, la plus grande vitesse actuelle : 44 m. sur 4 m. 64, 135 tx, 4 000 chx. — *Bergen* (Norvège) : Service régulier de 8 bateaux électr. : 7 m. 90 sur 2 m., 6 tx, 18 passagers.

Octobre. — **18**, *Bordeaux* : Lanc^t de la *Foudre*, croiseur contre-torp. : 116 m. sur 15 m. 61, 6090 tx. — *Etats-Unis* : Emploi d'arbres creux en acier de nickel : pour une longueur de 50 m., réduction de poids de plus de 30 tonnes.

Novembre. — **2**, Sur la Tyne, essais du croiseur argentin *Buenos Aires* : vitesse moy. de 6 heures, 23 n. 202. — **18**, *Cherbourg* : Lanc^t du croiseur *Duchayla* : 99 m. sur 13 m. 68, 3952 tx, 19 n. 25.

Décembre. — **4**, L'am^l Gervais est mis hors de cause relativement à l'échouage de cuirassés en rade de la Badine. — **14**, *Etats-Unis* : Essais officiels du *baby-Howell*, torpille : sur 550 m., on obtient des vitesses moy. de 27 et 28 nœuds, la torpille étant immergée à 1 m. 4. — *Etats-Unis* : Adoption du fusil Lee.

1896

Février. — **3**, Décret relatif au service à bord des bâtiments de la flotte. — **14**, Règl^t concernant l'embarquement des spiritueux sur les navires armés spécial^t pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. — M. Goubet lance un nouv. sous-marin.

Mars. — **7**, Décret rétablissant le titre de capitaine au long cours. — **15**, Le biscuit de mer est remplacé par le « pain de guerre ». — **23**, *Sables-d'Olonne* : Ouv. de l'Ecole municipale d'enseignement des pêches maritimes. — **31**, *Anglet.* (Blackwall) : Lanc^t du cuirassé japonais *Fusi*, 112 m. sur 21 m. 90, 12 450 tx. — **28**, *St-Nazaire* : Lanc^t du croiseur *D'Assas.*

Avril. — **6, 7, 12**, Décrets réorganisant : 1° le ser-

PROVERBE **: Pour être heureux, il faut cacher sa vie.**

vice central des invalides de la marine; 2° l'administr. centr. du ministère; 3° l'administr. de l'inscription. — **16**, *Anglet.* : Le contre-torp. *Desperate,* construit par Thornycroft, réalise 31ⁿ,035, le bateau étant absolument lège. — **21**, Création d'un conseil sup. de la marine marchande. — **25**, *Lorient* : Lanc^t du cuirassé *Bouvet* : 122^m,30 sur 21^m,40; 14 200 tx, 12 205 tx; 17 n. 1/2. — *Angl.* (Woolwich) : Nouv. torpille, supérieure à la whitehead. — *Ceylan* : Trincomalee sera abandonné comme port de guerre ; on se propose de donner Colombo pour port à l'escadre angl. des Indes or., et d'évacuer Fort Frederick.

Mai. — **9**, Des installations de chauffage au pétrole seront faites sur les cuirassés *Charlemagne* et *Gaulois.* — **13**, L'escadre de la Méditerranée jette l'ancre à Bizerte. — **23**, Décret modifiant l'organisation de l'administr. centr. du ministère de la marine. — *Etats-Unis* : Des essais montrent que le cofferdam fabriqué avec de la cellulose de maïs ne prend pas feu, contrairement à la cellulose de coco.

Juin. — **9**, Loi organisant le corps des officiers de la marine et du corps des équipages de la flotte. — *Toulon*: Lanc^t du croiseur protégé *D'Entrecasteaux* : 121 m. sur 17^m,85, tir. d'eau 7^m,15, 8113 tx, 19 n., 13 500 chx.; les approvisionnements lui permettent de marcher 40 jours avec 10 nœuds. — **16**, *Ouessant* : Perte du *Drummond-Castle* : 247 victimes. — *Allemagne* : Chaloupes brise-torpilles.

Situation des marines anglaise, russe et française.

	Angl.	France	Russie
	TX	TX	TX
Navires filant plus de 16 nœuds.	727 000	150 000	200 000
— moins —	400 000	298 000	150 000
Navires côtiers..............	97 000	95 000	95 000
Navires complémentaires.....	213 000	100 000	60 000

L'Année Scientifique.

1895

Juillet. — **15**, M. d'Arsonval, pour mettre en évidence la production d'électricité (2 à 10 amp. avec une force électro-motrice de 15 à 20 v.) d'une raie-torpille, fait briller une lampe à incandescence de 10 bougies mise en communication avec l'organe électr. de cet animal ; ce même courant, actionnant une bobine de Ruhmkorff, illumine des tubes de Geissler et fait détoner des cartouches de dynamite. — M. Bertrand retrouve la laccase dans les plantes les plus variées. — *Brésil :* On y découvre le plus gros diamant noir : 733 gr.

Août. — **20**, M. L. Swift, à Echo Mountain (Californie), découvre une faible comète.

Septembre.—**4**, *Paris* : Conférence intern^le du mètre. — **26**, M. Javelle, de l'observatoire de Nice, retrouve la comète Faye.

Octobre. — **16**, M. Duclaux est élu directeur de l'Institut Pasteur. — **28**, M. Bischoffsheim établit un observatoire sur le Mounier (Alpes-Mar.). — M. Tyndal stérilise les eaux les plus contaminées au moyen d'une chasse d'air ozoné.

Novembre. — **16**, M. Perrine, de l'observ. Lick, découvre une comète dans la constellation de la Vierge. — **18**, M. Remy Saint-Loup obtient la formation graduelle d'un doigt supplémentaire aux pattes du cochon d'Inde, et la reproduction de cette nouvelle forme ; après 3 générations, ce doigt supplémentaire est aussi bien conformé que les autres parties de la patte de l'animal, et celui-ci s'en sert comme des doigts primitifs. — **21**, M. Brooks découvre une comète, voisine de α Hydre. — M. Suard trouve à Nioro (Soudan fr.) un poisson terrestre, le *hartmouth.* — M. Gréhant démontre que l'acétylène est bien moins toxique que le gaz d'éclairage.

Décembre. — **8**, M. A. Girard démontre la supériorité du pain blanc sur le pain dit *complet.* — M. Exmer, de Vienne, en fixant un œil de scarabée à un cylindre étroit adapté à une petite chambre noire, établit ainsi un curieux objectif photographique et démontre que les animaux pourvus d'yeux composés ne perçoivent qu'une seule image. — M. E. Chaix, de Genève, montre que l'air de la mer ne contient du sel que dans les plages venteuses.

1896

Janvier. — **13**, Découverte par M. Röntgen, de Würzburg, de rayons lumineux capables de traverser des corps opaques (voir p. 356) : MM. Hertz et Lenard avaient constaté des faits analogues. — M. Maquenne, en fixant l'azote par les métaux alcalino-terreux, fait le vide presque complet dans un vase clos plein d'air. — Dans des expériences de radiographie, MM. Borclade se servent non de rayons cathodiques, mais simplement de la lumière de l'arc électrique.

Février. — **10**, Un bolide de dimensions extraord. (sporadosidère oligosidère du type chantonnite) éclate au-dessus de Madrid. — **13**, M. Salviomi imagine le *cryptoscope,* qui rend visibles les rayons Röntgen et grâce auquel il n'est pas besoin de prendre des photographies. Edison construit un appareil analogue, appelé *fluoroscope.* — **17**, M. Moissan obtient du carbure de lithium. — **24**, M. de Heen fait connaître que les rayons Röntgen émanent non de la cathode, mais de l'anode. — M. Blythswood obtient sans tubes, avec une machine Wimshurst, des radiographies.

Mars. — **1er**, La Turquie adopte le système métrique. — M. Trillat fait connaître un procédé qui permet de saturer rapidement, par des vapeurs d'aldéhyde formique pure, de grands espaces sans y introduire de gaz délétères, et de détruire les germes pathogènes les plus divers.

Avril. — **13**, Découverte de la comète Swift. — Mémoire de M. Quinton sur les températures animales appliquées à l'ordre d'apparition des espèces sur le globe. — MM. Justin Dupont et Charabot réussissent à extraire de l'huile d'olive, de provenance certaine, une matière sulfurée analogue à celle que fournit l'huile de coton.

Mai. — 1er, Décret rendant obligat. le syst. intern[l] d'unités électr. dans tous les marchés avec l'Etat. — 11, Congrès intern[l] de la Carte photogr. du ciel. — M. Weber montre que la température des filaments de lampe à incandescence se tient entre 1 565° et 1 588°.

Juin. — 1er, *Angleterre* : Miss Banks fait photographier presque tout son squelette par les rayons Röntgen. — M. Edison aurait trouvé un cristal minéral qui transforme en lumière les rayons Röntgen. — Etude de M. Moissan sur la fonte et le carbure de vanadium.

L'Année Météorologique.

ENVIRONS DE PARIS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DU 1er JUILLET 1895 AU 30 JUIN 1896.

DATES	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE			TEMPÉRATURE			PLUIE		TEMPÉRATURES EXTRÊMES Europe - Algérie	
	Minima m/m	Moyenne m/m	Maxima m/m	Minima	Moyenne	Maxima	Millim.	Jours	Minima	Maxima
1895										
Juillet	749,62	756,96	764,02	7°,9	17°,78	29°,7	65,2	15	— 4° Pic du Midi.	42° Laghouat.
Août..	746,13	758,37	765,78	6°,7	17°,67	31°,8	44,8	11	— 5° Pic du Midi.	42° Laghouat.
Sept. .	756,81	761,53	765,06	5°,4	18°,64	35°,5	0,1	1	— 1° Pic du Midi.	38° Laghouat.
Octobre	739,34	755,15	769,27	— 2° 1	8°,75	24°,5	55,5	14	— 17° Pic du Midi.	36° Laghouat.
Nov. .	736,97	757,10	769,09	— 1°,4	8°,86	19°,5	57,4	17	— 22° Haparanda.	31° Cagliari.
Déc...	741,03	754,40	767,70	— 3°,1	5°,31	13°,3	54,1	19	— 30° Kiev, Charkov.	25° Oran, Porto.
1896										
Janv.	742,28	766,78	780,22	— 7°,1	2°,52	9°,6	19,7	9	— 30° Arkangel.	23° Oran.
Févr..	752,07	766,46	774,39	— 8°,4	2°,75	15°,8	4,9	6	— 36° Arkangel.	25° Alger.
Mars.	737,60	755,64	767,89	— 0°,9	8°,68	22°,6	47,6	17	— 21° Haparanda.	26° Nemours.
Avril.	753,88	762,05	769,06	0°,2	9°,35	21°,6	19,9	9	— 24° Arkangel.	27° Porto.
Mai. .	755,28	760,85	765,66	2°,1	13°,08	26°,8	7,1	6	— 14° Pic du Midi.	32° Ile d'Aix.
Juin.	745,34	756,99	765,53	6°,9	17°,44	29°,4	93,8	13	— 7° Pic du Midi.	42° Biskra.
Moyennes...		759,36	......	......	10°,90	Totaux.	470,1	137		

Nota. — Les observations transcrites dans les huit premières colonnes ont été faites au Parc Saint-Maur, dont l'altitude est 49m,30.

Hauteur barométrique. — La pression atmosph. moy., 759mm36, est très élevée et bien sup. à la normale, qui est d'env. 758mm. Elle surpasse même toutes les moy. barom. annuelles de 1887 à 1894.

Température. — La température moy., 10°,90, est bien sup. à la normale, 9°,6.

L'été de 1895. — L'été de 1895 a été exceptionnellement chaud, surtout le mois de sept., dont la moy., 18°,64, surpassait la normale de 4°,14, et était plus élevée que celle des mois de juillet et d'août. C'est aussi dans le mois de sept. qu'on a eu la température maxima de l'année, 35°,5. Les registres météorol. ne renferment aucune température aussi élevée pendant ce mois. Voici les maxima que nous avons trouvés : 33°,2 le 16 sept. 1847 ; 30°,7 le 6 et le 8 sept. 1834 ; et enfin 29°,5 le 2 sept. 1810, année de grande comète et d'excellent vin.

Les Inventions de l'Année.

1895

Juillet. — M. Schrader construit un tachéographe, instrument servant au tracé direct et au levé direct du terrain. — M. Roux imagine un système d'encliquetage consistant essentiellement dans l'introduction d'un coin hélicoïdal qui produit la pression nécessaire a l'entraînement ; les bruits et les chocs sont supprimés. — M. Cambray imagine un procédé de double sulfitation pour l'épuration des jus de canne à sucre.

Août. — M. Lucien Mayer obtient l'arrêt instantané des moteurs mécaniques. — M. Rivoire imagine un appareil qui enregistre toutes les notes touchées par un compositeur de musique.

Septembre. — M. Denayrouse construit une lampe à gaz dont le pouvoir éclairant est augmenté 15 fois ; il invente en outre un brûleur à gaz pour le chauffage : 964 bougies par m. c. de gaz consommé, sans cheminée. — MM. Lumière construisent le *cinématographe*, qui permet, par des projections de photographies instantanées, de montrer à toute une assemblée, en grandeur naturelle et pendant une minute, une scène animée.

Novembre. — M. Franchet invente des appareils de débrayage et de freinage automatiques. — M. Ch. Henry construit un dynamomètre qui permet d'évaluer en fraction de cheval-vapeur la puissance de nos muscles.

Décembre. — M. Beluze fabrique des courroies en ramie, imperméables à l'eau, à la vapeur, inattaquables aux acides, ne s'effilochant pas et ne se rompant que très difficilement.

1896

Janvier. — La grille Rouey empêche la formation du mâchefer et diminue la production de la fumée.

Février. — M. Joly construit un *meldomètre*, destiné à la détermination rapide et précise des points de fusion élevés. — M. A. Villain imagine un procédé de report photographique sur rouleaux ou planches de métal. — M. Pouteaux fabrique des allumettes sans phosphore : elles

sont composées de permanganate de potasse, de collodion nitrique et de soufre. — M. Barber construit une machine à fabriquer les allumettes.

Mars. — M. Sachrenroeder invente un cuir artificiel. — M. Lioret construit un phonographe parlant à haute voix et pouvant être entendu à distance sans tubes acoustiques.—M. Carlioz imagine un appareil, s'appliquant à n'importe quelle presse, qui supprime l'ouvrier leveur de feuilles.

Mai. — *États-Unis :* Essais de l'aéroplane à vapeur de M. Langley. — M. H. de Coursac construit une roue hydraulique très simple pour l'élévation directe des eaux : peut élever 500 mc. d'eau en 24 h. ; 3 m. de diam. ; 500 fr. — M. Félix Richard applique l'acétylène à la propulsion des voitures et bateaux. — La Soc. d'Alimentation fait breveter un procédé de conservation des matières alimentaires reposant sur l'emploi de la vaseline. — M. Edison construit un *vitascope*, cinématographe sans tremblotement, qu'il a l'intention de doubler d'un phonographe nouveau.

Juin. — M. Beaumont construit un *vibro-moteur*, applicable aux tamis, tables à secousses, trémies d'alimentation, batteuses à grain, à tous appareils utilisant des mouvements vibratoires. — *Allemagne :* Lampe à incandescence alimentée avec de l'alcool dénaturé.

L'Année Industrielle.

1895

Juillet. — **5**, MM. Moissan et Charpy font connaître que le bore (0,6 o/o) communique au fer la propriété de prendre une trempe spéciale qui ne durcit pas le métal, mais élève la charge de rupture. — *Sacramento* (Californie) : Usine génératrice transmettant à 40 km. de distance une puissance de 3200 chx. — Aux rapides de Rheinfeld (Suisse), usine électrique d'une puissance de 16 000 chx. — Mise en circulation de la 1re locomotive électrique (90 t.) par la *Baltimore and Ohio Railroad Co.*

Septembre. — **16**, Congrès internl de l'enseignement technique industriel et commercial. — Départ pour la Chine de la mission d'exploration commerciale de Lyon. — M. Linde réalise la fabrication industrielle de l'air et de l'oxygène liquides. — *Etats-Unis :* Dans une usine, 80 métiers Northrop installés pour du calicot de 0 m. 71 sont desservis par 5 tisseurs : chacun de ceux-ci produit par semaine 95 pièces de 47 m. chacune.

Octobre. — **22**, *Paris*, gare Montparnasse : Un train fou brise le heurtoir, et la locomotive suivie du tender tombe sur la place de Rennes. — M. Edison imagine un nouv. procédé de métallisation, appelé *électro-vacuose.*

Novembre. — M. Herbetz propose d'employer pour la traction des tramways l'expansion de l'acide carbonique liquide, qui possède, sous un petit volume, une puissance considérable.

Décembre. — M. G. Trouvé met en vente la 1re lampe à acétylène. — M. Westinghouse propose un mode de traction des trains par l'électricité produite au moyen de moteurs à gaz.

1896

Janvier. — MM. Kane, de Chicago, construisent des moteurs Pennington du poids de 5 kg. par cheval. — M. Stend constate que l'arsenic en quantité notable augmente la résistance de l'acier et n'en supprime nullement la soudabilité ; de plus, l'arsenic n'a pas la moindre tendance à produire la rupture à chaud.

Février. — **7**, La Cie de l'Est met en service un wagon éclairé à l'acétylène.

Mars. — **4**, Rapport de M. Hugot chargé d'une mission commerciale au Transvaal. — M. Moller propose un procédé de fabrication électrique de la levure. — M. O. N. Witt imagine un procédé de fabrication de l'acide chlorhydrique qui utilise les liqueurs provenant de la carbonatation. — *Berlin :* Concession d'un ch. de fer électr. aérien. — La *Dodge Lumbu Co*, de Jersey City, utilise la sciure et les copeaux de bois produits par les machines-outils pour le chauffage de ses générateurs de vapeur.

Avril. — MM. Eitner et Trenkman composent un succédané du jaune d'œuf, employé en mégisserie. — *New-York :* Création d'une chambre de commerce française. — *Elsenthal* (Allem.) : Un arbre est transformé en journal en 145 minutes.

Mai. — **9**, Arrêté du préfet de la Seine fixant à nouveau les conditions dans lesquelles doit se faire l'écoulement direct à l'égout. — **16**, *Rouen :* Expos. — **22**, *Londres :* Audition électrophonique (402 km. de distance) de la représentation du jour à l'Opéra de Paris. — M. d'Arsonval imagine un nouv. mode de fabrication de l'ozone. — MM. Jacques, de New-England, et Cœhn proposent chacun un procédé pour tirer directement l'électricité de la houille. — *Etats-Unis :* Un express accomplit le trajet entre Wayne-Jonction et Elizabeth Port (121 km.) en 70 min. : 103 km. 8 à l'heure.

Juin. — M. Garchey fabrique des pierres céramiques obtenues par la dévitrification du verre. — *Budapest :* Journal téléphoné aux abonnés. — Le Dr Jacques transforme directement en énergie électr. l'énergie potentielle du carbone.

L'Année Financière.

1895

Juillet. — **18**, Le trib. civil donne gain de cause aux porteurs d'oblig. 5 o/o de la Cie de l'Est qui s'opposaient à leur conversion ; jugement confirmé. — **19**, Emprunt chinois 4 o/o or de 400 millions garanti par la Russie. — **29**, La Cie d'Orléans crée un nouv. type d'oblig. à 2 1/2 o/o.

Août. — **8**, Conversion des emprunts serbes.

Octobre. — **27**, Décret fixant à 2,50 o/o l'intérêt à servir, à partir du 1er janvier 1896, par les Caisses d'épargne.

Novembre. — **7**, *Constantinople :* Crise financière ; un iradé accorde un moratorium de 4 mois pour le règlement des opérations engagées.

PROVERBE : **Qui fait la chape doit faire le chaperon.**

1896

Janvier. — **2,** L'affaire du Dr Jameson provoque une baisse générale des valeurs sud-africaines.

Février. — **11,** Emission de 80 000 obligations 3 1/2 de la Cie des Messageries maritimes.

Avril. — **24,** Emission de 100 000 obligations 6 o/o de la République d'Haïti.

Mai. — **18,** Introduction sur le marché de Paris d'un emprunt ottoman 5 o/o de 74 millions de francs.

Juin. — **6,** Emission de 10 000 obligations 4 o/o de la République de St-Domingue. — **18,** Introd. sur le marché de Paris d'un emprunt roumain 4 o/o de 90 millions.

Bourse de Paris.

Tableau comparatif des cours des principales valeurs pendant les deux dernières années (Juillet 1894 à Juin 1896).

Les cours indiqués sont ceux de la 1re bourse de chacun des mois désignés.		3 o/o Français.	3 1/2 o/o Français.	4 o/o Égyptien Dette unifiée.	4 o/o Espagnol Dette extérieure.	5 o/o Italien. (Impôt 20 o/o).	3 o/o Russe.	4 o/o Russe Consolidé.	3 o/o Portugais.	4 o/o Turc Série D.	Banque de France.	Crédit foncier de France.	Canal de Suez.
Juillet	1894...	100 40	107 35	103 »	65 45	79 25	88 80	101 50	23 20	24 47	3940	955 »	2875 »
	1895...	102 »	107 65	104 40	67 85	90 40	93 30	103 »	26 10	25 72	3580	900 »	3265 »
Août	1894...	102 »	108 »	103 60	64 47	79 50	88 10	100 85	23 60	24 65	3940	900 »	2868 »
	1895...	102 10	107 »	104 50	66 »	88 70	92 10	101 25	26 70	25 85	3550	877 »	3250 »
Septembre	1894...	103 75	108 45	104 50	68 »	82 »	89 65	101 90	24 40	25 77	3945	905 »	2882 »
	1895...	102 25	107 15	105 20	66 45	89 80	92 40	101 85	26 90	26 35	3550	869 »	3295 »
Octobre	1894...	102 »	108 »	104 85	70 30	83 »	87 45	99 95	25 80	25 70	3990	895 »	2910 »
	1895...	100 35	106 40	105 55	69 10	90 40	91 70	101 30	27 35	25 50	3620	828 »	3255 »
Novembre	1894...	102 »	107 35	104 75	70 50	84 25	86 55	99 50	25 80	25 37	3885	896 »	2959 »
	1895...	100 »	105 »	104 20	65 55	87 60	88 80	99 90	25 40	22 55	3650	776 »	3160 »
Décembre	1894...	102 25	107 25	103 55	72 65	85 20	89 »	101 90	22 45	25 80	3800	915 »	3010 »
	1895...	101 40	105 80	102 80	65 »	87 30	88 60	100 20	25 15	19 55	3600	750 »	3200 »
Janvier	1895...	101 60	107 65	102 65	73 30	86 85	88 70	102 25	24 25	25 55	3640	913 »	3110 »
	1896...	101 50	106 »	103 30	63 »	85 25	87 45	100 60	25 10	18 50	3550	710 »	3225 »
Février	1895...	102 65	107 35	105 35	74 »	86 70	89 70	102 40	24 80	26 40	3780	900 »	3105 »
	1896...	102 40	106 65	105 »	61 50	84 40	91 50	102 15	25 50	21 40	3550	695 »	3255 »
Mars	1895...	103 25	110 90	105 40	77 »	87 05	92 80	102 95	25 30	27 »	3830	910 »	3300 »
	1896...	102 65	106 15	105 35	60 25	80 05	92 75	103 20	26 35	22 07	3550	670 »	3280 »
Avril	1895...	102 75	108 25	105 65	74 »	88 30	94 95	102 75	25 50	26 95	3700	900 »	3420 »
	1896...	101 32	105 95	103 20	62 45	83 »	92 75	103 30	26 50	20 55	3550	645 »	3245 »
Mai	1895...	102 »	107 25	106 10	70 25	88 10	92 60	101 50	25 »	25 85	3800	904 »	3385 »
	1896...	103 »	105 90	105 15	63 65	84 50	94 »	103 35	26 95	20 97	3580	642 »	3375 »
Juin	1895...	102 45	107 60	104 40	72 65	89 65	93 50	102 95	25 50	25 75	3630	902 »	3242 »
	1896...	101 35	104 20	103 10	63 »	88 15	94 35	103 25	26 75	21 40	3675	670 »	3417 »

L'Année Médicale.

1895

Juillet. — **23,** D'après M. Worms, le milieu social qui comprend les hommes politiques, les savants, les artistes, les avocats, les médecins, les fonctionn., les commerç., etc., âgés de 40 à 60 ans, compte 10 p. 100 de diabétiques ; 85 p. 100 ne sont atteints que de diabète à évolution lente, forme guérissable, et compatible avec une grande longévité.

Août. — **20,** M. Lédé constate que la mortalité des nourrissons varie suivant les départements : en 1894 elle a été de **5.17** p. 100 dans les Ardennes, 6.18 dans la Seine, 8.88 en Seine-et-M., 8.32 en Loir-et-Cher, 10.03 dans l'Aube et **10.30** dans le Nord. — **25,** Circulaire min. organisant dans les écoles un enseignement antialcoolique.

Septembre. — **9,** Instruction ministérielle sur le foudroiement par l'électricité.

Octobre. — **22,** Note de M. Nocard sur le traitement préventif du tétanos des animaux par la sérothérapie.

Novembre. — **4,** Expériences de MM. Charrin et Gley relatives à l'influence des produits microbiens sur la descendance. — M. Hartenstein guérit 2 chevaux atteints de tétanos au moyen d'injection sous-cutanée de sérum pris directement sur un animal tétanique n'ayant subi aucune immunisation.

Décembre. — **17,** MM. du Cazal et Catrin montrent qu'il y a danger à manier des livres lus par des malades atteints d'affections contagieuses.

PROVERBE : **A donner ou à prendre, gare de se méprendre.**

1896

Janvier. — Le Dr Mosetig fait, à Vienne, la première application des rayons Röntgen à la chirurgie.

Février. — **17**, MM. d'Arsonval et Charrin démontrent que l'électricité, sous la forme de courants à haute fréquence causant des ébranlements moléculaires, peut atténuer les sécrétions bactériennes et les transformer en vaccins, sans nuire notablement aux cellules. — **24**, Recherches de MM. Strauss et Vedel sur le « diagnostic précoce » de la tuberculose humaine par de faibles doses de tuberculine. — D'observations faites par M. Korosi, il résulte que les enfants d'un père âgé de moins de 20 ans ont une constitution faible. — M. Kissling, de Hambourg, obtient au moyen des rayons Röntgen l'image du squelette de l'embryon que porte une femme.

Mars. — M. Haffkin remarque que l'eau de deux fleuves de l'Inde détruit le microbe du choléra.

Mai. — **4**, Expériences de MM. Albarran et Mosny sur la sérothérapie préventive et curative de l'infection urinaire. — **11**, M. Laveran constate que le même hématozoaire se retrouve dans le sang de nombreux malades ayant contracté des fièvres paludéennes au Tonkin, au Dahomey, à Madagascar.

Juin. — **4**, MM. Londe et Brissaud obtiennent avec les r. Röntgen l'image d'une balle dans le crâne ; pose : 100 minutes. — **26**, M. F. Widal découvre une méthode permettant le diagnostic à coup sûr de la fièvre typhoïde (sérodiagnostic). — **29**, Essais de MM. Lortet et Genoud sur la tuberculose expérimentale atténuée par la radiation Röntgen. — M. Bouffé montre que la lèpre, tuberculeuse ou nerveuse, est justiciable de la méthode des injections organiques. — **31**, Rapport de M. Cornil sur la communication de M. Chantemesse relative à la propagation de la fièvre typhoïde par des huîtres.

L'Année Judiciaire.

1895

Juillet. — **2**, *Seine*, 11e ch. : Affaire de l'agence matrimoniale de Vars. — **4**, *Seine*, tr. civ. : Une chambre syndicale d'ouvriers est condamnée à 5000 fr. de dommages-int. envers un ouvrier qu'elle avait fait figurer au pilori corporatif parce qu'il n'avait pas obéi à ses ordres ; confirmé en appel le 31 mars 1896. — **11**, *Seine :* Le préfet de police interdit aux magnétiseurs, somnambules et cartomanciennes de donner la moindre consultation. — **25**, *Gers :* Marie Bordes qui, le soir de ses noces, fit assassiner son mari par son amant, est cond. aux trav. f. à perpét., ainsi que son complice.

Août. — **2**, *Bouches-du-R. :* Poullain et Chabaud, qui assassinèrent une octogénaire, sont cond. à mort. — **8**, *Seine*, appels cor. : Affaire de l'*Obole*. — **15**, *Lenz* (Autriche-H.) : Congrès de l'Association internle des criminalistes. — **29**, Le min. de l'int. interdit les courses de taureaux dans les Landes et les Bses-Pyrénées.

Septembre. — **7**, Adjudic. des travaux de construction d'un groupe de nouvelles prisons à Fresnes-lès-Rungis (Seine), destiné à remplacer Mazas, Ste-Pélagie et la Gde-Roquette. — **13**, *Seine,* assises : Affaire des chemins de fer du Sud : acquittt des accusés. — **15**, *Draguignan :* Exéc. de Simon et Barillot. — **25**, Circulaire min. relative à la création d'un tableau d'avancement pour les magistrats des cours et tribunaux. — **26**, *Seine*, tr. cor. : Léon Bouteilhe, qui jeta dans l'hôtel du bon de Rothschild une boîte contenant du chlorate de potasse, 3 a. de pr.

Novembre. — **2**, *Seine*, tr. cor. : Schwartz, 5 a. de pr., et sa femme 3 a., pour espionnage. — **5**, *Cher*, assises : Acquittt du mis de Nayve. — **8**, *Côtes-du-N. :* Egalon, fratricide, est cond. à mort ; peine commuée. — **10**, *Prenzlau*, près de Berlin : Cond. à mort de Springstein qui empoisonna 6 de ses parents qui avaient contracté des assurances sur la vie. — **15**, *Seine :* Sallé et Sprenger, assassins de la veuve Simon, sont cond. l'un à mort (peine commuée), l'autre à 20 a. de tr. f. — **16**, *Le Mans :* Exéc. de Lanceletr, assassin des époux Guiet. — **23**, *Seine*, conférence des avocats : prix Laval, M. A. Paillet ; prix Bethmont, MM. D. Coignet et Gabriel Gaultier ; prix Cartier, M. Maurice Colrat.

Décembre. — **26**, *Seine :* Suite de l'affaire de l'Agence matrimoniale de Vars. — *Seine :* Le trib. de commerce a eu à juger, en 1895, 2612 affaires de plus qu'en 1894.

1896

Janvier. — **1er**, *Paris*, Palais de Justice : Création d'un bureau de consultations gratuites. — **6**, *Melun* : Exécution des assassins Vanhamme et Mira.

Février. — **4**, *Seine*, app. corr. : Maire, qui coupa le lobe des oreilles de jeunes garçons, 5 a. de pr. — **7**, *Seine :* Quatre femmes qui avaient porté de faux témoignages sont condamnées, en appel, chacune à 3 a. de pr. — *Seine* : La Cour de cassation déclare non recevable le pourvoi formé par Cornélius Herz contre les 3 arrêts de la Chambre corr. du 4 nov. 1895 qui l'ont condamné à 5 a. de pr. pour chantage envers le baron Reinach. — **7** et suiv., Procès multiples intentés à la *France* qui publia la « Liste des 104 ». — **8**, *Londres :* L'extradition d'Arton est accordée. — **11**, *Chaumont :* Exéc. de Dudot qui assassina un courrier de poste. — **13**, *Maine-et-Loire :* Marie Busson, qui noya son enfant, est cond. aux tr. f. à perp. — **15**, *Seine :* Voigniez, assassin de la petite Neut, est cond. à mort ; peine commuée. — **17**, *Ajaccio :* Exéc. de Th. Bonelli.

Mars. — **9**, *Puy-de-Dôme :* Marie Michel, re-

connue coupable de faux témoignage envers Cauvin, qui fut cond. aux tr. f. à perp., est cond. à 5 a. de récl. — *Nottingham* (Angl.) : Les rayons Rontgen sont employés pour reproduire, dans un procès pour blessure involontaire, le squelette d'une jambe fracturée. — **13**, *Seine :* O'Brien, bookmaker américain qui tua un autre bookmaker, est cond. aux tr. f. à perp. — **23**, *Indre-et-L.* : Affaire de l'empoisonnement d'Azay-le-Rideau. — **25**, *Seine*, tr. cor. : Affaires Max Lebaudy. — *Seine*, tr. cor. : Affaires Dupas-Royère. — **28**, La Cour de Cassation juge que la constatation et la répression des contraventions sur le travail des femmes et des enfants mineurs, en ce qui concerne les mesures d'hygiène et de sécurité, peuvent avoir lieu sans avoir été précédées d'une mise en demeure au patron. — **30**, *Seine*, tr. corr. : Aff. de l'accident de la gare Montparnasse.

Avril. — **18**, Cour de Cass. : Jugem. relatif à la condition des israélites en Algérie. — **20**, M. Coquelin aîné est débouté de son appel. — **23**, La Cour de Cassation admet la demande en revision du procès de Cauvin. — **29**, *Pas-de-Calais :* Tremblier, qui assassina, à Buenos Aires, son compatriote Farbos, est condamné à mort ; peine commuée.

Mai. — **2**, *Anglet.* : L'extrad. de Cornélius Herz est refusée. — **15**, *Loir-et-Cher :* Cond. à mort de Meynie, assassin. — **18**, *Seine*, app. corr. : Affaires Lebaudy. — **23**, *Maine-et-Loire :* Cond. à mort de Ch. Jouneau, assassin. — **26**, *Châlons-sur-M.* : Boullot, sous-officier, cond. à 20 ans de détention et à la dégradation pour espionnage.

Juin. — **3**, *St-Brieuc :* Exéc. de Dagorne qui poignarda 2 enfants. — *Haute-Garonne :* Cond. à mort de Longueville, domestique qui assassina 3 personnes ; peine commuée. — **10**, *Londres* : Exéc. d'Anne Dyer, l'ogresse de Reading. — **27**, *Seine*, assises : Arton, 6 a. de tr. f. pour faux et détournements ; arrêt cassé.

L'Année Artistique.

1895

Juillet. — **8**, Musée du Louvre : Inaug. de la salle des Antiquités africaines. — *Londres :* Un paysage de Constable payé 2 625 fr. à son auteur en 1820 est vendu 223 125 fr.

Septembre. — **12**, *Berlin :* Expos. des Arts : la méd. d'or, gr. module, est décernée aux deux artistes français F. Roybet, peintre, et J.-C. Chaplain, sculpteur. — **28**, *Paris :* Expos. du centenaire de la Lithographie.

Octobre. — **20**, Acad. des B.-Arts : Prix de Rome : *Peint.*, gr. pr. M. Larée; *Sculpt.*, gr. pr. M. H.-P.-R. Roussel ; *Archit.*, gr. pr. M. Patouillard.

Novembre. — **4**, Hôtel Drouot : Une monnaie de Saturnin est vendue 6 200 fr. — **13**, Concours relatif à la reconstr. de la Cour des Comptes : 1[re] prime M. Moyaux, 2[e] pr. M. Blavette.

Décembre. — **19**, *Paris :* Inaug. du Musée Galliera et du Musée des Collections artistiques de la Ville. — Inaug. de l'Art nouveau, rue de Provence, 22.

1896

Janvier. — **4**, Le Musée du Louvre s'enrichit d'un *Saint Sébastien* du Pérugin. — *Berlin :* Le Musée acquiert le portrait d'Est. Chevalier peint par Jehan Fouquet.

Février. — **13**, Vente de la collect. d'estampes de M. Gentien. — **19**, Expos. Constantin Meunier. — **27**, Vente de la collect. de tableaux de M. Martinet : 185 217 fr.

Mars. — **2**, Vente des tableaux d'Alex. Dumas fils : 384 000 fr. — **10**, *Rouen :* Vente de reliques de Louis XVI et de sa famille : 19 694 fr. — **21**, Vente des aquarelles et dessins de J. Le Blant ayant servi à illustrer les *Cahiers du capitaine Coignet*. — **18**, Exposit. Ch. Guilloux. — **26**, Expos. du *Christ aux Outrages* de M. Munkacsy. — **27**, *Arles :* Création d'un musée ethnogr. du pays d'Arles. — **29**, Le Louvre acquiert une Vierge sculptée sur bois par Jacopo della Quercia. — *New York :* Vente Schaus (tableaux) : 185 325 dollars pour 30 toiles. — Le Louvre acquiert la tiare de Saïtapharnès (IV[e] s. av. J.-C.).

Avril. — **16**, *Dijon :* Inaug. de la salle des États de Bourgogne, restaurée, au palais des ducs de Bourgogne.

Mai. — *Grèce :* A Delphes, M. Homolle découvre une statue entière de bronze, de 465 av. J.-C. — **4**, Vente de la collection Lefebvre (tableaux) : 321 180 fr. — **11**, Le tableau de Watteau *Diane au bain* est adjugé à Mme Nilsson (107 000 fr.). — **12**, Le ministre approuve le nouv. type des monnaies de bronze présenté par M. Daniel Dupuis. — **19**, Vente de la collection (tableaux et dessins) de M. Destailleur : 267 266 fr. — **27**, Vente d'un salon décoré par Lancret : 199 450 fr. — **30**, Vente Th. Ribot : 144 829 fr. — **28**, **Récompenses du Salon de la Soc. des Artistes français.** — *Peinture :* méd. d'honn., M. Benjamin-Constant; — pas de 1[res] méd.; — 2[es] méd., MM. Lionel Royer, Lenoir, Lorimer, Boquet, de Schryver, Duvent, Gotch, Marioton, Popelin, Henri Cain, P. Chabas, H. Biva, Franzini d'Issoncourt, Zwiller;— 3[es] méd., MM. Fisher, Gosselin, Mlle Jenny Fontaine, MM. Debon, Harcourt, Marché, Pieters, Maurice Lévis, Fauret, Mme Abran, Mlle Madel[e] Carpentier, MM. Cachoud, Réalier-Dumas, Pierrey, Steck, Thivier, Cope, Mérite, H. Perrault, Didier-Pouget, Guinier, Mlle Noémie Schmitt, MM. Paupion, Girardot, Pattein, Numa Gillet, M. Dainville, Mme Dubé, Mlle Laura Le Roux, MM. Bellery-Desfontaines, Garnelo-Alda, Lévy-Dhurmer, Laubadère, A.-V. Thomas, Artigue, Loubat, Sabatté, Chabanian, J.-G. Besson, Tanner, Alleaume, Tapissier, A. Dubois, Demonts, Auburtin, Bergevin. — *Sculpture :* méd. d'hon., M. Gustave Michel; — 1[res] méd., MM. Gasq, Mengue; — 2[es] méd., MM. Theunissen, Lefebvre, Emmanuel Fontaine, J.-M. Boucher, Gréber, Dercheu; 3[es] méd., MM. Miquel, Octobre, Ségoffin, Picaud,

Champeil, Salières, Paul-Hippolyte-Henri Roussel, Madrassi, Louis-Gaëtan Veber, Mlle J. Itasse. — *Architecture* : méd. d'honn., M. Scellier de Gisors; — pas de 1re méd.; — 2es méd., MM. Sortais, Boutron et Schœllkopf, Delauney, Yperman, Legriel, Dusart, Boussac, Dupont et Guilbert; — 3es méd., MM. Bertone, Chifflot, Rey, Bourdon. — *Gravure en méd. et pierres fines* : 1res méd., M. Borrel; — 2es méd., MM. Galbrunner, Pillet. — *Gravure et lith.* : méd. d'honn., M. Henri Lefort; — 1re méd., M. Dezarrois; — 2es méd., MM. Thévenin, Alleaume, Duvivier, Buland; — 3es méd., MM. Bourmaud, Dautrey, Sourbier, Mayeur, Fonce, Broquelet, Crauk, Salles, Georges-Sauvage. — *Prix du Salon* ou *Prix National* : M. Buffet. — *Bourses de voyage* : MM. Steck, Duvent, Bonis, peintres; Dercheu, Laporte-Blairsy, R. Bloche, sculpt.; Legriel, J.-A. Rey, archit.; Coraboeuf, grav. — *Arts décoratifs* : 2es méd., MM. Lalique et Aug. Ledru; 3es méd., MM. J.-L. Brémond, G. Guerchet, R. Carrier-Belleuse. — *Prix Marie Bashkirtseff* : M. Barthalot. — *Prix Raigecourt-Goyon* : M. Place-Canton. — *Prix Max. David* : Mme Pinès de Merbitz. — *Prix Brizard* : M. R. Thiry. — *Prix Eug. Piot* : MM. Godeby et Gasq. — *Prix Desprez* : M. Jean Boucher. — **Société natle des B.-Arts** (Champ de Mars). **Nouv. membres sociétaires et associés** : PEINT. : *Soc.*, MM. Baertsoen, E. Boulard, Dauchez, Karbowsky, Mlle Thiérat; *Ass.*, M. Armbruster, Mlle Beaux, MM. Brangwyn, Brindeau, Cailliot, Mlles Kate Carl, Daux, MM. Delville, Glehn, L. Griveau, Houyoux, Jeidels, Koos, Leempoels, René Martin, Matisse, Picquefeu, Robinson, Vail, Abbey, Breincourt, Burger, Fromuth, Guillaume, Mlle Jonnart, Mme Marlef, A. Morand, Mycho, Parabère, Schrader, Sonnier, Mlle Trowbridge. — SCULPT. : *Soc.*, MM. Jef Lambeaux, L. Schnegg; *Ass.*, MM. Carl, Léonard, Ch. Samuel. — GRAV. : *Ass.*, MM. Greux, Thornley. — ARCHIT. : *Soc.*, M. Roy ; *Ass.* : MM. Guet, Provensal, P. et T. Selmersheim, Serrurier, Vincent. — OBJETS D'ART : *Soc.*, M. J. Galland, Mlle Gautier, MM. Kœpping, Meyer, Schnegg, Verdier; *Ass.*, M. Brisset, Mme Crespel, MM. Ranson, Reyen, Mme de Ste-Anne.

Juin. — **4**, 1re vente D... de G... : 1 457 936 fr. — **11**, Le tableau de Romney la *Musique et l'Art* est vendu 278 125 fr.

L'Année Littéraire.

1895

Juillet. — **Livres du mois** : V. Sardou, *la Maison de Robespierre*. — J. Case, *la Volonté du bonheur*. — Marcel L'Heureux, *Cabotinage d'amour*. — Le Sâr Peladan, *le Livre du sceptre*. — James Darmesteter, *Critique et Politique*. — Maur. Pellisson, *Chamfort*.

Août. — **5**, *Bordeaux* : Congrès des langues romanes. — **Livres du mois** : J. Aicard, *l'Été à l'ombre*. — Hugues Le Roux, *Je deviens colon*. — P. Maël, *Celles qui savent aimer*.

Septembre. — **2**, *Bruxelles* : La Conférence internle de bibliographie décide la création de l'Institut bibliogr. internl et adopte la classification décimale américaine. — **21**, *Dresde* : Congrès de l'Association litt. et artist. internl.

Octobre. — **23-26**, Fêtes du centenaire de l'Institut. — **Livres du mois** : A. Mézières, *Gœthe, les œuvres expliquées par la vie*. — Id., *Pétrarque*. — Estaunié, *l'Empreinte*. — Bouchor et Tiersot, *Chants populaires pour les écoles*. — J.-H. Rosny, *Résurrection*. — *Journal d'une élève de Port-Royal* (Charlotte de Pomponne). — Cte Benedetti, *Essais diplomatiques*. — Alexis Lemaistre, *l'Institut de France et nos grands établissements scientifiques*. — Stapfer, *la Famille et les amis de Montaigne*. — Mme Edgar Quinet, *la France idéale*. — Bonet-Maury, *le Congrès des religions à Chicago en 1893*. — Brunetière, *le Génie breton*. — Jules Bois, *la Douleur d'aimer*.

Novembre. — **21**, Acad. fr., séance annuelle : Discours de M. Hervé sur les prix de vertu, et de M. G. Boissier sur les concours. — **Livres du mois** : P. Loti, *la Galilée*. — Déroulède, *Poésies militaires*. — A. Houssaye, *Mlle de la Vallière et Mme de Montespan*. — Léon-A. Daudet, *les Idées en marche*. — Mme Stan. Meunier, *Plaisir d'amour*. — G. d'Annunzio, *les Vierges aux Rochers*. — Henry Michel, *l'Idée de l'État*. — Mme Poradovska, *Marylka*. — Cat. Mendès, *le Chemin du cœur*. — A. Dumas fils, *Ilka*. — Jules Breton, *Un peintre paysan*. — Brunetière, *Éducation et instruction*. — Tolstoï, *les Évangiles*. — Doumic, *les Jeunes*. — Bentzon, *les Américaines chez elles*. — Cte de Ségur, *le Maréchal de Ségur*. — Tornezy, *Mme Geoffrin*. — G. Ohnet, *la Fille du député*. — Sully Prudhomme, *Que sais-je ?*

Décembre. — **12**, Acad. fr. : Réception de M. H. Houssaye ; réponse de M. Brunetière. — **26**, *Londres* : Le livre des Psaumes à l'usage des Bénédictins de St-Jacques, de Metz, est vendu 131 400 fr. — **Livres du mois** : Emile Bourgeois, *le Grand Siècle : Louis XIV*. — G. Vuillier, *la Sicile*. — Mme de Witt, née Guizot, *les Premiers Rois de France*. — Lescot, *Un peu, beaucoup, passionnément*. — Fr. Deschamps, *Au lys d'argent*. — J.-H. Rosny, *Eyrîmah*. — Freycinet, *Essais sur la philosophie des sciences*. — G. Lafenestre, *La Fontaine*. — Gyp, *Petit Bleu*.

1896

Janvier. — **16**, Acad. fr. : Réception de M. J. Lemaître; réponse de M. Gréard. — **Livres du mois** : Léo Claretie, *J.-J. Rousseau et ses amies*. — Léon-A. Daudet, *le Voyage de Shakespeare*. — G. d'Annunzio, *le Triomphe de la Mort*. — Theuriet, *Années de printemps*. — Edouard Rod, *Dernier Refuge*. — Vtesse d'Adhémar, *Nouv. éducation de la femme dans les classes cultivées*. — Fogazzaro, *Petit Monde antique*.

Février. — **6**, Sur la proposition de M. Legouvé, l'Acad. fr. décide qu'à l'avenir elle procédera en séance à l'examen des titres des candidats. — **11**, *Lyon* : Vente de la biblioth. de M. Bellon : 130 716 fr. — **Livres du mois** : Hugues Le Roux, *O mon passé...!* — G. Compayré, *l'Enseignement sup. aux Etats-Unis*. — H. Rochefort, *les Aventures de ma vie*. — H. Lyon, *les Tragédies de Voltaire*. — J. Aicard,

N.-D. d'Amour. — Alf. Stern, *la Vie de Mirabeau.* — G. Lenôtre, *le Baron de Batz* (1792-95). — *Rapport du mar[l] Davout* (1806-1807). — Mme O. Feuillet, *Souvenirs et correspondance.* — Art. Desjardins, *P.-J. Proudhon.* — Ed. de Goncourt, *Hokousaï.*

Mars. — **16**, Vente de la biblioth. de M. F. Grélot : 30 790 fr. — **30**, M. H. Houssaye est élu présid. de la Soc. des gens de lettres. — **Livres du mois** : Theuriet, *Fleur de Nice.* — H. Roujon, *Miremonde.* — Duc de Broglie, *la Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin.* — G. Isambert, *la Vie à Paris pendant la Révolution.* — *Mém. de Mlle Avrillon sur l'impératrice Joséphine.* — Amiral Revellière, *A travers l'inconnaissable.* — *Correspondance de Mme Desbordes-Valmore.* — J. Turquan, *les Sœurs de Napoléon.* — A. Houssaye, *les Femmes démasquées.* — Em. de Broglie, *les Portefeuilles du présid. Bouhier.* — M[is] de Dreux-Brézé, *Souvenirs* (1873). — J. Simon, *Quatre maîtres* (Lamartine, card. Lavigerie, Renan, Guillaume II). — Abel Lefranc, *Poésies inédites de Marguerite de Navarre.* — M[is] de Sassenay, *Murat.* — Gebhart, *Moines et Papes.* — Ch. Gounod, *Mém. d'un artiste.* — A. Tournier, *Vadier.* — *Journal de Mme Ceadock.* — Parmentier, *Hist. de l'éducation en Angleterre.* — *Correspondance de Bakounine.*

Avril. — **18**, Création d'une Société franco-écossaise destinée à rapprocher les universités des deux pays. — **Livres du mois** : G. Hugo, *Souvenirs d'un matelot.* — G. Ohnet, *l'Inutile Richesse.* — Proudhon (P.-J.), *Jésus.* — Vanderheym, *Une expédition avec Ménélik.* — G. Vapereau (Valtour), *l'Homme et la Vie.* — *Mém. de Barras,* t. III et IV. — Ritter, *la Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau.* — Hanotaux, *l'Affaire de Madagascar.* — J. Aicard, *Jésus.* — Waddington, *Louis XV et les renversements des alliances.* — J.-H. Rosny, *le Serment.* — P. Margueritte, *l'Eau qui dort.* — M. de Vogüé, *Devant le siècle.* — Zola, *Rome.* — P. Hervieu, *le Petit Duc.* — Schnitzler, *Mourir.*

Mai. — **28**, M. G. Paris est élu membre de l'Acad. fr. — **Livres du mois** : Coppée, *Mon franc parler.* — Brunetière, *la Renaissance de l'idéalisme.* — Tournier, *Pensées d'automne.* — E. Renan, *Lettres intimes.* — Gén[l] du Barail, *Mes Souvenirs.* — Bourget, *Une idylle tragique.* — Doumic, *Etude sur la littérature.* — Mme Hector Malot, *La Beauté.*

Juin. — **8**, Expos. intern[le] du livre moderne. — **15**, Congrès des éditeurs. — **27**, M. G. Picot est élu secrét. perp. de l'Acad. des sc. morales et polit. — **Livres du mois** : P. Margueritte, *l'Essor.* — Marcel Proust, *les Plaisirs et les Jours.* — C[te] de Perthuis, *le Désert de Syrie, l'Euphrate et la Mésopotamie.* — Maulde-La Clavière, *Mille et une Nuits d'une ambassadrice de Louis XIV.* — P[ce] Henri-Ph. d'Orléans, *Autour du Tonkin.* — Theuriet, *Cœurs meurtris.* — H. Vacaresco, *l'Ame sereine.* — F. Buisson, *l'Education des adultes en Angleterre.* — Charléty, *Hist. du St-Simonisme.* — Larroumet, *Etudes de litt.*, 4e série. — Martha, *Mélanges de litt. anc.* — Ricardou, *la Critique litt.* — Pierre Veber, *Chez les snobs.* — Bossert, *Hist. de la litt. allemande jusqu'en 1870.* — G. Paris, *Penseurs et Poètes.* — B[on] d'Haussez, *Mémoires.* — L. Enault, *la Tresse bleue.* — E. Daudet, *Poussière du passé.*

L'Année Dramatique.

1895

Les titres des pièces qui ont été représentées au moins cent fois sont précédés d'un astérisque (*).

Juillet. — *23*, CONSERVATOIRE : *Tragédie* : 1er pr. M. Monteux : *Comédie* : 1ers pr. MM. Siblot et Coste, Mlle Lara, 2es pr. MM. Melchissédec et Ravet.

Septembre. — *28*, COMÉDIE-FR. : **les Tenailles**, com. en 3 a., de M. P. Hervieu. Pr. int. : MM. Le Bargy et Duflos, Mmes Pierson et Brandès.

Octobre. — *22*, PORTE-SAINT-MARTIN : **Messire du Guesclin**, dr. en vers, en 3 a., de M. Déroulède. Pr. int. : MM. Coquelin, Brémond, Desjardins, Burguet, Mmes Bl. Dufrène, Bouchetal.

Novembre. — *5*, RENAISSANCE : * **Amants**, com. en 4 a. et 5 t., de M. Maur. Donnay. Pr. int. : MM. Guitry, L. Delaunay, P. Clerget, Mmes J. Granier, Marg. Caron. — *20*, VAUDEVILLE : * **Viveurs**, com. en 4 a., de M. Lavedan. Pr. int. : MM. H. Mayer, Boisselot, Candé, Numès, Mmes Réjane, L. Yahne, Cécile Caron, S. Carlix. — *27*, COMÉDIE-FR. : **le Fils de l'Arétin**, dr. en 4 a., en vers, de M. H. de Bornier. Pr. int. : MM. Mounet-Sully, Le Bargy, Truffier, Leloir, P. Mounet, Mmes Reichenberg, Dudlay, Pierson.

Décembre. — *21*, GYMNASE : * **Marcelle**, com. en 4 a., de M. V. Sardou. Pr. int. : MM. Noblet, Dumeny, Calmettes, Lérand, Maury, Janvier, Mmes Jane Hading, Pasca, Rosa Bruck, Lucy Gérard, Médal.

1896

Janvier. — *28*, ODÉON : **le Modèle**, 3 a., de MM. H. Fouquier et G. Bertal. Pr. int. : MM. Rameau, Magnier, Rousselle, Mmes Dux, Lara. — *31*, VAUDEVILLE : **la Bonne Hélène**, de M. J. Lemaître. Pr. int. : MM. Candé, Numès, Galipaux, Gautier, Mmes Réjane, Darlaud.

Février. — *15*, COMÉDIE-FR. : **Grosse Fortune**, com. en 4 a., de M. H. Meilhac. Pr. int. : MM. Coquelin cadet, Le Bargy, Boucher, Duflos, Mmes Bartet, Pierson, Brandès. — *19*, AMBIGU : * **les Deux Gosses**, dr. en 8 t., de M. Decourcelle. Pr. int. : MM. Decori, Berton, Gémier, Arquillière, Mmes Mellot, Reyé, Laure-Fleur, Barety. — *28*, VAUDEVILLE : **Manette Salomon**, com. en 4 a. et 9 t., de M. de Goncourt. Pr. int. : MM. Candé, Mayer, Galipaux, Lérand, Mmes R. Bruck, Grassot, L. Colas.

Mars. — *5*, RENAISSANCE : **la Figurante**, com. en 3 a., de M. de Curel. Pr. int. : MM. Guitry, Antoine, Mmes Legault, Thomsen, Caron. — *19*, GYMNASE : **Disparu !** com. en 3 a., de MM. Bisson et Sylvane. Pr. int. : MM. Dailly, Noblet, Numès, Torin, Mmes Yahne, Lecomte.

Avril. — *9*, RENAISSANCE : **la Meute**, com. en 4 a., de M. A. Hermant. Pr. int. : MM. Guitry, Dieudonné, Brémont, Mmes B. Cerny, L. Munte.

Mai. — *4*, COMÉDIE-FR. : **Manon Roland**, dr. en 5 a., en vers, de MM. E. Bergerat et C. de Ste-Croix. Pr. int. : MM. Prudhon, Silvain, Baillet, Laugier, Duflos, Mmes Baretta, Kalb, Thomsen.

Juin. — *4*, GYMNASE : **Au bonheur des Dames**, 6 t., tirés du roman de M. Zola, par MM. Hugot et R. de St-Arroman. Pr. int. : MM. Noblet, Dailly, Lérand, Mmes R. Sisos, Lecomte, Grassot, Hanriot.

PROVERBE **: Fais un pont d'or à ton ennemi.**

L'Année Musicale.

1895

Juillet. — **18-30**, CONCOURS DU CONSERVATOIRE : *Contrebasse* : 2e pr. MM. Charon et E. Castel, 1er ac. M. Laporte. 2e ac. M. Boucher. — *Violoncelle* : 1ers pr. Mlle Noël, M. Britt; 2es pr. Mlle Larronde, M. Courras, 1ers ac. MM. Deblauwe, Destombes, 2es ac. M. Pollain, Mlle de Buffon. — *Harpe* : 1er pr. M. Cauderer, 2e pr. Mlle L. Delcourt, 1er ac. Mlle Stroobants, 2e ac. Mlle Houssin. — *Piano* : 1er pr. MM. Lemaire, Morpain, Chadeigne, 2e pr. M. Decreus, 1er ac. M. Lazare Lévy, 2es ac. MM. Gallon, Lhérie, Estyle, Grovlez ; 1ers pr. Mlles Maté, Solacoglu, Loutil, 2es pr. Mlles Masson, Toutain, Rigalt, 1ers ac. Mlles Guillaume, Fulcran, Thér. Lavello, Allard ; 2es ac. Mlles Rennesson, Jaulin, Decroix, Vergonnel, Jeanne Lavello, Alliès. — *Violon* : 1ers pr. MM. Willaume, Touche, Saïller, Lebreton, 2es pr. MM. Clerjot, Soudant, Duttenhofer, 1ers ac. MM. Forest, Thibaut, Mlle Gillart, M. Séchiari, 2es ac. M. Renaux, Mlles Linder, Adelheim, M. Candela. — *Flûte* : 1er pr. M. Barrère, 2e pr. M. Grenier, 1er ac. M. Maquarre. — *Hautbois* : 1ers pr. MM. Leclercq et Rey, 2es pr. MM. Brun et Soulas, 1er ac. M. Creusot. — *Chant* : 2e pr. M. Beyle, 1ers ac. MM. Courtois, Gueydan et Vialas, 2es ac. MM. Paty, Gresse, Davizols, Vieuille ; 1ers pr. Mlles Ganne et Marignan, 2es pr. Mlle Guirandon, Mme Bergès, 1er ac. Mlle Allusson, 2e ac. Mlle Sirbain. — *Opéra-Comique* : 1er pr. M. Vialas, 2es pr. MM. Allard et Gaidan, 1er ac. M. Berton, 1ers pr. Mlle Marignan, Mme Bergès, 1er ac. Mlle Favier. — *Opéra* : 2e pr. M. Courtois, 1er ac. MM. Davizols, Galinier, 2e ac. M. Gresse ; 1ers pr. Mlles Marignan et Ganne, 2es pr. Mlles Guiraudon et Combe, 1er ac. Mlle Sirbain.

Octobre. — **3**, OP.-COM. : *la Navarraise*, épisode lyr., en 2 a., de MM. J. Claretie et H. Cain, mus. de M. J. Massenet. Pr. int. : MM. Jérôme, Bouvet, Mlle Calvé.

Novembre. — **17**, Inaug. des Concerts de l'Opéra. — **26**, OP.-COM. : *Xavière*, idylle dr., en 3 a., de M. Gallet, mus. de M. Th. Dubois. Pr. int. : MM. Fugère, Clément, Badiali, Mmes F. Dubois, Leclerc, Chevalier.

Décembre. — **18**, OPÉRA : *Frédégonde*, dr. lyr., en 5 a., de M. Gallet, mus. d'E. Guiraud et de M. St-Saëns. Pr. int. : MM. Alvarez, Renaud, Fournets, Mmes Lafargue, Héglon. — **23**, OP.-COM. : *la Jacquerie*, dr. lyr., en 4 a., de M. Ed. Blau et de Mme Simone Arnaud, mus. d'Ed. Lalo et de M. Arthur Coquard. Pr. int. : MM. Jérôme, Bouvet, Mme Delna.

1896

Février. — **7**, *Lyon* : *la Statue*, de M. Reyer. — **23**, CONCERTS COLONNE : 1re aud. à Paris du *Crépuscule des dieux*.

Mars. — **5**, OP.-COM. : *Orphée*, de Gluck. Int. : Mmes Delna, Marignan, Leclerc, Laisné. — **23**, *Nice* : *le Barde*, op. en 4 a. et 6 t., de M. L. Gastinel. — *Milan*, SCALA : *André Chénier*, op. en 4 a., de M. U. Giordano.

Avril. — **1er**, *Monte-Carlo* : *Ghiselle*, dr. lyr. en 4 a., de M. G. Augustin-Thierry, mus. de C. Franck. Pr. int. : MM. Vergnet, Melchissédec, Mmes Eames, Deschamps-Jehin, Adiny. — **5**, *Bourges* : Congrès de la Fédération musicale de France. — **24**, OPÉRA : *Hellé*, 4 a. de MM. C. du Locle et Ch. Nuitter, mus. de M. Alph. Duvernoy. Pr. int. : MM. Alvarez, Delmas, Fournets, Mmes Caron, Beauvais.

Mai. — **5**, OP.-COM. : *le Chevalier d'Harmental*, 5 a. et 6 t., d'après le roman d'Alex. Dumas, par M. P. Ferrier, mus. de M. A. Messager. Pr. int. : MM. Fugère, Lepreste, Carbonne, Isnardon, M. Nohel Mmes Marignan, Chevallier. — Décret réorganisant le Conservatoire, dont M. Th. Dubois est nommé dirr. — **27**, *Bruxelles*, Conservatoire : Exécution de morceaux de musique antérieurs à J.-C., avec des fac-similés jouables des instruments anciens.

Juin. — **21**, *Arras* : *le Jeu de Robin et de Marion*, le 1er opéra-comique, d'Adam de la Halle ; adaptateurs litt. et music. MM. E. Blémont et Tiersot. — **24**, OP.-COM. : *la Femme de Claude*, dr. lyr. en 3 a., de M. Gallet, mus. de M. Alb. Cahen. Pr. int. : MM. Bouvet, Isnardon, Jérôme, Mmes Pack et Pascal. — **27**, M. G. Mouquet obtient le grand prix de composition musicale.

L'Année Nécrologique.

1895

(Les personnes dont le nom est en italique ont leur portrait à la page suivante.)

Juillet. — **4**, Curzon (Alf. de), peintre (né à Moulinet, près de Poitiers, 1820). — *Carvalho* (Mme M.-C. Félix MIOLAN, dame), cantatrice (Marseille, 1827). — **18**, Stamboulouf (Stefan), h. d'Etat bulgare (Tirnovo, 1853). — **19**, Baillon (H.), naturaliste (Calais, 1827). — **20**, *Patinot* (G.), dir. des *Débats* (Paris, 1844). — **21**, Pessard (H.), journaliste (Lille, 1836). — **28**, Derenbourg (J.), orientaliste français (Mayence, 1811).

Août. — **1er**, Sybel (H. de), hist. et h. polit. allem. (Dusseldorf, 1817). — **5**, Engels (Fr.), socialiste allem. (Barmen, Prusse, 1820). — **16**, Geffroy (M.-A.), hist. (Paris, 1820). — **20**, Gouzot (Mgr), archev. d'Auch (Paleyrac, Dordogne, 1827). — Terrier (L.-J.-J.), député (Annecy, 1854). — **28**, Raymond (Hipp.), auteur dr. (Valréas, Vaucluse, 1844).

Septembre. — **3**, Montaiglon (A. de), érudit (Paris,

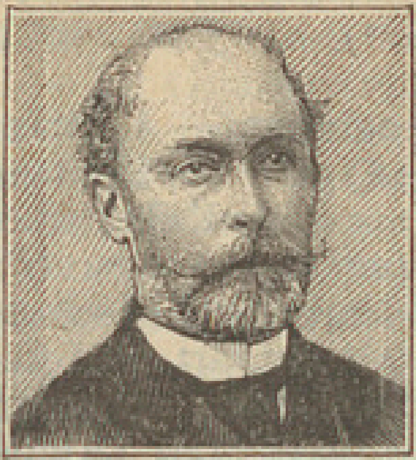
LES MORTS DE L'ANNÉE

Nadar, Paris.



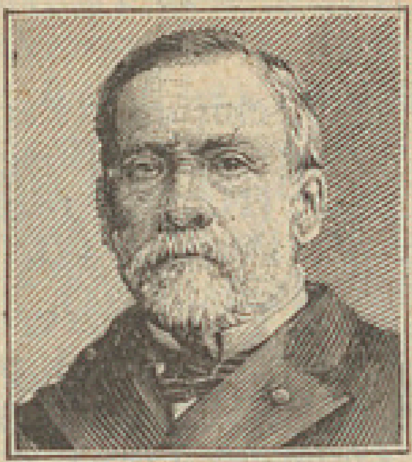
Mme CARVALHO

Nadar, Paris.



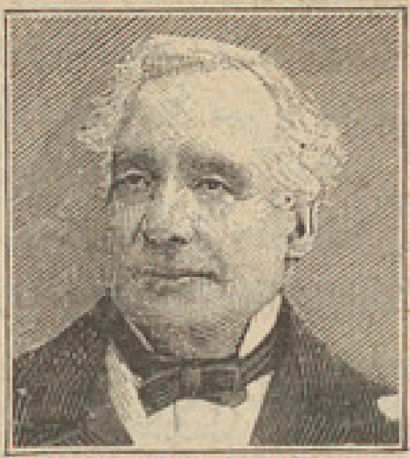
PATINOT

Pierre Petit, Paris.



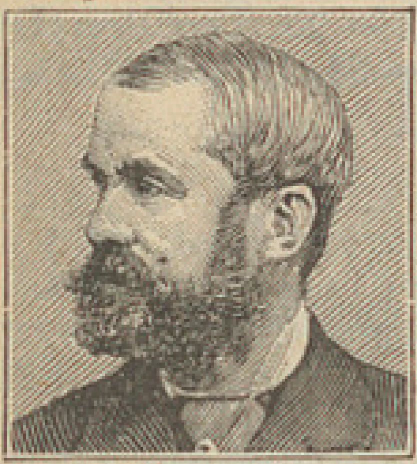
PASTEUR

Pirou, 5, Bd St-Germain.



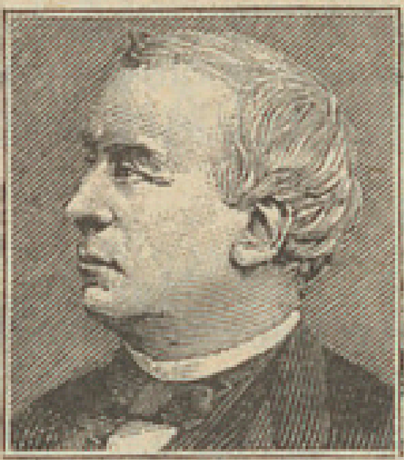
BARON LARREY.

Benque et Cie, Paris.



GUSTAVE DROZ

Nadar, Paris.



BARTHEL.-ST HILAIRE

Benque et Cie, Paris.



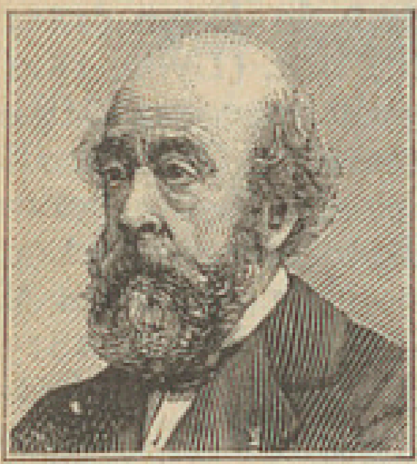
ALEXANDRE DUMAS

Krziwanck, Vienne.



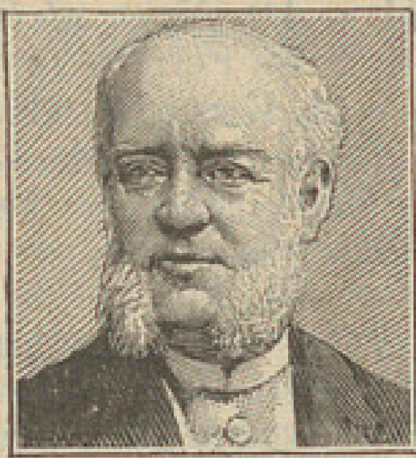
COMTE TAAFE

Sauvanaud, Paris.



MONTÉGUT

Benque et Cie, Paris.



Dr FAUVEL

Geruzet, Bruxelles.



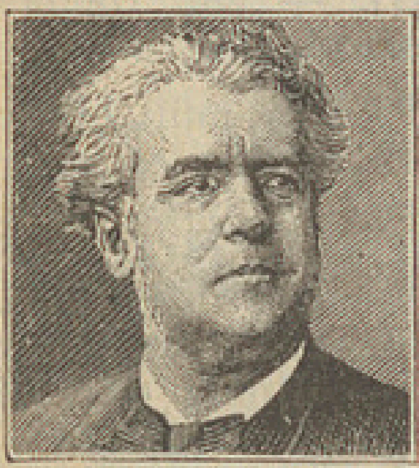
FRÈRE-ORBAN

Otto, Paris.



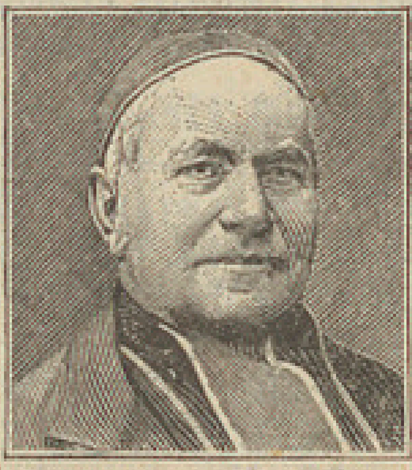
VERLAINE

Nadar, Paris.



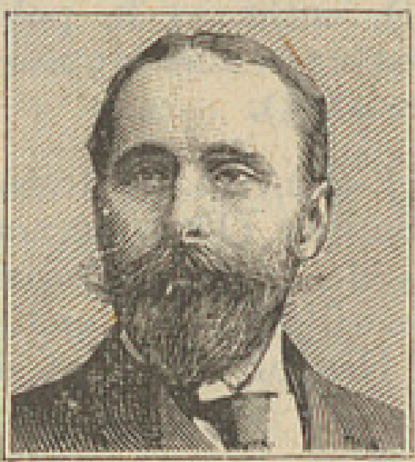
FLOQUET

Pierre Petit, Paris.



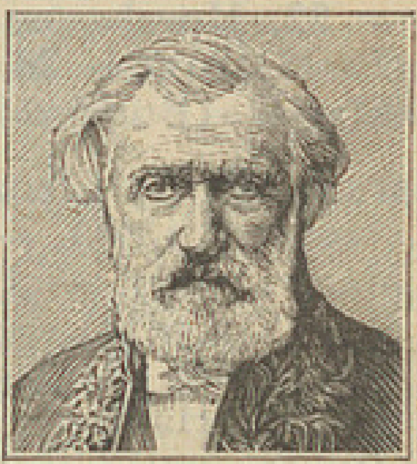
CARDINAL MEIGNAN

Walery, Londres.



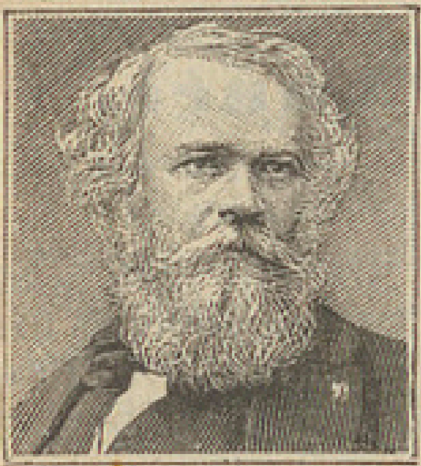
PRINCE DE BATTENBERG

Benque et Cie, Paris.



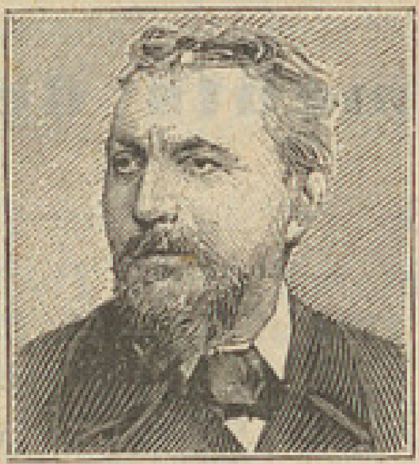
AMBROISE THOMAS

Pierre Petit, Paris.



ARSÈNE HOUSSAYE

Benque et Cie, Paris.



DUEZ

Numa Blanc, Pau.



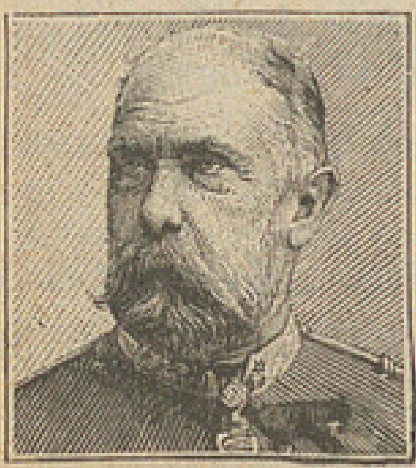
LÉON SAY

Nadar, Paris.



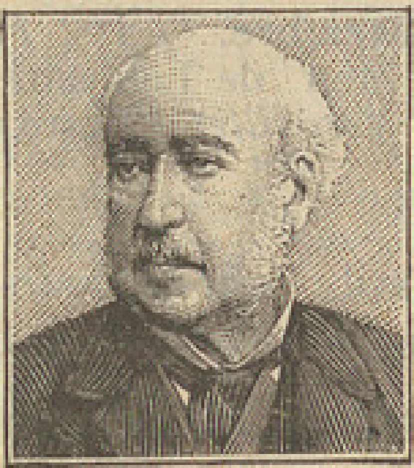
LE CHAH DE PERSE

Adèle, Vienne.



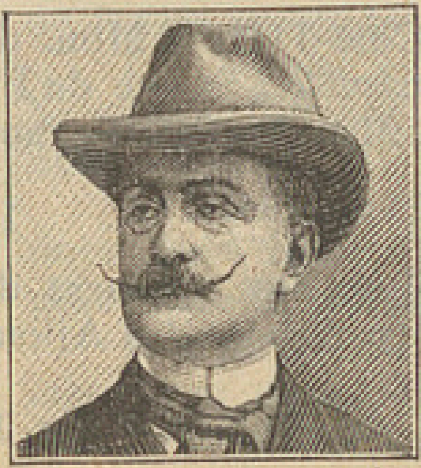
ARCHIDUC CH.-LOUIS

Benque et Cie, Paris.



JULES SIMON

Brion, Marseille



MARQUIS DE MORÈS

Pirou, 5, Bd St-Germain.



DUC DE NEMOURS

Fig. 435 à 458.

PROVERBE : **Les grandes douleurs sont muettes.**

1824). — **24**, Hellriegel (H.), chimiste et agronome allem. (Pegau, Saxe, 1831). — **29**, *Pasteur*, chimiste (Dôle, Jura, 1822).

Octobre. — **7**, *Larrey* (b^on^ H.), chirurg. (Paris, 1808). — **14**, Popp (F.-L.), électr. — **21**, Bonghi (Rug.), h. polit. et prof. ital. (Naples, 1828). — **22**, *Droz* (Gust.), litt. fr. (Paris, 1835). — **29**, Aldrophe (A.-P.), archit. (Paris, 1834).

Novembre. — **3**, Cucheval-Clarigny (P.-A.), publiciste (Calais, 1821). — **4**, Caithness (lady), duchesse de Pomar. — Thomson (Jos.), explorateur angl. (1856). — **8**, Vigne (Mgr), archev. d'Avignon (Grignan, 1826). — **9**, Obin (L.-H.), chanteur (Ascq, près de Lille, 1820). — **24**, Arnould (Arthur), publiciste (Dieuze, Meurthe, 1833). — *Barthélemy-St Hilaire*, philos., helléniste et h. polit. (Paris, 1805). — **27**, *Dumas fils* (Alex.), litt. (Paris, 1824). — **29**, *Taaffe* (Edouard c^te^), h. d'Etat autr. (Prague, 1833).

Décembre. — **4**, Moinaux (J.), auteur dr. (Tours, 1825). — **5**, Chalamet, vice-pr. du Sénat (Vernoux, Ardèche, 1822). — L'Angle-Beaumanoir (m^is^ de), sénateur (Paris, 1838). — **11**, *Montégut* (Emile), litt. (Limoges, 1825). — La Villemarqué (v^te^ Hersart de), folkloriste (Quimperlé, 1815). — **16**, Lecler, sénateur (Aubusson, 1814). — **17**, *Fauvel* (D^r^) (Amiens, 1830). — **23**, Stepniak (Kravtchinsky, dit), révolut. et écriv. russe (Ukraine, 1852). — **24**, Hind (John Russell), astr. — **24**, Lebaudy (Max). — **25**, Terrillon (D^r^) (Oigny, Côte-d'Or, 1844). — **31**, Doucet (H.-L.), peintre (Paris, 1856).

1896

Janvier. — **1er**, *Frère-Orban*, h. polit. belge (né à Liège, 1812). — **2**, Colmet Daage (G.-F.), doyen de la Faculté de droit de Paris (Paris, 1813). — **4**, Jacquemart (H.-A.-M.), sculpteur (Paris, 1824). — **5**, Laubespin (L.-A. c^te^ de), h. polit. et philanthr. (Paris, 1810). — **6**, Dietz-Monnin (C.-F.), h. polit. (Bar, 1826). — Gilly (Mgr), évêque de Nîmes (Anduze, Gard, 1833). — **8**, *Verlaine* (P.), poète (Metz, 1844). — **17**, Guigou (P.), poète (Marseille, 1864). — **18**, *Floquet* (Ch.-Th.), h. polit. (St-Jean-Pied-de-Port, 1828). — **20**, *Meignan* (G.-R.), cardinal (Denazé, Mayenne, 1817). — *Battenberg* (Henri de), gendre de la reine Victoria (1858).

Février. — **5**, Barre (Aug.), sculpt. et grav. (Paris, 1811). — **10**, Dampierre (m^is^ de), agron. et h. polit. (Saumon, Landes, 1813). — **12**, *Thomas* (Ambroise), compositeur (Metz, 1811). — **22**, Hovelacque (Abel), anthr. et h. polit. (Paris, 1843). — **26**, *Houssaye* (Arsène Housset, dit), litt. (Bruyères, Aisne, 1815).

Mars. — **8**, Du Cleuziou (H.-R.), litt. et dessin. (Lannion, 1833). — **13**, Sappey (D^r^) (Cernon, Marne, 1810) — **17**, O'Neill, gén. fr. (Peillac, Morbihan, 1833). — **19**, Bœswillwald (E.), archit. (Strasbourg, 1815). — **24**, Hippolyte, présid. de la rép. d'Haïti.

Avril. — **4**, *Duez* (E.), peintre (Paris, 1843). — **6**, Marion (H.), philosophe (Nièvre, 1846). — **8**, Fargueil (Mme A.), actrice (Toulouse, 1819). — **11**, Tricoupis (Ch.), h. polit. grec (Nauplie, 1832). — Constantin Paul (D^r^) (Paris, 1833). — **21**, *Say* (Léon), h. polit. et économiste (Paris, 1826). — **26**, Duval (Ferd.), administrateur (Paris, 1827). — **29**, Hauréau (B.), hist. (Paris, 1812).

Mai. — **1er**, *Nasr ed-Dine*, chah de Perse (1831). — **2**, La Ferrière (c^te^ H. de), hist. (Lyon, 1811). — **11**, Cernuschi (H.), h. polit. et écon. (Milan, 1821). — **13**, Sée (Dr Germain), (Ribeauvillé, Alsace, 1818). — **14**, Luminais (E.-V.), peintre (Nantes, 1821). — **15**, Rousselle, présid. du Conseil munic. de Paris (Nangis, S.-et-M., 1836). — Lambert, gén. de div. (Nancy, 1825). — **19**, *Charles-Louis* (Jos.-Marie), archiduc d'Autriche (Schœnbrunn, 1833). — **23**, Stoltz (Dr J.-A.), (Andlau, Alsace, 1803). — **25**, Ranvier (J.-V.), peintre (Lyon, 1832). — **27**, Lehoux (P.), peintre (Paris, 1844). — **28**, Daubrée (G.-A.), minéralogiste (Metz, 1814).

Juin. — **3**, Hennebert (l.-col^l^), écriv. milit. (Beauvais, 1826). — Rohlfs (Gerhard), explor. allem. (Brême, 1831). — **7**, *Simon* (F.-Jules Suisse, dit), philos. et h. polit. (Lorient, 1814). — **8**, *Morès* (Manca de Vallombrosa, m^is^ de) (Paris, 1858). — **18**, Rozière (M.-L.-T.-E. de), hist. et h. polit. (Paris, 1820). — Brière de l'Isle (L.-A.-E.-G.), gén^l^ de div. (la Martinique, 1827). — **26**, *Nemours* (L.-C.-P.-R. d'Orléans, duc de), 2e fils de Louis-Philippe (Paris, 1814).

Les Statues et Monuments de l'Année.

1895

Juillet. — **7**, *Paris*, Arts et Mét. : Mon. de Boussingault. — *St-Quentin* : Mon. du siège de 1557.

Août. — **18**, *Anduze* (Gard) : Buste de Clara, l'antique félibresse. — **18**, *Roville* (Meurthe-et-M.) : Buste de Mathieu de Dombasle.

Septembre. — **8**, *Nolay* (Côte-d'Or) : Mon. du Prés. Carnot. — **29**, *Decazeville* : Statue de Fr. Cabrol. — *Fontainebleau* : Mon. du Prés. Carnot.

Octobre. — **13**, *Pontoise* Buste de Mlle Maria Deraismes. — **25**, *Paris*, Louvre, jardin de l'Infante : Mon. de Meissonier. — **27**, *le Havre* : Buste de J. Tellier. — **27**, *Lyon* : Mon. de J. Soulary.

Novembre. — **10**, *Blois* : Mon. d'Aug. Thierry — **17**, *Paris*, place de l'Odéon : Mon. d'E. Augier.

Décembre. — **1er**, *Paris*, place des États-Unis : Mon. de Lafayette et de Washington. — **15**. *Versailles* : Buste de P. Joigneaux.

1896

Février. — **2**, *Chatou* : Mon. des courriers du siège, Brare et Bourryon, fusillés par les Allem.

Mars. — **4**, *Nice* : Mon. du centenaire de la réunion.

Avril. — **6**, *Birkaden* (Algérie) : Mon. de Scheer.

Mai. — **31**, *Moulins* : Statue de Th. de Banville.

Juin. — **28**, *Nancy* : Mon. du Présid. Carnot. — *St-Sever* : Statue du gén. Lamarque.

PROVERBE : **Louange humaine est chose vaine.**

GÉOGRAPHIE

Les Italiens en Abyssinie : Le Pays du Roi des Rois. — Comment les Abyssins ont battu les Italiens. — Ce que réserve l'Avenir. — **L'Insurrection Cubaine :** Les Insurrections. — Le Gouvernement. — **La Fièvre de l'Or au Transvaal :** La découverte de l'Or. — Les Champs d'Or. — Pour aller au Transvaal. — Petit Vocabulaire du langage des Mines. — **Combien les Peuples boivent et fument.** — **Cartes** de l'Afrique Française ; des Pays-Bas. — **Le Système nerveux du Monde.** — La France Politique et Littéraire. — Les Prétentions Britanniques. — **Emplacement des Troupes ;** Navires de la Flotte.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 ***contient en outre :***

Les Religions. — **Le Fardeau de la Dette.** — **Cartes :** Planisphère. — France. — Europe. — Asie. — Océanie. — Amérique. — Indo-Chine. — Chine. — Madagascar. — **Trafic** des Ports et des Chemins de Fer.

LES ITALIENS EN ABYSSINIE

(V. Carte, p. 289.)

Les derniers événements d'Abyssinie, où l'on a vu une armée européenne, pleine de vaillance et munie des engins militaires les plus perfectionnés, vaincue, détruite presque tout entière par ce qu'elle appelait trop dédaigneusement, la veille encore, une bande de sauvages, ont étonné le monde.

Le nom du *Négus* Ménélik et ceux de ses *Ras* ou lieutenants sont aujourd'hui au premier plan de l'actualité, et avec eux cette terre mystérieuse d'Ethiopie, dont le maître, qui prétend descendre de Salomon et de la reine de Saba, s'intitule orgueilleusement le Roi des Rois.

La Suisse Africaine, le pays du Roi des Rois.

L'Éthiopie est un énorme bloc de montagnes, coupé de vallées profondes qui font du pays tout entier un assemblage de gigantesques tables rocheuses inexpugnables. — 3 régions d'après les altitudes :

1° *Terres Basses*, de 1000 à 1600 mètres, végétation tropicale ; 2° *Plateaux Moyens*, 1600 à 2000 mètres, région fertile : 3° *Hauts Plateaux*, 3000 mètres à 4500 mètres, riches pâturages.

Divisions territoriales : au nord, le Tigré, cap. Adoua ; au sud, l'Amahra, cap. Gondar, et le Choa, cap. Ankober.

Population : environ 4 500 000 habitants.

Produits : café, ivoire, myrrhe, cire, miel, plumes d'autruche, pelleteries, or, musc, esclaves.

Climat : Saison sèche de fin septembre à fin juin, pluies de juillet à octobre, fièvres un mois avant et après les pluies.

Ni routes, ni voies navigables.

Le Régime féodal. — Les Ras. — A la tête, le *Négus*, roi des rois. Au-dessous de lui, les *Ras* : le *Ras* Makonnen, gouverneur du Harar ; le *Ras* Mangacha, gouverneur du Tigré, fils du Négus Jean, petit-fils de Theodoros ; le *Ras* Mikaël, gouverneur des Ouollos ; le *Ras* Ollié, frère de l'Impératrice ; le *Ras* Aloula, les rois du Godjam, de Djemma, etc.

Le pays est sous le régime féodal ; les seigneurs gouvernent les territoires que leur a confiés le Négus : leurs chefs subalternes commandent à leur tour à d'autres, jusqu'au paysan, qui n'est qu'un esclave.

Le Négus Ménélik. — Né en 1842. Fils du roi du Choa, il se fit proclamer Roi des Rois après la mort de l'empereur Jean (10 mars 1889). Physionomie intelligente, visage noir et grêlé, barbe grisonnante. Vêtu d'un *chamma* de cotonnade blanche, sur lequel il jette un burnous de satin noir brodé d'or, il se coiffe d'un serre-tête de mousseline blanche, et d'un feutre noir. Il chemine sur un mulet caparaçonné de couleurs éclatantes, abrité sous un parasol rouge frangé d'or.

Les armes du Négus sont un lion mitré qui tient dans la patte droite un sceptre terminé par une croix.

Le Négus Ménélik, lors de l'assassinat du président Carnot, fit déposer une couronne au Panthéon par M. Lagarde, alors gouverneur d'Obok.

L'Impératrice Taitou. — En 1883, Ménélik épousa la femme d'un général abyssin, qui devint l'impératrice Taitou. L'impératrice est née vers 1853.

Lorsqu'elle sort de la demeure impériale, elle monte à califourchon, comme les dames de sa suite, un mulet richement harnaché. Sa tête est entièrement cachée par un voile de mousseline.

Taitou possède un corps d'armée, qu'elle commande en campagne.

Contrairement à ses suivantes, que l'on choisit parmi les plus noires de l'empire, l'Impératrice a le teint relativement clair. Elle a une fille, la princesse Zaoudietou.

La Capitale et le Palais. — La ville où réside l'empereur est capitale. Depuis 1892, *Addis-Ababa* (*Nouvelle Fleur* en langue amharique), à 8 jours du Harar. Le palais du Négus, le *Guébi*, s'élève sur une butte naturelle. La demeure particulière de Ménélik et de l'Impératrice, l'*Elfigne*, domine les autres constructions. Sur une hauteur voisine, le palais du *Ras* Makonnen.

Le Costume, la Langue, les Mœurs. — La physionomie de l'Abyssin se rapproche de celle de l'Européen, sauf la couleur olivâtre de la peau. Les riches se drapent dans un peplum blanc coupé d'une bande rouge ; ils jettent par-dessus un burnous noir de laine ou de satin, et se coiffent d'un feutre. Pantalon blanc à mi-jambe. Long sabre en forme de glaive et ceinture-cartouchière. Le domestique porte le fusil et le bouclier.

Les *habitations* sont rondes, en pierres et boue, toits coniques en bois et chaume. Les pauvres vivent dans des *godjos* en paille. La capitale, Addis-Ababa, n'est qu'une agglomération de huttes ressemblant à des meules de foin.

La *langue* est l'*amharique* ; l'alphabet a 33 lettres, formant 251 caractères, dont chacun est une syllabe.

La *monnaie* est le thaler, qui suit les fluctuations de l'argent ; quelques monnaies de fer. Le plus souvent transactions par échanges.

Pas d'état civil. Les Abyssins naissent, se marient et meurent sans actes.

La nourriture se compose de galettes de maïs trempées dans des sauces épicées, et de viandes.

PROVERBE : **Les battus paient l'amende.**

le plus souvent du mouton. C'est un crime de tuer un veau. Comme boisson, le *talla* (bière) et le *tach*, faits avec du miel.

L'esclavage et la traite sont encore en usage, principalement chez les Ouollos, gouvernés par le Ras Mikaël, gendre de Ménélik.

La Femme Abyssine. — Les femmes se marient à dix ans. Elles s'habillent d'une pièce d'étoffe blanche et d'une ceinture, et portent les cheveux tressés, avec un toupet en éventail garnissant le cou. Elles se parent de bijoux d'argent, l'impératrice ayant le monopole des bijoux d'or.

La Religion. — Les Abyssins sont chrétiens, nestoriens, n'admettant en Jésus-Christ qu'une seule personne. Les fêtes religieuses sont fort nombreuses. Le jour de la fête de la Croix, il y a cérémonie et réception des gouverneurs des provinces au palais impérial.

Comment les Abyssins ont battu les Italiens.

PREMIÈRE occupation italienne à *Assab* (1880). — *Massaouah* occupé en 1885, la colonie Erythrée constituée le 3 janvier 1890 (premières défaites des Italiens à *Dogali*, janvier 1887, et *Saganeiti*, mai 1888 ; traité d'*Ucciali* entre l'Italie et le Négus, septembre 1889). — A la fin de 1895, l'armée italienne, forte de 20 000 hommes, occupe, en dehors de l'Erythrée, quelques places du Tigré septentr., les forts d'*Adigrat* et de *Makalé*.

Commandant en chef et gouverneur de l'Erythrée, général Oreste *Baratieri*, né en 1842, à Arco (Trentin), un des Mille de Garibaldi à Marsala (1860). Colonel de bersagliers lorsqu'il est nommé gouverneur de l'Erythrée (1892).

L'Armée Abyssine et ses Chefs. — Le capitaine italien Cecchi a évalué à 145 000 hommes les forces de Ménélik (Choa : 70 000, Tigré : 28 000). L'artillerie du Négus comprend environ 50 petites pièces de montagne et mitrailleuses.

Le soldat abyssin n'a, sauf l'artillerie (tunique rouge à ornements verts), aucun uniforme. Les tueurs de lion ceignent la couronne de crinière léonine. Quelques-uns sont coiffés de casques européens (M. Vanderheym en vit qui portaient des casques réformés de gardes de Paris. Voir son intéressant ouvrage : *Douze mois chez Ménélik*, HACHETTE ET Cie, *Edit.* 1 v. in-4° ill., br. : 4 fr.).

Les armes sont la lance, le bouclier et le fusil, dont une partie à tir rapide. Le drapeau national est à trois fanions, vert, rouge et jaune. — Les *Ras* dirigent leurs corps respectifs, sous le commandement suprême du Négus.

Les soldats abyssins sont très sobres. En campagne, ils se nourrissent des semaines entières avec quelques poignées de blé, d'orge grillés ou de pois chiches.

Les Hostilités : Amba-Alaghi et Adoua. — Le 7 décembre 1895, le major Toselli est battu à *Amba-Alaghi* (frontière du Tigré, sur le parallèle d'Assab, altitude de 3600 m., terrain très accidenté) par le Ras Makonnen, après une résistance héroïque. Le Ras fait rendre à la dépouille du valeureux officier italien les honneurs militaires. Baratieri concentre ses troupes sur la ligne Massaouah-Asmara-Adigrat. Makonnen investit le fort de Makalé, commandé par le major Galliano, qui doit capituler (21 janvier 1896).

Le 1er mars, Baratieri, avec 17 000 h., attaque l'armée abyssine dans les environs d'*Adoua*. Les 3 corps italiens (généraux Da Bormida, Arimondi, Albertone) sont successivement écrasés ; 5000 morts, 2000 prisonniers, 72 canons abandonnés, 2 généraux tués (Da Bormida, Arimondi) un blessé et prisonnier (Albertone). Baratieri rassemble les débris de son armée à Addi-Caïé, 70 kilomètres d'Adoua. Adigrat est évacué le 5 mai. Baratieri est remplacé par Baldissera (né à Venise en 1839, déjà gouverneur de l'Erythrée de 1889 à 1892), qui reforme l'armée à Asmara.

Les Causes du Désastre. — En dehors des fautes imputables à Baratieri (acquitté à la parité des voix par le conseil de guerre réuni à Massaouah le 12 juin 1896), l'armée italienne doit ses défaites successives à des causes générales, dont l'unité abyssine, qui n'existait pas lors de la défaite de Théodoros et la prise de Magdala par sir Robert Napier (1868), unité accomplie par Ménélik, aujourd'hui le souverain incontesté, disposant des forces entières du pays.

Les Italiens ont été vaincus par cette force énorme du nombre, par l'organisation défectueuse de leur service de renseignements en pays aussi accidenté que l'Ethiopie, et par la *furia* abyssine, devant laquelle a plié la tactique moderne.

Baratieri, dans ses rapports à son gouvernement, dit : « L'avant-garde abyssine commence le combat et occupe l'ennemi de front, pendant que les ailes s'avancent à leur tour pour converger ensuite sur les flancs de l'ennemi. Ils arrivent ainsi à produire tout naturellement l'*enveloppement tactique* que leur art militaire en enfance leur permet d'employer. C'est cet enveloppement, que pratiquèrent Hannibal et Napoléon, qui, avec la furia des troupes aguerries et sauvages du Négus, eut raison des engins perfectionnés du génie militaire moderne.

Baratieri dit encore : « L'ennemi, avec une audace inouïe, montait sur les positions et pénétrait dans nos rangs, tirant *à bout portant* sur les officiers ». L'artillerie italienne avait beau faire de larges trouées dans ces masses compactes, elles se reformaient et avançaient toujours jusqu'au corps à corps et à l'écrasement.

Pour nous servir d'expressions adoptées, ce n'est pas le « maître d'école de Sadowa », avec sa tactique et son armement, mais le « vieux troupier », avec son intrépidité et sa furia, qui a triomphé en Abyssinie.

Les Préliminaires de Paix.

LE désastre d'Adoua provoqua en Italie une émotion considérable. Le président du conseil des ministres, M. Crispi, qui déclarait, 3 mois avant la défaite, que « l'Italie se bornait à défendre les possessions italiennes en Erythrée », dut démissionner avec son cabinet. Il fut remplacé au pouvoir (8 mars 1896) par M. di Rudini.

Un moment hésitante, songeant peut-être à un suprême effort qui vengerait l'honneur de ses armes, l'Italie semble s'être orientée définitivement vers la paix.

Au lendemain de la défaite, le major Salsa était parti pour le camp de Ménélik avec une première mission. L'ingénieur suisse Ilg se rendit, lui aussi, à Addis-Ababa. Le major Herazzini a enfin été accrédité officiellement auprès du Négus, et le général Vallès le suivra avec pleins pouvoirs pour traiter.

Ménélik exigerait la restriction de l'occupation italienne au triangle *Massaouah-Asmara-Keren* et une indemnité pour le rachat des prisonniers avec la médiation de la Russie.

Le vaincu d'Adoua, le général Baratieri, a quitté l'Erythrée après son acquittement; il s'est retiré à Arco, son village natal.

PROVERBE **: A nouvelles ouïr, oreilles ouvrir.**

LES ITALIENS EN ABYSSINIE (Fig. 459 à 475).



GÉNal BARATIERI (1) — LE GUÉBI — Gal BALDISSERA (2) — PRÊTRES ABYSSINS ORTHODOXES — MENELIK — IMPER. TAÏTOU — CAVALIERS ABYSSINS — GÉNal ARIMONDI (3) — ARTILLERIE DU NÉGOUS — Gal DA BORMIDA (4) — BATAILLE D'ADOUA — Gal ALBERTONE (5) — INFANTERIE ABYSSINE — COLnel GALLIANO (6) — PAYSAGE ABYSSIN — GÉNal ELLENA (7) — LE COLONEL PIANO EN MISSION

(1) *Cliché Schemboche, à Rome.* — (2) *Cliché G. Brogi, à Rome.* — (3) *Cliché Mignone, à Alexandrie.* — (4) *Cliché Rossi, à Genève.* — (5) *Cliché Schemboche, à Rome.* — (6) *Cliché Rossi, à Genève.* — (7) *Cliché Montabone, à Rome.*

PROVERBE : Chat échaudé craint l'eau froide

L'INSURRECTION CUBAINE

(*V. Carte, p. 289.*)

La lutte formidable que les Cubains révoltés soutiennent depuis deux années contre toutes les forces de l'Espagne, l'incertitude de l'issue, la grandeur du principe et des intérêts engagés, ont attiré et attirent encore les yeux du monde vers la Perle des Antilles.

Pour la plupart des Européens, Cuba, avant sa dernière révolte, était un pays peu connu. On savait que sa capitale était la Havane, et que cette ville fournissait au monde entier les plus exquis des cigares : mais c'était à peu près tout. Il est intéressant, croyons-nous, d'ajouter à ces renseignements sommaires quelques notions sur l'île et ses habitants.

Géographie. — Cuba est la plus grande île des Antilles. Elle occupe une superficie de 119 000 kilomètres carrés. Située dans le golfe du Mexique, à petite distance de la Floride, dont un canal guère quatre fois plus large que le Pas de Calais la sépare, elle s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur d'environ 1100 kilomètres. Sa largeur du nord au sud est très variable. Elle atteint près de 250 kilomètres dans la partie orientale, pour se réduire à une cinquantaine de kilomètres dans l'isthme qui réunit la Havane sur la côte nord, à Batabano, sur la côte sud.

Cet immense littoral, plus grand que celui de l'Angleterre, présente sur la côte nord les villes de la Havane, de Matanzas, de Cardenas, et sur la côte sud, Santiago de Cuba, ancienne capitale de l'île, avec sa merveilleuse rade qui abriterait toutes les flottes de guerre de l'Europe, las Tunas, Trinidad, Manzanillo, Cienfuegos, sans parler des petits ports de moindre importance ; dans l'intérieur, Pinar del Rio, Puerto Principe, etc.

L'intérieur de l'île est peu habité. Les descendants de colons espagnols et canariens qui ont peuplé l'île, se sont installés de préférence le long des côtes, dans le voisinage de ports permettant l'exportation des sucres, principale récolte du pays.

L'absence presque totale de fleuves et la nature marécageuse de l'hinterland, qui en est la conséquence, ont arrêté la pénétration vers les parties centrales de l'île, et ceci explique les difficultés qu'éprouvent les généraux espagnols à lutter contre un ennemi abrité dans des savanes infranchissables ou dans d'inextricables forêts.

Histoire. — Jusqu'à l'insurrection de 1867 Cuba n'a pour ainsi dire pas d'histoire. Découverte le 27 octobre 1492 par Christophe Colomb, conquise facilement sur les quelques tribus caraïbes qui l'occupaient, elle resta pendant des siècles vassale soumise de l'Espagne. L'insurrection de Saint-Domingue, en attirant sur ses rivages des colons d'origine française habitués à la culture de la canne, développa étonnamment sa prospérité, à laquelle vint contribuer encore la ruine de l'industrie sucrière qui suivit l'émancipation des noirs dans nos colonies.

Conservant l'esclavage, même après que les États-Unis l'eurent aboli, Cuba eut pendant des années une sorte de monopole de la production des sucres de canne, dont elle approvisionnait le marché toujours grandissant des États-Unis.

Les Espagnols, émerveillés de cette prospérité, ne songèrent qu'à en profiter. Sous les gouverneurs que la métropole lui imposait, la Perle des Antilles fut pendant de longues années la « vache à lait » de l'Espagne.

Impôts de tous genres, taxes de toute nature, droit de sortie sur les produits du sol, tarif exorbitant de douanes sur les denrées importées, il n'est pas d'abus ni de vexations que n'imaginèrent les favoris du gouvernement espagnol envoyés à Cuba.

Développer par des travaux publics bien compris la prospérité de l'île, ouvrir par des voies ferrées des districts inaccessibles, assainir par des drainages et rendre à la culture les savanes improductives, mettre en valeur les forêts et les mines : en un mot, employer pour le bien des habitants une partie même minime des impôts écrasants qu'ils payaient, l'administration espagnole n'y songea jamais. Tirer de l'île, en belles onces d'or, tout ce qu'on pouvait en obtenir, au risque même de l'épuiser, fut son unique et incessante préoccupation, et c'est là qu'il faut chercher les véritables motifs de la révolte qui menace d'enlever à l'Espagne sa plus riche colonie.

Les Insurrections.

La lutte gigantesque qui de 1861 à 1865 mit aux prises la Confédération des États du Sud avec les États-Unis du Nord ne fut pas sans exercer une notable influence sur l'esprit des Cubains.

Le bruit des combats qui se livraient à leurs portes devait trouver un écho dans le cœur de cette race chevaleresque et guerrière. Les confédérés luttaient pour leurs droits, pour leur indépendance ; l'idée leur vint d'en faire autant. Dès 1864, le mouvement se dessinait ; en 1865, la chute de la Confédération venait un peu refroidir les enthousiasmes ; mais, les exactions espagnoles continuant, la première insurrection éclata en octobre 1868.

C'est aux environs de Santiago de Cuba que, pour la première fois, retentit le cri de « Cuba libre » et que don Manuel de Cespedes leva l'étendard de l'indépendance.

Les moyens manquaient, tout était à faire. Les Espagnols tenaient la mer, et les États-Unis en pleine période de reconstruction, après une guerre de quatre années, ne pouvaient intervenir. La lutte pourtant dura dix années, lutte terrible où, des deux parts, le sang espagnol montra tout ce qu'il possède de courage, de ténacité et, il faut bien le dire, aussi, de cruauté.

Coupant l'île par une tranchée protégée par des blockhaus fortifiés, le maréchal Campos interdit aux révoltés l'accès des riches provinces de l'ouest, et, les refoulant dans les forêts et les savanes, empêchant leur ravitaillement, il finit par en avoir raison.

Pendant dix-sept années, un calme apparent régna dans l'île. Mais les promesses de réformes faites par les Espagnols ne furent pas tenues, les

PROVERBE : **Chaque vin a sa lie.**

exactions reprirent de plus belle, et l'abîme continua de se creuser entre la colonie et la métropole.

La Révolte de 1896. — Avant de recourir cependant à la fortune des armes, les Cubains voulurent cette fois-ci ne rien laisser au hasard. Marti, chef de la Junte cubaine à New York, prépara longuement l'insurrection. Il réunit secrètement les fonds, les armes, les approvisionnements indispensables.

Quand tout fut prêt, une troupe de patriotes sous le commandement de Guilhermon commença les hostilités dans la province de Santiago. On arrivait à la Havane, avec des renforts ; mais ses efforts devaient rester impuissants. Pendant 4 à 5 mois Maximo Gomez, profitant de la mauvaise saison et des maladies qui paralysaient les colonnes espagnoles, prépara aux environs de Puerto Principe la fameuse marche en avant qui devait assurer le succès de l'insurrection.

Vainqueur à Peralejo, où il fit recueillir et soigner dans ses ambulances les blessés espagnols, à Coliseo, sur la ligne de Matanzas à la Havane, Maceo, après avoir menacé la capitale, pénétra



LA PALMA : FORT COLLADO — GÉNÉRAL WEYLER — MAXIMO GOMEZ — VUE DE LA HAVANE — ANTONIO MACEO

Fig. 476 à 482.

était au 24 février 1896. Aussitôt Marti quittant New York en compagnie de Maximo Gomez, débarquait dans l'île, tandis qu'Antonio Maceo arrivait d'un autre côté.

A leur voix, les Cubains se levaient en masse, et, malgré la bravoure des Espagnols, la partie orientale de l'île ne tardait pas à leur appartenir. Au mois d'avril, le maréchal Martinez Campos dans la province de Pinar del Rio, d'où jamais les troupes espagnoles n'ont encore pu le déloger.

L'insurrection actuellement occupe l'île sur toute sa longueur ; le canon des croiseurs lui interdit l'accès des villes situées sur la côte, mais ne réussit pas à empêcher le débarquement des nombreuses expéditions que la Junte cubaine de New York envoie au secours de ses compatriotes.

Le Gouvernement.

Les préoccupations de la lutte n'ont pas fait négliger l'administration de la République cubaine. Un président, M. Salvador Cesneros, marquis de Santa-Lucia, gouverne avec le concours d'une Chambre les affaires civiles, tandis qu'Antonio Maceo, Maximo Gomez, Calixto Garcia, pour ne parler que des principaux chefs, luttent contre les colonnes du général Weyler, dont l'impitoyable sévérité ne réussit pas mieux que les procédés plus chevaleresques du maréchal Campos.

Depuis le commencement de l'insurrection, l'Espagne a envoyé à Cuba plus de 200 000 hommes, et la situation n'a fait qu'empirer. Des ouvertures ont été faites aux insurgés, mais elles ont été repoussées. Ce n'est plus l'autonomie gouvernementale, c'est l'indépendance absolue que Cuba réclame aujourd'hui. Arrivera-t-elle à l'obtenir, grâce aux sympathies et à l'appui plus ou moins déguisé des Etats-Unis, c'est là le secret de l'avenir.

PROVERBE : **Sers comme serf ou fuis comme cerf.**

LA FIÈVRE DE L'OR AU TRANSVAAL

(*V. Carte, p. 290.*)

POURQUOI cette obscure petite République, perdue au fond des déserts de l'Afrique du Sud, a-t-elle, d'un coup si subit, attiré l'attention du monde ?

Parce que ce pays, hier encore ignoré, ne paraît être qu'un bloc immense de minerai aurifère ; parce que les passions qu'excite ce mot magique l'OR se sont ruées vers le Transvaal ; parce que la fièvre des gains rapides, prodigieux, inespérés, a déchaîné le mouvement de spéculation le plus violent, la mobilisation de capitaux la plus colossale qu'on ait vus en ce siècle.

La Découverte de l'Or.

DE la simple aventure d'un pauvre paysan boer qui, poussant sa charrue, heurta, il y a dix ans, un filon d'or, est née toute cette agitation.

Les pionniers accoururent, les capitalistes suivirent ; la danse des millions commença.

La ville de Johannesburg, peuplée aujourd'hui de près de 100 000 âmes, s'éleva comme par enchantement : les exploitations se multiplièrent : et à mesure que les ingénieurs (rapports du Dr Schmeisser, envoyé par le gouvernement allemand, et du célèbre ingénieur américain Hamilton Smith) affirmaient avec plus de force la continuité et l'étendue des couches minéralisées, la passion du public s'éveillait, les bourses européennes s'enfiévraient ;et aujourd'hui,même après les secousses terribles que les excès d'une spéculation désordonnée ont fait subir au marché des mines d'or transvaaliennes, personne n'ose mettre en doute l'avenir qui leur est réservé. Un seul chiffre le dira : on a depuis 1887 tiré pour un milliard d'or du canton du Witwatersrand : et les calculs les plus modestes évaluent entre *20 et 25 milliards* la quantité totale de métal précieux que contient ce seul district.

Histoire. — Le Transvaal, ou République Sud-Africaine (v. p. 290), situé entre les deux fleuves du Vaal et du Limpopo, a une superficie à peu près égale à celle de la France. Sa population comprend environ 150 000 Boers, de 60 à 80 000 étrangers et 700 000 indigènes, aujourd'hui complètement soumis.

Les Boers, descendant des anciens colons hollandais du Cap, s'établirent dans le pays, après en avoir chassé les Zoulous. En 1880 ils vainquirent les Anglais qui avaient essayé de les soumettre, et la convention de Londres de 1884 reconnut solennellement leur indépendance.

Vigoureux, de haute taille, portant la barbe blonde étalée, ils n'aiment pas le séjour des grandes villes.Chasseurs admirables,habitués à vivre libres, ils ne sont passionnés que pour trois choses : leur Bible, leur rifle et l'indépendance de leur pays. Tout récemment, dans les premiers jours de 1896, ils ont eu à repousser l'invasion des flibustiers anglais de la Chartered Cº, qui, sous la conduite du Dr Jameson et avec la complicité de M. Cecil Rhodes, premier ministre du Cap, se proposaient de mettre le Transvaal sous la domination britannique. On sait que ce coup de force audacieux a abouti à un échec complet. Jameson, battu à Krügersdorp, n'a dû son salut qu'à la générosité de ses adversaires ; les complices qu'il avait su se ménager parmi la population étrangère de Johannesburg, saisis, jugés et condamnés par la Haute Cour de Pretoria, ont été l'objet de la clémence du gouvernement transvaalien, qui les a tous relâchés. Cecil Rhodes enfin s'est vu obligé de quitter précipitamment le Cap, après avoir donné sa démission de premier ministre, et l'on peut dire que l'avortement du complot, en révélant au monde la vigueur de la République Boer et les nobles qualités des hommes d'Etat qui la dirigent, en amenant aussi l'empereur d'Allemagne à se déclarer ouvertement pour le président Krüger, a porté un coup fatal au prestige de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud et consolidé en même temps la sécurité future du Transvaal.

La Constitution du Transvaal est républicaine : elle comprend un président, élu pour 5 ans (président Krüger), un vice-président (général Joubert), un conseil exécutif, une Chambre haute (1e *Volksraad*) et une Chambre basse (2e *Volksraad*).

La capitale de la République est Pretoria : mais la ville principale est Johannesburg, centre des exploitations aurifères.

C'est à Pretoria que vit le président Krüger, dans une maison sans apparat, où il mène l'existence la plus calme, au milieu de sa famille. Rien ne distinguerait son habitation sans la présence du soldat armé en faction devant sa porte.

Les Champs d'Or.

LE principal *champ d'or* (*gold field*) du Transvaal est le Witwatersrand, aux environs de Johannesburg : le minerai s'y présente sous la forme de couches uniformes, d'une puissance prodigieuse, dont on a vérifié l'existence sur un développement de plus de 80 kilomètres. A côté du Rand il faut citer encore les *gold fields* de Klerksdorp, de Heidelberg, de Lydenburg, de De Kaap et Barberton, de Malmani, du Waterberg et du Zoutpansberg, qu'on a à peine effleurés jusqu'ici.

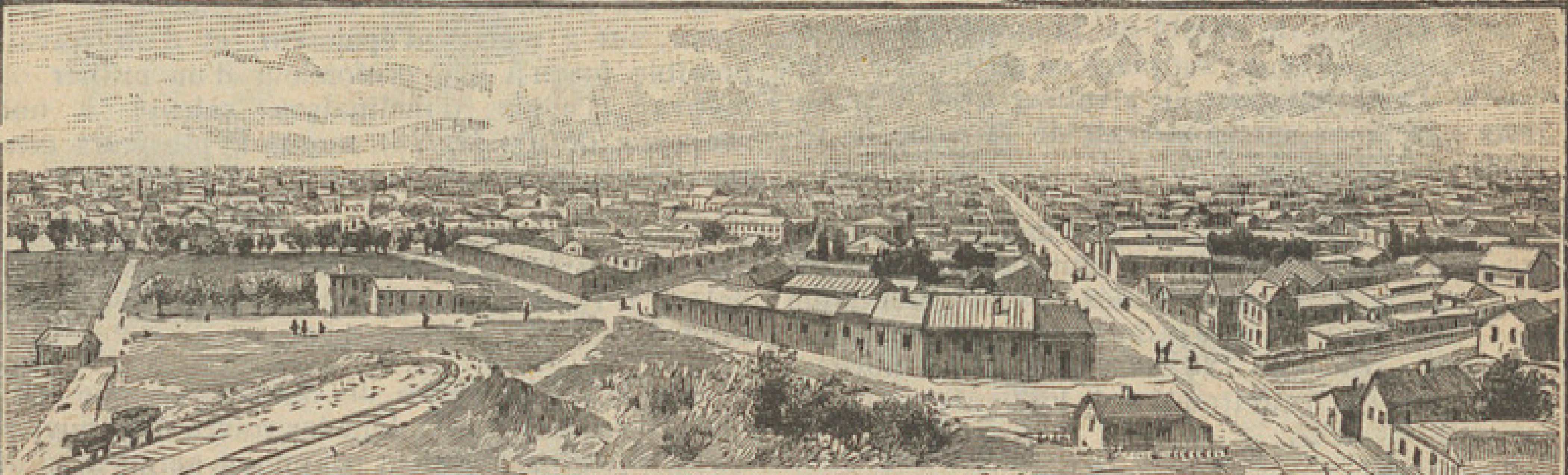
L'exploitation de l'or. — Une mine d'or, au Transvaal, est exploitée *industriellement*, comme l'est en Europe une mine de houille, suivant une méthode fixe, basée sur les principes de la science. Le minerai extrait des galeries est soumis à l'action de pilons, lourds de 435 kilogrammes et frappant 100 coups par minute, qui le broient dans des mortiers où coule un filet d'eau. La masse boueuse, ou *pulpe*, qui s'échappe de la batterie (*mill*) s'étale sur des plaques recouvertes de mercure (*plaques d'amalgamation*) : ce mercure retient l'or libre, et l'amalgame qui en résulte, chauffé dans des creusets, livre le métal précieux. C'est la 1re partie du traitement. La 2e (*cyanuration*) a pour objet d'extraire, par l'action du cyanure de potassium, l'or combiné des pyrites qui se trouve encore dans les résidus (*tailings*) après l'amalgamation.

PROVERBE : A qui veille, tout se réveille.


CECIL RHODES

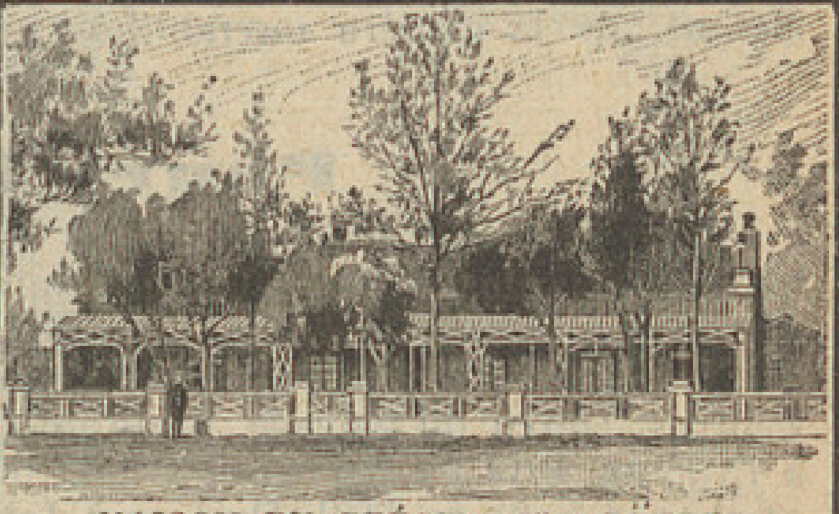

VUE DE JOHANNESBURG EN 1889


Dr JAMESON


VUE DE JOHANNESBURG EN 1896

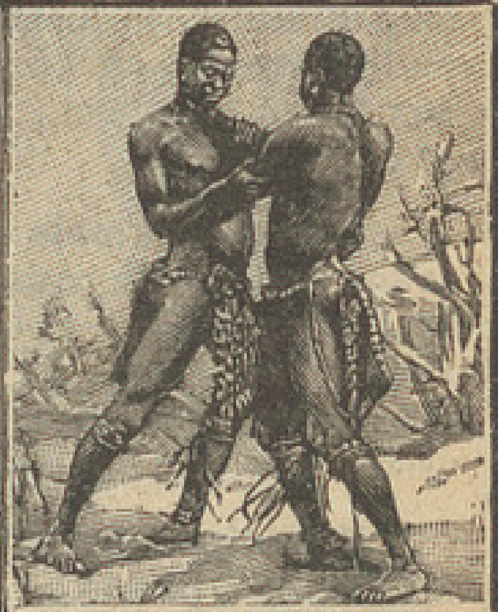

CHARIOT BOER ATTELÉ DE 16 BŒUFS

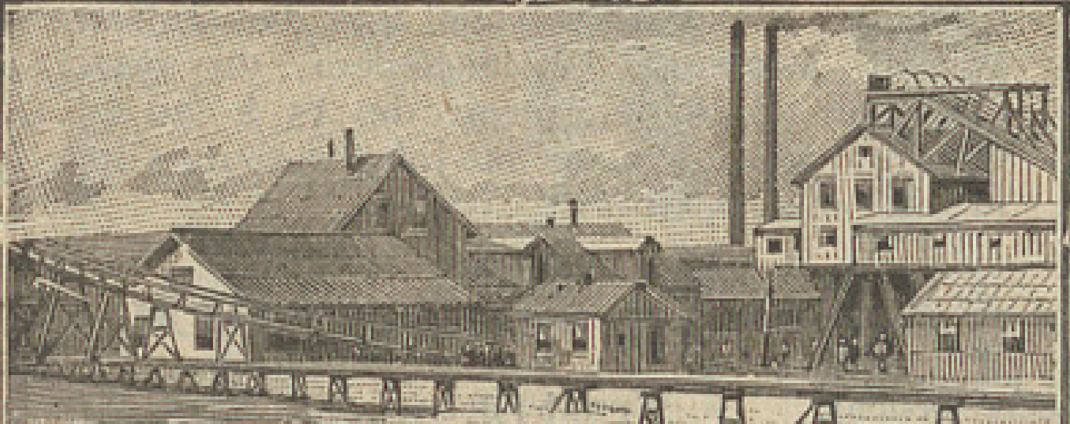

PRÉSIDENT KRÜGER

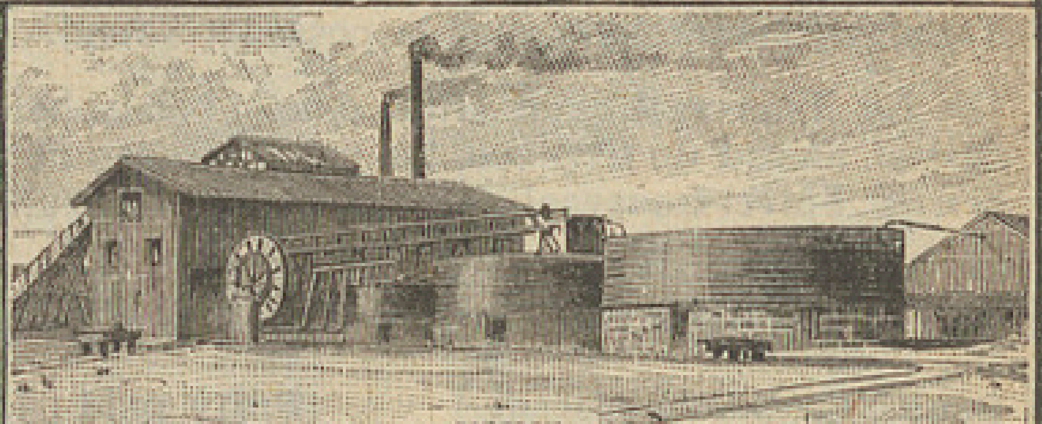

MAISON DU PRÉSIDENT KRÜGER


TYPE BOER

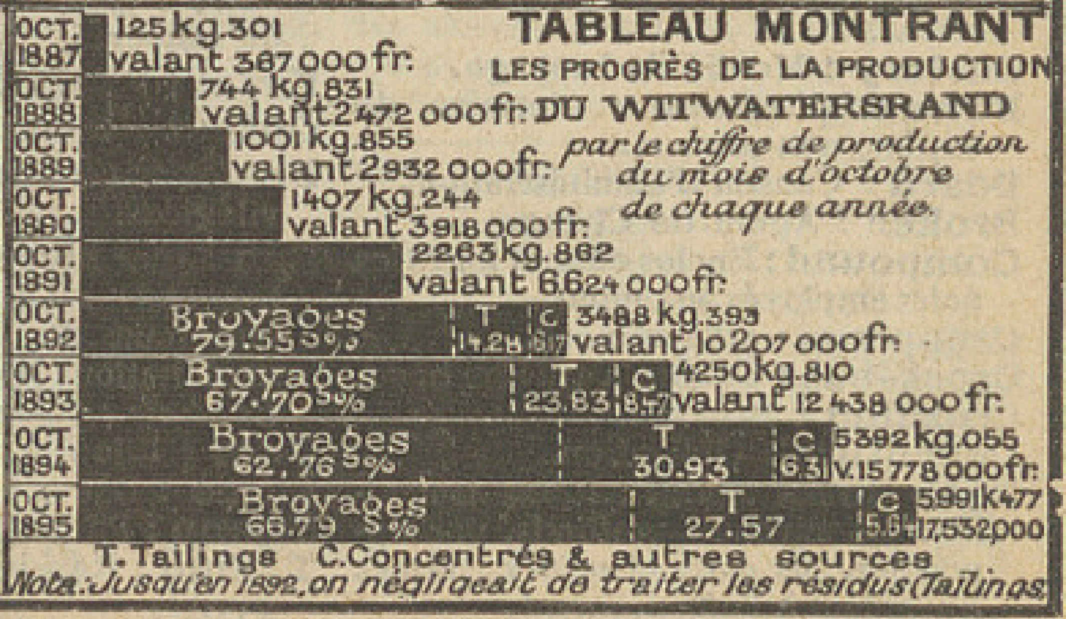

CHAMP DE BATAILLE DE DOORNKOP


TYPES ZOULOUS


USINE


USINE


TRAVAIL DANS LA MINE



PROVERBE : Il faut que tout le monde vive.

La quantité d'or contenue dans une tonne de minerai dépasse rarement 20 gr. ; les bénéfices proviennent :

1° De la quantité de minerai, qui permet d'opérer le traitement sur une très large échelle ;

2° De l'emploi des méthodes scientifiques qui récupèrent sans grands frais la totalité presque complète de l'or contenu ;

3° Du peu de cherté de la main-d'œuvre et du charbon, qui existe sur place en abondance telle, que le Transvaal pourrait rivaliser avec l'Angleterre : la tonne sur le carreau de la mine ne revient pas à plus de 6 ou 7 fr.

Dix-huit millions d'or par mois. — En 1895 les compagnies minières et autres ont distribué 183 416 000 fr. de dividendes, en augmentation de 104 p. 100 sur 1894, de 163 p. 100 sur 1893, de 236 p. 100 sur 1892. La production aurifère mensuelle est d'environ 6 200 kg., valant plus de 18 millions de fr.

Le Transvaal peut donner, dans un avenir peu éloigné, de la matière ouvrable à 15 000 pilons, broyant par mois 1 million et demi de tonnes, soit plus de 500 millions d'or par an. La progression de la production est constante : 1887, 1 710 kg. ; 1888, 8 705 kg. ; 1889, 13 640 kg. ; 1890, 16 250 kg. ; 1891, 25 977 kg. ; 1892, 40 092 kg. ; 1893, 50 189 kg. ; 1894, 70 448 kg. ; 1895, 78 570 kg.

La durée de cette formidable industrie est portée à un minimum de 20 ou de 25 ans. Dans le Witwatersrand, le cubage de couches aurifères ayant 80 kilomètres de développement en longueur, sur 2 mètres d'épaisseur, et d'un travail possible jusqu'à une profondeur d'un millier de mètres (l'angle d'inclinaison calculé à une moyenne de 45 degrés), monte à plusieurs centaines de millions de tonnes.

Durant l'année 1895, 338 compagnies ont été enregistrées à Londres avec un capital nominal de 1 152 187 125 fr. ; 304 à Pretoria avec un capital de 1 125 millions de fr.

Malgré l'éloquence de ces chiffres, que ceux qui placent leur argent dans les mines d'or, quelles qu'elles soient, n'oublient pas qu'une action de mine est souvent un billet de loterie. On peut faire de gros gains — en s'exposant à de grosses pertes.

Pour aller au Transvaal.

Route la plus courte : la ligne suivie par les paquebots anglais de la *Castle Line* et de l'*Union Line*. Départ de Southampton, tous les samedis. Durée du voyage jusqu'au Cap, de 15 à 18 jours. Prix : 1 030 fr. en 1re cl., 661 fr. 50 en 2e cl., 343 fr. 85 en 3e cl. Du Cap à Johannesburg ou à Pretoria, la distance est d'environ 1 600 kil., on les franchit en 50 h. de chemin de fer. Prix : 293 fr. 50 en 1re cl., 200 fr. en 2e cl., 111 fr. en 3e cl.

La voie normale devrait être et sera peut-être avant peu par le canal de Suez et Delagoa-Bay. Malheureusement, si le chemin de fer existe entre Pretoria et la baie de Delagoa, le service de navigation avec l'Europe n'est encore, à l'heure actuelle, assuré que par une compagnie allemande.

Renseignements généraux. — La langue uniquement parlée au Transvaal dans le monde des affaires est l'anglais ; il ne serait pas bon d'aller à Johannesburg sans la posséder à fond.

Le Transvaal étant situé dans l'hémisphère austral, au sud du tropique, les saisons sont interverties : l'hiver transvaalien correspond à notre été, et inversement. Du reste, la saison froide n'est jamais bien rigoureuse à Johannesburg, et, bien que la ville soit située à près de 2 000 mètres d'altitude, sur le plateau supérieur, il n'y gèle que rarement ; les chaleurs de l'été y sont également modérées, le climat sain.

La vie est chère à Johannesburg, comme dans toutes les villes de fondation récente et où l'argent abonde. La plus petite monnaie divisionnaire d'usage est le *three pence*, 0 fr. 30. Le prix des légumes, du jardinage, des œufs, des fruits, des vins, ferait reculer d'horreur nos ménagères : une très modeste chambre et la pension (sans boissons) se paient, dans un hôtel moyen, 18 ou 20 fr. par jour.

Il est vrai que si l'on dépense beaucoup, on gagne beaucoup. Ainsi les ouvriers blancs employés aux mines ont facilement un salaire de 25 francs par jour : les maçons, briquetiers, mécaniciens, mineurs, etc., sont très demandés et se placent aisément. Un ingénieur, un *manager* (directeur de mine), reçoit de 15 à 30 000 fr. Ce n'est pas sans raison que Johannesburg s'appelle la ville d'or, « Golden City ».

Petit Vocabulaire des Mots les plus usités dans le langage des Mines.

Bank : Couche de minerai.
Banket : Minerai du Rand, Conglomérat.
Battery : Moulin de broyage.
Bewaartplaatsen : Terrains de dépôts, non miniers.
Board : Conseil d'administration.
Broker : Agent de Change.
Compound : Enclos où sont logés les noirs employés aux mines.
Croppings : affleurement.
Cross-cut : Galerie à travers banc.
Crushing : Broyage.
Debenture : Obligation.
Deep level mine : Mine travaillant les niveaux profonds, par opposition aux *outcrop mines* : Mines travaillant à l'affleurement.
Fully paid : Libéré (action).
Grade : Qualité de minerai, degré de teneur.
Kraal : Village noir.
Output : Production brute.
Preference Shares : Actions privilégiées.
Rand (par abréviation pour Witwatersrand) : District minier le plus important du Transvaal, siège des exploitations les plus considérables. *Capitale* : Johannesburg.
Reef : Filon.
Slime : Boues aurifères.
Stamp : Pilon.
Tailing : Résidus contenant l'or des pyrites.
Trust : Société groupant des intérêts similaires ; — Syndicat.
Yield : Rendement ; teneur.
Monnaies : Les monnaies anglaises : livre, shilling et penny.
Poids (pour le calcul de la production de l'or) : l'*once* (31 gr. ; valeur 91 fr.), divisée en 20 *dwts* (1 gr. 55 ; valeur 4 fr. 55).
Superficies : 1 Claim, carré de 150 pieds sur 400 : Unité de mesure pour les mines : *55 ares 44.* ‖ 1 Stand, carré de 50 pieds sur 100 : Unité de mesure pour les terrains à bâtir : *4 ares 62.* ‖ 1 Acre : *40 ares 467.* ‖ 1 Morgen : *85 ares 385.*

PROVERBE : L'or supplée au mérite.

COMBIEN LES PEUPLES BOIVENT D'ALCOOL

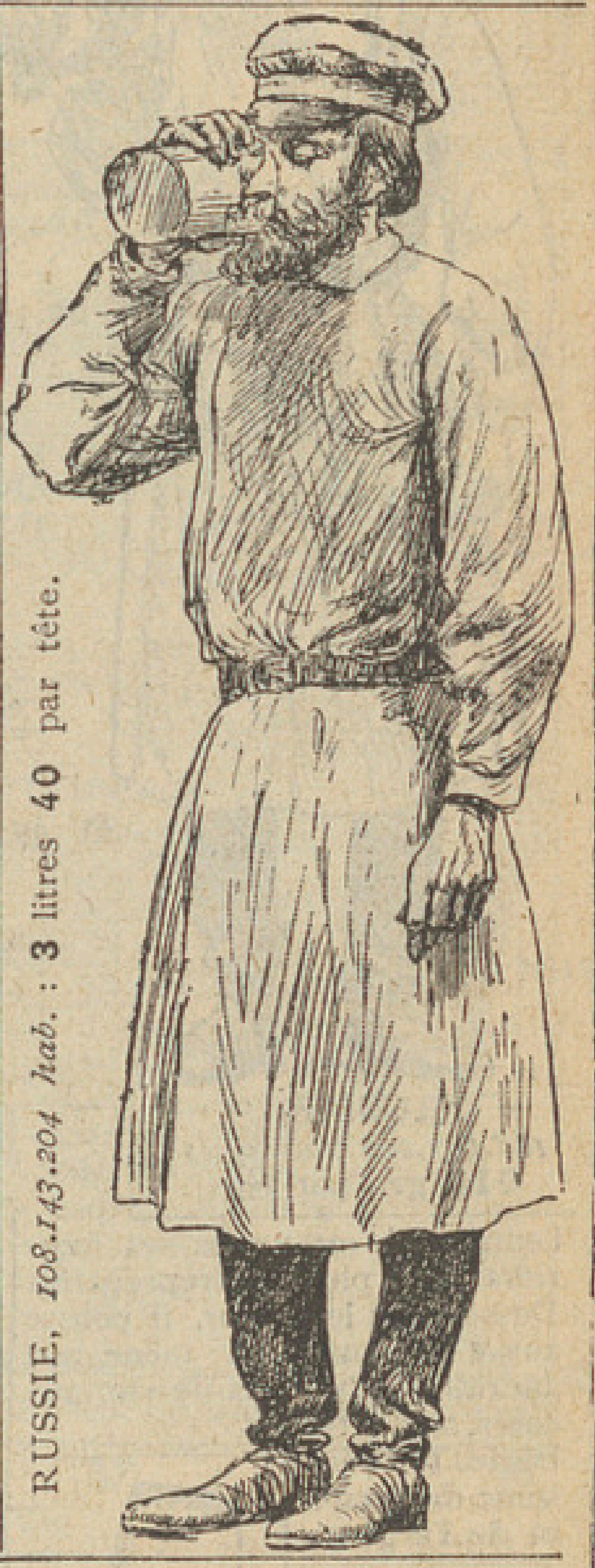
Dans nos figures de statistiques pittoresques, le type national qui représente chaque pays est inscrit dans un rectangle dont la surface est proportionnelle à la population, et, par suite, dont la longueur et la largeur sont proportionnelles à la racine carrée du chiffre de cette population.

Le verre ou le tonneau, la cigarette ou la pipe de chaque buveur ou de chaque fumeur sont de même inscrits dans des rectangles dont la surface est proportionnelle à la consommation individuelle de l'habitant, et dont la longueur et la largeur sont proportionnelles à la racine carrée de cette consommation.


FRANCE, *38.228.969 hab.* **4** litres **08** par tête.

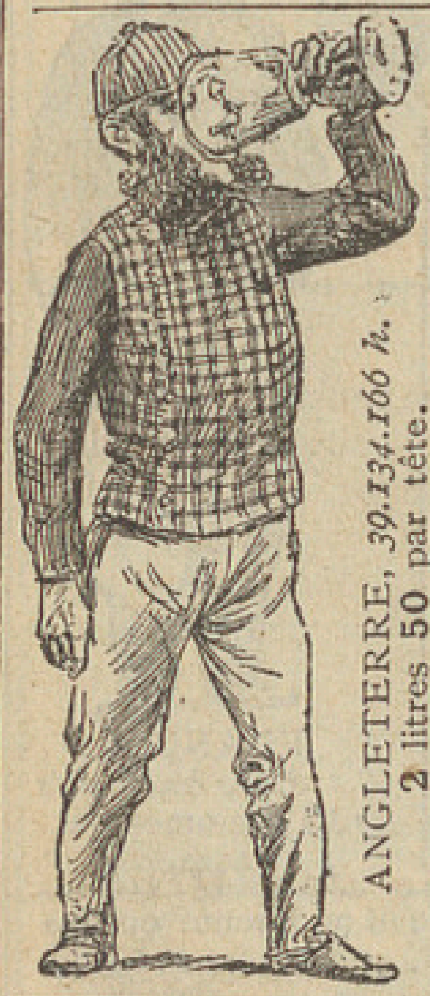

AUTRICHE, *41.384.956 hab.* : **3** litres **50** par tête.


ALLEMAGNE du NORD, *51.758.000 h.* : **8** litres **25** par tête.


RUSSIE, *108.143.204 hab.* : **3** litres **40** par tête.

La France occupe à peu près, au septième rang, le milieu de cette liste malheureuse, avec « aspiration » d'alcool à peu près deux fois moindre que dans le pays de préséance, qui est ici le Danemark.

Ce n'est pas là sa place naturelle. Le Français, dans sa patrie, soit chaude, soit tempérée, n'a pas droit à autant « d'eau de mort » que les hommes des contrées froides comme l'Allemagne du Nord, très froides comme la Russie, polaires comme le Grœnland où, faute d'alcool, on boit l'huile à pleins seaux. Dans les régions glacées, il faut activer la combustion intérieure, et l'ivresse, même grossière, même animalesque, y est moins coupable qu'en France, où les Français devraient se contenter d'une sobriété élégante.

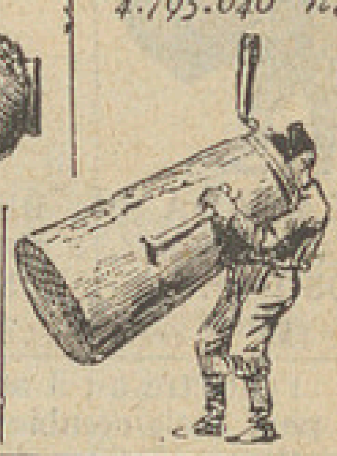

ANGLETERRE, *39.134.166 h.* : **2** litres **50** par tête.


ITALIE, *30.913.663 hab.* : **1** litre par tête.


ESPAGNE, *17.565.632 hab.* : **2** l. par tête.


BELGIQUE, *6.341.958 hab.* : **4** l. **50** p. tête.


SUÈDE *4.873.183 hab.* : **4** l. **15** par tête


PAYS-BAS *4.795.646 h.* : **4** l. **58** par tête.

Notre salut est à ce prix, car le plus souvent nos alcools ne sont pas des alcools, mais des chimies vénéneuses, et les intoxiqués, devenus légion, empoisonnent dans la vieille Gaule toutes les sources de la vie : d'où les fureurs, folies et névroses, les meurtres et suicides, la stérilité, la dégénérescence. L'alcoolisme, voilà l'ennemi !


BAVIÈRE *5.594.982 h.* : **2** l. **45** p. tête.


PORTUGAL *4.712.073 hab.* **2** l. **10** par tête.


SUISSE *2.917.754 h.* **5** litres par tête.


DANEMARK *2.172.380 h.* **8** l. **85** par tête.


FINLANDE *2.380.140 h.* **2** l. **60** par tête.


WURTEMBERG *2.036.522 h.* : **2** l. **50** p. tête.


BADE *1.657.867 h.* **3** l. **77** par tête.

Fig. 497 à 513.

PROVERBE : **Qui aime à boire parle toujours de vin.**

COMBIEN LES PEUPLES FUMENT



RUSSIE
108.143.204 habitants
910 gr. par tête



ÉTATS-UNIS
68.275.000 habitants
2110 gr. par tête



ALLEMAGNE
51.758.000 habitants
1485 gr. par tête



AUTRICHE
41.384.956 habitants
1350 gr. par tête

La France, le pays où le tabac rapporte le plus à l'Etat — des centaines de millions par an — est l'un de ceux où l'on en consomme relativement le moins. On y fume, on y prise surtout, on y chique en moyenne près de quatre fois moins que chez le phlegmatique Hollandais, plus de deux fois moins que chez l'anguleux Yankee, moins qu'en Belgique, en Allemagne, en Autriche. Nul ne le regrettera, sinon le gouvernement, auquel cette passion puérile vaut de si beaux revenus.

Sans doute il y aurait excès à crier, comme de l'alcool : « Le tabac, voilà l'ennemi ! » Mais s'il n'est pas l'ennemi, c'est un de ses fourriers les plus entreprenants. Desséchant le gosier, il pousse aux « irrigants », il mène aux apéritifs, aux eaux-de-vie, aux cafés, aux « tabagies », il consume du temps et de l'argent.



CANADA
4.833.239 habit.
1050 gr. par tête



BELGIQUE
6.341.958 habit.
1552 gr. par tête



ESPAGNE
17.565.632 habitants
550 gr. par tête



ITALIE
30.913.663 habit.
635 grammes par tête



ANGLETERRE
39.134.166 habit.
680 grammes par tête

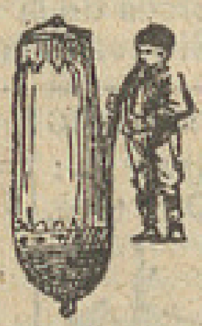


FRANCE
38.228.969 habitants
933 grammes par tête

Peut-être a-t-il atteint chez nous son apogée ; car, si l'usage n'en diminue pas, si même il augmente encore un peu, mais combien plus lentement qu'auparavant, on a remarqué, ou l'on a cru remarquer, que les jeunes gens des classes dirigeantes s'en abstiennent bien plus qu'autrefois.



DANEMARK
2.172.380 habitants
1125 gr. par tête



NORVÈGE
1.988.674 habitants
1135 gr. par tête



SUISSE
2.917.754 hab.
610 gramm. par tête



AUSTRALIE
3.522.639 habit.
1400 grammes par tête



SUÈDE
4.873.183 habit.
940 grammes par tête



PAYS-BAS
4.795.646 habit.
3400 gr. par tête

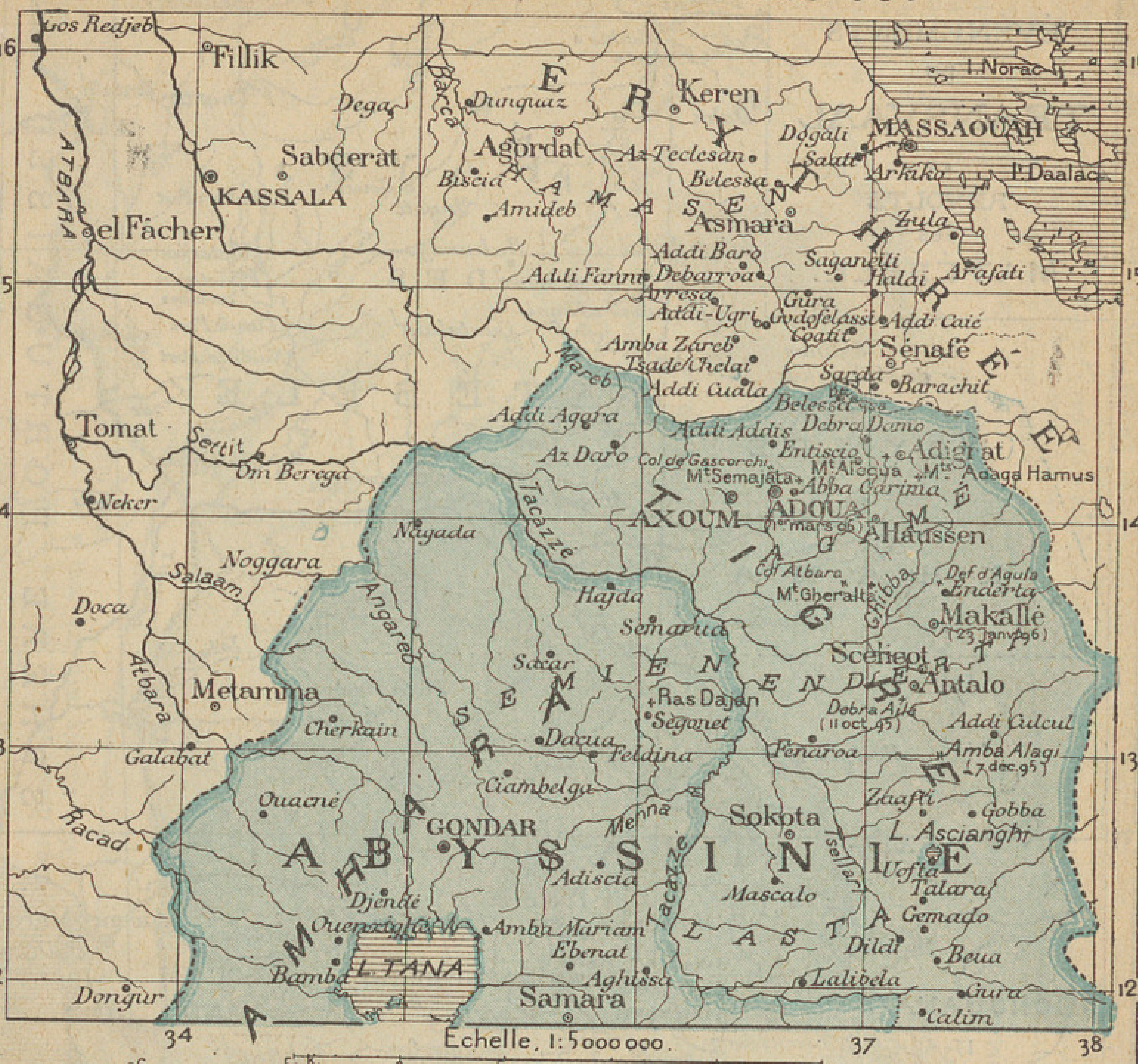


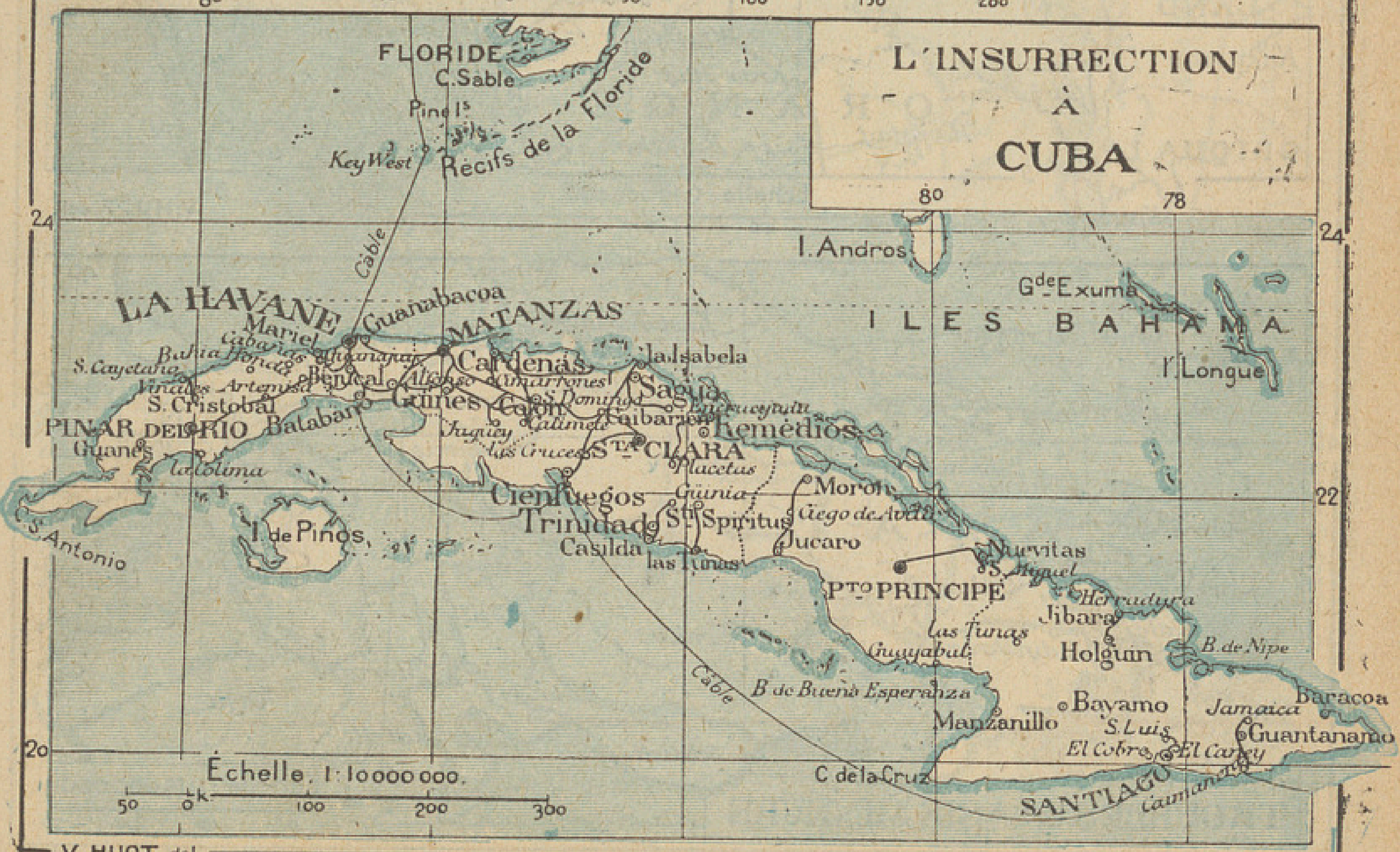
PORTUGAL
4.712.073 habit.
850 grammes par tête

Fig. 514 à 530.

PROVERBE : **Notre ennemi, c'est notre maître.**

GUERRE D'ABYSSINIE. 1895-96.





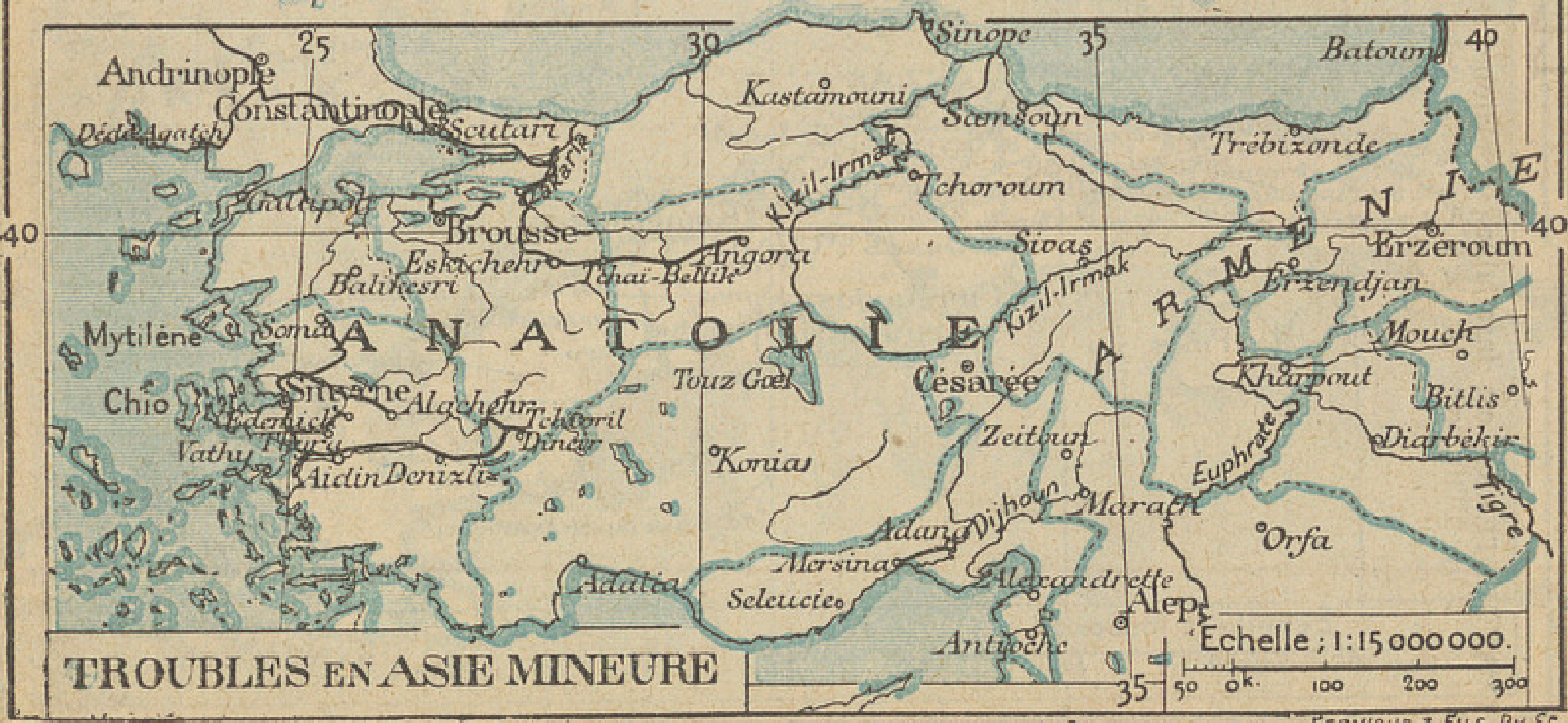
L'INSURRECTION À CUBA

V. HUOT del.

FERNIQUE & FILS PH. SC.

PROVERBE : Chacun est maître en sa maison.





PROVERBE : Un bon averti en vaut deux.

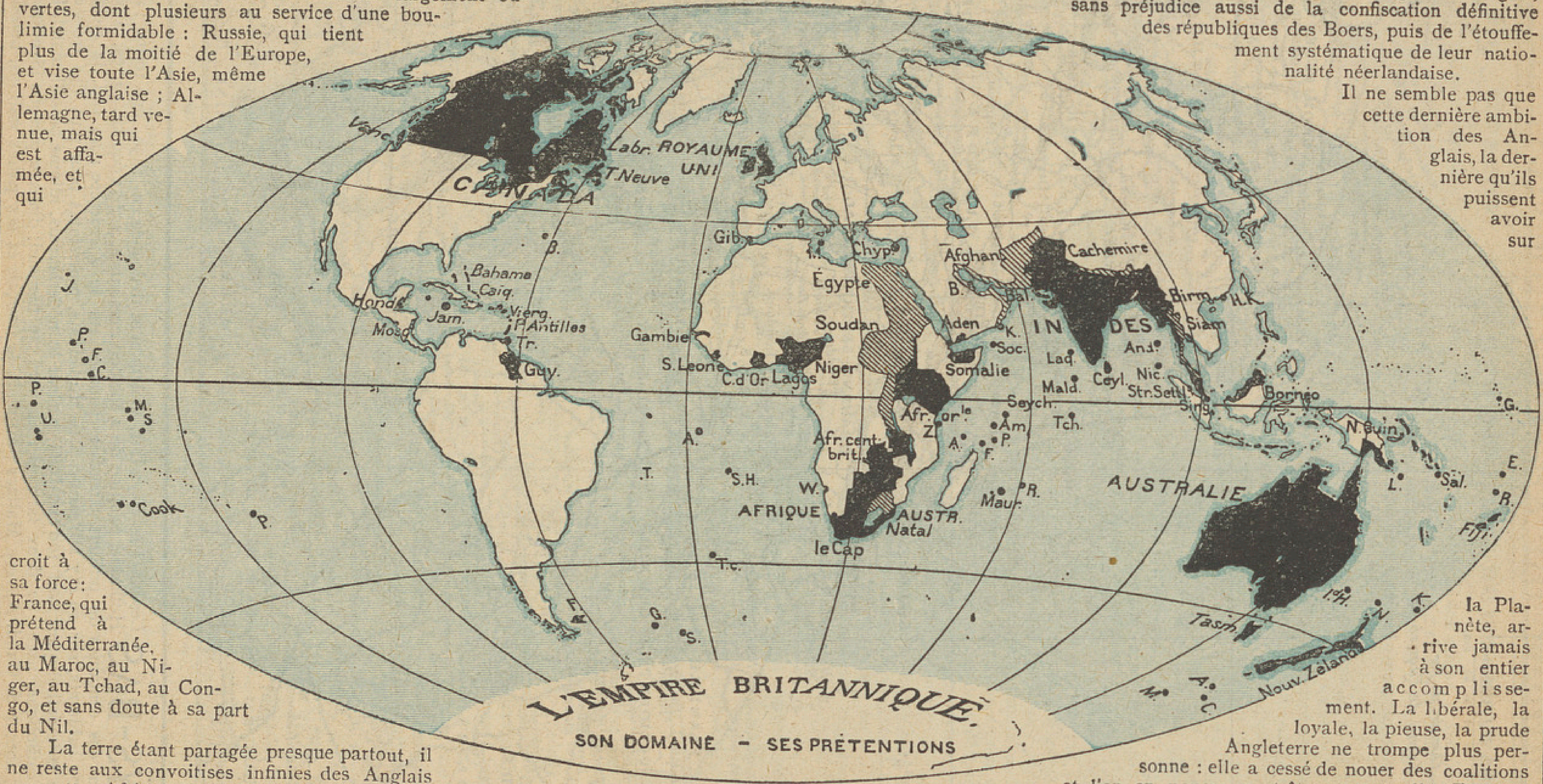
LES PRÉTENTIONS BRITANNIQUES

L'ANGLETERRE est insatiable ; le Globe est trop petit pour elle.

Elle allait finir de l'avaler ; mais voici qu'à côté de sa gueule de caïman, d'autres gueules de crocodiles seront largement ouvertes, dont plusieurs au service d'une boulimie formidable : Russie, qui tient plus de la moitié de l'Europe, et vise toute l'Asie, même l'Asie anglaise ; Allemagne, tard venue, mais qui est affamée, et qui croit à sa force : France, qui prétend à la Méditerranée, au Maroc, au Niger, au Tchad, au Congo, et sans doute à sa part du Nil.

La terre étant partagée presque partout, il ne reste aux convoitises infinies des Anglais que cette Afrique dont Français, Portugais, Belges, Allemands, Boers de race hollandaise (et l'on n'ose trop dire : les Italiens) ont accaparé la plus grande moitié. C'est donc l'autre et moindre moitié que l'Angleterre guette, sans préjudice de ce qu'elle compte ravir un jour à ses voisins les plus faibles, Portugais et Belges ; sans préjudice aussi de la confiscation définitive des républiques des Boers, puis de l'étouffement systématique de leur nationalité néerlandaise.

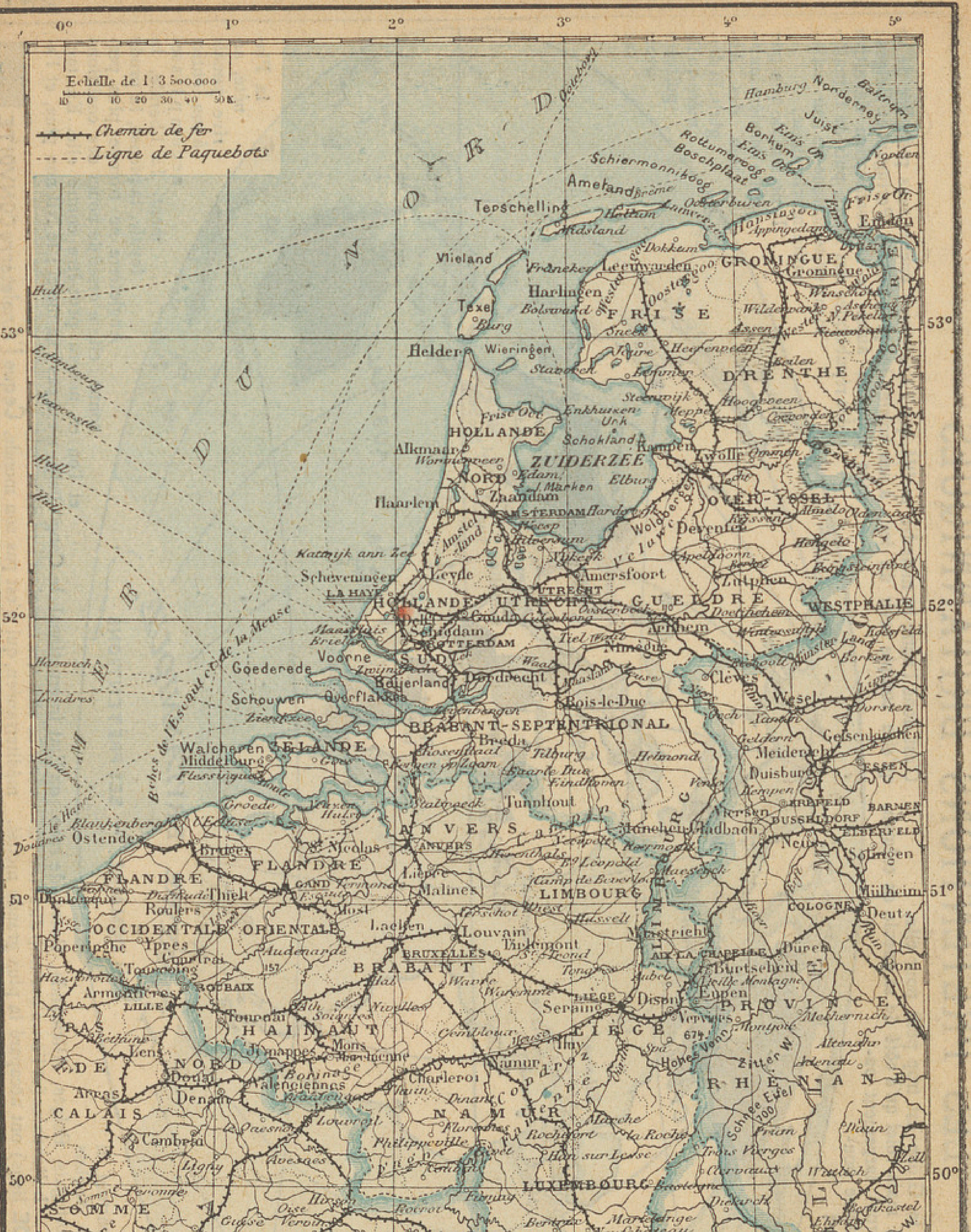
Il ne semble pas que cette dernière ambition des Anglais, la dernière qu'ils puissent avoir sur la Planète, arrive jamais à son entier accomplissement. La libérale, la loyale, la pieuse, la prude Angleterre ne trompe plus personne : elle a cessé de nouer des coalitions et l'on en nouera peut-être contre elle. En tant qu'État international, le Congo belge n'est pas à sa merci ; le Nil non plus, et l'avenir la chassera certainement du monde méditerranéen, qui n'est pas son monde.



Ce que l'Angleterre POSSÈDE

Ce que l'Angleterre CONVOITE

PROVERBE : Il faut laisser le monde comme il est.



FERNIQUE & FILS, PH.Sc.

PAYS-BAS Les anciens Pays-Bas, violemment disloqués en 1830, ont formé : au nord, la Hollande, peuplée de 4 800 000 personnes, sur 33 000 kil. carrés, auxquels vont s'ajouter des centaines de milliers d'hectares pompés sur le Zuyderzée ; au sud, la Belgique, avec 6 400 000 habitants, sur 29 457 kil. carrés. Les Hollandais, protestants pour plus des trois cinquièmes, pour le reste catholiques, sauf 100 000 Juifs, parlent le néderlandais, idiome bas-allemand. Les Belges, nation catholique, usent de deux langues : au nord, le flamand, dialecte presque identique au néderlandais, autour de Gand. Anvers, Malines ; au midi, le français et ses patois wallons, autour de Mons, Charleroi, Namur, Liège; Bruxelles est bilingue, les deux langues s'équilibrent à peu près; le français gagne.

PROVERBE : **Le pays est là où l'on peut vivre.**

LE SYSTÈME NERVEUX DU MONDE

Le Réseau télégraphique sous-marin.

Comme en tout commerce, en toute industrie, en toute exploitation profitable, l'Angleterre s'est fait la part du lion en télégraphie sous-marine.

C'est à elle qu'aboutissent, directement ou indirectement, presque tous les câbles immergés ; grâce à elle que, comme l'a dit magnifiquement Victor Hugo :

> Paris, Londres, New-York, les continents énormes,
> Ont pou lien un fil qui tremble au fond des mers,
> Une force inconnue empruntée aux éclairs.

Dès que fut connu le « soubresaut » électrique, vainqueur de la distance, dès qu'on eut commencé de couvrir le monde de fils télégraphiques portés sur des poteaux, l'homme ne pouvait pas ne pas avoir la tentation de jeter des câbles de transmission instantanée sous la vague marine aussi bien que sur les continents : et il le tenta dès 1850.

Et il échoua, tout justement sur une mer qui n'est qu'un détroit de moins de 30 kilomètres d'ampleur, sur la Manche, de Calais à Douvres.

Mais il réussit en 1851.

Il n'y a donc pas encore cinquante ans qu'on se parle familièrement d'un bord à l'autre des Océans, et déjà plus de 260000 kilomètres de câbles sous-marins sont tendus entre les continents et les continents, entre les continents et les îles.

Sur le milliard dépensé à construire ces fils, puis à les déposer dans la mer, enfin à les faire atterrir, l'Angleterre contribue pour près de 850 millions : exactement 838 875 000 francs.

Elle s'est assuré de la sorte un presque entier monopole sur la correspondance universelle instantanée, sur les nouvelles politiques de toute la Terre, les nouvelles financières, les coups de bourse ; et dans tels cas qu'on peut prévoir, elle aurait le privilège des coups d'audace, des mesures foudroyantes, car, si son réseau est accessible moyennant finance à toutes les dépêches, celles du gouvernement anglais passent, en fait, en droit, toujours les premières.

Et ce qui ne chagrine pas la « joyeuse Angleterre », « Old merry England », ces 838 750 000 fr. lui rapportent, les dépêches transmarines étant naturellement fort chères, 110 millions de francs par an : intérêt de 13 p. 100, dont peuvent très bien se contenter même les plus raides en affaires.

Le monde, et en particulier la France, sont donc à la merci des Anglais pour les nouvelles télégraphiques, soit politiques, soit commerciales et financières, soit privées.

Nous, spécialement, nous ne communiquons par des câbles à nous qu'avec la Corse et avec notre Afrique du Nord, Algérie et Tunisie, ce que nous avons de plus précieux, il est vrai ; et par quatre câbles : de Marseille à Oran, à Alger, à Bône, à Tunis : depuis 1854 avec la Corse ; depuis 1857, et après interruption de treize ans, avec l'Algérie. Nous « parlons » aussi avec l'une de nos moindres colonies, de Brest à Saint-Pierre et Miquelon, par un câble qui se poursuit de cet archipel brumeux vers le Canada et les États-Unis.

Pour toutes nos autres possessions, Sénégal, Congo, Madagascar, Indo-Chine, etc., il nous faut emprunter, d'un bout à l'autre ou sur de longs trajets, les lignes sous-marines anglaises. Et les autres nations sont toutes plus ou moins dans la même nécessité que nous.

Donc, en ceci les Anglais ont pris une grande avance sur le reste d'une humanité qu'ils regardent avec la superbe des enrichis ; mais le cours des années dégagera les nations de cette espèce de servitude.

Les Services maritimes postaux.

Menacés dans leur prépondérance industrielle, malgré leur fer, leur houille, leurs usines merveilleusement agencées, les Anglais ont conjuré pour longtemps leur décadence en devenant les « rouliers de la mer ».

Dès que la vapeur eut remplacé la voile, qu'on put partir, arriver à heure fixe, ils établirent des services de longs courriers sur tous les océans.

D'abord sur l'Atlantique du Nord pour leurs marchandises, leurs émigrants, sur la route du Canada et des Etats-Unis, l'autre moitié de leur race ; sur l'Atlantique du Sud et la mer des Indes, vers l'ex-empire du Grand Mogol et vers la porte de la Jeune Australie en passant par le Cap de Bonne-Espérance.

Puis sur des mers point anglaises, plutôt latines, surtout la Méditerranée vers Constantinople, la Syrie, l'Egypte ; vers les ports espagnols ou lusitaniens de l'Amérique du Sud ; et aussi vers la Chine, le Japon, toutes les mers, tous les peuples.

Et, « comme un abîme appelle un autre abîme », ces voyages mensuels, semi-mensuels, hebdomadaires, voire quotidiens sur les lignes de plus grande intercourse, suscitèrent de nouveaux intérêts anglais, versèrent des émigrants sur de nouvelles plages, créèrent de nouvelles colonies, de nouveaux pays d'achat et de vente, enfin étendirent et perfectionnèrent la toile que la Grande-Bretagne tissait autour de l'univers.

On peut croire que ce maximum d'efforts a déjà produit son maximum d'effet au profit de l'Angleterre ; les « Britishers » ont à peu près envahi tout ce qu'ils pouvaient envahir, brocanté partout où l'on brocante, et les rivaux commencent leur rivalité avec la maxime d'« œil pour œil, dent pour dent », en concurrence effrénée.

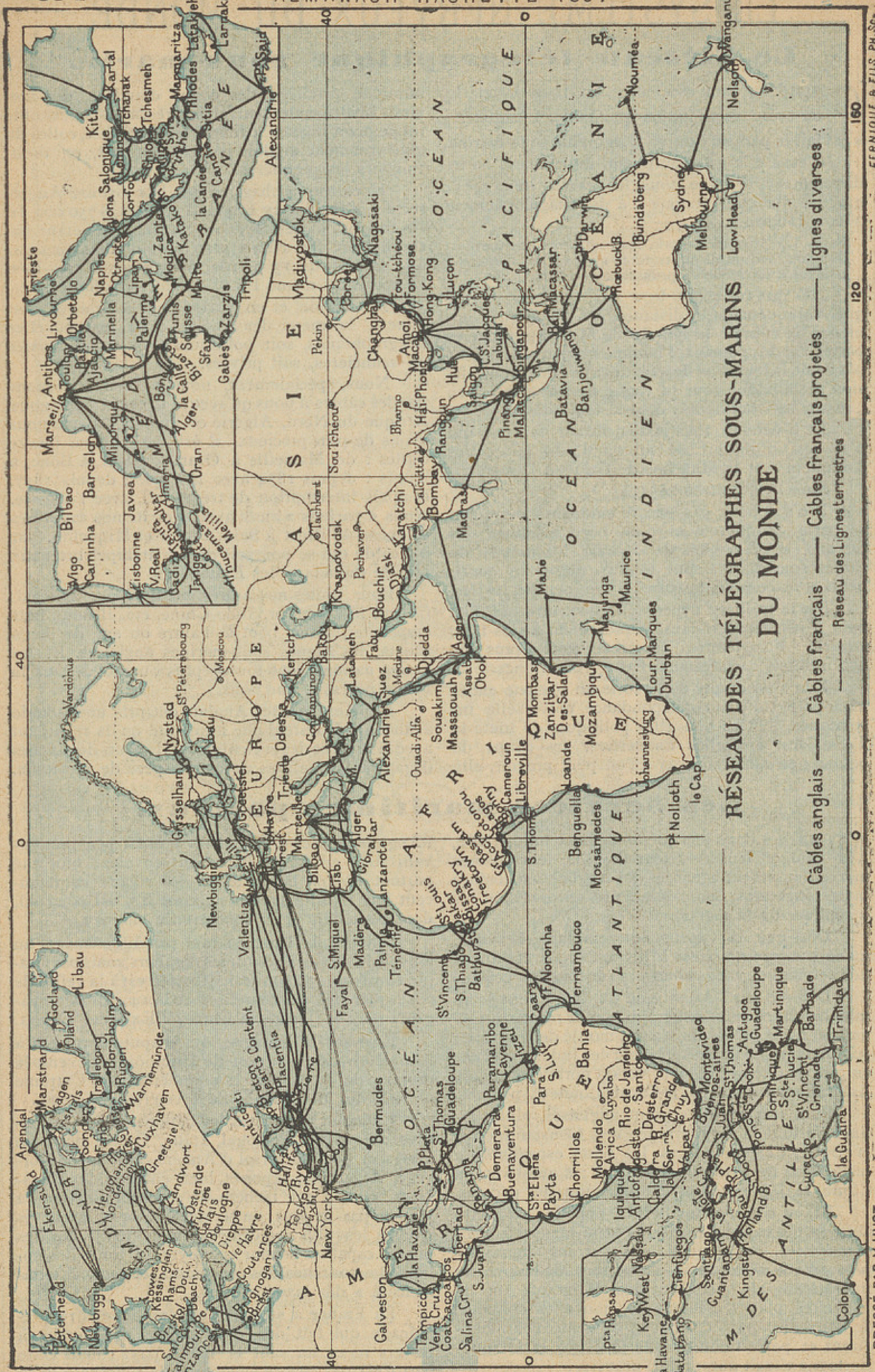
D'abord, la Russie : non pas directement, au moyen de services maritimes réguliers, mais par simple contre-coup : son transsibérien est à la veille de confisquer des marchandises et beaucoup de voyageurs pour le Japon, la Chine, l'Extrême Orient.

Ensuite, l'Allemagne, qui dispute âprement à l'Angleterre, de son port de Hambourg, devenu le premier du continent, le commerce de l'Extrême Orient, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud.

Enfin, un peu toutes les nations, même les petites : Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Belgique avec son port universel d'Anvers, Hollande, Norvège, Argentine, Japon et, bien entendu, les Etats-Unis ; c'est à qui tâchera de se relier au reste du monde par le plus de services postaux, avec les navires les plus rapides, en même temps que les plus « capables » pour convoyer la foule des colons, des touristes, des négociants, et toute l' « immensité » des marchandises.

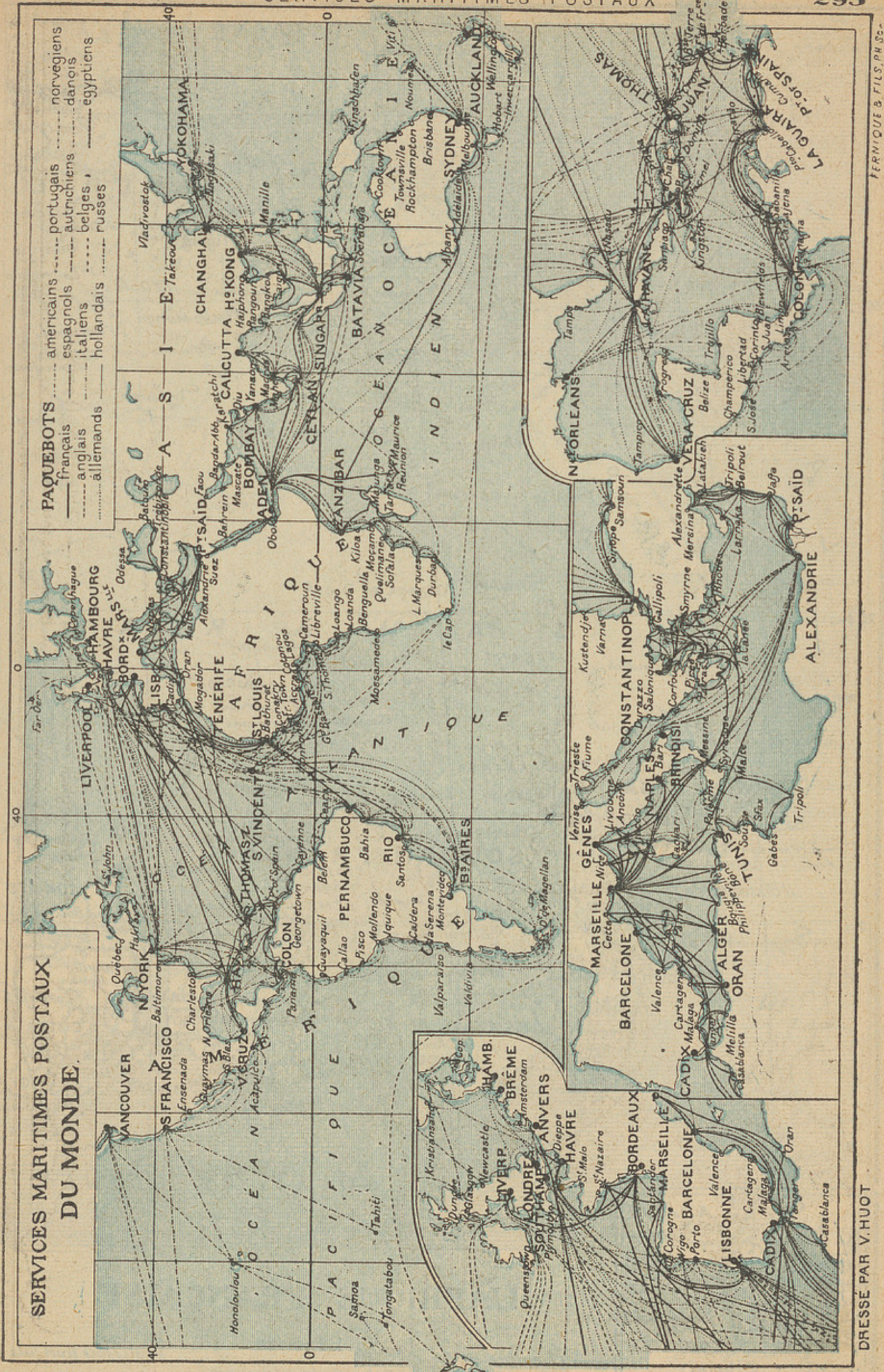
La France a sa part de ce prodigieux remue-ménage qui fait des cinq parties du monde, à travers mers, un seul et même pays ; mais cette part n'est pas encore adéquate à la puissance de la nation française, à la diversité de ses industries, à l'étendue de son domaine colonial : ainsi, par

PROVERBE : Au chien qui aboie, donne un os à ronger.



exemple, il n'y a même pas aujourd'hui de service quotidien entre Marseille et Alger. Nous devons tendre évidemment à renforcer tous nos services postaux de la Méditerranée, créer, puis

***PROVERBE* : Qui beau présent porte, Sonne en maître à la porte.**



multiplier des relations avec l'Afrique occidentale, Madagascar, l'Indo-Chine, et avec l'Amérique du Sud, à laquelle nous rattachent intimement les liens d'une « latinité » commune.

PROVERBE : Laissons chacun à sa place.



L'AFRIQUE FRANÇAISE

FERNIQUE & FILS PH. SC.



PROVERBE : Un bienfait n'est jamais perdu.

FERNIQUE & FILS PH.SC.

LA FRANCE LITTÉRAIRE

CETTE CARTE montre tout d'abord une grande supériorité du Nord, surtout des environs de Paris, et de l'Est sur le Midi.

La raison en est bien simple. La raison, ou plutôt les deux raisons.

Dans un pays aussi puissamment centralisé que la France, une ville comme Paris, depuis mille ans prépondérante, attire à elle les forces vives de la nation, elle éveille, elle suscite les écrivains et les poètes, alors que loin d'elle les génies avortent, ou qu'ils passent inconnus.

Mais la cause principale de l'infériorité du Midi réside ailleurs que dans l'influence parisienne sur le nord du pays; elle est dans l'ancienne division de la France en deux régions qui se comprenaient mal : la région de la langue d'oïl au nord, la région de la langue d'oc au sud.

Sans doute ces deux langues, dont l'une maintenant morte, ou tout comme, ces deux langues n'en faisaient théoriquement, philosophiquement qu'une seule, mais, dans la pratique, l'homme du Midi parlait un idiome qui n'était pas le français, et quand, après avoir appris le français, il l'écrivait, c'était comme s'il se servait d'un verbe étranger ; on n'est génial que dans sa langue maternelle, celle où l'on a pensé dans ses jeunes années.

Villon fut de l'Ile-de-France, Ronsard naquit aux bords du Loir, Corneille était Normand, La Fontaine un Champenois des rives de la Marne, Racine vit le jour aux confins de Champagne, Ile-de-France et Picardie, Lamartine était Bourguignon, Victor Hugo sort de Besançon la Franc-Comtoise, et Musset de Paris.



Aujourd'hui la langue d'oc a dit son dernier mot, elle meurt de l'impossibilité de vivre, au milieu d'une indifférence à peu près générale ; avant longtemps tous les Français seront bercés en français sur les genoux de leur mère, et les grands poètes de l'avenir — s'il en naît encore, — et, faute de grands poètes, les grands écrivains nous viendront aussi bien du Limousin, de la Gascogne, du Languedoc, de la Provence, que de l'Ile-de-France, de la Bourgogne, de la Champagne, de la Normandie, de la Touraine ou de l'Anjou.

L'impossibilité où l'on s'est vu d'inscrire ici tous les grands noms littéraires de Paris et de ses environs à dix lieues à la ronde, a faussé cette petite carte en ce sens qu'elle affaiblit l'énorme prépondérance de l'Ile-de-France dans l'histoire intellectuelle de la nation.

A côté de ce grand soleil de lumière, brillent d'autres foyers moindres : en Normandie, avec le grand Corneille; en Champagne avec Racine et La Fontaine ; en Touraine avec Rabelais et Honoré de Balzac ; en Guyenne avec Fénelon, Montaigne et Montesquieu ; en Bourgogne avec Bossuet et Lamartine, qui fut la poésie même; en Franche-Comté avec Victor Hugo, prince des lyriques.

NÉS A PARIS : Villon, 1431; H. Estienne, 1528; Jodelle, 1532; Pierre Charron, 1541; G. du Vair, 1556; Chapelain, 1595; Desmarets, 1595; Scarron, 1610; Ant. Arnauld, 1612; La Rochefoucauld, 1613; Lamoignon, 1617; Molière, 1622; Bachaumont, 1624; Mme de Sévigné, 1626; Quinault, 1635; Boileau, 1636; Malebranche, 1638; Mme Deshoulières, 1638; La Bruyère, 1645; Regnard, 1655; Rollin, 1661; J.-B. Rousseau, 1670; Marivaux, 1688; Voltaire, 1694; Perrault, 1703; Helvétius, 1715; D'Alembert, 1717; Sedaine, 1719; Beaumarchais, 1732; La Harpe, 1739; Mme Roland, 1754; Mme de Staël, 1766; P.-L. Courier, 1772; Béranger, 1780; Villemain, 1790; Scribe, 1791: Victor Cousin, 1792; P. de Kock, 1794; Michelet, 1798; A. Deschamps, 1800; Littré, 1801; Mérimée, 1803; G. Sand, 1804; Eug. Süe, 1804; A. Barbier, 1805; Legouvé, 1807; Alph. Karr, 1808; G. de Nerval, 1808; A. de Musset, 1810; C. Doucet, 1812; Labiche, 1815; Baudelaire, 1821; H. Mürger, 1822; M. Du Camp, 1822; Th. Barrière, 1823; A. Dumas fils, 1824; Prevost-Paradol, 1829; Rochefort, 1830; J. de Goncourt, 1830; Fustel de Coulanges, 1830; V. Sardou, 1831; Lud. Halévy, 1834; H. Becque, 1837; A. Sylvestre, 1838; Sully Prudhomme, 1839; E. Zola, 1840; F. Coppée, 1842; Stéph. Mallarmé, 1842; A. France, 1844.

NÉS HORS DE FRANCE : D'Holbach, *Heidelsheim*, 1723; And. Chénier, *Constantinople*, 1762; M.-J. Chénier, *Constantinople*, 1764; Montalembert, *Londres*, 1810; Leconte de Lisle, *la Réunion*, 1820; Hervé, *la Réunion*, 1835; L. Dierx, *la Réunion*, 1838; De Heredia, *Cuba*, 1842; Richepin, *Médéah*, 1849.

PROVERBE : **La misère est la sage-femme du génie.**

LA FRANCE POLITIQUE

LA CARTE des supériorités politiques n'est point, tant s'en faut, celle des supériorités réelles, et les pays ici portés en blanc n'ont point trop à gémir sur l'infériorité de leurs hommes publics.

Il suffit de tant de qualités secondaires pour devenir un homme politique célèbre, ce qui ne signifie pas exactement un grand homme, il y faut surtout tant de hasard, que mainte province, maint canton, mainte ville n'ont point à s'enorgueillir de leur part au maniement des affaires de la nation.

Est-ce vraiment une gloire pour la Bretagne de nous avoir donné, pour notre malheur, le policier Fouché ? ou pour le Poitou d'être la patrie de La Revellière-Lépeaux ? ou pour la Provence d'avoir mis Barras au monde? ou pour l'Auvergne d'avoir Couthon au nombre de ses plus « illustres» enfants ? ou pour l'Artois d'avoir jeté dans nos destinées le sanglant Robespierre ? ou pour telle et telle ville, la statue d'un grand et superbe hâbleur qui, le jour du gouvernement enfin arrivé, n'a su qu'accumuler les ruines sur les ruines ?



Sous l'ancien régime, donc, pendant des centaines et des centaines d'années, lorsque roi et la cour étaient tout, c'est la naissance qui menait aux grandes situations dans l'Etat, et après la naissance, la courtisanerie, l'intrigue auprès du monarque, des puissants, des femmes et maîtresses de ces puissants et de ce monarque, le tout sauf exceptions, dont la plus brillante fut celle du Champenois Colbert, simple roturier et très grand ministre, l'homme qui tira l'ordre du désordre, l'abondance de la pauvreté, la puissance de la faiblesse, le restaurateur du commerce, l'initiateur de l'industrie, le créateur de la marine, le colonisateur du Canada, mort vingt ans trop tôt pour la France.

Sous le nouveau régime, le pouvoir ne vient plus de la naissance, de la flatterie, de la très longue et patiente intrigue auprès du souverain, des favoris et des favorites ; mais un esprit souple et remuant, l'art de flatter la foule, de louanger et de servir mènent à la puissance autant peut-être qu'autrefois, et le terrible pouvoir de l'argent a remplacé les privilèges de la naissance.

Mais, tout compris, il semble bien que la parole est aujourd'hui la « maîtresse de l'heure » ; on met à la tête de l'Etat, même dans les jours d'angoisse, même quand l'action est tout, non pas des hommes d'action, mais des hommes à la voix chaude ou à la voix souple, soit des tribuns, soit des enjôleurs : d'où la conséquence que la carte de nos grands hommes d'Etat tend de plus en plus à devenir celle de nos grands orateurs. Or, en France, le don de l'éloquence, tout au moins de l'éloquence impétueuse, brillante, éclatante, est chose du Midi plutôt que du Nord, et c'est pourquoi la Provence, le Languedoc, la Guyenne et Gascogne nous envoient tant de fougueux parleurs, matière des hommes d'Etat qui se passent et se repassent le « timon des affaires ». Inutile de citer, dans le temps passé, Mirabeau et les Girondins, Mirabeau né sans doute à 100 kilomètres seulement de Paris, mais d'un chaud sang provençal ; pour le temps présent, les noms sont dans toutes les bouches.

Ce n'est pas à dire que le Midi, si généreux, ne donne des hommes d'action aussi bien que des hommes de parole, témoin, pour n'en citer que trois, Henri IV, le rénovateur de la France, Montcalm, le défenseur du Canada, Bugeaud, le conquérant et l'organisateur de l'Algérie; mais ce qui maintenant porte aux rangs supérieurs, ce ne sont plus les hauts faits, ce sont les beaux discours. — On peut espérer qu'à l'usage on reconnaîtra la supériorité de l'acte sur la parole et sur l'écrit : alors arriveront à la tête de la nation comme ministres, chefs de service, initiateurs de lois, les hommes chiches de paroles, riches d'expérience.

NÉS A PARIS : Étienne Marcel, 1320; Charles V, 1337; M. Molé, 1584; P. Séguier, 1588; N. Foucquet, 1615; Boucherat, 1616; Louvois, 1641; Seignelay, 1661; Voisin, 1654; Maupeou, 1714; Malesherbes, 1721; Tronchet, 1726; Turgot, 1727; Bailly, 1736; Collot d'Herbois, 1750; Mme Roland, 1754; Talleyrand, 1754; Duport, 1759; Hérault de Séchelles, 1760; Tallien, 1767; Pasquier, 1767; Louis-Philippe I, 1773; Polignac, 1780; Molé, 1781; Berryer, 1790; Cavaignac, 1802; Ledru-Rollin, 1808; Napoléon III, 1808; De Morny, 1808; V. Duruy, 1811; Cte de Chambord, 1820; De Broglie, 1821; Ern. Picard, 1821; Duc d'Aumale, 1822; Léon Say, 1826; Rochefort, 1830; Cte de Paris, 1838; Félix Faure, 1841; C.-Perier, 1847.

NÉS HORS DE FRANCE : Concini, *Florence*, 1600; Mazarin, *Abruzzes*, 1602; E. de Girardin, *Suisse*, 1802; Barbès, *Pointe-à-Pitre*, 1809; Montalembert, *Londres*, 1810; Walewsky, *Pologne*, 1810; Louis Blanc, *Madrid*, 1811.

PROVERBE : Qui ne veut ne peut.

EMPLACEMENT DES TROUPES

Les tableaux suivants, qui donnent l'emplacement des troupes en France, y compris celui de la territoriale, peuvent être consultés de deux façons : 1° en cherchant le nom de la garnison pour avoir le numéro du régiment : Ex. Châteaudun, 1er chasseurs ; 2° *en cherchant le numéro du régiment pour connaître la garnison :* Ex., vous avez un parent au 113e, vous cherchez 113e et vous trouvez Blois.

Commandants de Corps d'armée et leurs résidences.

Gouv. de Paris, G^l Saussier.	7. G^l Pierron .... *Besançon.*	14. G^l Zédé .... *Grenoble.*
1. G^l De France....... *Lille.*	8. G^l Brugère...... *Bourges.*	15. G^l Zurlinden... *Marseille.*
2. G^l d'Aubigny..... *Amiens.*	9. G^l Riff .... *Tours.*	16. G^l de Garnier des Garets .... *Montpellier.*
3. G^l Giovanninelli.. *Rouen.*	10. G^l de Jessé....... *Rennes.*	17. G^l Fabre........ *Toulouse.*
4. G^l Mercier........ *Mans.*	11. G^l Brault........ *Nantes.*	18. G^l Varaigne.... *Bordeaux.*
5. G^l Duchesne..... *Orléans.*	12. G^l de Poilloüe... *Limoges.*	19. G^l Larchey......... *Alger.*
6. G^l Hervé.. *Châl.-s.-Marne.*	13. G^l Jacquemin... *Cler.-Ferr.*	*Division de Tunis :* G^l Leclerc.

NOTA. — *Un astérisque * suivant l'emplacement des troupes signifie* Portion centrale, *c'est-à-dire* Dépôt, Administration, Intendance ; *et* ** Portion principale, *c'est-à-dire* le Régiment actif, avec Colonel et Etat-Major. — P. *signifie* Gouvernement de Paris; A., Alger; O., Oran; T. Tunis.

ABBEVILLE : 128e d'Infanterie *. — 3e Chasseurs à Cheval.
AGDE : 17e d'Infanterie.
AGEN : 9e d'Infanterie.
AIX : 55e d'Infanterie **.
AJACCIO : 40e d'Infanterie*.
ALBERTVILLE : 21e Bat. Chas.
ALBI : 143e d'Infanterie.
ALGER : 1er Zouaves. — 5e Chas. d'Afr. — 19e Sect. Recrutement. — 19e Administration. — 19e Infirmiers. — 19e Commis et Ouvriers. — 19e Lég. de Gend.
ALENÇON : 115e d'Infanterie*. — 14e Hussards.
AMIENS : 72e Inf. — 8e Chas. à P. — 2e Train. — 2e Secrétaires d'État-M. et de Recrutement. — 2e Administration. — 2e Infirmiers. — 2e Lég. de Gend.
ANCENIS : 64e d'Infanterie.
ANGERS : 135e d'Infanterie. — 25e Dragons. — 6e Génie.
ANGOULÊME : 21e et 34e Artil. — 107e Infanterie.
ANNAM : 10e d'Inf. de Marine.
ANNECY : 30e d'Infanterie. — 11e Bat. de Chasseurs à Pied.
ANTIBES : 112e Inf. — 7e Chas. à Pied **.
ARGENTAN : 117e d'Infanterie *.
ARRAS : 33e d'Inf. — 3e Génie.
AUCH : 88e d'Inf. **. — 9e Chas.
AUMALE : 4e C. de Discipline.
AURILLAC : 139e d'Infanterie.
AUTUN : 29e d Infanterie.
AUXERRE : 4e d'Infanterie.
AUXONNE : 10e d'Inf. — 8e Chas.
AVESNES : 84e d'Infanterie.
AVIGNON : 58e d'Inf. — 7e Génie.
BACCARAT : 20e Chass. à Pied**.
BAR-LE-DUC : 94e et 154e d'Inf. *.
BASTIA : 40e d'Infanterie **. — 15e Légion de Gendarmerie.
BATNA : 5e Bat. d'Af. — 3e Spahis.
BAYONNE : 49e d'Infanterie. — 14e Bat. d'Artill. à Pied.
BEAUNE : 16e Chasseurs.
BEAUVAIS : 51e d'Infanterie.
BELFORT : 151e, 35e et 42e d'Inf. — 11e Hus. — 9e Artill. à P.
BELLAC : 138e d'Infanterie **.
BELLEY : 133e d'Infanterie.
BERGERAC : 108e d'Infanterie.
BERNAY : 39e d'Infanterie *.
BESANÇON : 60e d'Infanterie. — 3e Chas. à P. *. — 10e Artill. à P. — 4e et 5e régts Artill. — 4e Ouvriers d'Artill. — 7e Secrétaires d'Etat-Major. — 7e Lég. de Gend.
BÉTHUNE : 73e d'Infanterie.
BÉZIERS : 17e d'Inf. — 13e Chas.
BISKRA : 2e C. de Discipline.
LE BLANC : 68e d'Infanterie *.
BLIDAH : 1er Tirailleurs Alg. — 1er Chas. d'Afr. — 6e Cav. de R.
BLOIS : 113e d'Infanterie.
BORDEAUX : 57e ** et 144e d'Inf. — 6e Hussards. — 18e Esc. de Train. — 18e Secrétaires d'Etat-M. — 18e Commis et Ouvriers. — 18e Infirmiers. — 18e Lég. de Gend.
BOURG : 23e Inf. — 7e Lég. de Gend.
BOURGES : 95e d'Infanterie. — 1er et 37e Artillerie. — 6e Ouvriers d'Artill. — 1er Artificiers. — 8e Secrétaires d'Etat-M. — 8e Lég. de Gend.
BOURGOIN : 99e d'Infanterie *.
BREST : 19e Inf. — 2e et 6e Inf. de M. — 2e Artill. de M. **. — 2e Cie Ouvriers Artill. de M.
BRIANÇON : 159e d'Infanterie. — 12e d'Artill. à Pied.
BRIVE : 14e d'Infanterie.
CAEN : 36e Inf. — 1er Cav. de R.
CAHORS : 7e d'Infanterie.
CALÉDONIE : 12e Inf. de M.
CAMBRAI : 1er Inf. — 4e Cuir.
CARCASSONNE : 15e d'Inf. *. — 17e Dragons.
CASTELNAUDARY : 15e d'Inf.**.
CASTRES : 3e et 9e d'Artillerie.
CETTE : 122e d'Infanterie *.
CHALON-S.-SAONE : 56e Inf.
CHALONS-SUR-MARNE : 106e et 155e Inf. *. — 15e Chas. — 25e Artill. — 6e Secrétaires d'Etat-M. — 6e Commis et Ouvriers. — 6e Lég. de Gend.
CHALONS (CAMP DE) : 8e Cuirassiers. — 6e Train. — 6e Infirmiers.
CHAMBÉRY : 97e Inf. — 13e Chas. à P. — 4e Drag. — 14e Lég. de G.
CHARTRES : 130e * d'Inf. *. — 13e Cuirassiers. — 4e Train.
CHATEAU DE VILLERS (Sedan) : 22e * et 23e Dragons *.
CHATEAUDUN : 1er Chasseurs.
CHATEAUROUX : 90e d'Inf. — 9e Esc. de Train.
CHATELLERAULT : 32e d'Inf. *.
CHAUMONT : 109e d'Infanterie.
CHERBOURG : 25e Inf. — 1er et 5e Inf. de M. *. — 2e Artill. de M*. — 1re Cie Ouvriers Artill. de M.
CLERMONT-FERRAND : 92e d'Inf. — 16e et 36e Artill. — 13e Gend. — 6e Ouvriers d'Art. — 13e Secrétaires d'Etat-Maj. — 13e Commis et Ouvriers.
CHOLET : 77e d'Infanterie.
COCHINCHINE : 11e Inf. de M. Tirailleurs Annamites.
COMMERCY : 162e d'Inf. **. — 10e Hussards **.
COMPIÈGNE : 54e Inf. — 5e Drag.
CONSTANTINE : 3e Tiraill. Alg. — 3e Chas. d'Afr. — 8e Cav. de R.
COSNE : 85e d'Infanterie.
COULOMMIERS : 76e d'Inf. *.
DIGNE : 55e d'Infanterie *.
DIJON : 27e d'Inf. — 5e Chass. à P. *. — 26e Drag. — 8e Train. — 8e Commis et Ouvriers. — 8e Infir.
DINAN : 24e Dragons. — 13e Hus.
DOLE : 14e Chas. — 7e Train. — 7e Infirmiers.
DOUAI : 15e et 27e d'Artillerie. — 5e Ouvriers d'Artillerie.
DREUX : 124e d'Infanterie *.
DUNKERQUE : 110e d'Infanterie.
ÉPERNAY : 1er *, 4e *, 9e *, 25e * et 26e * Chasseurs à Pied. — 31e Dragons.
ÉPINAL : 149e ** et 152e ** d'Inf. — 4e Chas. — 8e Bat. de Fort.
ÉVREUX : 74e Inf. *. — 6e Drag.
FALAISE : 36e d'Infanterie*.
FOIX : 59e d'Infanterie *.
FONTAINEBLEAU : 46e d'Inf. *. — 7e Dragons. — 5e Esc. de Train.
FONTENAY-LE-COMTE : 137e d'Inf. — 2e Cav. de R.
FOUGÈRES : 10e Esc. de Train.
GABÈS : 4e Bat. d'Inf. légère.
GAFSA : 1er C. de Discipline.
GAP : 96e d'Infanterie.
GIVET : 147e d'Infanterie **.
GRANVILLE : 2e d'Infanterie.
GRASSE : 23e Chasseurs à Pied.
GRAY : 12e Hus. — 7e Commis et Ouvriers.
GRENOBLE : 140e Inf. — 12e, 14e, 28e et 30e * Chasseurs à Pied. — 2e Artillerie. — 4e Génie.
GUÉRET : 78e d'Infanterie *.

PROVERBE : Le bon écuyer fait le bon chevalier.

GUINGAMP : 48e d'Infanterie.
ISSOUDUN : 68e d'Infanterie **.
JOIGNY : 13e Dragons.
LA FÈRE : 17e d'Artillerie.
LAGHOUAT : 2e B. d'Inf. légère.
LANGRES : 149e *, 152e * et 21e d'Inf. — 7e Bat. d'Artill. à Pied.
LAON : 45e d'Inf. — 29e d'Artill.
LA ROCHELLE : 123e d'Infanterie.
LAVAL : 124e d'Infanterie.
LE BOUCHET : 2e Cie Artificiers.
LE HAVRE : 129e d'Infanterie.
LE KEF : 3e B. d'Inf. légère.
LE KREIDER : 1er B. d'Inf. légère.
LE MANS : 117e Inf. — 26e et 31e Artil. — 4e Secrétaires d'État-M. — 4e Infirmiers. — 4e Commis et Ouvriers. — 4e Lég. de Gend.
LÉROUVILLE : 155e d'Inf. **.
LIBOURNE : 57e Inf. *. — 15e Dr.
LILLE : 16e Bat. de Chas. — 19e Chasseurs. — 1er Bon Art. à P. — 43e Inf. — 1er Train. — 1re Sect. Secrét. d'E-M. — 1er Commis et Ouvriers. — 1er Infirmiers. — 1re Lég. de Gend.
LIMOGES : 63e et 78e * d'Inf. — 20e Drag. — 21e Chas. — 12e Secrétaires d'État-M. — 12e Commis et Ouvriers. — 12e Infirmiers. — 12e Lég. de Gend.
LISIEUX : 119e d'Infanterie *.
LODÈVE : 122e d'Infanterie **.
LONGWY : 9e Chasseurs à Pied **.
LONS-LE-SAUNIER : 44e d'Inf.
LORIENT : 62e d'Inf. — 1er d'Artill. de Marine *. — 3e Cie Ouvriers Artill. de M.
LUNEL : 16e Esc. du Train.
LUNÉVILLE : 2e Chas. à P. ** — 11e ** et 12e Cuir. **. — 8e * et 9e ** Drag.
LURE : 1er Dragons.
LYON : 52e **, 157e, 99e **, 158e, 98e ** et 121e Inf. **. — 7e Cuir. — 2e Drag. — 11e Bon Artill. à P. — 7e Cie Ouvriers d'Art. — 14e Train. — 14e Secrétaires d'Etat-M. — 14e et 25e Commis et Ouvriers. — 14e et 25e Infirmiers. — 14e Lég. de Gend.
MACON : 134e Inf. — 4e Cav. de R.
MADAGASCAR : 13e Inf. de M.
MAGNAC-LAVAL : 138e d'Inf. *.
MAMERS : 115e d'Infanterie.
MARMANDE : 20e d'Infanterie *.
MARSEILLE : 141e et 61e ** Inf. — 9e Hus. — 15e Secrétaires d'Etat-M. — 15e Commis et Ouvriers. — 15e Infirmiers. — 15e Lég. de Gend.
MASCARA : 6e Chasseurs d'Afriq.
MAUBEUGE : 145e I. — 2e Bon A. à P.
MAYENNE : 130e d'Infanterie.
MEAUX : 4e Hussards.
MÉCHÉRIA : 3e C. de Discipline.
MÉDÉAH : 1er Spahis.
MELUN : 31e d'Inf. *. — 18e Drag.
MENDE : 142e d'Infanterie *.
MENTON : 27e Chass. à Pied **.
MIRANDE : 88e d'Infanterie *.
MÉZIÈRES : 91e et 150e d'Inf. *.
MONTARGIS : 82e d'Infanterie.
MONTAUBAN : 11e et 20e ** d'Inf. — 10e Dragons. — 17e Train.
MONTBÉLIARD : 21e Chas. à P.
MONTBRISON : 16e d'Infanterie *.
MONT-DE-MARSAN : 34e d'Inf.
MONTÉLIMAR : 22e d'Infanterie.
MONTLUÇON : 121e d'Inf. *.
MONTPELLIER : 122e d'Inf. **. — 2e Génie. — 16e Secrétaires d'Etat-M. — 16e Commis et Ouvriers. — 16e Lég. de Gend.
MOSTAGANEM : 2e Tirailleurs Alg. — 7e Cav. de R.
MOULINS : 10e Chas. — 13e Train.
NANCY : 79e **, 69e **, 26e ** et 37e ** Inf. — 8e Art. — 5e Huss. **. — 6e Lég. de Gend.
NANTES : 65e Infant. — 3e Drag. — 11e Train. — 11e Secrétaires d'Etat-M. — 11e Commis et Ouvriers. — 11e Infirmiers. — 11e Lég. de Gend.
NARBONNE : 100e d'Infanterie.
NEUFCHATEAU : 79e * et 160e d'Inf. — 5e Chasseurs.
NEVERS : 13e d'Infanterie.
NICE : 3e Inf. **. — 6e et 7e * Chas. à P. — 13e Artill. à P. — 15e Lég. de Gend.
NIMES : 163e Inf. — 19e et 38e Art.
NIORT : 7e Hussards.
NOUVELLE-CALÉDONIE : 12e Infanterie de M.
NOYON : 9e Cuirassiers.
ORAN : 2e Zouaves. — 15e Escad. du Train.
ORLEANS : 131e d'Inf. — 30e et 32e Rég. d'Art. — 5e Section Secrét. d'E.-M. — 5e Cie Ouvriers. — 5e Lég. de Gend.
PAMIERS : 59e d'Infanterie **.
PARIS : 31e**, 46e**, 76e**, 89e**, 5e **, 24e **, 28e **, 101e **, 102e**, 103e**, 104e**, 119e** Inf. — 1er et 2e Cuir. — 19e Train. — 20e Secrétaires d'État-M. — 22e Commis et Ouvriers. — 22e Infirmiers. — Légion de Paris. — Garde Rép. — Pompiers.
PARTHENAY : 114e d'Infanterie *.
PAU : 18e d'Infanterie.
PÉRIGUEUX : 50e d'Infanterie.
PÉRONNE : 120e d'Infanterie *.
PERPIGNAN : 12e Inf. — 16e Infirmiers. — 16e Lég. de Gend.
PHILIPPEVILLE : 21e Infirmiers Militaires.
POITIERS : 125e Inf. — 20e et 33e Art.
PONT-A-MOUSSON : 12e Dragons **.
PONTIVY : 2e Chasseurs.
PONT-SAINT-ESPRIT : 3e d'Inf. *.
PRIVAS : 61e d'Inf. *.
PROVINS : 29e Dragons.
LE PUY : 86e d'Infanterie.
QUIMPER : 118e d'Infanterie.
RAMBERVILLIERS : 17e Chass. à Pied **.
RAMBOUILLET : 17e Chasseurs.
REIMS : 132e et 161e * d'Inf. — 5e Cuir. *. — 14e et 16e Drag. — 3e * et 8e * Hus. — 3e Artill. à P.
REMIREMONT : 15e** et 5e** Chasseurs à Pied.
RENNES : 4e Inf. — 7e et 10e Art. — 8e Ouvriers d'Art. — 10e Secrétaires d'État-M. — 10e Commis et Ouvriers. — 10e Infirmiers. — 10e Légion de Gend.
RIOM : 105e d'Infanterie.
ROANNE : 98e * d'Infanterie.
ROCHEFORT : 3e et 7e Inf. de M. — 1er Artill. de M. **
LA ROCHE-SUR-YON : 93e Inf.
ROCROI : 147e * et 148e * d'Inf.
RODEZ : 81e d'Infanterie.
ROMANS : 75e d'Infanterie.
ROUEN : 39e et 74e Inf. — 20e Ch. à P. *. — 6e Chasseurs. — 3e Secrétaires d'État-M. — 3e Commis et Ouvriers. — 3e Lég. de Gend.
RUEIL : 16e d'Artill. à Pied.
SAIDA : 2e Régiment étranger.
SAINT-BRIEUC : 71e d'Infanterie.
SAINT-DENIS : 162e d'Infanterie.
S.-DIÉ : 3e **, 10e ** Chas. à P.
S.-MENEHOULD : 8e Cuir. **.
SAINT-MIHIEL : 161e d'Inf. **.
SAINTES : 6e d'Infanterie.
S.-ÉTIENNE : 16e ** et 38e Inf. — 30e Drag.
SAINT-GAUDENS : 83e d'Inf. *.
SAINT-GERMAIN : 18e Chasseurs.
SAINT-LO : 136e d'Infanterie.
SAINT-MAIXENT : 114e d'Inf. **.
SAINT-MALO : 47e d'Infanterie.
S.-MIHIEL : 25e** et 26e** Chas. à P. — 6e Chas. **. — 40e Art.
SAINT-NICOLAS-DU-PORT : 4e Chasseurs à Pied **.
SAINT-OMER : 8e d'Inf. — 21e Dragons.
SAINT-QUENTIN : 87e d'Inf.
S.-SERVAN : 15e Artil. à P.
SAMPIGNY : 20e Chasseurs **.
SAUMUR : 5e Cav. de R.
SEDAN : 148e d'Inf. **. — 22e ** et 23e ** Dragons.
SENLIS : 2e Hussards.
SENS : 89e d'Infanterie.
SÉZANNE : 20e * et 12e * Chas. — 10e Hus. *.
SFAX : 4e Spahis.
SIDI-BEL-ABBÈS : 1er Etranger. — 2e Spahis.
SOISSONS : 67e d'Infanterie.
SOUSSE : 4e Tirailleurs Algériens.
STENAY : 18e Chasseurs à Pied **.
TARASCON : 11e Dragons.
TARBES : 53e d'Inf. — 14e et 24e d'Artillerie. — 3e C. de Remonte.
TLEMCEN : 2e Chas. d'Af.
TONKIN : 2e Inf. de M. — 1er, 2e et 3e Tir. Tonkinois.
TOUL : 26e *, 146e, 156e **, 153e et 69e * Inf. — 6e Artill. à P. — 39e Artill.
TOULON : 111e Inf. — 4e et 8e Inf. de M. — 1er Artill. de M. *. — 5e Cie Ouvriers Artill. de M. — 5e Cie Artific. Artill. de M.
TOULOUSE : 126e et 83e ** Inf. — 18e et 23e d'Art. — 2e Ouvriers d'Art. — 17e Commis d'Adm. — 17e Infirmiers. — 17e Lég. de Gend.
VALENCIENNES : 127e d'Inf.
TOURS : 32e ** et 66e Inf. — 18e Chas. à P. *. — 3e et 6e Cuir. — 9e Secrétaires d'Etat-M. et de Recrutement. — 9e Infirmiers. — 9e Lég. de Gend.
TROYES : 156e * et 37e d'Inf. *. — 2e *, 10e *, 15e *, 17e * et 19e Chas. à P. — 8e * et 39e * d'Artill. — 12e Drag. *. — 5e Hus. *. — 23e Commis et Ouvriers.
TULLE : 80e d'Infanterie.
TUNIS : 4e Zouav. — 4e Ch. d'Afr.
VALENCE : 1er Hus. — 6e Art.
VANNES : 116e d'Inf. — 28e et 35e d'Artill.
VENDOME : 7e Chasseurs.
VERDUN : 120e **, 128e ** et 150e Inf. **. — 1er Chas. à P. **. — 4e et 5e Artil. à P. — 3e ** et 8e ** Hus.
VERNON : 10e Ouvriers d'Art. — 3e Train. — 3e Infirmiers.
VERSAILLES : 27e Drag. — 11e et 22e d'Art. — 3e Ouvriers d'Art. — 3e Artificiers. — 1er et 5e Génie. — 20e Train. — 24e Commis et Ouvriers. — 24e Infirmiers.
VESOUL : 11e Chasseurs.
VICHY : 13e Sect. d'Infirmiers.
VIENNE : 52e Inf. *. — 19e Drag.
VILLEFRANCHE : 24e * et 27e * Chasseurs à Pied.
VINCENNES : 29e Chas. à P. — 28e Drag. — 12e et 13e Artill. — 1er Ouvriers d'Art. — 5e et 23e Infirmiers.
VITRÉ : 70e d'Infanterie.
VITRY-LE-FRANÇOIS : 11e * et 12e * Cuir. — 8e * et 9e * Dr.
VOUZIERS : 5e Cuirassiers **.

PROVERBE : **Armure ne vaut rien si elle n'est défendue.**

TROUPES A PIED

Infanterie.

RÉGIMENTS	TERRITOR.	PORTIONS CENTRALES et PORTIONS PRINCIPALES	CORPS	DIVISIONS	BRIGADES
1	1	Cambrai	1	1	2
2	79	Granville	10	20	40
3	120	Pt-St-Esprit*, Nic.**	15	30	60
4	37	Auxerre	5	9	17
5	23	Falaise *, Paris *	3	6	12
6	137	Saintes	18	35	69
7	131	Cahors	17	33	65
8	7	Saint-Omer	1	2	4
9	129	Agen	17	33	65
10	57	Auxonne	8	15	30
11	132	Montauban	17	33	66
12	126	Perpignan	16	32	63
13	64	Nevers	8	16	32
14	95	Brive	12	24	48
15	127	Carcassonne *, Castelnaudary **	16	32	64
16	103	Montbrison*, Saint-Étienne **	13	25	49
17	124	Agde *, Béziers *	16	31	61
18	148	Pau	18	36	72
19	87	Brest	11	22	44
20	130	Marmande *, Montauban **	17	33	66
21	51	Langres	7	13	26
22	111	Montélimar	14	27	54
23	55	Bourg	7	14	27
24	21	Bernay *, Paris *	3	6	11
25	77	Cherbourg	10	20	39
26	42	Toul*, Nancy **	6	11	21
27	58	Dijon	8	15	30
28	22	Evreux *, Paris **	3	6	11
29	63	Autun	8	16	32
30	107	Annecy	14	28	55
31	35	Melun *, Paris **	5	10	20
32	69	Châteller.*, Tours**	9	18	35
33	5	Arras	1	2	3
34	141	Mont-de-Marsan	18	36	71
35	69	Belfort	7	14	28
36	19	Caen	3	5	10
37	41	Troyes *, Nancy **	6	11	22
38	102	Saint-Étienne	13	25	49
39	17	Rouen	3	5	9
40	116	Ajaccio*, Bastia**	15	»	»
41	75	Rennes	10	19	38
42		Belfort	7	14	28
43	1	Lille	1	1	1
44	53	Lons-le-Saunier	7	13	25
45	15	Laon	2	4	8
46	34	Fontaineb.*, Paris**	5	10	19
47	78	Saint-Malo	10	20	40
48	73	Guingamp	10	19	37
49	142	Bayonne	18	36	71
50	93	Périgueux	12	24	47
51	11	Beauvais	2	3	6
52	109	Vienne*, Lyon**	14	28	55
53	144	Tarbes	18	36	72
54	13	Compiègne	2	4	7
55	145	Digne *, Aix **	15	29	57
56	59	Chalon-s.-Saône	8	15	29
57	139	Libourne *, Bord.**	18	35	70
58	118	Avignon	15	30	59
59	134	Foix *, Pamiers **	17	34	68
60	54	Besançon	7	13	25
61	119	Privas, Marseille	15	30	60
62	88	Lorient	11	22	43
63	89	Limoges	12	23	45
64	82	Ancenis	11	21	41
65	81	Nantes	11	21	41
66	70	Tours	9	18	35
67	9	Soissons	2	4	7
68	66	LeBlanc*, Issoud.**	9	17	33
69		Toul *, Nancy **	6	11	21
70	76	Vitré	10	19	38
71	74	Saint-Brieuc	10	19	37
72	12	Amiens	2	3	6
73	6	Béthune	1	2	3
74	18	Rouen	3	5	9
75	110	Romans	14	27	53
76	36	Coulomm.*, Paris**	5	10	20
77	72	Cholet	9	18	36
78	91	Guéret*, Limoges**	12	23	45
79	43	Neufchât.* Nancy**	6	11	22
80	92	Tulle	12	24	48
81	121	Rodez	16	31	62
82	38	Montargis	5	9	17
83	130	S-Gaud.*Toulouse**	17	34	67
84	4	Avesnes	1	1	2
85	61	Cosne	8	16	31
86	101	Le Puy	13	25	50
87	10	Saint-Quentin *	2	4	8
88	135	Mirande *, Auch **	17	34	68
89	33	Sens *, Paris **	5	10	19
90	66	Châteauroux	9	17	33
91		Mézières	6	12	23
92	99	Clermont-Ferrand	13	26	52
93	83	La Roche-s.-Yon	11	21	42
94		Bar-le-Duc	6	12	24
95	62	Bourges	8	16	31
96	106	Gap	14	28	56
97	108	Chambéry	14	28	56
98	104	Roanne *, Lyon **	13	26	51
99	112	Bourgoin*, Lyon**	14	27	54
100	125	Narbonne	16	32	63
101	25	Dreux *, Paris **	4	7	13
102	26	Chartres *, Paris **	4	7	13
103	27	Alençon *, Paris **	4	7	14
104	28	Argentan*, Paris**	4	7	14
105	97	Riom	13	26	52
106	48	Châlons-s.-Marne	6	40	79
107	94	Angoulême	12	3	46
108	96	Bergerac	12	24	47
109	52	Chaumont	7	13	26
110	8	Dunkerque	1	2	4
111	113	Toulon	15	29	58
112	114	Antibes	15	29	57
113	39	Blois	5	9	18
114	67	Parthenay *, Saint-Maixent **	9	17	34
115	31	Mamers	4	8	16
116	85	Vannes	11	22	43
117	32	Le Mans	4	8	16
118	86	Quimper	11	22	44
119	24	Lisieux *, Paris **	3	6	12
120	16	Péronne*, Verd. **	2	3	5
121	98	Montluç. *, Lyon**	13	26	51
122	123	Cette *, Montpel.**	16	31	61
123	138	La Rochelle	18	35	69
124	29	Laval	4	8	15
125	68	Poitiers	9	17	34
126	133	Toulouse	17	34	67
127	2	Valenciennes	1	1	1
128	14	Abbeville*, Verd.**	2	3	5
129	20	Le Havre	3	5	10
130	30	Mayenne	4	8	15
131	40	Orléans	5	9	18
132	46	Reims	6	12	23
133	56	Belley	7	14	27
134	60	Mâcon	8	15	29
135	71	Angers	9	18	36
136	80	Saint-Lô	10	20	39
137	84	Fontenay-le-Cte	11	21	42
138	90	Magnac - Laval *, Bellac **	12	23	46
139	100	Aurillac	15	25	50
140	105	Grenoble	14	27	53
141	115	Marseille	13	29	58
142	122	Lodève **, Mende*	16	31	62
143	128	Albi	16	32	64
144	140	Bordeaux	18	35	70
145		Maubeuge	1	»	»
146		Toul	6	»	»
147	44	Rocroi*, Givet **	6	12	24
148		Rocroi*, Sedan **	6	12	24
149		Langres*, Épinal**	6	»	»
150	45	Mézières, Verdun	6	40	80
151		Belfort	7	»	»
152		Langres*, Épinal**	6	»	»
153		Toul	6	»	»
154		B.-l-D.*, Lérouv.**	P.	»	»
155		Commercy, ** Châl.	6	40	79
156	47	Troyes *, Toul **	6	39	78
157		Lyon	14	»	»
158		Lyon	14	»	»
159		Briançon	14	»	»
160		Neufchâteau, Toul.	6	39	78
161		Reims*, S.-Mihiel**	6	40	80
162		Saint-Denis	6	40	79
163	117	Nîmes	15	30	59

Chasseurs à pied.

BAT.	P. CENT. et PRINC.	CORPS
1	Épernay*, Verdun**	6
2	Troyes*, Lunéville**	6
3	Besançon*, St-Dié**	7
4	Épern.*, St-Nicolas**	6
5	Dijon*, Remirem.**	8
6	Nice	15
7	Nice *, Antibes **	15
8	Amiens	2
9	Épern.*, Longwy**	6
10	Troyes*, St-Dié**	6
11	Annecy	14
12	Grenoble	14
13	Chambéry	14
14	Grenoble	14
15	Troyes *, Remir.**	6
16	Lille	1
17	Troyes*, Ramberv.**	6
18	Tours *, Stenay **	9
19	Troyes	6
20	Rouen*, Baccarat**	3
21	Montbéliard	7
22	Albertville	14
23	Grasse	15
24	Villefranche	15
25	Épern.*, St-Mih.**	6
26	Épern.*, St-Mih.**	6
27	Villefr.*, Menton **	15
28	Grenoble	14
29	Vincennes	P.
30	Grenoble*, Embrun**	14

Zouaves.

RÉG.		DIVIS.
1	Alger	Alger.
2	Oran	Oran.
3	Constantine * Sétif, Guelma, Batna.	Const.
4	Tunis	Tunis.

Rég. étrangers.

RÉG.		DIVIS.
1	Sidi-bel-Abbès	Oran.
2	Saïda	Oran.

Tirailleurs.

REG.		DIVIS.
1	Blidah	Alger.
2	Mostaganem	Oran.
3	Constantine	Const.
4	Sousse	Tunis.

Inf. d'Afrique.

BAT.		DIVIS.
1	Le Kreider	Oran.
2	Laghouat	Alger.
3	Le Kef	Tunis
4	Gabès	Tunis.
5	Batna	Const.

Fusiliers de discipline.

Cie		
1	Gafsa	Tunis.
2	Biskra	Const.
3 Cie	Méchéria	Oran.
4	Aumale	Alger.

PROVERBE : Qui n'est pas bon soldat n'est pas bon capitaine.

TROUPES A CHEVAL

								Cuirassiers.									
1. 2		Paris	P.	1	2	6		Lyon	9	3	3	10		Lyon	14	6	5
3		Tours	9	3	3	7		V.-le-Fr., C. de Ch.*,	14	6	5	11		Vitr.-l.-F.*, Lunév.**	6	2	6
4		Cambrai	1	5	4	8		Ste-Menehoulde **.	6	4	1	12		Vitr.-l.-F.*, Lunév.**	6	2	»
5		Reims*, Vouziers**.	6	4	1	9		Noyon	2	5	4	13		Chartres.	4	7	»
		Tours															
								Dragons.									
1	1	Lure	8	»	»	12	12	Troyes, P-à-Mousson	6	»	»	22		Ch. Villers, Sedan..	6	4	4
2	2	Lyon	1	7	6	13	13	Joigny	5	»	»	23		Ch. Villers, Sedan..	6	4	4
3		Nantes	17	»	»	14		Reims	6	5	3	24	24	Dinan	10	»	6
4	4	Chambéry	14	»	»	15	15	Libourne	18	»	»	25	25	Angers	9	»	»
5	5	Compiègne	2	»	»	16		Reims	6	5	3	26	26	Dijon	8	»	»
6	6	Évreux	3	»	»	17	17	Carcassonne	16	»	»	27		Versailles	P.	1	7
7		Fontainebleau	5	7	1	18		Melun	5	7	1	28		Vincennes	P.	1	7
8, 9		Vitr.-l.-F.*, Lunév.**	6	2	2	19		Vienne	7	7	6	29	29	Provins	5	3	»
10	10	Montauban	17	»	»	20	20	Limoges	12	»	»	30	30	Saint-Étienne	63	»	5
11	11	Tarascon	15	»	»	21	21	Saint-Omer	1	»	»	31		Epernay	1	3	5
								Chasseurs.									
1		Châteaudun	6	3	1	8		Auxonne	14	6	3	15		Châlons-s.-Marne	6	3	1
2	2	Pontivy	11	»	»	9	9	Auch	17	»	»	16	16	Beaune	8	»	»
3	3	Abbeville	2	»	»	10	10	Moulins	13	»	»	17		Rambouillet	6	2	4
4		Epinal	P.	1	2	11	11	Vesoul	7	»	»	18		Saint-Germain	6	2	4
5		Neufchâteau	P.	1	2	12	12	Sézanne*, St-Mih.**	3	»	»	19	19	Lille	1	»	»
6		Rouen	6	»	»	13	13	Béziers	16	»	»	20	20	Sézan.*, Sampign.**.	4	»	»
7	7	Vendôme	5	»	»	14		Dôle	14	6	3	21	21	Limoges	12	»	»
								Hussards.									
1	1	Valence	14	»	»	6	6	Bordeaux	18	»	»	11		Belfort	7	6	1
2		Senlis	5	5	2	7	7	Niort	9	»	»	12		Gray	7	6	1
3		Reims*, Verdun**.	6	4	3	8		Reims*, Verdun**..	6	4	3	13	13	Dinan	10	»	»
4		Meaux	5	5	2	9	9	Marseille	15	»	»	14		Alençon	4	»	»
5	5	Troyes*, Nancy**..	6	»	»	10		Sézanne*, Comm.**.	6	»	»						
								Chasseurs d'Afrique.									
1	1	Blidah	19	A	»	3	3	Const., Sét., Tebessa.	19	C	»	5		Alger	19	A	»
2	2	Tlemcen	19	O	»	4		Tunis	T	T	»	6		Mascara	19	O	»
								Spahis.									
1		Médéah	19	A	»	3		Batna	19	T	»	4		Sfax	T	T	»
2		Sidi-bel-Abbès	19	O	»												
								Cavalerie de remonte (*Cies*).									
1		Caen	3	»	»	4		Mâcon	8	»	»	7		Mostaganem	19	»	»
2		Fontenay-le-Comte	11	»	»	5		Saumur	9	»	»	8		Constantine	19	»	»
3		Tarbes	18	»	»	6		Blidah	19	»	»						
								ARTILLERIE (*Régiments*)									
1	8	Bourges	8	»	8	15	1	Douai	1	»	1	28	11	Vannes	11	»	11
2	14	Grenoble	14	»	14	16	13	Clermont	13	»	13	29		Laon	2	»	2
3	16	Castres	16	»	16	17	2	La Fère	2	»	2	30	5	Orléans	5	»	5
4, 5	7	Besançon	7	»	7	18	17	Toulouse	17	»	17	31	4	Le Mans	4	»	4
6		Valence	14	»	14	19	15	Nîmes	15	»	15	32	5	Orléans	5	»	5
7	10	Rennes	10	»	10	20	9	Poitiers	9	»	9	33	9	Poitiers	9	»	9
8		Nancy	6	»	6	21	12	Angoulême	12	»	12	34	12	Angoulême	12	»	12
9	16	Castres	16	»	16	22	3	Versailles	3	»	3	35	11	Vannes	11	»	11
10	10	Rennes	10	»	10	23	17	Toulouse	17	»	17	36	13	Clermont	13	»	13
11	3	Versailles	13	»	3	24	18	Tarbes	18	»	18	37	8	Bourges	8	»	8
12		Vincennes	9	»	19	25	6	Châlons-sur-Marne	6	»	6	38	15	Nîmes	15	»	15
13		Vincennes	19	»	19	26	4	Le Mans	4	»	4	39		Toul	6	»	»
14	18	Tarbes	18	»	18	27	1	Douai	1	»	1	40		Saint-Mihiel	6	»	»
								Artillerie à pied. (*Bats*)									
1		Lille	1	»	»	7		Langres	7	»	»	12		Briançon	14	»	»
2		Maubeuge	1	»	»	8		Épinal	6	»	»	13		Nice	15	»	»
3		Reims	6	»	»	9		Belfort	7	»	»	14		Bayonne	18	»	»
4, 5		Verdun	6	»	»	10		Besançon	7	»	»	15		Saint-Servan	10	»	»
6		Toul	6	»	»	11		Lyon	14	»	»	16		Rueil	P.	»	»
								Ouvriers d'Artillerie (*Cies*).									
1		Vincennes	P.	»	»	5		Douai	1	»	»	8		Rennes	10	»	»
2		Toulouse	17	»	»	6		Bourges	8	»	»	9		Clermont-Ferrand	13	»	»
3		Versailles	P.	»	»	7		Lyon	14	»	»	10		Vernon	3	»	»
4		Besançon	7	»	»												
								Artificiers (*Cies*).									
1		Bourges	8	»	»	2		Le Bouchet	P.	»	»	3		Versailles	P.	»	»
								GÉNIE (*Régts*).									
1	5	Versailles	P.	»	»	2	18	Montpellier	16	»	»	4	13	Grenoble	14	»	»
	9	—	—	»	»	3	1	Arras	1	»	»		14	—	—	»	»
	10	—	—	»	»		2	—	—	»	»		15	—	—	»	»
	11	—	—	»	»		3	—	—	»	»	5		Versailles	P.	»	»
2	12	Montpellier	16	»	»		4	—	—	»	»	6		Angers	9	»	»
	16	—	—	»	»	4	7	Grenoble	14	»	»		6	Toul		»	»
	17	—	—	»	»		8	—	—	»	»	7		Avignon	15	»	»

PROVERBE : Tel voudrait être soldat, à qui le soldat porte envie.

Train des équipages militaires (*Escadrons*).

1	Lille	1	6	Camp de Châlons	6	11	Nantes	11	16	Lunel	16
2	Amiens	2	7	Dôle	7	12	Limoges	12	17	Montauban	17
3	Vernon	3	8	Dijon	8	13	Moulins	13	18	Bordeaux	18
4	Chartres	4	9	Châteauroux	9	14	Lyon	14	19	Paris	19
5	Fontainebleau	5	10	Fougères	10	15	Orange	15	20	Versailles	P.

Secrétaires d'état-major et du recrutement (*Sect.*).

1	Lille	1	6	Châlons-s-Marne	6	11	Nantes	11	16	Montpellier	16
2	Amiens	2	7	Besançon	7	12	Limoges	12	17	Toulouse	17
3	Rouen	3	8	Bourges	8	13	Clermont-Ferrand	13	18	Bordeaux	18
4	Le Mans	4	9	Tours	9	14	Lyon	14	19	Alger	19
5	Orléans	5	10	Rennes	10	15	Marseille	15	20	Paris	P.

Commis et ouvriers militaires d'administration (*Sect.*).

1	Lille	1	7-8	Gray 7 — 8 Dijon	7-8	14	Lyon	14	20	Oran	19
2	Amiens	2	9	Tours	9	15	Marseille	15	21	Philippeville	19
3	Rouen	3	10	Rennes	10	16	Montpellier	16	22	Paris	P.
4	Le Mans	4	11	Nantes	11	17	Toulouse	17	23	Troyes	6
5	Orléans	5	12	Limoges	12	18	Bordeaux	18	24	Versailles	P.
6	Châlons-s.-Marne	6	13	Clermont-Ferrand	13	19	Alger	19	25	Lyon	14

Infirmiers militaires (*Sect.*).

1	Lille	1	7-8	Dôle 7 — 8 Dijon	7-8	14	Lyon	14	20	Oran	19
2	Amiens	2	9	Tours	9	15	Marseille	15	21	Philippeville	19
3	Vernon	3	10	Rennes	10	16	Perpignan	16	22	Paris	P.
4	Le Mans	4	11	Nantes	11	17	Toulouse	17	23	Vincennes	P.
5	Vincennes	5	12	Limoges	12	18	Bordeaux	18	24	Versailles	P.
6	Camp de Châlons	6	13	Vichy	13	19	Alger	19	25	Lyon	14

Légions de gendarmerie.

1	Lille	1	7 *b*	Bourg	7	14 *b*	Chambéry	14	18	Bordeaux	18
2	Amiens	2	8	Bourges	8	15	Marseille	15	19	Alger	19
3	Rouen	3	9	Tours	9	15 *b*	Nice	15		*Détachemt de Tunisie,*	
4	Le Mans	4	10	Rennes	10	15 *t*	Bastia	15		Tunis.	T.
5	Orléans	5	11	Nantes	11	16	Montpellier	16		*Légion de Paris*, Paris.	P.
6	Châlons-s.-Marne	6	12	Limoges	12	16 *b*	Perpignan	16		*Garde Républicaine*,	
6 *b*	Nancy	6	13	Clermont	13	17	Toulouse	17		Paris.	P.
7	Besançon	7	14	Lyon	14	17 *b*	Agen	17		*Sap.-Pompiers*, Paris.	P.

Infanterie de Marine.

1er Rég., Cherbourg. — **2e**, Brest. — **3e**, Rochefort. — **4e**, Toulon. — **5e**, Cherbourg. — **6e**, Brest. — **7e**, Rochefort. — **8e**, Toulon. — **9e**, Tonkin. — **10e**, Annam. — **11e**, Cochinchine. — **12e**, Nouvelle-Calédonie. — **13e**, Madagascar.

Artillerie de Marine.

1er Rég., Lorient * (Toulon **, Rochefort **). — **2e**, Cherbourg * (Brest **). — **1re** Comp. d'ouv., Cherbourg. — **2e**, Brest. — **3e**, Lorient. — **4e**, Rochefort. — **5e**, Toulon. — Compagnie d'Artificiers, Toulon.

NAVIRES DE LA FLOTTE

Escadre de la Méditerranée.

AMIR. BAUDIN.	C. d'esc.
BRENNUS	C. d'esc.
CASABIANCA	Cr. torp.
CHANZY	Cr. 1re cl.
COSMAO	Cr. 3e cl.
COURBET	C. d'esc.
DÉVASTATION	—
D'IBERVILLE	C.-tor. es.
ECLAIR	T. h. mer.
FAUCON	C.-tor. es.
FLIBUSTIER	T. h. mer.
KABYLE	T. h. mer.
LÉVRIER	Av.-torp.
LINOIS	Cr. 3e cl.
MAGENTA	C. d'esc.
MARCEAU	—
NEPTUNE	—
REDOUTABLE	—
SARRASIN	T. h. mer.
TOURMENTE	—
TROUDE	Cr. 3e cl.
VAUTOUR	C.-tor. es.
WATTIGNIES	—

Réserve.

AM. DUPERRÉ.	C. d'esc.
AUDACIEUX	T. h. mer.
CAIMAN	C. g.-côte
CÉCILE	Cr. 1re cl.
FLÈCHE	Av.-torp.
FRIEDLAND	C. d'esc.
LALANDE	Cr. 3e cl.
LÉGER	Cr. torp.
MILAN	Cr. 3e cl.
ORAGE	T. h. mer.
SFAX	Cr. 1re cl.
TERRIBLE	C. g.-côte

Escadre du Nord.

A. TRÉHOUARD	C. g.-côte
AQUILON	T. h. mer.
ARIEL	—
BOUVINES	C. g.-côte
CASSINI	C.-tor. es.
CHASSELOUP-L	Cr. 2e cl.
COETLOGON	Cr. 3e cl.
DUPUY-DE-L.	Cr. 1re cl.
ÉPERVIER	C.-tor. es.
FRIANT	Cr. 2e cl.
HOCHE	C. d'esc.
JEMMAPES	C. g.-côte
LANCE	Av.-torp.
LANCIER	T. h. mer.
SALVE	Av.-torp.
VALMY	C. g.-côte

Division navale constit. l'Ecole sup. de Guerre de la Marine.

AM. CHARNER.	Cr. cuir.
LATOUCHE-TR.	—
SUCHET	Cr. 2e cl.

Atlantique.

DUBOURDIEU	Cr. 2e cl.
FULTON	Av. 1re cl.
ROLAND	Cr. 3e cl.

Pacifique.

A. PERCEVAL.	Av. 1re cl.
DUGUAY-TR	Cr. 2e cl.
SCORFF	Aviso-tr.

Océan Indien.

CORRÈZE	Ponton.
FABERT	Cr. 3e cl.
LAPÉROUSE	—
LYNX	Canonn.
MÉTÉORE	Canonn.
POURVOYEUR	Aviso-tr.

Extrême Orient.

ALGER	Cr. 1re cl.
BAYARD	C. crois.
COMÈTE	Canonn.

Cochinchine.

ASPIC	Canonn.
BAIONNETTE	Ch. can.
BOUCLIER	—
STYX	Can. cuir.
TRIOMPHANTE.	C. crois.
VIPÈRE	Canonn.

Annam et Tonkin.

ADOUR	Ponton.
ALOUETTE	Canonn.
ARQUEBUSE	Ch. can.
ESTOC	—
MOULUN	—
MUTINE	—

Sénégal et Guinée.

ARDENT	Av. 2e cl.
HÉROINE	Ponton.
MÉSANGE	Av. 2e cl.

Congo.

CIGOGNE	Av. 3e cl.

Guyane.

JOUFFROY	Av. 3e cl.

Iles de la Société.

AUBE	Aviso-tr.
PAPEETE	Goélette.

Terre-Neuve et Islande

LA CLOCHET.	Cr. 3e cl.
MANCHE	Aviso.-tr.

Transport du littoral.

DROME	Tr. 3e cl.
ISÈRE	—
VIENNE	—

Service des Ports et Pêches.

CONDOR	C. torp.
COULEUVRINE.	Av.-torp.
EPERLAN	Cutter.
IBIS	Cr. 3e cl.
JAVELOT	Canonn.
SAINTE-BARBE.	Av.-torp.

Navires écoles.

ALGÉSIRAS	Éc. torp.
BAYONNOIS	Annexe.
BORDA	Éc. nav.
BOUGAINVILLE	Annexe.
BRETAGNE	École m.
CALÉDONIEN	É. canon.
COURONNE	—
ELAN	École. pil.
IPHIGÉNIE	Éc. aspir.
JANUS	Annexe.
MELPOMÈNE	Éc. gab.
NISUS	Annexe.
SAONE	Dép. inst.
SYLPHE	Annexe.

Navires en essais.

BUGEAUD	Cr. 2e cl.
BRUIX	Cr. cuir.
CARNOT	C. d'esc.
CH. MARTEL	C. d'esc.
DESCARTES	Cr. 2e cl.
FOUDRE	Cr. p.-tor.
JAURÉGUIBER.	C. d'esc.
PASCAL	Cr. 2e cl.
SURPRISE	Canonn.

PROVERBE : On connaît le marin quand survient la tempête.

LITTÉRATURE

L'Instruction publique en France : L'Enseignement Secondaire. — Le Budget. — **Sens et Prononciation de Mots** Etrangers d'un emploi fréquent. — **Quelques noms célèbres de l'Année** : Leur signification d'après. M. Lorédan Larchey. — **Comment on fait un Journal à un sou** : Rédaction — La Confection du Journal. — Le Cout d'un Journal.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 ***contient en outre :***

Alphabet des Sourds-Muets et des Aveugles. — Alphabet Morse. — Alphabet maritime ; Signaux et Pavillons. — **Lexique orthographique** des Mots les plus difficiles. — **Grammaire Française** : Les principales difficultés. — Verbes irréguliers. — **Prosodie.** — **Comment écrire une lettre.** — **Comment on fabrique un livre** : Signes de Correction. — **La Sténographie** : Méthodes Duployé, Prévost-Delaunay, Aimé-Paris.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE

L'ÉDUCATION publique, en même temps qu'elle inculque à l'enfant les idées d'égalité, de tolérance, de loyauté, de justice, de respect pour la supériorité de l'intelligence et du caractère, qui sont comme le viatique du monde moderne, lui crée par l'habitude de la règle et du travail, de l'effort aisément soutenu, de la vie morale puisée aux mêmes sources, le tempérament d'esprit et de cœur qui lui permettra d'en supporter les épreuves....

L'enseignement secondaire des jeunes filles, institution d'un caractère si délicat, n'entrera dans les mœurs qu'à la condition d'y être introduit avec une fermeté de vues inspirée par la sagesse... Fortifions chez la femme la raison, mais sans porter atteinte aux dons qui lui sont propres. (O. Gréard, Education et Instruction. 4 vol. in-4, Hachette et Cie.)

Enseignement secondaire. — Organisation générale.

L'ENSEIGNEMENT secondaire a pour objet de cultiver d'une façon générale l'esprit de la jeunesse par un ensemble d'études littéraires et scientifiques et de préparer les élèves à l'admission des Ecoles spéciales et des Facultés qui ouvrent l'accès des professions libérales.

Cet enseignement forme par lui-même un tout complet qui prend l'enfant de 7 à 8 ans pour le conduire jusqu'à l'obtention du diplôme de bachelier.

Il se divise en deux branches : l'Enseignement Secondaire Classique, fondé sur l'étude des langues anciennes, et l'Enseignement Moderne, fondé sur l'étude des langues vivantes, — et comprend trois périodes : 1° la division élémentaire ; 2° la division de grammaire : 3° la division supérieure.

La division élémentaire, commune aux deux branches, est formée des classes primaire et préparatoire, de la 8e et de la 7e (7 à 10 ans).

La division de grammaire comprend pour chaque enseignement une classe de 6e, de 5e et de 4e (11 à 13 ans).

La division supérieure comprend pour l'Enseignement classique la 3e, la seconde, la Rhétorique et la Philosophie, pour l'Enseignement moderne la 3e, la 2e, la 1re Lettres et la 1re Sciences (14 à 18 ans).

La classe de Mathématiques élémentaires complète les deux branches pour l'Enseignement général des sciences.

La classe de Mathématiques spéciales est réservée à la préparation aux Ecoles polytechnique et normale.

Des classes spéciales sont organisées pour la préparation aux Ecoles Navale, Centrale et de Saint-Cyr.

A la fin de chaque année les élèves doivent subir un examen de passage pour être admis dans la classe suivante.

Après la rhétorique et la 2e Moderne, ils sont admis à subir les épreuves de la 1re partie du Baccalauréat ; après la Philosophie et la 1re (lettres), les épreuves de la 2e partie (1re série) ; après la classe de Mathématiques élémentaires et la 1re (sciences), les épreuves de la 2e partie (2e série).

L'Enseignement secondaire des jeunes filles, organisé dans ses grandes lignes comme celui des garçons, comprend une division préparatoire (5 à 12 ans) et une division secondaire, répartie en 2 périodes (1re, 2e et 3e années, de 12 à 15 ans ; 4e, 5e et 6e années, de 15 à 18 ans).

Des examens de passage sont subis à la fin de chaque année. Après la 3e année les élèves doivent obtenir le certificat d'études secondaires ; après la 5e année elles sont en mesure de se présenter au diplôme de fin d'études secondaires.

Lycées et Collèges.

L'ENSEIGNEMENT secondaire est donné dans les Lycées (114 de garçons, 40 de filles) et dans les Collèges (230 de garçons, 25 de filles).

Ces établissements admettent : des externes qui suivent seulement les classes ; des externes surveillés, qui travaillent dans les études ; des demi-pensionnaires, qui passent toute la journée dans la maison et y prennent le repas de midi, et des internes. Le régime normal des Lycées et Collèges de jeunes filles comporte l'externat et la demi-pension ; les municipalités qui le désirent peuvent être autorisées à établir des externats.

Dans quelques villes on a simplement continué les anciens cours secondaires.

Les frais d'études et de pension varient avec chaque établissement (nous donnons ci-après les prix maximum et minimum). Ils sont acquittés par terme et d'avance (1er octobre, 3 dixièmes ; 1er janvier, 3 ; 1er avril, 4 dixièmes).

Les internes des Lycées et Collèges doivent être pourvus d'un trousseau, qui comporte : 1 capote, 1 veston ou 1 redingote, 4 vareuses, pantalons et gilets (2 hiver, 2 été) 1 casquette, 1 béret,

PROVERBE : Ce que l'un ne sait, l'autre le sait.

3 paires bottines, 4 draps, 12 serviettes, 14 chemises, 18 mouchoirs, 4 caleçons, 4 cravates, 14 paires bas ou chaussettes, 1 nécessaire toilette, 1 sac à linge. Les vêtements doivent être renouvelés tous les dix-huit mois ou tous les ans ; le linge et chaussures suivant l'usure.

Pour un abonnement annuel de 20 fr. on fournit des draps et serviettes, retenus à la sortie de l'élève pour le service de l'infirmerie.

Dans les Lycées de garçons, un trousseau complet peut être fourni aux internes au prix de 500 francs, payable en trois termes.

Frais d'Études.

1° Lycées de Garçons.	PARIS				DÉPARTEMENTS			
	PENSION	DEMI-PENSION	EXTERNAT	FRAIS DE CONFÉRENCES	PENSION	DEMI-PENSION	EXTERNAT (1)	FRAIS DE CONFÉRENCES
Division primaire et élément.	1100	650	250	»	350 à 950	325 à 525	70 à 175	»
Division de grammaire.....	1300	750	300	»	600 à 1100	375 à 625	90 à 200	»
Division supérieure.........	1500	850	350	175	650 à 1200	425 à 700	110 à 250	60 à 125
Mathématiques spéciales	1650	1000	400	200	1000 à 1300	600 à 750	250 à 300	125 à 150

(1) Supplément de 40 à 50 francs pour externat surveillé.

2° Collèges de Garçons : *Enseignement classique :* Pensionnaires, 450 à 710 ; Externes, 25 à 160. — *Enseignement moderne :* Pensionnaires, 400 à 700 ; Externes, 20 à 150.

3° Lycées de Jeunes Filles.	LYCÉES D'EXTERNAT — PARIS			LYCÉES D'EXTERNAT — DÉPARTEMENTS			LYCÉES D'INTERNAT — DÉPARTEMENTS	
	Externat simple.	Externat surveillé.	Demi-Pension	Externat simple.	Externat surveillé.	Demi-Pension	Pensionnaires.	Demi-Pensionnaires.
Classes préparatoires.....	200	300	600	40 à 150	55 à 200	250à475	400 à 750	250 à 475
Enseignement secondaire 1re *période*	250	350	700	70 à 200	1.0 à 250	350à550	500 à 800	350 à 550
Enseignement secondaire 2e *période*	300	400	800	90 à 250	120 à 300	375à600	575 à 850	375 à 600

4° Collèges de Jeunes Filles.	FRAIS D'ÉTUDES (1)	DEMI-PENSION (non compris les frais d'études)	PENSION (non compris les frais d'études)
Classes préparatoires.........................	100 à 250	170 à 290	320 à 520
Enseignement secondaire 1re *période.......*	80 à 175	180 à 340	330 à 580
Enseignement secondaire 2e *période.......*	50 à 120	310 à 380	340 à 530

(1) Supplément de 15 à 60 pour externat surveillé.

Chaque élève interne, qui paye en moyenne 900 fr., en coûte à l'Etat environ 1250, soit un déficit de 350 fr., qui est comblé par le budget.

Pour les cours secondaires, la rétribution annuelle varie, suivant les villes, de 25 à 100 fr. (1re période) et de 50 à 200 fr. (2e période).

La dépense de l'éducation complète d'un jeune garçon interne dans un Lycée peut être évaluée : dans l'Enseignement classique ou moderne (10 à 11 ans), à environ 10 000 fr., somme à laquelle il faut ajouter 2 ou 3 000 fr., suivant les cas pour la préparation aux Ecoles du gouvernement.

Bourses et Dégrèvements.

DANS les Lycées et Collèges de garçons et de filles, des bourses sont instituées par l'Etat, les départements et les communes pour les familles dont la situation de fortune est insuffisante.

Il y a : 1° les bourses d'essai, accordées pour un an à titre provisoire ; 2° des bourses de mérite, accordées à titre définitif.

Les candidats aux bourses d'essai doivent subir l'examen spécial du certificat d'aptitude aux bourses.

Inscription à la Préfecture du département du 1er au 25 mars. Pièces à produire : 1° Acte de naissance ; 2° Certificat du chef d'établissement où l'élève a pu commencer ses études ; 3° Déclaration du père de famille sur sa situation, ses ressources et charges, certifiée par le maire de la commune.

L'obtention du certificat ne confère aucun droit absolu ; les candidats sont classés par ordre de mérite et bénéficient des bourses dans la proportion des vacances.

Les bourses sont accordées pour l'internat, la demi-pension, l'externat surveillé ou l'externat simple ; elles peuvent être retirées aux élèves mal notés.

Les parents qui ont plusieurs enfants dans un lycée ont droit à une réduction de frais calculée d'après le nombre des enfants. Des remises de frais de pension ou d'externat sont accordées aux familles peu fortunées qui ont à leur actif des services civils ou militaires.

Budget.

LES dépenses annuelles de l'Enseignement secondaire inscrites au budget s'élèvent à 23 233 000 francs, répartis ainsi qu'il suit :

146 000 fr. pour frais d'Examens, de Concours et d'Inspection générale.
10 952 000 fr. pour les dépenses des Lycées nationaux.
3 654 000 fr. pour les dépenses des Collèges communaux.
2 551 000 fr. pour l'Enseignement secondaire des jeunes filles.
3 680 000 fr. pour les Bourses, remises et dégrèvements.
2 750 000 fr. pour le Service des Bâtiments scolaires.

SENS ET PRONONCIATION DE MOTS

ÉTRANGERS D'UN EMPLOI FRÉQUENT

Les relations de plus en plus nombreuses que nous avons avec nos voisins, les progrès incessants des sciences, le développement des Sports nouveaux, font naître un vocabulaire qui tend à devenir universel. Ces termes envahissent chaque jour davantage le langage courant. En lisant les journaux, le public rencontre ces mots d'importation étrangère, que nos dictionnaires français ne mentionnent pas encore.

La liste ci-dessous offre le sens **courant et spécial**, *en français, du plus grand nombre d'entre eux. Nous disons* « **sens spécial** » *car la plupart de ces mots ont dans leur langue des acceptions diverses dont nous n'avons pas à nous occuper ici. — Le pluriel a été indiqué entre parenthèses, ex. :* **baby**, *pluriel* **babies (ies)**. — *L'an prochain cette liste sera continuée.*

Aficionado (s). *A-fi-cio-na-do* (Esp.). Amateur.
Alderman. *Al-der-manne* (Angl.). Magistrat municipal.
Ale. *Ele* (Angl.). Sorte de bière.
Alguazil (es). *Al-goua-zil* (Espag.). Officier de police.
All right. *Oll-ra-ï-te* (Ang.). Mot à mot: *tout droit.* Tout va bien.
Aplomado (s). *A-plo-ma-do* (Esp.). Taureau *plombé*, qui refuse le combat.
Arrow-Root. *E-rô-roùt* (Angl.). Fécule comestible de rhizome.
At home. *Att-hô-me* (Anglais). A la maison.
Ayuntamiento (s). *A-iounn-ta-mienn-to* (Esp.). Corps de conseillers municipaux.

Baby (es.) *Bé-be* (Angl.). Petit enfant.
Bairam. *Bei-ra-me* (Turc). Nom de 2 fêtes musulmanes.
Balast ou **Ballast.** *Balaste* (Angl.). Sable ou pierres employés aux voies ferrées.
Banderilla de fuego. *Bann-dé-ri-lla de foue-go* (*lla* mouillées) (Esp.). Banderille à fusée.
Banderillero (s). *Bann-dé-ri-llé-ro* (Esp.). Le torero qui pique des banderillas.
Banjo (s). *Bandjo* (Nègre). Sorte de tambourin à cordes avec un manche allongé.
Bar maid. *Bar maide* (Angl.). Servante de bar (débit de boissons).
Barnum. *Barnomme.* Montreur de phénomènes. (Du nom de l'Américain Barnum, créateur du genre).
Barrera (s). *Ba-rè-ra* (Esp.). Barrières devant les gradins. (C. de taureaux.)
Basta (Espagnol). Cela suffit.
Beaver. *Bi-veur* (Angl.). M. à m. *Castor*, sorte d'étoffe.
Betting (s). *Bett-ign* (Angl.). Ensemble des paris.
Bill (s). *Bil* (Angl.). Projet de loi.
Black-rot. *Blak-rot* (Angl.). Mot à mot : *Pourriture noire.* Maladie de la vigne.
Blockhaus. *Blok-ha-ôss* (Allemand). Fortin.
Blood horse. *Bloudd horss* (Angl.). Cheval de pur sang.
Blue-Book. *Blou-bouk* (Angl.). Livre bleu contenant des documents diplomatiques.
Boarding-house. *Bordinngn-haoze* (Angl.). Maison meublée, pension de famille.
Book. *Bouc* (Angl.). Livre sur lequel on inscrit les paris.
Bookmaker (s). *Bouk-mè-keur* (Angl.). Teneur de livres pour les paris aux courses.
Bow-window. *Bô-ouindo* (Angl.). Fenêtre en saillie.
Box (es). *Bokss* (Angl.). Partie d'écurie fermée, réservée à un seul cheval.
Brandy. *Brann-di* (Angl.). Eau-de-vie de vin ou de marc.
Branntwein *Brann-tveïnn* (Allemand). Eau-de-vie.
Bravo (vi). *Bravo* (Ital.). Assassin à gages.
Break (s). *Brek* (Angl.). Sorte de voiture de chasse à 4 roues.
Broken down. *Brokn-da-ounn* (Angl.). Mot à mot : *Cassé à terre.* Cheval tombé boiteux dans un parcours.
Brook. *Brouc* (Angl.). Rivière avec barrière.
Buggy (s). *Bog-guè* (Angl.). Sorte de cabriolet à capote. || (*Ch. de fer*). Système articulé de petites roues sous les grandes voitures.
Bull-Finch. *Boul-Finntch* (Angl.). Haie haute de 2 m., à travers laquelle passent les chevaux dans un steeple.

Cab (s). *Cab* (Angl.). Voiture couverte à 2 roues.
Caballero. *Ca-ba-llé-ro* (Esp.). Cavalier. Gentilhomme.
Cachetero (s). *Ca-tchi-té-ro* (Esp.). Le poignard qui sert à donner le coup de grâce au taureau mourant.
Camarilla. *Ca-ma-ri-lla* (Esp.). Courtisans influents.
Cant. *Cannt'* (Angl.). Hypocrisie de moralité.
Canter (s). *Cann-teur* (Angl.). Galop d'essai avant la course.
Canzone. *Cann-dzo-né* (Ital.). Petit poème.
Cap (s). *Cap* (Angl.). Bonnet.
Capeador (es). *Ca-péa-dor* (Esp.). Celui qui présente une étoffe rouge au taureau.
Caramba. *Ca-ram-ba* (Esp.). Interjection qui marque l'étonnement, la colère.
Challenge. *Tcha-lènnje* (Angl.). Mot à mot : Défi, en terme de courses.
Chester. *Tchess-teur* (Angl.). Fromage fabriqué surtout à Chester.
Chi lo sa? *Qui lo sa ?* (Ital.). Qui le sait ?
Choke-Bore. *Tshok-bôr* (Angl.). Fusil à canon étranglé.
Christmas. *Kriss-mass* (Angl.). Noël.
Chulo (s). *Tchou-lo* (Esp.). Servant du torero.
Claret. *Clarette.* Vin de Bordeaux.
Clipper (s). *Clipp-eur* (Angl.). Navire à voiles, à 3 ou 4 mâts, pour les voyages au long cours.
Clown (s). *Claoun* (Angl.). Pitre de cirque.
Club (s). *Cleub* (Angl.). Cercle, réunion.
Cob. *Cobb* (Angl.). Cheval doublé, ordin. de moyenne taille.
Cocker. *Caukère* (Angl.). Petit épagneul qui fait lever le gibier et rapporte sans arrêter.
Cock-Tail. *Côck-Téle* (Angl.). Mot à mot : *Queue de coq.* Boisson améric. (bitter, champagne, citron).
Colly-dog (s). *Col-li-dog* (Angl.). Chien de berger écossais.
Confettis. *Con-fet-ti* (Ital.). Projectiles de Carnaval.
Coroner (s). *Co-ro-neur* (Angl.). Officier de justice.
Corrida (s). *Co-rri-da* (Esp.). Course de taureaux.
Cortès. *Cor-tess* (Esp.). Assemblée nationale.
Cottage (s). *Cott-ed-ge* (Angl.). Maison de campagne.
Couscous. *Kou-skous'* (Arabe). Boulettes de viande et de farine frites dans l'huile.
Cover-coat (s). *Coveur-côt* (Angl.). Pardessus.
Cow-boy (s). *Co-boï* (Angl.). Bouvier.
Cowpox. *Cou-pox* (Angl.). Eruption qu'on observe sur le pis des vaches, vaccin.
Crack. *Crac* (Angl.). Meilleur cheval d'une écurie.
Cricket. *Cri-quett* (Angl.). Jeu

PROVERBE : **Il est plus difficile d'enseigner que d'apprendre.**

national, boule lancée avec une crosse.
Criterium. *Critériomm* (Lat.). Epreuve, essai des poulains et pouliches de 2 ans.
Cross-Country. *Cross' Keuntré* (Angl.). Course à travers champs avec obstacles.
Cuadrilla (s). *Coua-dri-lla* (Esp.). Groupe de *picadores* et de *capeadores*, escadron de « toreros ».
Cutter (s). *Keut-teur* (Angl.). Petit navire à voiles ayant un grand mât et un beaupré.

Dandy (s). *Dann-di* (Angl.). Homme à la mode.
Darling. *Darlingne* (Angl.). Mon chéri, ou ma chérie.
Dead-heat. *Dêd-itt* (Angl.). 2 chevaux ou 2 couleurs arrivant au poteau sur la même ligne.
Defautler. *Di-factleur* (Angl.). Celui qui ne règle pas ses paris au jour fixé.
Descabello (s). *Dess-ca-bé-llo* (Esp.). Action de tuer le taureau.
Desollador. *De-sso-lla-dor* (Esp.). Ecorcheur.
Dining-car. *Daininngn-car* (Angl.). Wagon restaurant.
Dog-cart (s). *Dog-cart* (Angl.). Voiture de chasse découverte dans laquelle on est dos à dos.
Drag. *Drague* (Angl.). Sorte de chasse à courre où la bête est figurée par le trainage d'une peau de morue. || Voiture à 4 chevaux.
Drawback(s). *Drao-bak* (Angl.). Remboursements de droits de douane sur marchandises.
Driver. *Draï'veur'* (Angl.). Celui qui conduit.

Effendi. *Ef-fen-di.* (Turc). Titre nobiliaire, seigneur. Fonctionnaire chez les Turcs.
Eljen! *Elyen* Hong.). Qu'il vive!
Espada (s). *Es-pa-da* (Esp.). Celui qui tient l'épée (tauromachie).
Esquire, Esq. *Escouaïre* (Angl.). M. à m. *écuyer.* Monsieur ; se met *après le nom.*
Event. *Ivenntt'* (Angl). Evénement sensationnel.

False start. *Faols' stârtt* (Angl.). Faux départ.
Fantoccini. *Fan-to-tchi-ni* (Ital.). Marionnettes.
Fara da se. *Fa-ra-da-sé* (Ital.). Faire par soi-même.
Farmer (s). *Fâr-meur* (Angl.). Fermier ou cultivateur.
Farniente. *Far-ni-enn-té* (Ital.). Ne rien faire.
Fashionable. *Fa-cheu-nab'l* (Angl.). A la mode.
Feather weight. *Fèzeur-ouêt* (Angl.). « *Poids de plume.* » Cheval qui porte le poids le plus léger dans les handicaps.
Fiasco (chi). *Fiasco* (Ital.). Mot à mot : *Flacon.* Faire fiasco, échouer.
Field-trials. *Field-traï-all* (Angl.). Mot à mot : *Essai dans les champs.* Concours entre les chiens d'arrêt.
Filanzane. (Malgache). Chaise à porteur.
Five o'clok tea. *Faï-ve o-cloc-ti* (Angl.). Thé de cinq heures.
Flint-glass. *Flinnt-glass* (Angl.). Espèce de cristal.
Flirt. *Fleur-te* (Angl.). Coquetterie. La personne avec laquelle on est en coquetterie. (Ex.: Mon flirt.)
Flyer. *Flaïeur* (Angl.). « Qui vole. » Cheval réussissant mieux sur de courtes distances.
Flying start. *Flaï-inng-stârt* (Angl.). Se dit lorsqu'un jockey parvient à faire prendre le départ à son cheval alors qu'il est déjà lancé.
Folk-lore (s). *Fol-que-laur* (Angl.). Superstitions et traditions populaires.
Foot-ball. *Foute-bôll* (Angl.). Jeu de ballon.
Foreign-office. *Fo-rin-ofi-ce* (Angl.). Ministère des Affaires Etrangères.
For ever. *For-é-veur* (Angl.). Pour toujours. (Qu'il vive!)
Forget me not. *Forguette mi notte* (Angl.). Mot à mot ; *Ne m'oubliez pas.* Myosotis.
Four-in-hand. *For-inn-hannd* (Angl.). M. à m. *4 en main.* Attelage à 4 chevaux.
Fox-terrier (s). *Fox-ter-ieur* (Angl.). Chien terrier pour le renard.
Furia francese. *Fou-ri-a-frann-ché-zé* (Ital.). La furie française.

Garden-party (ies). *Gardn-par-ty* (Angl.). Réception au jardin.
Gentleman (men). *Djeinn-tle-mann* (Angl.). Homme de bonne éducation. — **farmer (s).** *far-meur.* Qui exploite ses domaines lui-même. — **rider (s).** *ra-i-deur.* Qui monte un cheval dans une course.
Gentry. *Djeinn-try* (Angl.). La société élégante.
Gin. *Djinn* (Angl.). Eau-de-vie de genièvre.
Gipsy (ies). *Djipp-si* (Angl.). Bohémiens en Angleterre.
Gneiss. *Ghneiss* (All.). Roche.
Go ahead. *Go-a-hêd* (Angl.). En avant.
Goddam. *God-damm* (Angl.). Dieu me damne!
God save the Queen. *Godd-sê-ve-ze-cou-inn* (Angl.). Dieu sauve la Reine!
Golf. *Golfe* (Angl.). Jeu qui consiste à loger des balles dans des trous en le moins de coups possibles.
Groom (s). *Groumm* (Angl.). Jeune domestique.
Gun. *Geune* (Angl.). Fusil.

Hack. *Hack* (Angl.). Cheval de selle.
Hall (s). *Hôll* (Angl.). Salle à plafond élevé.
Hammerless. *Ha-meur-lesse* (Angl.). Fusil sans chiens.
Handicap (s). *Han-di-kapp* (Angl.). Course dans laquelle les chances sont égalisées par les poids ou par les distances.
Heimatlos. *Hei-mat-lôs* (All.). Sans patrie.
Herd-Book (s). *Heurd-Bouc* (Angl.). Livre généalogique des animaux de race bovine.
Highlander (s). *Ha-i-lann-deur* (Angl.). Montagnard écossais.
High life *Ha-i-la-i-fe* (Angl.). Haute vie, grand monde.
Hoch! *Hauhe* (Allem.). Hourra allemand.
Home. *Home* (Angl.). Le chez-soi.
Home rule. *Hô-me-rou-le* (Angl.). Gouvernement par soi. Autonomie.
Homespun. *Hôme-spounn* (Angl.). Mot à mot: Étoffe tissée à la maison.
Humour. *Iou-meur* (Angl.). Gaîté et ironie.
Hunter. *Heunn-teur* (Angl.). Cheval de chasse.
Hurdle race. *Eurd'l rèss* (Angl.). Course de haies.

Impresario (ii). *Imm-prèss-ario* (Ital.). Directeur d'une entreprise théâtrale.
Income-tax. *Inn-co-me-tax* (Angl.). Impôt sur le revenu.
Interview. *Inn-teur-viou* (Angl.). Entretien d'un reporter avec une personne en cause, au sujet d'un événement du jour.

Jackson. *Djeksonn* (Angl.). Robe longue en flanelle pour bébé.
Jersey (s). *Djer-sé* (Angl.). Tissu extensible.
Jettatura. *Ietta-tu-ra* (Ital.). Mauvais œil.
Jumper. *Djeumm-peur* (Angl.). « Sauteur ». Cheval d'obstacles.
Junte, de *Junta.* *Hounn-te* (Esp.). Conseil des Ministres.

Keepsake (s). *Kip-sè-ke* (Angl). Mot à mot : *A garder.* Souvenir d'amitié.
Khaviar. (Turc). *Caviar.* Œufs d'esturgeon conservés.
King s-Charles. *Kings-tcharlz* (Angl.). Petits chiens d'appartement.
Knickerbockers. *Nikeur-bo-keurze* (Angl.). Culotte courte bouffante.
Knight of labour. *Naït of lébor* (Angl.). Chevalier du travail.

Knout. *Knoutt* (Russe). Supplice du fouet.
Krach. *Krac* (All.). Craquement, désastre financier.
Kronprinz. *Crônn-prinntz* (All.). Prince héritier d'Allemagne.
Kulturkampf. *Koul-tour-kampf* (All.). Combat pour la civilisation. (Sens anti-clérical.)

Lad. *Ladd* (Angl.). Palefrenier.
Lady (ies). *Lê-ddé* (Angl.). Femme ou fille de Lord, Dame.
Landammann. *Land-amann* (All.). Magistrat suisse.
Landsturm. *Lann-d-schtourm* (All.). Levée en masse.
Landwehr *Land-dver* (All.). Armée de réserve.
Lasting. *Lass-ting* (Angl.). Mot à mot : *Durable.* Étoffe qui dure et dont la couleur ne s'altère pas.
Lawn-tennis. *Laun-te-niss* (Angl.). Jeu de balle.
Lazagne. Pâte d'Italie.
Lazarone (ni). *La-za-ro-ne* (Ital.). Bohème napolitain.
Lazzi (s). *Ladzi* (Ital.). Saillies, plaisanteries, bon mot.
Leader (s). *Lî-deur* (Angl.). Chef d'un parti politique.
Legging (s). *Le-guing* (Angl). Jambière.
Leit-motiv. *Laït-motif* (All.). Motif principal revenant plus. fois au cours d'un opéra.
Lied. *Lîdde* (All.). Chanson populaire.
Light-weight. *Laïtt-ouét* (Angl.). Poids léger.
Lloyd (s). *Lo-ï-de* (Angl.). Venu d'un certain Lloyd, dont le café servit longtemps de bureau de renseignements aux négociants de Londres. Sorte de cercle commercial.
Lord (s). *Lorde* (Angl.). Mot à mot : *Maître.* Titre anglais. Seigneur.
Lunch (es). *Leun-tche* (Angl.). Collation.

Macfarlane (s). *Mak-fer-lène* (Angl.). Manteau à pèlerine.
Mackintosh. *Mak-in-toch* (Angl.). Tissu imperméable.
Maiden. *Méd'n* (Angl.). Qui n'a pas encore gagné de course.
Mail-coach (es). *Méle-côtch* (Angl.). Voiture couverte à 4 chevaux.
Malt. *Mal-te.* (Angl.). Orge préparée pour la bière.
Manager (s). *Man-è-djer* (Angl.). Directeur.
Markman. *Mark-mann* (Angl.). Bon tireur).
Matador (es). *Ma-ta-dor* (Esp.). Tueur (de taureau).
Match (es). *Ma-tche* (Angl.). Lutte.
Meeting (s). *Mî-ting* (Angl.). Réunion, assemblée populaire.
Melton. *Melton* (Angl.). Sorte de drap fort et uni.
Mildew. *Mil-diou* (Angl.). Moisissure de la vigne.
Miss (es). *Misse* (Angl.). Mademoiselle.
Mistress. *Missesse* (Angl.). Madame.
Muleta (s). *Mou-le-ta* (Esp.). Petit drapeau rouge servant à exciter le taureau.

Novillo (s). *No-vi-llo* (Esp.). Jeune taureau.
Niochi. *Niocchi* (Ital.). Pâte d'Italie.

Omnium. *Om-niomm* (Lat.). Course réunissant des chevaux d'ordres différents. — Nom d'un cercle cycliste à Paris.
Outlaw (s). *Aoutt-lao* (Angl.). Hors la loi.
Outsider (s). *Aoutt-sa-ï-deur* (Angl.). Qui est en dehors des favoris.
Over-coat (s). *Oveur-côt* (Angl.). Pardessus.

Pace-maker (s). *Pé-ce-mé-keur* (Angl.). Entraîneur (terme de sport).
Paddock (s). *Padoc* (Angl.). Enclos pour les chevaux.
Pale ale. *Pé-le-êle* (Angl.). Sorte de bière.
Paseo. *Passéo* (Esp.). Promenade.
Pedigree (s). *Pe-di-gri* (Angl.). Arbre généalogique.
Pence. *Penn-ce* (Angl.). Monnaie. Pluriel de *penny*.
Penny. *Penn-nai* (Angl.). Monnaie (10 centimes).
Peppermint. *Pé-peur-minnt* (Angl.). Menthe poivrée.
Performance. *Peur-for-mannse* (Angl.). Résultat des courses fournies par un cheval ou exploit sportif.
Peseta. *Pe-se-ta* (Esp.). (monnaie). Un franc.
Peyjama (Hindou). Costume de nuit.
Picador (es). *Pi-ca-dor* (Esp.). Cavalier armé d'une lance dans les courses de taureaux.
Pickles. *Pi-clès* (Angl.). Cornichons et légumes au vinaigre.
Pickpocket (s). *Pik-po-ket* (Angl.). Qui vole dans les poches.
Pifferaro (ri). *Pi-f-fe-raro* (Ital.) Joueur de flûte ambulant.
Pinchazo (os). *Pinn-tcha-ço* (Esp.). Piqûre.
Plaza de toros. *Pla-ça-dé-toross* (Esp.). Arène pour courses de taureaux.
Plum-cake (s). *Ploumm-kèque* (Angl.). Gâteau aux raisins secs.
Policeman (men). *Po-li-cemanne* (Angl.). Agent de police.
Polo. *Pôlo* (Ital.). Jeu de balle à cheval.
Porter. *Por-teur* (Angl.). Sorte de bière.
Portfolio (s). *Porte-fo-lio* (Angl.). Portefeuille, album.
Pronunciamiento. *Pronounn-cia-miénn-to* (Espagnol). Coup d'État militaire.
Pudding. *Pou-ding* (Angl.). Gâteau national anglais.
Punch. *Peunn-tch* (Angl.). Boisson. || Polichinelle.

Quaker (s). *Koué-keur* (Angl.). Membre d'une secte religieuse rigoriste.
Quites. *Qui-tes* (Esp.). Parades.

Racing. *Ressinng* (Angl.). Course. Qui a trait aux courses, qui s'occupe de courses. *Racing-Club*, nom d'une Société de courses à pied à Paris.
Rail (s). *Rèle* (Angl.). Bande de fer.
Railway (s). *Rèll-ouai* (Angl.). Voie ferrée.
Rallye-paper. *Ra-lì-pe-peur* (Angl.). Course suivant la trace de papiers semés.
Real (es). *Re-al* (Esp.). 25 cent.
Record (s). *Ri-corde* (Angl.). Exploit dont on garde le souvenir et qui annule les autres.
Recordman (en). *Ri-cordemann* (Angl.). Qui détient le record.
Red-coat. *Red-kot* (Angl.). Habit rouge (tenue de chasse).
Referendum. *Referendom* (Latin). Consultation du peuple sur une loi parlementaire.
Reichsrath. *Re-i-ks'râte* (All.). Sénat.
Reichstag. *Re-i-ks'tâgg* (All.). Diète, Chambre des Députés.
Remember. *Ri-memm-beur* (Angl.). Souvenez-vous.
Reporter (s). *Re-por-teur* (Ang.). Journaliste qui rapporte ce qu'il a lui-même vu et entendu.
Retriever. *Ri-tri-veur* (Angl.). Chien rapportant le gibier.
Rifle (s). *Raï-fle* (Angl.). Carabine à longue portée.
Right man at the right place. *Raï-te-man-ate ze-raï-te-plé-ce* (Angl.). Juste l'homme qu'il faut.
Ring. *Ring* (Angl.). Enceinte où l'on parie.
Rocking-chair (s). *Ro-king-tchair* (Ang.). Chaise à bascule.
Rout. *Ra-outt* (Angl.). Réunion de personnes du monde.
Rowing. *Rau-ïng* (Angl.). Navigation à la rame.
Rule, Britannia. *Rou-le, Bri-tann-ia* (Angl.). Gouverne, Angleterre.
Rumpsteak (s). *Reump-stek* (Angl.). Bifteck pris dans la « culotte ».
Rush. *Reuche* (Angl.). M. à m. : *S'élancer.* Effort final d'un cheval dans les dernières foulées.

PROVERBE : **En forgeant on devient forgeron.**

Sandwich (es). *Sannd-ouitch* (Angl.). Pain fourré de viande.
Schooner (s). *Chou-neur* (Angl.). Bâtiment à voiles à 2 mâts. Goëlette.
Scratch. *Scratch* (Angl.). Le coureur part *Scratch* quand il accomplit le parcours entier dans un handicap. — Dans une course *Scratch*, tous les coureurs partent ensemble.
Select. *Select.* Choisi, distingué.
Self government. *Self-go-veurn-mentt* (Angl.). Gouvernement par le peuple même.
Selling-race. *Sellin-rèss* (Angl.). Course à réclamer.
Selling-stakes. *Sellin-stèkès* (Angl.). Prix à réclamer.
Settler (s). *Sett-leur* (Angl.). Colon.
Shake-hand. *Che-que-hannd* (Angl.). Poignée de main.
Shampooing. *Cham-pou-ïng* (Angl.). Savonnage de la tête.
Sherry-cobler. *Chérry-cobler* (Angl.). Boisson d'été : soda, glace pilée et xérès.
Shilling (s). *Ché-lign* (Angl.). Monnaie, 1 fr. 25.
Shocking. *Cho-kign* (Angl.). Choquant.
Sleeping-car. *Slipinngn-car* (Angl.). Wagon-lit.
Sloop (s). *Slou-pe* (Angl.). Petit bâtiment de guerre.
Smoking. *Smô-king* (Angl.). Sorte d'habit sans pans.
Snob (s). *Snob* (Angl.). Celui qui affecte par vanité et sans discernement personnel les modes et les travers mondains.
Snow-boot (s). *Snô boute* (Angl.). Chaussure pour les temps de neige.
Soda-water. *So-da-oua-teur* (Angl.). Eau de seltz.
Sombrero (s). *Somm-bré-ro* (Esp.). Chapeau.
Speaker (s). *Spî-ker* (Angl.). Président de la Chambre des Communes. Orateur.
Speech (es). *Spit-che* (Angl.). Discours.
Spencer (s). *Spenn-ceur* (Angl.). Sorte d'habit.
Spleen. *Spline* (Angl.). Ennui.
Sport (s). *Sporte.* Jeu et exercices physiques en plein air.
Sportsman. *Sportt-smanne* (Angl.). Amateur d'exercices physiques.
Sprinter. *Sprintèr* (Angl.). Coureur de vitesse.
Stakes. *Stèkès* (Angl.). Pari, enjeu, poule.
Stand. *Stann-de* (All.). Lieu où se font les divers sports.
Starter (s). *Star-teur* (Angl.). Celui qui donne le signal.
Stayer. *Staïeur* (Angl). Cheval réussissant mieux sur les longues distances. Coureur de grandes distances.
Steam-boat (s). *Stime-bôtt* (Angl). Bateau à vapeur.
Steeple-chase (s). *Sti-peul-tchê-ze* (Angl.). Courses d'obstacles.
Stepper. *Step peur* (Angl.). Cheval qui trotte haut.
Stick (s). *Stic* (Angl.). Canne légère.
Stockfish (e). *Stok-fich* (All.). Morue salée.
Stop. *Stopp* (Angl.). Arrêtez.
Stout. *Sta-ou-te* (Angl.). Sorte de bière noire.
Struggle for life. *Streu-gueul-for-la-i-fe* (Angl.). Lutte pour la vie.
Stud-book (s). *Steu-de-bouk* (Angl.). Registres de naissance de chevaux de pur sang.
Suit (s). *Si-ou-te* (Angl.). Habillement complet.
Sulky. *Seulki* (Angl.). Voiture de courses au trot attelé.
Swell (s.) *Sou-ell* (Angl.). Homme d'une élégance exagérée.

Tattersall. *Tattersall* (Angl.). Etablissement pour la vente de chevaux.
Teagown. *Tie-gaoun* (Angl.). Robe élégante d'intérieur pour le thé de 5 h. ou du soir.
Tender (s). *Tenn-deur* (Angl.). Wagon qui contient le charbon.
Terra-cotta. *Ter-ra-cot-ta* (Ital.). Mot à mot : *Terre cuite.* Couleur d'une étoffe.
Thalweg. *Tal-vè-gue* (All.). Fond d'une vallée.
That is the question. *Zatt-iz-ze-quou-ech-tieun* (Angl.). Là est la question.
Three years old. *Zri-ierz' old* (Angl.). Poulain ou pouliche de 3 ans.
Ticket (s). *Tik-ett* (Ang.). Billet.
Tilbury (s). *Til-beu-ré* (Angl.). Sorte de cabriolet découvert.
Time is money. *Ta-i-me-iz-mo-nai* (Angl.). Le temps, c'est de l'argent.
Tipster. *Taïpp-steurr* (Angl.). Donneur de renseignements.
Toast (s). *Tôss-te* (Angl.). M. à m. : *Rotie.* Proposition de boire à la santé de quelqu'un.
To be or not to be. *Tou-bi-or-nott-tou-bi* (Angl.). Etre ou ne pas être.
Top-weight. *Topp-ouét* (Angl.). Cheval qui dans une course porte le poids le plus lourd.
Toreador (es). *Toré-a-dor* (Esp.). Qui lutte contre le taureau.
Torero (s). *To-re-ro* (Esp.). Comme toréador.
Toril. *To-ril* (Esp.). Ecurie des taureaux.
Toro (s). *To-ro* (Esp.). Taureau.
Tory (ies) (Angl.). Parti conservateur.
Trade-Union (s). *Trède-i-unieun* (Angl.). Union ouvrière.
Tramway (s). *Tramm-ou-ai* (Angl.). Chemin à rails.
Trinkgeld. *Trinnk-gueldd* (All.). Pourboire.
Trotting. *Trottinn'* (Angl.). Sport des trotteurs.
Tsarevitch (Russe). Prince héritier de Russie.
Tschi ou exactement **Chtchi.** *Tchi, chtchi* (Russe). Soupe aux choux.
Tub (s). *Teubb* (Angl.). Bassin pour ablutions.
Turf. *Teurff* (Angl.). Terrain de courses.
Two years old. *Tou ieurz olde* (Angl.). Poulain de 2 ans.

Ulster. *Euls-teur* (Angl.). Grand-manteau.

Van. *Vann* (Angl.). Wagon capitonné pour le transport des chevaux de prix.
Vayvode. *Vè-vo-d'* (Slave). Titre donné aux gouverneurs de la Moldavie, de la Valachie, etc.
Vehme (Ste). *Fehm* (All.). Association secrète.
Vergiss mein nicht. *Fer-guiss-ma-ïnn-nichte* (All.). « Ne m'oubliez pas ». Myosotis.
Vooruit. *For-uit* (Flam.). M. à m. *En Avant !* Nom d'une association socialiste coopérative belge.

Wacht am Rhein. *Vahtt am Ra-ï-ne* (All.). « La Sentinelle du Rhin ». Chant de guerre allemand.
Walk over. *Ou-ôlk o-veur* (Angl). Course où se présente un seul concurrent.
Warrant. *Ouorrannt* (Angl). Marchandise en garantie.
Water-proof. *Oua-teur-prouff* (Angl.). Manteau (de femme) imperméable.
Wer da? *Ver-da* (All.). Qui vive?
Whig (s). *Oui-gue* (Angl). Parti politique (libéraux) opposé aux tories.
Whipcord. *Ouip-cord* (Angl). Sorte d'étoffe câblée.
Whisky. *Ouiss-ki* (Ang.). Sorte d'eau-de-vie.
Whist. *Ouiss-te* (Angl.). Mot à mot : *Silence.* Jeu de cartes.
Winner. *Ouinn'eur* (Angl.). Gagnant.
Winning post. *Ouin-ning-post* (Angl.). Poteau d'arrivée.
Worsted. *Oueur-stid* (Angl). Laine anglaise.

Yacht. *Iôtt* (Angl.). Bateau de plaisance.
Yearling. *Ier-ling* (Angl.). Poulain d'un an.

Zollverein. *Tsoll-fer-aïnn* (All.). Union douanière.

PROVERBE : **A beau parler qui n'a cure de bien faire.**

QUELQUES NOMS CÉLÈBRES DE L'ANNÉE

LEUR SIGNIFICATION D'APRÈS M. LORÉDAN LARCHEY

Nous avons de nouveau prié M. Lorédan Larchey, le savant chercheur, de nous donner la signification et l'étymologie des noms qui ont, pendant le cours de l'année 1896, frappé le plus souvent les yeux et les oreilles de nos lecteurs.

CLARETIE | Abréviation de la Claretie, nom de lieu de la Dordogne (commune de la Cropte (la grotte), canton de Vern). Aujourd'hui hameau, la Claretie fut d'abord le domaine de CLARET (pour CLERET, dérivé de Clerc), comme LA QUINTINIE fut le domaine de Quintin, comme LA CHARLIE fut le domaine de Charles, etc. Ces finales de noms de lieux en *ie* sont généralement périgourdines.

COUÉDON | *bois profond, bois épais* | Nom de lieu breton | La forme bretonne est *coat-doun*, mais *coat, couat, coet, couet* se disent indifféremment pour *bois, forêt*. V. DU COUEDIC : du petit bois, DU COETLOSQUET : du bois brûlé | On trouve Couadont, forme de Couédon, comme nom de lieu dans le Finistère.

GABRIEL | en hébreu *homme de Dieu*, d'après Littré ; *force de Dieu*, d'après Belèze et l'abbé Marchand. L'étymologiste Ferrari donne les deux sens à la fois, ce que l'hébreu autorise souvent. — Le nom de l'archange figure au Martyrologe comme nom de saint.

DOUMER | forme adoucie de DOUMERC qui est une forme méridionale de DOMINIQUE (du latin *dominicus* : appartenant au Seigneur) | Doumerc est adouci dans les noms de DOUMERGUE, DOUMERGE, DOMERGUE | D'autres formes du Midi, comme DOMENECH, DOUMENC, DOUMENG serrent de plus près le latin *Dominicus* | Comme formes du Nord, on peut citer DOMANGE qui a fait DOMANGET, DOMANGIN et MANGIN, DEMONGIN et DAMONGIN, MONGIN, DAMONGEOT, MONGEOT, etc., etc., etc. | Ces variétés, plus nombreuses encore, nous mènent bien loin de Dominique. Mais que diriez-vous du flamand MINCK, abrév. de Dominick? de l'italien BECHETIO, BECO, GHINO, MENGHINO, MENGOLO? Encore cinq dérivés de Dominique (Domenico).

DRUMONT | de Rumont, nom de lieu de Seine-et-Marne, Vosges, Meuse | La forme latine du Rumont de la Meuse, antérieure à la forme française, était *Rivus montium* (ruisseau des monts). En Lorraine, *ru* et *rupt* se disent encore pour *ruisseau* | On rencontre souvent des noms où le *de* s'est ainsi incorporé dans l'*r*, comme DROUVILLE, DROUVRAY (de Rouville, de Rouvray) | Le nom de REMONT n'étant qu'une forme de REMOND (Raymond), Drumont peut être aussi une forme de DRUMMOND (ami-refuge), vieux nom germanique.

FLOQUET | Au Moyen Age, on appelait *floque* ou *floquet*, selon grosseur, la petite houppe placée au sommet du bonnet de laine. Cet appendice, visible dans beaucoup de miniatures du XIIIe siècle, est resté sur nos bonnets de prêtres et de canotiers | Au début, ce fut une grande mode. Sans nécessité, floques et floquets se multiplièrent sur tout le reste du costume. De là le surnom d'un élégant parisien dit *Aux Floques*, qu'on retrouve porté sur le rôle des contribuables de l'an 1292 | Il n'en fallut pas davantage pour faire appeler *floquets* ceux qui prenaient des airs superbes. Il faut le savoir pour comprendre ce passage d'une lettre du terrible Louis XI à son grand sénéchal : « *Dites à M. de Saint-André qu'il ne fasse* (tranche) *ni du floquet ni du rétif* » | N'oublions pas un dernier sens possible du nom de Floquet. On appelait ainsi les habitants du pays de Caux, et surtout de Floques, bourg qui se trouve maintenant dans la Seine-Inférieure. Le chroniqueur Philippe de Commines parle d'un *Jacques de Floques dit Floquet*, capitaine de la ville d'Evreux en 1456.

GERVAIS | On fait venir généralement du grec ce nom de saint, mais avec peu de correction et de vraisemblance | Sa forme latine *Gervasius* reproduit littéralement le vieux nom germanique *Gervas* qu'on trouve dans les textes carolingiens, à côté des GERALD, GENAN, GERARD, GERAUD, GERBERT, GERBAUD, GERMER, tous canonisés ainsi que Gervais, et commençant par *ger*, auquel les érudits d'outre-Rhin donnent deux sens différents : 1, *trait, javelot* ; 2, *dispos, prêt*.

GUILBERT | Encore un vieux nom germanique. C'est une forme de Willibert, comme GUILLAUME est une forme de WILLAUME (de *Will*, volonté) | GILBERT, GUIBERT, GIBERT, VIBERT sont d'autres formes.

HIRSCH, qui veut dire en allemand *cerf*, se retrouve en France où il est venu d'Allemagne, comme nom d'israélites | J'incline à croire que CERF (soit à l'état simple, soit en combinaison comme CERFBERR) est un Hirsch francisé. Comme noms allemands francisés, citons celui de *Schwartz dit Lenoir* qui a conservé la double forme. Car il est à noter que nos israélites français n'ont pris que des noms hébreux ou des noms de lieux, lorsqu'ils ont été astreints, sous le premier Empire, à la fixation de leur état civil | En Allemagne, la fantaisie eut plus de part aux choix de ce genre | Ce qui ne nous empêche pas d'avoir des LECERF (et par abréviation des CERF) chrétiens ; ils n'ont pu devoir leur surnom qu'à l'agilité de leurs jambes, comme aussi les CABROL (chevreau, chevreuil), les CAMOUS (chamois), les CHEVREUX, les CHEVREUL, les LELIÈVRE, les LEDAIM, etc., etc.

JAURÈS | Passe dans le Midi pour une abréviation de JAUFFRE. Ce serait plutôt de Jauffrès, sans doute une forme de JOFFRÈS, que j'ai relevé sur un annuaire. JAUFFRE, JAUFRE, JOFFRE sont des formes abrégées de GEOFFROY ou JOFFROY, qui ne sont autres que des formes du nom de saint GODEFROY (du vieux nom germanique *Godofred* : bon, pacifique). Se garder de confondre Jaurès avec JORE, JORRE, JORRES, formes normandes du nom du saint grec GEORGES (*cultivateur*).

LOUBET | Au Midi, c'est un louveteau comme LOUBAT et LOUBON. C'est aussi un nom de lieu (Alpes-Marit.), mais le sens doit être le même | Au Nord, nous avons de même LOUVET, comme nom d'homme et de lieu. C'est un pendant exact | Nombreux sont les LELOUP et les LELEU (loup, en vieux français); leurs dérivés ne manquent pas (LOUVEL, LOUVEAU, LOUET, LOUOT, etc.). Dès 1077, alors que nos actes se rédigeaient encore en latin, on y voit mentionner des *Lupulus*, des *Lupeculus*, qui sont des Loubet gallo-romains | Loup fut-il un surnom dénotant l'éloignement ou la haine de la société ? C'est possible, mais ses dérivés doivent en partie se rapporter au nom de baptême Loup, porté par quatorze saints et je ne sais combien de localités, sans compter les Saint-Leu, qui sont même chose.

MARINONI | fils de Marinone, dérivé italien de MARINO qui dérive lui-même de MARIO, comme Marinello, Mainello, Mainetto, Maniello, Maino | Mario, c'est le MARIUS latin, nom resté cher aux Provençaux depuis son immortelle résistance à l'invasion des Teutons. Etymologiquement MARIUS est l'homme de la mer (*maris*) | Le Martyrologe compte au moins treize saints MARIN et quatre MARIUS | Je ne puis m'empêcher ici de faire une remarque de nature à éclaircir un point obscur de notre argot. En France, on a dit aussi Marin pour Mathurin, ce qui a fait appeler facétieusement *mathurins* nos marins.

MÉLINE | noisette, en vieux français *melline* | Les noms d'ABELLAN, ABELLANET, AULAGNE, le nom de sainte AVELLINE ont le même sens au Midi et au Nord.

SARDOU | Veut dire *Sarde* dans le pays de Nice, d'où M. Victorien Sardou est originaire. Dans le Limousin, c'est une forme du nom de saint SARDON (en latin *sacerdos*, prêtre), qui a fait aussi SARDOS et SARDOT. Mais le nom de saint SARD (*Sardus*) veut dire *Sarde* comme Sardou.

ZOLA | Gazon, en italien | C'est le pendant de notre DUGAZON, de notre PELOUZE, qu'il ne faut pas confondre avec PELOUX et PELLOUX, deux noms d'hommes poilus. Même racine d'ailleurs, l'herbe étant le poil de la terre.

PROVERBE : **Le bien cherche le bien.**

COMMENT

ON FAIT UN JOURNAL A UN SOU

En ouvrant le matin son journal pour y lire les dernières nouvelles, continuer les aventures passionnantes des héros du feuilleton, ou chercher à la 4e page les dernières occasions des grands magasins, quel est le lecteur, s'il n'appartient pas au monde de la Presse, quelle est la lectrice qui se fassent une idée, même approchée, du travail que représente cette modeste feuille de papier ?

Pour arriver à la rédiger, à la composer, à l'imprimer, à la livrer à domicile pour un sou, que de talents divers ont été mis à contribution, que de savoir a été utilisé, au travail de combien d'intelligences n'a-t-il pas fallu avoir recours ?

Nous avons déjà indiqué comment on fabrique un livre ; voyons aujourd'hui comment on fait un journal à un sou.

Rédaction.

A tout seigneur, tout honneur. Comme c'est évidemment le talent des rédacteurs qui fait le succès de la feuille, examinons comment est constituée la rédaction.

Le *Rédacteur en chef*, qui reçoit l'inspiration immédiate du Directeur, a sous ses ordres un nombre variable de collaborateurs groupés dans divers services.

Service politique. — Le *Service politique* comprend : 1° les rédacteurs chargés d'écrire dans le sens qui leur est indiqué les articles appréciant les actes du Gouvernement ou les événements survenus à l'étranger; 2° les informateurs parlementaires qui vivent dans les couloirs de la Chambre; 3° les courriéristes chargés du compte rendu des séances du Palais-Bourbon, du Luxembourg et de l'Hôtel de Ville.

Des agences télégraphiques renseignent en outre le journal sur les événements importants et suppléent à tout ce qui aurait pu échapper à ses rédacteurs attitrés ou à ses correspondants de la province et de l'étranger.

Service d'informations. — Après le service politique, généralement le mieux rémunéré, nous trouvons le *Service d'informations*, dont l'importance dans les journaux populaires, est capitale.

Reportage. — Il comprend d'abord le *grand Reportage*, chargé de suivre les divers événements, voyages présidentiels, catastrophes retentissantes, d'interviewer l'homme du jour, de voyager au besoin, de rendre compte, en un mot, des mille et un incidents de la vie quotidienne dans une forme aussi littéraire que possible.

Les *Faits-Diversiers* ont dans leurs attributions les crimes, les suicides, les accidents. Trois ou quatre fois par jour, la préfecture de police leur communique un tableau relatant les incidents de nature à les intéresser. Des tournées quotidiennes dans les commissariats de quartiers achèvent de les renseigner. Sur les indications ainsi recueillies, ils se mettent en campagne, et, grâce à leur flair et à leur talent, arrivent à fournir au public de ces affaires à sensation dont l'assassinat de l'huissier Gouffé restera l'éternel prototype.

Reporters spéciaux. — Des rédacteurs sportifs chargés des courses de chevaux et des fallacieux pronostics, de la vélocipédie, de l'automobilisme, de l'athlétisme, des régates, du tir et de la gymnastique complètent, avec le reporter commercial et le spécialiste du bulletin orphéonique, le cycle des informations indispensables à un journal populaire.

Le lecteur toutefois ne serait pas satisfait si une part sérieuse n'était pas faite à la littérature. C'est à ce besoin que répondent les feuilletonistes, les chroniqueurs et les critiques de théâtre.

Feuilletonistes. — Les *feuilletons*, dans un journal à un sou, ont une importance énorme ; les lancements coûteux auxquels ils donnent lieu en sont la preuve. Aussi les feuilletonistes aimés du public sont-ils les nababs de la littérature. Leur rétribution varie de 25 centimes à 1 fr. 50 la ligne. On voit quelle mine d'or est un feuilleton à succès.

Chroniqueurs.—Les *Chroniqueurs* sont moins fortunés. Tenus à une forme littéraire plus châtiée que les romanciers, limités quant au choix des sujets, ils peinent véritablement dans la production hâtive qui leur est imposée et gagnent péniblement les 15 ou les 25 centimes par ligne que leur rapporte leur copie.

Partie théâtrale.— Les *Critiques*, *Soiristes* et *Courriéristes* complètent le côté littéraire du journal. Rien de ce qui touche le théâtre ne doit leur être étranger. Résumer en 50 lignes les intrigues les plus compliquées, et juger l'écrivain et ses interprètes, telle est leur tâche de chaque nuit. Gymnastique toute spéciale qui demande des hommes particulièrement doués.

On connaît maintenant le personnel d'une rédaction complète. Suivant que le rédacteur en chef demande plus ou moins de travail à chacun de ses collaborateurs, elle peut varier d'une trentaine à une cinquantaine d'écrivains représentant toutes les branches des connaissances humaines et dont les gains mensuels peuvent varier de 200 francs pour les faits-diversiers à 1500 francs pour les rédacteurs politiques.

Secrétaire de rédaction. — Ce tableau ne serait pas complet si nous ne parlions pas du travailleur le plus modeste, mais incontestablement le plus utile, qui, toujours à la peine, n'est jamais à l'honneur, du *Secrétaire de la Rédaction*, cheville ouvrière de cette machine compliquée.

Le *Secrétaire de la Rédaction* commence son travail en lisant *tous* les journaux quotidiens de Paris. Rien d'important ne doit lui échapper ; il est tenu de renseigner le Rédacteur en chef sur tous les faits susceptibles de donner lieu à un article ou à une appréciation, et de fournir à ses collaborateurs les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. Généralement les rédacteurs ne lisent pas les journaux, s'en remettant de ce soin au secrétaire; c'est donc lui qui, le plus souvent, leur donne les indications de reportage, les lance sur l'actualité et fournit aux chroniqueurs leurs sujets d'articles.

PROVERBE : Un point fait à temps en épargne neuf.

La Confection du Journal.

SUCCESSIVEMENT les rédacteurs des divers services remettent leur travail au secrétaire de la rédaction. Maître absolu du journal, dont il répond vis-à-vis du Rédacteur en Chef, il apprécie en toute liberté les articles qu'on lui apporte, corrige une phrase par-ci, atténue une critique par-là, émonde les superfétations, coupe les répétitions, fait en un mot la cuisine indispensable pour que la nourriture intellectuelle servie au lecteur ne contienne rien qui puisse choquer son goût, ses convictions, ses préjugés même, et se présente à lui sous une forme attrayante.

Tout en surveillant la prose des rédacteurs, le secrétaire dépouille la correspondance télégraphique et les feuilles des Agences qui lui arrivent incessamment. Dans cet amas de nouvelles de tous pays, il opère un triage qui demande une somme incroyable de connaissances et un rare discernement.

Au fur et à mesure que la copie se compose, les épreuves, déjà lues par le correcteur et le reviseur, reviennent au secrétaire, qui relit une seconde fois ce qu'il a vu en manuscrit.

La Mise en Pages. — Arrive alors la mise en pages. Devant le *marbre*, grande table de fonte où s'alignent les paquets de caractères, le metteur en pages, chef de l'atelier typographique, attend le secrétaire. Sur ses indications, il range dans la forme les articles suivant l'ordre qu'ils doivent occuper.

Certaines règles président à ce travail. Tout en mettant en valeur par la place qu'ils occupent les faits les plus intéressants, en les classant dans un ordre logique, il y a lieu de se préoccuper de l'apparence de la page.

Les Morasses. — Une fois ce travail exécuté avec une rapidité surprenante, car l'administrateur est intraitable sur l'exactitude, quels que soient les événements de la dernière minute, une épreuve générale de chaque page, une *morasse*, comme on l'appelle, est tirée et le secrétaire voit son œuvre telle qu'elle paraîtra aux yeux du public.

Une minute pour l'examiner, découvrir une interligne qui dépasse, relever une dernière coquille échappée à toutes les revisions, et les formes passent à la clicherie.

Le Clichage. — Pour tirer sur rotatives (et les gros tirages ne peuvent se faire que sur ce genre de machines), des clichés cylindriques sont indispensables. Pour les obtenir, les clicheurs prennent d'abord, au moyen de feuilles de papier imprégnées d'une colle spéciale, l'empreinte de la forme renfermant les caractères.

Cette empreinte en creux, ou *flan*, séchée sur un bain de sable chauffé, est placée dans un moule cylindrique que l'on remplit de plomb fondu. On obtient ainsi en relief une reproduction exacte de la forme. C'est le *cliché*. Il est passé sur un tour, alésé et va habiller la rotative qui doit imprimer le journal. Chaque cliché correspond à une page.

Le Tirage. — La machine n'attend plus que les clichés. Rapidement ils sont mis en place, tout est prêt. Le conducteur embraye la courroie du moteur, et lentement l'immense appareil commence à tourner.

L'énorme bobine de papier se déroule, et la feuille interminable, passant entre les multiples rouleaux, arrive aux scies qui la divisent et aux raquettes qui saisissent et déposent sur la table les exemplaires encore tout humides.

On arrête, le chef d'atelier vérifie les impositions, s'assure que la pagination est exacte, puis, sur un signe de lui, la machine reprend sa marche, accélérant son allure et débitant ses 25 à 30 000 exemplaires à l'heure jusqu'à ce que le tirage soit terminé.

Le Départ. — Au fur et à mesure que les exemplaires s'entassent sur les tables, ils sont enlevés et portés à l'atelier où les *plieuses* mettent sous bande le service des abonnés et des expéditions par la poste.

Sous l'œil du *Chef de Départ*, on opère les empaquetages pour la province, on fait le comptage des exemplaires livrés au chef de vente qui les répartira entre ses porteurs chargés d'aller distribuer aux marchands de journaux leur provende quotidienne.

Le Coût d'un Journal.

LE TABLEAU suivant, calculé pour un tirage quotidien de 500 000 exemplaires, donnera une idée de ce que peut coûter la confection d'un journal populaire à 5 centimes pendant une année, et des capitaux considérables qu'elle nécessite.

Rédaction et Informations, 400 000 fr. Composition, 125 000 fr.; Clichage, 75 000 fr.; Papier, 1 100 000 fr.; Tirage, 120 000 fr.; Moteur à vapeur, Charbon, Encre, Huiles et Fournitures diverses, 55 000 fr.
TOTAL : **1 875 000** fr.

Cette somme comprend le coût brut du journal. Il faudrait y ajouter le transport aux lecteurs de province, les frais d'administration, d'agences, de publicité, qui sont d'une évaluation impossible.

Les revenus provenant des annonces, de réclames et de la partie financière du journal viennent du reste contre-balancer une partie de ces frais.

Quant aux bénéfices revenant aux actionnaires, ils sont considérables et justifient la faveur dont jouissent ces titres auprès du public.

En 1895, le *Petit Journal* distribuait un dividende de 70 francs sur les 50 000 actions formant son capital social, ce qui représente un revenu de 14 pour 100 sur la valeur nominale des titres.

Le *Petit Parisien*, malgré son tirage un peu moindre, distribuait un dividende de 40 francs sur les 47 000 titres de 250 francs formant son fonds social, ce qui équivaut à un revenu de 16 pour 100 sur leur valeur nominale.

Les chiffres précédents suffisent à donner une idée du mouvement considérable de fonds auquel donne lieu l'exploitation d'un journal populaire, et des capitaux considérables que représente la petite feuille à un sou dont personne aujourd'hui ne saurait se passer.

PROVERBE : **Papier souffre tout.**

BEAUX-ARTS

Les Musiciens Célèbres. — Les Chants Nationaux : L'Hymne Russe. — La Marseillaise. — **Histoire de l'Ameublement :** Les Sièges.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 *contient en outre :*

Architecture : Comment batir sa Maison. — Marchés et Paiements. — Plans et Styles.

LES MUSICIENS CÉLÈBRES

AUTEURS	PIÈCES	NOTICE
1 .... *Grec.* (IIIe siècle av. J.-C.)	HYMNE A APOLLON.	Le plus ancien des morceaux de musique connus. Il nous en reste la plus grande partie (environ 80 mesures à 5 temps). Retrouvé à Delphes en 1893, déchiffré par MM. H. Weil et Th. Reinach ; exécuté en 1894 à Athènes et à Paris avec un grand succès.
2 **S. AMBROISE.** *Romain.* Trèves? 340 ; Milan, 397.	HYMNES.	Il a été l'introducteur dans les Eglises d'Occident du chant et surtout des répons alternatifs, usités seulement jusque-là dans les Églises d'Orient. Il est difficile de se prononcer sur l'authenticité de la plupart des hymnes qu'on lui attribue.
3 **S. GRÉGOIRE LE GR.** *Romain.* Rome, 540? ; Rome, 604.	ANTIPHONAIRE.	Il recueillit dans son Antiphonaire tous les chants religieux usités de son temps et fixa la théorie du *chant grégorien*, encore en usage dans l'Eglise.
4 **GUI D'AREZZO.** *Italien.* Arezzo, 995 ; Pompose, 1050.	EXPOSIT. THÉOR. DES PRINCIPES DE LA MUSIQUE.	C'est à ce théoricien qu'on rapporte, peut-être à tort, la constitution de la *gamme* moderne, qu'il a du moins exposée.
5 **ADAM DE LA HALLE.** *Français.* Arras, 1235 ; Naples, 1286.	LE JEU DE ROBIN ET MARION.	Musicien en même temps que chansonnier et poète dramatique, c'est pour les seigneurs de la cour de Charles d'Anjou, à Naples, qu'il a composé cette pastorale de *Robin*, qui est comme notre plus ancien opéra-comique.
6 **JOSQUIN DES PRÉS.** *Flamand.* Condé, 1450-1531.	MESSES, MOTETS, CHANSONS.	Élève du célèbre maître flamand Okeghem (1430-1512), chantre de la chapelle pontificale, puis musicien attaché au service de Louis XII, enfin maître de chapelle de l'empereur Maximilien Ier, le plus grand des compositeurs du XVe siècle.
7 **HANS SACHS.** *Allemand.* Nuremberg, 1494 ; 1576.	MÉLODIES.	Le plus célèbre des *Maîtres chanteurs*. Il a été plus fécond comme poète que comme musicien, puisqu'il n'a produit que treize mélodies originales. Il n'en tient pas moins une grande place dans l'histoire de la musique nationale et populaire de l'Allemagne.
8 **JANNEQUIN (Clément).** *Français.* Mort vers 1559.	INVENTIONS MUSICALES.	Sa vie est peu connue. Ce qui le distingue des maîtres de son temps, c'est qu'il consacra surtout à des compositions profanes les ressources de son génie, savant et plein de verve.
9 **GOUDIMEL (Claude).** *Fr.-Comt.* Vers 1510 ; Lyon, 1572.	PSAUMES.	Musicien calviniste, mort victime de la Saint-Barthélemy. Ses compositions, « à l'harmonie forte et mâle », dit J.-J. Rousseau, sont restées longtemps populaires chez les protestants de France et de Suisse.
10 **ROLAND DE LATTRE.** *Flamand.* Mons, 1520 ; Munich, 1594.	MESSES, MOTETS, CHANSONS.	Le plus grand des musiciens flamands du XVIe siècle. Renommé pour l'aisance et même le caractère expressif de ses compositions polyphoniques, il jouit d'une renommée européenne.
11 **PALESTRINA.** *Italien.* Palestrina, 1524 ; Rome, 1594.	MESSES.	Son œuvre peut être regardé comme le produit le plus parfait, le plus grandiose de l'art polyphonique à harmonie consonante.
12 **VITTORIA** *Espagnol.* Avila, 1540? ; Madrid, 1608?	OFFICE DE LA SEMAINE SAINTE.	Appartient à la même école que Palestrina et tous les maîtres de ce temps ; mais ses chœurs de la Passion se distinguent par une étrange intensité d'expression.
13 **CACCINI.** *Italien.* Rome, 1546? ; Rome, 1600?	NUOVO MUSICHE (RECUEIL DE MADRIGAUX ET CHANSONS).	Dans la dernière partie du XVIe siècle, une école nouvelle prétendit opposer, comme plus pathétiques et plus claires, des compositions chantées par une voix seule aux madrigaux polyphoniques de l'école de Palestrina. Caccini, chanteur de profession, est l'un des représentants de cette transformation, qui se lie à l'histoire des origines de l'opéra.
14 **ALLEGRI.** *Italien.* Rome 1580? ; Rome, 1662?	MISERERE.	Son chef-d'œuvre est resté longtemps la plus célèbre des compositions religieuses de l'école de Palestrina. La Cour Pontificale avait fait défense d'en livrer copie à qui que ce fût, afin d'en assurer la propriété exclusive à la chapelle Sixtine.

PROVERBE : **Si l'oreille ne comprend, l'âme entend**

15 **MONTEVERDE.** *Italien.* Crémone, 1568 ; Venise, 1643.	ORPHÉE.	Occupe une place importante dans l'histoire de l'opéra, et par le soin qu'il apporta à la constitution de son orchestre, et par l'heureux usage qu'il fit de l'accord dissonant, dont l'invention ne peut lui être de beaucoup antérieure.
16 **FRESCOBALDI.** *Italien.* Ferrare, 1587 ; Rome, 1654.	FUGUES, PIÈCES D'ORGUE ET DE CLAVECIN.	Peut être considéré comme le premier par la date des grands maîtres de l'orgue et du clavecin. — Il a composé également, pour le chant, des madrigaux et des morceaux de musique d'église.
17 **LULLI.** *Français.* Florence, 1633 ; Paris, 1687.	ALCESTE, THÉSÉE ATYS, ETC.	Né en Italie, c'est en France qu'il a vécu depuis l'âge de treize ans, et sur des paroles françaises qu'il écrivit ses opéras, remarquables surtout par cette justesse de la déclamation musicale qui devait rester encore après lui comme un caractère distinctif de l'opéra français.
18 **COUPERIN.** *Français.* Paris, 1668 ; Paris, 1733.	PIÈCES DE CLAVECIN.	Le plus célèbre des organistes et clavecinistes français des XVIIe et XVIIIe siècles. Il a su déployer, dans des pièces de proportions médiocres, beaucoup de grâce et d'esprit d'invention.
19 **RAMEAU.** *Français.* Dijon, 1683 ; Paris, 1764.	CASTOR ET POLLUX, DARDANUS, TRAITÉ DE L'HARMONIE.	Il a cherché par-dessus tout, dans ses opéras, la vérité de l'expression ; mais sa musique est bien plus savante que celle de Lulli : il a le premier, dans ses ouvrages théoriques, établi les principes sur lesquels repose encore la science de l'harmonie.
20 **BACH (J.-S.).** *Allemand.* Eisenach, 1685 ; Leipzig, 1750.	MESSE EN *si* MINEUR, LA PASSION SELON ST MATHIEU. LE CLAVECIN BIEN TEMPÉRÉ.	Ses vastes compositions religieuses, sous l'apparente uniformité du style fugué, sont remplies de trouvailles aussi heureuses qu'originales ; ses innombrables pièces instrumentales ne sont pas moins variées. Nul maître ne peut lui être comparé pour l'aisance et la richesse de l'inspiration.
21 **HÆNDEL.** *Allemand.* Halle, 1685 ; Londres, 1759.	LE MESSIE, JUDAS MACCHABÉE, ISRAEL EN ÉGYPTE.	Ses oratorios, d'une inspiration moins variée que les chefs-d'œuvre de Bach, ont une sorte de grandeur épique, pleine de force et de simplicité. — Il a écrit aussi des opéras et de très belles pièces instrumentales. — Il a passé une grande partie de sa vie à Londres, et les Anglais le regardent comme une gloire nationale.
22 **PERGOLÈSE.** *Italien.* Jesi, 1710 ; Pouzzoles, 1736.	LA SERVANTE MAITRESSE, STABAT MATER.	Son talent est fait de verve et de sensibilité. Sa *Servante maîtresse* a eu une grande influence sur le développement de l'opéra-comique français. Son *Stabat* est le premier modèle de ces compositions religieuses qui ont affecté souvent les formes pathétiques de la musique d'opéra.
23 **JOMELLI.** *Italien.* Aversa, 1714 ; Naples, 1774.	MÉROPE, ARMIDE, MISERERE.	A la science de *l'école napolitaine*, dont il fut le plus brillant représentant, il joignit un vif sentiment de la vérité de l'expression dramatique.
24 **GLUCK.** *Allemand.* Weidenwang, 1714 ; Vienne, 1787.	ORPHÉE, ALCESTE, IPHIGÉNIE EN AULIDE, ARMIDE, IPHIGÉNIE EN TAURIDE.	Il a écrit ses chefs-d'œuvre en France, pour la France et sur des paroles françaises ; et c'est en cherchant, comme Rameau, son devancier, mais avec plus d'ampleur, de souplesse, de sensibilité, à approprier sa musique au sentiment exprimé par la poésie et l'accent même du vers, qu'il a mérité d'être regardé comme le créateur de l'opéra moderne.
25 **PICCINNI.** *Italien.* Bari, 1728 ; Passy, 1800.	LA CECCHINA, IPHIGÉNIE EN TAURIDE, DIDON.	Musicien élégant et habile, qui montra de la verve et de la sensibilité ; les ennemis de Gluck essayèrent maladroitement de l'opposer à ce grand homme : Piccinni devait être fatalement vaincu dans cette lutte qui est restée célèbre.
26 **MONSIGNY.** *Français.* Fauquemberg, 1729 ; Paris, 1817.	LE DÉSERTEUR.	L'un des créateurs de l'opéra-comique français. Son style est grêle et gauche ; mais il a du naturel et de la sensibilité dans l'expression.
27 **HAYDN.** *Allemand.* Rohrau, 1732 ; Vienne, 1809.	SYMPHONIES, LA CRÉATION, LES SAISONS.	Ses symphonies, aussi savantes qu'aimables, paraissent aujourd'hui un peu vieillottes dans leurs développements prévus : il n'en a pas moins donné le premier des modèles exquis de ce genre de compositions, que d'autres devaient agrandir et enrichir. — Ses oratorios, avec trop d'intentions descriptives, ont des parties charmantes, et d'autres qui ne manquent pas de grandeur.

PROVERBE : Qui n'entend qu'une partie n'entend rien.

28 **GOSSEC.** *Français.* Vergnies, 1733; Passy, 1829.	MESSES DES MORTS, SYMPHONIES, CHŒURS PATRIOT. ET RELIG.	Il est en France, comme Haydn en Allemagne, le créateur de la symphonie. A défaut de génie, il eut le goût du grand art et le sentiment de ce qu'on pouvait attendre de l'orchestre.
29 **SACCHINI.** *Italien.* Pouzzoles, 1734; Paris, 1786.	ŒDIPE A COLONE.	L'inspiration de Sacchini a de la noblesse et du pathétique : il méritait d'être mis par les Français au-dessus de Piccinni, dont il n'eut pas cependant la notoriété.
30 **BOCCHERINI.** *Italien.* Lucques, 1740; Madrid, 1806.	QUINTETTES.	L'un des maîtres de la musique de chambre. Cependant, à côté de celles des grands musiciens allemands, Haydn, son contemporain, Mozart et Beethoven, ses successeurs, ses œuvres, si gracieuses et parfois d'une exquise originalité, paraissent archaïques et grêles.
31 **GRÉTRY.** *Belge.* Liège, 1741; Montmorency, 1813.	LES DEUX AVARES, L'ÉPREUVE VILLAGEOISE, RICHARD CŒUR DE LION.	Sa science est imparfaite et son style un peu maigre. Mais son génie est abondant et sa mélodie expressive et fine. Il faut le considérer comme le vrai maître de cet opéra-comique français qui demande surtout de la mesure, du charme et de l'esprit.
32 **PAISIELLO.** *Italien.* Tarente, 1741; Naples, 1816.	LE BARB. DE SÉV., NINA OU LA FOLLE PAR AMOUR.	Il a su trouver des mélodies charmantes ; mais ses ouvrages ont rapidement vieilli; ils manquent en effet un peu de verve et de variété.
33 **CIMAROSA.** *Italien.* Aversa, 1751; Venise, 1801.	LE MARIAGE SECRET.	Il a beaucoup écrit, et tous ses ouvrages sont à peu près oubliés, sauf un : mais cet *opéra-buffa* est, en dépit de la simplicité des moyens employés, un chef-d'œuvre admirable de mouvement, d'abondance joyeuse et de délicatesse.
34 **MOZART.** *Allemand.* Salzbourg, 1756; Vienne, 1791.	LES NOCES DE FIGARO, DON JUAN, LA FLUTE ENCHANTÉE.	Il est mort à 36 ans, et il a laissé plus de six cents compositions ! Ses œuvres instrumentales, aussi aisées que savantes, fourmillent d'inventions originales et délicieuses ; — dans ses chefs-d'œuvre dramatiques, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la suavité, de la mélodie ou de la vérité et de la force de l'expression.
35 **ROUGET DE L'ISLE.** *Français.* Lons-le-Saunier, 1760; Bourg-la-Reine, 1836.	LA MARSEILLAISE	Ses *cinquante chants français* sont presque tous médiocres. Mais l'inspiration sublime d'où jaillit un jour le plus beau, le plus entraînant, le plus formidable des chants nationaux, suffit à l'immortaliser.
36 **CHERUBINI.** *Italien.* Florence, 1760; Paris, 1842.	LODOÏSKA, MESSES.	La plus grande partie de sa carrière s'est écoulée à Paris. Sa musique dramatique est savante et froide. Mais ses compositions religieuses sont pleines de noblesse dans l'invention, de puissance dans le développement des motifs.
37 **LESUEUR.** *Français.* Drucat-Plessiel, 1763; Paris, 1837.	ORATORIO DE NOEL, LES BARDES.	Son souffle est court et sa science insuffisante ; mais il a voulu, en écrivant pour l'Eglise, sortir des sentiers battus, en donnant à la messe un caractère dramatique et populaire ; au théâtre son style, qui ne manque pas de grandeur, est tendre et monotone.
38 **MÉHUL.** *Français.* Givet, 1763; Paris, 1817.	JOSEPH, LE CHANT DU DÉPART.	Disciple original de Gluck, il écrit mieux que son maître et que tous ses contemporains français. Son inspiration, toujours originale, est tour à tour pleine de noblesse, de vigueur ou de charme.
39 **BEETHOVEN.** *Allemand.* Bonn, 1770; Vienne, 1827.	LES 9 SYMPHON., LES SONATES, LES QUATUORS, MESSE EN *ré*.	Génie prodigieux, dont nulle convention n'enchaîne l'originalité, et dont l'œuvre est égal à ce que l'art, sous quelque forme que ce soit, a jamais pu produire de plus personnel, de plus complexe, de plus profond.
40 **SPONTINI.** *Italien.* Majolati, 1774; Majolati, 1851.	LA VESTALE, FERNAND CORTEZ	Ses principales œuvres ont été écrites à Paris et pour notre Opéra : ce sont, malgré de grandes beautés, des modèles encore imparfaits d'un art que la génération suivante achèvera d'élargir et d'assouplir.
41 **NICOLO.** *Français.* Malte, 1775; Paris, 1818.	JOCONDE.	Son père était d'origine française et presque toutes ses œuvres ont été composées à Paris. Rival malheureux de Boieldieu, il n'en a pas moins laissé un des chefs-d'œuvre les plus renommés de notre ancien opéra-comique.
42 **BOIELDIEU.** *Français.* Rouen, 1775; Jarcy, 1834.	JEAN DE PARIS, LE NOUV. SEIGN. DE VILLAGE, LA DAME BLANCHE.	Ce maître, à l'inspiration si ingénieuse et si riche, est un de ceux qui font le plus d'honneur au génie français : nul peut-être n'a su faire dialoguer des personnages en musique avec autant d'aisance, d'esprit et de netteté.
43 **AUBER.** *Français.* Caen, 1782; Paris, 1871.	FRA DIAVOLO, LE DOMINO NOIR, HAYDÉE.	Compositeur très fécond et dont la mélodie est souvent fort élégante ; mais il a trop subi l'influence de Rossini et se soucie trop peu de la justesse et de la vérité de l'expression.

PROVERBE : **Le temps changé, la pensée changée.**

44 **WEBER.** *Allemand.* Eutin, 1786 ; Londres, 1826.	FREYSCHUTZ, EURYANTHE, OBÉRON.	Patriote exalté, c'est au génie rêveur de son pays qu'il demanda de lui dicter des accents nouveaux : il n'est rien, dans toutes les productions des maîtres antérieurs, qu'on puisse, pour la mélancolie mystérieuse des mélodies, l'invention des rythmes expressifs, l'adaptation de la phrase musicale à la poésie, la puissance pittoresque de l'orchestre, comparer à ses trois chefs-d'œuvre.
45 **HÉROLD.** *Français.* Paris, 1791 ; Paris, 1833.	ZAMPA, LE PRÉ-AUX-CLERCS.	Il a subi, comme Auber, l'influence de Rossini. Mais son œuvre, bien moins abondant que celui d'Auber, a beaucoup plus de couleur et de mouvement dramatique.
46 **ROSSINI.** *Italien.* Pesaro, 1792 ; Paris, 1868.	LE BARBIER DE SÉVILLE, GUILLAUME TELL	Sa prestigieuse facilité, qui a fait de lui le maître, le modèle de toute une génération de musiciens, s'est dépensée dans une foule d'ouvrages qui ne revivront pas. Mais il laisse, dans deux genres fort opposés, l'*opera-buffa* et l'opéra historique, deux incontestables chefs-d'œuvre.
47 **MEYERBEER.** *Allemand.* Berlin, 1794 ; Paris, 1864.	LES HUGUENOTS, LE PROPHÈTE, L'AFRICAINE.	On lui reproche, non sans raison, son peu d'originalité dans l'invention mélodique, avec une certaine lourdeur dans l'exécution. Mais on ne peut lui refuser, dans le maniement des masses orchestrales et chorales, une incomparable puissance et une merveilleuse entente de l'action dramatique.
48 **SCHUBERT.** *Allemand.* Vienne, 1797 ; Vienne, 1828.	MÉLOD., MESSES, SYMPHONIES, TRIOS, QUATUORS, ETC.	Musicien plein de génie, dont les œuvres étendues sont souvent gauches et mal composées, mais chez qui l'invention mélodique est d'une grande abondance et d'une rare originalité.
49 **DONIZETTI.** *Italien.* Bergame, 1798 ; Ivry, 1846.	LUC.DE LAMMER., FILLE DU RÉGIM., LA FAVORITE.	Disciple de Rossini, et dont la musique a bien de la vulgarité, quoiqu'elle ne manque ni de force, ni de verve.
50 **HALÉVY.** *Français.* Paris, 1799 ; Nice, 1862.	LA JUIVE, L'ÉCLAIR.	Ses œuvres, dont l'originalité est médiocre, ne retrouveront plus leur ancien succès. Mais il laisse du moins, avec un aimable opéra-comique, un bel exemplaire de l'opéra, tel que l'ont compris les contemporains de Meyerbeer.
51 **BELLINI.** *Italien.* Catane, 1802 ; Puteaux, 1835.	LA SOMNAMBULE, NORMA.	Génie plein de sensibilité, mais un peu fade : son harmonie et son orchestre sont négligés.
52 **ADAM.** *Français.* Paris, 1803 ; Paris, 1856.	LE CHALET, LE POSTILLON DE LONGJUMEAU.	Sa facilité tourne aisément à la vulgarité, mais il a de l'entrain et le sens du comique ; les pages sentimentales sont chez lui de moins bon aloi.
53 **BERLIOZ.** *Français.* La Côte-St-André, 1803 ; Paris, 1869.	ROMÉO ET JULIETTE, LA DAMNATION DE FAUST, L'ENFANCE DU CHRIST, LES TROYENS.	C'est un littérateur, un romantique, qui prétendit faire de la musique un art expressif, représentatif au même degré que la poésie et la peinture. La témérité du système ne l'a pas empêché d'écrire des chefs-d'œuvre. Mais son style est très gauche. En revanche, il a renouvelé avec éclat la science de l'orchestration.
54 **GLINKA.** *Russe.* Smolensk, 1803 ; Berlin, 1857.	LA VIE POUR LE TSAR, ROUSSLAN, ET LUDMILA.	On le regarde comme le fondateur de ce qu'on a appelé un peu ambitieusement l'*école russe*. Ses deux opéras, dont le sujet est emprunté à l'histoire de la Russie, et où il fait usage d'airs populaires de son pays, n'en sont pas moins écrits suivant les procédés des disciples français de Rossini.
55 **REBER.** *Français.* Mulhouse, 1807 ; Paris, 1880.	SYMPHONIES, QUATUORS, LE PÈRE GAILLARD.	Cet esprit délicat, malgré son aisance et sa bonhomie, s'est complu à un art de demi-teinte, qui le fait tout voisin d'Haydn.
56 **MENDELSSOHN.** *Allemand.* Hambourg, 1809 ; Leipzig, 1847.	SYMPHON., TRIOS ET QUATUORS, LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, ÉLIE.	Impeccable dans sa connaissance des règles et des ressources de l'art, c'est un maître d'une originalité souvent délicieuse, mais peu variée. Ses compositions religieuses ont plus de noblesse que de chaleur.
57 **CHOPIN.** *Né en Pologne.* Zelazova-Wola, 1810 ; Paris, 1849.	VALSES, MAZURK., POLON., NOCT., BALL., ÉT., SONAT.	Artiste au tempérament maladif, il n'a écrit que pour le piano ; mais il a déployé dans cet art restreint les trésors d'un génie plein de fougue, de sensibilité, d'imprévu.
58 **DAVID (Félicien).** *Français.* Cadenet, 1810 ; St-Germain-en-Laye, 1879.	LE DÉSERT, LALLA-ROUKH.	Dénué de puissance, il a su joindre du moins à beaucoup de clarté beaucoup de charme et de couleur.
59 **SCHUMANN.** *Allemand.* Zwickau, 1810 ; Eudenich, 1856.	SYMPHONIES, TRIOS, QUATUORS ET QUINTETTE, FANTAISIES, MÉLODIES.	Il a uni la science la plus profonde à l'imagination la plus délicatement poétique. Avec quelque chose de plus personnel que Mendelssohn, de moins prévu dans les développements, il continue comme lui la grande école des symphonistes allemands.

PROVERBE : Besogner du matin est le vrai et le fin.

Compositeur	Œuvres	Appréciation
60 **LISZT.** *Hongrois.* Rœding, 1811 ; Paris, 1886.	POÈMES SYMPHONIQUES, RAPSODIES HONGROISES.	Ses compositions pour le piano sont pleines de feu et de fantaisie. Ses œuvres orchestrales sont plus ambitieuses qu'intéressantes et fortes.
61 **THOMAS (Ambroise).** *Français.* Metz, 1811 ; Paris, 1896.	LE CAÏD. MIGNON, HAMLET.	Ce maître à l'inspiration variée, et au génie tour à tour plein de verve ou de mélancolie rêveuse, a beaucoup contribué aux progrès du goût français, en conquérant la foule elle-même aux séductions d'un art plus riche que celui des disciples de Rossini.
62 **WAGNER (Richard).** *Allemand.* Leipzig, 1813 ; Venise, 1883.	LOHENGRIN, TRISTAN ET YSEULT, L'ANNEAU DU NIBELUNG, LES MAITRES CHANTEURS, PARSIFAL.	La plus puissante individualité artistique de la seconde moitié du XIXe siècle. Poète et musicien, il unit intimement la parole et la musique dans ses drames essentiellement mythiques et psychologiques, et répand dans son orchestre les trésors d'une inspiration très abondante, soutenue d'une science incomparable.
63 **VERDI.** *Italien.* Busseto, 1814.	RIGOLETTO, OTHELLO, FALSTAFF.	Compositeur d'une verve un peu grosse mais abondante ; ses opéras évoquent l'idée de certains drames populaires, à la fois saisissants et déclamatoires. Dans sa dernière œuvre, il a tenté, non sans succès, de renouveler le genre du vieil *opera-buffa*.
64 **GOUNOD.** *Français.* Paris, 1818 ; St-Cloud, 1893.	FAUST, ROMÉO ET JULIETTE.	Avec moins de variété, mais une personnalité plus accusée peut-être que celle de M. Ambr. Thomas, il a, comme lui, beaucoup contribué, par ses mélodies délicieuses et son harmonie à la fois claire et intéressante, à transformer le goût du public français dans la seconde moitié de notre siècle.
65 **OFFENBACH.** *Allemand.* Cologne, 1819 ; Paris, 1880.	ORPHÉE AUX ENFERS, LA GRANDE-DUCHESSE.	Passe pour un maître dans le genre assez grossier de la parodie burlesque : il y a dépensé en effet beaucoup de verve.
66 **FRANCK (César).** *Belge.* Liège, 1822 ; Paris, 1890.	LES BÉATITUDES, PSYCHÉ, PIÈCES D'ORGUE ET DE PIANO.	C'est peut-être le maître qui, par la noblesse de ses conceptions et la sûreté de sa science, a exercé la plus grande influence sur la jeune école française. On lui reproche quelque monotonie, avec un orchestre qui manque de pittoresque ; mais il est sans rival pour la dextérité et la puissance dans l'agencement des parties.
67 **REYER.** *Français.* Marseille, 1823.	SIGURD, SALAMMBÔ.	Génie un peu fruste peut-être, mais indépendant et robuste, et qui joint à l'intelligence de la scène le sentiment de l'héroïque.
68 **GEVAERT.** *Belge.* Huysse, 1828.	TRAITÉS DE COMPOS. D'INSTR. ET D'ORCHESTR.	Il a écrit d'aimables opéras-comiques. Mais c'est surtout comme théoricien et comme musicographe qu'il a conquis une autorité légitime et durable.
69 **RUBINSTEIN.** *Russe.* Jassy, 1829 ; Russie, 1894.	HIST. ET THÉORIE DE LA MUSIQUE DANS L'ANTIQ., SONATES ET TRIOS	Il a vécu et s'est développé surtout en Russie. Il a écrit avec talent pour le piano, les instruments et les voix. Mais c'est le génie du pianiste, de l'exécutant, qui, chez lui, est incomparable.
70 **LALO.** *Français.* Lille, 1830 ; Paris, 1892.	NAMOUNA, LE ROI D'YS, COMPOSITIONS INSTRUMENTALES	Son inspiration est toujours noble et claire, sinon très abondante : sa science est intéressante et sûre ; son orchestre est pittoresque ; l'invention mélodique n'a pas toujours chez lui beaucoup de relief.
71 **LECOCQ.** *Français.* Paris, 1832.	LA FILLE DE Mme ANGOT.	Il a su faire preuve de distinction, de finesse et de mesure dans ce genre de l'opérette, qui glisse si facilement à la vulgarité.
72 **BRAHMS.** *Allemand.* Hambourg, 1833.	REQUIEM, SYMPHONIES, TRIOS ET QUATUORS.	Ce musicien un peu froid, mais à l'invention noble, aux développements abondants et bien ordonnés, continue dignement, après Mendelssohn et Schumann, la tradition des grands symphonistes allemands.
73 **SAINT-SAENS.** *Français.* Paris, 1835.	LE DÉLUGE, SAMSON ET DALILA, SYMPHON. ET POÈMES SYMPH., SON., TRIOS, QUAT.	Le plus classique de nos grands musiciens. Son art est d'une sûreté, d'une aisance, d'une richesse admirables.
74 **DELIBES.** *Français.* St-Germain-du-Val, 1836 ; Paris, 1891.	COPPÉLIA, SYLVIA.	La musique de ses ballets est exquise, claire, amusante, distinguée. — Les parties sentimentales de ses opéras-comiques sont d'un art un peu conventionnel.
75 **BIZET.** *Français.* Paris, 1838 ; Bougival, 1875.	L'ARLÉSIENNE, CARMEN.	Nul parmi les maîtres de l'école française à notre époque n'a composé pour le théâtre de musique plus colorée.
76 **MASSENET.** *Français.* Saint-Étienne, 1842.	MARIE-MADEL., MANON, WERTH., SUIT. D'ORCHEST.	Une grâce exquise, caressante, enflammée parfois, dans l'invention mélodique, avec une science achevée des ressources de l'orchestre.
77 **GRIEG.** *Norvégien.* Bergen, 1843.	MÉL., PEER GYNT, SON., CONCERTO ET QUATUOR.	Génie plus gracieux que véhément. Mais sa mélodie est d'une rare originalité et d'un accent souvent profond.

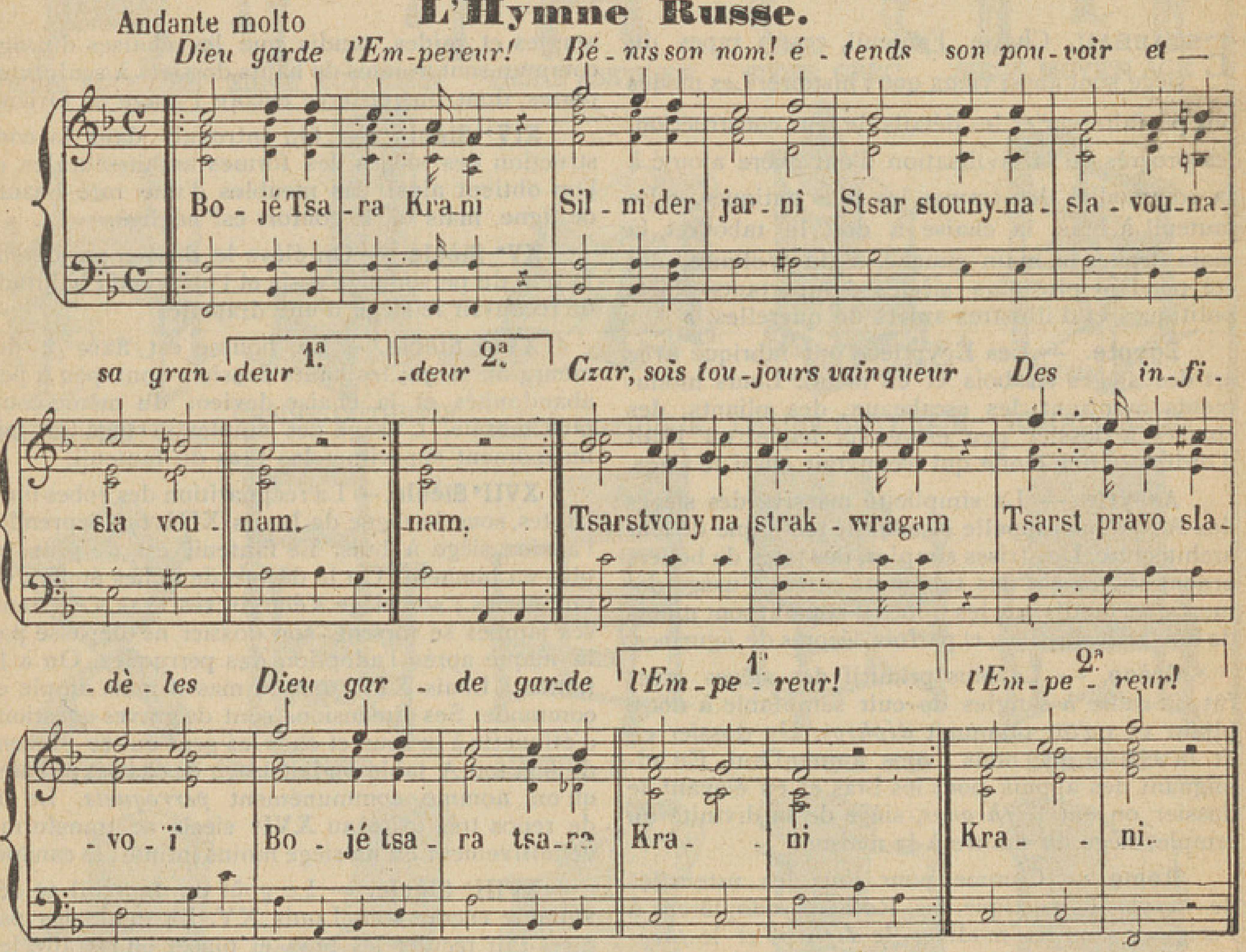
PROVERBE : Quand le violon s'en va, la danse est finie.

LES CHANTS NATIONAUX

L'ÂME des peuples chante dans leurs Hymnes nationaux. Toute la fougue, toute l'ardeur belliqueuse française vibre dans l'entraînante Marseillaise, *comme toute la gravité imposante et religieuse de la Russie inspire l'*Hymne russe.

C'est par lui que nous commençons cette année la publication des chants nationaux des divers peuples; nous les continuerons dans les Almanachs suivants.

L'Hymne Russe.



La Marseillaise.



Musique arrangée par J. DESCHAUX (*A la Chanson Française*, 66, Fg St-Martin).

PROVERBE : **Qui a fait la guerre fasse la paix.**

HISTOIRE DE L'AMEUBLEMENT

Les Sièges.

Depuis la rigidité hiératique du trône égyptien *jusqu'aux courbes gracieuses de la* bergère Louis XV, *chaque forme de siège raconte la civilisation de l'époque qui l'a adopté. Ce sont ces transformations historiques que nous avons trouvé intéressant de montrer à nos lecteurs, pour faire suite à l'histoire du* Lit, *donnée l'an dernier.*

Escabeau, Chaise, Fauteuil, ces 3 types du siège sont aussi vieux que l'histoire. Les modes ont pu faire varier les détails de leur construction, les progrès de la civilisation n'ont guère ajouté à la commodité des formes les plus antiques. « Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite, la main gauche, a dit Voltaire, ont été pendant plusieurs siècles d'importants objets politiques et d'illustres sujets de querelles. »

Égypte. — Les Égyptiens ont fabriqué avec art des sièges en bois et en métal. Leurs monuments montrent des escabeaux, des pliants, des chaises à dossier peu élevé, sur lequel on jetait d'ordinaire une étoffe qui recouvrait aussi le siège.

Assyrie. — La simplicité massive des sièges des Assyriens rappelle la majesté rectiligne de leur architecture. Des frises simples, des têtes de béliers ornent sobrement des tabourets carrés d'usage domestique, tandis que les trônes d'apparat sont munis de bras et de dossiers, et parfois décorés de figurines.

Grèce. — Le plus primitif des sièges grecs fut un cadre à sangles de cuir semblable à notre pliant et qu'on nommait *diphros*. Un dossier en fit la chaise que nous avons aujourd'hui. En adjoignant des appuis pour les bras et en élevant le dossier on eut le *thronos*, siège de la divinité au temple, siège du maître à la maison.

Rome. — Comme pour tous les ustensiles de la vie domestique, les Romains adoptèrent à l'origine, sans les modifier, le *diphros* et le *thronos* grecs. Ils appelèrent le premier *sella*, et *cathedra*, le second. Celui-ci eut un siège, tantôt bas et semi-circulaire, tantôt amplement développé, qu'on garnissait de coussins. Le trône du chef de la famille était de bois lourd ou de marbre : on le nommait *solium*. Les fonctionnaires curules rendaient la justice sur la fameuse chaise curule, d'abord en ivoire, plus tard en métal, dont les pieds étaient croisés en X et le siège décoré d'attributs.

Moyen Age. — Dès les premiers temps du moyen âge, on affecta pour les sièges un luxe que l'on dédaignait pour les autres meubles. Dans la pièce principale de l'appartement il n'y avait en général qu'une *chaire* pour le maître ; les visiteurs ou les autres membres de la famille prenaient place sur des bancs, des bahuts, des escabeaux, des pliants ou même des coussins posés à terre. La chaire était soit munie seulement de 4 montants à pommes sur lesquels on s'appuyait pour se soulever, soit garnie d'un dossier semi-circulaire comme le siège romain ; souvent elle était incrustée de matières précieuses et recouverte de coussins et de tapis.

Au XIIe siècle apparaissent le bois tourné et des modifications décoratives dues aux relations de plus en plus fréquentes avec Constantinople.

XIIIe Siècle. — Les industries de luxe prennent un essor considérable et l'on varie à l'infini la fabrication et la matière des sièges. Souvent les sièges d'apparat affectent des formes polygonales appropriées aux nouveaux habillements amples et raides, tandis que les chaises d'usage commun sont munies de hauts dossiers à sculptures plates, dont on retrouve encore l'usage en Orient.

XIVe Siècle. — On introduit dans la construction des sièges des formes architecturales, et l'on obtient ainsi des meubles d'une rare beauté de ligne, mais où le confort est négligé.

XVe Siècle. — On élève le dossier par-dessus la tête du personnage assis et l'on prend l'habitude de recouvrir le siège d'une draperie.

XVIe Siècle. — La housse est fixée à demeure au siège; les hauts dossiers sont peu à peu abandonnés et la chaise devient du même coup plus mobile. L'usage des amples vertugadins fait un moment supprimer les bras du fauteuil.

XVIIe Siècle. — La réapparition des robes tombantes, sous le règne de Louis XIII, fait reprendre l'ancien siège à bras. Le fauteuil est de plus en plus en honneur. On le décore de riches étoffes, de tapisseries ; son siège s'élargit, ses bras s'écartent, ses jambes se torsent, son dossier ne dépasse pas la nuque après l'adoption des perruques. On a le fauteuil Louis XIV, un peu massif mais ample et commode. Ses dimensions sont de graves questions d'étiquette à la cour et chez les gens qui se piquent de bon ton. A table on fait usage de chaises pliantes qu'on nomme communément *perroquets*. Le lit de repos très usité au XVIe siècle se transforme définitivement en un siège moins intime : le canapé.

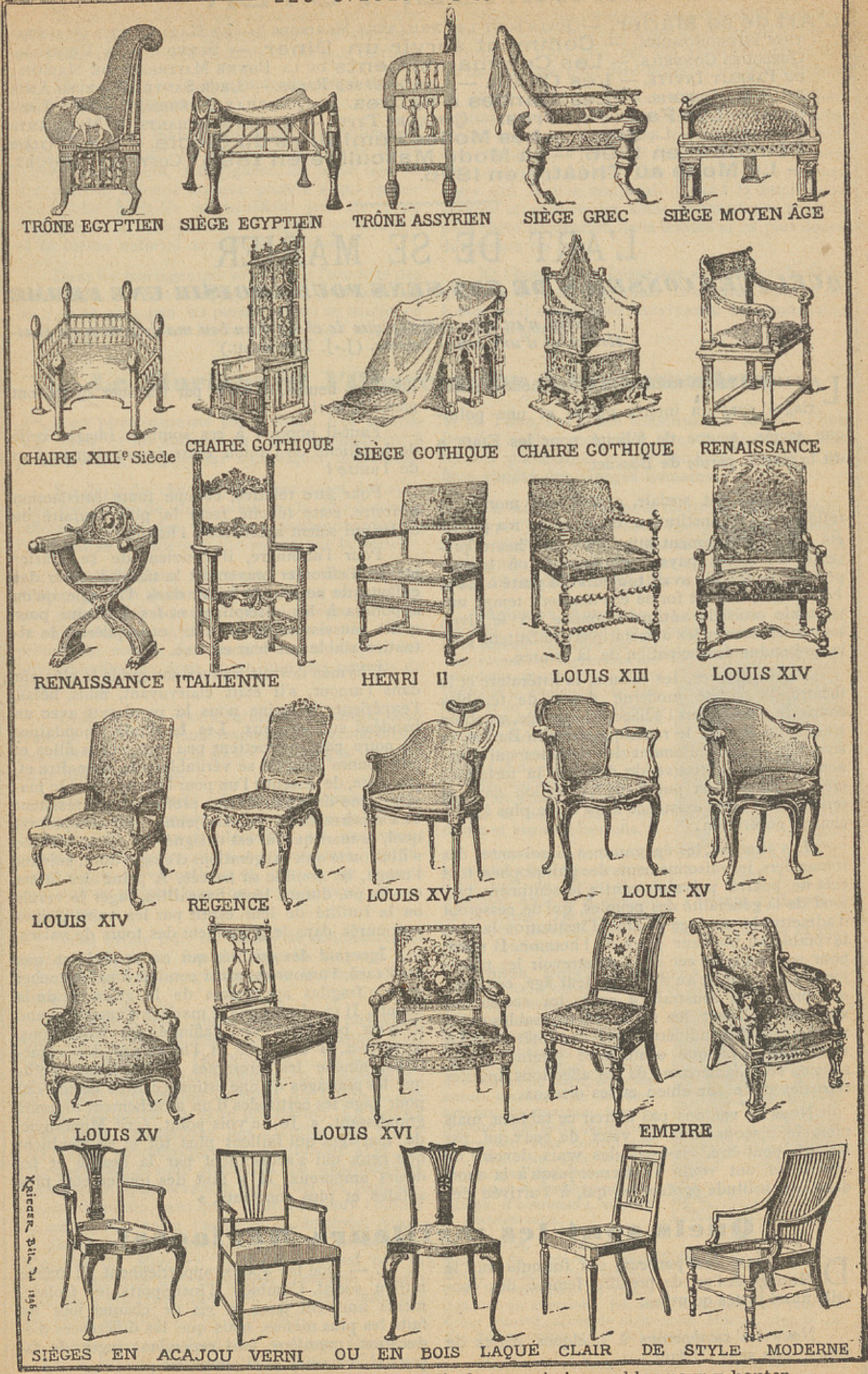
XVIIIe Siècle. — Le goût du fauteuil se développe encore sous Louis XV. La mode des paniers fait reculer les bras et placer en retraite les consoles qui les portent. Les fauteuils et les chaises de paille deviennent d'un usage général. On remplace le dossier plein par des barreaux, c'est la *chaise à la capucine* ; on invente le *fauteuil de commodité* dont le dossier s'incline à l'aide d'une crémaillère; les formes varient comme les noms, c'est le fauteuil *confessionnal*, à *oreilles*, en *cabriolet*, à *gondole*, à la *verrue*, la chaise à *corbin*, *perspective*, de *raquette*, *anglaise*, à la *Dauphine*, à la *Reine*, enfin la *chaise longue* ou sopha, qui devient fort à la mode avec Marie-Antoinette. La *bergère*, née vers 1725, disparaît avec la fin du siècle.

XIXe Siècle. — Depuis 100 ans on a tout copié, tout imité : sous le premier empire, les formes grecques adoptées par les Romains, les chaires gothiques à l'époque du romantisme, les sièges du XVIIe et du XVIIIe siècle par la suite, qu'on a souvent essayés sans grand succès de rajeunir. Il y eut cependant quelques nouveautés : tel le fauteuil *Voltaire*, qui, en dépit de son nom, ne date que de 1825, le fauteuil *impératrice*, le *bébé*, le *pouf*, le *crapaud*, mis à la mode en 1838 et qui firent imaginer les fauteuils *américains*, *anglais*, *Brougham*, *Seymour*. Aujourd'hui les appartements sont remplis, en dehors des imitations de meubles de style, par des sièges matelassés, souvent laids, mais confortables, enfin par des meubles en bois laqué ou verni, dont le goût vient d'Angleterre.

Les modèles ci-contre nous ont été communiqués par la maison Jansen, rue Royale.

PROVERBE : **Le besoin apprend à l'homme.**

LES SIÈGES (Fig. 531 à 560).



PROVERBE : Maison ne convient d'acheter qui n'a meubles pour y bouter.

MARIAGE, FOYER

L'ART DE SE MARIER

QUELQUES CONSEILS DE BON SENS POUR CHOISIR UNE FEMME

Rien n'est plus difficile que le choix d'un bon mari, si ce n'est peut-être celui d'une bonne femme. (J.-J. Rousseau.)

La fidélité, la sainteté et le bonheur des mariages sont un intérêt public et une politique sacrée, source de félicité pour les Etats, a dit la grande parole de Bossuet.

Cette loi est sociale, autant que morale et religieuse. Or l'institution du mariage n'a jamais été plus furieusement attaquée qu'à l'heure présente. Dans les pays anglo-saxons, où le respect de la famille avait toujours été porté à un si haut degré, il s'est formé ces derniers temps une véritable croisade antimatrimoniale, où le livre, les conférences et les associations combattent pour la prétendue émancipation de la femme.

Par le divorce, les mœurs, la littérature et le théâtre, la société moderne donne de terribles coups de pioche dans l'édifice du mariage, et, chose singulière, comme le remarque Arvède Barine, ce sont le plus généralement les femmes qui prennent partout l'initiative de démolir la forteresse créée pour elles et pour leur protection dans la terrible lutte de l'existence sans cesse plus âpre à chaque génération.

Les attaques, les épigrammes dissolvantes des romanciers, les raisonnements des philosophes, tout cela ne pourra prévaloir contre le sentiment profond de la généralité des peuples, qui ne cesseront d'admettre le mariage comme l'institution la plus favorable au bonheur privé de l'homme. Il suffit, pour se ranger à cet avis, d'entrevoir les tristes jours que traînent, au déclin de leur âge, ceux qui ont préféré se soustraire à cette loi sacrée. Le vieillard n'obtient les soins indispensables qu'en recourant à des indifférents ou des intéressés. La vieille fille, quelque contenance sereine qu'elle affecte, sent l'amertume de ses affections inutiles réparties entre son chien et ses oiseaux.

Nous ne voulons pas noircir ce tableau, mais nous le plaçons sous les yeux de ceux qui, par lâcheté, peut-être, vis-à-vis des vrais devoirs de l'existence, ont voulu s'enfermer jusqu'à la mort dans leur solitude égoïste et qui, à l'arrivée des dernières heures, finissent par s'avouer qu'ils ont gâché leur vie.

Faut-il opposer à ces sombres images celle de la félicité de l'union entre époux dignes l'un de l'autre ?

Pour être relative, comme toute satisfaction terrestre, cette félicité reste la plus parfaite de celles qui soient accordées à l'homme.

Pour l'atteindre, il convient de se marier jeune, d'affronter bravement la tâche d'élever des enfants, de ne jamais faiblir dans l'énergie qu'on apportera à les discipliner, et les instruire pour qu'ils réussissent à leur tour, et acquièrent la situation stable qui leur est due.

L'hymen devrait trouver son guide le plus sûr dans l'amour, s'il était clairvoyant, mais, hélas, l'expérience humaine nous le représente avec un bandeau sur les yeux. Les habitudes mondaines de notre pays permettent peu aux jeunes filles et aux jeunes gens de se véritablement connaître et, par suite, de ressentir l'un pour l'autre, avant le mariage, une de ces affections profondes qui résistent aux misères de la vie. La jeune fille accepte, tel quel, le mari qui lui est désigné. Le jeune homme s'illusionne aux exagérations d'éloges dont, suivant l'usage, on comble sa fiancée. A peine les futurs ont-ils pu, durant leurs fiançailles, juger le vernis ou la futilité de leur esprit par les vains propos murmurés dans le glissement des tours de valses.

Ignorant des qualités qui ne se révèlent que plus tard, l'amour est ainsi conduit à ne s'attacher qu'aux fragiles apparences de la grâce et de la beauté. Il en résulte que le mariage d'amour, quand il n'est pas fondé sur l'affinité des aspirations, le respect, la confiance et l'harmonie des caractères, amène les promptes désillusions, tandis que les mariages qu'une estime éclairée décide ont pour gage les certitudes d'un attachement toujours grandissant. « Je ne vois point, écrit Montaigne, de mariages qui faillent plus tôt et se troublent que ceux qui s'acheminent par la beauté et les désirs amoureux. Il y faut des fondements plus solides et plus constants. »

Quels sont les meilleurs Mariages?

Des savants, des penseurs ont formulé sur le Mariage et l'art de prendre femme des conseils aussi justes qu'utiles.

Nous les ramènerons à quelques règles de simple bon sens. Il faut :

I. — Que les époux appartiennent au même milieu social. Combien d'insupportables froissements amènent dans la vie de chaque jour les faits les plus menus, mais que les différences d'éducation première font cependant juger de façons si irritantes et si contraires ;

PROVERBE : Belle-mère et belle-fille, disputes en famille.

II. — Que les époux professent les mêmes croyances, les mêmes opinions; qu'ils s'entendent sur l'éducation de leurs enfants et sur leur carrière;

III. — Que le mari compte de cinq à dix ans de plus que sa femme;

IV. — Que les fortunes soient proportionnées. Sans doute l'esprit, les charmes, les talents d'une jeune fille peuvent, à la rigueur, lui tenir lieu de dot, mais le « jeune homme pauvre » qui épouse une riche héritière ne bénéficie pas de cette indulgence. Il compromet sa dignité personnelle et sa future autorité de chef de famille.

Dans les mariages qui se font par l'autorité des parents, on se règle uniquement sur les convenances; ce ne sont pas les personnes qu'on marie, ce sont les situations et les fortunes: mais tout cela peut changer; les personnes seules restent toujours; elles se portent partout avec elles; en dépit de la fortune, ce n'est que par les rapports personnels qu'un mariage peut être heureux ou malheureux.

L'attrait de la vie domestique est le meilleur contrepoison des mauvaises mœurs, a dit J.-J. Rousseau; le tracas d'enfants, qu'on croit importun, devient agréable; il rend le père et la mère plus nécessaires, plus chers l'un à l'autre; il resserre entre eux le lien conjugal. Quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques sont la plus chère occupation de la femme et la plus douce distraction du mari.

Et l'homme qui laisse des enfants garde l'impression mystérieuse mais invincible que c'est à eux qu'il devra une survivance et comme une part d'immortalité.

Le Mariage et l'Observation physionomiste.

On est physionomiste par instinct. Les sympathies et les antipathies qui se conçoivent à première vue, ne peuvent s'expliquer autrement.

En dépit du charme de la beauté et des subtiles tentatives de dissimulation, la physionomie reflète le secret des tendances prédominantes de l'âme qui se dévoilera d'elle-même par la suite.

Les différences physiques et morales qui distinguent un homme d'un autre sont telles, que jamais un homme n'est la copie de l'un de ses semblables. En conséquence, les livres prétendant classer les tempéraments d'après les physionomies ne sont guère que des recueils de portraits écrits.

Toutefois les époux futurs ou présents, désireux de confirmer leurs impressions personnelles, peuvent retirer de ces sortes d'ouvrages une certaine utilité pratique.

Ainsi le *Traité de la physionomie humaine* de M. Eugène Ledos est une galerie où le type que l'on veut déchiffrer est clairement exposé, avec ses qualités... (probables), ses façons d'agir (éventuelles) et, parfois, le résumé préventif et prophétique (ou peu s'en faut) de son existence.

Nous avons prié M. Ledos de commenter ici quelques types de femmes d'après lesquels nos lecteurs pourront se guider dans le choix d'une compagne.

Rappelons que l'auteur divise les physionomies en 5 types géométriques : le CARRÉ, l'OVALE, le ROND, le TRIANGULAIRE, le CONOÏDE. Ces types se subdivisent chacun en 3 catégories : Le FRANC (expression achevée du type). L'ALLONGÉ (réduction du type précédent). Le COURT (mauvaises inclinations des facultés du type). Ces types géométriques se combinent avec les types, auxquels sont attribuées 10 qualifications *planétaires*, qui servent à distinguer les tempéraments physiques, sans qu'il y ait d'ailleurs l'ombre de corrélation entre l'astre et la destinée. Ainsi, en disant qu'une physionomie est un mélange de *Mars* et de *Mercure*, M. Ledos entend par là qu'elle présente des caractères d'énergie (Mars) et de sens pratique (Mercure), sans que l'influence des deux planètes y soit pour rien.

Régis par : le Soleil ou Apollon, Diane ou la Lune, Jupiter, Saturne, Mars, Vénus, Mercure et la Terre, ces types constituent 2 séries : l'une bonne, l'autre mauvaise. De la fusion de ces formes planétaires et géométriques résulte l'infinie variété des visages humains.

En attendant que nous mettions, l'an prochain, des types masculins sous les yeux de nos lectrices, nous leur offrons l'occasion d'apprendre à distinguer les qualités dont elles ont à se prévaloir et les défauts qu'elles ont à combattre.

Vénus et Lune (fig. 1). — Traits mollement arrondis : nature passive et irrésolue, savourant le repos et la paresse; aimante par *Vénus*, rêveuse et vaguement mélancolique par la *Lune*. Yeux *vénusiens*, indiquant la câlinerie et le goût des caresses; nez *lunarien*, au bout gentiment arrondi et relevé, dénotant le caprice, le manque de volonté et de résolution. — La bouche doucement close, aux lèvres arrondies, mélange de *Vénus* et de la *Lune* : tendresse et vague mélancolie.



Fig. 1.
VÉNUS ET LUNE.

Menton *vénusien*, rond et à fossette : faiblesse de la volonté, goût du plaisir et des friandises. Amie de la musique, de la danse. Pas ménagère. Cœur bon. Serviable aux amis, mais capricieuse et gentiment boudeuse.

Vénus, Soleil et Saturne (fig. 2). — Sourcils *soléiens*, correctement dessinés et arqués : fierté, orgueil, esprit de domination. Tempes délicatement convexes, mélange du *Soleil* et de *Saturne*: résistance passive, opiniâtreté réfléchie. Les yeux, mélange de *Vénus* et du *Soleil*, dénotent femme maîtresse de ses sentiments, fascinatrice, s'enveloppant d'une fierté qui impose le respect. Nez correct par le *Soleil*, un peu fort et pointu par *Saturne* : esprit personnel et dominateur, ambitieux d'honneurs; volonté et persévérance.



Fig. 2.
VÉNUS, SOLEIL ET SATURNE.

Bouche, mélange de *Vénus* et de *Saturne* : sentiments concentrés, retenue dans les effusions du cœur, défiance en affection; jalousie; dissimulation; rancune. Cœur réservé, accès de mélancolie. Mariée, avec le sourire de la fortune et les satisfactions de l'ambition.

Mercure et Lune (fig. 3). — Sourcils *lunariens*,

Fig. 561 et 562.

PROVERBE : **Au mari, prudence, à la femme, patience.**

magination, fantaisie, inquiétude de l'âme. Yeux légèrement enfoncés, doucement ouverts et un peu voilés, mélange de *Mercure* et de la *Lune* : caractère qui ne se confie qu'à demi, impressionnabilité nerveuse, capacité à se maîtriser et à garder un calme apparent : intelligence vive, visant au bel esprit ; goût des arts ; idées romanesques, inconstance. Nez et bouche de *Mercure* : initiative, esprit échappant à la domination d'autrui et imposant adroitement ses volontés ; intuition, finesse, déguisement de la vérité ; repartie vive.



Fig. 3.
MERCURE ET LUNE.

Menton petit, délicatement saillant, *mercurien* : volonté accusée, mais capricieuse. Plus d'imagination que de cœur. Désir de paraître. Goût des vanités du monde qui ne la satisfont pas. Mélange de sentimentalité et de sens pratique. Caprices. Jalousie. Femme, rendra malheureux ceux avec lesquels elle vivra, mais servira par sa coquetterie et l'art de tenir un salon les visées d'un mari ambitieux.

Lune et Saturne (fig. 4). — Front *lunarien*, bien développé en hauteur et largeur, modérément convexe en sa partie supérieure : esprit imaginatif, poétique et rêveur. Sourcils *saturniens*, horizontaux, un peu abaissés : caractère sérieux, réfléchi et inquiet ; ténacité dans les sentiments. Yeux doucement enfoncés, au regard d'une fixité vague, mélange de *Saturne* et de la *Lune* : esprit actif et en même temps songeur et méditatif ; tendance à la défiance, sentiments concentrés. Nez *lunarien* : imagination poétique ; idéalisation des sentiments ; résignation.



Fig. 4.
LUNE ET SATURNE.

Bouche, mélange des deux types, doucement fermée, un peu abaissée aux coins, lèvres épaisses : humeur mélancolique ; ardeur concentrée sous une apparence froide ; inquiétudes secrètes.

Pensive, taciturne, repliée sur elle-même. Sentiments profonds. Ame souffrante, ayant une tendance au suicide.

Terre et Mars (fig. 5). — Front *terrien*, plat et court : intelligence vulgaire ; entente des choses matérielles ; ordre, économie domestique ; entêtement difficile à vaincre. Yeux carrément ouverts, mélange de *Mars* et de la *Terre* : âme inquiète et fantasque ; accès de colère ; passions ardentes ; jalousie sombre ; désir de vengeance. Nez *martial*, ramassé et hardiment relevé du bout : résolution, brusquerie, agressivité, insoumission, courage.



Fig. 5.
TERRE ET MARS.

Bouche aux lèvres fermes et épaisses, mélange de la *Terre* et de *Mars* : instincts matériels ; tyrannie, attachement dévoué et jaloux. Menton terrien, fermement dessiné : volonté tenace, persévérance. Femme d'humeur inégale ; nature énergique et prime-sautière ; caractère soupçonneux ; point de repos intérieur. Sentiments concentrés sujets à de soudaines explosions : dévouement poussé jusqu'au sacrifice de la vie. Attachement au foyer domestique ; tendresse pour ses enfants, mêlée d'une certaine rudesse. Bonne ménagère, laborieuse, endurante à la peine, mais humeur fâcheuse.

Vénus et Saturne (fig. 6). — Front *saturnien* : bon sens, réflexion, un fonds de défiance, de cachotterie, résistance passive, attachement à la fortune. Yeux modérément enfoncés, mélange de *Vénus* et de *Saturne* : défiance, timidité et discrétion ; sincérité et fidélité en affection ; expansivité larmoyante. Nez *vénusien* au bout mollement arrondi ; humeur douce, sensibilité compatissante ; attachement familial ; amour de la toilette.



Fig. 6.
VÉNUS ET SATURNE.

Bouche *vénusienne* avec un léger mélange de *Saturne*, ondoyante et doucement close, aux lèvres arrondies, modérément épaisses, avec des coins légèrement relevés : besoin de tendresse, sentiments contenus, attachement fidèle, jalousie passive, accès de gaieté et de mélancolie ; goûts mondains, qu'elle sacrifiera à son foyer domestique.

Sera une bonne et adroite ménagère. Une épouse soumise. Tient à ses idées de derrière la tête, mais ne les insinue aux autres que par la douceur. Tendresse pour les enfants et faiblesse pour leurs caprices.

Lune et Jupiter (fig. 7). — Crâne élevé et régulièrement voûté : religiosité et imagination. Front uni ; d'une courbure douce, légèrement incliné en arrière : esprit pensif, jugement, imagination tempérée par la raison, défiance. Yeux *lunariens*, bien ouverts, d'une fixité vague et absorbée : rêverie méditative, intuition, pressentiments vrais, prédisposition au somnambulisme lucide ; affection contenue. Nez *jupitérien*, droit, décidé, légèrement carré du bout : assurance calme, confiance en soi, volonté et ténacité raisonnée, fierté, tendant à la domination.



Fig. 7.
LUNE ET JUPITER.

Bouche *lunarienne*, petite, aux lèvres modérément charnues, la supérieure légèrement en saillie : fierté pudique ; cœur froid, ombrageux, modération dans les sentiments. Nature calme et réfléchie ; initiative froide et calculée ; sang-froid ; patience au travail ; orgueil ; ambition muette ; empire de soi-même.

Sera une épouse attachée à son devoir, constante dans son affection, gouvernant sa maison avec sagesse et autorité.

Vénus et Mercure (fig. 8). — Front *mercurien*, d'une courbure gracieusement allongée et convexe : esprit imaginatif et intuitif, goûts artistiques, surtout pour la musique et le théâtre ; adresse aux travaux de la main. Yeux *vénusiens*, vifs et caressants, fendus en amande, aux paupières fines ornées de longs cils : cœur allègre et sensible, tendresse démonstrative, âme compatissante, goût des plaisirs mondains et de la toilette. Nez gentiment dessiné, à l'épine fine, arrondi du bout : bon cœur, affabilité, mais inconséquence, caprice, tendance à l'indolence.



Fig. 8.
VÉNUS ET MERCURE.

Bouche mignonne, mi-close, aux lèvres fines et mobiles, mélange de *Vénus* et de *Mercure* : tendresse éloquente.

Nature impressionnable, agissant par entraînement de cœur et d'imagination ; sujette aux illusions ; riant et pleurant facilement ; toujours prête à pardonner, incapable de haine. Charmeuse. Mêlant à des franchises et à des naïvetés d'enfant des échappées de ruse et de mensonge.

Imprévoyante, vivant sans souci du lendemain. Confiante en son étoile qui la favorise jusque dans ses erreurs. Généreuse, met sa bourse au sercice de ses amis et des œuvres de bienfaisance. Rend heureux ceux qui l'approchent. Peu apte à garder un secret.

Fig. 563 à 568.

COMMENT SERVIR UN DINER

Celui qui reçoit ses amis et ne donne aucun soin personnel au repas qui leur est préparé n'est pas digne d'avoir des amis.

BRILLAT-SAVARIN.

L'ART de servir un dîner complète pour le plaisir des convives les talents du cuisinier : un plat bien apprêté n'a toute sa valeur que s'il est bien présenté.

L'usage introduit pour la table des règles qu'il faut connaître pour ne point désobliger ses convives.

Comment mettre le Couvert. — La présence de la maîtresse de maison est nécessaire pour qu'un couvert soit bien dressé.

Il y a 20 ans environ, on servait encore à la française. Les plats étaient, dès le début, posés sur la table sur des réchauds et sous des cloches d'argent ; le milieu de la table était occupé par un surtout, sorte de grand plateau, ordinairement de glaces encadrées d'argent, sur lequel on plaçait les salières, les sucriers, les fruits et les fleurs. Le maître de maison découpait et les plats circulaient à la ronde — ou bien le domestique les emportait, les faisait découper à l'office et servait.

Ce genre de service compliqué et lent a été abandonné pour le service à la russe.

Service à la Russe.

DÈS LE DÉBUT, la table est dressée telle qu'elle restera jusqu'à la fin du repas.

Il faut qu'elle ait une largeur de 1 m. 60 à 2 m. et que l'espace compté pour chaque convive soit au moins de 0 m. 50.

1° Étendre la nappe sur un molleton épais, débordant la table de 30 à 40 centimètres. Pour les grands dîners le linge blanc seul est admis, soit damassé, selon la vieille mode française, soit en toile de Hollande brodée ou garnie de guipure.

A la campagne les fantaisies tissées de bleu ou de rouge sont d'un effet charmant. Le milieu de la table peut être occupé par un *chemin de table*, sorte de petite nappe longue et étroite, ornée de guipures ou de broderies blanches ou de couleur.

2° Placer au milieu de la table une corbeille de fleurs, de plantes vertes ou de fruits, ou bien encore de fruits et de fleurs mélangés ; aux deux bouts, les candélabres avec de petits abat-jour à desserts disposés, les compotiers et les assiettes devant les couverts. Placer le dessert assez près du bord pour que le domestique puisse aisément l'atteindre.

3° Mettre à la place de chaque convive une assiette. A gauche la fourchette, à droite la cuillère et le couteau, appuyés sur un porte-couteau.

4° Ranger les verres, soit de droite à gauche par ordre de grandeur : verre à eau, à bordeaux, à madère, flûte ou coupe à champagne ; soit en carré. Le vin du Rhin se sert dans un verre de couleur ; les vins de liqueurs dans des gobelets de petite taille.

5° Poser la *serviette* pliée sur l'assiette, le petit pain dessous.

6° Écrire le *menu* soit au revers de la carte qui porte le nom de chaque convive et qui est placée sur la serviette, soit sur carte séparée ; dans ce cas, en mettre au moins un pour 2 convives.

7° **L'Argenterie et les Couteaux.** — En dehors de sa forme, le premier mérite de l'argenterie est d'être tenue aussi brillante que possible. Prise isolément, une pièce d'argenterie mate et oxydée dans ses ciselures peut être d'un plus joli effet artistique, mais l'ensemble d'une table garnie d'argenterie mate ne donne pas l'impression de netteté et de gaîté que présente une argenterie étincelante.

La fantaisie est admise pour les services de couteaux, qui peuvent être de formes différentes, pourvu qu'elles soient intéressantes de style.

8° Faire alterner les *carafes* d'eau et de vin, de façon que chaque convive en ait une à droite et l'autre à gauche. Disposer entre chaque personne des salières avec leurs petites pelles.

9° **La Vaisselle.** — En principe, toutes les porcelaines simples ou ornées et toutes les faïences décorées, françaises ou anglaises, sont admises.

La vaisselle plate, d'argent ou de vermeil, est toujours du plus heureux effet. Pour le dessert, si vous avez du vieux chine, du vieux saxe, du vieux sèvres, et si vous ne redoutez pas la casse, servez-vous-en.

Après le poisson, changer la fourchette et le couteau. Dans certaines maisons on change de couteau et de fourchette après chaque plat. Dans d'autres où le service est ainsi fait, on ne met pas de porte-couteau, sous prétexte qu'en mangeant à l'anglaise, la fourchette et le couteau ne doivent jamais quitter l'assiette : mais c'est là une affectation peu confortable.

10° **L'Éclairage.** — La suspension est de plus en plus abandonnée. Elle est remplacée par le lustre à bougies ou par l'électricité. Le lustre à gaz est un peu restaurant. Fermer d'avance les rideaux, même si le dîner commence quand il fait jour encore.

Faute d'un nombre de domestiques suffisant, engager un maître d'hôtel qui découpe et sert (ordinairement 10 fr.). Des maisons spéciales fournissent le linge et la vaisselle supplémentaires.

11° **Service des Domestiques.** — Si le *service* du dîner est fait par des hommes, ils doivent avoir des gants de coton blanc et des escarpins pour marcher sans bruit. Si le service est fait par des femmes, elles gardent les mains nues. Lorsqu'on donne des gants blancs aux domestiques, il est indispensable d'avoir à l'office au moins trois paires de gants de rechange par homme, car mieux vaut servir les mains nues qu'avec des gants trempés de sauce.

Les buffets, les tables servantes sont recouverts de linge blanc et supportent tout ce qui sera nécessaire pendant le dîner. Savoir : 1° les assiettes, l'argenterie de rechange et les couteaux ; 2° les assiettes à entremets et à dessert toutes dressées avec leurs couverts, fourchette, cuiller, couteau d'acier et d'argent ; 3° le plateau à café : tasses, petites cuillers, sucrier, cafetière ; 4° les plateaux à liqueurs, verres et carafons.

Sauf les cas de grande cérémonie où il y a deux potages au choix, servir le potage d'avance.

PROVERBE : **Qui n'a gras, maigre désire.**

Le domestique enlève les assiettes une à une : les empiler ne se fait qu'au cabaret.

Chaque plat est présenté à gauche, assez bas pour que le convive puisse se servir commodément. — Pour passer un plat, le domestique a sur la main ouverte une serviette pliée en carré sur laquelle repose le plat.

12° **Ordre du Service.** — Souvent *on sert* d'abord toutes les dames, puis on recommence le tour par les messieurs. Mais il est préférable de suivre simplement à la ronde. Quand le dîner est nombreux, avoir deux plats et commencer par les deux dames qui sont à droite et à gauche du maître de la maison.

Si l'on ne passe qu'un plat à la fois et qu'on veuille suivre l'ordre des préséances, voir notre *Petit Guide du savoir-vivre* (p. 300 de 1896).

13° **Les Vins.** — Le vin se sert à droite et nommer le cru en versant. Quand on ne décante pas dans des carafes les bouteilles de vin vieux et de grand cru, on les couche dans une petite corbeille d'osier pour qu'elles conservent leur position horizontale et que leur dépôt ne se mélange pas. « *Si l'ordre des comestibles est des plus substantiels aux plus légers, l'ordre des boissons est des plus tempérées aux plus fumeuses et aux parfumées* », a dit Brillat-Savarin. Et il a ajouté : « *Prétendre qu'il ne faut pas changer les vins est une hérésie; la langue se sature, et après le troisième verre, le meilleur vin n'éveille plus qu'une sensation obtuse.* »

Les vins de Bordeaux aussi se servent *légèrement tièdes*, c'est-à-dire à la température de la pièce. Le bourgogne et les vins blancs se *servent froids*, c'est-à-dire à la température de la cave. Les vins de Champagne se servent ordinairement glacés.

14° **La Glace.** — L'usage des sorbets glacés au milieu du repas devient de plus en plus rare, cela sent le grand dîner de restaurant ou d'apparat exagéré.

La glace, posée sur une serviette pliée en carrée ou dans une sorte de cavette spéciale en cristal, est servie dans un plat. Le domestique coupe avec une pelle d'argent le morceau de glace et l'offre. Il est fréquent de donner, pour manger la glace, de petites pelles presque plates qui remplacent la cuillère à entremets.

15° A l'entremets enlever les salières, brosser la nappe, ou la ratisser avec un ramasse-miettes. Donner l'assiette à dessert, sur laquelle sont posés de dos le couvert à entremets (petite cuillère et petite fourchette), le couteau à lame d'acier pour le fromage, et le couteau à fruits à lame d'argent. — Dans les grands dîners il est d'usage de passer un petit pain particulier pour manger avec le fromage. — « *Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un œil* », a dit Brillat-Savarin.

16° **Comment composer un Dessert.** — Dans les grands dîners, six assiettes de dessert, fruits glacés ou confits, fours secs et fours à la crème. Au point de vue de l'œil et du bon goût, se mettre en garde contre les couleurs bariolées et disparates, mauves, roses, violettes, etc.

Les poires et les pommes se passent coupées en quartiers ; le raisin se passe entier avec des ciseaux. Pas de pyramides de fruits, qui amènent une dégringolade, et passer les fruits qui sont sur la table. En offrir d'autres ferait supposer qu'on garde pour soi les plus beaux, ou qu'on les a loués.

17° A la fin du dîner, les bols, qui ont remplacé les rince-bouche, sont présentés sur une assiette. Ils sont remplis aux deux tiers d'eau tiède parfumée à l'alcool de menthe — ou contiennent une rondelle de citron. Ne pas desservir le dessert avant que les convives aient quitté la salle à manger.

Le Déjeuner. — Un *déjeuner* n'est pas aussi compliqué qu'un dîner. Cependant, s'il y a invitation faite d'avance et un certain nombre de convives, le service reste le même, avec ces deux seules différences qu'on n'y sert pas de potage et que les hors-d'œuvre sont placés sur la table.

DEJEUNER

HUITRES...........	*Vin bl. sec, chablis, sauterne.*
HORS-D'ŒUVRE.	
Œufs.	
1re ENTRÉE.	
Tête de veau, etc...	*Vins de Bordeaux et Bourgogne.*
2e ENTRÉE.	
Biftecks, cotelettes, garnis, etc.	
ROTI.	
Viandes ou poissons froids.............. Salade de légumes.	*Grands crus, bordeaux ou bourgogne.*
FROMAGE, DESSERT.	
	Champagne, vins sucrés.

Le café est servi à table.

DINER

POTAGE............	*Porto, madère ou marsala.*
RELEVÉ.	
Poissons, timbales, croustades, etc....	*Vin blanc sec.*
ENTRÉE.	
Gibier, bœuf garni, ris de veau.	
ROTI.	
	Grands crus, bourgogne ou bordeaux.
Légumes, salade.	
ENTREMETS.	
Glace ou gâteaux....	*Vin de Champagne.*
FROMAGE, DESSERT.	
	Vins blancs sucrés.

Le café se sert au salon immédiatement après le dîner.
Le thé se sert après 10 heures.

Quelques Conseils.

UN REPAS peut être correct, mais il ne sera cordial que si les maîtres de maison y mettent toute leur bonne grâce, et un peu de ce tact poli qui consiste à amener la conversation de chacun sur les sujets qui les intéressent, et s'ils ont eu soin de rapprocher les personnes qui se connaissent. Brillat-Savarin a dit : « *Convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous notre toit.* » Les invités n'oublieront pas non plus de leur côté que :

1° La qualité la plus indispensable du cuisinier est l'exactitude : *elle s'impose également aux invités.*

2° Attendre plus d'un quart d'heure un convive retardataire est un manque d'égards pour tous ceux qui sont présents.

Enfin, dernier conseil, lors même que le maître de la maison ne serait pas fumeur, il doit offrir à ses convives, après le café : tabac, cigarettes ou cigares

PROVERBE : Pain coupé n'a pas de maître.

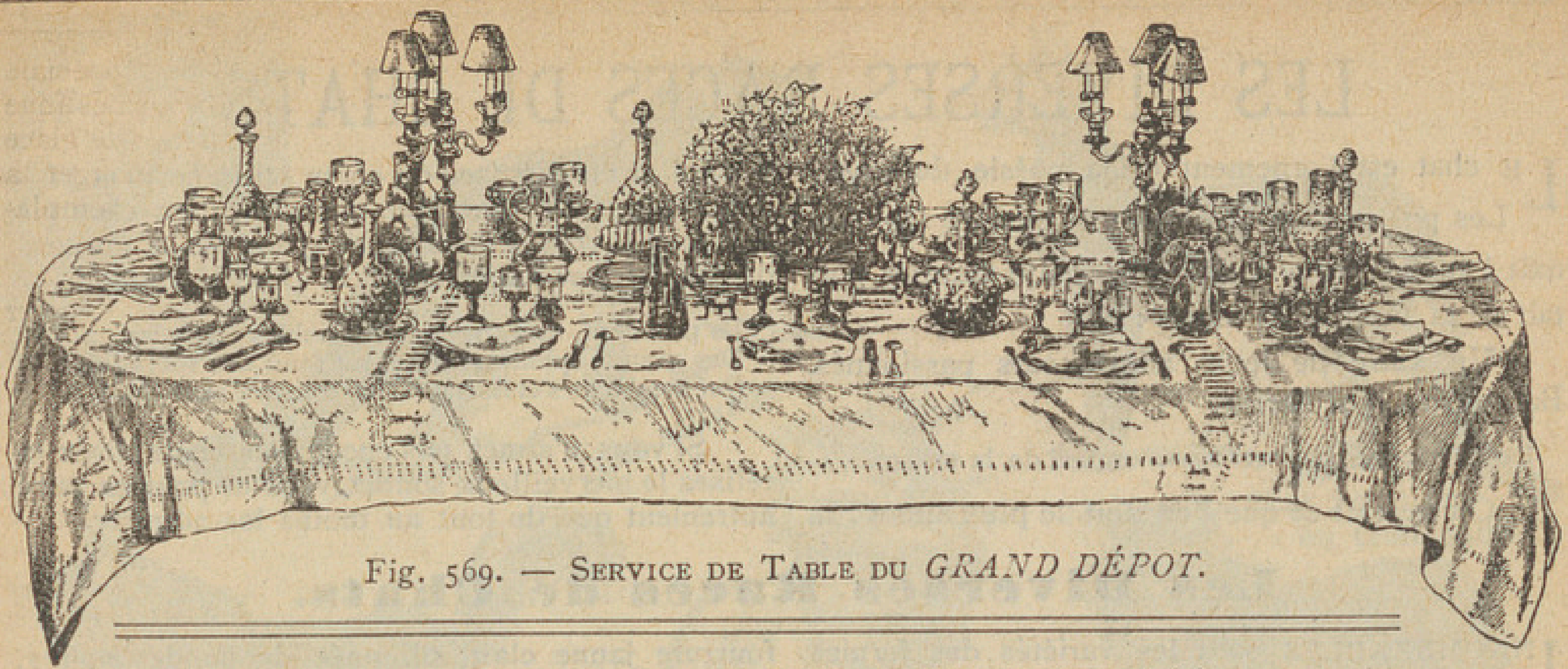


Fig. 569. — SERVICE DE TABLE DU *GRAND DÉPOT.*

LES COMMANDEMENTS (1)

DE LA BONNE MAITRESSE DE MAISON

L'*AN DERNIER, nous avons demandé au poète Jacques Normand* les Commandements du Bon Ménage, *dont nos Lecteurs ont vivement apprécié le tour original et amusant. Pour notre Almanach de 1897, l'auteur si estimé des* Moineaux francs, *de la* Muse qui trotte, *etc., a bien voulu formuler dans les vers spirituels qui suivent, les règles de la Bonne Maîtresse de Maison et les Commandements du Parfait Invité.*

I

Jeune maîtresse de maison
Qui veux, lorsqu'en vient la saison,
Donner des dîners à foison,
Suis ces conseils de la raison.

II

Douze couverts, quatorze au plus,
Et, parmi ces quatorze élus,
Pas de bouche-trous superflus...
Et quant aux gêneurs, tous exclus.

III

Pour les convives importants,
Invite à l'avance, longtemps,
Surtout dans les mois de printemps,
Car on « dîne » alors tout le temps.

IV

N'engage que des gens très bien.
Prends, pour animer l'entretien,
Un jeune académicien...
Ou même un vieux... (ça ne fait rien).

V

Évite de mettre en rapport
Des gens qui sont brouillés à mort...
Ça les étonnerait, d'abord...
Et puis ça te ferait du tort.

VI

Arrange ta table avec goût.
Au lieu de l'antique surtout
Jette de l'un à l'autre bout [tout!
Des fleurs, des fleurs, des fleurs par-

VII

Tâche que ton maître d'hôtel
Possède un ventre solennel;
Que ton menu soit — par Vatel! —
Nuancé comme l'arc-en-ciel.

VIII

Montre-toi pour chaque invité
D'une égale amabilité,
D'une exquise banalité...
Sans quoi, pas de société!

IX

Maintiens la conversation
Tout le temps en pleine action;
Evite avec attention
La trop vive discussion;

X

Et pour qu'il soit rempli d'appas,
Fais que tout le long du repas,
Toujours tout haut, jamais tout bas,
On parle... à ne s'entendre pas!

XI

Le dîner terminé, le soir,
Que ton salon tourne au fumoir,
Ou sinon, tu risques de voir
Fuir jusqu'au dernier habit noir.

XII

Bref, Madame, ayant fait au mieux
Pour que chez vous tout soit joyeux,
Charmant, exquis, délicieux...
Ouvrez la porte aux envieux!

Les Commandements du Parfait Invité.

I

Jeune homme très bien cravaté,
Blanchi, chaussé, rasé, ganté,
Qui veux partout être invité,
Suis ce programme indiscuté :

II

Correct jusqu'au dernier bouton,
Doux et frisé comme un mouton,
D'abord, pour être de bon ton,
Partout va poser ton « carton ».

III

Après ton carton posé, pour
Etre gentil comme un amour,
Va faire ta visite au « jour »
De Madame... et sois plein d'humour.

IV

Aussitôt que t'arrivera
Le billet qui t'invitera,
Vite, ta plume répondra
Un bon « oui » qui t'engagera.

V

Au jour venu, la bouche en cœur,
Revêtu du frac de rigueur,
D'un air un tantinet moqueur
Entre dans la place en vainqueur.

VI

Cours tout droit, comme un tendre
A la maîtresse de maison, [oison,
Et jeune ou vieille, belle ou non,
Baise-lui la main, mon garçon.

VII

Bois et mange modérément,
Mais parle intarissablement,
Fût-ce même très bêtement...
Et l'on te trouvera charmant.

VIII

Discute sans ténacité;
Change d'avis à volonté,
Et si tu veux être goûté,
« Débine » avec férocité.

IX

Au café, ne fais pas l'impair
De filer ainsi qu'un éclair;
Mais sache (tout est là, mon cher)
T'en... nuyer sans en avoir l'air.

X

Dans les huit jours, plein d'onction,
Va rendre (horrible expression!)
La visite-tradition
Qu'on nomme « de digestion ».

XI

Chaque année, au premier de l'an,
Envoie, avec fort peu d'élan,
Des sacs de bonbons dernier « v'lan »
Signés Boissier ou bien Pihan.

XII

Ainsi tu seras établi
« Charmant dineur... homme poli ». —
Quant à l'estomac, démoli...
Et dans vingt ans, toi... ramolli!

JACQUES NORMAND.

PROVERBE : **Viande d'ami est bientôt prête.**

LES DIVERSES RACES DE CHATS

Le chat est l'ornement et la poésie du foyer. Les poètes l'ont maintes fois chanté. On connaît l'amour profond que Théophile Gautier portait à sa famille de chats :

Un autre de leurs admirateurs passionnés, Baudelaire, a célébré :

Les chats puissants et doux, orgueil de la maison.

On ne sait ce que l'on doit le plus aimer : la fidélité et l'obéissance du chien ou la fierté et l'indépendance du chat. Le chat fut dieu chez les Egyptiens, et il semble avoir gardé de sa divinité déchue le port majestueux, la pose hiératique.

Ils prennent, en songeant, les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes,
Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin.

Si vous n'aimez pas encore les chats, lisez et relisez le merveilleux sonnet, vous ne pourrez faire autrement que de tout au moins les admirer.

Les Diverses Races de Chats.

Innombrables sont les variétés des formes extérieures sous lesquelles nous apparaissent les chats, qu'il s'agisse de la taille et des proportions, de la couleur ou de l'épaisseur de la robe, de l'allure générale. « Le genre des chats renferme des espèces très nombreuses, et qui ne diffèrent guère entre elles que par la grandeur et la couleur : aussi leur histoire est-elle très embrouillée. » (*A. d'Orbigny.*) On peut cependant répartir les chats en 2 grandes classes : les races sauvages et les races domestiques. Le *chat sauvage* est le prototype de la 1re classe; le *matou* vulgaire incarne la 2e.

Les Espèces sauvages. — Le *Chat sauvage* habite encore les forêts de haute futaie de l'Europe, principalement les forêts de sapins. De taille plus élevée que nos chats ordinaires, environ 1/3 plus fort, son pelage tigré est plus varié de couleur, ses dents plus solides, sa queue courte et fournie, ses moustaches imposantes. Il dort sur les hautes branches, dans les cavernes et les terriers. Très courageux, il tient tête aux chiens, et, s'il est attaqué, se défend jusqu'à la dernière extrémité. De son front partent quatre raies noires qui se réunissent au sommet de la queue, richement annelée.

Le *Chat ganté*, l'aïeul de notre chat domestique, se rencontre, à l'état sauvage et demi-sauvage, dans tout l'intérieur de l'Afrique, dans le Soudan, en Abyssinie et en Palestine. (Carl Vogt.) C'est le chat sacré des Egyptiens, dont on retrouve les représentations peintes sur les monuments pharaoniques, et dont les momies jonchent le sol des nécropoles de Bubastis. Couleur gris-fauve, ligne noire sur le dos, parties inférieures blanches, plante des pieds noire. Formes anguleuses.

Le *Chat Eyra* vit au Brésil et au Paraguay. Pelage roux clair, s'apprivoise facilement. Le *Chat nègre*, complètement noir, plus grand que le chat sauvage d'Europe, vit à La Plata et dans l'Amérique méridionale. Le *Chat ondé* ou *de Java* a une robe gris mat, avec bandes brunes, pieds palmés. On trouve également à Java le *Chat de Diard*, gris-jaunâtre avec taches noires sur le dos et sur le cou. Le *Chat de Siam* possède une merveilleuse fourrure jaune clair, sillonnée de bandes noires, que l'on dirait faites au pinceau. Gorge et cou blancs. Nez rose. D'une taille exiguë, mais d'une sauvagerie qui résiste à toute éducation.

Les Races domestiques. — C'est ici que la définition du chat vulgaire, le chat familial, devient de plus en plus difficile. Comment noter les nombreuses variétés de couleur de la robe féline, qui vont du noir uniforme — le fameux chat noir qu'a illustré le peintre Manet et qu'illustre aujourd'hui le peintre moderne des chats, Steinlen — au blanc absolu, en passant par toutes les teintes grise, fauve, marron, jaune, rouge, en zébrures élégantes ou en plaques jetées au hasard ! Autant de chats, autant de robes différentes. Aucune couleur n'est héréditaire, sauf le noir, et pas toujours ! Et les formes ! Il faut encore parcourir toute la gamme, entre le chat efflanqué des gouttières, le vrai chat parisien et libre, jusqu'au majestueux matou, qui trône, sybarite endormi, à l'angle du comptoir, derrière les vitres des riches magasins, ou royalement enroulé au fond d'une corbeille.

Le *Chat d'Angora*, le roi des chats paresseux, au poil soyeux et long, à la robe d'un blanc de neige, jaune, grise ou noire, rarement variée. Lèvres et plante des pieds d'un rose tendre. Intelligent. Professe un profond dédain pour les rats. Le *Chat d'Espagne* a le poil brillant et court, rouge, noir et blanc. Caractère docile, caressant. Le *Chat chinois* a une fourrure longue et soyeuse, comme le chat d'Angora. Oreilles pendantes. Fort apprécié des gourmets du Céleste Empire, qui l'utilisent aussi comme cadran solaire : la prunelle se rétrécit jusqu'à midi, où elle devient fine comme un cheveu, et s'élargit jusqu'au soir.

On cite encore : le *Chat des Chartreux*, gris-ardoisé; le *Chat de Perse* ou du Khorassan, de même couleur, poil long et fin; le *Chat gris-bleu* du Cap de Bonne-Espérance; le *Chat rouge*, également du Cap; le *Chat de Madagascar*, à la queue tortillée; le *Chat roux de Sibérie*; et enfin la célèbre race de *Chats sans queue* de l'île de Man, qui méritent une mention spéciale.

Les Chats sans queue de l'île de Man.

L'île de Man (mer d'Irlande) a le privilège de posséder une race de chats dépourvue de l'appendice caudal qui fait la gloire de leurs congénères. Les membres postérieurs sont plus longs, la tête plus forte.

Le moignon de queue que possèdent les chats de Man n'est long que de 2 à 3 centimètres. Le chat l'agite fréquemment, à la façon des lapins.

Ce chat sans queue n'est pas particulier à l'île de Man : il abonde sur les côtes du Japon, d'où il a pu être importé dans l'île anglaise. Hokusaï l'a souvent dessiné. A l'intérieur du Japon, la gent féline possède sa queue entière, reproduite par les croisements. Si l'on croise une chatte sans queue avec un chat ordinaire, on obtient de curieux résultats, suivant l'ordre des portées. La 1re portée

PROVERBE : **Quand les chats sont loin, les souris dansent.**

LES DIVERSES RACES DE CHATS



Fig. 570 à 588.

PROVERBE : N'éveillez pas le chat qui dort.

comprend des jeunes tous sans queue ; à la 6e portée, ils sont tous pourvus de leur triomphant appendice. Voici le résumé des observations faites :

	Sans queue.	Demi-queue.	Queue normale.
1re portée	3	0	0
2e portée	2	1	0
3e portée	1	2	0
4e portée	0	2	1
5e portée	0	1	2
6e portée	0	0	3

La tendance maternelle prédomine au début, pour faire rapidement place à la prédominance paternelle.

En Malaisie, au Siam et dans la Birmanie, on rencontre une race de chats à la queue plusieurs fois recourbée sur elle-même, formant un crochet par lequel on peut suspendre cet original spécimen de la famille féline !

La Santé des Chats.

COMMENT IL FAUT LES NOURRIR. — Les jeunes chats se nourrissent avec du lait et de la soupe. Quand ils sont grands, on leur donne la soupe le matin. Ils sont très friands de poisson, ainsi que des viscères, poumon (mou), foie ou cœur de mouton ou de bœuf. C'est un préjugé de croire que le chat peut se nourrir de sa chasse en souris ou mulots ; si on ne lui donne rien autre chose, il devient voleur, ce qui est le cas de la plupart des chats à la campagne, où l'on ne s'occupe guère d'eux. Lenz a calculé qu'un chat pouvait détruire par jour 20 souris, rats, mulots ou autre vermine, soit 7 300 rongeurs par an !

Naissance des Chats. — La chatte souffre du gonflement des mamelles si à la naissance de ses petits on les lui enlève trop tôt. Dans certaines contrées, on ne connaît encore que l'étrange « remède » qui consiste à passer au cou de la mère un collier de bouchons ! Il faut : frictionner soir et matin les mamelles avec un composé de carbonate de chaux et de vinaigre, débattus et délayés. Tisane de décoction de persil bouilli dans du lait pendant 10 jours ; purger pendant 2 jours avec intervalle de 24 heures. Tranquillité et chaleur.

La Maladie des Chats. — Moins fréquente que chez les jeunes chiens. Le chat devient triste, somnolent, queue tombante, voix altérée, pupille dilatée, respiration courte. Ne *ronronne* plus, avale avec difficulté. Cuillerée à bouche du purgatif appelé « sirop de nerprun ». Eviter refroidissements, nourrir avec du lait.

Affections cutanées. — Souvent, en vieillissant, les chats deviennent, hélas, galeux, surtout ceux qui ont fait bonne chère pendant leur facile existence. Bains de son, puis lotions de pommade soufrée, goudron, décoction de tabac, onguents mercuriels, etc.

Pour les *dartres, eczémas, démangeaisons*, employer d'abord les dépuratifs, liqueur de Fowler, huile de foie de morue, sirop d'iodure de potassium. Purger avec huile de ricin. Bains et lavages au savon vert. Lotions sur parties atteintes, avec calomel, naphtol, goudron. On peut frictionner avec une composition faite de 2 onces d'huile de lin dans laquelle on a fait fondre un dixième d'onguent citrin (couche épaisse sur parties malades). Afin d'empêcher les chats de lécher les médicaments, souvent toxiques, il faut avoir soin de les coudre dans un sac de toile dans lequel on a ménagé des ouvertures pour la tête et les pattes.

Conseils et Préjugés. — Si un chat vomit fréquemment, lui faire manger du chiendent. S'il est enrhumé et s'il éternue, lui frotter le nez avec du suif. A côté du *collier de bouchons* pour « faire passer » le lait, il faut citer la coutume barbare autant qu'inutile, qui consiste à *couper la queue* d'un chat pour le délivrer d'un ver, tout à fait hypothétique !

Le Doyen des Chats. — Un chat vit une dizaine d'années. On cite une vénérable chatte, appartenant (au moment où nous écrivons) au concierge du palais national de Rambouillet, âgée de 28 ans ! Son maître estime à 200 le nombre des chatons qu'elle a mis au monde. Calculez la suite de la progéniture !

Amis et Ennemis, Peintres des Chats.

DU côté des Amis : *Mahomet* et sa chatte Muezza. Un jour qu'elle ronronnait sur sa manche, Muezza s'endormit. Le prophète coupa sa manche pour ne point la réveiller en quittant l'endroit où il méditait. *Richelieu* était constamment entouré de jeunes chats. *Moncrif*, qui fut de l'Académie et lecteur de la reine, se fit l'historiographe des chats. *Montaigne, Fontenelle, Colbert, J.-J. Rousseau* et, après eux, *Chateaubriand* aimèrent le doux félin. Plus près de nous, *Baudelaire, Victor Hugo, Mérimée, Th. Gautier, Sainte-Beuve* et l'auteur des « Chats », *Champfleury*. Du côté des Ennemis : *Buffon* et l'auteur de la « Zoologie passionnelle », *Toussenel.*

Les Peintres des Chats. — *Godfried Mind*, qui mourut à Berne en 1815, a laissé d'admirables études de chats. On l'avait nommé le « Raphaël des chats ». *Brueghel* a peint un « Concert de chats ». *Delacroix, Grandville, Rouvière, Viollet-le-Duc* ont exprimé par le crayon ou le pinceau les joies et les souffrances des chats. De nos jours, on se dispute les chats de *Steinlen*, de *Lambert* et de Mme *Henriette Ronner*, qui sont de vrais petits chefs-d'œuvre. Les Japonais ont étudié le chat avec leur merveilleuse finesse d'observation ; les chats d'*Hokusaï* sont célèbres.

Les Amateurs de Chats. — Les véritables amateurs de chats sont les Anglais. Ils organisent des expositions dans lesquelles on admire les plus beaux et les plus rares représentants de la gent féline. Un chat exposé récemment au Crystal Palace pesait 10 kil. 500. Un chat blanc avait un œil bleu et un autre noisette. (A ce propos, Darwin affirme que les chats blancs à yeux bleus sont généralement sourds.)

Ces « chats à la mode » des concours anglais atteignent des prix fabuleux... pour un chat. Une petite chatte persane orangée se vend 75 francs à 2 ou 3 semaines ; un chaton vaut 100 francs. Les chats persans noirs à reflets bleuâtres atteignent le même prix. Un chaton de Siam, à la fourrure crème, yeux bleus et museau chocolat, vaut 150 francs. Les chats malais à fourrure noire, poil court et luisant, sont également fort chers.

PROVERBE : **Chat miauleur ne fut oncques bon chasseur.**

LES DANSES A FIGURES

C'EST à M. H. de Soria fils, professeur au Conservatoire, dont le cours de danse est un des plus suivis de Paris (7, rue Paul-Baudry), que nous devons le petit cours qu'on va lire.

Quadrille Américain.

LE Quadrille américain, qui n'a d'américain que le nom, date de 1877 ; il fut introduit à cette époque dans les salons parisiens.



Fig. 589. — PROMENADE ET MOULINET.

OBSERVATION : Avant de commencer ce Quadrille, les couples devront prendre un numéro d'ordre, de façon que le couple 2 se trouve à la gauche du couple 1, le couple 4 à la droite et le couple 3 vis-à-vis du couple 1.

1re Figure. — **La Promenade** : Les quatre couples en se suivant se dirigent à droite et font un tour entier de promenade. Les dames exécutent un moulinet en se donnant la main droite, puis elles donnent la main gauche au cavalier qui leur fait vis-à-vis et qui les fait tourner.

Ensuite elles refont un autre moulinet en se donnant une seconde fois la main droite et en donnant la main gauche à leur cavalier, qui les fait tourner à nouveau.

Cette figure se répétant quatre fois, la promenade se fait en la commençant alternativement à droite et à gauche.



Fig. 590. — CORBEILLE.

2e Figure. — **La Corbeille** : 1° Les cavaliers et les dames se donnent les mains et forment ainsi un rond. Ils font deux pas en avant et deux pas en arrière ; les dames vont se placer au milieu en se tournant le dos et en faisant ainsi face à leur cavalier.



Fig. 591. — CHEVAUX DE BOIS.

Les quatre cavaliers forment un rond et tournent autour de leurs dames.

De retour à leur place, ils les enlacent de leur bras droit et leur font faire un tour sur place.

2° Tous les danseurs, en avant et en arrière, et les cavaliers à leur tour se placent au milieu en se tournant le dos dans la même position que les dames observaient avant eux. Ils font ainsi face à leurs dames. Celles-ci forment un rond et tournent autour de leur cavalier. Ceux-ci les enlacent de leur bras droit et leur font faire un tour sur place comme précédemment.

3° Une troisième fois, tous les danseurs forment un rond : vont en avant, retournent en arrière par deux fois, puis les 4 cavaliers se donnent les mains ; les dames placent les leur au-dessous de celles des cavaliers ; tous exécutent un demi-tour à gauche ; et un autre demi à droite : les cavaliers lèvent les bras, les dames passent au milieu en se tournant le dos ; les cavaliers font un rond entier à gauche autour des dames.

De retour à leur place, ils prennent leurs dames et les font tourner.

4° Une quatrième fois, tous les danseurs vont en avant et en arrière. Les dames les mains en dessus, les cavaliers les mains en dessous exécutent un demi-tour à gauche et un autre demi à droite ; les dames lèvent les bras, les cavaliers passent au milieu et se placent en se tournant le dos en

PROVERBE : **Si du cœur elle ne vient, la danse est sans entrain.**

face de leur danseuse. Les dames font un tour entier autour de leur cavalier. Quand elles sont de retour à leur place, ceux-là les prennent à la taille et leur font faire un tour sur place.

3e Figure. — **Les Chevaux de bois** : Chaque cavalier donne la main gauche au cavalier qui lui fait vis-à-vis ; ils entourent de leur bras droit la taille de leurs dames et tournent ; à un signal donné, les dames quittent leurs cavaliers pour rejoindre celui qui vient immédiatement après et changent ainsi jusqu'à ce qu'elles se retrouvent avec leur cavalier. Exécuter un rond entier à gauche. Recommencer une seconde fois.



Fig. 592. — Avant-six ou Pastourelle.

4e Figure. — **Pastourelle ou Avant-Six** : Pour utiliser les 8 premières mesures d'introduction de cette figure, les cavaliers 2 et 4 vont accompagner leur dame au cavalier qui se trouve à leur droite.



Fig. 593. — Les Tiroirs.

Les cavaliers 1 et 3 ont ainsi deux dames, la leur et celle du cavalier qui se trouve à leur gauche. Ils attendent la fin de ces 8 mesures et font en avant-six ; les cavaliers seuls 2 et 4 en avant-deux ; en avant-six une seconde fois ; à un signal donné, les cavaliers seuls prennent les dames des cavaliers de droite et de gauche et font à leur tour en avant-six ; l'avant-deux est fait par les cavaliers 1 et 3. En avant-six et tout le monde exécute un rond.

De retour à sa place, le cavalier 1 passe sous un arceau formé par le couple 2 et entraîne à sa suite sa dame et tous les autres danseurs; chacun revient à sa place en tournant à droite.

Exécuter quatre fois cette figure, qui se fait inversement à chaque reprise, c'est-à-dire que les cavaliers qui ont commencé l'avant-six font à leur tour en avant-deux, et ce sont les cavaliers seuls qui à leur tour commencent les avant-six, et ainsi de suite pour chacune des 4 reprises.

5e Figure. — **La Boulangère** : Tous les danseurs se donnent la main. En avant, en arrière; le cavalier prend la danseuse de gauche, la fait tourner et la laisse à droite, prend l'autre danseuse qui se trouve à sa gauche, la laisse de nouveau à droite, et continue ainsi jusqu'à ce qu'il se retrouve avec sa dame.

Quadrille des Lanciers.

Le Quadrille des Lanciers nous vient d'Angleterre. Il eut une très grande vogue dès son apparition, en 1868.

1re Figure. — **Les Tiroirs** : Le cavalier n° 1 et la dame vis-à-vis n° 2 en avant, en arrière, en avant une seconde fois et tour de mains des deux mains, revenir à sa place. Les Tiroirs : Le cavalier qui fait l'avant-deux passe pour l'aller de côté avec sa dame. Le couple de vis-à-vis passe au milieu. Pour le retour, le couple qui est passé de côté passe au milieu, et celui qui est au milieu passe de côté. Les cavaliers se tournent vers la dame qui est à leur gauche, la dame vers le cavalier de droite ; ils sedonnent la main droite, font un tour entier, salut et révérence. Le cavalier se retourne face à sa dame, et vice-versa, salut et révérence. Même figure par les autres couples à tour de rôle.



Fig. 594. — Les Lignes.

PROVERBE : Quand on est au bal, il faut danser.

2e *Figure.* — **Les Lignes** : Le cavalier n° 1 fait avec sa dame deux fois en avant-deux, place sa dame entre les couples 2 et 4, va en arrière du



Fig. 595. — Les Moulinets.

côté opposé, exécute ensuite 3 pas à gauche, en commençant du pied gauche, et se trouve placé entre les couples 2 et 3, puis, s'adressant un salut et une révérence, vont en avant, font un tour de mains et retournent à leurs places ; les couples de la contre-partie se séparent et vont former deux lignes avec les couples qui viennent de danser. En avant-huit, en arrière, tour de mains avec sa dame. Même figure par les autres couples.



Fig. 596. — Les Visites.

3e *Figure.* — **Les Moulinets** : Le cavalier n° 1 avec la dame du couple vis-à-vis en avant, puis en arrière, en avant une deuxième fois, un salut et une révérence très prolongés. Les dames se donnent ensuite la main droite pour faire un moulinet identique à celui exécuté dans la première figure du quadrille américain. Elles exécutent un demi-tour, plaçant leur main gauche dans la main gauche des cavaliers qui les font tourner :



Fig. 597. — Grande Chaine des Lanciers.

elles reprennent le moulinet et retournent à leur place en donnant la main gauche à leurs cavaliers, qui les font tourner à leur tour. Même figure pour les autres couples.

4e *Figure.* — **Les Visites** : Les couples 1 et 2 rendent visite aux couples placés à leur droite, puis à ceux de gauche : chassé-croisé 2 fois, revenir à sa place, finir par une chaîne des dames pour les dames 1 et 2. Les couples 3 et 4 font à leur tour la même figure. Les couples 1 et 2 recommencent en rendant visite aux couples de gauche, puis à droite, et terminer par la chaîne des dames. Les couples 3 et 4 exécutent la même figure.

5e *Figure.* — **Les Lanciers** : Grande chaîne plate : chaque dame place sa main gauche dans la main gauche de son cavalier. Ils exécutent une chaîne en donnant alternativement la main gauche et la main droite aux cavaliers et aux dames qui se présentent devant eux jusqu'à ce qu'elle se retrouve en face de son cavalier. Ils se saluent réciproquement, recommencent la chaîne et reviennent à leur place. Le cavalier n° 1 fait passer sa dame devant lui et tourne le dos au quadrille. Le couple 3 se place derrière lui, le 4 derrière le 3, et le 2 derrière le 4. Tous les danseurs font un traversé, les dames passant devant. Second traversé pour reprendre sa place ; puis les cavaliers tournent à gauche, les dames à droite. Ils vont jusqu'à la hauteur du couple 2 et reviennent à leur place, les cavaliers se trouvant toujours ensemble, les dames de même, les cavaliers d'un côté sur une ligne, les dames de l'autre se faisant vis-à-vis font en avant-huit, puis en arrière, tour de mains avec son cavalier et sa dame, et se placer pour recommencer. Ainsi de suite pour chacun des couples, soit en tout quatre fois. On termine par une polka.

A la seconde reprise avant le traversé, les couples se placent ainsi : le 2 en tête, le 4 ensuite, le 3 derrière le 4, et le 1 à la fin.

A la troisième reprise : le couple 3 se place d'abord, ensuite le 2, puis le 1 et le 4. A la quatrième reprise, les couples sont ainsi disposés : 4, 1, 2 et 3.

PROVERBE : **N'est pas toujours joyeux qui danse.**

LES FAUX PAUVRES

Le XIXe siècle, au moins dans sa seconde moitié, pourra revendiquer le titre glorieux de Siècle de la Bienfaisance.

L'incessant développement des idées de justice, fruits d'une civilisation plus éclairée, l'expansion des doctrines de solidarité apportant leur concours aux bienfaits de la charité chrétienne ont produit des merveilles.

Aucune époque n'a vu l'âme humaine emportée d'un tel élan dans la lutte contre la souffrance et la pauvreté.

Pour ne parler que de Paris, c'est par milliers qu'on y compte les sociétés charitables, c'est par millions que se chiffrent les sommes que leur entremise fait passer de la main des heureux dans la besace des pauvres.

Et cependant, dans ses avenues bordées de palais, sur ses places, dans ses jardins, la misère étale le spectacle de ses souffrances.

La science combat plus victorieusement chaque jour la maladie ; elle a presque vaincu la variole, la rage, la diphtérie ; elle a inventé la vapeur, l'électricité, elle a photographié l'invisible : mais, malgré le concours de l'Etat, les secours de l'Assistance publique et l'inépuisable initiative des particuliers, elle n'a pu chasser cette lèpre qui s'appelle la mendicité.



Fig. 599. — 60 ANS. *54 condamnations.*

D'où vient cette impuissance ? Quelle est la raison de cet échec à toutes les bonnes volontés ?

Alphonse Karr l'a trouvée quand il a dit : *Si la pauvreté est une situation, la mendicité est une position.*

Quelques Types.

Pour reconnaître la vérité de cet axiome, il suffira de regarder les photographies que nous reproduisons, types de mendiants de profession, que nous devons à l'obligeance de M. Louis Paulian, l'homme de France qui connaît le mieux la question, ayant poussé le dévouement jusqu'à se faire mendiant lui-même, afin de pénétrer tous les trucs de la corporation.



Fig. 598. — 68 ANS. *56 condamnations.*

Regardez cette belle tête de « Père Eternel » (fig. 599). Vous croiriez que cet homme-là pose dans les ateliers. Non, il mendie, il a toujours mendié. Il a déjà récolté 54 condamnations ; jamais elles ne l'ont corrigé, tant le métier est bon.

Et le n° 2 (fig. 598), ne ressemble-t-il pas à quelque saint, comme on en voit dans les vitraux. En fait de sainteté, il n'a qu'une sainte horreur du travail. — « Voilà la 56e fois que vous comparaissez devant la Justice », lui disait un jour le Président du Tribunal. — « Que voulez-vous, mon Président, répond le mendiant, je n'ai jamais travaillé. Ce n'est pas à mon âge que je commencerais ! »

Voici Etienne C... (fig. 600) : il a 70 ans et sa bouche est cruellement tordue. Sans doute, penserez-vous, par l'apoplexie. N'ayez pas trop de pitié. Voyez-le quand, la journée finie, la recette encaissée, il regagne son domicile, et remarquez ses lèvres. Elles sont absolument normales, et toute paralysie de la face a disparu.

Pierre C... (fig. 601) nous vient de Lyon, où il a longtemps exercé, et récolté 38 condamnations. Il n'est pas exigeant, et le séjour de la capitale ne lui a pas encore tourné la tête. Il se contente d'une recette de 2 francs par jour, à condition toutefois de ne pas travailler.

Clémence C... (fig. 602) n'est certainement pas jolie. Son physique manque d'agrément. Le physionomiste le moins exercé devinera à son aspect qu'elle n'a jamais travaillé.

On peut dire la même chose de Maria B... (fig. 604). Tout ce monde a vécu et vivra toujours de mendicité.

Et ce n'est pas seulement la capitale qu'exploitent ces mendigots. En été, ils se déplacent, fréquentent les villes d'eaux, et transportent sur les plages à la mode le théâtre de leur fructueuse industrie.

L'été dernier, dans une station de bains de mer des côtes de la Manche, un vieux mendiant, coiffé d'un casque fantaisiste et armé d'un inénarrable violon dont il tirait avec son couteau d'effroyables sonorités, nous disait avec cynisme en savourant son café : « A quoi bon imiter ces imbéciles qui travaillent pour gagner de l'argent ? Moi, je n'ai qu'à en demander, et on m'en donne. Hier soir, à la gare, j'ai fait l'idiot pendant deux heures et j'ai ramassé quatre francs cinquante. Tenez, monsieur, je m'en vais faire la plage aujourd'hui : eh bien, je ne donnerais pas pour dix francs la recette que je compte faire. »



Fig. 600. — 70 ANS. *7 condamnations.*

S'il fallait passer en revue tous les mendiants de la rue, faux ou vrais estropiés, chanteurs, exploiteurs d'enfants loués à la journée, des volumes n'y suffiraient pas. Protée insaisissable, la mendicité revêt tous les déguisements, saisit toutes les actualités pour mieux apitoyer la compassion des passants.

C'est un art qui a ses hommes de génie, ses professeurs, ses traditions, ses légendes et qui ne compte pas de martyrs.

PROVERBE : Trop de pauvres ne sont pas bons à un huis.

Riches Mendiants.

CHAQUE année on signale la trouvaille dans les hardes de quelque mendiant, décédé, de sommes considérables qui auraient pu lui permettre une vieillesse honorable. Par cupidité, et aussi par habitude, il continuait son odieux métier, car, on peut l'affirmer hautement, qui a mendié, mendiera.



Fig. 601. — 67 ANS. *38 condamnations.*

C'était le cas du père Antoine, cité par M. Paulian, qui pendant dix-huit ans ramassa, en mendiant à Saint-Etienne-du-Mont, à Saint-Augustin et à Saint-Sulpice, la somme respectable de 96 000 francs, qu'un héritier avisé découvrit dans la bosse artificielle que le faux pauvre s'était confectionnée pour attendrir les passants.

Le neveu qui a hérité de ce joli magot était un petit professeur, qui, dans sa vie entière d'écrasant labeur, ne serait jamais arrivé bien certainement à économiser une pareille somme.

Les vieux Parisiens se souviennent encore du mendiant qui tressait de la paille à la porte de Notre-Dame-des-Victoires, tout en sollicitant les aumônes des passants. La légende prétendait qu'il recevait des secours de Napoléon III et de l'Impératrice. A sa mort, on apprit qu'il était propriétaire de plusieurs immeubles dans Paris, et que sa fortune approchait du demi-million.



Fig. 603. — VAGABOND PARISIEN.

Dans le même voisinage, rue Croix-des-Petits-Champs, vécut longtemps une vieille femme qui mendiait autour des Halles. Quand elle mourut, on découvrit parmi ses hardes une somme de 150 000 francs cachée dans des paquets de vieux journaux.

Il convient encore de citer le Crésus des mendiants ; bien que possédant une fortune de trois millions, ce vieillard continuait à solliciter la charité publique. Quand on construisit l'église de la Trinité, le jury d'expropriation apprit avec stupeur que le véritable propriétaire d'un immeuble pour lequel il venait d'accorder une indemnité de 300 000 francs était le mendiant bien connu qui vivait des croûtes de pain qu'il allait quémander de porte en porte.

Mendiants à Domicile.

L'ENGEANCE la plus exécrable et la plus dangereuse des mendiants est celle qui, par ses mensonges effrontés, détourne les sommes les plus importantes du budget des vrais pauvres et tend, en décourageant les gens charitables, à tarir les sources de la bienfaisance.

Croirait-on qu'il existe un Bottin de la charité ! Moyennant six francs, les professionnels se procurent cet ouvrage, contenant non seulement l'adresse des personnes ayant « bon cœur », mais des renseignements circonstanciés sur leur profession, leur religion, leurs habitudes, leurs opinions politiques et l'heure à laquelle il convient de se présenter.

Maître ainsi de toucher sa victime à l'endroit le plus sensible, le professionnel, muni d'un déguisement convenable, se présente chez la dupe qu'il a choisie.

Catholique chez les catholiques, protestant avec les protestants, libre-penseur chez les libre-penseurs, il imagine, pour attendrir, les histoires les plus mirifiques.

Tantôt il est professeur sans emploi ; le lendemain, il revient de Madagascar ; un autre jour, c'est un poète qui vous dédie quelques vers : tout dépend de la personnalité à qui il s'adresse.



Fig. 604. — 46 ANS. *4 condamnations.*

Le métier rapporte bien, et M. Paulian cite le cas d'une femme dont l'enfant fut en un seul hiver baptisé quatorze fois à l'église catholique et douze fois à l'église protestante. Chaque cérémonie rapportait à la mère une aumône et des vêtements neufs, donnés par les gens pieux à qui elle avait raconté son petit boniment.

Le Remède.



Fig. 602. — 45 ANS. *2 condamnations.*

QUE faire — contre cette exploitation organisée par les faux pauvres, contre ce détournement par des coquins sans scrupules — des ressources qui devraient aller aux malheureux ?

La réponse en est bien simple, et M. Paulian l'indique dans le livre qu'il a publié sur « Paris qui mendie ». Il faut par tous les moyens possibles supprimer l'aumône dans la rue, et, avant de faire des libéralités à domicile, s'assurer que le quémandeur est dans le besoin et n'est pas déjà aidé par diverses œuvres.

Il faut encore que toutes les sociétés de charité privée, se syndiquant ensemble, établissent une caisse centrale à laquelle seront payables les sommes données à titre d'aumône et de secours par les diverses œuvres.

A Bordeaux, à Bruxelles, dans quelques autres villes, une institution de ce genre fonctionne déjà et donne d'excellents résultats.

Il serait temps que Paris, *pays de l'aumône*, comme l'a dit le comte Molé, suive à son tour cet exemple.

PROVERBE : A coquin honteux plate besace.

LES MODES FÉMININES DU SIÈCLE

Le caractère de ce Siècle, c'est qu'on y a vécu plus vite qu'à aucune autre époque. En cent ans, nous avons essayé plus de formes de gouvernement, de manières de vivre, de modes, accompli plus de voyages, écrit et lu plus de livres, peint et vu plus de tableaux, épuisé plus d'émotions, entrepris plus d'affaires, appliqué plus d'inventions que n'avaient fait nos pères en quatre ou cinq siècles.

On peut préférer la marche lente d'autrefois à la précipitation d'aujourd'hui, mais la différence, en tout cas, n'est pas contestable.

Pour ne parler que des modes — sujet moins spécial qu'il ne paraît au premier abord, car les femmes ont toujours cherché à réaliser l'idéal exprimé par les œuvres d'art et la littérature de leurs contemporains, — on n'avait jamais vu, dans une si courte période, tant et de si radicales transformations.

Les figures 1 et 2 de la page ci-contre, copiées sur une caricature du siècle dernier, montrent la Révolution dans le costume qui accompagna le grand bouleversement de la fin du siècle dernier : « Ah ! quelle folie que la nouveauté ! » s'écrie la belle dame en habit de cour devant la tunique grecque et les cheveux à la Titus de sa voisine. « Ah ! quelle antiquité ! » réplique celle-ci en apercevant la robe à paniers, les falbalas, le corsage à corps de baleines, les manches, et la poudre de la dame ancien régime. Le changement était tel et si soudain, que dès lors nous étions prêts aux transitions les plus brusques.

On conserva jusqu'aux premières années du règne de Charles X les robes à taille courte, les coiffures peu volumineuses dégageant la nuque ; mais le caractère de la mode changea plusieurs fois durant cette période. Jamais les costumes ne furent plus légers, au propre et au figuré, que pendant le Directoire : l'histoire de la belle Madame Hamelin se promenant en fourreau de gaze aux Champs-Elysées est restée légendaire. C'était un passe-temps en soirée que de mettre sur le plateau d'une balance tout ce qui composait le costume de chacune des dames présentes et de comparer ces poids respectifs ; la palme de l'élégance appartenait au costume le moins lourd.

Les étoffes devinrent moins transparentes pendant le Consulat ; on fit dès lors aussi les jupes un peu moins longues.

Quand Napoléon Empereur voulut avoir une cour aussi brillante que celle de l'ancienne monarchie, les étoffes devinrent de plus en plus somptueuses et se couvrirent de broderies d'or et d'argent.

Les toilettes *parées*, les costumes de cour, se composaient d'une de ces blouses à jupe ronde, à taille courte, complétée par un manteau de cour magnifiquement brodé.

Peu à peu, à partir de 1815, les jupes se raccourcissent, la taille s'allonge ; les manches à gigot, dont la faveur durera jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, font leur apparition vers 1824.

En 1830, les femmes sont charmantes avec leurs souliers plats, leurs bas à coins brodés, leur jupe courte, leur taille fine, qu'amincit le long corsage à pointe, et la ligne gracieusement tombante des épaules élargies par des manches bouffantes. La coiffure du temps, avec les cheveux frisés sur les tempes et le chignon très haut, leur prête une expression mutine tout à fait séduisante. C'est un peu plus tard qu'on devient langoureux et romantique, qu'on adopte des coiffures moyenâgeuses à ferronnières, puis, avec le chignon bas, des bandeaux terminés en longues boucles tombantes.

La simplicité des modes Louis-Philippe est restée légendaire, l'exemple venait de la cour ; on allait à la Comédie-Française en douillette de soie puce et en bonnet à rubans ! Les robes de bal étaient en lainage de nuance claire, rose ou bleu de ciel ; les robes d'été en percale, en indienne, en jaconas imprimé; pourtant les corsages, les jupes, les manteaux, les chapeaux que nous montrent les gravures de mode de ce temps, sont d'une silhouette amusante, originale, non sans grâce, et généralement seyante ; mais depuis le mariage de Napoléon III jusque vers 1889 la mode traverse l'époque la plus fâcheuse de son histoire.

Vers la fin du règne de Louis-Philippe, l'ampleur des jupes avait commencé à augmenter peu à peu ; en 1855 les femmes élégantes en étaient arrivées à porter jusqu'à dix jupons empesés l'un sur l'autre : c'est dire que l'impératrice Eugénie n'est pas entièrement responsable de l'avènement de la crinoline. La plupart de ceux qui ont pu l'admirer dans tout l'éclat de sa radieuse beauté prétendent d'ailleurs que cette horrible machine lui prêtait, ainsi qu'à la princesse de Metternich, « une majesté exceptionnelle ».

Peut-être la crinoline était-elle tolérable ainsi portée ; elle fut décidément grotesque quand on la couvrit d'une jupe courte, puis, quand on imagina de disposer sur l'immense entonnoir renversé qu'était alors une jupe — un entonnoir qui atteignait jusqu'à 9 mètres de tour — une quantité de plissés, de nœuds, de bouillonnés, de choux, de passementeries, de torsades, de draperies, aussi bariolés que compliqués. Avec cela des corsages étriqués, ajustés, à manches collantes, d'énormes chignons en boule enfermés dans des résilles, ou bien des échafaudages de cheveux faux, boucles, coques, crêpés, supportant de minuscules chapeaux ridiculement perchés sur la tête, très en avant ou très en arrière.

La réaction ne fut guère plus heureuse : les jupes de 1876, si étroites que les femmes ainsi habillées ne pouvaient marcher qu'à petits pas et s'asseoir que sur le côté, étaient aussi surchargées de draperies disgracieuses que les jupes à crinoline. On les simplifia un peu, tout en continuant à les draper, et on les élargit légèrement vers 1881. Mais ces améliorations furent gâtées par l'apparition de la tournure, dont le volume devint de plus en plus exagéré ; par bonheur, on y renonça au commencement de 1889, de sorte que ce ridicule appendice ne compromit pas, aux yeux des étrangers venus pour voir l'Exposition, la réputation de bon goût des Parisiennes. En même temps on commençait à apprécier la grâce des jupes droites, des arrangements simples ; chaque saison a marqué un progrès depuis ce temps, et l'on s'habille bien depuis qu'on estime plus la grâce des lignes et l'harmonie des couleurs que l'originalité et la nouveauté d'aspect.

PROVERBE : **Manteau couvre beau et laid.**

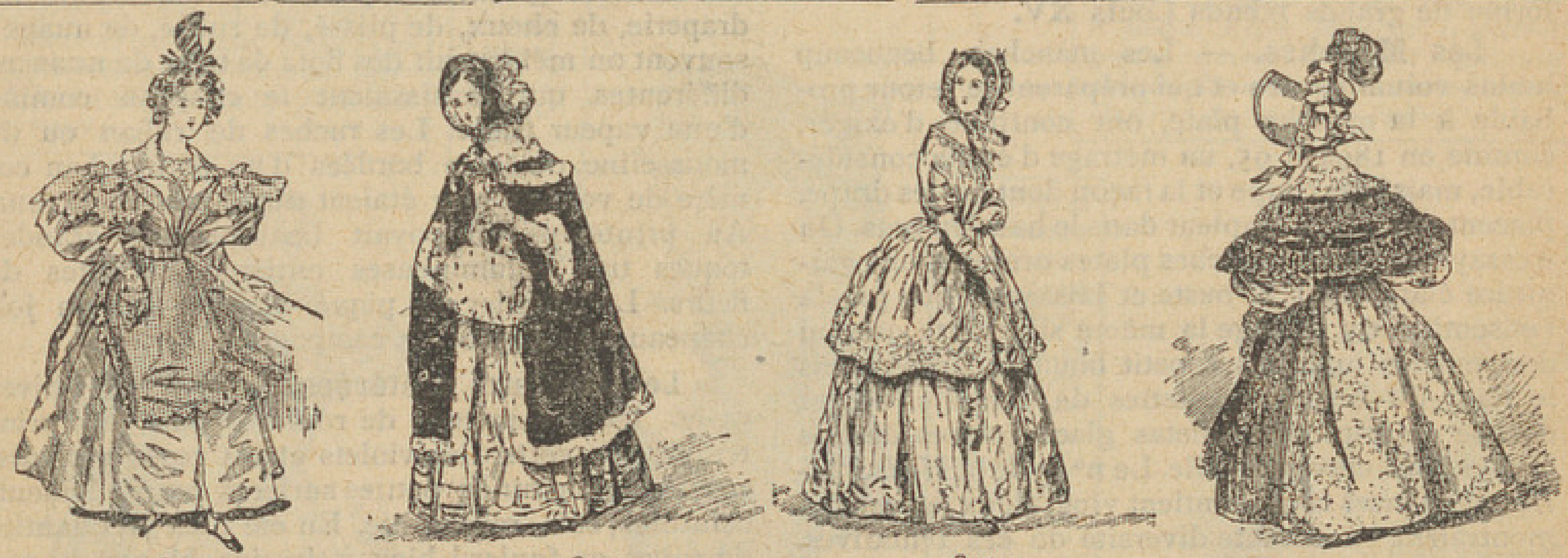


LOUIS XVI. — ROBE à paniers garnie de falbalas et de ruches, guirlandes de fleurs et de fruits rattachées par des nœuds sur la jupe; manches à jabots de dentelle.

RÉVOLUTION. — ROBE de linon blanc, écharpe de linon rose pâle brodée, cothurnes, cheveux en serpenteaux, toquet à l'enfant en velours noir.

AN XI. — ROBE de mousseline de l'Inde, turban ovale à aigrette; châle-écharpe brodé.

1822. — ROBE de tulle lamé en or, turban orné de deux esprits.

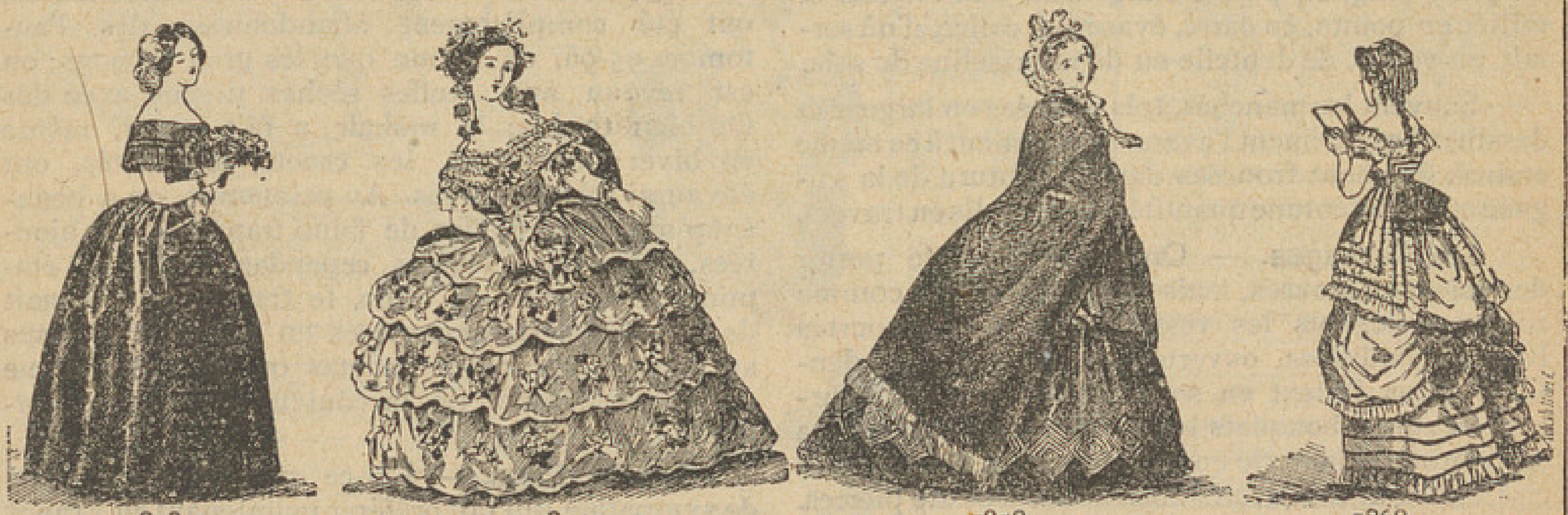


1830. — REDINGOTE en gros de Varsovie, tablier chalis, mitaines mousseline brodée.

1840. — MANTE de gros de Naples garnie d'hermine, bonnet de velours.

1845. — ROBE de pékin brodé, capote de dentelle.

ROBE de percale imprimée, mantelet écharpe, chapeau de taffetas glacé.



1848. — ROBE de bal en taffetas noir, turban à plumes blanches.

1854. — ROBE de taffetas vert d'eau garnie de rubans assortis et de liserons roses.

1858. — ROBE de faille gros bleu, châle cachemire.

1868. — ROBE de soie blanche garnie de soie et de rubans verts.



1873. — ROBE de poult de soie marron, volants de cachemire gris clair devant, pouff garni de dentelle et de ruban.

1878. — ROBE de lainage gris clair à dessins, garnie de lainage gris foncé, nœud de taffetas gris foncé.

1883. — ROBE de pongée écru garnie de vert mousse.

1889. — ROBE tailleur en drap léger gris-bleu.

P. GUILLET

Fig. 605 à 620.

PROVERBE : Quand il fait beau, prends ton manteau.

LA MODE FÉMININE EN 1896

Deux changements à signaler dans le costume féminin en 1896 : le rétrécissement des jupes, et la diminution de volume des manches.

Les Jupes. — La coupe et l'ampleur des jupes n'ont été que peu modifiées, on a biaisé un peu moins les coutures des lés de côté et réduit l'ampleur de six mètres à cinq mètres, mesure moyenne ; cela — joint à la façon dont on monte sur la ceinture, tout à fait en arrière, les plis qui forment les godets — a suffi pour que les jupes ne s'évasent plus dans le bas en forme d'entonnoir ou de volubilis retourné, comme l'année dernière. Une jolie garniture inventée au printemps a été les entre-deux de dentelle incrustés dans l'étoffe des jupes de mousseline et de linon en forme de grands nœuds Louis XV.

Les Manches. — Les manches, beaucoup moins volumineuses et qui préparent le retour probable à la manche plate, ont continué d'exiger, comme en 1894 et 95, un métrage d'étoffe considérable, mais leur coupe et la façon dont on les drape, placent toute leur ampleur dans le haut du bras. On a essayé quelques manches plates ornées d'une garniture élargissant le buste et laissant à peu près à l'ensemble du corsage la même silhouette que lui donnent les manches à petit bouffant drapé dans le haut du bras : épaulettes de dentelle, volant double ou triple de taffetas glacé, coques de très large ruban, crevés de tulle. Le n° 13 de la *Mode Pratique* (28 mars 1896) contient vingt-deux figures qui montraient l'amusante diversité de ces tentatives. On a fait, même en été, beaucoup moins de manches courtes; ce qui dominait, c'était la manche mitaine tombant sur la main, très ajustée sur l'avant-bras jusqu'au poignet, puis s'élargissant dans le bas et taillée en pointe, en carré, évasée en calice, d'où sortait un volant de dentelle ou de mousseline de soie.

Souvent les manches, très ajustées en largeur et dessinant exactement l'avant-bras, étaient à ce même endroit finement froncées dans la couture de la saignée et formaient une quantité de petits plis en travers.

Les Corsages. — On a continué de porter des corsages-blouses, mais on leur a préféré comme corsages élégants les vestes Louis XVI à courtes basques ondulées, ouvertes sur un jabot de dentelle. Elles étaient en satin, en velours, mais surtout en soie à bouquets imprimés sur chaîne, ornées de boutons bijouterie en cailloux du Rhin, en acier ciselé, faits de miniatures anciennes serties de pierres.

Les Cols. — Il semblait qu'on eût épuisé en 1895 toute la série des arrangements d'encolure possibles, on en a trouvé pourtant mille autres, dont la description détaillée exigerait des pages ; disons seulement que la diversité et la fantaisie des cols ont été un des caractères dominants de la mode l'année dernière.

Les Ceintures. — Les ceintures, souvent d'une autre teinte que la robe, étaient assorties au col. Vers le printemps on a commencé à porter ces hauts corselets ronds en ruban de satin noir qui ont eu un succès si unanime ; ils ont ramené la mode des corselets de toute forme et de toutes nuances.

Les Manteaux. — On a modifié sensiblement la forme des collets et inventé un nouveau modèle de jaquette, genre sac, très courte, tombant droit devant et dans le dos, tantôt plate, tantôt disposée en plis creux ou en plis couchés ; ce vêtement a été fort apprécié comme manteau d'été parce qu'il ne tient pas trop chaud, n'étant pas ajusté.

Les collets, débarrassés des pèlerines superposées qui les rendaient engonçants, étaient à une seule pèlerine formant de nombreux godets, courts, généralement très ornés à l'encolure et dans le bas d'une ruche volumineuse ou de plusieurs petits volants superposés en tulle, en mousseline de soie, en taffetas glacé.

Les Chapeaux. — Comme chapeau, on s'est inspiré surtout des formes Louis XV et Louis XVI ; le tricorne marquis a eu quelques mois de faveur ; la plupart des chapeaux se portaient très en avant ; baissés sur le front, soulevés derrière par de volumineux cache-peigne en fleurs, en feuillage, en choux de ruban ou de tulle ; le tulle a été une des garnitures préférées, sous forme de draperie, de choux, de plissé, de ruche, de nuage ; souvent on mélangeait des flots de tulle de nuances différentes, qui garnissaient le chapeau comme d'une vapeur irisée. Les ruches de ruban ou de mousseline de soie bordées d'un petit ruban comète de velours noir étaient aussi très en faveur. Au printemps on voyait beaucoup de grandes toques très volumineuses entièrement faites de fleurs. Le canotier de piqué blanc a été un joli chapeau de plage et de campagne.

Les Couleurs préférées. — Ç'a été, l'hiver 95-96, les divers tons de rouille, puis, au printemps, les verts, les violets et les roses violents, ces derniers pour de petites surfaces naturellement, ceintures, cols, revers, etc. En été on a vu quantité de robes en foulard bleu à dessins blancs, à peu près autant de linon bis, nuance naturelle, couleur ficelle. Puis beaucoup de costumes tout blancs.

Les Étoffes. — Les étoffes velues, moelleuses, ont été complètement abandonnées dès l'automne 95-96, de même que les gros crépons; on est revenu aux étoffes sèches, tissées avec des fils bien tordus; le mohair a fait fureur, même en hiver; les retors, les escots, les nattés, ont été aussi très employés. Au printemps, on a beaucoup aimé les étoffes de laine transparentes ajourées, mais point légères cependant, comme l'étamine, le canevas de laine, le treillis; on obtenait de jolis effets de tons glacés en posant ces tissus sur une doublure de taffetas ou de faille d'une couleur différente de la couleur du lainage, formant *transparent*.

Les Parfums. — Est-ce un effet du courant de sympathie qui fait préférer maintenant en France tout ce qui nous rappelle la Russie et ses souverains, ou bien est-ce que réellement ce parfum l'emporte en finesse et en distinction sur tous les autres ? Peut-être l'un et l'autre. En tout cas, le parfum à la *violette du Tsar* (Parfumerie Oriza, L. Legrand, 11, place de la Madeleine, Paris) a continué à jouir en 1896, comme en 1895, de toutes les préférences de la clientèle mondaine.

Ces renseignements sont empruntés à la *Mode Pratique*, le seul journal de mode qui donne chaque semaine deux patrons découpés gratuits, vingt pages de texte et gravures, et, chaque mois, deux planches de patrons tracés.

D'intéressantes causeries sur tout ce qui peut concerner les femmes, des romans illustrés signés de noms célèbres, complètent cette revue indispensable aux maîtresses de maison soucieuses de la bonne tenue de leur ménage. (*V. nos Primes*, p. I).

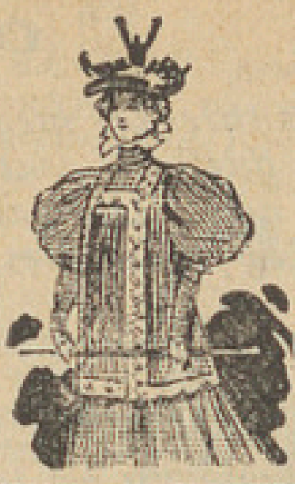
PROVERBE : **Paraître sans être, c'est filer sans tisser.**





VESTE à 3 plis et jupe non doublées en lainage mélangé.





PALETOT sac en drap zéphyr noisette garni d'un galon soutaché sur satin blanc.



JUPE pékin à rayures. Veste Louis XVI soie imprimée et pékinée fond gris-argent. Revers, col et pli devant en satin blanc. Col en mousseline blanche. Barrettes velours noir formant veste.

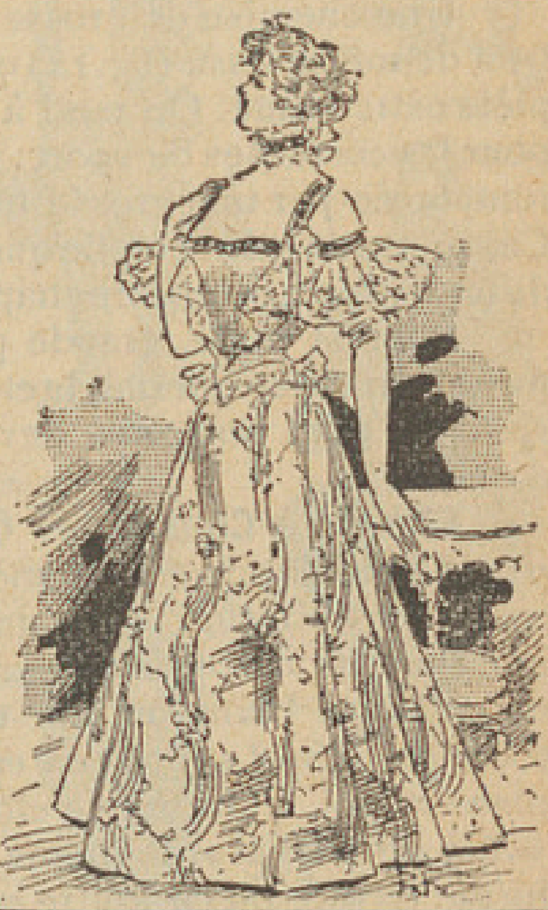
CHAPEAU marquis paille fantaisie noire garni draperie ruban noir. Grand nœud sur le côté. Roses en cache-peigne.

JUPE taffetas blanc brodé ganse noire. Veste blanche soutachée ganse noire. Devants guipure crème. Ceinture en satin blanc. Oreilles de guipure crème.



JUPE et corsage jaquette en drap pain brûlé; col et revers en peau de soie incrustée de brandebourgs noirs.





TOILETTE pour jeune fille ou jeune femme en lainage fantaisie bleu-lavande. Boutons fantaisie. Plissé de mousseline de soie formant coquillé. Ceinture de velours noir.



ROBE princesse faille vieux rose, applications guipure. Epaulettes guipure d'or. Manches, décolleté et papillon tulle de soie.

JUPE satin broché ivoire. Corsage satin maïs recouvert tulle même ton. Galon de fleurs brodées d'or sur satin maïs. Volants, manches et corsage en guipure.

CHAPEAU paille ruban taffetas nuance bois. Ruche tulle. Coques plissées taffetas, bordées ruche tulle, aigrettes boules-de-neige et de roses.

CHAPEAU feutre violet. Plissé satin ophélia entourant la calotte serrée par satin noir. Nœud arrière satin. Fantaisies formant éventail.







JUPE à godets et manches en lainage vert. Blouse à basque en soie. Col drapé et gilet mousseline rose thé. Ceinture ruban vert. Chapeau tulle drapé garni de plumes noires.

Fig. 621 à 632.

PROVERBE : Le fard ne peut d'Hécube faire Hélène.

LA MODE MASCULINE EN 1896

COSTUMES DE SPORT

Depuis quelques années les modes masculines changent peu. C'est à peine si la longueur des jaquettes varie de quelques centimètres, si un veston se boutonne plus haut ou plus bas. Seules les tenues pratiques nécessitées par le développement des sports donnent lieu à quelques créations. Nous résumons ici les principales.

CHASSE. — Les vrais Chasseurs s'habillent simplement. Un veston à un seul rang de boutons, dans le genre de la figure VII est le vêtement préféré. Quelques-uns adoptent la blouse simple (fig. IX). La culotte courte est froncée au genou sur une jarretière droite en drap ou en jersey, boutonnée sur le côté. Culotte et veston ou blouse se font en cheviote, en burel, en vigogne, en velours à côtes, pour l'hiver, parfois en toile blanche pour les premières semaines après l'ouverture. Les tons bruns ou cachou sont les plus demandés. Des bas de laine assortis au costume, chinés ou à carreaux écossais, avec de grosses bottines lacées en cuir noir ciré, sont la chaussure en plaine ; au bois on met des bottes caoutchoutées ou des jambières de cuir jaune.

Une chemise de grosse toile avec cravate-plastron de même tissu (fig. IX) ou d'oxford souple complète cette tenue. On tend à abandonner la flanelle pour les costumes de sport : elle est le plus souvent remplacée par une grosse toile souple, à fils plats. Casquette de même étoffe que le costume ou chapeau de feutre mou, ou encore chapeau rond en drap piqué.

Pour la pluie, grande pèlerine en tissu imperméable, retenue par des bretelles (fig. IX) ou par une sorte de gilet boutonné devant, finissant en pattes derrière.

Chasse à Courre. — Quand on ne fait point partie d'un équipage, on met une jaquette de drap rouge ou noir (fig. XVI), un gilet blanc ou bleu, une chemise à col droit, cravate-plastron en oxford ou en piqué blanc ou une cravate-plastron à deux tours en oxford souple ou en piqué blanc, qui remplace le col. Culotte en velours à côtes blanc ou en « côte de cheval » de même couleur. Chapeau haute forme en soie ou en feutre noir, gants blancs, bottes Chantilly à revers. En descendant de cheval, on endosse le grand paletot long en whipcord (fig. II), qu'on laisse au huntingbox ou rendez-vous de chasse.

Pour Monter à Cheval : Tenue de Ville. — Les hommes qui montent seuls, le matin, s'habillent souvent (fig. XVI) d'une jaquette noire, bleu-marine ou gris foncé, ou d'un veston et d'une culotte semblables à la jaquette ou d'une teinte plus claire, gris pâle par exemple, bottes ou leggins (nom anglais des molletières en drap), cravate-plastron souple, à deux tours, en oxford ou en piqué ; chapeau rond en feutre dur.

Quand on monte avec une dame ou l'après-midi, la culotte est remplacée par un pantalon semblable à la jaquette, ou un pantalon en whipcord gris, le chapeau rond par le chapeau haute forme en soie, et la cravate tour de cou par un col droit et une cravate ordinaire. S'il fait froid, sous l'un des pardessus dont nous donnons le modèle (fig. I, IV et XII) on met plutôt un veston qu'une jaquette.

Le paletot cloche (fig. II) taillé ou arrondi, très évasé, très ample du bas, une innovation dont le besoin ne se faisait pas sentir : toute cette ampleur rend le manteau disgracieux sans qu'il en soit plus commode. Ces diverses formes de vêtement se font en whipcord, en covercoat et, pour la pluie, en tissu imperméabilisé ou caoutchouté.

Tenue de Campagne. — Pour monter au bord de la mer ou à la campagne, on peut se permettre un peu plus de fantaisie : mettre par exemple une chemise de couleur en batiste ou en oxford, à plis souples, dont le col droit et les manchettes de toile blanche sont seuls empesés ; pour remplacer le gilet, une ceinture de cuir blanc ou fauve, ou une ceinture en sangle de selle blanche ou noire retenue par une boucle en métal oxydé. La culotte est en grosse toile blanche avec leggins de drap chamois, le veston en homespun, en cheviote, en sergé, en whipcord, de teinte moyenne ou claire. Canotier paillasson blanc.

Bicyclette. — Le costume des bicyclistes est à peu près celui des chasseurs. Souvent aussi la chemise de flanelle est remplacée par le maillot pour les longues courses, par une correcte chemise blanche à col droit empesé quand on monte au Bois.

Les hommes qui se servent de la bicyclette pour aller à leurs affaires, montent souvent avec un pantalon au lieu d'une culotte ; la plupart se contentent de mettre au bas de chaque jambe du pantalon une petite pince ; quelques-uns usent d'un système nouveau qui permet de transformer en culotte un pantalon quelconque un peu large. C'est une sorte de jarretière passant dans des pattes fixées dans le bas et à l'intérieur de chaque jambe, qu'elle retient au-dessus du genou. Casquette, canotier ou chapeau rond en feutre.

Yachting. — A bord on s'habille généralement d'un pantalon un peu large en cheviote bleue ou blanche et d'un veston bleu. Avec cette tenue on peut mettre indifféremment un maillot (fig. XIV) ou bien une chemise de flanelle blanche (fig. III), une chemise de couleur à plis souples avec col blanc empesé (fig. VI). Avec la chemise de flanelle et la chemise de couleur, ceinture de cuir ou de sangle, gilet avec la chemise ordinaire à plastron empesé, rien avec le maillot. Pour la pluie, veston en tissu caoutchouté. Par le temps mauvais, un caban comme celui qu'endossent en pareil cas les officiers de marine pour « faire leur quart ». Casquette canotier ou béret.

Polo (fig. X et XI). — Dans une même partie, il y a 2 types de costumes différents au moins comme couleur, afin que les spectateurs puissent aisément distinguer les joueurs des 2 camps.

Certains clubs adoptent la chemise de flanelle ou de soie blanche, rouge ou de tout autre ton, avec col rabattu, cravate et ceinture noires ; d'autres choisissent le maillot uni ou rayé, ou bien une sorte de gilet de soie rouge, par exemple, boutonné très haut sur une chemise de flanelle blanche. Nœud carré en satin noir ou en soie écossaise.

Culotte blanche, en velours à côtes, ou en peau de daim ; bottes de cuir fauve à un seul pli. Toque polo, casquette de jockey ou casquette plate.

Smoking. — C'est en Angleterre qu'on porte le smoking (fig. V) dans son véritable rôle, veston de soie ou de velours de couleurs vives, que l'on endosse au billard après dîner pour fumer et jouer ; on remet l'habit pour passer ensuite au salon. Le smoking qu'on porte en France dans les petites réunions d'été, à la campagne, remplace l'habit. C'est un veston noir ne se boutonnant pas, à grands revers de soie, qu'on porte avec un gilet blanc.

Les Modèles I, II, V, X, XI, XV, XVII, XVIII, *sont de M.* ROBERT SYNE, *R. Halévy; les* III, VI *à* VIII, XII *à* XIV XVI *de* FASHIONABLE HOUSE, *16, Bd Montmartre; les* IV *et* IX *de* GEO-HARRISON, *Bd Montmartre.*

PROVERBE : Le plus riche n'emporte qu'un linceul.

IV

COSTUME de cheval été pour la ville n° 2. Covercoat et culotte Saumur, le covercoat est en drap beige caoutchouc double face. Chemise rose à poignets et col blancs. Cravate écossaise dans des tons éteints laine et soie. Chapeau rond en feutre. Leggings très clairs.

VIII

TENUE de cheval p. la mer ou la campagne : Culotte toile nationale blanche. Chemise de flanelle avec col dr. ou col de chasse (hunting scarf). Ceint. cuir blanc ou fauve. Chapeau de paille rub. fantaisie. Veston homespun clair.



VIII

XII

COVERCOAT pour monter à cheval (très recommandé), très court, très évasé du bas, sac derrière, sans poches sur les côtés, sans doublure, extrêmement léger.

XVI

COSTUME de cheval pour la ville. Jaquette anglaise à 1 bouton. Culotte Saumur pouvant se porter indiff. avec bottes Chantilly ou leggins. Chap. rond en feutre, nœud du ruban derrière avec tresse spéc. à agrafe anglaise pour le vent.



IV



XII



I



XVI

V

SMOKING pour le billard après dîner (en habit), soie rayée nuances claires, doublée satin nuance « cerise » foncé. Tresses et brandebourgs. Forme veste de matin.



IX

XIII

COSTUME d'été. Pantalon et veston en lainage grisaille à petits carreaux, gilet de toile blanche, chapeau de feutre souple.



V

COVER-COAT évasé derrière. Tenue de cheval pour la campagne.



XIII



XVII

VI

YACHTING. Pantalon cheviote bleue ou flanelle blanche un peu ample. Veston croisé à double rangée de boutons, auquel on pourra ajouter un capuchon. Ce veston sera en molleton bleu ou cheviote, comme le pantal. Casquette forme russe aux armes et attributs du Yacht.

CHASSE A TIR. Blouse et culotte en lainage angl. à carreaux brouillés dans les tons bruns, bas de laine, cravate à 2 tours, casquette.

XIV

YACHT. Vêtement en tissu caoutchouté pour le gros temps. Jersey de laine gros bleu. Attributs du Yacht-Club de France brodés. Bottes en vache jaune suiffée. Casquette forme russe, visière cuir.



II

II

CHASSE A COURRE. Grand paletot en whipcord. Jaquette drap rouge.



VI



X



XIV

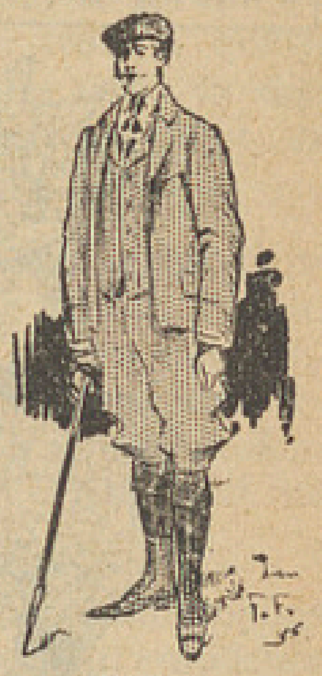
MAC-FERLANE de voyage en lainage anglais à carreaux.

X

POLO n° 2. Col blanc « Abbey », cravate écossaise, chemisette soie blanche, culotte peau de daim, bottes cuir fauve, knickes cap, casquette plate.



III



XVIII

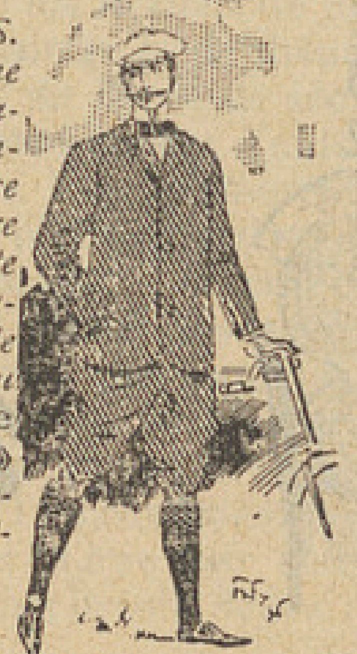
III

TENNIS. Costume tout en flanelle blanche, chemise id. Ceinture et cravate même couleur que le ruban du chapeau de paille (la casquette « Polo » n'est plus en faveur). Chaussures spéciales, semelles caoutchouc.

XI

POLO n° 1. Ceinture et toque noires ; chemise mauve ; culotte « côtes de cheval » blanche, bottes à un seul pli, vernies jaunes.

FOOTING (Excursions). Chemise de flanelle blanche, culotte, gilet et veston en lainage grisaille, casquette plate, bas de laine, bottines lacées.



VII



XV

VII

COSTUME de cycle. Veston droit drap clair gris ou beige. Culotte assez étoffée côte de cheval même ton (forme spéciale très serrée au genou), poignets drap très clair, bas noirs avec revers damiers noir et blanc ou damier rouge et noir. Souliers de cycle en cuir fauve ou souliers vernis de ville. Casquette piqué blanc aérifère.



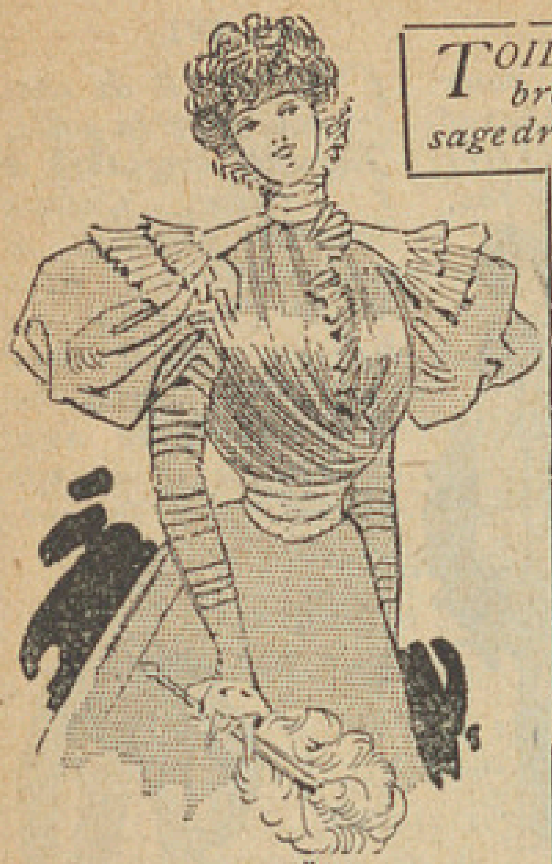
XI

XV

COSTUME pour le jeu de golf. Blouse plis et pantalon bouffant en lainage mélangé dans les tons cachou, casquette plate, bas chinés, bottines lacées.

Fig. 633 à 650.

PROVERBE : Dieu aide les mal vêtus.



TOILETTE en soie rose brochée ton sur ton. Corsage drapé, jab. en tulle blanc. Ceintre et col drapés à petits plis en satin blanc. Manch. montées à plis se continuant sur le bras. Col lingerie marin terminé pr 2 volants en tulle blanc (Mlle Vanda de Boncza).



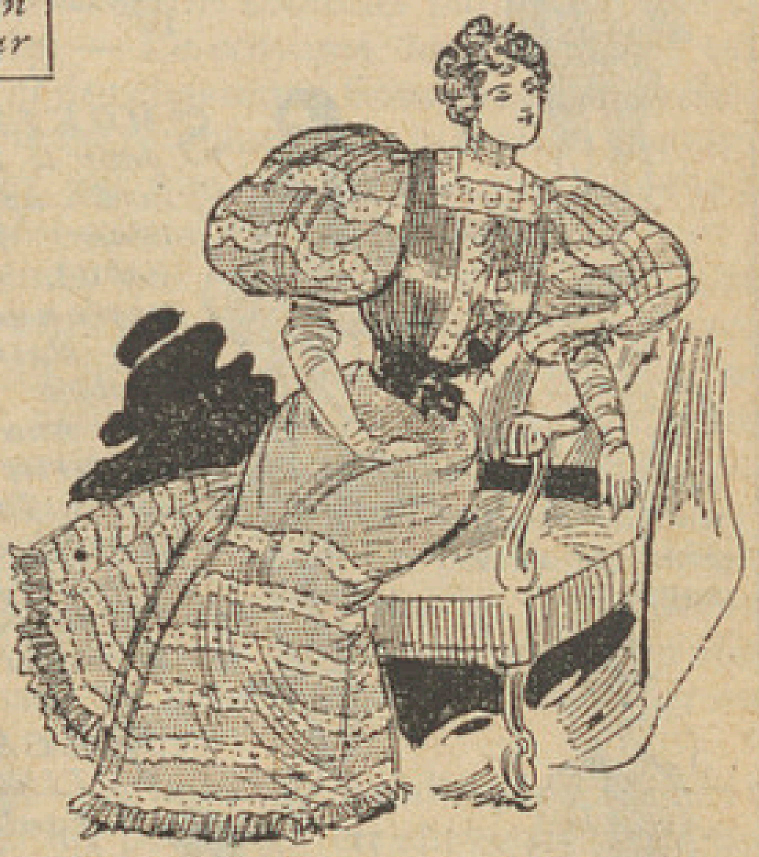
TOILETTE en soie rose garnie de guipure blanche crème. Col en guipure crème et ruban rose. Ceinture en velours rose (Mlle Yahne).



TOILETTE en moire noire. Veste criblée de jais. Volant de guipure au décolleté. Corselet en velours vieux rose. Manches en guipure. Béguin en cabochons verts sur passe de guipure, ailes noires (Mme Réjane).







TOILETTE en tulle de soie rose et guipure disposée en ondulation sur les manches et la jupe. Corsage-blouse légèrement décolleté en carré; petit empiècement de guipure. Nœud et ceinture en satin rose. Collier de perles.

JUPE et manches en drap Suède. Veste en guip. crème ornée de broder. vieil argent, revers en velours gros vert. Choux de guip. au cou. Devant bouffant en gaze maïs, ceintre soie maïs. Chapeau en coques de velours rouge de plusieurs tons, garni d'une aigrette (Mlle Caron).

COSTUME tailleur en drap blanc, col et ceinture en satin noir, devant en dentelle. Chapeau de paille noire garni de plumes d'autruche noires, roses roses sous la passe de côté (Mlle Rose Syma).







BLOUSE de soie mauve avec devant et manches recouverts de guipure crème. Col et ceintre en sat. mauve. Chapeau de paille avec roses et feuillage.

TOILETTE en velours vieux vert, à dessins crème. Revers, barrettes et nœuds en satin noir. Guipure terminant les manches. Jabot en dentelle crème et mousseline de soie bleu éteint (Mme Réjane).

ROBE en tissu vieux vert-amande très clair, sur le devant, blouse de toile calfat. Col de guipure pailleté d'acier. Chapeau de paille verte avec lilas mauve et couteaux noirs (Mlle Dux).

Fig. 651 à 659.

PROVERBE : Il ne faut pas se déshabiller avant de se coucher.

Comment Conserver son Argent. — Le Prêt Hypothécaire. — Assurances SUR LA VIE. — CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE. — LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES. — LA NATIONALE. — **Petit Guide du Capitaliste. — Liste des Lots non réclamés.**

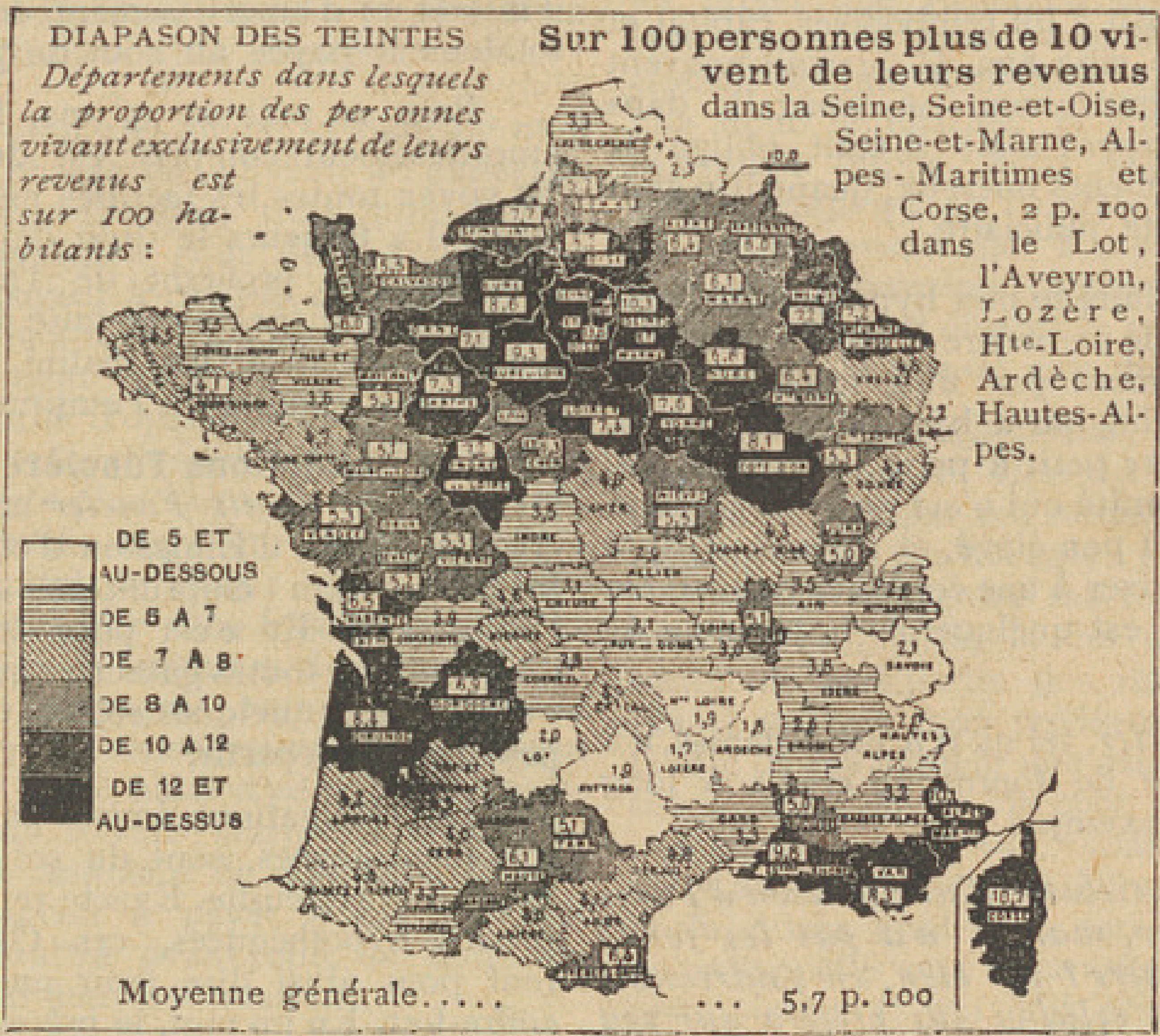
NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 ***contient en outre :***

Où va notre Argent. — La Bourse. — LE COMPTANT ET LE TERME. — PLACEMENTS. — POUR LIRE LES COURS. — **Monnaies à accepter.**

COMMENT CONSERVER SON ARGENT

SI L'INTELLIGENCE et l'activité donnent la fortune, deux qualités, la prévoyance et l'économie, peuvent seules la mettre à l'abri d'une chute soudaine.

Un homme qui dépense la totalité de ses revenus est dans la situation d'un État dont le budget ne prévoit aucune dotation pour le service de l'amortissement. Cet équilibre apparent est la préface du déficit.



Au moins un cinquième du revenu doit être affecté à la constitution d'un fonds de réserve. Ainsi, si vous gagnez 6000 francs, il faudrait en mettre 1200 de côté, non dans le traditionnel bas de laine, mais en valeur offrant toutes les garanties de sécurité.

Cette mesure de précaution est indispensable, soit pour combler les vides causés par des pertes qui tôt ou tard sont inévitables, soit pour compenser par une augmentation du capital la diminution des revenus, abaissés par le taux d'intérêt des capitaux.

Les Actions. — Un capitaliste prudent ne mettra pas en portefeuille les Actions de métallurgie, filatures et eaux, d'éclairage et de chauffage, de charbonnages, de chemins de fer et de sociétés de crédit qui n'ont pas quelques années d'existence et qui ont fait leurs preuves. Les affaires nouvelles sont dangereuses pour les petits capitalistes. Celles qui n'exigent qu'un capital social de peu d'importance doivent surtout être accueillies avec circonspection, car il n'est pas rare que, dans les statuts de ces sociétés, les fondateurs se réservent pour eux-mêmes le plus clair des avantages. Les titres de cette nature ont d'ailleurs l'inconvénient de n'avoir qu'un marché restreint et d'être par conséquent difficiles à vendre lorsqu'on a besoin de les réaliser.

Se méfier des prospectus et particulièrement des journaux financiers à bon marché, qui sont presque toujours l'amorce de petites maisons de banque se servant de ce moyen pour attirer les naïfs gogos, à qui ils endossent des papiers sans valeur.

N'achetez que des actions complètement libérées. Quand on s'est engagé à faire des versements supplémentaires, on se trouve, en cas de faillite, en présence de syndics impitoyables.

Quand une affaire nouvelle est offerte au public, se tenir en garde contre les chiffres groupés avec art et les garanties toujours faciles à promettre, être fixé avant tout sur les antécédents et l'honorabilité de la maison qui ouvre ses guichets.

Tout placement qui rapporte un intérêt considérable est à écarter. Le revenu que produit l'argent étant proportionnel aux risques à courir, une valeur qui donne six ou sept pour cent est un appât offert à la crédulité publique ou bien une opération de jeu.

Le plus sûr moyen de retrouver son capital intact est de ne lui faire produire qu'un intérêt modique.

La prudence conseille de n'avoir en portefeuille que des valeurs dont le revenu est de trois à quatre pour cent, ce dernier chiffre devant être considéré comme un maximum.

La Division des Risques. — La modicité de l'intérêt ne suffit pas à mettre le capital à l'abri de tout risque. Chaque jour, des titres qui rapportent à peine trois pour cent et paraissent reposer sur des garanties de premier ordre s'effondrent brusquement. Il n'est pas d'État qui ne puisse faire faillite.

Le seul moyen d'atténuer des catastrophes qu'aucune prévoyance humaine ne peut empêcher est de faire une large application du principe de la division des risques. Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier, disait la sagesse et la prudence de nos pères.

C'est manquer de prudence que de mettre plus du vingtième de son patrimoine dans le même placement. Ainsi, pour un capital de cent mille francs, il faut ne pas avoir en portefeuille plus de cinq mille francs de la même valeur.

La division des risques ne doit pas s'appliquer seulement à la nature, mais encore à la nationalité des titres.

Fig. 660.

PROVERBE : **Il est plus difficile de conserver que d'amasser.**

LA PROPRIÉTÉ EN FRANCE

ET LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

DANS aucun autre pays il n'y a autant de propriétaires fonciers qu'en France : huit millions environ. Mais il ne suffit pas toujours de posséder des champs, des vignes ou des maisons pour être riche. Les champs ne rapportent qu'à la condition d'en perfectionner la culture, et les maisons ont besoin quelquefois d'être reconstruites ou restaurées, d'après des exigences nouvelles, si l'on ne veut en voir diminuer le revenu. Pour tout cela, il faut de l'argent, et c'est le crédit qui peut en procurer aux propriétaires.

Le Prêt hypothécaire jadis et aujourd'hui. — Autrefois celui qui avait besoin d'une certaine somme, s'adressait à un capitaliste et lui signait un prêt hypothécaire, à un intérêt assez élevé, qu'il s'engageait à lui rembourser, capital et intérêts, au bout de cinq ans. Il arrivait souvent qu'à l'échéance, l'emprunteur se trouvait dans l'impossibilité de payer : alors il était obligé de subir des renouvellements onéreux, quand il n'était pas acculé à la vente judiciaire.

L'idée vint de faire le prêt hypothécaire à une longue échéance et de permettre à l'emprunteur de l'amortir insensiblement par une faible annuité. Par ce système, celui qui a hypothéqué sa propriété peut se libérer petit à petit, en payant régulièrement une annuité qui n'est guère supérieure au taux d'un intérêt peu élevé, et le voilà délivré du souci de rembourser à une échéance inéluctable un capital qu'il lui est quelquefois impossible de se procurer.

Le *Crédit Foncier*, tel qu'il a été organisé, n'a pas d'autre but que de fournir le crédit à long terme. Prenons un exemple :

M. B... est propriétaire d'une maison à Paris qu'il veut agrandir, mais il n'a pas les fonds nécessaires. Que faire? Eh bien, en s'adressant au Crédit Foncier, *celui-ci lui prêtera sur son immeuble 10 000 francs par exemple, pour 75 ans. Il payera chaque année 421 francs d'intérêt et d'amortissement, l'intérêt actuel étant de 4 p. 100, et, au bout de 75 ans, lui ou ses héritiers ne devront plus rien sur l'immeuble.*

Comment améliorer sa Propriété rurale ? — Revenons aux champs. Voici un domaine qui n'a été exploité jusqu'ici que d'après des procédés remontant presque au temps lointain des « Géorgiques » ; les récoltes qu'il donne, considérées autrefois comme très abondantes, sont aujourd'hui extrêmement médiocres. Il faudrait une certaine somme pour relever la culture de ce domaine, dont le fond est bon. Ne récolte que celui qui sème. La concurrence des pays neufs oblige les propriétaires à pratiquer des méthodes plus intensives pour augmenter le revenu du sol. Les facilités nouvelles de transport, le choix et le bon marché des engrais, des sélections mieux entendues présentent mille moyens d'augmenter considérablement son rendement.

Que fait le propriétaire désireux de réaliser des améliorations avantageuses ? Il adresse au *Crédit Foncier* une demande de prêt hypothécaire à long terme à 4 p. 100, pour la somme dont il a besoin.

Cette société envoie un de ses inspecteurs évaluer la propriété qui lui est offerte en gage, et, après avoir examiné les titres de propriété, avance tout ou partie de la somme qui lui est demandée.

Lorsque l'emprunteur fournit régulièrement les pièces qui sont exigées en pareil cas, l'opération est conduite discrètement et terminée en peu de temps.

Une fois le prêt réalisé, l'emprunteur n'a plus à se préoccuper que de payer par semestres son annuité. Il a devant lui un long espace de temps pour faire valoir les fonds qui lui ont été avancés et réaliser ses projets.

Ainsi un cultivateur qui a emprunté au *Crédit Foncier* 20 000 francs sur son domaine qui en vaut 50 000, aura à payer chaque année 842 francs d'intérêt et d'amortissement de sa dette, qui sera totalement payée au bout de 75 ans.

Pour un prêt de 75 ans, l'annuité, intérêt et amortissement compris, est de 4 fr. 21 p. 100. Et voyez toutes les facilités ménagées à l'emprunteur : il a toujours le droit de se libérer par anticipation, en profitant de l'amortissement déjà opéré ; il peut également faire des remboursements anticipés partiels. En réalité, le prêt n'a que la durée qu'il convient à l'emprunteur de lui donner.

Les Obligations Foncières. — Simple intermédiaire, le *Crédit Foncier* ne prête que l'argent créé au moyen d'Émission d'obligations. Au fond, le propriétaire emprunteur est le débiteur de l'obligataire. Et c'est pour donner aux porteurs d'obligations toutes garanties que le *Crédit Foncier* s'est imposé quelques règles très sages dont il ne peut pas se départir.

Les Obligations émises par le *Crédit Foncier*, fortement gagées, sont du sol mobilisé, des maisons en portefeuille. Exacte représentation des propriétés hypothéquées, ces Obligations foncières font pour ainsi dire tenir une métairie dans un coffre-fort. En un mot, le prêteur donne son argent, l'emprunteur vend son travail. C'est de la mutualité et de la meilleure. Le *Crédit Foncier* sert de trait d'union entre le capital et la terre, et ses obligations peuvent être considérées comme des valeurs immobilières.

Les Villes et Départements. — Il n'y a pas que les propriétaires qui aient quelquefois besoin d'emprunter, pour exécuter des travaux d'amélioration dans un domaine ou dans une maison ; les villes, les départements se trouvent souvent dans la même nécessité.

Le progrès marche et amène avec lui des perfectionnements scientifiques et industriels, dont les populations demandent à profiter, pour l'éclairage, les transports, le service des eaux, les embellissements des rues, etc.

Pour entreprendre ces sortes de travaux, les villes sont obligées de faire appel au crédit, et elles s'adressent le plus souvent au *Crédit Foncier*, qui leur consent des prêts avec ou sans amortissement au taux maximum de 4 p. 100, comme aux propriétaires d'immeubles. Aux prêts communaux correspondent des obligations communales qui sont garanties par les engagements des communes.

PROVERBE : **L'argent est cher.**

LES ASSURANCES SUR LA VIE

Ces combinaisons, dont l'avantage permet aux personnes qui doivent en bénéficier d'échapper aux conséquences malheureuses de l'existence, ont pour premier effet de rendre au père de famille soucieux du sort de ses enfants une tranquillité d'esprit qui augmente sa force productrice.

Malgré ces avantages, l'Assurance sur la vie est cependant encore loin d'avoir pris en France le développement qu'elle a acquis dans d'autres pays.

On ne peut que le regretter. La grande majorité des familles ne subsiste aujourd'hui que par les gains du père, et sa disparition subite condamne presque toujours la veuve et les enfants à la gêne, sinon à la misère. Les assurances sur la vie remédient à ce grave inconvénient. Rien de plus démonstratif à cet égard que la communication suivante qui nous a été adressée.

Confession d'un Enfant du Siècle (Assuré)

Je ne suis pas de ceux qui ont trouvé dans leur berceau une fortune toute faite, et si je suis aujourd'hui à l'abri du besoin, c'est à mon travail que je le dois. Mais c'est aussi à ma prévoyance. Je me suis toujours appliqué à réduire au minimum les effets du hasard dans mon existence.

J'avais vingt-cinq ans quand la mort de mon père me laissa la charge de subvenir à l'existence de ma mère ; je gagnais alors trois mille francs. Ce n'était pas l'opulence pour deux personnes : malgré cela je songeai à ce que deviendrait ma mère si je venais moi-même à disparaître, car mes appointements étaient notre unique ressource. J'avais entendu parler d'opérations de Rentes Viagères moyennant lesquelles les Cies d'Assurances constituent une rente plus ou moins élevée suivant l'âge de l'assuré, mais, ma mère étant alors âgée de 55 ans, un capital de 16 402 fr. 95 aurait été nécessaire pour constituer 1200 francs de rente, et je n'avais que quelques centaines de francs d'économies. Mais la compagnie auprès de laquelle j'avais demandé mes renseignements m'indiqua une solution que je me hâtai d'adopter. Il s'agissait d'une *Rente de Survie* ; moyennant le paiement d'une prime annuelle de 245 francs, cette Compagnie s'engageait à payer à ma mère, si je venais à disparaître avant elle, la rente de 1200 francs qui lui était nécessaire.

Ma mère étant morte avant moi, la compagnie qui m'avait délivré cette assurance n'a rien eu à payer. Qu'on ne croie pas cependant que je regrette l'argent que je lui ai versé : du jour où j'ai eu ma police en poche, j'ai été délivré d'un gros souci, j'ai eu de la tranquillité d'esprit pour plus de 245 francs par an. Cela m'a permis de m'appliquer sans arrière-pensée à mon travail. Au bout de quelques années, j'étais devenu le bras droit de mon patron.

« C'est dommage, me dit-il un jour, que vous n'ayez aucune fortune, car vous êtes l'homme qu'il faudrait pour diriger après moi cette difficile affaire, et j'aurais aimé vous avoir pour successeur. Mais quoi, vous êtes mortel : s'il vous arrivait malheur, je perdrais ma fortune ; je ne peux pas risquer un si gros enjeu. »

Je ne lui répondis rien ; mais, trois jours après, je lui mettais sous les yeux un contrat d'assurance délivré par une des grandes compagnies françaises et qui garantissait une somme de Deux Cent Mille francs payable à mon décès. J'avais alors 30 ans, et la prime annuelle que j'avais à payer s'élevait à 4 800 fr. C'est ainsi que je suis devenu le chef de la maison dans laquelle j'ai fait ma fortune.

Ma situation me permettait dès lors de réaliser un projet que j'aurais à peine osé entrevoir en rêve quelques mois plus tôt. Un de mes gros clients, homme honorable entre tous, avait une fille dont le charme, la modestie et la beauté m'avaient frappé. Mais vous pensez bien que, simple employé, je n'aurais jamais osé solliciter sa main. Devenu chef d'une importante et bonne maison, je pouvais y prétendre. J'eus le bonheur d'être agréé et d'obtenir la compagne qui a fait et fait encore la joie de mon foyer.

Ma femme m'apportait aussi une dot assez ronde, qui tout de suite fut versée à mon prédécesseur et allégea ma situation. Mais le bonheur ne me rendait pas aveugle : je savais que si j'avais le malheur de perdre ma femme il me faudrait rendre à sa famille la dot que j'avais reçue. Je consacrai une partie des intérêts que je n'avais plus à payer à mon prédécesseur, à souscrire, sur la tête de ma femme, une assurance qui me garantissait une somme de cent mille francs payable immédiatement si elle venait à décéder, et après vingt ans si elle existait. Elle était âgée de 24 ans, et la prime était de 4 540 fr. par an. C'est ce qu'on appelle une assurance *Mixte*. J'ai touché cette somme il y a déjà près de dix ans, et elle m'a servi à payer la dot de ma fille aînée.

Celle de ma seconde fille a été constituée au moyen d'une assurance *à Terme Fixe*. Cette combinaison ressemble à la précédente ; dans l'un et l'autre cas, les héritiers n'ont plus rien à payer du jour du décès de l'assuré ; toutefois, pour l'assurance *à Terme Fixe*, le capital n'est exigible qu'à l'échéance du contrat, alors que pour l'assurance *Mixte*, la Compagnie le paie au lendemain du décès de l'assuré. — La prime de cette assurance était de 4 fr. 32 p. 100, soit 4 320 francs par an. De cette façon, j'ai pu, par des prélèvements a nuels e.. rapport avec mes bénéfices, me procurer au jour dit des sommes importantes qu'il m'aurait fallu, sans cette précaution, retirer de mes affaires, ce qui aurait pu me gêner.

Le paiement de mes primes, au contraire, était une charge légère en même temps qu'une économie forcée. Mes contrats d'assurance n'ont donc jamais été pour moi un embarras ; ils m'ont, au contraire, été utiles à moi-même en plusieurs circonstances. Dans le commerce que j'exerçais, il se présente fréquemment des occasions d'acheter à très bon compte, à condition de payer comptant.

PROVERBE : Il y a remède à tout, fors à la mort.

Quand une affaire de ce genre se présentait, je m'adressais à ma compagnie d'assurance, qui, sans délai et sans frais, m'avançait une somme en rapport avec le montant des primes que je lui avais versées. Je me suis toujours astreint à rem-

Assurance en cas de décès avec participation annuelle de 50 % dans les bénéfices.

AGE DE L'ASSURÉ	VIE ENTIÈRE	MIXTE			TERME FIXE		
	PRIME ANNUELLE pour 100 fr.	Prime annuelle pour 100 fr.			Prime annuelle pour 100 fr.		
		10 ans.	15 ans.	20 ans.	10 ans.	15 ans.	20 ans.
25 ans	2.35	10.69	6.89	5.05	10.57	6.70	4.79
30 —	2.67	10.75	6.96	5.14	10.60	6.74	4.83
35 —	3.07	10.83	7.08	5.28	10.66	6.81	4.90
40 —	3.59	10.97	7.25	5.50	10.75	6.91	5.01
50 —	5.16	11.50	7.94	6.36	11.12	7.31	5.43

Si l'assuré renonce à la participation dans les bénéfices de la Compagnie, la prime est réduite de 10 p. 100.

bourser le plus vite possible, mais rien ne m'y obligeait, car il n'y a pas d'échéance dans ces sortes d'avances : on rembourse quand on veut. On voit que j'ai largement pratiqué pour moi-même l'assurance sur la vie : j'en ai usé de même pour les autres.

J'avais accepté, il y a déjà longtemps de cela, d'être le parrain d'un enfant de mon contremaître. Ce brave homme s'imaginait que j'allais combler ses parents et amis de dragées, et que ma femme donnerait au bébé une layette magnifique. Il était quelque peu désappointé en constatant que nous avions fait les choses très simplement.

Mais il comprit mes intentions quand je lui remis un contrat d'assurance sur la tête de l'enfant qui venait de naître et qui lui garantissait une somme de 1500 francs à l'époque de sa majorité. Pour atteindre ce but, j'avais contracté sur la tête de l'enfant une assurance de *Capitaux différés* pour laquelle je payais une prime annuelle de 47 fr. 25. J'aurais pu arriver au même résultat en payant une Prime Unique de 654 fr. 60.

Enfin, tout récemment, notre vieille cuisinière Christine, à notre service depuis trente ans passés, a dû abandonner ses fourneaux. Ses économies avaient été englouties par un mauvais sujet de neveu. Je lui fis une pension, et certes je crois qu'elle en serait venue toucher les trimestres chez moi sans embarras et sans fausse honte. Mais ne puis-je pas être ruiné moi-même, et puis mes héritiers, mes gendres, ne trouveront-ils pas cette bonne femme importune si elle atteint un âge très avancé, ce qui est probable, car elle a une bonne santé.

Rentes Viagères.

SUR UNE SEULE TÊTE			SUR DEUX TÊTES payables jusqu'au dernier décès.		
AGE du Rentier	Rente annuelle pour un placement de 100 fr.		AGE des Rentiers.	Rente annuelle pour un placement de 100 fr.	
	par trimestre.	par semestre.		par trimestre.	par semestre.
50	6.42	6.47	50 et 55	5.55	5.59
55	7.25	7.32	55 et 60	6.20	6.25
60	8.40	8.49	60 et 65	7.11	7.17
65	10.02	10.14	65 et 70	8.32	8.41
70	11.83	12.01	70 et 75	9.77	9.89
75	13.31	13.54	75 et 80	11.49	11.66
80	14.37	14.63	80 et 85	12.70	12.91
90	15.13	15.42			

Pour toutes ces raisons, je préférai faire tout de suite le sacrifice, et je versai à ma compagnie d'assurance la somme nécessaire pour constituer à ma vieille et fidèle servante une *Rente Viagère* de cent francs par mois. Catherine étant âgée de 62 ans, je dus verser 13365 francs pour constituer cette rente, ce qui fait 8 fr. 98 p. 100.

Elle est partie finir ses jours dans son pays, à 150 lieues d'ici ; mais cet éloignement, qui aurait été une complication pour moi, n'en est pas une pour la compagnie, qui a des agents partout.

Je rencontrais dernièrement dans un volume d'Alphonse Karr la phrase suivante : « Les assurances ne sont pas une panacée, un orviétan, un remède à tous les maux de l'humanité et de la société. Ce n'est pas la pierre philosophale ; mais c'est un remède à certains maux, à certaines éventualités cruelles. »

C'est absolument mon avis.

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie.

C'EST la plus ancienne des Compagnies françaises. Elle a son siège à Paris, 87, rue Richelieu.

Depuis sa fondation, cette Compagnie a émis plus de *234000 polices*, assurant plus de *2 milliards 100 millions* de capitaux, et constituant plus de 63 millions de rentes viagères.

Pour garantir l'exécution de ses engagements, elle possède un actif de 660 millions, en immeubles, rentes sur l'Etat, actions et obligations de Chemins de fer, emprunts des villes ou des départements, etc.

La Compagnie d'Assurances Générales pratique tous les modes d'assurances dont il a été parlé plus haut. Elle est représentée dans toutes les villes de France, d'Algérie, de Belgique, de Hollande et de Suisse par des agents qui sont chargés de fournir au public tous les renseignements, d'encaisser les primes et de payer les arrérages des rentes viagères.

PROVERBE : **A toute heure la mort est prête.**

LA NATIONALE

La Diminution du taux d'Intérêt et les Assurances sur la Vie.

A LA FIN du XVIII[e] siècle, les rentiers étaient considérés comme les plus misérables des hommes. Payés en papier sans valeur (assignats, bons ou mandats), les arrérages de rentes même considérables ne suffisaient pas pour assurer aux rentiers le pain quotidien; à certaines époques, ils furent réduits de plus de 90 o/o!

Un phénomène analogue se produit à la fin du siècle présent. Tout conspire pour compromettre et menacer gravement la situation des capitalistes. Le capital s'avilit de jour en jour; les revenus diminuent, et les impôts augmentent. Et ceux même qui épargnent encore ne trouvent plus guère à faire fructifier sûrement leurs économies.

Pour ces derniers, il est vrai, l'assurance sur la vie est venue offrir une solution, qui a maintenant fait ses preuves et qui convient à tous ceux dont la fortune est en voie de formation; mais, dans les circonstances actuelles, elle s'impose aussi à ceux qui ont une fortune à conserver.

Elle se prête, en effet, avec une merveilleuse souplesse à toutes les combinaisons, à tous les besoins. Elle permet de réparer, par un placement de tout repos, et à un taux fixé, les brèches faites au capital. Et si ces brèches ont réduit le revenu, au point de le rendre insuffisant pour subvenir aux nécessités de l'existence, elle permet encore, par le contrat de rente viagère, de retrouver l'aisance qui semblait perdue.

Mais toutes les opérations d'assurance sont à longue échéance; et, parmi les Compagnies qui les traitent, la prudence commande de choisir celles qui méritent une confiance absolue.

La Nationale, dont le siège est à Paris, rue du Quatre-Septembre, 18, est au premier rang de ces Compagnies. Son passé de 67 ans répond de son avenir. Et pour apprécier sa situation financière exceptionnelle, il suffit de constater qu'en dehors des réserves mathématiques, qui sont la contrepartie de ses engagements, elle possède à elle seule, comme *réserves libres*, presque autant que toutes les autres Compagnies françaises réunies.

Cette situation, **La Nationale Vie** la doit à l'habileté avec laquelle elle n'a cessé d'être conduite par un Conseil d'administration composé, depuis l'origine, des plus hautes personnalités financières, ainsi qu'à la sagesse des Actionnaires, sans le concours desquels les réserves libres n'auraient pu être constituées.

Elle la doit peut-être aussi à une autre cause, qu'il n'est pas sans intérêt de signaler : Durant ses 67 années d'existence **La Nationale Vie** n'a eu que huit Présidents du Conseil d'administration et cinq Directeurs. Plusieurs des Administrateurs actuels sont les descendants des premiers Administrateurs-Fondateurs de 1830. Dans ce siècle d'instabilité, alors que trop souvent d'utiles mesures ne peuvent être prises parce que le temps fait défaut à leurs initiateurs, n'est-ce pas un curieux exemple d'esprit de suite et de fixité dans la tradition que celui de cette Compagnie qui a vécu et grandi sans sortir, pour ainsi dire, des mêmes mains? Et n'est-il pas permis de croire que le succès de cette Compagnie est dû, au moins en partie, à l'unité de vues qui a toujours présidé à son fonctionnement.

La Nationale Vie, d'ailleurs, s'est toujours préoccupée de justifier la confiance du public et d'augmenter encore son crédit.

Les règlements de contrats sinistrés ou arrivés à terme sont effectués le plus rapidement possible, et bien souvent ces règlements sont suivis de la souscription de contrats nouveaux par les bénéficiaires satisfaits.

Les rentiers n'éprouvent jamais de retard pour l'encaissement de leurs arrérages, et les plus grandes facilités leur sont données pour les toucher sans certificat de vie partout où il leur plaît de résider. Aussi bien leur fidélité à la Compagnie est-elle grande, et beaucoup d'entre eux ont-ils souscrit plusieurs contrats successifs. L'un d'eux, en 19 ans (de 1860 à 1879), n'avait pas souscrit moins de 78 contrats, un autre est titulaire de 17 contrats. Evidemment ce sont là des exceptions, mais ce qui est très fréquent, c'est de voir le même rentier titulaire de 5 ou 6 contrats successifs.

Les rentiers de **La Nationale Vie** ont d'ailleurs souvent le temps de faire plusieurs versements, car les cas de longévité sont fréquents parmi eux; c'est ainsi que la statistique de l'année 1894 prouve que plus du tiers des rentiers (exactement 36,21 p. 100) avaient dépassé 70 ans. C'est ainsi encore que certains rentiers toujours existants ont touché sous forme d'arrérages jusqu'à près de 4 fois le capital versé.

Les Rentiers de **La Nationale Vie** se recrutent dans tous les milieux, mais particulièrement parmi les travailleurs, qui viennent lui porter eux-mêmes leurs modestes économies, ou pour le compte de qui des versements sont faits soit volontairement par des patrons généreux, soit à la suite de décisions judiciaires.

La Nationale Vie se prête ainsi à la constitution de véritables pensions civiles au profit de ceux qui ne sont pas fonctionnaires de l'Etat.

Le nombre des petits rentiers est si grand, que malgré la présence au milieu d'eux de quelques privilégiés touchant 50 000, 100 000 et même 300 000 francs par an, la rente moyenne assurée par tête, et dont le montant va d'ailleurs toujours en diminuant, n'était en 1895 que de 934 fr. 50.

Une observation analogue pourrait être faite en ce qui concerne les Assurances en cas de décès; malgré les gros contrats de 100 000, 300 000 et même 500 000 francs, la moyenne des capitaux assurés par tête (en cas de décès) est descendue de 17 006 francs en 1885 à 14 793 francs en 1895, soit une diminution de 2 213 francs en 10 ans. On peut donc dire que **La Nationale Vie**, tout en recherchant les affaires importantes, ne néglige pas les petites; que la confiance qu'elle inspire aux gros capitalistes est de plus en plus partagée par les personnes de la classe moyenne et par les travailleurs si nombreux et si intéressants dans notre pays; enfin, que son action tend de plus en plus à pénétrer dans les masses populaires.

PROVERBE : **Richesse mal dirigée conduit à pauvreté.**

PETIT GUIDE DU CAPITALISTE

Le Plus Petit Loyer du Monde (SANS IMPOTS NI CONTRIBUTIONS). — **Le Tour du Globe** AVEC UNE SIMPLE FEUILLE DE PAPIER DANS SA POCHE. — LES **Coffres-Forts** DU **Comptoir National d'Escompte.** — SES **Lettres de Crédit.** — L'ARGENT QUI FRUCTIFIE. — LES AVANCES SUR TITRES. — L'INSTALLATION D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE. — L'EXTENSION DU COMPTOIR NATIONAL. — SON INFLUENCE CROISSANTE ET **son Action patriotique.**

DANS ce siècle d'innovations où le progrès court les rues à bicyclettes ou en automobiles, tout ce qui piétine recule. Les besoins, les goûts, les coutumes se modifient avec la science, et tout le monde aujourd'hui, du plus grand au plus humble, tient à satisfaire ses aspirations.

Malgré cela, peut-être pour cela, l'épargne est restée ce qu'elle était jadis, car, tout en cherchant à bien vivre, on n'en songe pas moins à l'avenir, et, si le vieux bas de laine tend à disparaître, le contenu s'en transforme en partie en titres mobiliers dont, pour certains, le lot n'est pas le moindre attrait, et qui constituent pour ainsi dire le bien sacré qu'on ne se décide à réaliser qu'en cas de nécessité absolue.

C'est là l'emploi permanent et durable qui ne s'applique qu'à une portion des économies réalisées. Tout capitaliste, si modeste qu'il soit, tient à avoir sous la main des sommes liquides pour ses besoins courants. Dans les deux cas, le Comptoir National est utile à l'épargne, aussi bien pour recevoir les *dépôts de titres* que pour garder les *fonds, rapportant un intérêt,* le tout à l'abri du vol.

Si, d'ailleurs, le déposant de titres se trouve momentanément avoir besoin d'argent pour une somme supérieure à celle qu'il a en compte, le Comptoir National lui facilite l'*avance sur ses titres* de la façon la plus simple.

Enfin, et c'est là un perfectionnement que le Comptoir a poussé au plus haut degré de sécurité et de confort, il a installé, tant à son Siège Social, rue Bergère, qu'à sa Succursale, 2, place de l'Opéra, et dans ses principales Agences, un service de *Location de coffres-forts* où le rentier, le grand ou petit commerçant, l'employé, l'ouvrier, quiconque en un mot possède la moindre chose, peut, moyennant la somme minime de *frs 5 par mois*, avoir à lui un coffre à l'abri absolu du vol et de l'incendie, défiant même les rayons de Rœntgen, fermant au moyen d'une serrure dont, seul, il a le secret et la disposition et où il peut déposer, pour le temps qu'il désire, les papiers de famille, valeurs, bijoux, argenterie, objets précieux, voire même son testament, toutes choses enfin qu'il est si imprudent de laisser chez soi exposées à tous les risques.

Des serres spéciales sont, en outre, destinées aux caisses, malles, paquets volumineux, pouvant également contenir des objets précieux, dentelles, étoffes, etc., etc.

Lettres de Crédit. — Le Comptoir National a réalisé un progrès bien plus remarquable encore dans l'organisation de son Service de *Lettres de crédit*.

Il suffit, en effet, si l'on veut entreprendre un voyage sans emporter avec soi de l'argent ou des billets, de se faire délivrer une Lettre de crédit sur les villes où l'on doit se rendre, ou même sur toutes les principales villes du globe.

La Lettre de crédit est libellée en francs de France ou en livres sterling, suivant que la négociation de l'une ou l'autre de ces monnaies est plus commode et, par suite, plus avantageuse pour l'accrédité dans les contrées vers lesquelles il se dirige.

C'est ainsi qu'on peut faire le tour du globe avec une simple feuille de papier dans sa poche.

Salons des Accrédités et des Comptes spéciaux. — L'installation à la Succursale, place de l'Opéra, du Salon des Accrédités et des Comptes spéciaux, donnant sur la rue du 4-Septembre, et où les accrédités ont la faculté de réserver leur rendez-vous d'affaires, ne le cède en rien à celle des coffres-forts, au point de vue confortable et pratique. Nul établissement financier n'a, à l'instar des Banques américaines ou anglaises, de Salons offrant de telles commodités à sa clientèle : cabinets de toilette, salles de lecture et salle de correspondance, interprètes et employés de confiance prêts à vous renseigner sur toutes les valeurs, toucher ou verser votre argent, porter un ordre de bourse, une dépêche, etc.

Le Bureau de Change. — Un bureau de change est annexé au Salon des Accrédités, de sorte qu'on peut changer sa monnaie ou ses billets, négocier ou demander un chèque sur la France ou l'Etranger, se faire délivrer une lettre de crédit sans avoir à se déranger.

Comme on le voit, l'outillage du Comptoir National ne laisse rien à désirer, et s'il présente un tel progrès en mettant de telles facilités à la disposition de la clientèle, c'est que cet Etablissement possède, outre son Siège social, sa Succursale, 2, place de l'Opéra et ses 19 Bureaux de quartier à Paris et dans la banlieue, de nombreuses Agences en France et à l'Etranger et des Correspondants dans le monde entier.

Les Bureaux de quartier à Paris et dans la Banlieue sont :

- **A.** Boulevard St-Germain, 176.
- **B.** Bd Saint-Germain, 3 (Entrepôt).
- **C.** Quai de la Rapée, 2 (Bercy).
- **D.** Rue Rambuteau, 11.
- **E.** Rue Turbigo, 16.
- **F.** Pl. de la République, 21.
- **G.** Rue de Flandre, 24.
- **H.** Rue du Quatre-Septembre (Place de la Bourse).
- **I.** Bd Magenta, 84.
- **K.** Bd Richard-Lenoir, 92.
- **L.** Avenue de Clichy, 36.
- **M.** Avenue Kléber, 87 (Passy).
- **N.** Av. Mac-Mahon. 31.
- **O.** Boulevard du Montparnasse, 71.
- **P.** Fg-St-Antoine, 27.
- **R.** Bd Saint-Michel. 53.
- **S.** R. Pascal. 2 (Gobelins).
- Levallois-Perret, 3, place de la République.
- Enghien-les-Bains, 47, Gde-Rue.

Le public peut ainsi, à sa porte, traiter toutes les opérations qui se font dans le grand hall de la rue Bergère et à la Succursale.

Les Agences de province du Comptoir National sont actuellement au nombre de 68 :

ABBEVILLE, AGEN, AIX EN PROVENCE, ALAIS, AMIENS, ANGOULÊME, ARLES, AVIGNON, BAGNÈ-

PROVERBE : **Plusieurs peu font un beaucoup.**

RES-DE-LUCHON, BEAUCAIRE, BEAUNE, BERGERAC, BÉZIERS, BORDEAUX, CAEN, CALAIS, CARCASSONNE, CASTRES, CAVAILLON, CETTE, CHAGNY, CHALON-SUR-SAÔNE, CHATEAURENARD (B.-D.-R.), CLERMONT-FERRAND, COGNAC, DAX, DIEPPE, DIJON, DUNKERQUE, EPINAL, FIRMINY, FLERS, HAZEBROUCK, ISSOIRE, LE HAVRE, LEZIGNAN, LE VIGAN, LIBOURNE, LIMOGES, LYON, MANOSQUE, MARSEILLE, MAZAMET, MONT-DE-MARSAN, MONTPELLIER, NANTES, NARBONNE, NICE, NIMES, ORANGE, PÉRIGUEUX, PERPIGNAN, REMIREMONT, RIVESALTES, ROANNE, ROUBAIX, ROUEN, RUFFEC, SAINT-CHAMOND, SAINT-DIÉ, SAINT-ETIENNE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT, SALON, TOULOUSE, TOURCOING, TROUVILLE, VICHY, VILLENEUVE-SUR-LOT.

A l'Etranger, le Comptoir National possède des Agences :

En **Angleterre** : LONDRES, MANCHESTER, LIVERPOOL ; en **Australie**, MELBOURNE, SYDNEY ; **aux Etats-Unis** : CHICAGO, NEW ORLEANS, SAN FRANCISCO; **aux Indes** : BOMBAY et CALCUTTA ;

Et dans les pays de Protectorat : en **Tunisie** : TUNIS, SFAX, SOUSSE; à **Madagascar** : MAJUNGA, TAMATAVE et TANANARIVE.

Le Comptoir National est, en outre, le Banquier des Banques des Colonies françaises en Algérie, en Indo-Chine, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique, à la Réunion et au Sénégal.

Opérations du Comptoir National d'Escompte de Paris

VOICI, en résumé, toutes les opérations qu'on peut faire au *Comptoir National d'Escompte de Paris*, dans le grand hall du siège social, 14, rue Bergère, dans celui de la Succursale de la place de l'Opéra, ainsi que dans les Bureaux de quartier :

I. **Escompte.** — Faire escompter les effets de commerce payables à Paris, dans les départements, dans les colonies françaises et à l'Etranger.

II. **Recouvrements.** — Encaisser les effets sur Paris, la France, les Colonies et l'Etranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

III. **Dépôts à vue.**

IV. **Dépôts à échéance fixe.** — Déposer ses fonds à échéance fixe. L'intérêt de ces dépôts est actuellement fixé :

A 6 mois...............	1 1/2 p. 100
A 1 an.................	2 1/2 p. 100
A 2 ans................	3 p. 100
A 3 ans................	3 1/2 p. 100
A 4 ans et au delà.....	4 p. 100

V. **Avances sur titres.** — Obtenir des avances sur les rentes françaises et étrangères, sur les obligations de chemin de fer, les valeurs émises par l'Etat, les villes, les départements, etc.

VI. **Délivrance de chèques. Envois de fonds.** — Se faire délivrer des chèques ou des mandats sur la France et l'Etranger, transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe — faire adresser des espèces et billets de banque. — Ces envois sont assurés sur la demande des clients.

VII. **Ouverture de Crédits.** — Se faire ouvrir, contre provision ou moyennant une garantie agréée, des crédits libres ou avec documents sur tous les pays du monde.

VIII. **Ordres de Bourse.** — Se servir du *Comptoir National d'Escompte* pour leur exécution gratuite, c'est-à-dire contre simple remboursement des frais réclamés par les agents de change.

IX. **Valeurs de placement.** — Se faire délivrer séance tenante, et **sans aucuns frais**, des obligations des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, d'Orléans, du Midi, aux *mêmes cours* que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Le Comptoir délivre également de suite à ses guichets les obligations : Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

X. **Dépôts de Titres.** — Déposer ses titres de toute nature, nominatifs ou au porteur, contre un très modique droit de garde.

Les Actions et Parts de Fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* sont exemptées du droit de garde.

Les titres déposés au Comptoir peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures, *le jour même de la demande du retrait* (dimanches et fêtes exceptés).

XI. **Dépôts de Titres dans les Agences.** — Faire mettre en dépôt, dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte*, à Londres notamment, les titres et valeurs qu'on peut avoir hors de France. — Les Agences, *organisées pour recevoir les dépôts de titres*, encaissent les coupons, dont le montant est payé sur la demande des déposants dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

XII. **Garantie contre les risques de remboursement des Titres au Pair.** — Faire garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair (Demander la notice).

XIII. **Opérations diverses sur Titres.** — Faire également toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellement de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissement de titres amortis, etc., suivant tarif spécial.

XIV. **Location de coffres-forts.** (V. p. 348).

XV. **Lettres de crédit pour voyages.** (V. p. 348).

XVI. **Bureau de Change.** (V. p. 348).

XVII. **Prêts Maritimes.**

L'action patriotique du Comptoir National

C'est grâce à cet ensemble d'opérations et au vaste réseau de ses Agences, qui s'étend chaque jour davantage encore, que l'influence du Comptoir National est si considérable à l'Etranger, aussi bien que dans les pays de protectorat, où l'on rencontre le Comptoir exerçant son action partout où flotte le drapeau français. Il y avait là une tâche patriotique qui convenait bien au caractère même du Comptoir National.

C'est ainsi que les Agences de Tunisie et de Madagascar rendent les plus grands services aux indigènes comme aux nationaux et contribuent, dans une large mesure, à l'extension de l'industrie et du commerce dans ces pays, pour la grandeur et le prestige de la France.

Le Comptoir National vient d'ailleurs de participer à l'Exposition coloniale de Rouen et y a obtenu une médaille d'or.

PROVERBE : Économie vaut mieux que profit.

LISTE DES LOTS NON RÉCLAMÉS

La fortune est aveugle ; on ne sait jamais où elle va frapper. Vérifiez donc au moins une fois l'an les numéros de vos titres à lots.

Nous souhaitons que cette liste de lots non réclamés révèle à nos lecteurs qu'ils sont d'heureux gagnants.

BONS DE L'EXPOSITION 1889 :

Les numéros suivants gagnent chacun **1000** fr. : 214505, 502360, 528572, 600905, 674651, 678523, 715216, 715422, 743447, 771561, 811772, 952033, 1049509 1172105, 1188260.

Les numéros suivants gagnent chacun **100** fr. :

40064 151586 262466 327175 382767 467469 539593
41708 167844 265678 332353 386465 472240 543530
43559 169932 270382 333105 386563 486645 544301
54256 181489 288351 344372 386915 490029 545097
64471 185596 293620 353812 390512 491618 553819
65562 194734 294789 358848 402450 503990 575891
65890 197568 302531 366088 403317 508356 584139
69760 211653 303555 367261 418029 512880 586758
72589 212375 308866 370389 422147 513692 610818
74494 212934 309438 373812 434430 523532 615617
83051 213475 311483 374283 444128 525034 624922
126811 214670 316298 376364 452153 528543 644293
129329 215158 319383 376368 456349 530727 649729
132719 223656 324097 377943 462032 531193 653857
142969 237176 324454 382028 462853 534144 654030
146275 257818 327144

657723 741054 810898 876904 959824 1025638 1100191
664379 745516 822806 877957 960723 1026460 1104595
682297 760116 827255 879188 960829 1029210 1107003
686208 761389 830350 881407 960953 1037670 1109024
686616 765402 837451 889940 966249 1041938 1127124
697600 765673 847874 895569 987391 1056900 1134613
701475 768386 850810 897493 987933 1060481 1146888
701684 775040 853713 905069 993897 1061955 1160917
701689 782600 854291 906088 995921 1062742 1161227
702687 785834 855978 908242 1000452 1069718 1163050
703408 790344 857819 920028 1001971 1090209 1179832
715839 793812 862007 931499 1003143 1097302 1184473
727245 799311 866700 940844 1008592 1098895 1192109
731487 800730 867566 949877 1017225 1099601 1197363
733632 801500 873625 957803 1019553 1099968 1119981

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE :

Communales de 500 fr. 3 0/0 de 1879 :

Les numéros suivants gagnent chacun **5000** fr. : 105394, 275582.

Les numéros suivants gagnent chacun **1000** fr.:

469 113766 344995 473441 810466 970360
47958 127828 404081 641441 822148 973886
71017 166193 428323 648989 889944 988273
103001 211232 451445 736234 968804

Communales de 500 fr. 3 0/0 de 1880 :

Les numéros suivants gagnent chacun **1000** fr.:

1424 265775 393665 495577 637001 717626 818551
68364 321427 394724 501694 660584 732595 820875
109049 324837 434344 531581 670210 754551 829637
135601 349247 456898 588012 695096 772249 852010
239242 356916 459733 633623

Obligations foncières de 500 fr. 3 0/0 de 1879 :

Les numéros suivants gagnent chacun **10000** fr. : 36943, 879276, 1272612. *Le numéro suivant gagne* **5000** fr. : 506970.

Les numéros suivants gagnent chacun **1000** fr. :

100758 394083 890208 1100038 1302589 1555560
108992 458144 918179 1116809 1313096 1635121
154868 519814 920799 1140572 1332919 1675158
168638 524883 935800 1183520 1360379 1675496
169024 527052 950339 1187669 1364605 1675596
173154 540385 987477 1189692 1419991 1718223
203041 546685 992812 1199947 1431451 1763628
204901 580211 1005438 1224359 1487027 1788530
221513 594782 1012657 1227323 1519937 1788843
263556 626252 1034694 1233883 1531089 1793876
364135 661173 1059983 1235918 1548043 1794075
379466 849484 1079338 1289030 1549237 1799927
384647

Obligat. foncières de 500 et 100 fr. 3 0/0 de 1885 :

Le numéro suivant gagne **100000** fr.: 731084. *Les num. suiv. gagnent chacun* **5000** fr. : 746621, 770021. *Les numéros suivants gagnent chacun* **1000** fr.:

11953 149509 256130 349865 594549 814111 874765
95498 171836 263814 360321 690240 822973 878022
95848 188864 273262 490782 716405 866150 903317
130606 250320 298458 492510 770971 868137 996854
133095 250919 334326 556643 793957

Bons de 100 fr. avec lots de 1887 :

Le numéro suivant gagne **40000** fr. : 94257. *Le num. suiv. gagne* **30000** fr. : 80059. *Les num. suiv. gagnent* **5000** fr. : 89279 et 130534. *Les suivants gagnent chacun* **1000** fr. : 1790, 4102, 24486, 29409, 34947, 50436, 50505, 56774, 61902, 64336, 68473, 104768, 115013, 117789, 130432, 151102, 176962, 193505, 227064, 227250.

Les numéros suivants gagnent chacun **200** fr. :

2521 36707 58490 91767 115625 143125 165581
2567 37146 58603 91834 116027 143315 165594
2777 37246 59610 92752 116419 143751 165874
3148 37350 61226 92754 117327 143892 166113
3206 37593 64234 93223 117454 144340 166250
3301 37723 66197 93946 117459 144694 166567
3572 37727 66630 94072 117719 144866 167368
3802 37939 67912 94491 118707 145389 167603
5585 38070 68490 95065 118709 145480 168068
5693 38169 68780 95579 118908 145500 168674
6022 38904 69540 97144 119100 145542 168796
6688 39067 70651 97258 119186 145617 169295
8012 39450 70717 97412 121558 145629 169405
9053 41157 71379 98052 121696 146421 169517
9086 41325 71514 98452 121879 146678 169533
10063 41566 71880 98455 121943 146679 169563
11335 41905 73378 98635 123929 148029 169622
14146 42100 73811 98698 124120 149403 170052
14254 42362 74448 98728 124321 149548 170109
17488 43738 74699 98740 124880 149999 170300
18018 45479 75631 99359 124975 150006 170729
19173 45650 76147 99407 125262 151857 171414
19326 45867 76189 99485 125320 152798 171778
21526 45965 76655 99494 125625 152941 171891
21687 46016 77207 100284 126105 153306 172083
21947 46497 77974 100656 126339 153311 172455
22163 47126 78445 101011 126627 153403 172675
22606 47193 78700 101574 126839 153477 173455
23176 47794 79529 101639 127496 153499 173794
23233 47941 79756 101912 127468 154001 174124
23475 49270 80399 102302 129954 154829 174166
24094 499[illegible]9 80618 102820 130079 154975 174539
24303 50055 80673 102906 130503 155298 174588
24353 50627 81022 102965 130525 155359 175526
25110 51499 81551 103838 130715 155684 175962
25322 52068 81744 104533 130924 155749 175983
25347 52123 81964 107390 133140 156371 176905
25947 52249 82313 107580 133550 156515 177181
26164 53546 82573 107867 134041 156682 177756
26314 53551 82783 108275 134206 156788 178479
27620 54569 83308 109555 134557 156899 178838
28785 54940 84780 109606 136582 157062 178877
28840 55359 85774 109906 136655 157538 179015
29425 55478 86165 110223 137542 158728 179299
29608 55641 86328 110326 137840 158791 179569
30603 55935 86373 111047 138099 158989 180302
32217 56614 8[illegible]779 111873 138331 159087 180569
32370 57105 87114 112469 138738 159441 181910
32412 57401 87414 112488 138790 159720 182497
32717 57571 87754 113033 139350 161808 183957
32773 57988 88524 113802 140293 161848 185290
33256 57948 88934 113864 140697 162396 187564
34278 58057 89680 114799 141420 164108 187983
34912 58122 90436 114824 141921 164175 190035
35303 58135 90628 114862 142741 164471 190058
35971 58398 91598 114863 143002 165271

PROVERBE : La fortune est aveugle et aveugle les siens.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE :

Bons de 100 fr. avec lots de 1887 *(suite)* :

Les numéros suivants gagnent chacun 200 fr. :

190541	192120	195815	197488	197773	199599	202953
191948	192571	195921	197528	198173	199607	204751
192203	192887	196076	197651	198983	199895	206019

206763	209536	214977	217742	221568	223648	227766
207772	210403	215105	218783	222150	225927	228507
208503	211912	216019	219354	222177	226942	228979
209301	212987	216485	219717	222377	227036	229247
209370	213107	217166	220209	222385	227265	229583
209483	213713	217315	221551	223378	227644	

OBLIGATIONS ET BONS AVEC LOTS DE PANAMA :

Les numéros suivants gagnent **100000** fr. : 611259, 655146, 695780, 1148703 ; *les numéros suivants gagnent* **10000** fr. : 22087, 58639, 156247, 219204, 274181, 577597 ; *les numéros suivants gagnent* **5000** fr. : 255685, 256984, 307,507, 669950, 783028, 896543 ; *les numéros suivants gagnent* **2000** fr. : 59094, 118,524, 253137, 298038, 343617, 458338, 526450, 565817, 584595, 656727, 775638, 926520, 1139939, 1151642, 1321678.

Les numéros suivants gagnent **1000** fr.

2381	60276	129762	246072	292229	418245	476027
3889	70548	151403	251304	335312	419355	477269
24786	78690	154055	251678	337303	420917	480193
38565	81363	154956	251993	354249	423644	483852
41248	86281	155893	260754	373517	424971	487459
41858	88477	168885	264120	377840	429892	498601
45468	92195	179343	269157	386265	434660	499539
46393	94524	183398	272040	386824	448963	499692
52408	100197	187305	274338	391047	458418	521220
53139	102877	208588	275416	395711	461621	526066
56819	108229	209340	287917	396839	462088	526178
57476	114713	212488	289777	402513	473251	529416
57819	126915	219874	290357	406926		

529470	610045	713240	772728	832461	940032	1045344
529563	613626	714581	779961	834961	945697	1068241
532571	623390	720046	786299	847279	965502	1072981
542968	640108	724535	788688	849075	970639	1137375
544211	644875	727029	788962	859640	970748	1140883
552994	646826	727580	802303	869120	974091	1141805
557502	649544	737820	806582	872746	980191	1176208
559652	662840	740650	816813	900998	991806	1197535
560476	667023	745551	818401	903537	1002198	1206301
569668	670210	749709	831603	926222	1005629	1212640
573204	677235	760503	832064	933127	1036451	1220987
575193	707300	772527				

BONS ALGÉRIENS (Émission de 1888) :

Le numéro 105501 *gagne* **25000** fr. *Les numéros suivants gagnent chacun* **5000** fr. : 33259 et 142516. *Les numéros suivants, chacun* **1000** fr. : 4689, 54109, 69120, 71801, 75308, 93356, 100725, 106207, 107511, 118274, 119057, 126823, 134928. *Les numéros suivants gagnent chacun* **200** fr. :

388	13426	27312	37776	49377	60511	67745
3630	14506	30216	39514	50465	62832	69194
3719	17888	31078	40475	54068	63270	69462
4540	18278	31953	41057	57879	63878	74167
5722	18622	34812	41799	58663	64041	75223
8246	22088	37448	42508	58736	64543	76029
10042	22725	37555				

78939	86088	92406	100493	108697	119753	134928
79500	86863	94610	100812	110000	126578	135140
80036	88968	95908	102936	111069	129963	136307
81127	89786	96613	105678	115101	131163	140043
81716	90343	97947	108020	116622	131277	142290
85242	92340	100358	108041	119679	133334	146545

BONS DE LA PRESSE :

Les numéros suivants gagnent chacun : 58622, 176457, **1000** fr.; 53677, 172637, 254999, **500** fr. ; 23445, 238285, 243615, 352178, **400** fr.; 50221, 155394, 160489, 161709, 259585, 277268, 278276, 493627, **300** fr. ; 24201, 270902, 497853, **250** fr. *Les numéros suivants gagnent chacun* **200** fr. :

8096	36120	75161	100880	120603	180066	202763
15618	39373	85744	100918	127711	185082	212517
16754	53693	89537	107465	153941	185502	225150
17345	63457	91248	108951	157567	188896	225666
31146	66045	91936	109129	169193	191303	227040
32386	74676	92697	115439	169482	198365	228053

235191	273388	284760	333648	359449	383775	424628
246645	276020	289989	335638	361661	395181	427433
247814	276887	297223	341565	364934	395211	451727
250915	277088	309901	343307	378419	406866	472458
255331	278111	321758	348726	378738	417179	474240
271650	278319	328152	354430	381258	422857	497697

Les numéros suivants gagnent chacun **100** fr. :

1265	46020	87442	129945	170737	202407
2240	46217	89303	130570	171863	202726
2535	46248	90011	131887	171867	202865
3139	47700	90238	132791	173920	204714
4006	48135	91056	132999	174752	205490
4031	48466	91798	134645	176130	207072
6441	50544	92129	135360	178044	210099
7203	51034	92472	137405	179204	210251
7414	52799	95481	139112	179409	210735
8303	54228	95556	141151	180134	210799
9025	57754	95826	144716	180257	210827
9311	63334	96830	146257	181542	211039
9600	65150	96951	146332	181974	211080
12267	65480	101209	148064	182033	211652
13937	65695	102820	149139	183788	211774
17026	67259	103765	149275	186171	212130
17027	68128	107037	150381	186689	212486
19671	68976	108606	150602	187513	213152
24145	69239	108888	150653	187927	215615
26457	70413	111040	152342	188464	219009
27284	70637	111341	153003	189828	220747
29837	70749	112501	153067	190006	223280
33530	71574	113308	155193	192698	223483
33792	75524	114027	159050	192784	223651
35540	78017	115148	159747	194387	224013
35699	78566	117872	160184	194732	225654
36565	79608	117965	163232	197914	226123
37733	80516	122837	164904	198591	226547
38523	80999	124285	166185	198811	226853
40394	82615	124904	166938	199337	226887
40929	83845	125495	167280	202271	228814

228825	269430	322191	350768	397633	424572
231776	271189	322555	351163	397949	431970
231791	273139	325799	352137	400301	433353
233241	278677	327686	355706	400946	436511
236537	279045	329471	356113	401023	438585
237319	279280	332119	360934	401056	442390
239594	281254	332223	362939	401140	446691
241899	281274	333047	363081	402305	447180
242496	284535	334950	363093	402969	451896
242832	288477	336340	364127	404352	453754
244496	288838	336638	364360	404383	455995
244560	289541	337263	364737	408965	456430
244703	290310	337935	365740	409369	457630
244753	291608	338998	365823	410496	462835
244881	292113	339470	366224	410745	466712
246763	293871	339949	366545	413781	470728
248915	299053	340607	369020	414927	471382
250147	300217	343761	375137	415341	476234
250943	302232	344233	377059	416895	480032
251219	304600	344388	380919	417137	481324
254065	304760	345169	381330	418695	481800
257654	306173	345807	384870	421680	486522
258265	306984	346019	385416	421924	486746
258963	307501	347094	389413	422838	487923
260668	313314	347369	389809	423231	488032
261190	318123	348669	391484	423253	494712
261730	318806	348952	391616	423254	495638
262191	318815	349655	393743	423578	496432
264211	321033	350471	395947	424036	496533
266873	321523	350764	396502	424175	497803

PROVERBE : Où l'or parle, la langue n'a que faire.

SCIENCES VULGARISÉES

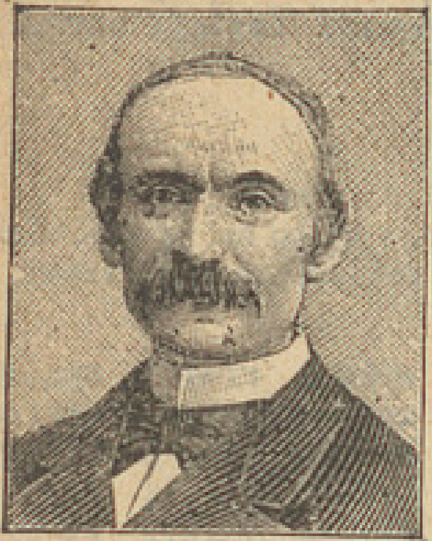
L'Exposition de 1900. — Projets et Plans. — **Nouveautés Photographiques.** — **Les Révolutions Photographiques.** — La Photographie de l'Invisible. — La Main transparente. — L'Appareil d'un Amateur. — **Grandes Découvertes, Petites Inventions.** — **L'Institut Pasteur.** — Le Traitement de la Rage, de la Diphtérie. — **Les Nouveaux Timbres-Poste.** — **Navires à vapeur et Voiliers.** — **Les Fortifications.** — **Artillerie Française.** — **Oh! les sales Petites Bêtes!** — La Puce. — La Punaise. — Le Pou. — **Les Bons et les Mauvais Champignons.** — Planche. — **Les Logarithmes.** — Leur Utilité. — Exemples. — **Les Merveilles de l'Œil humain.** — Les Aveugles-Nés. — L'Œil est un Appareil photographique. — Les Couleurs.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 *contient en outre :*

L'Arithmétique simplifiée par les Exemples. — **L'Electricité.** — Installations domestiques. — **Médecine.** — Secours aux Asphyxiés. — **La Photographie pour tous.** — Le Langage photographique. — Le Phototype. — Les Papiers. — **La Géométrie résumée.** — **Le Corps humain.**

L'EXPOSITION DE 1900

Cliché Berthaud.

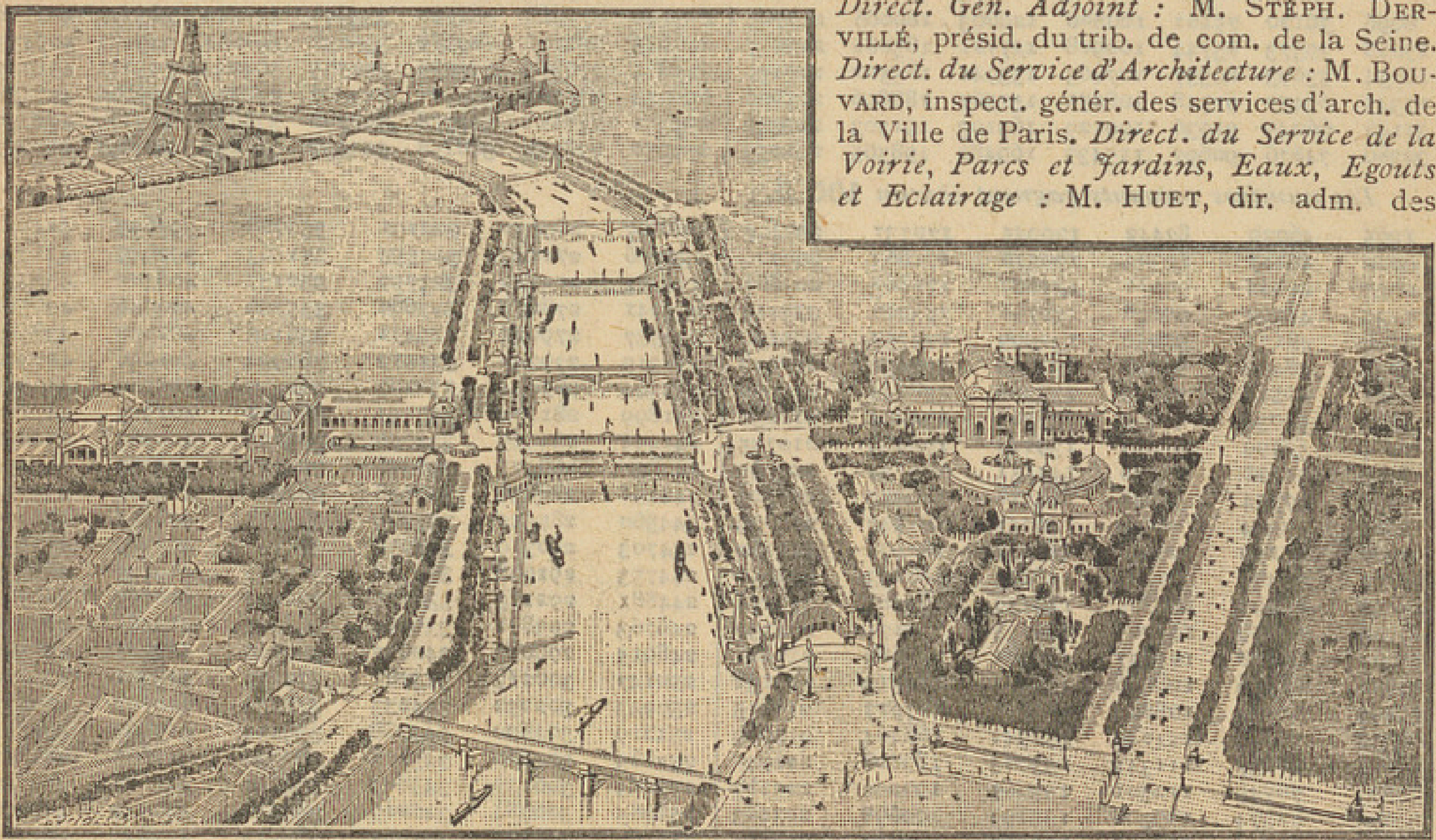


M. Picard.

L'EXPOSITION DE 1900 est entrée dans la période définitive de réalisation. Le plan dressé par le commissariat général (V. Almanach 1896) a été adopté par les Chambres, et la loi promulguée à l'*Officiel* (13 juin 1896). La première pierre du pont monumental a été posée, en présence du Tsar et de la Tsarine, au cours des fêtes franco-russes. Trois années encore, et le Champ de Mars, les Invalides, le Trocadéro, les Champs-Elysées et les 2 rives de la Seine s'empliront de merveilles, offrant aux millions de visiteurs éblouis, dans le ruissellement des lumières et l'universelle joie du triomphe, l'incomparable spectacle du baptême d'un siècle nouveau.

L'Adhésion des Nations. — 29 nations ont à ce moment (fin septembre) envoyé leur adhésion officielle : *Allemagne*, République Argentine, *Belgique*, Bolivie, Chili, Chine, Corée, Costa-Rica, Egypte, Ecuador, *Espagne*, *Grande-Bretagne*, *Grèce*, Guatemala, Haïti, Honduras, *Autriche-Hongrie*, Japon, *Luxembourg*, Maroc, Mexique, Monaco, *Montenegro*, Nicaragua, Perse, *Russie*, Salvador, *Serbie*, *Turquie*, Uruguay.

Commissariat général et Personnel supérieur. — 26, av. de La Bourdonnais, Paris. M. Alfred Picard, *Commis. Gén.*, né à Strasbourg, 21 déc. 1844, ing. des ponts et chaussées, présid. de sect. travaux publ. au Conseil d'Etat, présid. du comité consultatif des ch. de fer, auteur du Rapport général sur l'Expos. de 1889. — *Direct. Gén. de l'Exploitation :* M. Delaunay-Belleville, présid. de la Chambre de com. de Paris. *Direct. Gén. Adjoint :* M. Stéph. Dervillé, présid. du trib. de com. de la Seine. *Direct. du Service d'Architecture :* M. Bouvard, inspect. génér. des services d'arch. de la Ville de Paris. *Direct. du Service de la Voirie, Parcs et Jardins, Eaux, Egouts et Eclairage :* M. Huet, dir. adm. des travaux de la Ville de Paris. *Direct. des Finances :* M. Grison. *Secrét. Général :* M. H. Chardon. *Délégué à la Section des Beaux-Arts :* M. Roujon, dir. des B.-A. *Délégué à la Section de*



Les Champs-Elysées et la Seine en 1900 (Rue de Venise).

Fig. 661 et 662.

***PROVERBE :* La fin couronne l'œuvre.**

l'Agriculture : M. TISSERAND, dir. de l'agriculture., *Délégué à la Section des Colonies et Protectorats :* M. DISLÈRE. *Chef du Secrétariat :* M. A. LEGRAND. *Direct. des services médicaux :* M. le Dr GILLES DE LA TOURETTE.

Les Grandes Divisions. — 18 groupes et 120 classes (en 1889, 9 groupes et 87 classes) : 1° *Education et enseignement ;* 2° *Œuvres d'art ;* 3° *Instruments et procédés spéciaux des lettres, sciences et arts ;* 4° *Matériel et procédés généraux de la mécanique ;* 5° *Electricité ;* 6° *Génie civil, moyens de transport ;* 7° *Agriculture ;* 8° *Horticulture ;* 9° *Forêts, chasse, pêche, cueillettes ;* 10° *Aliments ;* 11° *Mines et métallurgie ;* 12° *Décoration et mobilier des édifices publics et des habitations ;* 13° *Fils, tissus et vêtements ;* 14° *Industrie chimique ;* 15° *Industries diverses ;* 16° *Economie sociale, hygiène, assistance publique ;* 17° *Colonisation ;* 18° *Armées de terre et de mer.*

Dans chaque classe, à côté du produit, sera placé l'instrument ou le procédé de production (principe nouveau).

Les Sports à Vincennes. — Une exposition annexe sera installée au bois de Vincennes, consacrée aux concours d'exercices physiques : éducation physique, sports athlétiques, gymnastique, exercices militaires préparatoires, escrime, tir, équitation, vélocipédie, sport nautique, sauvetage, aérostation.

Paris pendant et après l'Exposition. — Notre fig. 662 montre, d'après les documents dressés par le commissariat général, *Paris pendant l'Exposition*, l'entrée place de la Concorde, les Champs-Elysées transformés, le nouveau Palais des Beaux-Arts, et, en face, celui des Arts décoratifs, la grande perspective reliant les Champs-Elysées à l'Esplanade des Invalides, le pont monumental, la Seine décorée en « rue de Venise », le Champ de Mars et le Trocadéro.

Paris après l'Exposition (fig. 663) montre ce qui restera de toutes ces splendeurs lorsque l'Exposition aura fermé ses portes et que les constructions provisoires auront disparu : les Champs-Elysées enrichis de 2 grands palais, et la grande perspective, d'où l'on pourra admirer à la fois, en faisant un simple tour sur soi-même, ces 3 points de vue incomparables : l'Arc de triomphe de l'Etoile, la place de la Concorde, les Invalides et la coupole d'or sous laquelle repose Napoléon.

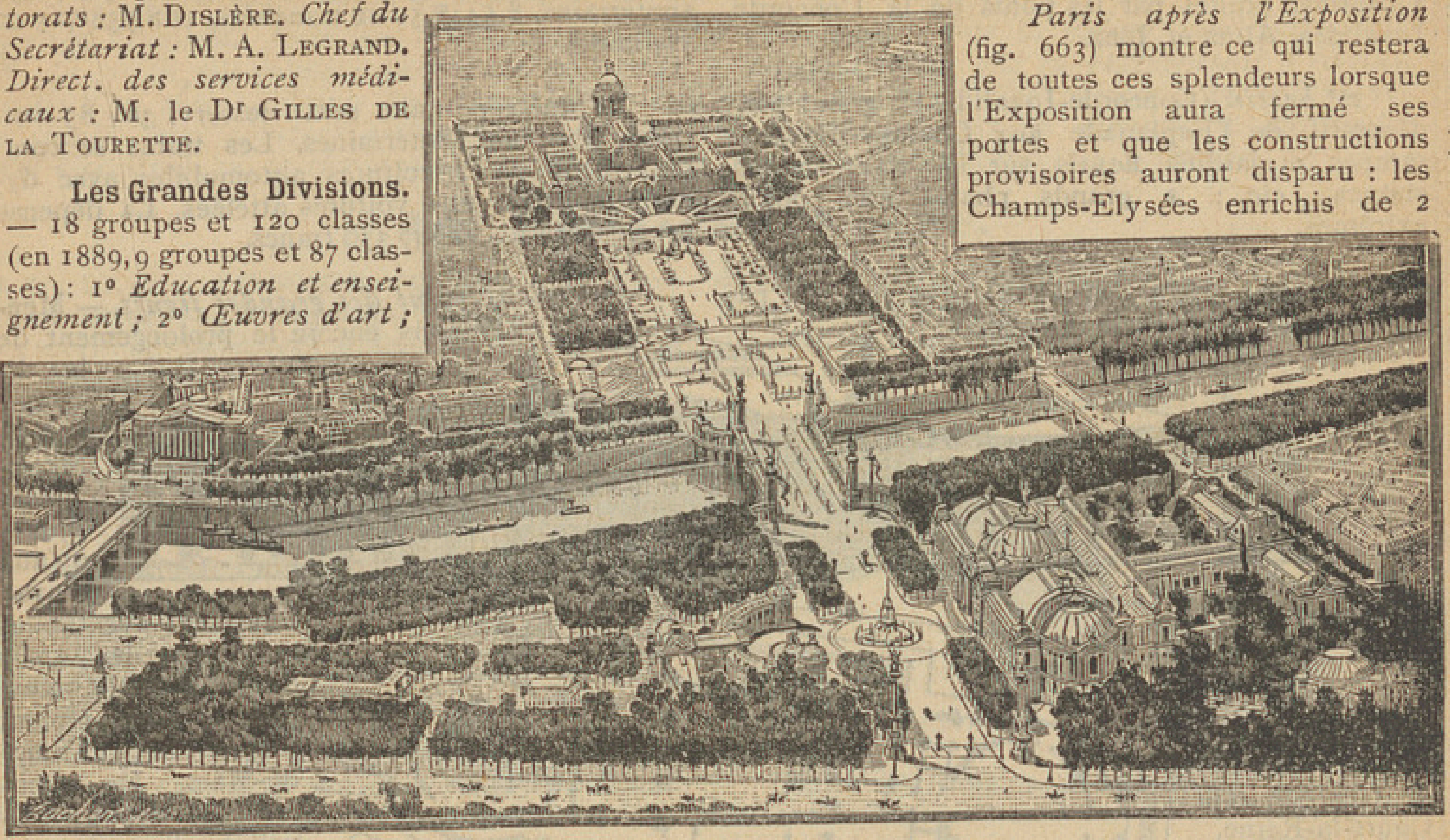


Fig. 663. — PERSPECTIVE DES CHAMPS-ÉLYSÉES A L'ESPLANADE DES INVALIDES.

Les Palais des Champs-Élysées. — Un jury de 47 membres, sous la présidence du ministre du commerce et la vice-présidence du commissaire général, M. Picard, a décerné les 1res primes aux projets de MM. Louvet (grand palais) et Girault (petit palais) (fig. 664 à 667).

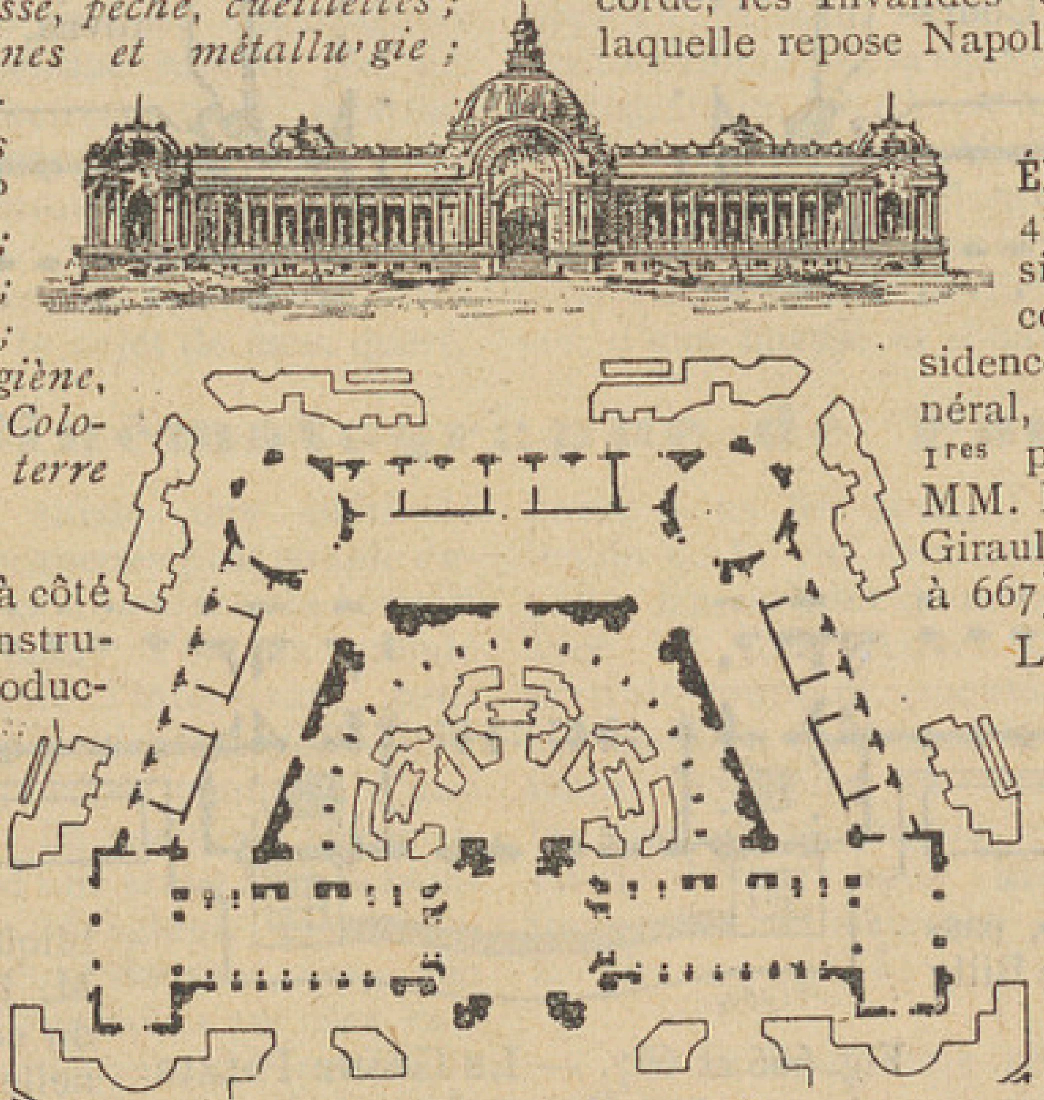


Fig. 664 et 665. — LE PETIT PALAIS DES BEAUX-ARTS.

Le grand palais occupe une superficie de 32 000 mètres carrés. Il sera attribué, pendant l'Exposition, aux expositions contemporaine et centennale et à l'enseignement artistique. La peinture sera distribuée tout autour du périmètre de ce palais (voir le plan) avec des salons de repos à tous les angles. Une salle de concert sera située à l'une des extrémités du bâtiment de l'avenue d'Antin. Le petit palais, d'une superficie de 8 000 mètres carrés, recevra l'exposition rétrospective de l'art français.

Après 1900, le palais principal sera affecté aux Salons annuels, concours hippique, agricole, expositions diverses. Le petit palais deviendra musée d'œuvres d'art, avec salles pour expositions temporaires, concours, examens et réunions de jurys.

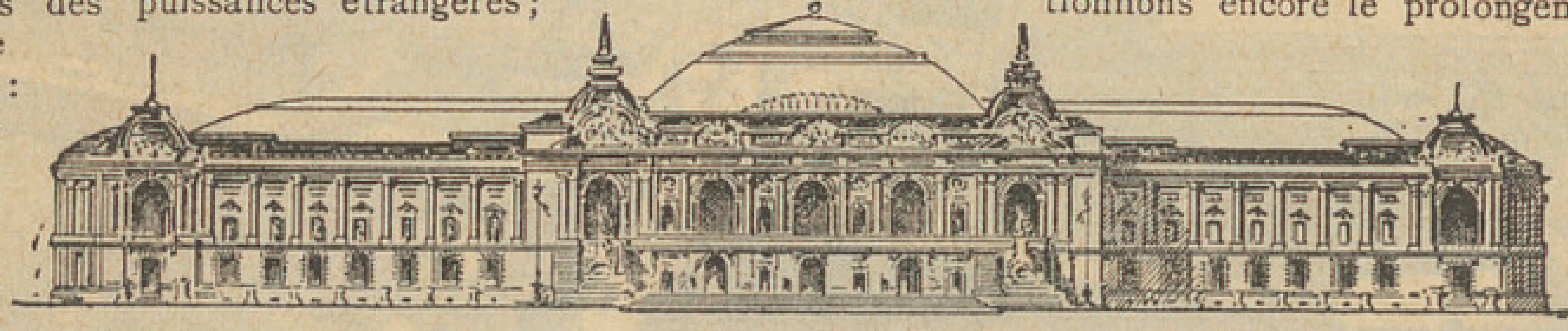
Fig. 663 à 665.

La Seine et la rue de Venise. — Le parcours de la Seine à travers l'Exposition est divisé en 3 bassins, limités par les ponts de la Concorde, Invalides, Alma et Iéna.

1er bassin (Concorde-Invalides) : grand pont décoratif, de l'Esplanade aux Champs-Elysées ; rampes et jardins fleuris sur les rives, vases, statues, etc. ; 2 grands phares aux points extrêmes.

2e bassin (Invalides-Alma) ; rive gauche : pavillons des puissances étrangères ; rive droite : palais du Congrès, serres de l'horticulture, pavillon Ville de Paris, reconstitutions historiques ; passerelle suspendue entre le quai d'Orsay et le Cours-la-Reine.

3e bassin (Alma-Iéna) ; rive gauche : ministères de la guerre, marine, marine marchande ; rive droite : terrasse en encorbellement faisant communiquer le Cours-la-Reine et le Trocadéro, passerelle unissant le quai de Billy au quai d'Orsay.



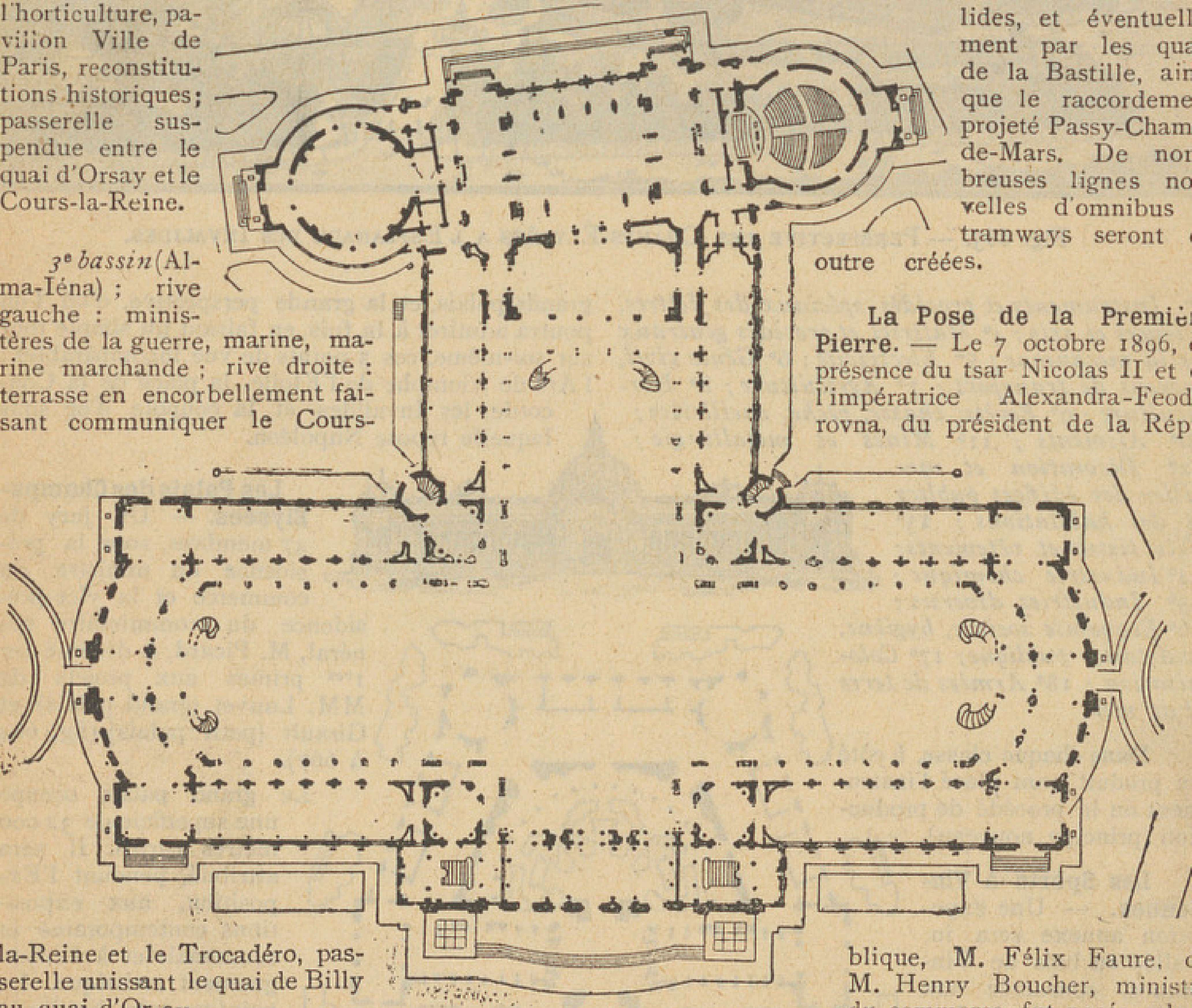


Fig. 666 et 667. — Le Grand Palais des Beaux-Arts.

Des terrasses réservées sur les rives, le panorama de cette « rue de Venise » (fig. 662), sillonnée d'embarcations aux décorations multicolores et puissamment illuminée le soir par des feux électriques, sera féerique.

Les Transports dans Paris. — 1° *Métropolitain parisien.* Le conseil municipal a voté le principe de la construction par la Ville et de l'exploitation par une compagnie fermière d'un réseau à voie étroite ainsi composé : ligne circulaire par les boulevards extérieurs (23 127m,50) ; transversale Nord-Sud (9 017m,50) ; transversale Est-Ouest (6 930 mèt.) ; raccordements divers (2 135 mèt.), en tout 41 210 mètres, dont 23 907m,35 souterrains, 8 544m,50 en tranchées, et 8 758m,15 en viaducs.

Le métropolitain sera desservi par 85 stations, dont 44 souterraines. Les trains se composeraient de 2 voitures automobiles avec dynamo-motrices et 2 voitures attelées. La dépense est évaluée à 122 947 350 francs.

3° *Prolongement des grandes lignes.* — Mentionnons encore le prolongement de la ligne des Moulineaux jusqu'aux Invalides, et éventuellement par les quais de la Bastille, ainsi que le raccordement projeté Passy-Champ-de-Mars. De nombreuses lignes nouvelles d'omnibus et tramways seront en outre créées.

La Pose de la Première Pierre. — Le 7 octobre 1896, en présence du tsar Nicolas II et de l'impératrice Alexandra-Feodorovna, du président de la République, M. Félix Faure, de M. Henry Boucher, ministre du commerce, fut posée solennellement la première pierre du pont monumental, qui reçut le nom de « pont Alexandre III ».

Les souverains russes signèrent le procès-verbal sur parchemin. L'impératrice prit la truelle d'or et versa le mortier ; l'empereur et le président de la République frappèrent la pierre d'un marteau d'acier à manche d'ivoire, qui portait sur les deux faces les mots *Pax* et *Robur* incrustés en or. La truelle, le marteau et la plume avec laquelle le procès-verbal avait été signé, furent acceptés par l'impératrice en souvenir de cette pacifique cérémonie.

Maxime Vuillaume.

PROVERBE : **A qui veut assez, rien ne manque.**

NOUVEAUTÉS PHOTOGRAPHIQUES

Voir l'invisible, fixer sur la plaque sensible les mille couleurs de la nature, reproduire l'œil, la vision elle-même : autant de problèmes, hier inaccessibles, que la photographie a résolus, ou tout au moins éclairés d'une lumière suffisante pour que l'on puisse prévoir à brève échéance le succès. Tout amateur peut répéter les expériences instituées par les savants, et augmenter peut-être ainsi, en se récréant, le nombre déjà si intéressant des découvertes nouvelles.

La Lumière Noire.

M. le Dr G. Le Bon a renouvelé les expériences de Rœntgen (v. Alm., p. 356) sans se servir de l'appareil producteur des rayons X. En exposant pendant 3 heures à la lumière d'une lampe à pétrole, bec de gaz, lumière solaire, un cliché et une plaque sensible recouverte d'une plaque de fer, et strictement à l'abri des rayons lumineux, il a obtenu un développement énergique dont il cherche la cause dans la *lumière noire*, radiation de nature inconnue, non perceptible à l'œil, capable de traverser, comme les rayons émanant de l'ampoule de Crookes, les corps opaques. Le poisson que nous reproduisons ci-dessus, dans la figure 668, d'après l'*Illustration*, a été obtenu par M. le Dr Gustave Le Bon qui a reconnu que les meilleures images provenaient d'animaux capables de devenir phosphorescents et très peu de temps avant l'apparition de la phosphorescence.

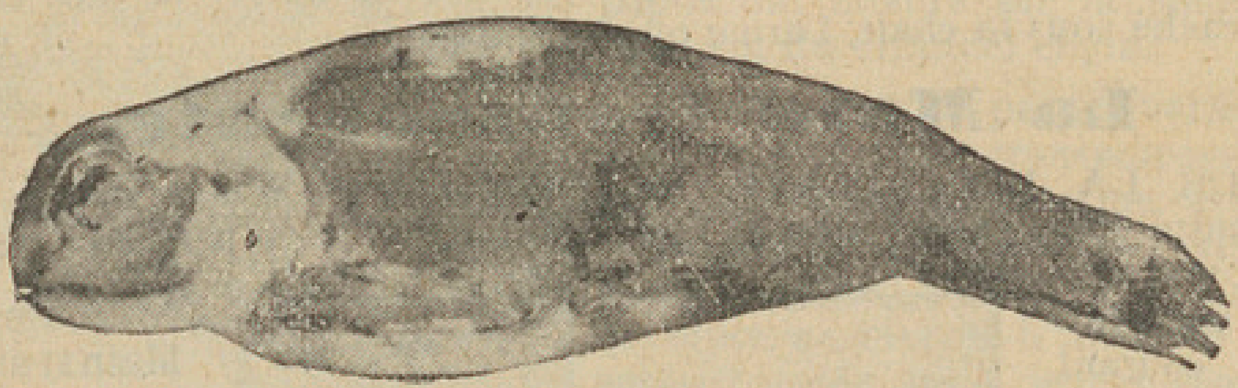


Fig. 668. — Photographie d'un poisson a la lumière noire.

M. H. Murat, au Havre, a répété ces expériences en intercalant la plaque sensible et l'objet à photographier entre une feuille de cuivre et une feuille de plomb.

M. le Dr Armaignac, de Bordeaux, a obtenu de fort belles épreuves, à travers des corps métalliques éclairés simplement par une lampe à pétrole munie d'un réflecteur parabolique.

Le Portrait Tournant

Voici une application ingénieuse de la *Chronophotographie* (V. Alman. 1896, p. 332). M. Georges Demeny place la personne à photographier sur un tabouret en forme de champignon (la partie supérieure est rendue mobile par un pivot), animé d'un rapide mouvement de rotation (on peut faire tourner avec une corde enroulée autour du pied). Il braque ensuite sur le sujet en mouvement son appareil, pouvant enregistrer 15 épreuves par seconde ; 2 secondes de pose donnent 30 épreuves, montrant le sujet de face, quart, profil, trois quarts, et enfin de dos, avec des intervalles absolument négligeables. Reportées sur la circonférence du disque de verre d'un *photoscope* (V. Alman. 1896, p. 332), on obtiendra par une rotation rapide la reconstitution animée du sujet photographié. — (Avec les papiers au platine de *Poulenc frères*, 92, r. Vieille-du-Temple, et Bd St-Germain, 122, se développant à froid et permettant d'arrêter le développement quand on a obtenu l'intensité désirée, on obtiendra de remarquables épreuves, d'une finesse et d'une fixité irréprochables.)

Un Cinématographe de Poche.

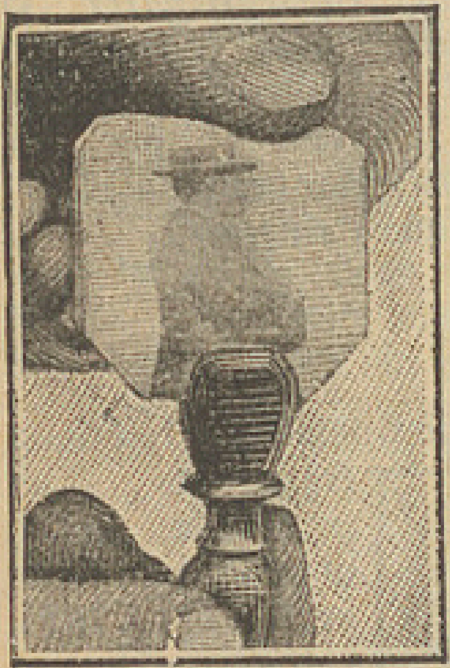


Fig. 669.

Il existe une méthode beaucoup plus simple encore pour *animer* le portrait tournant. Tout le monde connaît l'intéressant petit jouet d'enfants, le *folioscope*. Ce jouet se compose d'une série de positions successives d'une scène à un personnage, jongleur, gymnaste, sauteur, danseur, etc., que l'on reproduit sur des cartons découpés, à raison de 20 à 25 par série. Si l'on assemble ces cartons, comme on le ferait d'un jeu de cartes, et que l'on fasse passer rapidement le pouce sous les yeux, l'illusion de la vie sera complète. En opérant de même avec les 30 épreuves du portrait tournant, montées sur un petit pied tenu à la main (fig. 669 et 670), le sujet photographié revivra devant vous avec toutes les délicatesses de la physionomie.

Si, au lieu d'une personne, on a photographié une scène à 2 ou 3 personnages, le folioscope devient un véritable petit *cinématographe de poche*



Fig. 670.

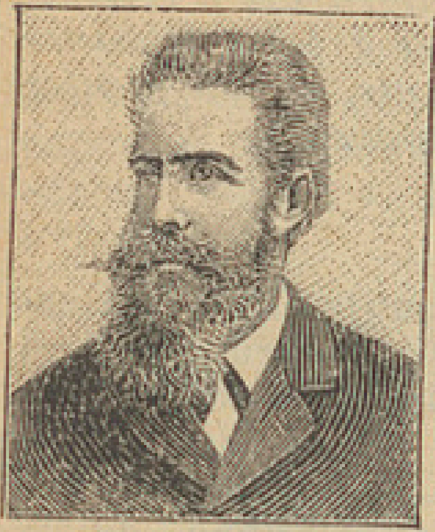
La Photographie des Couleurs.

Les couleurs naturelles peuvent être reconstituées par la superposition de 3 teintes fondamentales, jaune, rouge et bleu. En opérant successivement à travers des verres jaune, rouge et bleu, on aura 3 clichés distincts, en noir, avec des blancs correspondants pour chacun d'eux à l'une des 3 couleurs fondamentales. En se servant des couleurs dérivées de la houille, M. G.-A. Richard (note à l'Académie des Sciences) obtient des positifs teintés, monochromes, en jaune, rouge et bleu. Si l'on place ces 3 clichés l'un sur l'autre (l'un d'eux est une pellicule intercalée), on obtiendra par transparence l'illusion des couleurs naturelles de l'objet ou de la scène photographiés.

PROVERBE : **Besoin fait faire mainte chose.**

LES RÉVOLUTIONS PHOTOGRAPHIQUES

LA PHOTOGRAPHIE DE L'INVISIBLE



Dr Rœntgen.

C'EST BIEN L'INVISIBLE que nous montrent désormais ces mystérieux rayons X, dont tout le monde a entendu parler, et qui constituent certainement la plus intéressante découverte de l'année 1896. Reproduire l'os caché sous la chair, l'arme ou le projectile restés dans la blessure ; lire dans le corps humain tout entier — dans la pensée peut-être ! — compter les pièces de monnaie à travers la bourse soigneusement fermée ; aller chercher, derrière l'enveloppe close et scellée, le secret de nos plus intimes confidences : ce sont aujourd'hui jeux d'enfants pour le premier amateur venu. Et que faut-il pour exécuter ces prodiges ? Bien peu de chose. Une bobine d'induction, une ampoule de verre, et une simple plaque photographique.

La Main transparente.

LES PRINCIPES DE LA DÉCOUVERTE. — *Crookes* avait montré déjà (1874) que si l'on fait passer à travers une ampoule, dans laquelle on a fait le vide absolu, le courant d'une bobine de Ruhmkorf, des rayons dits *cathodiques* partaient du pôle négatif (cathode), se propageant en ligne droite, et produisant la phosphorescence lorsqu'ils frappaient un corps solide, le verre par exemple. Lénard trouva que ces rayons traversaient l'aluminium.

Le *Dr Rœntgen*, professeur à l'Université de Würzburg (né en 1845 à Lennepien-Dusseldorf, Prusse Rhénane, fit ses études à Zurich où il prit son grade de docteur en 1869), entoura de papier noir l'ampoule de Crookes et reconnut que la plaque photographique était malgré cela impressionnée. Il continua ses expériences et s'assura que les rayons qu'il nomma *rayons X*, traversaient le bois, un livre épais, les chairs. Par contre, ils ne traversaient pas les os, les métaux, ce qui permettait d'obtenir sur une plaque photographique l'*ombre portée des corps non traversés*. A la séance de l'Académie des Sciences du 20 janvier 1896, M. Poincaré présenta la première photographie d'une main, avec son ossature visible, exécutée par le Dr Rœntgen.

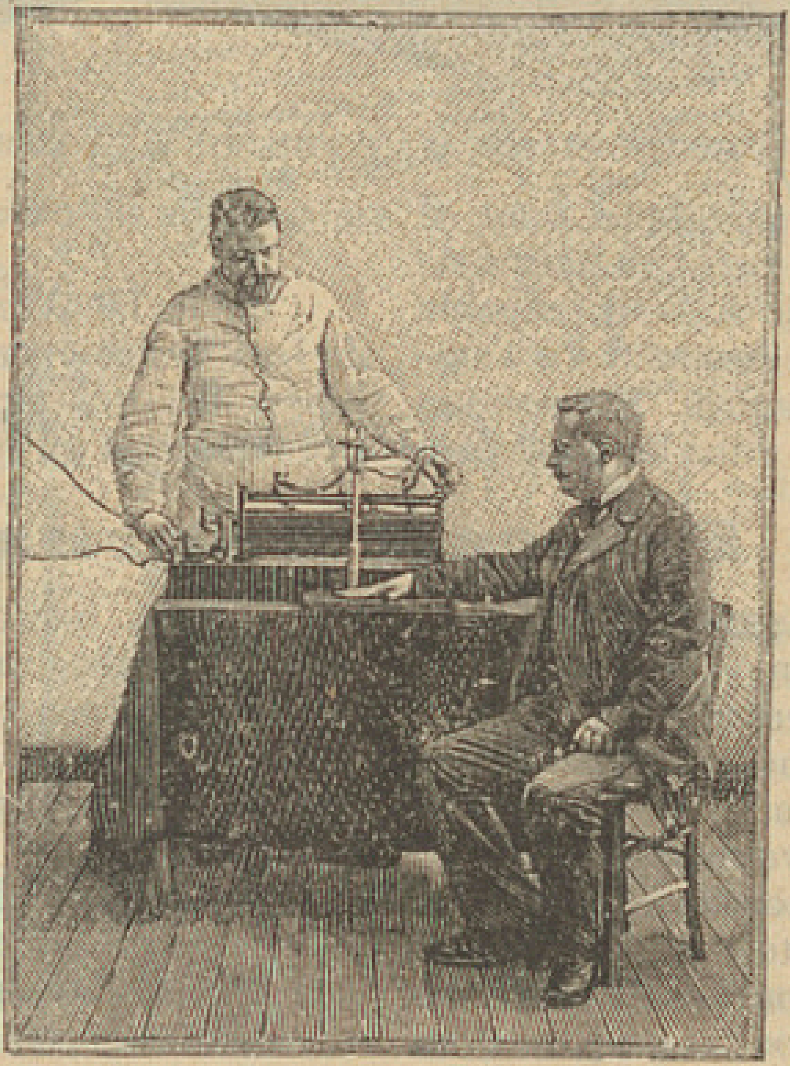


Fig. 672. — La Main transparente.
M. Alb. Londe radiographiant la main de M. V.

Comment on obtient la Main transparente. — L'éminent chef du service des travaux photographiques de la Salpêtrière, M. Albert Londe, a bien voulu faire revivre pour nos lecteurs l'expérience de Rœntgen, que l'on peut suivre sur notre figure. — La bobine de Ruhmkorf, actionnée par un élément de piles placé en dehors des limites du dessin, est posée sur une table. Un peu en avant, fixée à un support, l'ampoule de Crookes dans laquelle sont soudées les deux électrodes positive et négative. La plaque photographique, enveloppée de plusieurs feuilles de papier noir, est située à environ 20 cent. de l'ampoule. M. Albert Londe s'apprête à fermer le courant qui doit traverser l'ampoule, et donner naissance aux rayons X qui vont *radiographier* la main de notre collaborateur, posée à plat sur la plaque. On obtient ainsi un négatif, que l'on développe. Les parties traversées par les rayons X (chairs et muscles) viennent *en clair*, les parties opaques (os, métaux) *en noir*.

Il n'y a plus de Secrets.

LA MÉDECINE ET LA CHIRURGIE. — L'opacité relative des métaux permettra d'obtenir, comme aide aux opérations chirurgicales, l'ombre des corps étrangers, balles, lames de couteau, aiguilles, logés dans la chair et invisibles à l'œil nu. Plusieurs extractions ont ainsi été pratiquées par MM. Schwartz, Guinard et autres. Notre figure 675 représente une main à l'intérieur de laquelle on voit distinctement les deux fragments d'un projectile aplati et séparé en deux sur l'os. MM. Chappuis et Chauvel ont photographié des calculs dans le rein.

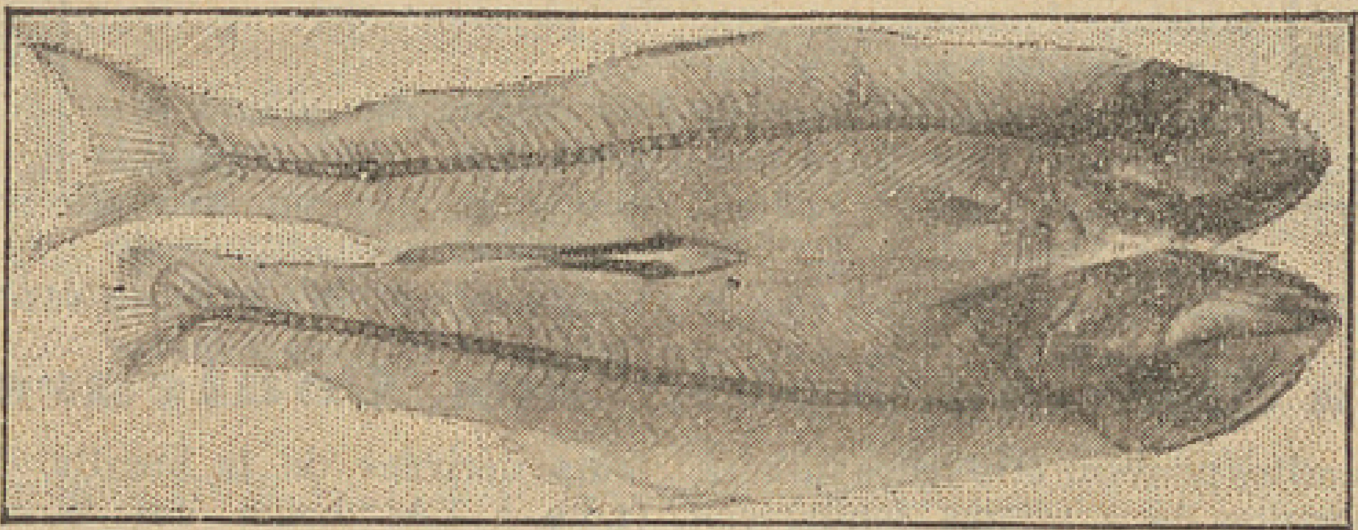


Fig. 673. — Curieux exemple de 2 poissons jumeaux, radiographiés.
(Photographie communiquée par M. Guillaume.)

Diamants vrais et Diamants faux. — Le diamant vrai est traversé par les rayons X, tandis que les diamants faux sont opaques. Une parure de véritables pierres précieuses ne lais-

PROVERBE : La patience vient à bout de tout.

sera donc en radiographie que l'image de la monture, toutes les pierres venant *en clair*. S'il y avait quelque pierre fausse, elle viendrait *en noir*.

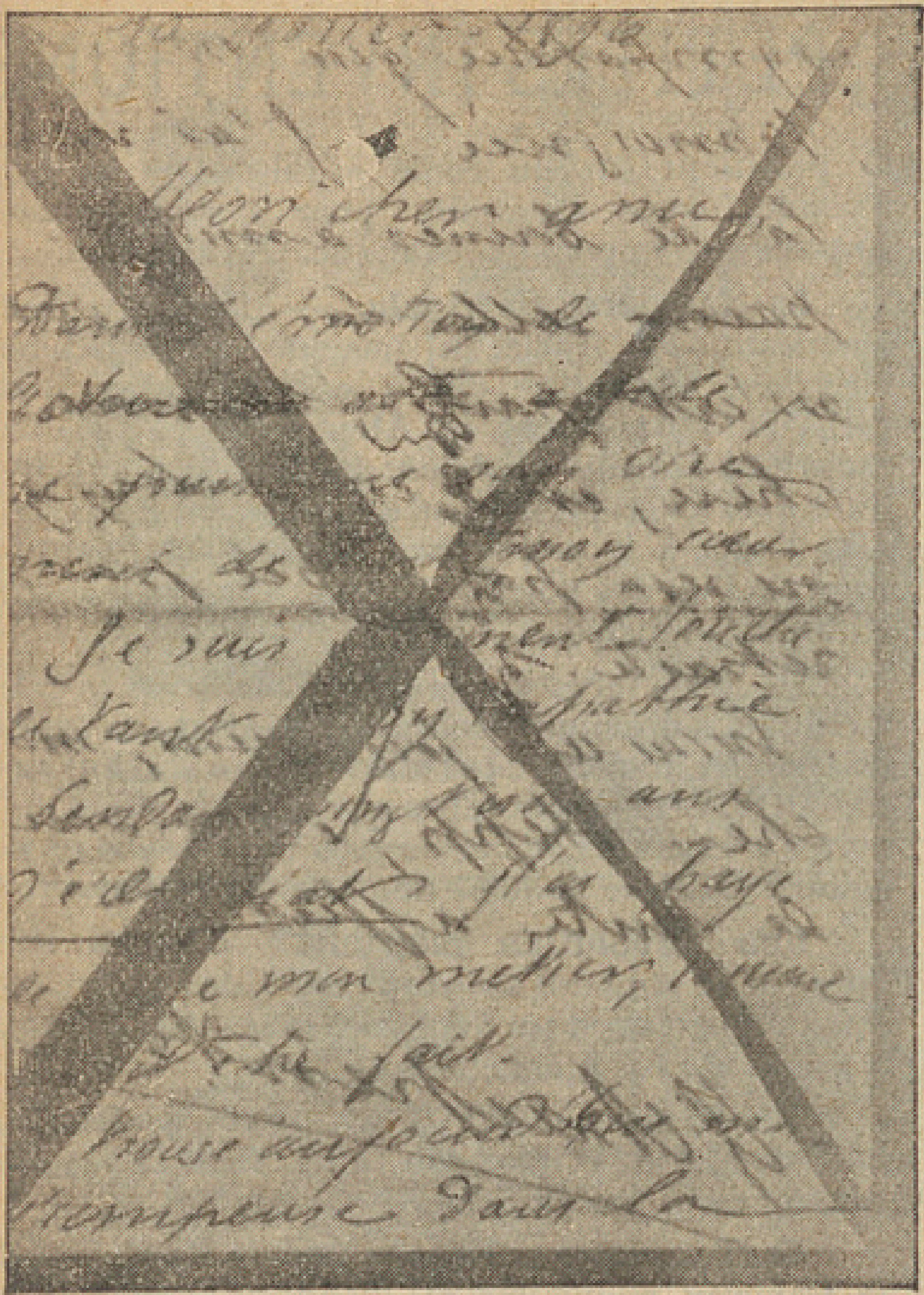


Fig. 674. — Lettre lue a travers l'enveloppe.
(Communiquée par la maison Ogereau.)

Le Secret des Lettres. — L'épreuve radiographique d'une lettre laisserait subsister, affirme-t-on, en noir les caractères d'écriture, qui contiennent des sels métalliques, moins facilement traversables que le papier. Telle la figure 674, représentant les premières lignes d'une lettre, qui se lisent couramment.

Les Livres Explosifs. — M. Girard, directeur du laboratoire de Chimie de la Ville de Paris, a photographié aux rayons X des livres dont l'intérieur avait été enlevé et remplacé par des matières et engins destinés à éclater lorsqu'ils seraient ouverts. Les rayons traversant le carton et le papier ont montré sur la plaque photographique le secret du criminel engin.

Le Verre n'est pas traversé par les rayons X. — D'une parfaite transparence à la lumière solaire, le verre, constatation assez étrange, ne se laisse pas traverser par les rayons X. Un amateur peut facilement s'en assurer en radiographiant, par exemple, un binocle à monture d'écaille. L'écaille sera traversée, les 2 verres viendront *en noir* sur la plaque. — Le professeur Spiess, de Vienne, le montra l'un des premiers en radiographiant la main d'un ouvrier verrier estropié par un éclat de verre dissimulé dans les chairs. L'éclat de verre apparut sur la plaque et put être retiré. L'ouvrier fut rapidement guéri — grâce aux rayons X.

Transparence et Opacité. — En résumé, les corps d'origine organique, papier, carton, bois, cuir, etc., sont en général très transparents aux rayons X. Les métaux laissent passer beaucoup plus difficilement les rayons. Par ordre de transparence : aluminium, tôle, cuivre, argent, étain, plomb, acier, or.

L'Appareil d'un Amateur.

L'AMATEUR qui voudra se récréer en radiographiant devra se procurer : 1° Batterie de 6 éléments, avec bichromate pour la charge : 50 fr.; 2° Bobine de Ruhmkorf (étincelle de 5 cent.) : 100 fr.; 3° Tube de Crookes avec support : 20 fr. Avec les accessoires, papier noir, plaques 13 × 18, flacons, cuvettes, son installation complète lui coûtera environ 200 francs.

Il n'aura plus ensuite que l'embarras du choix pour ses sujets d'expériences : pièces de monnaie dans une bourse en cuir, compas dans leur boîte, boussole dans son étui, oiseau tué au fusil, poisson avec ses arêtes (fig. 673), etc., etc.

Les temps de pose varient avec la perméabilité des corps aux rayons. Ils sont d'environ 30 m. par centimètre de chair à traverser (main); 25 m. (pièce de monnaie dans une bourse); 30 m. (insecte); 2 h. 30 (animal, lapin, cobaye). Ces chiffres varient également avec la puissance des appareils employés. D'ingénieuses dispositions données au tube de Crookes permettent de les réduire et de donner en même temps des images d'une remarquable netteté.

Curiosités des rayons X. La Balle dans la Tête. — Les rayons X ont déjà leurs *curiosités*. Témoin ce pauvre diable de confiseur berlinois qui, ayant été blessé, en 1886, dans une rixe, d'un coup de revolver, fut porté à l'hôpital et *guéri*. Il se plaignait toutefois de violentes douleurs dans la tête, et affirmait partout qu'il avait une balle cachée dans le cerveau. Il se plaignait si fort qu'on l'enferma comme fou ! Il était enfermé depuis 4 ans quand Rœntgen découvrit ses rayons X. Le professeur consentit à radiographier la tête du fou. Il y trouva la balle. Le fou avait toute sa raison; les rayons X étaient venus à temps pour le montrer.



Fig. 675. — Main avec bague d'or et projectiles dans le squelette.
(Communiquée par M. Albert Londe.)

PROVERBE **: Vouloir, c'est pouvoir.**

GRANDES DÉCOUVERTES, PETITES INVENTIONS

A COTÉ de la grande découverte de la photographie de l'Invisible, l'Année 1896 aura été surtout marquée par les études sur l'*Acétylène*, le *Cinématographe* et l'*Automobilisme*.

L'Éclairage à l'Acétylène. — L'inventeur G. Trouvé a construit une lampe (fig. 2 et 3) qui utilise pratiquement les propriétés de l'acétylène (v. Almanach 1896, p. 342).

Dans le corps de la lampe, plein d'eau, baigne un bocal renfermant un treillage métallique dans lequel on introduit le carbure de calcium, qui se décompose au contact de l'eau ; l'acétylène qui se dégage est brûlé à la sortie du tube de dégagement. L'acétylène est également usé dans des becs à papillon ; il est alors préparé dans des gazomètres spéciaux et portatifs. 1 kilogr. de carbure, coûtant 40 à 50 cent. (pris à la tonne), donne 340 litres d'acétylène.

Un bon bec de 5 carcels brûle 30 à 35 litres d'acétylène par heure. Pouvoir éclairant : 15 à 16 fois celui du gaz ordinaire, mais plus dangereux.

Le Cinématographe et les Projections animées. — Le cinématographe est une application de la photographie animée (v. Almanach 1896, p. 332).

Dans l'appareil de MM. Lumière, ainsi que dans celui de M. Demeny, une bande pelliculaire P d'environ 15 m. de longueur et 3 à 5 cent. de largeur, sur laquelle ont été chronophotographiées des scènes diverses, à raison de 800 à 900 épreuves par minute (une photographie chaque 1/15 de seconde), se déroule dans un appareil spécial à projections lumineuses, fortement éclairé derrière l'ouverture O (fig. 4). Les scènes se projettent sur un écran à raison de 30 par seconde, temps nécessaire pour que la rétine éprouve une impression continue.

La Lumière de Tesla. — Un physicien américain, M. Tesla, a imaginé une machine électrique du genre dit à courants alternatifs (v. Alm. 1894, p. 302, et Alm. 1895, p. 340) au moyen de laquelle il obtient ainsi des courants induits dont les propriétés sont extrêmement curieuses. Une lampe à incandescence placée dans le voisinage de l'un des pôles s'illumine sans être reliée à aucun conducteur.

De longs tubes de verre, dans lesquels le vide a été fait, s'illuminent comme le feraient des tubes de Geissler, toujours *sans être reliés en aucune façon* au fil. Ce sont ces tubes que nous représentons, portés à la main comme de gros cierges, sur notre figure 18. Est-ce là aussi une lumière de l'avenir ?

Une Révolution maritime? — Serait-elle faite par le nouveau bateau-*rouleur* de l'Ingénieur Bazin, progressant sur 8 énormes roues (fig. 16 et 19), à raison de 65 kilomètres à l'heure ?

Un modèle réduit, à six roues seulement, long de 46 m. et large de 11 m. 80, a été lancé, comme essai, sur la Seine, en août 1896.

Un Tramway qui roule sur la Mer. — Tel le tramway nouvellement établi de Brighton à Rottingham, long de 4 800 m. (fig. 6).

La voiture, supportée par 4 solides jambes métalliques, est à 7 m. 50 au-dessus des rails. A marée haute, la voie est recouverte de 4 m. 50 d'eau. Deux moteurs électriques, situés sur la plate-forme, actionnent ce système étrange autant qu'ingénieux.

Les Voitures sans Chevaux et la Pédale.

APRÈS la grande course Paris-Bordeaux de juin 1895 (v. Almanach 1896, p. 336), l'automobilisme a pris part, du 24 sept. au 3 oct. 1896, à la course *Paris-Marseille-Paris*, 1728 kilom., 40 voitures engagées. La voiture retournée première à Paris est le n° 6, à MM. Panhard et Levassor, à 4 places, pétrole. Vitesse moyenne, 25 kil. 525 m. à l'heure. Durée totale du trajet, 67 h. 42 m. 58 s.

La Voiturette-Tandem de M. Bollée. — Tricycle à 2 places (fig. 11), longueur totale 2 m. 30, largeur 1 m. 20, poids en ordre de marche, 160 kilogr.

Se met facilement dans un fourgon de ch. de fer. Vitesse de 25 kilom. sur palier, 8 kilom. sur rampes de 10 p. 100, même avec routes boueuses.

Manœuvre très simple, un seul levier pour l'embrayage, les changements de vitesse et le frein.

Le réservoir à essence contient de quoi faire 100 à 120 kilom. Dépense 2 centimes par kilomètre.

Le Tricycle de M. de Dion. — A pétrole et accumulateurs (fig. 8 et 9). Largeur de voie, 92 cent.

Le moteur est fixé sur l'essieu arrière. Le carburateur, à l'arrière du cadre, renferme 3 litres d'essence, pouvant fournir 70 à 100 kilom.

Vitesse en palier, 30 kilom.

Les Curiosités du Cyclisme. — Au hasard : un quadricycle *pour pompiers*, avec tuyaux d'incendie (fig. 13) ; la bicyclette dite *sociable* (fig. 5), avec laquelle on pédale côte à côte, bicyclette pour voyage de noces; l'utilisation du *chien fidèle* à l'arrière d'un tricycle (fig. 7) — pauvre chien ! — le *cycle à patins* pour la glace, sorte de cyclo-traîneau avec roue dentée à l'arrière pour l'adhérence (fig. 12); et enfin le cycle parapluie ou para-jambes (fig. 1), protégeant à la fois la gracieuse cycliste de la pluie et des regards indiscrets.

A Travers les Petites Inventions.

TOUJOURS innombrables les petites inventions. Au hasard : dans l'ordre utile, un appareil inventé par M. de Montardon *pour fuir l'incendie* (fig. 17), qu'il suffit de fixer au balcon et qui s'arrête à tous les étages ; — un appareil *pour éviter de se noyer* (fig. 14), de M. de Rapp, un sac gonflé par des vapeurs de chlorure de méthyle ; — une bouteille que l'*on ne peut remplir qu'une fois* (fig. 15), par le jeu d'une bille dans un goulot spécial ; — et enfin, un fort joli sport, qui fait fureur en Suède, le *sparkstœtting* que décrit suffisamment notre figure 10. Mais, il faut avoir de la glace, de belles routes de glace — être en Suède, en Russie, ou au pôle nord !

PROVERBE : **Nécessité est mère d'invention**



Cycle-parapluie. Lampe à acétylène. Cinématographe. Tramway roulant sur la Mer. Bicyclette sociable. Chien attelé à un Tricycle. Tricycle de M. de Dion. Tricycle de M. de Dion. Voiturette-Tandem de M. Bollée. Sparkstœtting. Cycle à patins. Quadricycle des Pompiers. Sac de sauvetage. Bouteille irremplissable. Bateau-rouleur vu de face. Echelle de sauvetage. Lumière de Tesla. Le Bateau-rouleur Bazin, vu de côté.

Fig. 587 à 605.

PROVERBE : **Ce que force ne peut, industrie le surmonte**

L'INSTITUT PASTEUR

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de la beauté et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. (LOUIS PASTEUR.)

Pirou, Bd St-Germ.



M. LE Dr ROUX.

TRÈS loin, à Vaugirard, au delà des boulevards extérieurs, rue Dutot, 25, dans un quartier calme et retiré, dans une petite province silencieuse et claustrale, l'*Institut Pasteur*, véritable « couvent » scientifique, ouvre ses portes à l'humanité souffrante.

C'est là que les disciples continuent et appliquent les immortelles découvertes du Maître.

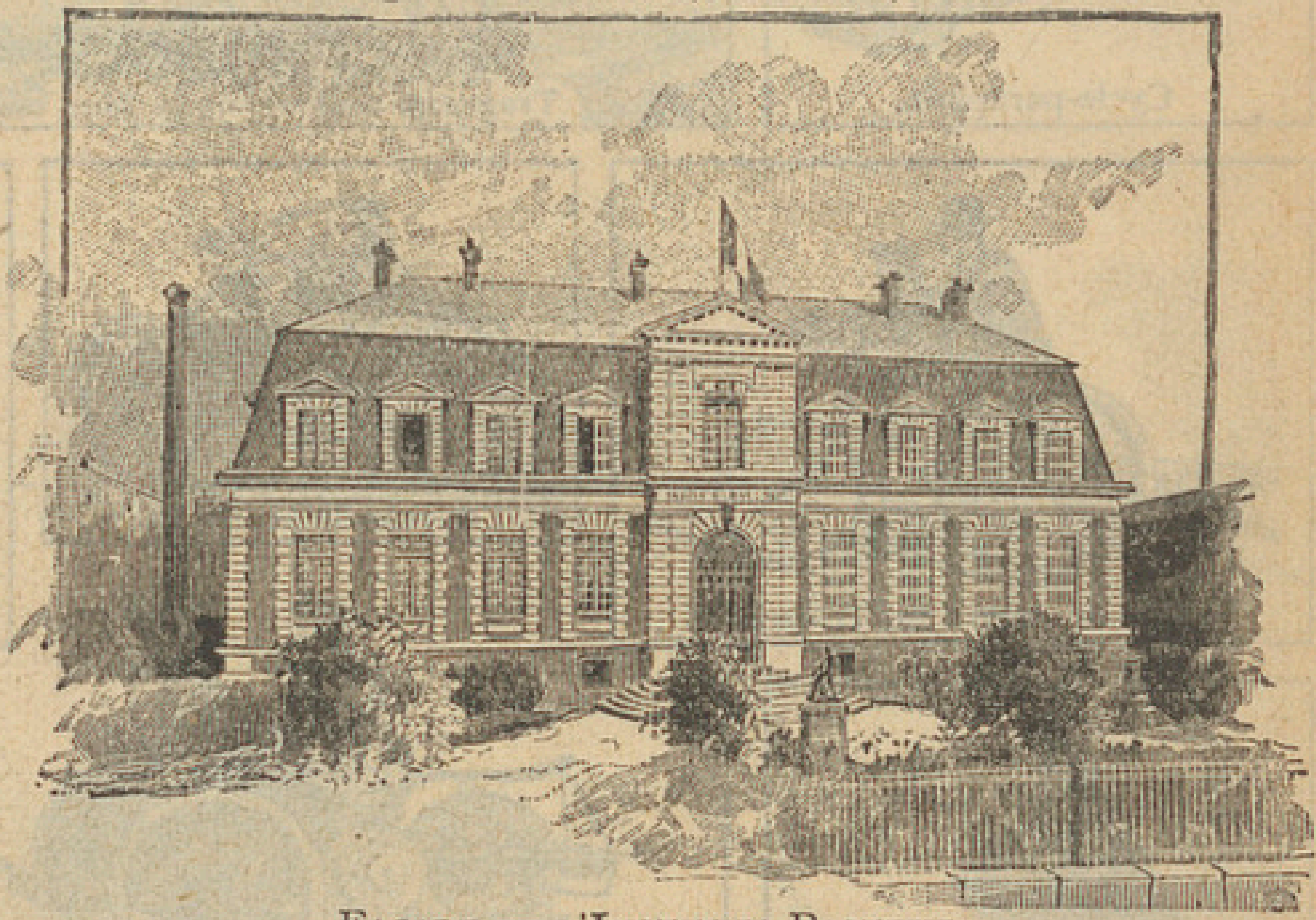
C'est dans ce tranquille sanctuaire que Pasteur a vécu ses dernières années; c'est là que sa dépouille repose, loin du bruit du monde. Et pourtant, quel homme plus que lui fit « du bruit dans le monde » !

Avant Pasteur les enragés étaient condamnés à une mort horrible; avant Pasteur et ses élèves, la diphtérie nous enlevait une armée chaque année.

Et cet homme glorieux, le plus célèbre des conquérants scientifiques, est mort modeste et pauvre. Qu'on se figure les milliards accumulés par un Pasteur américain vendant pour son compte ses remèdes merveilleux !

L'*Institut* fut fondé par une souscription publique qui produisit en très peu de temps 2 586 000 fr. On l'inaugura en nov. 1888.

Photog. F. Fescourt, 24, r. Violet, Paris.



FAÇADE DE L'INSTITUT PASTEUR.

Dans l'avenir, on divisera la médecine en deux grandes périodes : l'une, obscure, avant Pasteur ; l'autre, lumineuse et féconde, après Pasteur !

Photog. Mairet, 17, Bd Haussmann.



UNE INOCULATION ANTIRABIQUE.

Les 3 services les plus importants sont :

1. — Le grand dispensaire gratuit pour le traitement de la rage. *Directeur :* M. le Dr GRANCHER. MM. les Drs CHAILLOU et BOREL *chargés de faire des inoculations.*

2. — Le service de la préparation du vaccin antidiphtérique. *Directeur :* M. le Dr ROUX. *Chef de laboratoire :* M. MARTIN.

(Le service de la préparation du vaccin antidiphtérique est à Villeneuve-l'Étang [station de Garches] et non rue Dutot.)

3. — Le service de préparation du vaccin du charbon et du rouget, destiné à préserver les bestiaux et les porcs de ces maladies ; de la *tuberculine* et de la *malléine*, pour déceler la tuberculose et la morve chez les animaux.

Le Traitement de la Rage.

CE traitement, expérimenté d'abord sur les animaux, est appliqué depuis 11 ans à l'homme. Si on ouvre le crâne d'un lapin et qu'on lui inocule dans le cerveau (sur la dure-mère) de la moelle rabique de chien à rage des rues, on lui donne la rage après une incubation de 15 j. environ. Si on inocule de la même façon avec le virus du 1er lapin un 2e lapin, puis un 3e, et ainsi de suite, on ob-

Fig. 695 à 697.

PROVERBE : Science n'a d'ennemis que les ignorants.

serve une diminution progressive de la durée d'incubation de la rage.

Pasteur ayant constaté et démontré le développement du virus rabique dans les tissus nerveux inocule à un lapin 1 un fragment de moelle rabique ; au bout de 20 jours, le lapin 1 meurt et sa moelle est inoculée à un lapin 2, puis la moelle du 2 à un lapin 3, celle du 3 à un lapin 4, et ainsi de suite.

Or Pasteur observa que plus il multipliait les inoculations successives, plus la *puissance virulente s'exaltait*, c'est-à-dire que la période d'incubation de 15 j. environ pour le lapin 2 se réduisait à 7 j. pour le lapin 100.

Si maintenant on place dans l'air sec des fragments de la moelle du lapin 100 (qui donnent la rage au bout de 7 jours), on remarque que la virulence diminue au fur et à mesure de la dessiccation des fragments ; au bout de 13 à 15 j., le virus a perdu toute activité.

Pasteur injecta alors à un chien chaque jour un peu de moelle délayée, en commençant par celle du 14ᵉ jour (c'est-à-dire la moins virulente), pour arriver progressivement à celle du 1ᵉʳ jour de dessiccation (c'est-à-dire la plus virulente). Il rendit ainsi les chiens réfractaires à la rage, même quand le virus rabique exalté était inoculé en plein cerveau.

C'est cette méthode, expérimentée pour la 1ʳᵉ fois sur le jeune berger Meister, mordu le 4 juillet 1885, qu'on a employée au traitement de milliers de personnes mordues par des chiens enragés ou présumés tels. On l'a fait d'une façon plus ou moins *intensive*, plus ou moins *répétée*, comme l'expérience l'a montré, suivant que la morsure était plus ancienne et suivant son siège, les morsures à la face et à la tête et les morsures profondes et multiples sur les parties nues ayant une gravité particulière.

Depuis l'origine des vaccinations jusqu'à fin 1895, 17 340 personnes ont été traitées, et la mortalité a été

1886, 0.95 p. 100.	1890, 0.32 p. 100.	1893, 0.36 p. 100.
1887, 0.79 — .	1891, 0.25 — .	1894, 0.50 — .
1888, 0.55 — .	1892, 0.22 — .	1895, 0.13 — .
1889, 0.38 — .		

Si l'on prend comme moyenne générale 0.50 p. 100, on voit que les morsures à la tête ont causé 1.26 p. 100 de décès, celles des mains 0.76, celles des membres 0.28.

Antérieurement au traitement antirabique, la mortalité était de 15 à 16 0/0.

Aucune formalité à remplir pour se faire traiter à l'Institut ; il suffit de s'y présenter (si possible avec un certificat du vétérinaire ayant autopsié l'animal enragé) tous les jours à 10 h. 1/2. Durée du traitement : 15 à 18 jours.

Photog. Mairet, 17, Bd Haussmann.



PASTEUR ET SES ÉLÈVES.

Le Traitement de la Diphtérie.

La diphtérie est produite par un microbe spécifique, le *bacille de Loeffler*, qui pullule dans les fausses membranes fibrineuses développées par lui sur les muqueuses et y reste localisé ; mais il sécrète, ce qu'ont démontré Roux et Yersin, un poison, appelé *toxine*, qui se répand dans l'organisme et amène les accidents de la maladie.

On a isolé ce principe toxique en cultivant le microbe dans un bouillon faiblement alcalin en contact avec un courant d'air humide à la température de 37°, et au bout de 3 ou 4 semaines la quantité produite est suffisante, ce que l'on constate par des essais sur les animaux. On filtre alors la culture sur un filtre Chamberland et on la conserve dans des vases stérilisés, bien bouchés et à l'abri de la lumière. Elle est très active : un litre, capable de tuer 20 à 30 000 cobayes, ne contient pas *un milligramme* de substance active.

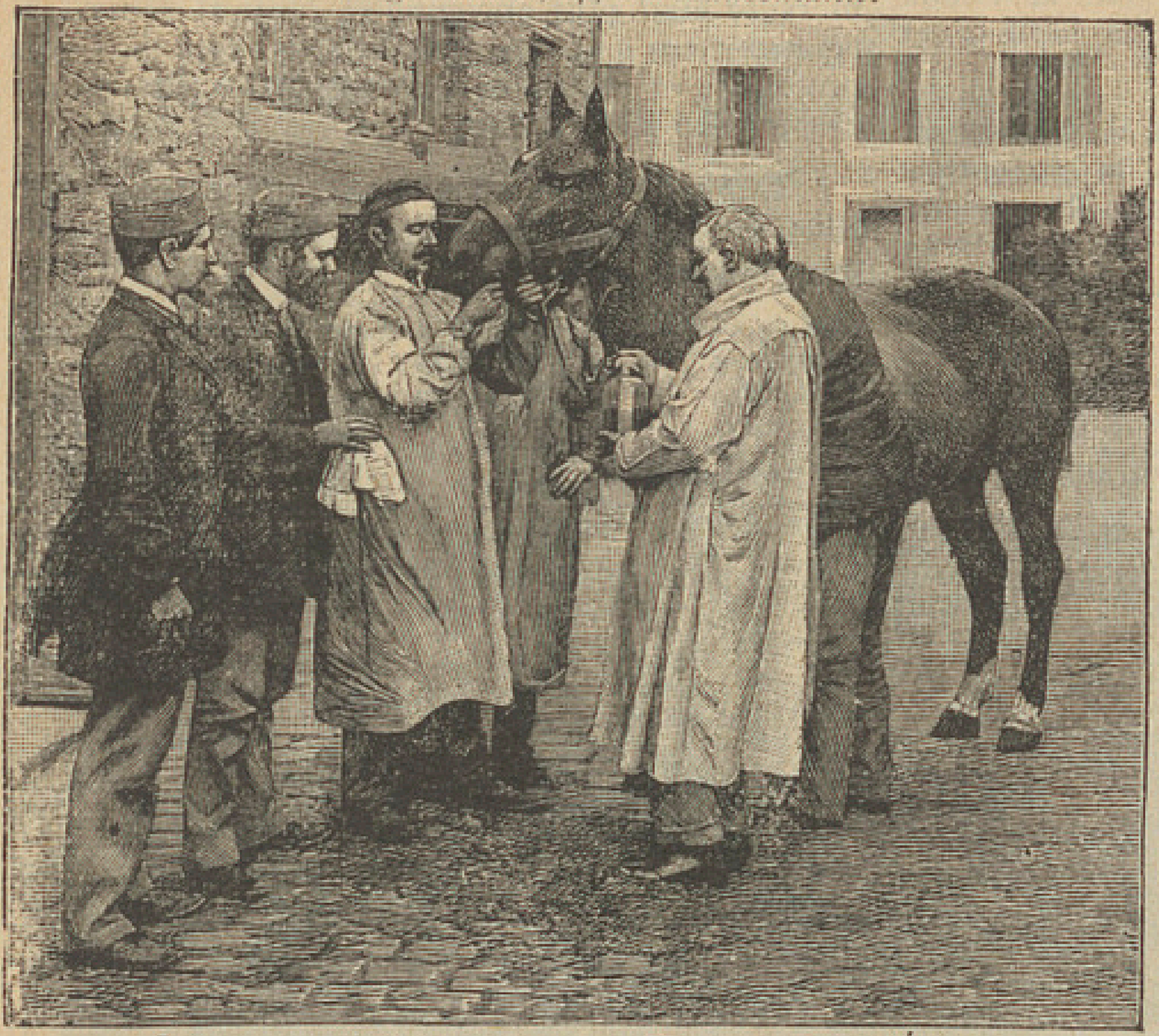
Fig. 698.

PROVERBE : **Envie en tout art est en vie.**

Si on chauffe le liquide de 58° à 65°, la toxicité diminue beaucoup ; à 100° elle est détruite. On peut donc avoir des toxines atténuées.

Behring et Kitasato ont démontré qu'en injectant à un animal des toxines à petites doses ré-

Photog. Mairet, 17, Bd Haussmann.



Saignement d'un cheval a Villeneuve-l'Étang.

pétées, cet animal devient *immunisé*, c'est-à-dire incapable de contracter la maladie, et que le sérum de son sang injecté à d'autres animaux ou à l'homme les préserve et les guérit de la maladie, grâce à la formation dans ce sang d'une substance dite *antitoxine*. La découverte du *sérum antidiphtérique* appartient donc à Behring.

Grâce aux ressources de l'Institut Pasteur, M. Roux put fabriquer en grand le sérum antidiphtérique et en faire l'application aux malades dans des conditions de rigueur scientifique supérieures à ce qui avait été tenté précédemment. Behring avait employé particulièrement la chèvre, d'autres la vache, mais Roux a immunisé le *cheval* et démontré la supériorité de cet animal sur tous les autres. Avant de commencer l'opération, on s'assure de l'état du sang, puis on injecte un centimètre cube de culture. Il se produit au point d'inoculation un œdème dur qui persiste longtemps ; la température du cheval monte, son poids diminue. Ces réactions locales et générales cessent au bout de quelques jours, on renouvelle prudemment l'injection en augmentant progressivement les doses. On arrive quelquefois à 100 et 200cc, jusqu'au moment où l'animal est *immunisé*, c'est-à-dire où il fournit un sérum dont une quantité égale à 1/50000 du poids de l'animal est capable de neutraliser une quantité de toxine qui tue un animal de même poids en moins de 24 heures.

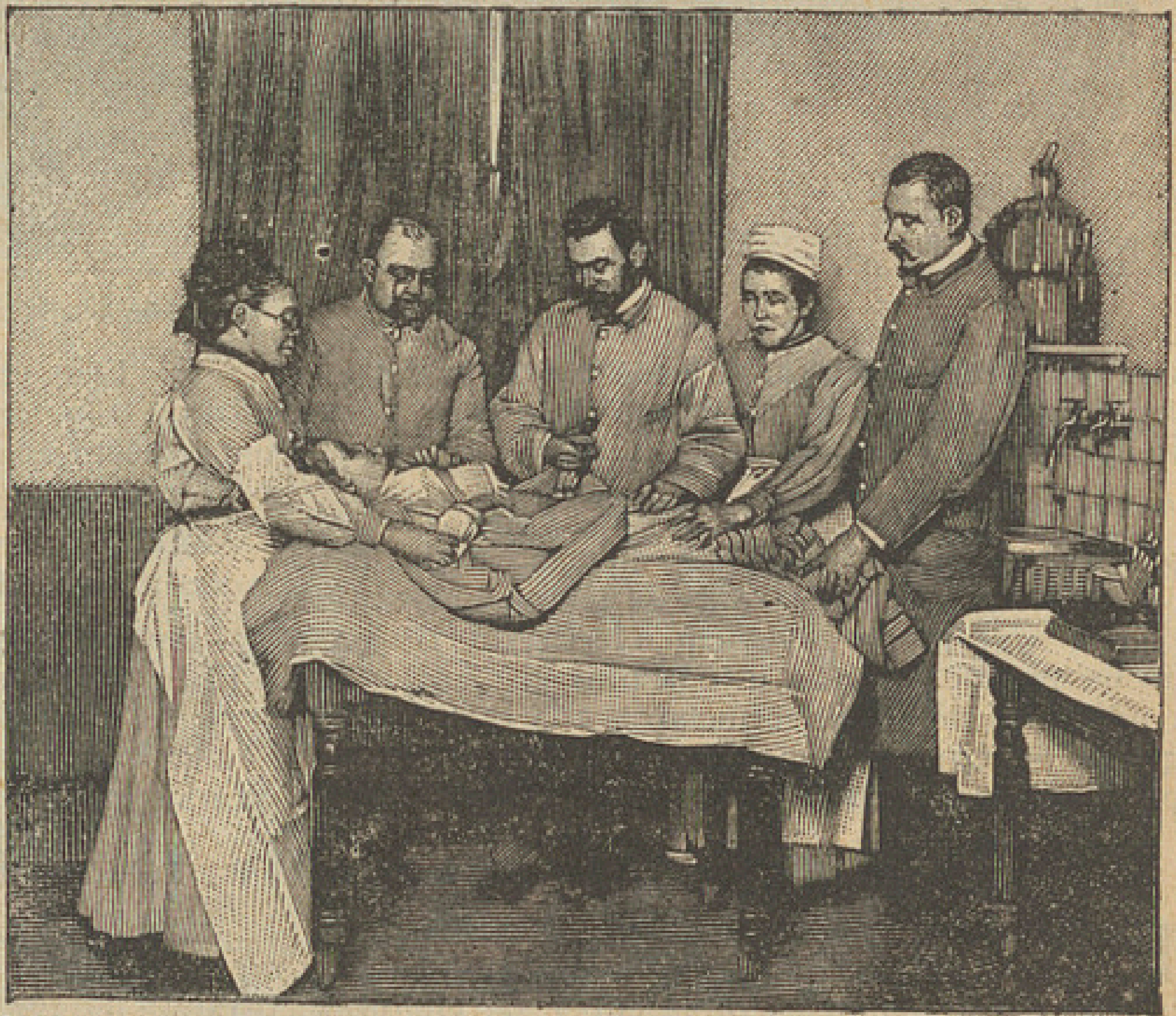
L'emploi du sérum en thérapeutique a donné des résultats inespérés, d'autant plus brillants qu'il a été plus précoce, ce qu'on constatera par la chute des fausses membranes, l'abaissement de la température et la diminution de la fréquence du pouls. Quand le traitement commence le premier jour, on a 100 p. 100 de guérisons ; quand il commence le 2e jour, 97 p. 100 ; le 3e jour 87 p. 100, le 4e jour 77 p. 100, le 5e jour 60 p. 100, le 6e jour 51 p. 100 (Bouchard).

Or, en 1876, la mortalité du *croup seul* dans les hôpitaux était de 79.75 0/0 !

Depuis que ces résultats ont été connus, une souscription nationale a permis d'acheter une centaine de chevaux parfaitement sains, qu'on a installés dans les écuries des cent-gardes du domaine de Villeneuve-l'Etang, qu'une loi votée en 1884 a affecté au laboratoire de M. Pasteur. Les animaux traités sont saignés régulièrement (le lundi), à l'aide d'un gros trocart introduit dans la veine jugulaire. Le sang qui coule est recueilli avec toutes les précautions antiseptiques et donne un sérum limpide antidiphtérique, mis dans de petits flacons de 10cc, bouchés hermétiquement, placés dans de petites boîtes de bois, et qu'on peut se procurer chez tous les pharmaciens (Prix : 3 fr.).

Voilà donc la rage horrible terrassée, cette bar-

Photog. Mairet, 17, Bd Haussmann.



Une injection de sérum antidiphtéritique aux Enfants-Malades.

bare diphtérie, le fléau des enfants, la terreur des mères à peu près vaincue, grâce aux patientes recherches des savants ; ceux-ci, infatigables, cherchent, cherchent toujours, et peut-être l'humanité entrevoit-elle dans un avenir prochain et lumineux la découverte des sérums *antituberculeux* et *anticancéreux*.

Fig. 699 et 700.

PROVERBE : **Mieux vaut l'activité de l'esprit que celle des jambes.**

LES NOUVEAUX TIMBRES-POSTE DE 1896

Dans notre édition de 1896, nous avons publié tout un article sur la Philatélie (V. page 338). Pour tenir nos lecteurs au courant des émissions de timbres nouveaux, nous publions ci-dessous le fac-similé de ceux que la maison Maury nous a signalés comme les plus curieux.

ESPAGNE.



Rés. aux Députés (rose).

LUXEMBOURG.



2 cent. (brun).

URUGUAY.



1 cent. (brun clair).

PORTUGAL.



15 reis (brun-rouge).

La plupart des événements politiques de l'année sont marqués par des émissions spéciales. Nous donnons ainsi le nouveau type des timbres de CORÉE parus à la fin de la guerre sino-japonaise. Au centre se voit l'emblème du jour et de la nuit, de la vie et de la mort. Depuis 1884, ce pays n'avait plus eu de timbres.

Le PORTUGAL célèbre le septième centenaire de St Antoine, et une émission constate cette commémoration.

En GRÈCE, les Jeux olympiques sont le prétexte d'une série de timbres ; après le Discobole et le Vase grec décoré d'une Minerve, dont nous reproduisons le type, la série passe en revue : le Stade d'Athènes, l'Acropole, le Quadrige, l'Hermèe de Praxitèle, la Victoire de Péoné, etc.

CORÉE.



5 poon (vert).

tion MADAGASCAR ET DÉPENDANCES.

Le souvenir du baptême orthodoxe du prince Boris de BULGARIE est perpétué par l'apparition de vignettes avec le millésime de cet événement.

D'autres pays modifient le type de leurs timbres.

L'ESPAGNE, qui crée une nouvelle vignette spéciale pour les députés.

Le LUXEMBOURG, dont tous les timbres sont maintenant à l'effigie du grand-duc Adolphe de Nassau.

L'ILE MAURICE, qui s'affranchit du portrait de la reine Victoria pour nous montrer ses armes.

PERAK.



1 cent. (violet et vert).

MADAGASCAR.



5 cent. (vert).

MADAGASCAR.



5 cent. (vert).

BULGARIE.



1 stotinki (vert).

Au PÉROU, l'installation d'un nouveau gouvernement est annoncée par des vignettes portant le millésime de cet événement.

La campagne de MADAGASCAR est signalée d'abord par des timbres français surchargés des mots POSTE FRANÇAISE : MADAGASCAR. Après la conquête, des timbres du type colonial courant portent la men-

PÉROU.



5 centavos (bleu foncé).

PÉRAK et les autres États malais, SELANGOR, SUNGEI-UJONE, etc., qui décorent leurs nouveaux timbres de tigres ou d'éléphants.

Enfin l'URUGUAY nous a donné une charmante série de douze types ; le timbre que nous reproduisons représente un gaucho à pied avec d'énormes éperons à ses bottes, d'autres timbres encadrent une locomotive, le Palais de la Bourse, un transatlantique, etc.

PÉROU.



1 centavo (violet).

MAURICE.



3 cent. lilas.

GRÈCE.



10 lepta (lilas pâle).

GRÈCE.



20 lepta (brun-rouge).

Fig. 701 à 714.

PROVERBE : A gens crédules, larges épaules.

NAVIRES A VAPEUR ET VOILIERS

La marine à vapeur a presque complètement détrôné aujourd'hui la marine à voiles pour les transports à grande vitesse.

Les *paquebots actuels* (de *packet-boat*, mot angl. sign. bateau de transport) atteignent de très grandes dimensions, et des machines à vapeur d'une puissance sans égale permettent de leur communiquer des vitesses qui n'avaient pu encore être atteintes sur les océans.

Le tableau suivant résume les principaux points caractérisant les navires modernes en service.

NOM du NAVIRE	LIGNE	LONGUEUR	LARGEUR	TONNAGE	PUISSANCE de la machine.	VITESSE	CONSOMMATION de charbon par heure.	PERSONNEL	NOMBRE de passagers.
La Normandie.	Transatlantique Havre New-York	143m,60	15m,20	9 700 t.	6 600 ch.	17 n. 25	6000 kil.	230	680
La Gascogne...	Id.	154m	15m,70	10000 t.	7 500 ch.	18 n. 80	8 tonnes.	260	900
La Touraine...	Id.	163m,65	17m,10	11 700 t.	11 500 ch.	20 n. 05	10 à 11 t.	301	1066
City of Paris...	Comp. Inman...	172m	19m	10 000 t.	7 500 ch.	18 n. 05	»	»	1100
Teutonic.......	White Star......	177m	17m,50	9 888 t.	7 000 ch.	19 n. 02	»	»	750
Campania et *Lucania.........*	Comp. Cunard..	189m,90	19m,50	13000 t.	30 000 ch.	22 n.	»	415	1700

Le nœud ou mille marin est de 1852 mètres. On voit donc que la vitesse des paquebots récents peut atteindre 40 kil. à l'heure. Si les navires des lignes françaises ne sont pas les plus grands ni les plus rapides, ils sont cependant les plus appréciés des voyageurs. Le confort y est exceptionnel; les cabines sont commodes et la nourriture abondante et recherchée. Tous les appartements intérieurs, de la plus grande richesse, salons, salles à manger, fumoirs, sont éclairés à la lumière électrique.

En cas d'avaries à la machine motrice, le navire est pourvu de voiles qui peuvent lui imprimer une vitesse réduite, et qui suffiraient à lui faire gagner un port ou à lui permettre d'attendre un navire de secours. D'ailleurs les plus récents paquebots sont pourvus de 2 machines. Si l'une est en avaries, l'autre peut encore marcher. La construction d'un grand transatlantique demande au moins 2 ans. Son prix de revient atteint 10 millions.

Navires de guerre. — La marine militaire moderne emploie 3 espèces de navires : les cuirassés, les croiseurs, les torpilleurs. Les types de chacune de ces catégories diffèrent entre eux énormément; mais ils ont des dispositions fondamentales qui leur sont communes et qui permettent de les classer dans les 3 catégories désignées.

Le *cuirassé* est un bâtiment dont les murailles sont recouvertes, en totalité rarement, mais en partie le plus souvent, d'une cuirasse ou blindage en fer forgé ou en acier, dont l'épaisseur a atteint 55 à 60 cent. il y a quelques années, mais qui ne dépasse plus 40 cent. maintenant que la métallurgie a produit des aciers composés plus résistants.

Le blindage a pour but de protéger les œuvres vives du bâtiment, dont la coque est double et séparée par des cloisons, de manière à former des compartiments étanches et diminuer les risques de naufrage, d'abordage ou de choc de l'éperon.

Les machines à vapeur (fig. 4) sont doubles, et même triples, pour que le cuirassé ne soit pas désemparé, même si un moteur est hors de service. L'artillerie est logée dans des batteries sous les ponts ; les grosses pièces, de 34 à 42 centimètres, sont placées dans des *tourelles blindées* en saillie sur le pont supérieur, ou dans un *réduit central* disposé de manière à tirer en *chasse* ou en *retraite* sur tout une moitié de l'horizon. Les *canons à tir rapide* sont installés sur le pont supérieur et dans les hunes ; ils servent surtout à la défense des cuirassés contre l'attaque des torpilleurs. — Les cuirassés actuels coûtent de 15 à 27 millions de francs, exigent un personnel de 300 à 500 hommes pour leur manœuvre et sont doués d'une vitesse de 14 à 17 nœuds par heure.

Le *croiseur* est un navire dont la qualité primordiale est la vitesse. Son rôle est double : il sert d'une part à éclairer la marche d'une escadre ; d'autre part, il est destiné à courir contre le commerce ennemi, et à capturer ses navires marchands. La vitesse d'un croiseur moderne ne doit pas être inférieure à 18 nœuds. Il en est qui atteignent 21 nœuds. Ils n'ont pas, en général, des murailles cuirassées, mais leur coque, double et compartimentée comme celle des cuirassés, reçoit une protection partielle d'un pont blindé, ayant la forme d'une carapace de tortue, qui recouvre les parties vitales : chaudières, machines, appareils à gouverner, etc. Les croiseurs n'ont comme armement que des canons moyens de 19 à 10 cent. et des canons à tir rapide. Leur prix varie, suivant leur taille, depuis 2 jusqu'à 10 millions.

Les *torpilleurs* sont destinés soit à porter, soit à lancer contre les grands navires des torpilles, c.-à-d. des engins chargés d'explosifs qui, éclatant sous l'eau, font dans le flanc de l'ennemi de redoutables blessures. On ne se sert presque plus des torpilles *portées* au bout d'une hampe, à l'avant du torpilleur. On les a remplacées par les torpilles *lancées*. La condition capitale à remplir par un torpilleur est d'avoir une grande vitesse. La marine française en possède qui ont 25, 26 et même 27 nœuds de vitesse. Les torpilleurs modernes ne doivent pas filer moins de 21 nœuds. Leur prix varie entre 300 000 et 800 000 francs. — La torpille la plus répandue est la whitehead (fig. 3). Automobile, pourvue d'un moteur interne à air comprimé qui lui permet d'avancer entre deux eaux à la profondeur de 3 m. environ, elle se lance à 400 m. de l'ennemi.

PROVERBE : Il faut naviguer d'après le vent.

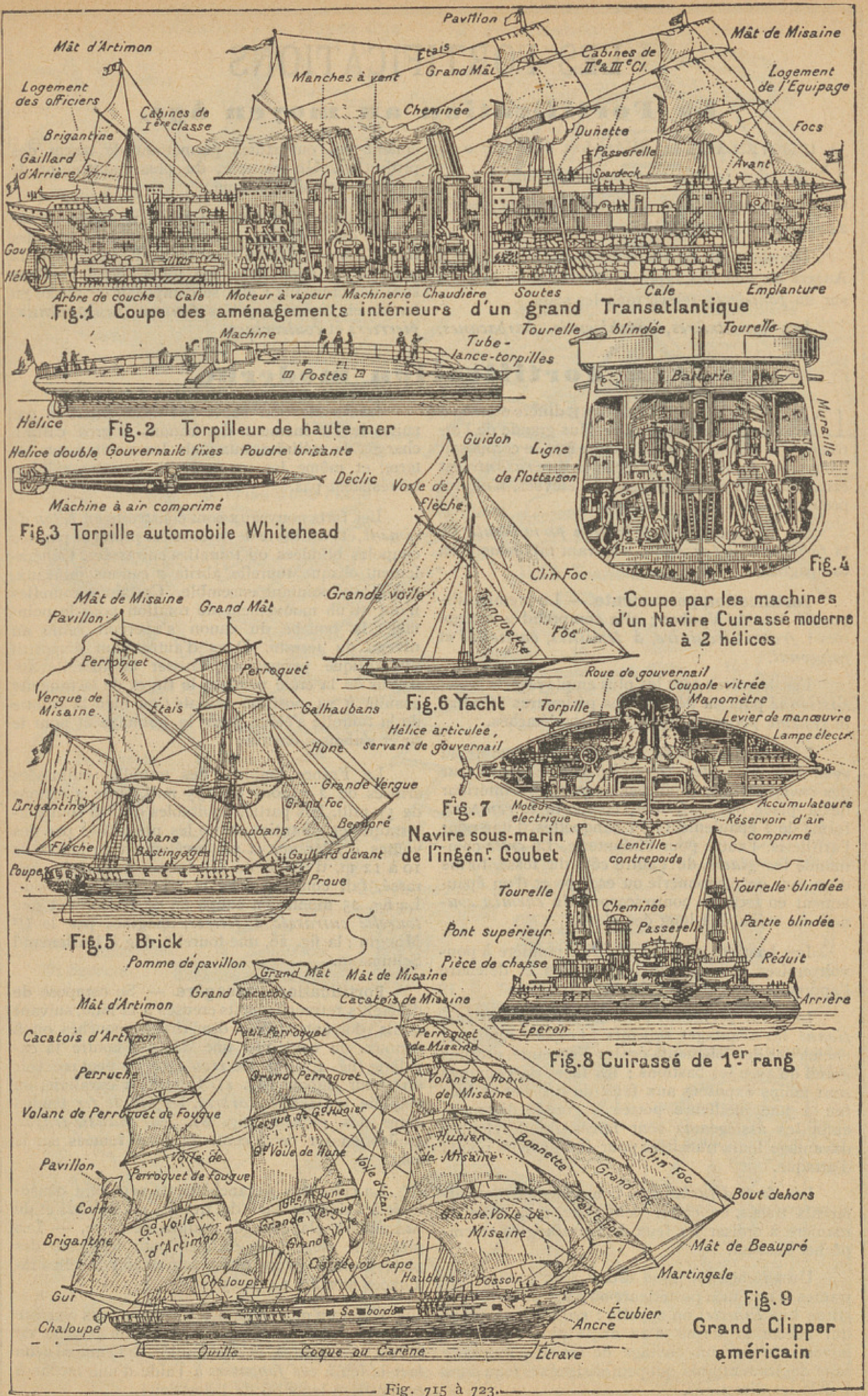


Fig. 1 Coupe des aménagements intérieurs d'un grand Transatlantique

Fig. 2 Torpilleur de haute mer

Fig. 3 Torpille automobile Whitehead

Fig. 4 Coupe par les machines d'un Navire Cuirassé moderne à 2 hélices

Fig. 5 Brick

Fig. 6 Yacht

Fig. 7 Navire sous-marin de l'ingénr Goubet

Fig. 8 Cuirassé de 1er rang

Fig. 9 Grand Clipper américain

Fig. 715 à 723.

PROVERBE : Le bateau va mal sans gouvernail.

LES FORTIFICATIONS

La Fortification au moyen âge.

Au moyen age, le château-fort était une construction rendue inaccessible par un fossé entourant des murailles d'une épaisseur allant jusqu'à 24 m. pour résister au bélier.

Les châteaux de Pierrefonds et du roi René à Angers en sont des types. On franchissait le fossé sur un *pont-levis*, relevé tous les soirs.

Les *meurtrières*, *mâchicoulis*, *barbacanes*, étaient des ouvertures permettant de lancer des projectiles. Un guetteur, du plus haut point de l'édifice, donnait l'alarme.

Le logis d'habitation formait un corps de bâtiment distinct dans l'encadrement intérieur des murailles. — L'artillerie était disposée sur la plate-forme supérieure des tours, dans l'embrasure des créneaux ; elle se composait de pièces en fer ou en bronze appelées *faucons*, *fauconneaux*, *pierriers* et *coulevrines*.

La Fortification moderne.

La fortification moderne diffère en raison de la puissance de plus en plus grande de l'artillerie ; la fortification du moyen âge se composait d'ouvrages dominants ; la seconde, dite *rasante*, est constituée par des défenses peu élevées, n'offrant presque pas de prise au canon.

On distingue la *fortification permanente* de la *fortification passagère*, s'élevant rapidement en campagne.

Fortification permanente. — Le premier dispositif date de Vauban ; elle comprend 4 catégories : *fronts circulaire*, *à tenailles*, *bastionné* et *polygonal*.

Les dernières sont les plus employées, le *front bastionné* pour la défense des périmètres étendus, le *système polygonal* pour les forts détachés.

Les fortifications de Paris sont un exemple du syst. bastionné ; les *terre-pleins* sont réunis par des *courtines*. Le profil, en partant de l'intérieur de la place ou *boulevard*, comporte le *rempart*, formé de 2 épaulements ou banquettes, l'une pour l'artillerie, l'autre pour l'infanterie. La *crête* commande les *glacis*, de l'autre côté du fossé, formé d'un mur en maçonnerie ou escarpe et d'un épaulement en terre ou contrescarpe. Un *chemin couvert* est ménagé le long des glacis.

Les bastions sont disposés de manière à pouvoir croiser les feux de leurs flancs et défendre l'approche des glacis et des remparts.

Le *front polygonal* présente sur le *front bastionné* les avantages suivants : l'espace intérieur, enclos par des longueurs égales d'enceinte, est plus grand qu'avec les bastions ; les faces de l'ouvrage sont moins exposées aux feux de ricochet et leur feu a une meilleure portée à grande distance ; enfin les assiégeants sont forcés de développer davantage leurs tranchées pour établir leurs points d'attaque.

Les *forts détachés* sont construits suivant différents tracés, en carré, pentagone, etc., mais de manière à croiser les feux de leurs angles et empêcher l'assaut.

Un ouvrage en ligne droite avec parties rentrantes et une face postérieure ou *gorge* ouverte constitue une *lunette*; on appelle : *redan* un ouvrage qui affecte la forme d'un angle plus ou moins ouvert; *redoute* un ouvrage de forme polygonale sans angles rentrants qui peut diriger ses feux dans toutes les directions.

La fortification subit une transformation par suite de l'avènement des canons à gros calibre chargés de mélinite, auxquels les revêtements en terre, et même les maçonneries les plus solides, ne résistent pas.

Les forts nouveaux sont construits en *béton de ciment*, et l'artillerie de défense est protégée par des coupoles blindées ou tourelles cuirassées. Généralement chaque tourelle abrite 2 canons jumeaux, c.-à-d. se pointant ensemble. Certaines tourelles n'ont qu'un mouvement de rotation pour le pointage : la bouche du canon s'aperçoit seule au niveau du terrain. Dans d'autres, un dispositif hydraulique permet de hausser la tourelle au-dessus de la crête pendant le tir, et de la ramener ensuite à sa position initiale ; ou bien la calotte de la tourelle s'élève pour le pointage et pour le tir et s'abaisse ensuite.

La France emploie des tourelles cuirassées armées de 2 canons de 155 mill. et de 2 canons de 57 mill. Les parties habitables du fort sont souterraines et garanties contre les projectiles par des voûtes *à l'épreuve* et un revêtement de béton de 10 à 12 m. d'épaisseur. Un tunnel souterrain, cuirassé, fait communiquer le fort avec l'extérieur. La fig. 25 montre en coupe un de ces forts et une *tourelle cuirassée à éclipse*, imaginée par le Ct Mougin ; la fig. 26, une tourelle, due à l'Allemand Schumann.

Fortification passagère. — Se compose de différents retranchements creusés à la hâte, suivant qu'ils doivent abriter des tireurs couchés ou à genoux, ou constituer une défense contre la cavalerie (fig. 1, 2, 3). Le *trou de loup* peut recevoir un tireur debout (fig. 4). Contre la cavalerie, on emploie les *abatis d'arbres*, les *fils de fer* tendus entre des piquets (fig. 8), les *chausse-trapes*, étoiles en fer de 2 cent. de haut semées sur le sol.

La crête des retranchements peut être consolidée à l'aide de sacs de treillis, de *gabions* et de *saucissons*, clayonnages remplis de terre. — Les pièces de siège sont établies pour le tir sur des plates-formes en madriers, semblables à celles indiquées aux fig. 14 et 15.

Enfin un moyen de défense des places consiste à disposer des mines dans une cavité bourrée de terre et de pierres, et dissimulée à l'ennemi : on met le feu à ces *fougasses* à l'aide d'une mèche à combustion lente ou de l'électricité.

PROVERBE : Il faut être enclume ou marteau.

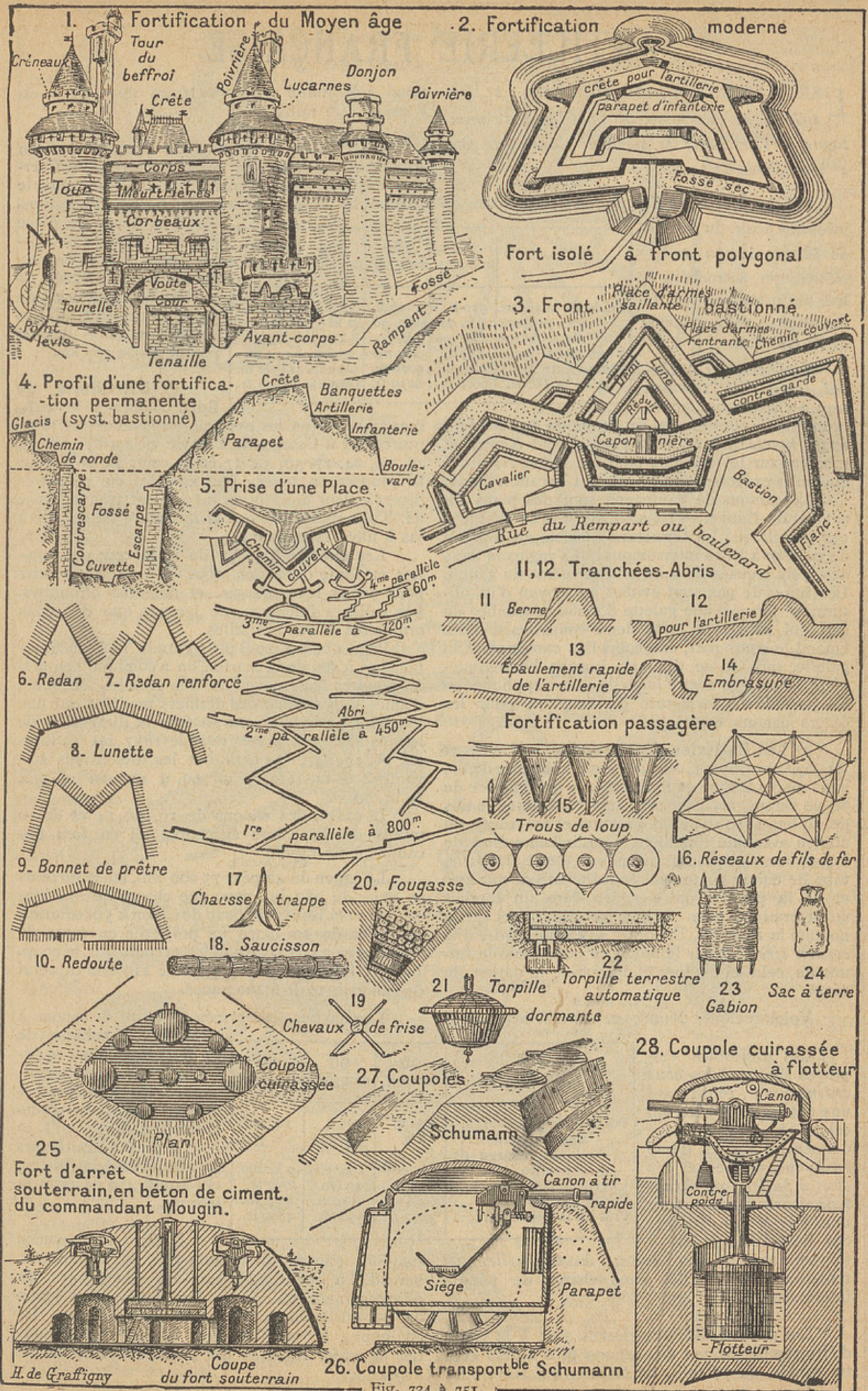


Fig. 724 à 751.

PROVERBE : **Château pris n'est plus secourable.**

ARTILLERIE FRANÇAISE

L'ARTILLERIE comprend 4 catégories : 1° l'*artillerie de campagne*, 2° l'*artillerie de montagne*, 3° l'*artillerie de siège, de place et de côte*, 4° l'*artillerie de bord*.

1° **L'Artillerie de Campagne** est pourvue de pièces en acier, du calibre de 80 ou de 90 millimètres, qui, accrochées à leur avant-train rempli de munitions, sont attelées de 6 chevaux.

Les *batteries à cheval*, dont les servants sont à cheval pour suivre la cavalerie, sont armées du canon de 80 ; les *batteries montées*, dont les servants vont à pied et montent sur les caissons pour les manœuvres qui doivent s'exécuter rapidement, ont le canon de 90.

Les canons de campagne sont des plans du colonel de Bange. — Ils sont rayés et se chargent par la culasse. La fermeture consiste en une vis de culasse à filets interrompus qui s'engagent dans des filets creusés dans la culasse même du canon. Les fuites de gaz sont évitées au moyen d'un obturateur formé d'une galette d'amiante imbibée de suif qui est serrée entre deux coupelles d'étain. Quand le coup part, ces coupelles compriment la galette, qui, en se dilatant, bouche hermétiquement la culasse contre laquelle elle s'applique. — Ce système de fermeture est employé pour les divers canons en usage.

2° **Les Batteries de Montagne**, qui suivent les chasseurs alpins, sont armées d'une pièce de 80, mais moins longue et moins lourde que la pièce de 80 de campagne. Elle peut être transportée à dos de mulets avec son affût démonté et ses roues, ou attelée avec une limonière. — L'inflammation de la gargousse se produit au moyen d'une *étoupille*, tube de cuivre contenant du fulminate de mercure et de la poudre, qui s'engage dans un conduit étroit pratiqué dans le bloc de culasse et qu'on nomme la *lumière*. En tirant avec une corde, dite *cordon tire-feu*, sur le *rugueux* noyé dans le fulminate, celui-ci explose et détermine le départ du coup.

Voici quelques données relatives à ces canons.

	90 campag.	80 campag.	80 montag.
Poids de la pièce........	530 k.	425 k.	105 k.
— des projectiles....	8 k.	5 k. 500	5 k. 500
— de la charge de poudre..........	1 k. 900	1 k. 500	0 k. 400
Vites. initiale par seconde	455 m.	490 m.	257 m.
Portée extrême..........	6900 m.	7100 m.	4050 m.
Prix de la pièce........	3850 fr.	3400 fr.	1800 fr.

Les projectiles employés sont : 1° des *obus ordinaires*, renfermant une charge de poudre qui éclate à une distance donnée au moyen d'une *fusée* mécanique ; 2° des *obus à balles*, ou *shrapnels*, qui renferment, outre une charge de poudre, des balles destinées à s'éparpiller ; 3° des *boîtes à mitraille*, qui renferment des balles sans charge de poudre intérieure.

Les canons ci-dessus décrits sont à la veille d'être remplacés par des canons plus légers et à tir rapide, de 75 mill. de calibre, qui auront un recul très limité et permettront de tirer 6 ou 8 coups à la minute.

3° **Le Matériel de Siège, de Place et de Côte** est destiné soit à assiéger les villes fortes, soit à armer les places de guerre et les batteries établies sur le littoral; le tableau suivant résume ses dimensions.

	95 millimèt.	120 millimèt.	155 millimèt.	240 millimèt.
Poids de la pièce.	710 k.	1207 k.	2530 k.	13980 k.
des project.	10 k. 900	18 k. 300	40 k. 700	165 k.
de la charge	2 k. 100	4 k. 500	8 k. 750	65 k.
Vites. par seconde	443 m.	477 m.	450 m.	574 m.
Portée extrême ..	6500 m.	9200 m.	9100 m.	14500 m.
Prix de la pièce..	6000 fr.	8250 fr.	17800 fr.	73000 fr.

L'artillerie de place emploie aussi des mortiers pour le tir en bombe, qui ont 22 ou 27 cent. de calibre. Leur poids est de 3 088 ou de 4 077 kil. Les projectiles qu'ils lancent pèsent 98 ou 163 kil.

4° **L'Artillerie de Bord** comprend les calibres suivants (on les exprime en centimètres, contrairement à l'usage de l'armée de terre) : 10, 14, 16, 19, 24, 27, 30, 34, 37 et 42 cent. Ils sont pour la plupart en acier. Les modèles en sont très divers et leur description ne pourrait trouver place ici. Tous cependant ont la fermeture de culasse à vis à filets interrompus.

Les calibres à partir de 16 lancent des boulets en fonte dure, des obus de rupture en acier pour percer les cuirasses, et des obus ordinaires. Les calibres inférieurs ne lancent que des obus ordinaires et des mitrailles.

Pour obtenir une plus grande puissance des bouches à feu de la marine, on a combiné l'emploi de poudres lentes avec de très grandes longueurs d'âmes. Les canons des derniers modèles ont une longueur égale à 40 ou 50 fois la dimension de leur calibre ; les pièces modèle 1887 des calibres 14, 16, 19, 24 et 34 cent. ont les dimensions suivantes : 6 m. 1/2, 7 m. 60, 9 m., 10 m. 1/2, 14 m. 70.

Il existe des canons de 16, de 14 et de 10 munis de dispositifs spéciaux, qui en font des canons à tir rapide.

Le canon de 42 pèse 75 000 kil., lance un obus en acier de 780 kil. avec une charge de 274 kil., ce qui remet le prix du coup de canon à 5 010 francs. Le canon de 10 lance un projectile en fonte de 12 kil. avec 2 k. 200 de poudre, et coûte 6 fr. le coup. Le prix d'un canon de 34 est de 210 000 fr., celui du canon de 10 de 6 200 francs.

Les navires sont armés, en outre, de canons à tir rapide Hotchkiss de 65 et 47 mill., pour se défendre contre les torpilleurs. Dans le même but ils ont les canons-revolvers Hotchkiss de 37 mill. et les canons-mitrailleuses Maxim, du même calibre, qui tirent 270 coups à la minute.

Enfin la marine emploie encore un canon de 65 millimètres, sur affût à roues, qui suit les compagnies de débarquement, traîné par des hommes, un canon de 90 millimètres qui est embarqué dans les chaloupes, et en plus, pour les côtes, un mortier de 30 centimètres qui lance un projectile de 219 kilogr.

PROVERBE : Qui veut la paix se prépare à la guerre.

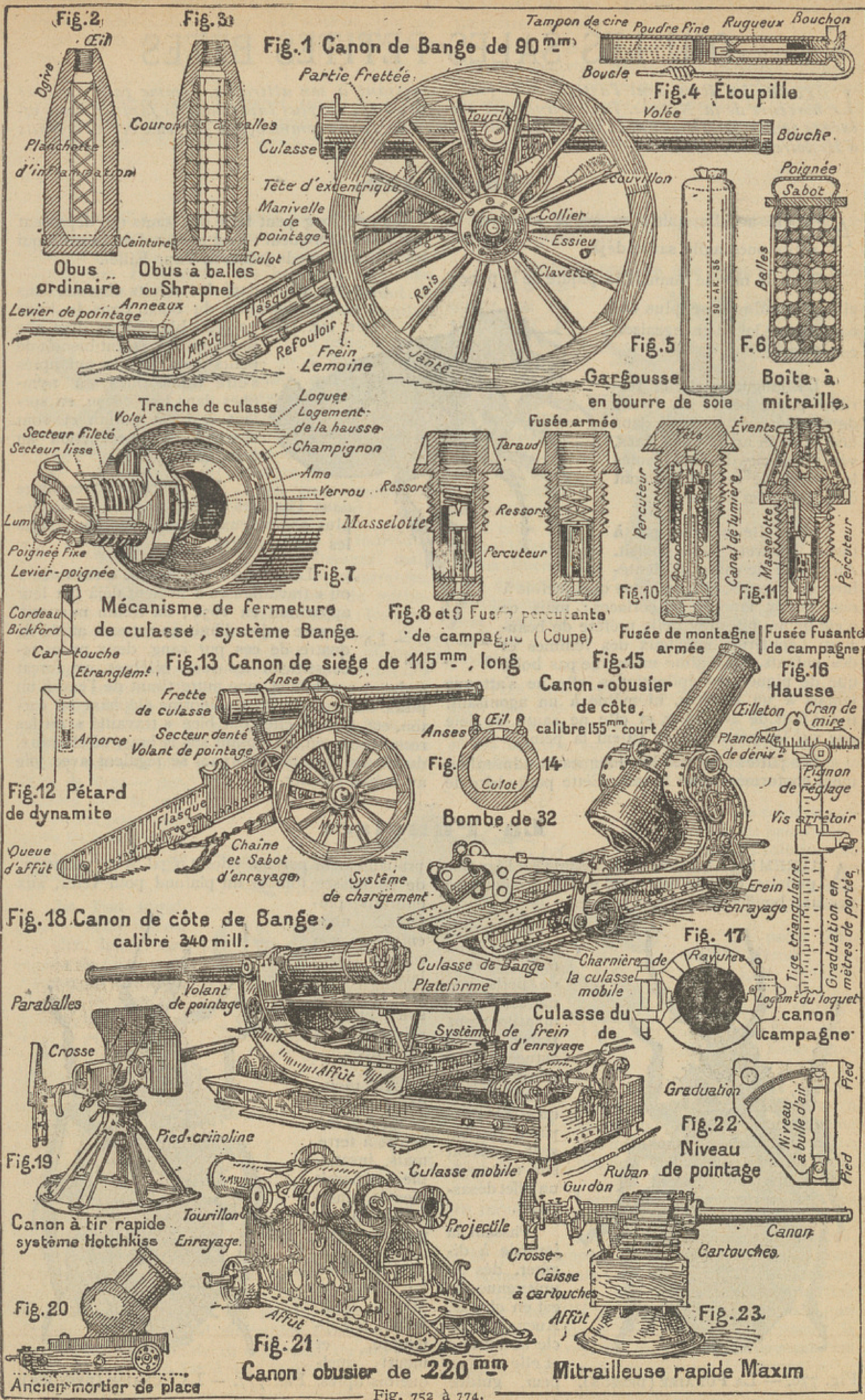


Fig. 752 à 774.

PROVERBE : Le canon est la dernière raison des rois.

OH! LES SALES PETITES BÊTES

L'ÉTUDE des êtres dont l'aspect est le plus repoussant a son attirance, comme tant d'autres horreurs de la Nature. Puce, punaise et pou sont parmi les plus laids dans la famille des « vilaines petites bêtes » qui nous incommodent. Cette année, nous commençons par eux ces « Portraits d'Histoire Naturelle ».

La Puce.

A PEINE a-t-elle quitté sa coque soyeuse, la petite puce agile saute déjà.

Tout le monde connaît la piqûre de la puce : elle est douloureuse, plus encore que la démangeaison consécutive.

La languette de la terrible petite bête, en forme de gouttière, est enserrée dans une paire de mandibules fines, véritables scies dentées ; toutes les pièces de la bouche sont disposées pour sucer.

Mais elle ne suce pas à tort et à travers : elle choisit. Au risque de casser la dentelure de ses scies, elle s'attaque quelquefois à nos peaux tannées et coriaces ; mais ce n'est qu'un pis aller : elle préfère de beaucoup l'épiderme moelleux des femmes et des enfants. Elle aime mieux ne pas boire que de piquer les épileptiques, elle ne s'attaque jamais à un cadavre, ni même à un agonisant, il lui faut de bon sang, et elle ne saute de joie que sur les peaux qui en valent la peine.

Ses pattes sont solides, longues et admirablement conformées pour le saut. Cette petite bête de 2 mm. de long peut faire des sauts qui dépassent 500 fois sa longueur : c'est le saut d'un homme qui franchirait à pieds joints la Tour Eiffel.

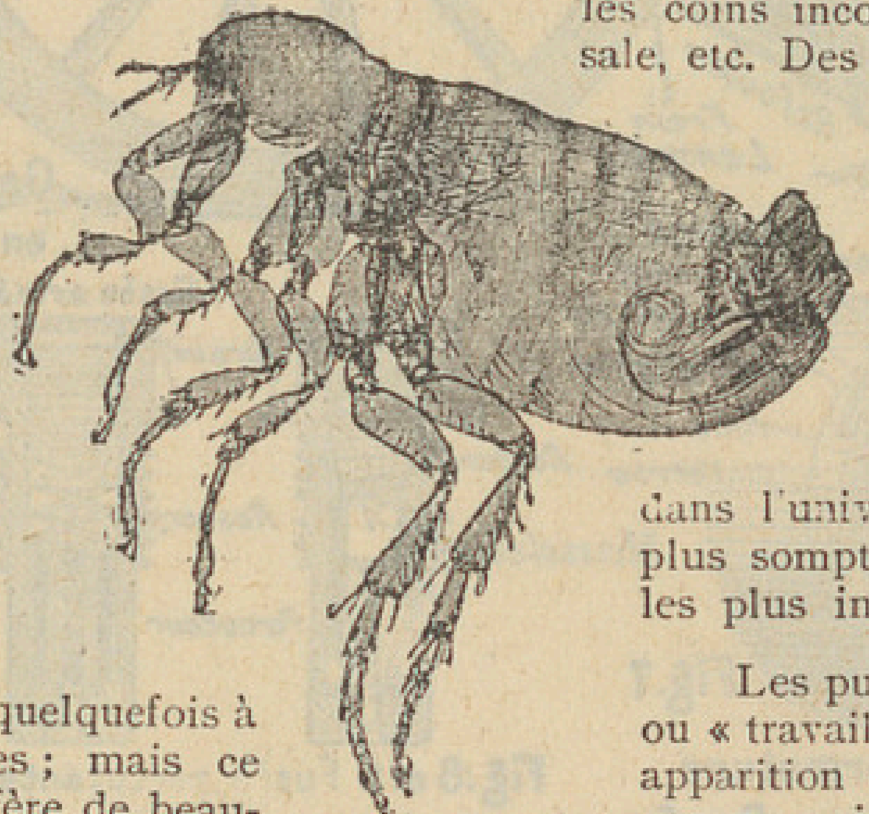


Fig. 775. — La Puce.

La ponte a lieu dans les réduits obscurs, dans les coins inconnus du balai, dans le linge sale, etc. Des 12 œufs blanchâtres dont elle se compose naissent bientôt de petits vers blancs qui, après s'être transformés en nymphes dans leur cocon, en sortent à l'état parfait et sont aptes à la reproduction au bout de 11 jours.

La puce se rencontre dans l'univers entier, dans les palais les plus somptueux comme dans les bouges les plus infects.

Les puces « dressées », « savantes » ou « travailleuses » avaient déjà fait leur apparition en 1634 ; un forain montrait, comme aujourd'hui, un carrosse attelé de quatre de ces pur sang, deux puces reconstituant les duels célèbres, un forçat traînant son boulet, une autre tirant de l'eau à un puits ou remorquant un énorme éléphant en carton, etc. Quand elles ont bien « travaillé », on les récompense en les posant sur le bras, où chevaux, duellistes, forçats et cornacs se régalent avec joie au même râtelier.

La Punaise.

AUTREMENT infecte et repoussante est l'ignoble punaise, dont le nom seul nous fait monter au nez une bouffée de parfum tenace.

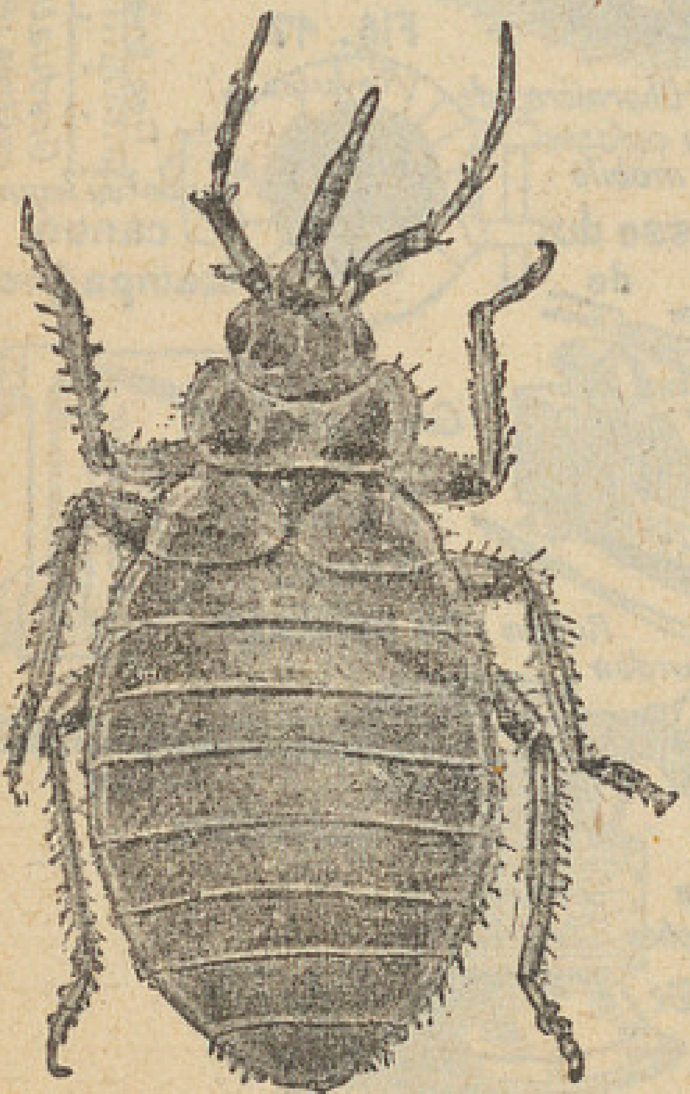


Fig. 776. — La Punaise (dessus).

Son corps rouge brun clair couvert de poils jaunâtres, son aplatissement proverbial, son astuce et l'humeur volatile nauséabonde qu'elle répand, produisent souvent sur nos nerfs un effet désastreux.

Passant la journée à digérer, dès la nuit venue elle est en chasse. Aucun obstacle ne l'arrête et elle n'a pas peur, guidée probablement par un odorat égal à sa puanteur, de se laisser tomber du plafond pour venir, aux endroits préférés, nous enfoncer son rostre aigu, laissant dans la petite plaie son humeur salivaire très irritante.

Au moindre mouvement, elle fuit ventre à terre, mais, insatiable, reparaît bientôt, énervante au suprême degré.

Elle pond 50 œufs en Mars, Mai, Juillet et Septembre, et meurt quelquefois après.

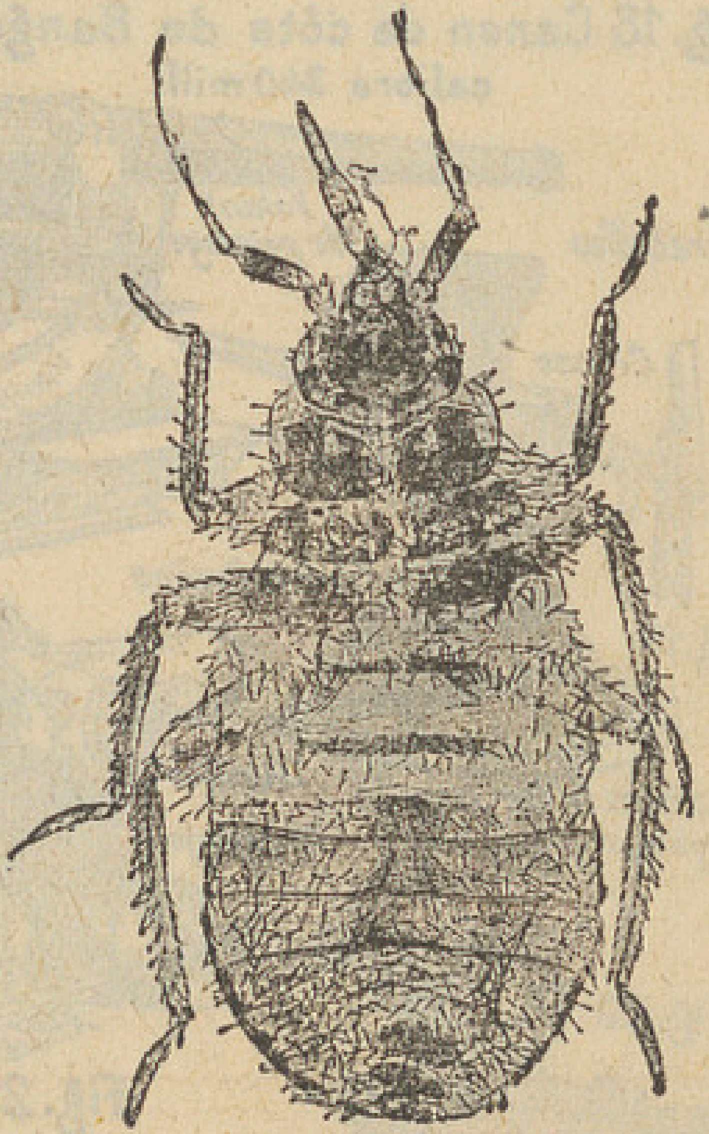


Fig. 777. — La Punaise (dessous).

PROVERBE : **Chacun est bien dans son élément.**

Les petits éclosent en moins d'une semaine pendant les chaleurs, et ne perdent pas de temps avant de se mettre en quête de nourriture.

Il est impossible d'espérer jamais une destruction complète : poudre de pyrèthre, acide sulfurique, décoction de tabac, dissolution bouillante de savon, etc., etc. Que de moyens proposés pour un piètre résultat !

Les anciens avaient déjà l'avantage de connaître la punaise. Aristophane, Aristote, Pline et Dioscoride en font mention, ce dernier assurant gravement que « sept punaises de lit, avalées au commencement de l'accès, sont un grand remède contre la fièvre quarte » !

Le Pou.

Le « record » de la fécondité est détenu par le pou, l'horrible pou, qu'on cherche souvent dans la tête des autres, et qui fait le régal des singes, des Hottentots, des habitants des îles Aléoutiennes et des nègres de la Cafrerie, qui se les offrent, en famille.



Fig. 778. — Le Pou de tête.

Une femelle pond de 70 à 80 œufs ou *lentes*, qu'elle attache aux cheveux et qui, éclos huit jours après, sont aptes à la reproduction au bout de quinze jours. En deux mois, une femelle en produit 18 000 !

Chez les individus particulièrement malpropres et misérables, ils causent de véritables maladies : les grattages continuels produisent des pustules qui suppurent, collent les cheveux, et, formant des amas de croûtes et de plaies, dégénèrent en ulcères, sur lesquels peuvent germer des spores de champignons. Pourtant, à la campagne, combien de bonnes femmes n'enlèvent sur la tête de leurs enfants que « le plus gros » — le dimanche et les jours de fête, — persuadées que la présence des poux préserve les malheureux d'une infinité de maladies !

Le Pou inguinal. — Mais il n'est pas rien, hélas ! que le pou de tête ; nous en citerons une autre espèce, le *pou inguinal*, formant à lui seul le genre *Phthirius*, localisé sur certaines parties du corps de l'homme et qu'on rencontre de préférence sur la race blanche.

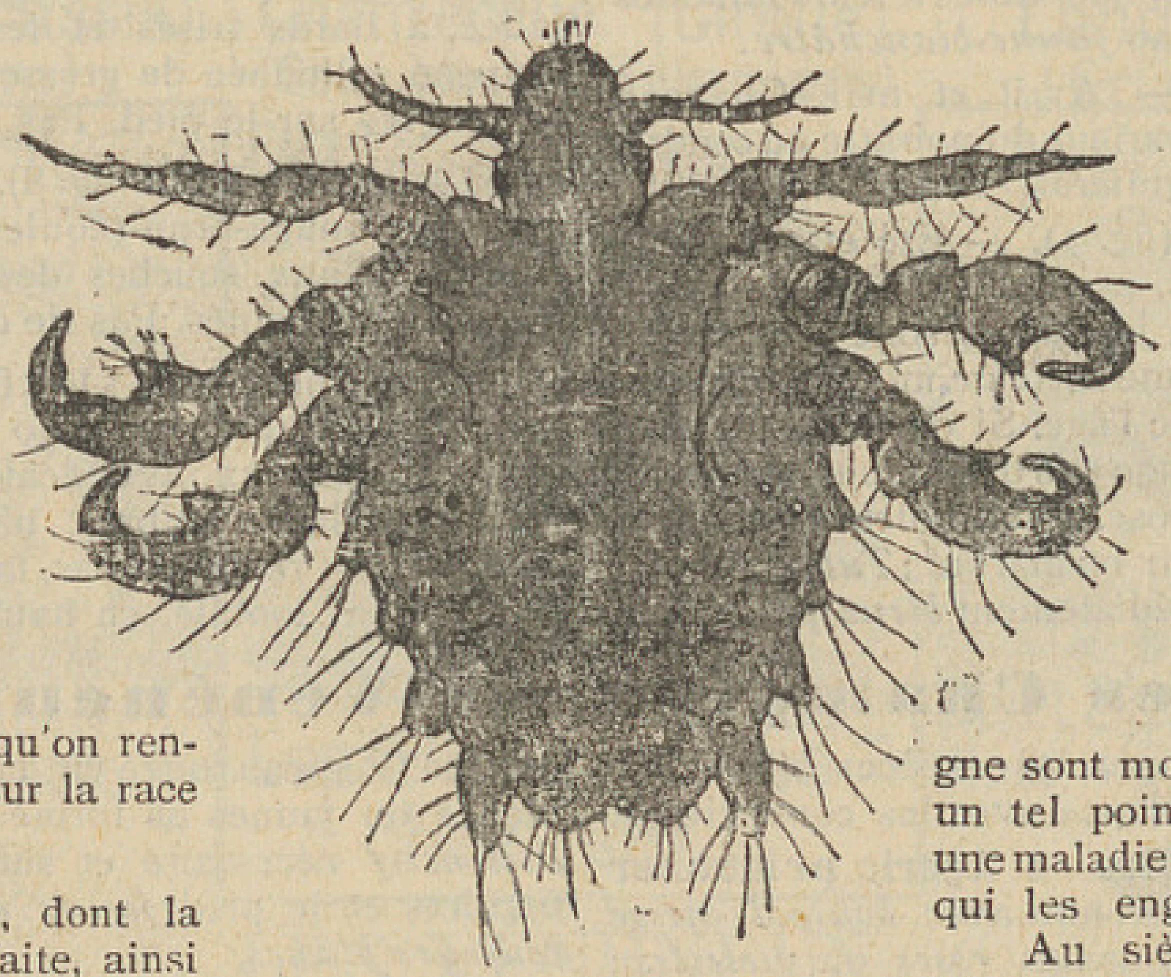


Fig. 780. — Le Pou inguinal.

Cette vilaine bête, dont la photographie a été faite, ainsi que celles de la puce, de la punaise et du pou de tête, d'après d'excellents clichés microphotographiques communiqués par la Maison Deyrolle, a une longueur de 0mm,8 à 1 mm. et une largeur de 0mm,5 à 0mm,7. Sa tête est large, ses antennes longues, et ses pattes, grossies vers l'extrémité, possèdent d'effroyables crochets.

La femelle pond de 10 à 15 œufs, qu'elle fixe à la base des poils. Six à sept jours après, l'éclosion a lieu, et, quinze jours après sa naissance, le petit est adulte.

Ce dégoûtant parasite, que nous sommes tous exposés à acquérir par les vêtements, la literie, les banquettes de wagon, tramways, etc., provoque, par ses piqûres, de violentes démangeaisons. Les grattages effrénés auxquels se livrent ceux qui en sont infestés déterminent des éruptions prurigineuses, avec papules, vésicules et pustules.

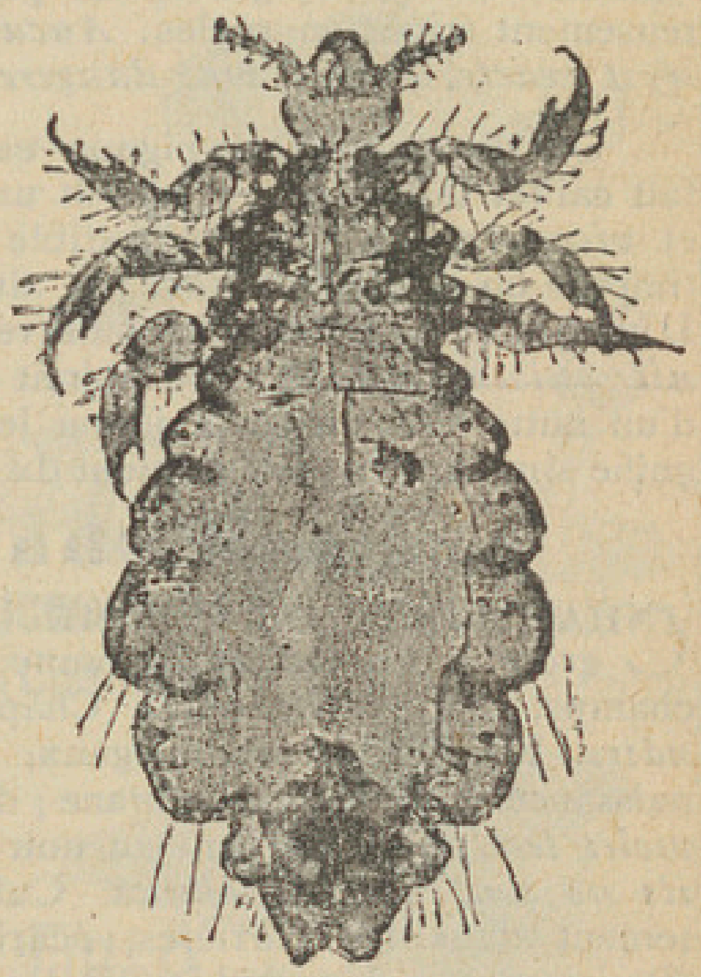


Fig. 779. — Le Pou de corps.

Très rare dans les cheveux, on en a trouvé même dans la barbe, les cils et les sourcils, surtout, dans ce dernier cas, chez les petits enfants, où ils étaient passés du sein de la nourrice.

Les soins de propreté, les bains sulfureux, les solutions au sublimé, sont les meilleurs remèdes contre leur invasion.

Le poète Alcmène, Hérode, Antiochus, le dictateur Sylla, Honorius, Agrippa, Valère Maxime, le cardinal Duprat, Foucqueau, évêque de Noyon, et Philippe II d'Espagne sont morts couverts de poux, à un tel point qu'on avait inventé une maladie spéciale, la *phthiriase*, qui les engendrait spontanément.

Au siècle dernier, à Lisbonne, des individus louaient des singes chargés de chercher et de dévorer les poux de leurs clients, et la pharmacopée de ce temps en parle dans les termes suivants : « S'ils incommodent l'homme d'un côté, ils lui sont utiles d'un autre : car ils sont apéritifs et fébrifuges, etc. Avalés au nombre de 8 ou 9 tout vifs, ils guérissent la jaunisse : ce remède, familier aux paysans, est éprouvé et confirmé par Zacutus Lusitanus. »

PROVERBE : **A marmite qui bout, mouche ne s'attaque.**

LES BONS ET LES MAUVAIS CHAMPIGNONS

Et surtout dans le doute abstiens-toi !

LE CHAMPIGNON est un régal exquis, nourrissant comme la viande. D'avril à septembre surtout, certains bois en sont pleins.

Ils constellent les clairières, naissent sur les bords des routes et des sentiers, à la portée de toutes les mains, offrant à toutes les gourmandises leur chair savoureuse.

Quelles espèces peut-on récolter sans crainte ? Quelles autres faut-il rejeter ? Avec les premières vous vous préparez à peu de frais une satisfaction gastronomique appréciable ; les secondes vous réserveraient de cuisantes douleurs, l'empoisonnement, la mort.

Les Préjugés qu'il faut Combattre.

CHAQUE pays a sur le choix des bons et des mauvais champignons des préjugés malheureusement érigés en règles. *Aucune de ces règles n'est exacte. Toutes sont dangereuses.*

On dit qu'un champignon est vénéneux s'il fait cailler le lait, ou s'il noircit un objet d'argent, et *vice-versa* qu'il est comestible si le lait reste limpide ou si l'argent n'est pas altéré. *C'est faux.* L'un des champignons les plus vénéneux, l'*amanite bulbeuse* (fig. 9), ne noircit pas l'argent. Si d'un autre côté un champignon le noircit, cela signifie simplement qu'il contient du soufre.

On dit encore qu'un champignon est comestible s'il ne possède ni verrues, ni lait, ni odeur désagréable. *C'est encore faux.* Des champignons très vénéneux n'ont ni verrues, ni lait, ni odeur.

On dit aussi que tout champignon attaqué par les limaces, vers et insectes, est bon. *C'est toujours faux.* Limaces et insectes peuvent manger impunément des champignons vénéneux.

La seule règle à observer. — En dehors de quelques espèces communes, *qui vous seront parfaitement connues,* abandonner tout champignon, sous quelque aspect flatteur qu'il se présente.

Les Champignons Comestibles.

CHAMPIGNON DE COUCHE (fig. 1). — Par groupes en été et automne dans les prés, champs, jardins (*Pratelle*). Chapeau *blanc-jaunâtre.* Feuillets libres, inégaux, recouverts à la naissance d'une fine membrane ; d'abord *roses* ou *violet tendre,* ils passent au noir en vieillissant ; *ils ne sont jamais blancs.* Cultivé industriellement dans les carrières, écuries, catacombes (Paris), tiroirs des meubles (Belgique). Paris en a consommé en 1895 aux Halles 360 000 paniers (de 12 kilogr.), soit 4 320 000 kilogr., au prix moyen de 0 fr. 90 le kilogr. La *boule-de-neige* (fig. 1) est de dimensions parfois énormes ; chapeau *blanc* de neige. *Se méfier des amanites printanières, très vénéneuses* (fig. 9), reconnaissables à leurs lamelles *blanches* et leur chapeau *jaune-blanchâtre.*

Morille (fig. 2). — Avril et mai. Chapeau conique ou pyramidal, variant du noirâtre au cendré, creusé d'alvéoles irrégulières. Erreur impossible.

Bolets ou **Cèpes** (fig. 3). — Eté et automne. Chapeau brun ou noir, non tacheté, renflé, épais. Pied épais, plus clair ; les lames sont remplacées par des *tubes,* formant une sorte de mousse blanche, puis verte et jaune avec l'âge. Si on brise un *cèpe,* la chair blanche ne change pas de couleur, ou prend une très légère teinte rose. Faux bolets facilement distingués : chapeau clair ou marbré ; *Tubes rouges* ; la cassure devient immédiatement *bleue,* puis noire.

Oronge (fig. 4). — Automne. Chapeau orange ou jaune vif à bords rayés ou incisés. Feuillets et pied *jaune d'or.* Jeune, enveloppé d'une membrane blanche (*volva*) qui reste ensuite adhérente au pied. *Se méfier de la fausse oronge* (fig. 12), *très vénéneuse.* Elle a les feuillets *blancs.*

Clavaires, vulg. *Griffe, Menotte* ou *Manotte* (fig. 6). — Eté et automne. Tête coralloïde, en rameaux très reconnaissables (*barbe de bouc*). Jaune pâle à rouge orangé. Chair blanche. Les *Sparassis* à tête crépue (fig. 6) dans les montagnes, été et automne.

Chanterelles (Girolle) (fig. 7). — Été et automne. Jaune pâle ou vif. Forme de fleur ou de calice, à bords frisés et festonnés. Face inf. du chapeau sillonnée de grosses nervures bifurquées prolongées sur le pied. Pas de fausse girolle.

Langue de Bœuf (fig. 8). — Automne. Charnu, mollasse, rouge-brun (couleur *foie*), fixé par pédicule étroit aux souches des vieux chênes. *Tubes* blancs, puis jaunes. Pas de confusion.

Agaric élevé (fig. 5) ou **Coucoumelle.** — Été et automne. Haut de 20 à 40 cent. Chapeau un peu pointu, brun-roux, avec écailles imbriquées. Feuillets : blanchâtres, libres, n'atteignant pas le pédicule, qui est renflé en bas, tacheté de brun, entouré d'un collier, mobile, en haut.

Les Champignons Vénéneux.

NOUS ne citerons que les espèces ayant des points de ressemblance avec les comestibles.

Amanite printanière ou **Agaric printanier** (fig. 9). — Souvent confondu avec *boule-de-neige* (fig. 1). Celle-ci a des lames *roses* ou *violettes* ; l'A. print., des lames *blanches,* et des débris de *volva* (membrane) sur le chapeau blanc-jaunâtre.

Amanite citron ou **Agaric citrin** (fig. 11). — Chapeau jaune clair semé de débris de *volva.* Lames *blanches.* Anneau jaunâtre autour du pied.

Bolet pernicieux ou **Satan** (fig. 10). — Chapeau fauve ou gris. Tubes rouge-brun. La cassure devient *bleue.* (Type du *faux cèpe.*)

Fausse oronge (fig. 12). — Extrêmement dangereux. Chapeau rouge vif, tache de débris de volva blancs ou jaunes en forme de *verrues. Caractère distinctif* nécessaire et suffisant : l'oronge a les feuillets et le pied *jaune d'or,* la fausse oronge, *toujours blancs.*

En cas d'Empoisonnement. — Dès l'apparition des SYMPTOMES (coliques, vomissements, diarrhée, pupilles dilatées, pouls ralenti, convulsions), *vomitifs :* 1 cuill. à b. de farine de moutarde dans un verre d'eau tiède ; 2 grammes d'ipéca ; et *purgatifs :* huile de ricin 30 grammes. Chercher le médecin, qui pratiquera le lavage de l'estomac et donnera de l'*atropine,* seul antidote. Eviter absolument les *boissons acidulées,* l'alcool, l'éther.

PROVERBE : **Rien n'est si sûr que de suivre les chemins battus.**



Fig. 781 à 793.

PROVERBE : **Dans le doute, abstiens-toi.**

LES LOGARITHMES

I. — Qu'est-ce qu'un Logarithme.

Ecrivons les deux suites de nombres :

1. 0. 1. 2. 3. 4. 5. .....

2. 1 : 10 : 100 : 1000 : 10000 : 100000 : ......

Les nombres de la ligne **1** sont les logarithmes des nombres correspondants de la ligne **2**. Le logarithme de 1 est 0 ; de 10 est 1 ; etc.

Comme $1 = 10^0$; $10 = 10^1$; $100 = 10^2$; $1000 = 10^3$; etc. (V. *Arithmétique*, *Puissances*, Alm. 1894, p. 294), on voit que *le logarithme d'un nombre est l'exposant de la puissance à laquelle il faut élever 10 pour avoir ce nombre.*

On écrit : $\log 100 = 2$; $\log 1000 = 3$, $\log 10000 = 4$; etc.

Tous les nombres ont des logarithmes. Les nombres compris entre 10 et 100, par exemple, ont un logarithme compris entre 1 et 2, c'est-à-dire 1 suivi d'une partie décimale.

La partie entière d'un logarithme se nomme la *caractéristique.*

Pour un nombre compris entre 1 et 10, la caractéristique est 0 ; pour un nombre compris entre 10 et 100, la caractéristique est 1 . et ainsi de suite. La caractéristique a autant d'unités qu'il y a de chiffres, moins un, à la partie entière du nombre dont on cherche le logarithme.

Les nombres tels que 7, *70*, *700*, *7000*, etc., par exemple, ont des logarithmes qui ne diffèrent que par leur caractéristique ; leur partie décimale est identique.

D'une manière générale, on peut dire que lorsqu'on multiplie ou qu'on divise un nombre par 10, 100, 1000, la partie décimale des logarithmes correspondants reste la même : il n'y a que la caractéristique qui change. Cette remarque est importante et sert dans la recherche des logarithmes des nombres.

II. — Utilité des Logarithmes.

Les logarithmes ont les quatre propriétés fondamentales suivantes :

1° Le logarithme du produit de plusieurs nombres est égal à la somme des logarithmes de ces nombres.

Ex. : $\log (1000 \times 10) = \log 1000 + \log 10$.

En effet, 1000×10 ou 10000 a 4 pour logarithme ; et $\log 1000 = 3$; $\log 10 = 1$.

La multiplication est remplacée par une addition.

2° Le logarithme d'un quotient est égal à la différence des logarithmes des deux termes de la division.

Ex. : $\log \left(\frac{1000}{10}\right) = \log 1000 - \log 10$.

En effet, $\frac{1000}{10}$ ou 100 a 2 pour logarithme ; $\log 1000 = 3$; $\log 10 = 1$.

La division est remplacée par une soustraction.

3° Le logarithme d'une puissance d'un nombre est égal au produit de l'exposant par le logarithme du nombre.

Ex. : $\log (100^2) = 2 \log 100$.

En effet, 100^2 ou 10 000 a 4 pour logarithme : $\log 100 = 2$; $2 \times 2 = 4$.

L'élévation à une puissance est remplacée par une multiplication.

4° Le logarithme d'une racine d'un nombre est égal au quotient de la division du logarithme du nombre par l'indice de la racine.

Ex. : $\log \left(\sqrt[4]{10000}\right) = \frac{\log 10000}{4}$.

En effet, $\sqrt[4]{10000}$ ou 10 a 1 pour logarithme ; $\log. 10000 = 4$; $4 : 4 = 1$.

L'extraction d'une racine est remplacée par une division.

III. — Comment trouver le Logarithme d'un Nombre.

Lorsqu'on cherche le logarithme d'un nombre, *on écrit immédiatement sa caractéristique* ; on trouve ensuite la partie décimale dans les tables construites à ce sujet.

Usage de la table ci-jointe.

1° Les 2 colonnes intitulées N contiennent les 99 premiers nombres. La partie décimale des logarithmes de ces nombres se trouve dans la 2e colonne, intitulée 0, en regard de chacun d'eux.

Ex. : *Le logarithme de 9 est 0,954.*

Le logarithme de 84 est 1,9243.

2° Cette table donne directement aussi les logarithmes des 999 premiers nombres.

Soit à trouver le logarithme de 695, par exemple.

On cherche 69, c'est-à-dire les deux premiers chiffres de 695 dans la colonne N, et on suit la ligne de 69 jusqu'à la colonne intitulée 5 (3e chiffre) ; on trouve 8420 ; c'est la partie décimale cherchée.

On a donc : $\log 695 = 2,8420$.

3° On peut de même obtenir le logarithme d'un nombre supérieur à 999.

Soit à trouver le logarithme de 1850.

La caractéristique est 3. La table donne pour *185* ou 1850 (ligne **18**, colonne *5*) 2672 ; donc $\log 1850 = 3,2672$.

4° Soit enfin à trouver le logarithme de 1857.

On remarque que la partie décimale du logarithme de 1850 est 2672 ; celle du logarithme de 1860 est 2695. Ainsi le logarithme augmente de $2695 - 2672 = 23$ dix-millièmes quand le nombre augmente de 10. Donc, quand le nombre augmente de 7, le logarithme n'augmentera que des $\frac{7}{10}$ de 23 dix-millièmes ou $\frac{23 \times 7}{10} = 16,1$ dix-millièmes.

Or $2672 + 16 = 2688$. Donc, en définitive, $\log 1857 = 3,2688$.

IV. — Comment on trouve le Nombre correspondant à un Logarithme donné.

1° *Le logarithme donné se trouve dans la table.*

Soit à trouver le nombre correspondant à 2,5145 ; ainsi $\log x = 2,5145$; il faut chercher x.

La caractéristique 2 ne servant à indiquer que le nombre des chiffres de la partie entière du nombre x, qui sera conséquemment 3, on ne cherche dans la table que la partie décimale 5145, qu'on trouve sur la ligne 32, dans la colonne 7 ; le nombre cherché x est donc 327.

$x = 327$.

PROVERBE **: En se trompant, on apprend.**

2° *Le logarithme donné ne se trouve pas dans la table.*

Soit à trouver le nombre correspondant à 0,9521. $\log x = 0,9521$.

On trouve dans la table, sur la ligne 89, les nombres 9518 et 9523, comprenant entre eux 9521.

La différence entre ces deux nombres est 5 ; la différence de 9518 à 9521 est seulement 3. Or le nombre correspondant à 9518 est 895 ; celui qui correspond à 9523 est 896. Donc celui qui correspondra à 9521 sera $895 + \frac{3}{5}$ ou $895 + 0,6$ ou 895,6.

Et comme, d'après la caractéristique 0, la partie entière du nombre ne doit avoir qu'un chiffre, $x = 8,956$.

LOGARITHMES DÉCIMAUX

N.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	»	000	301	477	602	699	778	845	903	954
1	000	041	079	114	146	176	204	230	255	279
2	301	322	342	362	380	398	415	431	447	462
3	477	491	505	519	531	544	556	568	580	591
4	602	613	623	633	643	653	663	672	681	690
5	699	708	716	724	732	740	748	756	763	771
6	778	785	792	799	806	813	820	826	833	839
7	845	851	857	863	869	875	881	886	892	898
8	903	908	914	919	924	929	934	940	944	949
9	954	959	964	968	973	978	982	987	991	996
10	0000	0043	0086	0128	0170	0212	0253	0294	0334	0374
11	0414	0453	0492	0531	0569	0607	0645	0682	0719	0755
12	0792	0828	0864	0899	0934	0969	1004	1038	1072	1106
13	1139	1173	1206	1239	1271	1303	1335	1367	1399	1430
14	1461	1492	1523	1553	1584	1614	1644	1673	1703	1732
15	1761	1790	1818	1847	1875	1903	1931	1959	1987	2014
16	2041	2068	2095	2122	2148	2175	2201	2227	2253	2279
17	2304	2330	2355	2380	2405	2430	2455	2480	2504	2529
18	2553	2577	2601	2625	2648	2672	2695	2718	2742	2765
19	2788	2810	2833	2856	2878	2900	2923	2945	2967	2989
20	3010	3032	3054	3075	3096	3118	3139	3160	3181	3201
21	3222	3243	3263	3284	3304	3324	3345	3365	3385	3404
22	3424	3444	3464	3483	3502	3522	3541	3560	3579	3598
23	3617	3636	3655	3674	3692	3711	3729	3747	3766	3784
24	3802	3820	3838	3856	3874	3892	3909	3927	3945	3962
25	3979	3997	4014	4031	4048	4065	4082	4099	4116	4133
26	4150	4166	4183	4200	4216	4232	4249	4265	4281	4298
27	4314	4330	4346	4362	4378	4393	4409	4425	4440	4456
28	4472	4487	4502	4518	4533	4548	4564	4579	4594	4609
29	4624	4639	4654	4669	4683	4698	4713	4728	4742	4757
30	4771	4786	4800	4814	4829	4843	4857	4871	4886	4900
31	4914	4928	4942	4955	4969	4983	4997	5011	5024	5038
32	5051	5065	5079	5092	5105	5119	5132	5145	5139	5172
33	5185	5198	5211	5224	5237	5250	5263	5276	5289	5302
34	5315	5328	5340	5353	5366	5378	5391	5403	5416	5428
35	5441	5453	5465	5478	5490	5502	5514	5527	5539	5551
36	5563	5575	5587	5599	5611	5623	5635	5647	5658	5670
37	5682	5694	5705	5717	5729	5740	5752	5763	5775	5786
38	5798	5809	5821	5832	5843	5855	5866	5877	5888	5899
39	5911	5922	5933	5944	5955	5966	5977	5988	5999	6010
40	6021	6031	6042	6053	6064	6075	6085	6096	6107	6117
41	6128	6138	6149	6160	6170	6180	6191	6201	6212	6222
42	6232	6243	6253	6263	6274	6284	6294	6304	6314	6325
43	6335	6345	6355	6365	6375	6385	6395	6405	6415	6425
44	6435	6444	6454	6464	6474	6484	6493	6503	6513	6522
45	6532	6542	6551	6561	6571	6580	6590	6599	6609	6618
46	6628	6637	6646	6656	6665	6675	6684	6693	6702	6712
47	6721	6730	6739	6749	6758	6767	6776	6785	6794	6803
48	6812	6821	6830	6839	6848	6857	6866	6875	6884	6893
49	6902	6911	6920	6928	6937	6946	6955	6964	6972	6981
50	6990	6998	7007	7016	7024	7033	7042	7050	7059	7067
51	7076	7084	7093	7101	7110	7118	7126	7135	7143	7152
52	7160	7168	7177	7185	7193	7202	7210	7218	7226	7235
53	7243	7251	7259	7267	7275	7284	7292	7300	7308	7316
54	7324	7332	7340	7348	7356	7364	7372	7380	7388	7396
55	7404	7412	7419	7427	7435	7443	7451	7459	7466	7474
56	7482	7490	7497	7505	7513	7520	7528	7536	7543	7551
57	7559	7566	7574	7582	7589	7597	7604	7612	7619	7627
58	7634	7642	7649	7657	7664	7672	7679	7686	7694	7701
59	7709	7716	7723	7731	7738	7745	7752	7760	7767	7774
60	7782	7789	7796	7803	7810	7818	7825	7832	7839	7846
61	7853	7860	7868	7875	7882	7889	7896	7903	7910	7917
62	7924	7931	7938	7945	7952	7959	7966	7973	7980	7987
63	7993	8000	8007	8014	8021	8028	8035	8041	8048	8055
64	8062	8069	8075	8082	8089	8096	8102	8109	8116	8122
65	8129	8136	8142	8149	8156	8162	8169	8176	8182	8189
66	8195	8202	8209	8215	8222	8228	8235	8241	8248	8254
67	8261	8267	8274	8280	8287	8293	8299	8306	8312	8319
68	8325	8331	8338	8344	8351	8357	8363	8370	8376	8382
69	8388	8395	8401	8407	8414	8420	8426	8432	8439	8445
70	8451	8457	8463	8470	8476	8482	8488	8494	8500	8506
71	8513	8519	8525	8531	8537	8543	8549	8555	8561	8567
72	8573	8579	8585	8591	8597	8603	8609	8615	8621	8627
73	8633	8639	8645	8651	8657	8663	8669	8675	8681	8686
74	8692	8698	8704	8710	8716	8722	8727	8733	8739	8745
75	8751	8756	8762	8768	8774	8779	8785	8791	8797	8802
76	8808	8814	8820	8825	8831	8837	8842	8848	8854	8859
77	8865	8871	8876	8882	8887	8893	8899	8904	8910	8915
78	8921	8927	8932	8938	8943	8949	8954	8960	8965	8971
79	8976	8982	8987	8993	8998	9004	9009	9015	9020	9025
80	9031	9036	9042	9047	9053	9058	9063	9069	9074	9079
81	9085	9090	9096	9101	9106	9112	9117	9122	9128	9133
82	9138	9143	9149	9154	9159	9165	9170	9175	9180	9186
83	9191	9196	9201	9206	9212	9217	9222	9227	9232	9238
84	9243	9248	9253	9258	9263	9269	9274	9279	9284	9289
85	9294	9299	9304	9309	9315	9320	9325	9330	9335	9340
86	9345	9350	9355	9360	9365	9370	9375	9380	9385	9390
87	9395	9400	9405	9410	9415	9420	9425	9430	9435	9440
88	9445	9450	9455	9460	9465	9469	9474	9479	9484	9489
89	9494	9499	9504	9509	9513	9518	9523	9528	9533	9538
90	9542	9547	9552	9557	9562	9566	9571	9576	9581	9586
91	9590	9595	9600	9605	9609	9614	9619	9624	9628	9633
92	9638	9643	9647	9652	9657	9661	9666	9671	9675	9680
93	9685	9689	9694	9699	9703	9708	9713	9717	9722	9727
94	9731	9736	9741	9745	9750	9754	9759	9763	9768	9773
95	9777	9782	9786	9791	9795	9800	9805	9809	9814	9818
96	9823	9827	9832	9836	9841	9845	9850	9854	9859	9863
97	9868	9872	9877	9881	9886	9890	9894	9899	9903	9908
98	9912	9917	9921	9926	9930	9934	9939	9943	9948	9952
99	9956	9961	9965	9969	9974	9978	9983	9987	9991	9996

V. — Exemples.

1° *Que devient une somme de 854 fr. placée à 4 p. 100 à intérêts composés au bout de 50 ans.*

D'après la formule : $A = C\,(1+r)^n$, on a :

$$A = 854 \times 1{,}04^{50}.$$

En faisant usage des logarithmes, on trouve :

$$\log A = \log 854 + 50 \log 1{,}04.$$

Or $\log 854 = 2{,}9315$; $\log 1{,}04 = 0{,}017$; $50 \log 1{,}04 = 0{,}85$.

$$\log A = 2{,}9315 + 0{,}85 = 3{,}7815.$$

Donc $A = 6046$.

2° *Trouver à quoi est égale la 63ᵉ puissance de 2.*

$$x = 2^{63},$$

$$\log x = 63 \log 2,$$

$$\log x = 63 \times 0{,}301 = 18{,}963,$$

$$x = 9.184.000.000.000.000.000.$$

On raconte que l'inventeur du jeu d'échecs demandait la récompense suivante : Un grain de blé pour la 1re case de l'échiquier ; 2 grains de blé pour la 2e ; 4 pour la 3e ; 8 pour la 4e, et ainsi de suite en doublant jusqu'à la 64e.

On voit que le nombre des grains de blé, qui pour la 64e case est égal à 2^{63}, est un nombre de 19 chiffres, soit environ 9 quintillions ; soit, à 16000 grains de blé par litre, un nombre égal à 5.740.000.000.000 hectolitres, ce que produirait la France en 48000 ans à raison de 120 millions d'hectolitres par an.

PROVERBE : **Si le sage n'errait, le sot crèverait.**

LES MERVEILLES DE L'ŒIL HUMAIN

Si j'avais commandé à un opticien un instrument destiné à la vision et qu'il m'eût livré l'œil, je me serais empressé de le lui renvoyer, en le refusant ! (HELMHOLTZ.)

INSTRUMENT de précision presque parfait, d'une délicatesse et d'une mobilité extrêmes, notre œil recueille les vibrations lumineuses émanées des corps et des objets et les transmet à la *rétine*, à la plus interne des membranes de l'œil, où se peignent les images renversées.

La rétine, en connexion intime avec le cerveau grâce au nerf optique, analyse les vibrations qui ébranlent ses cellules nerveuses, les différencie, les localise et les transforme en sensations de *lumière*, de *couleur*, de *relief*, de *distance*.

Tout l'acte de la vision est là. Cela a l'air bien simple, mais que de chemin à parcourir, quelle longue éducation de l'œil à faire avant de pouvoir énoncer avec assurance cette simple proposition :

« *Cet objet jaune est un citron placé sur une table à 50 centimètres de moi sur ma droite.* »

Car l'œil humain ne possède pas tout de suite, à la naissance, cette faculté de distinguer les couleurs et les formes, de situer les objets à une certaine distance *hors de lui*. C'est l'expérience, c'est le contrôle de toute sensation visuelle par une sensation tactile correspondante, qui nous apprennent peu à peu à projeter loin de notre rétine les images qui viennent s'y former.

L'œil très imparfait du nouveau-né distingue le clair et l'obscur, voilà tout, et cligne perpétuellement, tandis que l'œil du poussin s'accommode immédiatement à la lumière du jour.

Les Aveugles-Nés.

A ce sujet, l'histoire des aveugles-nés est instructive autant que curieuse. Il s'est rencontré plusieurs fois qu'on opérât d'une double cataracte congénitale un adulte capable de raisonner ses sensations.

Ces aveugles-nés distinguent la nuit du jour, rien de plus, mais connaissent de nom la plupart des objets extérieurs ; ils les ont palpés, maniés, ils peuvent les décrire parfaitement, puisque le *toucher*, sens fondamental, leur en a donné une connaissance exacte.

Que se passe-t-il lorsqu'un tel sujet, soudain tiré de la nuit par un coup de bistouri, peut regarder et voir autour de lui ? avec un œil aussi neuf que celui du nouveau-né.

Eh bien, il ne *voit* rien, il « voit » très mal ; il voit trop de choses à la fois et il lui semble que tous les objets *touchent* son œil, comme ils touchaient jadis la peau de ses doigts, ce qui le force à cligner constamment ; il est stupide, hébété, perdu dans le chaos des impressions nouvelles qui l'assaillent.

Une femme, opérée à 43 ans par Waldrop, ne pouvait nommer aucun des objets usuels — qu'elle avait touchés mille fois de ses mains auparavant. Il fallait qu'elle les palpât pour les reconnaître. Et ensuite elle les confondait, prenait le chien pour le chat, un porte-crayon pour une clé, et ainsi de suite.

Le 18e jour de son opération, elle n'appréciait pas encore bien la distance ; elle étendait la main très loin pour chercher un objet tout proche ; au bout de 6 semaines, l'éducation des muscles de ses yeux était encore si rudimentaire, qu'elle avait grand mal à diriger son regard vers un petit objet et à l'y maintenir fixé.

On voit par cet exemple combien le petit enfant doit travailler pour arriver à se rendre compte un jour de la valeur des « taches colorées » qui composent pour lui tout l'univers !

L'Œil est un Appareil photographique.

VOYONS maintenant comment ces « taches colorées » viennent se peindre sur la rétine.

Pour cette étude, comparons l'œil à un appareil photographique :

Celui-ci se compose (fig. 2) d'une *chambre noire*, impénétrable à la lumière extérieure, à travers laquelle cheminent les rayons lumineux concentrés par *l'objectif* (lentille) sur la *plaque sensible* où se forme une image renversée.

Devant l'objectif, on place des *diaphragmes* (fig. 3), petites plaques métalliques percées d'un trou central dont l'ouverture variable limite le nombre des rayons lumineux concentrés par la lentille.

Appliquons ces données à l'œil :

1° **La Chambre noire** est constituée par 2 membranes dites protectrices, la *sclérotique* (*scleros*, dur) et la *choroïde* (*chorion*, fine membrane, *eidos*, forme).

La *sclérotique* est comme le squelette de l'œil; elle maintient la forme sphérique du globe, elle donne attache aux muscles qui le meuvent.

En avant, au devant de la pupille, la sclérotique perd sa couleur blanche (blanc de l'œil) et devient transparente et incolore sous le nom de *cornée* (*corneus*, en corne). Dans leur segment antérieur, sclérotique et cornée sont recouvertes d'une membrane mince, riche en vaisseaux, la *conjonctive*, qui tapisse également la face postérieure des paupières pour faciliter leur glissement.

La *choroïde* contient un grand nombre de vaisseaux capillaires et, de plus, des cellules *pigmentées* (de coloration foncée) qui, jouant le même rôle que la couche noire étendue à l'intérieur de l'appareil photographique, empêchent la diffusion et la réflexion des rayons lumineux une fois qu'ils ont atteint la rétine. Chez les *albinos* (*albus*, blanc), la choroïde manque de pigment, et l'œil supporte difficilement la lumière un peu intense.

PROVERBE : **Plus on regarde, moins on voit.**

La *choroïde* contient encore des fibres musculaires circulaires en rapport avec les bords du *cristallin* (v. plus loin), appelées *procès ciliaires* (*processus*, saillie).

2° **La Lentille et le Diaphragme.** — C'est la *lentille* qui dans l'appareil photographique concentre les rayons émanés d'un arbre, par exemple, les réfracte (c.-à-d. les dévie en les inclinant) et les fait converger en un point appelé *foyer*, où se forme l'image plus petite de cet arbre.

Dans l'œil, la lentille est représentée par le *cristallin* ; c'est en effet une lentille biconvexe, de 0m,004 d'épaisseur, de 0m,045 de foyer, transparente, suspendue derrière la cornée et la pupille, exactement dans l'axe de celle-ci.

parce que nous voyons à travers son orifice la *choroïde* foncée.

La grande lumière rétrécit la pupille ; tout le monde l'a constaté sur l'œil d'un chat à midi ; l'obscurité la dilate au maximum, car alors l'œil a besoin de recevoir le plus de rayons possible pour tâcher d'apercevoir quelque chose.

Les poisons agissent différemment sur les pupilles et leur état joue un rôle important dans le diagnostic des intoxications : ainsi la belladone, le datura stramonium les *dilatent* ; le tabac, l'opium, l'ésérine, les *contractent*.

Enfin l'inégalité de diamètre des 2 pupilles et l'abolition de leurs mouvements sont un sym-

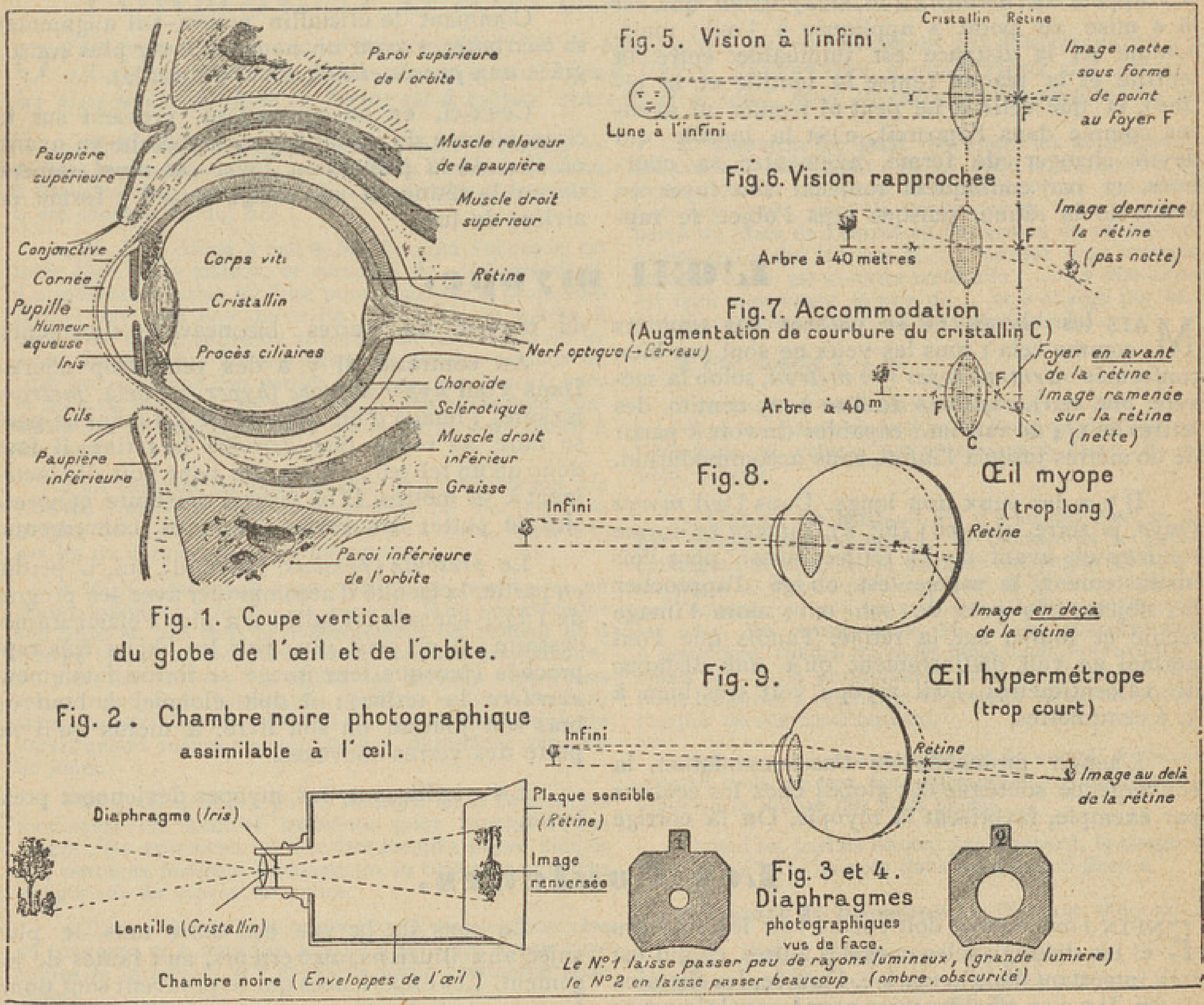


Fig. 794 à 802.

La circonférence du cristallin est en contact avec les muscles des *procès ciliaires* (v. plus haut). Devant le cristallin se trouve un *diaphragme* (v. plus haut) musculaire dont l'ouverture varie du diamètre d'une tête d'épingle à celui d'une pièce d'un centime selon l'intensité de la lumière. Ce diaphragme, c'est l'*iris* (Iris, déesse de l'arc-en-ciel) ; son orifice, la *pupille*.

L'*iris* est diversement coloré suivant les races et les sujets ; c'est lui qui donne aux yeux leur principale expression ; c'est lui que les poètes ont chanté et chanteront toujours. Les *iris* clairs prédominent chez les peuples du nord. En France, on compte 44,5 p. 100 d'yeux bleus ; en Espagne, 23,9 seulement.

Rarement les deux iris n'ont pas la même nuance. La pupille nous paraît toujours noire,

ptôme grave, qui s'observe dans les paralysies oculaires, l'ataxie, la paralysie générale progressive, etc. Quand la pupille ne va plus, sous peu rien n'ira plus. Apprenons à nous regarder nous-mêmes dans le « blanc des yeux ! »

3° **La Plaque sensible** — C'est la *rétine*, (*rete*, rets), toile délicate formée par l'épanouissement du nerf optique. Elle est douée d'une sensibilité spéciale, c'est-à-dire que toutes ses excitations, quelles qu'elles soient, donnent toujours lieu à une sensation de lumière. Quand on reçoit un coup de poing sur l'œil, on voit en effet « 36 chandelles ». De même, en pressant du doigt un peu fort ses globes oculaires dans l'obscurité, on aperçoit, semble-t-il, des cercles lumineux, enchevêtrés et mouvants, qu'on appelle *phosphènes*.

PROVERBE : **Ce n'est pas à l'aveugle à juger des couleurs.**

La Vision.

SUIVONS maintenant jusqu'à la rétine, à travers les différentes parties de l'œil, les rayons émanés de la *lune*, par exemple (fig. 5).

Cet astre étant à l'infini, son image se formera au foyer même du cristallin (v. plus haut), et comme ce foyer coïncide avec la rétine, l'image de la lune se fera juste où il faut pour que nous voyions nettement sa bonne figure paterne nous sourire. Regardons maintenant un arbre situé à 40 mètres ; nous le voyons nettement, et pourtant, en construisant l'image, nous constatons qu'elle se forme bel et bien *derrière* la rétine, car, cette fois, l'objet n'est plus à l'infini, et l'image ne se fait plus au *foyer* du cristallin, c'est-à-dire *sur* la rétine ; elle devrait donc être trouble et diffuse. Comment donc expliquer cette netteté paradoxale au premier examen ?

L'Accommodation.

C'EST qu'ici intervient un acte complexe appelé *accommodation, adaptation*, qui est la « mise au point » appliquée à l'œil ; mais, comme ici la distance est immuable entre la lentille et la plaque (entre la lentille et la rétine), et que celle-ci ne peut ni reculer ni avancer comme dans l'appareil, c'est la lentille qui devra changer de forme, augmenter sa courbure, et par conséquent ramener son foyer en avant de la rétine, puisque plus l'objet se rapproche de la lentille, plus l'image s'en éloigne.

Comment le cristallin pourra-t-il augmenter sa courbure, et avoir un nouveau foyer plus court ? grâce aux *procès ciliaires* (v. Choroïde).

Ceux-ci, en se contractant, pressent sur la circonférence du cristallin, qui se bombe en avant, où il a de la place. Son foyer est ainsi ramené devant la rétine, et une image nette s'y forme, en arrière de lui.

L'Œil myope.

MAIS les choses ne se passent pas toujours comme cela ; tous les yeux ne sont pas bien conformés ou *emmétropes* (*en metron*, selon la mesure, *ops*, œil), capables de lire à 25 centim. des lettres de 1/4 de millim. ; capables de voir à partir de 60 mètres jusqu'à l'infini, sans accommodation.

Il y a des yeux trop longs. Dans l'œil *myope* (*myo*, je serre, *ops*, œil) (fig. 8), l'image se forme toujours en avant de la rétine ; aussi, pour voir distinctement, le myope est obligé d'approcher les objets très près de son œil ; alors l'image recule et tombe sur la rétine. Tandis que l'œil normal ne voit distinctement qu'à une distance de 12 centimètres, l'œil myope voit très bien à 5, 6 centimètres.

L'action prolongée de l'accommodation, la convergence soutenue des globes chez les écoliers par exemple, favorisent la myopie. On la corrige au moyen de verres biconcaves, divergents.

Au contraire, il y a des yeux trop courts. Dans l'œil *hypermétrope* (*hyper*, au delà, *metron*, mesure), l'image d'un objet placé à l'infini ne peut se faire, au repos, que *derrière* la rétine ; il faut donc qu'un tel œil accommode pour voir distinctement à 50 mètres. D'où fatigue constante, et nécessité de porter des verres convexes, convergents.

Le *presbyte* (*presbus*, vieillard), lui, a perdu, en partie, la faculté d'accommoder avec les progrès de l'âge, car son cristallin n'a plus l'élasticité nécessaire ; il ne peut plus voir les objets très rapprochés (puisque leur image se forme fatalement *derrière* la rétine) : il doit éloigner à bout de bras son journal ou son livre, à moins qu'il ne porte des verres convexes.

En vieillissant, les myopes deviennent presbytes.

Les Couleurs.

ENFIN l'œil normal doit encore voir les couleurs et les distinguer les unes des autres, ce qui est très important dans la marine, l'armée, les chemins de fer. Il y a en effet des yeux pour lesquels le *rouge* n'existe pas ; il est vu *vert* ou *noir*, pour d'autres, c'est le vert qui manque ; pour d'autres enfin, le monde extérieur n'a plus de couleurs, plus de nuances, tout est uniformément *gris*. Ce vice de la vue est appelé *daltonisme*, de Dalton, physicien anglais, qui l'a étudié le premier.

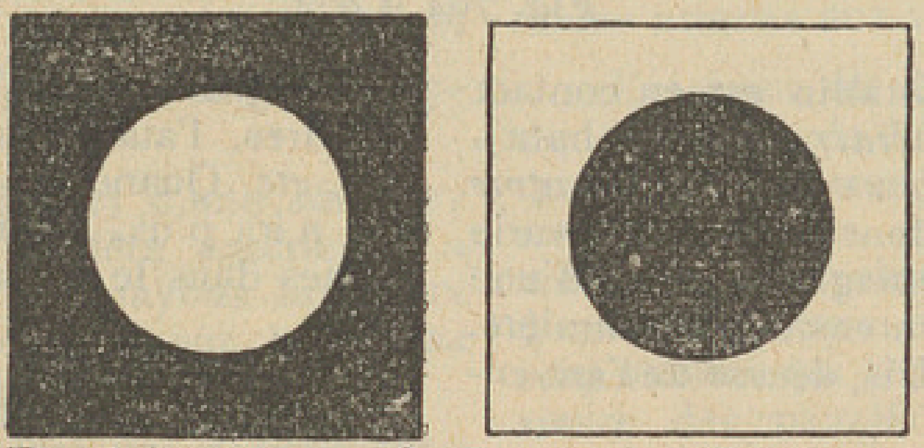


Fig. 803 et 804. — QUEL EST LE PLUS GRAND CERCLE ?

Du reste, l'œil humain n'est pas parfait pour la vision des couleurs : des régions entières du spectre solaire restent muettes pour lui ; les rayons ultra-violets (les plus lumineux de tous), les rayons infra-rouges (les plus chauds de tous), les mystérieux rayons X de Rœntgen lui échappent *complètement*, tandis que la dernière des algues ou la plus infime des bactéries est très sensible à ces vibrations invisibles pour nous.

Le sens de la vue est, entre tous, le plus sujet aux illusions, aux erreurs, aux fautes de jugement. Les expériences qui le prouvent sont nombreuses ; une des plus connues est celle qui met en évidence les effets de l'*irradiation rétinienne*. Si l'on regarde les deux cercles ci-contre (fig. 803 et 804), le disque blanc encadré de noir paraît plus grand que le noir ; et pourtant il n'en est rien, tous deux sont rigoureusement superposables ; seulement les rayons émanés du disque blanc ébranlent des portions de rétine voisines de celle qu'ils frappent normalement, d'où *illusion de grandeur*.

Donc, quoique roi de la création, l'homme ne doit pas oublier que celui de ces cinq sens qui lui fait le mieux connaître son royaume, est un des plus imparfaits et des plus sujets aux illusions de toute nature.

PROVERBE : Quatre yeux voient plus que deux.

DROIT USUEL

Formules d'Actes Sous Seing Privé. — **La Lutte contre le Crime** : Degrés de Responsabilité. — Institutions de Préservation. — La Récidive. — Où et comment s'exécutent les Peines. — La Peine de Mort. — Les Travaux forcés. — La Déportation. — La Réclusion. — L'Emprisonnement. — Pourquoi n'applique-t-on pas le Régime cellulaire ?

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 *contient en outre :*

Le Guide du Contribuable : Contributions Directes. — Comment contrôler sa Feuille de Contributions. — Contributions indirectes. — **La Loi Militaire** : Recrutement. — Dispenses.

FORMULES D'ACTES SOUS SEING PRIVÉ

On est souvent embarrassé par la rédaction de petits actes, qui ne réclament pas l'intervention d'un officier ministériel. Nous commençons ici un Petit Répertoire alphabétique *des formules les plus usuelles, dont la forme est à suivre, mais dont le fond, bien entendu, varie suivant les cas.*

1. **Bail de boutique** (papier timbré 0 fr. 60). — « Entre les soussignés, X..., propriétaire d'une maison sise à Paris, rue de..., n°...; et M. Y... (*profession et demeure*), a été convenu ce qui suit :

« M. X... donne à bail à M. Y..., qui l'accepte, un local dans ladite maison, et composé de... (*description*). La présente location est faite pour y exercer la profession de... ; elle aura une durée de 3, 6, 9 ou 12 années à partir de la signature du présent bail (*ou à partir de toute autre date*) ; à l'expiration de chaque période de trois ans, chacune des parties (*ou l'une seulement*) aura le droit de résilier le présent bail, à charge de faire connaître ses intentions à l'autre partie six mois au moins à l'avance.

« La location est faite au prix de... payable par 1/4 tous les 3 mois ; en signant le présent, M. Y... verse la somme de..., représentant six mois à l'avance, imputable sur les six derniers mois de jouissance.

« M. X... reconnaît avoir reçu cette somme et en donne quittance à M. Y... le preneur. Il ne pourra céder son droit au bail sans le consentement du bailleur et il restera toujours solidairement tenu avec son cessionnaire, du prix des loyers. Il souffrira les grosses réparations qui deviendraient nécessaires pendant la durée du bail, sans pouvoir réclamer d'indemnité ni de diminution de loyer, quand même ces réparations dureraient plus de 40 jours.

« Le preneur devra garnir les lieux loués de meubles meublants en quantité suffisante pour répondre des loyers ; les entretenir en bon état locatif ; payer l'impôt des portes et fenêtres, le ramonage, le balayage et autres obligations de ville et de police.

« De son côté, le bailleur s'engage à tenir les lieux clos et couverts, et à interdire aux locataires des autres boutiques de la maison d'y exploiter aucun commerce semblable.

« Fait double à Paris, le... »

Cette formule peut s'appliquer à toutes sortes de baux.

2. **Billet à ordre.** — (Sur papier timbré proportionnel à raison de cinq centimes par cent francs ; somme, date et époque de payement en toutes lettres ; indiquer la cause du billet).

« *Paris, le 10 juin 1896.* | B. P. F. 500. |

« A fin août prochain je paierai à M. Leroux ou à son ordre la somme de cinq cents francs, valeur reçue en marchandises (ou « en espèces » ou en « compte », selon les cas »).

« Payable à Paris, rue..., n°... (*Signature*). »

3. **Certificats** à Domestiques et Employés : « Je, soussigné, certifie que la nommée X... est entrée chez moi en qualité de cuisinière (ou caissière, etc.), le..., et qu'elle en est sortie ce jour, libre de tout engagement. (*Date et signature*) ».

(On ne doit qu'un simple certificat d'entrée et de sortie ; mais on peut ajouter toute formule de satisfaction qu'il conviendra.) — Papier libre.

4. **Cession de Bail.** — Entre les soussignés... a été convenu ce qui suit : M. ... cède et transporte, avec toute garantie de fait et de droit à M. ... qui accepte tous ses droits, pour le temps qui en reste à courir à partir du (date de l'entrée en jouissance du cessionnaire) au bail qui a été fait par M. ..., suivant acte enregistré et dont copie est ci-après transcrite : ... La dite cession est faite moyennant le prix de ... et à charge par M. ... d'exécuter toutes les conditions dudit bail....

« Fait double à ... ».

Les baux et cessions de baux doivent être enregistrés dans les 3 mois de la date de l'acte ou de l'entrée en jouissance, si celle-ci est antérieure à l'acte (V. Alm. 1896, p. 371).

5. **Congé de Bail.** — S'il y a accord pour se donner congé réciproquement, le bailleur et le preneur échangent la déclaration suivante sur papier libre. « Le soussigné ... donne par le présent à M. ... congé de ... qu'il occupe (ou qu'il lui a donné à bail) pour le 1er juillet 1897. En conséquence, M. ... (le locataire) devra, à cette date, rendre libres les lieux loués, en remettre les clés à M. ... (le propriétaire) avoir fait faire les réparations locatives à sa charge et justifier avant sa sortie de l'acquit de ses contributions.

Fait le ... (observer les délais de congé, 6 semaines, 3 ou 6 mois suivant les conventions, l'importance du loyer ou la nature des lieux loués).

Quand les parties ne sont pas d'accord, le congé doit être donné par l'huissier dans les délais ci-dessus.

6. **Débits de boissons.** — (Déclarat. d'ouverture.)

(A Paris, l'adresser au Préfet de Police ; ailleurs, au Maire. 2 exemplaires : 1 sur timbre de 0 fr. 60, 1 sur papier libre.)

« Monsieur le Maire (ou M. le Préfet), le soussigné a l'honneur de déclarer qu'il a l'intention d'ouvrir un débit de boissons à consommer sur place, rue..., n°... » — Signature (*nom, prénom, lieu de naissance*) et adresse.

7. **Etat de lieux.** — (Pour le détail, v. le mot *Appartement*, Annuaire Hachette, Paris, 1897.) — « En présence de M. X..., propriétaire, et de M. Z..., locataire, il a été procédé ce jour à l'examen des lieux dont Z... est preneur, et il en a été dressé l'état descriptif suivant : ... (*Dans chaque pièce successivement, indiquer le nombre des croisées, l'état des vitres ; les glaces, dessus de portes ; les portes et leurs serrures ; les clefs ; leur nombre pour chaque serrure ; les boutons des portes et les gonds ; l'état du marbre des cheminées ; les cheminées* (foyer, âtre, plaques de contre-cœur, tablettes, chambranles) ; *les parquets ou carrelages ; les tentures ou peintures ; l'état des papiers* (déchirés, salis, percés de trous par les clous) ; *l'état des plafonds ; les moulures à hauteur d'homme, écorchées par le frottement des meubles*, etc.

Fait double à Paris, le... (*Signatures*). »

(Papier timbré de 0 fr. 60).

PROVERBE : **Peu de chose, peu de plaid.**

LA LUTTE CONTRE LE CRIME

Si jamais j'ai quelque loisir, je me ferai dresser la liste des bonnes Œuvres parisiennes..... Elle prouvera que s'il y a parmi nous beaucoup de misères, il y a aussi beaucoup de grands cœurs.

JULES SIMON.

L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ montre que nulle époque ne s'est plus généreusement souciée que la nôtre d'amender le coupable et de prévenir sa rechute.

Le tableau qui suit, résumant l'ensemble des efforts législatifs et privés, met en lumière le grand élan de charité qui, au cours de ce siècle, a poussé la France vers les idées de pardon et de pitié. Ce mouvement, dont l'initiative est née dans notre pays, a été égalé et souvent dépassé à l'Étranger.

Depuis le premier larcin de l'enfant à l'étalage, jusqu'au crime qui conduit l'adulte aux assises, à chaque pas que l'homme fait plus avant sur la route du mal, la société lui tend la main; elle ne punit sans recours que celui dont elle désespère.

LES PEUPLES ANCIENS : Hébreux, Grecs, Romains, multipliaient les supplices : le feu, la strangulation, la décollation, la noyade, la croix.

Les lois des Barbares généralisèrent un mode spécial de peine, le rachat en argent proportionné au préjudice causé.

Jusqu'en 1789, les ordonnances criminelles des Rois de France n'ont pas limité le pouvoir du juge. Il pouvait, suivant les circonstances, appliquer les plus sévères pénalités, les galères perpétuelles, la mutilation du corps avant le dernier supplice.

Avec la Révolution française, le principe de la proportionnalité de la peine, appliquée au délit et au crime, apparaît dans la législation répressive. Un seul mode d'exécution de la peine de mort, la décapitation, est prescrit (Code de 1791). Les législations de 1810 et de 1832 font disparaître les derniers vestiges des mutilations ou des tortures physiques et morales (peine du carcan, l'exposition publique [1832 et décret de 1848], poing coupé [parricide]).

Le législateur moderne s'est autant préoccupé de **punir** que de **prévenir** ou d'**amender.**

Pour **punir**, il a établi des degrés de **responsabilité et de culpabilité.**

Degrés de Responsabilité.

LE MINEUR DE 16 ans peut être réputé avoir agi *sans discernement*, et, malgré la matérialité du fait, être acquitté, remis à sa famille ou renvoyé dans une maison d'éducation correctionnelle pour y être élevé jusqu'à sa 20e année.

En cas de *discernement reconnu*, les peines, au-dessous de 16 ans, sont mitigées (Code pénal, art. 66, 67 et suiv.).

Pour les adultes, dans certains cas excusables, la loi déclare qu'il n'y a pas lieu d'appliquer de peines (Code pénal, 64, 321, 325, 326). Enfin, une loi récente, 1891, la loi Bérenger, en cas de premier délit permet au juge de suspendre l'exécution de la sentence (voir ci-après *Récidive*).

Échelle des peines. — Les *contraventions*, infractions aux lois de police, sont punies de l'emprisonnement de très courte durée (1 jour à 5 jours) et d'amendes variant de 1 fr. à 15 francs.

Le **délit**, *infraction* intermédiaire entre la contravention et le crime, est puni, suivant la gravité des faits, de l'emprisonnement de 6 jours au moins à 5 ans au plus et d'amendes pouvant varier de 16 fr. à 20 000 fr. En outre, peut être prononcée l'interdiction de certains droits civiques, civils et de famille et la relégation dans des cas déterminés de récidive (Loi du 27 mai 1885, voir *Récidive*).

Le **crime**, la plus grave des infractions contre les personnes, les propriétés et la sécurité publique, est puni : de la réclusion (5 ans à 10 ans); de la détention (5 ans à 20 ans); des travaux forcés à temps (5 ans à 20 ans); de la déportation; des travaux forcés à perpétuité; de la mort.

Institutions de Préservation

FONDÉES A PARIS AU XIXe SIÈCLE

Pour prévenir la criminalité et amender les coupables, enfants et adultes.

POUR **prévenir** et **amender**, l'esprit de charité a multiplié les œuvres de bienfaisance. Nous donnons cette année, par ordre chronologique, le tableau des institutions de préservation fondées à Paris. Nous nous réservons de donner l'an prochain les mêmes indications pour les œuvres de Province.

1819. Maison du Bon Pasteur, *rue Denfert-Rochereau*, 71. Direction des Dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Présidente : Mme CHARLES FOUQUES-DUPARC. Offre refuge et travail aux jeunes filles sortant de St-Lazare. *Ressources :* produit du travail des libérées et dons volontaires.

1833. Société des jeunes détenus et libérés de la Seine, 9, *rue Mézières*. Président : M. DESCLOSIÈRES ; secrétaire général : M. DE CORNY ; fondée par MM. BÉRENGER et Ch. LUCAS. — Assiste le jeune délinquant au cours de la prévention, le visite à la prison, le défend devant la justice, obtient sa libération conditionnelle pour lui enseigner un apprentissage, le surveille et le protège jusqu'à son engagement militaire ou jusqu'à sa majorité. A l'origine, les récidives de jeunes détenus de la rue de Mézières, qui étaient de 80 o/o, se sont abaissées successivement à 10 o/o, elles sont aujourd'hui de 6 o/o. Depuis

PROVERBE : Mieux vaut l'exemple que la parole.

1833, 6 054 enfants ont été patronnés par cette société. *Recettes :* 1893, 39 133 fr. 30. *Dépenses :* 38 868 fr. 40.

1836. Œuvre du patronage des prévenus acquittés de la Seine, 136, *rue Broca*. Fondateur : M. DE METZ, créateur de la colonie de Mettray. Recueille les prévenus acquittés, sans ressources et sans aide. En 1892, 650 secourus, dont 69 femmes. *Recettes :* 5 005 fr. *Dépenses* . 5 650 fr. 80.

1839. Œuvre protestante des prisons de femmes, fondée par Mlle Dumas ; présidente : Mme H. MALLET. De 1839 à 1889, 5 049 détenues visitées. *Recettes* . 6 684 fr. *Dépenses :* 5 896 fr.

— **Asile ouvroir de Gérando**, *rue Blomet*, 22, fondé par le Baron DE GÉRANDO, dirigé par les Sœurs de Marie-Joseph. Recueille les jeunes filles victimes d'une première faute et abandonnées. Le refuge contient 50 lits.

1849. Petit ouvroir de Saint-Vincent de Paul. 120, *rue du Cherche-Midi*, administré par les Sœurs de Saint-Vincent, fondé par une pauvre ouvrière, Léocadie LAVARDE, récompensée en 1877 par le prix Montyon, recueille les petites filles délaissées et vicieuses.

1853. Maison des dames diaconesses des Églises évangéliques de France, 95, *rue de Reuilly*, comprend deux établissements : Le *disciplinaire*, destiné aux enfants insoumises non encore traduites en justice · la *retenue* sorte de colonie pénitentiaire recueillant les acquittées réputées avoir agi sans discernement.

1869 Société de patronage des libérés protestants *rue Clavel*, 26. Fondateur : le pasteur ROBIN (diplôme d'honneur, Exposition universelle de 1878). S'occupe des libérés hommes, des jeunes détenus libérés provisoirement, hospitalise les *sans-travail*, durée moyenne du séjour : 15 jours. *Recettes* · 9 229 fr. 75. *Dépenses* . 9 178 fr. 80. Dans les dernières années, 811 secourus à titres divers.

1870. Œuvre des libérées de Saint-Lazare, 28, *place Dauphine*, fondée par Mlle DE GRANPRÉ, dirigée par Mme BOGELOT (décorée en 1894 de la Légion d'honneur). Préserve les femmes en danger de se perdre et fournit aux libérées de Saint-Lazare les moyens de se régénérer. Un asile temporaire a permis, de 1884 à 1894, de secourir 710 filles ou femmes, de dispenser 14 396 journées de secours. *Recettes :* 9 291 fr. *Dépenses :* 7 171 fr.

1871. Société générale pour le patronage des libérés, *rue de l'Université*, 174. Fondateur : M. DE LAMARQUE ; président : M. BÉRENGER. Assiste les libérés, leur procure du travail, des vêtements, des outils, un asile momentané. Secourus : 3 190 hommes, 106 femmes. *Recettes :* 133 475 fr. *Dépenses :* 130 054 fr. 65.

1878. Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative, 11 *bis*, *rue de Mison*. Fondateur et président : M. Félix VOISIN. Encourage et facilite les engagements volontaires des jeunes gens élevés dans les maisons d'éducation correctionnelle, les suit au cours de leur service militaire. En 1892, jeunes gens patronnés : 1532. *Recettes :* 92 845 fr. *Dépenses :* 57 225 fr.

1879. Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable, *rue de Lille*, 47. Fondateur et directeur : M. Georges BONJEAN. Recueille les enfants âgés de 12 ans au moins, moralement et matériellement abandonnés. — Ecole rurale de Crozatier à Villepreux (Seine-et-Oise), établissement agricole d'Orgeville, près Pacy (Eure), ferme des Andalouses (province d'Oran). *Recettes* : 357 075 fr. 39. *Dépenses :* 269 885 fr. 68. Enfants assistés depuis la fondation : 4 211.

1880. Maison hospitalière pour les ouvriers sans asile et sans travail, *rue Fessart*, 36. Directeur : le Pasteur ROBIN. Pratique l'assistance par le travail, dortoirs de 40 lits et ateliers. *Recettes :* 22 573 fr. 15. *Dépenses :* 21 978 fr. 30. En 1892, 950 admissions ; 264 congédiés comme paresseux incorrigibles.

1881. Orphelinat municipal de Paris, assistance publique, *rue Denfert-Rochereau*, 74. Reçoit sous la tutelle de l'administration les enfants moralement abandonnés et les jeunes prévenus à l'état d'observation.

1882. Patronage laïque des apprentis et jeunes employés du IIIe arrondissement de Paris, 3, *rue Béranger*. Président : le Docteur CHAUTEMPS. S'occupe du placement en apprentissage et de la surveillance des enfants.

1883. Asile maternel pour les jeunes filles abandonnées, *rue Clavel*, 26. Fondatrices : Mmes ROBIN et DELPECH. Reçoit depuis 9 ans et moyennant une faible rétribution les petites filles délaissées. *Recettes :* 8 266 *fr.* 20. *Dépenses* : 8 154 *fr.* 65.

1888. Société centrale de patronage pour les libérés, 9, *rue Baillif*. Président : M. Jules STEEG. S'occupe des libérés conditionnels (Loi du 14 août 1885), visite les prisons, facilite le rapatriement des libérés étrangers. — Subvention administrative de 6 000 fr. ; depuis 1888, 1 200 individus secourus.

1889. Union française du sauvetage de l'enfance, 10, *rue Pasquier*, fondée par Mmes DE BARRAU et KERGOMARD. Président M. J. SIMON. Asile avec vaste jardin à Neuilly-sur-Seine, rue Perronet, 28. Recueille les enfants des deux sexes abandonnés ou maltraités, étend son action sur les départements. *Ressources réalisées jusqu'en* 1893, 148 737 *fr. Dépenses portées au projet de budget de* 1893 : 83 667 *fr.* Cette œuvre vient d'être l'objet d'une donation de 450 000 fr.

Depuis la fondation, 360 enfants ont été entretenus et placés.

1890. Patronage de l'enfance et de l'adolescence. Fondateur : M. ROLLET ; président : M. H. JOLY. Se propose de secourir les enfants arrêtés ou non, en danger moral, garçons ou filles ; asile pour les garçons et atelier de travail rue de l'Ancienne-Comédie et cour du Commerce ; pour les filles, rue de la Glacière, 166. *Dépenses*, : environ 60 000 fr. par an, difficilement couvertes par les recettes.

— **Société de patronage des détenues, des libérées et des pupilles de l'administration pénitentiaire**, *boulevard de Vaugirard*, 4.

PROVERBE : Qui ne craint le sermon ne craint le bâton.

Présidente Mme DE WITT ; secrét. générale : Mme D'ABBADIE D'ARRAST. Asile à Levallois-Perret, place Cormeilles, 4, pour recevoir les libérées définitives ou conditionnelles sans distinction de nationalité ou religion. *Recettes :* 42 000 *fr. Dépenses :* 40 988 *fr.* 35.

— **Comité de défense des enfants traduits en justice**, fondé par M. GUILLOT, en 1890, présidé par M. CRESSON, et qui étudie toutes les questions intéressant l'enfance mise sous la main de la justice.

1891. École de réforme de la Salpêtrière, administrée par l'assistance publique, reçoit, moyennant un prix de journée de 2 fr. 40, remboursé par le département, les jeunes filles insoumises.

1893. Œuvre de préservation et de réhabilitation pour les jeunes filles de 15 à 25 ans. Fondatrices : Mmes AUBER et LANNELONGUE. Asile à Argenteuil (Seine-et-Oise), 25, *rue de Calais*. Le patronage, pratiqué par des dames membres de l'œuvre, s'exerce sur les jeunes filles détenues, acquittées ou libérées. *Dépenses :* 21 261 *fr.* En 1892, l'asile d'Argenteuil a reçu 74 jeunes filles.

— **Œuvre des petites préservées**, fondée en 1892 par la comtesse DE BIRON et la duchesse DE NOAILLES, *rue Violet*, 54. Protège l'enfance exposée au péril de l'abandon, visite les enfants au cours de la détention préventive, recueille celles qui sont l'objet de non-lieu. L'œuvre ne s'occupe que de petites filles n'ayant pas subi de condamnation.

1894. Comité central des œuvres de patronage, 14, *place Dauphine*. Président : M. CHEYSSON. Son but est de grouper les efforts des sociétés de Paris et de la Province.

Le Budget réuni de ces œuvres dépasse chaque année **un million**, souscrit par la charité privée.
Tant de puissants et généreux efforts individuels n'arrêtent pas les progrès de la Récidive, que le législateur essaye de combattre.

La Récidive.

LA STATISTIQUE CRIMINELLE DE 1895, publiée en 1896, atteste l'augmentation de la récidive. De 1886 à 1895, le nombre des accusés et des prévenus condamnés s'est élevé à **un million six cent mille deux cents**, comprenant **sept cent cinquante-deux mille vingt-trois** récidivistes, soit une moyenne annuelle de **quatre-vingt-dix-sept mille**. (*Rapport au Ministre de la Justice*, p. XXIII.)

Une enquête prescrite par l'Assemblée nationale de 1871 aboutit, sous les auspices de MM. Bérenger et d'Haussonville, à la loi du 5 juin 1875, organisant l'emprisonnement isolé dans les maisons de courtes peines (un an et moins).

En principe, le système de la prison en commun, qui implique les plus déplorables promiscuités, fut condamné. Cette loi de 1875 institua, près du Ministre de l'intérieur, un conseil supérieur pour l'éclairer de son expérience. Dans le but de vulgariser les principes de la science pénitentiaire, une association libre d'études, présidée par M. Dufaure, se fonda sous le titre de *Société générale des prisons* (1877).

Cette fondation, due à l'initiative de M. Léon Lefébure, fut développée par la collaboration de M. Fernand Desportes.

Cette association ne tarda pas à déterminer en France un vaste courant d'opinion qui amena la création de nombreuses sociétés de patronage (voir le tableau ci-dessus, œuvres fondées depuis 1878), combattit les préjugés encore persistants contre le régime cellulaire, provoqua l'étude, suscita la discussion et prépara la solution des mesures destinées à combattre la récidive.

Les moyens de lutte préconisés sont :

1° **Le régime cellulaire;**

2° **La relégation;**

3° **La libération conditionnelle, soutenue par le Patronage,**

4° **Le sursis à l'exécution de la peine** (Loi Bérenger) ;

5° **La répression de la mendicité et du vagabondage.**

1° **Emprisonnement cellulaire** (Lois des 5 juin 1875 et 19 janvier 1893).

Les esprits les plus expérimentés estiment que la répression de la récidive est tout entière dans la crainte inspirée et l'effet moralisateur de l'emprisonnement cellulaire, permettant de séparer le condamné de tout contact malfaisant et de le livrer dans le silence de l'isolement aux leçons d'un patronage charitable exercé par de fréquentes visites dans la cellule. Malheureusement la construction des prisons cellulaires demeure en France très en retard sur les autres pays de l'Europe. L'État et les départements, arrêtés par la question budgétaire, ont à peine construit ou transformé 25 prisons, contenant 4 165 cellules, alors que 300 maisons cellulaires seraient nécessaires. Au début, des exagérations évaluaient le coût de la cellule à 6 000 fr. et même 8 000 fr. ; des études plus attentives, provoquées par la Société générale des prisons, ont ramené les devis à 2 800 fr.

2° **Relégation** (Loi du 27 mai 1885). Par la relégation dans 2 colonies : la Guyane et la Nouvelle-Calédonie, la France tend à se débarrasser de plusieurs milliers de récidivistes des plus dangereux. Mais le système de relégation soulève de graves critiques. Le travail est mal organisé, le régime est si peu intimidant, qu'on a vu des condamnés commettre de nouveaux crimes pour obtenir la relégation. Aussi les magistrats hésitent-ils à prononcer cette peine. (*Les Relégués à la Nouvelle-Calédonie*, Revue pénitentiaire, 1893, p. 395, et nouveau projet du Code pénal, art. 25.)

Du 27 novembre 1885 au 31 décembre 1890, la relégation n'a été appliquée que 7 567 fois.

La loi du 28 juillet 1894, sur les menées anarchistes, édicte dans certains cas la peine de la relégation.

3° **Libération conditionnelle** (Loi du 14 août 1885). Le condamné manifestant des signes de repentir peut, en récompense de ses bonnes dispositions, voir abréger la durée de sa peine. Cette loi est intimement liée au régime du Patronage. Assisté, replacé dans la société laborieuse, le condamné est maître de sa réhabilitation. De 1888 à

1893, 5 261 libérations conditionnelles ont été accordées. Une commission permanente de Patronage, constituée à la suite du Congrès de 1893 (voir ci-dessus), imprimera une vive impulsion à la formation de sociétés de protection des libérés.

4° **Sursis à l'exécution de la peine** (26 mars 1891, loi Bérenger). — En permettant au juge de se montrer indulgent pour une première faute, cette loi particulièrement humaine permet au délinquant d'effacer le souvenir de sa chute, si dans le délai de cinq années il ne tombe pas en récidive. Son casier judiciaire délivré après ce délai écoulé ne fera pas pour le public mention de la condamnation. En cas de rechute, la première condamnation revit et la peine nouvelle est aggravée. L'application encore trop récente de cette loi (1891) n'a pas permis aux statistiques d'enregistrer ses effets.

5° **Mesures contre la mendicité et le vagabondage. — Projet de loi déposé à la Chambre des députés** 1894. En 1893, les tribunaux correctionnels avaient jugé 19 215 affaires de vagabondage et 13 324 de mendicité. Tout vagabond est mendiant ; mais il est plus aisé à la police de constater l'absence de domicile que de surprendre le mendiant habile à se dissimuler. De nombreuses institutions préventives existent pour secourir les *sans-travail*, bureau de bienfaisance, asile de nuit et de jour avec travail, office central de la charité, etc., mais une loi utilement répressive contre les mendiants et vagabonds d'habitude reste à faire. Les dépôts de mendicité existent en trop petit nombre et sont mal organisés au point de vue du travail utile. En 1894, la Chambre des députés a été saisie, par l'initiative de M. Georges Berry, d'un projet de loi qui figure à son ordre du jour.

En résumé, lorsque les pouvoirs publics voudront apporter à la solution du problème de la récidive une ardeur aussi énergique que celle déployée par l'initiative privée, les statistiques aujourd'hui déplorables s'abaisseront sous l'action combinée : *de l'emprisonnement séparé ; de la libération conditionnelle assistée du patronage ; de la réforme de la relégation, des mesures de répression contre la mendicité et le vagabondage.*

N'a-t-on pas vu cet ingénieux mécanisme combiné : *de l'emprisonnement isolé, de la libération conditionnelle et du patronage*, réduire, chez les jeunes détenus, la récidive de 80 o/o à 10 o/o et jusqu'à 6 o/o. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans une certaine mesure pour les adultes, qui aujourd'hui donnent 80 o/o de prévenus en récidive ?

Où et comment s'exécutent les Peines.

A *L'HEURE ACTUELLE*, la France dispose de deux modes de répression : *l'emprisonnement en France ; la transportation aux colonies.*

M. Léveillé, professeur à la Faculté de droit, député de Paris, s'est élevé avec autorité (*le Temps*, 2 nov. 1893) contre la suppression, en 1885, de *la surveillance de la haute police* appliquée aux libérés ; il attribue à cette réforme hâtive la multiplicité des récidives. « *La prison sans le complément possible de la surveillance des libérés ou tout au moins de certains libérés n'est plus qu'une arme tronquée brisée par imprévoyance.* »

Quant à l'arme de la transportation, « *émoussée par des erreurs administratives qui ont amené l'énervement de plus en plus grand du châtiment* », elle peut reprendre toute sa valeur si le transporté trouve à la colonie : discipline, travail, espoir de mériter par sa bonne conduite le reclassement dans la société.

La Peine de Mort.

TOUT CONDAMNÉ à mort aura la tête tranchée (C. pénal, art. 12). L'ABOLITION DE CETTE PEINE ET LA SUPPRESSION DE LA PUBLICITÉ DES EXÉCUTIONS CAPITALES ont, depuis de longues années, passionné l'opinion : le Portugal, l'Italie, plusieurs cantons de la Suisse ont effacé la peine de mort de leur législation. En Allemagne, en Suède, la controverse reste vive ; en France, après un mouvement assez marqué dans le sens de l'abolition, a succédé un état d'esprit que résume bien le mot d'Alphonse Karr, « *que messieurs les assassins commencent* ».

On invoque pour le maintien de la peine de mort trois raisons : 1° L'intimidation par l'exemple. — 2° La suppression d'un scélérat pouvant commettre de nouveaux crimes. — 3° La défense sociale. — Pour l'abolition, on répond : avant le crime, le malfaiteur n'est pas arrêté par la menace de la mort, qui n'est pas plus intimidante que l'emprisonnement cellulaire perpétuel ou les travaux forcés à perpétuité. Les progrès des idées humanitaires diminuent dans les sociétés l'idée de vengeance.

Voir l'étude de M. d'Olivecrona (*Revue pénitentiaire*, 1893, p. 596).

La suppression de la publicité des exécutions capitales, déjà soumise aux Chambres, s'appuie sur le spectacle souvent scandaleux de la foule avide de voir couler le sang.

L'article 11 du nouveau projet de Code pénal préparé par la commission de revision instituée en 1887 et qui ne tardera pas à être soumis aux Chambres est ainsi conçu : *Les exécutions ne seront pas publiques ; elles auront lieu dans l'enceinte de la prison, en présence du procureur général ou de son substitut, d'un magistrat et du greffier de la cour d'assises, d'un commissaire de police, du directeur de la prison et d'un médecin. Pourront assister à l'exécution le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du jury de jugement et, si le condamné le demande, un ministre du culte.*

Les Travaux Forcés.

Hommes. — Les hommes seront employés aux travaux les plus pénibles ; ils traîneront à leurs pieds un boulet ou seront attachés deux à deux avec une chaîne, lorsque la nature du travail auquel ils seront soumis, le permettra (C. pénal 1810, art. 15, modifié quant à l'exécution par la loi du 30 mai 1854, créant des établissements dans des possessions françaises autres que l'Algérie (art. 1), obligeant le condamné à moins de huit ans de travaux forcés à résider dans la colonie pendant un temps égal à la durée de sa peine ; si elle est de plus de huit ans, cette résidence sera perpétuelle (art. 6). L'article 13 ouvre comme récompense une facilité de concession de terrains (Nouvelle-Calédonie).

PROVERBE : Pas de voleurs sans recéleurs.

Femmes. — Les femmes condamnées aux travaux forcés n'y seront employées que dans l'intérieur d'une maison de force (C. pénal 1810, art. 16). La loi du 30 mai 1854 les soumet, dans un des établissements créés aux colonies, où elles seront séparées des hommes, à un régime de travaux en rapport avec leur âge (art. 4).

La Déportation.

LE DÉPORTÉ est transporté à perpétuité dans un lieu déterminé par la loi, hors du territoire continental de la France. S'il rentre sur le territoire, il est, sur la seule preuve de son identité, condamné aux travaux forcés à perpétuité (art. 17 de la Loi du 9 sept. 1835, modifiée par la loi du 8 juin 1850, qui désignait, art. 4, comme lieu de déportation les îles Marquises, Nouka-Hiva). Depuis, elle a été appliquée à la Nouvelle-Calédonie. L'art. 6 remet au gouvernement le soin de déterminer les moyens de travail à mettre à la disposition du déporté, qui demeure libre de l'emploi de son temps dans l'endroit qui lui a été assigné.

Sont punis de la déportation : ceux qui, par des actions hostiles, non approuvées par le gouvernement, exposent l'État à une déclaration de guerre suivie d'effet (art. 84) ; ceux qui complotent de détruire ou de changer la forme du gouvernement (art. 89), qui forment des complots pour exciter à la guerre civile (art. 91), qui, disposant de la force publique, l'auront employée contre la levée des gens de guerre légalement établie (art. 94).

La Réclusion.

TOUT INDIVIDU de l'un ou l'autre sexe, condamné à la peine de la réclusion, sera renfermé dans une maison de force et employé à des travaux dont le produit pourra être, en partie, appliqué à son profit, ainsi qu'il sera réglé par le gouvernement (Code pénal, art. 21). La durée de cette peine sera au moins de cinq années et de dix ans au plus.

La double question du travail du prisonnier et du salaire (*pécule*) pouvant lui être attribué a, dans les derniers temps, préoccupé les théoriciens du régime pénitentiaire : convient-il d'exécuter le travail sous la direction de l'État (*régie*) ou d'après des traités avec des particuliers (*entreprise*) ? Le premier système est aujourd'hui préféré. De nos dix-sept maisons centrales, cinq seulement sont soumises au travail à l'*entreprise* : Albertville (Savoie), Reims (Marne), Poissy (Seine-et-Oise), Riom (Puy-de-Dôme), Thouars (Deux-Sèvres). Les douze autres : Beaulieu, près Caen (Calvados), Clairvaux (Aube), Clermont (Oise), Embrun (Hautes-Alpes), Eysses (Lot-et-Garonne), Fontevrault (Maine-et-Loire), Gaillon (Eure), Landerneau (Finistère), Loos (Nord), Melun (Seine-et-Marne), Montpellier (Hérault), Nîmes (Gard), pratiquent le système en *régie*.

Ces prisons centrales sont, en certain nombre, de vieux bâtiments : châteaux, abbayes (Clairvaux, Clermont, Eysses, Fontevrault, Loos) qui nécessiteraient des réparations importantes et urgentes. Le Rapporteur du budget de 1894 évaluait à 438 580 fr. les dépenses immédiates, et à 704 160 fr. celles à compléter dans un assez bref délai.

L'Emprisonnement.

QUICONQUE aura été condamné à la peine d'emprisonnement sera renfermé dans une maison de correction ; il y sera employé à l'un des travaux établis dans cette maison selon son choix (C. pénal, art. 40). La durée de cette peine sera au moins de six jours et de cinq années au plus. — Le jour d'emprisonnement est de 24 heures ; le mois est de 30 jours (art. 40).

On distingue, quant à présent, les Prisons en Prisons de *longues peines*, destinées à recevoir les délinquants condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et Prisons de *courtes peines*, affectées aux condamnés au maximum d'une année et moins. Les lois n'appliquent le régime isolé qu'aux *maisons de courtes peines*. Le législateur, retenu par les préventions que rencontre encore l'application du régime cellulaire, ne s'est pas décidé, quant à présent, à l'étendre aux longues peines. Les lenteurs de transformation des prisons départementales, en vue de l'application du régime isolé, montrent malheureusement à quelles sortes de difficultés se heurtera une loi moralisatrice.

Pourquoi n'applique-t-on pas le Régime Cellulaire ?

SI LA QUESTION de l'utilité du régime cellulaire est résolue en principe (v. ci-dessus *Récidive*), son application rencontre un obstacle : la dépense ; toutefois l'application du régime nouveau n'exige pas, partout, l'édification de bâtiments neufs, et dans un remarquable rapport déposé à la Chambre, le 28 mars 1892, M. Émile Dubois, député, a prouvé qu'une dépense de 35 millions permettrait d'avancer considérablement la solution du problème. On est loin des 80 millions réputés nécessaires il y a 20 ans. Les appropriations intelligemment combinées, l'emploi du travail des détenus à la construction pourraient encore réaliser de notables économies.

Les conclusions du rapport de M. Dubois ont été consacrées par le vote de la loi du 19 janvier 1893 complétant celle du 5 juin 1875.

Un sentimentalisme étroit et imprévoyant a combattu l'emprisonnement individuel. Il a été réputé *barbare, inhumain, provoquant au suicide.*

L'expérience a démontré : que l'état sanitaire des maisons cellulaires était préférable à celui des prisons en commun ; que les *suicides* n'étaient pas plus fréquents dans les unes que dans les autres, pas plus fréquents qu'en état de liberté.

C'est d'ailleurs dans les premiers jours de la détention que le prévenu se suicide, sous l'empire de la honte, du découragement et de la crainte du châtiment. La durée et le mode d'incarcération n'ont donc pas, à ce point de vue, l'influence qu'on voudrait lui attribuer.

Quant à l'*inhumanité* de l'isolement, les détracteurs du régime cellulaire oublient qu'il s'agit dans la loi de 1875 d'un emprisonnement d'*une année*, réduit d'un quart de temps (art. 4) lorsqu'il est subi en cellule. Est-il sérieux de soutenir qu'un isolement protecteur de quelques mois peut mettre en péril la santé d'un détenu, lorsqu'il préserve, *dans la mesure* où elle peut l'être encore, sa moralité contre les enseignements pernicieux du régime en commun, que l'on a qualifié de la meilleure des désignations, l'*École mutuelle du crime.*

PROVERBE : **Il n'est que de hanter les bons.**

AGRICULTURE

La Petite Propriété rurale. — La Ferme. — La Maison d'Habitation. — Les Écuries. — Les Étables. — Les Hangars. — Les Fumiers. — Frais annuels. — Les Syndicats agricoles — Leurs Services. — Comment on les fonde. — Les Hôtes de la Basse-Cour. — Les Canards. — Les Oies, etc. — Comment nourrir nos Bestiaux. — Mélanges pour Prairies. — Plantes a cultiver. — Foires aux Chevaux.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 ***contient en outre :***

Naissance des Animaux domestiques. — Les Vices rédhibitoires. — Les Volailles et leur élevage. — Les Races de Poules. — Maladies et Remèdes. — La Taille des Arbres et de la Vigne. — Horticulture. — Greffes. — Boutures. — Comment choisir un Cheval et comment le dresser. — Comment choisir une Vache. — Laitière. — Beurrière. — Les Bonnes Races. — Médecine vétérinaire.

LA PETITE PROPRIÉTÉ RURALE

Emplacement, Étendue et Capacité des Bâtiments.

LES conditions d'établissement sont aussi variées que les habitudes, les mœurs, le climat, la topographie du pays et la nature des exploitations. La ferme devra être située à proximité des voies de communication les plus économiques, les bâtiments placés dans un endroit sain et abrité, la façade et la cour exposées plutôt au sud-est qu'au levant. Le meilleur abri contre le vent est une ligne d'arbres à haute futaie *b* (fig. 1) entre lesquels on plante une haie d'arbustes touffus, *c* (fig. 1). Fuir le voisinage d'un marais et les terrains humides.

Pour bâtir sur des sols humides, drainer au préalable l'emplacement des bâtiments.

Les maisons d'habitation édifiées sur caves sont plus saines (fig. 13, *c*). Un moyen économique est d'établir, tout autour de la ferme, un fossé *a* (fig. 1) et surélever la cour et le sol du rez-de-chaussée des bâtiments (fig. 1, *ee*) avec des matériaux poreux (cailloux, pierres cassées, mâchefer ou laitier de forges, gravillons, etc.). Lorsqu'on se trouve à proximité d'un cours d'eau, placer les bâtiments à l'abri des grandes eaux.

Le terrain de la ferme doit être en pente, $0^m,01$ sur 10 mètres. La cour doit être pourvue en tout temps de la quantité d'eau potable nécessaire (puits, source, rivière, pompe à godets actionnée avec un moulin à vent, etc.).

Afin d'éviter l'infection des eaux de puits, placer le fumier, *f*, et la citerne à purin, *c*, au point bas de la cour et le puits, *p*, au point élevé (fig. 2). Établir en aval du fumier une prairie, *h*, afin d'utiliser le trop-plein de la citerne.

La cour sera canalisée afin d'éviter que le fumier ne soit lavé par les pluies (fig. 14, *K*, *K*).

La ferme sera placée au centre et au niveau moyen des cultures, afin d'équilibrer les transports d'engrais, semences, récoltes, etc.

Eviter de se placer en bordure d'une route ou dans une agglomération, en vue d'une extension possible. Se placer au moins à 100 m. de la route, raccordée par une allée d'arbres fruitiers.

La capacité des bâtiments varie suivant l'importance de l'établissement, la nature de l'exploitation et la qualité des terres. Nous décrirons 2 types de fermes : 1° Petites cultures, soit 10 hectares au maximum ; 2° Moyennes cultures, de 10 à 40 hectares.

Il faut, après avoir choisi l'emplacement de l'habitation, déterminer la superficie des bâtiments destinés aux animaux et la capacité de ceux affectés aux récoltes.

Avoir égard à la taille et à la race des animaux et à leur genre d'alimentation.

Emplacement des Bâtiments de la Ferme.

EN GÉNÉRAL, placer la maison d'habitation au sud-est, au centre et au fond de la cour (fig. 14, *a*), afin que le chef d'exploitation puisse surveiller toute la cour et les diverses baies qui la desservent. La salle commune et la chambre à coucher donneront sur la cour. Les autres pièces prendront jour sur l'autre façade.

Les bâtiments seront placés sur une seule ligne, tout autour de la cour, qui aura la forme d'un rectangle; ils seront disposés en vue de l'extension future (voir parties hachées des fig. 4, 7, 8, 9). Le fumier sera placé au milieu de la cour, près des étables (fig. 14, *F*). Des rigoles *K* ou canaux en poterie ou briques seront établies, pour conduire les purins à la citerne, avec $0^m,015$ de pente minimum. Les écuries seront placées le plus près de la maison (fig. 14).

Afin de circonscrire plus vivement un incendie, ménager des vides (hangars, magasins) entre les écuries, habitation et granges (fig. 14).

La cour de la ferme, environ la millième partie de la surface du domaine, est limitée soit entièrement par les bâtiments (fig. 14), soit partie par les bâtiments et partie par un fossé avec talus ou remblai avec haie vive au-dessus (fig. 3, 4, 5, 6, etc.), avec 1 ou 2 portes charretières.

Disposition des Bâtiments et Prix.

LES prix varient suivant les régions, la proximité des matériaux, etc. En moyenne la construction de a ferme coûte de 120 à 136 pour 100 du produit brut du domaine (grains, fourrages, racines, tubercules, excepté les plantes industrielles).

Les bâtiments des petites cultures sont disposés sur une seule ligne (fig. 3) ou en angle (fig. 4), afin d'abriter la cour.

PROVERBE : **Pour garder ton logis, n'aie qu'un huis.**

La Maison d'Habitation.

1° Petite Culture. — La fig. 10, 17, *Habitation*, édifiée en moellons de 0^{m},45 d'épaisseur ou en briques de 0^{m}.35, d'une surface de 11^{m} $\times$ 6^{m} = 66 mètres extérieurement, coûte de 50 à 60 francs le mètre superficiel, soit en moyenne 3 600 francs, le tout hourdé en mortier de chaux hydraulique dans les fondations et en chaux grasse en élévation. La salle commune, la laiterie et l'entrée sont carrelées, les chambres parquetées, couverture tuiles ou ardoises. Les murs intérieurement enduits en plâtre et extérieurement crépis.

2° Moyenne Culture. — Le type représenté par les fig. 11, 12, 13, est édifié en mêmes matériaux. Ce bâtiment mesure extérieurement 17^{m} $\times$ 6^{m},50 = 110^{m},50, de 53 à 65 fr. le mètre, soit 6 500 fr. env.

Les Écuries.

Le sol et les murs doivent être secs, le sol pavé en briques de champs, grès, bitume, béton, etc., pente de 0^{m},01 (fig. 17). En arrière des animaux, ménager un passage de service *P* avec rigole d'écoulement *R* (fig. 17 et 25), conduisant les urines à la citerne et munie sur son parcours de bondes siphoïdes en fonte ou grès (fig. 24).

Dimensions des Étables et des Écuries.

Chevaux	Larg.	Long.	Surf.	Espèce bovine	Larg.	Long.	Surf.
En stalles..	1.70	2.40	4.08	En stalles.....	1.40	2.00	2.80
— à	1.80	2.50	4.50	— ... à	1.50	2.50	3.75
En boxes..	3.00	3.00	9.00	En boxes......	3.00	3.00	9.00
— à	3.00	3.50	10.50	— .... à	8.00	4.00	12.00
Poulinières.	4.00	4.50	18.00	Etable, 1 rang..	....	....	7.00
— à	4.50	5.00	22.50	— 2 rangs.	....	....	....
....	....	....	.....	Tête à tête....	....	....	6.86
....	....	....	.....	Tête au mur...	....	....	6.30

Les fenêtres d'écuries sont à soufflet (fig. 29). placées le plus près du plafond ; éviter les ventilateurs. Un mètre carré de fenêtre pour 2 ou 3 têtes de gros bétail, pour 20 moutons, 14 ou 15 porcs. Aérer dès que la température intérieure dépasse 18°.

Les portes simples auront 1^{m},20 de large et ouvriront en 2 parties sur la hauteur de 2^{m},30. Les portes à 2 vantaux auront 2^{m},50 de large et 2^{m},30 à 2^{m},60 de haut. Le plafond aura 3^{m} à 3^{m},50 de hauteur ; il sera, ainsi que les murs, blanchi à la chaux tous les ans. Les mangeoires, crèches ou auges sont en pierre taillée, en maçonnerie, en ardoises, en bois dur, etc., (fig. 26, 27). Les abreuvoirs placés près du puits (fig. 14) sont en pierre ou en briques enduites en ciment. Les râteliers, sorte d'échelles horizontales, sont formés de 2 longrines en bois dont l'intervalle est rempli par des roulons espacés de 0^{m},12 à 0^{m},15 d'axe en axe. Préférer les râteliers verticaux (fig. 30) à ceux inclinés.

On emploie divers profils pour les coupes d'écuries (fig. 18 à 29), tête à tête, à un rang, tête au mur avec ou sans couloir d'alimentation, etc. ; préférer les dispositions tête au mur, à cause de l'aération et de la surveillance (fig. 14). Le couloir de service P (fig. 17) a de 1^{m},50 à 2^{m} pour une écurie à 1 rang et 2^{m},50 à 3^{m} pour 2 rangs, les dimensions moyennes de la stalle sont 2^{m},50 $\times$ 1^{m},70.

Les séparations fixes (fig. 32) sont préférables aux séparations mobiles (fig. 30). Ces séparations sont des cloisons rectangulaires (fig. 32) exécutées pleines en bois entre poteaux et traverses. Les boxes sont de vastes stalles closes, la partie pleine du bas à 1^{m},20 de hauteur et la partie supérieure à claire-voie de 0^{m},70 de hauteur. On attache les chevaux de préférence avec des longes de cuir ou des cordes tenant au licol; la longe passe par un anneau fixé à la mangeoire et porte à son autre extrémité un billot en bois dur (fig. 26). Adopter le conduit de longe en fonte (fig. 28). Pour l'élevage, outre les boxes, on emploie les paddoks, grandes cours gazonnées entourées d'une palissade de 2 mètres de hauteur.

Dans les murs extérieurs des écuries, sceller tous les 2^{m}, à 1^{m} du sol, des anneaux en fer.

Ne pas suspendre les harnais dans les écuries, les placer dans une remise communiquant avec le couloir de service (fig. 14). Les murs de cette remise seront recouverts de lambris ou garnis de porte-harnais (fig. 33). On compte 0^{m},90 par cheval. Mettre le coffre à avoine dans la remise. Ménager un emplacement pour l'infirmerie (fig. 14).

Les Étables.

Les étables pour loger l'espèce bovine comportent par animal 1^{m},40 à 1^{m},50 sur 2^{m} à 2^{m},50 ; la largeur de la crèche 0^{m},50 à 0^{m},60 ; 0^{m},20 de profondeur (fig. 34) ; capacité 150 décimètres cubes ; supprime le râtelier. Les séparations sont plus légères que celles des chevaux (fig. 34) et pourraient être supprimées.

Pour les petites exploitations, adopter l'étable à 1 rang (fig. 31), 6 stalles *S*, une stalle *E* pour le taureau, un box *D* pour les veaux, un compartiment *C* pour le garçon d'écurie et les aliments, avec couloir d'alimentation *B*.

Pour les moyennes exploitations, v. fig. 14.

La température des vacheries est de 12 à 15°, peu de lumière et beaucoup de propreté. Pour l'engraissement, 15 à 18°.

On attache les bœufs et les vaches avec un collier en cuir muni d'une corde fixée à la mangeoire.

Les couloirs d'alimentation ont 1^{m} à 1^{m},30 s'ils ne desservent qu'un rang, et 1^{m},80 pour 2 rangs d'animaux.

La Laiterie. — Lieu où l'on dépose le lait, soit pour le consommer, soit pour le transformer en beurre ; est une pièce fraîche, saine, d'une température de 10 à 12°, placée au sous-sol, au nord, avec courant d'air, les croisées garnies de toile métallique. Le long des murs, revêtus de ciment, plusieurs rangs de tablettes, en pierre, ardoises, etc. Sol carrelé. La laiterie peut être attenante à la laverie, dans laquelle peuvent se faire les manipulations et le lavage du beurre et le remisage des vases vides (évier, cheminée).

Les Bergeries — Hangars clos (fig. 14) comprenant murs, charpente, couverture, menuiserie et crèches ; ils reviennent à 23 ou 25 francs le mètre superficiel sans grenier ; avec grenier au-dessus, compter 35 à 40 francs. Les portes doivent être larges pour éviter les accidents, avortements produits par la précipitation des moutons ; adopter le système de Grignon (fig. 37), garnir le bas des jambages de massifs en maçonnerie aux angles arrondis. Les moutons sont parqués dans des compartiments formés par les crèches doubles (fig. 36 et 14), suspendues à l'aide de chaînes ou cordes, afin de modifier la hauteur suivant l'accroisse-

LA PETITE PROPRIÉTÉ RURALE

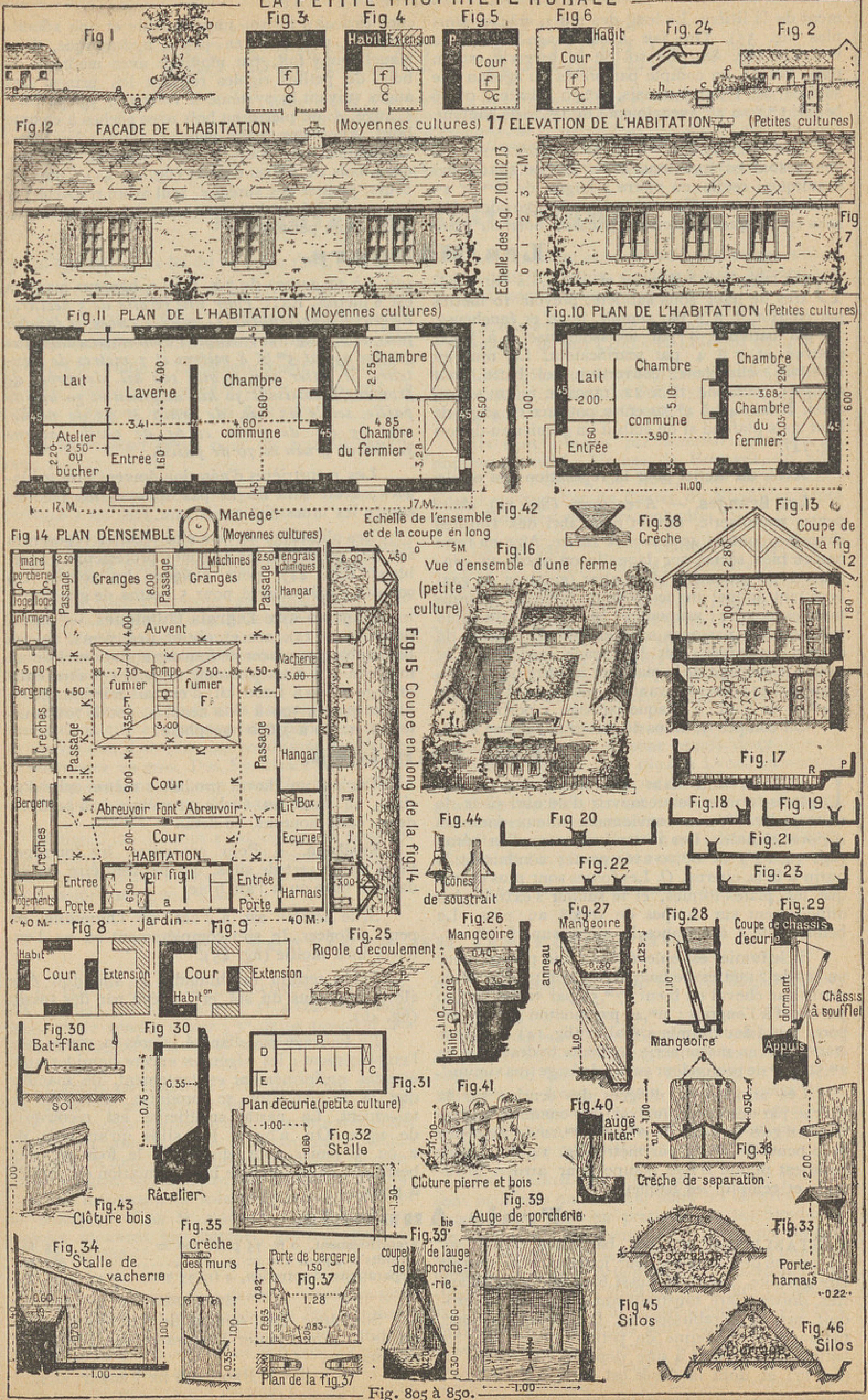


Fig. 805 à 850.

PROVERBE : Voisinage est demi-parenté.

ment de la litière. Le long des murs, crèches simples (fig. 35). On fait aussi usage des auges volantes (fig. 88). Le sol de la bergerie est en terre battue, on compte par brebis ou agneau une surface de 1^{m},20 antenais, 0^{m},50 adultes, 0^{m}.66 bélier, 1^{m},80 à 2^{m}, avec cloisons de 1^{m},20 de hauteur.

Les Porcheries. — Elles se placent sous le vent; sont en moellons de 0^{m},45 et chaux hydraulique; seuils en pierre; larges de 2^{m} × 2^{m} pour 2 à 3 porcs (fig. 14); séparées par des cloisons en briques, ardoises, pans de bois ou planches (fig. 43). Le sol imperméable et non affouillable. Il peut être en béton hydraulique, dans lequel on y fait, par moulage avec madriers de bois, de petites rigoles rejetant les urines. Les auges suivant le système à volet (fig 39, 39 bis). L'auge *A* en pierre ou bois avec gâches à chaque bord. Avoir une petite cour, *C*, devant les loges. La clôture des cours à claire-voie en fer, briques, bois ou dalles debout (fig. 41, 42). Dans les cours, planter des sureaux, seul arbre respecté par les porcs. Sol de la cour en matériaux résistants, établir une petite mare.

Les Hangars.

DESTINÉS aux véhicules et outils, ils ont 3 mètres de haut sous sablière, prévoir 10 mètres par chariot, 7 à 8 par semoir, houe et faucheuse, 12 par batteuse, 8 par moissonneuse, 2 à 3 par charrue et 3 à 4 par scarificateur. Le mur en moellons, charpente, couverture, sol battu, tout compris, coûte de 16 à 22 francs le mètre superficiel. Il faut 4^{m} à 4^{m},50 entre poteaux et 4^{m},50 de haut sous plafond si on établit un grenier au-dessus (fig. 14).

Avoir un atelier pour la réparation des outils.

Les Granges. — Avec murs (fig. 14), charpente, menuiserie, auvent pour abri des voitures chargées, coûtent 40 francs le mètre. Aire en terre battue bien sèche, sur laquelle on passe au pinceau 2 ou 3 couches de coaltar (goudron de gaz) bouillant auquel on incorpore de la chaux hydraulique en poudre; saupoudrer le tout avec du sable très fin. Les passages sont en béton, briques de champ ou pavés; sur la façade postérieure se trouve le manège de la machine à battre ou la locomobile. Les portes à 2 vantaux roulantes de 3^{m} × 4 à 4^{m},50 de haut; à chaque passage 1 portillon.

On compte 90 kilos de gerbes par mètre cube, soit 8 à 12 gerbes de 7 k. 50. La hauteur maxima est 8 mètres. Ex.: *Pour une récolte de 5 hectares de grain représentant 14 mètres cubes, il faudra pour le passage, le battage et l'emmagasinage une grange ayant 5^{m} × 8 mètres et 7 mètres de hauteur. Se baser sur ce que 100 kil. de gerbes de froment produisent 30 kil. de grain et 70 kil. de paille, seigle 25 kil. de grain et 75 de paille, orge 35 kil. de grain et 65 de paille, avoine 30 kil. de grain et 70 de paille.*

Les meurtrières d'aération doivent être grillagées; avoir soin de ne pas appuyer les récoltes contre les murs (fig. 14 et 15).

Les planchers servant aux récoltes reposeront sur des piliers munis de cônes protecteurs, en fer-blanc (fig. 44), pour éloigner les souris. On compte 1 mètre carré pour 5 hectos de grains.

Magasin aux Engrais Chimiques. — Local fermé (fig. 14), sec et abrité des vents, sol en béton. Ne pas placer de fourrages au-dessus de ce magasin s'il n'est plafonné. Dans 1 mètre cube on loge 1.000 à 1.200 kil. d'engrais minéral, 800 à 1.000 guano, 500 à 800 cendres, 500 à 700 tourteaux, 1.400 à 1.600 phosphate.

Les Fumiers.

LES placer soit dans des fosses, soit sur des plates-formes; les recouvrir d'un abri (8 fr. le mètre). Les fosses conviennent mieux dans les régions chaudes. Les plates-formes sont en béton (fig. 14, *FF*) de 0^{m},20 avec pentes conduisant le purin à la la citerne, *Q*. Les fosses sont plus chères que les plates-formes, et le fumier s'extrait plus difficilement sur rampes de 0^{m},08 au plus. Le béton coûte 5 à 6 francs le mètre superficiel.

Si le fumier est enlevé deux fois par an, pour un tas de 2 mètres de haut il faut compter 6 mètres carrés par cheval ou bœuf; 7^{m},50 par vache; 9^{m},50 par bœuf à l'engrais; 0^{m},40 par mouton; 0^{m},75 par porc. Entre deux fumiers, établir (fig. 14) une fosse étanche, *Q*, en maçonnerie de chaux hydraulique de 2^{m},50 à 3^{m} de profondeur sur 4^{m} de large (maximum).

Les urines sont dirigées des écuries sur la citerne par des caniveaux ou des conduits souterrains en grès ou terre de 0^{m},07 à 0^{m},10 de diamètre avec pente de 0^{m},03 par mètre (fig. 14, *K*). La citerne est munie d'une pompe pour arroser le fumier et remplir les haquets.

Par an, un cheval produit 1 mètre cube d'urine; un bœuf ou vache, 3 mètres; un porc un demi; cinq moutons, un demi.

Ensilage. — Pour conserver les fourrages verts on se sert de silos, qui peuvent être établis dans la terre ou à l'air libre.

Si le terrain est à l'abri de l'humidité, on peut enfoncer le silo complètement ou ne l'enterrer qu'à moitié (fig. 45).

Si le terrain est humide, le silo doit être élevé au-dessus du sol et protégé par des fossés (fig. 46).

Le fourrage est disposé, après la coupe, sur l'emplacement; les végétaux encore humides sont étendus uniformément et lentement, de manière que la fermentation se produise et facilite le tassement. La partie supérieure est recouverte de terre. On n'ouvre les silos qu'au bout de 2 ou 3 mois, pour distribuer le fourrage aux bestiaux; à cette époque la fermentation est arrêtée à point.

Frais Annuels.

L'ÉTABLISSEMENT des bâtiments ayant nécessité des avances, leur jouissance ne saurait être gratuite. Ces frais, aussi bien que tous les autres, doivent être soustraits annuellement du produit net de l'établissement. On comptera donc, par an, pour une ferme de petite culture, dont les bâtiments s'élèvent à une dépense de 10.000 fr. (fig. 17) et dont la durée est estimée à 100 ans :

Amortissement, 0 fr. 75 pour 100 = ...	75 fr.
Intérêts à 4 pour 100 = ...	400 fr.
Réparations d'entretien, 0 fr. 35 pour 100 =	35 fr.
ENSEMBLE........	510 fr.

Soit donc une somme de 510 francs, à laquelle il faut ajouter l'assurance des bâtiments, récoltes, etc.

J. BROSSARD DE FEGELY, arch.

PROVERBE : **Le don qu'on accepte lie.**

LES SYNDICATS AGRICOLES

Nous avons pensé qu'il n'y avait qu'un moyen de modifier les habitudes du monde rural, c'était de nous servir, pour secouer l'engourdissement des campagnes, pour susciter leur esprit d'initiative, de ce merveilleux instrument des Syndicats agricoles, qui n'existent pas en Allemagne, et qui ont fait leurs preuves....

(MÉLINE, à la Chambre des Députés, 27 Octobre 1894.)

Histoire et Statistique.

LORSQU'ON fit la loi du 21 mars 1884, en faveur des Syndicats professionnels, visant surtout les ouvriers, à la fin de l'article 3 ainsi conçu : « Les Syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux », on eut la sagesse d'ajouter le mot : *et agricoles.*

L'heure était grave pour les travailleurs ruraux :

1° La concurrence étrangère faisait baisser les céréales à un prix non rémunérateur.

2° Le phylloxera et d'autres maladies venaient de détruire la plus grande partie des vignes.

3° La science agricole, en transformant l'outillage et la méthode d'engrais, obligeait le moindre paysan à se transformer en un savant et en un industriel, et certains colporteurs d'engrais chimiques falsifiés le ruinaient en le trompant.

Pour faire face à ces trois dangers on sentit le besoin de mettre en commun les expériences et l'on se coalisa afin d'obtenir des conditions meilleures du commerce en gros. Des Syndicats agricoles se fondèrent dans tout le pays sous l'impulsion de la *Société des Agriculteurs de France.*

Aujourd'hui ils sont 1500, comptant approximativement de 600 à 700.000 adhérents. Quelques-uns ont 10.000 adhérents, comme celui de la Vienne; d'autres n'en ont que 15 ou 20.

Les uns sont communaux, les autres s'étendent à tout le canton, d'autres à tout l'arrondissement, d'autres à tout le département.

Le département des Ardennes, par exemple, n'en compte qu'un; l'Indre-et-Loire en compte 80.

Les régions où les Syndicats sont les plus florissants sont : le Sud, le Sud-Est, le Sud-Ouest, la Bourgogne et Franche-Comté et le Centre.

Ils sont groupés par *unions* régionales, au nombre de neuf : Unions de Bretagne, du Sud-Ouest, de l'Ouest, de Bourgogne et Franche-Comté, du Sud-Est, du Centre, du Nord, des Alpes et de Provence, et de Normandie.

La plupart de ces unions se ramifient à l'*Union des Syndicats des Agriculteurs de France*, présidée par M. Le Trésor de la Rocque, siégeant à Paris, 8, rue d'Athènes. A côté d'elle se trouve le *Syndicat central des Agriculteurs de France* et parallèlement, s'occupant spécialement des questions soumises aux pouvoirs publics et intéressant l'Agriculture, le *Syndicat économique agricole, à Paris, 30, r. de Provence*, présidé par M. Kergall.

Les plus actifs et les plus considérables des Syndicats agricoles se sont réunis deux fois en Congrès nationaux : en 1894, à Lyon, au nombre de 400; en 1895, à Angers, au nombre de 150. A plusieurs reprises, ils ont influé sur les décisions législatives, notamment lors de la loi sur le crédit agricole. En 1896, ils ont été consultés par la commission de l'impôt sur le revenu.

Ils sont la vraie représentation de l'agriculture.

Les Services qu'ils rendent.

AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, ils permettent au cultivateur : 1° d'acheter moins cher ; 2° de vendre mieux ; 3° de se procurer des avances d'argent à meilleur marché.

L'achat en commun : Un peu avant chaque campagne en automne et au printemps, le secrétaire du Syndicat s'informe de la quantité d'engrais, de remèdes pour la vigne, etc., que désire chaque syndiqué : il totalise les chiffres, s'adresse au commerce en gros, se fait faire des conditions favorables, fait analyser avec soin les produits livrés, et les entrepose dans le magasin syndical, où les associés viennent les chercher, ordinairement le jour du marché.

En traitant ainsi avec des marchands en gros et en groupant par wagons entiers les marchandises transportées, on réalise une notable économie. Le sulfate de cuivre, qui valait 65 francs les 100 kilos avant les Syndicats, a baissé à 45 francs ; certains superphosphates qui valaient 6 fr. 30 en 1887 ont baissé jusqu'à 4 fr. 80 en 1896 dans certaines régions.

Annuellement les Syndicats achètent pour environ 100 millions d'engrais, sur lesquels ils font réaliser aux paysans une économie de 15 à 20 millions de francs. Même chose se passe pour les blés de semence, les plants de vigne, les instruments agricoles, même le savon, le charbon, le fil de fer, tout ce qui sert dans une ferme.

La machine en commun, idée que préconisent mais que ne réalisent point les congrès socialistes, a été mise en pratique par les Syndicats. Ils fondent auprès d'eux des coopératives de battage à vapeur, par actions; qui achètent une machine et la mettent à la disposition de chaque syndiqué à un prix très inférieur (3 francs l'heure au lieu de 5 francs ou 0 fr. 30 par hectolitre), aux prix ordinaires. Les bénéfices sont consacrés à l'amortissement et chaque action remboursée par voie de tirage au sort. Au bout de quelques années, la machine est entièrement payée par l'économie réa-

lisée sur les prix de battage et chaque associé a battu son grain à un prix très modéré. De même pour les charrues défonceuses, pulvérisateurs, etc.

Les assurances contre l'incendie ou la mortalité du bétail, les accidents ou la grêle sont étudiées par les Syndicats, qui, soit en s'organisant eux-mêmes en sociétés de secours mutuels, soit en servant d'*intermédiaires d'assurances* entre leurs membres et les Compagnies, obtiennent des conditions meilleures.

La vente en commun est organisée par plusieurs Syndicats agricoles afin de trouver des débouchés aux céréales, aux vins, beurres, fromages, cidres, huiles d'olive, etc. L'*Union* du Sud-Est a ouvert des boucheries pour écouler les produits de ses associés. D'autres Syndicats prennent simplement des mesures qui permettent d'emmagasiner les denrées, par exemple les cocons, dans des conditions favorables pour attendre que les prix, momentanément bas, se relèvent.

Les avances à bon marché, c'est-à-dire le Crédit agricole, sont réalisées par les Syndicats, soit qu'ils fondent un crédit mutuel (comme à Poligny) à petit capital, rendant 3 pour 100 aux actionnaires, faisant escompter des billets par la Banque de France à 2 1/2 et prêtant aux paysans à 3 1/2, soit qu'ils organisent des caisses rurales (système Durand) sans capital, mais où chacun s'engage solidairement et de façon illimitée. (Consulter *Manuel pratique à l'usage des administrateurs des caisses rurales*. Durand, 56, av. de Noailles, Lyon, et demander tous renseignements à l'*Union des caisses rurales*, 97, av. de Saxe, Lyon.)

Au point de vue scientifique, les Syndicats ont transformé, dans bien des pays, les conditions de culture. Lorsqu'ils ont paru, les engrais chimiques étaient presque inconnus du paysan. Ils les ont répandus à profusion.

Par exemple, en 1887, le syndicat des Agriculteurs de la Vienne fournissait à ses membres 879.000 kilos d'engrais ; en 1892, il leur en fournissait 13 millions 300 mille kilos.

Ils ont enseigné le greffage des nouveaux plants américains, institué des laboratoires pour l'analyse des terres, afin que le plus petit cultivateur sût quel était l'élément qui manquait à son sol, organisé des conférences sur les sujets agricoles, fondé des bulletins pleins de renseignements techniques, établi des champs d'expériences où les nouveaux procédés sont systématiquement essayés.

Au point de vue social, ils sont la manifestation la plus considérable, par le nombre et les résultats, de l'esprit d'association libre, seule digue à opposer à l'association obligatoire et tyrannique, autrement dit collectivisme.

Ils résolvent pacifiquement des litiges, et, en réunissant constamment pour la défense des mêmes intérêts grands, moyens et petits propriétaires, fermiers métayers et ouvriers agricoles, ils font disparaître les préjugés entre les classes.

Comme l'a dit M. Kergall, à la formule des savants : *la Lutte pour la vie*, les Syndicats agricoles ont opposé la devise : *l'Union pour la vie*. (Consulter sur les services rendus par les Syndicats agricoles la *Monographie de l'Union du Sud-Est*, par M. Silvestre, 9, rue du Garet, Lyon, et la *Coopération de production dans l'Agriculture*, par M. de Rocquigny, chez Guillaumin, Paris.)

Comment on fonde un Syndicat agricole.

Si donc on est cultivateur et que l'on habite dans le voisinage d'un Syndicat agricole, on a tout intérêt à s'y affilier. S'il n'y en a pas, c'est une œuvre de solidarité sociale que d'en créer un. C'est facile.

On réunit quelques propriétaires, grands, moyens ou petits, habitant la commune, gens de bonne volonté, actifs et intelligents. L'hiver, le cultivateur est toujours disposé à se rendre à une convocation. On explique les avantages incontestables de l'achat en commun; et l'on étudie les statuts types adoptés par la Société des Agriculteurs de France, qu'on trouve dans le *Manuel pratique des Syndicats agricoles* de M. de Gailhard-Bancel (Paris, 262, Bd St-Germain) ou dans le *Manuel des Syndicats professionnels agricoles*, par M. Boullaire (Librairie Marescq, à Paris).

On se pénètre de la loi du 21 mars 1884 et de la circulaire ministérielle du 25 août 1884 qui règlent la matière, et qu'on trouve dans les ouvrages ci-dessus mentionnés.

Ces réunions préparatoires peuvent être aussi fréquentes et aussi nombreuses qu'il est nécessaire.

Pour le choix des statuts et la nomination des administrateurs, toute liberté est laissée aux producteurs, pourvu que les administrateurs soient Français et jouissent de leurs droits civils et qu'il n'y ait dans les statuts aucune clause contraire à la loi du 21 mars 1884, exigeant que les associations professionnelles se renferment dans l'étude et la défense de leurs intérêts professionnels.

Les rouages indispensables sont un président, un secrétaire qui s'occupe de centraliser les commandes, etc., un trésorier, et le magasinier ou la personne préposée au magasin ouvert les jours de marché, où s'entreposent les marchandises livrées par l'intermédiaire du Syndicat à ses associés.

On peut statuer qu'il y aura des membres *fondateurs* et des associés, que les fondateurs voteront sur l'admission des associés, qu'une cotisation modique sera versée par chaque membre (ordinairement 2 ou 3 fr.); que le conseil syndical statuera sur les questions nouvelles qui se présenteront.

Lorsque les statuts sont faits, ils doivent être déposés à la mairie, signés du président et du secrétaire, en double, de même que la liste des administrateurs choisis. Le maire doit délivrer un récépissé de ce dépôt sur papier libre.

Ces formalités remplies, le Syndicat est fondé : il a l'existence légale, la personnalité civile, il peut acquérir et posséder dans les limites de la loi, ester en justice, etc. (Voir sur certains points litigieux la circ. minist. du *12 février 1892* || l'avis du Conseil d'Etat du *11 février 1890* || les arrêts de la Cour de Toulouse, *26 mars 1889* || Cour d'Aix, *13 déc. 1889* || Trib. comm. Dunkerque, *15 juillet 1891* || Cour de Douai, *8 mars 1892* || Trib. Villeneuve-sur-Lot, *29 juin 1892*.)

PROVERBE : **Le fil d'une bêche est d'or.**

LES HÔTES DE LA BASSE-COUR

Les Canards.

« *C'est la cane qui va la première, boitant des deux pattes, barboter au trou qu'elle connaît. Et le canard la suit. Les pointes de ses ailes croisées sur le dos, il boite aussi des deux pattes...* » (JULES RENARD.)

La basse-cour ne se compose pas seulement des poules et coqs, que nous avons décrits l'an passé, en indiquant le profit (50 p. 100) que l'on en peut tirer si l'on suit les règles d'une bonne sélection, d'une bonne hygiène. La basse-cour se complète par la présence, autour du poulailler, d'un certain nombre d'hôtes également gracieux ou utiles : ce sont les canards, les oies, les dindons, les pigeons, les pintades. Bien soignés et bien élevés, ils rapporteront aussi un joli bénéfice, variable suivant les contrées, mais de 50 p. 100 en moyenne. De plus, l'éleveur devra toujours s'efforcer de créer des « primeurs » qui se vendent vite et cher ; et pour cela, les couvées précoces sont indispensables.

Le Canard s'élève très facilement ; il est très gourmand et mange tout ce qu'il trouve ; sa digestion est extrêmement rapide ; il profite et croît très vite. Il est donc d'un excellent rapport, tant pour la chair que pour la ponte. Il s'habitue à toutes les conditions climatiques, et s'il est vrai que c'est en Normandie, dans les prairies sillonnées de petits ruisseaux, qu'on trouve les canards les plus renommés, il ne s'ensuit pas qu'une grande quantité d'eau soit nécessaire à l'élevage du canard. Ce qu'il lui faut, c'est un terrain un peu humide, où il trouvera des vermisseaux, c'est surtout un terrain en plein air. En volière, il est indispensable que l'espace enclos soit assez étendu et assez alimenté d'eau, pour que les volatiles retrouvent les principaux avantages de la liberté.

L'*élevage* des canards peut presque être laissé à l'amateur : la cane est très bonne mère. Elle fait son nid dans un endroit bien caché et elle y *pond* régulièrement, de quarante à quatre-vingts œufs (celles qui ont un cours d'eau tout proche pondent plus). L'incubation dure vingt-huit jours. Quand les *canetons* sont nés, la mère les garde une journée sous ses ailes, puis elle les mène à l'eau ; très courageuse, elle les défend contre toute attaque, même contre celles des rats d'eau, qui sont l'ennemi le plus redoutable. Le caneton grandit et prospère très rapidement. En basse-cour, la cane prend moins d'intérêt à ses petits, à tel point qu'on la remplace souvent, sans inconvénient, par une poule, et le caneton ainsi élevé craint les intempéries, mais son développement est plus rapide, et il atteint un plus gros volume.

La *nourriture* d'un caneton se compose de pâtée de farine d'orge et de sarrasin pétrie avec du lait écrémé qui n'est pas encore caillé ; y mélanger des orties et du cresson haché. On peut donner un autre repas, composé de riz et de vermicelle cuits à l'eau. A deux mois, un caneton mange comme un adulte, c'est-à-dire des pâtées, des graines (sarrasin, orge, maïs), des salades, des colimaçons, des vers de terre, etc. A ce moment il vaut de 1 fr. 25 à 2 francs ; plus cher si c'est une primeur, c'est-à-dire s'il est déjà gros au début de mai. Un canard qui barbote coûte peu à nourrir ; à trois mois, le caneton est bon pour la consommation.

Au premier rang des *races* il convient de placer le **canard de Rouen** ; il est d'un volume considérable, d'un riche plumage : le mâle a la tête verte, avec un demi-collier blanc, la poitrine brun-marron, le ventre gris clair, les ailes gris-marron, à reflets ; les femelles ont le plumage brun-noir, sans collier. Il y a aussi une variété de Rouen entièrement blanche. La ponte de ces volatiles est très abondante (œufs à coquille verte).

Canard d'Aylesbury. — Volatile d'un blanc parfaitement pur, bec rosé, pattes fortes d'un jaune clair. Ses œufs sont très gros.

Canard de Pékin. — Volatile de haute taille, très rustique. Son plumage est jaune-crème avec bec jaune-orangé ; il a les pattes placées très près du croupion, ce qui lui donne une forme particulière.

Canard de Barbarie. — Ce canard a sur le bec une proéminence de caroncules rouges (petite éminence charnue) ; on le trouve en trois couleurs, noir, blanc, bronzé. Sa chair est légèrement musquée.

Canard de Labrador. — Plumage noir, à reflets bleus et verts. Bec noir et pattes noires, chair fine.

Il y a enfin nombre de races de canards qui sont plutôt d'agrément, pour les volières : le *mandarin*, le *carolin*, le *mignon*, etc.

Les Oies.

« *Si brave que le jars l'est moins, elle protège ses sœurs contre le mauvais chien. Son col vibre et serpente à ras de terre... Dès que tout va bien, elle triomphe et chante du nez* ». (JULES RENARD.)

Les Oies sont triplement productives : par leur ponte, leur chair et leur plume, qu'on enlève même de leur vivant et qui constitue une sorte de rapport régulier. A l'oie, il faut un vaste herbage, avec un simple abri en planches. La femelle cache ses œufs le mieux possible ; elle est bonne couveuse, l'incubation dure trente jours. Quand l'oison est né, on le nourrit avec des œufs cuits mollets, triturés avec de la farine d'orge, de sarrasin, de la chicorée sauvage hachée et des pousses d'orties. C'est une pâtée sèche. L'oison a besoin d'une forte nourriture, quand il a grandi, il se nourrit presque tout seul, dans l'herbe Il suffit de le soutenir, de temps à autre, avec un peu d'orge et de sarrasin.

Il y a trois races d'oies très répandues :

L'oie de Toulouse. — Est la race la plus productive, la plus avantageuse pour l'engraissement, pour les foies gras, et par conséquent la plus utile à propager. Elle est très forte, grosse. Les plumes de son dos, de sa poitrine, des ailes sont grises ; le ventre est blanc ; les pattes sont très courtes et laissent traîner à terre deux fanons qui caractérisent cette race.

L'oie d'Embden est entièrement blanche, avec le bec et les pattes jaune-orange.

L'oie de Guinée a pour signe distinctif des caroncules noires sur le haut du bec; son plumage est gris. Cette race est moins productive que les autres

Les Dindons.

« *La Dinde se pavane au milieu de la cour comme si elle vivait sous l'ancien régime.... Elle se rengorge tant, qu'elle ne voit jamais ses pattes...* » (J. RENARD.)

Ce sont les rois de la basse-cour ; ils y prennent, du moins, des allures de tyran, frappant souvent les poussins à coups de bec. Le mieux est de les tenir assez éloignés, dans un herbage ou un

PROVERBE : Les jeunes coqs n'aiment pas le poulailler.

petit bois attenant. Ses qualités rachètent ses défauts : sa chair est exquise, et la dinde est la meilleure couveuse que l'on connaisse. Elle défend ses petits avec une énergie sauvage, et on lui confie avec raison des couvées de 25 œufs; elle en fait cinq ou six de suite.

Le dindonneau est très délicat ; à 2 mois, il subit ce qu'on appelle la « poussée du rouge », période pendant laquelle ses caroncules (V. plus haut) se développent. A ce moment on doit mêler à sa pâtée de la poudre de gentiane. De plus, le dindonneau craint l'humidité et on ne le laissera pas sortir tant que la terre sera mouillée par la rosée. En dehors de la crise du rouge, le dindon ne donne plus aux éleveurs de préoccupations ; il se nourrit à demi lui-même ; à condition qu'il ait de l'air et de l'espace, il prospère rapidement, et de 6 à 8 mois il est bon à manger.

Le dindon sauvage a le plumage tout cuivré ; tête et cou ont peu de caroncules.

Le dindon *noir*, à pattes noires, est le plus répandu. Race rustique.

Le dindon *blanc*, qui a les pattes roses, s'élève pour la plume ; le dindon des *Ardennes*, qui a le plumage roux, l'*ocellé*, le dindon *gris*, le dindon d'*Italie* forment autant d'autres variétés. La dinde d'Italie est une excellente couveuse.

Les Pigeons.

.. « *C'est insupportable à la longue, cette manie héréditaire d'avoir toujours dans la gorge quelque chose qui ne passe pas.* » (J. RENARD.)

LES Pigeons sont d'un excellent rapport quand on en surveille l'élevage ; ils coûtent peu à nourrir, cherchant le plus souvent leur nourriture au loin; ils se développent rapidement : à deux mois, un pigeonneau est bon à manger.

Il suffit, pour ces volatiles, de construire un colombier élevé, de le tenir propre, d'y déposer à intervalles réguliers le complément de nourriture nécessaire, en un mot de ne pas abandonner les pigeons à eux-mêmes. On aura grand agrément à multiplier les nombreuses variétés de pigeons qui sont fort pittoresques. Il y a beaucoup de races de pigeons domestiques.

Le biset. — C'est le descendant d'un pigeon sauvage ; il est de forte taille, bleu, gris ou blanc, mais toujours avec le croupion blanc ; c'est son signe distinctif ; il a le bec noir, sans tubercules, les pattes rouges, ternes ou noirâtres. Il vit environ huit ans et fournit quatre pontes par an. C'est lui qu'on appelle généralement le *pigeon domestique.*

Le mondain. — Ce pigeon vit en volière ou en cage comme en colombier : il est familier, fécond. Son plumage a toutes les couleurs, on le classe selon sa taille en *gros mondain*, qui a un filet rouge autour des yeux, *mondain moyen*, qui couve presque tous les mois, et *petit mondain.*

Le romain est de forte taille; ses ailes pliées touchent le bout de sa queue ; il ne donne que quatre à six couvées.

Le bagadais est un pigeon de volière dont les yeux sont presque cachés par le développement de la caroncule nasale. Son bec est crochu; il est haut sur pattes, médiocrement fécond; c'est un pigeon d'amateur.

Le boulant est bien reconnaissable à sa grosse gorge formée par une dilatation du jabot, que le pigeon peut gonfler d'air à volonté. Il a des variétés innombrables.

Le capucin est orné d'une fraise ou capuchon formé par les plumes du cou ; c'est un tout petit pigeon de volière.

Le culbutant se distingue des autres par l'habitude qu'il a, lorsqu'il vole très haut, de se laisser choir et d'exécuter cinq ou six culbutes. Le culbutant est de taille moyenne, mais il est très fécond et s'accoutume facilement au colombier.

Il y a encore tant de races, qu'on ne peut que les énumérer. Ce sont : le *trembleur*, qui est agité de petits mouvements ; le *queue de paon*, le *pattu*, le *polonais*, à la tête carrée, le *pigeon hirondelle*, les *papillottés*, les *frisés*, *Montauban*, *dragons*, *bouvreuils*, *cravatés*, *tambours*, *russes*, *gazzis*, *poules et maltais*. Ce sont les résultats des croisements qui amusent fort les amateurs.

L'an prochain, nous parlerons longuement des pigeons voyageurs.

Les Pintades.

« *C'est la bossue de la cour. Elle ne rêve que plaies à cause de sa bosse.... La tête bleuie et ses barbillons rouges et vifs, elle rage du matin au soir... Et elle ne cesse de jeter un cri discordant qui perce l'air comme une pointe.* » (J. RENARD.)

ORIGINAIRES d'Afrique, les pintades sont bien acclimatées dans nos pays, mais on ne les y trouve pas en très grand nombre. Ce sont des hôtes désagréables de la basse-cour, à cause du cri qu'elles poussent quand elles sont inquiètes. Elles ont toutefois une chair exquise, très parfumée, et leurs œufs ont un goût particulier très estimé des gourmets. La pintade pond de mai en août, environ une centaine d'œufs, elle est très mauvaise couveuse, et les petits s'élèvent difficilement ; il leur faut, dans les premiers jours, des pâtées de grain et des œufs de fourmis.

On ne connaît en France que deux races de *pintades* : la pintade des basses-cours, au plumage caillouté, et la *pintade vulturine*, dont la ressemblance du cou avec le vautour est si frappante; cette pintade est, du reste, assez rare.

Pour tuer les Animaux de Basse-Cour.

VOICI un moyen simple et moins cruel que tant d'autres pour tuer rapidement les animaux de basse-cour, poulets, lapins, etc. : Avec un petit entonnoir ou une petite cuillère, faire avaler à l'animal, à jeun, un petit verre d'alcool à 50 degrés. La mort est pour ainsi dire instantanée, et le sang, refoulé au cœur, fait la chair plus blanche. L'eau-de-vie donne une saveur agréable à la viande.

PROVERBE : **Il ne faut pas laisser de semer par la crainte des pigeons.**

LES HOTES DE LA BASSE-COUR



Fig. 851 à 873.

PROVERBE : **Les oiseaux de même plumage volent ensemble.**

COMMENT NOURRIR NOS BESTIAUX

POUR nourrir ses bestiaux, l'agriculteur doit se préoccuper d'avoir en tous temps des fourrages comme base d'alimentation. A cet effet, il constituera des prairies, temporaires ou permanentes. Les plantes les plus favorables sont les graminées ou légumineuses fourragères : Luzerne, Trèfles, Sainfoin, Vesces, Ray-Grass, semées séparément ou associées entre elles.

Mélanges pour Prairies temporaires.

SI l'on a un climat trop chaud ou trop sec, un sol trop pauvre, trop perméable ou trop pierreux, la prairie ne se soutient pas. Il faut faire des prairies temporaires. Ce tableau indique la quantité de graine à semer par hectare, suivant que le terrain est (M. Boitel) : N° 1. Sol silicéo-argileux du limon des plateaux (mélange pour 3 années). — N° 2. Modification avantageuse du mélange précédent. — N° 3. Sol argilo-calcaire, très compact, de culture difficile. — N° 4. Sol calcaro-argileux, très caillouteux et peu profond. — N° 5. Sol calcaire, sec, pierreux, très superficiel et plus mauvais que le précédent :

PLANTES	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5
Trèfle ordinaire......	6 kil.	6 kil.	2 kil.	» kil.	» kil.
Trèfle hybride.......	3	2	3	»	»
Trèfle blanc.........	1	5	1.200	1.200	1.800
Minette.............	2	8	»	3	2
Ray-grass vivace....	2	10	5	7.500	10
Ray-grass d'Italie...	2	»	»	»	»
Dactyle.............	2	15	2	»	»
Houlque laineuse....	4	5	2	»	»
Fléole des prés......	3	»	1.500	0.500	»
Fromental...........	»	30	5	»	»
Luzerne.............	»	»	1.250	»	»
Sainfoin............	»	»	»	25	24
Brome des prés......	»	»	»	6	3
Fétuque ovine.......	»	»	»	1.500	1.500
Anthyllide...........	»	»	»	3	3
Avoine jaunâtre.....	»	»	»	»	3

En Suisse, d'après le docteur Stebler, on se trouve bien des mélanges suivants, sur terres convenablement fumées et préparées :

GRAINES PAR HECTARE	SOL FERTILE PROPRE AU TRÈFLE	SOL LÉGER ET SABLONNEUX	TERRE FORTE ET FERTILE	TERRE HUMIDE ET FROIDE
	kil.	kil.	kil.	kil.
Trèfle ordinaire.......	20	14	20	7
Ray-grass d'Italie.....	20	30	»	»
Fléole	»	»	8	10
Trèfle hybride........	»	»	»	8

Mais il ne faut pas oublier que les formules ne sont pas absolues en agriculture. Le cultivateur doit au préalable étudier à fond le sol qu'il possède, et les données qu'on lui fournit sont assez élastiques pour lui permettre de les adapter à chaque sol.

Le cultivateur doit éviter d'acheter pour ses prairies des mélanges tout faits. Il vaut mieux acheter soi-même des graines et les associer de façon convenable.— Faire analyser les semences dans les laboratoires *ad hoc*. Ne pas oublier d'exiger sur la facture même la garantie de pureté et de faculté germinative.

Procéder au semis avec le plus grand soin. Préparer le sol aussi bien que possible et répandre en plusieurs fois les graines : semer séparément les graines lourdes et les graines légères.

Mélanges pour Prairies permanentes.

LE Dr Novacki, professeur au Polytechnicum suisse, recommande les mélanges suivants : Pour une prairie à durée prolongée, semences par hectare : Luzerne, 6 kil. ; Trèfle rouge, 6 kil. ; Trèfle blanc et Trèfle hybride, chacun 3 kil. ; Fromental, 2 kil. 400 ; Dactyle, 1 kil. 300.

D'après le Dr Stebler, pour des prairies de longue durée, semer en grammes par are et suivant la nature des terrains :

Quantité de graines à semer, par are, suivant les terrains.

PLANTES.	SOL BON MOYEN HUMIFÈRE.	SOL BON LOURD HUMIFÈRE.	SOL BON LÉGER.	SOL A ESPARCETTE.	SOL BON TOURBEUX.	SOL ARGILEUX LOURD, HUMIDE.
Trèfle rouge (violet)..	56	42	42	28	28	28
— blanc.........	21	14	42	14	14	14
— hybride.......	21	42	»	»	56	70
Lupuline...........	»	»	28	»	»	»
Esparcette	96 à 208	»	96 à 280	280	»	»
Luzerne de Provence	14 à 42	»	14 à 42	14 à 42	»	»
Fromental...........	84	42	140	168	56	28
Ray-grass d'Italie....	24	42	42	42	28	28
— anglais....	42	56	28	42	28	84
Dactyle.............	70	84	70	56	112	84
Fléole des prés......	56	42	14	14 à 28	56	84
Fétuque des prés....	42	42	»	42	28	56
— durette.....	»	»	56	»	»	»
Cretelle.............	28	56	56	42	»	»
Vulpin des prés......	»	»	»	»	28	28
Houlque laineuse	»	»	»	»	56	»
Paturin des prés.....	42	28	56	42	»	»
Agrostis stolonifère..	»	»	»	»	»	28

M. Boitel, en France, « en tenant compte des exigences du sol, de la destination de la prairie, de l'expérience des praticiens et des principes de la science» réduit à *cinq* les formules à employer pour la création de prairies permanentes (kil. à l'hect.) :

Mais, par les années de sécheresse, ces ressources sont parfois insuffisantes, et alors les dommages causés sont incalculables. Le cultivateur doit donc s'efforcer

PROVERBE : **Agriculteur avare ne fut jamais riche.**

d'utiliser toutes les ressources que la nature met à sa disposition et, de plus, chercher à avoir, au printemps et à l'automne, des fourrages verts.

RESSOURCES FOURRAGÈRES. — A côté des plantes fourragères que tout le monde connaît, les pailles des céréales, les menues branches des arbres — les feuilles de vigne, d'orme, d'aune, de tilleul, de chêne, de *Robinia pseudo-acacia*, — tiges et feuilles de *Persicari*, glands, caroubes, sarments de vigne, tiges de pommes de terre, de topinambours, etc., marcs de raisin, tourteaux provenant de l'extraction des graines oléagineuses, pulpes de sucrerie et de distillerie, pain préparé avec des farines de froment de seconde qualité, le sang desséché, le son, le seigle, l'orge, l'avoine, etc., sont des substances alimentaires très utilement offertes aux animaux.

Suivant M. Grandeau, les menues branches des arbres ou ramilles seraient particulièrement avantageuses, même dans les années ordinaires, le fourrage qu'elles fournissent étant plus économique que le foin ou la paille, et on a pu les nommer avec juste raison des *prairies aériennes*.

DÉSIGNATION DES PLANTES	Herbages du Nivernais. Sols riches plus ou moins calcaires (Normandie)	Alluvions fraîches et fertiles des vallées	Sols riches en plateaux ou coteaux moins frais que les alluvions des vallées	Sol calcaire de bonne qualité. Coteau ou plateau profond et perméable	Calcaire pierreux très perméable d'une moyenne fertilité.
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Paturin des prés..	10	»	»	»	»
Fléole..........	10	5	»	»	»
Ray-grass vivace..	10	10	10	10	10
Fétuque des prés.	10	5	»	»	»
Trèfle blanc......	10	2	2	2	2
Paturin commun..	»	10	10	10	»
Fromental.........	»	5	10	5	10
Dactyle..........	»	5	10	5	5
Trèfle ordinaire...	»	4	4	4	4
Trèfle hybride....	»	3	2	»	»
Minette..........	»	2	2	4	4
Luzerne..........	»	»	2	2	»
Sainfoin..........	»	»	10	20	30
Avoine jaunâtre...	»	»	»	10	10
Anthyllide........	»	»	»	»	4

Plantes Fourragères à Cultiver.

LE *Maïs*, base des récoltes en vert, semis échelonnés de la fin mai à la fin juillet de quinze en quinze jours. 100 à 150 kil. de semences à l'hectare. Terres profondes. bien fumées. Maïs par ordre de maturité : Maïs quarantain, Maïs d'Auxonne, Maïs jaune gros, Maïs blanc des Landes.

Le *Moha*. Terres médiocres, légères, calcaires ou siliceuses. Végétation rapide et grande résistance à la sécheresse. 25 à 30 kil. à l'hectare. Faire macérer les graines dans l'eau pendant 24 heures.

Les *Pois gr's*. Cultivé pour son fourrage sec ou vert ou ses graines. Peu exigeant. Terres de consistance moyenne, même calcaires, pourvu qu'elles ne soient pas humides. 200 lit. à l'hectare. Labours et hersage.

La *Féverole*. Terrains frais assez riches. 150 à 200 lit.

Le *Chou Fourrager*. Semis en mars et avril. Plantation jusqu'aux premiers jours de juin. 250 gr. de graines par are. Très avantageux dans les climats humides.

Les plantes précédentes peuvent être semées jusqu'au commencement de juin.

Les suivantes sont plantées plus tardives. Semis de juillet à septembre.

Le *Colza* sur récolte de céréale. Labour sur chaume. 5 à 6 kil. de graines à l'hectare.

Le *Sarrasin*. Sols pauvres, sablonneux, calcaires. Semailles jusqu'en août. 130 à 150 lit. à l'hectare.

La *Moutarde blanche*. Semis de 15 en 15 jours, du commencement du printemps à la fin de l'été. Labour, hersage. 15 à 16 kil. à l'hectare. Terres calcaires, terres argileuses et argilo-siliceuses.

Les *Vesces* d'hiver. Septembre, octobre, novembre.

Vesce velue. Résistante au froid. Terres peu humides.

Ces plantes peuvent être mélangées dans les semis.

Mélanges de fourrages à couper en vert.

Ces divers mélanges peuvent se semer en mai, juin et juillet ; ils sont calculés pour un hectare.

1er *Mélange :* Maïs jaune gros : 30 kil. ; Moha de Hongrie : 10 kil. ; Pois gris de Printemps : 25 kil. ; Sarrasin : 35 kil. — Total : 90 kil.

2e *Mélange :* Maïs jaune gros : 20 kil. ; Moka de Hongrie : 8 kil. ; Vesces de printemps : 25 kil. ; Moutarde blanche : 7 kil. ; Sarrasin : 30 kil. — Total : 90 kil.

3e *Mélange :* Moha de Hongrie : 10 kil. ; Vesces de printemps : 30 kil. ; Pois gris de printemps : 30 kil ; Moutarde blanche : 10 kil. — Total : 80 kil.

4e *Mélange :* Vesces de printemps : 70 kil. ; Pois gris de printemps : 70 kil. ; Avoine : 40 kil. — Total : 180 kil.

Voici quelques autres formules de mélanges pour fourrages annuels coupés en vert :

1° Fourrages à faucher au printemps ; semer fin août ou début de septembre. Associer à 2/3 de vesces d'hiver 1/3 d'une céréale d'hiver, seigle, orge, épeautre ou froment. Terre bien fumée, labour profond. Si la terre est de qualité médiocre, semer 1/3 de vesces et 2/3 de céréales. Employer de 1 k. 750 gr. à 2 kil. de semences mélangées par are de terrain. Dans les terres légères, remplacer la vesce d'hiver par la vesce velue, dans les mêmes proportions.

Autre mélange à recommander est celui de seigle ou escourgeon avec colza ou navette d'hiver. Employer par are 2 kil. de seigle ou d'escourgeon et 40 à 50 gr. de graines de colza ou de navette.

2° Fourrages à faucher au début de l'été ; semer à la fin de l'hiver ou au début du printemps.

PROVERBE : **Comme tu sèmes, tu récolteras.**

Associer à 2/3 de vesces de printemps 1/3 de seigle de printemps ou d'avoine. Couper ce fourrage à la floraison, avant la formation des pousses. Employer par are environ 2 kil. de semences.

Autre mélange : Vesce velue 2/3 et avoine 1/3; ajouter une petite quantité de colza, de navette ou de moutarde blanche. Poids de semence nécessaire, par are, 1 kil. à 1 k. 5.

3° Fourrages à faucher au cours de l'été, jusqu'au début de l'automne; semer au printemps, en mai et juin. Mélange de légumineuses (vesce de printemps, féveroles, pois) avec des céréales (maïs, avoine, moha de Hongrie, millet). On peut ajouter quelques crucifères (colza, navette, moutarde blanche).

4° Fourrages à faucher à l'automne; semer après la moisson sur un déchaumage. Semer, par are, [illegible] gr. de moutarde blanche, 320 gr. de sarrasin et 50 gr. de colza, ou encore 180 gr. de moutarde blanche, et 500 gr. de sarrasin.

Alimentation des Animaux.

La base de l'alimentation est le foin ; mais l'agriculteur devra composer des rations d'une richesse égale aux rations de foin, mais qui lui permettent d'utiliser les ramilles, les tourteaux, les pailles, etc., lorsque, par suite de sécheresse, il y aura pénurie de fourrage.

Ce qu'il faut de ces fourrages pour représenter 100 kil. de bon foin.

		kilogrammes.
FOURRAGES SECS.	Foin avant la floraison	90
	— pendant la flor..	100
	— après la floraison	110
	Regain	90 à 100
	Foin de luzerne	90
	— d'esparcette	90
	— de trèfle blanc	90
	— de trèfle rouge	90
	— de pois et poisettes	90 à 100
	— de topinambours	150
	Herbe des prés	350 à 400
	Regain	300 à 350
	Luzerne	350 à 400
	Esparcette	350 à 400
	Trèfle rouge	350 à 400
	Trèfle incarnat	400 à 450
	Pois et poisettes	300 à 350
	Seigle	350 à 400
	Maïs	350 à 400
	Sarrasin	450
	Colza	475
	Topinambours (feuilles et tiges)	350 à 400
Fruits, feuilles	Glands et marrons	60
	Faînes	60 à 75
	Vigne, frêne, ormeau, peuplier, tilleul	100
	Acacia, Érable	125
	Chêne	130
PAILLES.	Avoine	250
	Orge	200 à 250
	Pois	150 à 200
	Froment et balles	300 à 350
	Menues pailles	150 à 200
	Seigle	350 à 380
	Maïs	300 à 350
	Féveroles	150 à 250
	Siliques de colza	300
GRAINS.	Blé froment	40
	Avoine	50 à 55
	Épeautre	60
	Orge	50
	Féveroles	35 à 36
	Lentilles	36
	Pois	36
	Maïs	40
	Seigle	45
	Sarrasin	50
RACINES.	Carottes	300
	Betteraves disettes	350
	— globe jaune	300
	Navets et Rutabagas	400
	Pommes de terre	200
	Topinambours	200
	Feuilles de betteraves	600
	Choux pommés	450
RÉSIDUS DE FABRICATION.	Son de bière	100
	Farine dernière qualité	50
	Marc d'amidonnerie	200 à 250
	Germes d'orge	125
	Marc de raisin	300
	— de fruits	300
	Pulpe de betteraves	150
	— de pommes de terre	300
	Son de froment	60
	— de seigle	60
	Tourteaux de colza	45 à 50
	— de lin	40 à 50
	— de pavot	70
	— de coprah	40 à 50
	— de sésame	40 à 50

Voici quelques spécimens de rations équivalentes :

A. *Ration d'un cheval de 500 kil. de poids vif ne faisant aucun travail* : RATION TYPE (nourriture ordinaire) : 10 kil. de foin de pré. — RATIONS ÉQUIVALENTES : N° 1. 6 kil. de foin de pré ; 2 kil. 500 d'avoine en graines. — N° 2. 6 kil. de paille hachée ; 4 kil. d'avoine en grains. — N° 4. 8 kil. de feuilles vertes : 1 kil. de paille hachée ; 1 kil. 500 d'avoine ; 1 kil. de son. — N° 4. 8 kil. de feuilles vertes ; 1 kil. de paille hachée ; 1 kil. d'avoine : 1 kil. d'orge.

B. *Ration d'un cheval de 500 kil. travaillant 10 h. par jour* : RATION TYPE (nourriture nécessaire) : 7 kil. de foin de pré ; 5 kil. d'avoine en grains. — RATIONS ÉQUIVALENTES : N° 1. 6 kil. de paille de blé ; 7 kil. 500 d'avoine en grains. — N° 2. 6 kil. de paille ; 3 kil. d'avoine en grains ; 2 kil. d'orge en grains ; 2 kil. de son de blé. — N° 3. 8 kil. de feuilles vertes ; 1 kil. de son de blé ; 3 kil. d'orge en grains.

C. *Ration d'entretien d'une tête de gros bétail de 500 kil. de poids vif, au repos ou à l'étable* : RATION TYPE (nourriture nécessaire) : 9 à 10 kil. de foin de pré. — RATIONS ÉQUIVALENTES : N° 1. 8 kil. de paille d'avoine ; 2 kil. 500 de tourteau de colza. — N° 2. 7 kil. 500 de feuilles sèches : 1 kil. de paille d'avoine. — N° 3. 1 kil. 500 de paille d'avoine ; 13 kil. de feuilles vertes.

D. *Ration de production pour vaches laitières de 500 kil. en état de gestation* (produisant 3 000 litres de lait par an) : RATION TYPE (nourriture nécessaire) : 16 kil. 400 de foin de pré. — RATIONS ÉQUIVALENTES : N° 1. 7 kil. de paille d'avoine ; 2 kil. d'avoine : 2 kil. de son de blé ; 1 kil. de tourteau de lin ; 1 kil. de tourteau de coprah. — N° 2. 7 kil. de paille d'avoine ; 1 kil. d'avoine ; 2 kil. de son de blé ; 1 kil. de tourteau de lin ; 2 kil. de tourteau de coprah. — N° 3. 10 kil. de feuilles vertes ; 5 kil. de paille d'avoine ; 2 kil. 500 de son de blé ; 1 kil. 500 de tourteau de lin. — N° 4. 15 kil. de feuilles vertes ; 1 kil. 500 de tourteau de lin ; 1 kil. de tourteau de colza ; 1 kil. 500 de tourteau de coprah ; 3 kil. de son de blé.

Ces données sont en prévision des années de misère.

Dans les années communes, les aliments par excellence des bestiaux, et particulièrement des vaches laitières, sont l'herbe, le foin et le son.

Mais croire que les animaux sont condamnés à mourir de faim si l'on vient à manquer de foin, est une erreur contre laquelle il faut réagir.

L'agriculteur a, ainsi qu'on vient de le voir, des ressources qui lui permettront, le cas échéant, d'attendre, sans être obligé de vendre ses animaux à vil prix.

PROVERBE : **Il ne faut pas atteler la charrue avant les bœufs.**

FOIRES AUX CHEVAUX

LES 73 PLUS IMPORTANTES DE FRANCE (classées par ordre alphabétique de départements).

Nous nous sommes adressés pour chaque foire à un médecin-vétérinaire réputé de la région, dont nous donnons l'adresse dans le tableau ci-dessous. Nos lecteurs trouveront ainsi l'avantage soit d'entrer en correspondance avec ces messieurs, soit de savoir à qui s'adresser sur le champ de foire avant de conclure une acquisition.

DATES.	CHAMPS DE FOIRES.	SORTES DE CHEVAUX ET OBSERVATIONS.	MÉD.-VÉTÉR.
11 oct.	Bayeux *(Calvados). Foire St-Luc.*	Poulinières de 1/2 sang ; chev. et jum. de luxe (Calvados et Manche). — Durée : 2 jours.	M. Rattier, à Bayeux, r. St-Floxel.
24 fév.	*Foire du 1er lundi de Carême.* Caen *(Calvados).*	Chevaux d'armes et de commerce. Réunion de 1er ordre. Cette foire succède au *concours de dressage* (mercredi et jeudi des Cendres), où paraît l'élite de la product. normande, et commence en réalité le 21 fév. — Durée : 4 jours.	M. Gallier, à Caen, r. Leroy, 2.
16 avril.	*Foire de Caen.*	Beaucoup de chevaux de trait. *Dans les foires de Normandie, les acquisitions les plus importantes se font la veille dans les écuries, ou le matin du 1er jour, à la 1re heure.*	Id.
1er sept.	Condé-s.-Noireau *(Calv.)*	Foire importante, chev. de trait léger. — Durée : 1 jour.	
8 août.	Falaise *(Calvados).* (Guibray : 7 jours).	La plus grande foire de Normandie. Chevaux de luxe et de toute catégorie.	M. Leclerc, à Falaise.
6 et 7 juillet.	Formigny *(Calvados).*	Chev. et juments de luxe et de remonte. — Durée : 2 jours.	M. Barbey, à Mandeville.
18 juill.	St-Omer *(Calvados). La St-Clair.*	Chevaux normands de toute catégorie. Choix nombreux la veille, à Pont-d'Ouilly.	M. Leclerc, à Falaise.
23 et 27 sept.	Vire *(Calvados). La St-Michel.*	Chevaux d'âge et poulains de culture. — Durée . 8 jours.	M. Blondeau, à Vire.
11 nov.	Rochefort *(Charente-Inférieure).*	Foire importante pour les chevaux 1/2 sang et de luxe. — Durée : 1 jour.	M. Bignoneau, à Rochefort.
27 fév. 19 mars.	Dinan *(Côtes-du-Nord). Foire du Liège.*	Les pl. gr. foires de Bret. Chev entiers et poul., de gros trait et de trait léger.	M. Deschamps, à Dinan.
29 sept.	Lannion *(Côtes-du-N.). Foire de la Saint-Michel.*	Chev., juments et poulains de trait, races de Lannion, de Tréguier et quelques carrossiers du Léon (Finistère). — D. : 3 jours.	M. Tanguy, à Tréguier.
20 avril, 14 nov.	Bergerac *(Dordogne). Foire de la St-Martin.*	Chev. de toutes catég., du Limousin, du Midi, bretons, normands.	M. Barjaud, à Eymet.
11 avril	La Laitière *(Dordogne),* à 5 k. de St-Aulaye.	Foire princip. Poulinières, chev. du Midi, poulains, saintongeoises et de Dordogne.	M. Audemard, à Ribérac.
8 juill.	Montpazier *(Dordogne).*	Toutes catégories de chev. du Limousin, de l'Auvergne et du Midi ; poitevins 1/2 luxe. — Durée : 4 jours.	M. Barjaud, à Eymet.
26 mai	Périgueux *(Dordogne). La Ste-Mémoire.*	Import. réunion. Gr. choix de chev. du Limousin. Quand le 26 tombe un dimanche, la foire est remise au 27. — Durée: 2 jours.	M. Peynaud, à Périgueux.
20, 21 et 22 mars.	Bernay *(Eure). La Foire fleurie.*	Chev. de toutes catég., pour l'artillerie. Les affaires import. se traitent les jours précéd. dans les écuries. — Durée : 3 jours.	M. Souchet, à Bernay.
11 mai.	Chartres *(Eure-et-Loir). Foire des Barricades.*	Les aff. se traitent dès le 9 p. les gr. chev. percher.; le 10, chev. de 4-5 ans, entiers ou hongres, et trait léger. — Durée : 3 jours.	M. Vinsot, à Chartres.
30 nov.	*La St-André.*	Plus import. Le 28, étal. et chev. de limon ; le 29, chev. de poste ; le 30, poulains. Durée . 3 jours.	Id.
25 nov.	Courtalain *(Eure-et-Loir). La Ste-Catherine.*	Chevaux de service et poulains. — Durée 1 jour.	M. Mitton, à Courtalin.
14 mars, 15 sept.	Chassant *(Eure-et-Loir).*	Chevaux et juments percherons. — Durée 1 jour.	M. Salmon, à Brou.
16 juin.	Senonches *(Eure-et-Loir). La Saint-Cyr.*	Bon choix de chevaux de trait et de poulains. — Durée : 2 jours.	M. Saint-Denis, à Dreux.
9 juill.	La Martyre *(Finistère).*	Import. réun. de tous chev. bret. et norm., chev. de la *Montagne*, selle et demi-luxe, jum. de Léon poste et demi-luxe, chev. et jum. de poste de St-Renan ; poul. poneys de Brest, de Châteaulin, de Briec, de Carchais, etc.	MM. Le Clec'h et Baron, à Lesneven (Finistère).
5 mars, 29 at, 9 s.	Le Folgoët *(Finistère).*	Gr. choix de chev. de poste et de trait ; chev. et jum. de Saint-Renan et de Saint-Pol-de-Léon.	Id.
15 oct.	Morlaix *(Finistère). La Foire Haute.*	Chevaux de luxe, de trait et de toutes espèces. Très importante. — Durée : 2 jours.	Id.
10 avril.	Sommières *(Gard).*	La plus import. de la région. Chev. de t. prov. ; mules du Poitou.	M. Massot aîné, 2, R. Cars. à Nîmes.
24 juin, 30 nov.	Toulouse *(Hte-Garon.). La St-André.*	Chev. de toutes catég. et de toutes races, surtout du Limousin et du Midi, chev. de luxe. — Durée : 8 jours.	M. Lignon, à Toulouse.
25 juin, 30 août, 11 nov.	Bazas *(Gironde).*	Chevaux légers de race anglo-arabe ; chev. de remonte. — Les trois foires durent chacune 2 jours.	M. Caussé, 5 et 7 r. Fondandège, à Bordeaux.
5 mars.	Ste-Hélène *(Gironde).*	Bon choix de poneys des Landes.	Id.
5 nov.	Pont-Saint-Marcel *(Indre).*	Très import. Chev. de toutes prov., du Limousin et de la Creuse ; bons trotteurs légers. — Durée : 2 jours.	M. Chaput, à Issoudun.
25 juill., 20 août.	Saint-Justin *(Landes).*	Poneys landais ; chev. de selle et d'attelage ; mules. — Durée : 3 jours.	M. Burau, à Mt-de-Marsan.
14 déc.	Droué *(Loir-et-Cher).*	Chev. perch. ; grand choix de poul. Foire importante. Chev. hong., juments percheronnes ; gr. choix de postières.	M. Georg. Pottier, à Droué.
24 fév., 9 oct.	Mondoubleau *La Saint-Denis.*	La plus consid. Si le 9 oct. tombe un dimanche, la foire est remise au 10.	M. Gust. Pottier, à Mondoubleau.
1er fév., 15 mars, 25 avril.	Nantes *(Loire-Infér.).*	Chev. de trait bretons ; bons post., poulains et pouliches de remonte. Aff. import. 3 j. avant, dans les écuries. Chevaux de luxe.	M. Doussain, 11, rue Scribe, à Nantes.
26 juill.	Pont-Rousseau, 3 kil. de Nantes.	Id.	Id.

PROVERBE : **La foire paraît belle quand on y gagne.**

DATES.	CHAMPS DE FOIRES.	SORTES DE CHEVAUX ET OBSERVATIONS.	MÉD.-VÉTÉR.
25 avril, 20 août.	Gramat *(Lot)*.	Bons petits chev. du Quercy, très résistants, excellents pour la cavalerie légère.	M. Cocula, à St-Germ. (Lot).
1er mai, 6 at, 12 n.	Angers *(Maine-et-Loire)*. *La Fête-Dieu.*	Bon choix de chevaux d'Anjou, carrossiers et postiers. — Marchés à Angers chaque 2e mardi du mois.	M. Guittet, à Angers.
12 juin.	Folligny *(Manche)*.	Chev. anglo-normands et juments de trait léger et de luxe.	M. Toupé, à Avranches.
17 oct.	Gavray *(Manche)*.	Id. ; chev. de service et de fiacre pour Paris.	
30 mai.	La Pernelle *(Manche)*.	Chev. de rem., belles jum. de poste du Val de Serre, les plus renom. de Norm., poneys de la Hague. — Durée : 2 jours.	Lemarquand, à Valognes.
17 sept.	Saint-Floxel *(Manche)*.	Le 1er j., conc. de poulinières, le pl. beau de France. Dur. : 2 j.	Id.
25 janv.	Saint-Lô *(Manche)*. *La Madeleine.*	Juments de trait léger et à deux fins. Les ventes import. se font la veille.	M. Manoury, à Saint-Lô.
2 avril, 22 juill.	Mayenne *(Mayenne)*. *La Madeleine.*	Chev. de toutes races, de trait, poneys renom. de Prez-en-Pail, des Carrouges et de Domfront. — Durée : 1 jour.	M. Mahérault, à Mayenne.
30 mai.	St-Révérien *(Nièvre)*.	Principale foire du Nivernais ; chev. de toutes catégories ; bons chevaux de chasse du Morvan.	M. Roinat, à St-Sangle.
15 oct.	Montigny-sur-Canne *(Nièvre)*.	Chevaux demi-sang et poulains de trait. — Durée : 2 jours.	M. Revire, à Montigny-s.-C.
25 nov.	Breteuil *(Oise)*.	Race boulonaise, de trait, poulains.	M. Chantareau, à Clerm., Oise.
18 oct.	S-Just-en-Chaussée *(Oise)*	Poulains et pouliches de 6 à 18 mois, de traits et à deux fins.	
1er févr.	Alençon *(Orne)*. *La Chandeleur.*	Une des plus considér. de Normandie ; chev. de la plaine de Caen et du Merlerault ; com. le 1er février. — Durée : 2 jours.	M. Letard, à Alençon.
2 mars.	*Foire du grand lundi.*	Presque aussi importante que la précédente. Commence le dimanche et dure deux jours.	Id.
30 nov.	Mortagne *(Orne)*. *La Saint-André.*	Très import., poulains, chev. ent., juments de poste, poulinières. — Durée : 3 jours.	M. Fromont, à Mortagne.
9 oct.	Le Pin *(Orne)*. *La Saint-Denis.*	Exhibition des étalons de demi-sang de 3 et 4 ans présentés à l'administration des haras.	Id.
10 mars, 25 août.	Nay *(Basses-Pyrénées)*.	Chev. du Midi, poulains, poulin., race de Nay, la plus réputée de la rég. ; mules et mulets. — Durée : 3 jours.	M. Aubugeault, à Nay.
24 f., 7 jn, 12 nov.	Pau *(Basses-Pyrénées)*.	Poulains et poulinières ; chevaux de selle, de cavalerie légère, chev. d'attelage ; mules et mulets.	M. Larrouy fils, à Pau.
9 mai, 14 juin, 17 oct.	Rouen *(Seine-Inférieure)*.	Grand choix de chev. de gros trait et trait léger. — Les affaires importantes se traitent à l'avance dans les écuries.	M. Philippe, à Rouen.
6 mai.	Niort *(Deux-Sèvres)*.	Chev. de toutes proven., chev. de serv., ch. de fiacre pour Paris, mules et mulets. — Durée : 4 jours.	M. Dumont, à Niort.
19 mars, 26 jt, 13 o.	Montauban *(Tarn-et-Garonne)*.	Chev. légers du Midi ; poneys des Landes ; mules et mulets.	M. Villeneuve, à Montauban.
22 juin, 2 août.	Fontenay-le-C. *(Vendée)*. *La Saint-Jean.*	La plus imp. de l'Ouest : poulains de gros trait de 2 et 3 ans ; demi-sang ; chev. de chasse et trait léger. — Durée : 3 jours.	M. Mercier, à Fontenay.
12 nov.	La Garnache *(Vendée)*.	Chev. de demi-sang ; beau choix de poulains et pouliches.	M. Doussain, à Challans.
Mi-Carême, 18 oct.	Poitiers *(Vienne)*.	Beaux choix de chev. du Poitou et de Vendée, de luxe et d'attel., de selle et de gros trait; mules et mulets. — 2 jours.	M. Cirotteau, à Poitiers.
22 mai, 16 juin.	Limoges *(Hte-Vienne)*. *La Saint-Loup.*	Chev. de toutes provenances. — Durée : 2 jours ; quand le 22 mai tombe un dimanche, la foire est remise au 23.	M. Serre, av. d. Midi, Limog.

Principales Foires d'Angleterre et d'Irlande.

Les villes ci-dessous ont chacune plusieurs foires par an. Nous ne marquons que les plus importantes.

Transport du Voyageur (de Paris à Londres et au champ de foire ; aller et retour, 1re cl.) : De Paris à Londres, 110 fr. 90 ; de Londres à Lincoln, 47 fr. 15 ; — à Horncastle, 46 fr. ; — à Howden, 62 fr. 35 ; — à Newcastle-on-Tyne, 95 fr. 70 ; — à York, 67 fr. 50 ; — à Dublin, 119 fr. 40 ; — à Limerick, 125 fr. 60 ; — à Ballinasloe, 137 fr. 50 ; — à Cahirmee, 125 fr. (Cahirmee est à 5 kil. de la gare de Mallow).

Transport du Cheval, gr. vitesse du lieu d'origine à Londres et à Paris : ANGLETERRE. — Pour Londres, de Lincoln, 61 fr. ; — de Horncastle, 42 fr. 60 ; — de Howden, 54 fr. 20 ; — de Newcastle-on-Tyne, 87 fr. 70 ; — IRLANDE. — Pour Londres, de Limerick, 119 fr. 50 ; — de Cahirmee, 144 fr. 50 ; — de Dublin, 90 fr. ; — de Ballinasloe, 125 fr. 40 ; — De Londres à Calais, 70 fr. — De Calais à Paris, 43 fr. 70.

DATES.	CHAMPS DE FOIRES.	SORTES DE CHEVAUX ET OBSERVATIONS.	MÉD.-VÉTÉR.
Dernière semaine d'avril.	Lincoln *(Lincolnshire)*.	Réunion de 1er ordre, excellents chevaux de chasse, de selle et de trait. Les chevaux arrivent 8 jours d'avance.	H. Howse, Veterinary Establishment Park Street, à Lincoln.
2e sem. d'août.	Horncastle *(Lincolnshire)*.	La plus importante d'Angleterre, chev. d'attel. des meilleures cl., bidets angl. A la fin d'octobre, autre foire de chev. de charrette. — Durée : une semaine.	R. W. Clarke, à Horncastle.
2 oct.	Howden *(Yorkshire)*.	Renommée pour ses chevaux de chasse.	J. Brigham, à Howden.
25, 26, 27 oct.	Newcastle-on-Tyne *(Northumberland)*.	Beaux spécimens de chev. d'attelage et de chasse, bidets et jeunes chev. de service. — Durée : 3 jours.	G. Elphick, Newcast.-on-T.
Du 14 au 19 déc.	York *(Yorkshire)*. »	Très beaux chevaux de chasse et d'attelage. Chev. de service. Cobs et poneys. Chev. de rem. pour les armées d'Europe.	Léonard, 15, Oglefirth, à York.
		IRLANDE	
12-13 juillet.	Cahirmee *(Co Cork)*.	La plus belle réunion d'Irlande. Majorité de chevaux de chasse et d'attelage. Durée : 4 jours.	James Preston, à Mallow.
28, 29 av., 2 et 28 oct.	Limerick.	Chevaux faits et dressés.	E. C. Winter, Queen Street, à Limerick.
Dernière semaine d'août.	Dublin.	Vente de chevaux 1er ordre et de toutes catégories, au moment de l'Exposition de la Société Royale (août).	T. D. Lambert, Store Street, Dublin.
Id.	Ballinasloe *(Co Galway)*.	Import. réunion, l'une des plus grand. d'Irlande, chev. de chasse et d'att., de trait, chev. dressés ou non dressés. — Durée : 5 jours.	»

PROVERBE : **Qui déprécie veut acheter.**

JEUX ET SPORT

Les Jeux de Cartes. — POLIGNAC. — POKER. — **Le Football Rugby.** — FORMATION DU JEU. — LE BUT. — LES FAUTES. — **Le Cyclisme en 1896;** PLANCHE. — **Les Chiens courants.** — QUALITÉS ET DÉFAUTS. — RACES. — **Les Grandes Épreuves Sportives de l'Année.** — COURSES DE CHEVAUX. — A PIED. — AVIRON. — YACHTING. — FOOTBALL. — LAWN-TENNIS. — TIR AU PIGEON. — ESCRIME. — LE TOURNOI DU PISTOLET.— **Le Chapeau, c'est l'homme.** — **Des joujoux au Dessert.**

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 ***contient en outre :***

L'A, B, C de l'Escrime. — LA GARDE; LES LIGNES; LES ATTAQUES; L'ASSAUT. — **L'Aviron.** — COMMENT RAMER. — **Le Lawn-Tennis.** — QUELQUES CONSEILS. — **Comment choisir un Chien d'arrêt.**

LES JEUX DE CARTES

L'HIVER, pendant les longues soirées autour de la lampe, on est bientôt fatigué de causer ou de coudre ; on voudrait faire une « partie », mais personne ne se rappelle les règles du jeu.

Voici, pour les amateurs du « carton », les préceptes de deux jeux fertiles en combinaisons, en calculs, en imprévu et en amusement, si l'on se contente d'enjeux minimes.

Ce sera le code à consulter pour ceux qui savent; l'arbitre dans les discussions, le guide à suivre pour ceux qui ignorent.

L'an prochain nous poursuivrons ces « leçons de cartes » par les règles du Whist, *du* Piquet *et de la* Manille.

Le Polignac.

LE POLIGNAC naquit pendant la révolution de 1830, et ce fut le ministre de Charles X qui lui donna son nom.

On peut y être de 3 à 8 joueurs. On se sert d'un jeu de piquet. Après avoir tiré à qui fera, toutes les cartes sont distribuées, en ayant soin, si l'on est un nombre impair, d'enlever deux sept (les rouges généralement). Le roi est la plus forte carte, et l'as se place entre le valet et le dix. Il n'y a pas d'atouts.

Le premier en cartes joue. Chacun est forcé de lui fournir de la couleur, mais n'est pas obligé de surmonter. Si l'on manque de la couleur jouée, on doit mettre un valet et de préférence le valet de pique (c'est lui qu'on appelle le Polignac); si l'on n'a point de valet, on jette ce qu'on veut. Quand on ramasse une levée où il y en a un, on prend 1 jeton ; quand ce valet sort de votre jeu, 2 jetons ; quand c'est le Polignac lui-même, 2 jetons ; quand le Polignac sort de votre jeu, 4 jetons. Le joueur qui le premier atteindra 20 jetons perdra la partie.



Fig. 874. LE POLIGNAC.

EXEMPLE : Supposons 5 joueurs. On retire les sept rouges et l'on distribue 6 cartes à chacun. Le premier joue le roi de carreau. Chacun lui donne un carreau. Le cinquième qui n'en a pas, mais en revanche a le valet de pique, s'en débarrasse. Forcé de rejouer puisqu'il a pris, le premier rejoue trèfle. Si son trèfle est le plus fort, 2 joueurs peuvent encore, par exemple, lui passer les valets de trèfle et de carreau. Il faudra qu'il apprenne à ses dépens à ne pas jouer de grosses cartes qui lui font emporter les valets. A la fin du coup, il prendra 4 jetons, 2 pour le Polignac, 2 pour les autres valets. Celui qui aura la levée du valet de cœur prendra aussi 1 jeton. Et les autres qui se seront débarrassés à temps du Polignac et de ses confrères ne prendront rien.

L'on peut encore demander la capote, c'est-à-dire déclarer vouloir faire toutes les levées. Si l'on réussit, les adversaires marquent chacun 5 jetons ; sinon, l'on marque le nombre de jetons correspondants aux valets qu'on a pris.

EXEMPLE : Le premier joueur a demandé la capote et n'a pas réussi. Il ramasse dans ses levées le valet de trèfle et le valet de pique sortis de son jeu, puis le valet de carreau sorti du jeu de ses adversaires. Il prendra en conséquence 2 jetons pour le valet de trèfle, 4 pour le valet de pique, 1 pour le valet de carreau : total 7 jetons.

La capote se demande surtout au bout de chaque coup, car plusieurs joueurs la favorisent, afin de faire marquer 5 points à ceux qui ont déjà plus de 15.

Le Poker.

CE JEU nous arrive en droite ligne d'Amérique. Il n'offre pourtant guère de combinaisons nouvelles et appartient aux vieux types de l'ambigu et de la bouillotte. Son grand succès vient de ce qu'il entraîne à des gains très rapides et aussi, hélas ! à de grandes pertes. Si on le jouait tel que de l'autre côté de l'Océan, sans avoir soin de limiter les paris, on pourrait y perdre sa fortune d'un coup.

Le poker comprend trois périodes de paris bien distinctes.

Dans la première (la partie se joue à 4, avec un jeu de piquet), le donneur fait couper, puis donne les cartes, 5 à chaque joueur. Au moment où elles sont données, ces joueurs ont dû placer devant eux une mise égale à un enjeu convenu d'avance. Avant de regarder ses cartes, l'un quelconque d'entre eux peut *straddler* (mettre une mise double). Un second peut *straddler* sur le premier (mettre le double du premier *straddleur* ou une mise quadruple). Un troisième peut mettre le double du second, un quatrième le double du troisième, etc.

EX. : Supposons la mise commune seulement de 1 fr.
Le 1er straddleur doublera la mise commune, soit 2 fr.
Le 2e — — le 1er........... soit 4 fr.
Le 3e — — le 2e........... soit 8 fr.
Le 4e — — le 3e........... soit 16 fr.
Le 5e — — le 4e........... soit 32 fr.
Le 6e — — le 5e........... soit 64 fr.

PROVERBE : A chaque partie sa revanche.

On voit la rapidité de la progression. Aussi a-t-on généralement décidé de limiter les paris à ce taux de 64 fois l'enjeu primitif. On ne va pas plus loin.

Il est d'ailleurs rare que dans cette première période, avant d'avoir vu son jeu, on straddle aussi loin. Au cas cependant où un joueur aurait beaucoup straddlé avant de jouer le coup et où tous les autres auraient *passé parole* (renoncé à jouer ce coup), il aurait droit de ramasser les mises. Si un ou deux seulement passent parole, ils laissent leurs cartes et reprennent leur argent.

Dans la seconde période, les joueurs regardent leur jeu. S'il y a déjà un straddleur, le premier à parler est celui qui est à sa droite, sinon c'est celui qui est à la droite du donneur. Après avoir vu ses cartes, chaque joueur peut encore *passer parole*, c'est-à-dire renoncer au jeu et reprendre sa mise, ou peut *y aller*. Il straddle en doublant la mise primitive s'il n'y a pas eu déjà de straddleur, et, s'il y en a eu, en doublant l'enjeu du straddleur. Si un nouveau joueur désire encore y aller, il double l'enjeu précédent, ou se contente simplement de le tenir. Ainsi de suite pour les autres, sans que les enjeux puissent jamais dépasser 64 fois la mise primitive. Ceux qui, après avoir déjà parlé, refusent de tenir le dernier enjeu, abandonnent de fait la partie et perdent tout ce qu'ils ont parié, qui deviendra plus tard la propriété du gagnant.

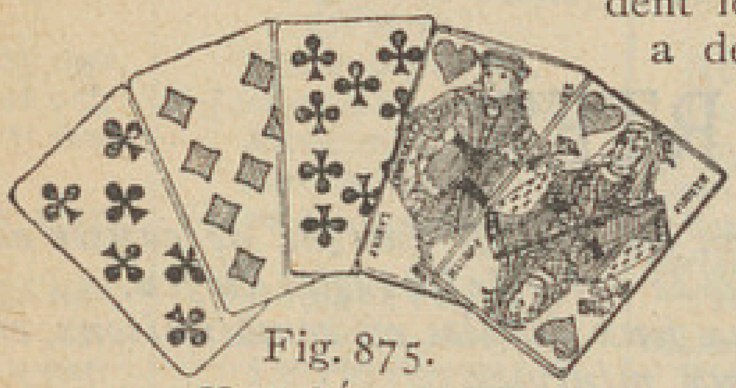


Fig. 875.
UNE SÉQUENCE.

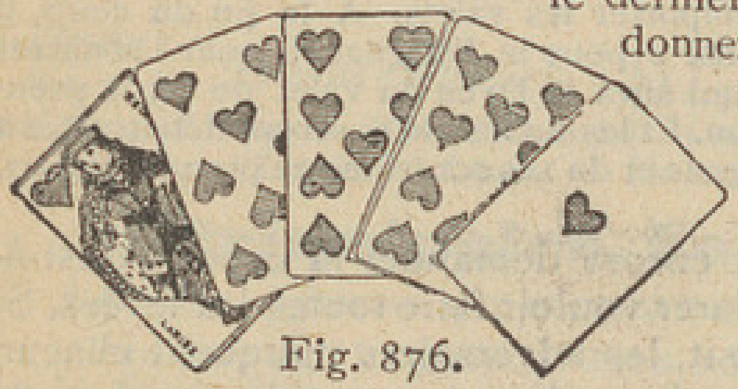


Fig. 876.
UN FLUX.

EXEMPLE : Supposons toujours la première mise de 1 franc et supposons aussi qu'un straddleur ait doublé cette mise dès la première période de paris, avant de regarder les cartes. Le premier à jouer, qui sera le premier à sa droite, jouera donc maintenant sur une unité de 2 francs. Supposons qu'il straddle à son tour et mette le double de 2 francs, c'est-à-dire 4 francs. Que le suivant straddle sur ces 4 francs et mette 8 francs. Qu'un troisième tienne cet enjeu et mette aussi 8 francs. Que le quatrième straddle sur ces 8 francs et mette 16 francs. Le tour recommencera. Supposons encore que le premier passe parole, préférant perdre 4 francs et s'y tenir que de risquer une perte plus grande. Si le deuxième et le troisième veulent continuer, ils doivent tenir (argent sur table, comme dans toute la partie) les 16 francs du quatrième. Il y aura donc à la fin de cette deuxième période de paris 4 francs + 3 fois 16 francs ou 48 fr., soit en tout 52 francs.

Dans la troisième période, les joueurs restants écarteront un certain nombre de cartes à leur choix, et les remplaceront à l'aide de celles du talon qui en comprend encore 12, puisqu'on n'en a donné que 5 à chacun des joueurs, c'est-à-dire 20 en tout. Puis, ayant reconstitué leurs jeux, ils recommenceront de nouveaux paris, sans qu'ils puissent jamais dépasser 64 fois l'enjeu primitif ou mise. Ils pourront encore passer parole, mais, à plus forte raison que lors de la seconde période, leurs enjeux seront absolument perdus pour eux. Les paris terminés, ceux qui auront tenu jusqu'au bout abattront leurs cartes, et celui qui aura le jeu le plus fort ramassera l'argent qui sera sur la table. Si un joueur fait un pari si élevé que les autres soient forcés de passer (un joueur qui emploie ce procédé, parfois très dangereux pour lui, s'appelle *bluffeur*), il ramassera également l'argent.

Voici maintenant la série des jeux qu'on peut avoir en mains, par ordre de force croissante. Jeux de :

a. Une carte. — Cartes différentes de couleur et de valeur. L'as est le plus gros jeu d'une carte.

b. Une paire. — Deux cartes de même valeur, les plus hautes étant les meilleures naturellement. Si deux jeux à une paire sont de même valeur, le plus fort sera accompagné en dehors de cette paire, de la plus grosse carte. Si cette carte est encore de même valeur dans les deux jeux, on regardera les deux quatrièmes cartes, et même les deux cinquièmes restantes.

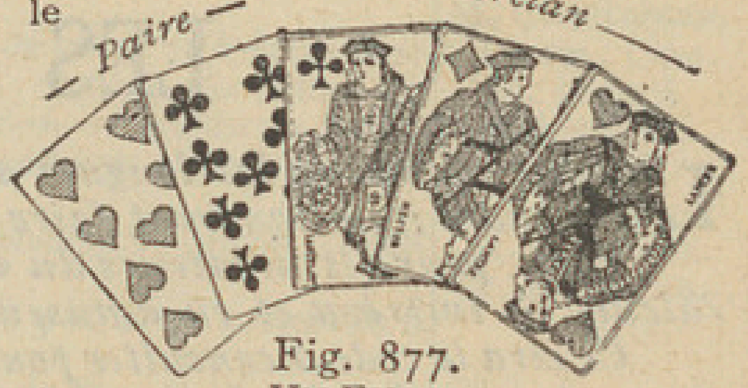


Fig. 877.
UN FULL.

c. Deux paires. — Deux couples de cartes égales. Un jeu à deux paires plus fortes l'emporte sur un jeu à deux paires moins fortes. Si les paires sont égales, on a recours à la 5ᵉ carte.

d. Une séquence (fig. 875). — Cinq cartes de valeur croissante et de couleur différente se suivant. La plus forte séquence est celle qui contient la carte la plus haute.

e. Un brelan. — Trois cartes de même valeur. Le plus fort brelan l'emporte.

f. Un flux (fig. 876). — Cinq cartes de même couleur. Le plus fort flux est celui qui contient les cartes les plus hautes.

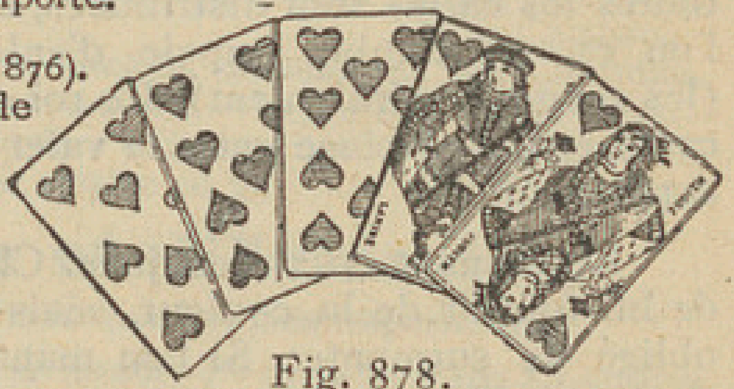


Fig. 878.
UNE SÉQUENCE-FULL.

g. Un full (fig. 877). — Un brelan et une paire. Ils se classent d'après la force des brelans.

h. Une séquence-full (fig. 878). — Cinq cartes de même couleur se suivant. La plus forte est celle qui contient la carte la plus haute.

i. Un poker (fig. 879). — Quatre cartes de même valeur. Ils se classent d'après cette valeur.

EXEMPLE : Nous avons supposé, à la fin de la deuxième période de paris, que 3 joueurs restaient seuls en présence avec 52 francs sur le tapis. Continuons l'hypothèse. Au moyen des cartes du talon, les adversaires reconstituent leurs jeux, puis parient de nouveau. Ils ont chacun 16 francs devant eux. Le premier à jouer, dont le jeu s'est amélioré grâce à l'écart, straddle sur 16 francs et met 32 francs devant lui. Le second, dont le jeu s'est également amélioré, straddle sur 32 et met 64, enjeu maximum. Le troisième, dont le jeu n'a guère varié, aime mieux abandonner ses 16 francs que de courir la presque certitude d'en perdre le triple. Il passe parole. Alors le premier adversaire, au lieu de laisser le second maître du jeu et de la monnaie, tient l'enjeu de 64. On abat les cartes. Le premier a le poker de sept et le second une séquence-full seulement. C'est le premier qui ramasse 64 + 64 + 16 + 4, soit 148 francs.

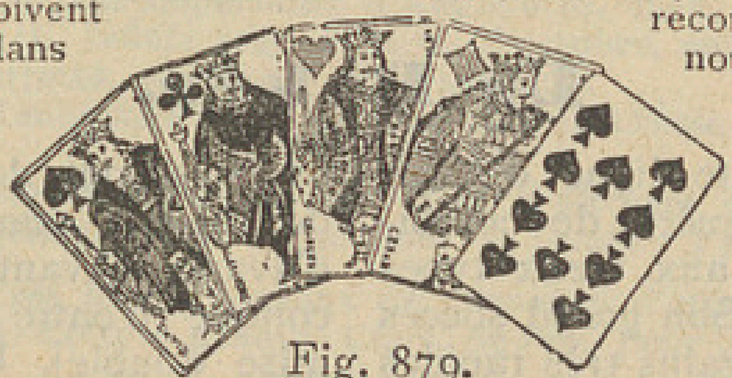


Fig. 879.
UN POKER.

Il est évident que si l'on veut attendre d'avoir le poker d'as ou le poker de roi avec un as, on sera absolument sûr de gagner. Seulement on risquera de passer parole tout le temps.

PROVERBE : **Qui gagne joue bien.**

LE FOOTBALL RUGBY

FOOTBALL signifie littéralement, en anglais, *Ballon-Pied*, expression synthétique donnant l'idée d'un ballon actionné avec le pied.

Ce jeu est d'origine française. L'ancienne *soule*, très en vogue dans notre Bretagne, serait le point de départ du sport que les Anglais pratiquent depuis plus d'un siècle.

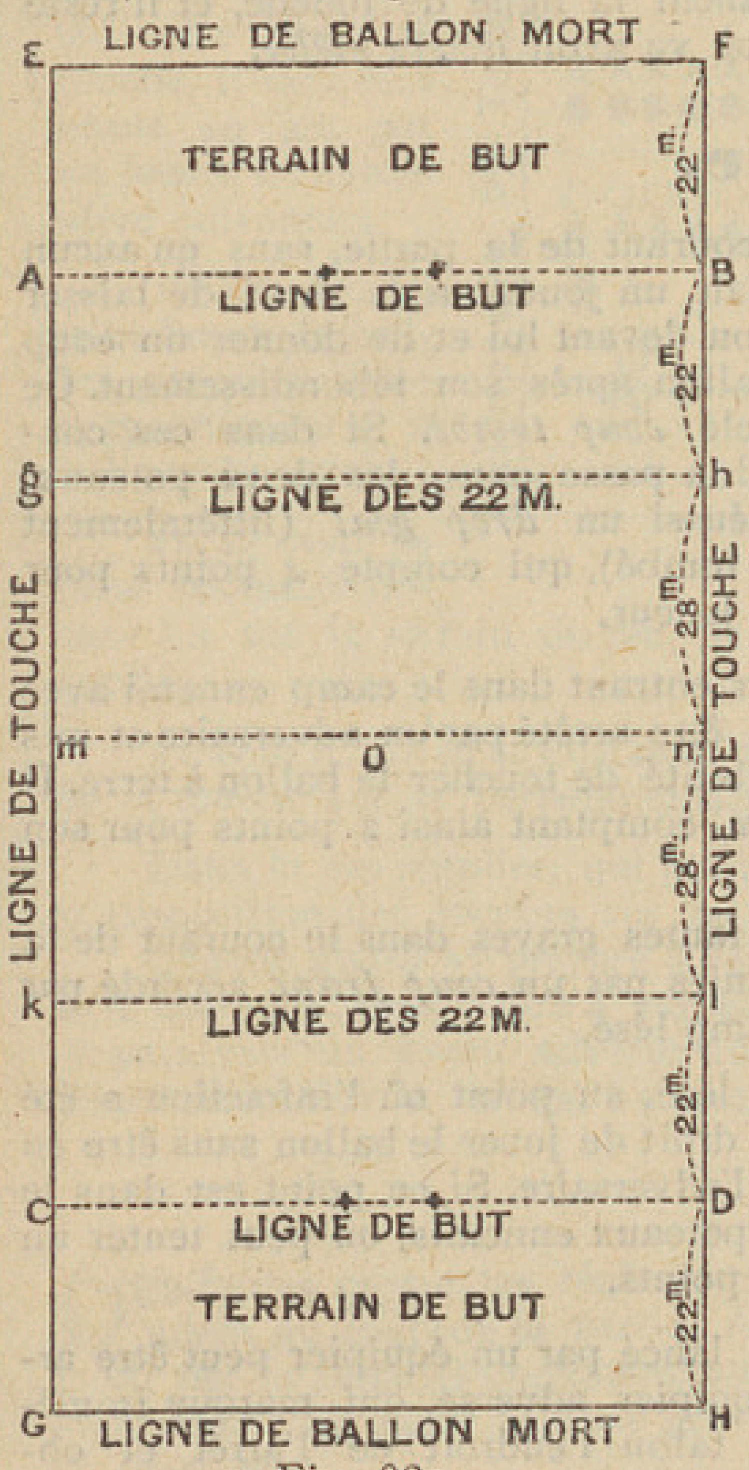


Fig. 880.

Le *Football Rugby*, où le ballon peut être joué avec les mains aussi bien qu'avec les pieds, se distingue du *Football Association*, jeu beaucoup plus ancien et dans lequel on ne se sert que du pied pour actionner le ballon.

Le Football Association, jeu intéressant, plus simple comme règles que le Rugby, commence à avoir en France beaucoup de succès.

Le collège de Rugby, ville universitaire d'Angleterre, vers le milieu de ce siècle, mit à la mode le nouveau jeu, que nous ne cesserons de préconiser comme développant d'une façon complète les muscles de notre jeunesse.

Du reste, le Rugby a pris, dans ces dernières années, une importance de premier ordre dans nos clubs athlétiques et nos associations scolaires.

L'Union des Sociétés françaises des sports athlétiques, notre grande fédération française d'amateurs, s'est rendu compte depuis longtemps de l'importance de ce sport, et organise chaque année un *Championnat Interclubs* et un *Championnat Interscolaire* de Football Rugby.

Nos grands clubs ont tellement d'équipes à l'heure actuelle, que l U. S. F. S. A. a dû créer dans ces derniers temps un Championnat pour Equipes secondes. Le prix pour chaque championnat se compose d'un magnifique objet d'art qui demeure l'année entière la propriété du club vainqueur; c'est ce que les Anglais appellent un *challenge* (coupe de défi).

Contrairement au Tennis, ce jeu ne se joue pas à tout âge; c'est un sport viril, il développe toutes les forces de la jeunesse, et c'est de 15 à 30 ans qu'il se pratique ordinairement.

Emplacement.

LE terrain de jeu, de forme rectangulaire, aussi plat, aussi doux aux chutes que possible, mesure 144 mètres de long sur 70 mètres de large.

Les espaces A E F B et C G H D représentent les terrains de but des 2 camps respectifs. Le rectangle A B C D est le terrain de jeu proprement dit. Les lignes A B et C D sont les lignes de but; sur ces 2 lignes, aux endroits marqués de croix, s'élèvent deux poteaux verticaux reliés entre eux, à 3 mètres du sol, par une barre transversale.

Les lignes g h et K l sont parallèles aux lignes AB et CD, et distantes de 22 mètres desdites lignes.

Sur les *lignes de touche*, c'est-à-dire sur les lignes qui limitent le jeu à droite et à gauche, EG et FH, sont placés des poteaux de 50 cm. de hauteur aux points A, g, m, K, C, etc., etc., permettant l'appréciation de cette ligne idéale.

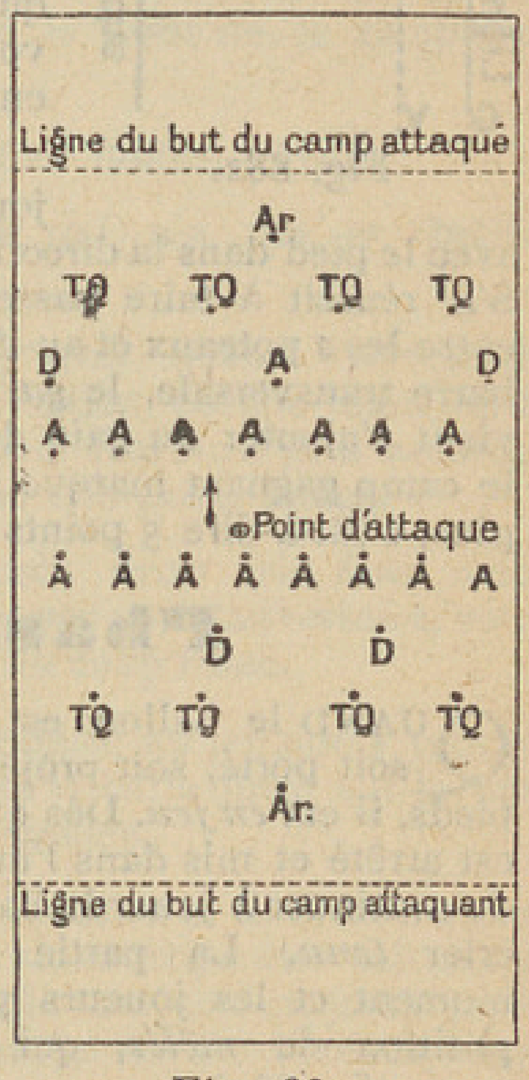


Fig. 881

Formation du Jeu.

LES joueurs sont divisés en 2 camps; chacun des camps se compose d'une équipe de joueurs, chargés de défendre leur terrain de but et d'envahir le terrain de but du camp adverse, soit en portant le ballon, soit en le poussant avec les pieds, car il est défendu de le jeter en avant avec les mains.

Chaque équipe comprend 15 joueurs, que l'expérience tactique du jeu a presque définitivement classés de la manière suivante :

8 *avants*, 2 *demis*, 4 *trois quarts* et 1 *arrière*.

Les rôles de ces équipiers varient, dans le courant de la partie, suivant les péripéties, les phases du combat, dont la durée est de 2 fois 40 minutes, avec un repos de 5 minutes, appelé la *mi-temps*.

Les camps tirent au sort la mise en jeu du ballon. Du centre du terrain, le ballon est lancé par le camp favorisé, dans la direction du camp adverse, au moyen d'un *coup de pied placé* (le ballon étant à terre). La position des joueurs est la suivante :

Avants = A ; demis = D ;
Trois quarts = T. Q ; arrière = Ar.

La tactique du jeu exige à ce moment la dispersion la plus complète des joueurs sur le terrain, pour que le ballon, au moment où il tombe, puisse être rapidement repris et renvoyé du côté

adverse, soit porté par un équipier, soit poussé avec les pieds.

Par contre, l'adversaire a toujours le droit d'arrêter l'homme porteur du ballon par tous les moyens en son pouvoir, sauf par un croc-en-jambe.

Chaque équipe est commandée par un capitaine, faisant partie des 15 joueurs.

En outre, la partie est jouée sous la direction d'un arbitre, dont la mission est de signaler par un coup de *sifflet* les fautes commises, d'arrêter la partie quand il est nécessaire, de juger les points litigieux, et d'accorder les avantages à attribuer aux équipes en présence.

Sur chaque ligne de touche il y a un *juge de touche*, qui lève un drapeau chaque fois que le ballon est sorti des limites du jeu. En même temps il se porte au pas de course à l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche, et il reste à cet endroit, où va avoir lieu la *mêlée.*

But de la Partie.

Depuis le moment où le ballon a été mis en jeu, les 2 camps se disputent sa possession, jusqu'à ce qu'un équipier, se dégageant de l'étreinte de l'adversaire, réussisse à entrer dans le camp opposé avec le ballon.

Il doit, à ce moment, *toucher* le ballon, c'est-à-dire le poser à terre, et compte ainsi pour son camp *un essai*, qui vaut 3 points.

Cet essai est le prélude d'une tentative de *but*, qu'on peut ainsi expliquer :

Du point où le ballon a été posé à terre dans le terrain du but ennemi, l'équipier rentre dans le terrain de jeu *sur une ligne* parallèle aux lignes de touche.

Exemple : Le ballon a été posé à terre, *touché*, au point X (fig. 882). L'équipier qui a réussi l'essai rentrera dans le terrain de jeu suivant la ligne XY parallèle à la ligne de touche EG. Il s'arrête et pose le ballon à terre au point de cette ligne XY, d'où il juge qu'il sera le plus facile d'envoyer le ballon vers le but ennemi, en Z par exemple.

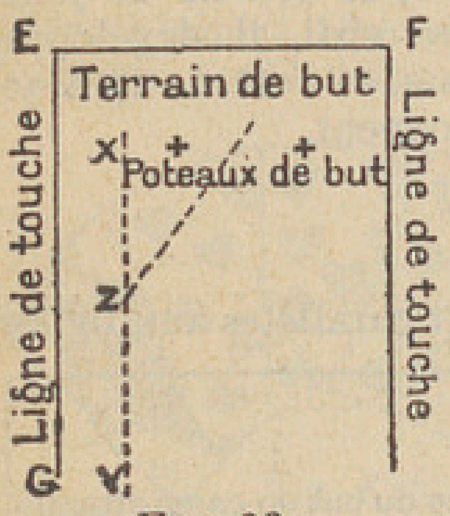


Fig. 882.

De ce point, un autre joueur peut lancer le ballon avec le pied dans la direction des poteaux ennemis. S'il réussit à faire passer le ballon entre les 2 poteaux et au-*dessus* de la barre transversale, le *gain d'un but* vient s'ajouter au gain de l'essai, et le camp gagnant marque 2 points de plus, c'est-à-dire 5 points en tout.

Dans le courant de la partie, sans qu'aucun essai ait été fait, un joueur a le droit de laisser tomber le ballon devant lui et de donner un coup de pied au ballon après son rebondissement. Ce coup est appelé *coup tombé.* Si dans ces conditions le ballon passe entre les deux poteaux, l'équipier a réussi un *drop goal* (littéralement but par coup tombé), qui compte 4 points pour l'équipe dudit joueur.

Un joueur entrant dans le camp ennemi avec le ballon peut être arrêté par un adversaire et mis dans l'impossibilité de toucher le ballon à terre. Il doit crier *tenu*, comptant ainsi 2 points pour son camp.

Quelques fautes graves dans le courant de la partie sont punies par un *coup franc* accordé par l'arbitre au camp lésé.

Le camp lésé, au point où l'infraction a été commise, a le droit de jouer le ballon sans être en rien gêné par l'adversaire. Si ce point est dans le voisinage des poteaux ennemis, on peut tenter un but, qui vaut 3 points.

Le ballon lancé par un équipier peut être arrêté par un équipier adverse, qui marque immédiatement du talon l'endroit de l'arrêt et obtient ainsi un coup franc pour son équipe. Le but peut être tenté dans les mêmes conditions et vaut également 3 points.

Le but de la partie est de réussir le plus de points possible. Le camp qui a obtenu le plus de points est proclamé vainqueur par l'arbitre, seul juge pour accorder les points et siffler les fautes.

Phases de la Partie.

Quand le ballon est en action, soit porté, soit projeté avec les pieds, il est *en jeu.* Dès qu'un joueur est arrêté et mis dans l'impossibilité de continuer à jouer le ballon, il doit crier *tenu.* La partie s'arrête un moment et les joueurs prennent la position de *mêlée*, qui est la suivante (fig. 883) :

Les 8 *avants* du camp A entrelacés sur 3 lignes, chacun les bras passés autour du cou de son voisin, s'arc-boutent contre les 8 *avants* du camp B opérant de même, tâchant d'enfoncer leurs adversaires et de faire avancer ainsi le ballon placé au milieu de la mêlée, ou bien encore, en talonnant le ballon en arrière, de le faire arriver au dernier rang de la mêlée, où les

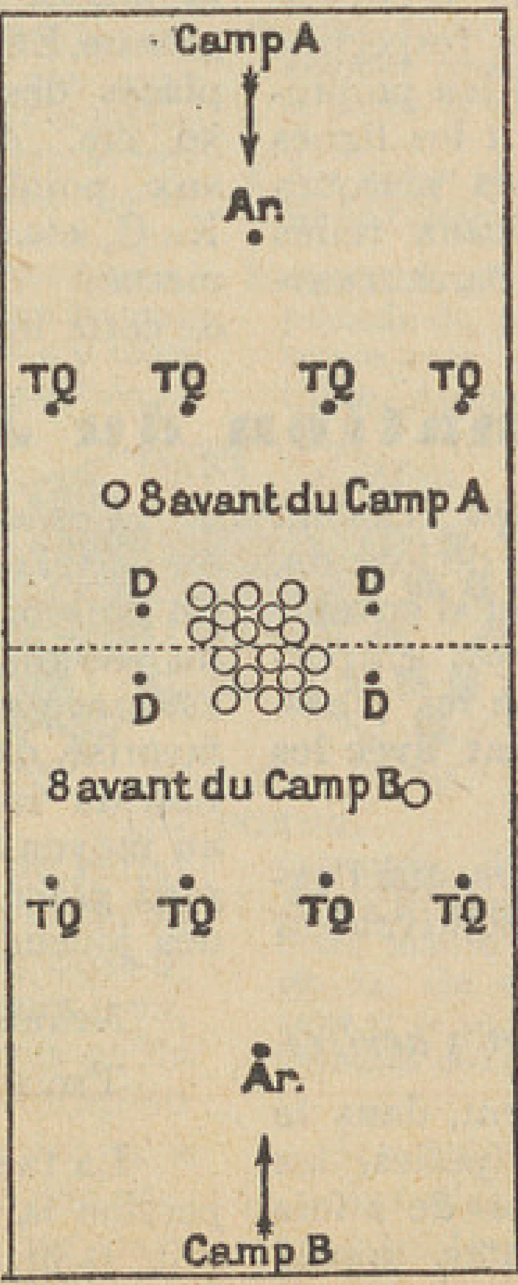


Fig. 883.

demis auront toute facilité pour l'envoyer aux *trois quarts.* Le rôle des *trois quarts* est alors de se dégager des agglomérations formées par les *avants*, de chercher devant eux du terrain libre pour prendre facilement leur élan, de trouver dans les lignes ennemies un creux, un vide par lequel ils pourront s'échapper dans la direction du but.

Tous les arrêts de ballon se liquident donc par une mêlée, dans laquelle les rôles de chacun se définissent nettement : les *avants* massés autour du ballon faisant un effort collectif pour empêcher son transport dans les mains des *trois quarts* adverses ; les *demis* s'efforçant au contraire d'opérer ce transport en faveur des *trois quarts* de leur propre camp.

Telles sont les péripéties d'une partie qui n'a été jusqu'à présent interrompue que par des *arrêts* suivis de *mêlées*. Il faut encore citer un cas où le ballon est remis en jeu d'une manière nouvelle. C'est le cas du *ballon en touche*.

Le ballon est *en touche* lorsqu'il franchit la ligne de touche, c'est-à-dire les limites E.G. et F.H (V. fig. 880). Au point où il a franchi cette ligne de touche, il doit être remis en jeu par un joueur de la manière suivante :

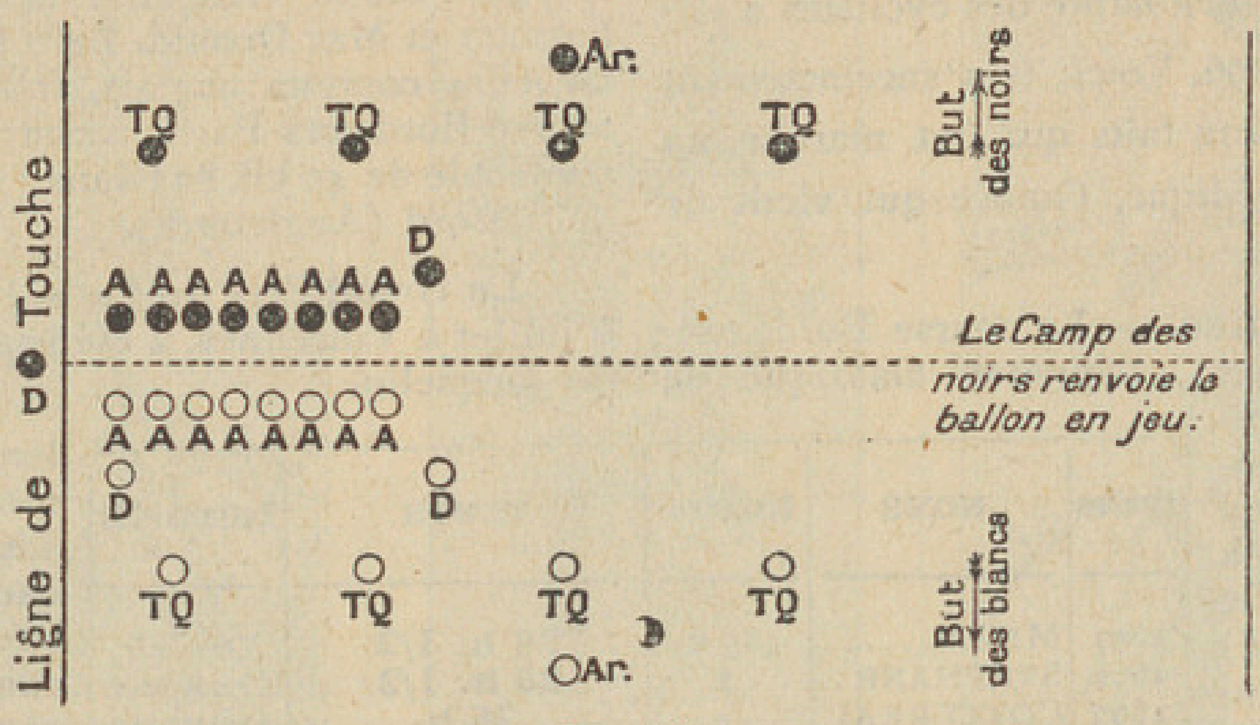


Fig. 884.

1° Le joueur peut lancer le ballon sur une ligne perpendiculaire à la ligne de touche ;

2° Il peut le faire rebondir devant lui sur le terrain du jeu, le saisir et courir avec ;

3° Une mêlée peut être faite de 5 à 15 mètres de la touche sur la perpendiculaire (fig. 884).

Dans le cas régulier, qui est le premier, voici la disposition des joueurs sur la perpendiculaire.

Chaque *avant* se prépare à recevoir le ballon et à *marquer*, c'est-à-dire à surveiller et à tâcher de paralyser un *avant* adverse au cas où celui-ci viendrait à saisir le ballon. La tactique de l'*avant* est d'éviter l'étreinte au moment où le ballon lui arrive et de *passer* directement aux *trois quarts*, qui ont du champ devant eux et réussissent souvent, au moyen de passes rapides d'un équipier à un autre, à éviter les contacts et les arrêts.

Il y a en effet tout avantage pour un équipier qui voit se fermer devant lui les lignes ennemies, à lancer le ballon à un coéquipier mieux placé que lui pour avancer dans la direction du but ennemi. En multipliant ces passes, le ballon devient de plus en plus difficile à saisir pour les ennemis ; une équipe adroite gagne pied à pied du terrain et réussit souvent à marquer un *essai*.

Quand 2 équipes sont à peu près de même force, marquer un *essai* devient une chose extrêmement difficile.

Souvent les seules fautes de l'adversaire permettront d'obtenir ce résultat.

Ainsi l'*arrière*, dont le rôle est de renvoyer le ballon qui vient menacer son camp et d'arrêter les adversaires qui auraient percé les autres lignes de son camp, peut manquer son coup de pied de renvoi et livrer pour ainsi dire son but à l'ennemi.

Des Fautes.

Des fautes contre les règles sont souvent commises au cours de la partie. A l'arbitre de les punir par la pénalité correspondante et prévue au règlement. La faute la plus grave est *l'off side* ou *hors jeu*.

Un joueur est *hors jeu* lorsqu'il se trouve, par rapport au camp adverse, en avant d'un de ses équipiers jouant ou venant de jouer immédiatement le ballon. Un joueur *off side* ne doit ni jouer le ballon, ni gêner ses adversaires.

La pénalité de l'*off side* est le *coup franc*. Le camp lésé a le droit d'envoyer le ballon par un coup de pied du point où l'infraction a été commise à l'endroit de l'autre camp qu'il juge le plus propice à ses intérêts.

La raison de cette pénalité est d'éviter une tactique élémentaire : un camp échelonnerait en avant jusqu'au camp de son adversaire plusieurs de ses équipiers, qui sur un coup de pied venu des lignes d'arrière auraient de grandes chances de se saisir du ballon et de marquer un facile essai.

Différentes autres fautes sont en général punies par une mêlée au point de l'infraction.

Les brutalités commises peuvent entraîner l'expulsion d'un joueur hors du terrain de jeu sans que son quipe ait le droit de le remplacer par un autre.

Voici quelques autres fautes à éviter :

Arrêter un joueur qui n'a pas le ballon (pénalité : coup franc).

Négliger de crier *tenu* qnand l'adversaire a deux mains sur votre ballon, ou une main sur le ballon et l'autre sur vous. L'arbitre peut accorder un coup franc si l'on ne crie pas à temps.

Par contre, si après avoir crié *tenu* vous n'êtes pas lâché à temps par votre adversaire, votre camp peut bénéficier d'un coup franc.

Quand, dans une remise au jeu après touche, l'équipier ne renvoie pas la balle juste sur la perpendiculaire, il y a une mêlée.

Chose plus grave, l'arbitre a le droit d'accorder un essai qu'il jugerait avoir pu être fait si une manœuvre déloyale, telle un croc-en-jambe, n'avait empêché à un moment donné l'accomplissement de cet essai par un équipier.

Résumé.

Telle est dans ses lignes principales la description d'une partie de Football Rugby.

Mais une description à froid ne peut donner une idée de l'intérêt d'une belle partie : l'énergie déployée, les multiples combinaisons que quinze hommes solides opposent à quinze autres adversaires de la même trempe ; les trésors de courage et d'endurance dépensés par ces athlètes chez qui tout doit fonctionner à la fois : les bras, les jambes, le tronc et surtout... la tête.

Paul Lejeune,
Vice-président du Racing-Club de France

PROVERBE : Les fautes sont pour les joueurs.

LES ANNALES DU CYCLISME EN 1896

La Vélocipédie continue d'être le sport populaire par excellence, et le nombre des cyclistes a encore augmenté en 1896. Voici, très succinctement résumés, les principaux faits qui ont marqué, au point de vue vélocipédique, l'année qui vient de s'écouler.

Courses sur routes. — La course Bordeaux-Paris (591 kilomètres), l'épreuve classique de fond sur route, organisée par le journal quotidien *le Vélo*, a eu lieu les 23 et 24 mai et a réuni 32 partants. Le favori FISCHER (Allem.) s'est arrêté à Angoulême par suite d'un accident, et la lutte s'est circonscrite entre RIVIERRE (Français) et Arthur LINTON (Anglais). Rivierre, qui à Étampes avait 26 minutes d'avance, est rejoint à Suresnes par son concurrent anglais, qui le passe sans difficulté, mais commet une légère erreur de parcours. Linton arrive 1er en 21 h. 17 m. 18 sec., et Rivierre, second, en 21 h. 18 m. 20 sec. Linton n'ayant pas accompli le parcours officiel, le jury décide de classer les deux coureurs *ex æquo*. Viennent ensuite : Marius The (Franç.), en 22 h. 12 m. 40 sec., et Neason (Anglais) en 23 h. 9 m. 15 sec.

Années	NOMS	Distances	TEMPS	Nationalités
1891	MILLS......	585 k.	26 h. 1/2	*Anglais.*
1892	STÉPHANE..	»	25 h. 1/2	*Français.*
1893	COTTEREAU	»	26 h.	*Français.*
1894	LESNA......	»	24 h.	*Suisse.*
1895	F. GERGER.	591 k.	24 h. 14 m. 10 s.	*Hongrois.*

Le tableau précédent donne la liste des précédents vainqueurs de la course Paris-Bordeaux.

Une autre épreuve sur route particulière et intéressante a été la course Paris-Roubaix, donnée le 19 avril par le même journal ; 49 coureurs y prirent part ; la distance était de 280 kilomètres.

Les résultats furent les suivants : 1° FISCHER (Allem.) en 9 h. 17 m. ; 2° MEYER (Danois), 3° GARIN (Franç.) ; 4° Arthur LINTON (Anglais).

Dans les Vélodromes. — Les grandes réunions de l'année ont été tenues au Vélodrome Buffalo (à Neuilly) et à celui de la Seine (à Levallois-Perret). Ce dernier, complètement transformé, possède maintenant une piste de 500 mètres en ciment, avec virages relevés à 60 degrés environ.

Dès le début de la période active des courses, l'Américain Johnson, le rival de Zimmerman, surnommé le *White-Flyer* (le sprinter blanc), arrive en France précédé d'une très grande réputation, mais toutes ses apparitions ne sont que des désillusions, car il subit défaite sur défaite : Durand et Muringer, coureurs de 3e ordre, le battent. John Johnson s'approprie cependant le record du monde des 500 mètres, en couvrant cette distance au Vélodrome de la Seine en 30 secondes 2/5.

Jaap Eden, coureur hollandais, s'est montré plus brillant. Battu à Buffalo le 12 avril par Jacquelin et Piette (Franç.), il prit ses revanches à Paris, à Bordeaux, à Tours, à Roubaix, en battant, en course ou en match, Morin, Jacquelin, Johnson, Mc. Donald, Gougoltz, Bourillon, etc.

Protin et Houben, les champions belges, qui brillèrent beaucoup en 1895, ont été battus le 1er par Chinn (Anglais) et le 2e par Maurice Farman et Mac Donald. Le 7 juillet, Tom Linton, un jeune coureur anglais, frère du gagnant de la course Bordeaux-Paris, a couvert la distance phénoménale de 49 kil. 893 dans l'heure, au Vélodrome de Catford (Angleterre).

Le Grand Prix de Paris (10 000 fr.), couru le 9 juillet à Vincennes, a été gagné par Morin, suivi de Jacquelin.

Enfin, l'épreuve de longue haleine, la fameuse course de 24 h. sur piste, *le Bol d'Or*, organisée par le *Vélo*, fondée par le sculpteur Decam, a été courue les 27 et 28 juin au Vélodrome Buffalo et gagnée par Rivierre, couvrant 859 kil. 102 (rec. du monde).

Le 23 juillet, le célèbre coureur Arthur Linton meurt à Aberaman (Angleterre).

Clubs. — A côté de l'*Union vélocipédique de France* (40, rue Saint-Ferdinand) s'est créée, sous le titre d'*Union Cycliste de France*, une association ayant pour but la réglementation du sport cycliste en France (17, rue St-Marc, à Paris).

1000 membres honoraires, et 100 sociétés affiliées à 15 vélodromes, parmi lesquels ceux de la Seine, de Buffalo, ont adhéré à ses règlements. — COMITÉ : M. Léon HAMELLE, président ; Paul ROUSSEAU, vice-président ; A. RIGUELLE, trésorier ; H. NOURY, secrétaire ; Paul BERNARD, BREYER, REICHEL, membres.

Courses Mondaines. — Le 16 juin ont été disputées autour de Longchamp, au bois de Boulogne, les courses d'artistes organisées par l'*Echo de Paris*. Dans la première épreuve, réservée aux hommes et qui se faisait sur 18 kil. 180 m. (5 tours), M. JALTIER, de la Gaîté, s'est classé premier. 2me : M. DUPLAY, des Bouffes-du-Nord ; 3me : M. RELBOT, de l'Horloge ; 4me : M. DAX, du théâtre de la République ; 5me : M. ORSY, des Bouffes-du-Nord.

La seconde épreuve, ouverte aux dames, comportait 2 tours, soit 7 kilom. 262 m. La gagnante a été Mlle DUPRÉ, de la Gaîté, accomplissant le parcours en 16 m. 33 sec. 1/5 ; 2me : Mlle Alice BERTIN, de la Gaîté ; 3me : Mme Marcelle DE L'ISLE, des Variétés ; 4me : Mlle Odette HAUGUEL, de l'Opéra ; 5me : Mlle Emma MONTIGNY, du Moulin-Rouge.

Une troisième épreuve, de 2 tours également, a été courue à tandem. Les dames seules y étaient admises. RÉSULTAT : 1res Mmes LUDGE-ANDRÉE et Mmes LEMOINE-CAZELLE, *dead-heat*.

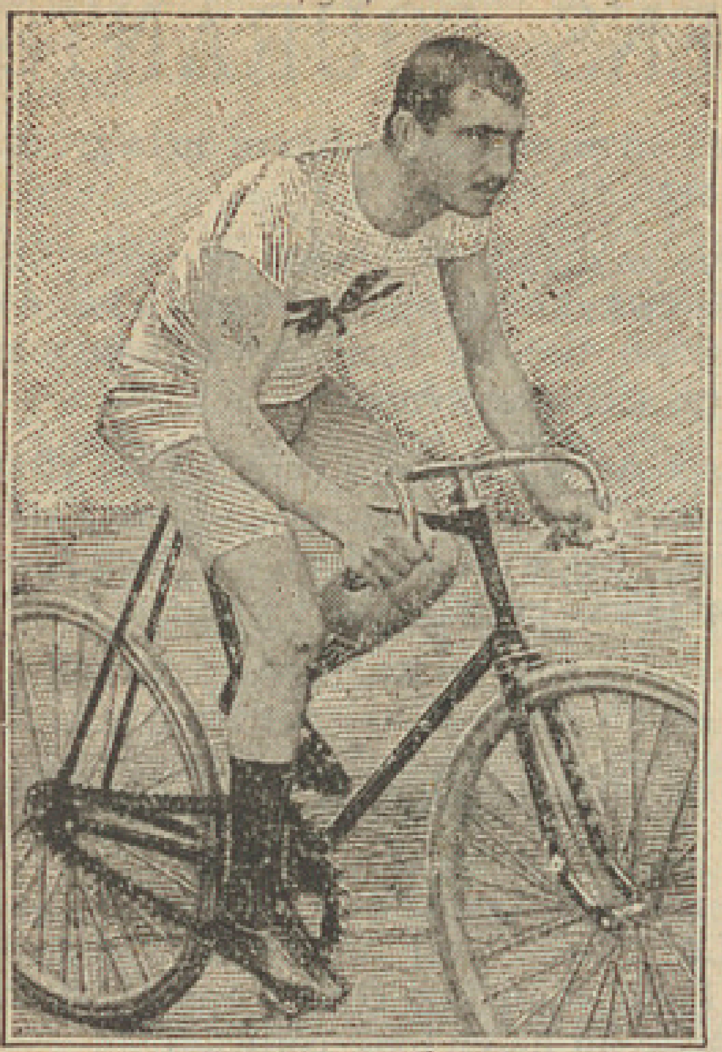
Grandes Épreuves classiques de 1897.

Paris-Roubaix, se courra le 25 avril.	*Le Bol d'Or*, les 10 et 11 juillet.
Bordeaux-Paris, les 15 et 16 mai.	*Paris-Royan*, les 11 et 12 septembre.

PAUL MANOURY.

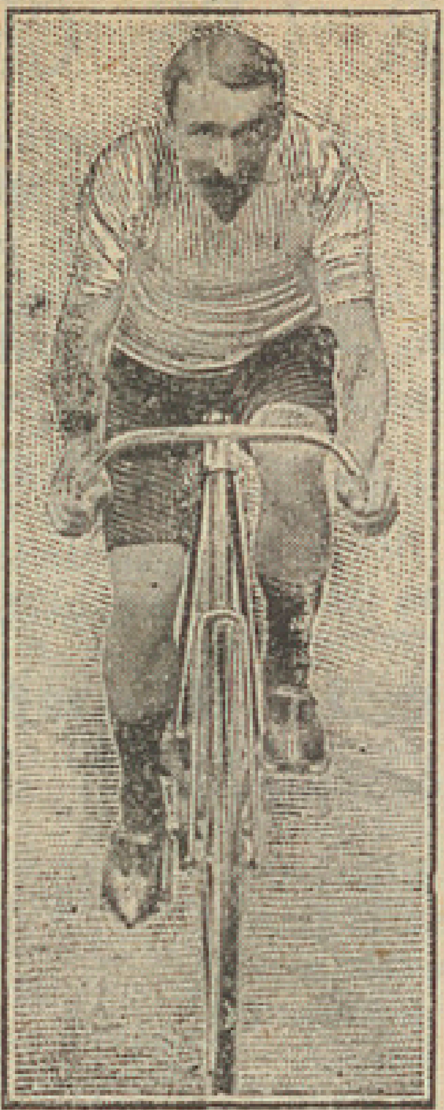
PROVERBE **: Fort qui abat, et plus fort qui se relève**

Cliché Beau, 51, rue de Passy.



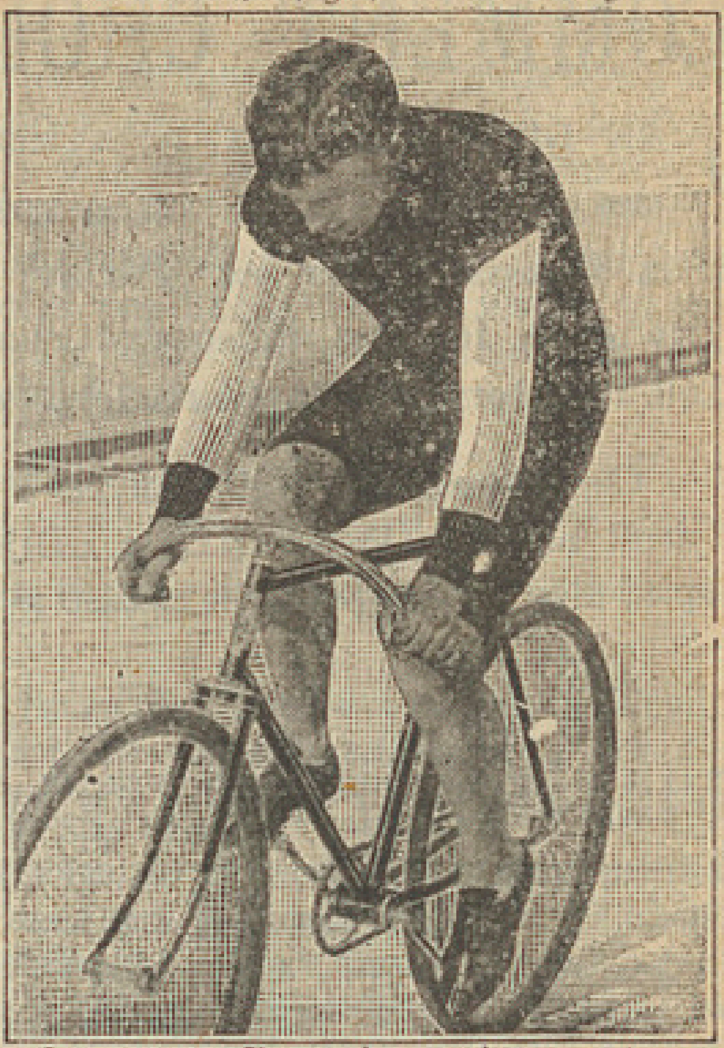
ARTHUR LINTON, Gagnant de la course Bordeaux-Paris.

Cliché Blanc, r. St-Antoine.



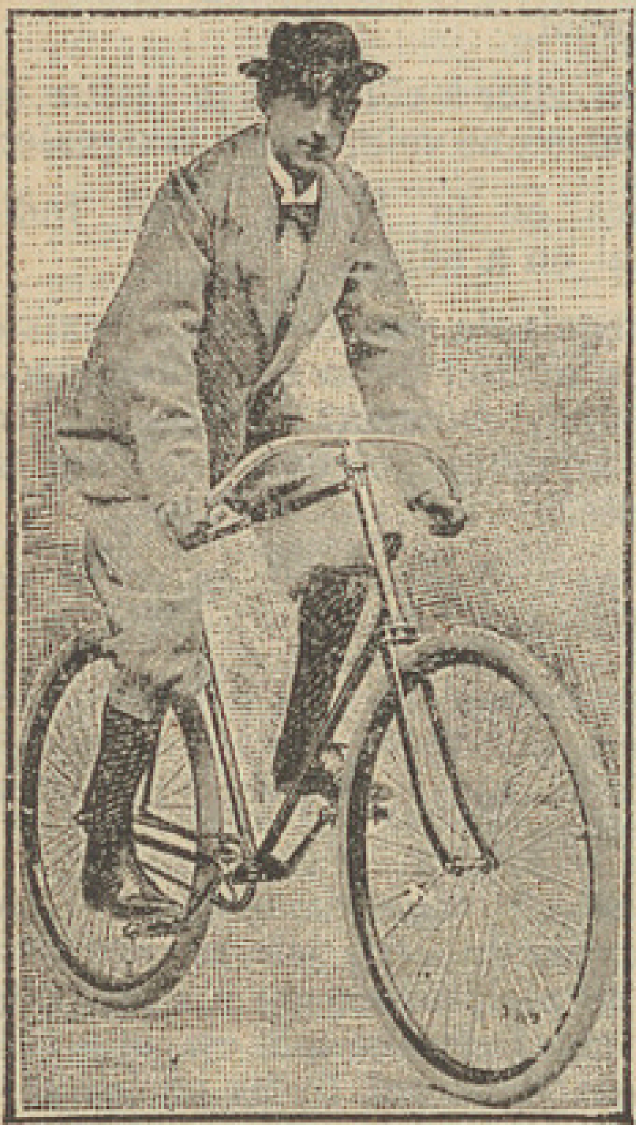
RIVIERRE, Gagnant de la course Paris-Bordeaux et du Bol d'Or.

Cliché Beau, 51, rue de Passy.



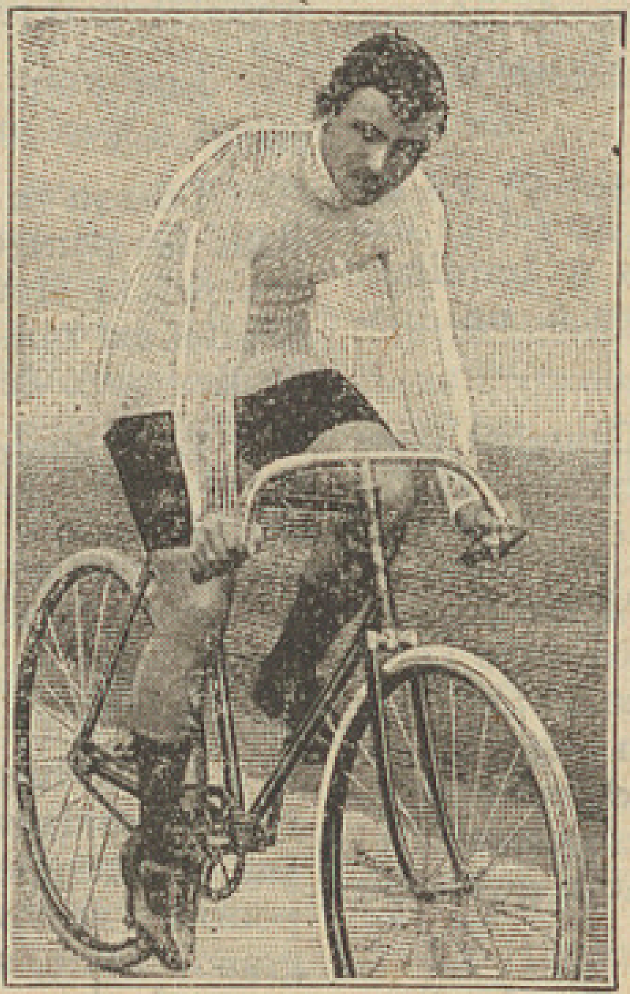
JOHNSON, Recordman du monde : 500 mètres.

Cliché Barenne, av. de la Gr.-Armée.



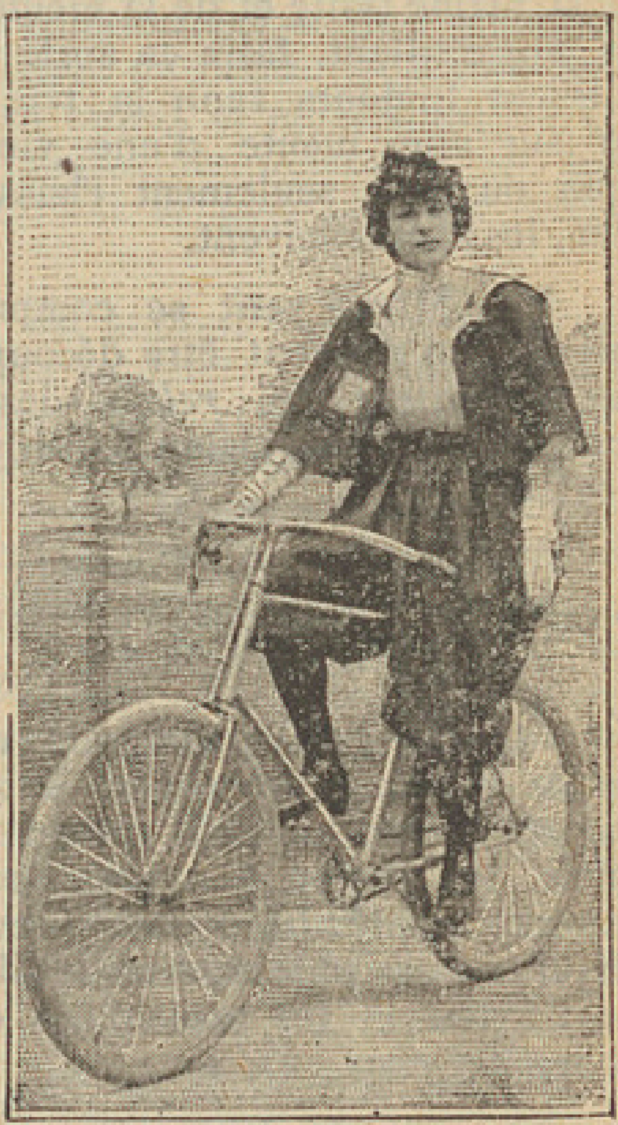
JALTIER, Vainq. à la course des Art.

Cliché Barenne, av. de la Gr.-Armée.



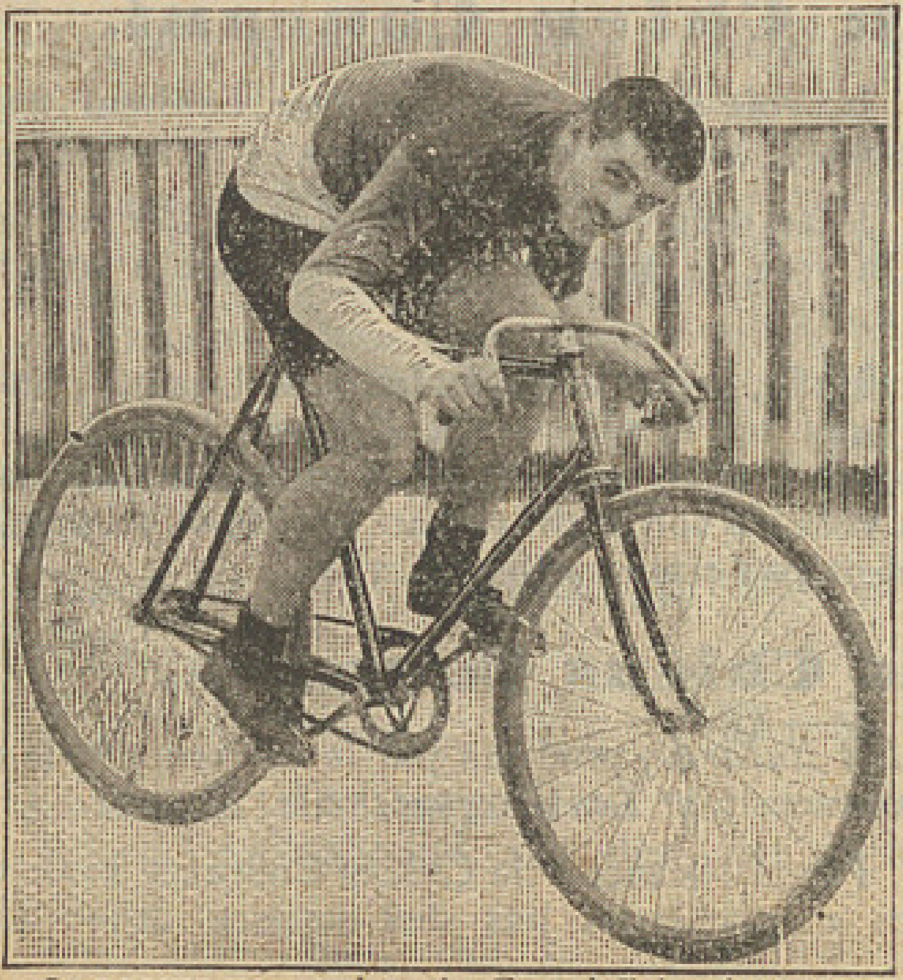
MORIN, Gagn. du Grand Prix de Paris.

Cliché Barenne, av. de la Gr.-Armée.



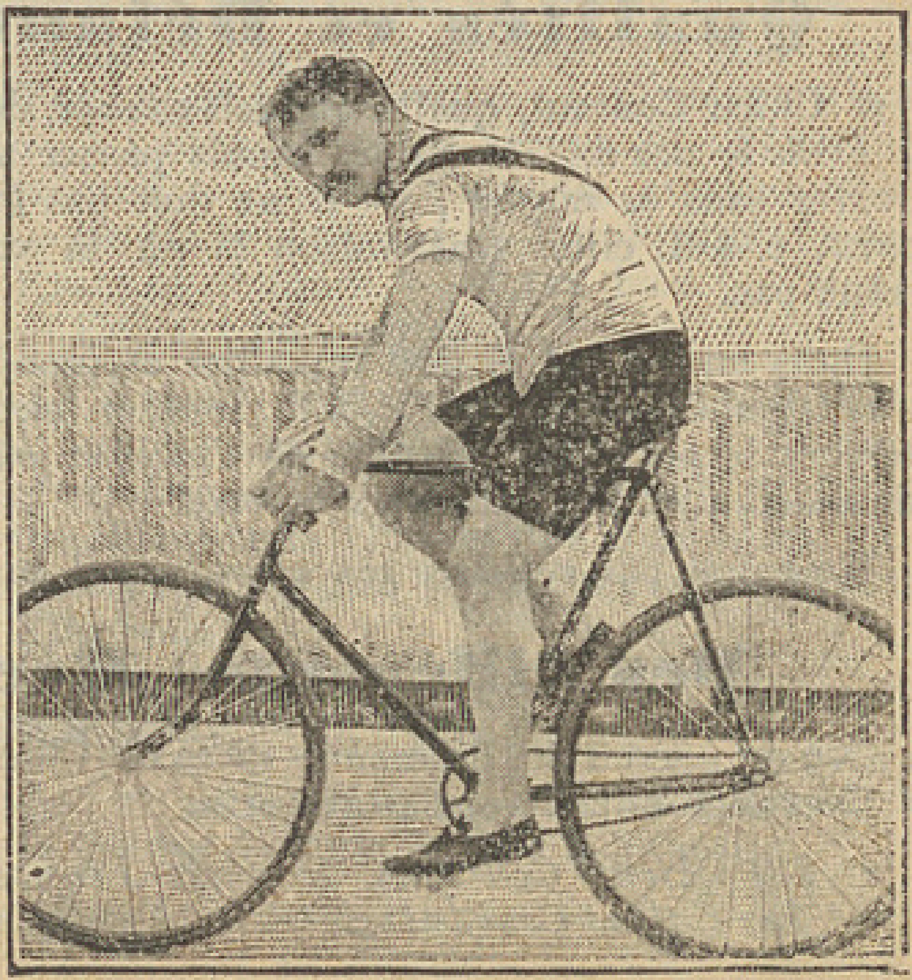
Mlle B. DUPRE, Vainq. à la course d. Art.

Cliché Beau, 51, rue de Passy.



JACQUELIN, 2e dans le Grand Prix de Paris.

Cliché Beau, 51, rue de Passy.



JAAP EDEN, Célèbre coureur hollandais.

Fig. 885 à 892.

PROVERBE : L'aller vaut la venue

COMMENT CHOISIR LES CHIENS COURANTS

L'AN DERNIER, nous nous sommes occupés des Chiens d'Arrêt ou *couchants*, servant à la *Chasse à Tir en Plaine*; nous étudierons cette fois les différentes races de Chiens Courants, servant à la *Chasse à Courre sous bois*.

On chasse en plaine avec 1 ou 2 Chiens d'arrêt au plus, la perdrix, la caille, le lièvre, le lapin, etc. — Au bois, on chasse avec une *Meute* de 4 ou 6 chiens au minimum, le lièvre ou la grosse bête, sanglier, cerf, chevreuil.

La *Vénerie* se divise en grande et petite vénerie; avec celle-ci, l'animal, quel qu'il soit, «lancé» par les chiens, est tiré au fusil par le chasseur et n'est forcé qu'accidentellement.

La grande vénerie exige des chiens plus vites et plus résistants, capables de poursuivre l'animal, de le *forcer* jusqu'au moment où, n'en pouvant plus, il se laisse prendre par les chiens.

De la Meute.

UNE Meute, quelle que soit la race de chiens qui la compose, et quelle que soit la catégorie d'animaux qui doivent être chassés, doit être composée de chiens du même « PIED » : c'est la première des conditions; toutes les perfections désirées au point de vue de la race et des formes s'effacent devant cette impérative nécessité.

Les chiens doivent autant que possible être de la même taille et de la même robe ; on doit, en les appareillant, faire en sorte que les meilleurs puissent toujours tenir la tête sans se fatiguer, car sur une meute d'une vingtaine de chiens, deux ou trois seulement chassent véritablement bien, les autres suivent.

Une Meute peut se composer de 20 ou 30 chiens ; 20 peuvent être découplés, 10 ou 12 autres composent les *relais* destinés à imprimer une nouvelle impulsion à l'équipage à un moment donné.

« M. le Comte Le Couteulx de Canteleu, dans son excellent Manuel de Vénerie (HACHETTE ET Cie *éditeurs*, un vol. pet. in-8 illustré, 10 fr.), dit :

« Quand un Veneur aura une Meute composée de bons chiens propres à la chasse de l'animal qu'il doit chasser, quand il saura les faire naître, les élever, les conduire, son succès sera presque assuré. Le Veneur devra connaître les défauts de ses chiens, ceux qu'il doit particulièrement éviter et les principales qualités qu'il doit rechercher chez eux. »

On peut chasser avec une Meute de deux façons : soit « en faisant le bois », soit à *la Billebaude*.

Dans le 1er cas, le *Limier* joue un très grand rôle. Le Limier est un chien dressé à être conduit à l'aide d'un fort collier appelé *Botte* auquel est attaché un assez long cordeau.

De très bon matin, le jour de chasse, le Limier est conduit dans les endroits de la forêt où on croit trouver un animal.

Le Limier doit aller à côté de son maître, et aussitôt qu'il rencontre une voie, il doit la signaler.

Les empreintes ou le *Vol de l'est* indiquent à quel animal on a affaire.

Lorsqu'on a acquis la certitude qu'il existe dans les parages un animal de la catégorie chassée par la Meute, cerf, chevreuil ou sanglier, le Limier est ramené à l'endroit où doit avoir lieu le rendez-vous de chasse.

Il reviendra plus tard avec toute ou partie de la Meute pour l'attaque.

Lorsqu'on chasse simplement à la billebaude, la meute entière est découplée, dans un endroit quelconque de la forêt, sans s'assurer au préalable quelle bête on va attaquer.

Il est bien entendu cependant que si une meute est dans la voie du cerf, elle ne chassera pas le sanglier, et réciproquement ; mais elle pourrait attaquer une biche, ce qui est une très grande faute, surtout dans les forêts où les animaux deviennent rares.

Qualités et Défauts du Chien Courant.

UN Chien Courant, quelle que soit sa race, doit avoir le nez fin, il ne doit jamais passer sur les *voies* sans *se récrier* ; — il ne doit pas être *bavard*, c.-à-d. crier sans raison là où la voie n'existe pas.

Dans un *défaut*, il doit travailler et prendre ses *retours* de lui-même, c.-à-d. tourner circulairement le plus près possible de l'endroit où a lieu le défaut afin de retrouver la voie.

Il ne doit pas *rebattre* ses voies, c.-à-d. crier sur la voie défilée, à moins que l'animal ne la double.

Il ne doit pas *muser*, c.-à-d. rester au bout de la voie, le nez en l'air, à crier ou à regarder les autres.

Enfin, il doit avoir du fond, de la santé, rester toujours sur la voie et la chercher quand il l'a perdue ; il doit être obéissant et revenir aisément à la voix de son maître et au son de sa trompe, il ne doit pas craindre les fourrés.

Des différentes Races de Chiens Courants.

DANS cet aperçu des différentes races de Chiens Courants, nous ferons 4 catégories :

1° *Les Chiens Courants de races Françaises* ; 2° *Les Chiens Courants de races Anglaises* ; 3° *Les Batards*, produits par le croisement de ces deux races ; 4° *Les Briquets et les Bassets.*

Parmi les races de Chiens Courants Français, nous ne parlerons pas des espèces aujourd'hui

PROVERBE : Qui aime Martin, aime son chien.

disparues, nous contentant de donner une description de celles dont quelques types existent encore, à savoir :

1° *La race de Gascogne* ; 2° *La race de Saintonge* ; 3° *La race de Vendée poil ras et poil dur* ; 4° *La race du Haut-Poitou.*

1° UN CHIEN DE GASCOGNE doit avoir : TAILLE 0m,64 à 0m,76. — COULEUR, bleu ou blanc avec taches noires ou lie de vin. — TÊTE forte, quelquefois un peu longue. — NEZ extrêmement large. — YEUX aux paupières inférieures très tombantes, de façon à ne laisser voir de l'œil que le rouge qui l'entoure. — OREILLES très longues, assez fines, très papillotées. — REINS quelquefois un peu longs. — POITRINE très profonde. — FANONS épais, un peu trop tombants. — JARRETS un peu trop en dedans et parfois un peu écrasés.

Ces chiens sont un peu lents, mais ont une gorge magnifique, quelquefois pourtant un peu sourde.

Ils chassent le lièvre et le loup.

2° UN CHIEN DE SAINTONGE doit avoir : TAILLE 0m,64 à 0m,77. — COULEUR, blanc avec taches noires marqué de feu pâle au-dessus des yeux et légèrement teinté de noir sous le poil. — TÊTE légère, décharnée et osseuse. — NEZ légèrement retroussé ou du moins le paraissant, par suite de la grande largeur et l'épaisseur des narines. — OREILLES fines, demi-longues, très papillotées et attachées très bas. — REINS assez étroits et courbés. — POITRINE très profonde, mais un peu étroite. — COU long, fin et léger. — PAS DE FANON. — CUISSE un peu plate. — La PATTE du lièvre, un peu droite sur le devant. — QUEUE effilée. — ASPECT GÉNÉRAL d'un lévrier. — BELLE GORGE, cependant un peu sourde.

Très bon Chien de Lièvre, de Chevreuil et de Cerf. C'est une des races les plus remarquables, ayant donné par les croisements les meilleurs bâtards.

3° UN CHIEN DE VENDÉE POIL RAS doit avoir : TAILLE 0m,64 à 0m,77. — COULEUR blanche, avec quelques taches jaunâtres, poil très fin. — TÊTE nerveuse. — OREILLE longue et attachée bas, souple et mince. — POITRINE peu profonde et ne descendant pas assez bas. — QUEUE longue, fine et effilée.

Chien intrépide au départ, mais n'ayant pas toujours assez de fond.

On les emploie pour chasser le sanglier et le loup.

LE GRIFFON VENDÉEN semble être un croisement du chien de Vendée à poil ras avec un chien gris de Saint-Louis, ou avec un chien fauve de Bretagne. IL DOIT AVOIR : TAILLE 0m,62 à 0m,70. — COULEUR, blanc avec taches jaunes, fauve ou gris-souris. — REINS souvent un peu harpés. — CUISSE bien gigotée. — PIED très bien fait. — APPARENCE GÉNÉRALE, très fort et bien constitué.

Excellent pour la chasse du loup et du sanglier.

4° LE CHIEN DU HAUT-POITOU est considéré comme un croisement de la race de Saintonge avec les chiens normands. Habituellement tricolore. IL DOIT AVOIR : TAILLE 0m,63 à 0m,70. — TÊTE très fine, nerveuse, un peu busquée. — POITRINE profonde. — DOS complètement harpé. — OREILLE assez courte, mais extrêmement mince et papillotée. — MEMBRES PLATS, d'une longueur extrême. — ENCOLURE très longue. Excellent chien pour le loup.

Nous le répétons, les Chiens Courants Français de race pure sont aujourd'hui très rares.

A peine en avons-nous encore en France 2 ou 3 meutes.

Dans les races de Chiens Courants Anglais, nous parlerons : 1° des *Bloodhounds* ; 2° des *Foxhounds* ; 3° des *Harriers* ; 4° des *Beagles.*

1° LE BLOODHOUND ou chien de Saint-Hubert doit être noir, tirant un peu sur le roux. IL DOIT AVOIR : TAILLE 0m,69 à 0m,80. — TÊTE longue, plutôt étroite, garnie de plis et de rides. — CRANE étroit. — LÈVRES pendantes. — OREILLES longues, larges et minces placées très bas. — FRONT bombé, assez haut. — YEUX enfoncés, laissant voir la conjonctive. — COU assez long et garni de plis avec du fanon. — REINS assez longs. — PATTES larges et puissantes. — ONGLES noirs. — OSSATURE puissante. — Race très rare aujourd'hui et pourtant fort intéressante.

2° LE FOXHOUND est surtout employé en France pour la chasse au sanglier. C'est un chien de 1er ordre comme force et résistance. Il peut être blanc et noir, blanc et jaune, blanc et gris ou tricolore. IL DOIT AVOIR : TAILLE 0m,60 à 0m,69. — TÊTE longue. — OREILLES placées très haut, généralement plates et larges. — COU long sans fanon. — REIN large. — ÉPAULES fortes et obliques. — CUISSES très gigotées. — QUEUE garnie de poils assez longs. — POIL gros et commun. — JAMBES droites et fortes. — PIED petit et rond. C'est un chien très vite, mais n'ayant pas beaucoup de nez. — Croisé avec nos lices de races françaises, il a composé nos excellents bâtards, dont nous causerons plus loin.

3° LE HARRIER : c'est un chien plus petit que le Foxhound et généralement employé pour la chasse du lièvre ; il est admirablement construit au triple point de vue de la force, de la vitesse et de la résistance. IL DOIT AVOIR : TAILLE 0m,51 à 0m,57. — COULEUR tricolore ou à taches noires ou jaunes. — TÊTE fine et pointue. — OREILLES courtes et plantées haut. — COU long et dégagé. — POITRINE profonde. — EPAULES obliques. — REIN bien fait et râblé. — CUISSES bien gigotées.

4° LE BEAGLE, plus petit encore que le Harrier et employé aux mêmes usages. — TRICOLORE généralement. — TAILLE 0m,36 à 0m,39. Jolis petits chiens, très vites et très commodes, en déplacement, les plus petits sont appelés Beagles Elisabeth.

Des Bâtards.

LES Bâtards sont les produits du croisement des étalons foxhound avec des lices de races françaises.

Ces croisements ont permis d'allier à la vitesse et la rusticité des chiens anglais la gorge et la finesse d'odorat du chien français.

Les principales catégories de Bâtards sont : 1° *Le Bâtard de Saintonge* ; 2° *Le Bâtard du*

PROVERBE : Pendant que le chien se gratte, le lièvre s'enfuit.

Haut-Poitou ; 3° *Le Bâtard de Vendée* ; 4° *Le Bâtard Normand*.

1° Le Batard de Saintonge, étant le croisement du Foxhound et du Chien de Saintonge, doit être très haut. Il doit être noir et blanc, soit à manteau noir, soit avec marques détachées, avec taches de feu très pâle sur les joues, la face externe de l'oreille et deux points de même couleur au-dessus des yeux. — La Tête légère, le front développé et les narines larges. — Yeux grands et intelligents. — Oreilles fines bien attachées et un peu papillotées. — Epaules fortement attachées, plates et très obliques. — Poitrine profonde et large, plus profonde que large. — Reins bien attachés, sans aucune dépression près de leur point d'intersection. — La Queue doit être forte à sa naissance et se terminer en pointe effilée. — La Patte doit être droite, ni trop longue, ni trop ronde, munie d'ongles et de doigts solides, plutôt élégant qu'énorme.

2° Le Batard du Haut-Poitou a beaucoup d'analogie avec le Bâtard de Saintonge. — La Tête doit cependant être plus longue, plus étroite et plus osseuse. — Les Oreilles plus plates. — Les Membres remarquablement larges et forts. Les marques de feu ne doivent pas exister. Il doit être tricolore, et s'il est noir et blanc surtout avec des taches feu pâle, c'est qu'il a du sang de Saintonge.

3° Les Batards de Vendée ne sont pas exclusivement des croisements de lices vendéennes avec un chien anglais, il y a dans ces Bâtards du sang du Haut-Poitou ou de Saintonge. — Ils étaient autrefois tricolores ou à taches jaune foncé et à manteau ; aujourd'hui ils sont blancs et noirs et se rapprochent énormément du Bâtard saintongeois.



4° Le Batard Normand est tricolore, souvent très coloré, a manteau noir prolongé et très couvert ; c'est un chien très muselé.

Les Briquets et Bassets.

Nous avons décrit la plus grande partie des Chiens Courants d'ordre, il nous faut dire un mot maintenant des chiens employés par la petite vénerie, sous le nom générique de *Briquets*.

Produits bizarres souvent jolis de toutes les races, même quelquefois étrangères à la Chasse à Courre. Ils forment une catégorie de chiens tellement croisés qu'on ne peut leur attribuer de caractères distinctifs.

Quelques races de Briquets sont cependant assez suivies, telles que les races d'Artois et de Franche-Comté, mais la plupart du temps il y a autant de types que de possesseurs de chiens.

Il y en a de toutes les couleurs, ils sont habituellement petits, quoique certains aient 0m,66 à 69.

Les Bassets.

Les Bassets, ainsi appelés à cause de leur taille raccourcie, ont la tête du chien courant avec des jambes droites ou torses si petites que leur corps semble toucher la terre lorsqu'ils marchent.

Ils sont employés comme chiens de chasse à tir et comme terriers, soit qu'on chasse le lièvre, le lapin ou les animaux nuisibles, putois, belettes, etc.

La chasse au basset se fait généralement à pied; elle était en grand honneur il y a cinquante ans ; la mode tend à y revenir ; car rien n'est plus amusant et plus gai que le carillon d'une de ces petites meutes poursuivant un lièvre.

Les Bassets sont d'origine absolument française ; ils se divisent en Bassets à poil ras et Bassets à poil long.

Fig. 893 à 898.

PROVERBE : Vieux chien n'aboie pas en vain.

Dans ceux-là, deux catégories : les Bassets Lecoulteux et les Bassets Lane

Un bon Basset « Lecoulteux » doit avoir : La Tête large, bien plantée sur le cou, lequel doit être légèrement arqué, elle doit être bombée, longue et étroite. — Le Nez doit être placé dans le prolongement de l'os du crâne. — Les Lèvres doivent être larges et assez tombantes. — Les Yeux profonds et de couleur brune. — Les Oreilles plantées bas, longues et veloutées, tombant gracieusement en spirale. — La Peau recouvrant la tête doit être comme détachée et indépendante, elle doit s'allonger et se plisser lorsque le chien baisse le nez. — La Queue doit être longue et bien plantée. — Les Pattes massives ; elles peuvent être droites ou demi-torses. Les plus estimées sont les pattes tout à fait torses, car leur conformation permet plus facilement de supporter le poids relativement énorme du corps. — Taille 30 à 32 centimètres de hauteur.

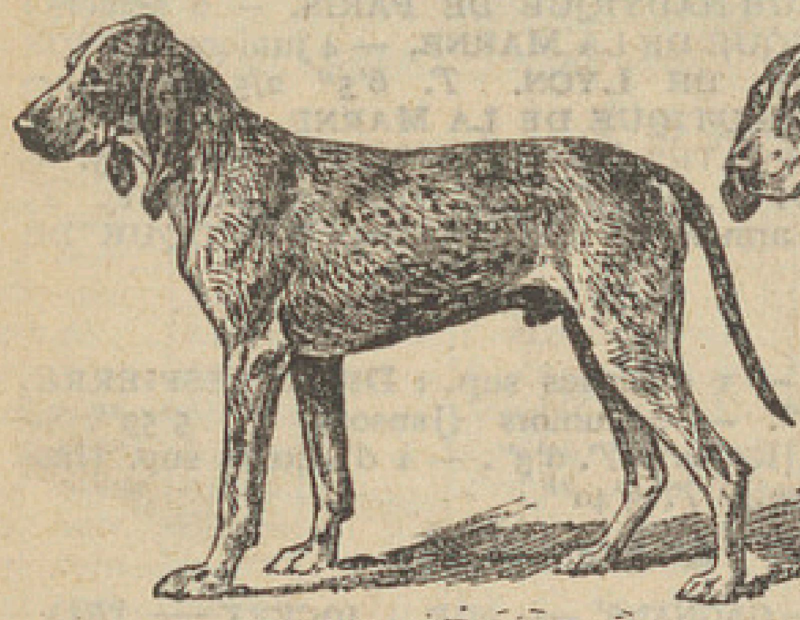
Ils peuvent être tricolores, blancs et orange ou tricolores mouchetés ; au reste la couleur est considérée comme ayant une importance secondaire. Les plus estimés toutefois sont les Tricalons.

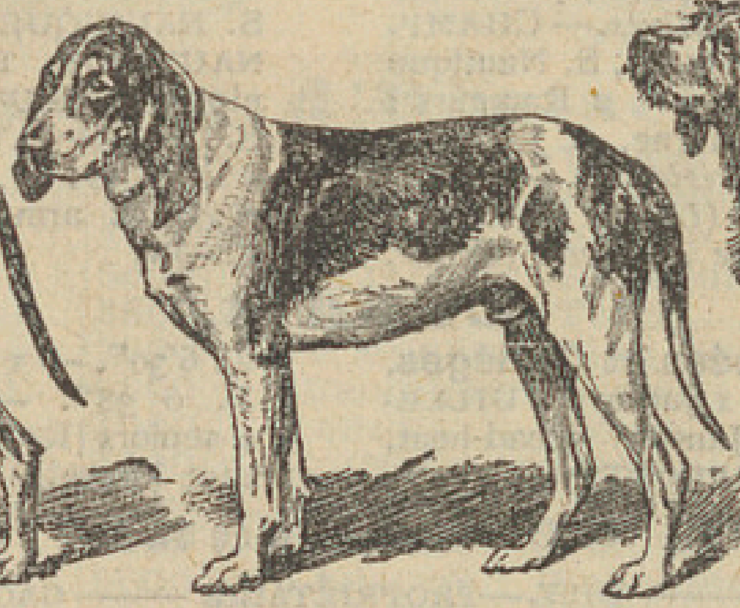
Les « Bassets Lane » sont plus gros et plus longs que les Bassets Lecoulteux ; ils sont généralement blancs et orange.

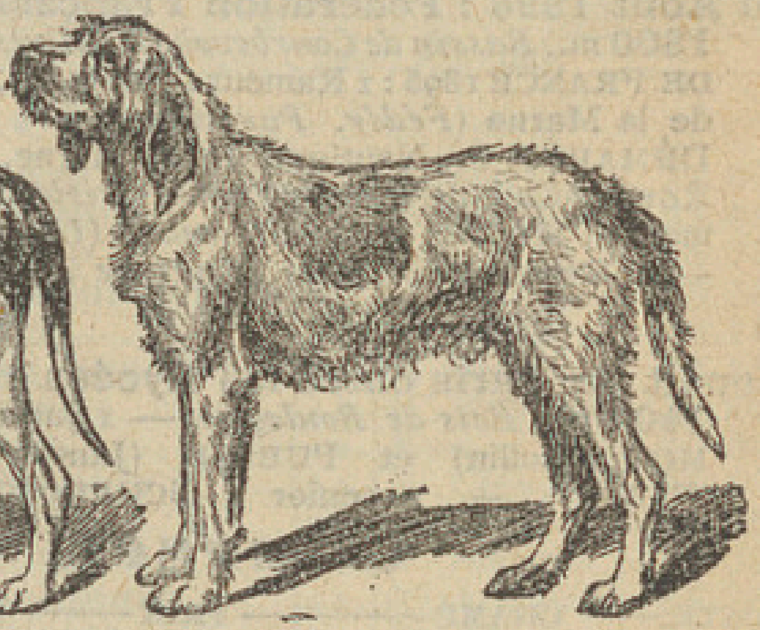
C'est surtout dans la tête qu'ils se différencient de leurs congénères ; la peau est plus tendue, les yeux sont plus clairs et plus proéminents, leur donnant ainsi un aspect plus sauvage, les lèvres sont plus minces et plus courtes. Les oreilles cependant sont aussi bien plantées et sont même plus longues que celles du Basset Lecoulteux. Cette race est presque éteinte et les bons spécimens en sont rares.

Le Basset griffon de Vendée est généralement blanc et orange ; il est à jointes droites ou torses, de taille moyenne, un peu plus petit que le Basset Lecoulteux; c'est un chien très rustique, très agréable à la chasse et qui est très recherché depuis quelques années. Nous en donnons le portrait d'un très beau type, appartenant à M. le comte d'Elva.

Nous ne parlerons pas ici du Basset allemand ou Bachshuna, employé seulement à la chasse sous terre. —Nous y reviendrons lors de la description des « Chiens employés à la chasse sous terre ».

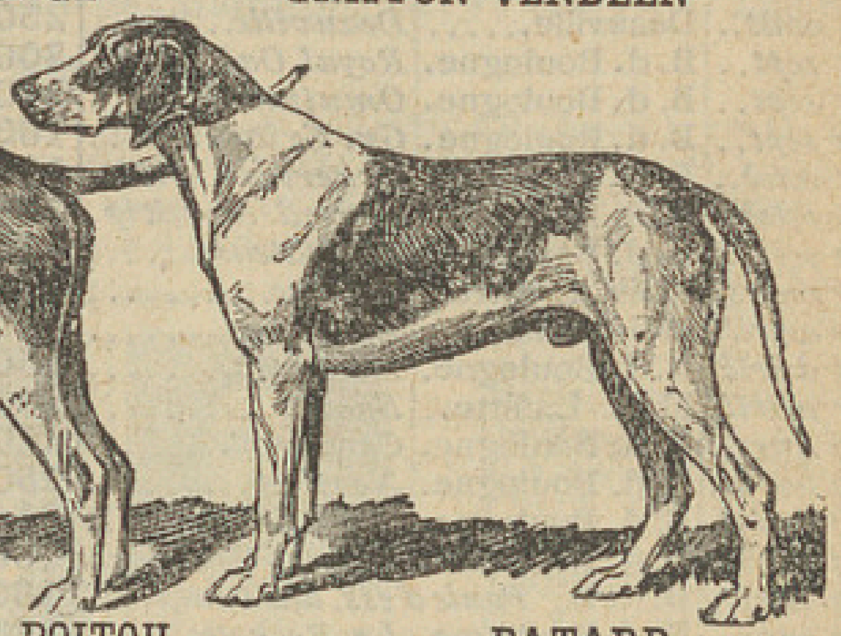

CHIEN DE GASCOGNE


CHIEN DE SAINTONGE


GRIFFON VENDÉEN


BATARD NORMAND


BATARD DU HAUT POITOU


BATARD Anglo-Gascon — Saintnngeois

Nourriture des Chiens Courants.

La nourriture des Chiens n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Les Chiens Courants étaient nourris au pain de froment, qu'on remplaça plus tard par du pain d'orge, auquel on mélangea un peu de farine d'avoine. La soupe alternait avec le pain. Les Chiens mangeaient dans la cour, dans des baquets ou des auges. Dès qu'un Chien devenait trop gras, on ne le laissait plus sortir du chenil qu'à la fin du repas, et on le forçait ainsi à moins manger. Si, au contraire, un Chien maigrissait, on le nourrissait d'une façon toute spéciale, avec du bouillon de viande.

Aujourd'hui il y a des équipages exclusivement nourris à la viande de cheval (ce qui a l'inconvénient de provoquer une mauvaise odeur), ou au riz cuit dans du bouillon de cheval, nourriture dont la préparation doit être très soignée pour être bonne.

La nourriture d'été, dit en son Manuel de *Vénerie française* (Hachette et Cie, édit.) M. le comte Lecoulteux de Canteleu, ne doit pas être la même que celle de l'hiver pendant les chasses. L'été, le Chien doit être rafraîchi et tenu plutôt maigre que gras. Les soupes aux herbes, aux légumes, du petit-lait de temps en temps, doivent être donnés aux Chiens à cette époque. Au début de la saison de chasse, les Chiens doivent être plutôt maigres que gras, tandis qu'en pleine saison on doit les tenir le plus en état possible.

Fig. 899 à 904.

PROVERBE : Chien qui aboie ne mord pas.

GRANDES ÉPREUVES SPORTIVES DE L'ANNÉE

(JUILLET 1895 — JUILLET 1896.)

Aviron.

9 Août 1895 : Union des Stés Françses des Sports Athlétiques, 1600 m., *Bassin du Perreux.* — CHAMPIONNAT 1 rameur : M. F. BOUDIN. — **14 Juin 1896** : CHAMPIONNAT 2 Rameurs : *Stade Français* ; CHAMP. 4 Rameurs : S. *Encouragement au Sport Nautique* ; CHAMP. 8 Rameurs : *S. d'Encouragement* ; CHAMP. SCOLAIRE 4 Rameurs : *Rollin* ; 8 Rameurs : *Janson de Sailly.* — **31 Mai** : 2 ju... *du S.-E.*). — CHAMP. D'EUROPE, **Genève 1896** : 1 Rameur : M. LONGCHAMPS, Rowing-club de Lausanne. — 2 Rameurs : MM. NISOL et DELAET, S. Royale Nautique Anversoise. — 4 Rameurs : *Aviron Marseillannais.* — 8 Rameurs : *Union Nautique de Lyon.*

20-21 Juin : Régates internat. de Paris 1700 m., *Bassin de Courbevoie-Asnières.* — **31 Mai** : 2 ju.

Photographie Joguet frères, à Lyon.



Barreur. UNION NAUTIQUE DE LYON.

30 Août 1896 : Fédération Française, *parcours*, **1800** m., *Bassin de Courbevoie-Asnières.* — CHAMP. DE FRANCE 1896 : 1 Rameur : DÉMARÉ, S. Nautique de la Marne (*Fédér. Parisienne*). — 2 Rameurs : DÉMARÉ, S. Nautique de la Marne, et JANSEN, Rowing-Club de Paris (*Fédér. Parisienne*). — 4 Rameurs : *Aviron Marseillannais* (*Union du S.-O.*). — 8 Rameurs : *Union Nautique de Lyon* (*Fédér.* niors : CLUB NAUTIQUE DE PARIS. — 2 seniors : S. NAUTIQUE DE LA MARNE. — 4 juniors : UNION NAUTIQUE DE LYON. *T.* 6'5'' 2/5. — 4 seniors : S. NAUTIQUE DE LA MARNE. — 8 juniors : S. DES RÉGATES MACONNAISES. *T.* 5'41'' 3/5. — 8 seniors : S. NAUTIQUE DE LA MARNE. *T.* 5'37''. 8 armement libre : UNION NAUTIQUE DE LYON.

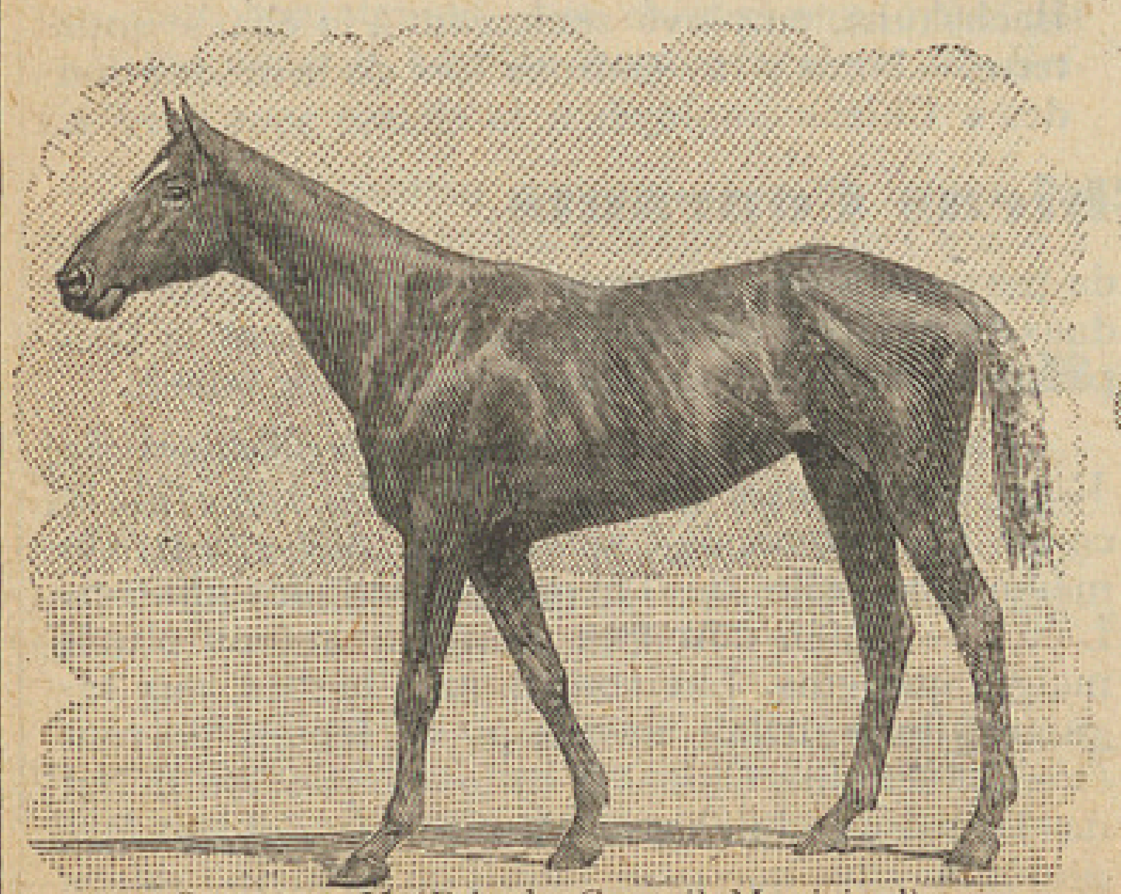
Lendit.

Lendit de Paris entre les Lycées et Collèges, 1400 m., *Bois de Boulogne.* — 1 junior : VUILLEMOT (Rollin) et PUESCH (Janson) dead-heat. *T.* 6'57''. — 1 senior : SCULFORT (Chaptal). *T.* 6'30''. — 1 d'Écoles sup. : DE ROBESPIERRE. *T.* 6 38''. — 4 juniors (Janson). *T.* 5'59''. — 4 seniors (Rollin). *T.* 6'3''. — 1 d'Écoles sup. (Institut intern.). *T.* 5'40''.

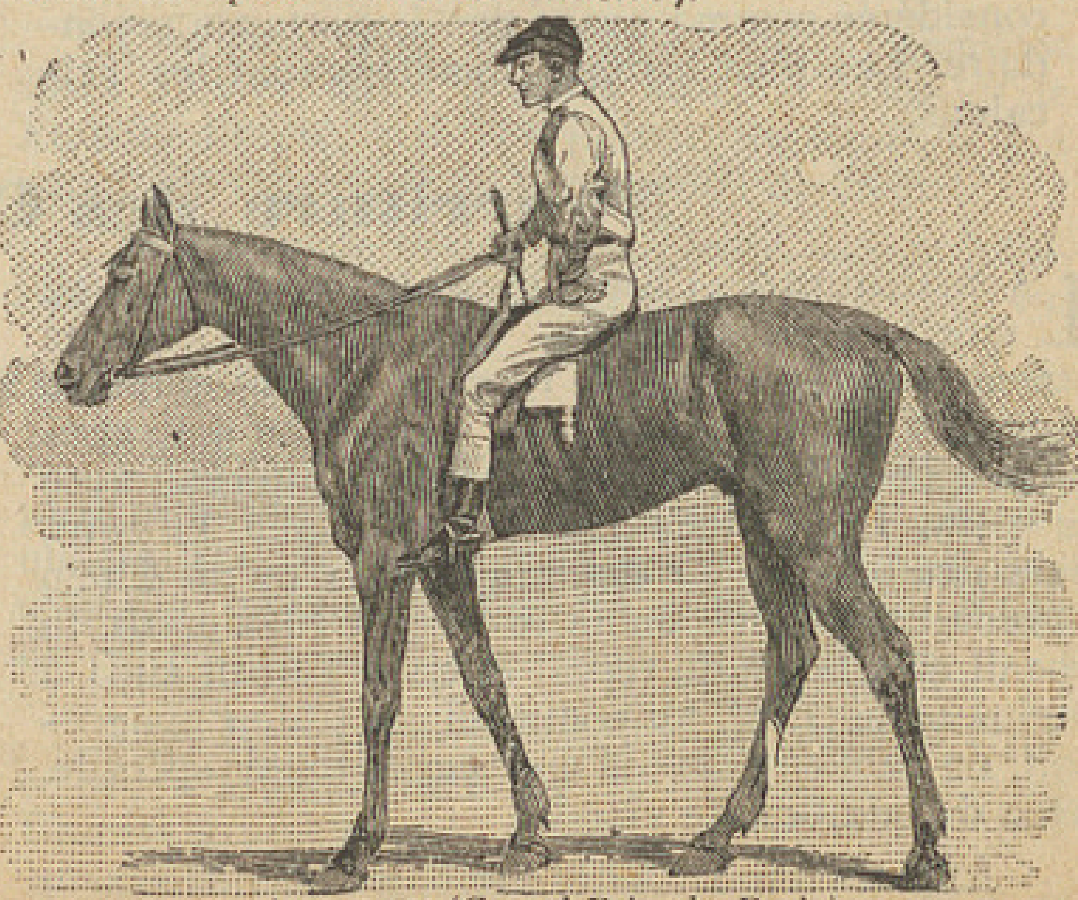
Courses de Chevaux (Plates).

DATE	CHAMP	PRIX	DIST.	PROPRIÉTAIRE	GAGNANT	AGE	JOCKEY	PRIX
19 juillet	Sandown-Parte.	*Eclipse Stakes...*	2000	DE SCHICKLER.	**Le Justicier.....**	3 a.	*French.....*	232.175
18 août..	Deauville......	*Deauville........*	2500	M. DE GHEEST.	**Merlin...........**	3 a.	*J. Watkins.*	33.100
15 sept..	B. d. Boulogne.	*Royal Oak.......*	3000	A. MENIER.....	**Bombon.........**	3 a.	*E. Watkins.*	66.800
15 sept..	B. d. Boulogne.	*Omnium (hand.).*	2400	S. CHANIOT....	**Beffroi ....**	4 a.	*J. Cooke...*	41.200
22 sept..	B. d. Boulogne.	*Gr. Criterium...*	1600	Cte DE FELS....	**Héro............**	2 a.	*Dodd.......*	29.500
5 octob..	B. d. Boulogne.	*Criterium Int...*	1100	Cte DE FELS....	**Héro............**	2 a.	*Dodd.......*	33.850
6 octob..	B. d. Boulogne.	*Conseil Municip.*	2400	DE ST-ALARY..	**Omnium II......**	3 a.	*Rolfe.......*	100.000
13 octob..	B. d. Boulogne.	*Gladiateur......*	6200	DE BRÉMOND..	**La Licorne......**	4 a.	*E. Watkins.*	30.000
27 mars.	Mais.-Laffitte..	*Deldtre.........*	2000	V. FOY..........	**Babillarde.......**	3 a.	*W. Pratt...*	34.150
10 avril.	Mais.-Laffitte..	*Lagrange.......*	2000	J. PRAT........	**Champignol.....**	3 a.	*Barlen .....*	43.200
12 avril.	B. d. Boulogne.	*Hocquart........*	2500	Cte DE GANAY..	**Kérym ....**	3 a.	*Kearney....*	54.375
17 avril.	Mais.-Laffitte..	*Boïard..........*	2000	DE ST-ALARY..	**Omnium II......**	4 a.	*Rolfe.......*	50.000
26 avril.	B. d. Boulogne.	*Cadran.........*	4200	DE ST-ALARY..	**Omnium II......**	4 a.	*Rolfe.......*	36.100
26 avril.	B. d. Boulogne.	*Noailles.........*	2500	A. FOULD......	**Riposte.........**	3 a.	*E. Watkins.*	43.325
30 avril.	B. d. Boulogne.	*Greffulhe........*	2100	H. DELAMARRE.	**Montreuil.......**	3 a.	*Rolfe.......*	51.325
3 mai..	B. d. B.	*Poule d'ess. des Pouliches.*	1600	A. FOULD......	**Riposte.........**	3 a.	*Dodge......*	72.100
3 mai..	B. d. B.	*Poule d'ess. des Poulains.*	1600	ED. BLANC......	**Arreau..........**	3 a.	*Barlen .....*	72.075
7 mai..	B. d. Boulogne.	*La Rochette......*	2200	H. DELAMARRE.	**Cléon...........**	3 a.	*Rolfe.......*	30.000
10 mai..	B. d. Boulogne.	*Daru...........*	2100	A. ABEILLE....	**Champaubert...**	3 a.	*Boon.......*	52.500
14 mai..	B. d. Boulogne.	*Riset...........*	2000	H. RIDGWAY...	**Shannon........**	3 a.	*Bowen......*	28.925
17 mai..	B. d. Boulogne.	*Lupin...........*	2100	J. PRAT........	**Champignol.....**	3 a.	*Bowen......*	93.350
21 mai..	B. d. Boulogne.	*Acacias.........*	2400	Cte DE GANAY..	**Kerym ....**	3 a.	*Kearney....*	31.100
24 mai..	Chantilly......	*Diane...........*	2100	M. DE GHEEST.	**Liane...........**	3 a.	*Dodd.......*	73.025
28 mai..	Chantilly......	*La Rochette......*	4400	V. D'HARCOURT.	**Cherbourg......**	4 a.	*Boon.......*	40.000
31 mai..	Chantilly......	*Jockey-Club .....*	2400	A. ABEILLE....	**Champaubert...**	3 a.	*Boon.......*	148.400
14 juin..	B. d. Boulogne.	*Grand Prix......*	3000	ED. BLANC......	**Arreau..........**	3 a.	*Barlen .....*	255.050

Phot. Delton, au Bois de Boulogne (Extrait du *Sport Universel Illustré*).



OMNIUM II (Prix du Conseil Municipal).

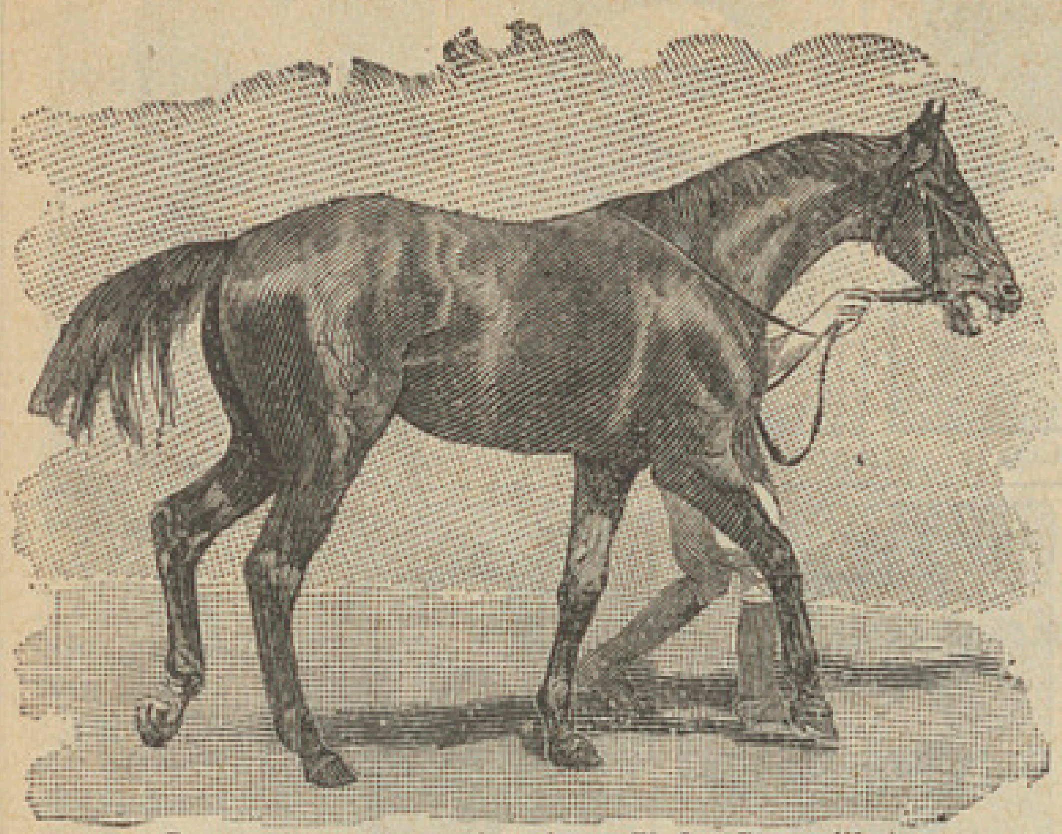


ARREAU (Grand Prix de Paris).

Fig. 905 à 915.

PROVERBE : A cheval qui court, l'éperon est inutile.

Phot. Delton, au Bois de Boulogne (Extrait du *Sport Universel Illustré*).



CHAMPAUBERT (Jockey-Club, Chantilly).



VALOIS (Steeple-Chase, Auteuil).

Courses d'Obstacles.

1er octob.	Auteuil	*L'Imérina*	3100	G. LEDAT	**Voilier**	3 a.	*Roberts*	23.600
1er nov.	Auteuil	*L'Avenir (1re ép.)*	2700	I. WYSOCKI	**Académie**	3 a.	*A. Johnson*	25,886
3 nov.	Auteuil	*Congress*	3100	G. LEDAT	**Voilier**	3 a.	*Roberts*	25.737
16 nov.	Auteuil	*Montgomery (k.)*	5600	DE MÉZAILLES	**Hallebardier**	âgé	*Weech*	38.287
1er déc.	Auteuil	*Croix-de-Berny*	5600	Bon NIVIÈRE	**Turco**	âgé	*H. Nivière*	28.145
16 févr.	Auteuil	*L'Avenir (2e ép.)*	3000	R. DE MONBEL	**Elfin Queen**	4 a.	*T. Newby*	22 188
8 mars.	Auteuil	*Steep.-Chase Nat.*	4000	CH. BROCHARD	**Astarac**	4 a.	*W. Andrews*	29.887
5 avril.	Auteuil	*Le Gourzy (han.)*	4000	G. LEDAT	**Héros**	4 a.	*Boon*	20.892
5 avril.	Auteuil	*Présid. de la Rép.*	4300	M. HOLTZER	**Moulinois**	6 a.	*J. Clay*	50.737
29 mai.	Enghien	*Steeple-Chase*	4300	M. HOLTZER	**Dauphine**	5 a.	*J. Clay*	25.850
7 juin.	Auteuil	*Steeple-Chase*	6500	I. WYSOCKI	**Valois**	5 a.	*A. Johnson*	127.095
10 juin.	Auteuil	*Gr. C. de Haies*	5000	R. LEBAUDY	**Schomberg**	4 a.	*Nightingall*	56.350
12 juin.	Auteuil	*Drags*	4200	J. GRASSET	**Solitaire**	4 a.	*Roberts*	24.420
1r juin.	Auteuil	*Wild-Monarch*	2800	M. HOLTZER	**Mlle de Chalmont**	3 a.	*J. Clay*	22.083

Courses à Pied.

Oct. 1895 : PR. ROOSEWELT, 4827 m, (3 miles anglais). 1. A. LERMUSIAUX R. C., *Temps* 15' 48" 3/5.

Fév. 1896 : CHAMPIONNAT DE CROSS-COUNTRY. Parc de St-Cloud, *16 kil.* envir. 1. M. SOALHAT R. C., *T.* 58' 38". — *CLASSEMENT DES EQUIPES* (par club de 6 coureurs). 1er RACING CLUB DE FRANCE : 55 p. (1er, 2e, 3e, 13e, 16e, 20e). — 9 clubs ont concouru.

Avril 1896 : GR. STEEPLE CHASE Nal, 4.000 m. 1. M. SOALHAT R. C., *T.* 13' 29" 4/5.

Mai 1896 : PR. BLANCHET (*Champ.* Interclubs), équipes de 3 coureurs sur 4 distances classiques. *GAGN.* : RACING CLUB DE FR. : 38 points. — *110 m. haies :* 1er PONTIÉ R. C., *T.* 17" 4/5. R.C. 1er, 2e, 4e = 8 points. || *100 m. plat :* 1er ROFFO R. C. *T.*, 12". R. C. 1er, 2e, 9e = 12 points. || *400 m. plat :* 1er SOALHAT R. C. *T.*, 54" 1/5. R. C. 1er, 3e, 7e = 11 points. || *1500 m. plat :* 1er LERMUSIAUX R. C. *T.*, 4' 23" 1/2. R. C. 1er, 2e, 4e = 7 points. — 5 clubs concourent.

Juin 1896 : CHAMP. INTERSCOLAIRES : *110 m. haies :* 1er PONTIÉ (Louis-le-Grand), *T.* 17" 2/5. || *100 m. plat :* 1er ROFFO (Ecole Ste-Croix), *T.* 11". || *400 m. plat :* 1er TAUZIN (Louis-le-Grand), *T.* 53" 2/5. || *1500 m. plat :* 1er DE LA NÉZIÈRE (Albert-le-Gr.), *T.* 4' 32" 1/5. — *Lancement du poids* (7 kgr. 225) : 1er PAPPA (Lakanal), 9 m. 45. || *Saut en haut. :* 1er MÉDINGER (Rollin), 1m,60. || *Saut à la perche :* 1er DELPEUCH (Condorcet), 2m,25. || *Saut en long :* 1er KLINGELHŒFER (Carnot), 6m,04. || *Lutte à la corde*, ALBERT-LE-GR.

Phot. Delton, au Bois de Boulogne (Extrait du *Sport Universel Illustré*).



TAUZIN.



TORCHEBŒUF.



MOUCHOT.



SOALHAT.



ELLEMBERGER.



GRISEL.



DE SAINT-CYR.



GARNIER.

Juin 1896 : CHALLENGE DU PARIS. VÉLO, 1609 m.; Interclubs par équipes de 3 coureurs : *GAGNANT* : RACING CLUB DE FR., 6 points (1,23). — 1er LERMUSIAUX, R. C. *T.*, 4 37" 2/5.

Juin 1896 : GR. PR. DE PARIS, 1000 m. Interclubs. 1er SOALHAT R. C., *T.* 2' 38". || GR. PR. DU CONSEIL Mal, 500 m. Interscolaires, 1er TAUZIN (Louis-le-Grand) *T.* 1' 11" 4/5.

Juin et Juil. : CHAMPIONNATS Naux, *100 m. plat :* 1er A. GARNIER R. C., *T.* 11" 4/5. || *110 m. haies :* 1er P. MOUCHOT S. F., *T.* 17" 2/5. || *400 m. plat :* 1er TAUZIN U. S. E., *T.* 53". || *400 m. haies :* 1er TAUZIN U. S. E., *T.* 59". || *800 m. plat :* 1er SOALHAT R. C., *T.* 2' 1". || *1500 m. plat :* 1er A. LERMUSIAUX R. C., *T.* 4' 10" 2/5. || *Saut en hauteur :* 1er G. DE ST-CYR R. C., 1 m. 66. || *Saut en long. :* 1er GRISEL R. C., 6 m. 25. || *Saut à la perche :* 1er ELLEMBERGER S. F., 2 m. 85. *Lanc. du poids :* (7 kgr. 225). 1er TORCHEBŒUF R. C., 10 m. 56.

RECORDS **Vitesse** 100 m. à M. TOURNOIS R. C., 10" 9/10. — **Fond** 1500 m. LERMUSIAUX R. C., 4' 10".

Escrime.

Sept. 1895 : Tournoi intern. de Livourne, A. POUGET, 2 méd. d'or, J. RENAUD, 1 méd. d'or.

9, 11, 13, 15 Déc. 1895 : Tournoi franco-ital., organ. par *l'Escrime Franç*, Cirq. d'Été), *Ital. :* PINI, BARBASETTI, TAGLIAPIETRA, SARTORI ; *Français :* RUE, PREVOST, BERGÈS, ROULEAU. Le

Fig. 916 à 925.

PROVERBE : Parler sans penser, c'est tirer sans viser.


RUE.


PINI.

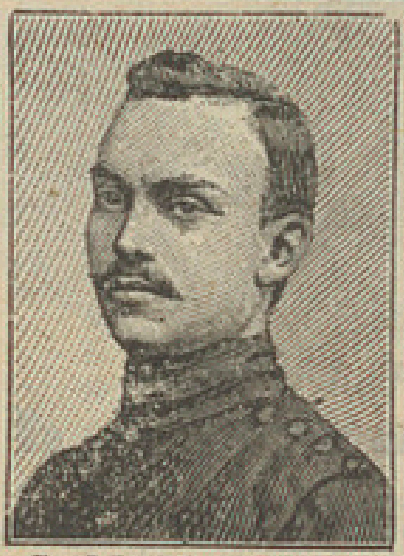

GRECO.


CONTE.


J. RENAUD.


DE BLEST-GANA.


KIRCHHOFFER.


G.-M. MALCHIODI.


SAUZE.

Jury n'ayant pu se mettre d'accord, aucun résultat officiel n'a été proclamé.
16 Déc. : Assaut à la S. d'Escrime fr.; Th. LEGRAND contre SARTORI, Lt SÉNAT contre TAGLIAPIETRA, BEAUVOIS-DEVAUX contre BARBASETTI. — **22 Déc. :** VIGEANT est blessé en duel par RUE. — **29 Déc. :** Palais Sport, RAMUS contre PINI.
12 Janv. 1896 : Assaut annuel de la Soc. d'Encourag. (Amateurs, officiers et civils). — 19, Anvers, Cercle de la Concorde, assaut entre M. GUÉRIN, de Bordeaux, et PINI.
2 Févr. : S. de Secours des Maîtres d'Armes de Paris, RUE a l'avantage sur PINI. — 8, S. d'Encouragement de Toulouse, PINI se rencontre avec MM. LINOT fils et M. VASY. — 9, *Contre de Quarte*, brillant assaut. — 16, Bordeaux, PINI contre BERGÈS.
28 Mars : Assaut, Cercle de l'*Union Artistique*, CONTE contre PREVOST. — 29, Assaut des Prévôts, sous le patronage de la S. d'encouragem.
25 Avril : Salle Laurent, BERGÈS contre CONTE.
1er ou 7 Juin : TOURNOI INTERNAT. ANNUEL, organisé par le *Figaro*.
Fleuret : Amateurs, 1er p. : JOSEPH RENAUD, 3.000 fr. 2e p.: BURBA, 1.000 fr. ; 3e p.: BALDI, 500 fr. Profes., 1er p. : KIRCHHOFFER, 5.000 fr. ; 2e p. : CONTE, 1.000 fr. ; 3e p. : adjud. SAUZE, 500 fr.
Sabre : Amat. 1er Prix : MALCHIODI, 1.900; 2e prix : BURBA, 500. Profes. 1er Prix, GRECO, 1.000 ; 2e prix : CONTE, 500.
Épée : Amateurs, 1er prix : de BLEST-GANA, 1.000 fr. ; 2e p.: Cap. BARDET, médaille de vermeil offerte par la Société d'escrime à l'Épée. Professeurs, 1er prix : Adj. SAUZE, 1.000 fr. ; 2e p. : BOURDON, médaille de vermeil offerte par la Société « le Pistolet ». Total des prix : Fr. 16.000.

Football.

Clichés Zulimo Chiesi, rue de Valois.



CHAMPIONNAT DE FRANCE (Équipes 1res). 1. OLYMPIQUE : *Arrière :* T. DE MARTEL, *Trois-quarts :* BIDELEUX, T. F. POTTER (Capitaine) ; HIRST, LOUBÉRY ; *Demis :* A. DE MARTEL, POUTNEY ; *Avants :* A. DE LONGCHAMPS, GAUTIER, CAREY, SIENKIEWICZ, MATHOUX, CHARCOT, M. DE LONGCHAMPS, Ch. THORNDIKE.

L'Equipe de l'OLYMPIQUE, gagnante du Championnat de Football en 1896.

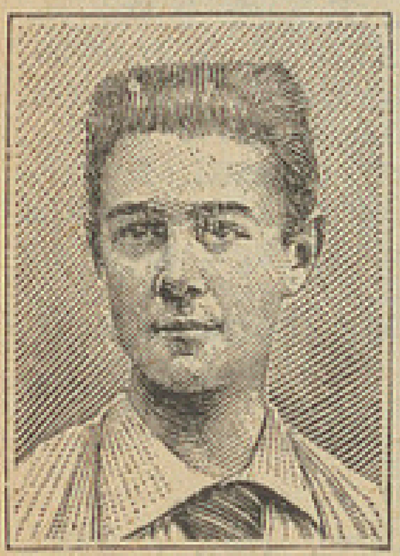
Clichés Zulimo Chiesi, rue de Valois.



PRIX JEAN BORIE (Championnat des Équipes secondes. 1. RACING-CLUB : *Arrière :* BUHOT ; *Trois-quarts :* AUBOUIN, PHARAMOND, MERCADÉ, GONDOUIN ; *Demis :* SUDRE, MARC LANDOLT ; *Avants :* AITOFF, FAURE-DUJARRIC (Capitaine), BOUTEVILLE, PARIS, ARVERS, JABOUILLE, ROTTENSTEIN, DE VISMES.

Lawn-Tennis.

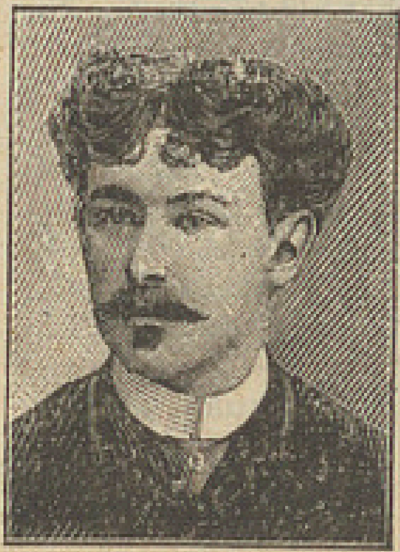
Cliché Zulimo Chiesi, rue de Valois.


A. VACHEROT.

21 Juin 1896 : CHAMPIONNAT DE FRANCE (Doubles). Terrain du Racing-Club : WYNES et WARDEN (Olympique) *battent* A. et M. VACHEROT (Racing-Club) 6-4, 8-6.

5 Juillet 1896 : CHAMPIONNAT DE FRANCE (Singles). Terrain du Tennis-Club de Paris : A. VACHEROT (Racing-Club) *bat* BROSSELIN (Cercle de Lawn-Tennis, avenue Bosquet) 6-1, 7-5.

Pistolet
(TOURNOI INTERNATIONAL).


CH. LOUVIER.

9 juin 1896 : St-Ouen, 40 tireurs, italiens russes, angl., amér., franç. Vainqueur : Ch. LOUVIER, instituteur, de la Soc. *l'Avenir ;* 500 fr. et une méd. de vermeil. 2e, Maurice FAURE.


M. FAURE.

Fig. 926 à 953.

PROVERBE : L'acier obéit plus que le fer.

Tir aux Pigeons.



H. JOURNU.

6 Fév. 1896 : Gr. Prix du Casino, à Monte-Carlo, M. H. JOURNU, 12 oiseaux sur 12. Objet d'art et 19 120 francs; 2es *ex-æquo* : M. SCRIBOT (Franç.) et le Cte L. GAJOTE (Ital.), 14/15.

19 Mai au 3 Juin : Concours intern. de la S. *les Acacias* au Bois de Boulogne. *Pr. de Neuilly*, Cte de Ste-ALDEGONDE, 14/14; *de Madrid*, Pr. A. DE CHIMAY, 24/24; *Gr. Pr. de Paris*. M. R. MONCORGÉ, 12/12; *Gr. Handicap*, Cte DE DALMAS, 21/21; *Pr. de Longchamp*, Bon ROBERT GOURGAUD, 10/10; *d'Auteuil*, Cte G. DE MONTESQUIOU, 24/24; *St James*, Cte DE GANAY, 11/11; *Championnat*, M. DREVON, 29/32.



DREVON.

Les Grands Concours de Tir de 1896.

Union Nle des Sociétés de tir de France. CHAMPIONNAT SCOLAIRE, JOSEPH PRIZAC, 13 ans (Brest). **Du 17 Juillet au 3 Août**, camp de Satory, 5e Concours National de Tir Français, 100 000 fr. de prix : M. TASSART (Tartiers) : *Tir pigeons Harrison* : M. IZZARD; CHAMPIONNAT DES ECOLES sup., Lycées et Collèges : fusil Lebel 200 m., champion des Ecoles B. NIEPCE (Lyon) ; celui des Lycées et Col-

Cl. Pirou, B. St-Germain.



DELAMARCHE.



PRIZAC.



NIEPCE.



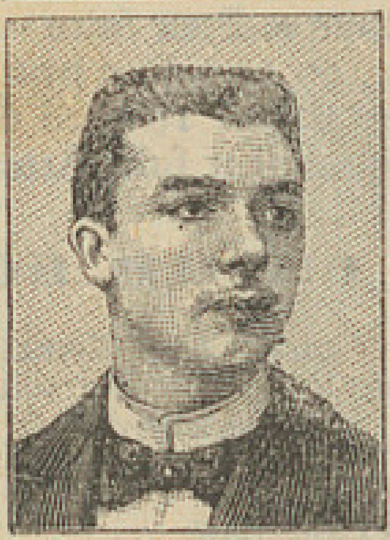
SAUBINET.



Cte DE CHABANNES.



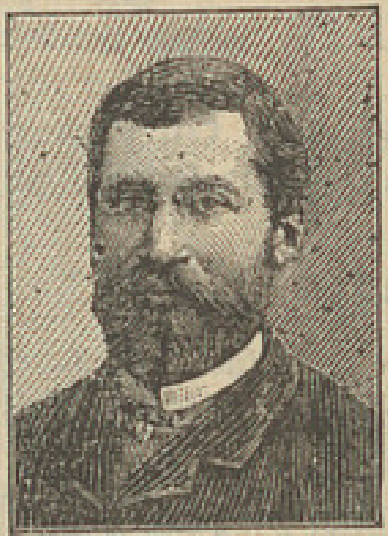
Cap. MOREAUX.



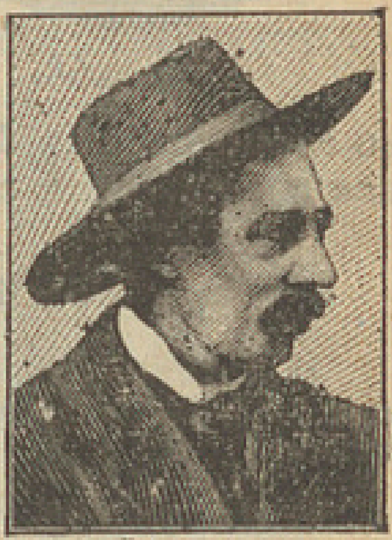
SORIN.



GAUTHIER.



TASSART.



IZZARD.

CHAMPIONNAT DE FRANCE, seniors, M. cap. MOREAU (Rennes). CHAMPIONNAT juniors, M. SORIN (Paris). CHAMPIONNAT au revolver d'ordonnance, M. DELAMARCHE (Bresles); Prix d'Hon. · fusil Lebel, M. GAUTHIER (Toul) ; Prix du *Figaro*, lèges, M. Ed. SAUBINET (Verdun); Tir Gastinne-Renette, concours pistolet de combat (visé), Cte JEAN DE CHABANNES LA PALICE ; revolver (visé), M. J. B. PAINE ; (Concours de 1897 du 1er févr. au 30 avril).

Yachting.

15 Mars : Cannes, *Coupe du Tsarevitch*, **Honeymoon**, Ed. de ROTHSCHILD.

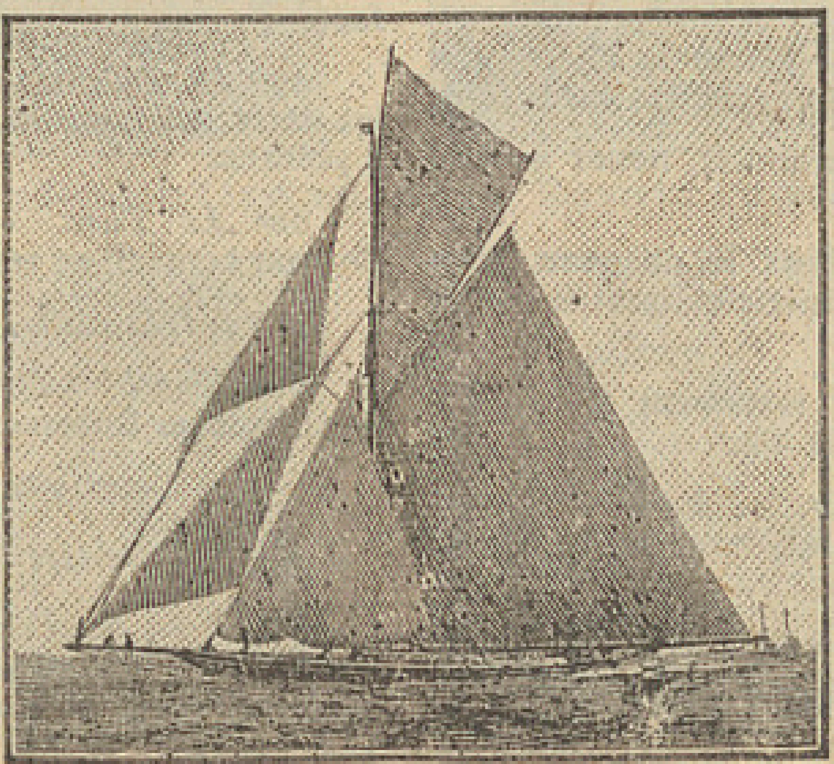
16, Cannes, *Coupe Gordon-Bennett*, **Samphire**, GOELETET PAGET. — Cannes, *Coupe Ogden-Goelet*, **Britannia**, PRINCE DE GALLES.

17, Cannes, *Coupe de Cannes*, **Koukouskeka**, DE GLINKA.

20, Cannes, *Coupe de Falbe*, **Cock-Tail**, MLLE POLITIS.

21, Cannes, *Grand prix de Monte-Carlo (1re catégorie)*, **Ailsa**, WALKERE. — *Grand prix de Monte-Carlo (2e catégorie)*, **Samphire**, GOELET ET PAGET.

25, Monaco, *Prix de l'Union*, **Cock-Tail**, MLLE POLITIS.



YACHT AILSA.

27, Cannes, *Coupe Rothschild*, **Sainct Martial**. DE ROCHECHOUART.

29, Nice, *Grand prix d'honneur*. **Stéphanie**, FOUQUIER. — *Prix du Ministre des Beaux-Arts*, **Ailsa**, WALKER.

14 Août, Trouville, *Coupe Jacques Lefebvre*, **Frimousse**, DE BOULONGNE. — *Prix de la République*, **Honeymoon**, Ed. de ROTHSCHILD.

17, Trouville, *Coupe Namouna*, **Luciole**, VITON.

La gravure ci-contre représente le yatch *Ailsa* qui a gagné à Nice, le 29 Mars, le prix du Ministre des Beaux-Arts. La gravure a été faite d'après un dessin communiqué par le journal le *Yacht*.

PAUL MANOURY.

Fig. 954 à 966.

PROVERBE **: Il n'est si fort qui ne tombe.**

LE CHAPEAU, C'EST L'HOMME!

Photographie du Globe, B. de Strasbourg.



Fig. 967. — TREWEY.

CONSIDÉREZ les vingt-quatre images, si différentes d'allure, reproduites ci-contre. Qu'elles représentent le garde champêtre ou le brigand, l'employé de banque ou le clown, le simple pioupiou avec son humble bonnet de police ou le *Petit Caporal* coiffé de son légendaire chapeau, toutes appartiennent, grâce à une admirable et double mimique, à la même personne et... au même chapeau.

Tous ces visages, si diversement transformés, qui parcourent toute la gamme de l'expression humaine, sont un seul et même visage, celui du mime célèbre Trewey.

Trewey a bien voulu nous initier aux secrets de son art. C'est grâce à lui que, dans les notes qui suivent, nous pouvons dévoiler *l'art de se faire une tête* — autant de têtes que l'on voudra — avec un seul et même chapeau.

Pour fabriquer soi-même le Chapeau.

CE chapeau miraculeux, qui *les* renferme tous, et qui devient à volonté coiffure militaire, artistique, financière et napoléonienne, coiffure européenne, orientale, universelle, n'est cependant même pas un chapeau, mais la moitié d'un chapeau, un chapeau sans tête, les bords d'un chapeau.

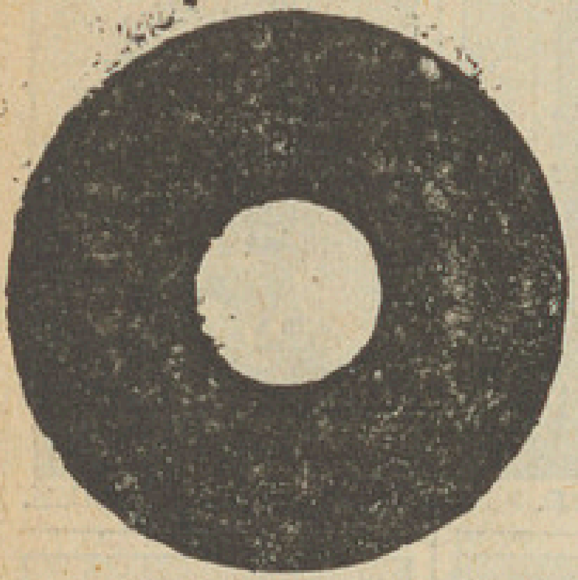


Fig. 968.

On prend une pièce de feutre souple et fin, d'environ 35 à 40 centimètres de diamètre. On y trace à la craie une circonférence, comme dans la fig. 968, pour former les ailes du chapeau; et une autre circonférence intérieure, variable avec le volume de la tête de l'opérateur. On découpe avec des ciseaux, et l'on obtient ainsi une sorte de rondelle de feutre, qui peut simuler les bords d'un chapeau.

La recette pour construire le chapeau de Trewey se résume donc en cette formule célèbre, que l'on applique d'ordinaire à la construction d'un canon : « Prendre un trou et mettre du bronze autour ». Pour faire le chapeau, on prend un trou de diamètre variable, et l'on met autour 18 à 20 centimètres de feutre. Notre chapeau est fait. Attention !

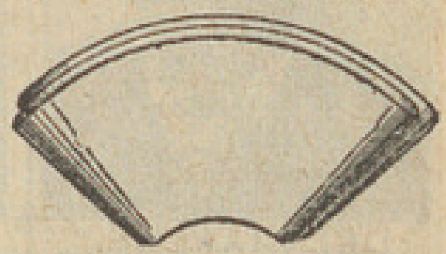


Fig. 969.

Vingt-deux Chapeaux en un seul.

1° *L'Auvergnat.* — Très facile, donner un pli élevant le bord antérieur, rabattre sur la nuque le bord arrière.

2° *A la Bruant.* — Relever le bord sur la gauche, presque vertical, abaisser le bord sur la droite.

3° *Le Brigand.* — Placer le chapeau de 3/4, presque de face. Redresser fortement le bord antérieur en rabattant sur les côtés ; le bord postérieur sur la nuque.

4° *Edouard III d'Angleterre.* — Assez compliqué. Relever les deux bords de façon à amincir en avant en visière. Cordon pour fixer.

5° *L'Ecossais.* — Relever les bords l'un contre l'autre; amincir et abaisser à l'arrière ; placer sur le bord de la tête, à droite, de façon à imiter le bonnet connu highlanders.

6° *Le Mendiant polonais.* — Placer le chapeau à plat, relever les bords, pli circulaire, et rabattre sur la tête.

7° *Le Clown.* — Rouler en entonnoir, nouer au bas et élargir un peu.

8° *Le Persan.* — Plier en deux le chapeau, puis replier un tiers de cette moitié. Ouvrir et mettre sur la tête en pressant fortement.

9° *Le Chinois.* — Redresser fortement toutes les bordures, de façon à évaser vers le haut.

10° *Le Pécheur de sardines.* — Placer très en arrière. Relever le bord avant, en rabattant sur les côtés. Evaser l'arrière.

11° *L'Armée du Salut.* — Replier les deux moitiés l'une sur l'autre. Placer sur la tête en ouvrant et évasant sur les côtés.

12° *Le Bonnet d'Ane.* — Coller sur l'arrière de la tête, ramener en avant, et tordre les deux ôtés en pointe.

13° *Le Concierge.* — Comme le brigand. Retourner de façon que le bord relevé soit à l'arrière. Relever sur les côtés et rabattre à l'avant.

14° *Le Voyou.* — Comme le précédent, en rabattant les bords à l'intérieur.

15° *Don Basile.* — Rabattre à l'intérieur sur les deux côtés, le bord antérieur laissé libre.

16° *L'Employé de Banque.* — Rabattre les 2 bords sur le sommet de la tête ; amincir les 2 extrémités. Cordon.

17° *Le Garde Champêtre.* — Comme le précédent. Placer « en bataille » en rabaissant les deux cornes.

18° *Le Professeur d'Oxford.* — Comme l'employé de banque, mais sens dessus dessous. Placer sur la tête de face.

19° *Le Bonnet de police.* — Replier simultanément les deux bords avant et arrière, de façon à former les 2 pointes.

20° *Le Turc.* — Défoncer légèrement la boule (le trou central) et rouler les bords en cercle.

21° *L'Irlandais.* — Relever légèrement les bords.

22° *Napoléon Ier.* — Coller le bord antérieur sur le front, relever fortement le bord arrière. Enfler les 2 coins.

23-24° Trewey a repris son chapeau de ville.

— *Est-ce réussi ?* demande-t-il. — *Oui, oui.*

La leçon de l'expérience. — Ces indications, pour sommaires qu'elles soient, suffisent à l'amateur pour commencer son étude des métamorphoses d'un chapeau. L'expérience doublera la leçon; les reproductions de notre planche d'illustrations aidant, le jour viendra où l'amateur pourra entrevoir à l'horizon le succès et les gloires de son maître, Trewey.

PROVERBE : **En petite tête gît grand sens.**

LE CHAPEAU, C'EST L'HOMME!


1. L'Auvergnat.


2. A la Bruant.


3. Le Brigand.


4. Edouard III.


5. L'Écossais.


6. Le Mendiant polonais.


7. Le Clown.


8. Le Persan.


9. Le Chinois.


10. Le Pêcheur.


11. L'Arm. du salut.


12. Le Bonnet d'ane.


13. Le Concierge.


14. Le Voyou.


15. Don Basile.


16. L'Empl. de banque.


17. Le Garde Champêtre.


18. Le Prof. d'Oxford.


19. Le Bonnet de police.


20. Le Turc.


21. L'Irlandais.


22. Napoléon Ier.



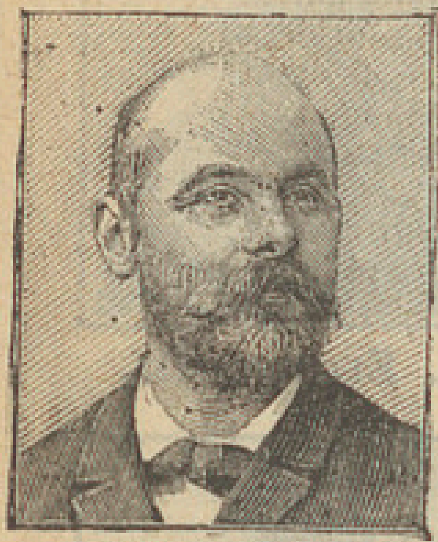
23-24. Trewey a repris son chapeau de ville.

Fig. 970 à 993.

PROVERBE **: Chapeau d'hiver, chapeau d'été.**

Cliché Chalot.

DES JOUJOUX AU DESSERT!



TOM TIT.

TOM TIT n'est pas un inconnu pour nos Lecteurs : c'est un de nos vulgarisateurs scientifiques les plus populaires, qui s'est donné pour tâche d'instruire petits et grands en leur exposant les éléments de la Physique sous forme d'expériences amusantes, faciles à exécuter sans appareils spéciaux, à l'aide d'objets usuels tels que : ustensiles de ménage, bouchon, allumettes, coquilles d'œuf, cartes à jouer, marrons d'Inde, brins de paille, noyaux d'abricots ou de cerises, mie de pain pétrie et coloriée, *etc., etc.*

Ces distractions faciles amuseront jeunes et vieux à la fin des repas intimes autour de la table de famille.

Le Voyage sur Mer (1). — Placez une serviette dépliée sur un verre à champagne ; tirez sur les bords de la serviette de manière qu'elle soit bien tendue, et posez sur le verre ainsi dissimulé une orange représentant la tête de la voyageuse ; les yeux, découpés dans la peau de l'orange, ont pour prunelles deux raisins de Corinthe ; le nez est un petit morçeau de peau d'une autre orange ajusté dans une échancrure verticale ; la bouche est largement fendue au couteau ; quant aux oreilles, elles sont découpées sur les deux côtés de la tête et ramenées en avant de façon à les rendre bien apparentes. On coiffe la tête d'une mantille (voilette piquée dans l'orange par une épingle à cheveux), ornée d'une fleur. Il reste à donner à la tête de la voyageuse les mouvements qu'elle avait dans une traversée faite sur mer par un gros temps. Pour cela, vous tirez, alternativement à droite et à gauche du verre, sur les bords de la serviette ; ce mouvement de *roulis* fait prendre à la tête de la voyageuse les positions les plus cocasses, représentant les contorsions d'une personne aux prises avec un violent mal de mer.

Guignol (2). — Tendez un tapis de table sur le dossier de deux chaises, figurant le théâtre de Guignol ; faites la tête de l'acteur au moyen d'une orange dans laquelle vous ferez une figure, comme il a été dit ci-dessus ; vous coifferez vos acteurs de cheveux en filasse ou en ouate, ou bien leur mettrez des coiffures (bérets ou chapeaux de poupée) piquées avec des épingles à cheveux. Enfoncez l'index de votre main dans un trou pratiqué au bas de la tête, mais après avoir coiffé ce doigt d'un mouchoir ou d'un foulard de couleur représentant le vêtement du personnage ; le pouce et le doigt du milieu figureront ses bras et serviront à saisir le bâton destiné à rosser la mère Gigogne ou le commissaire. En un quart d'heure, vous pourrez ainsi improviser une séance de Guignol des plus désopilantes.

Bustes (3 et 4). — Le n° 3 représente le buste d'un Chinois coiffé d'un petit chapeau en peau d'orange surmonté d'une plume de couleur. La tête est posée sur une demi-peau d'orange ; une bande de peau, tournée à l'envers, figure le foulard blanc, fermé par une épingle. Le n° 4 nous montre un brave paysan alsacien ; le faux-col est une demi-peau d'orange largement entaillée sur le devant et retournée à l'envers ; on y pose la tête, coiffée d'un bonnet ; ce bonnet est fait avec des raisins de Malaga enfilés par un fil et disposés en couronne. Une demi-peau d'orange forme le socle.

Corbeille (5). — Tracez à l'encre sur l'orange le bord et l'anse de la corbeille ; pelez l'orange en laissant l'anse adhérente ; enlevez les quartiers un par un avec précaution, et placez des fleurs avec un peu d'eau dans la gracieuse corbeille ainsi obtenue. Pour la conserver sans qu'elle se déforme, suspendez l'anse à un morceau de bois rond de la grosseur d'un manche à balai, la corbeille étant remplie de sable. Au bout de quelques jours, la corbeille est sèche et dure comme si elle était en bois.

Boîtes (6). — Une demi-peau d'orange forme la boîte, une demi-peau d'une orange un peu plus grande forme le couvercle. Placez dans chaque peau, aussitôt enlevée du fruit, le fond d'un verre à boire sans pied, sur lequel vous poserez des objets pesants, tels que de gros livres. Au bout de quelques jours, la peau d'orange s'est durcie autour du verre en se rétrécissant et a pris la forme cylindrique de celui-ci. Mettre un bouton ou un nœud de ruban au milieu du couvercle. Voilà une jolie boîte parfumée pour mettre des bonbons.

Poupée (7). — La tête de la poupée est une amande verte. Découpez avec le canif un ovale représentant la figure, et dessinez à l'encre sur la coquille ainsi mise à nu les yeux, le nez, la bouche et les cheveux. L'amande est piquée par une grande épingle sur l'orange figurant le corps ; la peau a été détaillée par devant pour former en creux un tablier blanc. Avant de fixer la tête, posez sur l'orange une demi-peau plus grande, entaillée, formant la pèlerine.

Roses (8 et 9). — Pelez une orange avec un grand couteau de table à lame bien droite ; la peau enlevée doit être très mince et dentelée, comme le montre notre dessin n° 8. On enroule ensuite sur elle-même la peau, dont chaque dent figure le pétale d'une rose. Vous obtenez ainsi une rose jaune (fig. 9) aux pétales délicats et transparents. On peut faire des roses avec des oranges de diverses teintes, par exemple avec les oranges rougeâtres appelées sanguines. Disposez les fleurs ainsi fabriquées dans une coupe plate, avec un peu de mousse verte ; l'ensemble est des plus gracieux.

Ronds de serviette (10 et 11). — Enlevez deux calottes de peau, de part et d'autre d'une orange ; il reste un anneau, que vous séparez doucement du fruit avec le manche d'une petite cuiller ; faites sécher cet anneau en y introduisant un verre à boire cylindrique ; vous pourrez y découper à l'emporte-pièce, avec une monture de porte-plume, des trous ronds (n° 10), puis y faire des dentelures au canif. Pendant que la peau est fraîche, vous pouvez en profiter pour y découper des dessins ou des lettres (n° 11). Vous avez ainsi, lorsque les anneaux sont durs, des ronds de serviette très originaux.

Citrons (12). — Voici une manière amusante de servir un citron sur la table. Choisissez un citron ayant une pointe bien accusée, et dont la forme rappelle celle du groin d'un cochon. Il ne vous restera plus que peu de chose à faire pour que le citron représente cet animal. Enlevez l'autre pointe, et dans le morceau enlevé taillez les deux oreilles, que vous fixez dans deux entailles, de part et d'autre de la tête. Faites, à l'endroit des yeux, deux fentes dans la peau, et introduisez-y deux petits raisins de Corinthe. Quatre allumettes feront les pattes, et un bout de ficelle tortillée, la queue en vrille si caractéristique.

Radis (13 et 14). — Un radis taillé en forme de *bouton de fleur* (n° 13) ou de *fleur épanouie* (n° 14) sert à orner à table la boutonnière des jeunes gens ; les fillettes se feront des *broches en corail* (nos 15, 16 et 17) en découpant la peau du radis de façon à avoir des dessins blancs sur fond rouge, ou rouges sur fond blanc. Ces broches se fixent à la robe par une épingle.

Amandes (18). — Pour terminer, voici toute une famille de *lapins* occupés à manger une feuille de chou ; chaque lapin n'est autre chose qu'une amande verte, entaillée par-dessous de façon à se poser à plat sur la table ; le morceau enlevé sert à faire les deux oreilles, qu'on plante dans une entaille au-dessus de la tête ; on creuse les yeux avec la pointe du couteau ; la queue de l'amande devient la queue du lapin. On fait une entaille pour la bouche, et l'on y introduit une feuille verte, prise dans le compotier à fruits. Rien de plus drôle qu'une famille de lapins ainsi préparée, et dont la fabrication ne demande que quelques minutes.

Fig. 994.

PROVERBE : **Chacun prend son plaisir où il le trouve.**

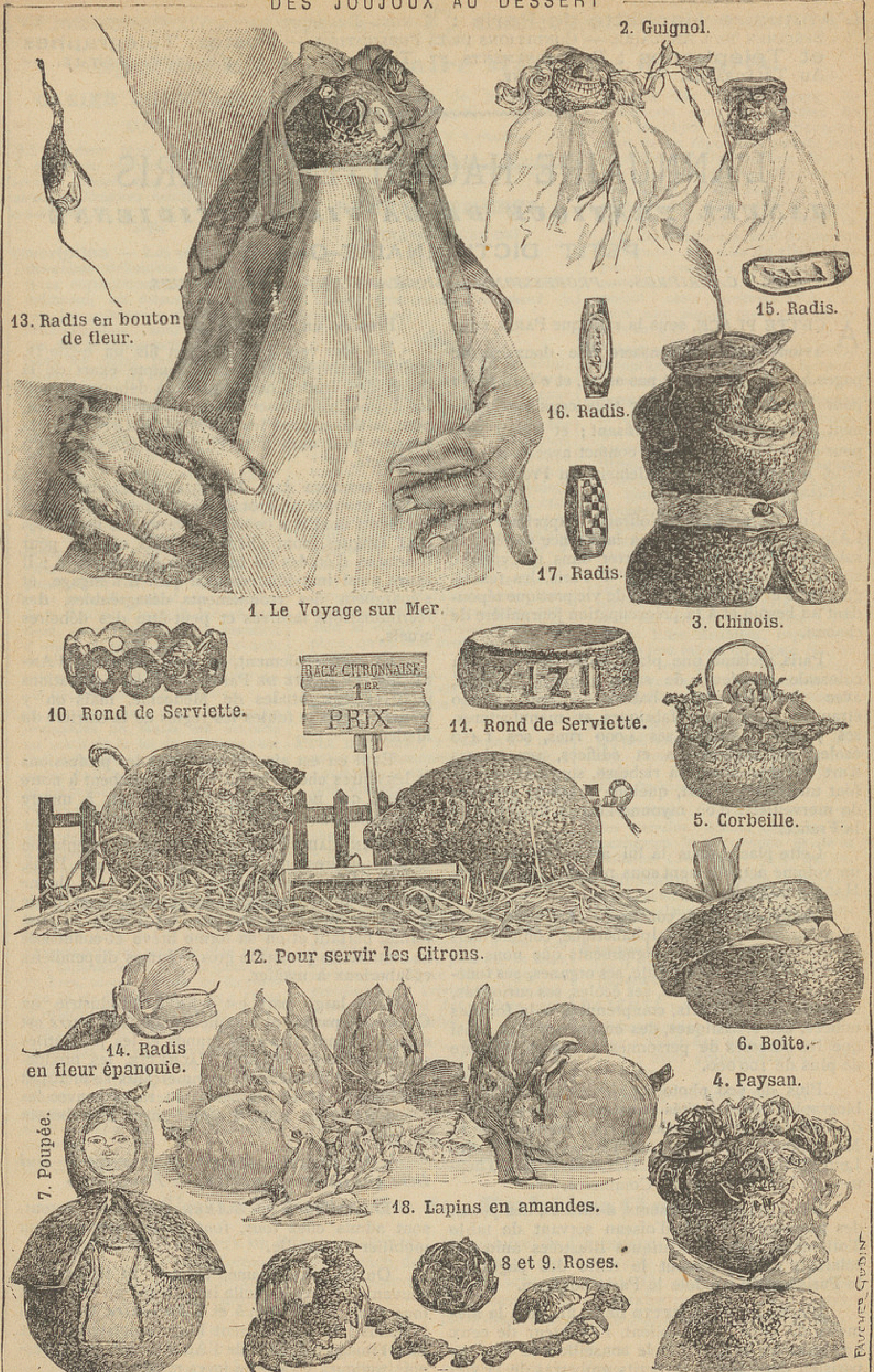


Fig. 995 à 1012.

PROVERBE : Le fruit ne tombe pas loin de l'arbre

L'Annuaire Hachette de Paris : MANUEL PRATIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE. — SPÉCIMEN DE L'ANNUAIRE. — CONDITIONS DE LA PUBLICATION. — **Postes, Télégraphes et Téléphones** : RENSEIGNEMENTS ET TARIFS. — CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE. — AU TÉLÉGRAPHE. — AU TÉLÉPHONE.

L'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS

MANUEL PRATIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE

PETIT DICTIONNAIRE-GUIDE

CARRIÈRES. — PROFESSIONS. — BIOGRAPHIES. — STATISTIQUES.

A CETTE PLACE, sous la rubrique PARIS, nous avions jusqu'ici consacré une douzaine de pages à Paris. Ce n'était pas assez, et c'était trop : pour les Parisiens, et pour tous ceux qui viennent à Paris, c'était insuffisant ; et c'était trop pour ceux qui n'ont aucun contact avec la grande ville, qui vivent continuellement en Province ou à l'Etranger.

Une seule solution s'offrait : Supprimer dans l'Almanach, qui s'adresse à la France entière, la rubrique PARIS, et transporter dans un volume spécial, consacré tout entier à Paris, les renseignements et les informations de vie pratique répondant au besoin et à la préoccupation journalière de chacun.

Paris réclame une place digne de lui, de sa colossale grandeur, de sa prodigieuse activité, avec ses 2 511 000 habitants, ses 182 000 étrangers, ses 2 800 fabriques et manufactures, ses 74 000 maisons, ses 4 000 rues, ses 1 450 écoles, ses monuments et édifices, ses trésors d'art incomparables, sa richesse, son luxe, qui en font un monde à part, quelque chose de grand et de merveilleux d'où rayonne l'esprit universel de la France.

Cette place, nous la lui avons donnée dans un volume actuellement sous presse : l'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS.

Méthodiquement condensés et classés, en un plan nouveau, par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, les renseignements que nous publions sur la grande capitale, ses organes, ses fonctions, son administration, ses écoles, ses curiosités, ses industries, ses arts, comprennent à la fois des notices, des statistiques, des conseils-guides, ainsi que les adresses de personnes citées au nombre de plus de 100 000.

Plus de 600 photographies accompagnent la biographie des célébrités parisiennes, des membres du Gouvernement, du Corps Diplomatique, de la Magistrature, du Clergé, de l'Enseignement, des Lettres, des Sciences, des Beaux-Arts, des Théâtres, de l'Industrie et du Commerce.

Des vues de monuments, d'édifices, des plans, des panoramas à vol d'oiseau servant de table d'orientation, des statistiques illustrées animent, éclairent et enrichissent le texte des pages où le Paris ancien coudoie le Paris nouveau.

L'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS sera la mémoire de ceux qui oublient, l'initiateur de ceux qui ignorent, le guide et le conseiller du ménage parisien dans les mille petits embarras de la vie.

Prenons un exemple :

Un père veut faire de son fils un médecin, mais il désire se rendre un compte exact de la durée des études, des sommes à débourser pour les formalités d'inscriptions, pour les examens, pour la thèse, pour les livres nécessaires, pour la pension qu'il aura à servir à son fils étudiant à Paris, etc.

Il trouvera dans l'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS, groupés au mot *Médecin*, tous les renseignements dont il a besoin ; il verra que les études sont longues, sont chères, qu'elles coûtent pour 6 années d'études un minimum de 17 586 fr. ; il saura ainsi immédiatement à quoi il s'engage, et s'épargnera des étonnements désagréables, des récriminations tardives et peut-être des déboires cruels.

Et non seulement, on trouvera dans l'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS toutes les indications relatives aux études de Médecine, mais on y trouvera encore toutes les règles de la carrière du Médecin.

Et il en est ainsi pour toutes les professions et les autres choses de la vie qui touchent à notre bourse, qui nous obligent à compter, à mettre dans la balance nos désirs et nos ressources.

L'ANNUAIRE HACHETTE offre la documentation la plus intéressante et la plus exacte sur Paris, sur ses mœurs, ses usages particuliers ; il donne tous les renseignements de jurisprudence et de police municipale, etc., etc., et réunit en son format portatif et en sa forme brève et condensée la matière de plusieurs gros volumes dispendieux et laborieux à manier.

Une large part est faite à l'Industrie, au Commerce parisiens, auxquels notre *Annuaire* est appelé à rendre les plus grands et les plus utiles services. Par l'ANNUAIRE HACHETTE, les producteurs, les industriels, les commerçants se mettront directement et constamment en rapport avec les consommateurs, ceux-ci ayant sans cesse besoin de ceux-là.

« L'ALMANACH, disait Cormenin, *est le seul livre que lisent 25 millions de Français.* »

L'*Almanach* et l'*Annuaire* vont partout, sont admis chez tous, font partie intégrante du mobilier de famille.

On les collectionne, ils sont la tirelire des souvenirs. Et avec quelle impatience on les attend tous deux, l'*Almanach* et l'*Annuaire*, ces livres jumeaux ! Ils symbolisent l'avenir mystérieux, ils sont l'image palpable de l'An qui vient avec l'espoir toujours vivace de jours meilleurs.

C

Spécimen de l'Annuaire Hachette de Paris.

CASIER JUDICIAIRE

ooo

Il a pour objet de localiser au greffe du tribunal de l'Arrondissement natal tous les renseignements judiciaires relatifs à chaque condamné.

Inscription. — Les condamnations devenues définitives des juridictions correctionnelles, criminelles, militaires, les mesures disciplinaires, les jugements de faillite, les réhabilitations sont mentionnés sur des bulletins individuels contenant les nom, prénoms du condamné, ceux de ses père et mère, lieu et date de naissance, profession. Les bulletins concernant des individus nés hors de France sont réunis dans un casier central établi au Ministère de la Justice.

Extraits. — Des extraits du casier judiciaire sont délivrés sur demande aux autorités judiciaires et administratives et aux intéressés. Ces derniers doivent en faire la demande sur papier libre et non affranchie au Procureur de la République de leur lieu d'origine, ou, pour le casier central, au Ministère de la Justice. L'extrait délivré contient, avec l'état civil, la mention « *néant* » si l'intéressé n'a subi aucune condamnation, ou l'énumération des condamnations dont il a été frappé par ordre de date.

Les condamnations pour l'exécution desquelles un sursis est accordé en vertu de la loi du 26 mars 1891 (loi Bérenger), sont inscrites au casier judiciaire avec mention de la suspension et ne sont plus inscrites dans les extraits délivrés aux parties lorsque 5 ans se sont écoulés sans que l'intéressé ait été à nouveau condamné, ces condamnations étant dès lors comme non avenues.

Les extraits sont rédigés sur papier libre. Le coût en est pour les particuliers de 1 fr. 25 (plus l'affranchissement), qui peuvent être joints à la demande par mandat-poste ou timbres, savoir : Droit de Recherche et de Rédaction, 0 75 ; Droit d'Inscription au Répertoire, 0 25 ; Droit d'Enregistrement, 0 25.

Les extraits délivrés pour joindre à l'appui des demandes d'engagements volontaires, d'emplois d'officier de réserve ou de territoriale ou de postes dans la gendarmerie sont exempts du droit d'enregistrement.

Bureau : Palais de Justice, aile gauche (Cour d'Appel), au 3e étage.

OUVERT DE 11 H. 1/4 A 4 HEURES.

DÉMÉNAGEMENTS

(ENTREPRENEURS DE)

ooo

Il y a à Paris environ 180 maisons principales s'occupant de déménagements.

Fonctionnement : En général, on s'adresse à l'une de ces maisons, qui envoie un employé pour examiner le mobilier et traiter à forfait pour le transport. On loue le plus souvent une voiture à 1 ou 2 chevaux, la maison fournissant gratuitement les paniers et la paille nécessaires à l'emballage des objets fragiles : vaisselle, suspension, etc.

Les Employés sont rémunérés par leurs maisons, mais l'usage est de donner un pourboire de 3 à 5 fr. à chaque homme. Le nombre d'employés est indiqué sur la feuille de transport ou la facture, mais souvent les employés racolent pendant le voyage un camarade sans place, qu'on doit avoir soin de congédier.

Les Lits, Armoires, Bibliothèques et autres meubles à vis sont démontés et remis en place par les déménageurs.

Prix moyens : 1 voiture à 1 cheval (avec 2 hommes), de 15 à 20 fr. ; 1 voiture à 2 chev., de 20 à 25 fr. ; prix diminués aux époques entre les termes. Pour la banlieue (dans un rayon de 20 kil.) : 1 voit. à 1 cheval avec 2 hom. : 20 fr. ; 1 voit. à 2 chev. avec 3 hom. : 30 fr.

Le nombre des voitures pour un grand appartement ne peut être fixé que par un employé de la maison de Déménagement. Il vaut donc mieux traiter à forfait. Dans un rayon de 20 kil., on a intérêt à ne pas prendre un *cadre* pouvant se fixer sur wagon. Pour déménager en *province* ou à *l'étranger*, les maisons fournissent des *cadres* capitonnés. Prix à forfait.

Délai de transport, comme toutes marchandises, suivant les distances et les tarifs des Chemins de Fer.

Responsabilités : Elles varient suivant les maisons et sont énumérées sur la facture que les employés remettent *acquittée* au client. En général, les Entrepreneurs de transports sont responsables de tous les objets qui leur sont confiés, mais ils ne répondent pas du coulage des liquides, du bris des objets non emballés ou déballés par leurs agents, ni des avaries qui peuvent résulter du passage des meubles par la fenêtre. Les *liquides en fûts, les bonbonnes*, sont descendus ou montés aux frais du client. Les paniers conservés se payent ordinairement 10 cent. par jour et par panier ; ceux conservés plus d'un mois sont laissés pour compte au prix de 6 fr. l'un.

Réclamations : Les formuler dès la réception en présence du facteur ; les mentionner au dos de la facture.

Conseils-guide : Vérifier aussitôt la feuille pour renvoyer les hommes qui n'y sont pas inscrits. Transporter soi-même les bijoux, valeurs, titres, etc., dont le déménageur n'est pas responsable. Vider à fond et boucher avec du papier les lampes à huile et à pétrole ; les dégâts qui en résultent ne regardent que le client. Pour les meubles de prix, faire un inventaire avec leur estimation et exiger un reçu de cet inventaire. A mesure qu'on approche du terme, les prix montent pour les voitures non arrêtées d'avance. Elles doublent, triplent de prix le jour même du terme. Ne pas donner trop de vin aux déménageurs, surtout le matin (maximum, 1 bouteille par jour et par homme).

CHAMBRE SYNDICALE DES DÉMÉNAGEURS. 10, R. de Lancry. Fondée en 1884. 30 Syndiqués : *Président*, M. ALBAN, *Vice-Président*. M. BEDEL.

Admission : Être présenté par des parrains. Admet aussi les déménageurs de la province et de la banlieue. *Cotisation* : 30 fr. par an.

Publications : *Union nationale des Chambres syndicales*, journal hebdomadaire, gratuit pour syndiqués.

Banquet annuel suivi de bal (20 fr.) ; date fixée par l'Assemblée générale.

PATENTE : 2 classes :

1° Déménageurs ayant une seule voiture : Droit fixe (tabl. A, 6e cl.), 40 fr. ; droit proportionnel du 30e du loyer.

2° Déménageurs ayant plusieurs voitures : Droit fixe (tabl. A. 3e cl.), 140 fr. ; droit proportionnel au 20e du loyer.

Conditions de la Publication.

L'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS paraîtra en Février 1897. Un volume, format de l'Almanach, de plus de 1200 pages. Prix : broché, 3 fr. 75 ; cartonné, 5 fr. ; reliure souple, maroquin rouge, 7 fr. 50.

Nos lecteurs de Province, qui savent avec quelle rapidité s'épuisent nos Almanachs, seront peut-être heureux de pouvoir retenir d'avance leur exemplaire de l'ANNUAIRE HACHETTE DE PARIS ; pour le recevoir dès son apparition, ils n'auront qu'à détacher le bulletin (V. aux *Primes*) de notre Almanach, et nous le faire parvenir, *sans frais*, par *l'intermédiaire du libraire de leur localité*.

Leur avantage est de s'adresser au libraire, pour s'éviter des frais de correspondance.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

(Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.)
Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (99, rue de Grenelle)
Sous-Secrétaire d'État : M. Edouard Delpeuch, député.

Ce petit Guide des Postes, Télégraphes et Téléphones *est fait pour les personnes pressées, qui n'ont pas le temps d'attendre devant les guichets des bureaux de poste. Nous y avons indiqué des renseignements utiles, généralement ignorés du public, et y avons enregistré tous les changements qui se sont produits dans le service des Postes, Télégraphes et Téléphones, durant l'année 1896.*

I. — Les Bureaux de Poste et de Télégraphe de Paris.

Arrondissemts.	ADRESSE	No du bureau.	Dernière levée pr la pror. & l'étr.
1er	R. du Louvre (Hôtel des Postes)	00	6h00
»	R. des Halles, 9 (11 h.).	17	5 45
»	R. de Castiglione, 3. T.	97	»
»	Bourse d.Commerce. T.	95	»
»	R St-Denis, 90.	50	5 45
»	Av. d. l'Opéra, 2 (11 h.).	11	6 00
»	R. des Capucines, 13..	81	6 00
»	Pl. Vendôme, 15, T...	35	»
»	R. Cambon, 9 P.	35	5 45
2e	Pal.d.l.Bourse. T.(nuit).	98	»
»	Pl. de la Bourse, 4	1	6 00
»	R. de Cléry, 25	24	6 00
»	R. Marsollier, 2	49	6 00
»	R. de Choiseul, 18	8	5 45
3e	R. des Haudriettes, 4..	7	5 45
»	R. Réaumur, 47	16	5 45
»	R. de Filles-du-Calv., 3	103	5 45
»	Bd Saint-Martin, 41...	88	5 45
4e	Tribunal de Commerce.	32	5 45
»	R. d. Fr.-Bourgeois, 24.	82	5 30
»	R. d. l. Bastille, 2 (11 h.).	21	5 30
»	Hôtel de Ville	13	5 45
5e	R. de Poissy, 9	28	5 45
»	R. Cl.-Bernard, 77....	38	5 30
»	R. Monge, 104 11 h...	29	5 30
»	Bd de l'Hôpital, 26...	33	5 30
6e	R. de Vaugirard 36 (P.).	6	5 30
»	R. de Vaugirard (Lux.) T. (11 h.)	6	»
»	P.d.Sénat (Lux) (11 h.)	85	5 30
»	Quai Malaquais. T....	94	»
»	R. Danton, 2	25	5 45
»	R. Littré	43	5 30
»	R. des Saints-Pères, 22.	15	5 45
»	R. de Rennes, 53	10	5 30
»	R. St-Romain, 6	89	5 30
7e	R.d.Grenelle, 103 (nuit).	44	5 45
»	Bd St-Germain, 195...	20	5 45

Arrondissemts.	ADRESSE	No du bureau.	Dernière levée pr l. pror & l'étr.
7e	R. St-Dominique, 86...	27	5h30
»	Chambre des Députés.	31	5 45
»	R. du Bac, 146	80	5 30
»	Av. Duquesne, 40	41	5 30
»	Av. Bosquet, 31	104	5 80
8e	R. Boissy-d'Anglas, 3. T. (11 h.)	92	»
»	Av. des Ch.-Élysées, 33 (11 h.)	45	5 30
»	Av. Friedland, 25	40	5 30
»	R. d'Amsterdam, 19 (11 h.)	18	5 45
»	R. Montaigne, 26	9	5 45
»	Bd Malesherbes, 101 ..	37	5 30
»	Bd Haussmann, 121...	47	5 30
»	Bd Malesherbes, 6....	3	5 45
»	R. Clément-Marot, 10.	86	5 30
9e	R. Taitbout, 46 (Poste).	22	5 45
»	R. de Provence, 54. T.	22	»
»	R. Lafayette, 35	51	5 45
»	R. Bleue, 14	83	5 45
»	R. Milton, no 1	2	5 45
»	Bd des Capucines. T. (11 h.)	96	»
»	Bd de Clichy, 83 (11 h.).	84	5 30
»	R. Ste-Cécile, 7	48	5 45
»	R. Fontaine, 23	90	5 30
10e	R. d'Enghien, 21	4	5 45
»	Gare du Nord (11 h.)..	26	5 45
»	R. des Écluses-Saint-Martin, 4	39	5 30
	R. de Strasbourg, 8-10.	14	5 30
»	R. Château-Landon, 22.	93	5 30
»	Bd Beaumarchais, 68..	12	5 45
11e	Bd Richard-Lenoir, 108.	19	5 45
»	Bd Voltaire, 105	36	5 30
»	Av. Parmentier, 134...	46	5 30
»	Pl. d. la Rép., 10. (11 h.).	5	5 45
»	R. Alexand.-Dumas, 1.	87	5 30

Arrondissemts.	ADRESSE	No du bureau.	Dernière levée pr l. pror. & l'étr.
12e	Av. Ledru-Rollin, 80 ..	105	5h30
»	R. de Cîteaux, 40	23	5 30
»	Bd Diderot, 19	30	5 30
»	R. de Charenton, 240.	56	5 »
»	R. Gallois, 34	57	5 »
»	R. du Rendez-Vous, 36.	73	5 »
13e	Pl. Jeanne-d'Arc, 41..	63	5 »
»	Av. d'Italie, 77	65	5 »
»	R. de la Glacière, 75..	101	5 »
14e	Bd Montparnasse, 174.	52	5 30
»	Av. d'Orléans, 19	69	5 »
»	R. de l'Ouest, 81	72	5 »
15e	R. Blomet, 93 (11 h.)..	75	5 »
»	R. de Lourmel, 35....	64	5 »
»	Bd de Vaugirard, 93 ..	102	5 30
16e	R. Pierre-Guérin, 13..	53	5 »
»	Av. Marceau, 29	34	5 30
»	Pl. Possoz (11 h.)	70	5 »
»	Pl. Victor-Hugo, 3....	71	5 »
»	R. Dufrenoy, 16	78	5 »
»	R. de Billancourt, 3...	100	5 »
17e	R. Legendre, 183....	61	5 »
»	Av. de la Gde-Armée, 50 *b*	62	5 »
»	R. des Batignolles, 42.	54	5 »
»	R. Meissonier, 6	66	5 »
»	R. Bayen, 16	74	5 »
18e	Bd Rochechouart, 68..	68	5 30
»	R. Doudeauville, 4....	58	5 »
»	R. Eugène-Sue, 29....	60	5 »
»	R. des Abbesses, 8...	67	5 »
19e	R. de Crimée, 174....	76	5 »
»	R. d'Allemagne, 3....	79	5 »
»	R. d'Allemagne, 139...	77	5 »
»	R. d'Allemagne, 211 T.	99	»
20e	R. des Pyrénées, 397..	55	5 »
»	R. des Pyrénées, 200..	91	5 »
»	R. de Bagnolet, 55....	59	5 »
»	R. Etienne Dolet, 42..	40	5 30

Les bureaux suivis de l'indication T sont ouverts au service *télégraphique seulement.* — Ceux suivis de l'indication (11 h.) sont ouverts au service *télégraphique* jusqu'à 11 heures du soir.

A Paris, les bureaux de poste et de télégraphe sont ouverts : en été, de 7 h. du matin à 9 h. du soir ; en hiver, de 8 h. du matin à 9 h. du soir, sauf le bureau de poste de la rue des Halles, qui ouvre à 7 h. du matin en toute saison ; les dimanches et fêtes, les guichets de la poste sont fermés à 4 h. du soir. — La *Recette principale* ou Hôtel des Postes (r. du Louvre) est ouverte de 7 h. (été) ou 8 h. du matin (hiver) à 9 h. du soir (dimanches et fêtes, jusqu'à 4 h. du soir), pour toutes les opérations postales.

Il existe un certain nombre de *bureaux auxiliaires*, établis chez des négociants et gérés par eux, sous le contrôle de l'Administration des Postes. Ces bureaux vendent des timbres, des bandes, des enveloppes timbrées ; ils payent et émettent les mandats *français* au-dessous de 300 francs et les bons de poste ; ils reçoivent les lettres et objets recommandés, c'est-à-dire sans valeur déclarée, et les valeurs à recouvrer. La plupart des bureaux auxiliaires sont autorisés à recevoir les télégrammes intérieurs seulement.

Bureaux auxiliaires de Paris :

Aboukir (R. d') 107. || Batignolles (Bd des), 82. || Boëtie (R. de), 17. || Bonaparte (R.), 49. Caumartin (R.), 18. || Chapelle (Bd de la), 14. || Châteaudun (R. de), 16. || Chaus. d'Antin (R. de la), 54. || Cherche-Midi (R. du), 110. || Clichy (R. de), 48. || Condorcet (R.), 17. || Convention (R. de la), 58. || Courcelles (Bd de), 73. || Coypel (R.), 20. || Damrémont (R.), 95. || Dauphine (R.), 37. || Didot (R.), 95. || Douai (R. de), 47. || Fg-St-Honoré (R. du), 100. || Gare (Bd de la), 80. || Giffart (R.), 1. || Goutte d'Or (R. de la), 28. || Kléber (Av.), 93. || Lancry (R. de), 57. || Louvois (R. de), 8. || Malesherbes (Bd), 32. || Marcadet (R.), 105. || Mathurins (R. des), 5. || Monge (R.), 31. || Morillons (R. des), 31. || Oberkampf (R.), 88. || Opéra (Pl. de l'), 2. || Palais de Justice. || Passy (R. de), 3. || Pompe (R. de la), 43. || Pyrénées (R. des), 367. || Rivoli (R. de), 72. || Rome (R. de), 72. || St-Louis-en-l'Isle (R.), 51. || St-Michel (Bd), 48. || St-Michel (Bd), 115. || Thérèse (R.), 1. || Tolbiac (R. de), 118. || Université (R. de l'), 40. || Wagram (Av. de), 165.

En province, on a créé des bureaux auxiliaires dans les principales villes.

PROVERBE : **Mieux vaut se lever à la cloche qu'à la trompette.**

II. — Levée des Boîtes et Distribution à domicile.

Le service de levées des boîtes comprend : 1° les boîtes de l'Hôtel des Postes ; 2° les boîtes des bureaux de poste ; 3° les boîtes de quartier, placées chez les débitants de tabac, à la porte des édifices publics, le long des boulevards, dans les gares, etc. Il est fait, chaque jour ouvrable, huit levées dans toutes les boîtes, et huit distributions. Les dimanches et fêtes, les 3ᵉ, 4ᵉ et 8ᵉ levées n'ont pas lieu dans les boîtes de quartier.

Ainsi, une lettre pour Paris, mise dans une boîte de quartier de l'ancien Paris, à 10 h. du mat., sera distribuée de 1 h. 30 à 3 h. de l'après-midi.

Les facteurs ne sont obligés de monter dans les maisons que s'ils ont à remettre des lettres recommandées ou chargées. Les concierges, que la loi assimile à des domestiques, sont tenus de distribuer les lettres aux destinataires dès que le facteur en a opéré la livraison.

Les dimanches et fêtes, les 4ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ distributions n'ont pas lieu. La 7ᵉ levée des boîtes de l'ancien Paris est faite à 5 heures aux boîtes de quartier pour la première distribution du lendemain, et la 8ᵉ et dernière levée n'est faite qu'aux boîtes des bureaux et de l'Hôtel des Postes.

LEVÉE DES BOITES						HEURES des distributions correspondantes aux levées des boîtes.		
	Heures des levées aux boîtes							
	de quartier		de bureau					
Nos des levées.	des comm. annexées.	de l'ancien Paris.	des comm. annexées.	de l'ancien Paris.	de l'Hôtel des Postes.		De	à
Lev. spéc. de nuit.	» »	» »	3 »	4 »	4 30	1ʳᵉ	7 30 m.	9 h. m.
1ʳᵉ	6 30	7 »	7 »	7 30	8 30	2ᵉ,	9 h. m.	11 h. m.
2ᵉ	9 »	9 30	9 30	10 »	11 »	3ᵉ,	11 30 m.	1 h. s.
3ᵉ	11 »	11 30	11 30	12 »	1 »	4ᵉ,	1 30 s.	3 h. s.
4ᵉ	1 »	1 30	1 30	2 »	3 »	5ᵉ,	3 30 s.	5 h. s.
5ᵉ	3 »	3 30	3 30	4 »	5 »			
6ᵉ	3 45	4 15	4 15	4 45	5 45	6ᵉ }	6 30 s.	9 h. s.
7ᵉ	4 30	5 »	5 »	5 »	6 »	7ᵉ }		
8ᵉ	8 30	9 »	9 »	9 45	9 45	8ᵉ,	1ʳᵉ distribution du lendemain.	

Si l'on veut qu'une lettre parte le jour même par les courriers du soir pour la province ou l'étranger, la mettre avant 4 h. 30 dans les boîtes de quartier et 5 h. dans les boîtes des bureaux de poste des communes annexées, avant 5 h. dans les boîtes de quartier et 5 h. 30 dans la plupart des boîtes des bureaux de poste de l'ancien Paris ; avant 6 h. à l'Hôtel des Postes (consulter le tableau en tête de la page précédente : *Heure de la dernière levée*).

Levée complémentaire sans surtaxe. — Les correspondances partant de Paris le soir, sauf celles des lignes de Paris à Aurillac et de Paris à Pontarlier, profitent *sans surtaxe* pour les gares d'une levée complémentaire dans les bureaux nᵒˢ 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 12, 15, 17, 18, 20, 22, 24, 25, 26, 32, 51, 81, 83 et 103.

Levées exceptionnelles avec Taxe supplémentaire. — Ces levées ont lieu aux heures ci-après, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire de 5 centimes par lettre :

30 minutes après l'heure fixée pour la levée générale du soir (7ᵉ) dans tous les bureaux de poste.

De 7 h. à 7 h. 40 suivant les lignes, à l'Hôtel des Postes.

Toute lettre dont les timbres d'affranchissement ne représenteraient pas le montant intégral de la taxe ordinaire et de la taxe supplémentaire ne sera expédiée que par les courriers du lendemain.

Le courrier du Havre et celui de la banlieue de Paris (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc.) partent sans surtaxe jusqu'à 9 h. et 9 h. 30 dans les bureaux de Paris ; le courrier pour l'Angleterre, jusqu'à 10 h. 35 du soir, au bureau de la r. d'Amsterdam, 19, et jusqu'à 11 h. aux boîtes de la salle des Pas-Perdus (gare St-Lazare).

Dernier départ du courrier. — L'agence Fournier, 11, pl. de la Bourse, le *Gaulois*, 5, r. Drouot, quelques cafés des boul., la salle des dépêches du *Figaro*, 26, rue Drouot, font porter, moyennant une indemnité de 5 cent., aux gares de Lyon, d'Orléans et Montparnasse les lettres remises à 6 h. 50, et aux gares du Nord et de l'Est celles remises à 7 h. 15. Pour la gare Saint-Lazare, on a au *Figaro* jusqu'à 7 h. 35.

Moyennant 5 cent. de supplément, les principaux bureaux de poste reçoivent jusqu'à la dernière limite (7 h., 7 h. 20, 7 h. 30, 7 h. 40), selon les destinations (voir à l'*Indicateur* le départ des trains-poste), les correspondances, dont ils assurent le transport aux différentes gares par des vélocipédistes agréés de l'Administration.

Distribution par exprès. — Tout objet transporté par la *poste* peut être *distribué par exprès* ; tarif en sus de l'affranchissement : 50 cent. pour tout objet distribuable dans la commune siège du bureau ; 2 fr. par objet distribuable dans une commune rurale. Ne bénéficient pas de cette mesure les objets de correspondance *de* et *pour* la commune siège du bureau.

III. — Au Bureau de Poste.

On trouve dans tous les bureaux de poste :

Timbres-poste, *valeur et couleur :* 0 fr. 01, bleu. — 0 fr. 02, chamois clair. — 0 fr. 03, gris-perle. — 0 fr. 04, gris-bleu. — 0 fr. 05, vert d'eau. — 0 fr. 10, violet. — 0 fr. 15, turquoise. — 0 fr. 20, vert clair. — 0 fr. 25, rose. — 0 fr. 30, bistre clair. — 0 fr. 40, paille. — 0 fr. 50, rose clair. — 1 fr., paille. — 5 fr., lilas clair.

(Est passible d'une amende de 50 à 1000 fr. celui qui a employé un timbre ayant déjà servi.)

Timbres de quittance à 10 centimes.

Cartes postales : 10 cent. (carte simple circulant en France et à l'Etranger). 20 cent. avec réponse payée pouvant être utilisée dans tous les pays de l'Union postale (Europe et Amérique). Moyennant 25 cent. on peut recommander une carte postale munie de la réponse payée. — Avis de réception, 10 cent. — L'industriel, le négociant, etc., peuvent appliquer la griffe ou coller l'étiquette de leur maison sur une carte postale.

Cartes-lettres fermées, 15 cent. pour la France et 25 cent. pour l'étranger. — On peut y insérer tout objet autorisé dans les lettres ordinaires, sauf les valeurs au porteur, et sans dépasser un poids

total de 15 grammes, à moins d'augmenter l'affranchissement de 15 c. par 15 gr. ou fraction.

Cartes-lettres avec réponse payée, pour la France, 30 cent.

Enveloppes *timbrées*. Pour lettres (2 formats), à 16 cent. pièce. Pour *cartes de visite*, à 5 cent. 1/2 pièce.

Bandes timbrées (3 formats), 1 cent. 1/3; 2 cent. 1/3. — Il n'est pas vendu moins de 15 bandes à la fois.

On peut faire timbrer des enveloppes et des bandes en feuilles en s'adressant au bureau de fabrication des timbres-poste (bd Brune, 75 et 77, à Paris).

Les timbres-poste découpés dans les cartes ne peuvent pas servir à l'affranchissement d'autres correspondances, ils ne sont pas non plus échangés contre d'autres timbres.

IV. — Lettres ordinaires et recommandées.

Cachet et adresse. — Toute lettre recommandée doit être fermée avec soin. Pour les pays d'outre-mer, il est préférable d'employer les pains à cacheter : la cire sous les climats tropicaux fond en cours de transport. L'adresse doit être *très lisiblement écrite* et disposée de cette façon :

FRANCE.

Madame LÉOTY	TIMBRE
Corsets	
8, Place de la Madeleine	
PARIS	

ÉTRANGER.

Mme BOUBONG	TIMBRE
Dépôt des corsets Léoty	
42, Conduit Street	
HANOVER SQUARE	
LONDON W	

Quand vous avez des doutes sur l'adresse exacte de la personne à laquelle vous écrivez, mettez au dos de l'enveloppe : *Envoi de M..., n°..., rue..., Paris.* Si la distribution de votre lettre n'a pu être effectuée, la Poste vous la retourne *immédiatement sans la décacheter*. Près d'un million de lettres sont jetées au rebut chaque année *faute d'indication, à l'extérieur* ou *à l'intérieur, du nom et du domicile des expéditeurs.* — Les lettres ordinaires sont conservées trois mois ; les lettres et objets de valeur, *cinq ans*. — Quelques personnes ont l'habitude de mettre sur la suscription des lettres pour la localité les mots : *En ville.* Il vaut mieux indiquer le nom de la ville, pour éviter des erreurs assez fréquentes.

Affranchissement. — De Paris pour Paris ou les départements, la Corse, l'Algérie, la Tunisie et Tripoli de Barbarie, les lettres coûtent : affranchies 0,15 cent., non affranchies 0,30, par chaque 15 gr. ou fraction de 15 grammes.

Les lettres, journaux, imprimés, échantillons *non affranchis* sont taxés le double de l'affranchissement qui était dû. *Insuffisamment affranchis*, ils sont taxés le double de l'insuffisance d'affranchissement.

Pour peser vos lettres, à défaut de poids, servez-vous de pièces de monnaie : la pièce de cuivre de 1 cent. pèse 1 gr.; 2 cent., 2 gr.; 5 cent., 5 gr.; 10 cent., 10 gr.; la pièce de 1 franc en argent pèse 5 gr.; 2 fr., 10 gr., et 5 fr., 25 gr. — *Ex.* : Vous voulez savoir si une lettre pèse plus de 15 grammes et, par conséquent, doit payer plus de 15 cent. d'affranchissement. Vous n'avez qu'à mettre dans le plateau d'une balance votre lettre, et dans l'autre une pièce de 10 cent. et une de 5 cent. Si la lettre l'emporte, il faut deux timbres de 15 cent.; dans le cas contraire, un seul suffit.

Si vous avez jeté votre lettre à la boîte en oubliant de l'affranchir, vous pouvez la faire affranchir en produisant un *fac-similé* de la suscription.

Lettres de ou pour les Armées. — Elles ne supportent que la taxe territoriale (15 cent. par 15 gr.) dans toute l'étendue des possessions françaises. La franchise est accordée, *par la voie française*, exclusivement aux lettres ordinaires provenant ou à l'adresse des marins et des militaires en campagne et actuellement ceux qui font partie des corps d'occupation du Tonkin, de l'Annam, du Cambodge, du Soudan, du Dahomey et dépendances, et de Madagascar.

Les plis chargés ou recommandés et les échantillons ne jouissent pas de cette franchise.

Si vous écrivez à un homme sous les drapeaux, n'oubliez pas de mentionner dans l'adresse le *numéro de la compagnie* ou *de la batterie* ainsi que le *numéro de l'escadron* ou *du régiment* auquel ce militaire appartient.

EXEMPLE : *M. le Capitaine Charles G., commandant la 12e compagnie du 143e de ligne, Toul (Meurthe-et-Moselle).*

Les officiers de l'armée active et de la réserve, commandant un détachement, écrivent en *franchise* à leur *colonel* ou *chef de corps.* Pour faire charger en franchise leur correspondance, présenter au receveur des postes une réquisition écrite sur papier libre. *Ex. : M. X., commandant du détachement de..., prie M. le receveur des postes de charger en franchise le pli ci-joint.* — (ou) *un pli à l'adresse de M. le colonel commandant* (de tel régiment). (Signature.)

La même facilité est accordée aux *officiers de réserve* dans *leurs foyers*, pour envoyer leur correspondance, même sous chargement, à *leur chef de corps.* Employer la même formule.

Interdiction. — On ne doit pas insérer dans les lettres ordinaires, des pièces d'or ou d'argent, des bijoux ou autres objets précieux, des billets de banque, bons, chèques, bons de poste sans désignation du nom du destinataire, coupons d'intérêts ou de dividende payables au porteur (amende de 50 à 500 francs).

Franchises postales. — On écrit sans affranchir : au *Président de la République*; — au *Président de la Chambre*; — au *Président du Sénat*; — aux *Ministres Secrétaires d'État*; — aux *Sous-Secrétaires d'État*; — au *Grand Chancelier de la Légion d'honneur*; — au *Président* et au *Secrétaire du Conseil d'État*; — au *Premier Président* et au *Procureur Général de la Cour des Comptes* et *de la Cour de Cassation*; — au *Gouverneur militaire de Paris*; — au *Préfet de Police*; — au *Directeur Gal de la Caisse d'Amortissements, des Dépôts et Consignations*, etc.; — et, dans *leur ressort*, au *Préfet de la Seine*, à Paris; au Préfet du Rhône dans son Départ. ; aux Procureurs géné-

raux dans le ressort de la Cour où ils siègent; aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1[re] instance. — Maximum du poids des paquets qu'on peut expédier en franchise : 5 kilos, sauf pour le Président de la République et le Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes, qui jouissent de la *franchise illimitée*.

Lettres recommandées. — Taxe fixe, 25 cent. par lettre, en plus de l'affranchissement obligatoire (15 cent. par 15 grammes pour la France, 25 cent. pour l'Etranger). Avis de réception, 10 cent.

EXEMPLE : *Une lettre recommandée de 15 grammes (y compris l'affranchissement de 15 cent. pour la France) coûtera 40 cent.; une lettre de 15 à 30 grammes, 55 cent.; une lettre de 30 à 45 grammes, 70 cent. ; une lettre de 45 à 60 grammes, 85 cent.; une lettre de 60 à 75 grammes, 1 fr. — Le droit fixe de 25 c. est toujours à ajouter à la taxe d'affranchissement d'une lettre ordinaire de même poids.*

Si vous voulez que votre lettre recommandée parte par le courrier du soir, présentez-la au guichet du bureau de poste avant 4 h. 1/2 (dernier délai) ; à la Bourse ou à l'Hôtel des Postes avant 4 h. 45 ; et aux bureaux de poste des gares avant 6 h.

On peut insérer des valeurs au porteur dans les lettres recommandées sans en faire la déclaration, mais la poste n'en est pas responsable et, en cas de perte, elle ne doit qu'une indemnité de 25 francs.

Retrait des correspondances. — L'expéditeur de tout objet confié à la poste peut le réclamer tant qu'il n'a pas été remis au destinataire. S'adresser, avec pièces constatant son identité (Voir notre carte d'identité), au bureau de poste expéditeur, qui indiquera les formalités à accomplir, que la lettre soit encore au bureau ou qu'elle soit déjà expédiée.

Lettres pour l'étranger. — L'affranchissement des lettres ordinaires est de 25 cent. par 15 grammes pour les pays suivants, faisant partie de l'*Union postale* :

Allemagne.
Australie.
Autriche-Hongrie.
Belgique.
Bolivie.
Brésil.
Bulgarie.
Colonies { françaises. allemandes. anglaises. danoises. espagnoles. néerlandaises. portugaises.
Caboul (Afghanistan).
Chili.
Costa-Rica.
Danemark.
Egypte.
Equateur.
Espagne.
Etats-Unis d'Am.
E.-U. d. Colombie.
Grande-Bretagne, compris l'Irlande et l'Ecosse.
Grèce.
Guatemala.
Haïti.
Havaii (Sandwich)
Honduras.
Italie.
Japon.
Kachmir (Etat de)
Lakdach (Pet. Thibet).
Libéria.
Lucayes (Iles).
Luxembourg.
Mexique.
Montenegro.
Nicaragua.
Norvège.
Pays-Bas.
Pékin et Tien-Tsin.
Pérou.
Perse.
Portugal.
Républ. Argent.
Roumanie.
Russie d'Europe et d'Asie.
Serbie.
Suède.
Suisse.
Turquie d'Europe et d'Asie.
Venezuela.

Ce qu'une lettre met de temps pour aller de Paris aux villes suivantes :

Ajaccio..........	30 h.	Melbourne.......	35 j. 1/2
Alger..........	43 h.	Moscou.........	82 h. 1/2
Amsterdam......	12 h.	New-York.......	8 j.
Athènes..........	5 j.	Nouméa (N.-Cal.)	43 j.
Berlin..........	24 h.	Odessa..........	69 h.
Bucharest........	52 h. 1/2	Panama.........	22 j.
Buenos Aires.....	22 j.	Pékin..........	36 j.
Cayenne (Guyane)	21 j.	Pondichéry (Inde).	20 j. 1/2
Chicago.........	9 j.	Québec..........	10 j.
Constantinople...	3 j. 1/2	Rio de Janeiro..	19 j.
Dakar..........	9 j.	Rome..........	1 j. 1/2
La Havane......	16 j.	Saïgon..........	33 j.
La Réunion.....	20 j.	St-Louis (Sénégal)	10 j. 1/2
Le Caire........	5 j.	St-Pétersbourg...	58 h.
Le Cap..........	20 j. 1/2	San Francisco...	14 j.
Lisbonne........	58 h.	Sophia.........	2 j. 1/2
Londres.........	8 h.	Stockholm.......	52 h.
Madagascar......	18 j.	Téhéran.........	20 à 25 j.
Madrid..........	35 h.	Tunis..........	2 j. 5 h.
Malte..........	5 j. 1/2	Valparaiso......	38 j.
Manille..........	33 j.	Vienne..........	26 h.
Marseille........	15 h.	Yokohama.......	32 à 34 j.

Tous les jours, par les courriers du soir (7[e] LEVÉE, v. le tableau en tête du chap.), départs pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, l'Angleterre l'Italie, le Luxembourg, le Montenegro, la Norvège, la Hollande, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède et la Suisse.

Les lettres à destination des pays exotiques qui suivent doivent être mises à la poste la veille des dates indiquées dans ce tableau, sujet à des variations :

COURRIERS	DÉPART	ARRIVÉE	DURÉE m. du tr.
Annam.....	T. les 14 j. env., dates variables.	T. les 15 j. env. dates variables.	29 à 30 j.
Bolivie......	Les 9, 26 et t. les 14 j., d. div.	16, 25 et date indéterminée.	37 jours
Brésil.......	5, 20, 8, 18, 25 et dates var.	28, 19 ch. mois.	20 —
Canada.....	T. les vendr.	Le mercredi.	9 —
C. de Bonne-Espérance..	T. les samedis, t. les 2 mardis.	Le mercredi,	20 —
Chili........	9, 26 et t. les 14 j. com. Bolivie.	16, 25, dat. ind.	40 —
Constantinop.	Sam., mer., dim.	Ven., mar., dim.	8 —
Congo franç.	6 et 25 t. les mois le 10 t. les 2 mois	Le 6 et 10 de ch. m. et dat. ind.	25 à 30 j.
Dahomey, Kotonou...	Le 10 t. l. 2 m. Le 25 t. les mois	Vers le 6 t. les 2 m., le 15 ch. m.	20 jours
Egypte.....	Jeudi, dimanch.	Chaq. semaine.	7 —
Etats-Unis New-(York)	Samedi, jeudi, dim., mer., mar.	5 fois par sem.	9 —
Equateur (Panama).	9, 26, 21.	25, 16.	29 jours
Guadeloupe.	9, 26, c. Bolivie.	Comme Bolivie.	14 —
Haïti.......	19, 26 et d. div.	4, 7, 25.	21 —
Indes.......	Dimanche, le 12 de chaq. mois.	Ch. sem. 3 ch. m.	22 —
Madagascar.	10, 25.	6, 15.	18 —
Maroc (Tanger)......	7, 22, t. les 2 mardis.	4, 18.	9 —
Pérou......	9, 26, 21.	16, 25.	37 —
Perse.......	Dim., 12 ch. m.	3 de chaq. mois.	22 —
Porto-Rico..	19, 21.	4.	19 —
Républ. Arg. Buenos Aires	5, 20, 14, 10, 20, 30 et dat. div.	28, 19, dat. var.	24 —
Sénégal et Soudan fr.	5, 20, 25, le 10 t. les 2 mois.	27, 18, 15.	11 —
Tonkin.....	Env. t. les 15 j., dat. variables.	dat. variables.	29 —
Venezuela..	9, 26, 2, 18.	25, 16.	18 —

V. — Envois d'argent.

Pour envoyer son argent par la poste *le plus économiquement possible*, il faut, si la somme est inférieure à cent francs, prendre un mandat-poste, qui coûte 1 p. 0/0 ou *1 centime par franc.*

Si la somme est supérieure, il est plus économique d'envoyer une lettre chargée, qui paye *10 centimes par 500 francs.*

Exemple : On a à envoyer 360 francs : un *mandat-poste* coûtera 3 fr. 60 ; une *lettre chargée* qui contiendrait 350 francs en billets et un mandat de

PROVERBE : En grande écuelle on peut faire mauvaise part.

10 francs coûtera 50 centimes et 10 centimes pour le mandat. Economie : 3 francs.

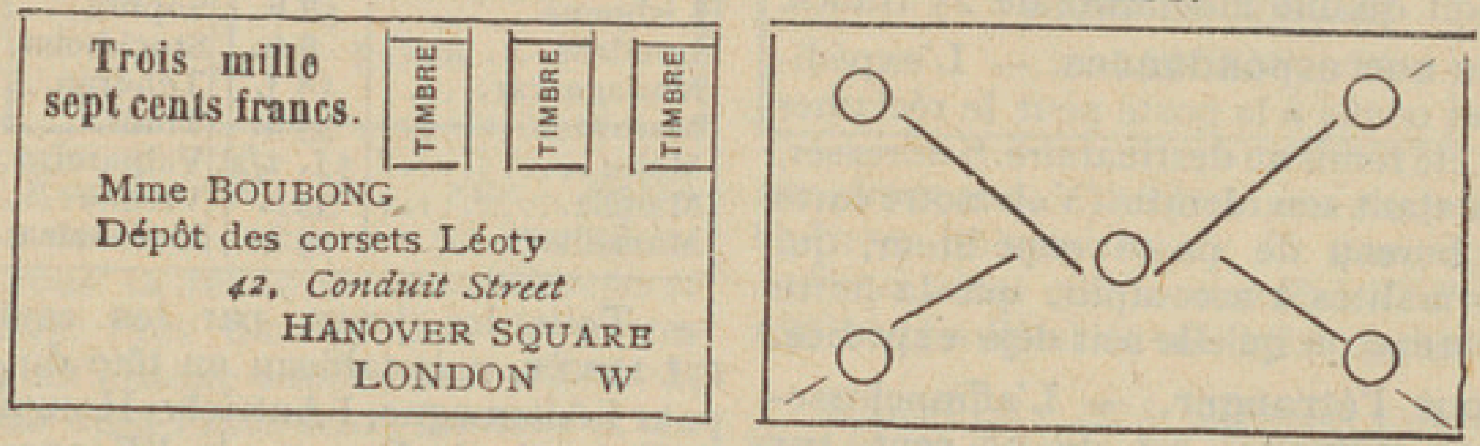
Lettres chargées. — On envoie, par lettres chargées, des valeurs telles que billets de banque, chèques, coupons échus, etc., dont on déclare le montant afin de l'assurer en cas de perte. *Maximum de la garantie :* 10 000 fr. Droit fixe de 25 cent. pour la recommandation, en plus de l'affranchissement (15 cent. par 15 gr.), plus un droit proportionnel de 10 cent. par 500 fr. ou fraction de 500 fr. du montant de la déclaration.

Ces divers droits sont représentés par des timbres-poste collés sur l'enveloppe de façon à ce qu'ils ne se touchent pas et qu'ils ne recouvrent pas le bord de l'enveloppe.

Les lettres chargées doivent répondre aux conditions suivantes pour être acceptées par la poste : 1° *porter au-dessus de l'adresse et en toutes lettres le montant de la déclaration, sans ratures ni surcharges ; 2° être placées sous enveloppe scellée de cachets en cire fine en nombre suffisant, deux ou cinq, pour clore tous les plis de l'enveloppe. Les cachets doivent être égaux en dimensions, être faits avec la même cire et porter la même empreinte particulière à l'expéditeur ; celles qui sont obtenues par une pièce de monnaie, un dé ou tout autre objet du même genre sont refusées.* — Avis de réception d'une lettre chargée : 10 cent.

Modèle de lettre chargée.

RECTO. VERSO.



Pour l'Étranger, les lettres sont soumises aux mêmes conditions que celles plus haut imposées pour la France. Elles payent un droit fixe de recommandation de 25 centimes en plus de l'affranchissement (25 centimes par 15 grammes) et un droit de 10 centimes par 300 francs de valeur déclarée, pour l'Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Suisse.

20 centimes par 300 francs pour les colonies françaises, Alexandrie, Madagascar, République Argentine, Tanger.

25 centimes par 300 francs pour l'Autriche-Hongrie, Bulgarie, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Suède.

35 centimes par 300 francs pour l'Egypte, colonies danoises et portugaises, Turquie.

L'Angleterre n'accepte pas les lettres avec valeur déclarée.

Boîtes chargées. — Les boîtes renfermant des bijoux ou objets précieux (les monnaies sont exceptées) sont considérées comme lettres contenant des valeurs déclarées. Droit fixe de chargement, 25 cent. Droit proport., 10 cent. par 500 fr. et 5 cent. par 50 gr. sans limite de poids. Dimensions maxima des boîtes : 10 cent. en largeur et en hauteur, 30 cent. en longueur; épaisseur du bois, 8 millimètres. Elles doivent être recouvertes dessus et dessous, mais pas sur les côtés, d'une feuille de papier blanc collée portant les diverses indications d'adresse et les timbres-poste, et entourées d'un croisé de ficelle solide, scellé sur les quatre faces latérales de la boîte de façon à en empêcher l'ouverture. Le nœud de la ficelle doit être pris dans un des cachets. — Il est défendu d'y insérer des lettres, des billets de banque, des monnaies françaises et étrangères. — Avis de réception : 10 cent.

Les boîtes chargées sont reçues dans quelques pays étrangers.

Mandats. — Il existe deux sortes de mandats : les *mandats français*, ne circulant qu'en France et dans ses colonies; les *mandats internationaux*, valables pour la plupart des pays faisant partie de l'Union postale (voir la liste des *Mandats internationaux*, p. 425).

Mandats français. — Droit fixe de 1 pour 100 du montant de l'envoi ; pas de minimum. — L'Administration se réserve *un délai de 8 jours* pour le paiement des mandats *au-dessus* de 300 fr. — Les mandats au-dessous de 50 fr. envoyés aux militaires et marins en campagne sont exempts de tous droits. — Les mandats français ne sont pas négociables et ne peuvent être transmis par endossement. — Avis de paiement, 10 cent. — Les *mandats simples* doivent être envoyés par les soins de l'expéditeur sous enveloppe fermée. — On peut aussi faire *charger* la lettre. — Les *mandats-cartes* expédiés directement par la poste sont payés *à domicile* dans toute la France, moyennant une taxe de factage de 10 cent. acquittée par l'expéditeur en sus du droit de 1 p. 100 sur le montant de l'envoi. Les mandats-cartes, employés à l'intérieur de la France et de l'Algérie, peuvent être *recommandés* (25 cent.).

Mandats coloniaux. — On peut envoyer des mandats dans toutes les colonies françaises. Maximum d'envoi : 500 francs, droits 1 p. 100; minimum de droit, 25 centimes.

Il est également délivré des mandats pour les bureaux français d'Alexandrie, Port-Saïd (Egypte), Constantinople, Galata, Jaffa, Beyrouth, Messina, Tripoli, Salonique, Smyrne (Turquie), Tanger (Maroc). Droits 1 p. 100.

Encaissement des mandats. — Ils sont payables *à présentation et sur la production de pièces d'identité* au choix : carte de notre Almanach légalisée, quittance de loyer, carte d'électeur, patente, contrat de mariage. — Des enveloppes de lettres précédemment reçues ne constituent pas à la rigueur des pièces d'identité suffisantes, mais elles sont admises dans la plupart des cas, si elles sont accompagnées de l'enveloppe ayant servi à l'envoi du mandat.

Les chefs d'établissement, commerçants, etc., peuvent faire toucher par une tierce personne les mandats qu'ils reçoivent. Il leur suffit d'acquitter ces mandats et d'y apposer près de leur signature l'empreinte de leur griffe professionnelle.

Paiement des mandats irréguliers. — Lorsque l'irrégularité résulte d'une différence entre la somme portée aux filets et celle des chiffres latéraux, le mandat peut être payé pour la somme la plus faible. Le supplément, s'il y a lieu, est payé après réception de l'avis rectificatif. En cas d'urgence, pour les mandats au-dessus de 20 francs (à l'exclusion des mandats-cartes), on peut faire demander d'office la régularisation par télégraphe.

PROVERBE **: Il ne saurait sortir du sac que ce qui y est.**

Durée de validité des mandats. — En France, Corse, Algérie et Stations du Levant, les mandats adressés : à des particuliers sont valables pendant *deux mois* ; à des militaires, pendant *trois mois* ; ils sont valables *neuf mois* pour les particuliers et les militaires habitant hors de l'Europe (l'Algérie et le Levant exceptés).

L'envoyeur peut se faire rembourser le mandat *non payé* au destinataire. — Les mandats *perdus* ou *détruits* peuvent être remplacés par des autorisations de payement.

Mandats télégraphiques. — Pour la *France*, la *Corse*, l'*Algérie* et la *Tunisie*, maximum de l'envoi 5 000 fr. Taxe 1 p. 100 du montant du mandat plus le prix de la dépêche et le droit fixe de 50 cent. pour l'avis au destinataire. — Le paiement d'un mandat télégraphique doit être réclamé par le destinataire dans un délai de 5 jours. — Présenter l'avis du télégraphe et justifier de son identité par la carte de notre Almanach ou autres pièces *officielles*.

Mandats internationaux. — Le *mandat-carte* est exclusivement employé depuis le 1er juillet 1892 pour : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Chili, Danemark, Egypte, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Rép. Argentine, Roumanie, Serbie, Suède et Norvège, Suisse.

La taxe à payer par l'expéditeur, pour chaque envoi de fonds effectué, est fixée à 25 cent. par 25 fr. ou fraction de 25 fr.

Le mandat avec avis d'émission est employé avec le Canada, les Etats-Unis, les Iles Britanniques, Malte et la Perse.

Les mandats ne peuvent excéder : 252 fr. dans les rapports avec les Iles Britanniques et ses Colonies autres que les Indes et le Canada ; 500 fr. avec les Colonies françaises, Indes Britanniques, l'Allemagne et ses Colonies, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Egypte, l'Italie, le grand-duché de Luxembourg, la Perse, la Roumanie, le Salvador, la Suisse, la Suède et la Norvège ; 504 fr. avec les Antilles Danoises ; 505 fr. avec la République Argentine ; 262 fr. 58 avec le Canada ; 477 fr. avec le Chili ; 525 fr. avec les Etats-Unis ; 250 fr. avec le Japon ; 504 fr. avec les Pays-Bas et le Portugal.

Les mandats-cartes internationaux peuvent également être payés à domicile ; mais la taxe de factage de 10 centimes est acquittée non par l'expéditeur, comme dans le service intérieur, mais par le bénéficiaire, au moment du payement à domicile.

La voie télégraphique peut aussi être employée pour les mandats à destination de quelques-uns des pays qui admettent les mandats internationaux. — Les frais à acquitter en sus du droit de 25 cent. par 25 fr. sont ceux du télégramme d'envoi.

Bons de poste de sommes fixes. — Tous les bureaux de poste délivrent des bons de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20 fr. — Droit : 5 centimes de 1 à 10 fr. et 10 cent. pour ceux de 20 fr. — Avis de payement : 10 cent. Le *destinataire* d'un bon de poste peut le *toucher n'importe où*, sauf toutefois à l'étranger.

Les bons de poste, ne portant pas le nom du bénéficiaire, ne peuvent circuler que dans des lettres *recommandées*.

Les droits doivent être acquittés par l'acheteur en sus du montant du bon. — *Durée de validité* : 3 mois. Cette durée peut être étendue de 3 mois en 3 mois et jusqu'à 1 an, à condition d'acquitter la taxe primitive autant de fois qu'il y a de trimestres écoulés depuis l'échéance de la première durée de validité. — *En cas de perte* par l'envoyeur ou le destinataire, le montant du bon est acquis à l'Etat, le payement d'un bon de poste ne pouvant être effectué que sur sa présentation. Au bout d'un an révolu, un bon dont le payement n'a pas été réclamé est acquis à l'État.

VI. — Envois contre remboursement.

On peut envoyer contre remboursement les échantillons, livres, bijoux et autres objets admis dans le service des postes. Ces objets peuvent être renfermés dans une boîte ou simplement pliés dans une feuille de papier. Ils doivent être entourés d'un croisé de ficelle, scellés de cachets de cire en nombre suffisant pour en empêcher l'ouverture, et porter sur l'adresse la mention : *contre remboursement de la somme de (en toutes lettres)*. — Maximum de poids : 500 gr.

La taxe perçue est un droit fixe de recommandation de 25 centimes, plus l'affranchissement à raison de 5 centimes par 50 grammes et un droit de 10 centimes par 500 francs de valeur déclarée. Cette taxe est payée par l'expéditeur.

Il est perçu, en outre, sur le montant de la valeur à rembourser les mêmes droits que pour les valeurs à recouvrer : 10 centimes par 20 francs, maximum 50 centimes, 1 p. 100 sur les premiers 50 francs et 1/2 p. 100 sur le reste de la somme.

VII. — Recouvrement des Effets de commerce, des Abonnements aux Journaux, Quittances, Factures.

La poste se charge du *recouvrement* des effets de commerce, protestables ou non, dont la valeur ne dépasse pas 2 000 francs. Un droit fixe de 25 centimes est perçu pour l'envoi, quel qu'en soit le nombre, des valeurs à recouvrer dans l'arrondissement postal d'un même bureau. Sur le montant de *chaque valeur recouvrée*, qui est expédié par mandat-poste, il est prélevé : 1° 20 centimes par 20 francs ou fraction de 20 francs, sans que ce prélèvement puisse dépasser 50 centimes ; 2° 1 p. 100 sur les premiers 50 francs et 1/2 p. 100 sur le reste de la somme. Le recouvrement des valeurs expédiées une fois effectué, l'expéditeur reçoit par la poste un mandat de la somme recouvrée, ainsi que les valeurs non recouvrées s'il y en a, sur lesquelles il est perçu 0,10 cent. par valeur. — Les frais sont déduits du montant des valeurs recouvrées après déduction des droits perçus.

Le maximum de chaque envoi est de 800 marks pour l'Allemagne, 400 florins pour l'Autriche-Hongrie, 2 000 francs pour la Belgique, 1 000 francs pour l'Egypte, l'Italie, le Luxembourg, la Suisse et le Chili, 150 florins pour les Pays-Bas, 180 milreis pour le Portugal, 1 000 lei pour la Roumanie.

Il est interdit de consigner sur le bordereau de recouvrement d'autres annotations que celles que comporte la contexture de la formule, ou de joindre audit bordereau des lettres ou des notes pouvant tenir lieu de correspondances entre le créancier et le débiteur.

En cas de non-payement par les destinataires, les effets de commerce envoyés par la poste peuvent être *protestés* si l'expéditeur l'a indiqué dans une formule spéciale jointe à son envoi.

PROVERBE **: Trop tirer rompt la corde.**

VIII. — Échantillons.

Échantillons. — Les échantillons de marchandises, ou *paraissant tels*, expédiés sous bande mobile ou enveloppe non collée, dans des boîtes ou des sacs dont la vérification intérieure est facile, fixés sur des cartons ou portant une étiquette avec l'adresse (comme une clef), sont taxés à raison de 5 cent. par 50 gr. ou fraction de 50 gr.

Pour l'étranger, on n'admet que les échantillons absolument sans valeur. *Taxe :* 5 cent. par 50 gr. ; minimum de taxe, 10 cent.

Exemple : *Un paquet pesant 270 grammes coûtera 30 cent. d'envoi.*

Limite du poids : 350 gr. pour la France et l'Étranger. Dimensions max., pour la France et les Colonies françaises : 30 cent. dans tous les sens pour les échantillons ordinaires, 45 cent. pour les échantillons d'étoffes collés sur papier ou sur carton mince ; pour l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre, l'Australie, la Belgique, l'Espagne, l'Égypte, les États-Unis du Nord, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, les Pays-Bas, la République Argentine, la Roumanie et la Suisse : 3 cent. en longueur, 20 cent. en largeur et 10 cent. en hauteur. — Les échantillons de liquide doivent être mis dans une 1re enveloppe, garnie de matières absorbantes, qu'on enferme dans une 2e envelop. ou un étui *en métal.* — On peut envoyer au tarif des échantillons des abeilles vivantes dans des boîtes permettant d'éviter tout danger et de vérifier le contenu.

Sans supplément de taxe, on peut pour la France joindre une facture à l'échantillon.

Recommandation : 25 cent.

Avis de réception : 10 cent.

Les échantillons doivent être déposés avant 3 h. 30 du soir pour partir par le courrier.

IX. — Papiers d'affaires.

Papiers d'affaires. — Les manuscrits destinés à l'impression ou les épreuves corrigées, les papiers de commerce, devis, factures, copies, plans, comptes sous bande ou enveloppe ouverte, payent : pour la France, 5 cent. par 50 grammes. Maximum, 3 kil. Pour l'étranger, même tarif, mais minimum de taxe, 25 cent. ; poids maximum : 2 kil. dimensions maxima : en rouleau, 75 cent. de long, 10 cent. de diamètre ; en paquets, 45 cent. dans tous les sens. — Les bordereaux d'expédition, factures, relevés de comptes peuvent se transmettre même *avec échantillons*, au même tarif (5 cent. par 50 gr.) sous bande mobile, enveloppe ouverte.

Factures. — Une facture peut contenir la désignation des marques, la date et le mode d'envoi, les date, mode et lieu de paiement, le rappel de l'ordre de la commande, les expressions : *sauf erreur ou omission, facture rectifiée, duplicata.* On peut donc mettre sur une facture : *valeur à ma traite, ou mon mandat du 1er juin, payable comptant, contre remboursement, par chemin de fer, grande ou petite vitesse le..., remis au voiturier,* ou *à M. X...*

Sur les relevés de facture on peut indiquer la date des factures, la date et le mode de paiement.

Pour l'étranger, les factures sont considérées comme papiers d'affaires : minimum d'affranchissement 25 centimes.

X. — Imprimés, Journaux, etc.

Imprimés. — La Poste autorise les annotations et indications suivantes sur les livres, les imprimés : 1° dédicace *d'auteur* (si l'hommage est d'*une autre personne que l'auteur*, on payera un port supplémentaire de 10 cent.) ; 2° signature et adresse de l'envoyeur ; 3° chiffres ou textes ajoutés ou changés à la main sur un prix courant, une facture, un prospectus, un catalogue, un avis ; 4° traits ou signes pour attirer l'attention sur un passage particulier dans un texte ; 5° corrections typographiques et annotations se rapportant au texte ; 6° factures jointes aux imprimés. — Toute autre indication ayant *un caractère de correspondance personnelle* est soumise à la taxe supplémentaire de 10 cent., prix d'une carte postale, à l'exclusion toutefois de *notes détachées* jointes à ces objets. Il faut donc écrire à même ou coller ses annotations à l'imprimé ou à l'échantillon.

Les imprimés peuvent être expédiés à volonté sous bande mobile ou enveloppe ouverte et être recommandés, comme tout objet confié à la poste, moyennant une taxe de 25 cent. en plus du prix de l'affranchissement. — Les dessins, cartes, gravures, photographies, etc., peuvent être mis entre des cartons ou des planchettes, ou sur des rouleaux, pourvu que la vérification en soit facile.

Affranchissement des journaux.

INDICATION du POIDS	PRIX PAR EXEMPLAIRE	
	Expédié *dans* le département où est le lieu de publication ou *dans* les départ. limitrophes.	Expédié *hors* du département où est le lieu de publication ou *hors* des départements limitr.
De 1 à 50 gr.......	0.01	0.02
De 50 à 75 gr......	0.01 1/2	0.03
De 75 à 100 gr.....	0.02	0.04
De 100 à 125 gr....	0.02 1/2	0.05
De 125 à 150 gr....	0.03	0.06

Et ainsi de suite en augmentant de 1/2 centime par 25 gr. ; quand le journal est expédié *dans* le département même ou les départements limitrophes du lieu de publication, et de 1 cent. par 25 gr. quand le journal est expédié hors du département ou hors des départements limitrophes.

Étranger : Comme pour les imprimés 5 cent. par 50 gr.

Les imprimés de toute nature doivent être déposés dans les bureaux de poste *avant 3 h. 30* pour être expédiés par les *courriers du soir.* — L'affranchissement du port des imprimés, journaux, échantillons, épreuves et papiers d'affaires peut se faire au gré de l'expéditeur, en *timbres-poste* ou en numéraire.

Affranchissement des prospectus, circulaires, etc. : sous bande, 1 cent. par 5 gr. jusqu'à 20 gr., puis 5 cent. de 20 à 50 gr., ensuite 5 cent. par 50 gr. ; sous enveloppe, 5 c. par 50 gr.

Cartes de visite. — Sont admises à circuler par la poste au tarif des imprimés : les cartes de visite imprimées ou manuscrites, contenant les indications ci-après : *nom, prénom, qualité* ou *profession* et *adresse* de l'expéditeur ; *Pour prendre congé* (ou *P. P. C.*) ; — *Pour faire connaissance* (ou *P. F. C.*) ; — *En congé, en disponibilité* ou *retraité* ; — *Remerciements, vœux, souhaits, compliments de condoléances, félicitations, remerciements ou autres formules de politesse n'excédant pas cinq mots.* — Cette tolérance ne s'applique qu'aux formules de

PROVERBE : Chacun tire l'eau à son moulin.

politesse; toute autre indication ayant un caractère personnel (rendez-vous, commande, etc.) ne peut être inscrite sur une carte de visite ou autres imprimés affranchis au tarif réduit. Elle constituerait une contravention (*amende 150 à 300 fr.* Art. 9, loi 25 juin 1856. Le tribunal peut l'abaisser à 16 fr. en vertu de l'art. 8 du décret du 24 août 1848. L'administration des Postes peut proposer des transactions, à 6 fr. 70, 9 fr. 70, 13 fr. 70, etc., selon le cas). — Pour l'étranger, les cartes de visite sont considérées comme imprimés (5 cent. par 50 gr.).

Journaux. — Le tarif d'affranchissement des journaux et publications périodiques est indiqué au tableau de la page précédente.

Si les journaux sont envoyés en nombre par le même expéditeur, les fractions de centime sont cumulées de manière qu'il ne soit perçu un centime entier, au lieu d'un demi-centime, que sur le prix total d'affranchissement de tous les exemplaires. — La *limite du poids* est de 3 kilogr., et le port est perçu par exemplaire.

Une utile précaution à prendre pour les journaux et imprimés consiste à reproduire l'adresse sur les marges mêmes du journal, afin d'en assurer quand même la remise si la bande se déchire. — Le plus simple est d'entourer d'une ficelle le paquet de journaux expédiés, et de mettre l'adresse sur la bordure du journal, à une place bien apparente. — Les enveloppes ou les étuis dans lesquels on peut mettre les journaux illustrés, les publications artistiques, doivent être ouverts aux deux extrémités. — On peut aussi expédier les journaux *en forme de rouleaux* (le diamètre ne doit pas dépasser 10 cent. et la longueur 75 cent.); la taxe appliquée est alors celle des *Imprimés*. — Il est permis de marquer au crayon ou à la plume les endroits qu'on veut signaler. — On est autorisé à mettre son nom, sa qualité ou sa profession et son adresse, aussi bien sur les bandes des *journaux* que sur les *lettres* et autres objets confiés à la Poste. *Ex. : Envoi de M. Piou, avocat, 15, r. Royale.*

L'administration des Postes reçoit les *abonnements* aux journaux et revues périodiques français moyennant une taxe de 1 p. 100 sur le montant de l'envoi, plus un droit fixe de 10 centimes par abonnement, et aux journaux et périodiques étrangers moyennant un droit de 3 p. 100, qui ne peut être inférieur à 50 cent. avec la Suisse et à 25 cent. avec les autres pays. — On trouve dans chaque bureau de poste les listes des journaux publiés en Belgique, Danemark, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse, avec le tarif d'abonnement.

XI. — Brochures, Livres, Gravures, etc.

Les brochures et les livres (même reliés) peuvent être adressés par la Poste, par paquets jusqu'à 3 kil., pour France, Corse, Algérie et Tunisie, et *2 kil.* seulement pour les pays faisant partie de l'Union Postale. Taxe 0 fr. 05 cent. par 50 gr., soit 1 fr. le kil.

Les cartes, plans, gravures, peuvent être envoyés soit à plat, soit en rouleaux, mais n'excédant pas, comme dimension, *0,45 cent. à plat* et *0,75 c. en rouleaux*; mêmes conditions de taxe et de poids que ci-dessus.

XII. — La Poste restante.

Les lettres ordinaires, recommandées ou non, et les valeurs déclarées adressées *poste restante à Paris* sans autre indication, ne peuvent être retirées qu'à l'Hôtel des Postes, rue du Louvre.

Pour pouvoir être retirées dans un autre bureau de Paris, les lettres « poste restante » doivent porter sur leur suscription *l'adresse de ce bureau ou son numéro d'ordre.*

Les lettres adressées sous initiales ou numéros peuvent être retirées sans pièces justificatives; celles adressées à un nom quelconque ne sont délivrées que sur justification de l'identité : au moins deux enveloppes de lettres, livret, passeport, quittance de loyer, acte notarié, patente ou carte d'identité de l'*Almanach Hachette.*

Les lettres poste restante sont conservées *pendant deux mois*, non compris le mois d'arrivée.

Les chargements adressés poste restante *sous des initiales* sont refusés par les bureaux de poste.

XIII. — Caisse nationale d'Épargne.

(Administration centrale : 4, 6 et 8, rue Saint-Romain, à Paris)

Tous les bureaux de poste de France et d'Algérie sont ouverts au service de cette Caisse.

La Caisse d'Épargne ouvre un compte à toute personne pour laquelle ou *au nom de laquelle* il est versé des fonds et qui n'est pas déjà titulaire d'un livret d'une caisse d'épargne privée. — Le mineur peut obtenir un livret et faire ses versements sans l'assistance de son tuteur légal, et les femmes mariées sans l'assistance du mari.

Versement. — La personne effectuant le premier versement signe la demande de livret, mais quand il s'agit d'*un bienfaiteur désirant demeurer inconnu*, la signature n'est pas exigée.

Après le premier versement, il est remis gratuitement au déposant un livret sur lequel sont inscrites au fur et à mesure toutes les opérations de dépôt et de remboursement. Chaque versement ne peut être inférieur à 1 fr., ni le compte ouvert à chaque déposant dépasser 1 500 fr. L'intérêt servi aux déposants est de 2,50 p. 100. A la fin de chaque année qui suit la date d'émission du livret, l'intérêt s'ajoute au capital et porte intérêt. L'intérêt part du 1er ou du 16 suivant chaque versement et s'arrête au 1er ou au 16 du mois précédant le jour où a lieu chaque remboursement. — Aucun déposant ne peut être titulaire de plus d'un livret de la Caisse d'Épargne. Il est interdit également d'en posséder sous un faux nom ou pseudonyme. — Les sociétés de secours mutuels ou coopératives, les fabriques paroissiales, les réunions d'officiers fondées sous le patronage du ministre de la Guerre et les syndicats professionnels peuvent élever leur compte jusqu'à un maximum de 15 000 fr.

Achats de rentes. — La Caisse d'Epargne se charge d'acheter sans frais des rentes pour les déposants dont le compte est suffisant pour acquérir au moins 10 fr. de rente au cours du jour. La demande doit être adressée directement, *et sans affranchir*, au Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes sur une formule imprimée qu'on trouve dans tous les bureaux de poste.

Remboursements. — Les remboursements s'effectuent, à la volonté du déposant, soit en totalité, soit en partie, d'après la demande rédigée sur une formule spéciale mise à la disposition du public dans tous les bureaux de poste. — Le déposant doit indiquer le bureau où il désire être remboursé. L'autorisation de payer est envoyée autant que

possible par retour du courrier à ce bureau; mais si l'Administration a besoin de renseignements, il lui est accordé un délai de 8 jours pour répondre.

Un service de *remboursement à vue* est établi 6, r. St-Romain, *où il est préférable de s'adresser lorsqu'on est pressé.* Ce service fonctionne tous les jours de 10 h. à 4 h.; et de 10 h. à 2 h., les dimanches et jours fériés. Les remboursements sont effectués dans le délai de quelques heures. — On peut demander et obtenir télégraphiquement un remboursement *partiel* de tout livret d'épargne à condition d'acquitter les frais des télégrammes *de demande et de réponse.* — Quand on n'acquitte que la taxe du télégramme de demande, l'autorisation est envoyée sans frais par la poste.

A Paris, le remboursement *partiel* peut être demandé et obtenu par les tubes pneumatiques au moyen de cartes-pneumatiques spéciales à 60 cent. Il est nécessaire, dans les deux cas, de présenter son livret et de justifier de son identité.

Tout déposant peut demander que le remboursement soit effectué par un mandat-poste à son nom ou au nom d'une autre personne résidant en France ou dans un pays étranger faisant partie de l'Union postale. — Au-dessous de l'âge de 16 ans révolus, *le mineur doit être assisté de son représentant légal* pour retirer le montant d'un remboursement partiel ou total de son compte. — Les femmes mariées ayant opéré leur dépôt sans l'assistance de leur mari sont remboursées *en présence* de celui-ci, *en cas d'opposition de sa part.* — En cas de force majeure, de guerre, la Caisse d'Epargne peut n'opérer les remboursements que par acomptes de 50 francs au maximum et par quinzaine.

XIV. — Caisse nationale de retraite pour la vieillesse.

Les bureaux de poste reçoivent aussi les versements pour la *Caisse nationale des retraites.* Gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations sous la garantie de l'Etat, elle reçoit les plus modestes économies et ne cherche aucun bénéfice : les rentes qu'elle délivre représentent intégralement ce que les fonds déposés ont produit par l'accumulation des intérêts combinés avec les risques de mortalité. L'époque de l'entrée en jouissance de la rente, incessible et insaisissable jusqu'à concurrence de 360 francs, peut être fixée à un âge quelconque à partir de 50 ans.

Les versements, qui peuvent être interrompus au gré du déposant et dont le montant est facultatif, sont constatés sur un livret individuel délivré gratuitement. Seule pièce à produire au 1er versement : un extrait de l'acte de naissance (délivré sur papier libre et sans frais). — (Demander aux bureaux de poste l'*Instruction pratiq. à l'usage des déposants.)*

XV. — Au Télégraphe.

Ouverture des Bureaux. — *Les bureaux sont ouverts :* l'Eté (1er mars), de 7 heures du matin à 9 heures du soir, et l'Hiver (1er novembre), de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les petits bureaux municipaux ferment, dans la journée, de midi à 2 heures et définitivement à 7 heures du soir.

Sont ouverts jusqu'à 11 heures du soir : les bureaux des *Champs-Elysées*, de la *place de la République*, de la *gare du Nord*, de la *rue des Halles*, du *Luxembourg*, du *Grand-Hôtel*, de la *place du Havre*, de l'*avenue de l'Opéra, 2*, et de la *rue Boissy-d'Anglas, 3.* — *Sont ouverts toute la nuit :* les bureaux de la *rue de Grenelle* et du *palais de la Bourse.*

Les télégrammes et les correspondances pneumatiques de Paris pour Paris sont distribués jusqu'à 11 heures du soir par les bureaux qui ne ferment qu'à 11 heures.

Les bureaux de Bordeaux, Brest, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Toulouse, Alger sont ouverts toute la nuit, et ceux des autres grandes villes jusqu'à minuit.

Cartes pneumatiques circulant par tubes pneumatiques dans Paris. — *Ouvertes*, 0 fr. 30. — *Fermées*, 0 fr. 50. — Ouvertes avec réponse payée, 0 fr. 60. Fermées avec réponse payée, 1 fr. — *Enveloppe pneumatique* pour correspondance, jusqu'à 7 gr., 0 fr. 50 ; de 7 à 15 gr., affranchissement supplémentaire en timbres-poste de 0 fr. 50 ; de 15 à 30 gr. (idem), de 1 fr. Ces enveloppes ne doivent renfermer ni valeurs ni corps résistants.

L'expéditeur d'une correspondance pneumatique a la faculté d'obtenir un *récépissé de dépôt* (0 fr. 10), la *remise* au destinataire *contre reçu* (0 fr. 10), ou un *accusé de réception* transmis par l'une des voies pneumatique (0 fr. 30), télégraphique (0 fr. 50) ou téléphonique (0 fr. 50).

Pour les *dépêches pressantes*, employer de préférence la voie télégraphique (5 cent. par mot), qui est trois fois plus rapide.

Tarif des dépêches. — 1° Entre les bureaux de la France Continentale et de la Corse, ou entre les bureaux d'Algérie ou de Tunisie, *0,05 c. par mot*, sans que le prix de la dépêche puisse être moindre de *0,50 c.*

2° Entre les bureaux de la France et ceux de l'Algérie (ou de la Tunisie), *0,10 c. par mot*, sans que le prix de la dépêche puisse être inférieur à *1 fr.*

Entre la France, la Corse, Monaco et l'Andorre d'une part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, on peut envoyer des télégrammes dits « à transmission différée », c'est-à-dire transmis par les câbles seulement et sous la réserve qu'ils ne prennent rang qu'après les télégrammes taxés à plein tarif. — Tarif : 0,05 c. par mot, avec minimum de 0,50 c.

Réponse payée (RP). — Taxe de 10 mots pour la réponse. L'expéditeur peut payer un nombre de mots supérieur. Exemple : (RP20).

Un bon de réponse valable pendant six semaines est délivré au destinataire.

Collationnement (TC). — Surtaxe égale au quart de la taxe principale.

Multiples. — Surtaxe comprenant autant de fois 50 cent. par télégramme ne dépassant pas cent mots qu'il y a d'adresses moins une.

Accusé de réception (CR). — Surtaxe égale à la taxe d'un télégramme ordinaire de 10 mots.

Dans les relations intérieures, on peut obtenir l'*accusé de réception postal* (CR postal). — Surtaxe correspondante : 0 fr. 10.

Exprès. — (Régime intérieur.) L'exprès est toujours payé par l'expéditeur (XP), 0,50 c. pour le premier kilomètre et 0 fr. 30 pour chaque kilomètre suivant.

(Régime international.) L'exprès peut être payé soit par l'expéditeur (XP), soit par le destinataire (*Exprès*). Dans le premier cas, l'expéditeur verse des arrhes et acquitte la surtaxe d'un accusé de réception.

Poste. — Si le télégramme porte l'indication éventuelle « Poste », il est remis gratuitement à domicile par le facteur comme une lettre ordinaire. Si l'on désire que la remise ait lieu comme pour une lettre recommandée, il faut mettre avant

PROVERBE : **Un malheur s'apprend plus vite qu'une bonne nouvelle.**

l'adresse l'indication (PR) et acquitter, pour la France, une surtaxe de 0,25 c., et, pour l'étranger, un droit de 0,50 c.

Faire suivre (FS). — La taxe de réexpédition par télégraphe est perçue sur le destinataire, à moins que des arrhes n'aient été déposées.

On peut faire suivre gratuitement un télégramme par la poste dans les limites du service intérieur.

Remise en mains propres (MP). — Le télégramme est remis contre reçu au destinataire lui-même.

Urgent (D). — Dans le service international seulement, priorité de transmission et de remise. — Double taxe en sus de la taxe ordinaire du télégramme.

Langage secret. — Les télégrammes rédigés en langage chiffré ou convenu (voir notre *Vocabulaire* économique à la lettre T, édition complète) sont reçus pour la France, l'Algérie-Tunisie comprises, et les principaux pays étrangers.

L'adresse peut aussi être écrite *sous une forme convenue*, s'il y a arrangement entre le destinataire et le bureau télégraphique d'arrivée, moyennant un abonnement de 40 fr. par an.

Dépêches de presse. — Elles bénéficient pour la France et l'Algérie d'une réduction de 50 p. 100 sur présentation d'une carte délivrée aux journalistes par l'Administration des Télégraphes.

Des *télégrammes de presse* à tarif réduit peuvent également être échangés avec certains pays extra-européens.

Cours de la Bourse de Paris. — On peut se faire transmettre les cours de la Bourse moyennant un abonnement semestriel de 50 fr. ou annuel de 100 fr., payable d'avance.

Bureaux des gares. Sémaphores. — Les bureaux établis dans les gares, sémaphores, écluses, ne reçoivent que des télégrammes adressés : « *télégraphe restant* ». Cependant, quelques-uns de ces bureaux distribuent les dépêches moyennant des frais fixes de 50 centimes pour le premier kilomètre et 0,30 c. pour chaque kilomètre suivant.

Surtaxes téléphoniques. — Certaines localités sont reliées au réseau télégraphique par le téléphone. Les dépêches qu'elles reçoivent ou transmettent sont passibles d'une surtaxe de 25 cent.

Compte des mots. — Dans le service intérieur, les noms propres de lieux, de pays, de voies publiques, les numéros, les mots composés admis dans la langue française, comptent pour *un mot*. *Ex.* : *Rue de la Paix* (2 mots), 24 *bis* (1 mot).

Dans le service international, *en adresse*, les noms géographiques de pays, de subdivisions territoriales, de villes, écrits en plusieurs mots, ne comptent que pour un seul. *Dans le texte*, ces expressions comptent pour autant de mots qu'elles en renferment. On peut toutefois les écrire en un seul mot ; on les compte alors par 15 caractères (régime européen) et par 10 caractères (régime extra-européen). Un mot peut comprendre 15 lettres ou 5 chiffres dans le régime européen, et 10 lettres ou 3 chiffres dans le régime extra-européen. La réunion ou l'altération des mots contraires à l'usage de la langue n'est pas admise, cependant les *noms propres de ville et de pays*, les *noms patronymiques*, ceux de *lieux*, *rues*, *places*, *boulevards*, *navires*, ainsi que les *noms de nombre* écrits en toutes lettres peuvent être réunis en un seul mot : ils comptent *pour un mot* par chaque *quinze lettres* dans le régime intérieur et européen, et par dix lettres dans le régime extra-européen, plus un pour l'excédent. On ne peut pas écrire *rueverte, atil, cestàdire*, mais on peut écrire centquatrevingtdouze (20 lettres), rendezvous, etc.

Les soulignés, parenthèses, guillemets, sont toujours comptés *pour un mot* ; les points, virgules, apostrophes ne comptent pas.

Dans les groupes de chiffres, les points, virgules, barres de fraction comptent pour un chiffre.

Exemples :

EXPRESSION	RÉGIME intérieur.	RÉGIME européen (texte).	RÉGIME extra-européen (texte).
A-t-il	3	3	3
Aujourd'hui	1	2	2
Aujourd'hui (10 c.)	1	1	1
New-York	1	2	2
Newyork	1	1	1
Aix-la-Chapelle	1	3	3
Aixlachapelle (12 c.)	1	1	2
Porte-monnaie	1	2	2
Portemonnaie (11 c.)	1	1	2
S. V. P. (s'il vous plaît)	3	3	3
Constitutionnelle (17 l.)	1	2	2
21 fr. 50	3	3	3
2150	1	1	2
21,50	1	1	2
221,50	2	2	2
3 p. o/o	3	3	3
3 o/o (4 sig.)	1	1	2
23784 (5 sig.)	1	1	2
23784/2 (7 sig.)	2	2	3

Taxes télégraphiques par mot pour les principaux pays du monde (par la voie normale).

Pays	Taxe	Pays	Taxe
Allemagne	0.15	Guyane française	10.20
Annam	6.725	Italie	0.20
Antilles: Havane	3.35	Japon	9.35
Antilles: Guadeloupe	11.25	Madagascar	7.10
Antilles: Jamaïque	7.30	Maroc (Tanger)	0.37
Antilles: Port-au-Prince	9.80	Norvège	0.40
Autriche-Hongrie	0. 20	Obok	4.40
Belgique	0.125	Panama (Isthme)	6.25
Bolivie	7.70	Pays-Bas	0.16
Bosnie	0.285	Pérou	7.705
Brésil	4.84 5.975	Perse	1.70
Bulgarie	0.325	Portugal	0.20
Chili	7.70	République Argentine	5.34
Cochinchine et Cambodge	5.825	Roumanie	0.28
Congo français	8.21	Russie d'Europe	0.40
Dahomey et dép.	7.61	New-York	1.255
Danemark	0.285	Sénégal	1.50
Egypte (1re région)	1.65	Serbie	0.28
Equateur	7.70	Suède	0.32
Espagne	0.20	Suisse	0.125
Grande-Bretagne	0.20	Tonkin	7.225
Grèce continentale	0.535	Turquie d'Europe	0.53
Guatemala	4.20	Venezuela	13.65

Les mots composés en usage dans la langue française, comme *grand'mère*, *sous-préfet*, *pied-à-terre*, etc., sont comptés pour *un mot* dans le service intérieur ; *de suite*, *tout de suite*, qui n'intitulent pas un article spécial dans les dictionnaires, comptent, le premier pour 2 mots, le second pour 3 mots. Les nombres écrits en chiffres comptent pour autant de mots qu'ils contiennent de groupes de 5 chiffres pour le régime intérieur et pour le régime européen, et de 3 chiffres pour le régime extra-européen, plus un mot pour l'excédent.

Renseignements utiles. — Toute rature ou surcharge dans la rédaction d'un télégramme doit être approuvée par l'expéditeur ou son représentant. L'expéditeur peut être tenu de donner la traduction d'un télégramme en langue étrangère.

PROVERBE **: Promettre et tenir sont deux.**

Les originaux des télégrammes sont conservés pendant six mois à compter de leur date. Ce délai est porté à douze mois pour les télégrammes internationaux extra-européens. — Sont refusés les télégrammes dangereux pour l'ordre public et contraires aux bonnes mœurs, ceux adressés aux chefs de gare ou aux agents du service télégraphique pour être remis à un tiers.

L'expéditeur peut obtenir un récépissé de son télégramme, moyennant une surtaxe de 0 fr. 10.

L'expéditeur d'un télégramme peut être tenu de justifier de son identité toutes les fois qu'il y est invité par le préposé au guichet.

On peut, en justifiant de son identité et en acquittant la taxe des avis de service nécessaires, arrêter ou annuler un télégramme qui n'a pas encore été remis.

Les télégrammes peuvent être adressés à volonté *Poste restante*, *Télégraphe restant* ou n'importe où (voir *Tarif des dépêches*, p. 428), pourvu que l'adresse permette d'en effectuer la remise *sans recherches ni demandes de renseignements.* L'adresse des télégrammes intérieurs peut être représentée par des initiales ou des chiffres. La mention vague « *bureau restant* » n'est pas admise.

Après entente avec le bureau de destination et moyennant une taxe d'abonnement de 40 fr. par an, ou de 20 fr. par semestre, ou de 5 fr. par mois, un destinataire peut se faire adresser ses télégrammes sous une adresse convenue ou abrégée.

Il peut également demander que ses télégrammes lui soient portés à un domicile autre que celui indiqué par l'expéditeur ou remis à des domiciles différents selon le jour ou l'heure de la journée. Il est perçu, en sus, autant de demi-taxes que le déclarant indique de domiciles moins un.

Quand le destinataire n'a pas fait, au bout de six semaines (régime intérieur) et 3 mois (régime extra-européen), usage de la réponse payée, l'expéditeur a droit au remboursement de la somme versée.

L'expéditeur ou le destinataire d'un télégramme international ou le fondé de pouvoirs de l'un d'eux, l'expéditeur d'un télégramme intérieur ou son fondé de pouvoirs, peuvent obtenir gratuitement communication, au guichet d'un bureau télégraphique, de la minute du télégramme. — Moyennant 50 cent. par télégramme ne dépassant pas 100 mots, l'expéditeur et le destinataire d'un télégramme peuvent se faire délivrer des *copies certifiées conformes* à la minute de ce télégramme.

Pour l'étranger comme pour la France, l'expéditeur n'est pas tenu de signer sa dépêche.

XVI. — Au Téléphone.

Communications urbaines. — 1° *Abonnements forfaitaires.* — *Ligne* : à Paris, établie aux frais de l'administration ; en province, ligne payée par l'abonné (30 fr. par hectomètre de fil double). — *Appareils* : à Paris et en province, fournis par l'intéressé. — *Entretien* : à Paris et en province, gratuit. — *Abonnement annuel* : à Paris, 400 fr. ; à Lyon, 300 fr. ; dans les villes au-dessus de 25 000 habitants, 200 fr. ; dans les villes de moins de 25 000 hab., 150 fr.

Pour chaque poste supplémentaire, prix de l'abonnement : 50 fr. (Paris) et 40 fr. (province). 30 fr. dans les réseaux spéciaux.

2° *Conversations taxées.* — Entre une cabine publique et un abonné : 0 fr. 25 par 5 min. — Entre abonnés du même réseau : 0 fr. 25 par 5 min.

Communications avec la banlieue. — 1° 0 fr. 25 par 3 min. pour chaque communication ; 2° un abonnement fixé à 50 fr. par an dans les réseaux dits « spéciaux à conversations taxées », et à la moitié de l'abonnement normal dans les réseaux « à abonnement forfaitaire ».

Prix de la communication à partir des cabines publiques de la banlieue pour Paris : 0 fr. 25 par 3 min.

La plupart des communes de la banlieue sont reliées téléphoniquement à Paris.

Communications interurbaines (de ville à ville). — *Avec la province* :

Jusqu'à 25 kil........... 0 fr. 25 par 3 min. ;
De 25 kil. à 100 kil...... 0 fr. 50 par 5 min. ;
Au-dessus, par 100 kil. ou
fraction de 100 kil...... 0 fr. 50 par 5 min. ;

Un très grand nombre de villes de France communiquent entre elles et avec Paris.

Avec l'étranger : Paris-Londres, jour et nuit (3 min.) : 10 fr. — Paris-Bruxelles et Anvers (5 min. et 3 min. durant la Bourse) ; le jour : 3 fr. — Conversations par abonnement mensuel pour une séance quotidienne de 10 minutes : 90 fr. Après 9 h. du s. (pas d'abonnement) : 1 fr. 80.

Télégrammes transmis par le téléphone. — Tous les abonnés peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone, moyennant versement d'une provision en garantie du paiement de la taxe de ces dépêches. Ils ont également le droit de recevoir gratuitement par téléphone leurs télégrammes d'arrivée ne dépassant pas 50 mots et rédigés en français et en langage clair. A Paris et à Lyon, pour avoir les mêmes droits, les abonnés ont à payer une redevance annuelle de 50 francs.

En outre, des *messages téléphonés* peuvent être envoyés : 1° dans l'intérieur d'un même réseau siège d'un service de distribution télégraphique ;

2° Entre localités reliées téléphoniquement et sièges d'un service de distribution télégraphique lorsque la distance entre ces localités ne dépasse pas 25 kilomètres ;

3° Entre deux localités sièges d'un service de distribution télégraphique respectivement reliées à une troisième localité par des lignes téléphoniques dont la longueur ne dépasse pas 25 kilomètres.

Tarif : 0 fr. 50 par 3 minutes.

Principaux cas usuels. A. — Si le concessionnaire d'un poste téléphonique, *à Paris*, veut correspondre, par abonnement, dans l'intérieur de Paris et avec la banlieue, la province et l'étranger, il payera 400 francs par an. — Pour communiquer seulement dans l'intérieur de Paris, le prix de l'abonnement est le même. — Si l'abonné, à Paris, ne veut correspondre qu'avec la province et l'étranger, c'est 200 francs par an.

Après un an de durée, les abonnements sont résiliables par 3 mois. En plus du montant de l'abonnement, le concessionnaire doit payer chaque communication de ville à ville.

B. — Un abonné de *province*, qui veut correspondre dans l'intérieur de son réseau local et avec Paris et la province, doit acquitter, outre les taxes des communications de ville à ville : dans les villes au-dessus de 25 000 hab., 200 fr. ; au-dessous, 150 fr. Dans les réseaux à conversations taxées : 50 fr.

S'il ne veut pas correspondre dans l'intérieur de son réseau local, deux cas sont à distinguer :

1° Son poste dépend d'un réseau à abonnements : Dans les v. au-dessus de 25 000 h. (1/2 tarif), 100 fr. ; au-dessous, 75 fr.

2° Son poste dépend d'un réseau spécial, à conversations taxées : Redevance annuelle 50 fr.

Dans les deux cas, l'abonné paye ses communications.

PROVERBE : **Jamais beau parler n'écorcha langue.**

Petit Guide dans Lyon : Prix des Places; Omnibus, Tramways; Bateaux; Chemins de Fer. — Hôtels; Restaurants; Cafés; Brasseries; Théatres; Curiosités. — Visite de la Ville. — Excursions.

NOTRE ÉDITION COMPLÈTE POUR 1897 *contient en outre :*

De Paris aux grandes villes : Distance et Prix de Transport. — **Les Sept Grands Réseaux de Chemins de Fer :** Tableau du Prix des Places. — **Voyages dans les Cinq Parties du Monde :** Itinéraires. — Durée. — Prix. — **Paquebots français.** — Messageries. — **Transatlantiques.**

PETIT GUIDE DANS LYON

Lyon, cette ville double, mêlant son train de cloches et de navettes, ses odeurs d'encens et de tissus écrus, quelque chose comme un coin de Rome et de Manchester tout ensemble.
Alphonse Daudet.

Distance de Paris : 512 kil. (gare de Perrache). *Durée du Trajet* : de 8 h. 30 à 18 heures.

Prix des Places : Premières, 57 fr. 45 ; Secondes, 38 fr. 80 ; Troisièmes, 25 fr. 35. *Aller et Retour :* Premières, 86 fr. ; Secondes. 61 fr. 95 ; Troisièmes, 40 fr. 35.

Un astérisque (*) désigne les choses particulièrement belles et dignes d'être vues ou visitées; deux astérisques (**), celles tout à fait remarquables.

Arrivée. Par huit gares de voyageurs, sans compter celles des ch. de fer funiculaires (V. plus loin).

La principale : G. de *Perrache*, buffet, gare centrale, où se rendent tous les trains passant à celle de *Vaise* (ligne de Paris-Dijon) et à celles des *Brotteaux* et de *Saint-Clair* (ligne de Genève). Les autres sont : G. de *Saint-Paul* (ligne de Montbrison); G. de la *Croix-Rousse* ou des *Dombes* (ligne de Bourg par les Dombes) ; G. de *Saint-Just* (ligne de Mornant et Vaugneray) ; G. de *l'Est* (ligne de St-Genis-d'Aoste).

Omnibus. — Les hôtels ont des omnibus à la G. de Perrache ; course variant de 50 c. à 1 fr. 50.

Voitures de Place. — A 2 pl., course 1 fr. 50, heure 2 fr. ; à 4 pl., 1 fr. 75 et 2 fr. 50; de minuit à 6 h. mat., augment. de 50 c. Bagages : 1 colis, 25 c. ; 2 colis, 50 c.; 3 et au-dessus, 75 c.

Tramways. — Ligne N° 1, *G. de Bellecour à Montplaisir,* tout le parcours (7801 m.), 30 c. et 15 c. ; section de la pl. Bellecour à l'octroi, 20 c. et 10 c. ; section de l'octroi à Montplaisir, 20 c. et 10 c. (départ toutes les 18 m.). — N° 2, *de Bellecour à Montchat* : t. le parc. (4915 m.), 30 c. et 15 c. ; sect. de la pl. Bellecour à l'octroi, 20 c. et 10 c. ; sect. de l'octroi à Montchat, 20 c. et 10 c. (dép. t. les 20 m.). — N° 3, *de la pl. des Cordeliers à Villeurbanne* : t. le par. (4272 m.), 30 c. et 15 c. ; sect. de la pl. des Cordeliers à l'octroi, 20 c. et 10 c. ; sect. de l'octroi à Villeurbanne, 20 c. et 10 c. (dép. t. les 10 m.). — N° 4, *du parc de la Tête-d'Or à la G. de Perrache,* par l'av. de Saxe, pr. unique (4995 m.), 20 c. et 10 c. (dép. t. les 10 m.). — N° 5, *de Bellecour au Pt d'Ecully*, par la rive g. de la Saône : t. le par. (5183 m.), 30 c. et 15 c. ; sect. de la pl. Bellecour à la pl. de la Pyramide, 20 c. et 10 c. ; sect. de la pl. de la Pyramide au Pt d'Ecully, 20 c. et 10 c. (dép. t. les 24 m.). — N° 6, *de la Guillotière à la G. de Vaise,* pr. unique (5110 m.), 20 c. et 10 c. (dép. t. les 15 m.). — N° 7, *de la G. de Perrache à la G. de Genève*, par la r. V.-Hugo, pr. unique, t. le par. (4340 m.), 20 c. et 10 c. (dép. t. 4 m.). — N° 7 *bis*, même trajet par le Q. de la Charité ; mêmes prix. — N° 8, *du Pt de la Guillotière à St-Clair* : t. le par. (4854 m.), 25 c. et 15 c. ; sect. du Pt de la Guillotière à l'octroi, 20 c. et 10 c. ; sect. de l'octroi à la G. de St-Clair, 20 c. et 10 c. (dép t. les 10 m.). — N° 9, *de Bellecour à la G. de Vaise,* rive dr. de la Saône (4050 m.), prix unique, 20 c. et 10 c. (dép. t. les 24 m.).

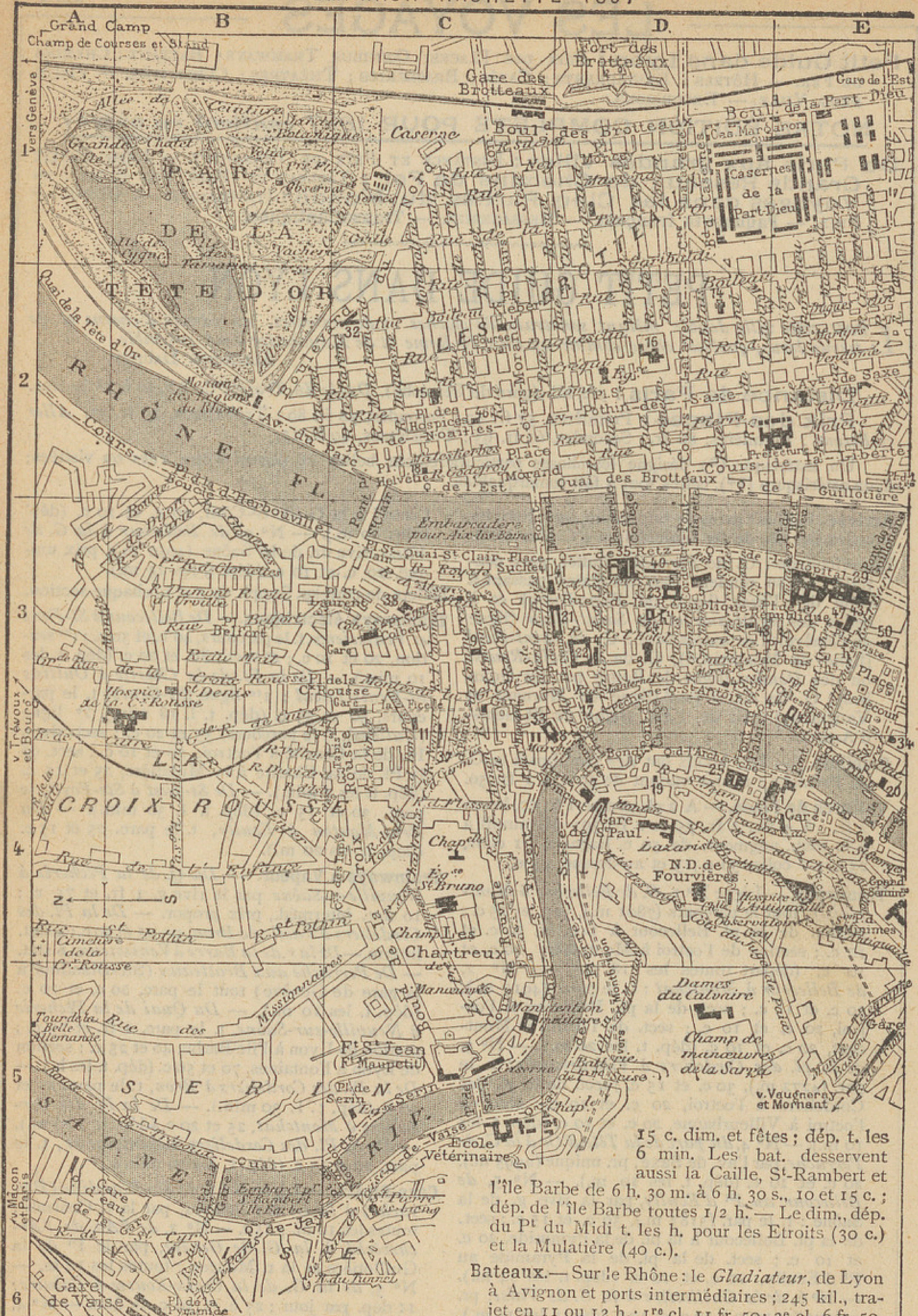
Billets de corresp. Suppl. de 5 c. p. chaque section.

Tramways électriques. — *De Bellecour à St-Fons et Venissieux*, t. le parcours, 40 c. et 30 c. ; 1re section, 20 et 10 c. ; 2e sect., 30 et 20 c. (dép. t. les 10 min.). — *De la Pl. de la Charité à Oullins St-Genis-Laval* : 1re ligne (*St-Genis*) t. le parcours, 50 et 35 c. (dép. t. l. 18 min.), 2e ligne (*Oullins*), t. le parcours, 35 et 20 c. ; sect. de la Pl. de la Charité à l'octroi, 20 et 10 c. ; sect. de la Pl. de la Charité à la Mulatière, 25 et 15 c. (dép. t. les 9 min.). — *De St-Just à Ste-Foy*, t. le parc. 30 et 15 c. (dép. t. l. 30 min.). — *Du Pont-Mouton à Ecully*, t. le parc. 25 et 15 c. (dép. t. les 20 m.).

Tramways à Vapeur. — *Du Q. de la Pêcherie à Neuville-s.-Saône* par la rive g. 1 fr. et 75 c. ; 10 stat. interméd., prix propor. — *De la Pl. des Cordeliers à l'asile de Bron*, pr. 25 et 20 c. ; 4 stat. interm. — *De la r. de la Barre à Venissieux*; 6 stat. — *De Perrache aux Brotteaux* (Ste-Blandine à la gare de Genève) tout le parc. 20 c. et 10 c. (dép. t. les 10 m.). — *Du Quai de la Pêcherie à Neuville-sur-Saône*, t. le parc. 1 fr. et 75 c. ; section de Lyon à l'île Barbe, 40 et 25 c. ; section de Lyon à Fontaines, 70 et 50 c. (dép. t. les h.). — *De la Pl. des Cordeliers à Bron*, t. le parc. 25 et 20 c. (dép. t. l. 30 min.). — *De la Pl. des Cordeliers à Montchat*, 25 et 20 c. (dép. t. l. 20 m.). — *De la Pl. des Cordeliers à Montplaisir*, t. le parc. 20 et 15 c. (dép. t. les 20 min.).

Cars-Ripert. — Ligne N° 1, *de Ste-Blandine (Perrache) à la G. des Dombes*, par la r. Centrale ; toutes les 10 m. ; 15 c. — N° 2, *de l'Av. de l'Archevêché à la G. de Genève*, par le Pt de la Guillotière et la r. Moncey ; toutes les 10 m. — N° 3, *de la G. de la Croix-Rousse à Caluire*; 11 dép. par jour ; 25 c. et 30 c. le dim. — N° 4, *de la Pl. Tolozan aux Charpennes* (dép. t. les 30 m.), 15 c. — N° 5, *de la Pl. Tolozan au canal de Jonage* (dép. t. l. h.), 40 c.

Bateaux-Omnibus. — Les *Mouches*, sur la Saône, de 7 h. du m. à 9 h. du s., entre le Pt *Mouton* (Vaise) et le Pt du Midi (Perrache). Stations interméd. : Q. de Serin, Pt Neuville, Pt de la



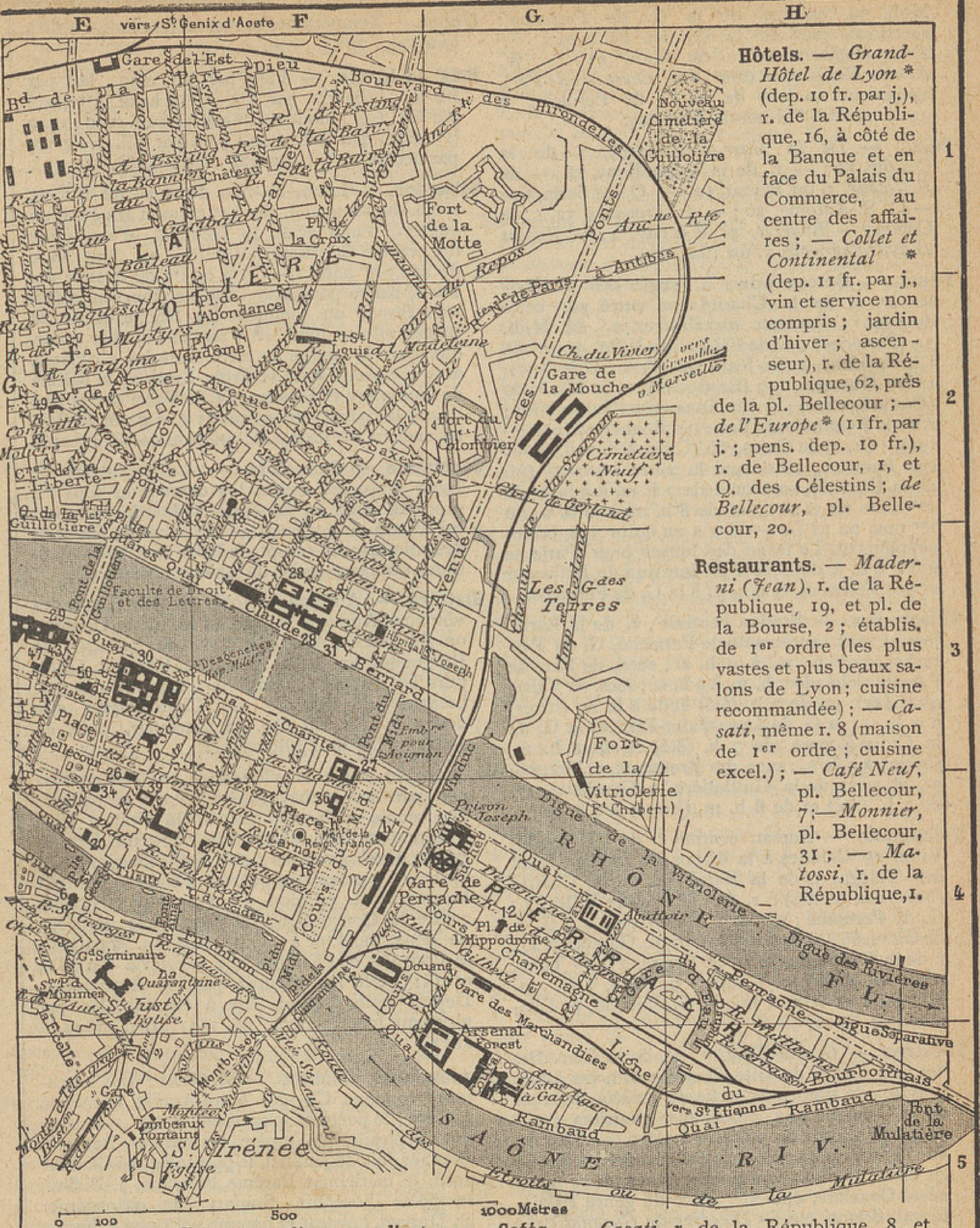
Feuillée, Q. St-Antoine, Q. de l'Archevêché, Q. Tilsitt, Ainay. P. unique, 10 c. semaine, 15 c. dim. et fêtes ; dép. t. les 6 min. Les bat. desservent aussi la Caille, St-Rambert et l'île Barbe de 6 h. 30 m. à 6 h. 30 s., 10 et 15 c. ; dép. de l'île Barbe toutes 1/2 h. — Le dim., dép. du P^t du Midi t. les h. pour les Etroits (30 c.) et la Mulatière (40 c.).

Bateaux.— Sur le Rhône : le *Gladiateur*, de Lyon à Avignon et ports intermédiaires ; 245 kil., trajet en 11 ou 12 h. ; 1re cl. 11 fr. 50 ; 2e cl. 6 fr. 50. Départ, mercredi et vendredi à 6 h. matin. — Sur la Saône : le *Parisien*, de Lyon à Chalon et ports intermédiaires ; 126 kil., 1re cl. 6 fr. ;

0 100 500 1000 Mètres

A. Fernique Ph. Sc.

PROVERBE : Il n'y a pas de mauvaise route quand elle finit.



Hôtels. — *Grand-Hôtel de Lyon* * (dép. 10 fr. par j.), r. de la République, 16, à côté de la Banque et en face du Palais du Commerce, au centre des affaires ; — *Collet et Continental* * (dép. 11 fr. par j., vin et service non compris ; jardin d'hiver ; ascenseur), r. de la République, 62, près de la pl. Bellecour ; — *de l'Europe* * (11 fr. par j. ; pens. dép. 10 fr.), r. de Bellecour, 1, et Q. des Célestins ; *de Bellecour*, pl. Bellecour, 20.

Restaurants. — *Maderni (Jean)*, r. de la République, 19, et pl. de la Bourse, 2 ; établis. de 1er ordre (les plus vastes et plus beaux salons de Lyon ; cuisine recommandée) ; — *Casati*, même r. 8 (maison de 1er ordre ; cuisine excel.) ; — *Café Neuf*, pl. Bellecour, 7 ; — *Monnier*, pl. Bellecour, 31 ; — *Matossi*, r. de la République, 1.

2e cl. 4 fr. Départ, lundi, mercredi et vendredi, à 7 h. matin.

Chem. de fer Funiculaires, dits *Ficelles*. — 1° De la *r. Terme* à la *Croix-Rousse* ; pr. : 10 c. ; dép. t. les 5 m. : — 2° de la *pl. Croix-Paquet* à la *Croix-Rousse* ; 1re cl. 10 c., 2e cl. 5 c. ; t. les 5 m. — 3° de l'*Av. de l'Archevêché* à *St-Just* ; 1re cl. 25 c. ; 2e cl. 15 c., sur lesquels on rend, en sem., 5 c. si on descend à la G. des Minimes qui dessert *Fourvière* ; dép. t. les 5 m. pour les *Minimes*, t. les 10 m. pour *St-Just*.

Cafés. — *Casati*, r. de la République, 8, et r. Bât-d'Argent, 12 ; — *Maderni*, r. de la République, 19, et pl. de la Bourse, 2 ; — *Neuf*, pl. Bellecour, 7 ; — *de Paris*, pl. Bellecour, 9 ; — *de Madrid*, pl. de la Comédie et r. de la République, 1 ; — *de l'Univers*, pl. des Jacobins, 9 ; — *Morel*, r. de l'Hôtel-de-Ville, 106, et pl. Bellecour ; — *Chalet du parc de la Tête-d'Or* ; — *du XIXe Siècle*, r. de la République, 37.

Brasseries. — *Umdenstock Hoffherr*, cours du

Midi, 30, au bas de la G. de Perrache : succursale près de la G. des Brotteaux ; — *Fritz Hoffherr*, cours du Midi, 33 ; — *W. Rinck* (brasserie dite *des Chemins-de-Fer*), également au bas de la G. de Perrache, à g., et rue de l'Hôtel-de-Ville, 93.

Bains. — *De la Gare-de-Perrache*, r. de la Charité, 80 ; — r. de la République, 71 ; — *de Bellecour*, r. du Peyrat, 12 ; — Q. de Serin, 61 ; — Q. St-Antoine, 30 ; — *de Provence*, 32, r. de Condé ; — *Bourcet*, pl. d'Ainay, 4 ; — *Russes et hydrothérapie*, r. du Plat, 29.

Poste. — Bureau princ. à l'angle des pl. Bellecour et de la Charité (on entre par cette dernière) ; *bureaux auxiliaires*, c. du Midi, 34 (Perrache), r. de l'Hôtel-de-Ville, 3, av. de l'Archevêché, 2 (St-Jean) ; pl. Trion, 3 (St-Just) ; r. Du Guesclin, 109 (Brotteaux) ; r. St-Denis, 20 (Croix-Rousse) ; av. de Saxe, 285 (Guillotière) ; r. de la Pyramide, 2 (Vaise) ; r. Bonnel, 27 (préfecture) ; Gr. r. de Cuire, 66 (Croix-Rousse). Tous ces bureaux, ainsi que la *poste restante* (pl. de la Charité), sont ouv. de 7 h. m. à 9 h. s. du 1er mars au 31 oct., et de 8 h. m. à 9 h. s. du 1er nov. au 28 fév. — Il y a en outre 118 boîtes supplément. La levée des lettres pour Paris se fait à 6 h. s. dans les 2 gr. bureaux de Bellecour et des Terreaux, et 6 h. 30 à la G. de Perrache.

Télégraphe. — Station centrale, r. de la Barre, jour et nuit ; succursale de Perrache, G. de Perrache, de 7 h. m. à 9 h. s. ; succ. de l'av. de l'Archevêché, de 7 h. m. à 9 h. s. ; succ. de Vaise, quai Jayr, 39, de 7 h. (été) et de 8 h. m. (hiver) à 9 h. s. ; la G. de Lyon-Saint-Paul et la G. de la Croix-Rousse, de 7 h. (été) et de 8 h. m. (hiver) à 9 h. s. ; succ. des Brotteaux, c. Morand, 31, et succ. de la Guillotière, c. Gambetta, 47, de 7 h. (été) et de 8 h. m. (hiver) à 9 h. s.

Téléphone. — Bureau central, r. de l'Hôtel-de-Ville, 25. Cabines à la dispos. du public : hôtel des Télégr., r. de la Barre ; pl. de la Charité (bur. des postes) ; r. de l'Hôtel-de-Ville, 3 ; G. de Perrache ; av. de l'Archevêché, 2 ; G. r. de Cuire, 66 ; r. Du Guesclin, 107 ; c. Gambetta, 47 ; r. de la Pyramide, 2 ; r. St-Bonne, 27. — Taxe, pour un délai de 5 min. : p. Paris, 3 fr. ; p. Marseille et Aix, 2 fr., p. St-Etienne, St-Chamond et Lyon, 50 c.

Théâtres. — *Grand-Théâtre*, pl. de la Comédie, derrière l'hôtel de ville. Représent. t. les jours. Services de tram. à la sortie du théâtre, de la pl. de la Comédie aux principaux quartiers (prix 50 c.). Voitures de place, r. Lafont. — *Théâtre des Célestins*, pl. des Célestins ; représ. t. les j. ; en hiver, le dim., représent. diurnes, dites matinées. Comédie, opérette, pièce du genre Palais-Royal, drame, etc. — *Théâtres de Guignol* (très populaires à Lyon), au nombre de 3 ; le 1er, pl. des Célestins ; le 2e, dans la galerie de l'Argue ; le 3e, quai St-Antoine, 30.

Cirque. — Av. Saxe, à l'angle de la r. Moncey, à la Guillotière.

Cafés-Concerts. — *Casino des Arts*, r. de la République, 79 ; — *Scala-Bouffes*, r. Thomassin, 20.

Cercles : — *de Bellecour*, pl. Bellecour, 23 ; — *du Commerce*, r. de la République, 16 ; — *du Divan*, pl. Bellecour, 27 ; — *Jockey Club*, r. de Lyon, 19 ; — *Cercle de Lyon*, pl. Bellecour, 27. — *Club Alpin français*, Q. de Retz, 6, — *Club nautique de Lyon*, rue Saint-Dominique, 16.

Climat. — Température moyenne (statistiques de 5 années) : 10°,5.

Prix de la vie. — Pain par kil. 0,30 ; lait par lit. 0,25, beurre par kil. 2,20 ; bœuf (1re qual.) par kil. 2,40 ; mouton (1re qual.) par kil. 2,40 ; veau (1re qual.) par kil. 2,40 ; porc par kil. 2 » ; vin par hectol. 45 » ; gaz par mètre 0,285.

Situation. — Lyon, ch.-lieu du dép. du Rhône, siège du command. du 14e corps d'armée, d'un archev., d'une acad. (4 facultés), d'une école du service de santé militaire, est une ville de 466,767 habit. — C'est la 1re de France ap. Paris, par sa population, son étendue, son industrie. Située au confluent du Rhône et de la Saône, elle se divise en 3 parties : la ville propr. dite, dans la langue de terre entre les 2 rivières, avec l'ancien Fg de la Croix-Rousse ; la colline de Fourvière et l'ancien Fg de Vaise sur la rive dr. de la Saône ; enfin, sur la rive g. du Rhône, les anciens Fgs de la Guillotière et des Brotteaux.

Commerce et Industrie. — Le commerce de Lyon embrasse toutes les denrées et tous les produits, mais sa principale industrie, celle qui lui a valu une réputation universelle, est celle des soieries : on compte à Lyon env. 70 000 métiers, occupant près de 150 000 personnes.

Histoire. — Ancienne colonie grecque, Lyon devint sous Auguste la cap. de la Gaule Celtique ou *Lyonnaise*. Après l'invasion des barbares, les Burgondes en firent la cap. de leur roy. (478), puis les Francs s'y établirent. Lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, elle devint la cap. du roy. de Provence, puis, en 1024, un fief de l'Allemagne.

A partir de 1032, la ville de Lyon fut gouvernée par ses archevêques, jusqu'à ce qu'elle fût réunie définitivement à la France sous Philippe le Bel. L'industrie y prit dès lors un grand développement, elle fut cependant très éprouvée pendant les guerres d'Italie et surtout les guerres de religion. En 1793, elle se révolta contre la Convention, fut prise après un siège de deux mois et à moitié détruite. Mais sous le Consulat et l'Empire elle se releva. En 1814 et 1815, elle fut occupée par les Autrichiens. Depuis cette époque, elle a été troublée par plusieurs insurrections, en 1831, 1834, 1849 et 1871.

Personnages célèbres. — *Anciens* : Les empereurs romains Claude, Marc-Aurèle, Caracalla et Géta ; le poète Sidoine Apollinaire. — *Modernes* : le physicien Ampère, les natural. Laurent, Bern. et Jos. de Jussieu, le physiologiste Cl. Bernard, le mathémat. Barême, l'économ. J.-B. Say, le poète Joséphin Soulary, le chansonnier P. Dupont, l'avocat et homme politique J. Favre, l'archit. Phil. Delorme, les sculpt. Coysevox, Nicolas Guell, Coustou, Lemot, les peintres Stella, Blanchet, Hipp. Flandrin, Chenavard, Meissonier, Puvis de Chavannes, les généraux Duphot, Martin et Suchet, le ministre girondin Roland, la belle Mme Récamier, Jacquart, l'inv. du métier qui porte son nom.

Curiosités. — ** *La pl. Bellecour.* — * *La pl. des Terreaux.* — * *La pl. Carnot.* — ** *La cathédrale St-Jean.* — *L'église et la chap. de N.-D. de Fourvière*, sur la colline de Fourvière, d'où l'on découvre un ** splendide panorama. — * *L'hôtel de ville.* — * *Le palais St-Pierre* ou *des Arts*, contenant les ** Musées (peinture,

PROVERBE : Qui va par la bonne voie ne tombe pas.

sculpture, antiques, histoire naturelle) et une bibliothèque. — *La bibliothèque de la ville*, dans le bâtiment du Lycée. — * *Le palais de la Bourse et du Commerce.* — Les églises * *St-Nizier*, * *St-Martin-d'Ainay*, * *St-Pierre*, * *St-Bonaventure.* — *Le Palais de Justice.* — *La Préfecture.* — *L'Hôtel-Dieu.* — *L'Université.* — *Le Grand-Théâtre et le théâtre des Célestins.* — ** *Le parc de la Tête-d'Or.* — * *Les quais.*

Les principales voies de Lyon sont : les *cours du Midi, Gambetta, Lafayette, Morand, les avenues de Noailles, de Saxe, le boulevard de la Croix-Rousse, les r. de la République, de l'Hôtel-de-Ville, du Président Carnot, Victor-Hugo, Bellecour, Sala, Ferrandière, Childebert*, etc.

Visite de la Ville. — Pour visiter Lyon, il faut y consacrer plusieurs journées ; cependant le voyageur pressé, arrivant par la G. de Perrache, peut suivre l'itinéraire ci-après :

En sortant de la g., on traverse le large *cours du Midi* entre le Rhône et la Saône ; à dr., du côté du Rhône, les bâtiments de l'intendance milit. et de la manufact. des tabacs (pl. F 4). Au delà du cours s'étend la belle pl. Carnot décorée d'une statue en bronze de la République, par Peynot, sur un pylône de 16 m. de haut entouré de groupes représent. la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Prendre, au bout de la pl., la *r. V.-Hugo*, qui longe un peu plus loin la pl. Ampère : statue du physicien Ampère (1775-1836), bronze par Textor. Derr. cette pl. est * l'égl. d'Ainay (pl. F 4), la plus anc. de Lyon (xe et xie s., style roman) : abside décorée de peintures sur fond d'or par Hipp. Flandrin ; dans le chœur, mosaïque de l'époque du pape Pascal II ; maître-autel, en bronze doré, par Poussielgue ; dans la chapelle de la Vierge, autel sculpté par Fabisch, avec *Vierge* de Bonnassieux, et superbe confessionnal style byzantin; beau portail roman formant l'entrée de la chap. des fonts baptismaux.

En sortant de l'égl. d'Ainay, rejoindre la r. V.-Hugo et continuer à la suivre jusqu'à la *pl. Bellecour*, qui peut être considérée comme le centre de la ville : c'est le rendez-vous des promeneurs ; la musique milit. y joue t. les soirs. Au milieu, statue *équestre de Louis XIV*, chef-d'œuvre de Lemot. Sur l'un des côtés se trouve la poste centrale (pl. E 3) et, dans l'angle sud-est, on aperçoit l'*hospice de la Charité* et son église (pl. E 3).

Quittant la pl. Bellecour par l'angle nord-est, on gagne, par la petite *pl. Leviste*, la *r. de la République*, l'une des plus belles et des plus animées de Lyon. On passe devant l'ancien théâtre Bellecour ; puis, après avoir traversé la petite *pl. de la République*, on arrive par la *r. du Président-Carnot* à la *pl. des Cordeliers*, où se trouve l'égl. St-Bonaventure (pl. D 3), du xve s., remarq. par ses beaux vitraux modernes. Sur cette place, on voit aussi l'une des façades du * *palais de la Bourse et du Commerce* (pl. D 3), très bel édifice style Renaiss., construit sur les plans de Dardel · la cour centrale, où se tient la Bourse, est entourée de 2 étages de portiques, au-dessus sont des fenêtres flanquées de 24 cariatides coloss., sculptées sur bois d'après Bonnat et soutenant le plafond vitré, sous les portiques, 8 stat., les *Eléments* et les *Saisons*, par Bonnassieux, Fabisch et Roubaux.

Le 1er étage est occupé par le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes, et le 2e par le * Musée *historique des tissus* (dim., jeudis et j. fériés de 11 à 4 h. ; les étrangers y sont admis tous les j. sauf le lundi). La façade du palais donne sur la *pl. de la Bourse*; dans la *r. de la Bourse* qui la longe, se trouvent le gr. marché couvert, puis le lycée (pl. D 3) qui contient la *biblioth.* de la ville; ouverte (j. non fériés) de 10 à 4 h. (entrée par la r. Gentil) ; ouvrages rares, belle collection d'incunables.

En sortant de la bibl., suivre à dr. la *r. Gentil*; traverser la r. de la République, passer à côté de la *Banque de France* (pl. D 3) ; on tombe dans la *r. de l'Hôtel-de-Ville*, une des plus belles de Lyon. A quelques pas, sur la pl. St-Nizier (pl. D 3), l'égl. *St-Nizier*, l'ancienne cathéd. rebâtie au xve s. dans le style goth., sauf le portail central, construit au siècle suivant par Phil. Delorme ; le pignon à jour porte une *Vierge* de Bonnassieux ; au fronton du portail central, stat. de Ste Anne, St Joachim et St Nizier par Fabisch. L'intérieur est à 3 nefs, avec transept et chap. latérales ; dans la chap. de dr., *stat. de la Vierge*, par Coysevox ; dans celle de g., stat. de *St Pothin*, par Chinard.

La r. *Centrale*, qui commence à la pl. St-Nizier, conduit à la *pl. des Jacobins*, décorée d'une jolie * *fontaine* en marbre, style renaiss., par André. En prenant ensuite la *r. St-Dominique* et tournant à dr. dans la r. *des Archers*, on arrive sur la pl. des *Célestins*, ornée d'une *fontaine* monument. en fonte, et où se trouve le *théâtre des Célestins* (pl. L 3), incendié 2 fois depuis 1871 et reconstruit sur les plans d'André.

De la pl. des Célestins, descendre au bord de la Saône et suivre à dr. le *Q. des Célestins* jusqu'au Pt du *Palais de Justice*, sur lequel on traverse la Saône. En face, sur la rive dr., s'élève le *Palais de Justice* (pl. D 4, 5), construit en 1835 par Baltard. Suivant le *quai de l'Archevêché*, à g. en laissant le pont, on arrive à la *cathédrale* ou *égl. primatiale St-Jean* (pl. D L 4), des xiie-xve s. La façade comprend 3 portails, plus une galerie et une rose à meneaux flamboyants ; tout l'édifice est dominé par 4 tours sans flèches. A remarquer : le chœur, qui réunit le style roman pur et le style ogival ; la chap. de *St-Louis ou de Bourbon*, magnif. construction du xve s., due au cardinal de Bourbon et à son frère Pierre de Beaujeu ; de splendides vitraux des xiiie et xive s. et de beaux vitraux modernes ; une horloge astronomique des xvie et xviie s. ; un curieux retable du xvie s. dans la chap. du clocher, une chaire en marbre bl., d'après les dessins de Chenavard ; les statues de St Jean et St Etienne et une *Vierge* par un élève de Canova.

La Manécanterie (maison des chantres), à dr. de la façade de l'église, présente une curieuse façade du xie siècle, malheureusement mutilée.

Au sortir de la cathédrale, jeter un coup d'œil sur le *palais archiépiscopal* (pl. D 4), puis gagner, au bout de l'*av. de l'Archevêché*, la gare *du ch. de fer funiculaire de St-Just*, et prendre ce ch. de fer jusqu'à la 1re stat., celle des *Minimes* ; de là on arrive en qq. minutes au sommet de la colline de Fourvière, où se trouvent la * *chapelle* et * l'*égl.* de *N.-D. de Fourvière* (pl. D 4). La chap. n'offre rien de bien intéress. comme architecture ; sa tour est couronnée d'une coloss. *statue* de la *Vierge*, en bronze doré, par Fabisch ; l'intérieur est tapissé des ex-voto des pèlerins, dont le nombre dépasse 1 500 000 par an. On peut monter dans la tour à g. du chœur (1 fr. par pers.

puis 50 c. par pers. jusqu'à 5 et 25 c. pour un plus gr. nombre). De là, de même que du clocher de la chap. (25 c.), on a une ** vue admirable sur la ville et les environs ; par temps clair, le regard embrasse plus de 200 kil. et on aperçoit la cime du mont Blanc.

On redescend de la colline par le passage du Rosaire (5 c.), bordé de 15 petits monuments avec hauts reliefs peints par Fabisch et représent. les mystères du Rosaire. Ce pass. aboutit à la montée *St-Barthélemy*, par laquelle on arrive à la Saône, sur le *quai de Bondy*. On prend le *pont de la Feuillée*, puis, en face, la r. *Constantine*, qui mène à la *pl. des Terreaux*, la plus import. de Lyon après la pl. Bellecour, et décorée d'une *fontaine* moderne monument. Le côté sud de cette place est occupé par le palais ** St-Pierre ou des Arts (pl. D 3), vaste édifice du XVIIIe s., qui renferme 2 *musées de peinture*, un *de sculpture*, un *musée des antiques*, un *musée lapidaire* et un *musée d'hist. naturelle*, les 2 premiers et le dernier ouv. t. les j., les autres seul. les dim., jeudis et fêtes, de 11 à 4 h., mais t. l. j. p. les étrangers.

Voici les œuvres les plus remarq. que possèdent les musées de peinture et de sculpture :

Peinture (grande galerie au 2e étage et salles annexes au 1er).

École italienne. — 31. *Reni* (dit le Guido). L'assomption de la Vierge. — 32. Tête d'étude. — 33. Crucific. de St Pierre. — 35. *Robusti* (dit le *Tintoret*). Ex-voto. — 36. Danaé. — 37. *Salvator Rosa*. Paysage. — 41. *Andrea del Sarto*. Sacrifice d'Abraham. — ** 45. *Vannucci* (dit le Pérugin). L'Ascension.

École espagnole. — 55. *Murillo*. Fruits. — 56. *Ribera*. Saint en extase. — 58. *Zurbaran*. St François d'Assise.

Écoles allem., flamande et holland. — 67. *Brauwer*. Rixe. — 71 à 74. *Brueghel*. L'air, le feu, la terre et l'eau. — 88. *Van Dyck*. Deux têtes d'étude. — 91. *Van der Eckhart*. Portrait. — 102. *Holbein*. Portrait. — 104. *Huysmans*. Paysage et animaux. — 108. *Jordaens*. La Visitation. — 109. L'Adoration des bergers. — 110. Mercure et Argus. — 136. *Rubens*. St François et St Dominique. — 137. Adoration des mages. — 140. *Ruisdael*. Le Ruisseau. — 141. Site norvégien. — 144. *Snyders*. Table de cuisine. — 150. *A. Teniers*. Le repas d'un buveur. — 151. *David Teniers*. Délivrance de St Pierre. — 140. *Wouwerman*. Soleil couchant.

École française. — 214. *Delacroix*. Mise au tombeau. — 238. *Greuze*. Son portrait. — 247. *Ch. Lebrun*. Action de grâces de Louis XIV. — 252. *Eust. Le Sueur*. Martyre de St Gervais et de St Protais. — 273. *Poussin*. Bacchanale. — 274. Pastorale. — 292. *J. Vernet*. Marine.

Galerie du XIXe siècle (1er étage, façade est). — 200. ** *Charlet*. Retraite de Russie. — 201 à 203. Corot. Paysages. — 204. *Courbet*. Chevreuils. — 205. Chenavard. — 206. La Vague. — 212. *L. David*. Une Tricoteuse de la Révolution. — 213. *Delacroix*. Derniers moments de Marc-Aurèle. — 228, 229. *Français*. Paysages. — 230. *Froment*. Omphale. — 240. *Henner*. Christ mort. — 250. *Lehmann*. Le Chevalier. — 290. *Troyon*. Vaches.

Galerie des peintres lyonnais (2e étage, façade est). — 390. *Hippolyte Flandrin*. Dante aux enfers. — 391. Euripide. — 401. *Girardon*. Château de Grignon. — 455. *Meissonier*. Portrait de Paul Chenavard. — 493. *Pillement*. Pont rustique. — 479 à 483. *Puvis de Chavannes*. ** Décoration du grand escalier. — L'Automne. — 488. *Réveil*. Un tournoi. — 509. *Stella*. Adoration des Anges. — 510. Pastorale.

Sculpture (rez-de-chaussée). — 1. *Barye*. Tigre dévorant un cerf. — 2. *Bonnassieux*. La Modestie. — 7. *Canova*. Les Trois Grâces. — 34. *Etex*. Caïn et sa famille. — 35. *Fabisch*. Béatrix. — 50. *Pradier*. Odalisque.

Musée des antiques : table de bronze de l'*empereur Claude*, découverte à Lyon en 1528, superbes mosaïques anciennes, magnif. émaux de Limoges.

Derr. le palais des Arts, l'égl. St-Pierre (pl. D 3, 4), dans la r. du même nom : portail roman du IXe s. Sur le côté est de la pl. des Terreaux, l'*hôtel de ville* (pl. D 3), édifice du début du XVIIe siècle, avec façade d'une grande richesse d'ornem. ; statue équestre de Henri IV par Legendre-Héral ; sculpt. de la balustrade par Fabisch, Bonnaire et Bonnet. Dans le vestibule, stat. *du Rhône et de la Saône*, en bronze, par Coustou ; appartements fort beaux. La 2e façade de l'Hôtel de Ville donne sur la petite pl. de la *Comédie*, où est le *Grand-Théâtre* (pl. D 3). Plus loin, au bord du Rhône, la *pl. Suchet* (autrefois pl. Tolozan) avec la stat. du mar. Suchet en bronze, par Dumont.

On traverse le Rhône sur le *pont Morand* (vue sur le fleuve et ses quais), et l'on arrive sur la *pl. Morand*, décorée d'une *fontaine* en pierre d'après Desjardins, avec génies et stat. de Lyon par Bonnet. Par le quai à g. on gagne le * *parc de la Tête-d'Or*, à l'entrée duquel se voit le monument des *enfants du Rhône* (pl. B E 2) morts en 1870-1871, construit sur les plans de Coquet ; le groupe central a été sculpté par Pagny.

Après avoir visité le parc de la Tête-d'Or, son lac, ses *jardins zoologique et botanique* avec les serres, en sortir par la porte de la r. de la *Tête-d'Or* et revenir, en traversant le beau quartier moderne des Brotteaux, par la r. de la Tête-d'Or, puis le *c. Morand* à dr. et la *r. Créqui* à g. On passe devant l'égl. *St-Pothin* (pl. D 2) et devant le monument des *victimes du siège* (pl. D 2). Un peu plus loin, prendre, à dr., le *c. Lafayette*, puis, à g., le *c. de la Liberté* ; on passe devant le nouvel hôtel de la préfecture (pl. D E 2) et on arrive sur le *c. Gambetta*, la grande artère du faub. de la Guillotière. On le suit à dr. jusqu'au *pont de la Guillotière*, de l'autre côté duquel la *r. de la Barre* ramène à la place Bellecour.

Excursions. — *St-Rambert*, *l'Ile-Barbe*, bat.-mouches, G. St-Paul (trains tram. à vapeur, 6 dép. par j.), G. de Perrache (9 dép. par j.). Le *Mont-d'Or*, *Couzon*, environ 3 h. 1/2 à pied, ou par St-Cyr (voit., 4 dép. par j., 50 c. la sem. et 60 c. le dim.).

Château de la Pape, omnib. de Miribel (2 f. par j.).

Camp de Sathonay, ch. de fer de la Croix-Rousse à Sathonay (trains toutes les h., 80 c., 60 c. et 40 c.), ou omnibus t. les demi-h. 50 c.

Aqueduc du Mont-Pilat, Brignais, voit. pl. de la Charité (6 dép. par j., 65 c. sem. et 75 c. dim.).

Oullins, station du ch. de fer de St-Etienne.

Charbonnières, G. St-Paul (9 dép. par j. 1 fr. 10, 85 c. et 60 c.).

PROVERBE : A chemin battu il ne croît point d'herbes.

1897

Almanach Hachette

VIE PRATIQUE

CORRESPONDANCE ENTRE NOS LECTEURS

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS TRANSMISES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L' « ALMANACH »

Le nombre croissant des communications qui nous ont été adressées par les lecteurs de l'Almanach Hachette, montre l'intérêt que le public prend de plus en plus à notre œuvre. Comme les années précédentes, toutes ces lettres sont recueillies, classées et dépouillées méthodiquement. Il sort de ce travail une longue liste de sujets qui sont mis à l'étude et qui trouvent place dans nos éditions ultérieures.

Les demandes de renseignements auxquelles il avait été répondu, l'année dernière, dans **la Vie Pratique,** *en ont fait naître, cette année, beaucoup d'autres, ainsi qu'en témoigne la variété des sujets qui figurent dans la* Table de la Vie Pratique pour 1897, *que l'on peut lire ci-dessous. Aussi, pour faire face à cet accroissement de recherches et répondre à la confiance des lecteurs de l'Almanach Hachette, avons-nous dû grouper toutes ces demandes par catégories et transmettre chacune de celles-ci à des hommes d'une compétence éprouvée, chacun pour ce qui le concerne, parmi lesquels figurent des médecins, des ingénieurs, des avocats, d'anciens chefs d'institution, qui ont bien voulu formuler les réponses aux demandes transmises, réponses qui sont publiées dans les pages qui suivent.*

Ces réponses, groupées sous le titre qui leur convient le mieux : **la Vie Pratique,** réponses aux demandes de renseignements qui nous ont été adressées, *forment une nouvelle division de l'ouvrage, où elles sont rangées dans l'ordre qui a été adopté pour le classement des matières de l'Almanach lui-même. Les recherches sont ainsi facilitées pour tout le monde.*

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS LA VIE PRATIQUE POUR 1897

PROVERBE : Mieux vaut demander que faillir et errer.

LITTÉRATURE

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

L'Instruction de nos Fils et de nos Filles dans les Établissements spéciaux. — L'Enseignement secondaire et les Écoles préparatoires dans l'Enseignement libre. — École professionnelle, industrielle et commerciale. — L'Éducation de nos Filles. — Enseignement spécial des Enfants arriérés. — **L'Ordre dans les Papiers et dans les Livres.** — Le Classement des Actes notariés et civils. — Une Bibliothèque bien ordonnée.

L'INSTRUCTION DE NOS FILS & DE NOS FILLES

DANS LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIAUX

La grande majorité des pères de famille, lorsqu'arrive le moment de pourvoir à l'éducation de leurs enfants, trouvent devant eux un chemin tout tracé, une voie ouverte et fréquentée par tous leurs devanciers et qui aboutit aux établissements de l'Université. Ceux-là n'ont pas besoin de conseils. Ils savent par eux-mêmes tout ce qu'ils doivent de reconnaissance à l'Université et tout ce qu'elle a procuré déjà à la France d'hommes qui l'ont honorée.

Aussi les demandes de renseignements ne portent-elles toutes que sur des cas particuliers et très spéciaux. Elles sont alors justifiées par les conditions d'exception exigées et sur la solution desquelles les pères de famille manquent le plus souvent d'indications. C'est qu'alors les soucis sont d'ordres différents et parfois difficiles à concilier: le père qui envisage le résultat, l'issue, c'est-à-dire le succès, tient surtout à l'instruction forte et solide ; la mère s'attriste à la perspective du régime plus ou moins dur, plus ou moins sévère auquel va être soumis son enfant, à la pensée de la répercussion que pourra avoir sur lui la séparation du milieu familial. De là, bien des hésitations, des fluctuations avant de se résoudre à prendre un parti. De là, de petites enquêtes particulières conduites près des parents, près des amis, sur la valeur particulière de tel ou tel établissement, sur la discipline qui y règne, sur l'éducation morale qui y est donnée, sur les conditions matérielles du séjour dans lesquelles il est installé, sur le niveau des études qui y sont suivies, sur les succès qu'il a déjà pu enregistrer à son actif, sur la condition sociale de la majorité des familles qui lui confient leurs enfants. De là, ces questions multiples dont nous avons dû renvoyer la solution à un homme des plus compétents, ancien chef d'institution lui-même; ce sont ses réponses qui ont trouvé place ci-après.

L'Enseignement Secondaire et les Écoles Préparatoires dans l'Enseignement libre.

Demande. — *Un père de famille voudrait donner à son fils une éducation complète, mais il ne dispose que de ressources modestes. L'enfant est en outre de complexion délicate, et il a besoin de soins attentifs et d'un air pur et fortifiant. Le père demande de lui indiquer une maison d'éducation qui ne soit pas trop éloignée de Paris et qui réponde à ses désirs.*

Réponse. — Il existe un collège, installé dans de vastes bâtiments, à un quart d'heure de Saint-Malo, le collège universitaire de *Saint-Servan*, qui répond parfaitement aux conditions d'éducation demandées par notre correspondant. Grâce au bon marché de la vie, le prix de la pension annuelle a pu être abaissé à 600 fr. A Pâques et aux vacances, les élèves qui habitent Paris sont pris et reconduits par un maître spécial. L'hiver est à *Saint-Servan* d'une douceur exceptionnelle ; les promenades y sont superbes.

Le collège de *Saint-Servan* dépend de l'Académie de Rennes. Il prépare aux divers baccalauréats, aux grandes écoles de l'Etat (navale, militaire, droit, médecine). Les cours de l'enseignement secondaire moderne conduisent les élèves aux écoles commerciales et industrielles, aux administrations de l'Etat (postes et télégraphes, finances, ponts et chaussées, arts et métiers, etc.). Un cours spécial est réservé aux jeunes gens qui veulent embrasser la carrière maritime.

Les enfants sont reçus au collège de *Saint-Servan* (petit collège) dès l'âge de quatre ans ; ils y sont l'objet des soins les plus tendres.

Le principal du collège veille avec la plus grande sollicitude sur ses élèves. Un aumônier, choisi par l'archevêque de Rennes et agréé par le recteur, réside dans l'établissement même. Les élèves du culte réformé sont conduits au temple.

Demande. — *Un jeune homme qui se destine à Saint-Cyr, voit avec inquiétude s'approcher la limite d'âge, sans avoir encore conquis son diplôme de bachelier. S'il échoue une autre fois, il devra renoncer à la carrière militaire, qu'il affectionne entre toutes. Dans quel établissement pourrait-il préparer avec certitude de succès cet examen du baccalauréat qui doit décider de son avenir?*

Réponse. — L'examen du baccalauréat est la première et parfois la plus redoutable étape qu'ait à franchir le jeune homme qui se destine à une des écoles du gouvernement, Saint-Cyr comme Polytechnique, comme les écoles de Médecine ou de Droit. Un premier échec est déjà fort sensible, un second peut être le prélude d'un découragement plus profond encore, et auquel il est

bon de remédier d'avance. Les causes de ces échecs sont multiples ; ce n'est souvent même que par timidité, par la peur de l'examen, que le candidat échoue. Si dans la période de préparation, l'élève avait été formé à ces interrogatoires, si le professeur s'était ingénié à lui faire repasser et repasser encore les matières du programme, le succès eût été certain.

C'est la préoccupation dominante des établissements spéciaux et la raison principale des succès répétés qu'ils enregistrent à leur actif. Le modèle des établissements de ce genre est certainement la vieille *Institution Chevallier*, bien connue de plusieurs générations de candidats. Son directeur, M. Grousset, admirablement secondé par un personnel enseignant composé de 57 professeurs, membres éminents de l'Université ou de l'enseignement libre, y applique une méthode raisonnée, basée sur une longue pratique et sur des succès toujours renouvelés. Dans les dix dernières années, l'*Institution Chevallier* a fait recevoir 5 163 de ses élèves aux divers baccalauréats. Cette constatation est à elle seule un programme.

Veut-on se faire une idée de la somme de travail utile qui est demandée aux élèves de M. Grousset ? Chaque semaine, pour une seule division de la section des lettres, par exemple, l'élève doit remettre à ses professeurs : 4 versions latines, 3 discours français, 3 thèmes ou versions anglais ou allemands ; 2 compositions en version, une en discours, une en langue vivante, sont faites en classe, absolument comme elles seraient faites en Sorbonne pour l'examen véritable. *L'élève passe ainsi chaque semaine son baccalauréat.* On comprend de quelle importance est cette méthode vraiment pratique de préparation. C'est ainsi que l'*Institution Chevallier* est arrivée à assurer à ses élèves ces 5 000 diplômes que nous mentionnons plus haut.

Des cours de vacances sont en outre établis — pendant que les portes des établissements de l'Université sont fermées — pour préparer aux examens de la session de novembre les élèves qui ont échoué à la session précédente de juillet.

L'*Institution Chevallier*, située derrière le Panthéon (65, rue du Cardinal-Lemoine, dans l'ancien collège des Ecossais), reçoit des internes, des demi-pensionnaires, et des externes libres ou surveillés.

Demande. — « *Nous voulons donner à notre fils — écrit un commerçant parisien — une bonne éducation solide et moderne à la fois, comportant entre autres la connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand, indispensables aujourd'hui dans les relations d'affaires. En un mot, nous voulons en faire un homme instruit, capable à la fois d'atteindre au baccalauréat et de tenir sa place dans le monde des affaires. Nos ressources étant encore modestes, nous cherchons autour de Paris une pension dont le prix soit abordable et qui réponde à nos désirs.* »

Réponse. — En ce qui regarde l'éducation elle-même, les programmes d'enseignement secondaire, qui préparent indifféremment aux carrières commerciales, libérales ou industrielles (écoles diverses, arts et métiers, agriculture, postes de conducteurs, piqueurs, agents-voyers, etc.), donneront pleine satisfaction à notre correspondant.

Dans la suite des études qui correspondent à ce programme, les élèves peuvent obtenir, comme sanction de leur travail et de leur réussite : le certificat d'études primaires supérieures, les brevets élémentaire ou supérieur, le certificat d'aptitude pédagogique, les deux baccalauréats d'enseignement secondaire moderne ou classique, suivant la branche qu'ils auront choisie. Tous ces diplômes sont d'une incontestable utilité et d'un appui précieux pour l'obtention de telle ou telle situation.

Le programme d'enseignement que nous venons de résumer est très remarquablement développé dans une institution qui nous semble répondre à tous les *desiderata* de notre correspondant. Elle est proche de Paris (une heure). L'enseignement de l'anglais et de l'allemand y est *obligatoire*, ce qui montre assez de quelle importance est aux yeux du directeur la connaissance des langues vivantes. L'éducation, confiée à des maîtres émérites, est encore rehaussée par la présence de répétiteurs pris parmi les professeurs du lycée Lakanal. L'hygiène y est parfaite : pureté de l'air, eaux de source, etc. Les sports divers, si goûtés des jeunes gens, sont placés sous la surveillance du médecin de la maison. Le prix de la pension annuelle est de 500 francs.

Cette institution, fondée en 1832, et située en pleine campagne à *Montlhéry* (S.-et-O.) — 1 h. de Paris par la gare d'Orléans, station de Saint-Michel-sur-Orge ; 1 h. 30 par tramway d'Arpajon, départ de l'Odéon — est aujourd'hui dirigée par *M. J. Lemaire*, qui l'a complètement transformée au point de vue des programmes d'éducation, absolument irréprochables.

Demande. — *Plusieurs pères de famille ont demandé s'il existe, à proximité de Paris, des établissements dans lesquels les jeunes gens puissent recevoir de leurs maîtres, en même temps que les leçons qui les préparent au choix d'une carrière, une éducation exclusivement chrétienne.*

Réponse. — Dans une allocution prononcée à l'école *Lacordaire*, à l'occasion de la messe du Saint-Esprit, le R. P. Didon disait en parlant de l'éducation donnée à l'école qu'il a fondée :

« Cette école doit être une *école de morale et de religion*. Il y en a, je le sais, qui ne s'occupent ni de l'une ni de l'autre, abandonnant le jeune homme à sa libre initiative en morale et en religion, et ne s'inquiétant ni de sa conduite ni de sa foi. Je n'ai pas à juger ces écoles, mais j'ai à faire autrement.

« Comprenant mieux qu'elles la nature humaine, nous nous préoccupons avant tout de votre conduite morale et de la foi qui doit animer vos consciences. Car, il ne faut pas que vous l'ignoriez, le plus terrible ennemi du travail, c'est le plaisir, mais l'ennemi implacable du plaisir, c'est la conscience et la foi.

« Par conséquent — et c'était la conclusion de l'éminent fondateur de l'école, — en homme pratique, et alors même que je ne serais pas ce que je suis, un prêtre, un moine, un apôtre, en homme

PROVERBE : A chacun son talent.

pratique et en politique avisé, je n'ai pas d'ambition plus haute que de faire de vous des consciences invincibles et des croyants intelligents. »

L'école *Lacordaire*, où le R. P. Didon résumait si éloquemment ce programme d'éducation, est l'une des quatre grandes écoles fondées par la Société anonyme d'*Albert-le-Grand*. Deux sont à Arcueil, dans une vaste propriété de plus de 11 hectares, ancienne demeure de Laplace, de Berthollet et de Cauchy : l'école *Albert-le-Grand*, école d'enseignement secondaire, et l'école *Laplace*, école préparatoire aux écoles supérieures du commerce et de l'agriculture et aux baccalauréats lettres-mathématiques et lettres-philosophie. — Les deux autres sont à Paris : l'école *Lacordaire* rue Saint-Didier, 35, école préparatoire aux grandes écoles du gouvernement, et l'école *Saint-Dominique*, même rue et même numéro, externat réservé aux jeunes enfants, bien qu'ouvert aux élèves des classes de 5ᵉ, 4ᵉ, 3ᵉ, 2ᵉ, rhétorique et de l'enseignement moderne — qui sont conduits au lycée Janson.

C'est, on le voit, sur les premiers bancs de l'école que l'éducation morale et chrétienne des écoles de la Société d'*Albert-le-Grand* prend ses élèves, pour ne les quitter qu'au jour où, leurs études achevées, ils abordent la carrière de leur choix.

Demande. — *Un père de famille habitant Paris cherche pour son jeune fils une maison d'éducation qui reçoive des demi-pensionnaires, et dans laquelle l'élève soit assuré de rencontrer, en même temps qu'une direction intellectuelle parfaite, un milieu chrétien.*

Réponse. — Cette demande correspond aux préoccupations des familles qui, attachant un très haut prix à leurs traditions, et ne voulant point soumettre leurs enfants au régime de l'internat, ne peuvent cependant pas leur consacrer toutes les heures de la journée, souvent prises par les mille exigences de la vie parisienne. Il arrive fatalement qu'il est le plus souvent impossible d'exercer sur un jeune homme la surveillance indispensable, autant pour la bonne marche de ses études que pour l'accomplissement de ses devoirs moraux.

Dans ce cas, la demi-pension est indiquée. Le jeune homme ne quitte pas entièrement les siens, qu'il retrouve le soir au foyer familial. Le jour se passe tout entier pour lui sous l'œil de maîtres choisis, sans qu'il soit en rien distrait ou troublé par les choses du dehors.

L'*école Saint-Benoît*, 95, rue de Prony, située en plein quartier aristocratique, a été fondée pour répondre à ces préoccupations particulières. Les élèves, pensionnaires, demi-pensionnaires ou externes, y sont répartis en trois divisions, allant de la plus petite classe aux cours préparatoires aux grandes écoles. Les deux dernières divisions suivent les cours du lycée Carnot. De retour à l'école de la rue de Prony, des maîtres éminents sont chargés de surveiller les élèves et de leur faire répéter les cours du lycée.

Chaque semaine, des cours d'instruction religieuse sont faits à l'*école Saint-Benoît*. Les jeunes gens qui se préparent à leur première communion sont l'objet de soins spéciaux et suivent les catéchismes de la paroisse Saint-François-de-Sales.

L'*école Saint-Benoît* ne reçoit qu'un petit nombre d'internes, qui ont chacun leur chambre particulière ; ils retrouvent ainsi, dans une installation confortable, toutes les commodités de la vie de famille.

École Professionnelle, Industrielle et Commerciale.

Demande. — *« Nous n'avons point la fortune nécessaire pour pousser notre fils jusqu'aux grandes écoles, écrivent des personnes de condition moyenne. Notre ambition ne va pas si loin; nous voudrions lui assurer une carrière modeste mais sûre. Quel est l'établissement d'instruction qui répond le mieux à nos désirs ? »*

Réponse. — Un grand nombre de carrières s'ouvrent aux jeunes gens dont les parents ne peuvent faire les énormes sacrifices qu'exige l'entrée aux grandes écoles spéciales. Les écoles d'arts et métiers par exemple, l'école des mécaniciens de la flotte, l'école des dessinateurs topographes du service géographique de l'armée, l'école de physique et de chimie de la ville de Paris, l'école des hautes études commerciales, et d'autres encore, délivrent aux jeunes gens qui y ont passé leurs années d'études, des diplômes qui sont pour ceux qui s'en sont rendus dignes une excellente recommandation et seront le principe d'un avenir assuré.

Un jeune homme peut encore se présenter aux examens d'agent-voyer, de conducteur ou de piqueur des ponts et chaussées. Il peut entrer comme dessinateur dans une compagnie de chemin de fer ou se destiner aux postes et télégraphes.

L'École professionnelle et commerciale installée à Versailles, 52, avenue de Saint-Cloud, sous la direction de *M. Lagrange*, répond à ce but.

L'*Institution Bertrand* reçoit des internes, des demi-pensionnaires et des externes. Elle comprend deux sections distinctes, une école primaire supérieure et une école d'enseignement technique, industriel et commercial, à laquelle sont annexés de vastes ateliers : un pour le fer (ajustage, forge, fonderie); un pour le bois, un laboratoire et des salles d'autographie, de modelage et de dessin.

Chaque année, près de cent élèves de l'*Institution Bertrand* sont reçus aux diverses écoles que nous avons mentionnées plus haut, ou aux écoles normales d'instituteurs.

Le régime de l'école est celui qui est adopté dans les établissements de l'Université. Les soins les plus empressés et les plus familiaux y sont donnés aux plus jeunes des élèves.

PROVERBE : **La critique est aisée et l'art est difficile.**

L'Éducation de nos Filles.

Demande. — *Voici la demande d'une mère de famille : « Ma fille a onze ans. Je l'ai gardée près de moi jusqu'à ce jour et j'ai commencé moi-même son éducation. Mais je sens que j'arriverai bientôt à la limite de mes connaissances, étant donné l'enseignement moderne. Malgré la peine que j'éprouve à me séparer de mon enfant, restée très timide et un peu délicate, mon devoir est cependant de m'y résoudre. Je voudrais connaître une institution où ma fille puisse préparer ses brevets, et où elle trouve en même temps les soins affectueux qui lui ont été prodigués dès son enfance. »*

Réponse. — C'est une surveillance, un encouragement de tous les instants, un appui à la fois professoral et maternel, que réclame une enfant habituée à la tutelle affectueuse de sa mère. C'est donc à une Institution répondant à ces besoins, qu'une mère comprenant bien son devoir doit confier l'éducation de sa fille.

Parmi les établissements qui remplissent ces conditions, l'*Institution de Mme de Barral*, fondée en 1814 par Mme Dumay, et dirigée actuellement par Mme Peset, la plus ancienne peut-être des Institutions parisiennes, répond en tous points aux exigences des mères de famille, soucieuses de l'avenir de leurs enfants.

Tout en observant les programmes qui conduisent, par des cours successifs, aux examens pour l'obtention des deux brevets élémentaire et supérieur et des baccalauréats classique et moderne, la Direction exerce une surveillance constante aussi bien sur les travaux eux-mêmes que sur l'éducation générale.

S'inspirant des exemples de celles qui l'ont précédée dans cette œuvre si délicate de l'éducation des jeunes filles, Mme Peset s'efforce de faire de ses élèves, non des femmes savantes, mais des femmes instruites et distinguées et qui sauront apporter dans le monde où elles sont appelées à vivre, les bons principes et le charme de leur éducation première.

Les Cours de l'*Institution de Barral*, en majeure partie confiés à des professeurs qui appartiennent à l'Université, sont par cela même maintenus au niveau de l'enseignement donné dans les grands établissements de l'Etat.

L'aumônier, M. l'abbé Beurlier, appartient à l'Université catholique. Les élèves des autres cultes sont mises à même de remplir les devoirs de leurs confessions respectives.

Installée il y a quelques années encore en plein faubourg Saint-Germain, rue de Vaugirard, l'antique institution, connue si longtemps sous le nom d'institution de Barral, agrandie et développée, a été transférée avenue du Maine, 13-15, à proximité de la rue de Rennes, dans une magnifique propriété offrant toutes les ressources du confort le mieux compris, tant au point de vue de l'hygiène qu'à celui de l'élégance et du bon ton.

L'Institution de Barral reçoit des internes, des demi-pensionnaires et des externes. Pour prolonger jusque dans l'institution l'illusion de la vie de famille, les élèves internes dont les familles s'entendent à ce sujet avec la direction, ont chacune leur chambrette, qu'elles peuvent orner à leur goût, et qu'elles soignent elles-mêmes. Les dortoirs sont d'ailleurs des plus confortables. Les demi-pensionnaires sont prises et reconduites à domicile par les voitures de l'institution.

Enseignement spécial des Enfants Arriérés.

Demande. *« Le plus jeune de mes deux fils, écrit une autre mère de famille, a eu une enfance délicate et maladive ; le développement de ses facultés s'en est forcément ressenti. Je n'ai pas osé jusqu'ici le mettre au collège, dont il ne pourrait supporter le régime. Je dois cependant tenter de réagir contre son état actuel. Existe-t-il des établissements spéciaux destinés aux jeunes enfants si tristement éprouvés ? »*

Réponse. — Il faut, en effet, un milieu approprié pour les enfants dont l'intelligence est, pour une cause ou pour une autre, lente à se développer. Loin de réveiller et de cultiver leur réflexion, le régime propre aux enfants bien développés ne pourrait que l'engourdir plus encore. Aux enfants arriérés — nous devons bien prononcer le mot — il faut une vie en commun, dirigée avec méthode, constamment surveillée dans ses plus petits détails, ne demandant au jeune cerveau que juste ce qu'il peut donner. Il est besoin, pour cette éducation à petites doses, d'une délicatesse de touche que peuvent seuls posséder ceux qui se sont voués tout entiers à cette tâche de professeur et à la fois d'*orthophréniste*. Ce n'est qu'à la suite de longues, patientes et méticuleuses observations que des méthodes pédagogiques spéciales ont été dressées et mises en pratique, et qu'elles ont donné, fort heureusement, d'excellents résultats.

L'*Institution des enfants arriérés* que dirigent à *Eaubonne* (Seine-et-Oise) *M. et Mme A. Langlois* est fondée depuis 1847. Elle a donc pour elle un demi-siècle d'expérience. Le développement physique de l'enfant y marche de pair avec son éducation intellectuelle. C'est dans un superbe parc de 100 000 mètres, dominant la belle vallée de Montmorency, que l'établissement est situé, à un quart d'heure des gares du Nord et de Saint-Lazare.

Dès leur arrivée à *Eaubonne*, les enfants sont placés, d'après leur état intellectuel, dans l'une des six divisions existantes. La sollicitude du personnel, directeur, professeurs, surveillants, ne les abandonne plus désormais. Des dames gouvernantes donnent aux enfants qui le réclament des soins tout maternels.

Si l'intelligence de l'enfant n'est que momentanément endormie, un régime si bien compris ne tardera pas à la réveiller tout à fait. Si l'enfant demande des soins plus longs, l'éducation qu'il recevra à *Eaubonne* lui permettra dans tous les cas de tenir plus tard une place honorable au foyer de la famille.

PROVERBE : Chose bien dite n'a réplique ni redite

L'ORDRE DANS LES PAPIERS
ET DANS LES LIVRES

Le proverbe anglais dit : « Le temps est de l'argent » ; pour le père de famille, le chef d'une entreprise industrielle ou commerciale, pour le travailleur, pour le savant, pour chacun, enfin, dans sa sphère, n'est-il pas aussi vrai de dire : « L'ordre est de l'argent » C'est surtout de l'ordre dans les papiers et dans les livres, qu'il est vrai de dire que l'ordre est inestimable.

Qui n'a pas eu, à l'improviste, à rechercher une pièce, une facture, un acte, une brochure, un livre qu'il lui fallait trouver sur-le-champ, sous peine ou de se présenter insuffisamment renseigné à une réunion d'affaires, ou de laisser passer une inexactitude dans l'épreuve d'un article, d'un livre qui devait paraître à heure fixe ? Que d'anxiété, d'impatience, de colère contenue en ne trouvant pas sous la main le document désiré et fébrilement cherché !

Les demandes de renseignements qui ont provoqué les conseils qui suivent sur le rangement méthodique des papiers et des livres, auront donc rendu service à tous ceux qui les liront.

Le Classement des Actes Notariés et Civils.

Demande. — *Toute Maison de Commerce ou simplement toute famille possède des papiers importants, actes, contrats, diplômes, auxquels il est souvent utile de recourir rapidement, soit pour les consulter sur place, soit pour les emporter au dehors. Existe-t-il un classeur qui permette d'avoir à tout instant ces documents sous la main, et qui remplisse toutes les conditions désirables de sécurité et de solidité ?*

Réponse. — Les préoccupations de ce genre sont faciles à comprendre. Le classement des papiers de famille ou commerciaux est indispensable. S'ils sont égarés, ou détruits, dans un incendie, par exemple, leur reconstitution est souvent très difficile, toujours fort longue, parfois impossible. Nombre de litiges, procès, etc., s'élèvent à la suite de semblables disparitions d'actes ou de contrats quelconques. Pareils inconvénients ne se feraient point sentir si l'on classait les papiers précieux dans une serviette ou portefeuille spécial, tel que la *Serviette de Chancellerie* qu'a créée M. L. Chamoüin, fondateur de la maison de maroquinerie bien connue, située rue Richelieu, 76, en face de la rue Ménars, voisine de la Bourse. Avec la *Serviette de Chancellerie*, nouveau portefeuille breveté, pour autographes, actes notariés et civils, diplômes, contrats d'assurances, plus de pièces égarées ou perdues, plus de discussion ni de litiges ; mais l'ordre le plus parfait. On avait déjà signalé l'an dernier (v Alm. 96, p. 441) les *Classes-Valeurs*, *Serviettes* de ville ou d'avocat, et surtout la *Tablette Chamoüin*, remplaçant tous les portefeuilles ou porte-cartes aujourd'hui démodés. La souplesse et la ténacité du maroquin employé par M. L. Chamoüin ont placé au premier rang les nombreux modèles en maroquinerie qui sortent de la maison de la rue Richelieu.

Une Bibliothèque bien ordonnée.

Demande. — « *Je possède, écrit un correspondant, un nombre considérable de brochures, autographes, pièces séparées se rapportant à diverses époques de notre histoire, que j'ai accumulés en vue d'un travail que je commence en ce moment. Je perds un temps infini à mettre la main sur tel ou tel document, lorsque j'ai besoin de le consulter. Parfois je renonce même à le trouver, après des fouilles inutiles. Il existe, je le sais, diverses méthodes de classement ; on me rendrait un véritable service en m'indiquant celle qui pourrait remédier au désordre qui est pour moi une gêne de tous les jours.* »

Réponse. — Il est bien simple de remédier au désordre momentané dont se plaint ce correspondant. S'il a par exemple un millier de brochures ou de pièces diverses de tous formats et de toute épaisseur, il commencera par les renfermer dans ce que l'on appelle des *classe-brochures* ou *cartons-archives*, sorte de boîtes en carton qui se mettent debout sur les rayons d'une bibliothèque. Il y adjoindra une ou plusieurs *boîtes à fiches* articulées ; il y en a de tous modèles, selon l'importance du classement. Pour une bibliothèque importante, le *meuble à fiches* à tiroirs est très commode. Sur chaque fiche, on inscrit le nom de la brochure, avec un renvoi au *carton-archives* ou au *classe-brochures* qui la renferme. Il n'y a pas de système plus simple et plus rapide de retrouver, dès que l'on en a besoin, un document quelconque.

En ce moment, où les documents photographiques sont d'une aide si précieuse, il sera indispensable de les classer dans la *boîte à dos de livre*, toujours avec fiches correspondantes. La musique se classera dans le *casier à musique*, les médailles dans le *médaillier*, les spécimens botaniques dans l'*herbier*. Les livres que l'on tient à avoir sous la main se placeront dans une petite *bibliothèque tournante*, tout près de soi. Le catalogue général de *M. Georges Borgeaud*, 41, rue des Saints-Pères, Paris, renferme la description détaillée de tout cet intéressant mobilier, aussi utile à l'industriel et au commerçant qu'au savant et au collectionneur.

PROVERBE : Il faut de l'ordre en tout.

BEAUX-ARTS

A un Aquarelliste débutant. — COMMENT ON TEINTE UNE AQUARELLE. — LE CHOIX DES COULEURS. — LA POCHETTE DE ROUTE. — **Les Ornements religieux** A L'ÉGLISE ET DANS LA FAMILLE. — **A un Amateur de Découpages.**

L'ART revêt toutes les formes. Un bijou minuscule, une tête délicatement fouillée dans le bois un coin de peinture ou d'aquarelle sur un feuillet d'album, sont des œuvres d'art au même titre que les travaux les plus réputés des maîtres. Un simple christ perdu dans la pénombre d'une chapelle attire souvent plus de visiteurs que la statue colossale qui trône en pleine lumière du sanctuaire.

Toutes les manifestations d'art, quelles qu'elles soient, les plus humbles même, doivent à ce titre être encouragées. Elles ont pour premier résultat, à quelque genre qu'elles appartiennent, de stimuler l'intelligence, d'exalter l'imagination, de répandre autour d'elles le goût du beau.

Dans le jeune homme qui donne son premier coup de pinceau, sommeille peut-être l'artiste qui demain créera une école nouvelle. C'est souvent dans l'église du village que s'offrent aux regards de l'enfant les premières statues qui éveilleront en lui le sculpteur futur. Il n'est pas jusqu'au modeste ouvrier amateur qui ne projette autour de son établi quelque parcelle de cette influence artistique. Les uns et les autres ont droit aux encouragements et aux conseils de tous ceux qui s'intéressent au développement des facultés de notre race.

A UN AQUARELLISTE DÉBUTANT

Demande. — *Un jeune artiste-amateur nous écrit : « L'an dernier, je m'étais consacré exclusivement au dessin au fusain. Cette année, j'ai voulu essayer de l'aquarelle, toujours sans professeur. Mais je me suis vite aperçu que là le dessin ne fait pas tout le succès. Mes aquarelles, correctement dessinées, me semblent à moi-même pauvres d'effet, plates, je l'avoue. Y a-t-il des règles simples et générales sur l'application des teintes ? Ai-je simplement usé de mauvaises couleurs ? Comment puis-je sortir d'embarras ? »*

Réponse. — Ce jeune artiste peut, en effet, avoir commis soit une erreur de principe, soit une faute purement matérielle, peut-être les deux en même temps. Nous allons examiner l'un et l'autre cas : 1° Comment on teinte une aquarelle ; 2° De quelles couleurs on doit se servir, si l'on tient à ne pas s'exposer à des insuccès.

1° Comment on teinte une Aquarelle. — *Les ciels, le terrain, l'eau, les arbres, les fonds.* — Il n'y a pas de règles générales qu'il suffise de connaître et d'appliquer mécaniquement pour faire de l'aquarelle. Tout dépend de la façon dont on voit, dont on sent, du tempérament, en un mot, de l'artiste, de son intuition. Rien ne peut remplacer ces dons naturels. Il y a cependant quelques conseils généraux qui peuvent le guider sur l'emploi judicieux des couleurs dans tel ou tel but déterminé, étant bien entendu qu'il devra les modifier dans l'application suivant chaque cas particulier. Dès qu'il a bien jugé de l'effet d'ensemble du paysage choisi, l'aquarelliste prépare son papier en passant un très léger ton de laque et de jaune, pour en atténuer la crudité ; il réservera cependant les effets de plein soleil, les maisons blanches, les nuages blancs, etc. Les *ciels* bleus se feront la plupart du temps avec le cobalt ; les ciels nuageux, cobalt et noir ; si le temps est lourd et sillonné de gros nuages, glisser quelques tons chauds de jaune, avec pointe de terre de Sienne. Les *terrains compacts* seront solides de tons, sans lourdeur, grande sobriété de détails. Les réflexions dans l'*eau* sont, en général, plus vigoureuses que les objets reflétés. Les *arbres* des premiers plans doivent être d'un dessin soutenu. Le vert des arbres est fait de bleu minéral et jaune fixe. Les *fonds*, lointains, montagnes, sont, selon l'atmosphère, gris, bleus, verts, bleuâtres ou gris-noir. Toujours transparents si l'on ne veut pas perdre toute perspective. L'aquarelle terminée, rehausser les tons, qui ont pu changer en séchant, et les ombres, au moyen du *liquide Jacquemin*. Fixer ensuite avec le *fixatif Vibert*, qui préserve pour toujours l'aquarelle et permet les lavages à l'eau ou au savon.

2° Le Choix des Couleurs. — Dès qu'on aborde la peinture, sous quelque forme que ce soit, la qualité des *couleurs* importe avant tout. Sans couleurs irréprochables, pas de brillant, pas de velouté, pas de vie. Aussi doit-on s'appliquer à n'employer que des couleurs bien homogènes, bien franches de ton, et bien fines.

C'est en France surtout qu'on s'est attaché à perfectionner la fabrication des couleurs qui servent aux peintres et aux artistes. Elle est devenue l'une des branches les plus intéressantes et les plus minutieuses de notre industrie. Mais chaque fabricant conserve jalousement ses procédés secrets de broyage, de mélange des matières premières, de fabrication en un mot. Aussi ne saurait-on mettre trop de soin à choisir une marque absolument irréprochable et à rejeter sans hésitation celles qui nous sont inconnues.

Combien de couleurs dont le moindre défaut est de se délayer incomplètement, de s'étendre mal sur le papier, de laisser un dépôt dans le pinceau !

Les résultats sont déplorables. Toute légèreté, toute perspective sont détruites, le ton général est terne, et l'on est tout étonné, une fois l'aquarelle finie et séchée, de n'avoir devant soi, après de sérieux efforts, qu'une œuvre sans relief et sans brillant.

La pochette de route. — Notez qu'avec d'excellentes couleurs il suffira d'emporter, pour un croquis en forêt, par exemple, une *pochette de route* de six couleurs en pâte molle : laque fine, jaune fixe, terre de Sienne brûlée, outremer cobalt, bleu minéral et noir d'ivoire.

Pour un travail soigné, on devra se munir de la *boîte de campagne*, toute garnie de tubes, godets, pastilles de couleurs, pinceaux, palettes, flacons, etc.

Avec un *pliant Lazerges* et un *parasol*, l'aquarelliste le plus exigeant sera parfaitement équipé.

Il n'a du reste pour cela qu'à entrer chez le premier marchand de couleurs ou papetier qui se présentera à lui. Il demandera le catalogue des couleurs et ustensiles *Lefranc*, et choisira ce qui lui conviendra. S'il est en villégiature, au château, à la mer, et même à l'étranger, il s'adressera aux marchands de la ville la plus voisine en exigeant la marque *Lefranc*, bien connue du monde artiste.

LES ORNEMENTS RELIGIEUX

A L'ÉGLISE ET DANS LA FAMILLE

Demande. — « *Je viens de m'installer, écrit Mme de K..., près de Quimper, dans une propriété située dans l'une des régions de la France où la population est le plus sensible à la célébration des cérémonies religieuses. Mon projet est d'offrir à ma nouvelle paroisse et à son pasteur un souvenir d'art ou un objet d'art religieux qui puisse être utilisé dans ces cérémonies. Quels sont les usages observés en pareil cas ?* »

Réponse. — Tout ce qui touche à la décoration des églises a subi dans ces vingt-cinq dernières années une rénovation complète. Il n'est point de plus petit ornement qui ne soit maintenant empreint du sentiment artistique le plus pur. Rien n'est donc si facile que d'orner à son gré, aussi bien l'humble église de village que la riche métropole, l'oratoire familial ou simplement la chambre que l'on aura réservée entre toutes à la prière.

A l'église, on offrira, selon les besoins du sanctuaire, un ostensoir, une paire de flambeaux d'autel, des burettes, un beau chemin de croix, une lampe pour le chœur, une chape brodée pour l'officiant, une nappe, des dentelles, un tableau, une statue de la Vierge ou du saint protecteur de la paroisse.

On peut offrir au prêtre une de ces belles gravures reproduites d'après les maîtres, qui enrichissent un oratoire en même temps qu'elles portent à la méditation : les *Martyrs chrétiens au Colisée*, de Gérôme, ou l'*Ave Cesar ;* le *Repos de la Vierge*, la *Vierge de l'Espérance*, d'après le groupe d'Ottin dans la cathédrale de Quimper, etc.

Les magasins, un véritable musée, de MM. *Bouasse jeune*, 12, place Saint-Sulpice à Paris, renferment tout ce qui peut satisfaire le désir de notre donatrice, qui y trouvera aussi ces charmantes médailles commémoratives de baptême, de mariage ou de première communion, ces dernières du style byzantin le plus curieux, avec émaux translucides.

Une famille tient parfois à perpétuer son souvenir en dotant son église paroissiale de quelque monument durable que les fidèles pourront admirer pendant des siècles, autel, chaire à prêcher, rampe ou balustrade. MM. *Bouasse jeune* ont exéeuté dans ce genre des travaux fort remarquables, entre autres, un autel pour les Augustines de Chelles, sur les plans de l'éminent architecte Frantz Jourdain, et de belles rampes de bronze doré pour le maître autel du Sacré-Cœur de Montmartre, sous le contrôle de l'architecte Rauline. Ces travaux de premier ordre peuvent servir de modèles à tous ceux qui songent à enrichir une église ou un établissement religieux d'une œuvre d'un irréprochable caractère artistique.

A UN AMATEUR DE DÉCOUPAGES

Demande. — « *Je n'aime ni la chasse, ni la pêche, écrit un employé retraité. Je ne suis pas grand amateur de lecture, l'*Almanach Hachette *me tient lieu de bibliothèque, et me suffit. Je consacre une partie de mes loisirs à faire du découpage et du tour. Je me suis créé un petit atelier d'amateur, où je fabrique toutes sortes de bibelots. A un prochain anniversaire, je voudrais faire présent à chacun des membres d'une famille amie, composée du père, de la mère et d'une jeune fille, d'un objet fabriqué par moi. Une indication sur le choix de ce qui convient à chacune de ces personnes me serait fort utile.* »

Réponse. — Il faudrait pour répondre avec précision être fixé, non pas tant sur les goûts personnels de l'amateur de découpages, que sur les préférences de ses amis.

A son ami, il offrira un porte-pipes ou un séchoir pour cigares, s'il s'agit d'un fumeur. Un nécessaire, un coffret, une paire de cadres ajourés pour les photographies de famille, conviendront à la maîtresse de maison. A la jeune fille, un éventail, une glace à main.

Un porte-bouquet, un porte-journaux, sont de jolis accessoires d'un salon de famille.

La table de salle à manger offre un choix inépuisable de cadeaux : caves à liqueurs, burettes à huile, salières, moutardiers, dont les cristaux sont entourés de motifs découpés.

Pour ces travaux délicats, il ne faut prendre que des bois bien secs, noyer, acajou, érable, citronnier, thuya. On trouve pour les éventails, des jeux de 22 lames minces et 2 plus épaisses en bois de rose, de violette ou de santal odorant.

Il sera utile pour confectionner convenablement tous ces objets de consulter le catalogue de la maison *A. Tiersot, 16, rue des Gravilliers, à Paris*, spéciale pour les machines et outillages d'amateurs, qui renferme la liste des 500 numéros du *Découpeur français illustré* et du *Petit Découpeur*, véritable musée des modèles de découpage riches et élégants. Ce catalogue est envoyé *franco* contre 0 fr. 85.

PROVERBE : **Faute d'occupations utiles, on en prend de nuisibles.**

MARIAGE, FOYER

L'Hygiène de la Santé. — La Toilette de Bébé. — En Voyage. — L'Hygiène par l'Hydrothérapie (Méthode Kneipp). — **L'Hygiène à la Maison.** — L'Épuration de l'Eau. — La Conservation des Aliments. — Un Chauffage hygiénique. — La Lumière a la Maison (L'Acétylène dans toutes les Mains). — **L'Hygiène de la Table.** — Le choix des Liqueurs fines. — **Economie domestique.** — Le Transport et la Garde du Mobilier. — La Conservation des Voitures par les « Pneus ».

L'HYGIÈNE DE LA SANTÉ

La Toilette de Bébé.

Demande. — « *Avant de partir pour la campagne, mon médecin m'a vivement recommandé, écrit une jeune maman, de ne jamais oublier le bain quotidien du bébé. Je ne laisse ce soin à personne. Ablutions, savonnage, frictions, je fais tout moi-même. Et cependant, bébé a des rougeurs que mes soins les plus assidus ne parviennent point à faire disparaître. Que faire pour y remédier ?* »

Réponse. — On considère trop souvent ce que l'on appelle *la toilette*, que ce soit la toilette d'une grande personne ou celle d'un enfant, comme une simple opération de coquetterie. La toilette est complète, irréprochable, si la peau a été lavée et *parfumée* à souhait, si elle sent bon, pour employer la formule vulgaire.

Il n'en est cependant point ainsi, et la jeune maman va s'expliquer bien vite le secret des rougeurs tenaces qui la désolent.

Le bain, ou l'ablution, est toujours accompagné de frictions, soit au savon, soit avec une lotion parfumée, eau de Cologne, vinaigre de toilette, etc. Ces parfums, suivant leur composition, agissent sur l'épiderme. S'ils sont purs, s'ils sont composés de véritables essences naturelles extraites des fleurs ou des plantes odoriférantes, leur action sur la peau est merveilleuse, adoucissante et rafraîchissante à la fois.

Si au contraire — et c'est malheureusement le cas le plus fréquent — ces prétendus parfums ne sont que de menteuses compositions chimiques trahissant à la fois et notre odorat et notre épiderme, oh ! alors, ce n'est plus une friction bienfaisante dont aura à se réjouir notre peau, mais une véritable attaque chimique, avec démangeaison, rougeurs, boutons, etc., dont elle aura à se repentir.

Choisissez avec soin, jeunes mamans, et tous avec vous, les parfums, poudres, savons de toilette, principalement ceux que vous destinez à vos enfants. L'épiderme de bébé est encore plus sensible que le nôtre. Si bébé a des rougeurs, croyez bien qu'elles ne peuvent provenir, puisqu'il jouit d'une parfaite santé, que de quelque friction faite avec une eau de Cologne, un savon, une poudre de mauvaise qualité. Son appellation fastueuse vous aura trompée. Craignez désormais les boîtes aux étiquettes dorées — le serpent sous les fleurs.

C'est pour répondre à vos préoccupations et pour calmer vos inquiétudes, mères de famille, que la grande maison *E. Coudray, parfumeur, 53, rue d'Enghien*, a imaginé le *Nécessaire de Bébé*, qui renferme, dans un élégant coffret, tout ce qui est utile à la toilette de l'enfant : *savon, poudre, eau de Cologne*, tous produits d'une pureté et d'une douceur exquises. Toutes les mamans doivent posséder, et emporter à la campagne, où l'on ignore toujours la qualité de ce qui vous est fourni, l'indispensable *Nécessaire de Bébé*.

En Voyage.

Demande. — « *Je voyage toute l'année, écrit un lecteur, je suis donc exposé chaque jour à habiter là où peuvent avoir séjourné des malades, à me servir des mêmes objets qu'eux, à vivre dans le même air. On m'a vivement conseillé de prendre des précautions contre les cas de contagion possible en me servant des antiseptiques. Quels sont les désinfectants d'un emploi commode et en même temps énergique et sûr ?* »

Réponse. — Rien n'est si périlleux en effet que l'existence du voyageur, si elle n'est pas entourée de précautions qui, pour être simples, n'en sont pas moins absolument indispensables. La chambre que l'on met à votre disposition à l'hôtel, les ustensiles de toilette, pot-à-eau, cuvette, vases, etc., peuvent être contaminés. Nombreux sont les exemples d'affections ayant leur source dans cette contagion hypocrite du voyage, contre laquelle il est de la plus vulgaire prudence de se protéger à tout instant.

Le remède est excessivement simple, et nullement embarrassant. Il suffira d'emporter avec soi, sous forme de petits flacons se logeant dans la malle ou même dans les poches, un désinfectant dont les propriétés auront été reconnues d'avance. Au départ, on en répand dans les malles, vêtements, qui seront ainsi mis à l'abri de tout danger de voisinage suspect dans le fourgon à bagages. A l'arrivée, on en saupoudrera quelques pincées dans la literie, armoires, etc. Encore quelques pincées dans l'eau de la cuvette, pot-à-eau, vases, etc. Ce n'est donc pas bien encombrant.

Les plus énergiques désinfectants qui puissent être ainsi employés sont les *Sels de Paris*, que fabrique la Société du même nom, livrés en flacons, concassés, pulvérisés, et parfumés aux essences d'héliotrope, lilas, iris, lavande, foin coupé, violette, rose, etc. Ces sels possèdent une puissance absorbante telle, que les odeurs les plus tenaces, l'iodoforme, la naphtaline, sont instantanément annihilées ; ils sont donc indiqués pour les chambres de malades, comme l'ont reconnu les Frères Saint-Jean de Dieu, qui les ont adoptés. Dans un autre ordre d'idées, la puissance désinfectante des *Sels de Paris* les a fait adopter également par le

PROVERBE : Quitte le bon pour le meilleur.

syndicat de la Boucherie de Paris. Ils sont indiqués pour résoudre le problème de la désinfection des égouts.

Les vêtements, tentures, tapis, sont préservés et rendus antiseptiques par les *Sels de Paris* distribués à leur intérieur à dose modérée. Répandus dans le bain, ils assainissent et parfument l'eau, à laquelle ils communiquent les propriétés fortifiantes du bain de mer (flacons de sels concassés ou pulvérisés, de 250 gr.; flacons sels genre anglais volatils, rue du Faub.-St-Honoré, 178, et grands magasins : Louvre, Printemps, Bon Marché).

L'Hygiène par l'Hydrothérapie.

(MÉTHODE KNEIPP)

Question. — « *Beaucoup de malades qui seraient soulagés ou guéris par la Méthode Kneipp, ne peuvent se déplacer, faire les frais d'un long voyage et d'un séjour assez peu confortable, en pays complètement allemand; n'y a-t-il pas à* Paris *un établissement identique à celui de Wœrishofen, dirigé par un médecin élève de Mgr Kneipp ?* »

Réponse. — Cet établissement existe dans les conditions demandées, rue La Fontaine, 22, à Paris, sur les limites de Passy et d'Auteuil. Fondé par M. le Dr Audollent, ancien interne, ancien médecin des eaux de Cauterets, cet établissement modèle reçoit des pensionnaires et des externes. Situé au milieu d'un vaste jardin, attenant à un immense parc, il offre de vertes et fraîches pelouses pour la *marche dans l'herbe*, et des ruisseaux limpides pour la *marche dans l'eau*, abrités des ardeurs du soleil par de riants bosquets.

Les deux pavillons d'hydrothérapie (l'un pour les messieurs, l'autre pour les dames) ont des *salles de réaction* fort élégantes, qui communiquent de plain-pied avec les *déshabilloirs* et les diverses salles de *douches*, *affusions*, *bains*, *emmaillotements*, etc.

A la suite de fréquents séjours à Wœrishofen, M. le Dr Audollent amena à Paris Mgr Kneipp, qui le chargea spécialement de propager sa Méthode.

En son nom, M. le Dr Audollent fonda l'*Association Kneipp de France*.

Les consultations du Dr Audollent ont lieu tous les jours de 2 h. à 5 h. (dimanche excepté). Il va également visiter les malades à domicile, à Paris et en province, et donne des consultations par correspondance, quand la nature de la maladie permet de pratiquer en conscience ce mode de traitement.

L'HYGIÈNE A LA MAISON

L'Épuration de l'Eau.

Demande. — « *J'habite, écrit un correspondant, un quartier de Paris où fréquemment l'eau de source est remplacée par l'eau de Seine. Depuis longtemps du reste, connaissant le danger des affections microbiennes, je songe à établir chez moi un filtre. J'ai toujours retardé cette installation, ayant pu constater de quelles difficultés est entouré l'entretien, autant dire la sécurité de ces appareils. Pourquoi les filtres s'encrassent-ils si rapidement, et n'y a-t-il aucun moyen de remédier à ce défaut capital ?* »

Réponse. — Il est exact en effet qu'il faille procéder fréquemment au nettoyage et à la stérilisation des filtres, qui sont formés en général d'une bougie de porcelaine ou de terre poreuse. Sans cette précaution, les impuretés, débris organiques et microbes ne tarderaient pas à s'accumuler à la partie supérieure, et à former un véritable *colmatage*. Il faut, dès que le débit d'un filtre se ralentit, sortir la bougie, la passer au feu, la tremper dans une solution de permanganate de potasse, de bisulfite de soude et d'acide sulfurique, la laver ensuite à l'eau pure. Ces manipulations sont délicates. Parfois la bougie se brise. Le meilleur système serait celui qui permettrait le remplacement du filtre impur par un filtre neuf, sans nettoyage et, bien entendu, sans dépense appréciable.

On a construit sur ce principe des filtres formés de *pastilles de cellulose pure comprimée*. La pastille, composée de fibres innombrables et d'une ténacité extrême (plus de 10 000 fibres par millim. cube), est filtrante au premier chef. Elle est placée entre deux coquilles métalliques qui se séparent et se rejoignent avec la plus grande facilité. Chaque semaine, on remplace la pastille en service par une pastille nouvelle. Plus de nettoyage, donc plus de manipulations délicates. La dépense est à peine d'*un centime* par jour et la perte de temps d'*une minute*.

L'administration de l'Assistance publique, le Laboratoire municipal, ont expérimenté le filtre à pastille de cellulose *Grandjean* (*Tissier, cessionnaire, 30, faubourg Poissonnière, Paris*), et ont obtenu avec lui, pendant 10 jours, de l'eau absolument indemne de toute bactérie.

La Conservation des Aliments.

Demande. — « *Je vis à la campagne, dit M. L..., à Azay-sur-Cher, j'ai de bons amis à Paris auxquels j'envoie de temps à autre quelques produits de mes propriétés, volaille, légumes, œufs frais, beurre, parfois du gibier ou du poisson. Je dois malheureusement m'abstenir pendant la saison des grandes chaleurs. Quelques précautions que je prenne, mes envois arrivent dans un médiocre état de fraîcheur. N'existe-t-il pas un moyen simple et sûr de parer à cet inconvénient capital ?* »

Réponse. — Les *antiseptiques*, employés en *poudre* ou en *solution*, auront facilement raison de cette difficulté. Même par les temps les plus chauds, les viandes et légumes de toute espèce sont ainsi absolument garantis de tout commencement de corruption, et peuvent être sans crainte conservés plusieurs jours, et par suite expédiés à de très longues distances.

PROVERBE : **Il n'a pas soif qui ne boit de l'eau**

La *volaille* ou le *gibier* seront, avant de les emballer, frottés avec la poudre antiseptique, particulièrement aux articulations. Si l'animal est vidé, saupoudrer l'intérieur. On peut encore laver avec la solution, et saupoudrer ensuite. Avant de faire cuire, il suffit de brosser la pièce de volaille et de laver.

Les *viandes* quelconques seront frottées partout, particulièrement près des os et sur les parties coupées. On peut les arroser de solution. Mêmes précautions pour le *poisson*, en introduisant un peu de poudre dans l'intérieur et dans les ouïes.

Faire tremper les *légumes verts*, salades, haricots, choux, dans une solution à raison de 2 cuillerées à café par litre d'eau. Tremper dans une solution (une cuillerée à bouche dans un demi-litre d'eau chaude) les linges qui enveloppent le *beurre.*

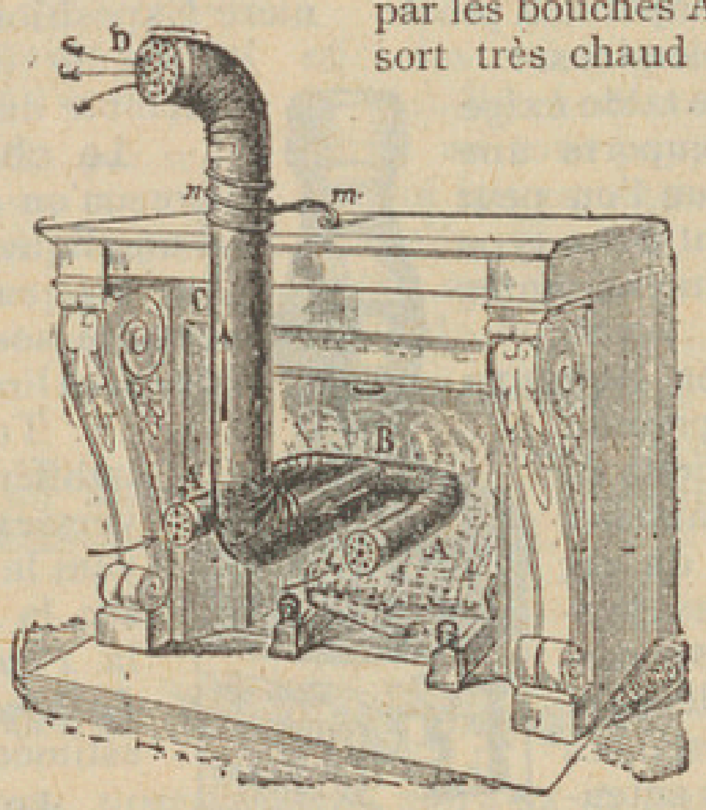
En suivant ces simples conseils, et en se servant, comme poudre antiseptique, du *Bi-borax Oriental* (en paquets de 10, 20 cent. et 1 fr. chez tous les épiciers), notre correspondant pourra ne jamais se priver du plaisir qu'il éprouve à adresser à ses amis les produits de sa chasse ou ceux de son domaine.

Un Chauffage hygiénique.

Demande. — « *Je travaille, hiver comme été, écrit M. D..., à Rouen, dans une vaste salle où j'ai installé ma bibliothèque, et où se trouve une cheminée ordinaire. Je puis y faire des feux énormes, je ne parviens pas à obtenir une température convenable et surtout uniforme. On m'a conseillé une cheminée roulante ; je grille à côté, mais je n'en ai pas moins froid si je me déplace. Que faire ?* »

Réponse. — Ni la cheminée ordinaire, dans laquelle la plus grande partie des gaz chauds s'envolent au dehors ; ni la cheminée roulante, dont l'enveloppe métallique, portée à une très haute température, chauffe seulement les couches voisines du foyer, ne peuvent remédier à l'inconvénient indiqué. Pour qu'une salle, atelier, salle d'école, salle de travail en général, soit élevée à une température convenable et uniforme, il faut pouvoir réchauffer dans toute sa masse l'air qu'elle renferme.

On arrive à ce résultat au moyen d'appareils ingénieux tels que celui que nous représentons ici. Une colonne en tôle polie C, très légère (3 k. 500), se pose par la tige de suspension *m n* sur la tablette de la cheminée. Le serpentin ABA est placé aussi près que possible du feu. L'air, attiré par les bouches AA, s'échauffe dans le serpentin et sort très chaud dans la chambre par la bouche de chaleur D, en cuivre poli. Aucun gaz vicié ne peut pénétrer dans les bouches d'aspiration AA. L'appareil peut être placé sur n'importe quel feu, bois, coke, charbon, anthracite. Une chambre de 75 mètres cubes est rapidement portée à une température régulière de 18° à 19°, au lieu de 9° à 10° que donnent les cheminées ordinaires ou roulantes.



LE THERMOPHORE.
(A, Entrée. — D, Sortie de l'air.)

Cet appareil a reçu le nom de *thermophore.* Il peut être posé et enlevé instantanément, sans difficulté aucune. Le dépositaire général est M. Verdier, 95, Bd St-Germain. Le magasin de vente et la salle d'Expériences sont installés Pass. de l'Opéra, 26 (magasin du Cycle Aurore).

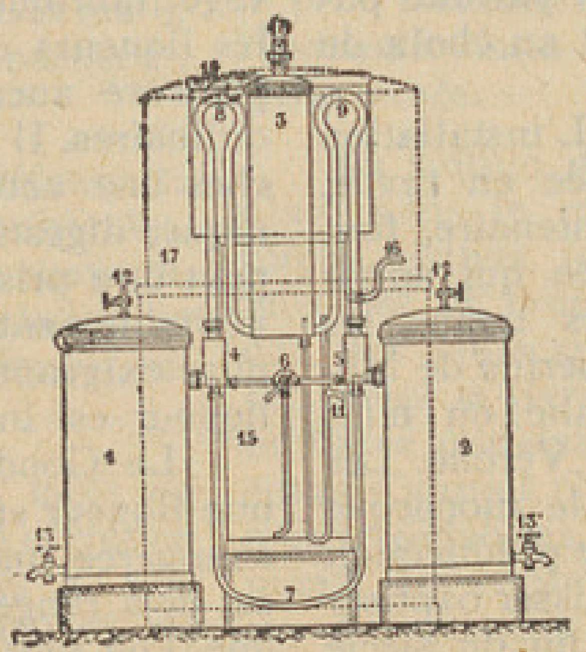
La Lumière à la Maison

(L'ACÉTYLÈNE DANS TOUTES LES MAINS)

Demande. — « *J'ai l'intention, écrit M. de S..., près Épernay, d'installer l'acétylène, dont je connais parfaitement les propriétés, dans un vaste immeuble que je possède à la campagne. Je cherche un appareil qui fonctionne automatiquement, que je puisse en un mot mettre dans toutes les mains, afin d'éviter les accidents dus à l'ignorance ou à l'imprudence. Existe-t-il un appareil de ce système ?* »

Réponse. — Le propriétaire dont il s'agit étant déjà familiarisé avec le gaz nouveau, il est inutile de s'attarder à des recommandations préliminaires.

Le type de l'appareil dont ci-contre le croquis, dans lequel les *générateurs* 1 et 2, renfermant le carbure de calcium, fonctionnent *automatiquement et à tour de rôle,* nous semble répondre entièrement à son desideratum.



Dès que l'eau est introduite dans l'un des générateurs, le gaz se dégage. L'introduction d'eau cesse automatiquement et reprend de même selon les besoins de la consommation. Lorsque le carbure de calcium de l'un des générateurs est épuisé, l'autre générateur entre en marche, *sans que l'on ait à ouvrir ni fermer aucun robinet.* Il n'y a donc à craindre aucune fausse manœuvre des gens préposés à la surveillance de l'appareil.

A sa sortie du générateur, le gaz est purifié dans un épurateur-dessiccateur 3. Les charges en carbure peuvent être calculées pour un nombre d'heures ou de jours déterminé. Pour recharger le générateur épuisé, il suffit de détourner l'arrivée d'eau au moyen du robinet d'alimentation 6.

M. de S... pourra faire visiter par un de ses correspondants ou visiter lui-même cet appareil de production automatique d'acétylène purifié (breveté), chez *M. Deroy fils aîné,* 71 à 77, rue du Théâtre, à Paris. Les prix et renseignements complets lui seront adressés *franco* sur sa demande.

PROVERBE : Le feu purifie tout.

L'HYGIÈNE DE LA TABLE

LE CHOIX DES LIQUEURS FINES

Demande. — « *Je réfléchis parfois, écrit M. C..., à Paris, à ce que je lis sur les dangers des liqueurs et apéritifs. Je veux bien qu'on y mette une certaine dose d'exagération, mais je me sens cependant responsable de la santé de ceux de mes amis qui viennent s'asseoir à ma table. Je voudrais savoir quelles sont les conditions qui permettent d'être certain de toujours posséder chez soi des liqueurs en même temps agréables au goût et absolument inoffensives.* »

Réponse. — Il ne suffit pas, pour qu'une liqueur de table soit inoffensive, qu'elle flatte le palais. Elle peut posséder un parfum exquis, et cependant être dangereuse au premier chef, même prise en petite quantité, si elle a été préparée par des méthodes incomplètes ou avec des matières premières mal purifiées ou de qualité médiocre.

Autant une liqueur provenant de la distillation d'un alcool *pur* exercera sur l'estomac une action favorable à la digestion ou simplement réconfortante, autant celle qui sera le produit de la distillation d'un alcool chargé d'impuretés provoquera les plus désastreuses complications.

La fabrication des liqueurs de table exige une surveillance continue, et comporte une suite d'opérations minutieuses, que l'on peut résumer rapidement, et en prenant pour type une des installations les plus intéressantes qu'il soit possible de visiter.

Comment se fabriquent les liqueurs fines. — L'appareil principal, le premier qui s'offre à la vue dans une fabrique de liqueurs, est l'*alambic*. On commence par placer au fond du bain-marie de cet alambic les substances aromatiques propres à chaque liqueur : on verse par-dessus une quantité suffisante d'alcool et on chauffe à l'ébullition. Les substances aromatiques, l'alcool, doivent, bien entendu, être de toute première qualité. D'un autre côté, le ou les alambics ont dû être installés avec tous les perfectionnements de la science moderne, ils doivent permettre, entre autres, de ne recueillir que les produits exempts de toute impureté.



Goudron hygiénique Clacquesin.

Au sortir des alambics, les produits distillés sont conduits dans d'immenses cuves, appelées *conges*, où s'opèrent les mélanges. Ils sont envoyés de là dans les fûts par des pompes à air. Ce sont ces fûts que l'on videra lors de la mise en bouteilles. L'eau employée au cours des manipulations a été passée dans un filtre du plus récent modèle. Cette mise en bouteilles est elle-même une opération importante. La forme de la bouteille, l'élégance de l'étiquette, celle même de la capsule, doivent répondre à la parfaite pureté de la liqueur qu'elles désignent au choix de l'amateur.

Une Maison Centenaire. — L'installation qui vient d'être sommairement passée en revue, est celle d'une maison plus que centenaire, fondée en 1775, il y a 121 ans, l'année qui suivit l'avènement de Louis XVI ! En ces temps, les liqueurs étaient dans l'enfance. Catherine de Médicis en avait apporté le goût d'Italie, où elles étaient fabriquées par les Jésuites à Vérone. Les élixirs parurent sous Louis XIV, et le monarque avait pour ces primitives liqueurs une prédilection assez marquée pour qu'il consentît à laisser baptiser l'une d'elles de son nom royal. A la fin du siècle dernier, la véritable industrie des liqueurs commença à se créer. C'est à cette époque que fut fondée à Paris la maison dont il est ici question maison qui s'est continuée jusqu'à nos jours.

Jadis rue Dauphine, aujourd'hui rue du Dragon, 3, la maison *Clacquesin-Lefèvre* a conservé, sous près de dix générations d'industriels, ses premières traditions. Elle garde précieusement ce qu'elle appelle ses archives, qui sont ses registres commerciaux, depuis l'époque lointaine de sa fondation.

Elle n'en est plus à compter ses distinctions, diplômes d'honneur, médailles d'or, etc. A la dernière Exposition de Rouen, 1896, son chef actuel avait été désigné par ses collègues comme membre du jury des récompenses.

Le choix des Liqueurs de table. — Lorsqu'on est assuré de la bonne fabrication d'une liqueur, on peut compter par cela même sur ses qualités de finesse, de tonicité et d'innocuité, sous réserve, bien entendu, de se tenir dans les limites que prescrit l'hygiène générale.

Toutes les liqueurs peuvent alors être indifféremment placées sur une table ou versées au buffet dans une réception, suivant le goût de chacun. Le *Curaçao* triple sec, la *Madone* de l'Abbaye de Trosnay, la *Prunelle*, de la marque *Clacquesin-Lefèvre*, sont des liqueurs admises et estimées par tous.

Le Goudron hygiénique Clacquesin. — En dehors des liqueurs de table ou de soirée, il est d'usage de tenir à la disposition de ses hôtes, lorsqu'on les invite à passer une journée ou plusieurs dans une propriété, pour une partie de chasse, par exemple, ce que l'on est convenu d'appeler *l'apéritif*.

Le choix de l'apéritif est peut-être encore plus délicat que celui des liqueurs. Pris avant le repas, l'apéritif de fabrication inférieure agit d'une manière désastreuse sur les parois de l'estomac, qu'il attaque et corrode, qu'il *tanne*, pour nous servir d'une expression imagée mais absolument exacte.

Le *Goudron hygiénique* inventé par *M. Clacquesin*, à base de goudron extrait des pins de Norvège, fabriqué avec le même soin méticuleux que les liqueurs de table sortant de cette maison, ne présente aucun des inconvénients des apéritifs ordinaires. Il exerce sur l'estomac et sur les bronches une action des plus bienfaisantes. Il est tonique, digestif et reconstituant. Pris à jeun — il peut être pris à toute heure du jour, — il stimule véritablement l'appétit, et satisfait les estomacs les plus exigeants, même ceux auxquels toute autre liqueur est interdite.

Le Goudron hygiénique Clacquesin, qui est une liqueur et non un médicament, n'est livré au commerce que depuis l'Exposition de 1889, et il est déjà rangé au nombre des plus exquis apéritifs que l'on puisse offrir à ses invités, sans craindre d'encourir vis-à-vis de leur santé, ou simplement de leur palais, la plus légère responsabilité.

PROVERBE : **Si vous cassez la bouteille, vous n'y boirez plus.**

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Le Transport et la Garde du Mobilier.

Les renseignements relatifs aux conditions dans lesquelles s'effectuent les changements de séjour ou simplement les changements d'appartement, intéressent un si grand nombre de lecteurs, qu'il a semblé utile de les renouveler cette année, au bénéfice de ceux qui les liraient pour la première fois, et auxquels ils seront certainement fort utiles.

Change-t-on momentanément de séjour, est-on obligé d'une façon générale de s'absenter pour une période de temps quelconque, six mois, un an, deux ans, on ne songera certainement pas à vendre son mobilier. L'opération serait désastreuse, par la simple raison que l'on devrait en acheter un neuf au retour. Il est impossible de le conserver cependant dans l'appartement ; il faudrait, en dehors des frais de loyer et d'entretien, y installer une surveillance incessante, si on ne voulait s'exposer, en ces temps de cambriolage, à retrouver ses meubles... absents. Le *Garde-Meuble public* offre dans ces conditions un sûr asile ; les meubles y sont assurés et les chiffres suivants, qui indiquent les conditions de garde, feront juger de l'économie.

Pour 1 voiture à 1 cheval : 12 fr. par mois (0,20 de location par panier ou caisse, 0,30 par 1000 fr. et par mois d'assurance) ; si votre mobilier est en caisses : 2 fr. par mois par mèt. cube. Pour l'argenterie : 0,20 pour 100 fr. et par mois ; voitures de maîtres à 2 ou 4 places : 6 et 8 fr. par mois.

Déménagements d'un point à un autre de Paris, ou transport d'un mobilier au garde-meuble : 18 fr. et 35 fr. pour 1 voiture à 1 ou 2 chevaux.

MM. Bedel et Cie (18, r. St-Augustin, à Paris), qui nous ont communiqué ces conditions, possèdent à Paris 3 grands garde-meubles, agréés par le tribunal, à Passy (avenue Victor Hugo, 67), avenue St-Ouen (rue Championnet, 94) et Vaugirard (rue Lecourbe, 308). Pour les *transports par voie ferrée*, adresser à *MM. Bedel et Cie* la liste des objets composant le mobilier, qui sera expédié et replacé au nouveau domicile par les soins du personnel.

MM. Bedel et Cie ont fait construire à cet effet des cadres garnis de coussins qui prennent le mobilier à domicile et le transportent avec sécurité en tous pays. Un employé qui accompagne l'envoi fait remettre les meubles en place dans la nouvelle demeure, sans plus d'embarras que s'il s'était agi de les transporter d'une maison à une autre du voisinage.

En suivant ces indications, on s'évitera facilement et d'une façon complète le plus gros des soucis d'un changement de séjour ou simplement de domicile.

La Conservation des Voitures par les « Pneus »

Demande. — « *Je possède une vingtaine de voitures de grande remise, écrit un des plus grands loueurs de voitures d'une grande ville de province. Mes frais d'entretien, de remplacement de ma cavalerie, absorbent presque tout mon bénéfice. Comment pourrais-je atténuer, au moins en partie, les charges qui pèsent si lourdement sur mon exploitation ?* »

Reponse. — C'est un fait bien connu que la majeure part des dépenses signalées, réparations d'essieux, de ressorts, de lanternes, etc., proviennent des chocs, trépidations, chutes, qui détériorent rapidement une voiture de service. Même constatation du côté du cheval, qui « s'use » d'autant plus vite qu'il parcourt une route plus *cahotée*.

La roue en fer jusqu'ici employée procède en effet aux allures vives par bonds successifs, correspondant à chaque saillie du sol à franchir. En réalité, le cheval travaille par démarrages ininterrompus, c'est-à-dire avec une pratique anormale, fatigue dont le voyageur, ballotté et abasourdi, prend sa large part.

On a songé, pour remédier à ces défauts de la locomotion ordinaire, à adapter aux véhicules, quels qu'ils soient — voitures *à* ou *sans* chevaux, voitures d'ambulance, d'enfants, de malades — des *roues à pneus*, comme cela se pratique pour la course à bicyclette.

Les essais, faits dans les premiers mois de 1896, ont été très concluants. Les frais d'entretien et renouvellement d'une voiture, estimés à 2,60 par jour par les compagnies, ont baissé de 50 p. 100. L'économie de fatigue du cheval a varié de 1/4 à 1/2 ; un cheval qui dure 3 ans dure, avec des *roues à pneus*, de 4 à 5 ans. Le voyageur, moins incommodé, et qui va plus vite, est plus disposé à prendre une voiture ; il y a donc augmentation de recette ; on a déjà calculé 3 fr. par jour de supplément.

Ce sont toutes considérations sur lesquelles il est bon de réfléchir mûrement et qu'apprécieront tous ceux qui sont compétents en la matière. Ce sont celles qui ont décidé le grand fabricant de *pneus*, M. A. Michelin, 7, rue Gounod, à Paris, à faire exécuter dans ses usines de Clermont-Ferrand les nouveaux *pneus pour voitures*, montés sur roues, avec jantes en bois ou acier, rayons directs ou tangents, dont le prix n'excède pas, pour une voiture à 4 roues, l'économie faite sur les réparations pendant une seule année.

La voiture *à pneus* a du reste vite pris sa place dans le monde de la carrosserie. Dès que furent connus les résultats des premiers essais faits par un loueur de Paris, *M. A. Michelin* reçut, dix jours après, un ordre de 25 trains, soit 100 roues, à livrer grande vitesse. Il est donc très probable que dans un délai très limité, les voyageurs n'auront plus enfin à souffrir des désagréables trépidations, bruit de vitres secouées, cahotements, des voitures roulant sur le sol.

Suivant une expression très exacte, les véhicules munis des roues *à pneus Michelin* fileront sur le pavé avec autant de calme et de repos qu'un bateau sur l'eau tranquille.

PROVERBE : Quand le bien vient, on le doit prendre.

NOTRE ARGENT

UN GROS CAPITAL AVEC DE PETITES ÉCONOMIES. — COMMENT ON DOIT S'ASSURER SUR LA VIE.

Un Gros Capital avec de Petites Économies.

Demande. — *« J'occupe dans une administration, écrit un modeste employé, une position qui me permet de vivre honorablement. Ma vieillesse est assurée par une retraite à 55 ans (j'ai 35 ans). Mon budget annuel se boucle à 100 ou 200 fr. près, que je voudrais faire fructifier afin de laisser quelque chose, si peu que ce soit, à mes enfants. J'ai pensé naturellement à la caisse d'épargne, mais un calcul simple m'a vite montré que je ne parviendrais à accumuler ainsi qu'une somme dérisoire. Existe-t-il un mode de placement sûr, et qui offre un plus sérieux stimulant à ma bonne volonté ? »*

Réponse. — C'est un lieu commun de répéter qu'en France, le plus grand nombre des personnes songent à l'épargne. Mais le peu de chance d'arriver jamais, malgré leurs efforts, à autre chose qu'à une réserve insignifiante, les en éloigne vite. 100 francs à la caisse d'épargne pendant vingt ans (c'est le cas de notre correspondant) ne produiront jamais que 2000 francs, ou, avec les intérêts à 2,75 p. 100, 2619 fr. 74. Et faut-il ne pas s'être découragé en route ! Il existe cependant des combinaisons d'une absolue sécurité, faites pour encourager l'épargne, et qui offrent de remarquables avantages.

1° *Un capital de 10 000 fr. et une rente de 100 francs avec 100 fr. versés pendant 20 ans.* — En versant 100 ou 200 fr. par an pendant vingt ans, on peut se constituer un capital de 10 000 fr. (ou 20 000 fr.) qui devient la propriété du souscripteur ou celle de ses héritiers, dans un délai *maximum* de 75 ans, mais qui peut être acquis *dès le premier versement effectué*, grâce à des *tirages* semestriels, en juin et décembre. Le souscripteur touche, en outre, au bout de la 21e année et à l'âge de 50 ans, une *rente viagère de retraite* de 100 ou 200 fr. Avec ce système, on peut donc voir sa retraite s'accroître de 100 ou 200 fr., selon l'annuité versée. Si le retraité vit encore 20 ans, il aura récupéré tout ce qu'il a versé, et il restera toujours propriétaire des 10 000 ou 20 000 fr., qui constituent un véritable patrimoine pour les siens.

2° *500 francs en 12 ans avec 4 francs par mois pendant 9 ans. — 500 fr. dans 20 ou 35 ans, avec 2 ou 1 fr. par mois.* — Toujours avec le même système de *tirages*, cette fois *trimestriels* ou *mensuels*, la petite épargne peut se constituer un capital de 500 fr., soit en versant, 4 fr. par mois pendant 9 ans au plus, soit en versant, pendant 20 ou 35 ans au maximum, 2 fr. ou même 1 fr. par mois.

Ces diverses combinaisons de *constitution de capital* et de *bons d'épargne* ont été créées par **La Capitalisation**, société anonyme pour favoriser l'économie et l'épargne, fondée au capital de 5 000 000 fr., rue Louis-le-Grand, 3, Paris. *La Capitalisation* emploie tous ses fonds en rentes sur l'Etat, obligations de chemins de fer, immeubles ; elle offre donc les meilleures garanties de sécurité. Elle fait, en outre, bénéficier ses souscripteurs de 75 p. 100 des bénéfices produits par les titres d'épargne émis par elle.

Comment on doit s'Assurer sur la Vie.

Demande. — *« Je désire m'assurer sur la vie, écrit un industriel, mais je ne trouve point de combinaison qui me satisfasse complètement. Mon intention est bien d'assurer une certaine somme à ceux qui me survivront, mais, dans 20 ou 25 ans, quand l'âge sera venu, ma situation de fortune ou de famille peut avoir changé du tout au tout. Je puis à ce moment avoir moi-même besoin d'un capital, d'une petite rente ; ou encore mes héritiers actuels peuvent décéder d'ici là, et mon assurance, payable seulement après mon décès, devenir sans but. Existe-t-il des combinaisons d'assurance qui répondent à mes préoccupations, en me permettant de modifier l'affectation initiale de mon assurance ? »*

Réponse. — Ce dont il s'agit ici, c'est, au fond, de contracter une assurance dite *à options réservées.*

Dans ce mode d'assurance, comme l'indique son nom, l'assuré trouve *dans un seul contrat* la réunion des avantages propres à chacune des principales combinaisons connues.

En cas de décès, le montant de l'assurance est immédiatement versé aux bénéficiaires du contrat.

En cas de vie, l'assuré peut à son choix :

1° *Réaliser sa police* moyennant le *remboursement intégral des 20 ou 25 primes* qu'il a versées, ayant ainsi eu pendant ces vingt ou vingt-cinq années la *protection de l'assurance* sans autre sacrifice *que celui de l'intérêt de ses primes.*

2° *Recevoir un contrat de rente viagère*, dont le montant est déterminé d'avance.

3° *Rester assuré pour le capital primitif* et, la prime cessant d'être due, recevoir, en outre, immédiatement une somme comptant.

La Foncière, 17, rue Louis-le-Grand et 38, Avenue de l'Opéra, a créé ces contrats *à options*, qui concilient l'idée d'assurance et d'épargne *en réservant l'avenir.*

La Foncière a encore imaginé d'autres combinaisons d'une incontestable utilité :

1° La *Bourse d'Éducation*, qui, moyennant une prime très modique versée par les parents, permet d'assurer, en cas de décès de ces derniers, l'éducation d'un enfant jusqu'à sa majorité ;

2° L'assurance en cas de décès, dite *à périodes quinquennales*, dans laquelle la prime, réduite pendant les deux premières périodes de 5 ans, augmente progressivement, fournissant ainsi au jeune chef de famille, dont la situation ne peut que s'améliorer, *le maximum d'assurance avec le minimum de prime.*

La Foncière accorde également à ses assurés la faculté d'acquitter leurs primes *par paiements mensuels.* Autorisée par décret du Gouvernement, elle est placée sous la surveillance directe du Ministère du Commerce. Son capital social, 40.000.000 de francs, dont 10.000.000 versés, est le capital le plus élevé que l'on rencontre parmi les Compagnies Françaises. — Ses réserves mathématiques dépassent 30.000.000 de francs. — Sa réserve statutaire est de 700.000 francs.

PROVERBE **: Argent économisé est deux fois gagné.**

SCIENCES VULGARISÉES

L'Acétylène à la ville et au village, AU CHATEAU ET A L'USINE. — **L'Institut Kneipp de Paris. — Projections mouvementées et colorées par le Chronophotographe Demeny. — La Photographie en vraie grandeur. — La Prévision du Temps chez soi. — L'Éclairage par le Bec Auer. — Petit Guide de l'Inventeur. — Horticulture :** LA GREFFE DES ARBRES ET DES ARBUSTES. — **Maladies et Accidents :** NOS MAUX ET LEURS REMÈDES.

L'ACÉTYLÈNE A LA VILLE ET AU VILLAGE

AU CHATEAU ET A L'USINE

L'ACÉTYLÈNE est à l'ordre du jour. Aussi le nombre de demandes de renseignements dont ce nouvel agent d'éclairage forme le sujet, est-il des plus considérables. Il a paru plus simple de les grouper toutes ensemble, aussi bien celles qui sollicitent des informations sur ses propriétés éclairantes, que celles qui ont trait à sa fabrication, son installation possible dans un village, une maison privée, et d'y répondre en bloc.

Les Propriétés de l'Acétylène. — L'acétylène s'obtient (v. Alm. 1896, p. 342 et 1897, p. 358) par une opération des plus simples, en faisant agir l'eau sur le carbure de calcium. Le gaz, recueilli et amené à l'extrémité d'un bec, brûle avec une flamme éblouissante, comparable à celle de la lumière électrique.

L'acétylène est le moins coûteux des gaz éclairants. La dépense par carcel-heure des diverses lumières peut s'évaluer en centimes à : bougie, 20; bec de gaz papillon, 5,8 ; lampe électrique à incandescence, 3 ; pétrole, 2,7 ; bec Auer (avec usure manchon), 1,6 ; *acétylène*, 1.

L'Acétylène est-il dangereux? — 1° *Toxicité :* Seulement s'il est mélangé à l'air dans la proportion de 40 p. 100, représentant, dans une pièce de 10 mètres cubes, 4 m. c. d'acétylène, soit le débit d'un bec pendant 200 heures ! 2° *Explosion :* Ce n'est que mélangé à l'air dans une proportion de 7 p. 100 qu'il peut y avoir danger. Le débit des becs d'acétylène, étant 10 fois moindre que celui des becs de gaz de houille, le rend moins sujet aux explosions que ce dernier. 3° *Odeur :* Si la canalisation est bien installée, pas de fuite, donc pas d'odeur, comme le gaz.

Comment installer l'Acétylène? — Contrairement au gaz de houille, qui nécessite de grosses installations; à l'électricité, qui a besoin d'une force hydraulique ou d'un moteur à vapeur pour actionner les machines dynamos, l'acétylène peut s'installer partout, à la ville comme au village, au château, à l'usine, à la ferme, dans une maison d'habitation, si étendue ou si restreinte qu'elle soit. La seule difficulté réside dans le choix des appareils, ou du seul appareil producteur d'acétylène, le *gazogène*, dans lequel l'eau agit sur le carbure de calcium.

Depuis la découverte et l'étude de l'acétylène, de nombreux systèmes ont été mis au jour. Leur multiplicité est un sujet d'hésitation bien compréhensible de la part de ceux qui se proposent d'en entreprendre l'installation. Tel appareil, excellent pour un service de 10 becs dans une petite villa par exemple, fonctionnera très mal si on l'emploie à une production supérieure ; tel autre de 40 becs fonctionnera également mal si on cherche à restreindre sa production.

Ce sont là des questions techniques que seuls peuvent résoudre les hommes compétents, auxquels il est indispensable qu'en réfèrent tout d'abord ceux qui veulent se servir de la lumière nouvelle. La *Société du gaz Acétylène* a été précisément fondée, 81, r. St-Lazare, à Paris, dans ce but. Elle a choisi, parmi toutes les inventions relatives au gaz nouveau, les meilleures et les plus pratiques. Renseignée sur les conditions d'une installation en projet, elle indique le matériel qui y correspond. Que de pertes de temps, de tâtonnements, de désillusions, évités ainsi !

La *Société du gaz Acétylène* a créé une organisation spéciale, qui lui permet de faire des installations, soit en participation, soit avec amortissement, dans les petites villes, bourgs, villages, qui ne peuvent faire des sacrifices immédiats. Elle possède des maisons associées : en Russie, aux États-Unis, en Angleterre, au Brésil, etc., qui aident, comme la maison de Paris, à la vulgarisation de la lumière nouvelle.

L'INSTITUT KNEIPP DE PARIS

Demande. — « *On parle beaucoup de la méthode Kneipp comme d'une méthode de traitement naturel, simple, pratique et efficace. — Existe-t-il à Paris un établissement créé spécialement pour l'application de cette méthode ? Paraît-il une Revue en langue française rédigée par Mgr Kneipp et des médecins Kneippistes ?* »

Réponse. — La méthode Kneipp, du nom de son fondateur, le célèbre curé de Wœrishofen, est basée sur l'emploi raisonné de l'eau et des plantes et sur l'usage d'une alimentation simple et naturelle. Appliquée convenablement et à propos, elle donne, dans le traitement des maladies, des résultats remarquables, et l'ensemble des prescriptions qu'elle édicte constitue, pour ainsi dire, le code de l'hygiène, au point de vue de l'endurcissement, de la vigueur et de la santé. (Voir notre Almanach de 1895, p. 335.)

Il existe à Paris, 38, rue des Perchamps, à

PROVERBE : **A grande obscurité, grande lanterne.**

Auteuil, dans un des quartiers les plus agréables et les plus sains de Paris, aux portes du bois de Boulogne, au milieu d'un grand jardin planté d'arbres, entouré de parcs et d'ombrages, un établissement créé spécialement pour l'application exclusive de cette méthode. C'est l'*Institut Kneipp de Paris*, inauguré par Mgr Kneipp en 1895.

Cet établissement doit à son emplacement exceptionnel, si heureusement choisi, de jouir à la fois des avantages et des agréments de la ville et de la campagne : calme et solitude, soleil et lumière, oxygène et air pur, on y trouve réunies toutes les conditions les plus favorables au succès de la cure.



Marche dans l'herbe a l'Institut Kneipp de Paris.

Il est, d'ailleurs, au point de vue de l'installation matérielle, admirablement approprié à sa destination.

Les salles d'hydrothérapie ont été construites et aménagées d'après les données de Mgr Kneipp, qui s'est plu, lors de son séjour à l'Institut, à en louer l'excellent fonctionnement et la parfaite installation. Les réservoirs sont alimentés par de l'eau de source à 9° cent. Deux pelouses gazonnées et deux rivières d'eau vive permettent la marche dans l'herbe et la marche dans l'eau. La méthode y est appliquée dans toute sa pureté et son intégrité par un personnel spécial, diplômé de Wœrishofen, sous la direction d'un médecin compétent et consciencieux, qui en a puisé les éléments à la source même, près de son illustre fondateur.

La *Revue Générale de la Méthode Kneipp* est la seule traduction autorisée du « Central-Blatt » de Wœrishofen, organe officiel de l'Association internationale des médecins Kneippistes, avec la collaboration de Mgr Kneipp. On s'abonne chez le Directeur, à Saint-Symphorien de Lay (Loire). — France, un an, 5 fr. Union postale, 6 fr.

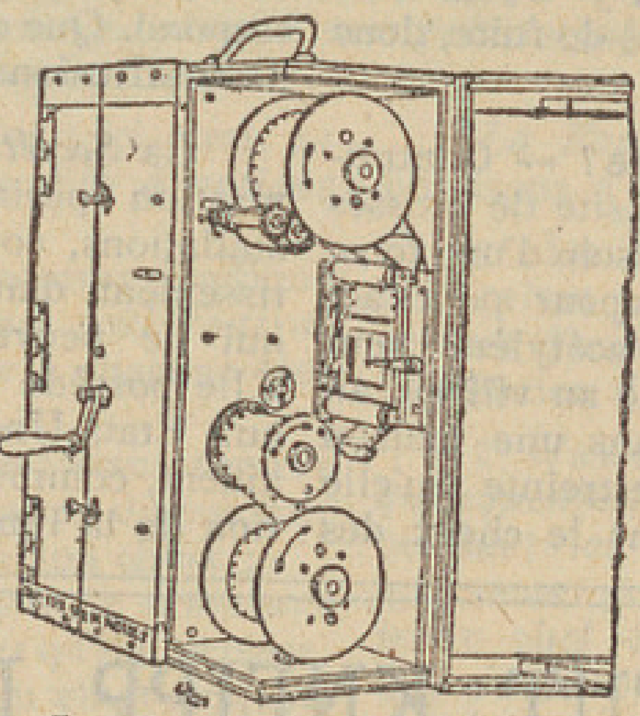
PROJECTIONS MOUVEMENTÉES ET COLORÉES

PAR LE CHRONOPHOTOGRAPHE DEMENY

Demande. — « *Je désire installer chez moi, pour récréer mes invités, écrit M. G..., de Paris, un appareil à projections mouvementées. Ceux que l'on m'a montrés jusqu'ici ne me semblent pas donner tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre. Les scènes projetées manquent parfois de netteté ; elles sont presque toujours altérées par un tremblement qui doit tenir au système de développement de la pellicule impressionnée. Je voudrais être guidé dans le choix d'un appareil qui ne présente pas ces défauts, et qui, d'un maniement facile, puisse être laissé dans toutes les mains.* »

Réponse. — Dans un bon appareil à projections mouvementées, qu'il s'agisse d'une scène quelconque, défilé d'un cortège, passage d'un régiment, départ d'un navire, etc., le spectateur ne doit pas pouvoir distinguer, au point de vue de la netteté, de la luminosité et de la couleur, l'image artificielle qu'il a sous les yeux de la scène vivante que lui montrerait la nature.

Pour atteindre ce résultat, il est indispensable que les images primaires reproduites sur la pellicule éclairée, prises avec des appareils chronophotographiques parfaits, soient suffisamment grandes pour qu'elles conservent, projetées, toute leur finesse, et qu'elles gardent une luminosité parfaite sur toute leur étendue.



Le Chronophotographe Demeny.

Dans le *chronophotographe Demeny*, la pellicule, ayant une largeur de 60 millim., fournit des images primaires utiles de 35 × 45 millim., *quatre fois plus grandes* que celles des autres appareils similaires. A dimensions égales, les projections du chronophotographe Demeny sont donc beaucoup plus nettes, et leur perspective plus saisissante. La mise en couleur des images primaires pour projections colorées — la danse serpentine, par exemple, de la plus exquise délicatesse et d'un effet merveilleux — peut être exécutée par le premier enlumineur venu.

C'est encore grâce à cet agrandissement des images primaires, que le *chronophotographe Demeny* peut être mis en mouvement avec toute autre source de lumière que les lumières électriques. La lumière oxhydrique, si facile à se procurer, suffit.

Le maniement du chronophotographe est d'une simplicité extrême. La pellicule ne supporte aucun effort dans son déroulement, ce qui garantit sa solidité, et détruit toute sensation de tremblement, si nuisible à la netteté des images.

Le chronophotographe Demeny, installé par le *Comptoir général de photographie*, réalise le rêve du théâtre chez soi, à la ville ou au château. Les entrepreneurs de réjouissances publiques y trouvent une source d'attractions toujours renouvelables (Grand choix de pellicules avec sujets variés. Notice illustrée au *Comptoir général de photographie*, 57, rue Saint-Roch, à Paris).

PROVERBE : **Le soleil est le père des couleurs.**

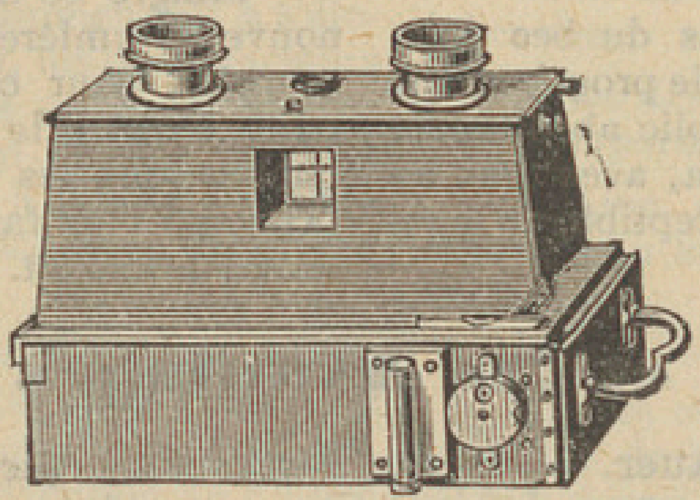
LA PHOTOGRAPHIE EN VRAIE GRANDEUR

Le Vérascope, Jumelle Stéréoscopique.

Demande. — *Un amateur de photographie écrit : « Je désirerais avoir l'indication d'un appareil très léger, qui donne des vues nettes, reproduisant la nature, sans besoin d'agrandissement. »*

Réponse. — Un appareil sans défauts est le rêve de tout le monde. Combien de fois regrette-t-on de ne l'avoir point à sa disposition ?

Jumelle et Stéréoscope à la fois. — Nous consultions à ce sujet un amateur très expert : « Vous cherchez, nous dit-il, un appareil portatif. Essayez le *Vérascope*. Léger (il pèse 980 grammes chargé de ses 12 plaques), forme jumelle, peut se porter en bandoulière ou dans la poche. Il donne deux petites épreuves 4 1/2 × 4 1/2, *sur la même plaque*, à la même distance que les deux yeux (63 millim.) et possède en outre une propriété bien à lui, il permet de voir l'épreuve agrandie *en vraie grandeur, avec le relief naturel* et sans aucune déformation de perspective. On n'obtiendrait rien de plus avec un appareil de 24 × 30 qu'avec le *Vérascope*, les deux images se superposant exactement, comme dans un stéréoscope, malgré leurs dimensions très différentes. Il suffit, pour faire cette expérience, de regarder simultanément avec l'œil droit et l'œil gauche, chacune des deux épreuves au foyer et avec l'objectif dans l'appareil qui aura servi à les obtenir. En vertu de la loi de la *réversibilité des rayons optiques*, l'image vue à travers l'objectif qui a servi à l'obtenir, se superpose avec la réalité. Le *Vérascope*, entièrement en métal, est à la fois une jumelle photographique parfaite et un stéréoscope. Son prix, comprenant celui d'un étui de maroquin solide et élégant, est très abordable, 175 francs.



LE VÉRASCOPE.

Comment on se sert du Vérascope. — Le *Vérascope* se compose de deux parties principales : la chambre noire et le magasin. Entre les deux objectifs est une lentille, donnant sur un verre dépoli l'image un peu réduite de la vue que l'on se propose de photographier. Lorsque l'appareil est chargé de ses 12 plaques, il suffit de le diriger sur les objets que l'on veut prendre et d'appuyer sur un bouton de déclenchement. On peut viser avec le Vérascope *dans une position quelconque*, à la hauteur de la poitrine, des yeux, sur le côté, au-dessus des têtes dans les foules. Le soir, à la lampe de magnésium, on peut obtenir de ravissantes épreuves.

Les Images en relief et le Stéréoscope.—Rien n'est vivant comme les vues obtenues au *Vérascope*, qui sert en même temps, comme nous l'avons indiqué, de Stéréoscope. Il est cependant préférable de regarder aussi les épreuves obtenues au Vérascope dans le *Stéréoscope* spécial, avec mise au point réglable, créé par M. Jules Richard, autant pour les personnes dont la vue ne s'adapterait pas bien aux objectifs du Vérascope, que pour augmenter encore l'intérêt d'épreuves d'une finesse et d'un relief vraiment admirables. Des modèles riches de Stéréoscopes, à objectifs achromatiques et mise au point avec bouton et crémaillère, peuvent contenir un nombre presque illimité d'épreuves sur verre. Rien de si agréable que de faire défiler le soir, dans les réunions amicales, 50 ou 200 vues prises au Vérascope qui composent une véritable petite représentation saisissante.

Le **Vérascope**, inventé et construit par M. *Jules Richard*, fondateur et successeur de la maison Richard frères, 8, Impasse Fessart, Paris-Belleville, est bien le seul appareil qui, comme son nom l'indique, *voit vrai*.

LA PRÉVISION DU TEMPS CHEZ SOI

Demande. — *« Attenant à ma propriété, se trouve une exploitation agricole, écrit un grand propriétaire foncier. Je désire y mettre à la disposition de mes cultivateurs un baromètre; mais pour qu'ils puissent y trouver des avertissements utiles sur les changements de temps, faut-il que la lecture soit simple, qu'il « parle aux yeux ». Indiquez-moi, je vous prie, un instrument construit sur ces bases. »*

Réponse. — Il n'existe pas d'instrument plus simple et plus compréhensible à tous que le *baromètre enregistreur*, auquel s'adjoint naturellement, pour compléter l'observation du temps, le *thermomètre enregistreur*. Un simple coup d'œil suffit pour reconnaître, sur le diagramme de papier enroulé autour d'un cylindre tournant, quelle hauteur marque le baromètre au moment où on l'observe, et quelles hauteurs il a marquées la veille et les jours précédents, depuis le commencement de la semaine si le cylindre tourne entièrement en une semaine. La marche ascensionnelle ou descendante du baromètre est représentée par une ligne continue tracée à l'encre par un stylet constamment en mouvement.

Le baromètre *monte et descend ainsi sous les yeux de l'observateur*, et ses indications permettent de prévoir utilement le temps à l'avance, ce que ne peut pas faire un baromètre ordinaire qui n'indique que la hauteur au moment même où on l'observe.

Par une disposition identique, le *thermomètre enregistreur* indique la marche de la température pour une période déterminée, une semaine par exemple.

Les *baromètre et thermomètre enregistreurs*, renfermés chacun dans une solide petite boîte en acajou fermée par des glaces, peuvent être placés au dehors sous un petit abri, sans crainte d'être détériorés.

Les baromètres et thermomètres enregistreurs construits par *M. Jules Richard* (8, Impasse Fessart, Paris-Belleville) sont adoptés depuis dix ans par le Bureau central météorologique et par les Observatoires ; ils sont réglementaires dans la Marine, par décision ministérielle de 1887. Le modèle courant pour industrie, exploitations, gens du monde, est de 90 fr.

PROVERBE : **Qui bien juge, bien élit.**

L'ÉCLAIRAGE PAR LE BEC AUER

Demande. — « *Quels sont les progrès réalisés en 1896 dans l'éclairage par incandescence au moyen du bec Auer ? Peut-on évaluer déjà le développement réservé dans l'avenir à ce système ?* »

Réponse. — L'éclairage à incandescence par le gaz est aujourd'hui installé partout, dans tous les magasins, cafés, restaurants, bureaux, ateliers, sur les places et le long des rues. Le luxueux hôtel et l'humble salle à manger bourgeoise, les administrations de l'État, la Ville de Paris, l'Assistance publique, les grandes sociétés commerciales ou de crédit, les établissements d'instruction, les associations religieuses, en France ou à l'étranger, se servent du manchon incandescent.

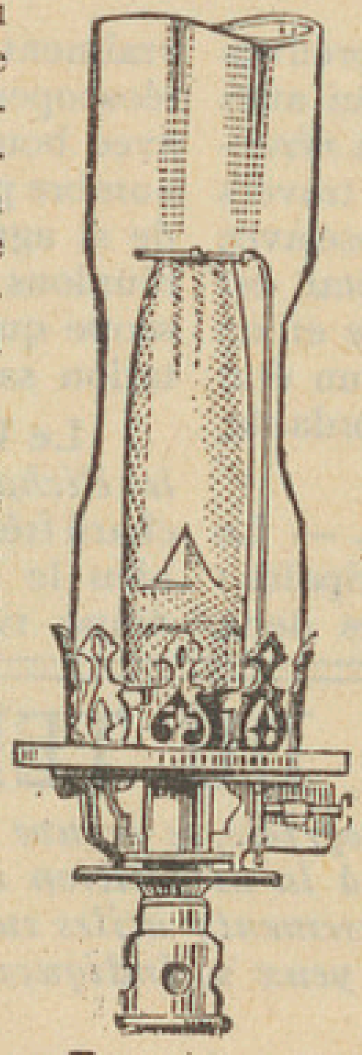
Les innombrables installations du bec Auer constituent à elles seules le véritable progrès d'une découverte qui a été livrée au public absolument définitive, sans rien laisser à l'aléa, avec tous les perfectionnements qu'elle était susceptible de comporter.

L'avenir de l'incandescence et celui du gaz sont intimement liés. Or, rien qu'à Paris, sur les 35 milliards de bougies-heures (gaz, pétrole, électricité, huile et bougie) qui représentent l'éclairage annuel de la ville, les 2/3, 25 milliards, sont réservés au gaz, on peut dire au gaz utilisé par l'incandescence. Le moment n'est pas éloigné en effet où il n'existera plus un seul bec de gaz qui ne soit complété par une invention qui permet de *réduire au cinquième* la dépense primitive.

Malgré ce développement considérable de la nouvelle lumière, il n'est pas inutile cependant de rappeler, pour ceux qui pourraient l'ignorer encore, ce qu'est le bec Auer, comment il fonctionne, quelles sont ses propriétés et quels sont les avantages qui l'ont fait adopter si rapidement et presque universellement.

Les Propriétés et les Avantages du Bec Auer.

Comment est fait le bec Auer. — Il est formé de deux parties distinctes : 1° un *brûleur Bunsen* qui se visse sur l'appareil à gaz et dans lequel s'effectue le mélange de l'air et du gaz ; 2° une galerie porte-verre qui se monte sur le brûleur et que coiffe une toile métallique en forme de *manchon*, à l'intérieur de laquelle s'opère la combustion du mélange. C'est ce manchon, pellicule extrêmement mince d'oxydes terreux calcinés, qui devient incandescent, et qui éclaire par cette incandescence même.



Bec Auer.

Tous les types de becs Auer (becs n°s 0, 1 et 2, d'un pouvoir éclairant de 2 1/2, 4 et 6 carcels) peuvent être munis d'une *veilleuse*, qui, lorsque l'usage du bec est intermittent, permet de le conserver allumé avec une consommation de gaz absolument négligeable (6 à 7 litres à l'heure).

Les Avantages du bec Auer. — Ils peuvent se résumer ainsi :

1° *Economie.* — A lumière égale, il consomme *cinq fois moins de gaz* que les appareils ordinaires. Si le bec étalon Bengel, à trous bien calibrés, consomme 105 litres à l'heure pour donner la lumière d'une carcel, le bec Auer ne consomme, pour cette même carcel, que 20 litres, réduisant la dépense de 0 fr. 033 à 0 fr. 006.

2° *Diminution de chaleur.* — L'expérience a démontré que l'échauffement produit par un bec Auer de 6 carcels est le même que celui d'une lampe à huile ordinaire de 1 carcel.

3° *Sans fumée ni odeur.* — Brûlant à combustion complète, il ne dégage aucun gaz méphitique ou malsain, ni aucune fumée nuisible aux décorations et aux tentures.

4° *Fixité et blancheur de la lumière.* — La lumière du bec Auer est fixe comme le manchon incandescent qui l'émet, contrairement aux lumières vacillantes du gaz, de l'huile, pétrole, bougie, etc. El'e est d'une blancheur parfaite, d'une tonalité intermédiaire entre la lumière du jour et celle des lumières auxquelles nous sommes habitués. Elle conserve mieux que toute autre aux objets qu'elle éclaire leur coloration réelle.

5° *Le bec Auer s'installe partout*, sans frais, à la place d'un bec de gaz quelconque, dans une salle à manger, une antichambre, etc. ; grâce à une disposition fort simple et toute récente, il peut être appliqué aux *lampes portatives à pétrole*, avec une économie remarquable.

L'Éclairage des grands espaces. — Pour l'éclairage des ateliers, usines, ainsi que pour l'éclairage à l'extérieur, des appareils spéciaux permettent : 1° de rendre les becs insensibles au vent, pluie, trépidations ; 2° de grouper 2, 3 et même 5 becs ; 3° d'allumer très facilement.

Les Contrefacteurs devant la Justice. — Les Contrefacteurs du bec Auer sont nombreux. Tous ceux qui ont été poursuivis ont été condamnés, tant à Paris qu'en province ; et de nouvelles poursuites sont actuellement en cours à Paris, Lyon, Marseille, Rouen, Nantes, Amiens, Reims, etc. Aussi, nous ne saurions trop appeler l'attention des intéressés sur ce point. Les personnes qui se servent des becs contrefaits risquent de ne plus pouvoir se fournir de manchons le jour où le contrefacteur est obligé à disparaître. Les gens prudents s'adresseront donc toujours, dans leur ville, au représentant de la Société Auer.

Diminution du prix des Manchons. — Comme suite au développement considérable de ses affaires, la *Société française d'incandescence par le gaz*, 147-151, rue de Courcelles à Paris (magasins d'exposition 17, boul. Montmartre), pour permettre à tous l'installation de l'éclairage économique, a, depuis le 16 août 1896, réduit encore le prix de ses manchons (2,25 au lieu de 3 fr. et 2,50 au lieu de 3,25).

Comme nous le faisions prévoir plus haut, il n'existera bientôt plus un seul bec de gaz auquel ne soit appliquée la lum'ère brillante, fixe et économique de l'incandescence par le gaz.

PROVERBE : **Conseil est une belle aumône.**

PETIT GUIDE DE L'INVENTEUR

L'Obtention et la Validité des Brevets.

Il n'existe peut-être pas, dans toute la législation industrielle, de question aussi délicate, et parfois aussi obscure, que celle des brevets d'invention. C'est donc traiter un sujet qui peut intéresser un nombre important de lecteurs que de donner, à propos de très nombreuses demandes de renseignements, quelques conseils qui peuvent être suivis d'une manière générale.

Inventeurs et Contrefacteurs. — Une nouvelle industrie vient-elle à s'installer, exploitant avec succès une découverte récente, de tous côtés surgissent des industries similaires, copiant plus ou moins heureusement celles dont elles convoitent les profits.

Dès que les réclamations commencent à s'élever de la part de la société lésée, les contrefacteurs font valoir, bien entendu, toutes sortes de bonnes raisons — bonnes à leur point de vue — pour justifier de leur prétendu droit à l'imitation. Cela se termine en général par de longs et laborieux procès.

On ne saurait donc, dès le début d'une invention, lorsqu'elle est bien établie dans l'esprit de celui qui la possède, prendre trop de précautions, qu'il s'agisse de breveter cette invention en France ou de la breveter à l'étranger, où les difficultés s'augmentent encore de la diversité des législations.

Qu'est-ce qu'un Brevet ? — D'une façon générale, on donne le nom de brevet d'invention à un titre délivré par le gouvernement à tout auteur d'une nouvelle invention ou découverte, dans tous les genres d'industrie, titre qui confie à son propriétaire, sous certaines conditions, et pour un temps déterminé, le droit exclusif d'exploiter à son profit ladite découverte ou invention, à la seule mais indispensable condition que le breveté n'ait fait aucune dissimulation et ait donné tous les renseignements pour que, après lui, le public puisse, sans son aide, réaliser l'invention.

Les inventions ne sont pas toutes brevetables. Sont considérées comme inventions ou découvertes *brevetables* :

1° L'invention de nouveaux produits industriels ;

2° L'invention de nouveaux moyens, ou l'application nouvelle de moyens connus pour l'obtention d'un résultat ou d'un produit industriel.

Ne sont pas brevetables :

1° Les compositions pharmaceutiques ;

2° Les plans ou combinaisons de crédit ou de finances.

Le Brevet en France et à l'Étranger. — En France, comme dans certains autres États, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, etc., tous les brevets sont délivrés sans examen préalable.

Dans d'autres États, tels que l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, la Suisse, etc., les demandes de brevets sont soumises à un examen visant la nouveauté de l'invention. Si la demande subit victorieusement cette épreuve, le titre est délivré. Mais, comme pour les Etats de non-examen, il s'agit toujours d'un titre dont la validité reste discutable devant les tribunaux.

Comment on prend un Brevet. — L'inventeur qui sollicite l'obtention d'un brevet en France ou d'un certificat d'addition à un brevet déjà déposé, doit se conformer aux prescriptions suivantes :

1° Remettre au secrétariat de la préfecture de son département une enveloppe cachetée renfermant :

a. La description en double exemplaire de son invention ,

b. Le dessin en double exemplaire (si l'invention comporte un dessin) ;

c. Une demande de concession de brevet adressée au ministère du commerce et de l'industrie ;

d. Un bordereau des pièces déposées.

Toutes ces pièces doivent être revêtues de la signature de l'inventeur ou d'un mandataire auquel il aura donné procuration à cet effet sur papier non timbré.

2° En même temps que ces pièces, il faut remettre à la préfecture, séparément, le récépissé d'une somme de 100 francs (20 francs pour une addition), versée, pour Paris, à la recette centrale, place Vendôme, 16 (de 9 heures à 3 heures), et, pour les départements, à la recette des finances.

Contre cette enveloppe cachetée et ce récépissé, le déposant reçoit un certificat de dépôt, sur papier blanc pour un brevet, sur papier bleu pour une addition. Si les pièces déposées ont été préparées conformément aux prescriptions de l'administration, le titre sera sûrement délivré. Mais, pour poursuivre les contrefacteurs, il faudra attendre la délivrance de ce titre, qui est remis au déposant à la préfecture, dans un délai de trois à cinq mois.

Tant que le brevet n'a pas été signé par le ministre, l'inventeur peut retirer sa demande en faisant, sur papier timbré de 0 fr. 60, une demande de retrait adressée, au ministre du commerce. Il lui est seulement retenu, sur les 100 francs versés, 0 fr. 25 pour timbre d'acquit. Dans ce cas, la demande est considérée comme n'ayant pas été produite.

Pour qu'une demande soit admise. — Une demande de brevet doit être limitée à un seul objet principal, sans restrictions, ni conditions, ni réserves. Au cas où une demande complexe aurait échappé à l'attention de l'administration, on ne pourrait par la suite opposer cette complexité à l'inventeur ; elle lui profiterait.

Les duplicata seront absolument conformes aux pièces originales ; les dessins tracés à l'encre et d'après une échelle métrique. Ils ne doivent présenter ni surcharges, ni grattages.

Il faut bien se garder de demander un brevet de cinq ou de dix ans, comme la loi le permet : on limiterait son droit à ce laps de temps. Il faut toujours demander le brevet pour quinze ans. On peut du reste l'abandonner au domaine public à toute époque.

Il y a trois causes de déchéance d'un brevet :

PROVERBE : **Nécessité est mère d'industrie.**

1° Le non-paiement de la taxe annuelle ;

2° Le défaut d'exploitation de l'invention dans le délai de deux ans ;

3° L'introduction en France d'objets similaires fabriqués à l'étranger, sauf les objets provenant d'un Etat de l'Union (convention internationale de 1883).

Telles sont les principales formalités que doit remplir un demandeur en brevet d'invention en France. Nous conseillons en outre aux intéressés de lire attentivement les quelques considérations sommaires que nous exposons ci-dessous en réponse aux demandes de renseignements qui nous ont été adressées.

La Validité d'un Brevet

Demande. — « *J'ai découvert un procédé que je crois entièrement nouveau, écrit un inventeur ; je me propose de le breveter et de l'exploiter industriellement ensuite. Quelles précautions dois-je prendre pour être complètement en règle, et ne point subir un jour des revendications de la part d'autres inventeurs qui pourraient, antérieurement et à mon insu, avoir travaillé sur des bases identiques aux miennes, et être arrivés aux mêmes résultats ?* »

Réponse. — Tout inventeur, ou tout associé ou intéressé à une invention, doit, avant de courir les risques, souvent fort onéreux, d'une exploitation commerciale, s'assurer que l'invention qu'il possède est *réellement nouvelle*. Il ne faut pas qu'il s'expose en effet à être troublé en plein succès, soit par des imitateurs pouvant lui démontrer que l'invention, avant même qu'il ne songe à s'y intéresser, était cachée dans un coin du domaine public ; soit, ce qui serait plus grave encore, en découvrant lui-même qu'il a involontairement violé les droits de brevetés antérieurs.

Ce travail d'examen d'un brevet, très méticuleux, ne saurait être mené à bonne fin par l'inventeur, auquel il serait absolument impossible de réussir, s'il ne s'adjoignait un guide parfaitement au courant de tout ce qui intéresse l'usage et la validité des brevets.

Là, comme dans toutes les circonstances délicates qui se présentent lorsqu'il est question d'inventions, on doit toujours recommander aux intéressés de s'adresser à un spécialiste, à un ingénieur-conseil en matière de brevets.

Un ingénieur s'est fait, à Paris, une spécialité de ces études, grâce à d'innombrables documents, classés méthodiquement depuis nombre d'années et constituant une collection sans rivale.

M. *H. Josse*, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 58 *bis*, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, a succédé à M. *E. Barrault*, qui avait fondé son cabinet en 1856. Il s'est créé une grosse clientèle, non seulement pour la prise des brevets dans tous les pays, mais surtout pour les études si diverses que comporte l'examen des inventions.

Les recherches relatives à la *nouveauté* d'une invention, comme celle dont il est question ici, s'imposent dans tous les cas, soit qu'on veuille s'intéresser à cette invention, soit qu'on veuille la défendre devant les tribunaux contre les imitateurs.

M. *H. Josse* a annexé à son bureau de BREVETS D'INVENTION deux grandes publications périodiques: l'*Ingénieur* et la *Revue industrielle*. Elles permettent de vulgariser les inventions dès qu'elles sont entrées dans la période d'exécution.

Les Brevets à l'Étranger.

Demande. — *Un autre inventeur écrit : « Je désire breveter une invention en Angleterre, en Allemagne et en Belgique. Quelle peut être la dépense approximative afférente à cette prise de brevets dans ces trois pays ?* »

Réponse. — 1° *Angleterre* : Durée de la patente, 14 ans. Les taxes se répartissent ainsi : 1re période de 4 ans : 1 livre st. (25 francs) lors de la demande et 3 livres st. pour les formalités subséquentes, soit un total de 4 livres pour les 4 premières années de la patente ; 2e période de 4 ans : 50 livres st. : 3e période de 6 ans : 100 livres st. ; 2° *Allemagne* : Durée maximum du privilège, 15 ans. Les taxes de requête et d'accord d'un brevet sont de 50 marks. La 2e annuité est de même somme ; après quoi les annuités progressent de 50 marks par an, jusqu'à la 15e et dernière annuité, qui est de 700 marks, — 3° *Belgique* : Durée du privilège, 20 ans. Taxe : 10 francs pour la 1re annuité, plus les frais d'enregistrement du pouvoir. L'annuité augmente de 10 francs par année, pour atteindre 200 francs la 20e année.

Il faut prendre note que la Grande-Bretagne (Angleterre, Ecosse, Irlande et île de Man) et la Belgique font partie de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Convention du 20 mars 1883), tandis que l'Allemagne (Prusse, tous royaumes, duchés et principautés et Alsace-Lorraine) *ne fait pas partie de cette Union*. Il est donc urgent de consulter cette Convention, dont le texte complet se trouve dans l'excellent *Manuel de l'Inventeur* de M. *Blétry aîné*, membre de la Société des ingénieurs civils de France (A. et M.) successeur de MM. *Blétry frères*, à l'*Office des Brevets d'invention et marques de fabrique*, 2, boul. de Strasbourg et 12, boul. Saint-Denis, à Paris.

On ne saurait trop conseiller de ne point prendre de brevets à l'étranger sans consulter M. *Blétry aîné* (maison fondée en 1866), auquel une expérience de 30 années consacrées à l'étude et à la pratique du droit industriel assure une compétence de premier ordre.

M. *Blétry aîné* se charge de préparer les pièces et d'accomplir les formalités nécessaires pour la demande d'obtention desdits brevets, aussi bien pour la France que pour l'étranger. Il dirige en outre les actions en contrefaçon et en nullité, les expertises-arbitrages ; en un mot il donne à l'inventeur le plus sûr et le plus utile concours.

Le *Manuel de l'Inventeur* (7e édition) que nous citions plus haut, est indispensable à tous ceux qui veulent breveter une invention. Il indique, *pour tous les pays*, les droits que confèrent les brevets, les obligations qui en résultent pour les titulaires, le montant des annuités. Il reproduit tous les décrets, lois et en particulier la Convention du 20 mars 1883 qui règle entre les nations contractantes la législation des inventions.

PROVERBE : Surabondance de droit ne nuit pas.

La Contrefaçon d'une Invention.

Demande. — *Un industriel qui se propose d'intenter à des concurrents déloyaux un procès en contrefaçon, désire connaître la meilleure marche à suivre.*

Réponse. — Il y a délit de contrefaçon lorsqu'il y a atteinte aux droits du breveté, soit par la fabrication de produits similaires, soit par l'emploi de moyens qui font l'objet du brevet correspondant.

Le *Carnet de l'Inventeur et du Breveté*, rédigé par M. *Ch. Thirion*, ingénieur civil, définit ainsi très clairement les cas dans lesquels la contrefaçon est dûment établie :

IL Y A CONTREFAÇON :

Lorsqu'un produit breveté est reproduit, même par d'autres moyens que ceux indiqués dans le brevet ;

Lorsqu'un appareil breveté est reproduit, même sous une forme différente ;

Lorsqu'un ensemble nouveau, composé de moyens connus, est reproduit en employant les mêmes moyens ou des moyens différents concourant au même résultat.

Il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait contrefaçon, que l'on ait reproduit l'ensemble de la chose brevetée : il suffit que l'on en ait reproduit une ou plusieurs des parties nouvelles.

L'introduction en France d'objets contrefaits, fabriqués à l'étranger, constitue le délit de contrefaçon.

Celui qui répare un appareil breveté, de manière à en prolonger la durée, se place par ce fait sous le coup de la contrefaçon.

Le cessionnaire partiel qui emploie, vend ou fabrique un objet breveté, dans un lieu autre que celui pour lequel la cession lui aurait été consentie, commet le délit de contrefaçon.

Les procès en contrefaçon, comme tout ce qui concerne les brevets en général, sont tout ce qu'il y a de délicat : il est indispensable, si l'on veut arriver à un bon résultat, d'avoir recours à un Conseil industriel expert en la matière.

L'*Office industriel des Brevets d'invention*, créé par M. Ch. Thirion (*Ch. Thirion et J. Bonnet*, successeurs, 95, boul. Beaumarchais, à Paris), est tout désigné en cette circonstance, comme en toute autre où il s'agira, d'une manière générale, de transaction concernant les ventes, cessions des licences de brevets, pour toutes actions judiciaires exigeant des travaux, recherches, mémoires, rapports, que ne saurait entreprendre un inventeur, fût-il très compétent au point de vue technique même.

L'*Office industriel des Brevets d'invention* remonte à 1852. Pendant ces 45 années d'existence, son directeur, M. *Ch. Thirion*, a pu accumuler une longue série de documents, autant sur les brevets à l'étranger que sur les brevets en France ; tout inventeur ou intéressé dans une invention, qu'il s'agisse de questions de nouveauté, d'antériorité, de contrefaçon, de déchéance, de nullité, etc., trouvera donc chez MM. *Ch. Thirion et J. Bonnet* le plus sûr et le plus empressé des concours.

HORTICULTURE

La Greffe des Arbres et des Arbustes.

Demande. — *Un amateur de jardinage écrit : « Pour la première fois, ce printemps, j'ai tenté la greffe de mes pommiers, et j'avoue n'avoir nullement réussi. J'ai cependant suivi à la lettre les recommandations des meilleurs arboriculteurs. Je me suis efforcé de faire coïncider parfaitement les vaisseaux séveux de la greffe et du sujet; j'ai fait avec soin la ligature, et j'ai mastiqué la plaie. Et cependant je n'ai pas été récompensé de mes efforts. A quoi attribuer cet insuccès, que je ne m'explique pas encore ? »*

Réponse. — Certainement, l'opérateur a mal procédé. A-t-il fait une ligature incomplète, trop ou trop peu serrée ? A-t-il bien préservé de l'action de l'air — car c'est là le point capital de la réussite des greffes, aussi bien des arbres fruitiers que de la vigne, des rosiers et de tous autres arbustes — la plaie occasionnée par l'opération? On emploie à cet effet divers mastics, les uns à chaud, les autres à froid. Les mastics à chaud risquent de brûler l'épiderme délicat de la greffe ; d'autres peuvent se gercer, se détacher. C'est là la principale cause des insuccès.

Un bon mastic doit être d'une pâte liante, douce, très facile à étendre, soit avec le couteau, soit avec une spatule en bois. Il doit posséder une parfaite adhérence, afin d'empêcher la plus petite déperdition de sève ; ne point se fendiller, afin d'intercepter continuellement l'accès de l'air, celui de la pluie, des insectes. Il doit pouvoir, en durcissant, se détendre avec l'accroissement de la greffe, conserver pendant tout son usage son entière élasticité. Un bon mastic doit s'employer *à froid* et se conserver très longtemps à l'abri de l'air sans perdre aucune de ses propriétés.

C'est avec un tel mastic que l'on a procédé à la reconstitution de nos vignobles par le greffage des ceps. On peut également l'employer à cicatriser toutes les plaies des arbres causées par accident ou par maladie, comme loupes, gommes, ulcères, écorchures, entailles ; à faire reprendre les branches rompues ou éclatées des arbustes et des plantes, de jardin ou de serre chaude, herbacées, aquatiques, etc. Le mastic *Lhomme-Lefort*, 40 r. des Solitaires, Paris, remplit toutes ces conditions. En l'adoptant, l'amateur de jardinage n'aura plus à déplorer ses insuccès. Il pourra encore, en l'appliquant sur la tige de ses rosiers, les préserver entièrement de l'introduction des insectes. Il en sera de même pour tous arbres à moelle.

Avec le mastic *Lhomme-Lefort* appliqué *à froid*, tous les inconvénients que nous signalions plus haut dans l'emploi des mastics à chaud disparaissent. Ni feu ni fourneau à emporter dans les jardins ou dans les pépinières : plus d'intempéries à craindre ; toutes propriétés qui le font recommander par les premiers professeurs d'horticulture et d'arboriculture.

PROVERBE : On connaît l'arbre à son fruit.

MALADIES ET ACCIDENTS

NOS MAUX ET LEURS REMÈDES

PETIT GUIDE DE MÉDECINE PRATIQUE

Abcès. — Collection de pus dans l'épaisseur de nos organes. La marche en est rapide (A. *chaud*) ou lente (A. *froid*). *Symptômes* : Abcès chauds : douleur, chaleur locale, petits frissons et fièvre, puis rougeur et tuméfaction, si l'abcès est superficiel, enfin production de pus. Abcès froids : font saillie lentement, sans douleur, sans rougeur, la peau s'amincit, le pus s'écoule. *Traitement* : *ouverture* par incision ou ponction. *Pansements* antiseptiques (ac. phénique, borique, *coaltar saponiné Le Beuf*, salol, iodoforme, aristol, etc.). Traiter la *cause.*

Adénite, adénopathie. — Gonflement des glandes lymphatiques amené par une écorchure du voisinage ou se développant spontanément sous l'influence d'une maladie générale. Peut rester indolore, disparaître ou s'enflammer et former abcès long à guérir. S'observe surtout au cou et autour de la mâchoire inférieure. Peut exister ailleurs (aine, aisselles, dans l'intérieur du corps, autour des bronches). Dénote tempérament lymphatique ou scrofuleux. *Traitement* : onguent mercuriel, applications d'emplâtres de Vigo, de coton iodé. Huile de foie de morue, extrait de malt. Vins iodotanniques. Bains de mer, grand air, exercice, tisanes de noyer et de houblon.

Aigreurs d'estomac. — Troubles de la digestion produits quelques ' eures après le repas par formation exagérée d acides dans l'estomac avec production de gaz et renvois. S'accompagne de migraine, de refroidissement des extrémités, de constipation et d'hémorroïdes. *Traitement* : Cas légers : eau de Vichy (Célestins ou Hôpital), pastilles de Vichy-État ; Ea , de Soultzmatt (Source Nessel), de Vals, d'Alet. *Charbon de Belloc* en poudre ou pastilles. On vante aussi le *Vin Bernard-Derosne* (115, rue Saint-Honoré). Régime sévère : lait, œufs, légumes, fruits cuits. Pas de vin ni d'alcool. Repas espacés de 5 heures au moins. Avant chaque repas, benzonaphtol (2 à 4 gr.) ou salicylate de bismuth et hydrate de magnésie (1 à 2 gr. de chacun). Grands lavements naphtolés. Combattre la constipation par *Grains de Vals*, séné ou eaux purgatives salines (Hunyadi, Montmirail, Rubinat, Carabana, Villacabras, etc.). — Poudre : *Magnésie calcinée, craie préparée, 0,25 centigr., poudre de fenouil, 0,05 centigr. pour un cachet, de 2 à 4 après les repas.*

Albuminurie. — Présence permanente ou transitoire de l'albumine dans l'urine. Ne pas confondre le pus et le sang, donnant les mêmes réactions chimiques. L'urine est ordinairement mousseuse, se trouble de façon permanente quand on la chauffe, avec un peu d'acide azotique. S'observe dans la grossesse, les maladies du cœur, du foie, de l'estomac, du poumon, des reins, dans le choléra, dans les fièvres typhoïde, scarlatine, variole, dans certains empoisonnements, dans la malaria, etc. *Traitement* subordonné à la cause, presque dans tous les cas, régime lacté.

Alopécie. — Chute générale ou partielle des cheveux ou des poils. (Voir les éditions de 1894 et de 1895.) *Traitement* : Traiter l'état général, combattre les causes, tonifier le malade ; puis localement, lotions de *coaltar saponiné* étendu d'eau, recommandées par les Drs Hardy et Bazin.

Aménorrhée. — Époques difficiles, suppressions, retards, coliques utérines ; due souvent à l'anémie (Voy. ce mot). *Traitement* : *Pilules de Vallet vraies* (2 à 10 par jour) et *Goudron Guyot* en injections.

Ampoule (*phlyctène, cloche*). — Petite collection de sérosité épanchée entre le derme et l'épiderme. Causée par frottement ou compression. Surtout à la paume des mains et aux pieds. Ne pas confondre avec ampoules spontanées de certaines maladies (pemphigus). *Traitement* : Éviter la suppuration du liquide et l'arrachement de l'épiderme. Pour cela, traverser l'ampoule avec une aiguille et un fil de soie *bouillis*. Panser avec eau blanche, eau boriquée ou poudre cicatrisante (P. d'acide borique, de salol, de bismuth). — Supprimer tout frottement.

Anémie. — Privation de sang. On désigne plus fréquemment sous ce nom la *chlorose*, maladie des globules sanguins. S'observe surtout dans le sexe féminin. Se manifeste par la décoloration de la peau et des muqueuses, fatigue, essoufflement, palpitations, désordres nerveux, mal de tête, manque d'appétit, difficulté de la digestion, constipation, aménorrhée. *Traitement* : Grand air (montagne, bord de la mer), inhalations d'oxygène ou d'ozone, frictions sèches ou alcooliques sur la peau, amers. Faire d'abord digérer la malade et calmer l'état nerveux, puis toniques et préparations de fer : *Bains toniques, antiseptiques* et *aromatiques Aumonier, vin Defresne à la Peptone*, Tles Pharmacies (V. Peptone).

Angine. — Inflammation de l'arrière-bouche et du pharynx. Désigne souvent *l'amygdalite.* Aiguë ou chronique. Dans l'A. aiguë, frissons, fièvre, malaise, difficulté à avaler, altération de la voix. A l'examen, amygdales et fond de la gorge rouges, gonflés, douloureux, parfois pointillés de vésicules ou recouverts de points jaunâtres ou d'une membrane. Dans l'A. couenneuse, elle est blanc-grisâtre, adhérente et saigne quand on l'enlève. (Voir les éditions précédentes.) *Traitement* : Dans l'A. aiguë : *gargarismes antiseptiques* (*collutoires astringents*), *Pastilles Houdé à la cocaïne.* Au dire du Dr Bouchu, le *coaltar saponiné* est le meilleur topique actuel auquel on puisse s'adresser pour combattre l'angine couenneuse. Sérum du Dr Roux.

Aphtes. — Vésicules suivies d'ulcérations superficielles blanc-grisâtre entourées d'un liséré rouge vif. Siègent surtout près du frein de la langue, vers la pointe, à la face interne des joues. *Traitement* : Lotions de solutions de borate de soude, de chlorate de potasse ; gargarismes avec eau additionnée de *coaltar saponiné.* Avoir grand soin du régime alimentaire, surtout chez les enfants (surveiller le lait), et de l'entretien de la bouche (dents cariées, pièces artificielles).

Apoplexie (*coup de sang*). — Congestion du cerveau, amenant l'éblouissement, tintements d'oreille, perte brusque de connaissance, suivie ou non de paralysie d'un des côtés du corps. L'A. *foudroyante* tue, sans que le malade reprenne connaissance. Respiration bruyante, lèvres flasques, joues pendantes, yeux déviés. *Traitement* de l'accident : compresses fraîches

PROVERBE : Ce qui n'arrive pas une fois arrive l'autre.

et vinaigrées sur le front, sinapismes Rigollot aux cuisses et aux mollets, lavement purgatif du Codex. La saignée ou les sangsues derrière les oreilles peuvent être utiles dans la congestion simple.

Appétit perdu ou **anorexie.** — Symptôme commun à beaucoup de maladies. *Traiter la cause* en premier lieu. Quant à l'effet, faire usage surtout des amers : *noix vomique, strychnine, colombo, quassia (macération, 1/4 verre avant repas), quinquina (idem), rhubarbe (idem, 5 gr. pour 1 litre), tisane de houblon, de centaurée, etc.* Utiliser les ferments digestifs : *pepsine 0,25 centigr., pancréatine 0,25 centigr., papaïne, jus de cresson, eau de Pougues, inhalation d'oxygène ou d'ozone. Sirop apéritif pour les enfants : teinture de colombo, teinture de rhubarbe 10 gr. de chaque, sirop écorces oranges amères 130 gr. Une cuiller à soupe avant les repas.*

Ascaride lombricoïde. — Corps cylindrique blanc ou rougeâtre, de 15 cent. (mâle) à 25 (femelle). Surtout dans la seconde enfance (1 enfant sur 20 de 3 à 10 ans). Siègent dans l'intestin grêle, rarement plus de 6 à 8. — Ne sont souvent décelés que par l'expulsion du ver ou de ses œufs — Quelquefois troubles intestinaux, phénomènes nerveux (convulsions, mouvements choréiques, aphonie, paralysies diverses). Accidents dus à la migration des vers dans le foie, dans l'estomac, les voies aériennes, abcès vermineux, etc. — *Traitement* : Boire de l'eau filtrée — *semen-contra (1 à 4 gr.) en poudre, calomel (0,05 à 0,20 centigr.), kamala, surtout santonine (0,10 à 0,40 suivant l'âge).*

Asphyxie. — État de mort apparente ou réelle dû à l'arrêt de la respiration. — 1. Asphyxie par air vicié et gaz délétères. — 2. Asphyxie par pression. — 3. Asphyxie par strangulation. — 4. Asphyxie par submersion. Quelle qu'en soit la cause, il faut rétablir promptement la respiration. Transporter le malade dans une pièce modérément chaude, le déshabiller, le coucher sur un matelas un peu dur, la tête soutenue par un traversin, lui maintenir écartées les mâchoires, enlever les mucosités, et pratiquer la *respiration artificielle.* Les tractions rythmées de la langue, du Dr Laborde, rendent d'immenses services. Ne pas négliger, si on le peut, de faire respirer de l'*oxygène*.

Asphyxie par l'air vicié ou confiné. — Exposition au grand air, frictions sèches, aspersions d'eau froide, flagellations. Faire respirer prudemment de l'ammoniaque, de l'acide acétique, l'acide sulfureux d'une allumette. Lavement purgatif (sel marin ou sulfate de magnésie). Respiration artificielle et inhalations d'oxygène. Ne rien faire boire au malade avant qu'il ait respiré. *Avoir de la patience,* on a eu des succès après vingt heures de mort apparente.

Asphyxie par gaz délétères. — Comme précédemment. De même pour l'asphyxie par *gaz d'éclairage, gaz des souterrains,* des mines, des puits, citernes, composés d'hydrogène protocarboné, les *gaz des fosses à purin, les gaz d'égout,* plus dangereux encore. Asperger le malade d'eau vinaigrée ou contenant du chlorure de chaux, puis comme précédemment en attendant le médecin.

Asphyxie par pression. — A la suite d'éboulements. S'il n'y a pas de lésions, le traitement sera celui des autres asphyxies.

Asphyxie par strangulation. — Couper la corde en soutenant le corps, puis la desserrer, malgré le préjugé qui veut qu'on attende l'autorité. Ensuite frictions et mouvements respiratoires.

Asphyxie par submersion. *Noyés.* — Transporter le malade dans une chambre aérée, couper ses vêtements, mais se garder de le suspendre par les pieds. (*Voir* secours page 324 de l'*Alm. 1894*).

Asthme. — A. *vrai* caractérisé par crises d'oppression, arrivant le plus souvent la nuit. Respiration difficile, sifflante, vers la fin de la crise plus humide, facile dans l'intervalle des accès. Cause des accès difficile à établir, certaines personnes ayant des crises dans une ville ou un appartement et non ailleurs. *Traitement* : Pendant l'accès, inhalations d'ampoules d'iodure d'éthyle. Fumigations de papier nitré, de feuilles de datura et de belladone (cigarettes anti-asthmatiques), quelques gouttes de kirsch ; oxygène, *cigarettes* ou *Poudre Espic* (Tles pharmies), émulsion de goudron de Tolu Le Beuf, *Poudre fumigatoire Louis Legras.* Révulsifs cutanés sous forme de sinapismes de Rigollot. Purgatifs. Iodure de potassium ou de sodium, arséniates, alcalins.

Attaque de nerfs. — Formes diverses : d'abord fourmillements, impression de froid ou de chaleur, palpitations, etc. (*Vapeurs* des anciens). Autre forme précédée de bâillements, de courbature, de sensation de boule, d'agitation, d'un peu d'incohérence des idées et de loquacité, se continue par des spasmes, des rires, des hoquets, une toux bruyante et se termine par une émission de gaz et une crise abondante de larmes. Enfin, la véritable attaque de nerfs avec perte partielle de connaissance, cris, hoquets, sanglots, mouvements désordonnés et toujours la sensation de gêne et le geste d'arracher quelque chose qui étrangle. La fin de l'attaque est marquée également par des larmes et l'émission abondante d'urine claire. Ne pas confondre avec la *syncope* ou évanouissement. *Traitement* : Aspersions froides. Inhalations d'éther ou de chloroforme Desserrer les vêtements, surveiller et maintenir la malade sans violence et attendre.

Ballonnement (*météorisme, flatulence*). — Gonflement de l'estomac et du ventre par accumulation de gaz. Dans certaines dyspepsies, dans quelques états nerveux, dans les entérites, f. typhoïdes, péritonites, etc. *Traitement* : Celui de la cause, puis poudres absorbantes (craie, bismuth, magnésie, etc.), benzo-naphtol 0.25 à 2 gr. par jour ; anis, éther, noix vomique, vanille, cannelle, etc. Frictions sur l'abdomen, serviettes chaudes, lavements huileux ou de camomille, etc.

Battements de cœur (*palpitations*). — Augmentation dans le nombre ou l'intensité des impulsions cardiaques ; souvent irrégularité. Dans les maladies du cœur, du rein, de l'estomac, la chlorose, l'anémie, la neurasthénie, quelques maladies spéciales (goitre exophtalmique), après l'abus du tabac, etc. *Traitement* : Combattre la cause, et contre le symptôme, compresses froides ou glace sur la région du cœur. Digitaline, bromures, inhalations d'éther, valérianate d'ammoniaque.

Bouche (*mauvaise haleine*). — Causée par malpropreté des dents ou leur carie, affections de

PROVERBE : **En vivant on devient vieux.**

l'estomac ou des fosses nasales. *Traitement :* enlever le tartre, traiter la carie, la dyspepsie ou l'ozène ; gargarismes d'infusion de sauge, quinquina, de menthe poivrée avec adjonction de chlorate de potasse, teintures de cochléaria, de lavande, ou d'un bon dentifrice. Le *coaltar saponiné* purifie la bouche d'une façon remarquable. — *Pastilles contre la fétidité de l'haleine : café torréfié et porphyrisé, charbon pulvérisé : 150 gr. de chacun ; acide borique porphyrisé 25 gr., saccharine 0,75 centigr., mucilage de gomme q. s. pour faire 150 pastilles.*

Bronchite (*rhume de poitrine*). — Inflammation des bronches, précédée ou non de rhume, caractérisée par une sensation de chaleur et de chatouillement derrière le sternum, qui provoque la toux, sèche au début. Courbature, mal de tête, diminution de l'appétit. Parfois fièvre (enfants surtout). Expulsion de crachats grisâtres, abondants à la fin, opaques, jaunes. *Traitement* : Au début, applications de sinapismes de Rigollot, puis de *Topique Bertrand* (Voir Topique). Tisanes de lierre terrestre, de capillaire, d'espèces pectorales. *Poudre fumigatoire Louis Legras*. Sirops avec opium, eau de laurier-cerise, belladone.

Brûlures. — Les corps solides chauds, les liquides bouillants, les gaz à haute température produisent des *brûlures*, qu'on a classées en 6 degrés, depuis la simple rougeur avec cuisson jusqu'à la destruction complète des organes. Les brûlures *très étendues*, même superficielles, amènent des accidents généraux sérieux et même la mort. *Traitement*. En voici un qui peut servir de type et qui est excellent. Laver avec soin la partie brûlée avec l'eau boriquée ou mieux la solution de sublimé à 0,50 p. 1000. Percer les phlyctènes avec une aiguille flambée. Appliquer largement, avec les mains minutieusement lavées, une couche de pommade : chlorhydrate de cocaïne, 0,25 centigr. ; salol, 4 gr. ; vaseline, 30 gr. Recouvrir de coton hydrophile imbibé de sublimé (à 0,50 p. 1000) et bien exprimé. Envelopper de gutta-percha laminée. On panse tous les deux, trois jours, en imbibant seulement l'ouate dans l'intervalle avec le sublimé. Si la brûlure n'a pas été infectée, il n'y a ni suppuration, ni douleur.

Calvitie. — Voir Alopécie.

Catarrhe. — On donne vulgairement ce nom à l'*asthme*, à d'autres maladies caractérisées par de l'oppression, comme l'*emphysème* pulmonaire. L'emphysème est causé par la dilatation permanente du poumon et par une sécrétion filante qui plus tard peut changer de nature et donner lieu au catarrhe qu'on observe chez les vieillards et dans certaines maladies (m. de cœur, du rein, etc.). Ici, quoiqu'il y ait des paroxysmes causés par l'exposition au froid humide, l'oppression est permanente avec expectoration, ou très abondante et claire (bronchorrée), ou filante, pituiteuse, ou épaisse et fétide. *Traitement* : Comme l'asthme et notamment *cigarettes* ou *Poudre Espic* (T^tes Pharm^ies), *Poudre fumigatoire Louis Legras*, etc.

Catarrhe pulmonaire. — Voir Asthme.

Choléra. — Maladie épidémique et contagieuse causée par la contamination des eaux de boisson, par un bacille spécial (virgule) émané des malades ou retenu dans le sol et redevenu virulent. Commence par des évacuations muqueuses et bilieuses (*diarrhée prémonitoire*) qui deviennent blanchâtres, *riziformes*. C'est le *choléra séreux* ou *cholérine*. S'accompagne de vomissements, prostration de forces, vertiges, douleurs épigastriques et crampes. Enfin arrive l'état asphyxique (*choléra algide*) qui peut se montrer presque d'emblée dans les cas foudroyants. *Traitement* : Avant l'attaque : faire bouillir l'eau de boisson, l'acidifier (0,80 d'acide citrique pour 1 litre d'eau), éviter les écarts de régime. Au début : élixir parégorique (20 gouttes toutes les heures), puis limonade lactique, thé au rhum, frictions énergiques, boules d'eau chaude, bains sinapisés à 40°, glace contre les vomissements. Plus tard, transfusion d'eau salée dans les veines ou l'abdomen.

Choléra infantile. — Voir Diarrhée infantile.

Chute des cheveux. — Voir Alopécie.

Coliques. — Douleurs violentes siégeant dans l'abdomen. Très souvent liées à la rétention des gaz. *Traitement* : Tisanes d'anis, thé chaud, élixir parégorique (20 gouttes toutes les heures). Gouttes noires anglaises (2 gouttes). Laudanum (6 à 30 gouttes). Lavements d'orge, de camomille, 1 ou 2 cuil. à café d'*Elixir Pausodun*, d'un seul trait. Cataplasmes.

Coliques des nouveau-nés. — L'enfant crie, tortille ses membres inférieurs, rend des gaz. *Traitement* : serviettes chaudes, cataplasmes, lavements amidonnés. Sirop de chicorée. Veiller à l'alimentation, qui est défectueuse, non appropriée aux organes digestifs de l'enfant (biberon), ou trop abondante. Espacer les tétées et ne laisser l'enfant au sein que le temps de prendre un repas convenable.

Coliques des peintres (*coliques de plomb*). — Symptôme d'intoxication saturnine. Le siège de la douleur est variable (ombilic, creux de l'estomac, flancs). Elle est continue, avec paroxysmes, qu'on soulage en comprimant le ventre largement. Constipation opiniâtre. *Traitement* : Evacuants (eau-de-vie allemande 20 à 30 gr.), opiacés et boissons sudorifiques à haute dose.

Coliques hépatiques. — Causées par le passage d'un calcul biliaire dans les canaux qui vont de la vésicule à l'intestin. Douleur très violente au côté droit et au creux de l'estomac, débutant 2 à 3 heures après le repas avec irradiation en haut et en bas. Parfois, jaunisse. *Traitement* : Injections de morphine, huile d'amandes douces. Perles d'éther et de térébenthine. Perles de *Durande Clertan* (6 à 10 par jour). Potion avec 2 gr. d'antipyrine. Bain chaud prolongé. Eau de Vichy (Grande-Grille) à la suite. — Pour combattre les causes : *Cascarine Leprince*, *Grains de Vals*.

Coliques néphrétiques. — Causées par le passage d'un calcul dans le canal qui va du rein à la vessie. Sensation prolongée de pesanteur dans la région lombaire, puis douleur très vive s'irradiant vers la vessie. Souvent, vomissements bilieux, sueurs froides, difficulté d'uriner. Quelquefois convulsions. *Traitement* : Injections de morphine. Lavement avec chloral ou laudanum. Chloroforme en compresses. Bain chaud prolongé, infusion de fleurs de fève en abondance.

Compère loriot (*orgelet*). — Petit furoncle du bord libre des paupières. Débute par tuméfaction assez dure, démangeaison, larmoiement, quelquefois gonflement des ganglions situés devant l'oreille. Suppuration avec élimination d'un

bourbillon. *Traitement* : Eviter de se gratter. Lavages et compresses d'eau boriquée tiède. Ouvrir l'abcès dès qu'il est temps. Légère cautérisation.

Congestion cérébrale. — Voir APOPLEXIE.

Congestion pulmonaire. — Voir PHTISIE.

Conjonctivite. — Inflammation de la conjonctive. Lourdeur des paupières, picotement dans l'œil, larmoiement. *Rougeur* caractéristique : tuméfaction enserrant la cornée d'une sorte de bourrelet. *Traitement* : Sangsues à la tempe ou derrière l'oreille en cas d'inflammation vive, scarifications, purgatifs salins, collyres au sulfate de zinc 0,30 centigr. sur 30 gr. d'eau, azotate d'argent 0,8 centigr., borate de soude 0,30 centigr., etc. Eviter de transporter l'inflammation d'un œil à l'autre. *Traitement* : Collyres à l'atropine (0,30), insufflation de poudre de calomel, application de pommade à l'oxyde jaune de mercure, 0,25 sur vaseline 8 gr., etc.

Conjonctivite purulente ou des nouveau-nés. — Grave, contagieuse et inoculable. Trois périodes : inflammation vive, suppuration très abondante, lésions graves de la cornée et du globe allant jusqu'à la fonte de l'œil. *Traitement* : Préventivement une goutte de collyre au nitrate d'argent dans l'œil (très utile). Eviter tout contact suspect. En cas de maladie confirmée : laver toutes les deux heures à l'eau boriquée tiède. Cautérisations deux fois par jour avec solution nitrate d'argent 5 p. 100. Neutraliser au chlorure de sodium. Instillation de collyre d'atropine.

Constipation. — Difficulté, irrégularité, rareté des gardes-robes. La C. prolongée donne lieu à du ballonnement du ventre, à des douleurs qu'on ne rapporte pas à leur cause, pesanteur à l'anus, rougeur de la face, étourdissements, maux de tête, somnolence, paresse intellectuelle. *Traitement* : Discipliner l'intestin. Régime laxatif végétal. Eau froide ou chaude le matin à jeun, ou le soir. Cigarette fumée à jeun. Café au lait. Purgatifs mécaniques. *Poudre Rogé* (1/3 de flacon dans un verre d'eau), *Granules d'Aloïne Houdé*, *Cascarine Leprince*, *Grains de Vals*. Suppositoires à la glycérine. Lavements. Massage de l'intestin. Electricité.

Contagion. — La plupart des maladies sont contagieuses, c'est-à-dire dues à un *germe* transmissible d'un individu à un autre (excréments, contact, vie en commun), ou par l'eau (f. typhoïde, choléra), ou par l'air (tuberculose, grippe). Les *fièvres éruptives* sont éminemment contagieuses, certaines maladies des animaux également (rage, tétanos, charbon, morve). Il faut s'efforcer de détruire les microbes virulents, agents de contag. D'où, désinfection des selles, des crachats, des vêtements, des appartements. Boire de l'eau bouillie. Inoculations antirabiques (Pasteur).

Contusion. — Résultat d'une pression sur les parties molles, sans altération de la peau. Se manifeste par un gonflement douloureux superficiel et une *ecchymose*. Au moment de l'accident, l'ecchymose est noire, puis ardoisée, bleu foncé, bleu clair, jaune, et finit par disparaître. Si l'épanchement de sang est plus considérable, il se collecte et il persiste une tumeur dure et cartilagineuse, ou bien il se forme une sorte de poche ; le foyer sanguin peut suppurer. Le *traitement* consiste, en premier lieu, dans le repos de la partie contuse ; compresses fraîches, aiguisées d'eau blanche ou d'arnica, compression. Massage.

Convalescence. — Etat d'une personne relevant d'une maladie assez grave pour avoir porté une atteinte sérieuse à la nutrition. L'appétit est quelquefois vorace, d'autres fois nul, la digestion difficile si l'alimentation a été trop précoce. A mesure qu'on se rapproche de la santé, le poids augmente, les sécrétions disparues ou diminuées réapparaissent. *Traitement* : Calme, grand air, oxygène, nourriture fortifiante et légère ; amers toniques. Soins de la peau.

Convulsions des enfants. — Ont été divisées en *externes* ou *internes* (spasmes de la glotte). Les C. externes sont nerveuses ou causées par une maladie des centres nerveux (tubercules). S'observent aussi dans l'albuminurie, au début des fièvres ou à la fin des maladies asphyxiques (coqueluche). Liées à la dentition ou à la présence de vers intestinaux. Fixité du regard, puis mouvements saccadés de l'œil, contraction des muscles du visage, grincements de dents. Tête habituellement portée en arrière. Membres supérieurs fléchis animés de mouvements saccadés. Memb. inf. moins pris. Emission d'urine et de matières fécales, face violette. *Traitement* : Desserrer les vêtements, lavement d'eau bouillie et sel. Bain sinapisé ou bain tiède prolongé. — *Potions contre les convulsions* (*enf. 2 ans*) : *musc 0,10 centigr., bromure de potass. 1 gr., sirop de codéine 5 gr., sirop de fleur d'oranger 30 gr., eau de tilleul 100 gr. Par cuil. à dessert. Traitement de la cause :* Inciser les gencives, chasser les vers, combattre la dyspepsie suivant les cas.

Coqueluche. — Maladie contagieuse et épidémique, caractérisée par des accès de toux spasmodique. *Incubation* de 2 à 7 jours. Début comme un simple rhume. Au bout de 15 jours la toux devient quinteuse et s'accompagne d'une inspiration sifflante. L'accès présente souvent plusieurs reprises. Enfant rouge, les traits bouffis, yeux larmoyants. Nombre des quintes varie (parfois 100 en 24 heures). Toux persiste souvent longtemps, quelquefois reprend le caractère quinteux à la suite d'un refroidissement. La coqueluche s'accompagne souvent d'ulcérations de la langue, d'hémorragies, de vomissements, de hernies. Peut se compliquer d'accès de suffocation, de convulsions, de fluxion de poitrine, de phtisie pulmonaire. *Traitement* : *Antipyrine* (*0,50 à 1 gr.*), *drosera* (*0,50 à 1 gr.*), *grindelia robusta* (*extrait fluide de 2 à 4 gr.*), *infusion concentrée de coca 50 gr. Crème Michel* (Voir CRÈME). *Café, air pur, vêtements de flanelle. Changement d'air à la troisième période.*

Cor aux pieds. — Epaississement circonscrit de l'épiderme présentant au centre un petit coin qui entre dans la peau. *L'œil de perdrix* est un cor situé entre les orteils. *Traitement :* Isoler avec des corn-plasters ou entre les orteils avec linge fin ou ouate saupoudrée d'oxyde de zinc, tannin ou alun. *Topiques :* Emplâtre de savon noir et d'alcool, appliqué pendant la nuit, qui ramollit le cor. Collodion à l'ac. salicylique ou a. lactique appliqué pendant 8 jours. *Collodion contre les cors* : *Acide salicylique 1 gr., extrait alcoolique de cannabis 0,50 centigr., alcool*

à 90° 1 gr., éther 2 gr. 50, collodion élastique 5 gr., bains de pieds chauds et grattage pour enlever collodion et cor.

Corps étrangers. — Fréquemment des corps étrangers pénètrent dans des cavités naturelles, où ils déterminent des accidents sérieux. Les faire sortir le plus tôt possible. — OREILLE. Les plus fréquents. Les enfants s'introduisent des perles de verre, des haricots, de petits coquillages, etc. Pour les expulser, ne jamais se servir d'instruments, pinces, épingles à cheveux plus ou moins recourbées, mais d'une *seringue d'eau tiède* contenant au moins un verre. Attirer le pavillon de l'oreille en haut et en arrière, placer le bec de la seringue obliquement vers la partie supérieure du canal et pousser avec force : l'eau ramènera le corps étranger. Pour un pois ou un haricot, commencer par mettre dans l'oreille de la glycérine ou de l'alcool. Dans le cas d'insuccès, demander un médecin. — NEZ. Mêmes causes. Pousser quelques injections faibles dans la narine bouchée, en faisant pencher la tête en avant. Puis injections dans la narine opposée, un peu plus fortes, mais modérées cependant. Si on n'a pas de succès, voir un spécialiste. — LARYNX. Un corps étranger peut pénétrer dans les voies aériennes, où il détermine un accès de toux violent qui l'expulse ; mais, s'il se loge dans la région, il reste enchatonné. Mander un médecin, et en attendant, se garder de donner un vomitif et de provoquer des efforts, tousser le moins possible et le moins fort possible. — ŒIL. Faire basculer la paupière supérieure en invitant le malade à regarder en bas, enlever le corps étranger avec l'ongle, ou un petit rouleau de papier buvard aplati et humecté ; un autre moyen consiste à saisir la paupière supérieure, l'attirer en avant et l'abaisser en la faisant glisser sur la paupière inférieure : les larmes (*en s'accumulant dans la cavité*) entraînent le corps étranger. — ESTOMAC. Se garder de donner un vomitif et de provoquer aucun effort violent, mais pendant quelques jours alimenter le malade avec farineux, pain, riz, et surtout pommes de terre bouillies, qui forment une pâte enrobant le corps étranger pointu et permettront qu'il soit évacué sans lésions.

Corps étrangers de la peau. — Epines, pointes d'aiguilles, crochets à broder, hameçons. Si on peut, enlever le corps étranger avec une petite pince. S'il s'agit d'une pointe à crochet ou d'un hameçon, agrandir la plaie. Si l'hameçon est profondément enfoncé, faire ressortir la pointe, puis saisir les deux extrémités de l'hameçon avec une pince et le briser au milieu. Pour enlever une écharde sous l'ongle, amincir l'ongle avec une lime et arriver sur le corps.

Coryza (*rhume de cerveau*). — Inflammation de la muqueuse nasale. D'abord sécheresse du nez, yeux larmoyants, mal de tête, puis écoulement d'abord clair et transparent, devenant épais et jaunâtre. Le C. est contagieux. *Traitement*, abortif : Respirer mélange d'acide phénique et ammoniaque. *Priser poudre menthol 0,25 centigr., cocaïne 0,15 centigr., poudre de café torréfié blond 0,50 centigr., borate de soude 2 gr.* — ou encore du *Bi-borax oriental*. (V. ce mot, p. 472). Poudre de naphtaline et camphre.

Coryza des nouveau-nés. — Injections d'huile dans le nez, puis de borax en poudre.

Couperose (*acné rosacée, rosée*). — Siège surtout sur les pommettes et le nez, parfois sur le front et la partie latérale des joues. (Voir les éditions de 1894 et de 1895.) *Traitement* général : Surveiller le bon fonctionnement de l'estomac et des intestins, combattre le froid aux pieds et toutes les autres causes de congestion de la face (corsets serrés, excès alcooliques, etc.). De temps en temps laxatif. *Extrait d'Hamamelis 0,01 centigr., ergotine 0,20 centigr., benzoate de lithine 0,20 par jour.* Eau de Vichy (Célestins), Contrexéville, Vals et Royat. *Traitement local : médical*, sulfureux, sav. noir, chlorhydrate d'ammoniaque, — *chirurgical*, cautérisations au galvano-cautère, électrolyse, scarifications, etc. Combiné avec l'électrolyse, l'usage du *Lait antéphélique* ou *lait de Candès* est particulièrement recommandé (mode d'emploi au *recto* de la pochette).

Crachements de sang. — S'assurer que le sang ne vient pas de la bouche ou du nez. Ne pas confondre avec *vomissement* de sang, qui indique une maladie de l'estomac. Si le sang est véritablement *craché*, il est sous forme de mousse rouge ou rosée *spumeuse*. On observe également le crachat de sang noir. Provient d'une congestion au début de la phtisie ou de l'ulcération d'un vaisseau à la fin. Egalement dans les maladies de cœur avancées (fréquemment). — *Traitement* : Repos absolu, silence complet. Malade couché sur le dos, la tête élevée, les reins soutenus. Boissons et lait glacés. Ventouses sèches, sinapismes de Rigollot sur la poitrine. Lier les membres à leur racine. *Eau hémostatique Le Beuf.*

Crampes. — Contraction douloureuse des muscles, résultant le plus souvent d'une fausse position ou d'une fatigue locale. *Traitement* : Frictions, massage, étendre le membre dans les crampes des fléchisseurs, le fléchir dans celles des extenseurs. Dans la crampe des écrivains, massage, électricité, usage du porte-plume de Cazenove (de Bordeaux).

Crampes d'estomac. — Sensation douloureuse de pincement, de contraction interne au creux de l'estomac. Avant ou après les repas. Avec ou sans vomissements. *Causes extra-stomacales* : hystérie, neurasthénie, ataxie, maladies de cœur, etc., *Causes stomacales* : gastrites (alcoolique surtout), cancer, ulcère, hyperchlorhydrie, calculs biliaires, etc. *Traitement* : De la cause. Pointes de feu. Bicarbonate de soude, magnésie calcinée ; 4 à 10 *perles d'éther Clertan* calment la douleur. Pour en éviter le retour : *charbon de Belloc* (Poudre ou pastilles).

Crème Michel. — Médicament très recommandé comme un des plus sûrs et des plus inoffensifs pour guérir rapidement la *Coqueluche*. 2 fr. 25. — Av. Victor-Hugo, 6, Paris, et toutes pharmacies. Brochure gratis.

Crevasses (des mains). — Pommade au menthol (1 gr. 50) et salol (1 gr.) sur 50 de lanoline. — C. des seins. Compresses d'eau boriquée. Glycérine salolée (1/40) avec teinture thébaïque (2) et baume de Tolu (5).

Croup. — Localisation laryngée de la diphtérie. Précédé d'angine couenneuse dans les 2/3 des cas. Peut débuter d'emblée. D'abord raucité de la voix, toux, fièvre et agitation. Puis dyspnée progressive et paroxystique. Inspiration sifflante et du tirage. Enfin, asphyxie. Durée totale : 3 à 14 jours, dont 1 à 3 pour les deux dernières

périodes. Avec le croup : coryza *pseudo-membraneux*, angine avec gonflement des ganglions situés autour de la mâchoire, bronchite, pneumonie, albuminurie, et, à *la suite*, des paralysies locales (voile du palais) ou générales. *Traitement* : Isolement, soutenir les forces du malade (vin, champagne, lait, bouillon, jus de viande); badigeonnages de la gorge avec antiseptiques, ou avec le *coaltar saponiné Le Beuf*. Méthode Roux. Le *faux croup* ou laryngite striduleuse se manifeste brusquement au milieu de la nuit, à la suite d'un léger refroidissement. Violente attaque de suffocation qui dure quelques heures. Il peut y avoir plusieurs accès. *Traitement* : Appliquer sur la poitrine et le cou une éponge imbibée d'eau très chaude.

Cuissons. — Surviennent sans cause chez les arthritiques au printemps, ou succèdent à des irritations trop vives ou répétées de la peau : coup de soleil, frottement, etc. La *Crème Simon* les supprime radicalement.

Cystite. — Affection douloureuse de la vessie, consécutive à une inflammation de son conduit. Fréquence du besoin d'uriner, douleurs très vives, urines sanglantes. La tuberculose est une cause de cystite. *Traitement :* Eau de Soultzmatt (Source Nessel) ; si cela ne suffit pas, lavage de la vessie.

Dentition. — On frictionne les gencives de l'enfant avec le *Sirop de dentition de Houdé*. Pour conserver une belle dentition, faire usage régulièrement d'un bon dentifrice.

Diabète. — Maladie caractérisée par la présence permanente du sucre dans l'urine. *Traitement* : Régime. Ni sucre, sauf le *Sucre Edulcor* (8, rue des Francs-Bourgeois, Paris), seul permis, ni féculents. Œufs, viandes, poissons, coquillages, crustacés. Huile, graisse, lard, beurre. Légumes verts, sauf carottes et navets. Pas de pain si ce n'est du pain de *Soya* (dépôt, Desvilles, ph^ien^, 24, r. Etienne-Marcel, Paris) ou du pain de gluten. Faire fonctionner la peau (bains sulfureux, alcalins, frictions sèches ou aromatiques). Gymnastique, flanelle. Eau de Vichy (Célestins).

Diarrhée. — Caractérisée par l'abondance et l'état liquide des gardes-robes. *Causes* : Ingestion d'aliments indigestes, froid, dentition, émotions, lésions de l'intestin. *Traitement* : Selon la cause, certaines diarrhées devant être respectées. Pour la diarrhée *aiguë*, purgatif, puis astringents ou opiacés, bismuth, eau albumineuse, ceinture de flanelle. Pour les diarrhées *chroniques* : régime lacté, viande crue, absorbants (bismuth), astringents (ratahnia). Eau de chaux. Opium, élixir parégorique. *Pilules Defresne à la Pancréatine*, T^tes^ Pharmacies (V. Pancréatine). Antiseptiques intestinaux. Lavements amidonnés, astringents.

Diarrhée infantile ou **Choléra infantile.** — Fréquente au moment du sevrage. Provient toujours du lait de la nourrice. Agir promptement. D'abord purgatif léger (huile de ricin et sirop de gomme — sirop d'ipéca et huile de ricin), puis eau de chaux. Soutenir l'enfant. Potions alcooliques, bains chauds, bains sinapisés. Revenir à l'alimentation au sein ou au régime lacté absolu. — Lait stérilisé.

Diphtérie. — Voir Croup.

Douleurs. — Voir Rhumatisme.

Dysenterie. — Irritation avec ulcérations du gros intestin, amenant des selles glaireuses (frai de grenouille), devenant sanguinolentes (lavure de chair), enfin rouges (framboises écrasées). Pronostic grave. *Traitement* : Ipéca à la brésilienne, toniques et stimulants (quinquina, cannelle). Lavements de créoline 1/200. Alimenter le malade (lait, viande crue, bon vin). *A l'état chronique*, régime lacté, bains d'eau de Vichy.

Dyspepsie. — Difficulté de la digestion. Causes diverses : défauts du suc gastrique, surtout exagération ou diminution de l'acide chlorhydrique, de la pepsine, qui amène l'augmentation des fermentations digestives et d'où dilatation et gastrite. *Traitement : Charbon de Belloc* (poudre et pastilles). *Cascarine Leprince*. *Pilules Defresne* à la pancréatine, T^tes^ Pharmacies (V. Pancréatine). On vante le vin Bernard-Derosne (115, rue Saint-Honoré). L'eau de Vichy (Célestins ou Hôpital) et celle de Soultzmatt (Source Nessel) sont indiquées.

Échauffement. — Voir Constipation.

Eczéma. — Éruption de petites vésicules contenant une sérosité transparente, ou encore de lamelles produites par desquamation de l'épiderme, farineuses ou en écailles. Ces éruptions peuvent donner des croûtes, des excoriations, des ulcérations, des fissures. Traitement : *Pommade Moulin*; onctions le soir avec vaseline salolée ; *Goudron Guyot* en lotion et en boisson. Traitement de l'Institut Radam de Paris, 19, boulevard Poissonnière.

Emphysème. — Voir Bronchite.

Entorse. — Ensemble des lésions produites sur les articulations par des mouvements forcés. — La plus fréquente est l'*entorse du pied*. Douleur très vive. Puis gonflement pouvant s'étendre assez loin, et rougeur et chaleur de la peau. Vers le 3e jour, taches ecchymotiques. Souvent fracture d'un os voisin de l'articulation. Bains locaux et prolongés d'eau froide renouvelée dès qu'elle s'échauffe, ou rafraîchie par glace. Le traitement par excellence est le massage, qui abrège considérablement la durée. Sinon *immobilisation* indispensable.

Épilepsie. — Maladie nerveuse, héréditaire ou acquise, se manifestant après une période de malaise appelée *aura*, par une attaque avec chute, cri, perte de connaissance, pâleur de la face ; puis contractions et convulsions des muscles de tout le corps, écume à la bouche, congestion de la face. C'est la grande attaque ou *haut mal*. Mais l'E. peut se manifester seulement par des vertiges, des absences très courtes avec pâleur du visage ou même simplement des émissions nocturnes d'urine, des tics de la face, des névralgies, etc. *Traitement* : Bromure de potassium, à haute dose pendant des années. Bromures de camphre, de zinc, d'arsenic.

Éruptions. — Les diverses éruptions cutanées peuvent être : 1° des *taches roséole*, petites taches rouges, arrondies, ovales ou allongées (rougeole) ; *érythème*, tache plus grande sans limites précises (scarlatine) ; *purpura*, tache rouge vif ne s'effaçant pas sous la pression du doigt (pétéchies, ecchymoses) ; les *taches* proprement dites, pigmentaires (taches de rousseur) ou vasculaires (envies) ; 2° des *plaques ortiées*, élevures plates, arrondies ou allongées, roses ou rouges, ou blanches cerclées de rouge, disparaissant rapidement (urticaire) ; 3° des élevures plus solides, plus durables, sans liquide central : *papules* (lichen, kératose pilaire) ; *tuber-*

cules, plus grandes (lèpre) ; *gommes*, encore plus volumineuses (scrofulo-tuberculose) ; 4° des soulèvements circonscrits de l'épiderme contenant une sérosité *transparente*. Petits, ce sont les *vésicules* (eczéma, herpès) ; grands, les *bulles* (pemphigus) ; 5° des soulèvements circonscrits de l'épiderme contenant un liquide purulent, *pustules*, superficielles ou profondes (variole, vaccine, ecthyma, impetigo, acné) ; 6° des lamelles produites par desquamation de l'épiderme, *squames* farineuses ou en écailles (pityriasis, psoriasis, eczéma, scarlatine). *Traitement* : Lavages antiseptiques répétés. Onctions le soir avec vaseline salolée.

Essoufflement. — Symptôme qui attire l'attention sur le cœur et le poumon. C'est un symptôme de la plupart des maladies de ces organes. Il faut donc y chercher la cause de l'essoufflement — et aussi dans l'estomac et les reins (dyspnée urémique). *Traitement* : Exercice modéré. Inhalations d'éther ; sirop d'éther ; injections de caféine. *Poudre fumigatoire Louis Legras*. *Traitement* de la *cause* surtout.

Évanouissement. — Perte de connaissance incomplète (défaillance) ou complète (syncope), caractérisée par la pâleur, l'insensibilité, la suspension de la respiration et parfois des battements du cœur. *Traitement* : Desserrer les vêtements, ouvrir les fenêtres, coucher le malade à plat, la tête basse, flageller avec eau froide, faire respirer des odeurs fortes, ou flacon de *parfum acétique* de la parfumerie Oriza ; 2 à 6 *perles d'éther Clertan* raniment de suite.

Fièvre. — Etat pathologique dû à l'augmentation des combustions organiques, observé dans toutes les maladies. La température normale (37° à 37,5) présente certaines oscillations dans la journée, mais dès qu'elle se maintient à 38° et au-dessus il y a fièvre. La nutrition s'altère, la circulation se modifie. Le type de l'accès de fièvre est la fièvre intermittente, qui se montre à des intervalles égaux (quotidienne, tierce, quarte) et se caractérise par trois phénomènes ou stades : frisson, chaleur sèche, sueurs. *Traitement* : Quinine (ses différents sels) en cachets, solution, suppositoires, frictions, injections hypodermiques, 4 à 5 heures avant l'accès (dose de 0,20 à 3 gr. suivant l'effet à obtenir). Arsenic, strychnine, etc.

Fluxion de poitrine. — Voir Pneumonie.

Fractures. — Solution de continuité des os par une action brusque et violente. Les os longs et superficiels se fracturent le plus souvent (avant-bras, jambe, puis cuisse et bras). Les côtes, la clavicule et le crâne se brisent à un degré moindre. — *Symptômes* : Au moment de la chute, craquement, puis : 1° une douleur plus violente à un point très localisé ; 2° impuissance du membre ; 3° contusion et gonflement ; *déformation* caractéristique, *mobilité* contre nature et bruit de frottement qu'on appelle la *crépitation* osseuse. Parmi les fractures, une des plus fréquentes est la fracture de l'*extrémité inférieure* du radius. — La fracture des *deux os de la jambe* a ceci de particulier, que souvent le tibia se fracture en biseau et que le fragment supérieur forme une pointe très aiguë sous la peau, qu'il peut percer. Le *péroné* peut quelquefois se casser seul. — La fracture de la *clavicule* se reconnaît par une attitude caractéristique. L'épaule est abaissée par le poids du membre et entraînée en avant et en dedans ; le bras est dans la rotation en dedans. — La fracture des *côtes* cause une douleur très vive, fixe, exaspérée par la pression et par les mouvements respiratoires. Immobiliser le thorax par une bande de sparadrap, faisant une fois et demie le tour du corps. — En présence d'une fracture, il faudra d'abord, si elle siège aux membres inférieurs, relever le blessé. Le concours de plusieurs personnes est nécessaire. L'une s'occupera seulement du membre fracturé. Couper les vêtements et les chaussures doucement, et placer le membre immobile dans une bonne position. Un procédé pratique et efficace est de le placer dans un oreiller replié, lié avec deux serviettes, jusqu'à l'arrivée du chirurgien.

Froidure. — Asphyxie causée par le froid, s'accompagnant souvent de *congélation* partielle. *Éviter de réchauffer trop vite* le malade et de l'approcher du feu ; le frictionner avec des linges mouillés, ou de la neige, ou le mettre dans un bain froid dont on réchauffera la température par de petites adjonctions d'eau chaude. Frictions sèches et alcooliques, respiration artificielle ou les tractions rythmées de la langue, et de légères infusions chaudes aromatiques. — Le froid détermine aussi des altérations comparables aux brûlures, dont le degré le plus bénin est l'*engelure*. Dans les cas de congélation, l'exposition à la chaleur déterminerait une gangrène rapide.

Furoncle. — Petite induration cutanée d'un rouge vif, pointue, douloureuse, entourant ou non un poil ; grossit, devient du volume d'un pois à une cerise ; la pointe blanchit, le pus échappe, et du 8e au 12e jour par cette ouverture s'élimine le contenu du furoncle ou bourbillon. *Traitement général* : Régime sévère. *Traitement local* : Avorte quelquefois par cautérisation, sinon lavages antiseptiques de la plaie, *Goudron Guyot* en lotions et en boisson. Pulvérisations phéniquées, vaseline boriquée, *coaltar saponiné Le Beuf*, et incision. Après élimination du bourbillon, emplâtre de Vigo ou mieux encore application d'*onguent Canet-Girard*, qui amène le plus souvent la cicatrisation rapide.

Gastralgies. — Voir Dyspepsie.

Gerçures. — Petites crevasses qui se produisent dans l'épiderme par l'action du froid alternant avec la chaleur. Fréquentes en hiver chez les personnes qui se lavent à l'eau chaude. On les guérit facilement à l'aide de la *Crème Simon*.

Gourme. — Pustules suppurantes plus ou moins agglomérées, et dont le contenu en s'épanchant forme de larges croûtes jaunes reposant sur un fond enflammé et rouge. Maladie contagieuse et inoculable. *Traitement : général* : Purgatifs, régime sévère, huile de foie de morue, toniques, amers ; *local* : faire tomber les croûtes, lavages de *coaltar saponiné*. Ensuite, vaseline boriquée au 10e ; pommade à l'oxyde de zinc (au 10e ou au 5e), à l'huile de cade, etc.

Goutte. — Maladie constitutionnelle, héréditaire, caractérisée par des fluxions douloureuses des articulations et par des lésions chroniques des viscères, causées par l'accumulation de l'acide urique dans le sang. L'accès de goutte, ordinairement nocturne, commence par une fluxion horriblement douloureuse du gros orteil, avec frissons et fièvre, puis une rémission et nouvelles poussées qui finissent par déformer les

PROVERBE : La fièvre est un vilain manteau.

articulations. *Traitement* de l'accès : Enveloppement ouaté recouvert de taffetas gommé, liniment narcotique. Teinture de semences de colchique (1 à 4 gr. par jour). *Granules de Colchicine Houdé.* — Dans l'intervalle : sobriété, nourriture simple, vin blanc léger, bière faible, eaux alcalines (Vichy Célestins), de Soultzmatt (Source Nessel). Exercices en plein air, hydrothérapie, massage, électricité, bains sulfureux, benzoate de lithine. *Vin du Dr Tartenson*, dit le *Vin de quinquina des Goutteux*. Poudre de Pistoia.

Grippe ou Influenza. — Maladie épidémique caractérisée par mal de tête, prostration, courbature, coryza, laryngite et bronchite. (Voir les éditions de 1894, 1895, 1896.) *Traitement* : Dès le début, combattre la fièvre en prenant 1 cuil. de *Cérébrine* simple ou, mieux, quiniée. Quinine, antipyrine. *Caféine granulée Houdé.* Dans la convalescence : toniques (extr. mou de quinquina, *Kola-Pausodun* ou *Koladone*), *Vin Defresne à la peptone*, Ttes Pharmies (V. PEPTONE).

Hâle. — L'exposition au grand air, à la lumière du soleil, à certaines lumières artificielles, donne à la peau une teinte plus foncée; ce sont les rayons violets et bleus qui hâlent. Interposer entre la lumière et le visage un voile bleu, ou enduire la peau d'une mince couche de *Crème Simon* et, par-dessus, un nuage de *Poudre* de Riz *Simon.*

Hémorragies. — Causées par déchirure des chairs et l'ouverture d'un vaisseau (voir PLAIES), ou spontanées : le saignement de nez ou épistaxis. Pour l'arrêter, pincer le nez suffisamment longtemps ; élévation du bras du côté opposé à la narine qui saigne. Injections très chaudes dans le nez, ou après lavage à l'eau fraîche, une injection de jus de citron, des compresses chaudes ou glacées sur le front ; éther sur le front ; lier les membres au-dessus du genou et du coude, sinapisme entre les épaules, bain de pieds sinapisé, et puis tamponnement de la fosse nasale. — Voir CRACHEMENTS DE SANG. — Le *vomissement de sang* est ordinairement noir, épais, mélangé de caillots et parfois de matières alimentaires. Donner au malade le jus d'un citron dans de l'eau de Seltz glacée, sinapismes ou vessie de glace au creux de l'estomac. Alimentation liquide et froide, lait glacé et eau de chaux.

Hémorroïdes. — Dilatations variqueuses des veines de l'anus. *Externes* ou *internes.* Les externes sont tantôt molles, tantôt gonflées, plus tard indurées. Les internes peuvent ne pas rester cachées et faire saillie au dehors de façon à former un bourrelet. Siège d'hémorragies (H. fluentes) souvent très abondantes. *Traitement* : Lavements froids, douches périnéales, purgatifs huileux, glycérine, *Cascarine Leprince.* Onguent populeum, *Pommade Moulin*, suppositoires. *Traitement chirurgical* : Dilatation, excision, broiement.

Hernies. — Tumeur formée par les viscères abdominaux qui s'échappent à travers les parois de l'abdomen. Les plus fréquentes sont la *H. inguinale*, la *H. crurale* ; elles contiennent le plus ordinairement de l'intestin. Les unes sont *congénitales*, les autres sont dues à un effort (*H. de force*), les autres à une faiblesse de la musculature abdominale (*H. de faiblesse*). La hernie non traitée ne rentre plus et peut *s'étrangler* ; une opération seule peut sauver le malade. *Traitement :* porter un bon bandage ; par exemple, le *bandage anglo-français* (Lourtioux, rue Mandar, 16, Paris). Toute hernie qui n'est pas facilement, entièrement et constamment maintenue par un bandage doit être opérée.

Indigestion. — Quelques heures après le repas, par suite d'absorption de trop de nourriture, de sa mauvaise qualité ou de l'inaptitude de l'estomac à digérer certaines substances. Peut être causée par une émotion, ou un froid vif. Pesanteur au creux de l'estomac, malaise, renvois, nausées, vomissements, camomille, thé léger ou tilleul. Serviettes chaudes. Si après évacuation les vomissements persistent : potion de Rivière, glace, grog glacé. Pour en empêcher le retour : *Pancréatine Defresne* en poudre (V. PANCRÉATINE). Ttes Pharmacies.

Influenza. — Voir GRIPPE.

Ivresse. — Trois degrés : 1° excitation agréable, loquacité, gaîté, légère instabilité ; 2° titubation, vertiges, sueurs, vomissements douloureux, puis sommeil ; 3° coma, anesthésie, révolution musculaire complète, ou, au contraire, crises convulsives (après absorption d'essences). Le *delirium tremens* n'apparaît guère que chez les alcooliques chroniques, à l'occasion d'un excès ou d'une maladie fébrile. *Traitement :* 1er et 2e degrés, café, ammoniaque (20 gouttes dans de l'eau); du *delirium*, opium, chloral, bromure de potassium, bains froids.

Jaunisse ou **Ictère.** — Coloration jaune des téguments causée par le passage de la bile dans le sang. La bile ne coule plus dans l'intestin, par l'obstruction des canaux servant à son excrétion, soit par un calcul, soit par inflammation (ictère catarrhal), ou contraction des parois (I. spasmodique). L'ictère commence par les yeux, puis gagne tout le corps, accompagné d'une démangeaison vive. *Traitement* de l'I. catarrhal : Lait coupé d'eau de Vals, bains alcalins, purgatifs salins, lavements frais. *Rhubarbe en macération 4 gr. pour 1 litre*, *podophylline 0,03 centigr.* Ict. par obstruction : Traiter la cause ; perles d'éther et térébenthine, Benzoate de lithine (0,50 à 1 gr.). Contre la démangeaison, bains de vapeur, bains chauds, lotions vinaigrées.

Laryngite. — Inflammation du larynx, *aiguë* ou *chronique.* Enrouement suivi quelquefois d'aphonie, toux rauque ou sifflante avec quintes et dyspnée. *Traitement* de l'état aigu : Repos, température égale, eau de sureau ou de guimauve en inhalations, bains de pied sinapisés, ou mieux encore, sinapismes de Rigollot. Poudre de Dower, *Goudron Guyot* en pulvérisations dans la gorge et en gargarismes, sirop de codéine 30 gram., aconit 10 gouttes.

Laryngite striduleuse. — Voir CROUP (Faux).

Laryngites chroniques. — Catarrhales ou constitutionnelles, avec ou sans ulcérations. Les L. catarrhales sont causées par le froid, l'humidité, vapeurs et poussières irritantes, l'alcool, le tabac, les fatigues locales. Les constitutionnelles, par la variole, le typhus, la tuberculose et d'autres maladies. *Traitement:* Repos de l'organe, bain russe, hydrothérapie. Révulsifs cutanés sous forme de sinapismes de Rigollot, insufflations de poudres astringentes (alun, tannin, sulf. cuivre), eau d'Ems. — Pulvérisations calmantes. — Attouchements avec iode, acide lactique.

PROVERBE : Aux grands maux, les grands remèdes.

Lumbago. — Courbature douloureuse des muscles de la région dorso-lombaire (« mal aux reins ») ; certains mouvements arrachent des cris. Causé par un effort, une fatigue, un coup de froid, la grippe, le rhumatisme, etc. Peut être *symptomatique* de : maladie du rein (calculs, tumeurs), de diabète, de lésions de la colonne vertébrale, de maladie de la moelle, ou de l'utérus. Pas confondre avec sciatique. *Traitement* : Révulsions : sinapismes, pointes de feu, siphonnage, ventouses scarifiées, massage, application d'un *Topique Bertrand* (V. TOPIQUE).

Luxations. — Déplacement permanent des surfaces articulaires, s'accompagnant de déchirure de la capsule et des ligaments. Déformation de la région, changement de longueur du membre, impossibilité d'accomplir certains mouvements. Soutenir le membre luxé et appeler un chirurgien.

Mal de mer. — Modification de la circulation provoquant surtout des symptômes gastriques, éblouissements, vertiges, nausées. *Traitement* : Position horizontale, alimentation légère mais continue ; le champagne réussit à certains estomacs. L'*Euploïne* du Dr Tartenson prévient et arrête les vomissements.

Méningite. — Inflammation aiguë ou chronique des enveloppes du cerveau, peut être simple ou tuberculeuse, se présenter isolée, ou épidémique (M. cérébro-spinale). Causée par insolation, fatigues intellectuelles, veilles, excès alcooliques. Début, parfois brusque, frisson, fièvre, mal de tête, vomissements, puis délire et convulsions. Contractures. — Ensuite dépression, paralysie, ralentissement du pouls. *Traitement* : Repos, chambre aérée, couper les cheveux, sangsues derrière les oreilles. — Calomel, glace sur la tête, frictions avec pommade irritante.

Méningite tuberculeuse. — Fréquente de 3 à 5 ans, rare après 7. Commence par changement de caractère, tristesse, irrégularité de l'appétit, puis céphalalgie, vertige, agitation. — Confirmée, débute par céphalalgie frontale intense, vomissements, constipation opiniâtre. Un peu de fièvre. Suit un profond sommeil agité, coupé de soupirs, avec mâchonnement, grincements de dents et un cri perçant et bref. Pouls ralenti et bref. Le ventre rétracté (en bateau). Enfin la fièvre augmente et on constate des convulsions ou du coma, avec paralysies temporaires ou permanentes. *Traitement :* Purgatifs, frictions mercurielles, iodure de potassium, glace ou compresses fraîches sur la tête.

Migraine. — Douleur de tête, par accès souvent périodiques, surtout chez les femmes, et de 15 à 30 ans. Accès caractérisé par une douleur violente, térébrante, occupant un des côtés de la tête, avec larmoiement, rétraction de l'œil, vomissements bilieux, et, vers la fin, congestion de l'œil et de l'oreille du côté malade. *Traitement* : Repos, obscurité, diète absolue, 1 cuil. à soupe de *Cérébrine* à toute période de l'accès, ou encore 3 à 4 *perles de térébenthine Clertan.*

Morsures : DE CHEVAL. — Dangereuses à cause de l'étendue des parties broyées et érosées. Plaies rares. Pansement compressif antiseptique. Grands bains locaux chauds à l'acide phénique, au sublimé. Parfois amputation nécessaire. Se méfier de l'apparition du *tétanos.* Injections *préventives* de sérum antitétanique de Tizzoni.

DE CHIEN. — Si le chien n'est pas suspect, précautions habituelles : lavage des plaies à l'eau très chaude et antisepsie. Si le chien est suspect (l'autopsie seule peut affirmer la rage canine), agrandir la plaie et la cautériser le plus rapidement possible, profondément, au fer rouge (*ammoniaque, pierre infernale,* etc., *absolument inutiles*) ; puis, traitement antirabique à l'Institut Pasteur (v. page 360).

DE SERPENTS. — Dans nos climats, surtout pour la *Vipère*, qu'on distingue à sa tête triangulaire, aplatie, où les écailles dessinent un V, et son corps évasé au milieu, à sa queue très courte, à son museau arrondi. Après la piqûre, douleur cuisante ; tuméfaction gagnant de proche en proche ; empâtement, puis engourdissement, refroidissement et gangrène du membre. En même temps, syncopes, vomissements, sueurs, soif dévorante, hémorragies intestinales. Mort en deux jours chez les enfants. *Traitement :* ligature serrée au-dessus de la plaie ; *succion*, inoffensive pourvu qu'on n'ait aucune érosion de la bouche ; cautérisation au *fer rouge* (ammoniaque, acide phénique inutiles). Repos au lit, excitants : café, éther, alcool, etc.

Muguet. — Affection de la bouche, contagieuse, épidémique, due à un champignon (oïdium albicans), surtout chez les tout jeunes enfants *mal nourris*, dans les mois chauds. Siège dans la bouche, qui, sèche, rouge, douloureuse, *acide*, présente au bout de 5 jours un petit semis de points blancs. Grave parce qu'il s'accompagne de troubles intestinaux sérieux, diarrhée avec fièvre et vomissements, rougeur des fesses et des cuisses, ulcérations, amaigrissements. *Traitement :* Une bonne nourrice ; supprimer le sucre et les amylacés, veiller à la propreté des mamelons et biberons. — Le traitement local consiste dans les alcalins pour la bouche ; eau de chaux, eau de Vichy, badigeonnages avec un collutoire au borax, au bicarbonate de soude (2 gr. sur 20).

Névralgies. — Douleur sur le trajet d'un cordon nerveux, causée par sa compression, par son irritation et des causes constitutionnelles, comme l'anémie ou certaines intoxications, la goutte, etc. (Voir les éditions précédentes.) *Traitement* : Névralgie périodique : quinine, arsenic. Fer pour les névralgies anémiques ; pour celles causées par le froid, révulsifs (chlorure de méthyle, chlorure d'éthyle, chloroforme, menthol), puis opiacés, pilules de Meglin, valérianates d'ammoniaque et de quinine, 1 cuillerée à soupe de *Cérébrine simple* ou *bromée* ou bien 3 ou 4 perles de *Térébenthine Clertan.* On vante aussi les *Pilules du Docteur Cronier.*

Obésité. — Hypertrophie généralisée du tissu adipeux de l'économie. Souvent héréditaire ; surtout chez les arthritiques. Les obèses sont exposés à la gravelle, à l'asthme, au rhumatisme, à la goutte, au diabète. Chez les jeunes, peu de troubles ; chez les sujets plus âgés, essoufflement (cœur gros), soif vive, digestion pénible, somnolence et autres symptômes dus à la dégénérescence progressive des divers organes. La pneumonie, la bronchite, l'érysipèle sont très dangereux chez les obèses. *Traitement* : Régime approprié, massages, frictions. *Pilules et Elixir amaigrissant* (sans danger) *du Dr Stendhalle* (Pharmacie Lemaire, 14, rue de Grammont, Paris), *Gouttes de Gigartina* (très actives), se trouvent Pharmacie Desvilles, 24, rue Etienne-Marcel, Paris ; iodure de potassium, eaux de Marienbad.

PROVERBE : Les morts conseillent mal les vivants.

Oppression. — Le malade assis dans son lit la bouche ouverte, la face bleue, et sensation de pesanteur, de constriction thoracique, d'étouffement. Peut survenir subitement (crise d'asthme) à la suite d'un effort, d'une fatigue (obèses, cardiaques, etc.). Indique en général lésion chronique, cardiaque ou pulmonaire, survenant au cours d'une maladie fébrile ou d'emblée avec fièvre ; craindre embolie, péricardite, pleurésie, urémie, etc. *Traitement :* Emissions sanguines. Ventouses scarifiées, sangsues, saignée. Oxygène. Sirop d'éther, caféine, *Poudre fumigatoire Louis Legras*. Chercher et traiter la cause.

Oreillons. — Maladie contagieuse, épidémique, caractérisée par le gonflement de la région parotidienne. Surtout de 5 à 15 ans. Après malaise, de 1 à 2 jours, douleur à l'angle de la mâchoire, et tuméfaction qui augmente 3 à 6 jours, et disparaît vers le 10e jour. *Traitement* : Repos, infusion de jaborandi, purgatifs, onctions avec le baume tranquille ; sinapisme Rigollot sur le point douloureux. — Régime tonique pendant la convalescence.

Oxyure vermiculaire. — Tout petits, de 2 à 3 millim. (mâle) à 9 à 10 (femelle). Siègent dans le gros intestin et surtout le rectum, sortent quelquefois, le soir. Prurit violent de l'anus, avec écoulement muqueux. Affections nerveuses sympathiques. *Traitement :* Lavements d'eau froide, vinaigrée, d'infusions d'ail, d'absinthe. Purgatifs salins répétés.

Panaris. — Inflammation du doigt, la *pulpe* le plus souvent. Le *P. sous-épidermique* (tourniole, mal blanc, d'aventure) fréquent. Le *P. sous-cutané* (rougeur, douleur pulsatile dans la position déclive, battements, chaleur, insomnie) est mûr au bout de trois jours. Non traité, peut donner un *P. profond* et se terminer par *nécrose de l'os*, *phlegmon* de la main. Panaris du pouce et du petit doigt plus dangereux. *Traitement préventif* : désinfecter la moindre écorchure, la plus petite plaie (corps étrangers) ; *curatif* : incision, *onguent Canet-Girard*, bains et pansements antiseptiques.

Pancréatine Defresne. — C'est le principe actif du *Pancréas*. Elle jouit de la propriété de dissoudre tous les aliments, quels qu'ils soient ; sous son action, la graisse de la viande, le pain, tous les farineux sont digérés et rendus assimilables. (Paris, 4, quai du Marché-Neuf, et Pharmacies.)

Peptone Defresne. — Produit de la Digestion artificielle de la Viande de bœuf par la Pancréatine. Elle constitue un liquide nourricier qui ne contient pas seulement les principes solubles de la viande : *Phosphate de fer hématique*, *lacto-phosphate de chaux naturel*, mais aussi la fibre musculaire elle-même dissoute et toute prête à passer dans le sang et à se transformer en chair et en os. (Paris, 4, quai du Marché-Neuf, et Pharmacies.)

Perte de connaissance. — V. Évanouissement.

Phtisie pulmonaire. — Tuberculisation du poumon, maladie infectieuse, inoculable et transmissible par *contagion*, par *hérédité*. Quatre formes : Ph. *aiguë*, Ph. *galopante*, Ph. *commune*, Ph. *fibreuse*. — La *Ph. aiguë* (Ph. aiguë, Granulie), caractérisée par l'éclosion simultanée d'innombrables tubercules dans les poumons et les viscères. Fièvre, état général grave (forme typhoïde et formes suffocante, catarrhale, broncho-pneumonique, pleurétique). *Traitement :* Bromhydrate de quinine, acide salicylique ; lotions froides ; ventouses, vin, alcool, café, quinquina, lait, etc.). — La *Ph. galopante* est une Ph. commune à marche rapide. Elle en suit les phases, mais conduit à la mort en 2 à 5 mois. — *Ph. commune*. Parcourt anatomiquement quatre phases : *germination* des tubercules, *conglomération*, *ramollissement*, *excavation*. Début peu appréciable à l'auscultation. Très souvent seulement symptômes d'*anémie* et de *dyspepsie*. Quelquefois le premier symptôme est un *crachement de sang*. Les *symptômes fonctionnels* sont une *dyspnée*, de la *toux* d'abord sèche, plus tard catarrhale. Crachats blanc grisâtre, quelquefois striés de sang, puis jaunes, verdâtres, opaques, contiennent des bacilles de Koch. L'*hémoptysie* (crachement de sang) s'observe dans tout le cours de la maladie et à la fin, qu'elle précipite parfois : *points de côté* et diverses douleurs. Souvent la *fièvre* (généralement à la fin) intermittente et *sueurs*. La Ph. lente se complique souvent de poussées aiguës. Le larynx est souvent pris (*laryngite* avec aphonie et douleur), de même l'estomac et l'intestin (*diarrhée* avec *coliques*). — La *Ph. fibreuse*, spécialement chez adultes et vieillards, a une marche plus lente. Quelquefois poussée de granulie, pneumonie ou albuminurie. *Traitement* : La Ph. est curable à tous les degrés. Au début, fortifier l'organisme (hydrothérapie, exercices, frictions, cures d'air, alimentation rationnelle), pour le rendre moins apte à contracter la maladie. La maladie confirmée, il faut surtout faire de l'*hygiène* et le traitement climatique à la campagne, dans les pays chauds ou les montagnes.
Si le malade a bon estomac, y joindre la *suralimentation* et l'huile de foie de morue à haute dose. On a employé les sulfureux, l'arsenic, le chlorure de sodium, l'iode, le phosphate de chaux, l'oxygène et l'ozone et surtout la *créosote* et le camphre en injections hypodermiques. Il faut traiter les symptômes : révulsifs (vésicatoires, pointes de feu) contre les congestions ; opium contre toux et diarrhée : astringents contre l'hémoptysie ; quinine, antipyrine, phénacétine contre manque d'appétit, etc. Traitements de l'*Institut Drouet* (112, boul. Rochechouart, Paris) et de l'*Institut Radam* (19, boul. Poissonnière, Paris).

Piqûres d'abeilles, guêpes, frelons. — L'aiguillon de ces insectes verse dans la piqûre une petite quantité de venin, inoffensif, mais causant une douleur très vive, rougeur, tuméfaction, rarement des abcès, lorsque l'aiguillon demeure implanté. Multiplicité des piqûres peut pourtant tuer. *Traitement :* A la loupe, extraire l'aiguillon avec aiguille ; lotions avec eau 100 gr., alcool 50 gr., ammoniaque 10 gr. ; applications d'ouate trempée dans : eau 50 gr., chlorhydrate de cocaïne 2 gr. 50, enlèvent toute douleur.

Piqûres de moustiques, de taons, de cousins, etc. — Ne pas gratter la petite tuméfaction rouge. Lavages et applications comme ci-dessus.

Plaies. — Avant de faire le moindre pansement, *se laver les mains* et se nettoyer les ongles au savon et à la brosse. Ensuite nettoyer la plaie avec de l'eau bouillie et un morceau de linge *ayant bouilli* dans l'eau. Puis appliquer large compresse bouillie, qu'on renouvellera jusqu'à l'arrivée du chirurgien. Ajouter à l'eau bouillie divers *antiseptiques*, par exemple le *coaltar saponiné Le Beuf*. Pour panser soi-même,

PROVERBE : Même à grande maladie, bonne médecine remédie.

après avoir nettoyé et lavé la plaie, appliquer une petite compresse de plusieurs épaisseurs de gaze antiseptique. Puis couche de coton hydrophile, maintenue par une bande. Pour les plaies légères, pansement avec l'*onguent Canet-Girard*, qui amène cicatrisation rapide. Un bon pansement n'a pas besoin d'être fréquemment renouvelé. S'il y a *hémorragie*, elle s'arrêtera avec eau froide et constriction légère ; sinon faire une ligature serrée entre la plaie et le cœur, si une artère est touchée (sang rouge-vermeil lancé par jets, correspondant aux battements du cœur); entre les extrémités et la plaie, si c'est une veine (sang rouge-noirâtre, en nappe). — Avant l'arrivée du chirurgien, appliquer sur le membre une bande de toile fortement roulée, puis au-dessus on noue un triangle de toile plié en cravate. On passe au-dessous un morceau de bois qu'on tourne de manière à tordre le linge et comprimer la bande de toile. On fixe ensuite l'extrémité du bâton par un tour de bande. On pourra faire cette compression directement dans la plaie, avec un tampon bouilli, qu'on serrera fortement. Dans les plaies par *instrument tranchant*, suture. — Sur le tronc, certaines plaies peuvent être *pénétrantes*. — Si le poumon est touché, le malade crache du sang ou de la mousse sanguinolente, et de l'air sort par la blessure. Faire l'occlusion, sans remuer le blessé. — A l'abdomen, l'estomac, l'intestin, le foie, le rein, la vessie peuvent être atteints. L'estomac et l'intestin laisseront écouler des matières alimentaires ou fécales; le rein, des urines sanguinolentes; la vessie, de l'urine par la plaie. — Toutes ces blessures sont extrêmement graves. Agir comme pour les plaies de poitrine, à moins qu'il n'y ait issue de l'intestin par une large plaie. Alors coucher le blessé les cuisses repliées sur le ventre, et mettre des compresses bouillies tièdes, qu'on mouillera de temps en temps.

Pleurésie. — Inflammation de la plèvre. Aiguë ou chronique. Peut provenir de causes extérieures ou du froid, ou se produire par propagation de lésions de voisinage, ou dans le cours de maladies générales (Voir les éditions de 1894 et de 1895). *Traitement* : Au début, ventouses scarifiées sur le point de côté (jugulant quelquefois la maladie). Sinapismes de Rigollot sur le point douloureux. *Topique Bertrand* (V. Topique), diète lactée, diurétiques, purgatifs. — Thoracocentèse, empyème, drainage de la plèvre.

Pneumonie. — Inflammation du poumon. Aiguë ou chronique. Causée fréquemment par les changements de température (novembre, mars, avril). Atteint surtout les débilités. — Débute après un malaise vague par un *frisson*, violent, prolongé, unique, *fièvre* intense, mal de tête, perte d'appétit. 24 ou 36 heures après, *point de côté, difficulté de respirer, toux* amenant *crachats* visqueux, contenant du sang modifié. *Traitement* (Voir les éditions de 1894, 1895 et 1896) : Ventouses scarifiées, tartre stibié 0,05 à 0,10 centigr., digitale 0,25 à 0,50 centigr., quinine 0,50 à 1,50 centigr.; chez les affaiblis et les vieillards, alcool, kola, vieux vin. — Au déclin, vésicatoires, sinapismes de Rigollot, iodure de potassium.

Polypes naso-pharyngiens. — Tumeurs fibreuses qui viennent faire saillie dans la partie postérieure et supérieure du pharynx et des fosses nasales. Fréquentes chez les jeunes gens de 15 à 20 ans. — *Symptômes* : Au début, ceux du coryza chronique, petits saignements de nez, — puis sensation de corps étranger; le malade respire par la bouche et fait, en dormant, un bruit particulier. Sécrétions nasales putrides, sanguinolentes. — *Traitement* : Ablation. C'est surtout lorsqu'il s'agit d'un enfant qu'il faut avoir recours à la cure rapide.

Rachitisme. — Affection du squelette, spéciale à la première enfance et causée par de mauvaises conditions hygiéniques (*manque d'air — alimentation insuffisante* et *disproportionnée*). La tête est grosse, le front saillant, la mâchoire déformée, les dents poussent tardivement et mal. Nodosités à la partie antérieure des côtes, sternum projeté en avant, colonne incurvée, poitrine rétrécie, le ventre élargi (ventre de grenouille). Aux membres, nouures et incurvations. Ces déformations s'accompagnent de troubles généraux : abattement, sueurs, dyspepsie, diarrhée — souvent fièvre, douleurs vives, etc. *Traitement* : Séjour au bord de la mer, huile de foie de morue, fers, bains salés, bonne nourriture, beaucoup d'air et de soleil.

Rhumatisme. — Inflammation des tissus des organes de la locomotion, causée le plus souvent par le froid. Peut être *articulaire* ou *musculaire* — aigu ou chronique. Le *rhumatisme articulaire* aigu est caractérisé par des *douleurs* très vives avec *gonflement* d'une ou plusieurs articulations, par une *fièvre* très forte avec *sueurs* diverses, et par une anémie *rapide*. Il se complique d'inflammation du cœur ou de ses enveloppes, ou d'accidents cérébraux (embolie, méningite, etc.). *Traitement :* Salicylate de soude 2 à 6 gr., antipyrine 1 à 3 gr., quinine 0,50 à 1,50 centigr., tartre stibié 0,05 à 0,10 centigr., parfois émissions sanguines. Enveloppements ouatés, liniments calmants sur les articulations. Tisanes diurétiques, lait. *Bains toniques, antiseptiques* et *aromatiques* d'Aumonier.

Rhumatisme articulaire chronique. — Présente seulement des symptômes articulaires (épanchement ou crépitation, gonflement, douleurs), arrivant par poussées avec intervalles de repos. Extrême impressionnabilité au froid. Le Rh. articulaire alterne souvent avec le Rh. musculaire. Parfois névralgies et paralysies limitées. *Traitement :* Habitation sèche, ensoleillée, flanelle. Iodure de potassium 0,50 à 2 gr., teinture iode à l'intérieur 5 à 20 gouttes, salicylate de lithine 0,30 à 0,60 centigr. — Frictions stimulantes, bains sulfureux, bains de vapeur, bains térébenthinés, bains électriques, massages.

Rhumatisme noueux. — Atteint d'abord les petites articulations, — puis plus tard les coudes et genoux. Elles sont gonflées, déformées progressivement par des poussées douloureuses. La déformation conduit parfois à la luxation. Maladie liée aux mauvaises conditions d'alimentation et surtout d'habitation (obscurité, humidité, froid). *Traitement :* Voir plus haut.

Rhumatisme musculaire. — Douleurs localisées, exaspérées par pression ou mouvement. Les plus fréquents sont à la tête (R. épicranien), au dos (lumbago), au cou (torticolis), au côté (pleurodynie ou point de côté). *Traitement:* Sudation, révulsion (térébenthine, vésicatoires, ventouses scarifiées), morphine, électrisation.

Rhume. — Voir Bronchite.

Rhume de cerveau. — Voir Coryza.

PROVERBE : **Il faut mettre l'emplâtre près de la plaie.**

Rougeurs. — Constituent au visage une des formes de l'*acné*. On s'en débarrasse par des onctions à la *Crème Simon*.

Rougeole. — Fièvre éruptive très commune dans l'enfance, contagieuse, épidémique. L'*incubation* dure 13 à 14 jours, puis vient la période d'*invasion* (un peu de fièvre, picotement dans les yeux, larmoiement, rhume de cerveau, éternuements, saignements de nez). *Eruption* commençant par le palais et le visage, consistant en taches rouge-rose, un peu saillantes. Au bout de 2 jours, pâlit pour disparaître 4 à 7 jours plus tard. Petite desquamation à la face. La rougeole se complique parfois de fluxion de poitrine, de laryngite, d'abcès dans les oreilles, de gangrène, d'adénites, de caries osseuses, et a une influence sur la production de la phtisie pulmonaire. Elle est surtout contagieuse au début, avant l'éruption. *Traitement* : Chambre aérée, modérément chaude, obscure, boissons tièdes, juleps, calmants pour la toux. Voir pour le traitement des complications les articles spéciaux.

Scarlatine. — Fièvre éruptive, contagieuse, épidémique. *Incubation*, 1 à 7 jours. L'*invasion* débute par de la fièvre forte, mal de tête, agitation, douleur et rougeur de la gorge. L'*éruption* apparaît avant le second jour ; teinte rouge parsemée de points plus foncés, commence au cou, à la poitrine, aux plis articulaires, puis gagne le reste du corps. L'angine augmente et les amygdales se couvrent souvent d'enduit blanc ; la langue devient très rouge et veloutée. L'éruption disparaît dans les 10 jours, et la *desquamation* commence par le cou et la face, aux pieds et aux mains par larges lambeaux. Dure de 10 à 30 jours, ce qui fait pour l'évolution complète 3 à 6 semaines. Fréquentes *anomalies*. Très bénigne ou foudroyante. Très nombreuses complications, dont les principales sont le rhumatisme scarlatineux, des épanchements purulents dans les plèvres, le péricarde ou les articulations (très grave) et l'albuminurie. Le principe contagieux est très persistant. Isoler rigoureusement le malade et ensuite désinfection des objets et de la chambre. *Traitement* : Laxatifs, gargarismes antiseptiques. Affusions froides, bains tièdes, musc 0,15 à 20 centigr., carbonate d'ammoniaque 1 à 5 gr., dans les cas de fièvre grave. Régime lacté, jaborandi (3 gr. dans décoction), bains d'air chaud, caféine 0,50 à 1 gr. Flanelle sur la peau dans l'albuminurie.

Sciatique. — Névralgie du nerf sciatique, tronc nerveux principal du membre inférieur. Vives douleurs de la fesse, à la partie postérieure de cuisse, jarret, mollet. Marche impossible dans cas graves. Points douloureux à la pression dans endroits spéciaux. Dans la Sc. *chronique*, atrophie muscul., déformation du rachis, boiterie. *Causes* : Froid, arthritisme, temp. nerveux, varices, compression (tumeur du bassin, utérus gravide, mal de Pott, anévrysme ; maladies infect., intoxications, etc.). Diagnostic facile, quand points douloureux bien nets. *Traitement* général suivant le terrain. *Local* : Douches sulfureuses, application d'un *Topique Bertrand* (V. Topique), pointes de feu, froid (chlorure de méthyle), injections d'éther, de cocaïne, etc.

Surdité. — *Causes* : obstacles, étrangers ou consécutifs à des lésions de l'oreille externe, lésions de l'oreille interne, affections nerveuses ou cérébrales exagérant ou diminuant l'impression des sons. *Traitement* : dégager les conduits de l'oreille externe. — Les maladies de l'oreille, toujours très délicates, sont la plupart du temps soignées dans des cliniques spéciales (*Institut Drouet*, 112, boulevard Rochechouart, à Paris). Une des *otites* les plus fréquentes et les plus graves, c'est l'*otite chronique purulente*, qui se développe d'emblée chez tant de scrofuleux et de tuberculeux. Le premier symptôme consiste en un écoulement de pus par l'oreille. Abandonnée à elle-même entraîne une surdité complète et peut se compliquer de phénomènes graves du côté du cerveau.

Syncope. — Voir Évanouissement.

Taches de rousseur. — Principalement sur les parties exposées à la chaleur (visage, jambes chez les personnes qui usent de la chaufferette) ; fréquentes chez les blonds, chez les femmes enceintes, où elles constituent le *masque*. Le *lait antéphélique de Candès*, employé, soir et matin, en lotions, pur ou coupé de trois ou quatre fois autant d'eau, les fait rapidement disparaître. Imbiber les parties tachées avec un linge fin, laisser sécher, et au bout de 10 ou 15 jours, les taches auront disparu. Lire le mode d'emploi au recto de la pochette.

Teignes. — Lésions causées par divers champignons parasites. Les principales teignes sont : la *T. faveuse* ou *favus*, la *pelade*, la *T. tondante* ou *trichophytie*, caractérisées habituellement par des éruptions à forme circulaire et circonscrite. Eminemment contagieuses, et longue durée. *Traitement* : Attaquer le parasite localement par des substances qui le tuent.

Topique Bertrand. — Sparadrap dérivatif employé avec succès depuis 60 ans contre les *douleurs, lumbagos, sciatiques, pleurésies, bronchites*, etc. Appliqué sur l'endroit malade, il produit un soulagement immédiat et une guérison rapide et sûre. Il agit mieux et plus vite que les révulsifs ordinaires, n'occasionne aucune souffrance et convient à tous les tempéraments. Prix 0 fr. 50 et 1 fr. (Notice franco. Paris, 141, rue de Rennes et Pharmacies.)

Torticolis. — Contracture douloureuse d'un des muscles sterno-mastoïdiens qui va du sternum à la partie postérieure du crâne et fait tourner la tête à droite ou à gauche. Peut être simple, causé par le froid, le rhumatisme, ou être symptomatique de lésions osseuses de la colonne vertébrale, d'abcès profond du cou. *Traitement* du torticolis simple : huile d'amandes, liniment chloroformé ; compresses laudanisées ; laisser, jusqu'à rougeur de la peau, une compresse imbibée d'eau chloroformée saturée.

Toux. — Expulsion d'air à travers le larynx et la bouche, brusque, saccadée, avec bruit variable, toux sèche, répétée parfois par accès (toux quinteuse), surtout dans certaines maladies nerveuses. *Traitement* par toutes les spécialités : les révulsifs, sinapismes Rigollot, les sulfureux, le *goudron Le Beuf*, les balsamiques et surtout la *créosote* quand il y a sécrétion abondante. Certaines tisanes et certaines pâtes : *Pâte et sirop de Nafé*. Pendant les accès : *Poudre fumigatoire Louis Legras*. *Lait de poule contre la toux : Eau chaude 200 gr., eau de fleur d'oranger 40 gr., eau de laurier-cerise 5 gr., sirop diacode 20 gr., deux jaunes d'œuf. A prendre en se couchant.*

Tuberculose. — Voir Phtisie pulmonaire.

Typhoïde (Fièvre). — Maladie transmise principalement par l'eau de boisson contaminée.

PROVERBE **: Il n'est que de vivre.**

Atteint spécialement les jeunes gens (15 à 30 ans), les personnes surmenées, mal nourries, mal logées. Endémique et épidémique. Après période de malaise plus ou moins longue, céphalalgie violente, abattement et fièvre vive à marche spéciale, perte d'appétit, langue mauvaise, constipation d'abord, puis diarrhée avec gargouillement dans la fosse iliaque droite et gonflement du ventre. Courbatures, douleurs lombaires, catarrhe bronchique, gonflement de la rate, et phénomènes cérébraux. Chacun de ces symptômes peut, en dominant, caractériser la maladie (forme thoracique, abdominale, nerveuse, etc.). Du 7ᵉ au 9ᵉ jour, éruption de *taches roses*. Cet état persiste de 18 à 40 jours, puis la convalescence commence, d'une durée indéterminée. — *Complications*. Aggravation du catarrhe bronchique et production d'accidents broncho-pulmonaires ou pleuraux, hémorragie intestinale, perforation de l'intestin, péritonite, accidents laryngés, gangrène des membres inférieurs, des abcès, maladies des reins. C'est au début de la convalescence qu'on observe la mort subite. Il arrive parfois que de 8 à 30 jours après la terminaison de la fièvre, la maladie recommence. *Traitement* : Soutenir le malade (grogs, lait, bouillon, jaunes d'œuf), combattre la fièvre (lotions fraîches, bains froids). Chambre aérée, propreté, beaucoup de prudence pour début de l'alimentation.

Urticaire. — Eruption d'efflorescences et d'élevures roses, parfois blanches au centre et s'accompagnant de vives démangeaisons. Causée presque toujours par l'ingestion d'un aliment ou d'un médicament ou par une cause extérieure. Début brusque, fièvre (f. ortiée). — *Traitement* : Suppression ou traitement de la cause, régime (lait, viandes blanches, bouillon dégraissé, laitue ou chicorée cuite, etc.). Eaux de Vichy (Célestins), de Vals (Saint-Jean), Royat (Saint-Mart ou César). Purgations douces, antisepsie intestinale — bains prolongés d'amidon, vinaigrés, de têtes de camomille et glycérine, de tilleul, etc. Lotions chaudes vinaigrées ou phéniquées. Poudrer le malade. — Quelquefois premier symptôme de l'introduction dans l'économie d'un parasite, le *tænia échinocoque*, qui donnera un kyste hydatique dans le foie ou ailleurs.

Varicelle ou Petite Vérole volante. — Ne préserve pas de la variole ; la vaccine n'en préserve pas. Affection bénigne. L'éruption respecte parfois le visage. Simples vésicules s'enflammant quelquefois (*swine-pox*). Eruption par poussées sans fièvre, durée totale : 14 jours.

Varices. — Dilatation des veines due à une altération de leur paroi ; surtout fréquentes aux jambes et à gauche chez les sujets qui restent longtemps debout. Les varices *profondes*, qui existent souvent avant les superficielles visibles, se révèlent par : enflure des chevilles le soir, disparaissant le matin, douleurs et crampes après la marche. Les varices non soignées exposent à : *rupture* (hémorragie, coups de fouet) ; *ulcère variqueux* ; *phlébite*, l'*embolie pulmonaire*. *Traitement* : bas élastiques (*Lourtioux, 16, rue Mandar, Paris*).

Varices (Rupture de). — Mettre un doigt sur la plaie, toujours petite. On empêchera ainsi le sang de couler, pendant qu'on préparera un pansement compressif aseptique.

Variole ou Petite Vérole. — Fièvre éruptive, contagieuse, épidémique, dont il est deux formes : la variole vraie, la variole modifiée par la vaccine, ou *varioloïde*. *Incubation* de 11 à 14 jours. L'*invasion* se manifeste par un malaise et un frisson, puis une très forte fièvre (40,5 à 41°), des douleurs lombaires, des accidents gastriques, quelquefois des convulsions, du délire, de la dyspnée, et la production de rougeurs diffuses (rash). — *Eruption*. Taches rouges, qui deviennent saillantes (papules), ensuite contiennent un liquide transparent (vésicules), puis pustules, vers le 7ᵉ ou 8ᵉ jour. Commence par le front, les yeux, la bouche, puis corps et membres. Cette éruption plus ou moins serrée (discrète ou confluente) se fait en 36 h. — Peut être *hémorragique* (très grave), ou se faire mal (très grave également). — *Suppuration*. Manque dans la varioloïde. Dans la V. vraie, les pustules suppurent, le visage, les mains se gonflent énormément, gêne pour avaler et pour respirer. La fièvre se rallume. *Dessiccation*. Il se forme des croûtes jaunâtres, grisâtres, qui se détachent du 25ᵉ au 28ᵉ jour (période très dangereuse pour la contagion). A cette époque, abcès cutanés. *Traitement* : Vaccination et revaccination tous les 8 à 10 ans et au début des épidémies. Opium, boissons chaudes, acétate d'ammoniaque, etc., selon les indications. — *Masque antivarioleux : Onguent gris 10 gr., savon de potasse 50 gr., glycérine 40 gr. Badigeonner les parties malades. On se sert aussi de vaseline iodoformée 1/10.*

Verrues. — Excroissances cutanées, arrondies, produites par une hypertrophie du corps papillaire de la peau (poireaux). Siègent aux parties découvertes. Contagieuses et inoculables. *Traitement* : Interne : *Magnésie 0,20 à 1 gr., arsenic 1 à 5 milligr., par jour, teinture de tuya occidentalis 60 à 80 gouttes.* — Localement : caustiques, — collodion à l'acide salicylique (*acide salicylique, acide lactique 1 gr. de chaque, collodion élastique 8 gr.*) et au sublimé (*bichlorure hydrargyre 0,20 à 0,50 centigr., collodion élastique 10 gr.*).

Vers intestinaux. — Diverses espèces de *ténia* (T. solium, medio-canellata, bothriocephalus latus), le trichocephalus dispar et fréquemment, surtout chez les enfants, les *ascarides lombricoïdes* et les *oxyures vermiculaires*. Le ténia est un ver plat, long, formé de petits fragments appelés cucurbitins. Tête petite, cou mince, anneaux, vont en augmentant de volume. Chez le T. *solium*, la tête est armée de crochets. Siègent dans l'intestin grêle et atteignent longueur considérable. Donnent lieu à certains troubles intestinaux, douleurs, coliques, diarrhée, phénomènes réflexes (toux), etc. Parfois leur présence n'est décelée que par des cucurbitins, dans les selles. *Traitement* : *huile éthérée de fougère mâle 3 à 10 gr., décoction de 60 gr., racine de grenadier dans 300 gr. d'eau ; kousso 15 à 20 gr. dans 250 d'eau. Remède Peschier, tannate de pelletiérine 0,30 à 0,40 centigr., teinture de kamala 20 gr.*

Vertiges. — Causes diverses. Produit chez certains par la vue d'objets qui tournent (Vertige rotatoire) ou d'objets symétriques, comme une grille (V. latéral), quelquefois se produit quand on est couché (V. horizontal), le plus fréquemment quand on regarde d'un lieu élevé (V. vertical, V. des altitudes). Le chemin de fer, la vue

PROVERBE : **Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.**

de l'eau qui coule, le mal de mer le produisent. — Les vertiges venant de certains états de maladies nerveuses, de troubles de l'estomac, de l'oreille, du larynx sont les plus fréquents — certaines intoxications (tabac et alcool), certains états généraux (rhumatisme, goutte). Traiter la cause.

Vomissement. — Acte par lequel les matières contenues dans l'estomac sont violemment rejetées. Son point de départ peut être l'estomac (indigestion), l'injection dans les veines d'une substance vomitive (émétique), la titillation de la luette, les lithiases biliaire et rénale. Enfin il peut être d'origine cérébrale (méningites, tumeurs cérébrales, etc.). *Traitement : Glace, eau de Seltz. Potion de Rivière, potion de Gaubius, teinture iode, chloroforme, solution de cocaïne au 10° (3 à 5 gouttes de chaque). Pancréatine Defresne* en poudre (V. PANCRÉATINE). T^tes Pharmacies. *Inhalation d'oxygène et traitement de la cause.* Soutenir le malade avec le *Vin Bernard-Derosne* (115, rue St-Honoré).

Zona. — Eruption de vésicules suivant la direction des nerfs de sensibilité de la région envahie. Fièvre et malaise. Commence par des plaques rouges, sur lesquelles semis de vésicules, dont le liquide devient opalescent, parfois hémorragique. — Principaux sièges sont à la face (Z. facialis et ophtalmique), au cou, sur les côtés du thorax, au bras, à la cuisse, etc. S'accompagne fréquemment de névralgies persistantes. — Durée 1 à 8 semaines, et plus s'il y a des eschares. *Traitement général : Chloral 1 à 4 gr. ; ex. thébaïque 0,12 à 0,10 centigr. Pilules de Meglin, bromures 1 à 2 gr., bromidia 1 à 2 cuil. à café, sulfonal 1 à 2 gr.* — Localement : Saupoudrer avec poudres d'amidon, de talc, de sous-nitrate de bismuth. — Cataplasmes de fécule, liniments calmants, pommades à l'oxyde de zinc, 1/10.

REMÈDES ET SOINS DOMESTIQUES

Alimentation des enfants. — On se sert parfois d'*eau d'orge* pour couper le lait. Employer les grains d'orge entiers ou moulus au moulin à café. Cuire pendant 15 m. une cuillerée à thé d'orge en poudre avec une tasse d'eau et un peu de sel ; passez et mélangez-le avec le lait et un peu de sucre. De même pour l'*eau d'avoine*. Préparer toujours ces décoctions pour chaque repas de l'enfant et *s'en servir dans des biberons.*

Principales soupes et bouillies. — Arrow-root. Délayer à froid une cuillerée à dessert dans 4 ou 5 cuillerées d'eau, jeter dans 5 ou 6 cuillerées de lait, faire bouillir en remuant 20 minutes. *Crème de riz, farine de maïs,* de même, 13 m. cuisson. *Bouillie.* Prendre farine de froment cuite au four, de même, 15 m. cuisson. *Farine d'avoine, crème d'orge,* de même, 5 m. cuisson. *Panade.* Mettre dans une casserole un quart de petit pain rassis, imbiber d'eau froide ; ajouter 100 à 150 gr. de lait, ou lait et eau, saler, cuire une 1/2 h. à feu doux. Passer, ajouter un peu de beurre frais. — De même avec biscotte de Bruxelles, 15 m. cuisson. — Si l'enfant a de 10 à 12 m., ajouter un jaune d'œuf. On recommande encore le *Racahout des Arabes* et l'*Ostéine Mouriès* (semoule ou poudre) approuvée par l'Académie de Médecine (toutes pharmacies).

Bains. — Baigner les jeunes enfants, 2 ou 3 fois par semaine. En Angleterre on le fait tous les jours. Durée 2 à 3 minutes. Temp. 25° environ. Bien essuyer ensuite. Le bain du soir est calmant. Durée de 5 à 6 minutes. Temp. 30° à 32°. Bain d'adulte : 300 litres ; enfant de 12 ans : 100 litres ; un jeune enfant, 25 à 30 litres ; adoucir et purifier l'eau en y jetant du *Bi-Borax Oriental* (V. BI-BORAX). Principaux bains : b. *sulfureux* (60 à 125 gr. de sulfure de potasse, soude ou chaux), b. *alcalin* (125 à 250 gr. sous-carbonate de soude et de potasse), b. *salé* (500 à 1000 gr. de sel gris), b. de *son* (2 kilos de son riche en farine dans un petit sac, faire bouillir dans 4 à 5 litres d'eau, jeter le tout dans l'eau du bain), b. *de tilleul* (500 gr. de fleurs de tilleul, faire bouillir dans 2 litres d'eau, jeter dans l'eau du bain). Le *Bain Aumonier* est *alcalin, antiseptique* et *salé.*

Bains de pieds. — Très chauds, à moins d'un bain de propreté. L'eau ne doit pas dépasser la cheville. Servent à attirer le sang aux extrémités et à dégager le cerveau. B. de pieds avec de la *cendre* (cendre de bois 1 500 gr., faire bouillir dans 8 à 10 litres d'eau). B. de pieds *sinapisé* (125 à 250 gr. farine de moutarde dans eau du bain, qu'on réchauffera fréquemment ; recouvrir d'un linge pour éviter la vapeur de la moutarde). Le bain de pieds sinapisé est avantageusement remplacé par une application de sinapismes de Rigollot sur les mollets.

Bains de siège. — Se prennent en s'asseyant dans un seau en zinc de forme conique à dossier ; froids ou chauds ; émollients (guimauve, graine de lin, etc.) ou excitants (sel, savon, sauge, romarin, etc.).

Bandages. — Pour appliquer une bande, on la saisit de la main droite en fixant de la main gauche le commencement de l'étoffe (chef initial), puis on fait rouler la bande sur sa face externe. Fixer le chef initial par deux ou trois circulaires. Il faut que chaque tour recouvre partiellement le tour précédent, la bande restant toujours tendue sans qu'elle le soit plus à un moment qu'à l'autre. Ne pas lâcher le globe en le passant d'une main dans l'autre. Quand on applique une bande sur une partie dont le volume varie, comme la jambe par exemple, elle ne peut s'appliquer également et il en résulte des *godets* qui rendent le bandage moins solide. Pour les éviter, faire des *renversés*, c'est-à-dire retourner obliquement la bande de la partie la plus saillante vers celle qui l'est moins. Au bout de la bande on termine par un circulaire et on fixe par une épingle double, ou l'on déchire l'étoffe pour en former deux bandelettes qu'on noue comme un cordon.

Il est difficile d'appliquer un bandage qui ne glisse pas sur les parties animées de mouvements. Le choix de la bande a alors son importance. La *bande de toile,* même de toile à demi usée, a tendance à glisser, mais on peut toujours l'improviser en déchirant de vieux draps et en cousant les fragments bout à bout. La bande de *flanelle neuve* est une bande excellente, élastique, s'appliquant bien, ayant moins de tendance à se déplacer. Bande par excellence pour les bandages compressifs. On emploie aussi des

bandes d'une espèce de *crêpe*, particulière, étant même plus élastiques. On fait également des bandes d'une *flanelle très claire*, pour fixer un pansement. Mais pour cela, c'est surtout aux bandes de *tarlatane* qu'il faut avoir recours. On les mouille avant de les enrouler, et cela donne une très grande facilité d'exécution. Ce bandage s'applique toujours bien et n'a aucune tendance au déplacement. Il sèche sur place et devient dur comme du carton.

Quand on est obligé d'improviser un pansement, on peut se servir d'un ou plusieurs *mouchoirs*, ou *serviettes*, qu'on disposera de diverses façons : 1° le *carré long*, formé par le mouchoir plié sur lui-même autant de fois que cela est nécessaire ; 2° le *triangle* (mouchoir plié en diagonale) ; 3° la *cravate*, dérivée du triangle, dont elle a la longueur, mais elle est plus repliée ; 4° la *corde*, formée par la cravate tordue sur elle-même.

Bi-Borax oriental. — Antiseptique qui assainit, purifie, nettoie. Les antiseptiques sont aujourd'hui recommandés aussi bien pour les précautions d'hygiène générale que pour la médecine domestique ou les soins plus intimes de la toilette. Le *Bi-Borax* détruit inflammations de la peau, calme démangeaisons. Bon en prise ou en gargarisme contre rhume de gorge ou de cerveau. Bon pour les ablutions (une pincée dans une cuve te), les bains ; utile comme dentifrice. Se vend en paquets de 10 ou 20 centimes ou de 1 franc chez tous les épiciers. Demander brochure à *The Borax Company limited*, 84, rue de Crimée, Paris.

Bouillon américain. — Prendre viande rouge, la dégraisser, enlever les fibres blanches, couper en petits cubes, mettre avec une carotte coupée en dés, un peu de sel dans marmite américaine en étain, close et vissée. Cuire 6 h. dans eau bouillante. On dévisse le couvercle, on décante le liquide et on passe le reste avec expression.

Bouillon aux herbes. — Feuilles fraîches d'oseille, de poirée, de cerfeuil, une poignée de chaque. Eau bouillante 500 gr., 15 minutes d'infusion : tirer à clair, ajouter beurre frais.

Bouillon fortifiant. — 250 gr. viande fraîche de bœuf, hachée et délayée dans 560 gr. d'eau distillée. 4 gouttes d'acide chlorhydrique. Macération d'une heure. On passe sur tamis.

Bouillon ordinaire. — Bœuf 3 kil. 500, eau 10 litres (2 lit. 85 par kilo de viande), sel marin 175 grammes, légumes (carottes, poireaux, panais, navets) 600 gr., 3 clous de girofle.

Cataplasmes. — Topiques mous appliqués sur la peau. Le cataplasme de farine de graine de lin se prépare avec 2 parties de farine et 3 d'eau boriquée en volume. Délayer la farine à froid et faire cuire — ou bien, ajouter la farine à l'eau bouillante en tournant. (Voir les éditions de 1894, 1895 et 1896.)

Lavements. — Destinés soit à obtenir des évacuations, soit à calmer l'irritation du tube digestif et des organes voisins, ou bien à faire absorber un médicament qu'on ne peut donner par la bouche. Les lavements *évacuants* les plus usuels sont ceux-ci : Eau 500 grammes. Glycérine 40 à 60 grammes. Eau 500 gr. Savon blanc 4 gr. Miel 20 gr. Décoction de guimauve 500 gr. Miel mercurial 60 gr. (On peut y ajouter 10 gr. de sulfate de soude pour avoir un effet plus énergique). Le lavement évacuant doit être pris frais. Parmi les lavements *adoucissants*, le lavement de décoction de racine de guimauve et bois de réglisse, pris tiède, à l'aide d'une longue canule souple, rend de signalés services (inflammation du bas-ventre, etc.). Dans les coliques on emploie avec succès : Graine de lin 30 gr. Eau 1 litre. Faire bouillir. Ajoutez 5 gr. d'huile d'olives. Amidon 80 gr. Délayer dans un peu d'eau froide. Jeter dans 300 gr. eau chaude. Porter à l'ébullition. Retirer. Ajouter 10 à 15 gouttes de laudanum. Dans les diarrhées, on emploie lavement de mucilage de pépins de coings 12 gr. dans 200 gr. d'infusion de camomille ou de sauge. On peut y ajouter 1 gr. 50 d'extrait de ratahnia.

Pansements (Premiers). — Avant l'arrivée du médecin, soulager le malade et ne pas compromettre la guérison par l'application de topiques mal choisis. Dans toute plaie il faut éviter l'introduction des germes souvent apportés par les mains de celui qui panse. Donc, première règle : Avant le moindre pansement se *laver les mains* et se nettoyer les ongles au savon et à la brosse (savon antiseptique de Vigier). Ensuite appliquer un topique qui ne contienne pas de microbes. Le plus simple est l'*eau bouillie*. Nettoyer la plaie, pour enlever les impuretés, avec de l'eau bouillie et un linge *ayant bouilli* dans l'eau. Puis appliquer une compresse bouillie qu'on renouvellera jusqu'à l'arrivée du chirurgien, en laissant le blessé dans le repos complet, local et général. On peut ajouter à l'eau bouillie divers *antiseptiques*. L'acide borique (30 gr. pour 1 litre) est le moins irritant pour la peau. L'acide phénique (2 1/2 p. 100), le coaltar, la créoline, le lysol — ou simplement l'alcool. Si la plaie est de peu de gravité, faire le pansement soi-même. Après avoir nettoyé et lavé la plaie, appliquer une petite compresse de plusieurs épaisseurs de gaze antiseptique à l'acide phénique, au salol, à l'iodoforme, au lint boriqué. Puis une couche un peu épaisse et débordante de coton hydrophile maintenu par une bande (tarlatane). S'il y a hémorragie — ou bien elle est de peu d'importance et s'arrêtera avec des applications d'eau froide, ou bien il faut faire une ligature serrée entre la plaie et le cœur si une artère est touchée, entre les extrémités et la plaie si c'est une veine — mais mieux, faire dans la plaie la compression directe avec un tampon bouilli qu'on serrera fortement jusqu'à l'arrivée du chirurgien. En présence d'une *fracture*, si elle siège aux membres inférieurs, relever d'abord le blessé. Le concours de plusieurs personnes est nécessaire. L'une s'occupe seulement du membre fracturé. *Couper* les vêtements et les chaussures doucement, puis placer le membre immobile et dans une bonne position. Un procédé pratique est de le placer dans un oreiller replié, lié avec 2 serviettes. S'il y a plaie, la traiter comme il est dit plus haut avec tout le soin possible. L'*entorse* nécessite les mêmes soins. On se trouve bien de mettre l'articulation malade dans un bain glacé, et de faire ensuite du massage si on a quelqu'un de compétent. Les *brûlures* sont plus ou moins profondes. Si elles n'ont produit qu'une rougeur de la peau, liniment oléo-calcaire ou huile à salade. S'il y a des ampoules, les crever à la partie déclive avec une

PROVERBE : La jeunesse revient de loin

aiguille flambée à l'alcool, en laissant la petite peau. Saupoudrer largement de sous-nitrate de bismuth et entourer de ouate hydrophile. Si la brûlure est plus profonde, la traiter comme une plaie ; les compresses de tarlatane imbibées de la solution phéniquée faible ont une action très efficace sur les douleurs et sur la guérison.

Purgatifs. — Voici les principaux employés communément dans les familles : Pour les enfants : Le *sirop de chicorée* (sirop de rhubarbe composé), de 1 à 3 cuill. à café par jour. Le *sirop de fleurs de pêcher*, le *sirop de roses pâles*, 20 à 50 gr. par jour. *Magnésie*, 4 à 8 gr. dans de l'eau très sucrée, additionnée d'un peu de jus de citron. On peut également employer la *limonade purgative* ; la préparer soi-même avec la *Poudre Rogé*, approuvée par l'Académie de Médecine (9, rue du 4-Septembre, Paris, et toutes pharmacies). L'*huile de ricin*, 8 à 10 gr. chez l'enfant, 30 à 60 chez l'adulte. Le *calomel* (0,20 à 1 gr. suivant l'âge). Eviter après son emploi, pendant quelques heures, les aliments salés et les acides. — Le *séné*, qu'on incorpore dans du jus de pruneaux (15 gr. pour 300 d'eau, faire cuire), la *manne*, 30 gr., la *scammonée*, 0,20. On donne aussi les *eaux purgatives* à petite dose, dont se servent beaucoup les adultes ; les principales sont celles de Sedlitz, Hunyadi, Pullna, Epsom, Birmenstorf, Montmirail, à la dose de 1 à 2 grands verres; Rubinat, Carabana, Villacabras, à la dose d'un verre à bordeaux. Prendre ensuite un peu de thé léger ou de bouillon d'herbes. Les adultes peuvent prendre en outre la poudre de rhubarbe (2 à 4 gr. comme purgatif), l'aloès (0,30 à 1 gr.), l'eau-de-vie allemande (teinture de jalap composée, 15 à 20 gr.). Le podophyllin (3 centigr.), l'éuonymine Thiébault, le cascara sagrada de Limousin (0,25 à 1 gr.).

Révulsifs. — Très utiles, depuis les bottes de ouate jusqu'aux vésicatoires. Les *bottes de ouate* consistent à entourer de ouate les jambes d'un bébé, recouvrir de taffetas gommé. Saupoudrer la ouate de moutarde. On peut également tremper des *bandes de flanelle dans du vinaigre* chaud et les appliquer jusqu'aux genoux. — Les *sinapismes* sont presque toujours employés de préférence sous la forme des sinapismes en feuilles de Rigollot, que l'on peut utiliser d'une façon expéditive. Les tremper dans l'eau tiède et les appliquer à la place choisie. Dès que la peau est rouge, on les fait glisser à côté. On prépare également des sinapismes avec de la farine de moutarde noire (125 gr. environ) délayée dans de l'eau tiède (30° à 40°), faire bouillie épaisse et l'appliquer sur la peau. Surveiller les effets. Les *compresses imbibées d'essence de térébenthine* (très utiles dans les bronchites au début). Tremper un morceau de flanelle dans de l'essence, et l'appliquer, la recouvrir d'une autre flanelle. Laisser en place de 20 à 30 minutes. Surveiller les effets chez les enfants. Les *vésicatoires*, emplâtres cantharidés, doivent être appliqués de 2 à 3 heures chez les enfants, 6 à 8 heures chez les adultes. Dès que la peau est *frisée*, on doit le retirer et le remplacer par un cataplasme, à cause des effets sur la vessie. Pour le pansement, on coupe la peau de l'ampoule au point déclive et on panse au papier recouvert de vaseline boriquée. On peut panser à l ouate, mais il ne faut plus y toucher. La *mouche de Milan* doit être laissée en place jusqu'à ce qu'elle tombe. Si on veut faire suppurer un vésicatoire, on enlève l'épiderme et on panse à la pommade épispastique (au garou, jaune, verte, par ordre d'énergie croissante) (Papiers épispastiques d'Albespeyres 1, 2, 3).

Sevrage. — A lieu généralement au 10e mois (quand l'enfant possède 4, 6 incisives) chez l'enfant bien portant. Le lait est toujours la base de l'alimentation ; mais on donne aussi soupes au lait, bouillies, panades, surveiller les selles ; revenir au lait si elles sont vertes. La *farine maltée Defresne* (Ttes Pharmacies) est un excellent aliment à cette période délicate (V. plus haut ALIMENTATION DES ENFANTS). A 15 mois, 2 bouillies et 3 tétées de 200 grammes. Pas de viande avant 2 ans.

Soins de la peau. — Une peau rude, rugueuse, rouge, piquetée de tannes, trop grasse, est l'apanage fréquent des arthritiques, des personnes qui souffrent de l'estomac et des reins. La *Crème Simon* rendra à la peau son état normal, et un traitement approprié guérira la cause. Purifier aussi l'eau des ablutions au moyen du *Bi-Borax oriental* (V. BI-BORAX).— Le *Lait antéphélique de Candès* (inventé en 1849) est d'une efficacité absolue contre les *taches de rousseur* et le *masque de grossesse*. Il combat les boutons, rougeurs, rides précoces, il dissipe le hâle, raffermit et éclaircit le teint ; s'emploie pur ou coupé d'eau suivant les cas. Lire le mode d'emploi au recto de la pochette.

Soins de propreté et de toilette. — C'est le premier commandement de l'hygiène d'entretenir toutes les parties du corps dans un état de propreté parfait et constant à l'aide d'ablutions quotidiennes. La propreté du corps assure la santé et permet d'éviter bon nombre de maladies, épidémiques et infectieuses. Bains, douches, etc., contribuent à assurer ce résultat, surtout si l'on y associe les effets bienfaisants du *Bi-Borax oriental* (V. BI-BORAX).

Thé de bœuf. — Viande de bœuf dégraissée et hachée 50 gr., eau froide 500. Chauffer lentement. Après 2 m. d'ébullition, passer avec expression.

Tisanes. — Boisson habituelle du malade; doivent être préparées au fur et à mesure du besoin. Les matières premières doivent être lavées préalablement et finement divisées. L'eau doit contenir le moins de chaux possible, le vase être de terre cuite, de porcelaine, ou bien argenté. On peut faire les tisanes par *solution* (gomme, miel, crème de tartre), par *macération* (quinquina, gentiane, quassia, rhubarbe), par *infusion* (fleurs, semences d'ombellifères, etc.), par *digestion*, qui est une infusion prolongée (salsepareille), ou par *décoction* (tisane de dattes, de jujubes, de gaïac). — *Proportions générales à employer*. Pour les racines, les écorces et certaines feuilles, 20 grammes par litre; pour les fleurs peu odorantes, les semences d'ombellifères, 10 grammes par litre ; les fleurs très actives et odorantes, 5 p. 1000. On appelle *espèces* un mélange de plantes. Les principales sont les *espèces amères* (inf. 10 p. 1000). Les E. *aromatiques* (inf. 5 p. 1000). E. *astringentes* (déc. 5 p. 1000). E. *béchiques* (inf. 10 p. 1000). E. *carminatives* (inf. 20 p. 1000). E. *diurétiques* (inf. 10 à 20 p. 1000). E. *émollientes* (inf. 50 p. 1000 en lotions, fomentations). E. *narcotiques* (inf. 20 à 50 p. 1000). E. *pectorales* (inf. 20 p. 1000). E. *purgatives* (thé de Saint-Germain, inf. 5 p. 1000). E. *vulnéraires* (thé suisse, inf. 10 p. 1000). E. *sudorifiques* (décoct. 50 p. 1000). *Fruits pectoraux* (déc. 50 p. 1000).

PROVERBE : **Où il n'y a point de mal, il ne faut point d'emplâtre.**

SPORTS, JEUX

La Sécurité et la Justesse du Tir. — La Bicyclette à la portée de tous. — Les Collections de Timbres-Poste et leur origine.

LA SÉCURITÉ ET LA JUSTESSE DU TIR

Demande. — « *Je me suis servi exclusivement jusqu'ici de poudre de chasse ordinaire, écrit un chasseur. Nombre de mes amis ont adopté, pour certaines circonstances, la poudre pyroxilée, que l'on appelle poudre blanche, avec laquelle on obtient un tir plus précis. On me dit toutefois que l'explosion plus brusque de ces poudres détériore souvent les canons, et qu'elles peuvent être la cause de fissures et par suite d'éclatements. Existe-t-il un moyen de remédier à ce danger ?* »

Réponse. — Il n'existe qu'un seul remède, celui d'avoir une arme dotée d'*excellents canons.* On peut alors se servir d'une poudre quelconque, noire ou blanche, pyroxilée ou non, sans souci ni inquiétude d'aucune sorte.

Pour répondre à ces exigences, les canons d'une arme doivent avoir été fabriqués en métal parfaitement *homogène*, essentiellement *nerveux*, contrairement à ce qui a été fait pour nombre de canons dits cependant de fabrication supérieure, formés de parties dures et de parties tendres, et que leur manque d'homogénéité prédestine d'avance aux accidents signalés.

Les canons en métal extra-résistant que fabriquent MM. *A. Nouvelle et Cie* sont d'une solidité double des meilleurs damas. Ils supportent tous les aléas auxquels l'usage des poudres pyroxilées peut les assujettir. Ils sont en outre exempts de toutes vibrations, qui nuisent toujours à la justesse du tir et à sa portée.

Dans les canons de MM. *A. Nouvelle et Cie*, les crochets de maintien, qui sont d'habitude appliqués par simple soudure (brasure) à leur canon, font corps avec les tonnerres. Leur ajustage sur la pièce de culée est par cela même plus solide, plus rigide et plus durable.

MM. *A. Nouvelle et Cie, 10, boul. Malesherbes et 3, rue Pasquier, à Paris,* ont réalisé dans leurs armes de chasse d'autres progrès intéressants. Grâce à un système de double enrayage appelé *interrupteur*, à fonction automatique, ils suppriment d'une manière rigoureuse toute possibilité de *départs accidentels*, encore si fréquents dans les meilleurs systèmes courants. Notons aussi leurs cartouches nouveau système breveté, avec amorçage détonateur, permettant d'obtenir avec régularité le maximum de vitesse, et à blindage interne, extensible, ce qui supprime d'une manière absolue tout risque de *crachements*, quel que soit l'état de l'arme avec laquelle on tire.

LA BICYCLETTE A LA PORTÉE DE TOUS

Demande. — « *J'adore la bicyclette, écrit un lecteur; cependant je ne possède pas à ce jour de machine « à moi », n'ayant pu prélever sur mes ressources les 300 à 400 francs nécessaires à son achat comptant. N'existe-t-il pas, pour les gens modestes, et honnêtes, bien entendu, un moyen de devenir propriétaire d'une bicyclette, sans trop bourse délier ? En me renseignant, vous rendrez certainement service à une bonne catégorie de lecteurs.* »

Réponse. — Cette facilité existe, et elle rend, il faut le reconnaître, de sérieux services à ceux que leurs occupations, ou simplement leur plaisir, ont fait bicyclistes.

Le nombre des personnes qui se servent quotidiennement de la bicyclette comme moyen de transport *utile* est chaque jour plus considérable. Les médecins ne font-ils pas, pour ne citer qu'eux, leurs visites à la campagne à bicyclette ? C'est commode, rapide et économique. Plus de cheval à harnacher, de voiture à remiser, de cabriolet à entretenir. Pauvre cheval blanc de Bovary, le petit coursier de fer t'a définitivement remplacé.

Les promeneurs des grands centres, s'ils veulent passer une journée au dehors, « couvrir » leurs 50 ou 60 kilomètres avant de s'attabler pour dîner, quand ils ne possèdent pas, comme notre lecteur, leur bicyclette « à eux », louent leur machine. C'est une ressource, mais ce n'est qu'un demi-plaisir et parfois un danger. Sans compter que ce que l'on paie en locations représente et au delà les sommes que l'on aurait payées pour acquérir une bicyclette.

Demi-plaisir, parce qu'on ne monte pas *son* cheval, mais celui du voisin, d'une armée de voisins qui se sont assis sur la même selle et qui ont fait tourner les mêmes pédales. Ce peut être un danger, comme lorsqu'on monte un cheval étranger, rétif, qui se cabre et vous dépose sur la route. La bicyclette peut avoir subi déjà quelques avaries, avoir des membres plus ou moins bien raccommodés, et exposer inconsciemment les vôtres, plus précieux, à de sérieux dommages.

Une Société s'est précisément fondée pour venir en aide aux cyclistes modestes qui rêvent d'avoir une machine bien à eux, « sans trop bourse délier ».

L'*Agence Française des Cycles* pour le développement du Cycle et de l'Automobilisme (39, rue de Châteaudun, à Paris) livre aux amateurs des cycles de toutes marques, Humber, Clément, Peugeot, Gladiator, etc., à des conditions de crédit convenant à toutes les bourses : 1/10 comptant ou contre remboursement, le surplus en 11 paiements mensuels.

Des conditions plus larges encore sont faites par l'*Agence Française des Cycles*, grâce à un accord passé par elle avec la marque *Fleury-Cycle.* Une machine de *luxe* Fleury (325 fr.) ou de *grand luxe* (425 fr.) est livrée 1/10 comptant, le

PROVERBE : **Le tout est de venir à propos.**

surplus par paiements mensuels, 20 francs pour la machine de luxe, 30 francs pour celle de grand luxe.

Ces conditions s'étendent aux tandems, tricycles, voire même aux voitures automobiles. C'est bien là, comme le demande notre correspondant, la bicyclette et l'automobilisme à la portée de tout le monde et de toutes les bourses.

LES COLLECTIONS DE TIMBRES-POSTE

ET LEUR ORIGINE

Demande. — *Un ami des timbres nous écrit : « L'Almanach 1896 indiquait quelques-unes des plus célèbres collections de timbres-poste. Pouvez-vous compléter cette liste, et me dire en même temps quelle est l'origine du mouvement philatélique et de son développement ? »*

Réponse. — Nous ne pouvions mieux faire, pour répondre avec précision, que de nous adresser nous-mêmes à un philatéliste éminent, l'expert bien connu *M. Victor Robert* (83, r. de Richelieu, à Paris), qui nous a donné de très instructifs détails, bien faits pour satisfaire la curiosité de notre lecteur.

Le premier Catalogue de Timbres. — « L'art de collectionner les timbres, nous dit M. Victor Robert, est devenu une passion universelle. La timbrologie a pris naissance en France, vers 1860. Le premier ouvrage, fort rare aujourd'hui, qui ait esquissé un projet de classement des timbres existant à cette époque, le premier catalogue conçu avec méthode, est celui d'Alfred Potiquet, une petite brochure de 40 pages, éditée par Lacroix. Quel chemin parcouru, si l'on met en face de ce rudimentaire catalogue de 40 pages celui que publie ma maison pour l'année 1897 (envoyé franco contre mandat-poste de 2 francs), qui a 400 pages et renferme 2 000 reproductions gravées des timbres des cinq parties du monde !

Le premier Album et les premières Collections. — « L'année suivante, continue M. Victor Robert, parut le premier album de Justin Lallier. De l'apparition de cet album, datent vraiment les origines de la timbrologie. Toute la jeunesse l'acheta et se mit en devoir d'en remplir les cases blanches. Ce sont ces petits albums, commencés il y a quelque trente-cinq ans sur les bancs du collège, qui ont pour nous le plus grand intérêt. Abandonnés quand le souci d'une carrière commence à préoccuper l'enfant devenu un homme, ils sont restés souvent enfouis dans les bibliothèques des familles, qui parfois ne sont pas ouvertes elles-mêmes une fois l'an. Certes le propriétaire actuel de la bibliothèque ne se doute pas la plupart du temps de la valeur acquise par ces collections de la première heure. J'en paye tous les jours, de ces trouvailles, de 100 fr. à 5 000 et même 6 000 francs.

Les grandes Collections. — « A côté de ces collections de la première heure, collections forcément restreintes, mais qui ont cependant, vous le voyez, leur valeur, il y a les grandes collections, plus difficiles à rencontrer, il est vrai. Voici quelques exemples parmi les collections que j'ai moi-même acquises : collections de MM. Hornung, de Chartres : 50 000 fr.; de M. Auguste Léon, de Bruxelles : 50 000 fr.; de MM. Vidal et Quadras, banquiers à Barcelone : 60 000 fr.; et surtout les 60 volumes de la magnifique collection du comte Primoli, de Rome : 150 000 fr. !

Les jeunes Amateurs de Timbres. — « Il ne faudrait pas que ces chiffres respectables vous fissent croire qu'il suffit qu'un timbre soit ancien pour qu'il soit cher. J'ai acquis cette année plus de 10 000 kilogrammes de timbres, anciens et actuels, provenant d'Amérique, du Canada, des Antilles, d'Hawaï, etc. Je les cède aux jeunes amateurs qui commencent leur collection, à 15 fr. le kilogramme. Ils peuvent encore se procurer, par paquets de 100 ou 200 différents, des timbres provenant de l'une ou de l'autre des cinq parties du monde.

« Ces paquets de timbres, variés à l'infini, se cèdent à des prix très abordables. Deux cents timbres Europe coûtent 3 fr. ; un cent Europe *rares*, 15 fr. ; Asie, Afrique, Océanie, 10 fr. chaque cent ; Amérique du Nord, 5 fr. ; du Sud, 7,50 ; Amérique centrale, 10 fr. Avec ces huit séries, l'amateur qui commence sa collection a vite un album bien garni, qu'il complète ensuite par ses recherches et ses trouvailles de chaque jour.

« Puisse-t-il un jour, nous dit en guise de conclusion M. Victor Robert, arriver à se créer une de ces admirables et riches collections que je vous citais tout à l'heure ! »

LA PRESSE FRANÇAISE EN 1896

La Presse, cette avant-courrière du progrès en toutes choses, dans le domaine des idées, dans celui des mœurs, des arts, des rapports internationaux, du commerce et de l'industrie, a pour point d'honneur d'en donner elle-même l'exemple dans son propre domaine.

La Presse française ne manque point à ce devoir, et, à l'exemple de la Presse d'outre-mer, de la Presse Américaine surtout, elle se préoccupe, par des moyens un peu différents sans doute, mais qui, par cela même, portent l'empreinte de son originalité propre, de satisfaire aux besoins toujours croissants du public.

L'année 1896 marquera dans l'histoire de la Presse française une étape, un tournant, si l'on veut, remarquable sur la route qu'elle suit sans défaillance et sans lassitude vers le progrès.

En dehors du soin de plus en plus minutieux avec lequel tous les grands organes de la Presse française de Paris et des Départements s'appliquent à multiplier leurs moyens d'informations, à les rendre plus complets et plus rapides, à grouper dans la cohorte de leurs rédactions les talents les plus solides, les plus renommés et les plus agréables aux lecteurs français, deux faits principaux semblent se dégager de l'ensemble des progrès réalisés et donner la caractéristique de l'année 1896 : la tendance à l'augmentation du format ; les efforts faits pour joindre au texte l'illustration qui parle aux yeux et éclaire ou condense l'événement en quelques traits, en une formule dont l'œil le moins préparé saisit d'un coup l'ensemble et la philosophie.

Les pages suivantes, qui renferment l'historique rapide de chacun des grands organes de la Presse française de Paris et des Départements pendant l'année 1896, en fournissent la preuve.

42e Année — 3e Série — N° 282 | Le Numéro : SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes — DÉPARTEMENTS : 20 centimes | Jeudi 8 Octobre 1896

F. DE RODAYS - A. PÉRIVIER, Directeurs-Gérants

H. DE VILLEMESSANT, Fondateur

ABONNEMENT

LE FIGARO

F. DE RODAYS, Rédacteur en Chef

A. PÉRIVIER, Administrateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION — PUBLICITÉ

26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ANNONCES ET RÉCLAMES — Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

26, Rue Drouot, Paris.

ABONNEMENTS : Seine, Seine-et-Oise, 3 mois, 15 fr.; 6 mois, 30 fr.; 1 an........ 60 fr. Départ., 3 mois, 18 fr. 75 ; 6 m., 37 fr. 50 ; 1 an, 75 fr.; Union P., 3 m., 21 fr. 50, 6 m., 43 fr.; 1 an, 86 fr. — Le n° à Paris, 15 c.; dans les Départements.. 20 c.

LE « FIGARO » A SIX PAGES

Le *Figaro* vient d'entrer dans sa quarante-deuxième année.

Ses directeurs avaient compris, dès l'an dernier, qu'un journal, à quelque degré que se soient élevées sa prospérité, sa notoriété et son influence, a vis-à-vis de ses lecteurs le devoir de se rajeunir, de se renouveler incessamment. Et l'on sait quelle tentative hardie fut faite par le *Figaro* en ce sens.

En décembre 1895 paraissait le premier numéro du *Figaro* à six pages.

C'était la première fois qu'en France cette expérience était tentée par un journal *quotidien*. En dépit des prédictions pessimistes auxquelles devait naturellement se heurter une innovation de cette importance, l'expérience a admirablement réussi.

Nous avons expliqué l'an dernier à quelle transformation du matériel d'imprimerie cette création d'un journal à six pages avait obligé la direction du *Figaro*, et comment — tout s'enchaînant en matières de réformes — MM. F. de Rodays et A. Périvier s'étaient trouvés amenés à faire construire un hôtel nouveau sur l'emplacement de l'*annexe* de la rue Drouot.

Un concours d'architectes avait été ouvert à cet effet le 1er juillet 1895 ; dès janvier, la démolition de l'ancien immeuble commençait ; sur cet emplacement s'élève depuis plusieurs semaines le bâtiment nouveau, presque achevé, et dont l'inauguration aura lieu dans les premiers mois de cette année.

LE NOUVEL HOTEL

La façade de l'immeuble neuf ne continue pas, comme aspect, celle de l'hôtel ancien, qui s'élève intact à côté de lui, et où se trouve, comme par le passé, l'entrée principale du journal.

Cette nouvelle façade présente aux premier et deuxième étages un double alignement de larges baies d'un joli dessin Renaissance, par où prennent jour, sur la rue Drouot, les cabinets de travail des directeurs et de leurs collaborateurs principaux.

Au rez-de-chaussée s'ouvre la *Salle des Dépêches*, beaucoup plus vaste que l'ancienne et à laquelle s'annexera une librairie spécialement consacrée aux ouvrages édités par les soins ou sous le patronage du *Figaro*.

Les services de rédaction, les archives, les cabinets de réception, les ateliers de composition se répartissent aux deux premiers étages, sur les côtés d'un vaste hall qu'une élégante coupole vitrée recouvre, et qui sera la Salle des Fêtes du *Figaro*.

Au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel, la grande salle ouverte au public, où se trouvent les guichets de vente, d'abonnement, de publicité, les caisses, le télégraphe spécial du journal, etc., conserve son aspect et sa destination.

LES COLLABORATEURS

Nous avons indiqué l'an dernier comment se répartissaient désormais dans le *Figaro* à six pages les matières de l'ancien journal et de ses deux suppléments hebdomadaires, et quelles innovations y avaient été introduites. Nous signalions notamment la collaboration de deux maîtres du crayon, Caran d'Ache et Forain.

Cette collaboration qui a été, en 1896, l'un des éléments de succès du *Figaro* agrandi, se continuera cette année.

D'autre part, une place importante a été faite à l'illustration étrangère. Chaque semaine, une *Chronique* spéciale, confiée à l'écrivain d'aujourd'hui le plus versé en cette matière, M. John Grand-Carteret, reproduit en les expliquant les dessins satiriques d'actualité parus dans les principaux journaux illustrés de l'Etranger, notamment dans ceux d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie.

Une autre rubrique nouvelle a été créée : les *Passe-Temps du Figaro*, qui forment, à l'usage des familles et des nombreux amateurs que récrée ce genre d'exercices, un recueil bi-mensuel de problèmes, de jeux dont les solutions sont l'objet de concours réguliers, suivis de distributions de primes.

Un grand développement a été donné, en outre, à l'information d'*art* et aux rubriques sportives.

***

En politique, le *Figaro* continue de défendre le programme de défense sociale, de politique libérale et sagement progressiste dont une élite d'écrivains l'aide à poursuivre la réalisation.

Ses *Chroniques* sont rédigées par les hommes de lettres les plus estimés et les plus notoires ; il suffit de citer parmi eux, et au hasard, les noms de MM. E. M. de Vogüé, comte d'Haussonville, Loti, Jean Aicard, Paul Bourget, Henri Meilhac, Jules Claretie, Gustave Larroumet, Jules Roche, Henry Fouquier, Maurice Barrès, Ernest et Léon Daudet, G. Rodenbach, René Bazin, Arsène Alexandre, Hugues Le Roux, Claveau, Maurice Talmeyr, Gaston Deschamps, Philippe Gille, etc., esprits d'essences bien diverses, comme on voit, mais dont la diversité même atteste, de la part du *Figaro*, sa préoccupation de laisser à toutes les tendances philosophiques et littéraires la possibilité de se manifester librement, sous la garantie de la loyauté et du talent.

Le reportage a reçu également, pendant l'année qui vient de s'écouler, le développement que comportait l'agrandissement du journal.

Le *Figaro* a été spécialement représenté aux fêtes du couronnement du Tsar, à Moscou, et aux Jeux Olympiques, en Grèce, par M. Hugues Le Roux. Le même écrivain a été chargé d'une enquête en Suisse concernant la question de l'*Impôt sur le Revenu*, à laquelle M. Jules Roche consacrait vers la même époque une série d'articles retentissants.

Les voyages présidentiels de l'année ont été, comme toujours, fidèlement suivis et pittoresquement narrés par M. Chin-

cholle. Dans la grande tournée organisée par M. René Millet, au mois d'avril, dans la Tunisie intérieure, le *Figaro* avait également son correspondant spécial, M. Emile Berr.

Actuellement le journal de la rue Drouot a pour correspondant à Madagascar un de nos plus brillants chroniqueurs, Grosclaude, dont le « reportage malgache » n'est pas moins goûté des Parisiens que les chroniques boulevardières auxquelles le nom de Grosclaude a dû, depuis quinze ans, sa notoriété.

Le reportage parisien n'est pas, au *Figaro*, l'objet de moins de soins que le reportage extérieur. On se rappelle de quel intérêt furent les comptes rendus publiés par le *Figaro* pendant la durée des fêtes franco-russes. Le journal y fut consacré tout entier pendant près de huit jours !

Parmi les rédacteurs attitrés du *Figaro* auxquels les diverses rubriques du journal sont confiées, rappelons les noms de MM. Denis Guibert, Gaston Calmette, Paul Bosq, Albert Bataille, A. Bruneau, Capus, Chincholle, E. Berr, Arthur Heulard, Grison, Jules Huret, Poidatz, G. Labadie-Lagrave, J. Cardane, A. de Saint-Albin, Marc Landry, Emile Gautier, M. de Fleury, Ch. Leser, Jean Hess, A. Merklein, Ferrari, Th. de Grave, Mazereau, A. Maurel, Leudet, Meyan.

***

Le *Figaro* a publié enfin, pendant l'année 1896, des romans de MM. Jules Mary, Jules Ricard, René de Pont-Jest, Maurice Montégut, Hugues Le Roux et Charles Buet, et deux grandes nouvelles de M. Paul Bourget, et de M. Alfred Capus.

Dans le courant de cette année, paraîtront au *Figaro* des romans, nouvelles ou souvenirs littéraires de MM. Georges Ohnet, Jules Claretie, Enrico Butti, G. Rodenbach, J.-H. Rosny, Dubut de Laforest, Marcel L'Heureux, Paul Adam, Ernest Daudet, Brada, Jules Case, Jean Thorel, etc.

LES FÊTES

Et n'oublions pas, en terminant cette sommaire énumération, que le nom du *Figaro* restera attaché à l'un des événements parisiens de l'été de 1896 : la création du *Tournoi international annuel d'Escrime*, auquel vinrent prendre part les premiers escrimeurs du monde entier.

Avant cette fête, d'autres fêtes d'un caractère plus intime s'étaient données à l'hôtel même de la rue Drouot.

On sait que c'est une des traditions les plus suivies au *Figaro* que celle de ces *five o'clock* et de ces soirées artistiques où défilent tour à tour, devant les personnalités les plus connues du monde parisien, des artistes célèbres en tous les genres, de nos théâtres et de nos concerts. Souvent ces fêtes se donnent en l'honneur d'un visiteur illustre. L'an dernier, le *Figaro* en a reçu plusieurs : le 26 mars, le prince Henri d'Orléans ; le 28 avril, le prince Ferdinand de Bulgarie ; le 27 mai, à l'occasion du couronnement du Tsar, les personnalités les plus en vue de la colonie russe ; le 20 juillet, S. E. Li-Hung-Tchang.

PUBLICATIONS ANNEXES

FIGARO ILLUSTRÉ. — *Le Figaro* fait paraître tous les mois sa grande publication, *le Figaro Illustré*, rédigé par les écrivains les plus en renom et illustré par les artistes les plus célèbres. *Le Figaro Illustré* a pour programme de « plaire et d'amuser » ; il est, par-dessus tout, une lecture de famille. Chaque fascicule mensuel contient vingt-huit pages de texte, illustrées pour la plupart en couleurs. Le prix est de **trois** francs.

***

En dehors de cette publication, le *Figaro* compose et édite, plusieurs fois par an, dans des formats de luxe, des fascicules consacrés à l'art, à la mode, au sport : on se rappelle le succès obtenu en ces derniers temps par quelques-unes de ces publications : *Figaro-bicyclette*, *Figaro-lithographe*.

Plusieurs luxueuses publications de librairie ont été également éditées, depuis plusieurs années, par les soins du *Figaro* : *Tartarin sur les Alpes* d'Alphonse Daudet ; *Madame Chrysanthème*, de Loti ; *Taillevent*, de Ferdinand Fabre, etc.

Le dernier ouvrage édité par le *Figaro* est

TOMBOUCTOU LA MYSTÉRIEUSE

par

M. Félix Dubois

Au lendemain de l'occupation de Tombouctou par nos troupes, le *Figaro* avait envoyé là-bas son collaborateur. M. Félix Dubois est le premier journaliste qui ait rapporté de la ville légendaire une description précise et des impressions *vécues*.

L'ouvrage se complète d'illustrations nombreuses *uniquement* exécutées d'après des photographies prises sur place par l'auteur.

LA PUBLICITÉ

PUBLICITÉ GÉNÉRALE. — La publicité du *Figaro* est universellement reconnue comme la *meilleure et la plus productive* de France, parce qu'elle s'adresse à la classe la plus riche et la plus élégante. — La publicité en première page coûte 40 francs la ligne et 25 francs dans le corps du journal. Le prix de la ligne dans les *Petites Annonces* est de 6 francs. En raison des résultats que donne cette publicité, ses prix sont moins élevés que ceux des autres journaux.

PETITES ANNONCES du « FIGARO ». — *Les Petites Annonces du Figaro* sont d'un grand secours pour tous ceux qui savent s'en servir.

Leur classification méthodique, l'uniformité voulue de leur aspect typographique et principalement la faveur dont elles jouissent auprès du public, qui y trouve tout ce dont il a besoin, en ont fait le moyen de communication le plus rapide, le plus direct et le plus efficace entre celui qui *offre* et celui qui *demande*.

Le prix de la ligne est de **6** francs.

Dans le numéro du Mercredi pour les annonces ayant trait aux *Institutions*, *Cours et Leçons*, *Offres et demandes d'Emploi*, *Gens de Maison*, le prix de la ligne est de **3** francs. — Dans le numéro du Dimanche, pour les annonces ayant trait aux *Locations*, le prix de la ligne est également de **3** francs.

JOURNAUX DU MATIN A 15 CENTIMES

CE NUMÉRO ET SON SUPPLÉMENT, PARIS ET DÉPARTEMENTS : 15 CENTIMES

ARTHUR MEYER

RÉDACTION

2, rue Drouot, 2

ABONNEMENTS

Paris et départements

Étranger

Les manuscrits ne sont pas rendus

Le Gaulois

LE PLUS GRAND JOURNAL DU MATIN

ARTHUR MEYER

ADMINISTRATION

2, rue Drouot, 2

ANNONCES

MM. CH. LAGRANGE, CERF & Cie

Les manuscrits ne sont pas rendus

2, Rue Drouot.

ABONNEMENTS : FRANCE, 3 mois, 13 fr. 50 ; 6 mois, 27 fr. ; un an, 54 fr. ; UNION P., 3 mois.. 16 fr.

LE « GAULOIS » EN 1896

L'ANNÉE 1896 a dépassé pour le *Gaulois* les espérances, pourtant si belles, qu'autorisait sa devancière. La transformation qui faisait de lui, au mois de mai 1895, *le plus grand journal du matin*, et dont l'*Almanach Hachette* constatait l'année dernière l'éclatant succès, s'est traduite par des résultats que les plus optimistes prévisions n'auraient pas crus si promptement réalisables.

Aujourd'hui le *Gaulois* peut dire avec une juste fierté que la faveur du public lui a créé dans la presse parisienne une place exceptionnelle en établissant nettement sa réputation de journal hors de pair.

Mais il faut dire aussi qu'il n'a rien négligé pour que cette réputation fût solidement assise. Sous l'énergique et habile impulsion de son directeur, M. Arthur Meyer, il n'a laissé passer aucune occasion d'affirmer sa qualité d'organe politique et littéraire de premier ordre, défiant toute concurrence tant par la rapidité et la sûreté de ses informations que par son impeccable tenue et l'incontestable supériorité de sa rédaction.

Pas un fait de quelque importance, pas un incident de quelque intérêt qui ne trouve dans ses colonnes, outre la mention plus ou moins développée à laquelle il a droit, les commentaires les plus ingénieux ou les plus sages, dus aux plumes les plus alertes ou les plus autorisées, rivalisant de talent et d'esprit pour improviser chaque jour ce tableau pittoresque et mouvementé de la vie universelle qu'un journal bien fait doit offrir à ses lecteurs.

C'est ainsi que, chaque matin, après un article de tête, conte ou chronique, signé d'un des noms les plus aimés du public, les Echos, en deux colonnes substantielles et variées, condensent les nouveautés ou curiosités politiques, artistiques ou littéraires des deux mondes, tandis que les événements les plus saillants du jour prennent en des articles ou entrefilets le relief que comporte leur valeur et que, sous ce titre de « Bloc-notes parisien » dont le *Gaulois* s'est fait une spécialité inimitable, l'actualité revêt la forme à la fois vivante et documentaire d'une vision du présent doublée d'une résurrection du passé. Et, sur cette première page, de tons si chatoyants et si divers, la verve des humoristes et l'inspiration des poètes viennent jeter encore leur rayon de fantaisie ou d'idéal.

La même variété, la même conscience de composition se retrouvent dans les pages suivantes où tous les éléments de l'actualité, depuis le mouvement mondain jusqu'aux faits-divers, en passant par la vie parlementaire, politique, diplomatique, religieuse, philosophique, scientifique, artistique, agricole, militaire, économique, financière, judiciaire et théâtrale, sont traités avec une égale compétence et un même souci d'équité dans le jugement et d'exactitude dans l'information.

Il suffit, au surplus, de citer ici quelques noms pour donner une idée de la pléiade d'écrivains vraiment unique dont le *Gaulois* a su s'assurer le concours. Que pense d'un journal qui compte parmi ses collaborateurs : MM. Jules Claretie, Paul Bourget, Henri Meilhac, Ludovic Halévy, Anatole France, Francisque Sarcey, Henri Fouquier, etc., où les questions politiques sont traitées par MM. J. Cornély, Louis Teste, Robert Mitchell, Georges Thiébaud, A. de Maugny; où MM. Octave Mirbeau, René Maizeroy, Ernest Blum, Alexandre Hepp, Emile Faguet, René Doumic, J. Ricard, Joseph Montet, Jean Reibrach, Jules Case, L. de Meurville, S. Boubée, etc., publient régulièrement leurs chroniques ou leurs contes ; où les intérêts de l'armée sont défendus par le général du Barail, ceux de la marine par l'amiral Dupont, ceux de l'agriculture par M. Léon Hautefeuille, ceux de la France coloniale par M. Henri de Geneste ; où la critique dramatique est assurée par M. Fx. Duquesnel, la critique artistique et musicale par M. L. de Fourcaud, la critique littéraire par M. Edouard Rod, la revue des idées à l'étranger par le comte Rzewuski; où les poètes Jean Richepin, Armand Silvestre, Edmond Haraucourt, Jean Rameau, Jacques Normand, Louis Legendre, etc., sèment les joyaux de leur fantaisie ?.....

Que ce journal doit être le plus intéressant et le plus vivant des journaux français ?..... C'est l'avis du public, dont la faveur toujours grandissante fait le succès toujours croissant du *Gaulois*.

CHRONIQUE IMMOBILIÈRE

Toujours en quête d'améliorations pratiques, le *Gaulois* a confié la chronique immobilière à des rédacteurs spéciaux auxquels s'adressent directement les vendeurs et les acquéreurs. Elle est rédigée de façon à rendre intéressant le mouvement de transactions qui s'opère sur les principaux immeubles de Paris et de la province, et le *Gaulois* possède des renseignements fournis directement par les propriétaires sur les hôtels particuliers, châteaux, villas ou propriétés rurales ayant une réelle valeur.

PUBLICITÉ

La publicité du *Gaulois* est assurément l'une des plus recherchées par le haut commerce et l'industrie de Paris et des départements, en raison, non seulement du nombre toujours augmentant de ses abonnés, mais encore de leur situation et de celle de ses lecteurs assidus qui constituent la clientèle aristocratique par excellence, c'est-à-dire celle à laquelle l'industrie et le commerce français ont intérêt à s'adresser. D'autre part, les tarifs modérés de la publicité du *Gaulois*, malgré son tirage progressif et la plus-value de la largeur de son format, sont, dans n'importe quelle partie du journal, extrêmement avantageux. Ces considérations permettent au *Gaulois* d'être exigeant sur le choix de ses clients et de n'accepter que la publicité des maisons de premier ordre, ce qui est une double garantie et pour le producteur et pour le consommateur.

JOURNAUX DU SOIR A 15 CENTIMES

LE « TEMPS » EN 1896

Politique et Informations

Semper similis sui! En 1896, le *Temps* a continué à combattre avec courtoisie pour des idées, à décrire avec exactitude les faits.

Journal politique, il a lutté, l'an dernier, contre les manifestations antipatriotiques, contre l'entente entre le socialisme révolutionnaire et le parti radical, au pouvoir durant les premiers mois, contre les attaques auxquelles a été en butte le Sénat, contre la proposition par le ministère Bourgeois de l'impôt progressif sur le revenu. Dans le même temps il reprenait la tête d'un mouvement réformiste : il menait la campagne pour la réforme fiscale par le monopole de l'alcool. A l'extérieur, il prenait la défense de la justice, du droit dans les questions les plus graves : invasions du Transvaal par les Anglais, de l'Abyssinie par les Italiens, du Soudan par les Anglo-Egyptiens, question crétoise, question arménienne. En politique coloniale, lors de la discussion du régime à établir à Madagascar, il a défendu contre les fluctuations de l'opinion gouvernementale le principe du protectorat jusqu'à la fin.

Journal d'informations, il n'a inséré aucune ligne dont l'exactitude n'ait été vérifiée scrupuleusement. Ses *faits divers* sont de petites historiettes amusantes. Sa rubrique *Au jour le jour* est une manière de petite encyclopédie où sont décrits, avec vignettes, les événements les plus curieux et les plus divers. L'information de politique extérieure a gardé sa légitime autorité : les entretiens, à Paris, avec les ministres étrangers sur l'événement qui les concerne, tels que l'entretien avec Li-Hung-Tchang ; les correspondances particulières d'Abyssinie, du Transvaal, de Madagascar, d'Egypte ont été partout remarqués et reproduits. Donnons une place à part aux nombreuses et très curieuses dépêches, envoyées au *Temps*, qui ont pour la première fois établi les origines officielles de l'affaire Jameson.

L'an dernier a été rendue régulière et définitive une innovation de 1895. Pendant la session du Parlement a paru chaque soir, à neuf heures, le *Petit Temps*, supplément qui renferme, avec les dépêches et les nouvelles de la soirée, le compte rendu complet des séances de la Chambre et du Sénat.

Les Lettres, les Arts et les Sciences

La rédaction littéraire est particulièrement nombreuse ; et elle s'est enrichie encore l'an dernier. La « Vie littéraire » signale les belles œuvres nouvelles, et les juge ; au cours d'une polémique dont on a parlé, elle a défendu contre M. Zola « les droits de la critique ». Dans les « Lectures françaises » et « étrangères » sont analysées, souvent même avant leur apparition, les œuvres qui caractérisent le mieux le mouvement des idées chez nous et chez les autres. La « Chronique théâtrale » du *Temps* conserve sa renommée traditionnelle. Enfin, la « Vie à Paris », les « Fagots » de Sganarelle, les « Promenades et les Visites » traitent profondément, mais avec un grand agrément, les mille problèmes de toute nature que les événements ne cessent de poser, à Paris, chaque jour. Les « Lectures historiques », les « Jardins de l'histoire » tiennent le lecteur au courant des publications des belles œuvres de l'histoire. Quant à la Géographie, ce journal possède des voyageurs attitrés : Pour lui, M. Marcel Monnier parcourt les routes de l'Extrême-Orient, et ses correspondances sont datées du Tonkin, de Tokio et de Pékin ; le *Temps* a eu également la primeur d'un journal de marche à travers Madagascar, « le Pays rouge », et les lettres sur les Balkans, la Croatie et la Hongrie.

Des causeries pleines de charme, « la Vie à la campagne », des chroniques documentées et savantes, « la Vie militaire », forment la transition entre la partie littéraire et la partie scientifique du *Temps*. La « Causerie scientifique » donne chaque quinzaine un résumé alerte, simple et clair des progrès de la science ; ce résumé est illustré par de petites vignettes : que demander de plus ? Le *Temps* a fait plus encore ; il a consacré la quatrième page du *Petit Temps* à une série de courts articles scientifiques, amusants au possible et qui instruisent sans le dire. Des comptes rendus complets des séances des Académies et Sociétés savantes, et une « Revue agronomique », signée d'un de nos plus savants et réputés agronomes, complètent la partie consacrée aux sciences.

LES PERFECTIONNEMENTS

En 1896, l'administration du Journal a fait un certain nombre d'innovations coûteuses, mais profitables et agréables au public.

Nous avons parlé du *Petit Temps* ; encarté dans les numéros du « grand », il est envoyé le soir même aux abonnés de la province. Ceux de Paris le reçoivent à domicile, également le soir même, de neuf heures à dix, et ceux de la banlieue, le lendemain, par le premier courrier. Il est, enfin, remis gratuitement, à Paris, le lendemain, aux acheteurs au numéro.

La seconde innovation n'a pas été accueillie avec moins de faveur que la précédente. Le *Temps* a installé chez lui un atelier de photographie et de gravure, qui lui permet d'illustrer le jour même les événements qu'il raconte.

Les annonces du *Temps* sont affermées à la Société Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse. Mais l'administration du Journal a abaissé le prix de l'*annonce ordinaire à deux francs la ligne*, alors que l'augmentation de sa clientèle lui aurait permis, tout au contraire, d'en augmenter le prix. Le *Temps* a voulu de cette façon démocratiser pour ainsi dire la publicité, qui est en France actuellement réservée à quelques grosses maisons.

JOURNAUX DU MATIN A 10 CENTIMES

Treizième année. — N° 4,601 — PARIS ET DÉPARTEMENTS : 10 CENTIMES — Samedi 3 Octobre 1896

Le Matin

RÉDACTION : De 6 h. du soir à 6 h. du matin. 11, RUE D'ARGENTEUIL

DERNIERS TÉLÉGRAMMES DE LA NUIT

ADMINISTRATION : De 10 h. matin à 6 h. soir. 11, RUE D'ARGENTEUIL

SEUL JOURNAL FRANÇAIS RECEVANT PAR FILS ET SERVICES SPÉCIAUX LES DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE ENTIER

25, Rue d'Argenteuil.

ABONNEMENTS : France, 3 mois, **10** fr. ; 6 mois, **20** fr. ; un an........................ **40** fr.
Union Postale, 3 mois, **15** fr. ; 6 mois, **28** fr. ; un an..................... **56** fr.

Le *Matin* entre dans la quatorzième année de son existence. Dès son apparition, il fit révolution dans la presse française. Avec lui fut créé dans notre pays le premier journal d'informations. L'élégance des caractères, la disposition des matières, l'ingénieuse clarté des titres et des sous-titres, pardessus tout la promptitude, jusqu'alors inconnue, de nouvelles, toujours rigoureusement exactes, lui valurent tout d'abord un succès sans précédent.

Les fondateurs du *Matin* avaient emprunté leurs principales qualités à la presse américaine et à la presse anglaise. Ils les avaient conciliées avec le goût spécial du public français, toujours amoureux de beau style et de méthode. Le reportage devenait la grande affaire d'un tel journal; mais aussi, le reportage ainsi compris acquérait droit de cité parmi les genres littéraires.

C'est encore le *Matin* qui a innové l'usage des fils télégraphiques spéciaux. Cette feuille est coutumière des grands tours de force d'informations. C'est ainsi qu'elle se signala, dès ses débuts, en apprenant au public, à six heures du matin, tous les détails du meurtre du préfet Barrême, accompli, loin de Paris, à une heure avancée de la nuit. Plus récemment, le *Matin* révéla, quelques heures après l'événement, l'assassinat de Stambouloff à Sofia. Enfin, tout dernièrement, seul entre tous les journaux, le *Matin* connut et publia à la première heure la mort subite du prince Lobanoff, survenue la nuit dans une petite gare, aux confins de l'Autriche et de la Russie.

Beaucoup de journaux ont emprunté au *Matin* la disposition de son texte, voire la couleur de son papier. Aucun n'a encore pu égaler la rapidité et l'abondance de ses informations. Aucun n'est à même de publier, comme lui, à l'heure où le soleil se lève, le résumé complet des journaux anglais et, lorsqu'il y a quelque chose d'intéressant, le résumé des grands organes de Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, etc., de telle sorte que le lecteur de Paris sait, en même temps que l'habitant de Londres, de Vienne ou de Berlin, ce que contiennent le *Times*, le *Standard*, la *Neue Freie Press*, le *Fremdenblatt*, le *Kleine Journal*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, etc.

L'acheteur du *Matin* connaît, à plus forte raison, tous les extraits des journaux parisiens à l'heure même où ils paraissent. Ces extraits sont une des curiosités de la presse française. Aucun fait politique, aucune nouvelle de Paris ou de province, qu'il s'agisse même d'art, de théâtre ou de sport, n'échappe au lecteur, qui, grâce au *Matin*, connaît tout ce qui se passe, comme s'il avait, en se levant, les quarante journaux.

Mieux encore, depuis la nouvelle direction de M. Bunau-Varilla, le *Matin* a inauguré, avec un succès qui en a fait le journal indispensable de tous ceux qui s'intéressent à la politique, une analyse quotidienne des *premiers Paris*, c'est-à-dire de l'opinion des *leaders* de tous les journaux paraissant en même temps que lui.

Tant d'efforts ont été récompensés, dans l'année qui vient de s'écouler, par les plus importants résultats.

L'absence de tout parti pris oblige la rédaction du *Matin* à l'anonymat. L'impersonnalité dans le récit des faits, dans l'exposé des opinions, dans la relation des interviews y est de rigueur.

Les articles leadings du *Matin* sont signés des noms les plus illustres de la politique ou de la littérature. Depuis sa fondation, ce journal a tenu à honneur d'offrir chaque jour au public un article sensationnel dû à une plume autorisée.

Combien d'écrivains éminents ont laissé d'inoubliables souvenirs dans les colonnes du *Matin*! John Lemoinne, Jules Claretie, Aurélien Scholl, Armand Silvestre, Burdeau, Poincaré, et tant d'autres, eurent leur jour au *Matin*. Dans l'année qui vient de s'écouler, M. Bunau-Varilla a fait pour le *Matin* des recrues qui ont ravivé et rajeuni l'éclat de sa rédaction. A ses *leaders* des anciens jours, comme MM. Cornély, Ranc, Robert Mitchell, s'est adjointe une brillante pléiade d'hommes politiques, de savants, d'hommes de lettres. MM. Barthou, Boucher, Delpeuch, Hanotaux, Turrel ont donné des articles au *Matin* avant que le pouvoir leur interdît de se mêler aux polémiques de presse. En quittant le ministère des finances, M. Paul Doumer a repris sa place parmi les collaborateurs du *Matin*. MM. Charles Dupuy, Georges Leygues, Jean Jaurès, Trarieux, Bernard Lavergne, Gustave Isambert, etc., y exposent tour à tour leurs vues sur les événements de la politique.

Le général Lambert, le héros de Bazeilles, consacre les loisirs d'une retraite prématurée à entretenir les lecteurs du *Matin* de ses vues sur l'organisation de l'armée. Le prince Roland Bonaparte, le prince Macow-Khan, ancien ambassadeur de Perse, tiennent à honneur de figurer au nombre des *leaders* du *Matin*. MM. Francisque Sarcey, F.-A. Aulard, Emile Faguet, Henri de Régnier, Gaston Salvayre traitent avec leur haute compétence les questions littéraires, historiques et artistiques.

Quant aux services de critique, ils sont confiés à des spécialistes d'une indiscutable autorité. M. Henry Céard rend compte des premières représentations littéraires, un compositeur éminent des premières musicales. Enfin, sous le signe de XXX se cache un des jeunes maîtres de la critique artistique, dont les feuilletons hebdomadaires ont acquis, depuis quelques mois, une juste célébrité.

108e ANNÉE — Le numéro : 10 centimes à PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE — DÉPARTEMENTS : 15 centimes le numéro — 276

SAMEDI 3 OCTOBRE 1896

JOURNAL DES DÉBATS
POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

SAMEDI 3 OCTOBRE 1896

DIRECTION ET ADMINISTRATION
17, Rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois

17, Rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

ABONNEMENTS :
- Seine et Seine-et-Oise.......... 40 fr. par an.
- Départements et Alsace-Lorraine.......... 50 fr. —
- Union Postale.......... 64 fr. —

Le *Journal des Débats*, dont le premier numéro parut le 29 août 1789, est, après la *Gazette de France*, qui date de 1631, le doyen de nos périodiques. La modeste feuille in-8 qui s'appelait alors le *Journal des Débats et Décrets*, fut fondée pour tenir les lecteurs de province au courant des travaux de l'Assemblée nationale. Vers la fin du Directoire, les frères Bertin se rendirent acquéreurs des *Débats*, et ils l'installèrent dans l'imprimerie Lenormand, en cette vieille demeure de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, que le célèbre journal n'a pas quittée depuis.

Raconter l'existence du *Journal des Débats* serait refaire l'histoire entière du siècle, tant il a été mêlé intimement à toutes les grandes questions politiques, sociales, littéraires et économiques qui ont passionné notre époque. Les éléments de cette histoire existent d'ailleurs dans le curieux volume publié en 1889 pour célébrer le centenaire de la fondation du journal.

Depuis le jour où il s'installa rue des Prêtres, et aussi bien sous l'administration de la dynastie des Bertin — Bertin l'aîné, Armand et Edouard Bertin, Jules Bapst et Georges Patinot (1799-1895) — que sous celle de son directeur actuel, M. Etienne de Nalèche, le *Journal des Débats* est resté et reste fidèle aux idées libérales et aux saines traditions parlementaires dont il s'est toujours montré l'ardent et intrépide défenseur.

En 1893, désireux de donner à ses informations le développement que réclamaient les besoins modernes, le *Journal des Débats* subit une transformation considérable : il devint semi-quotidien, publiant le matin et le soir deux éditions entièrement distinctes. Cet effort fut soutenu pendant près de trois ans. Au commencement de l'année 1896, et après une loyale consultation de ses abonnés et de ses lecteurs, la direction nouvelle revint à l'édition quotidienne unique. Cette édition, imprimée sur papier légèrement teinté de rose, paraît le soir, et son format, le plus considérable de ceux des journaux français, lui permet de condenser, sans en rien laisser échapper d'important, le contenu des 48 colonnes des deux éditions précédentes.

Le *Journal des Débats* est aujourd'hui une des autorités les moins contestées en matière de politique intérieure. Organe écouté du parti libéral, il apporte au soutien de ses principes une abondance d'argumentation, une force de logique, une pureté de forme littéraire, qui, depuis longtemps, lui ont valu un renom tout spécial dans la presse française. En politique étrangère, ses opinions sont examinées, en France aussi bien que hors de France, avec une attention dont il doit le bénéfice à la sûreté de ses informations, au choix des correspondants qu'il entretient dans toutes les capitales du monde, et au talent de ses collaborateurs. On peut dire, à ce point de vue, que le *Journal des Débats* est le *Times* français.

Rappelons enfin que la partie proprement littéraire du *Journal des Débats* (chroniques, variétés et feuilletons) jouit d'une réputation particulière. Un seul détail montrera à quel point elle est méritée : des 700 collaborateurs dont il a, au cours de sa longue carrière, recueilli les productions, plus du cinquième est entré à l'Institut. Quant aux informations du *Journal des Débats*, elles ne sont inférieures à celles d'aucun de ses confrères : il ne se passe pas un événement considérable sur un point quelconque de la surface du globe, où il ne soit représenté (correspondances sur la guerre de Madagascar, enquête au Transvaal, etc.).

La rédaction actuelle du *Journal des Débats* forme une phalange de brillants écrivains et de vigoureux polémistes, parmi lesquels il nous suffira de citer : MM. O. Gréard, E. Lavisse, de Vogüé, J. Lemaître, P. Bourget, J.-M. de Heredia, H. Houssaye, G. Paris, de l'Académie française ; MM. E. Reyer, A. Bardoux, Ph. Berger, E. Boutmy, Gebhart, Maspero, G. Perrot, P. et A. Leroy-Beaulieu, membres de l'Institut ; MM. Arvède Barine, H. de Parville, F. Charmes, P. Deschanel, J. Dietz, Yves Guyot, A. Heurteau, G. Michel, J. Charles-Roux, Ch. Malo, le Dr Daremberg, R. Bazin, E. Bertin, J. Bourdeau, H. Bousquet, H. Chantavoine, M. Colin, P. Desjardins, R. Doumic, E. Faguet, A. Filon, Hallays, P. Bluysen, J. Chailley-Bert, R. Kœchlin, Jalliffier, A. Jullien, A. Le Braz, J. Legras, A. Michel, A. Raffalovich, A. Rambaud, Ed. Rod, M. Spronck, Guy Tomel, Vandal, D. Zolla, etc., etc.

TARIF DE LA PUBLICITÉ
du *Journal des Débats*.

Annonces.....	3 fr.	la ligne.
Réclames.....	6 fr.	—
Faits divers...	12 fr.	—

Le *Journal des Débats* exploite lui-même sa publicité. Des réductions sont consenties sur les prix ci-dessus suivant l'importance des commandes.

L'*HEBDO-DÉBATS*

Depuis trois ans, le *Journal des Débats* publie une édition hebdomadaire, d'un format élégant et maniable, où se trouvent reproduits les informations les plus importantes et les principaux articles parus durant la semaine dans l'édition quotidienne. Cette innovation heureuse, la première de ce genre essayée en France, sorte de Journal-Revue, a été accueillie avec un succès que légitiment l'excellence de sa rédaction et le bon marché de son abonnement (un an : 20 fr. en France ; 25 fr. à l'étranger).

JOURNAUX DU SOIR A 10 CENTIMES

LA FRANCE

Directeur : **H. HOSTEIN.**

8, Boulevard Montmartre, Paris.

ABONNEMENTS : FRANCE, 3 mois, **10** fr.; 6 mois, **20** fr.; un an........................ **40** fr.
UNION POSTALE, 3 mois, **14** fr. ; 6 mois, **28** fr. ; un an.................. **54** fr.

La *France* a été fondée, il y a trente-quatre ans, par un publiciste qui a laissé un grand renom dans les lettres et la politique, M. de la Guéronnière. Le premier numéro du journal porte la date du 9 août 1862. Dès le début il se signala par son esprit libéral, ses idées de progrès, ligne qu'il n'a cessé de suivre depuis lors. Le journal comptait alors, parmi ses rédacteurs, des critiques comme Fiorentino, des écrivains militaires comme le baron de Bazancourt, des chroniqueurs comme Caro, de Viel-Castel, Henri de Pêne, Louis Figuier, Emile Chasles, etc.

Avec de telles idées et une telle rédaction, la *France* ne tarda pas à prendre une des premières places dans la presse parisienne. Cette situation se continua jusqu'à la guerre. A cette époque la *France* parut à la fois, à Paris pendant la durée du siège, et à Bordeaux pour ses lecteurs de la province. Pendant la Commune, elle eut l'honneur d'être supprimée par les maîtres de Paris et dut se transporter à Versailles.

C'est peu de temps après qu'Émile de Girardin devint directeur du journal. On sait ce que l'illustre publiciste a fait de la *France*, et personne, amis comme adversaires, n'a oublié la superbe campagne qu'il mena en 1877 contre le gouvernement du Seize-Mai. C'est en grande partie à cette campagne que les républicains durent leur éclatante victoire.

A cette époque, la *France* prit la tête de l'opposition dans la presse française. Chaque jour, Girardin, de sa vieille plume de fer, déchirait et jetait au vent les décrets, les proclamations de l'Ordre-Moral. Aux côtés du maître, qui avait retrouvé dans la fièvre de cette lutte épique une jeunesse nouvelle, un groupe de jeunes gens faisait ses premières armes, donnant à la *France* cette allure de virilité qui a constitué depuis ce temps l'originalité et le caractère du journal. Girardin, malgré ses soixante-dix ans, était le plus jeune et le plus infatigable de tous.

Le succès de la *France* fut immense. L'histoire de la presse moderne n'offre point d'exemple analogue. Voici ce que disait à ce sujet le *Figaro*, alors l'organe le plus considérable du gouvernement du Seize-Mai : « Le tirage de la *France* bondit jusqu'à des chiffres fabuleux. On en vendait deux cent mille exemplaires par jour. On en expédiait des ballots en province ; toute la presse départementale reproduisait les articles du maître, l'étranger les traduisait en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en russe. Et ces mêmes articles nous revenaient, recommençant une trouée dans l'opinion française avec la force acquise par la trouée dans l'opinion étrangère. »

Le Seize-Mai vaincu, la grande bataille libérale achevée, le journal la *France* poursuivait son œuvre patriotique en se consacrant à l'organisation du gouvernement républicain, à l'étude des grands problèmes sociaux, des problèmes économiques et industriels, de ce que Girardin définissait si éloquemment « l'outillage de la paix ». L'Exposition de 1878 fut en partie son œuvre. C'est dans ses colonnes que la première idée en fut lancée et défendue, et l'on sait quel succès répondit aux prévisions des initiateurs de cette grande œuvre nationale.

Que pouvons-nous dire de plus ? La *France* est demeurée ce qu'elle a toujours été, un journal de progrès incessant, un journal d'avant-garde. Ajoutons, pour terminer, que son attitude constamment patriotique lui a procuré l'honneur d'attirer la première les foudres allemandes : le journal a été le premier supprimé en Alsace-Lorraine, en octobre 1883.

Voilà un fait qui en dit plus long que tout commentaire.

Girardin est mort sur la brèche en 1881 ; il fut remplacé à la tête du journal par M. Jenty, qui mourut lui-même l'année suivante, et qui eut pour successeur M. Charles Lalou. Sous M. Jenty, comme sous M. Lalou, la *France* n'a cessé de défendre la politique de Girardin, politique de liberté pour tous, de justice, de progrès incessant.

La *France* d'aujourd'hui, sortie victorieuse de vicissitudes passagères, est à la hauteur de cette grande et déjà vieille réputation. Le commandant Hostein, un ancien officier de marine devenu un des grands industriels de Paris, qui en est à la fois le propriétaire et le directeur, a rendu avec éclat au journal sa ligne de conduite résolument républicaine et progressiste, dévouée à l'alliance franco-russe et ardemment patriotique.

Autour de lui, des hommes politiques tels que MM. Maxime Lecomte, sénateur, Flourens, Descubes, Chaudey, Dejean, Fleury-Ravarin, Bouge, Trouillot, Pétrot, députés, Pierre Baudin, président du Conseil municipal, Armand Grébeauval, etc. ; des chroniqueurs réputés, Emile Blavet, Clovis Hugues, H. Conti, Georges Vanor, Henry de Fleurigny, Delilia, font de la *France* le journal du soir le plus intéressant des grands organes parisiens.

La Critique théâtrale, Emile Duret. *Soirée parisienne*, A. Delilia. *Critique littéraire*, G. Frémont. *Concerts*, Georges Vanor. *Beaux-Arts*, Le Fustec. *Revue historique*, A. Le Glay. *Causerie agronomique*, Ch. Charpentier. *La Toilette et la Maison*, Licette de Serran. *L'Ecole et la Famille*, E. Constant.

Partie politique : MM. Maurice Jourdain, Flachon, etc.

Extérieur : MM. de Lorbac, de Civiny, Povolni, etc.

Colonies : MM. Binger, F. de Béhagle.

Informations : MM. A. Strauss, Delphin, Oriol, etc.

Sport : H. de Fleurigny.

Vélocipédie : de Lervey.

La *France* publie chaque jour deux éditions, l'une à trois heures, l'autre à six heures.

Mercredi soir 7 Octobre 1896 — 31e Année | PARIS : 10 Centimes — DÉPARTEMENTS : 15 Centimes | N° 11,643 — Mercredi soir 7 Octobre 1896

ABONNEMENTS — ANNONCES

LA LIBERTÉ

Directeur : Jules Franck

Adresse télégraphique : LIBERTÉ — PARIS

146, Rue Montmartre.

ABONNEMENTS : FRANCE, 3 m., 13 fr. ; 6 m., 25 fr. ; un an, 48 fr.; ÉTRANGER, 3 m., 14 fr.; 6 m., 27 fr.; un an, 52 fr. — *Abonnements de semaine* : FRANCE, 1 fr.; ETRANGER, 1 fr. 25

LA « LIBERTÉ » EN 1896

L'ANNÉE 1896, dans l'ordre de la politique générale, a été marquée par plusieurs événements importants que la *Liberté* a eu la bonne fortune de signaler la première, à ses lecteurs.

C'est ainsi, pour suivre l'ordre chronologique, que, par une dépêche de son correspondant de Tananarive, reproduite et commentée par tous les journaux, la *Liberté* a révélé au public français les troubles graves qui avaient éclaté au mois de mars dans notre nouvelle colonie et obligé ainsi le cabinet Bourgeois, alors au pouvoir, à faire connaître au pays la véritable situation de cette conquête inachevée.

Pour les Visites à Vienne, Breslau, Balmoral et Paris,faites par l'Empereur et l'Impératrice de Russie, la *Liberté* en a, la première, donné le programme et indiqué les diverses phases ; en dépit de tous les démentis, ce programme s'est trouvé exact.

Quant au voyage de Li-Hung-Chang, seule la *Liberté* a été à même de donner les détails les plus sérieux et les plus complets sur le véritable but de la mission de l'homme d'Etat chinois auprès des différents gouvernements. Ces informations ont été immédiatement reproduites par les grands journaux anglais, qui en ont reconnu plus tard l'authenticité.

Pendant les premiers mois de l'année, la *Liberté*, fidèle à ses principes qui excluent de la polémique les questions de personnes, a, au nom de ce qu'elle croit être l'authentique tradition du régime parlementaire, énergiquement combattu les initiatives hasardeuses et les décisions arbitraires du ministère Bourgeois.

Dans la politique extérieure, elle a poursuivi l'œuvre à laquelle se sont associés les principaux organes de la presse et qui a abouti aux fêtes éclatantes de Cherbourg, Paris et Châlons.

Au lendemain de la mort d'Edmond de Goncourt, c'est dans la *Liberté* que la chronique parisienne a trouvé ses éléments les plus intéressants. Rappelons en effet qu'elle a publié, outre les déclarations de certains membres de la famille, le texte authentique du testament de M. de Goncourt qui offrait un intérêt d'autant plus grand que les informations publiées à ce sujet se trouvaient être plus ou moins contradictoires.

SA RÉDACTION

Partie Littéraire et Artistique

La *Liberté* est un des rares journaux qui aient maintenu ses droits à la critique littéraire. M. Paul Perret y apprécie les œuvres nouvelles, et n'estime pas que la critique littéraire doive se limiter aux romans ou aux pures œuvres d'imagination. C'est cet écrivain érudit qui signe aussi le feuilleton dramatique.

La critique musicale est, comme par le passé, confiée à M. Victorin Joncières, l'éminent compositeur de *Dimitri*, du *Chevalier Jean*, etc.

La *Liberté* a cette année rétabli la tradition du feuilleton artistique. M. Alfred Pallier y apprécie, avec le goût le plus sûr et sous la forme la plus littéraire, les œuvres de nos peintres et de nos sculpteurs.

De même le rétablissement de chroniques scientifiques régulières sous la signature de M. V. Guilloux est une amélioration de cette année.

Aux noms de chroniqueurs aimés du public comme MM. Fabrice Carré, Georges Izambard, Ed. Renoir, Jean Rameau, Léo Claretie, Dick May, J. Cantel, René Prelm, A. Barthélemy, Chrysale et autres, est venu s'ajouter celui de M. Adrien Vély qui donne, toutes les semaines, des « Notes d'un Vieux Garçon », du sens le plus humoristique.

Les lectrices de la *Liberté* ont eu, cette année aussi, une agréable surprise. La comtesse de Saunières leur décrit régulièrement sous la nouvelle rubrique la *Mode* les merveilles qu'enfante le génie de nos couturières et de nos modistes.

Partie Financière et Industrielle

De nombreux perfectionnements ont été apportés, dans le courant de l'année 1896, à la partie économique de la *Liberté*, dont les informations financières jouissent d'une réputation universelle. Le tableau des valeurs cotées à la Bourse de Paris a été considérablement augmenté ; une nouvelle rubrique indique maintenant les cotes télégraphiques des principales valeurs traitées à Londres, Berlin et Vienne. Enfin, un service spécial de dépêches fait connaître les derniers cours des denrées et matières premières cotées aux principales bourses de commerce du monde entier.

Un service vélocipédique, organisé également cette année, permet aux lecteurs de la *Liberté* de la lire en quelque sorte au moment même du tirage. En effet, les principaux kiosques et les gares importantes sont desservis par des bicyclistes qui, en peu de minutes, apportent la *Liberté*, à peine parue, aux environs de l'Opéra, des gares Saint-Lazare, du Nord et de l'Est, etc.

PUBLICITÉ

La publicité de la *Liberté* est recommandée surtout aux industries de luxe parisiennes.

En effet, en dehors du monde politique, sa clientèle se compose notamment de la plupart des grandes familles appartenant à l'aristocratie, à la finance, à la grande industrie et au haut commerce. Elégante, mondaine et fortunée, la clientèle de la *Liberté* peut être plus que toute autre tentée par l'offre des belles productions de l'industrie française. C'est, pour ces mêmes raisons d'ailleurs, que MM. les avoués et notaires ont généralement recours à la publicité de la *Liberté* pour les ventes immobilières. D'autre part, le prix modéré et la variété de ses annonces facilitent aux industriels ce genre de propagande, encore insuffisamment apprécié en France.

JOURNAUX DU MATIN A 5 CENTIMES

Le Petit Journal

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET ANNONCES 61, rue Lafayette, 61 A PARIS | UN NUMÉRO 5 CENTIMES — Tous les Dimanches LE SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENTIMES | JEUDI 8 OCTOBRE 1893 — TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE (Numéro 12340) LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

61, Rue de Lafayette

ABONNEMENTS : SEINE et SEINE-ET-OISE, 3 mois, **5** fr.; 6 m., **9** fr.; 1 an.................. **18** fr.
DÉPART., 3 m., **6** fr.; 6 m., **12** fr.; 1 an, **24** fr.; ETR. 3 m., **8** fr.; 6 m., **15** fr.; 1 an, **30** fr.

Le « PETIT JOURNAL » EN 1896

Au point de vue politique, sous la haute direction de M. **MARINONI**, le *Petit Journal*, surnommé, et à juste titre, par les Américains le « colosse des journaux », puisque son tirage dépasse onze cent mille exemplaires, a continué en 1896 à suivre de près avec une complète indépendance les faits de la politique intérieure présentant un réel intérêt pour le grand public. Une place importante a été consacrée par lui aux intérêts de la défense nationale ainsi qu'à l'étude de la situation extérieure.

Ses articles leaders, signés de M. Ernest Judet, ne préconisant jamais que les solutions véritablement conformes à notre dignité autant qu'à notre sécurité, ont à maintes reprises produit sensation et ont été reproduits ou commentés par tous les journaux du monde.

A côté de ces articles, il faut signaler les informations de politique intérieure et étrangère, les articles militaires, les comptes rendus des Chambres, des assemblées départementales et municipales, les voyages présidentiels, etc., qui font du *Petit Journal* une feuille absolument complète.

Le service d'**informations** est fait, sous la direction de M. Pierre Giffard, par de nombreux reporters à Paris, dans toutes les villes de France, ainsi que dans les centres principaux de l'étranger. C'est grâce à cette nombreuse phalange de correspondants que le *Petit Journal* est informé sur l'heure de tout ce qui se passe d'intéressant en France et au dehors de France, et peut, à l'aide de ses quatre éditions quotidiennes, si rapidement renseigner ses lecteurs.

A signaler pour l'année 1896, comme rubrique nouvelle parmi les nombreuses rubriques du service des Informations, celle des *Récréations amusantes* avec dessins explicatifs, qui a eu tout de suite le plus grand succès. C'est le service des Informations du *Petit Journal* qui, en 1896, a organisé la course de Paris-Conflans où le record de Marathon a été battu.

Notons encore à l'actif de 1896 une initiative très intéressante. M. **MARINONI** a voulu instituer des bourses de voyage au profit des jeunes lauréats des langues étrangères dans les établissements d'instruction communale et, le premier, a souscrit pour dix de ces bourses. Des lecteurs du journal se sont joints à lui, et c'est ainsi que 23 jeunes gens ont pu, cette année, aller visiter les pays dont ils avaient appris la langue et perfectionner leur instruction.

PARTIE LITTÉRAIRE

Le *Petit Journal* n'oublie pas qu'à l'origine le roman-feuilleton a été un des éléments de sa fortune. Aussi le plus grand soin est-il apporté dans le choix des œuvres publiées.

A ce point de vue, il faut signaler le concours ouvert à la fin de 1895 et qui reste ouvert actuellement. M. **MARINONI** voulant donner aux talents encore inconnus et aux auteurs nouveaux l'occasion de se produire à côté des maîtres dont la collaboration est assurée au *Petit Journal*, a décidé de consacrer quatre prix d'une valeur totale de 155.000 francs aux quatre meilleurs romans qui seraient présentés avant le 31 décembre 1895.

Le *Petit Journal* a reçu 568 manuscrits, sur lesquels 13 romans ont été admis à la publication. Puis, comme le jury n'avait cru devoir décerner que le 4e prix de 30.000 francs à M. Charles de Vitis pour son feuilleton *le Roman de l'ouvrière*, les trois autres prix restants : un premier prix de 50.000 fr., un second de 40.000 fr., un troisième de 35.000 fr. seront distribués aux romans choisis à la suite d'un nouveau concours qui prendra fin le 30 juin 1897.

PUBLICATIONS DIVERSES
du *Petit Journal*

Le Supplément illustré du *Petit Journal*, tiré en couleurs grâce aux machines chromotypographiques inventées par M. **MARINONI**, qui impriment en un seul tirage une image réunissant jusqu'à 10 couleurs, voit maintenant son tirage égaler et même dépasser celui du *Petit Journal*, puisqu'il a tiré jusqu'à treize cent cinquante mille exemplaires. Il se vend dans toute la France au prix de 5 centimes.

Le *Journal illustré*, consacré spécialement aux gravures d'actualité, est, parmi les journaux illustrés à 15 cent., celui dont le tirage est le plus élevé.

Il faut noter encore :

L'Agriculture moderne, fondée également au commencement de 1896 et qui, pour 5 centimes, donne 16 pages de texte illustré, constitue la publication la plus utile aux agriculteurs. Rédigée par les savants agronomes les plus connus, elle donne dans chaque numéro de nombreux articles d'agriculture, horticulture, viticulture, pisciculture, etc., etc.; un service de *consultations agricoles gratuites* a été installé aux bureaux du *Petit Journal*, où les agriculteurs peuvent adresser par lettres toutes les questions qui les embarrassent. *L'Agriculture moderne* informe ses lecteurs, chaque semaine, de tout ce qui s'est passé au point de vue agricole dans tous les départements et de l'état de la culture dans chacun d'eux.

SA PUBLICITÉ — TARIFS

PETIT JOURNAL

	La ligne.
Annonces spéciales, 4e page 1/2 colonne	5 fr.
4e page	10 fr.
3e page (6e colonne)	20 fr.
3e page (5 premières col.)	50 fr.
2e page	100 fr.

SUPPLÉMENT EN COULEURS

Réclames	10 fr.
Faits divers	30 fr.

JOURNAL ILLUSTRÉ

Annonces	3 fr.
Réclames	6 fr.
Faits divers	15 fr.

AGRICULTURE MODERNE

Annonces : pour 1 ou plusieurs insertions	2 fr.
— 13 insertions consécutives.	1 50
Réclames	4 fr.

JOURNAUX DU MATIN A 5 CENTIMES

Cinq Centimes — Cinq Centimes — VENDREDI 9 OCTOBRE 1896

L'ÉCHO DE PARIS

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE DU MATIN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 2, RUE TAITBOUT (BOULEVARD DES ITALIENS)

2, Rue Taitbout, Paris.

ABONNEMENTS : { FRANCE, 3 mois, **6** fr.; 6 mois, **12** fr.; un an .... **24** fr.
{ UNION POSTALE, 3 mois, **14** fr.; 6 mois, **27** fr.; un an.......... **53** fr.

L' « ÉCHO DE PARIS » EN 1896

TOUT en demeurant le journal le plus littéraire de la presse parisienne — la longue liste de ses collaborateurs éminents le prouve surabondamment, — l'*Echo de Paris* a fait tous ses efforts pour en devenir le mieux informé.

Son service de reportage offre cette particularité de donner aux articles d actualité, aux informations, aux nouvelles, une forme très originale, très littéraire. Des écrivains distingués, tels que Gaston Stiegler, Conte, Robert Charvay, Georges Bec, Jean Rogier, E. Tardieu, etc., consacrent tous leurs soins à la rédaction de cette importante rubrique. Citons notamment les « voyages présidentiels » dont Gaston Stiegler s'est fait l'historiographe plein de verve, d'esprit critique et d'impartialité. L'*Echo de Paris* ne s'est pas contenté de développer ses informations en ce qui concerne la France. Un événement grave se produit-il à l'étranger, aussitôt un collaborateur du journal est détaché pour en faire sur place et *de visu* le compte rendu documenté. Insistons enfin sur la sûreté et l'inédit de ses informations militaires, maritimes, mondaines, artistiques et théâtrales.

SA RÉDACTION

La partie exclusivement littéraire de l'*Echo de Paris* est confiée à un ensemble d'écrivains de conteurs, de chroniqueurs de tout premier ordre et tel qu'on en chercherait vainement l'analogue dans une autre feuille parisienne.

Citons, entre autres, M. Anatole France, l'éminent académicien, MM. Paul et Victor Margueritte, ces conteurs exquis, M. Rosny, au talent si robuste, MM. Fèvre, Jean Reibrach, Foley, Vandérem, Bonnamour, qui tous valent par des qualités personnelles et originales.

L'esprit de M. Scholl, la philosophie souriante de M. Henry Fouquier sous ses deux pseudonymesNestor et Colomba, l'éloquence vibrante de Henry Bauer, la verve d'Edmond Lepelletier, la virulence de Laurent Tailhade, la bonhomie de M. Sarcey, la droiture littéraire de Lucien Descaves, l'inaltérable pitié de Séverine pour laquelle « Rien de ce qui est humain ne demeure étranger », la fine ironie de Capus, l'outrance spirituelle de Willy, la fantaisie de Bill Sharp (Pierre Weber), etc., contribuent sous des formes diverses au succès sans cesse grandissant de l'*Echo de Paris.*

La critique dramatique et musicale a pour titulaire Henry Bauër, qui combattit si souvent le bon combat pour l'art nouveau et le théâtre de l'avenir, avec l'aide de ces tirailleurs d'esprit alerte et de plume agile: *Monsieur Tout le monde* (A. Germain) et l'*Ouvreuse du cirque d'Eté* (Willy).

Notons enfin que l'*Echo de Paris* publie toujours simultanément deux romans: l'un purement littéraire, l'autre d'actions et d'aventures dont le prototype est la dernière et célèbre œuvre du maître Adolphe d'Ennery : *Markariantz*, qui a paru il y a quelques mois dans ses colonnes.

SES PERFECTIONNEMENTS

Un grand journal comme l'*Echo de Paris* ne peut, sous peine de déchéance, demeurer stationnaire. Chaque jour, pour ainsi dire, il doit faire un pas nouveau dans la voie du perfectionnement et du progrès. C'est ainsi qu'au point de vue matériel, d'importantes améliorations ont été réalisées. Son papier d'impression est sans rival dans la presse française. Son service de mise en vente a été organisé avec un soin tout particulier non seulement à Paris, mais aussi dans les villes de province les plus éloignées.

Ces efforts incessants ont été couronnés de succès. La hausse continue du tirage, le chiffre de plus en plus élevé de la vente ont eu pour conséquence d'augmenter considérablement la valeur de la publicité dans l'*Echo de Paris.* C'est ainsi que pour éviter l'encombrement déjà excessif des rubriques, l'administration du journal s'est trouvée dans l'obligation d'élever quelque peu le tarif des insertions.

TARIF DE LA PUBLICITÉ

4e PAGE

ANNONCES ORDINAIRES (Anglaises ou clichés).

	La ligne.
Prix net....................	2 fr.
Affaires un peu importantes	1 75
Affaires très importantes....	1 50

Annonces relatives aux Ventes ou Adjudication de Terrains ou d'Immeubles.

Prix net sans réduction, **3** fr. la ligne.

3e PAGE

RÉCLAMES

	La ligne.
Prix net....................	6 fr.
Affaires un peu importantes.	5 fr.
Affaires très importantes....	4 fr.

FAITS DIVERS (corps de la Rubrique).

	La ligne.
Prix net....................	10 fr.
Affaires un peu importantes.	8 fr.
Affaires très importantes..	7 fr.

FAITS-PARIS (entre 2 articles).

	La ligne.
Prix net....................	8 fr.
Affaires un peu importantes.	7 fr.
Affaires très importantes....	6 fr.

2e PAGE

ARTICLES ou ENTREFILETS

	La ligne.
Prix net....................	12 fr.
Affaires un peu importantes.	10 fr.
Affaires très importantes..	8 fr.

1re PAGE

ECHOS ou ARTICLES

	La ligne.
Prix net....................	20 fr.
Affaires un peu importantes.	18 fr.
Affaires très importantes...	15 fr.

NEUVIÈME ANNÉE — N° 2829 | LE NUMÉRO : CINQ CENTIMES | DIMANCHE 4 OCTOBRE 1896

2 ÉDITION — Voir à la 2e page LES DERNIÈRES DÉPÊCHES de la nuit

L'Eclair

2e ÉDITION — Voir à la 2e page LA REVUE DES JOURNAUX de ce matin

JOURNAL DE PARIS, POLITIQUE, QUOTIDIEN, ABSOLUMENT INDÉPENDANT

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

10, Rue du Faubourg-Montmartre.

Abonnements pour toute la France, le Numéro .... 5 cent.

Annonces : 4 fr. la ligne, **Réclames** : 8 fr. la ligne.

L'« ÉCLAIR » EN 1896

LONGTEMPS en France le journal a apporté à ses lecteurs des opinions toutes faites. Il leur évitait de penser : il pensait pour eux. La pratique du suffrage universel, la facilité des relations et les échanges plus actifs, ont enseigné à chacun à avoir sur toutes choses son jugement particulier. La fortune de l'*Eclair* n'est peut-être que dans cette conception de l'idéal du lecteur nouveau : il ne lui impose pas de vérités : il les lui soumet toutes.

Sous les yeux de ceux qui lui font, chaque année plus nombreux, l'honneur de le suivre, il met les pièces des procès quotidiennement plaidés devant l'opinion publique, il n'en détourne aucune.

Absolument indépendant, il expose les faits, les développe, les accompagne d'éclaircissements impartiaux, et laisse à qui les examine, la liberté d'en tirer une conclusion conforme à ses goûts, à ses intérêts, à ses principes.

Sur cette base si large et si solide, il a pu établir le véritable journalisme contemporain, le journalisme documenté, qui, pour l'histoire de ce temps, recueille toutes les impressions et réunit tous les matériaux. Eclectique dans l'accueil des informations, dès qu'elles sont sûres et attachantes, ou qu'elles présentent un intérêt public, l'*Eclair* a pu insérer les articles les plus divers, et révéler les faits les plus variés. Dans sa continuelle préoccupation d'informer sans scandale comme sans condescendance pour telle politique plutôt que pour telle autre, il a permis qu'on le considérât comme une sorte de carrefour où toutes les opinions intéressantes heureusement se croisent. D'ailleurs, en la note concise de son bulletin politique, qui fait l'admiration des lettrés et des hommes d'Etat, il donne chaque jour son sentiment propre sur les choses et sur les individus ; mais jusqu'en ce point son indépendance s'accuse absolue, comme entière sa bonne foi.

Par des dépêches du monde entier que lui adressent des correspondants spéciaux éprouvés, par de nombreux articles dont le retentissement n'est pas oublié, dévoilant des faits de tout ordre, accumulant les documents de toute nature, par l'attention qu'il prête aux multiples incidents de la vie parisienne, par sa facilité à rassembler les bruits de la rue, des coulisses et du boulevard, par le concours désintéressé qu'il prête à toute opinion scientifique, artistique ou littéraire et à tout mouvement philanthropique, l'*Eclair* a donné la mesure de sa devise : « Il n'y a pas de journalisme plus haut que la vérité ».

SA RÉDACTION

Un journal conçu selon cette formule sacrifie avant tout à l'information, c'est-à-dire au reportage. Qui le mieux peut renseigner le lecteur que celui qui est en situation en quelque sorte officielle de le faire ? Le personnage que les circonstances mettent en vue, ne fût-ce qu'un jour, ne fût-ce qu'une heure, est sollicité de dire ce qu'il sait et sait bien, ou de donner son opinion sur ce que l'on sait, quand cette opinion a son importance. Le journal a ainsi pour collaborateurs toutes les sommités de ce temps et toutes les célébrités ; il devient ainsi une tribune accessible à tous, où se débattent contradictoirement, au grand jour, les problèmes qui nous passionnent, où se font entendre à leur heure les voix les plus autorisées et les plus éloquentes.

Chaque numéro de l'*Eclair* est donc un résumé complet, autant qu'indépendant, des faits, des doctrines et des rumeurs du jour. En l'ouvrant, le matin, le lecteur y trouve, recueillis dans les articles d'informations, les propos authentiques qu'il a précisément le désir de vouloir connaître, et dans le feuilleton du rez-de-chaussée, qui est la 2e édition, une revue générale de tout ce qui, en même temps que l'*Eclair*, paraît d'intéressant dans les autres feuilles parisiennes.

La littérature, la politique et la philosophie trouvent en plus sous la rubrique « Opinion » la liberté de tout dire. Cette rubrique réunit les noms connus de Jean Ajalbert, Emmanuel Arène, Emile Bergerat, Jean de Bonnefon, Georges Chaudey, l'abbé Charbonnel, Depasse, Gerville-Réache, Louis de Grammont, Alphonse Humbert, Gaston Jollivet, Ledrain, Ménorval, Georges Montorgueil, Camille Pelletan, Roger-Milès, Séverine, Georges Thiébaud, etc.

Ces noms disent assez haut quel éclectisme présida à leur choix, et toujours en vertu de cette indépendance qui est le succès de l'*Eclair* et son honneur.

SA PUBLICITÉ

TARIFS ET AVANTAGES

L'*Eclair* ayant la plus grande partie de sa clientèle dans le monde des affaires, sa publicité est très recherchée, car, bien que possédant un des plus gros tirages parmi les journaux parisiens, ses prix sont restés très modestes ; il est du reste facile de s'en convaincre par le tarif ci-dessous, employé pour les affaires de quelque importance.

	La ligne.
Annonces 4e page	2 fr.
Réclames 3e —	4 fr.
Après faits divers..........	7 50
Faits divers avec titre.....	10 fr.
(Le titre comptant pour une ligne.)	
Echos 2e page.............	20 fr.

L'*Eclair* en 2e et 3e page justifiant sur 5 colonnes au lieu de 6, on gagne une ligne par 5 lignes, c'est-à-dire que 5 lignes de l'*Eclair* font 6 lignes des autres journaux.

L'*Eclair* publie, tous les mardis, sous la rubrique « Petites Annonces » et au prix de fr. 0.75 la ligne, les offres et demandes d'emplois et de capitaux.

1er Vendémiaire. — N° 5927. **CINQ** Centimes — Paris et Départements — **CINQ** Centimes Lundi 5 Octobre 1896

L'INTRANSIGEANT

BUREAUX DU JOURNAL : 142, Rue Montmartre
PRIX DE L'ABONNEMENT

Rédacteur en chef : **HENRI ROCHEFORT**

LES ANNONCES SONT REÇUES :
à l'AGENCE PARISIENNE DE PUBLICITÉ
Adresser Lettres et Mandats à M. ERNEST VAUGHAN
administrateur

142, Rue Montmartre, Paris

ABONNEMENTS : { FRANCE, 3 mois, **8** fr. ; 6 mois, **15** fr. ; un an.......... 28 fr.
UNION POSTALE, 3 mois, **12** fr. ; 6 mois, **22** fr. ; un an.......... 42 fr.

Fondé par Henri Rochefort, le 14 juillet 1880, l'*Intransigeant* est entré dans sa dix-septième année d'existence. Aucun journal n'eut une vie plus mouvementée. L'*Almanach Hachette* en a retracé l'histoire, l'an passé ; il a montré comment l'*Intransigeant* devint rapidement le principal et le plus influent des journaux socialistes.

La participation de l'*Intransigeant* au mouvement boulangiste, l'exil de son rédacteur en chef, son retour quasi triomphal à Paris, les duels de Rochefort et de ses collaborateurs, les innombrables procès soutenus par le journal, sont présents à la mémoire de tous.

L'« INTRANSIGEANT » EN 1896

L'*Intransigeant* est resté le plus populaire et le plus répandu des organes démocratiques. C'est, à proprement parler, le journal du peuple de Paris, celui dont le tirage est, de beaucoup, le plus élevé parmi les feuilles politiques, puisqu'il dépasse 200.000 exemplaires. Aussi son influence n'a-t-elle fait que grandir.

Henri Rochefort. — Souvent un article de Henri Rochefort a exercé sur les événements une action décisive, et plus d'une fois l'attitude prise par l'*Intransigeant* a modifié du tout au tout la situation.

C'est ainsi qu'au moment où la grève de Carmaux semblait devoir se terminer à bref délai par la défaite des ouvriers verriers, Rochefort, en leur apportant tout à coup 100.000 francs remis entre ses mains par une généreuse donatrice, Mme Dembour, leur assura la victoire et leur permit de fonder la Verrerie ouvrière d'Albi.

L'*Intransigeant* est l'organe des faibles, des déshérités, des opprimés et des humbles. C'est toujours à lui que l'on s'adresse quand il s'agit de réparer une injustice, de dénoncer un abus, petit ou grand, de réclamer une utile réforme. Pendant l'année qui vient de s'écouler, on l'a vu mener une campagne ardente pour obtenir l'amélioration du sort de nos soldats, et surtout des malheureux qu'une faute parfois légère a fait envoyer aux compagnies de discipline.

Les insurgés Cubains et Crétois, les Arméniens massacrés, les Irlandais persécutés ont trouvé à l'*Intransigeant* des défenseurs éloquents et convaincus. Il n'est donc pas surprenant que Henri Rochefort ait reçu des témoignages d'affection et de reconnaissance de tous les points du monde, où son nom est également célèbre, où ses brillants et spirituels articles sont lus avec avidité.

Cette enthousiaste gratitude des uns a pour naturelle contrepartie l'animadversion des autres. L'*Intransigeant*, cela va sans dire, a souvent à soutenir de très vives polémiques. L'une d'elles a eu, cette année, un retentissement énorme, et certain article de Rochefort, intitulé : *L'Explosion d'une marmite*, obtint un succès tel, que les numéros du journal se vendirent jusqu'à deux et trois francs.

Nous n'avons point à faire ici d'incursion dans le domaine de la politique. Nous signalerons donc simplement, pour l'histoire de la presse, l'appui très énergique donné par l'*Intransigeant* au ministère Bourgeois. Et, en cette année qui a été marquée par l'inoubliable visite du Tsar, il n'est que juste de rappeler que Rochefort fut l'un des initiateurs du mouvement qui a abouti à l'alliance franco-russe. Longtemps il a été seul dans la presse à préconiser le rapprochement des deux nations, et rien, pas même les objurgations de certains de ses amis, n'a pu le détourner de ce que, dans son patriotisme clairvoyant, il considérait comme l'intérêt de la France : « Je ne veux pas, disait-il, être forcé, sur mes vieux jours, d'apprendre l'allemand. »

L'*Intransigeant* justifie le succès qu'on lui accorde par le soin avec lequel il suit l'actualité. Son service de reportage est particulièrement soigné, et il ne se passe pas un seul événement sans que ses lecteurs en connaissent les moindres détails.

SA RÉDACTION

Henri Rochefort a su, d'ailleurs, grouper autour de lui une phalange de rédacteurs fidèles, dont quelques-uns ont participé aux débuts du journal. L'*Intransigeant* a pour administrateur M. Ernest Vaughan ; pour secrétaire de la rédaction, M. H. Ayraud-Degeorge ; pour principaux rédacteurs, MM. A. Berthier, Ph. Dubois (chef du reportage), Henri Varennes (Tribunaux), Ernest Roche, A.-H. Montégut (Chambre), Emile Giffault, Léon Degeorge, Adrien Fargat, Emile Bouisson (Sénat), C. Malato (Cosmo), Olivier Pain, A. Foureau (Dom Blasius), L. Perthou, Deneuvillers, G. Mathieu (Frivolet), Mme Yver (reportage), Vabontrain (vélocipédie), Tristan (sport). Critique artistique : Ayraud-Degeorge.

Ses gérants, MM. Delpierre et Farjat, ne comptent plus les condamnations encourues, ni les formidables amendes payées. Le personnel administratif, sous les ordres de M. Bouit, caissier principal, en majeure partie composé d'anciens proscrits et de socialistes militants, et l'équipe des typographes de l'*Intransigeant*, ayant pour metteur en pages M. E. Morgant, n'ont subi d'autres modifications depuis l'apparition du journal, que celles causées par la mort.

On voit qu'à l'*Intransigeant* on ne se contente pas de professer les principes de fraternité qui forment la base du socialisme : on les met aussi en pratique. C'est parce que la démocratie républicaine ne l'ignore pas, c'est parce qu'elle sait à quel point Rochefort lui est dévoué, qu'elle continue sa confiance à l'*Intransigeant* et lui assure cette force et cette vitalité que seul l'appui de l'opinion publique peut donner à un journal.

PRESSE DE PARIS

JOURNAUX DU MATIN A 5 CENTIMES

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 1470 — Cinq Centimes — Paris et Départements — Cinq Centimes — JEUDI 15 OCTOBRE 1896

FERNAND XAU, Directeur — RÉDACTION, 100, Rue Richelieu, Paris — Prix des Abonnements

LE JOURNAL

Quotidien, Littéraire, Artistique et Politique

FERNAND XAU, Directeur — ADMINISTRATION, 100, Rue Richelieu, Paris — Annonces, Réclames et Faits Divers chez Lagrange, Cerf et Cie, 6, Place de la Bourse, et dans les bureaux du JOURNAL

100, Rue Richelieu, 100

Directeur : FERNAND XAU

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois	Trois mois	Un mois
Paris	20 fr.	10 fr. 50	5 fr. 50	2 fr. »
Départements et Algérie	24 fr.	12 fr. »	6 fr. »	2 fr. 50
Etranger (Union Postale)	35 fr.	18 fr. »	10 fr. »	3 fr. 50

LE « JOURNAL » EN 1896

Le *Journal* a pris en 1896 un développement considérable grâce aux efforts quotidiens qu'il fait pour être agréable à ses lecteurs.

Il a suivi la vie politique intérieure et extérieure avec un soin qui lui a valu, de la part du public, les témoignages et les encouragements les plus flatteurs. A l'intérieur, ses informations politiques, puisées aux sources les plus sûres, ont mis le *Journal* au premier rang des journaux parisiens.

A l'étranger, le *Journal* s'est attaché, dans toutes les villes importantes, des correspondants qui, par leur situation, sont en mesure de le tenir au courant de tous les événements susceptibles d'intéresser le lecteur. Leurs dépêches, centralisées par M. A. Saissy, dont la compétence n'est plus à vanter, donnent au jour le jour le reflet de la vie à l'étranger avec ses surprises et ses incessantes complications.

La politique intérieure est traitée quotidiennement par plusieurs collaborateurs spéciaux qui s'attachent à en donner la physionomie exacte et à en dégager la meilleure philosophie.

Enumérer ses articles à sensation serait abuser de l'obligeante hospitalité de l'*Almanach Hachette*. Rappelons seulement le récent voyage de M. A. Saissy en Crète et en Grèce, pendant l'insurrection crétoise.

Faut-il rappeler que le *Journal* seul a publié des interviews d'Arton dans sa prison de Londres, et au moment de son extradition ? Faut-il rappeler qu'à l'occasion du voyage du Tsar en France le *Journal* a, le premier, indiqué la date du voyage, la durée du séjour à Paris, et la composition de la suite de Leurs Majestés ?

Le public a présent à la mémoire les articles de notre envoyé spécial au Sénégal pour le procès de Segonzac, les lettres de Marcel Pradier qui a suivi pour le *Journal* l'expédition de Madagascar, l'enquête faite dans le monde entier sur la question d'Egypte, etc.

SA RÉDACTION

La rédaction littéraire du *Journal* est, sans contredit, la plus brillante des journaux parisiens. Qu'on en juge par l'énumération que voici, de ses principaux collaborateurs :

Emile Zola.	Luc. Descaves.
Franç. Coppée.	Flourens.
Henri Meilhac.	G. d'Esparbès.
Paul Bourget.	Courteline.
And. Theuriet.	A. Hepp.
Cat. Mendès.	Alph. Allais.
Arm. Silvestre	Marcel Schwob.
Jean Richepin.	M. Donnay.
Paul Arène.	Paul Adam.
Emile Bergerat.	J. de Bonnefon.
Séverine.	Rod. Darzens.
Gyp.	Georges Auriol.
Clemenceau.	Trist. Bernard.
Oct. Mirbeau.	Rambaud.
Paul Hervieu.	Ivan Bouvier.
Marcel Prévost.	Jules Ranson.
H. Lavedan.	Marin.
Hug. Leroux.	G. Docquois.
Henri Becque.	L. de Robert.
René Maizeroy.	Jules Hoche.
Grosclaude.	Barthélemy.
Gust. Geffroy.	Arn. Galopin.
Jean Lorrain.	Alexis Lauze.

Critique littéraire, Armand Silvestre ; *Critique dramatique*, Catulle Mendès ; *Critique d'art*, Gustave Geffroy ; *la Soirée parisienne*, compère Guilleri (Lucien Descaves); *les Echos*, le Domino Rose ; *la Chambre*, H. Valoys ; *le Sénat*, G. de Lilliers ; *les Tribunaux*, Me Huvelin ; *le Conseil municipal*, E. Bois-Glavy ; *l'Escrime*, Emile André ; *les Courses*, Eugène Doré ; *Courrier théâtral*, Adolphe Mayer.

SES PERFECTIONNEMENTS

Le *Journal* devait, en raison de son développement, avoir une installation plus étendue et plus en rapport avec la multiplicité de ses services.

Le 15 octobre 1896, le *Journal* s'est installé dans l'ancien hôtel Lemardelay, 100, rue de Richelieu.

Cet hôtel, qui comprend trois corps de bâtiments, de cinq étages chacun, en fera l'installation la plus vaste et aussi la plus somptueuse de Paris, en tant que journal.

Le *Journal* a aménagé une grande salle des fêtes avec loges et foyer des artistes, une superbe salle des dépêches, un bar-restaurant pour sa rédaction, un grand hall vitré, etc., etc.

Son installation, faite d'après les règles du confort le plus moderne, est parfaite.

Ayant acquis la faveur du public, le *Journal* cherche à la justifier davantage encore en allant toujours de l'avant pour donner plus ample satisfaction à ses lecteurs.

Le *Journal pour tous*, supplément hebdomadaire illustré en couleurs du *Journal*, est envoyé gratuitement aux abonnés de ce dernier ; aux acheteurs du numéro il n'est vendu que cinq centimes ; tout le monde le collectionne et bon nombre de ses numéros sont devenus très rares et même introuvables ; outre ses artistiques illustrations et sa partie littéraire, il renferme encore de la musique et des articles de mode. C'est le plus répandu des journaux illustrés.

SA PUBLICITÉ

La publicité du *Journal* est justement des plus recherchées. Ses Petites Annonces ont eu, par exemple, un succès sans précédent.

Voici comment s'établit son tarif de publicité :

TARIF DES ANNONCES-RÉCLAMES

	La ligne.
Echos 1re page	25 fr.
Réclames 2e page	15 fr.
Faits divers	10 fr.
Réclames 3e page	7 50
Annonces	3 fr.
Petites Annonces (samedi)	1 25

JOURNAUX DU MATIN A 5 CENTIMES

DIX-SEPTIÈME ANNÉE — N° [illegible] — JEUDI 8 OCTOBRE [illegible]

5 Centimes Le Numero — Paris et Départements —

LA JUSTICE

5 Centimes Le Numéro — Paris et Départements —

BUREAUX DU JOURNAL, 24, Rue Chauchat
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
Pour la rédaction s'adresser à M. A. MANIÈRE Secrétaire de la Rédaction

Rédacteur en chef: G. CLEMENCEAU

PRIX DE L'ABONNEMENT
Paris : 3 mois, 5 fr. — 6 mois, 9 fr. — Un an, 18 fr.
Départ et Algérie : 3 mois, 6 fr. — 6 mois, 11 fr. — Un an, 20 fr.
Union postale : 3 mois, 10 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 35 fr.
Adresser lettres et mandats à M. E. ROBUTTE Administrateur.

24, Rue Chauchat.

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois	Trois mois
PARIS	18 fr.	9 fr.	5 fr.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE	20 fr.	11 fr.	6 fr.

LA « JUSTICE » EN 1896

Au mois de janvier de cette année 1897, le journal la *Justice* entre dans la dix-huitième année de son existence. Son programme est resté le même qu'au jour de sa fondation, avec l'extension naturelle voulue par le cours des événements. C'est toujours la doctrine républicaine avec toutes ses conséquences qui inspire M. Clemenceau et ses collaborateurs dans leurs appréciations des faits de chaque jour. Imbus des idées philosophiques et politiques qui ont abouti à la Révolution et qui ont commandé la conduite du parti républicain jusqu'à son arrivée aux affaires, ils veulent logiquement l'évolution sociale complète, ils n'admettent pas que la politique devienne un obstacle à l'affranchissement humain, un moyen de barrer la route à l'esprit de progrès, sous prétexte de conservation de l'état actuel. Ils ne croient pas, lorsque tout change sans cesse, à la possibilité de fixer l'état social, et ils voudraient, à la place des périodes de stagnation et de conflits violents, faire accepter l'idée de la révolution pacifique et continue.

Cette manière de voir n'a pas été celle du parti républicain qui a jusqu'à présent occupé le pouvoir par des ministères de diverses nuances. La politique dite opportuniste a prévalu contre le parti auquel appartint M. Clemenceau lorsqu'il le représentait à la Chambre des députés, et qu'il sert aujourd'hui librement dans la presse, en dehors de toute discipline de groupe. Mais l'ancien chef de l'extrême-gauche devenu journaliste n'est pas troublé parce qu'il y a une nouvelle phase d'arrêt, de recul, ou de réaction à enregistrer dans l'histoire du parti républicain. Il continue de demander aux siens le retour de l'action logique, il est persuadé que la France de demain reviendra à ses destinées, reprendra son rôle dans le monde.

Il ne cesse avec ses collaborateurs de rappeler ce rôle, de mettre les hommes d'Etat actuels en demeure de le continuer. C'est la politique suivie, au long de l'année 1896, par la *Justice*, à propos de toutes les questions de politique intérieure et de politique extérieure. Parmi ces dernières, la question d'Arménie, si grosse d'imprévu européen, a particulièrement ému le rédacteur en chef de la *Justice*, et les articles qu'il a publiés à ce sujet sont tout naturellement devenus la préface du livre où sont rassemblés les témoignages des massacres d'Arménie, indignes de l'Europe civilisée.

De même, la suite de la campagne en faveur d'une réforme de notre marine a été accueillie avec satisfaction par les patriotes qui préfèrent les actes aux formules, et, cette fois, les réclamations très vives de M. Clemenceau ne sont pas restées isolées.

Enfin, sur l'alliance franco-russe, le rédacteur en chef de la *Justice* a écrit un certain nombre d'articles, très raisonnés, très sérieux, qui ont été fort remarqués.

Ajoutons que nombre de ces pages écrites par M. Clemenceau dans son journal ont pris place dans les deux volumes publiés par lui depuis deux ans : la *Mêlée sociale*, et le *Grand Pan*, et qu'ils ont retrouvé le succès sous la forme nouvelle du livre.

La rédaction de la *Justice* est restée, cette année, ce qu'elle était l'an dernier. M. Charles Martel y a continué ses articles de critique dramatique. M. Désiré Louis, qui étudie de façon attentive les questions d'enseignement, a tenu la rubrique de la critique d'art. M. Gustave Geffroy y reprend ses articles de critique littéraire, qu'il avait interrompus pour achever le récit historique de la vie de Blanqui publié sous le titre de l'*Enfermé*. Le compte rendu des tribunaux est fait par M. Drif, et M. le Dr Galtier-Boissière publie des articles scientifiques. Les écrivains politiques et littéraires qui sont les collaborateurs de la *Justice* sont MM. Léon Millot, Hercule Rouanet, Jaclard, B. Guinaudeau, Ph. Roger, Rioux de Maillou, E. Raiga, Eugène Hollande, Hinzelin, Turnus, Paul Mataguerre, Paul Louis, G. Leneveu, etc.

Il est arrivé aussi que la *Justice* a été la tribune d'écrivains de passage, tels que Octave Mirbeau et Séverine, Louis Ménard et Jules Soury.

En somme, l'évolution d'existence et de talent de M. Clemenceau a amené la modification du journal dont il était le directeur politique, l'inspirant, y apportant une attention quotidienne, mais y prenant rarement la parole. La politique elle-même n'y a plus les allures d'autrefois, commandée par la vie parlementaire. Elle est plus en communication avec le dehors, elle s'est faite souple et pittoresque, et chez nombre des nouveaux venus qui ont apporté leur concours au journal renouvelé, le socialisme apparaît nettement, sans formule d'école toutefois, avec la préoccupation de la vie consciente. Dans sa transformation actuelle, la *Justice*, quoique toujours suivie attentivement par le monde politique, est surtout en communication avec les jeunes gens soucieux de philosophie sociologique.

La *Justice* a pour secrétaire de la rédaction M. A. Manière, et pour administrateur M. E. Robutte.

JOURNAUX DU MATIN A 5 CENTIMES

16e Année — N° 289 — Jeudi 15 Octobre 1896 CINQ CENTIMES LE NUMÉRO 16e Année — 24 Vendémiaire an 105 — N° 289

LE RADICAL

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
M. Victor SIMOND

Rédacteur en chef : Henry MARET

PRIX DES ABONNEMENTS AVEC PRIMES

142, Rue Montmartre, Paris.

ABONNEMENTS (avec Primes) : Trois mois...... 7 fr. | Six mois...... 13 fr. | Un an...... 25 fr.

LA POLITIQUE du « RADICAL »

L'HISTOIRE du *Radical*, depuis 16 années qu'il a été fondé par son directeur actuel, M. VICTOR SIMOND, a suivi pas à pas celle du parti républicain. Absolument hostile en principe à toute dictature, de quelque côté qu'elle vienne, monarchiste, impérialiste ou militaire, le *Radical* s'éleva avec énergie, pendant toute la durée de la campagne boulangiste, contre l'agitation créée autour des idées plébiscitaires. Il se sépara nettement, sans hésitation, dès le premier jour, de ceux qui saluaient la fortune naissante de l'homme qu'ils considéraient comme un sauveur. Le *Radical* suivit en cette circonstance, qui fit courir les plus grands dangers à la République, la ligne de conduite qu'il suivrait encore, si pareille agitation pouvait jamais se créer à nouveau

Le *Radical* ne cessa jamais de combattre, dans ses 16 années d'existence (fondé le 9 août 1881), les gouvernements qui s'appuyèrent sur les anciens partis. Il lutte encore, au moment où ces lignes sont écrites, contre le gouvernement de M. Méline, (ministère du 29 avril 1896) qui, dans tous les votes émis par la Chambre, s'est acquis le concours des monarchistes.

SA RÉDACTION

Le *Radical* a pour rédacteur en chef M. HENRY MARET, qui siège depuis 1881 à la Chambre. Ecrivain de premier ordre, polémiste brillant et courtois, M. Henry Maret est un des maîtres incontestés du journalisme.

Les premiers-Paris du *Radical* sont signés de MM. Henry Maret, Tony Révillon et Sigismond Lacroix.

M. TONY RÉVILLON, écrivain et orateur bien connu du grand public, a été mêlé à toutes les batailles politiques du second empire. Député de Paris pendant plusieurs législatures, il se consacre aujourd'hui à ses devoirs de journaliste.

M. SIGISMOND LACROIX fait autorité, lui aussi, en politique. Ancien président du conseil municipal de Paris, ancien député de Paris, il appartient, comme MM. Henry Maret et Tony Révillon, au *Radical* depuis sa fondation.

Côte à côte avec ces trois leaders, toute une rédaction choisie, formée de journalistes et d'écrivains qui ont depuis longtemps fait leurs preuves de talent et de foi républicaine : MM. *Arsène Lopin*, cons. munic., qui traite avec compétence toutes les questions intéressant la Ville de Paris ; *Joachim Derriaz*, secrétaire de la rédaction du journal depuis sa fondation en 1881 ; *Michel Hirsch* (politique quotidienne) ; *Maxime Vuillaume* (compte rendu des Chambres) ; *Jules Causit* (information polit. et parlem.) ; *Ernest Lesigne* (questions sociales et bulletin du travail); *Paul Heusy* (tribunaux) ; *Alex. Biguet* (premières représentations et chronique théâtrale); *Un Parisien* (bavardages quotidiens).

Des chroniques littéraires et artistiques sont signées de MM. *Henry Maret, J. Derriaz, Jean de Montmartre, Jules Lermina, Paul Heusy, Henri Lavergne.* M. *Maxime Vuillaume* est chargé de la chronique scientifique.

Les *questions universitaires* sont traitées avec une rare autorité par deux rédacteurs spéciaux, MM. *Edouard Petit* et *Heurtar*, appartenant tous deux à l'Université.

Chaque lundi matin, un rédacteur spécial, M. *Verzenet*, familier avec tout ce qui touche à l'armée, répond, dans un *Bulletin militaire*, qui rend ainsi d'immenses services à toute une catégorie de lecteurs, aux lettres et demandes de renseignements qui lui sont adressées.

Le *Radical* publie encore : une chronique quotidienne des sports (courses de chevaux par *Diavolo*, vélocipédie par *Boitabille*); le *Mouvement Féministe* (Hubertine Auclert); la *Vie en Famille* (Gabrielle); des bulletins de la bourse, des halles et marchés, des groupes coopératifs et chambres syndicales, de la *franc-maçonnerie*, libre-pensée, etc.

Le FAIT DU JOUR et le ROMAN

L'information quotidienne tient une large place dans la rédaction du *Radical*. Sous la direction d'un chef de service rompu au métier, M. *Roland Furet*, tout un bataillon de reporters sont à l'affût des nouvelles, allant chercher sur les lieux mêmes, au premier signal d'un incident intéressant, les témoignages ou les récits des acteurs ou des spectateurs.

Le *Roman-Feuilleton* est l'un des plus vifs attraits du *Radical*. Rappelons seulement les deux grands succès les plus récents : *Madame Sans-Gêne*, tiré de la comédie de M. Victorien Sardou par le romancier populaire Edm. Lepelletier, et les *Deux Gosses*, cet émouvant récit de Pierre Decourcelle, qui fit couler tant de larmes des yeux des lectrices du journal.

Le *Radical* publie toujours 3 feuilletons, dus à la plume d'écrivains de premier ordre, ou choisis parmi les chefs-d'œuvre d'Emile Zola, Alexandre Dumas, Hector Malot, Alphonse Daudet, Georges Ohnet, etc.

ABONNEMENTS SPÉCIAUX

Des conditions spéciales d'abonnement sont faites *aux instituteurs*. Soit : un an 18 fr., payables d'avance en un mandat-poste ; ou 20 francs, payables 5 francs par trimestre.

Le *Radical* est envoyé gratuitement, à titre d'essai, pendant une semaine, à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. l'administrateur du *Radical*, 142, rue Montmartre, à Paris.

On s'abonne au *Radical* dans tous les bureaux de poste de France.

CINQ CENTIMES le Numéro. — PARIS ET DÉPARTEMENTS — Le Numéro, CINQ CENTIMES

FONDATEUR : AUGUSTE VACQUERIE

ABONNEMENTS

Paris	2 fr.	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	2 —	6 —	11 —	20 —
Union Postale	3 —	9 —	16 —	32 —

LE RAPPEL

FONDATEUR : AUGUSTE VACQUERIE

ANNONCES
MM. Ch. LAGRANGE, CERF & Cie
6, Place de la Bourse, 6
et AUX BUREAUX DU JOURNAL

RÉDACTION : 131, rue Montmartre, 131
De 4 à 8 heures du soir et de 10 heures du soir à 1 heure du matin

N° 9710. — Samedi 10 Octobre 15.
19 VENDÉMIAIRE AN 105

ADMINISTRATION : 131, rue Montmartre, 131
Adresser lettres et mandats à l'Administrateur

131, Rue Montmartre.

ABONNEMENTS : Paris, 3 mois, **5** fr.; 6 mois, **9** fr.; un an, **18** fr. — Départements, 3 mois, **6** fr. 6 mois, **11** fr.; un an, **20** fr. — Union P., 3 mois, **9** fr.; 6 mois, **18** fr.; un an, **36** fr.

LE « RAPPEL » EN 1896

(Histoire du Journal, de sa Vie Politique, de ses Informations, Articles a Sensation, etc.).

Le *Rappel* (directeur, M. Pierre Lefèvre) a donné, en 1896, un appui énergique au ministère Bourgeois et à la politique des réformes démocratiques (articles Charles Bos, Lucien-Victor Meunier, Camille Pelletan, etc.).

Au moment du conflit entre le Cabinet Bourgeois et le Sénat, il a provoqué l'organisation du meeting du Tivoli Vaux-Hall qui a été le point de départ d'une agitation anti-sénatoriale (articles Charles Bos, Lucien-Victor Meunier).

Il a fait ensuite une vive opposition à la politique d'entente entre modérés et ralliés (articles Charles Bos, Lucien-Victor Meunier, Camille Pelletan), il a poussé à la formation d'une politique radicale sans alliance avec le collectivisme.

Articles de M. J.-L. de Lanessan sur les principes d'une bonne organisation coloniale.

Le *Rappel* a mené une campagne vigoureuse pour la création de trains de nuit dans la banlieue, pour l'amélioration des trains ouvriers, et pour la désinfection de la Seine, campagne qui a abouti à la fondation de l'importante ligue Paris-Banlieue, à laquelle ont adhéré plus de 100 municipalités de la Seine et de Seine-et-Oise, et dont M. Charles Bos est vice-président.

Des articles de M. André Honnorat ont amené la création de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française.

M. Camille Pelletan a été, à la Chambre, rapporteur du budget de la marine.

M. Charles Bos a été élu conseiller municipal de Paris pour le quartier d'Amérique.

M. J.-L. de Lanessan a été candidat aux élections législatives dans le 10e arrondissement de Paris.

M. Lucien Victor Meunier a été nommé président de l'Association des journalistes parlementaires.

SA RÉDACTION

(Quelques mots sur la Partie Littéraire).

Le *Rappel* a continué de publier des chroniques littéraires de MM. Henri Fouquier, Paul Ginisty, Charles Frémine ; des chroniques plus spéciales (questions universitaires) de M. André Balz ; des critiques dramatiques et littéraires de M. Eugène Lintilhac ; des soirées théâtrales de M. Grenet-Dancourt ; des critiques musicales de M. Albert Montel ; des échos de M. Louis Marsolleau, etc.

Le premier, il a annoncé, en France, la découverte des rayons X (notes et articles de M. Georges Vitoux).

M. Paul Ginisty, devenu directeur du théâtre de l'Odéon, a tenu à conserver sa collaboration au *Rappel*.

Le Théâtre-Français a repris *Souvent homme varie*, d'Auguste Vacquerie, directeur-fondateur du *Rappel*.

M. Eugène Lintilhac a été nommé professeur de rhétorique au lycée Janson-de-Sailly ; il a publié *le Miracle grec* et deux volumes d'*Etudes littéraires sur les classiques français* ; à la suite d'une polémique littéraire, il s'est battu en duel avec M. Edouard Conte, du *Jour*.

M. Grenet-Dancourt a fait jouer : à l'Odéon, *Jour de divorce ;* à l'Ambigu, *la Sauterelle ;* à Cluny, *Paris quand même ;* à Parisiana, *la Macaroni*.

M. Louis Marsolleau a fait jouer au Carillon la *Revue automatique*.

M. Lucien-Victor Meunier a publié un drame : les *Ratés*, joué pour la première fois au Casino de Gérardmer; à la suite d'une polémique, il s'est battu en duel avec M. A. Goullé, de la *Petite République*.

M. Jean Destrem, secrétaire de la rédaction du *Rappel*, a donné à l'Odéon une adaptation du *Câble* de Plaute, sous ce titre : l'*Heureux Naufrage*.

SES PERFECTIONNEMENTS

(Partie Industrielle, Commerciale, Fabrication, Vente, etc.).

Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, le *Rappel*, journal essentiellement parisien, a créé de nombreux correspondants et dépositaires dans la banlieue de Paris.

Il a étendu d'une façon notable son service de la petite correspondance qui permet à tout lecteur ou abonné de s'adresser à lui pour tous les cas embarrassants où il peut se trouver, Médecine, Hygiène, Armée, Finance, Droit usuel, Contestations légales, Adresses des fournisseurs ; on répond à tout le monde, soit par lettre, soit par le journal en indiquant des initiales pour la correspondance.

Les usines de Ballancourt ont installé pour le journal une machine spéciale pour la fabrication du papier du *Rappel*.

SA PUBLICITÉ

(Tarifs et Avantages).

La publicité du *Rappel* s'adresse à toutes les industries d'objets usuels, sa clientèle étant prise en majorité dans la bourgeoisie, le monde universitaire, les petits fonctionnaires et les employés. Au point de vue financier, les études quotidiennes sur toutes les valeurs cotées ont bien souvent aidé les petits capitalistes à réaliser de gros bénéfices avec un petit capital. L'administration se tient du reste à la disposition de tous les lecteurs et abonnés pour tous les renseignements complémentaires, qu'elle donne par lettre.

Voici comment s'établit son tarif de publicité :

	La ligne.
Echos 1re page	**15** fr.
Réclames 2e page	**10** fr.
Faits divers	**5** fr.
Réclames 3e page	**4** fr.
Annonces	**1** fr.

Des conditions spéciales sont faites pour les annonces de longue durée.

JOURNAUX A 10 ET A 5 CENTIMES

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 15.044

PRIX DE L'ABONNEMENT

BUREAUX : RUE DE CHEVERUS, 8

10 Centimes dans la Gironde et les Départements limitrophes. — 15 Centimes dans les autres Départements

LA GIRONDE

BORDEAUX, LUNDI 5 OCTOBRE 1896

TARIF DES ANNONCES

SON HISTOIRE

La *Gironde*, fondée en 1852 comme organe gouvernemental, par M. Delamarre, directeur de la *Patrie*, fut acquise en 1854 par M. Gustave Gounouilhou, qui en fit bientôt un organe d'opposition libérale. M. André Lavertujon, actuellement sénateur de la Gironde, en a été le rédacteur en chef depuis 1856 jusqu'en 1871 ; son successeur fut M. Emile Ténot, ancien préfet sous la Défense nationale, ancien député des Hautes-Pyrénées, mort en 1889. L'autorité de la *Gironde* au point de vue politique est indiscutable.

SA RÉDACTION

La *Gironde* est un journal républicain progressiste, libre-échangiste. Sa partie commerciale et maritime, très détaillée et très complète, égale celle des plus grands journaux spéciaux et fait d'elle un organe très important pour la marine, le commerce, l'agriculture et les finances. Son personnel de rédaction politique est très nombreux et des mieux choisis. Ses correspondances étrangères sont lues avec le plus vif intérêt.

Par le fil télégraphique spécial qu'elle possède, conjointement avec la *Petite Gironde*, et qui aboutit dans les bureaux mêmes des deux journaux, la *Gironde* reçoit par dépêches chaque matin, *in extenso*, tous les documents importants et une longue correspondance télégraphique donnant le résumé des nouvelles et des articles des journaux ayant paru le matin même à Paris.

SA PUBLICITÉ

La *Gironde* s'adresse à une clientèle nombreuse et choisie de commerçants, d'industriels, de propriétaires, de fonctionnaires, etc., sa publicité est donc précieuse.

---

5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

26e ANNÉE — N° 8.860 — JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN — MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1896

Le plus grand et le plus complet de tous les Journaux de France à 5 centimes

ÉDITIONS DIVERSES — Bureaux : BORDEAUX, rue de Cheverus, 8 — TARIF DES INSERTIONS — PRIX DES ABONNEMENTS

LA « PETITE GIRONDE » EN 1896

Depuis l'agrandissement de son format, réalisé le 1er juin 1896, la *Petite Gironde* est devenue le plus grand et le plus complet de tous les journaux de France à **cinq centimes**. Chaque jour elle publie des *Articles politiques* et des *Lettres parlementaires*, des *Notes et impressions*, signés de ses collaborateurs MM. *Deluns-Montaud, Jules Roche, Adrien Bastid, E. Dejean, Constant Dulau, L. Descubes, Jules Legrand*, députés ; *Pascal Lefranc, Francis de Pressensé, Emile Bourbon, Charles Chaumet, Edouard Sylvin.*

Par un fil télégraphique spécial qui relie directement ses bureaux à son Agence de Paris, la *Petite Gironde* reçoit sans retard et publie vingt-quatre heures avant l'arrivée dans la région des feuilles parisiennes les comptes rendus exacts et complets de la Chambre et du Sénat, toutes les nouvelles politiques et parlementaires, les faits divers, comptes rendus des tribunaux, etc., etc., et une revue télégraphique de la presse faisant connaître les principaux articles de tous les journaux parisiens du jour.

SA RÉDACTION LITTÉRAIRE

En dehors des rédacteurs politiques dont nous donnons ci-contre la liste succincte, la *Petite Gironde* s'est attachée de nombreux et distingués rédacteurs spéciaux.

Elle publie chaque jour des *Chroniques* littéraires scientifiques, militaires, agricoles, sportives, etc., signées Adolphe Brisson, Xanrof, E. Lautier, Pierre Grison, colonel Denis, F. Vasselières, E. Rodier, S. Pierre, Jean Manore, Ernest Toulouze, Paul Berthelot, Marius Audet, Gabriel Routurier, Ernest Laroche, une *Causerie* quotidienne de Simplice, et chaque semaine un *Courrier de la Mode*, par Jeannine, deux *Lettres parisiennes* d'Albert Robert, une Causerie bordelaise d'Argus, et de nombreux articles et chroniques concernant les Beaux-Arts, les Théâtres, les divers genres de sport, l'élevage, etc.

Elle publie également des contes et nouvelles et deux *Feuilletons* par jour pour la plupart inédits et dus à la plume des écrivains en possession légitime de la faveur du public.

Elle a inauguré enfin tout récemment sa publication d'un *Feuilleton agricole* qui paraît chaque semaine.

SES PERFECTIONNEMENTS

La partie industrielle et commerciale de la *Petite Gironde* est des plus soignées et des plus complètes. On y trouve un Bulletin de la Bourse très détaillé, une partie financière maritime et commerciale très développée, une Revue de la semaine pour les vins et spiritueux et les diverses marchandises.

De plus, les 1500 correspondants qu'elle possède dans toutes les localités un peu importantes de la région, lui adressent chaque jour, non seulement le récit des incidents politiques et autres qui s'y produisent, mais encore des renseignements sur les marchés, les foires, les transactions de toutes sortes.

SA PUBLICITÉ

Rayonnant sur 30 départements, la *Petite Gironde* publie chaque jour huit éditions successives, constituant un tirage total de 175 000 exemplaires.

Grâce à son énorme clientèle, sa publicité est très recherchée. Le prix des annonces est de 1 fr. 10 la ligne, celui des réclames, 4e page, de 2 fr. 80, des faits-divers, 3e page, 6 fr. 75, et de la chronique 11 fr. la ligne.

Quinzième année Nº 287 — Le Numéro 5 Centimes — Mardi 13 Octobre 1896

LA DÉPÊCHE

JOURNAL QUOTIDIEN DE LA RÉGION DU NORD

LES ABONNEMENTS & ANNONCES SONT REÇUS :

RÉDACTION & ADMINISTRATION
RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis, LILLE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE

9 bis, Rue du Curé-Saint-Étienne. Lille

LA « DÉPÊCHE » EN 1896

LE JOURNAL A SIX PAGES

NOUS avons annoncé l'année dernière que la *Dépêche*, la première de tous les journaux à cinq centimes en France, avait inauguré, avant même le *Figaro*, le journal à six pages, sans augmentation de prix.

Il ne s'agissait alors que d'un timide essai et la publication à six pages avait été limitée au numéro du dimanche, mais nous ajoutions que, si cet essai donnait les résultats qu'on était en droit d'en attendre, la *Dépêche* continuerait résolument à marcher dans la voie où elle s'était engagée.

Les résultats ont été si favorables que, un an après cette amélioration du numéro du dimanche, la *Dépêche* paraît quotidiennement à six pages, exception faite du numéro du lundi matin, moins chargé que les autres et afin de ne point augmenter sans une nécessité absolue le travail du dimanche.

En réalisant ce progrès incontestable, l'administration de la *Dépêche* estimait sans doute qu'elle pourrait ainsi donner plus d'ampleur aux rubriques traditionnelles du journal et se trouver moins à l'étroit que dans le cadre des quatre pages, mais elle a pensé également qu'une pareille transformation devait avoir pour résultat de créer de nouveaux attraits pour ses lecteurs et de leur donner autre chose que ce qu'ils avaient autrefois.

Ses Rubriques régionales. — C'est dans ce but que, tout en améliorant et en augmentant ses services de rédaction et d'information, la *Dépêche* offrira désormais des rubriques généralement assez négligées, sinon totalement abandonnées dans la presse de province et même dans la presse parisienne. Sous ce titre « *Au jour le jour* » elle étudiera toutes les questions littéraires, scientifiques, historiques, ou autres d'actualité. Ce qu'il y a de particulier dans cette innovation, c'est que dans ces sortes de chroniques, la *Dépêche* entend ne point sortir des questions locales ou régionales ou qui s'y rattachent d'une manière quelconque. C'est là de bonne décentralisation.

Ses Rubriques étrangères. — Dans un autre ordre d'idées, la *Dépêche* a voulu se compléter en accordant une place aux questions de politique étrangère, malheureusement trop ignorées de nos compatriotes, malgré l'importance croissante qu'elles prennent de jour en jour avec l'extension des moyens rapides et économiqnes de communication et de transport.

Chaque jour un article est consacré à la politique étrangère, non point un de ces articles didactiques dans lesquels on tranche des intérêts du monde, mais un article sans prétention, faisant connaître aux lecteurs l'historique et l'état des questions qui se présentent sans cesse à l'attention publique, en montrant quel est, dans ces questions, l'intérêt politique ou économique de la France et en permettant ainsi aux lecteurs les moins au courant des choses de suivre et de comprendre les télégrammes et les renseignements transmis par les agences et qui pour tant de Français restent pour ainsi dire lettres mortes.

Sa Vente. — Ces transformations n'ont évidemment pu être réalisées que grâce à des sacrifices pécuniaires considérables, et ces sacrifices, la *Dépêche* a été à même de les faire grâce à l'augmentation continue de sa vente et à l'accroissement remarquable de sa publicité.

Sans qu'il soit nécessaire d'indiquer ici des chiffres qui ne pourraient présenter d'intérêt que s'ils pouvaient être comparés avec d'autres chiffres authentiques, il est permis d'affirmer que, de notoriété publique — et cette notoriété est d'accord avec la réalité, — la *Dépêche* est le journal qui a le tirage le plus considérable de tous les organes de la presse de la région du Nord et que sa publicité est considérée comme la meilleure et comme la plus avantageuse. Dans les gares de chemins de fer notamment, la *Dépêche* est entre toutes les mains : c'est dire qu'elle est lue par une clientèle excessivement active et très mêlée aux affaires, ce qui la fait rechercher des industriels et des commerçants.

Ses Opinions. — Au point de vue public enfin, c'est l'organe qui répond le mieux à l'état d'esprit de la région du Nord, qui incline de plus en plus vers les doctrines libérales et vers une politique très ouverte aux réformes démocratiques, mais en même temps fermement opposée aux entreprises du radicalisme et du collectivisme.

Le « Nouvelliste ». — Le *Nouvelliste*, qui paraît le soir, a subi également une amélioration sensible au courant de l'année 1896 ; il est resté à quatre pages, mais son format a été augmenté de manière à lui permettre de recevoir une plus grande quantité de copie. Le *Nouvelliste* publie chaque jour deux éditions, l'une à cinq heures et demie, l'autre à sept heures. Outre ses renseignements politiques et notamment les comptes rendus des séances des Chambres du jour même, qu'il reçoit par fil spécial aboutissant dans ses bureaux, il s'attache à être très renseigné au point de vue des télégrammes économiques et financiers et donne le tableau de bourse le plus complet qui soit publié à Lille avec les cours de clôture.

JOURNAUX A 5 CENTIMES

Vendredi 2 Octobre 1896 — CINQ CENTIMES — Dix-Neuvième Année — N° 6876

Lucien JANTET, FONDATEUR — RÉDACTION : 10, Rue Bellecordière, 10

LYON RÉPUBLICAIN

Aug. FERROUILLAT, DIRECTEUR — ADMINISTRATION : 6, Rue Childebert, 6

6, Rue Childebert, Lyon.

ABONNEMENTS : RHONE et DÉPART. LIMITROPHES, 18 fr. ; autres départements, 22 fr. ; Union P., 33 fr. — *Supplément littéraire*, abon. 3 fr. 50 et 4 fr. 50 ; Union P., 7 fr. 50.

HISTOIRE DU JOURNAL

Dans une note parue dans ce même cadre, nous contions sommairement, l'an dernier, l'histoire du *Lyon-Républicain*, organe de la démocratie républicaine progressiste du Sud-Est.

Si jamais le succès d'un journal fut la juste récompense de convictions sincères, d'une fidélité inébranlable à des principes de sagesse et de loyauté politiques, si enfin la réussite industrielle fut comme le corollaire du triomphe des idées nobles et grandes, énergiquement défendues, le *Lyon-Républicain* a le droit d'être fier de la haute position à laquelle il a su s'élever dans la presse française.

La vogue dont il jouit n'a fait que s'accuser au cours de l'année qui vient de s'écouler, et son tirage effectif de 170.000 exemplaires le place désormais bien au-dessus de tous les journaux de province, et le met en importance, sous ce rapport, de suite après le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*.

Et pourtant le *Lyon-Républicain* n'en est pas encore à sa vingtième année d'existence.

C'est, en effet, en 1878 qu'il fut fondé par Lucien Jantet et la rédaction dissidente du *Petit Lyonnais*, que vinrent appuyer de suite les chefs de file du parti républicain lyonnais et ceux de la région.

Sa politique constante fut celle de Gambetta, plus tard celle de Jules Ferry, qu'il défendit avec un zèle et une ardeur qui ne se démentirent jamais.

Jules Ferry l'a proclamé : c'est grâce à l'appui du *Lyon-Républicain*, grâce à la vigoureuse campagne que cette feuille mena à cette époque en faveur du Tonkin, que les crédits furent votés et qu'une honte fut épargnée à la France.

Aux jours sombres où une partie de la France, enfiévrée par les idées de revanche qui étaient dans l'air, et où une autre partie, poussée par des motifs moins avouables, se lançaient aveuglément à la tête d'un soldat de parade, le général Boulanger n'eut pas d'adversaire plus acharné que le *Lyon-Républicain*.

Le fait considérable de l'année 1896, la consécration officielle de l'alliance franco-russe, la visite de l'Empereur de Russie en France, le *Lyon-Républicain* l'avait fait entrevoir, bien longtemps auparavant, par la plume d'un de ses collaborateurs les plus haut placés, de l'un des hommes qui ont été les promoteurs de cette alliance, de celui-là même qui a eu l'insigne joie de recueillir en partie le fruit de sa grande pensée et de son labeur, et de se voir à l'honneur après avoir été à la peine.

SA RÉDACTION

Mais l'un des principaux éléments du prodigieux succès du *Lyon - Républicain* réside dans l'élite de collaborateurs dont il sut s'entourer dès ses débuts.

C'est parmi les hommes politiques qui défendirent avec le plus de talent à la tribune française les idées républicaines, qu'il nous faut les chercher.

Citons : parmi les disparus, Madier de Montjau et de la Berge ; parmi les vivants, MM. Hanotaux, Jules Roche, Poincaré, Deluns-Montaud, Costa-Labaume, etc.

Quant à ses chroniqueurs, ils s'appellent E. Lepelletier, Henry Fouquier, Lautier, Sabatier, Paul Ginisty.

Par ses campagnes actives en faveur de l'extension coloniale en Algérie, en Tunisie, au Tonkin, au Dahomey, à Madagascar, le *Lyon-Républicain* s'est créé une situation à part dans la presse française. Il peut revendiquer son initiative dans le vaste mouvement colonial, qui, après avoir gagné la région lyonnaise, entraîne peu à peu tout notre pays dans cette voie, la voie du progrès, de l'avenir et de la richesse nationale future.

Comme tous les grands journaux du monde, le *Lyon-Républicain* a de nombreux correspondants à l'étranger, établis à demeure, qui se trouvent ainsi aux sources des renseignements, et lorsque survient quelque gros événement autour duquel se passionnent l'opinion ou la curiosité publiques, il détache sur place un ou plusieurs de ses rédacteurs ordinaires.

Ajoutons que le *Lyon-Républicain* publie deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, un supplément littéraire de quatre pages, distribué gratuitement à Lyon.

SES PERFECTIONNEMENTS

Appelé à rayonner sur une trentaine de départements et à servir à ses lecteurs les nouvelles spéciales à leur région respective, le *Lyon-Républicain*, par son outillage perfectionné, ses cinq rotatives du dernier modèle, ses procédés de clicherie rapide, empruntés à l'Angleterre, et son bureau spécial d'expéditions, peut, toutes les nuits, tirer jusqu'à six et sept éditions en un temps relativement très court et les confier, quelques minutes après, aux divers trains P.-L.-M. qui les emportent sur toutes les lignes de ce vaste réseau.

SA PUBLICITÉ

Depuis longtemps le *Lyon-Républicain*, renonçant au fermage par les grandes Agences, a repris sa liberté pleine et entière en ce qui concerne sa publicité, et, après mûre expérience, il tient ce système comme étant infiniment plus favorable pour tous les intéressés.

La notoriété grande du *Lyon-Républicain*, son tirage très important, son tarif des plus abordables, lui attirent une clientèle de choix et des ordres de plus en plus nombreux. D'ailleurs, grâce à son rayonnement exceptionnel, sa publicité est très recherchée par la clientèle annoncière qui, depuis longtemps, l'a reconnue comme une des plus efficaces.

JOURNAUX A 5 CENTIMES

LE PETIT MARSEILLAIS

5 cent. le Numéro — JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN — 5 cent. le Numéro

ABONNEMENTS — Marseille, B.-du-Rhône, Var, Vaucluse, Basses-Alpes, Gard. 5 fr. 50 — Autres Départements (Corse et Algérie comprises)........... 7 fr. 50

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE — N° 10,355 — Dimanche 4 Octobre 1896. — Saint François d'Assise — DEMAIN SAINT PLACIDE —

LES INSERTIONS SONT REÇUES :

15, Quai du Canal, Marseille.

ABONNEMENTS : { MARSEILLE, B.-DU-RHONE, VAR, VAUCLUSE, BASSES-ALPES, VAR, 3 mois, 5 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS (Corse et Algérie comprises)........... 3 mois, 7 fr. 50

LE « PETIT MARSEILLAIS » EN 1896

LORSQUE l'on parcourt l'intéressante collection du *Petit Marseillais* depuis le 22 mars 1868, date de sa création, et qu'on arrive, après de longues étapes successives, au journal actuel, qui peut être considéré comme le premier organe de la Presse départementale, on se rend bien compte que la Direction de ce journal n'a reculé devant aucun sacrifice pour réaliser le programme qu'elle avait indiqué aux lecteurs de la première heure.

En effet, le *Petit Marseillais* de 1868 ressemble au *Petit Marseillais* de 1896 : les traditions ont été scrupuleusement conservées, respectées, suivies ; mais que de modifications, que d'heureuses transformations dont ce journal a bénéficié ! Toutes les ressources du progrès et de la science ont été appliquées au *Petit Marseillais* ; le développement de ses informations télégraphiques, de ses correspondances particulières de Paris est tel, depuis 1880, depuis l'époque où la Direction n'hésita pas à demander à l'Etat la concession d'un fil télégraphique spécial, que ses lecteurs n'ignorent aucun des événements intéressants du monde entier.

Au point de vue local, l'organisation est tout aussi complète, de nature à ne laisser échapper aucun des faits quotidiens, et l'on peut dire que le *Petit Marseillais* de 1896 a réalisé toutes les promesses que le *Petit Marseillais* de 1868 faisait à ses lecteurs.

« Nous voulons faire, disaient alors les fondateurs, MM. Samat, Peirron et Bourrageas, une feuille qui, sans être exclusivement locale, à l'instar des publications de Paris, initie les lecteurs aux faits qui se passent dans leur département. »

Aujourd'hui ce n'est pas le département seulement qui alimente les informations des six éditions successives du *Petit Marseillais*, c'est toute une grande région comprenant 11 départements du Sud et du Sud-Ouest ; c'est l'Algérie, la Tunisie, le Levant, qui apportent leur intéressant contingent ; c'est plus de 500 correspondants qui, chaque jour, donnent leur collaboration effective à ce puissant organe. Il n'y a pas un chef-lieu de canton de cette région qui ne soit, le lendemain, renseigné sur les faits locaux de la veille et qui ne trouve avec ce journal, fait pour lui, un service complet d'informations télégraphiques et téléphoniques jusqu'à la dernière heure.

La vie politique du *Petit Marseillais* a suivi le développement matériel du journal lui-même, elle s'est puissamment affirmée dans la même droiture, dans la même ligne de conduite, dans la même opinion, s'inspirant des grands principes de liberté et d'un esprit de tolérance et de respect pour toutes les opinions, les convictions contraires à la sienne et sincèrement exprimées. Le *Petit Marseillais* n'était pas créé pour être un journal de polémiques, il ne l'a jamais été et ne l'est pas aujourd'hui, où ses 175 000 numéros pénètrent dans toute la région du Midi, de l'Est à l'Ouest.

SA RÉDACTION

La Rédaction du *Petit Marseillais* est des plus complètes. Elle comprend, comme collaboration, une véritable phalange de littérateurs, d'historiens, de philosophes, d'artistes, d'hommes politiques, auxquels n'échappe aucune question scientifique, littéraire et de politique générale ou étrangère. Quant à sa rédaction locale, elle est composée de journalistes de profession, dont quelques-uns, depuis la fondation du journal, ont suivi toutes les étapes du *Petit Marseillais* et en possèdent toutes les traditions ; les autres apportent à l'œuvre commune un travail quotidien de toutes les heures, un concours d'intelligences sûrement guidées par la Direction.

La partie littéraire n'est pas négligée, car, à côté de la partie exclusivement politique, le *Petit Marseillais* sait placer, très heureusement pour ses lecteurs, des articles, des études intéressantes, qui donnent un attrait de plus au journal et reposent l'esprit du lecteur des fadeurs de la politique.

SES PERFECTIONNEMENTS

Les perfectionnements dont ont bénéficié les lecteurs de cette feuille sont d'une importance caractéristique. Au petit format adopté en 1868 succède un grand format en 1878. Agrandi encore en 1886, il adoptait, le 4 septembre 1890, le grand format des journaux parisiens, donnant, à certaines périodes, des suppléments spéciaux dont le public a apprécié la forme artistique et littéraire.

SA PUBLICITÉ

Sa publicité est, on le comprend, très recherchée, car elle sollicite avec le journal un nombre considérable de lecteurs. Il faut admettre en effet que, chaque journal ayant une moyenne de trois lecteurs seulement, c'est près d'un demi-million de personnes qui, chaque jour, ont sous les yeux les annonces, réclames industrielles ou commerciales qui sont apportées au journal.

Si l'on considère que surtout le *Petit Marseillais*, par le choix de ses collaborateurs, par l'intelligente sélection qui est faite des nouvelles que ses divers services d'informations transmettent, par le choix des feuilletons qu'il publie, est le journal de la famille par excellence, on comprendra sans peine combien sa publicité, qui s'adresse à tous, est recherchée.

En somme, à tous les points de vue, le *Petit Marseillais* est devenu le premier organe de la Presse départementale.

MERCREDI 1 OCTOBRE 1896 — 82e ANNÉE — N° 24,509 — MERCREDI 14 OCTOBRE 1896

PHARE DE LA LOIRE

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL

6, Rue Scribe, NANTES

ABONNEMENTS : Nantes : 3 mois, **13** fr. **50** ; 6 mois, **26** fr. ; un an.................... **52** fr.
Hors de Nantes : 3 mois, **15** fr. ; 6 mois, **28** fr. ; Un an.................... **56** fr.

Le *Phare de la Loire*, Journal politique quotidien paraissant à Nantes. Fondé en 1782 sous le titre de *Correspondance maritime* par M. Victor Mangin, il fut successivement dirigé par le fils et les petits-fils de cet imprimeur, qui maintinrent le journal dans la tradition démocratique, tout en modifiant le nom de leur feuille à diverses époques. En 1852, à la suite d'une suspension du journal par le gouvernement impérial, une fusion s'opère entre le *National de l'Ouest* (désignation adoptée en 1837) et le *Phare de la Loire*, annexe complémentaire paraissant depuis 1844, et la publication, transformée, prit un nouvel essor. Elle soutint contre le régime impérial et contre le cléricalisme une lutte constante. Ni les avertissements, ni les suspensions, ni les sévérités juridiques ne purent triompher de la persévérance et de l'abnégation de ses directeurs et de ses rédacteurs libéraux. Au nombre de ces derniers figurent : Laurent-Pichat, Eugène Despois, Charles Lemonnier, E. de Pompéry, Gregory Ganesco, Léon Legault, H. Pessard, Henri Brisson, Benjamin Gastineau, général Cluseret, Chassin, A. Mangin, baron de Ponnat, Quinet-Michelet, Armand Rivière, etc., etc. L'avènement de la République, le 4 septembre 1870, et la guerre de 1870-71, donnèrent au *Phare de la Loire*, qui rayonna de la basse Normandie à la Gascogne, une importance inattendue : le tirage du journal s'éleva au chiffre de 50 000 exemplaires. La rédaction s'était complétée par le concours quotidien ou intermittent de Frédéric Passy, Littré, Marchal de Golvi, Ernest Brelay, de Mmes Maria Deraisme, comtesse de Gasparin, etc., etc. Pendant et après la Commune, il se prononça en faveur de la « *Ligue des Droits de Paris* », c'est-à-dire contre l'insurrection, mais aussi contre la répression à outrance. Poursuivi par l'Assemblée Nationale pour outrages à la Commission des grâces, le *Phare de la Loire* (qui avait protesté contre l'exécution de Rossel) fut acquitté (1872).

En 1876, la famille Mangin céda le journal à M. George Schwob ; son nouveau directeur, secondé par son fils, M. Maurice Schwob, ancien élève de l'Ecole polytechnique, qui lui a succédé depuis, est resté fidèle à la ligne de conduite suivie par ses fondateurs.

En politique : le *Phare de la Loire*, tout en combattant le collectivisme, est le défenseur des idées avancées et libérales.

Rôle économique. — Au point de vue économique, ce grand journal s'est attaché à soutenir les intérêts de toute la grande région dont les ports de la Loire, Nantes et Saint-Nazaire sont le débouché.

C'est ainsi qu'après avoir obtenu dans la basse Loire les travaux d'amélioration qui ont permis, en quatre ans, au port de *Nantes* de *doubler* son tonnage, le *Phare de la Loire* s'est consacré aujourd'hui à l'établissement d'une voie navigable entre Nantes et Orléans, dont les conséquences seraient incalculables aussi bien au point de vue du bien général du pays que des intérêts particuliers des riverains.

George SCHWOB, Fondateur — Dix-huitième année. — N° 5.984 — Vendredi 16 Octobre 1896

5c. LE PETIT PHARE 5c.

Journal Régional Quotidien

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4 ET 6, RUE SCRIBE, NANTES

4 et 6, Rue Scribe, NANTES

ABONNEMENTS:	3 mois	6 mois	un an
Nantes et Banlieue....................	**5** fr. ;	**9** fr. ;	**18** fr.
Loire-Inférieure et Dép^ts limitrophes.	**6** fr. ;	**11** fr. ;	**20** fr.
Autres Départements....................	**7** fr. ;	**13** fr. ;	**24** fr.

Le *Petit Phare*. Créé en 1881 pour satisfaire aux besoins de la classe toujours plus nombreuse des lecteurs de journaux à cinq centimes. A grandi rapidement à l'ombre de son grand frère et a pris le format des grands journaux de Paris. Est aujourd'hui le premier organe de la région. (Sa publicité est très recherchée.) A créé des éditions spéciales qui desservent les départements voisins.

Avant tout, journal d'information, le *Petit Phare*, qui paraît à sept heures du soir, présente à partir de quatre heures une animation très caractéristique. Tandis que les appareils télégraphiques fonctionnent dans la grande salle de rédaction pour desservir le fil spécial qui relie directement le journal aux bureaux parisiens de l'*Agence Havas*, les correspondances particulières, les nouvelles locales et régionales affluent de tous côtés, et le téléphone fonctionne sans interruption sur Saint-Nazaire comme sur Paris.

C'est le journal moderne dans toute sa vie fiévreuse, l'information instantanée, enregistrée et classée par le personnel de la rédaction aussitôt que les appareils télégraphiques et téléphoniques l'ont transmise.

Le *Petit Phare* a la même ligne politique que son aîné, et, comme lui, n'est inféodé à aucun groupe politique, à aucune coterie. Il défend les idées libérales, de progrès et de justice sans s'inquiéter de telle ou telle personnalité.

JOURNAUX A 5 CENTIMES

Mercredi 22 Mai 1895 — Le Numéro : 5 Centimes — 24me Année. — No 8813

L'INDÉPENDANT RÉMOIS

Journal Républicain Quotidien

ABONNEMENTS — RÉDACTION & ADMINISTRATION — ANNONCES (Payables d'avance)

Rédacteur en chef : Ferdinand RÉAL

L'INDÉPENDANT RÉMOIS — Abonnement.................... 18 fr.

LA DÉPÊCHE DE L'EST — Abonnement.................... 18 fr.

40, Rue de Talleyrand, Reims

HISTOIRE DU JOURNAL

L'*Indépendant Rémois* a été fondé le 1er juin 1868 par une Société de libéraux opposés au Gouvernement Impérial.

Pendant la guerre, l'*Indépendant Rémois* fut brutalement supprimé par l'autorité allemande à cause de la tenue hostile continue de ce journal à l'occupation allemande.

Il fit sa réapparition le 1er avril suivant avec M. Eugène Liébert comme Rédacteur en chef, et devint dès ce moment l'organe attitré du parti Républicain dans la Marne et la région.

Le 16 mai trouva l'*Indépendant Rémois* parmi ses plus ardents adversaires, la bataille électorale fut très vive, mais les candidats de l'*Indépendant Rémois* furent élus, à l'exception d'un seul, qui rentra à la Chambre quelques mois après par suite de l'invalidation de son concurrent.

Au mois de juin 1884 la société politique du journal crut devoir consolider son œuvre en donnant un auxiliaire à l'*Indépendant*, elle créa la *Dépêche de l'Est*, journal d'informations destiné à rayonner sur les départements limitrophes. Le succès de cette publication nouvelle dépassa les espérances de ses auteurs. Deux fois la *Dépêche de l'Est* a dû agrandir son format. Elle est aujourd'hui l'égale de l'*Indépendant Rémois* et des journaux de Paris.

L'*Indépendant Rémois* a toujours eu une ligne politique nette et suivie. Sans s'inféoder à qui que ce soit, il a défendu énergiquement les idées de M. Thiers, la politique de Gambetta et de Jules Ferry.

Après avoir mené une vigoureuse campagne contre le boulangisme, ce journal soutient aujourd'hui énergiquement la lutte contre le socialisme et contre les radicaux qui sont les « fourriers du socialisme ».

SA RÉDACTION

Successivement dirigé par MM. G. Isambert, Ritzinger, Eugène Liébert, Eugène Réveillaud, Tilloy, H. Villebrun, l'*Indépendant Rémois* et la *Dépêche de l'Est* ont depuis 1884 pour Rédacteur en chef M. Ferdinand Réal, chevalier de la Légion d'honneur, Secrétaire du Syndicat de la Presse Républicaine et Syndic de l'Association professionnelle des journalistes républicains français.

M. Réal s'occupe spécialement des questions politiques et publie chaque matin un premier-Reims qui porte un cachet d'originalité souvent remarqué. C'est lui qui traite également les grandes questions d'intérêt local.

Le secrétaire de la Rédaction, M. Momméja, outre les attributions spéciales de ses fonctions, s'occupe de grand reportage, fait des comptes rendus de fêtes, de réunions, etc., etc. Il est également chargé de la partie littéraire, chroniques, bibliographies, etc.

Un rédacteur spécial, M. Edgar de Gensac, publie chaque dimanche une étude très simple et très claire sur la politique extérieure de la semaine.

La chronique locale est placée sous la direction de M. Ernest Arlot dont les comptes rendus humoristiques de la police correctionnelle sont fort appréciés.

La Chronique Théâtrale est l'objet de soins tout particuliers. Elle est confiée à M. Floridor, musicien distingué qui traite avec compétence toutes les questions se rattachant à l'art lyrique ou dramatique.

Le service des informations est fait très complètement par les soins de l'*Agence Havas*, au moyen du téléphone et d'un fil télégraphique spécial aboutissant dans les bureaux du journal.

La Rédaction de l'*Indépendant Rémois*, exclusivement locale, forme un tout homogène qui assure au journal l'unité de vues et la suite d'idées qui ont fait son succès.

SES PERFECTIONNEMENTS

Depuis 1887, la société du journal a fait construire un hôtel spécialement aménagé pour les besoins de la presse moderne : salles de rédaction et de réunions spacieuses, télégraphe directement relié avec Paris par un fil qui est la propriété du journal, téléphone, éclairage électrique, rien n'y manque.

Une imprimerie abondamment outillée occupe sous la direction de M. Justinart une centaine d'ouvriers.

L'*Indépendant Rémois* et la *Dépêche de l'Est* sont tirés sur une machine rotative Marinoni avec plieuse mécanique. Ils sont vendus au numéro par un grand nombre de porteurs, qui parcourent les rues de Reims et se répandent dans la banlieue.

Ces deux journaux publient de 7 heures du soir à 5 heures du matin quatre éditions formant un tirage moyen de 25 000 exemplaires.

SA PUBLICITÉ

Le tarif des annonces est fixé comme suit pour l'*Indépendant Rémois* et la *Dépêche de l'Est* : la ligne.

Annonces	20 c.
Réclames	40 c.
Faits-divers	50 c.
Chronique régionale	1 fr.

On traite à forfait pour une annonce souvent répétée. Les annonces sont reçues également par l'*Agence Havas*.

Les avantages de la publicité de l'*Indépendant* sont constatés et très appréciés par le commerce local.

L'*Indépendant Rémois* a en effet pour clientèle la bourgeoisie, l'industrie et les petits commerçants, tous ceux qui peuvent répondre aux appels de la réclame.

JOURNAUX A 5 CENTIMES

EDITIONS RÉGIONALES

10 c. 4re Edition du Centre
c. Edition du Midi
c. Edition de l'Hérault
c. 1re Edition de l'Ouest
c. 2e Edition du Centre
Edition du Sud-Ouest

Le Numéro 5 Centimes

LA DÉPÊCHE

Journal de la Démocratie

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : TOULOUSE. 57. RUE BAYARD

Bureaux à Paris : 24 Rue Feydeau

EDITIONS RÉGIONALES

Edition du Tarn c.
Edition de l'Aude c.
2e Edition de l'Ouest c.
1re Edition de Toulouse 11c
2e Edition de Toulouse 11c

27e Année — DIMANCHE 4 OCTOBRE 1896 — No 10,278

57, Rue Bayard, Toulouse.

ABONNEMENTS : 20 fr. par an.

LA « DÉPÊCHE » EN 1896

Nous n'avons pas à rééditer l'historique de la *Dépêche*, depuis sa fondation, publié l'année dernière ici même. Comme par le passé, ce journal s'est évertué, pendant l'année 1896, à justifier son beau titre de défenseur de la Démocratie, ne se laissant jamais détourner de la voie du progrès, luttant pour les réformes sociales, dénonçant les abus, quelque haut placés, quelque puissants qu'en soient les auteurs. A ce point de vue, comme incidents sensationnels de l'année, on peut citer son attitude indépendante et ferme vis-à-vis de la magistrature et sa campagne à laquelle donnèrent lieu les événements bien connus de la Grève des verriers de Carmaux. — Ajoutons que, par l'exactitude, l'abondance et la rapidité de ses informations, l'excellence de sa rédaction parisienne, grâce aussi à ses correspondances régionales qui embrassent vingt-sept départements, la *Dépêche* garde le premier rang parmi les journaux français.

SA RÉDACTION

A côté de ses leaders politiques, MM. Goblet, Pelletan, Allain-Targé, Frontière, Clemenceau, Jaurès, Ranc, Maret, Pierre et Paul Lemasson, la *Dépêche* publie chaque jour des articles littéraires et scientifiques très goûtés, dus à la plume de MM. Armand Silvestre, Clemenceau, Pelletan, Léon Millot, Homodei, Rémo, Xavier de Ricard, Francisque Sarcey, des profils de Nick et de piquants « petits billets » de Noll — deux pseudonymes qui cachent de spirituels écrivains.

B. Marcel la tient au courant du mouvement théâtral parisien, et Armand Silvestre lui adresse chaque année une série d'articles fort remarqués sur les deux salons de peinture et de sculpture.

Indépendamment des bibliographies courantes, *le Liseur* lui envoie chaque quinzaine des études sur les œuvres littéraires les plus importantes. Enfin, des comptes rendus au jour le jour des œuvres théâtrales jouées à Toulouse, sur la scène lyrique du Capitole et au théâtre des Variétés, complètent la table des matières si variées que la *Dépêche* offre quotidiennement à ses lecteurs, dont le nombre va toujours croissant.

SES PERFECTIONNEMENTS

C'est un délicat et difficile programme que celui de grouper en un seul bâtiment les services nombreux et variés d'un journal à grand tirage comme la *Dépêche*, tout en conservant aux diverses parties de l'édifice un caractère monumental et une élégance artistique.

C'est la première fois, croyons-nous, que ce problème architectural a été abordé, et l'on peut dire qu'il a été résolu avec un rare bonheur par un jeune architecte de Toulouse, M. Joseph Galinier.

La façade de la *Dépêche* et le vestibule d'entrée sont du plus bel effet; mais la grande attraction de l'hôtel au point de vue des visiteurs, c'est un immense hall éclairé par un large dôme à vitraux de couleurs qui l'emplissent d'une claire lumière et lui donnent un air perpétuel de fête.

Le vaste hall de la *Dépêche* a servi déjà à plusieurs Expositions artistiques, il est d'ailleurs admirablement disposé pour cet usage, et les visiteurs y affluent lorsque la *Dépêche* leur ouvre ses portes pour leur montrer, au milieu d'un luxueux encadrement de fleurs ou de plantes rares, des œuvres d'art et des tableaux.

Les ateliers de la *Dépêche* sont, croyons-nous, les mieux installés des ateliers de journaux.

Dans l'imprimerie sont installées cinq machines rotatives : deux machines Marinoni, réservées pour des impressions industrielles, et trois machines Derriey, réservées pour l'impression quotidienne du journal. Ces trois dernières rotatives donnent chacune une moyenne de 16 000 numéros à l'heure. Elles sont munies de plieuses qui rendent les feuilles toutes pliées

Toute la machinerie, due à un constructeur de Paris bien connu, M. Garnier, est en double ; deux moteurs de 60 chevaux chacun distribuent le mouvement aux machines.

La même force motrice sert à actionner des dynamos qui produisent l'électricité nécessaire pour l'éclairage de ces grands bâtiments ; quarante lampes à arc, trois cents lampes à incandescence, au total six cents ampères.

Enfin l'ensemble des bâtiments avec la partie qui a été annexée tout récemment pour la librairie s'étend sur une superficie de 2 000 mètres carrés.

SA PUBLICITÉ

L'annonce est un incomparable instrument d'échanges commerciaux, et le consommateur aussi bien que le commerçant y trouvent leur intérêt, l'un pour faire connaître ses produits et l'autre pour se renseigner sur les divers achats qu'il peut avoir à faire.

Beaucoup de commerçants cependant ne profitent pas de l'annonce, qu'ils trouvent trop chère. Il fallait trouver un système d'annonces qui permît à tout le monde de faire de la publicité par le journal. Le problème a été résolu par la *Dépêche* en localisant pour ainsi dire l'annonce par édition. La *Dépêche* a onze éditions, elle fait des annonces spéciales à chaque édition, ce qui lui permet de les donner à un prix très réduit.

La *Dépêche* a ainsi démocratisé l'annonce ; elle a fait de sa quatrième page, par ses annonces locales, spéciales à chaque édition, une sorte de Bottin où chacun insère à bon marché les renseignements qu'il croit utile de porter à la connaissance du public ; où le public lui-même trouve les indications qui lui sont nécessaires pour les besoins de sa vie de chaque jour.

Le prix des annonces locales par édition est de 30 centimes la ligne.

LE·TOUR·DU·MONDE

JOURNAL DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

Nouvelle Série. — 2e Année. — 1896

ABONNEMENTS : FRANCE : un an, 26 fr. ; six mois, 14 fr. — UNION POSTALE : un an, 28 fr. ; six mois, 15 fr.

LE TOUR DU MONDE est en France et à l'étranger le seul recueil de son espèce ; il est par excellence le *Journal des Voyages* et l'un des plus beaux journaux illustrés de notre temps.

Créé en 1860 par Ed. Charton, il est allé s'agrandissant d'année en année et a pris, tout particulièrement depuis trois ans, un développement nouveau, en rapport avec le mouvement de notre Epoque, dans laquelle la passion pour les voyages et le besoin des expéditions lointaines augmentent avec une progression constante.

1896

PENDANT l'année 1896 la nouvelle chronique, *A travers le Monde*, illustrée de portraits, de cartes, de Vues des pays parcourus par nos voyageurs, est parvenue dans une mesure encore plus étendue à tenir ses lecteurs au courant des principales missions scientifiques, missions d'exploration françaises ou étrangères, des voyages importants d'initiative publique ou privée.

Un voyageur part pour un pays mal connu, entreprend une mission commerciale, archéologique, politique ou religieuse, le *Tour du Monde* précise dans sa chronique l'objet de son entreprise, le tracé de son itinéraire, indique ses étapes, donne de ses nouvelles, marque à son retour le résultat de ses recherches.

C'est ainsi que pendant l'année 1896 il a signalé plus de cent entreprises d'ordre varié, françaises ou étrangères, parmi lesquelles nous pouvons citer : les voyages de la Mission scientifique française dans la Haute-Asie, de la Mission commerciale française en Chine, des Missions catholiques françaises au Yun-Nan, dans la Cochinchine Orientale, dans le Pays des Moïs, etc., des Anglais Jackson Harmsworth dans leurs tentatives vers l'extrême Nord, des Norvégiens et Suédois Nansen et Andrée au Pôle Nord, de Vanderheym en Abyssynie, du baron Dhanis au Congo, du capitaine Toutée du Dahomey au Niger, de M. Chesse en Océanie et aux Iles sous le vent, de M. Harry de Windt de New-York à Londres par l'Alaska, le détroit de Behring et la Sibérie, du prince d'Orléans et du lieutenant Roux au Tonkin, aux Indes, de Mme Massieu au Ladak, de M. Chaffanjou à travers la Mongolie, des lieutenants Mercié de Tourane à Kemmarat, de Bouin en Chine et au Thibet, de Sven-Eddin dans les Pamirs, des Allemands von Uechtritz et Passarge dans l'Adamaoua : des notes sur la Tunisie de M. Cagnat, de l'Institut, sur la Guinée de G. Paroisse, sur le Cayor de E. Alleman, enseigne de vaisseau.

Un *bilan des explorations en cours*, publié tous les deux mois, ajoute à l'actualité de ses nouvelles une rare étendue d'informations et forme ainsi la Revue de ce genre, la mieux informée qu'il y ait en Europe.

Les grands événements politiques de l'année ont été tour à tour examinés : règlements de frontières entre les nations en Asie, en Amérique, des affaires de Cuba et d'Abyssinie, le voyage du tsar Nicolas II en Europe, les progrès de l'occupation française en Tunisie.

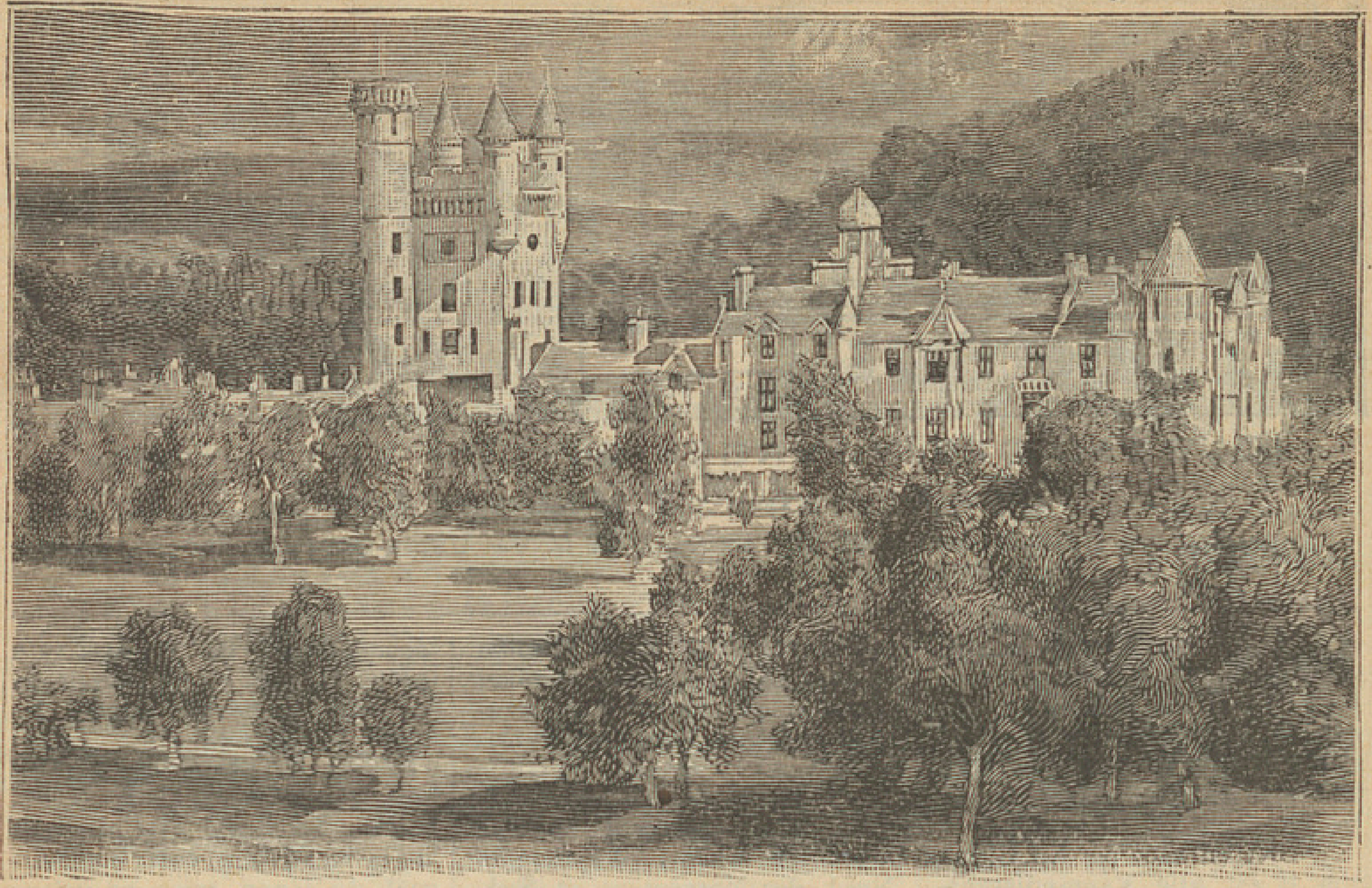
Une place plus grande encore que par le passé a été faite à l'Etude des mouvements économiques du Monde. Un grand nombre d'articles ont été consacrés au développement des voies de communication, Transsibérien, Transcaspien, navigation des fleuves, câbles sous-marins. Industrie et commerce de la mer Noire, essor commercial du Japon, mise en valeur de nos droits coloniaux, commerce et colonies de l'Allemagne, expositions nationales de Suisse et de Hongrie ont successivement fait l'objet dans la chronique du *Tour du Monde* d'études très documentées. Tous les effets, en un mot, que le voyage peut avoir sur les relations et la pensée humaine, sont enregistrés dans leur actualité et leur ensemble.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

LE TOUR DU MONDE, qui est essentiellement le *Journal des Voyages*, s'est efforcé de développer le côté pratique, utile aux voyageurs, soit par ses conseils spéciaux aux alpinistes, aux cyclistes et à toutes les différentes catégories de touristes, soit par ses articles des *Inventions utiles aux voyageurs* de son habile et ingénieux collaborateur M. Arthur Good.

Pour voyager utilement on ne peut se passer de consulter le *Tour du Monde* ; on y trouvera des indications pratiques pour tous les différents genres de voyages d'excursions, d'explorations, de missions scientifiques, archéologiques, coloniales.

Ses derniers articles sur les conseils pratiques pour voyager et s'installer utilement à Madagascar; sur la géologie, et comment on devient géologue; sur la photographie dans les voyages; sur la manière pratique de



CHATEAU DE BALMORAL.
Dessin de Vuillier. — Gravure extraite du *Voyage en Écosse* de Mlle M. A. de Bovet.

lire et de tracer des cartes géographiques, de prendre par exemple la latitude avec un simple bâton de voyage, procédé employé par le grand voyageur René Caillé ; sur la pêche en voyage ; sur le tracé des itinéraires, l'équipement du voyageur, les moyens de transport, les instruments scientifiques; sur l'automobilisme et ses progrès récents, lui ont valu des remerciements nombreux.

TOUR DU MONDE-GUIDE

DEUX fois par mois, sur une feuille spéciale, paraît le *Tour du Monde-Guide*, le plus simple, le plus rapide, le plus complet des indicateurs de chemins de fer et de bateaux à travers la France et le Monde. D'un seul coup d'œil sur cette simple feuille le lecteur choisit instantanément le train qui le mènera le plus vite, le plus économiquement à Saint-Pétersbourg, à Constantinople, partout où il voudra se rendre. Pour enrichir les tableaux donnés l'année précédente, le Tour du Monde y a ajouté cette année des tableaux horaires indiquant les distances d'un point à un autre, les heures du trajet, soit de nuit soit de jour, désignant les trains qui ont des 1re et des 2e classes et simplifiant ainsi les voyages autant que possible.

CORRESPONDANCE ENTRE VOYAGEURS

PAR une Correspondance qu'il a établie entre les personnes désireuses d'être renseignées sur le pays qu'elles vont visiter et les voyageurs qui y sont allés avant elles, le *Tour du Monde* a créé un service de renseignements mutuels très précieux, qui n'a son équivalent nulle part.

Un voyageur va partir pour Madagascar, pour le centre de l'Afrique ou de l'Asie, il s'adresse au *Tour du Monde* et obtient par *la correspondance entre voyageurs* toutes les indications dont il a besoin. L'expérience acquise par tous les voyageurs précédents est ainsi mise à la portée des explorateurs ou voyageurs nouveaux.

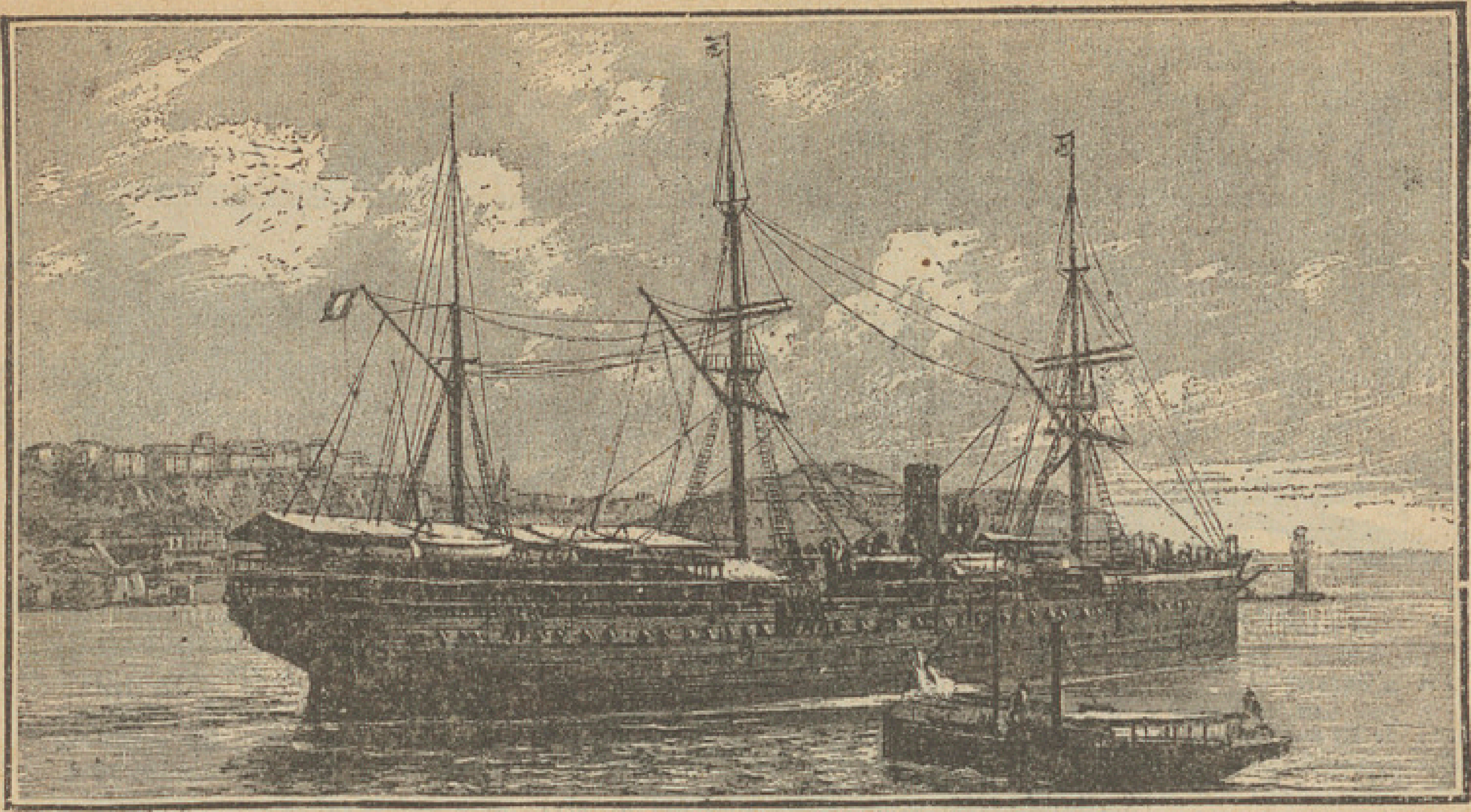
SERVICE DES COMMISSIONS

LE TOUR DU MONDE, enfin, désirant faciliter à ses abonnés la pratique des voyages, s'offre à leur procurer des objets de toutes sortes, utiles aux excursions, aux expéditions lointaines, aux entreprises coloniales, aux missions scientifiques, tels que *Armes*, fusils de chasse et de tir, carabines, revolvers, *Bateaux et canots, Campements, Comestibles* et *Conserves, Filtres, Glacières, Habillements, Horlogerie, Instruments* de précision, articles pour *Pacotilles, Appareils photographiques* et accessoires *Pharmacies, Produits chimiques, Articles de voyage*, etc.

Dans tous les domaines le *Tour du Monde* répond à la multitude des besoins du voyageur et du touriste, et rien de ce qui peut les intéresser ne lui est indifférent ou étranger. Il est à la fois leur organe et leur encyclopédie, il est le seul journal au monde qui résume ainsi en quelques pages tout ce qui a rapport aux voyages et aux voyageurs. Le souci de recueillir, partout et de première main, des informations exactes, précises et consciencieusement vérifiées, le soin apporté à la rédaction générale, l'attention accordée à toutes les découvertes géographiques et aux perfectionnements des moyens de voyager pratiquement et utilement, ont créé au *Tour du Monde* une clientèle d'abonnés qui va croissant de jour en jour.

VOYAGES DE TOURISTES

L'ANNÉE 1896, enfin, a vu inaugurer par le *Tour du Monde* des voyages d'un genre tout nouveau, dont il est fier d'avoir le premier conçu et réalisé l'idée, avec un succès qui a dépassé toutes ses espérances. Aux vacances de Pâques il a fait en 15 jours, ayant le regret d'avoir dû refuser plus de 50 voyageurs, faute de places, le *Voyage de Grèce*, à *Delphes, Olympie, Mycènes, Tirynthe, Athènes*, coïncidant avec la séance d'inau-



LE PAQUEBOT « LE SÉNÉGAL ».
Les deux Croisières du *Tour du Monde* en Grèce et dans lAdriatique.

guration des jeux olympiques.

En Septembre, du 3 au 25, le *Tour du Monde* a conduit ses abonnés *dans l'Adriatique*, leur faisant visiter *Venise*, *Rimini*, *Ravenne*, *Pola*, *Zara*, *Senebico*, les *Chutes de la Kerkla*, *Spalato*, *Mostar* et *Seraviva* en *Bosnie-Herzegovine*, où ses voyageurs ont reçu du gouvernement et des populations une réception et un accueil aussi chaleureux qu'aimable et cordial ; à *Gravosa* et *Raguse*, à *Cattaro* avec excursion au col de *Kistac*, à *Corfou* et retour à Marseille par le détroit de Messine.

Ces nouveaux voyages du *Tour du Monde*, sans avoir un objet exclusif d'instruction ou de travail, sont cependant des voyages d'hommes cultivés, heureux, si l'occasion s'en présente, de donner ou de recevoir des explications sur ce qu'ils voient.

Les touristes se réunissent ainsi en aimable compagnie pour ajouter au plaisir habituel d'un voyage, le développement de leurs goûts pour l'histoire, les arts, les sciences, l'industrie et le commerce. Voir du nouveau utilement, agréablement et économiquement, voilà le grand problème qu'a su résoudre le *Tour du Monde*.

La direction de ces voyages est confiée à des maîtres éminents de l'Université : M. *Paul Monceau*, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, a présidé au *Voyage de Grèce*; M. *Charles Diehl*, professeur à l'Université de Nancy, a présidé au *Voyage dans l'Adriatique*. Leur parole si pleine de charme et leur savoir si complaisamment mis à la portée de tous n'ont pas été un des moindres attraits de ces voyages.

Ces voyages se font très simplement : à bord d'un bateau des plus confortables, « *Le Sénégal* », dont on peut voir ci-dessus la gravure, et avec l'excellent service des Messageries Maritimes, nos voyageurs n'ont plus besoin d'hôtels. A chaque escale ils sont complètement libres de leur temps, il peuvent à toute heure rentrer à bord, y prendre leurs repas ou trouver dans la journée à terre des provisions préparées à l'avance, le soir ils rentrent coucher à bord, où ils trouvent avec tout le confort des meilleurs hôtels, la fraîcheur de la mer.

Le *Tour du Monde* organise pour chaque escale des excursions toujours libres pour chacun des voyageurs et indique successivement ce qui mérite d'être vu partout où le paquebot s'arrête. A bord, une bibliothèque composée par le *Tour du Monde*, de livres sur les pays, visités ; de plus, pendant les trajets en mer ou le soir, des conférences historiques et artistiques charment utilement les loisirs.

Grâce à cette organisation et aux facilités exceptionnelles offertes par les Messageries Maritimes et par la Cie des chemins de fer P.-L.-M., le *Tour du Monde* réussit à faire voir aux touristes, à des prix invraisemblables de bon marché et dans des conditions de confort et d'agrément qui ne laissent rien à désirer, des pays qui, pour être vus autrement, demanderaient des frais considérables et un temps beaucoup plus long.

Dans ces deux premiers voyages qui ne marquent qu'un simple début dans le genre nouveau des voyages organisés par le *Tour du Monde*, la clientèle des voyageurs s'est faite en majorité d'ingénieurs, médecins, magistrats, avocats, industriels, commerçants, fonctionnaires, professeurs et élèves des écoles supérieures ou des lycées, de dames en très grand nombre ; en résumé une réunion de personnes intelligentes et cultivées formant entre elles des relations intéressantes et agréables. Ce groupe ainsi formé ne demande qu'à s'étendre de plus en plus ; les félicitations reçues de toute part en sont la preuve.

Le *Tour du Monde* serait ingrat s'il ne signalait tout particulièrement l'accueil exceptionnellement flatteur qu'il a reçu des autorités aussi bien que des habitants partout, soit en Grèce, soit sur les côtes de l'Adriatique et en Bosnie-Herzegovine. Le public français n'a pu y rester indifférent ; ces manifestations toutes spontanées sont en effet à l'honneur de la France et de son Gouvernement et le *Tour du Monde* est fier d'y donner occasion par ses voyages.

La Presse française tout entière et une grande partie de la Presse étrangère ont été unanimes à le constater et l'ont fait toujours d'eux-mêmes très gracieusement.

Dans ces témoignages multiples de sympathie, le *Tour du Monde* trouve un encouragement à continuer et à étendre en 1897 la série de ses voyages.

Et pour offrir à ses lectrices des éléments de distraction encore plus variés, la *Mode Pratique* leur donne, par l'intermédiaire d'un de ses suppléments : *La Quinzaine Musicale* (voir page 504), de la musique, des comédies de salon, des monologues, la théorie des danses nouvelles, etc., etc.

SES 104 PATRONS DÉCOUPÉS

MAIS ce qui fait surtout le succès de la *Mode Pratique*, c'est que, sans perdre de vue son programme, elle ne se contente pas de s'y tenir strictement. Le nombre toujours croissant des Abonnées permet d'apporter chaque année de nouveaux perfectionnements au journal.

Au printemps dernier, par exemple, la direction décida de donner satisfaction à un désir souvent exprimé en offrant gratuitement des patrons découpés. Les Abonnées les plus ambitieuses se seraient contentées d'un patron découpé par semaine, mais les mères de famille souhaitaient que ce patron fut consacré à la lingerie, aux vêtements d'enfants, tandis que les jeunes filles, les jeunes femmes, désiraient surtout les patrons des toilettes nouvelles que leur montraient les gravures : pour que tout le monde fut content, la *Mode Pratique* résolut de donner aux abonnées DEUX patrons découpés gratuits par semaine : l'un pour enfant, l'autre pour grande personne.

SES VINGT PAGES

MAIS ses patrons, pour être vraiment utiles, réclamaient des explications détaillées, des figures : où trouver, sans sacrifier des rubriques appréciées, la place nécessaire à ces renseignements ?

La direction n'hésita pas : puisque les seize pages du journal ne suffisaient plus au développement de son texte, elle y ajouta une nouvelle feuille.

La *Mode Pratique* devint ainsi le *seul journal* de Mode qui offre chaque semaine à ses Abonnées *vingt pages de texte et gravures*, sans y comprendre les feuilles de patrons tracés.

SES CONCOURS

A tant d'avantages s'ajoute encore l'attrait des concours hebdomadaires proposés par le journal. Trois prix de 100, de 30 et de 20 francs sont distribués chaque semaine aux heureuses lauréates.

Enfin un Grand Concours Annuel avec PREMIER PRIX DE 1000 FRANCS ; 2e prix de 100 fr. ; 3e et 4e prix de 50 fr. chacun, complète les 9000 francs de prix distribués chaq. année par la *Mode Pratique*.



LA MODE EN 1896.

Les concours hebdomadaires sont ouverts à toutes les lectrices, le grand concours annuel est réservé aux Abonnées d'un an, c'est-à-dire que toutes les personnes qui auront souscrit un abonnement d'un an avant le 5 décembre, date de remise des compositions, auront droit d'y prendre part.

SON ARBRE DE NOEL

JUSQU'EN 1895, la *Mode Pratique* n'avait pu être utile qu'aux femmes relativement privilégiées de la fortune ; quand son succès eut fait d'elle une force, elle rêva mieux encore, elle voulut apporter un peu de secours et de joie aux mères de famille que les conseils sur l'économie et l'équilibre du budget ne sauraient intéresser parce qu'elles n'ont rien à économiser et pas de budget. Pour cela, elle demanda à toutes ses lectrices, et en particulier aux habituées des concours, le superflu de leur temps, de leur activité, de leur adresse inventive : au mois de décembre 1895, elle leur proposa de travailler pendant toute l'année 1896 à la préparation d'un Arbre de Noël qui serait chargé de jouets, de friandises, de vêtements chauds confectionnés par leurs soins.

La date de cette fête est fixée au 20 décembre ; ce jour-là, les personnes qui auront demandé une carte d'invitation à la Librairie Hachette, verront la joie enfantine de pauvres petits qui auraient passé tristement cette fin d'année sans l'initiative de la *Mode Pratique* et le touchant empressement de ses Abonnées.

SON CADEAU D'ÉTRENNES

A SES ABONNÉES aussi la *Mode Pratique* offre des « Etrennes utiles » : Ce sera cette année un Calendrier Ephéméride de la Maîtresse de Maison pour 1897, analogue à celui qui a obtenu tant de succès l'année, dernière mais avec un texte qui peut être considéré comme le second volume du traité d'Economie Domestique dont les 365 pages du calendrier de 1896 formeraient le tome Ier.

Si nous commettons l'indiscrétion de vous révéler que le journal mettra au concours pour le printemps prochain : Un costume de bicycliste, avec deux prix d'égale valeur :

Une bicyclette *pour le meilleur costume à jupe ;*

Une bicyclette *pour le meilleur costume à culotte ;*

Vous aurez pu juger que la *Mode Pratique* n'est pas à court d'imagination et sait se montrer aussi amusante qu'utile.

LA QUINZAINE MUSICALE

DEUXIÈME ANNÉE

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF : M. W. SMYTH

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, 79, B. SAINT-GERMAIN, PARIS

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque Mois.

LA *Quinzaine Musicale* donne à ses abonnés de la musique, des monologues, des comédies et des danses.

C'est un journal de famille et de salon, joignant l'utile à l'agréable, apportant aux réunions intimes des éléments choisis de distractions artistiques et littéraires.

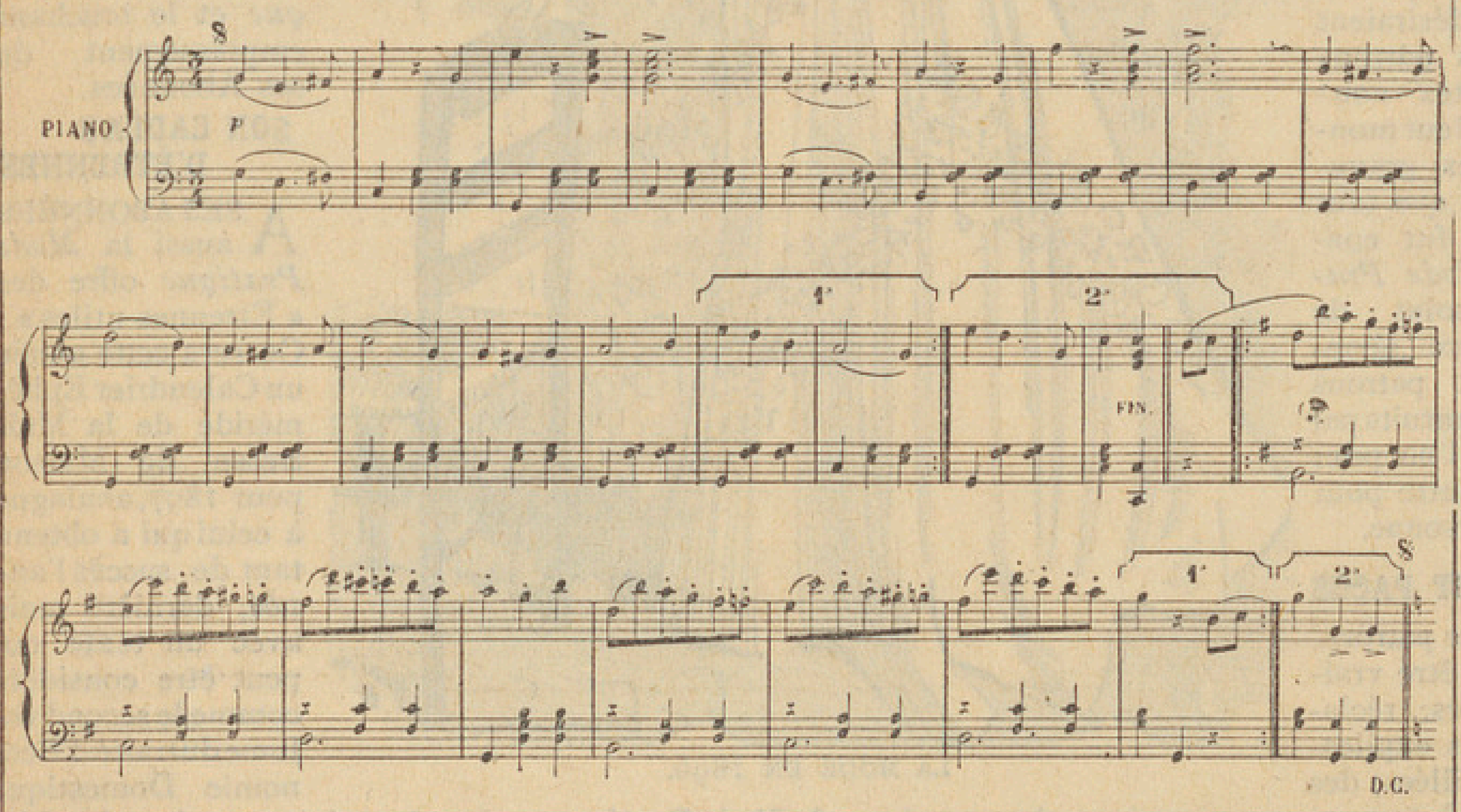
Les compositions que publie la *Quinzaine Musicale* s'adressent de préférence à trop connus, que les éditions à bon marché ont mis aujourd'hui à la portée de tout le monde.

Les compositions *inédites* entrent pour plus de moitié dans les publications de la *Quinzaine Musicale.* Nous citerons parmi celles déjà publiées : *Gaillarde,* de Widor ; *Mazurka Sentimentale,* de Neustedt ; *Croquis Musical,* d'Anthiome ; *Elégie,* d'Ed. Chavagnat ; *Barcarolle,* d'A. Cottin ; *Orientale,*

FRAGMENT D'ALMANACH-VALSE

Composée spécialement pour les Lecteurs de notre Almanach (Voir la Prime ci-contre).

POUR PIANO. W. SMYTH.



des exécutants de force moyenne ; quelques-unes cependant sont réservées aux *pianistes ;* d'autres enfin seront appréciées des mamans qui pensent aux premières études de leurs enfants.

La QUINZAINE MUSICALE donne, par an, environ 50 morceaux de piano ; 15 morceaux de chant ; et des morceaux variés de piano à 4 mains, de violon ou de mandoline ; qui représentent de 90 à 100 francs de musique au prix net.

Tous les morceaux publiés par la *Quinzaine Musicale* sont l'œuvre de Musiciens modernes. La direction s'interdit la reproduction de musique classique, ou d'opéras de Salvagnet, et parmi celles qui paraîtront d'ici peu : les *Larmes,* mélodie de Ch. Lefebvre ; *Rigaudon,* d'Ed. Chavagnat, *Fantaisie,* de Ch. René, etc.

La partie texte comprend :

1° Une chronique musicale sur les Grands Concerts.

2° Un compte rendu des premières représentations lyriques, françaises ou étrangères (chaque compte rendu sera suivi d'une revue, résumant en quelques lignes les opinions des grands critiques de la presse quotidienne) ;

3° Des monologues ;

4° Des comédies ou de petits opéras-comiques,

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

avec les indications nécessaires à leur mise en scène dans les salons ;

5° Des théories de danses nouvelles ou peu répandues avec figures explicatives ;

6° Des jeux de société ;

7° Des conseils sur l'interprétation des morceaux publiés ;

8° Des concours variés ;

9° Les articles plus développés paraîtront successivement ; nous signalerons parmi ces derniers : *M. Gounod*, par Théodore Dubois, directeur du Conservatoire ; la *Sonate*, par A. Lavignac, professeur du Conservatoire ; l'*Ecole Russe moderne*, par H. Eguien ; la *Musique de chambre en 1896* ; les *Concerts Colonne, depuis leur fondation*, l'*Ecole Norvégienne*, etc. ;

10° Un Petit Courrier servira d'intermédiaire entre les abonnés et la direction ;

11° Des portraits d'artistes dont les œuvres sont le succès du jour, et de compositeurs dont les morceaux sont publiés dans la *Quinzaine Musicale*. La *Quinzaine Musicale* est imprimée sur très beau papier, du format le plus généralement adopté pour la musique.

Abonnements	France	Étranger
1 an..............	6 fr.	8 fr.
6 mois............	3 50	4 50
3 mois............	2 fr.	2 50

Envoi d'un numéro spécimen contre 25 c. pour tous frais. Librairie Hachette et Cie, 79, Boul. Saint-Germain, Paris.

La Quinzaine Musicale publiera successivement en 1897 :

✶ *Les Larmes*, mélodie....	Ch. Lefebvre.
Causerie au bord de l'eau..	P. Puget.
Law-Tennis, polka........	Auvray.
Mazurka des Bouquets.....	Desonues.
Menuet du Talisman, 4 mains	Planquette.
Refrains du Passé........	Bachmann.
Nuit charmante, pour mandoline et piano..........	Sudessi.
✶ *Andante et Allegretto*...	Ch. René.
✶ *Fantaisie*.............	Neustedt.
✶ *Fraîcheur des Bois*......	Anthiome.
✶ *Saltarelle*............	Cientat.
✶ *Danse nègre*...........	Smyth.
Mazurka de salon.........	Canuan.
Idylle, mélodie............	Audran.
Kypris, mélodie...........	Holmès.
Chanson Printanière, mélod.	Thomé.
✶ *Menuet*................	Chavagnat.
Arabesques...............	Pugno.
Gavotte..................	Edm. Missa.
✶ *Rigodon*................	Chavagnat.
Chanson de Yanthis, chant.	G. Pierné.
Saltarelle................	G. Pfeiffer.
✶ *Vieux souvenir*.........	P. Ruben.
Lied de France, chant......	Bruneau.
✶ *Gavotte de la Reine*......	J. Clérice.
Le fil de la Vierge, chant...	A. Fournier.
Sérénade des Vers Luisants.	Erlanger.

Les Morceaux précédés d'un Astérisque sont INÉDITS.

NOS PRIMES MUSICALES

Aux Lecteurs de l'Almanach

Il sera envoyé franco, jusqu'au 1er Janvier 1898, à toute personne qui adressera à la librairie Hachette et Cie ce bon accompagné de 45 cent. en timbres français, un des morceaux ci-dessous à son choix :

Eveline, polka.............. W. Smyth.
Roses de Noël, mazurka...... W. Smyth.
Mauresa, habanera......... Est. Marti.
Stances, mélodie........... T. Sourilas.
Paysage, mélodie.................................... W. Smyth.

En joignant au coupon 60 cent. (même si l'on a pris un des morceaux ci-dessus), on recevra en plus le morceau complet :

Almanach-Valse

Morceau composé spécialement pour nos Lecteurs.

A... COUPER... AVEC... DES... CISEAUX... SUIVANT... LE... POINTILLÉ

BULLETIN DE COMMANDE

Nom ....

Adresse ....

Titres ....

Écrire très lisiblement.

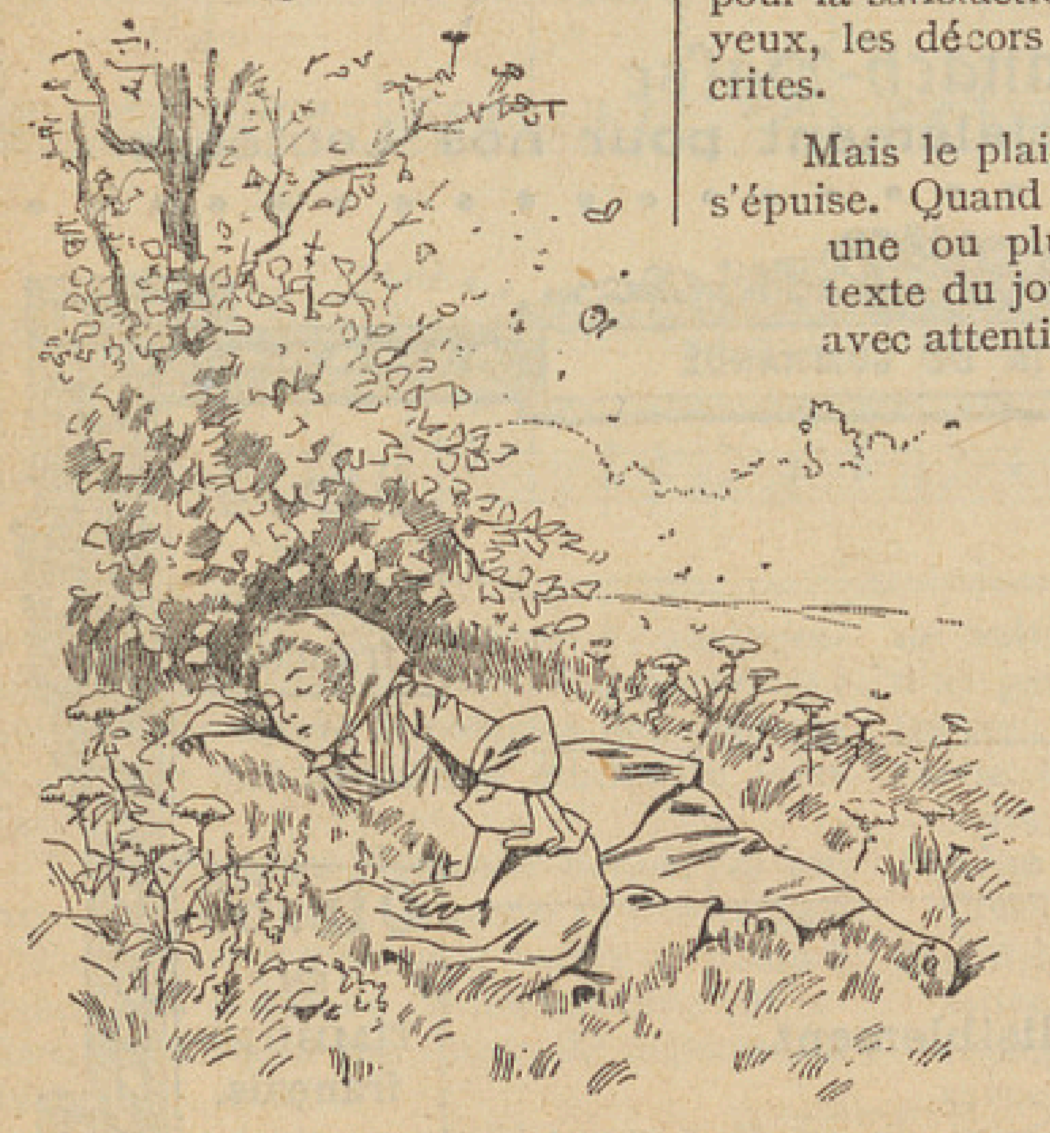
0 fr. 45 EN TIMBRES français.

0 fr. 60 EN TIMBRES français.



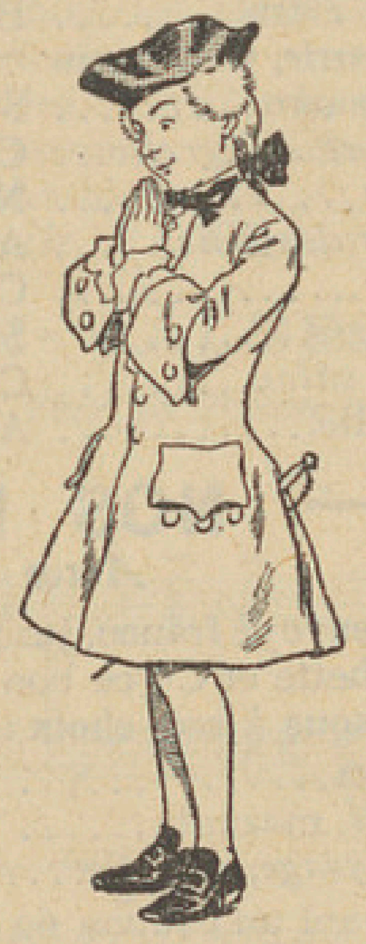
DEPUIS qu'il existe, *MON JOURNAL* a toujours cherché à être l'ami de ses lecteurs. Quelques-uns de ses abonnés ont bien voulu lui dire qu'il réussissait à les amuser et à se faire aimer du public nombreux auquel il s'adresse. C'est la meilleure récompense des efforts constants qui sont faits pour vous distraire, mesdemoiselles et messieurs, et pour vous aider à passer agréablement vos heures de récréations, tout en vous instruisant d'une manière discrète et attrayante.

Certes, ce que vous recherchez avant tout quand vous ouvrez *MON JOURNAL*, ce sont des histoires gaies ou tristes comiques ou dramatiques. Quelques-uns d'entre nous sont immédiatement au roman que publie toujours *MON JOURNAL*, anxieux de connaître la suite des aventures arrivées aux héros du récit pour lesquels ils



se passionnent. D'autres s'attardent de préférence aux courtes nouvelles que contient chaque numéro, nouvelles qui forment à elles seules un tout, et qui ont le mérite de vous rassurer immédiatement sur le sort des personnages mis en scène.

Chacun, du reste, est sûr de trouver dans *MON JOURNAL* ce qui répond le plus à ses goûts et à ses désirs. Car *MON JOURNAL* s'efforce de varier le plus possible les sujets qu'il traite.



Tous les lecteurs enfin, quels qu'ils soient, fillettes ou garçons, les plus jeunes comme les plus âgés, s'attachent aux jolies gravures en uni et en couleurs qui illustrent chaque numéro, donnant l'apparence d'une réalité séduisante aux personnages, et fixant pour la satisfaction des yeux, les décors des scènes décrites.

Mais le plaisir de la lecture s'épuise. Quand vous avez lu une ou plusieurs fois le texte du journal, examiné avec attention tous les dessins, vous retournez alors à vos jouets, bien amusants, sans doute, mais qui n'ont plus, pour vous, le plaisir de la nouveauté et qu'on ne peut remplacer souvent, car ils coûtent cher.

Qui de nous n'a souhaité pouvoir se créer des jouets variés toujours neufs? Ce rêve, nous avons voulu le réaliser et le mettre à la portée de tout le monde. Un auteur aimé de la jeunesse, et même des grandes personnes, M. Tom Tit, a bien voulu se charger de vous initier à la fabrication de jouets de toutes sortes, faits des matériaux les plus divers, mie de pain, bouts d'allumettes, bouchons, papier plié et tressé, cartonnages, filets, paille, bois, fleurs, feuilles, herbes, etc.

N'importe qui peut sans doute se procurer les jouets achetés dans les magasins; mais un jouet inventé et construit par vous n'a-t-il pas à vos yeux plus de valeur que tous ceux que vous pouvez vous offrir avec l'argent de votre bourse? Avant de jouer avec, vous avez d'abord le plaisir de l'établir, de le voir naître sous vos doigts. Vous avez souvent des difficultés à vaincre pour mener à bien sa fabrication; mais lorsqu'il est terminé, quel plaisir n'avez-vous pas en contemplant votre ouvrage que vous conservez en souvenir des soirées ou des heures de la journée pendant lesquelles vous y avez travaillé dans la douce intimité de la famille?

Les lecteurs et les lectrices de *MON JOURNAL* y trouvent des occasions et des facilités sans cesse renouvelées de distractions de toutes sortes et d'une variété infinie.

Les petites filles, qui, comme toutes les bonnes petites mères de famille, aiment à faire elles-mêmes les costumes de leurs enfants, trouvent pour elles dans *MON JOURNAL* des articles très clairs et très détaillés

de modes de poupées où toutes les explications qui peuvent leur être nécessaires leur sont don-



nées de la manière la plus minutieuse.

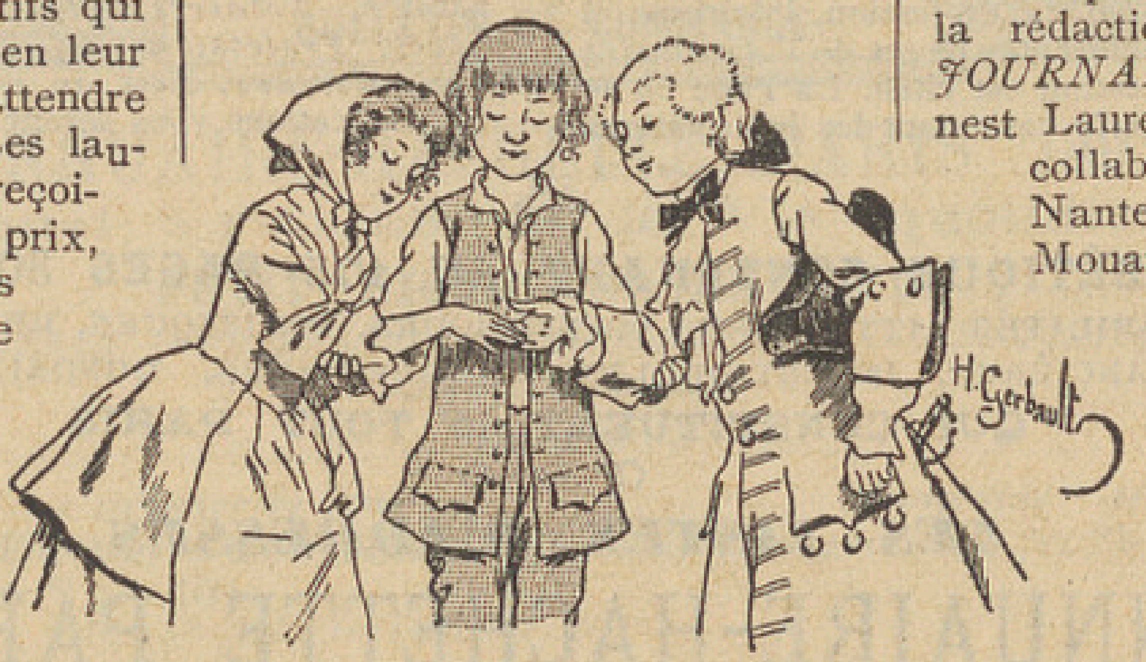
MON JOURNAL indique aussi le moyen de faire des expériences de physique assez simples pour être exécutées par des enfants. Il publie des modèles de pantomimes et des comédies faciles à jouer, avec l'indication de tous les jeux de scènes; il donne le texte et la musique de jolies chansons.

La direction de *MON JOURNAL*, toujours préoccupée de donner à sa publication la plus grande variété, dans le but d'amuser et d'intéresser le plus possible les enfants, établit parfois des numéros spéciaux, de Noël, de Jour de l An, de Mardi gras, de Pâques, de vacances, etc....

Enfin, l'un des attraits les plus vifs de *MON JOURNAL* réside dans les concours mensuels qu'il ouvre entre ses abonnés auxquels il procure des occasions de travaux récréatifs qui excitent leur émulation en leur donnant la possibilité d'attendre de jolies récompenses. Les lauréats de ces concours reçoivent, en effet, comme prix, généralement de superbes volumes représentant une valeur relativement importante; quelquefois aussi, les prix consistent en loges au Nouveau Cirque ou en objets divers. Parmi les récompenses qui ont été données jusqu'ici, on peut citer une bicyclette, une petite charrette anglaise, deux superbes poupées, deux collections de timbres-poste, une presse Raguenan pour imprimer soi-même, une cuisine, réduction exacte des ustensiles ordinaires, etc., etc.

Quant aux sujets des Concours de *MON JOURNAL*, ils sont d'ordres variés. Tantôt ils consistent en compositions de rédaction, d'écriture, de découpage, de dessin, tantôt on demande aux jeunes concurrents de confectionner un objet manuel ayant soit un caractère amusant, soit un caractère d'utilité pratique, comme jouets en papier, en bois ou en carton, ou comme ouvrages au tricot, de couture, etc. Dans ces derniers cas, les objets de concours qui parviennent à l'administration de *MON JOURNAL* sont réservés, à moins d'avis contraire exprimé par les auteurs des compositions, à des sociétés de bienfaisance et servent à amuser ou à soulager les enfants pauvres.

MON JOURNAL n'a pas toujours eu la forme sous laquelle il se présente aujourd'hui. Fondé au mois d'octobre 1881, il a été tout d'abord un supplément, à l'usage des enfants, à une publication pédagogique, *l'Ami de l'Enfance*, qui paraissait une fois par mois sous la direction de Mme Pauline Kergomard et de M. Charles Defodon, et qui aujourd'hui est semi-mensuel.



Les principaux collaborateurs de Mme Kergomard et de M. Defodon, pour la première série de *MON JOURNAL*, de 1881 à 1892, furent Mmes de Witt, J. Colomb, S. Brés, Bertin et MM. J. Girardin, Paul Souriau, Ch. Delon, Eugène Verconsin, Paul Bilhaud, Paul Lheureux, etc., etc.

A partir du 1er octobre 1885, *MON JOURNAL* devint indépendant, c'est-à-dire qu'il ne constitua plus le supplément gratuit de la publication pédagogique à laquelle il avait été lié, et de 1885 à 1895 il obtint un tel succès dans le jeune public auquel il s'adressait, que ses éditeurs, pour répondre aux désirs qui leur étaient souvent exprimés, se décidèrent à lui faire subir la transformation



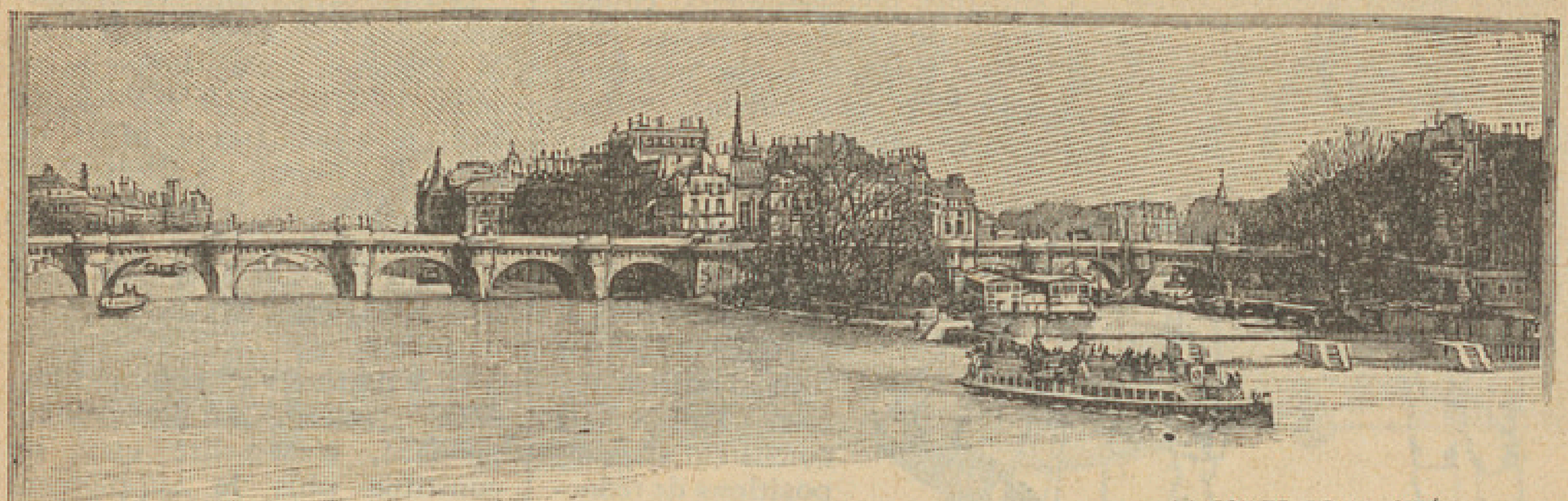
importante à la suite de laquelle il se présente sous sa forme actuelle.

Depuis le 1er octobre 1892, la rédaction en chef de *MON JOURNAL* est confiée à M. Ernest Laurent, et ses principaux collaborateurs sont Mmes de Nanteuil, Malassez, Anne Mouans, MM. Arsène Alexandre, H. et C. Guy, Roger Dombre, Daniel Bellet, Paul Bilhaud, Gonzague Privat, etc.

PRIX D'ABONNEMENT :

France : un an, **8** fr. »; six mois, **4** fr. **50**. — **Union postale** : un an, **10** fr. » ; six mois, **5** fr. **50**.
Prix de l'année brochée, **8** fr.; cartonnage avec couverture en couleurs, **10** fr.

ANNUAIRE-HACHETTE DE PARIS. — 1897



LA POINTE DE LA CITÉ

PARIS

MANUEL PRATIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE

PETIT DICTIONNAIRE-GUIDE

CARRIÈRES. — PROFESSIONS. — BIOGRAPHIES. — STATISTIQUES

100.000 Adresses. — 400 Portraits. — 100 Cartes et Plans
100 Illustrations.

○ ○ ○

COMMENT CONSULTER NOTRE ANNUAIRE

LES renseignements qu'il fournit sont multiples :

1° *VOUS CHERCHEZ* une indication relative à une Profession, un Métier, une Administration Publique, une Société privée, ou à un objet, à un ordre d'idée, — c'est au mot même que vous trouvez le renseignement, comme dans un Dictionnaire. Ex. : *Avocats, Bicyclettes, Déménagement, Ministère des Finances, Société des Gens de Lettres.*

2° *VOUS CHERCHEZ* une ADRESSE COMMERCIALE, c'est à la profession que vous la trouvez. Ex. : *Bouchers, Boulangers, Chemisiers, etc., etc.*

3° *VOUS CHERCHEZ* l'adresse d'une PERSONNALITE PARISIENNE, qui remplit plusieurs fonctions. Comme nous ne pouvions répéter à chacune d'elles tous les renseignements donnés, — pour consulter sans tâtonnement la notice principale qui a été consacrée à cette personnalité, cherchez à la **TABLE DES 30,000 ADRESSES**, à la fin du volume.

Cette liste donne le Nom, la Profession, l'Adresse à Paris, et le renvoi aux différentes pages de l'*Annuaire* où la Personnalité en question est citée. La Page où se trouve la *Notice principale* contenant les informations les plus complètes sur cette personnalité, est désignée par un numéro imprimé le premier, en chiffres gras (**923**).

EX. : *Vous désirez connaître l'Adresse à la Campagne de M. Gaston* PARIS, *qui est Administrateur du Collège de France, Membre de l'Académie Française, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Président de la Société des Parlers de France, VOUS CHERCHEZ* à l'ordre alphabétique, vous trouvez :

PARIS (Gaston), *Acad. Franç.*, au Collège de France. (**923** - 525-627-749)

C'est à la Page **923** que vous trouverez la Notice la plus étendue consacrée à M. Gaston PARIS et particulièrement l'adresse de sa Propriété à la Campagne que vous cherchez.

Les n°s 525-627-749 renvoient aux différents passages qui renseignent spécialement le lecteur sur les différentes fonctions remplies par M. Gaston PARIS.

4° *VOUS CHERCHEZ* enfin les renseignements les plus divers sur l'ARRONDISSEMENT que vous habitez, *Notaires, Statistiques, Curiosités, Etat-Civil, Professions* ou *Industries, Adresses de Fournisseurs*, c'est au mot *Arrondissement* que ces indications vous seront fournies.

TABLE ALPHABÉTIQUE CONTENANT EN 175 PAGES 30,000 ADRESSES
DES NOTABILITÉS LITTÉRAIRES, ARTISTIQUES, POLITIQUES, RELIGIEUSES, SCIENTIFIQUES, FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, MONDAINES ET ÉTRANGÈRES
QUI CONSTITUENT le TOUT PARIS

○ ○ ○

LES LISTES D'ADRESSES

DE L'ANNUAIRE-HACHETTE PARIS 1897

Le prix de l'exemplaire de l'ANNUAIRE-HACHETTE DE PARIS 1897 est de 3 fr. 75, broché; 5 fr., cartonné; 7 fr. 50, relié.

Les souscripteurs à la publicité de l'*Annuaire* recevront pour la somme de 3 fr. 75 (prix de l'exemplaire *broché*), un exemplaire spécialement *cartonné* pour eux.

L'insertion du nom et de l'adresse dans les *Listes par Professions* est *gratuite*. Le prix de l'insertion de chaque ligne en plus est de 2 fr. Le maximum de lignes par profession est de 25. Le prix de l'insertion du nom et de l'adresse dans les Listes classées par arrondissements, et par Profession dans chaque quartier, est de 5 fr. la ligne.

Le prix de l'insertion du nom et de l'adresse dans la Liste générale des noms classés par ordre alphabétique est de 10 fr. la ligne.
Les prix des insertions dans les annonces à la fin de l'Annuaire sont les suivants :

La ligne (avec un minimum de 50 lignes).....	2 fr.
Le 1/4 de page........................	120 fr.
La 1/2 page........................	255 fr.
La page........................	500 fr.

SPÉCIMEN DES TYPES D'ANNONCES ADMIS DANS L'ANNUAIRE-HACHETTE DE PARIS 1897

TYPE N° 1 DES ADRESSES

De 1 ligne chacune (**gratuites**)

MOREAU. R. de Grenelle, 666 *bis*
MOREAN.... R. Ménilmontant 68
MOREAU..... R. La Fontaine 46

TYPE N° 2 COMPRENANT

2 lignes : **5 fr. 75**

SECRETIN. R. du Temple 86
Spécialité de Fourrures. »

TYPE N° 3 COMPRENANT

3 lignes : **7 fr. 50**

MERUBERS. R. Lafayette 11
Spécialité de Chaussures »
de luxe, de Chasse, etc. »

TYPE N° 4 COMPRENANT

4 lignes : **9 fr. 75**

LURAN. R. de l'Arrivée 12
Blanchisserie Parisienne. »
USINE A VAPEUR **Prix** »
modérés. »

TYPE N° 5 COMPRENANT

5 lignes : **11 fr. 75**

ENDRIEUX... R. du Four 14
Vêtements tout faits et sur »
mesure dep. **39 fr.** *jusqu'à* »
150 fr. — *Complets*, draps t. »
nuances, depuis **90 francs**. »

Les prix des types 2, 3, 4 et 5 comprennent la souscription à l'Annuaire.

TYPE N° 6 COMPRENANT

12 lignes : **25 fr. 75**

avec la souscription à l'Annuaire.

VERNOT......... R. Boissière 39

Blanchisserie Modèle
DE RIDEAUX
BREVETS D'INVENTION S. G. D. G.
SPECIALITE p^r NETTOYAGE ET BLANCHISSAGE A NEUF.
La Maison se charge *sans frais* de la Pose, de la Dépose, de la Garde et de la Conservation des Rideaux pendant l'été. Assurance spéciale des Dépôts.
R. BOISSIERE

TYPE N° 7 COMPRENANT

16 lignes : **33 fr. 75** avec la souscription à l'Annuaire, sans vignette. Vignette (reproduction) : **12** fr.

MIDAL......... R. de Rivoli 125

Couturière à Façon



SPÉCIALITÉ DE ROBES, MANTEAUX, PELERINES, JERSEY.
La Maison assure à ses clientes des conditions de bon marché exceptionnelles en même temps qu'un travail très **soigné.**
Arrangements et Réparations.
R. de RIVOLI

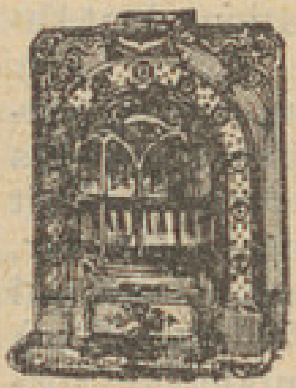
TYPE N° 8 COMPRENANT

23 lignes : **47** fr. **75** avec la souscription à l'Annuaire, sans vignette. Vignette (reproduction) : **15** fr.

SOUTON........ R. Stockholm 16

Fournisseur du Ministère de la Guerre, des Chemins de fer de l'État et des Grandes Compagnies.

CHEMINÉE ROULANTE A FEU VISIBLE ET CONTINU. CETTE CHEMINEE FONCTIONNE 24 HEURES AVEC 30 CENTIMES.



Elle est la plus hygiénique, Chauffe par Rayonnement et Circulation d'air avec Bouches de chaleur.
R. de STOCKHOLM 16

N. B. — Il est admis dans les listes d'Adresses par Professions des Vignettes conformes aux types ci-contre.

L'Administration se charge de faire exécuter ces Vignettes pour le compte des Souscripteurs qui lui en feraient la demande, au prix de *cinq francs* par *centimètre carré* pour toute reproduction dont il sera fourni une épreuve ou un dessin.

Pour toute illustration originale à faire faire, les prix seront fixés dans chaque cas, suivant le genre et l'importance de la Vignette.

***NOS LECTEURS DE PROVINCE** n'ont qu'à remplir, à détacher et à transmettre ce **Bulletin** au **Libraire** de leur localité.*

BULLETIN DE COMMANDE

ANNUAIRE-HACHETTE PARIS 1897

Manuel Pratique de la Vie quotidienne

PETIT DICTIONNAIRE-GUIDE

CARRIÈRES — PROFESSIONS — BIOGRAPHIES — STATISTIQUES

M .... *libraire à* ....

Veuillez m'inscrire pour .... *exemplaire de l'***Annuaire Hachette de Paris 1897**, *broché, au prix de* **3** *fr.* **75**; *relié, au prix de* **7** *fr.* **50.**

SIGNATURE *(très lisible)* :

ADRESSE :

Biffer *broché* ou *relié.*

ADRESSES UTILES

ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION

PARIS

JEUNES GENS

École Alsacienne, 108, rue Notre-Dame-des-Champs, et 128, rue d'Assas. — Directeur. M. *Th. Beck.* Malgré son nom elle n'est point faite seulement pour les Alsaciens ; la grande majorité de ses élèves se recrutent à Paris et dans la province. L'éducation morale y est très soignée. C'est un établissement d'enseignement secondaire, qui comprend une *section élémentaire*, une *section classique* et une *section classique moderne*. Langues vivantes, dessin, chant, exercices physiques.

Institution J.-B. Dumas, 23, rue Oudinot. — Directeur, *A. Soldé*, ingénieur des Arts et Manufactures. Préparation spéciale : à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à l'Institut Agronomique, aux examens de l'Ecole de cavalerie de Saumur et de l'école de St-Maixent, au baccalauréat, lettres et mathématiques. Internat, demi-pension. Externat. Nombre limité de pensionnaires (en chambre). Classes de six élèves au plus. Cours spéciaux pendant les vacances. Grand jardin.

École Jeanne-d'Arc, 74, rue du Ranelagh, Paris-Passy (à deux minutes du Bois de Boulogne). — Directeur l'*abbé Rosne*. L'école prépare aux baccalauréats classique et moderne, à l'Institut Agronomique et à l'école de St-Cyr. Elle reçoit des élèves internes, demi-pensionnaires et externes. Les élèves des cours supérieurs peuvent avoir leur chambre. Cours pendant les vacances.

École Jouffroy, 12, rue d'Offémont, Paris. Directeur : *M. Speth.* Enseignement secondaire classique et moderne. Préparation aux baccalauréats. Classes peu nombreuses permettant de donner à chaque élève une instruction appropriée à ses aptitudes. A partir de la *Quatrième*, les élèves suivent les cours du lycée Carnot ; ils font ensuite leurs devoirs et étudient leurs leçons sous la surveillance du Directeur ; ils n'ont plus aucun travail à faire à la maison. Installation confortable. Chambres pour les pensionnaires.

Polytechnicum (ancienne école spéciale de mathématiques), 12, rue Jacob. — Directeur, *M. Deschamps. Cours gratuits et facultatifs* pour la préparation aux divers examens et concours de l'enseignement secondaire, classique et moderne et de l'enseignement primaire supérieur : baccalauréats, écoles du gouvernement et de la ville de Paris. L'élève choisit lui-même les cours qui sont le plus à sa portée, ou qui conviennent le mieux au but qu'il se propose d'atteindre.

Institution Ruelle, 3 r. Rouget de l'Isle. — Cours complets d'éducation, préparation spéciale (individuelle et collective) aux baccalauréats. Reçoit des internes, externes et demi-pensionnaires en nombre limité. — Vie de famille.

Institution Springer, 6, rue Laferrière (place St-Georges), fondée en 1854. — Enseignement commercial, classique et moderne. Répétitions du lycée. Préparation aux baccalauréats et aux Ecoles nationales. Cours spéciaux pour les élèves étrangers ou en retard. A recommander aux parents désireux d'épargner à leurs fils les inconvénients des classes trop nombreuses et des grands internats.

École pratique de Commerce, Pigier, *53, rue de Rivoli, 53, Paris.* Fondée en 1850, *subventionnée* par le Ministère du Commerce. Enseignement rapide et individuel (Chaque élève reçoit en particulier toutes les explications le mettant à même de bien comprendre). Ecriture expédiée, Calcul rapide, Sténographie, Machine à écrire, Correspondance, Banque, Bourse, Comptabilité, Législation, etc. *Français, Russe, Anglais, Allemand, Espagnol.* Entrée et salles spéciales pour les dames.

École pratique de Sténographie et de machine à écrire, 17, rue d'Arcole, Paris. Fondateur : *M. Georges Buisson*, sténographe de la Chambre des Députés, Président de l'*Association amicale des Sténo-Dactylographes.* Directrice : *Mme Buisson.* Seule école de ce genre (V. *Almanach Hachette* 1895, p. 295). Médaille d'or, Rouen 1896. Inscription à toute époque. Préparation à l'emploi de *secrétaire-sténographe.* Cours par correspondance. L'École, ouverte de 9 à 6 heures, reçoit des élèves des deux sexes.

JEUNES FILLES

Institution de Mlles Château, 177 et 179, rue du Faubourg-Poissonnière. — Cours complets d'éducation. Préparation aux brevets élémentaire et supérieur. Nombre restreint de Pensionnaires. Magnifique jardin de 2 400 mètres de superficie.

BANLIEUE

JEUNES GENS

Ecole A. M. Ampère, anc. institution *Durand-Fauchon*, 53, r. de Paris, Asnières (10 m. de Paris). Dr : M. J. de Clerck. Installation hygiénique exceptionnelle, parc de 20 000 mq., champ pour jeux 5000 mq. en pleine campagne ; gymnase, cours, préau couvert. Education morale et pratique comportant tous les avantages de la vie de famille. Professeurs dames dans les classes enfantines. Dans toutes les classes, professeurs pourvus de grades universitaires correspondant à leur enseignement. Dans les classes supérieures, professeurs agrégés ou licenciés — Préparation spéciale aux Écoles commerciales et industrielles — Pensionnat pour les élèves de l'Institut commercial : chambres particulières.

Institution Coudriet, 51, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine. Maison recommandée. Internat,

externat. Etudes primaires et commerciales. Dessin, langues vivantes, examens, préparation à toutes les grandes écoles. Chambres spéciales pour Étrangers.

Institution Graillot, *Ecole Préparatoire et Commerciale*, place de la Nation à Montlhéry. — Cette *Maison d'éducation* a été construite tout récemment sur le modèle des plus beaux lycées de Paris. Elle est exposée au midi et favorisée par d'heureuses conditions hygiéniques ; les classes, les dortoirs sont spacieux et bien aérés. L'instruction et l'éducation y sont particulièrement soignées, la discipline douce et ferme à la fois, selon l'âge des enfants ; le régime très confortable ; les conditions modérées. *Arts d'Agrément, Langues étrangères, Préparation aux Examens.* En demander le prospectus et la visiter.

Institution Moucheront ⚜, à Fontenay-sous-Bois, 20, rue Dalayrac (Fondée en 1852). Installation moderne, vaste et très confortable ; parc de 7000 mètres carrés. Soins hygiéniques des mieux compris. Éducation soignée. 302 diplômes en six ans.

Institution Orgias-Moulin, 45, rue Louis-Blanc, à Courbevoie, fondée en 1832, à proximité du Bois de Boulogne et du parc de Neuilly. Très belle installation. Education de famille. Eau de source. Enseignement primaire et commercial, classique et moderne. Préparation aux écoles du gouvernement, Cluny, Arts et Métiers, Agriculture, Écoles supérieures de commerce. Soins particuliers donnés aux langues étrangères. Grands succès aux examens. Etudes classiques menées rapidement.

JEUNES FILLES

Petit Château, Pensionnat Jean-Macé. Cet établissement, fondé en 1841 par Mademoiselle Verenet, à Beblenheim (Alsace), transporté à Monthiers (Aisne) en 1870, a été transféré, après la mort de son regretté directeur Jean Macé, au Vésinet (S.-et-O.), 2, rue Thiers, à 20 minutes de Paris. — Directrices, Mlles *Bord* et *Bentz*. Le but principal de l'éducation donnée au Petit-Château a toujours été de développer les qualités du cœur, d'inculquer aux jeunes filles des idées saines et fortes, d'en faire, en un mot, des femmes capables à leur tour d'élever leurs enfants. L'établissement reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Institution de Mme Quihou, 7, av. Victor-Hugo, St-Mandé (Seine), à la porte de Paris et près du Bois de Vincennes, à 3 minutes de la Gare et sur le passage du tramway Louvre-Vincennes. — *Éducation complète.*

LES LISTES D'ADRESSES

DE L'ANNUAIRE-HACHETTE PARIS 1897

Le prix de l'exemplaire de l'Annuaire-Hachette de Paris 1897 est de 3 fr. 75 broché ; 5 fr. cartonné; 7 fr. 50 relié.

Les souscripteurs à la publicité de l'Annuaire recevront pour la somme de 3 fr. 75 (prix de l'exemplaire *broché*) un exemplaire spécialement *cartonné* pour eux.

L'insertion du nom et de l'adresse dans les *Listes par professions* est *gratuite*. Le prix de l'insertion de chaque ligne en plus est de 2 fr. Le maximum de lignes par profession est de 25.

Le prix de l'insertion du nom et de l'adresse dans les Listes classées par arrondissements et par Profession dans chaque quartier est de 5 fr. la ligne.

Le prix de l'insertion du nom et de l'adresse dans la Liste générale des noms classés par ordre alphabétique est de 10 fr. la ligne.

Les prix des insertions dans les annonces à la fin de l'Annuaire sont les suivants :

La ligne (avec un minimum de 50 lignes).	2 fr.
Le 1/4 de page	120 fr.
La 1/2 page	255 fr.
La page	500 fr.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

NOS 57 PRIMES
POUR L'ALMANACH DE 1897

Notre Édition de 1897 renferme :

Pour avoir sa Photographie gratuite.

Une Carte d'Identité, imprimée sur du papier *japon français* indépendante de l'Almanach. Elle peut ainsi être conservée dans un portefeuille. Elle donne droit à une **photographie gratuite**, destinée à être collée sur la carte même, à tous les lecteurs de l'*Almanach* :

1° **En posant.** — Soit en se présentant soi-même muni de la carte d'identité pour poser (*avant 3 h.*) dans les ateliers de MM. :

SARTONY, 16, rue Duphot (Bd de la Madeleine)..........	**Paris.**
PANAJOU FRÈRES, 6 et 8, allées de Tourny................	**Bordeaux.**
JOGUET FRÈRES, 77, place des Jacobins...................	**Lyon.**
A. TERRIS, 4, allées de Meilhan. *(du 1er Janvier au 30 Juin 1897).*	**Marseille.**
A. PROVOST, 22, r. Als.-Lorraine.	**Toulouse.**
E. ZARSKI, 68, Bd de la Liberté.	**Lille.**
— 110, rue des Trois-Cailloux........	**Amiens.**
— 12, r. St-J.-des-Prés.	**Abbeville.**
Eug. FONTAINE, 35, rue Thiers. *(du 1er Janvier au 31 Mars 1897).*	**Rouen.**

2° **En envoyant son Portrait.** — Soit, pour les lecteurs de l'*Almanach* habitant les départements, *qui ne pourraient se présenter pour poser eux-mêmes* dans les ateliers ci-dessus désignés, en envoyant dans les conditions énumérées ci-dessous à M. SARTONY, 16, rue Duphot, à Paris, un bon portrait-carte.

On devra donc mettre sous enveloppe *affranchie* à l'adresse de M. SARTONY, photographe, 16, rue Duphot, à Paris :

1° Une bonne photographie (portrait-carte ou carte-album) ;

2° Sa carte d'identité sur laquelle le lecteur aura inscrit lisiblement son nom et son adresse ;

3° 45 centimes en timbres-poste ;

On recevra en retour, *franco*, par la poste :

1° Le portrait-carte envoyé comme modèle ;

2° La photographie collée sur la carte d'identité.

Pour plusieurs Portraits. — Les lecteurs de l'*Almanach* ayant obtenu la photographie destinée à être collée sur la carte d'identité, qui voudraient avoir un plus grand nombre de portraits, jouiront des prix de faveur suivants chez M. SARTONY, photographe, 16, rue Duphot, Paris ; à savoir :

Pour 12 portraits-miniatures (grandeur d'un timbre-poste), 2 fr. 95.

Pour 3 portraits-cartes	7 fr.	au lieu de	14 fr.
6	—	10 fr.	—	20 fr.
12	—	15 fr.	—	30 fr.

Qu'ils recevront *franco* à domicile.

Pour s'assurer une Prime de 1000 francs en cas d'accidents de Bicyclette.

Une **Carte cycliste** donnant, en 2 couleurs, les routes de France praticables en bicyclette et en automobile, avec profil des grands itinéraires et plans d'entrée dans les principales villes et cartes de leurs environs (v. dans la *Pochette* à la fin de l'*Almanach*).

Tout porteur de la **Carte cycliste** de l'*Almanach Hachette* est assuré, pendant 2 mois, sans autre débours que les frais d'inscription et d'envoi, pour une prime de 1000 fr. contre les accidents de bicyclettes.

Pour réaliser d'importantes Économies sur ses Achats.

19 Bons d'achats (v. p. XXXVII à XLVII et dans la *Pochette* à la fin de l'*Almanach*) acceptés en paiement avec bonification, *sur tout achat au comptant*, **par seize des premières maisons du commerce parisien** dont les noms suivent :

I. — **Les Grands Magasins de la Place Clichy** (Nouveautés, Tapis), 3 %.

II. — **Pihan**, *Chocolatier*, 4, rue du Faub.-Saint-Honoré, 10 % pour tout achat de 10 fr. et au-dessus.

III. — **Grand Dépôt (E. Bourgeois)**, *Porcelaines et cristaux*, 21-23, rue Drouot, 5 % pour tout achat de 100 fr. et au-dessus.

IV. — **Frantz et fils**, *Pianos*, 64, rue Lafayette, 5 %.

V. — **E. Bernard**, *Sellerie*, 46, boul. de Strasbourg, 5 %.

VI. — **A. Guinard**, *Armes*, 8, avenue de l'Opéra, 5 %.

VII. — **R. Ditmar**, *Appareils d'éclairage*, 52, Chaussée d'Antin, 5 % sur tout achat de 10 fr. et au-dessus.

VIII. — **Perret et Vibert**, *Chine et Japon*, 33, rue du 4-Septembre, 5 % pour tout achat de 50 fr. et au-dessus.

IX. — **H. Maquet fils**, *Papeterie, gravure, maroquinerie*, 19, av. de l'Opéra, 10 % sur tout achat de 10 fr. et au-dessus.

X. — **Montaillé**, *Robes, manteaux, fourrures, lingerie*, 27-29, faub. Saint-Honoré, 5 % sur tout achat de 50 fr. et au-dessus.

XI. — **Mercier frères**, *Ameublements*, 100, faub. Saint-Antoine, 5 °/₀ sur tout achat de 50 fr. et au-dessus.

XII. — **Dupont**, *Lits, sièges et voitures pour malades*, 10, rue Hautefeuille, 3 °/₀.

XIII. — **Cie des Eaux minérales de Pougues**, 22, Chaussée d'Antin, 50 °/₀ sur tout achat d'une caisse de 50 bouteilles.

XIV. — **Boudier**, *Tapioca-Bouillon*, 54, rue de la Verrerie, 10 °/₀ sur tout achat de 16 fr. et 5 °/₀ sur tout achat de 4 à 16 fr.

XV. — **Confiserie du Chien qui saute**, 15, avenue de l'Opéra, 10 °/₀.

XVI. — **Henneguier**, *Pharmacie du Mortier d'Or*, 44, rue des Lombards (voir dans la *Pochette*), 20 °/₀ sur les médicaments, ordonnances et produits préparés au *Mortier d'Or* et 10 °/₀ sur la parfumerie et articles de grosse droguerie.

Comment se servir des Bons d'Achat de l'Almanach. — Pour faire usage de ces bons, il suffit de les détacher et de les remettre à la caisse après choix et achat des marchandises qui conviennent, au moment de payer, ou de les joindre à sa commande si l'on n'habite pas Paris ; la somme qu'ils représentent sera déduite du montant de la facture.

Pour aller au Théâtre à Prix réduits.

22 Billets de Théâtre à prix de faveur valables dans les théâtres suivants (V. p. XVII et s.) :

A PARIS

Gymnase, **Vaudeville** : Une place à prix de faveur, tous les jours sauf aux 1res et secondes représentations.

Gaîté, deux places à demi-tarif en location, du 1er Avril au 30 Septembre 1897.

Folies-Dramatiques, deux places à demi-tarif en location, pour tous les soirs pendant toute la saison, sauf pour les 5 premières représentations de chaque pièce nouvelle.

Bouffes-Parisiens, **Menus-Plaisirs** : Une place à demi-tarif en location.

Cluny, deux places à prix de faveur, à prendre au bureau.

Déjazet, deux places à demi-tarif en location.

Chat-Noir, une place à demi-tarif en location.

Théâtre lyrique de la Galerie Vivienne, une place à demi-tarif en location.

Concerts-Colonne, quatre places à prix de faveur en location, en deux bons utilisables chacun pour l'un des 24 concerts de la saison.

Cirque d'Été, une place à demi-tarif en location, pour l'une quelconque des représentations, sauf celles des samedis.

Cirque d'Hiver, une place à demi-tarif en location, tous les jours, sauf les Dimanches et fêtes.

Nouveau Cirque, une place à demi-tarif en location, tous les jours, sauf les Dimanches et fêtes.

Cirque Fernando, deux places à demi-tarif, tous les jours, sauf les Dimanches et fêtes.

Théâtre Isola, deux places à demi-tarif.

Olympia, une place à prix de faveur en location, tous les *Lundis*, *Mercredis* et *Vendredis* qui ne sont pas jours de première représentation.

A LYON

Grand Théâtre, deux places à demi-tarif en location, à prendre au courant de la saison, sauf pour les cinq premières représentations de chaque pièce nouvelle.

Théâtre des Célestins, deux places à demi-tarif en location, à prendre au courant de la saison, sauf pour les cinq premières représentations de chaque pièce nouvelle.

A MARSEILLE

Grand Théâtre, deux places à demi-tarif aux fauteuils et aux premières, pour toutes les représentations (sauf les premières ou reprises) qui ne sont pas déjà à prix réduits.

Théâtre des Variétés, une place à 33 °/₀ de réduction, tous les soirs jusqu'au 1er Avril, sauf pour les matinées, les mardis d'abonnement et les jours de première.

TOUT ACHETEUR A DROIT EN OUTRE :

1° A prendre part à notre **1er Concours** (v. page VII, et à l'un des **9 Concours** énumérés page IX.

2° A recevoir gratuitement un **Portrait Graphologique** (voir page VII).

3° A voter deux **Rentes de 600 fr. chacune** (v. page III).

4° A **recevoir, moyennant 50 cent.** les *Lectures pour tous*, Supplément à notre Almanach de 1897 (v. page XIII).

5° A **Quatre numéros** de la *Mode Pratique* (v. page III).

6° A **Quatre numéros** de *Mon Journal* (v. page III).

7° A **Quatre numéros** du *Journal de la Jeunesse* (v. page III).

8° A **Un numéro** de la *Quinzaine Musicale* envoyé exceptionnellement contre 25 cent. (v. page 505).

9° A **Un Morceau de Musique** à choisir contre 45 centimes (v. page 505).

10° A recevoir en même temps et moyennant un supplément de 15 cent. « **Almanach-Valse** » complète, morceau composé spécialement pour nos Lecteurs (v. p. 505).

11° A **Trois feuilles de papier buvard mobiles** encartées dans l'Agenda.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

JOURNAUX OFFERTS GRATUITEMENT

Nous envoyons ces 12 numéros ci-dessous franco, *pour faire connaître à nos Lecteurs la* Mode Pratique, *le* Journal de la Jeunesse *et* Mon Journal.

Il va sans dire que ce service gratuit, fait à titre de publicité aux personnes qui ne connaissent pas nos publications, ne peut servir à prolonger un abonnement courant.

MODE PRATIQUE

Tout Acheteur de notre Almanach n'a qu'à remplir ce Bulletin et à l'adresser sous pli affranchi à la *Librairie Hachette et Cie*, 79, Bd Saint-Germain, Paris, pour recevoir 4 numéros de la 1re édition de la *Mode Pratique*.

Je soussigné, ...

demeurant à ....

....

désire recevoir gratuitement quatre numéros de la Mode Pratique, *1re édition.*

Ce Bon est valable jusqu'au 1er Février 1897.

MON JOURNAL

Tout Acheteur de notre Almanach n'a qu'à remplir ce Bulletin et à l'adresser sous pli affranchi à la *Librairie Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, pour recevoir 4 numéros de *Mon Journal*.

Je soussigné, ...

demeurant à ....

....

désire recevoir gratuitement quatre numéros de Mon Journal.

Ce Bon est valable jusqu'au 1er Février 1897.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Tout cheteur de notre Almanach n'a qu'à remplir ce Bulletin et à la dresser us pli affranchi à la *Librairie Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain Paris, pour recevoir 4 numéros du *Journal de la Jeunesse*.

Jesor ssigné, ...

demeuranı à ....

....

désire recevoir gratuitement quatre numéros du Journal de la Jeunesse.

Ce Bon est valable jusqu'au 1er Février 1897.

PETITE BIBLIOTHÈQUE DE LA FAMILLE

Nouvelle Collection de Romans pour les Jeunes Filles, pour les Jeunes Femmes.

DES ROMANS pour les « grandes personnes », il en est à foison. Des romans pour les « jeunes personnes », ce n'est pas non plus ce qui manque. Mais le roman intéressant à la fois pour les unes et pour les autres, qui charme la femme, dont le goût et le bon sens répugnent aux invraisemblances, — et qui charme autant la jeune fille enthousiaste, au seuil de la vie entr'aperçue, — voilà qui est plus rare, et, l'on dira, presque introuvable dans notre littérature contemporaine.



Ordre du Roi

Par G. DE BEAUREGARD
Roman illustré
De 59 Gravures d'après Vernay.

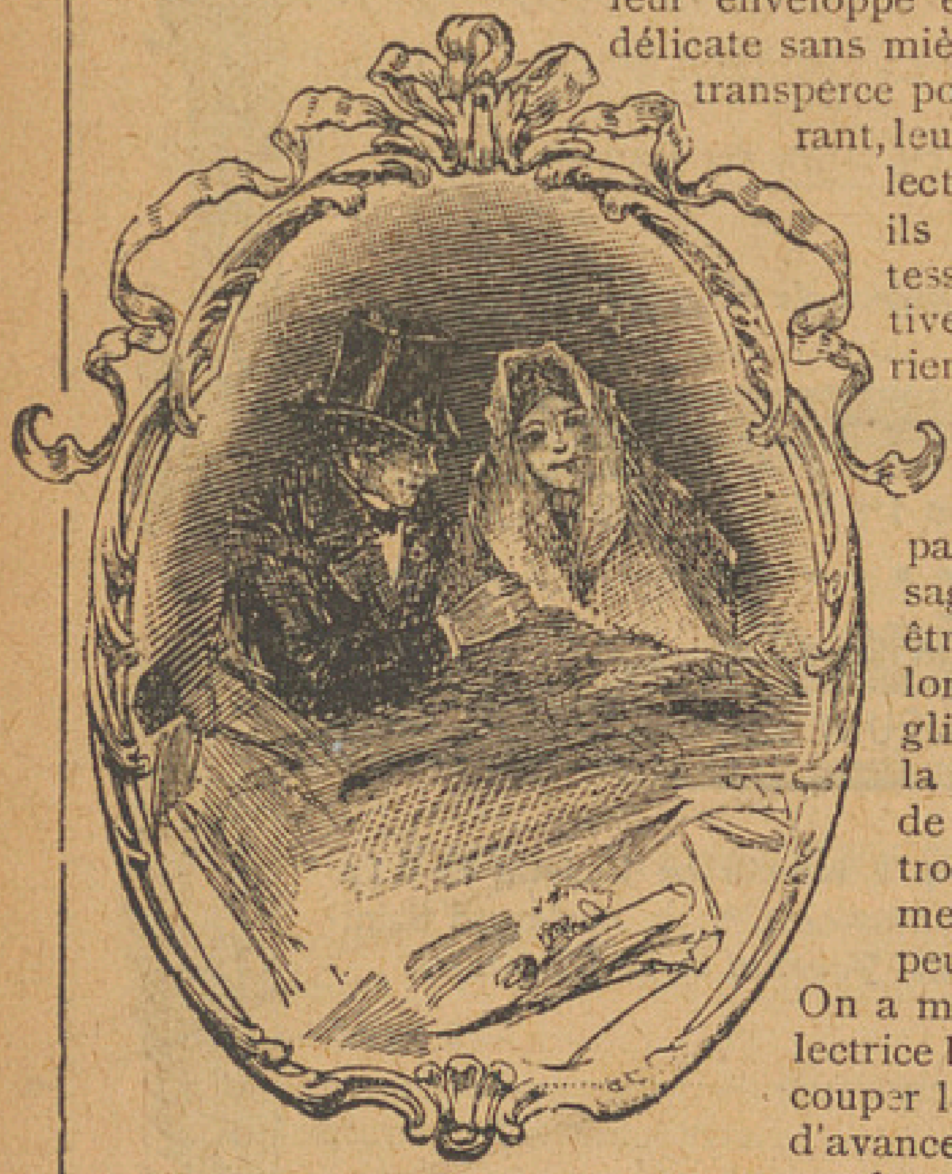


Insaisissable Amour

Par MARION CRAWFORD
Roman illustré
De 56 Gravures d'après Vogel.

Il ne faut pas que toujours le roman que la mère a entre les mains soit, pour sa fille, le livre défendu. Il ne faut pas que le récit d'imagination où la fille aura pris plaisir, soit, pour la mère, le livre dédaigné.

Créer dans chaque foyer des lectures qui plaisent tout ensemble aux jeunes gens et aux plus âgées, offrir à toute famille des romans qui ne soient interdits à personne, et qui se passent de main en main; multiplier entre les âmes ces intimités d'intelligence, ces curiosités partagées, ces occasions de contact et d'entretien qui sont des liens nouveaux et précieux : telle est notre ambition. Et, comme il se reflète toujours quelque chose de l'âme des gens sur leur physionomie, dans leur maintien, l'âme de ces petits livres se révèle dans leur enveloppe élégante sans affectation, fine et délicate sans mièvrerie. Leur format oblong, où ne transperce point la banalité du livre courant, leur donne, à l'image des lectrices pour lesquelles ils sont faits, une sveltesse, une distinction natives; et, ce qui ne gâte rien, — car tout en cherchant à affiner les choses, il convient de ne pas perdre de vue l'usage pratique qui en doit être fait, — ce format allongé permet de les glisser facilement dans la poche d'un manteau de voyage, où ils se retrouveront opportunément aux heures un peu longues du trajet. On a même songé à éviter à la lectrice l'ennui et l'embarras d'en couper les pages qui sont rognées d'avance, de façon à ne lui laisser que la peine de les effeuiller.



Au Lys d'Argent

Par FR. DESCHAMPS
Roman illustré
De 43 Gravures d'après Sauber.



Un Peu, Beaucoup, Passionnément

Par Mme LESCOT
Roman illustré
De 40 Gravures d'après Tofani.

Sur la reliure couverte d'une toile charmante, d'un bleu d'argent, s'étend la ramure rose d'un pommier fleuri, frais symbole de renouveau et de grâce tendre. Et cette robe de printemps d'un goût discret et d'une élégance permise, où se traduit comme un parfum de jeunesse, est bien l'enveloppe qui convient à ces livres.

Le Volume : Broché, 3 fr. 50. — Cartonné, 5 fr.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

— UNE RENTE DE DOUZE CENTS FRANCS —

OFFERTE PAR L'ALMANACH HACHETTE



Mme Vve Leturnier

*L'AN DERNIER l'*Almanach Hachette *offrait 1200 francs de pension, pendant une année, à la veuve française la plus méritante que lui désignerait la majorité des suffrages de ses lecteurs.*

Environ 2000 bulletins nous sont parvenus et, après leur dépouillement, nous avons attribué la rente promise de 100 fr. par mois pendant un an, à Madame veuve Leturnier, née Marchive, âgée de 70 ans, demeurant à Paris, rue Oberkampf, n° 92.

Madame Leturnier est encore alerte malgré son âge avancé et vit seule avec sa fille et ses petites-filles dont elle est l'unique soutien. Son mari est mort à l'hôpital en 1895, son gendre est également mort l'an dernier. Depuis cette époque, la vie a été dure pour ces pauvres gens. La charité de nos lecteurs aurait pu difficilement être mieux inspirée.

Mme Vve Reuille, à Fontainebleau, Mme Vve Mathey, à Paris, Madame Maleval (Ardèche), Mme Peslerbes et Vincent, etc. ont réuni aussi un nombre élevé de suffrages.

Nous avons constaté avec un certain regret que cette bonne action laissée à l'initiative de nos lecteurs, avait à peine réuni le cinquième des bulletins que nous avons reçus pour notre concours sur « l'Œil ».

D'où il faut conclure qu'il en coûte au public de se déranger, de faire un effort, une démarche, quand il s'agit d'autrui et qu'on trouve plus aisément le temps de se distraire.

Comme nous supprimons, cette année, dans notre nouveau Concours pour la somme de 1200 francs offerte par l'Almanach, *la formalité de la légalisation des signatures, nous espérons que nos lecteurs voudront bien prendre la peine de chercher autour d'eux les deux infortunes les plus dignes d'être soulagées.*

Nous avons pensé que le sort d'une jeune orpheline et d'un jeune orphelin serait de nature à toucher le cœur de nos lecteurs et surtout de nos lectrices, et nous offrons

1200 FRANCS DE RENTE

*1° 600 fr., soit 50 fr. par mois, du 1er Mars 1897 au 1er Février 1898, à l'*ORPHELINE *de père et de mère la plus méritante, âgée de moins de 16 ans, qui nous sera désignée par les suffrages de nos lecteurs ;*

*2° 600 fr., soit 50 fr. par mois, du 1er Mars 1897 au 1er Février 1898, à l'*ORPHELIN *de père et de mère le plus méritant, âgé de moins de 15 ans, qui nous sera également signalé par les suffrages de nos lecteurs.*

Écrire sur ce Bulletin le nom et les titres de l'Orpheline et de l'Orphelin proposés pour la pension de 1200 francs (600 francs chacun) offerte pendant une année par l'ALMANACH HACHETTE, du 1er Mars 1897 au 1er Février 1898.

(Date et adresse) ....

Je soussigné, par le présent bulletin de vote, propose pour la pension de 600 fr. offerte par l'Almanach Hachette, Mademoiselle (nom et prénoms) ....

....

née le .... *à* ....

(adresse) ....

RENSEIGNEMENTS ....

....

....

Et Monsieur (nom et prénoms) ....

né le .... *à* ....

(adresse) ....

RENSEIGNEMENTS ....

....

Adresser ce bulletin de vote, sous pli affranchi, à la Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris, avant le 1er Février 1897.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLE

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLE

2ᴱ, 3ᴱ, 4ᴱ, 5ᴱ, 6ᴱ, 7ᴱ, 8ᴱ & 9ᴱ CONCOURS

Nos lecteurs sont nos plus précieux collaborateurs.

Pour les associer d'une manière plus active encore à la composition de notre Almanach, *nous faisons appel à leur jugement, à leur bonne volonté, et les prions de bien vouloir répondre sur une simple*

Carte postale

aux **Neuf questions** *qui suivent.*

Tout le monde a sous la main une carte postale, et il ne faut pas un grand effort, ni beaucoup de temps pour la remplir. Son cadre restreint est tout indiqué pour obliger à une réponse nette et précise.

Toutes les réponses devront nous être transmises avant le 1er Mars 1897. La réponse à chaque concours, primée et classée la première, sera publiée dans notre SUPPLÉMENT-PRIME *de Mai 1897* LECTURES POUR TOUS (voir p. XIII).

Nous donnerons en livres de notre Catalogue, expédiés franco à domicile, en France ou à l'Étranger, pour chacun de ces concours un 1er prix de 100 fr.; deux 2es prix de 50 fr. et 10 accessits de 10 fr.

? — QUESTIONS — ?

1. *QUESTION HISTORIQUE :*

L'Histoire de Jeanne d'Arc racontée sur une carte postale.

2 *HYGIÈNE SOCIALE :*

Quel est le meilleur moyen de corriger les ivrognes?

3. *ÉCONOMIE SOCIALE :*

Quelle est la meilleure manière d'assurer le repos du Dimanche?

4. *ÉDUCATION DES FILLES :*

De quels ouvrages composer la bibliothèque d'une jeune fille de 18 ans?

5. *ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :*

Doit-on simplifier les programmes d'enseignement primaire ? — Les maintenir tels quels ? — Les augmenter? Donner les raisons.

6. *LITTÉRATURE DE LA JEUNESSE :*

Quel est le livre qui vous a le plus amusé? Dire pourquoi.

ÉTUDES MORALES :

7. — Tracer le portrait de la jeune fille Française.

8. — Tracer le portrait de la jeune fille Suisse.

9. Tracer le portrait de la jeune fille Belge.

NOS NEUF CONCOURS

Chaque exemplaire de notre Almanach donne droit de prendre part à **UN** *de ces Concours, écrit sur une* **Carte postale.**

MARCHE A SUIVRE :

Détacher le petit Bon de Concours ci-dessous et le coller au verso de la Carte postale (côté opposé à l'adresse).

Chaque réponse, écrite sur **Carte postale**, *devra porter l'adresse :* Almanach Hachette, 79, *Bd Saint-Germain, Paris, et nous parvenir,* **dernier délai,** *le* **1er Mars 1897.**

Donner très lisiblement son nom et son adresse.

Les concurrents qui voudront transmettre leur composition à l'abri des indiscrétions n'auront qu'à enfermer leur **Carte postale** *dans une enveloppe affranchie de 15 centimes pour la France et de 25 centimes pour l'Étranger.*

CONCOURS
de
L'ALMANACH HACHETTE
1897

Répéter la question au haut de la carte postale.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

DÉTACHER LA PAGE ENTIÈRE

PORTRAIT GRAPHOLOGIQUE GRATUIT

OFFERT AUX LECTEURS DE L'ALMANACH HACHETTE

DEPUIS le prince jusqu'au paysan, les milliers et les milliers de demandes de portraits graphologiques que nous avons reçues, témoignent de l'intérêt pris par nos lecteurs à ces enquêtes intimes.

Beaucoup sans doute ont saisi cette occasion de se connaître eux-mêmes et, éclairés sur leurs propres défauts, se sont efforcés de les atténuer, de les corriger. Sous ce rapport, la graphologie est une science moralisatrice. Que de gens sont égoïstes sans le savoir, intrigants et rusés sans s'en douter, orgueilleux ou avares sans avoir jamais voulu en convenir ! S'ils ont pris la peine de demander des révélations à leur écriture, ils sont à l'heure qu'il est renseignés sur eux-mêmes.

Les lignes ci-dessous doivent être laissées en blanc. Elles sont destinées aux réponses du Graphologue, qui n'a besoin d'aucun renseignement pour formuler son jugement. Toutes les indications qu'on voudrait lui fournir sont inutiles.

La Personne Est-Elle

Sensible ? ....

Franche ? ....

Dévouée ? ....

Intelligente ? ....

Volontaire ? ....

Simple ? ....

Active ? ....

....

Le portrait graphologique que l'*Almanach Hachette* offre gratuitement à ses lecteurs peut donc servir à deux fins : à connaître son « état d'âme », et à connaître aussi le cœur de son voisin, le caractère de la personne avec laquelle on négocie ou on traite.

« Donnez-moi, disait l'abbé Michon, l'écriture d'une personne que vous connaissez très bien et que je ne connais pas du tout, et je vous dirai ses aptitudes, ses goûts, ses passions. »

Nos lecteurs qui voudront tenter l'expérience proposée jadis par l'abbé Michon n'auront qu'à nous adresser une lettre signée (la forme de la signature est de la plus grande importance au point de vue graphologique) de la personne qui les intéresse.

Ce spécimen sera, autant que possible, accompagné de l'enveloppe (la disposition, la suscription de l'enveloppe sont également très significatives). Une ligne d'écriture découpée dans une lettre ne suffit pas pour l'étude consciencieuse d'une écriture, de même que la copie de pièce de vers par exemple, qui rentre dans la catégorie des écritures *appliquées* est un mauvais document.

L'étude de ces écritures a été confiée à R. de Salberg, le graphologue expérimenté dont les travaux sont si appréciés par les lectrices de la *Mode Pratique*.

MARCHE A SUIVRE

POUR ÉVITER TOUTE ERREUR DANS LA TRANSMISSION DE CETTE FEUILLE :

1° *Choisir la* **lettre spécimen** *qu'on veut faire analyser et la mettre dans une* **première enveloppe ;**

2° *Écrire sur cette 1re enveloppe l'adresse de la personne qui devra recevoir le portrait graphologique ;*

3° *Affranchir cette enveloppe avec des timbres français (15 cent. France, 25 cent. Étranger) ;*

4° *Détacher avec des ciseaux la présente feuille* **tout entière, ne rien écrire sur le petit questionnaire** *qui doit rester* **en blanc,** *et l'introduire dans cette 1re enveloppe, qu'on laissera* ouverte ;

5° *Placer cette 1re enveloppe dans une* seconde enveloppe *fermée, affranchie, et adressée à MM. Hachette et Cie, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.*

LES DEMANDES QUI N'AURONT PAS RIGOUREUSEMENT SUIVI LA MARCHE INDIQUÉE NE SERONT PAS TRANSMISES

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

NOTRE PRIME ANNUELLE

LECTURES POUR TOUS

REVUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE

(SUPPLÉMENT DE L'ALMANACH HACHETTE 1897)

NOUS avons le sentiment que la place consacrée dans notre *Almanach* au compte rendu de l'Histoire de l'Année n'est pas en rapport avec la grandeur et l'intérêt de nombre d'événements. Le développement et l'illustration de ces pages doublerait leur attrait et leur utilité.

D'autre part, l'intervalle de douze mois laissé chaque année entre nos deux *Almanachs* semble trop long à la plupart de nos lecteurs, impatients de connaître les dernières découvertes, les inventions les plus récentes, avides de se tenir au courant de toutes les questions d'actualité qui préoccupent ou passionnent les esprits.

Nous avons donc cherché une combinaison qui rapprochât les termes de notre périodicité sans rien enlever à notre ALMANACH de son caractère universel et encyclopédique. Et nous nous sommes arrêtés à un *Supplément* qui paraîtra le 1er Mai prochain sous le titre de :

Lectures pour Tous.

Comme Lamartine, dont le grand cœur a traduit dans une de ses œuvres, et sous ce même titre, tous les sentiments qui rapprochent et unissent les hommes, nous nous adresserons à chacune des classes de lecteurs cherchant, comme il le disait, « *une instruction ou une distraction d'esprit* ».

Créer ce Supplément était le seul moyen de donner satisfaction aux curiosités croissantes de nos lecteurs qui veulent rapidement tout savoir et tout voir.

En lisant nos articles ils sauront ; en regardant nos gravures ils verront.

Nous leur présenterons une sorte de tableau du Monde ; nous leur raconterons en tous ses détails dramatiques ou pittoresques, l'Histoire de l'Année commentée par l'image.

Écrite pour tous, s'adressant à tous, cette petite revue illustrée continuera l'*Almanach* pendant l'année, intéressant à leur tour toutes les classes, l'agriculteur, l'ouvrier, le rentier, l'écolier, la femme, la jeune fille, et même les enfants.

Dans notre *Almanach*, nous ne pouvons parler des choses qu'à un point de vue rétrospectif ; dans notre *Revue*, les six mois d'avenir qui nous sépareront de l'apparition de l'*Almanach* suivant, nous seront ouverts. Notre horizon élargi nous permettra de signaler tout ce qui se prépare et se montre au loin.

Nous donnerons une profusion d'illustrations de tout genre, en nous servant du document exact, de reproductions vivantes prises d'après nature, et la multiplicité des portraits que nous publierons formera rapidement la galerie la plus complète des contemporains illustres. Les

Lectures pour Tous

format de l'*Almanach Hachette*, auront de 120 à 150 pages de texte. Elles seront ornées d'une profusion de gravures et, comme l'*Almanach*, réserveront au lecteur de nombreux avantages qui rembourseront nombre de fois le prix de ce petit volume.

Offert en prime aux lecteurs de l'*Almanach*, ce volume ne coûtera que 50 centimes et SEULS ceux qui auront acheté l'*Almanach* et utiliseront le bon ci-dessous *pourront se le procurer* :

BON PRIME

Chaque Lecteur détachera ce Bon Prime et l'enverra ou le remettra à son Libraire.

Veuillez faire parvenir à M. (nom et adresse)

....

dès son apparition, Les " LECTURES POUR TOUS ", *Revue Universelle illustrée, Supplément de* l'Almanach Hachette 1897.

Ci-joint 50 cent. en timbres-poste, prix du volume.

Remettre ce BON à son Libraire avant le 1er Mars.

A....COUPER....AVEC....DES....CISEAUX....SUIVANT....LE....POINTILLE....

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DU GYMNASE

BOULEVARD BONNE-NOUVELLE

Direction de MM. POREL et Albert CARRÉ

SAISON 1896-97

BON pour **une** place à prix de faveur.
Valable tous les jours
à l'exception des jours de première et de seconde représentation.
(PRIX AU DOS)
Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location.

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DU VAUDEVILLE

BOULEVARD DES CAPUCINES

Direction de MM. Albert CARRÉ et POREL

SAISON 1896-97

BON pour **une** place à prix de faveur.
Valable tous les jours
à l'exception des jours de première et de seconde représentation.
(PRIX AU DOS)
Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location.

THÉATRE DU GYMNASE

Boulevard Bonne-Nouvelle.

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; choisir sa place et remettre ce *Bon* pour que la buraliste y inscrive le numéro de la place choisie et la date de la représentation, ainsi que la somme reçue conformément au tarif suivant :

Places		Prix
Loges du foyer.	de 3/4.	4 fr. 50 au lieu de 6 fr.
	de côté.	3 fr. 50 au lieu de 5 fr.
Avant-scènes du foyer		3 fr. 50 au lieu de 5 fr.
Stalles de la 2e galerie (face)		2 fr. au lieu de 3 fr.
Loges de la 2e gal.	de 3/4.	2 fr. au lieu de 3 fr.
	de côté.	1 fr. 50 au lieu de 2 fr. 50
Avant-scènes de la 2e galerie		1 fr. au lieu de 2 fr.
Stalles de la 2e galerie		2 fr. au lieu de 3 fr.

3° Remettre ensuite le Bon ainsi rempli au Contrôle le soir de la représentation.

THÉATRE DU VAUDEVILLE

Boulevard des Capucines.

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; choisir sa place et remettre ce *Bon* pour que la buraliste y inscrive le numéro de la place choisie et la date de la représentation, ainsi que la somme reçue conformément au tarif suivant :

Places		Prix
Loges du foyer.	de face.	4 fr. 50 au lieu de 6 fr.
	de côté.	3 fr. 50 au lieu de 5 fr.
Avant-scènes du foyer		3 fr. 50 au lieu de 5 fr.
Troisièmes loges, la place		2 fr. au lieu de 3 fr.
Stalles de la 3e gal. de face		2 fr. au lieu de 3 fr.
Avant-scènes des 3es, la place		2 fr. au lieu de 3 fr.
Loges des quatrièmes		1 fr. 50 au lieu de 2 fr.

3° Remettre ensuite le Bon ainsi rempli au Contrôle le soir de la représentation.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE MUNICIPAL DE LA GAITÉ

SQUARE DES ARTS-ET-MÉTIERS

Direction de M. DEBRUYÈRE

SAISON DE 1897
(Du 1er Avril au 30 Septembre).

BON pour **DEUX** places à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

SOMME REÇUE :

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DES FOLIES-DRAMATIQUES

RUE DE BONDY

Direction de M. Victor SILVESTRE

SAISON 1896-1897

BON pour **deux** places à demi-tarif en location

VALABLE TOUS LES SOIRS PENDANT TOUTE LA SAISON
Sauf pour les cinq premières représentations de chaque pièce nouvelle.

N. B. — Pour les Dimanches et Fêtes, *en matinée*, ce Bon ne sera valable qu'à partir du 1er Avril 1897.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

SOMME REÇUE :

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

THÉATRE MUNICIPAL DE LA GAITÉ

Square des Arts-et-Métiers

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° EN DEMANDANT SES PLACES au bureau de location, le porteur devra remettre ce *Bon*, qui sera échangé contre un coupon du *Théâtre de la Gaîté*, moyennant *moitié du prix des places en location.*

THÉATRE DES FOLIES-DRAMATIQUES

Rue de Bondy

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se rendre au bureau de location ; remettre ce billet afin qu'on y inscrive les numéros des places choisies, le jour où l'on désire assister à la représentation, et la somme reçue en paiement, représentant la *moitié du prix en location* ;

3° Reprendre le billet ainsi rempli et le remettre au contrôle en entrant.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DES BOUFFES-PARISIENS

4, Rue Monsigny et Passage Choiseul

Direction de M. Georges GRISIER

SAISON 1896-1897

BON pour **une** place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle.

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DES MENUS-PLAISIRS

14, Boulevard de Strasbourg

Direction de M. Georges GRISIER

SAISON 1896-1897

BON pour **une** place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location.

THÉATRE DES BOUFFES-PARISIENS

4, rue Monsigny et Passage Choiseul.

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé;

2° Se présenter au bureau de location; — choisir sa place et le jour où l'on désire assister à la représentation;

3° Au moment de payer, remettre ce *Bon* qui sera reçu en paiement pour la moitié du *prix en location.*

THÉATRE DES MENUS-PLAISIRS

14, boulevard de Strasbourg.

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé;

2° Se présenter au bureau de location; — choisir sa place et le jour où l'on désire assister à la représentation;

3° Au moment de payer, remettre ce *Bon* qui sera reçu en paiement pour la moitié du *prix en location.*

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE CLUNY

BOULEVARD SAINT-GERMAIN

OUVERT TOUTE L'ANNÉE. — SAISON 1896-97

BON pour **DEUX** places à prix de faveur

Valable tous les jours, Dimanches, Fêtes et Matinées.

(PRIX AU DOS)

Ce Bon sera declaré nul s'il est vendu

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce Bon doit être présenté au Bureau.

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DÉJAZET

BOULEVARD DU TEMPLE

Direction de M. CALVIN Fils

SAISON 1896-1897

Bon pour **deux** places à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

SOMME REÇUE :

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location.

THÉATRE CLUNY

Boulevard Saint-Germain

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau le soir de la représentation, prendre sa place, et, au moment de payer, remettre ce billet, avec lequel il ne sera perçu que les prix suivants :

Fauteuils de Balcon	2 fr. »
— d'orchestre	2 fr. 50
Orchestre avancé	3 fr. »

THÉATRE DÉJAZET

Boulevard du Temple.

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; — choisir sa place et le jour où l'on désire assister à la représentation ;

3° Au moment de payer, remettre ce *Bon* qui sera reçu en paiement pour la moitié du *prix de la location.*

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DU CHAT NOIR

Directeur : RODOLPHE SALIS, ✻, O. ✻, ✠

Dr PELET, ✻, administrateur

SAISON DE 1896-1897

BON pour **une** place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N° ....

SOMME REÇUE ....

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE LYRIQUE de la GALERIE VIVIENNE

6, RUE VIVIENNE, 6

Direction de M Alphonse BOUVRET

SAISON DE 1896-97

BON pour **une** place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N° ....

SOMME REÇUE : ....

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

THÉATRE DU CHAT NOIR

MONTMARTRE.

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux en suivant le pointillé ;
2° Présenter ce bon au bureau en prenant sa place le jour où l'on désire assister à la représentation. Il sera reçu en paiement pour la moitié du prix de la place.

Le Théâtre du **Chat Noir** est l'initiateur du mouvement littéraire de cette époque ; fondé par Rodolphe Salis avec H. Rivière, Caran d'Ache, A. Allais, Maurice Donnay, Steinlen, Fragerolle, Haraucourt, Rollinat, Mac-Nab, Gandillot, Fd Fau, Goudeau, G. d'Esparbès, J. Jouy, J. Rameau, Grasset, Camille de Ste-Croix, Robida, Ponchon, Goudesky, Montoya, etc. etc., il est fréquenté par tout le grand public artistique et mondain. Citons au hasard parmi les visiteurs de cette année : S. M. I. l'impératrice d'Allemagne, S. M. le roi de Grèce, S. M. la reine de Portugal, L. M. les rois de Serbie, S. M. le roi des Belges, L. A. R. le prince de Galles, le prince de Danemark, L. A. I. les grands-ducs Alexis, Constantin Mecklembourg, Wladimir. Le *Chat Noir* est la formule la plus gaie et la plus vibrante de l'art et de la fantaisie.

THÉATRE LYRIQUE DE LA GALERIE VIVIENNE

6, Rue Vivienne, 6

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; remettre ce billet afin qu'on y inscrive le numéro de la place que l'on choisira, le jour où l'on désire assister à la représentation et la somme versée pour la *moitié du prix de la place en location* ;

3° Remettre ce billet au contrôle en entrant.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

CONCERTS COLONNE

THÉATRE DU CHATELET *(Après-midi du Dimanche)*

SAISON 1896-1897

BON pour **deux** places à prix de faveur en location.

Valable pour l'un des 24 Concerts de la Saison

(PRIX AU DOS)

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N° ....

....

SOMME REÇUE : ....

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

• •

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

CONCERTS COLONNE

THÉATRE DU CHATELET *(Après-midi du Dimanche)*

SAISON 1896-1897

BON pour **deux** places à prix de faveur en location.

Valable pour l'un des 24 Concerts de la Saison.

(PRIX AU DOS)

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N° ....

....

SOMME REÇUE : ....

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

CONCERTS COLONNE

THÉATRE DU CHATELET

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location de 1 h. à 5 h. (Dim. et Lundi except.); remettre ce billet afin qu'on y inscrive les N^os des places choisies, le jour où l'on désire assister au concert et la somme reçue conformément au tarif en vigueur avec la remise ci-après :

Premières loges... Baignoires........ Fauteuils de balcon Fauteuils d'orchest.	3 fr. par place.	Chaises d'orchestre.. Première galerie.... Stalles d'orchestre.. Pourtour........... 1er amphithéâtre....	50 °/₀ sur le prix de la place.

3° Reprendre le billet ainsi rempli, et le remettre au Contrôle en entrant.

CONCERTS COLONNE

THÉATRE DU CHATELET

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location de 1 h. à 5 h. (Dim. et Lundi except.); remettre ce billet afin qu'on y inscrive les N^os des places choisies, le jour où l'on désire assister au concert et la somme reçue conformément au tarif en vigueur avec la remise ci-après :

Premières loges... Baignoires........ Fauteuils de balcon Fauteuils d'orchest.	3 fr. par place.	Chaises d'orchestre.. Première galerie.... Stalles d'orchestre.. Pourtour........... 1er amphithéâtre....	50 °/₀ sur le prix de la place.

3° Reprendre le billet ainsi rempli, et le remettre au Contrôle en entrant.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

CIRQUE D'ÉTÉ

CHAMPS-ELYSÉES

SAISON DE 1897

Pour toutes les représentations, sauf pour celles des Samedis.

BON pour une place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N° ....

....

SOMME REÇUE : ....

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être presente au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

CIRQUE D'HIVER

BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE

SAISON DE 1896-97

Pour toutes les représentations, sauf pour celles des Dimanches et Fêtes.

BON pour une place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N° ....

....

SOMME REÇUE : ....

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

CIRQUE D'ÉTÉ

Champs-Élysées

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se rendre au bureau de location, remettre ce billet afin qu'on y inscrive le numéro de la place et le jour où l'on désire assister à la représentation (samedis exceptés) ;

3° Payer la *moitié du prix de la place en location* ;

4° Ce billet sera ensuite remis au contrôle.

CIRQUE D'HIVER

Boulevard des Filles-du-Calvaire

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se rendre au bureau de location ; remettre ce billet afin qu'on y inscrive le numéro de la place et le jour où l'on désire assister à la représentation (dim. et fêtes exceptés) ;

3° Payer la *moitié du prix de la place en location* ;

4° Ce billet sera ensuite remis au contrôle.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

LE NOUVEAU-CIRQUE

251, RUE SAINT-HONORÉ

SAISON DE 1896-97

Pour toutes les représentations, sauf pour celles des dimanches et fêtes.

BON pour une place à demi-tarif en location.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

ENTRÉES DE FAVEUR

DE L'ALMANACH HACHETTE

Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

CIRQUE FERNANDO

BOULEVARD ROCHECHOUART ET RUE DES MARTYRS

SAISON DE 1896-97

Pour toutes les représentations, sauf pour celles des dimanches et fêtes.

BON pour **deux** places à demi-tarif

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau.

LE NOUVEAU-CIRQUE

251, rue Saint-Honoré

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location de 11 heures à 7 heures ; remettre ce billet afin qu'on y inscrive le numéro de la place que l'on choisira et le jour où l'on désire assister à la représentation (dimanches et fêtes exceptés) ;

3° Payer la *moitié du prix de la place en location* ;

4° Ce billet sera remis au contrôle.

CIRQUE FERNANDO

Boulevard Rochechouart et rue des Martyrs.

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau le soir de la représentation, prendre ses places, et, au moment de payer, remettre ce billet avec lequel il ne sera perçu que la *moitié du prix*.

A... COUPER... AVEC... DES... CISEAUX... SUIVANT... LE... POINTILLE...

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE ISOLA

39, BOULEVARD DES CAPUCINES

SAISON DE 1896-97

BON pour **deux** places à demi-tarif

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

OLYMPIA

28, BOULEVARD DES CAPUCINES.

SAISON DE 1896-97

Pour les représentations des Lundis, Mercredis, *et* Vendredis *seulement*
(Jours de 1re représentation exceptés)

BON pour une place à prix de faveur en location

(PRIX AU DOS)

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location.

THÉATRE ISOLA

39, boulevard des Capucines.

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau le soir de la représentation ;

3° Au moment de payer, remettre ce bon qui sera reçu en paiement pour *moitié du prix de la place.*

OLYMPIA

28, boulevard des Capucines.

MODE D'UTILISATION

DE NOS

ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; remettre ce bon afin qu'on y inscrive le numéro de la place et le jour où l'on désire assister à la représentation (*Lundis, Mercredis* et *Vendredis* seulement), les jours de 1re représentation exceptés.

3° Avec ce billet, il ne sera perçu que les prix suivants :

Avant-scènes (ne se détaillent pas) ..	5 fr. »	par place.
Loges (ne se détaillent pas).........	4 fr. »	—
Fauteuils d'orchestre...............	3 fr. »	—
Fauteuils de Balcon................	2 fr. »	—
Fauteuils de Galerie................	1 fr. 50	—

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

GRAND THEATRE MUNICIPAL DE LYON

Direction de M. Albert VIZENTINI

SAISON DE 1896-1897

BON pour **deux** places à demi-tarif en location

VALABLE PENDANT TOUTE LA SAISON

Sauf pour les cinq premières représentations de chaque pièce nouvelle.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

SOMME REÇUE :

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE MUNICIPAL DES CÉLESTINS

LYON

Direction de M. Jean PEYRIEUX

SAISON DE 1896-1897

BON pour **deux** places à demi-tarif en location

VALABLE PENDANT TOUTE LA SAISON

Sauf pour les cinq premières représentations de chaque pièce nouvelle.

Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

SOMME REÇUE :

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

GRAND THÉATRE MUNICIPAL DE LYON

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se rendre au bureau de location ; remettre ce billet afin qu'on y inscrive les numéros des places choisies, le jour où l'on désire assister à la représentation, et la somme reçue en paiement, représentant la *moitié du prix en location.*

3° Reprendre le billet ainsi rempli et le remettre au contrôle en entrant.

THÉATRE MUNICIPAL DES CÉLESTINS
LYON

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se rendre au bureau de location ; remettre ce billet afin qu'on y inscrive les numéros des places choisies, le jour où l'on désire assister à la représentation, et la somme reçue en paiement, représentant la *moitié du prix en location.*

3° Reprendre le billet ainsi rempli et le remettre au contrôle en entrant.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A ... COUPER ... AVEC ... DES ... CISEAUX ... SUIVANT ... LE ... POINTILLÉ ...

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

GRAND THÉATRE DE MARSEILLE

Direction de M. MOBISSON

SAISON 1896-1897

BON pour **deux** places à demi-tarif en location
Valable aux *fauteuils* et *premières* pour toutes les représentations qui ne sont pas déjà à prix réduits.
Il n'est pas valable pour les premières représentations ou les reprises.
Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

ENTRÉES DE FAVEUR
DE L'ALMANACH HACHETTE
Suivre les indications imprimées au verso de ce billet.

ALMANACH HACHETTE

THÉATRE DES VARIÉTÉS
Subventionné par la Ville (4e année).
MARSEILLE

Direction de M. Émile SIMON

SAISON 1896-1897

BON pour **une** place à 33 % de réduction à prendre en location.
Valable tous les jours, jusqu'au 1er Avril.
(Matinées, Mardis d'abonnement et Soirs de Première exceptés.)
Ce Bon sera déclaré nul s'il est vendu.

N°

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON ne peut être vendu.

Ce BON doit être présenté au Bureau de location et remis ensuite au Contrôle

GRAND THÉATRE DE MARSEILLE

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

N. B. — Ce bon est valable aux *fauteuils* et *premières* pour toutes les représentations qui ne sont pas déjà à prix réduits. — Il n'est pas valable pour les premières représentations ou les reprises.

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; — choisir sa place et le jour où l'on désire assister à la représentation ;

3° Au moment de payer, remettre ce bon qui sera reçu en paiement pour la moitié du *prix en location.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS
MARSEILLE

MODE D'UTILISATION
DE NOS
ENTRÉES DE FAVEUR

1° Détacher ce billet avec des ciseaux, en suivant le pointillé ;

2° Se présenter au bureau de location ; — choisir sa place. Pour le paiement, ce bon représente le tiers du prix en location.

3° Ce bon n'est pas valable pour les matinées, ni pour les mardis d'abonnement.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

BONS D'ACHAT
DE L'ALMANACH HACHETTE

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une Bonification de 10 °/o sur le montant d'une commande de 10 fr. et au-dessus faite à

PIHAN, CHOCOLATIER

4, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une Bonification de 10 °/o sur le montant d'une commande de 10 fr. et au-dessus faite à

PIHAN, CHOCOLATIER

4, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

GRAND DÉPOT

E. BOURGEOIS

PORCELAINES et CRISTAUX, 21 et 23, rue Drouot, PARIS

BON pour la somme de **5 francs**

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896.)

E. Bourgeois

Cette somme de **cinq francs** sera déduite du montant de tout Achat de **cent francs** fait au *Grand Dépôt*, Porcelaines et Cristaux, 21 et 23, rue Drouot, à Paris, par le porteur du présent, du **1er Décembre 1896** au **1er Décembre 1897.**

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

PIHAN 4, Faubourg Saint-Honoré, Paris,
12, Avenue Masséna, Nice.

Bonbons

Bouchées Pihan, Pralinés, Crèmes Duchesse, etc — La Livre : 6 fr.

Spécialités

Gaufrettes, Mignons, Napolitains, — La Boîte : 3 fr.
LUNCH — — : 6 fr.

Les Bons de l'*Almanach Hachette* sont reçus en paiement chez PIHAN 4, Faubourg St-Honoré, Paris, et à la Succursale, 12, Avenue Masséna, Nice.

PIHAN 4, Faubourg Saint-Honoré, Paris,
12, Avenue Masséna, Nice.

Chocolat en Tablettes — *La livre :* 2 fr.; 2.25; 2.50; 3 fr.; 3.60; 4 fr.; 5 fr.; 6 fr.; 8 fr.

THÉS — *La livre* — 5 fr.; 6 fr.; 8 fr.; 10 fr.; 12 fr.; 16 fr.; 20 fr.

Les Bons de l'*Almanach Hachette* sont reçus en paiement chez PIHAN. 4, Faubourg St-Honoré, Paris, et à la Succursale, 12, Avenue Masséna, Nice.

GRAND DÉPOT

E. BOURGEOIS

PARIS – 21 et 23, rue Drouot, 21 et 23 – PARIS

PORCELAINES, FAIENCES ET CRISTAUX

La plus grande Spécialité de SERVICES DE TABLE du Monde entier

Le Catalogue colorié est envoyé franco *sur demande.*

Ce Bon de cinq francs est reçu comme espèces à la Caisse du *Grand Dépôt* pour un achat minimum de cent francs, et donnera droit à l'Escompte de cinq pour cent sur le surplus du montant de la facture.

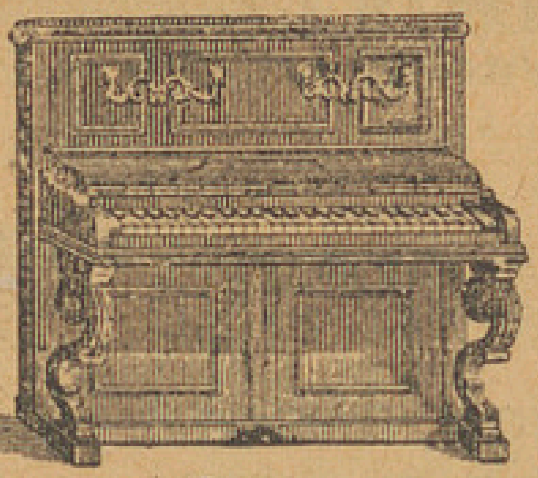
Cet escompte porte sur tous nos prix marqués en chiffres connus et figurant à nos tarifs sans aucune dérogation.

Ce Bon étant *au porteur*, les lecteurs de l'Almanach Hachette qui n'auraient pas l'occasion de l'utiliser peuvent en faire bénéficier leurs amis.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ALMANACH HACHETTE



Bon

Pour un Escompte supplémentaire *de* **5** p. **100**
pour tout achat de **Piano**
effectué au comptant *dans les Magasins*
de la

Maison FRANTZ et Fils

PARIS, 64, rue Lafayette, et rue Cadet, 15

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896.)

Avantage offert par *l'Almanach Hachette* à ses lecteurs.

Détacher ce bon, dont la valeur à présentation sera portée en déduction du prix net du piano, au moment du règlement de la facture.

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une Bonification *de* **5** pour **100** *sur les prix du Catalogue, pour une commande faite à la*

Sellerie E. BERNARD

46, Boulev. de Strasbourg, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

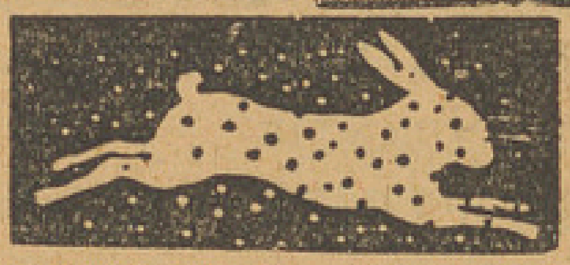
(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896.)

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE



Bon

SAISON 1896-97

Pour une bonification *de* **5** pour **100**
sur tout achat de

FUSILS, CARABINES OU REVOLVERS

FAIT A LA MAISON

A. GUINARD, Fournisseur du Roi du Portugal

PARIS. 8. Avenue de l'Opéra. 8. PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896.)

Nom .... **Catalogue**
Adresse .... **contre 0,25**

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

TÉLÉPHONE **PIANOS FRANTZ** TÉLÉPHONE

PARIS — 64, rue Lafayette, et rue Cadet, 15 — PARIS

(En face l'Hôtel du Petit Journal)

PIANOS OBLIQUES neufs, garantis, depuis **600 fr.**

A CADRE MÉTALLIQUE OU BARRAGE EN BOIS

GRAND CHOIX DE PIANOS D'OCCASION, DROITS ET A QUEUE

des Marques ERARD, PLEYEL et de tous facteurs

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

L'**Escompte supplémentaire** auquel ce bon donne droit, grâce à une entente avec l'*Almanach Hachette*, vient s'ajouter à la remise que la Maison Frantz et Fils fait habituellement sur les achats au comptant.

Ce Bon étant *au porteur*, les lecteurs qui n'auraient pas l'occasion de l'utiliser peuvent en faire profiter leurs amis.

TÉLÉPHONE ***SELLERIE E. BERNARD*** TÉLÉPHONE

46, Boulevard de Strasbourg, PARIS

SELLES, HARNAIS, COUVERTURES, ARTICLES D'ÉCURIE FOUETS, CRAVACHES, ETC.

Tous nos articles de Sellerie étant fabriqués dans nos ateliers et vendus sans intermédiaires, nous garantissons de la façon la plus absolue le maximum de qualité pour le minimum de prix.

Nous adressons franco sur demande notre Catalogue illustré, échantillons, prix et renseignements.

Toute commande au-dessus de **25 fr.** est expédiée franco contre remboursement dans toute la France continentale. Par suite d'une entente entre l'*Almanach Hachette* et la "**Sellerie E. Bernard**," le même avantage est fait aux lecteurs de l'*Almanach Hachette*, en outre de la **Bonification** de **5** pour **100** consentie sur les prix de notre Catalogue.

SPÉCIALITÉ D'ARMES ANGLAISES

de PURDEY, de W. W. GRENER, etc., etc.

HAMMERLESS *et à chiens* — ***CHOKEBORE*** *extra-puissant*

TIR GARANTI — SOLIDITÉ GARANTIE

FUSILS SPÉCIAUX POUR LES POUDRES PYROXYLÉES (sans fumée)

Armes pour les explorations

Carabines de défense et de chasse — Fusils de guerre anciens et modernes

GRAND CHOIX DES SYSTÈMES LES PLUS DIVERS

REVOLVERS DE POCHE, tir et défense, modèle soigné depuis 20 fr.

Toutes les armes sont vérifiées et garanties.

A. GUINARD, 8, avenue de l'Opéra, PARIS



N. B. — Utiliser ce bon pour tout achat d'armes.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **Bonification** *de* **5** **pour** **100** *sur toute Commande de* **10** *fr. et au-dessus faite à la Maison*

R. DITMAR

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

52, Rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **Bonification** *de* **5** **pour** **100**, *sur tout Achat de* **50** *fr. et au-dessus fait* **au comptant** *à la Maison*

MONTAILLÉ, Grande Maison de Noir

27 et 29, Rue du Faubourg-St-Honoré. PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **Bonification** *de* **10** **pour** **100** *sur le montant d'une Commande de* **10** *fr. et au-dessus faite à*

HOR MAQUET FILS

PAPETERIE DE LUXE, MAROQUINERIE FINE

19, Avenue de l'Opéra, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ



Maison MONTAILLÉ

27 et 29, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

Robes — Manteaux

Fourrures

Modes — Lingerie

VOIR AU DOS

H. MAQUET FILS

PAPETERIE DE LUXE — MAROQUINERIE FINE

19, Avenue de l'Opéra, PARIS

MAROQUINERIE FINE EN CUIR DU CAP, ÉCRASÉ, POLI

(COULEURS SPÉCIALES)

PAPIERS DE LUXE CHIFFRÉS ET ARMORIÉS

Gravure — Cartes de Visite

BILLETS DE MARIAGE — CARTES D'INVITATION, etc.

FANTAISIES DE CHOIX

COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

BONS D'ACHAT
DE L'ALMANACH HACHETTE

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **Bonification** *de* **5 pour 100** *sur les prix marqués pour tout achat d'un minimum de* **50** *fr. fait au* **comptant** *à la Maison*

PERRET & VIBERT

Articles de la Chine et du Japon

33, rue du 4-Septembre, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896)

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **Bonification** *de* **5 pour 100** *sur tout achat de* **50** *fr. et au-dessus effectué dans les Magasins de MM.*

MERCIER FRÈRES

AMEUBLEMENTS COMPLETS — ARMOIRES DUCHESSES BREVETÉES S. G. D. G.

100, Faubourg St-Antoine et rue Traversière, 80 — PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **Bonification** *de* **3 pour 100** *sur les prix du Catalogue*

DUPONT

LITS, FAUTEUILS, VOITURES ET APPAREILS POUR MALADES ET BLESSÉS

10, Rue Hautefeuille, PARIS

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

PERRET et VIBERT

FABRICANTS

PARIS — 33, Rue du 4-Septembre, 33 — PARIS

CHINE — JAPON

MEUBLES et SIÈGES en Bambou, en Jonc souple,

EN BOIS DE FER SCULPTÉ

Petits Meubles et Hautes Fantaisies pour Cadeaux

BRONZES ET PORCELAINES ARTISTIQUES DEPUIS 25 FR.



TÉLÉPHONE

AMEUBLEMENTS.

ARMOIRES DUCHESSES
Brevetées S.G.D.G.

MERCIER FRÈRES

100, Faubg St-Antoine
&
Rue Traversière, 80.

Paris.

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pr Malades et Blessés

DUPONT

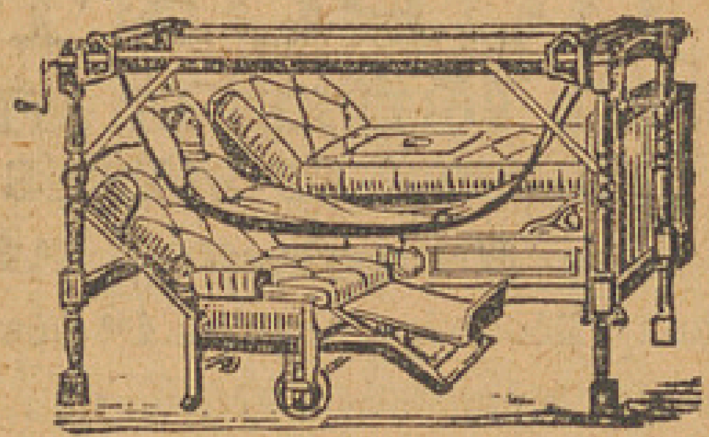
Fabt breveté s. g. d. g., Fournisseur des Hôpitaux

à PARIS — ***TÉLÉPHONE***

10, RUE HAUTEFEUILLE
au coin de la rue Serpente,
près l'École de médecine



VOLTAIRE ARTICULÉ
avec tablette-appui
pour malade oppressé



Transport du lit au fauteuil.



FAUTEUIL avec grandes
roues caoutchoutées mû
par 2 manivelles.

Sur demande, envoi franco du Catalogue illustré avec prix, contenant 330 fig.

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

BONS D'ACHAT
DE L'ALMANACH HACHETTE

ALMANACH HACHETTE

BON

Bonification *de* **50** **pour** **100** *sur les prix ordinaires.*
Livraison dans toute la France par la

COMPAGNIE DES EAUX MINÉRALES DE POUGUES
22, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, PARIS

D'UNE CAISSE DE 50 BOUTEILLES
de l'eau naturelle, apéritive, tonique, digestive & reconstituante, de la Source
St-Léger *à* **Pougues** *au prix de* **20 francs franco à domicile.**
Compris une bouteille *gratis* **de la célèbre Eau minérale purgative de Carabaña (V. ci-contre)**
Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897
(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom..

Adresse..

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.
Inscrire le nom et l'adresse, détacher ce **Bon** et le joindre à la Commande ou le remettre à la Caisse.

ALMANACH HACHETTE

TAPIOCA-BOUILLON-BOUDIER
54, RUE DE LA VERRERIE, PARIS

BON D'ACHAT donnant droit à une Remise
De **10** p. **100** sur tout achat de **16** francs.
Et **5** p. **100** sur achats de **4** à **16** francs.

PRIX:
- La boîte de fer-blanc de 25 potages.................. **4** fr.
- La 1/2 boîte de fer-blanc de 12 potages................ **2** fr.
- En petites cartouches de 1 potage : le paquet de 10 cart. **1 90**

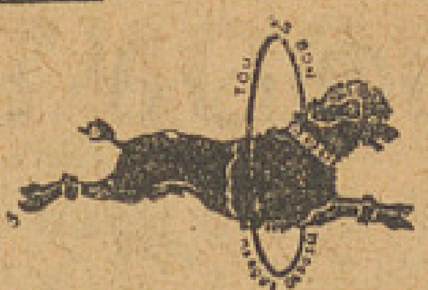
La boîte de 12 potages et le paquet de 10 cartouches peuvent seuls s'adresser par la poste (port 0 fr. 30). Les envois ne sont faits qu'après réception du montant en mandat ou timbres-poste augmenté de la valeur du port (pr poste ou colis-postaux).
NOTA. — Le présent **Bon** n'est valable qu'au **Dépôt Central,**
54, Rue de la Verrerie, PARIS.
(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon

Pour une **bonification** *de* **10** *pour* **100** *sur le montant de chaque Commande faite à la*



CONFISERIE DU CHIEN QUI SAUTE
15, Avenue de l'Opéra, PARIS
Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897
(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom..

Adresse..

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.
Inscrire le nom et l'adresse, détacher ce **Bon** et le joindre à la Commande ou le remettre à la Caisse.

A...COUPER...AVEC...DES...CISEAUX...SUIVANT...LE...POINTILLE...

TOUT le monde connaît l'excellente et salutaire eau de la **Source St-Léger**. Véritable panacée des **Maladies des voies digestives, dyspepsies, gastralgie**, etc..., et des altérations de la nutrition : **diabète, goutte, gravelle**, etc..., l'eau de la **Source St-Léger** est aussi une Eau de table des plus délicieuses. La clinique des trois derniers siècles établit la merveilleuse action de l'eau de la **Source St-Léger**. Elle est à la fois, suivant les cas, une Eau médicinale précieuse dans toutes les maladies précitées, et une Eau de régime et de préservation. Les femmes à l'époque critique, les vieillards, les faibles et les convalescents trouvent dans son usage régulier le soulagement de leurs maux et le relèvement de leurs forces.

L'Eau minérale naturelle purgative de **Carabaña** est la plus *douce*, la plus *sûre* et la plus *agréable* de toutes les eaux purgatives. Elle est d'une efficacité constante dans ses effets, *sans produire ni douleurs, ni irritations d'aucune sorte.*

TAPIOCA-BOUILLON-BOUDIER

54, Rue de la Verrerie, PARIS

Se trouve aussi dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et Comestibles

LE *Tapioca-Bouillon-Boudier* est un produit indispensable dans tous les ménages. Comme son nom l'indique il contient le Tapioca et le Bouillon, unis ensemble avec beaucoup de soins, dans des proportions calculées pour donner un excellent potage.

Il est à *l'état sec, inaltérable sous tous les climats*, et offre sur les conserves de bouillon l'inappréciable avantage de pouvoir se garder, même lorsque les boîtes sont ouvertes et entamées.

Il donne instantanément, employé seul, un excellent potage gras (6 minutes d'ébullition dans l'eau pure) et permet en combinaison d'obtenir une série variée de potages ou plats divers tels que : *Potage au Tapioca-Crécy, Potage à la Tomate, Potage velouté, Potage à l'oignon, Potage à l'eau de choux-fleurs, Pot au feu flamande, Fondu au Tapioca-Bouillon, Borshok au Tapioca-Bouillon* (Potage russe), *Crème de fruits de mer à la Boudier*, etc.

Voir à la Carte cycliste qui se trouve dans la pochette de l'Almanach les détails complémentaires.

Envoi à titre d'échantillon contre 2 timbres à 0 fr. 15 de 2 cartouches (2 potages) de Tapioca-Bouillon-Boudier.

CONFISERIE DU CHIEN QUI SAUTE



15, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

LE CARAMEL MOU;
La Présidente;
Les Fleurs d'or;
Les Dragées moelleuses;
Les Biscuits Fondines;
Les Fondines Chocolat;
Ma-Chma-Lô;
La Tsaritsa, etc., etc.

Envoi franco à partir de 25 fr.

COLIS D'ÉCHANTILLONS ASSORTIS franco contre *Mandat-Poste de* **5 FRANCS** *net.*

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

BONS D'ACHAT
DE L'ALMANACH HACHETTE

A COUPER AVEC DES CISEAUX SUIVANT LE POINTILLÉ

ALMANACH HACHETTE

Bon n° 1

P. C. — SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS DE LA PLACE CLICHY

Pour une **Bonification** *de* **3 pour 100** *sur le montant d'une Commande faite aux*

GRANDS MAGASINS de la PLACE CLICHY

(LIBRAIRIE EXCEPTÉE)

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897.

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon n° 2

P. C. — SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS DE LA PLACE CLICHY

Pour une **Bonification** *de* **3 pour 100** *sur le montant d'une Commande faite aux*

GRANDS MAGASINS de la PLACE CLICHY

(LIBRAIRIE EXCEPTÉE)

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

ALMANACH HACHETTE

Bon n° 3

P. C. — SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS DE LA PLACE CLICHY

Pour une **Bonification** *de* **3 pour 100** *sur le montant d'une Commande faite aux*

GRANDS MAGASINS de la PLACE CLICHY

(LIBRAIRIE EXCEPTÉE)

Valable du 1er Décembre 1896 au 1er Décembre 1897

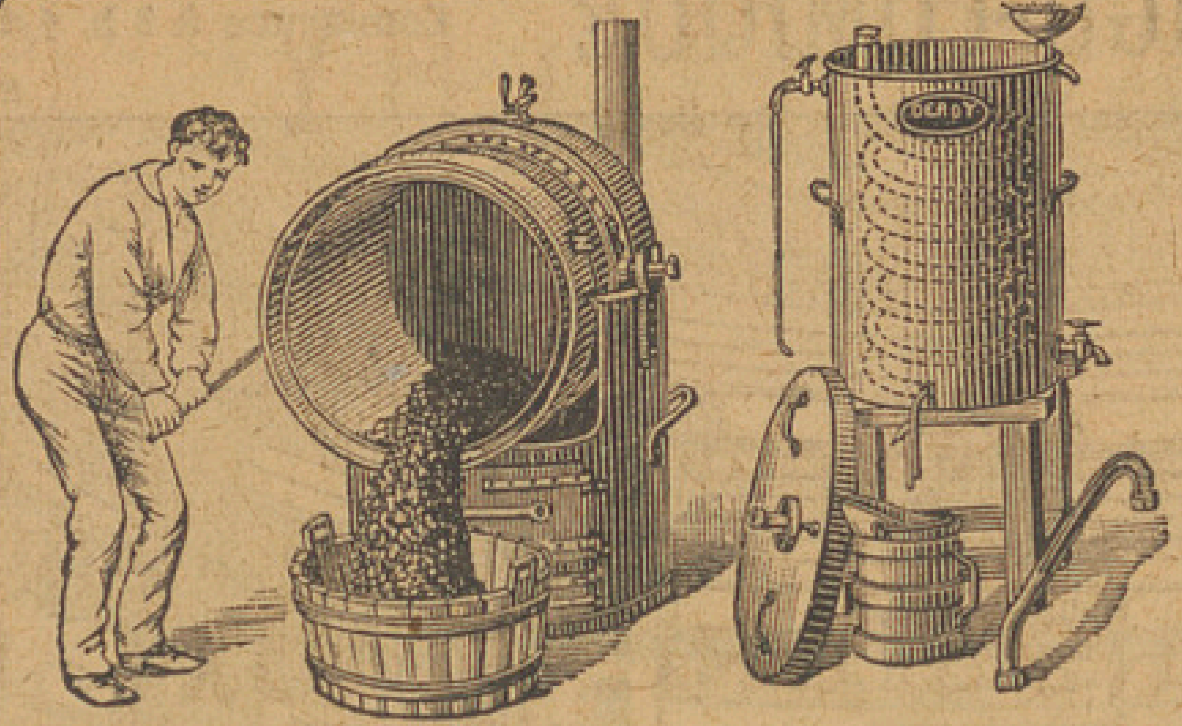
(Ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er Décembre 1896).

Nom ....

Adresse ....

Avantage offert par l'*Almanach Hachette* à ses lecteurs.

Les bons ne se cumulent pas. Inscrire le nom et l'adresse sur le bon dont on veut faire usage et le joindre à la commande ou le remettre à l'une des caisses.



ALAMBICS DEROY

Nouveaux types d'Appareils
à DISTILLER et à RECTIFIER
de
DEROY Fils Aîné
Constructeur, 73, 75, 77, rue du Théâtre, PARIS
MÉDAILLE D'OR, Expos. Univ. Paris 1889

GUIDE PRATIQUE
du Bouilleur et du Distillateur
et TARIF FRANCO

GAZOGÈNES DEROY

APPAREILS A PRODUCTION DE GAZ ACÉTYLÈNE

Pour l'éclairage des Maisons particulières, Châteaux, Villas, Casinos, Hôtels, Cafés, Usines, Fermes, Parcs, Jardins, etc., etc.

DEROY FILS AINÉ CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
71 à 77, rue du Théâtre
PARIS

PRIX ET RENSEIGNEMENTS FRANCO

ROYAL WINDSOR



LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

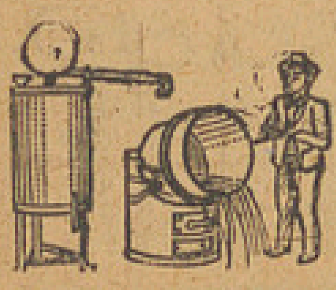
Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR** qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Dépôt : 22, rue de l'Échiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.



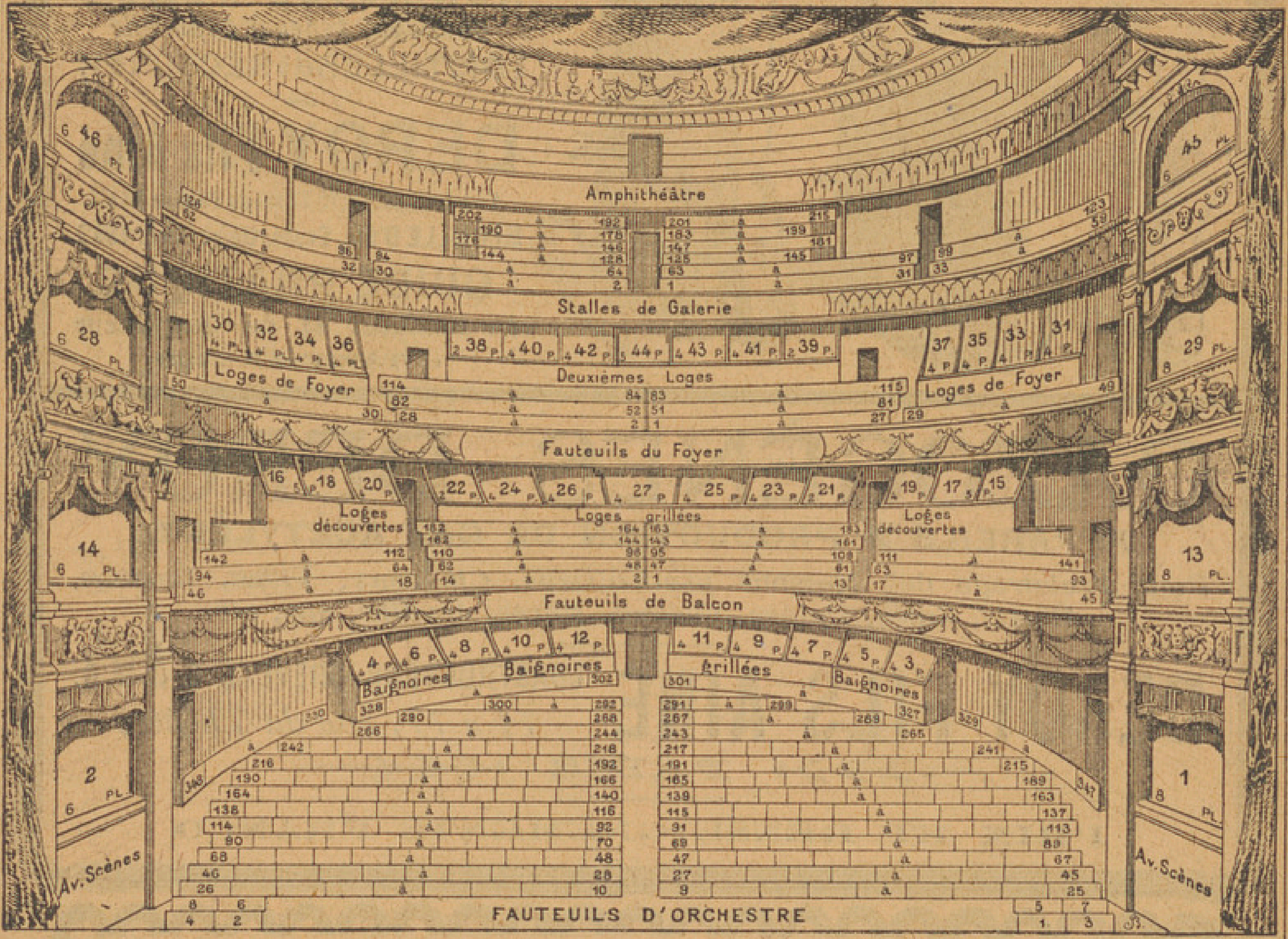
ALAMBICS EGROT

Matériel pour Fabriques de Liqueurs, Conserves alimentaires, Parfums, Produits chimiques, Cuisines à vapeur.

EGROT & GRANGÉ, rue Mathis, 23, **PARIS**

Maison fondée en 1780. — Exposition Universelle Paris 1889, Hors Concours.

Ouvert à 7 h. 3/4. **AMBIGU-COMIQUE** Commence à 8 h. 1/4.



Administration : *Boulevard St-Martin.* TÉLÉPH.
M. Emile ROCHARD, *directeur.* — M. Ch. DERMEZ, *régisseur général.* — M. Armand LÉVY, *secrét. génér.*
M. Jules BRAUD, *secrétaire de la direction.*

PRIX DES PLACES

Premier Bureau.	bureau.	locat.
1res avant-scènes	9 »	10 »
1res loges et baignoires (grillées ou découvertes)	8 »	9 »
2es loges de face et 2es avant-scènes	4 »	4 50
Fauteuils d'orchestre :		
1re série: les 7 prem. rangs (de 1 à 182)	7 »	8 »
2e série: les 4 rangs suiv. (de 183 à 266)	6 »	7 »
3e série: les 5 aut. rangs (de 267 à 358) 12e, 13e, 14e et les 2 rangs circulres	5 »	6 »
Fauteuils de balcon :		
1re série : le 1er rang	7 »	8 »
2e série : les autres rangs de face	6 »	7 »
3e série : les autres rangs de côté	4 »	4 50

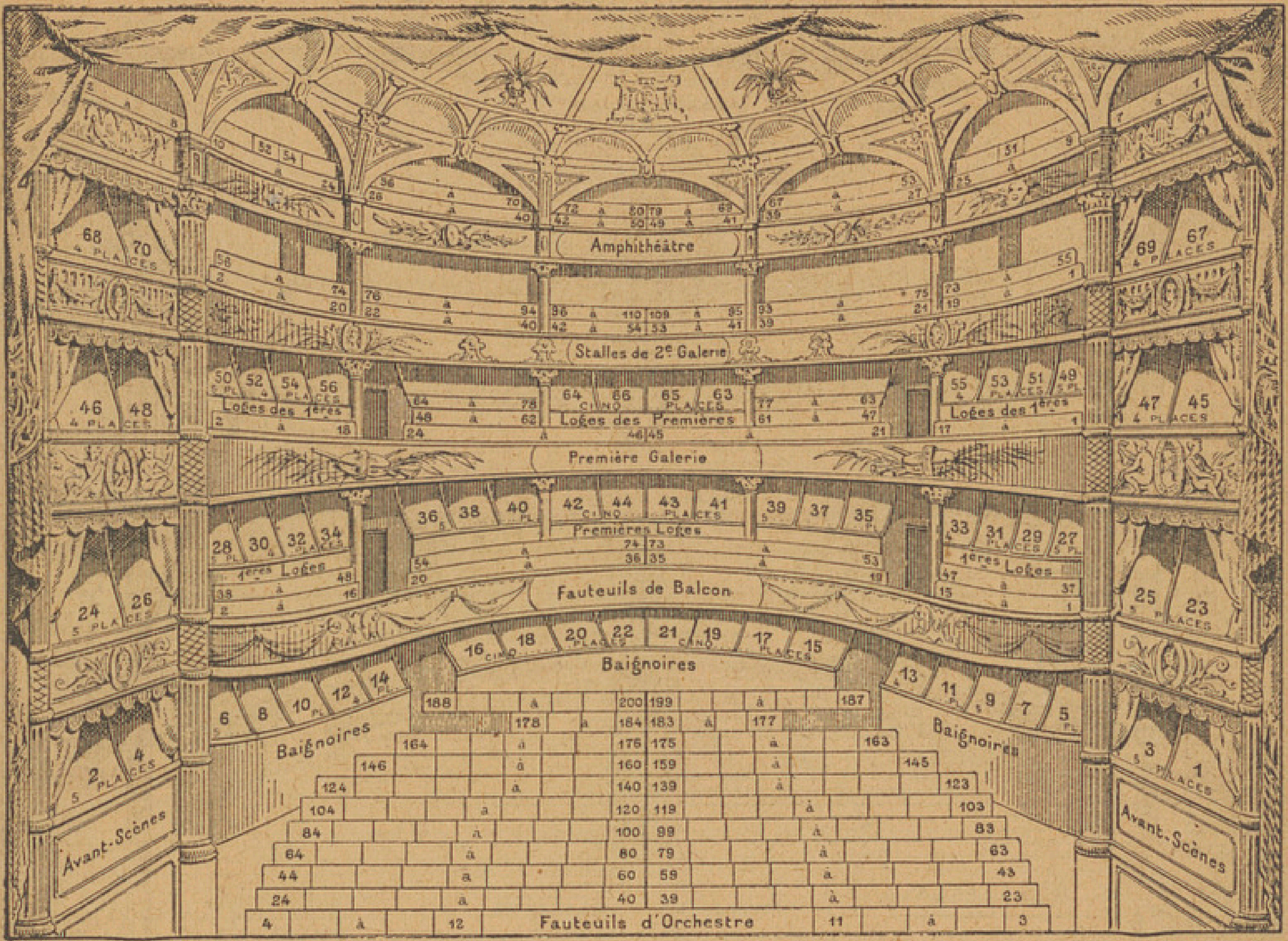
PRIX DES PLACES

Fauteuils de foyer :	bureau.	locat.
1re série : 1er rang	4 »	4 50
2e série : autres rangs, de face	3 »	3 50
3e série : places de loges de foyer de côté	2 50	3 »
Deuxième Bureau.		
Stalles de galerie	2 »	2 50
Amphithéâtre	1 »	»

Les dames sont admises à toutes les places. — Les enfants paient place entière. — Les loges (grillées ou non) ne se détaillent pas. — Il y en a de 8, 6, 5, 4 et 2 places.

A chaque 1re représentation, toutes les places du rez-de-chaussée et du 1er étage sont à 10 francs.

Ouvert à 8 h. **BOUFFES-PARISIENS** Commence à 8 h. 1/2.



Administration : *Rue Monsigny, 4.* TÉLÉPH. — **Location :** De 10 heures du matin à 7 heures du soir.
M. George GRISIER, *directeur.* — M. V. B. de CAMBOULAS, *administrateur.* — M. E. VÉSIER, *secrétaire.*

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Avant-scènes du rez-de-chaussée	50 »	60 »
Baignoires grillées	50 »	60 »
— (5 places)	40 »	50 »
— (4 —)	32 »	40 »
Loges de balcon (5 places)	40 »	50 »
— — (4 —)	32 »	40 »
Fauteuils d'orchestre	7 »	9 »
— de balcon	7 »	9 »

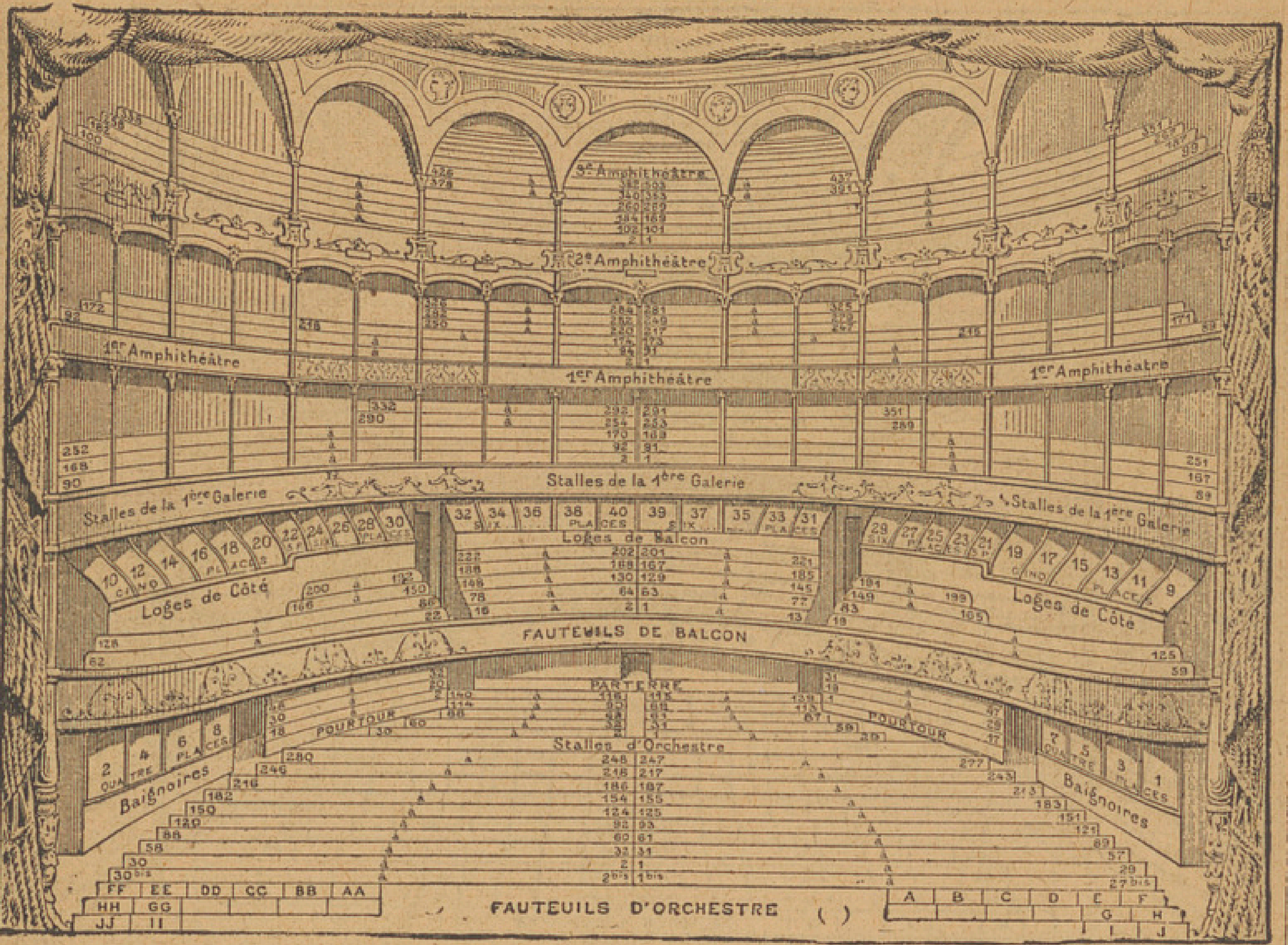
PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Avant-scènes de première galerie	16 »	20 »
Loges de première galerie (5 places)	20 »	25 »
— — (4 places)	16 »	20 »
Faut. de première gal. 1er et 2 rangs	4 »	5 »
— — — 3e rang	3 »	4 »
Avant-scènes de deuxième galerie	8 »	10 »
Stalles de deuxième galerie	2 »	2 50
— de troisième galerie	1 »	1 50

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à l'orchestre. — Les avant-scènes, baignoires et loges de balcon ne se détaillent pas.

Ouvert à 7 h. 1/2.

CHATELET

Commence à 8 h.



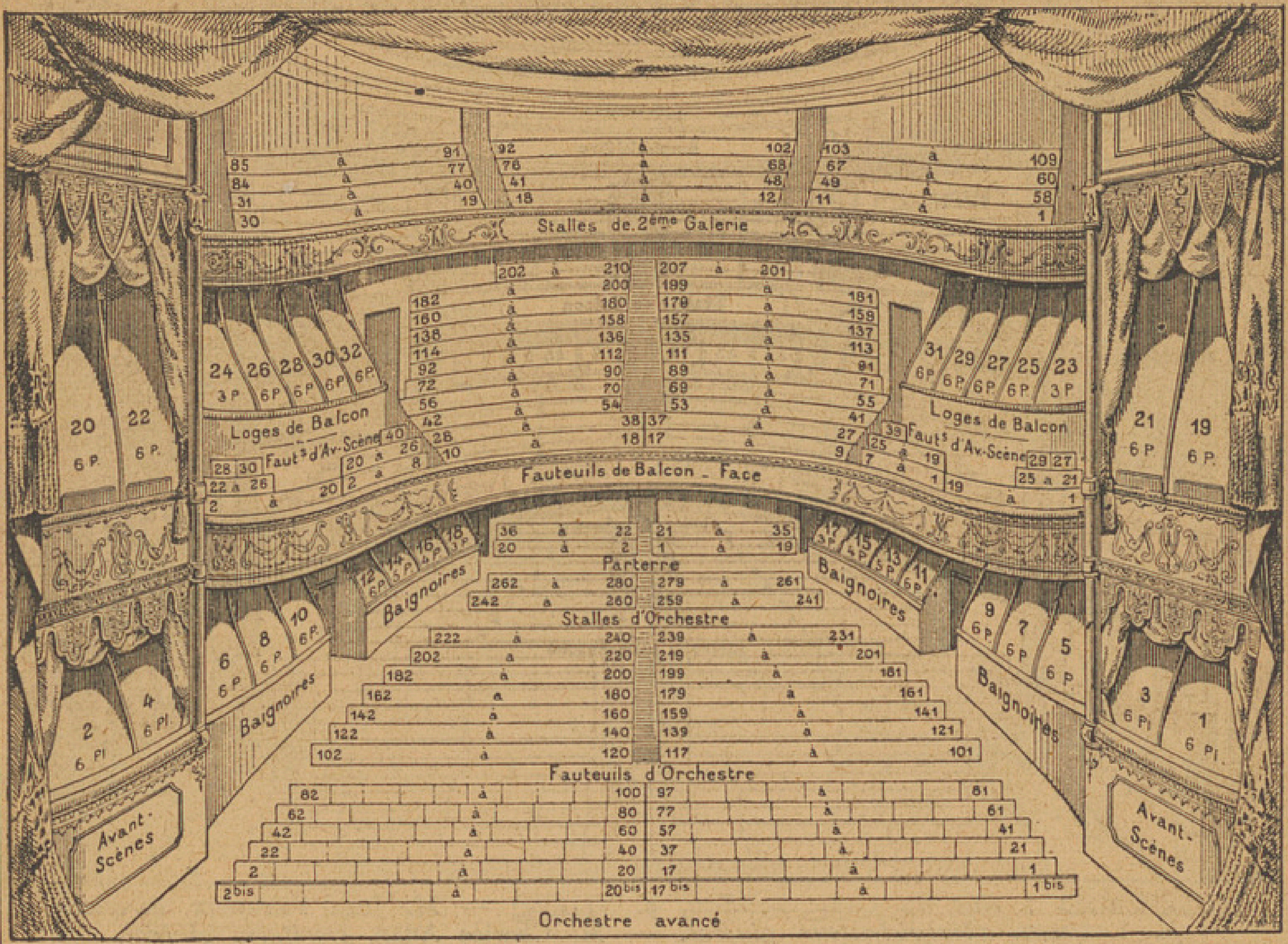
Administration : *Rue des Lavandières-Sainte-Opportune*, 2. — **Location** : De 11 heures à 6 heures.
Mme FLOURY, *directrice*. — M. Félix FLOURY, *administrateur*. — M. Edmond FLOURY, *secrét. général*.

	PRIX DES PLACES		bureau.	locat.
Premier Bureau	Loges à salon	8 places.	56 »	72 »
	Loges de balcon	6 places.	42 »	54 »
		5 places.	35 »	45 »
	Baignoires	5 places.	35 »	45 »
		4 places.	28 »	36 »
	Fauteuils de balcon (1er rang)		8 »	10 »
	— — (2e, 3e, 4e et 5e r.)		7 »	9 »
	Fauteuils d'orchestre		7 »	9 »

	PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Deuxième Bureau	Stalles de 1re galerie (1er rang de face)	5 »	7 »
	Stalles de 1re galerie (2e, 3e et 4e rangs et 1er de côté)	»	6 »
	Stalles d'orchestre	5 »	6 »
	Pourtour	4 »	5 »
	1er amphithéâtre	3 »	4 »
	Parterre	2 50	»
	2e amphithéâtre	1 50	»
	3e —	1 »	»

Les loges se louent entières. — Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à toutes les places. — En été, réduction du prix des places.

Ouvert à 8 h. 1/4. **THÉATRE CLUNY** Commence à 8 h. 1/2.

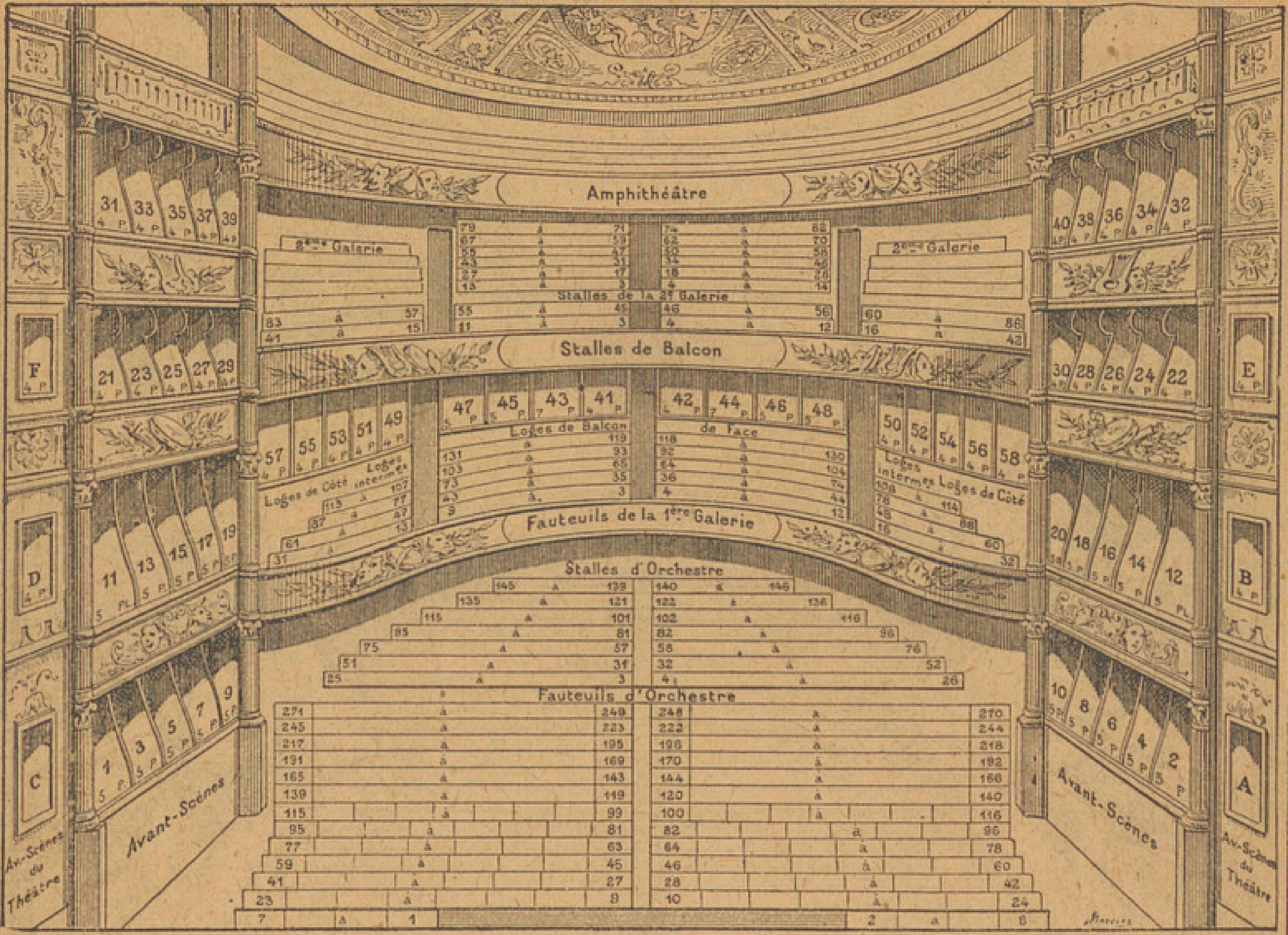


Administration : *Rue St-Jacques.* — **Location** : De 11 heures à 6 heures.
M. Léon Marx, *directeur.* — M. Lureau, *régisseur général.*

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.	PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Av.-scènes du rez-de-chaussée (6 pl.)	36 »	42 »	Fauteuils d'orchestre	4 »	4 50
— des premières (6 places)	36 »	42 »	— de balcon (les 2 prem. rangs)	4 »	4 50
Baignoires (6 places)	30 »	36 »	— de balcon (les autres rangs)	3 »	3 50
Loges des 1res de balcon (6 places)	24 »	30 »	Stalles d'orchestre	2 50	3 »
Fauteuils d'orchestre avancés	5 »	6 »	— de deuxième galerie	1 »	1 50
— d'avant-scène	4 »	4 50	Parterre	1 50	1 75

Dimanches et Fêtes, **Matinée.** — Bureaux à 1 heure 1/2, Rideau à 2 heures.
Même spectacle que le soir.

Ouvert à 7 h. 1/2. **FOLIES-DRAMATIQUES** Commence à 8 h.



Administration : *Rue du Château-d'Eau, 9.* TÉLÉPH. — M. Jean PEYRIEUX, *directeur.* M. LORIMEY, *administrateur général.* — M. Charles AKAR, *secrétaire général.*

Premier Bureau.

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Rez-de-chaussée :		
Av.-scènes du rez-de-chaus. (5 pl.).	50 »	»
Fauteuils d'orchestre, 1re série....	6 »	»
— 2e série.....	5 »	»
Premier étage :		
Avant-scènes du théâtre (4 places).	40 »	»
— des premières (5 pl.).	50 »	»
Loges de balcon de face (6 places).	10 »	la place
— de trois-quarts (4 places)...	8 »	—
— de côté (4 places)........	6 »	—
Fauteuils de la 1re gal. (1er rang)...	6 »	—
— — (autres rangs).	5 »	—

1er Bur. (Suite) — *2e Bureau.*

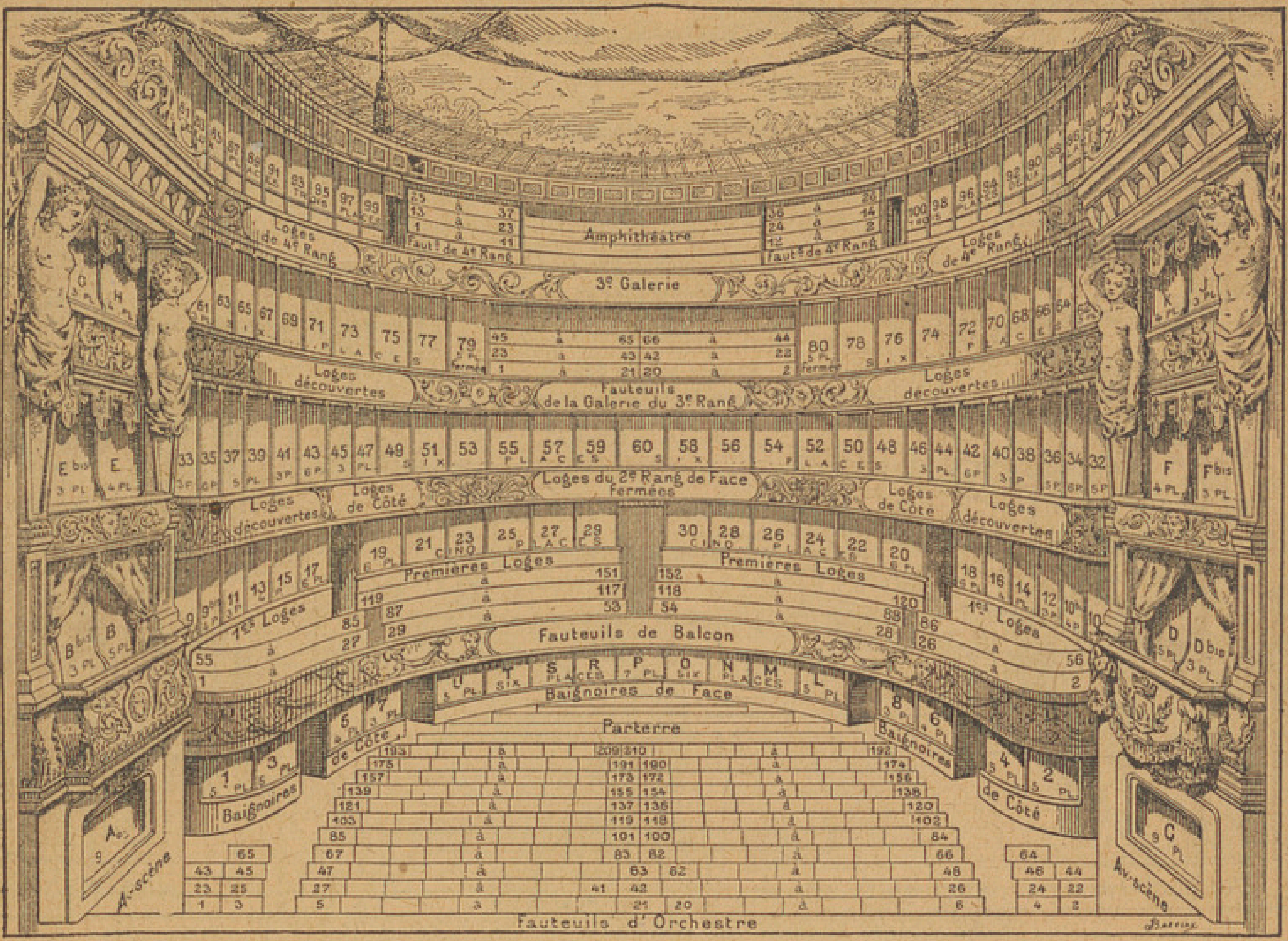
PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Deuxième étage :		
Avant-scènes du théâtre (4 places)..	10 »	»
— des deuxièmes (4 pl.).	10 »	»
Stalles de balcon............	2 50	»
— de 1re galerie...........	2 50	»
— de 2e galerie de face......	1 50	»
— — de côté.......	» 75	»
Troisième étage :		
Avant-scènes (4 places)..........	6 »	»
Rez-de-chaussée :		
Stalles d'orchestre...............	3 »	»
Quatrième étage :		
Avant-scènes.....................	» 75	»
Amphithéâtre....................	» 50	»

Location sans augmentation de prix.

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à toutes les places.

THÉATRE-FRANÇAIS

L'ouverture des portes et le lever du rideau dépendent de la durée du spectacle. — Consulter l'affiche du jour.



Administration : *Place du Palais-Royal.* — **Location** : De 11 heures à 6 heures.
M. J. Claretie, *administrateur général.* — M. Guilloire, *contrôleur* et *secrétaire général.*

Premier Bureau.

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Avant-scènes des premières loges..	10 »	12 50
Loges du rez-de-chaussée.........	8 »	10 »
1res Loges......................	8 »	10 »
Baignoires......................	8 »	10 »
Avant-scènes des 2es loges........	8 »	10 »
Loges de face (2e rang)...........	6 »	8 »
— découvertes (2e rang)......	5 »	7 »
— de côté (2e rang)...........	4 »	6 »
— de face (fermées) du 3e rang.	3 50	5 »
Avant-scènes et Loges découvertes du 3e rang............	3 »	4 50
Fauteuils de balcon 1er rang.....	10 »	12 »
Fauteuils de balcon 2e et 3e rangs.	8 »	10 »
— d'orchestre...........	8 »	10 »
Fauteuils de la galerie des 3es loges (1er rang).................	4 »	5 »
Fauteuils de la galerie des 3es loges (2e rang)..................	3 »	4 »

Deuxième Bureau.

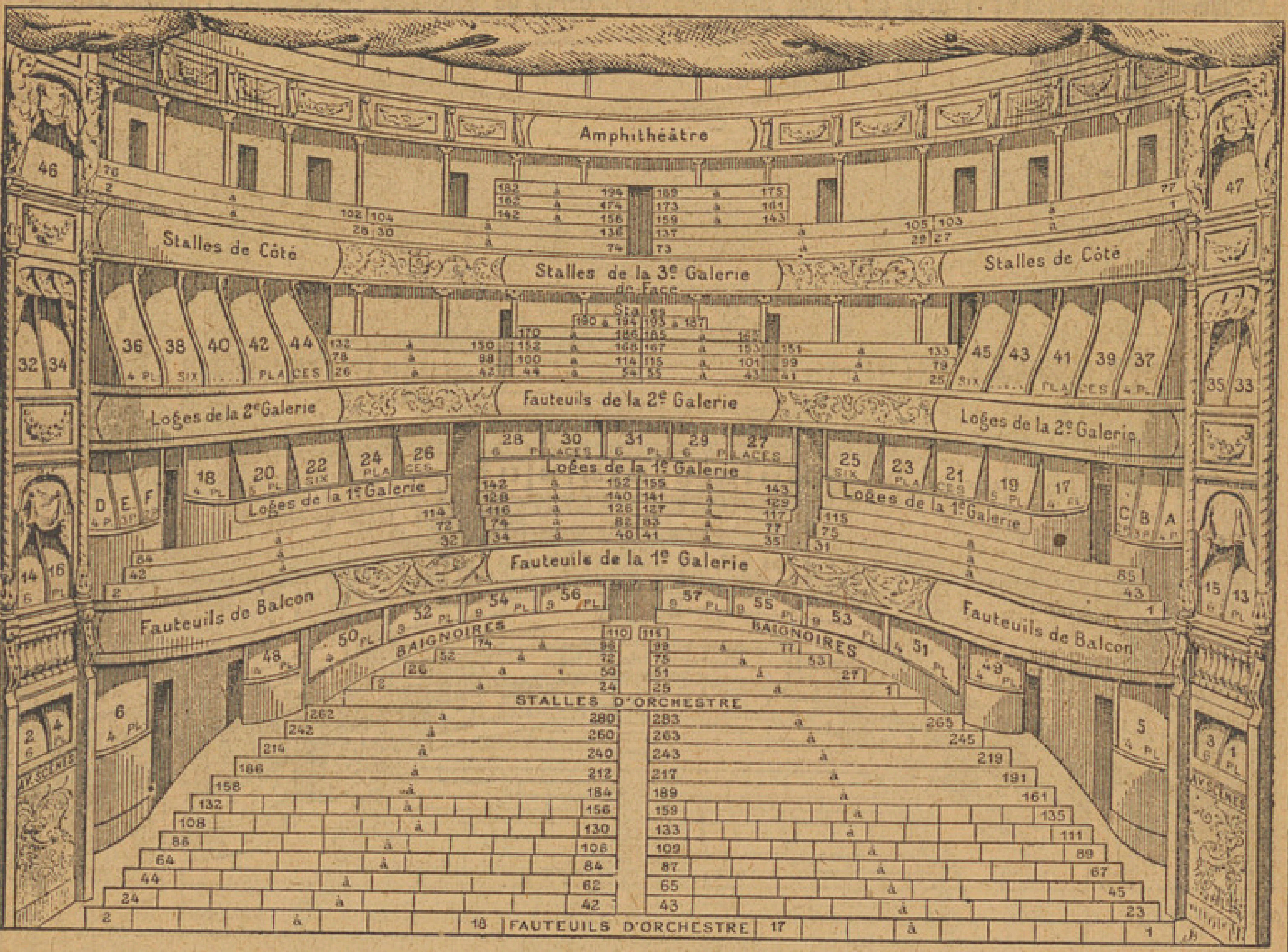
PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Parterre........................	2 50	» »
Troisième galerie................	2 »	» »
Fauteuils de la 4e galerie.........	2 »	3 »
4es Loges de côté................	1 50	2 50
Amphithéâtre....................	1 »	» »

Les loges des 2e et 3e rangs (découvertes) peuvent se fractionner par coupons de deux places, dont une sur le devant. Les enfants paient place entière. — Les *Dames* sont admises à l'orchestre tous les soirs de la semaine sans chapeau ni coiffure. Les jours d'abonnement (*mardis et jeudis*), elles doivent être en toilette de soirée sans chapeau ni coiffure.

Jours d'abonnement : Les Mardis et Jeudis soir.

Abonnements : Mêmes prix qu'en location. — Matinées à prix réduits, les jeudis à 1 heure.

Ouvert à 8 h. **GAITÉ** Commence à 8 h. 1/2.



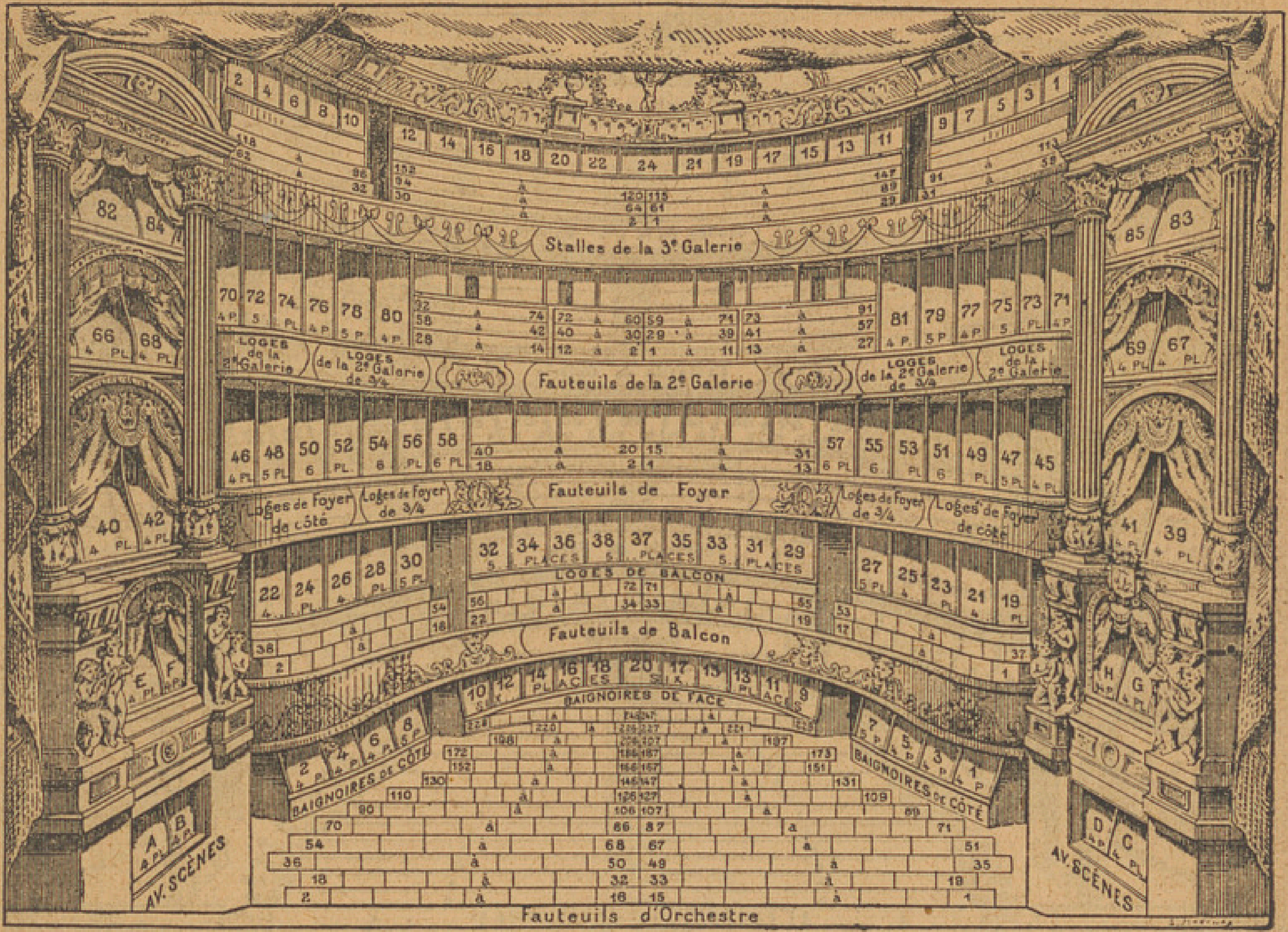
Administration : *Rue Réaumur, 70.* TÉLÉPH. — **Location** : De 11 heures à 6 heures.
M. DEBRUYÈRE, *directeur.* — M. A. VALLIN, *secrétaire général.*

	PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Premier Bureau.	Avant-scènes du rez-de-chaussée...	10 »	12 »
	— des baignoires......	10 »	12 »
	— des premières........	10 »	12 »
	Baignoires..........................	7 »	9 »
	Loges de la première galerie......	8 »	10 »
	Fauteuils d'orchestre..............	7 »	9 »
	— de la première galerie (1er rang)............	8 »	10 »
	— — — (les autres rangs)......................	7 »	9 »

	PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
2e Bureau.	Fauteuils de la deuxième galerie..	5 »	6 »
	Loges de la deuxième galerie.....	5 »	6 »
	Avant-scènes de la deuxième galerie.	5 »	6 »
	Stalles de la deuxième galerie....	3 »	4 »
	— d'orchestre..............	4 »	5 »
	Avant-scènes de la troisième galerie.	2 50	3 50
3e Bur.	Stalles de la troisième galer. de face.	2 50	3 50
	Stalles de la troisième galer. de côté.	2 »	3 »
	Quatrième galerie de face.........	1 »	»
	— — de côté........	» 50	»

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à toutes les places.

Ouvert à 8 h. 1/4. **GYMNASE** Commence à 8 h. 1/2.



Administration : *Boulevard Bonne-Nouvelle, 38.* TÉLÉPH. — **Location** : De 11 heures du matin jusqu'à une heure avant l'ouverture, qui varie selon les pièces.

MM. Porel et Albert Carré, *directeurs.* — M. Émile Abraham, *secrétaire général.*

M. Alphonse Franck, *secrétaire de la direction.*

Premier Bureau.

PRIX DES PLACES	bureau & location
Avant-scènes du rez-de-chaussée	15 »
— de balcon	15 »
Loges de face	10 »
Baignoires	10 »
Fauteuils d'orchestre	10 »
— de balcon	10 »
— de foyer, 1er rang	7 »
— de foyer, 2e rang	7 »
Loges de foyer, de 3/4	6 »
Loges de foyer, de côté	5 »
Avant-scènes de foyer	5 »

Deuxième Bureau.

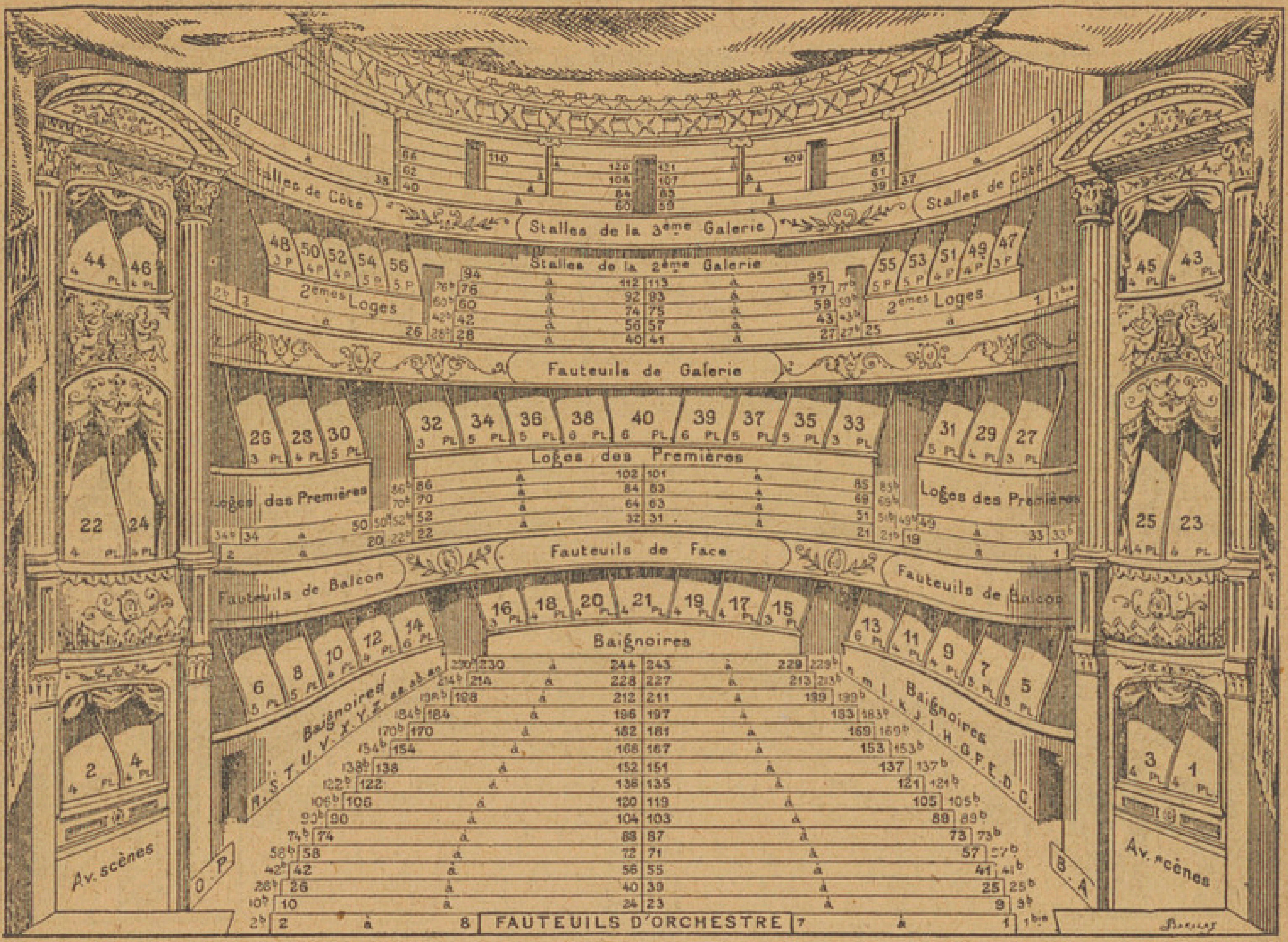
PRIX DES PLACES	bureau & location
Stalles de la deuxième galerie (de face)	3 »
Avant-scènes de la deuxième galerie	2 »
Loges de la deux. galerie, de 3/4	3 »
Loges de la deux. galerie, de côté	2 50
Stalles de la trois. — 1er rang	2 »
Stalles de la trois. — les autres	1 50
Avant-scènes de la troisième galerie	1 »
Quatrièmes loges	1 50

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises aux fauteuils d'orchestre.

Le prix des places est le même en location ou le soir.

Ouvert à 8 h. 1/4. Commence à 8 h. 1/2.

NOUVEAUTÉS



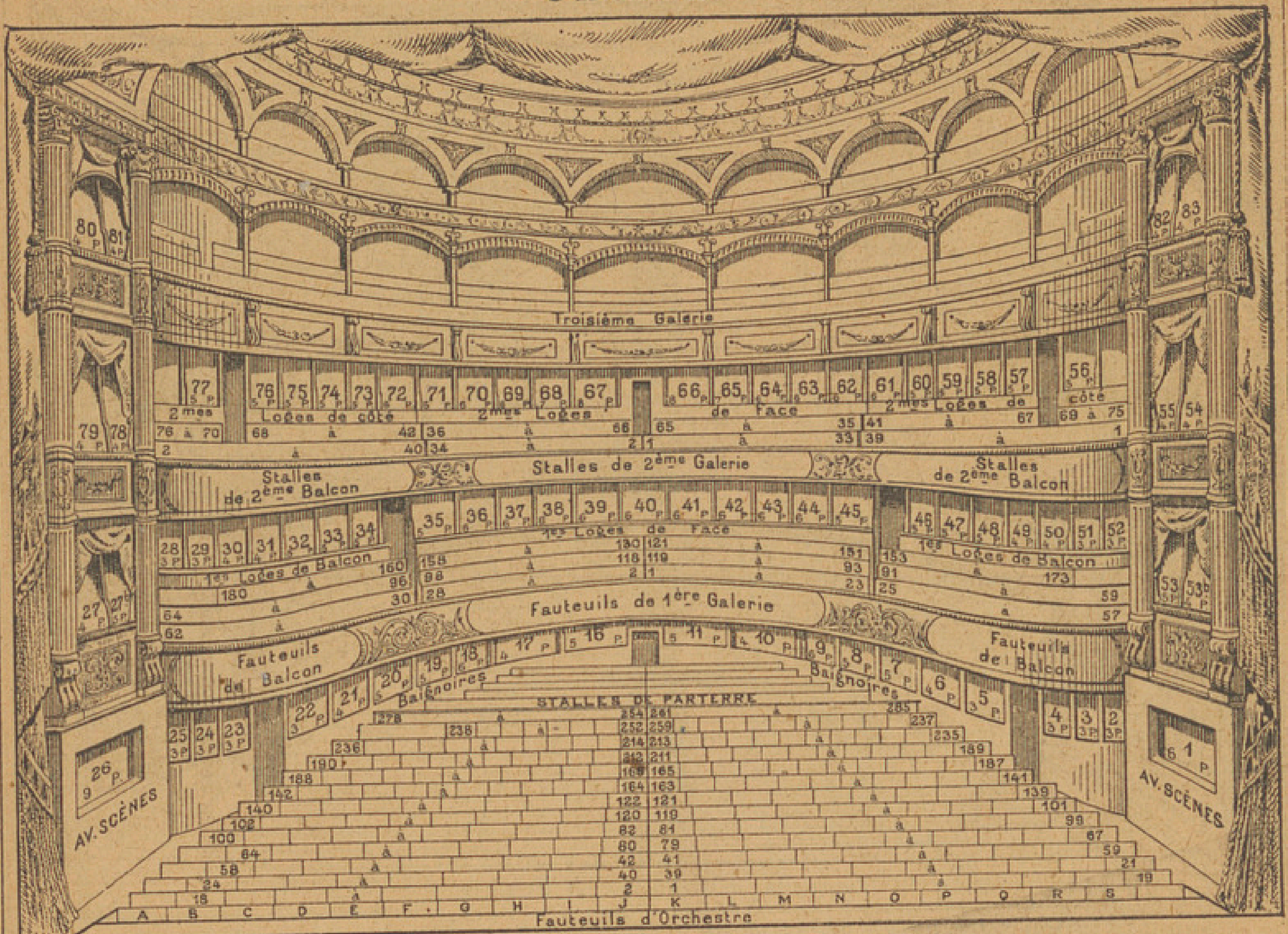
Administration : *Boulevard des Italiens, 26.*

M. H. Micheau, *directeur.* — M. Lionel Meyer, *secrétaire général.*

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.	PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Avant-scènes du rez-de-chaussée	50 »	60 »	Premières loges	8 »	10 »
— des premières	50 »	60 »	Avant-scènes des deuxièmes	4 »	5 »
Baignoires	8 »	10 »	Deuxièmes loges	4 »	5 »
Fauteuils de balcon (1er rang)	8 »	10 »	Fauteuils de galerie (1er rang)	5 »	6 »
— de balcon	7 »	9 »	— de galerie	4 »	5 »
— d'orchestre	8 »	10 »	Stalles de galerie	2 »	2 50

Les loges des premières et les baignoires se louent entières. — Les dames sont admises à toutes les places.

Ouvert à 7 h. 1/2. **ODÉON** Commence à 8 h.



Administration : *Rue de Vaugirard, 18.* TÉLÉPH. — **Location** : De 11 heures à 7 heures.
M. GINISTY, *directeur.*

PRIX DES PLACES (Premier Bureau.)	bureau.	locat.
Avant-scènes des premières à salon.	12 »	14 »
— du rez-de-chaussée...	12 »	14 »
Baignoires d'avant-scène..........	10 »	12 »
Premières loges de face..........	8 »	10 »
Fauteuils d'orchestre..............	6 »	8 »
Premières loges de côté..........	5 »	7 »
— — de balcon.........	5 »	7 »
Fauteuils de la première galerie, 1er rang.......	6 »	8 »
— — 2e et 3e rangs	5 »	7 »
Baignoires......................	4 »	6 »
Stalles de la deuxième galerie.....	3 50	4 »
Avant-scènes des deuxièmes......	2 50	3 »
Deuxièmes loges de face.........	3 »	4 »
— — de balcon........	1 50	2 »

PRIX DES PLACES (Deuxième Bureau.)	bureau.	locat.
Stalles de parterre..............	2 50	3 »
— du deuxième balcon.......	1 50	2 »
Avant-scènes des troisièmes......	1 »	1 50
Troisièmes galeries..............	1 »	»
Quatrièmes galeries..............	» 50	»

Les *dames* sont admises à toutes les places, sauf au parterre. — Matinées tous les dimanches, de 1 h. 1/2 à 5 h. — Matinées-conférences, à prix réduits et par abonnement, les jeudis. — Les lundis et vendredis, représentations à prix réduits et par abonnement. Soirées d'abonnement mensuel.

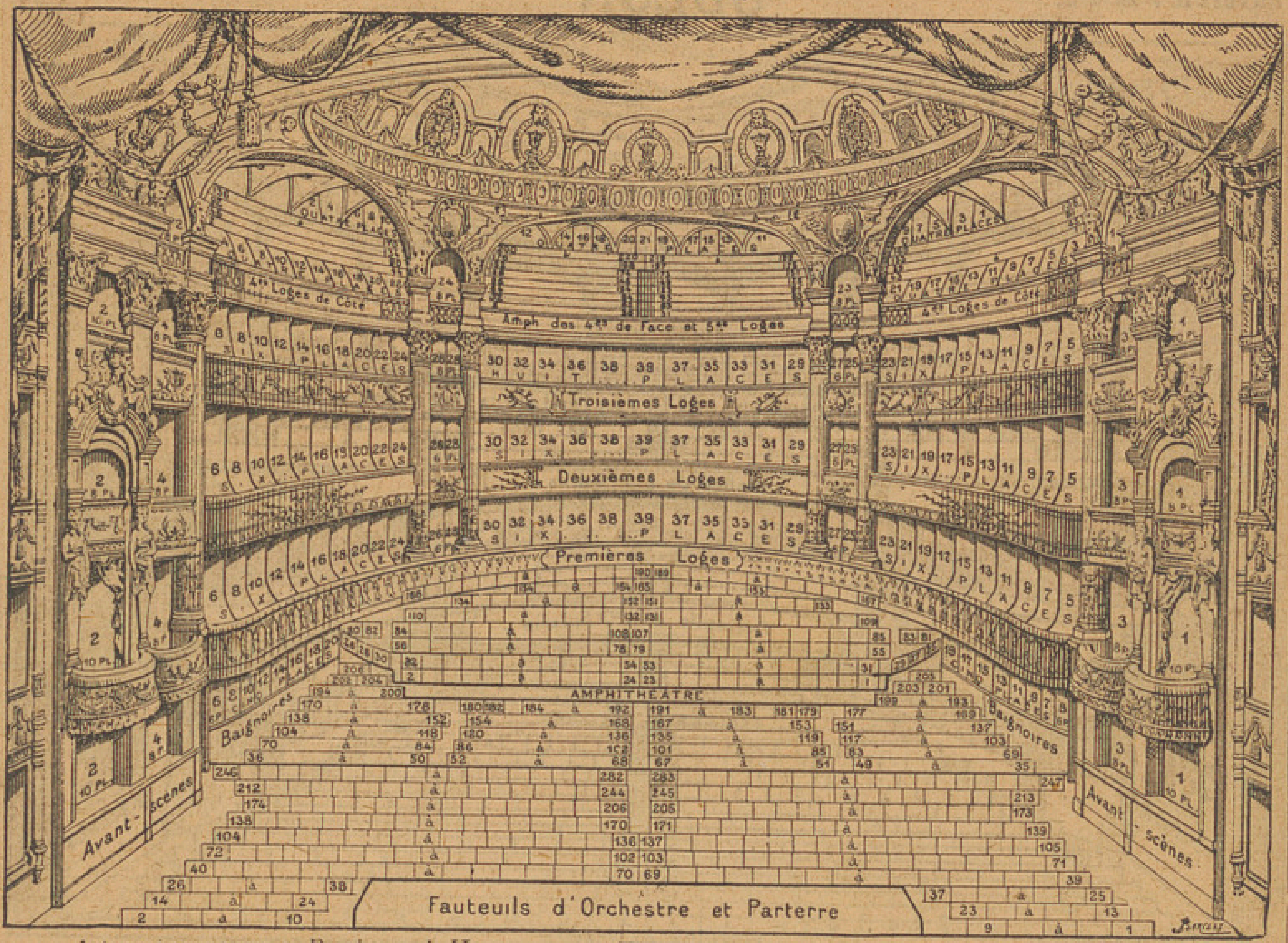
Prix des abonnements pour la série de 15 représentations (lundis et vendredis) d'Octobre à Mai : Faut. d'orch. et de balc. 50 fr. la place ; av.-sc. 1er étage et rez-de-ch., 1res log. face : 60 fr. ; 1res log. de côté, baig. : 40 fr. ; 2es log. de face, 2es gal. : 30 fr. ; parterre : 25 fr.

A partir de Novembre, série de 15 matinées classiq. le *jeudi*, précédées d'une conférence. Prix de l'abonnement : Av.-sc., 1res log., orch., balc. : 50 fr. la place ; baig., 2es log., 2es gal., parterre : 25 fr.

Ouvert à 7 h. 1/2.

OPÉRA

Commence à 8 h.



Administration : *Boulevard Haussmann.* TÉLÉPH. — **Location**, de 10 heures à 6 heures.
MM. Bertrand et Gailhard, *directeurs.* — M. Simonnot, *administ.* — M. Georges Boyer, *secrét. général.* — M. Maillard, *secrétaire adjoint, chef de l'abonnement.* — MM. Nuitter et Banès, *biblioth.* — MM. Reyer et Malherbe, *archivistes.*

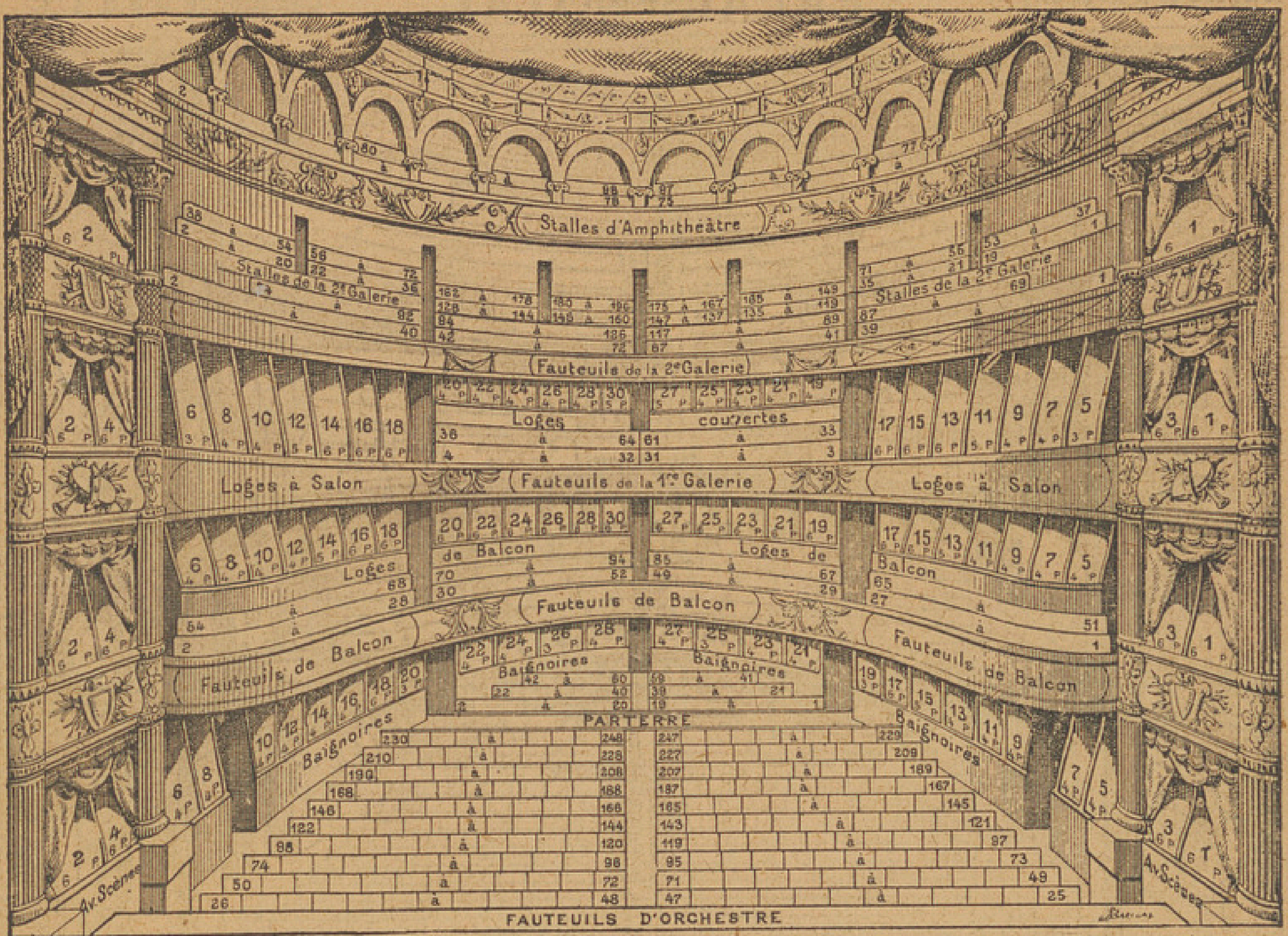
INDICATION DES PLACES		Nombre de Places	AU BUREAU		EN LOCATION	
			PAR PLACE	PAR LOGE	PAR PLACE	PAR LOGE
Stalles de	Parterre	1	7 »	»	9 »	» »
Fauteuils	Orchestre	1	14 »	»	16 »	» »
	Amphithéâtre	1	15 »	»	17 »	» »
Baignoires	Avant-scènes	10	15 »	150 »	17 »	170 »
	—	8	15 »	120 »	17 »	136 »
	De côté	6	14 »	84 »	16 »	96 »
	—	5	14 »	70 »	16 »	80 »
Premières	Avant-scènes	10	17 »	170 »	19 »	190 »
	—	8	17 »	136 »	19 »	152 »
	Entre-colonnes	12	17 »	204 »	19 »	228 »
	Loges de face	6	17 »	102 »	19 »	114 »
	— de côté	6	15 »	90 »	17 »	102 »
Deuxièmes	Avant-scènes	8	14 »	112 »	16 »	128 »
	Entre-colonnes	12	14 »	168 »	16 »	192 »
	Loges de face	6	14 »	84 »	16 »	96 »
	— de côté	6	10 »	60 »	12 »	72 »
Troisièmes	Avant-scènes	10	5 »	50 »	7 »	70 »
	—	8	5 »	40 »	7 »	56 »
	Loges de face	8	8 »	64 »	10 »	80 »
	Entre-colonnes	6	8 »	48 »	10 »	60 »
	De côté	6	5 »	30 »	7 »	42 »
Quatrièmes	Avant-scènes	8	2 »	16 »	3 »	24 »
	Loges de face	4	3 »	12 »	5 »	20 »
	— de côté	4	2 »	8 »	3 »	12 »
	Fauteuils d'amphithéâtre	1	4 »	» »	5 »	» »
	Stalles d'amphithéâtre de face	1	2 50	» »	3 »	» »
	— de côté	1	2 »	» »	2 50	» »
Cinquièmes	Loges	4	2 »	8 »	3 »	12 »

Les *dames* sont admises à l'orchestre, mais *sans chapeau.*

Pour les abonnements annuels (1, 2 ou 3 jours par semaine), demander les prix à l'administration. — L'Opéra ne joue pas tous les soirs; voir journaux et affiches.

Ouvert à 7 h. 1/2. Commence à 8 h.

OPÉRA-COMIQUE



Administration : *15, Avenue Victoria.* TÉLÉPH. **Location** : *Place du Châtelet,* de 10 h. à 7 h.
M. H. Carvalho, *directeur.* — M. H. Carvalho, *administrateur général.*

Premier Bureau.

PRIX DES PLACES	bureau	locat.
Avant-scènes du rez-de-chaussée et balcon	10 »	15 »
Baignoires d'avant-scènes	10 »	15 »
Baignoires	8 »	10 »
Loges de balcon	8 »	10 »
Fauteuils d'orchestre	8 »	10 »
— de balcon	8 »	10 »

Les dames sont admises à l'orchestre.
— Les loges se louent entières.

Deuxième Bureau.

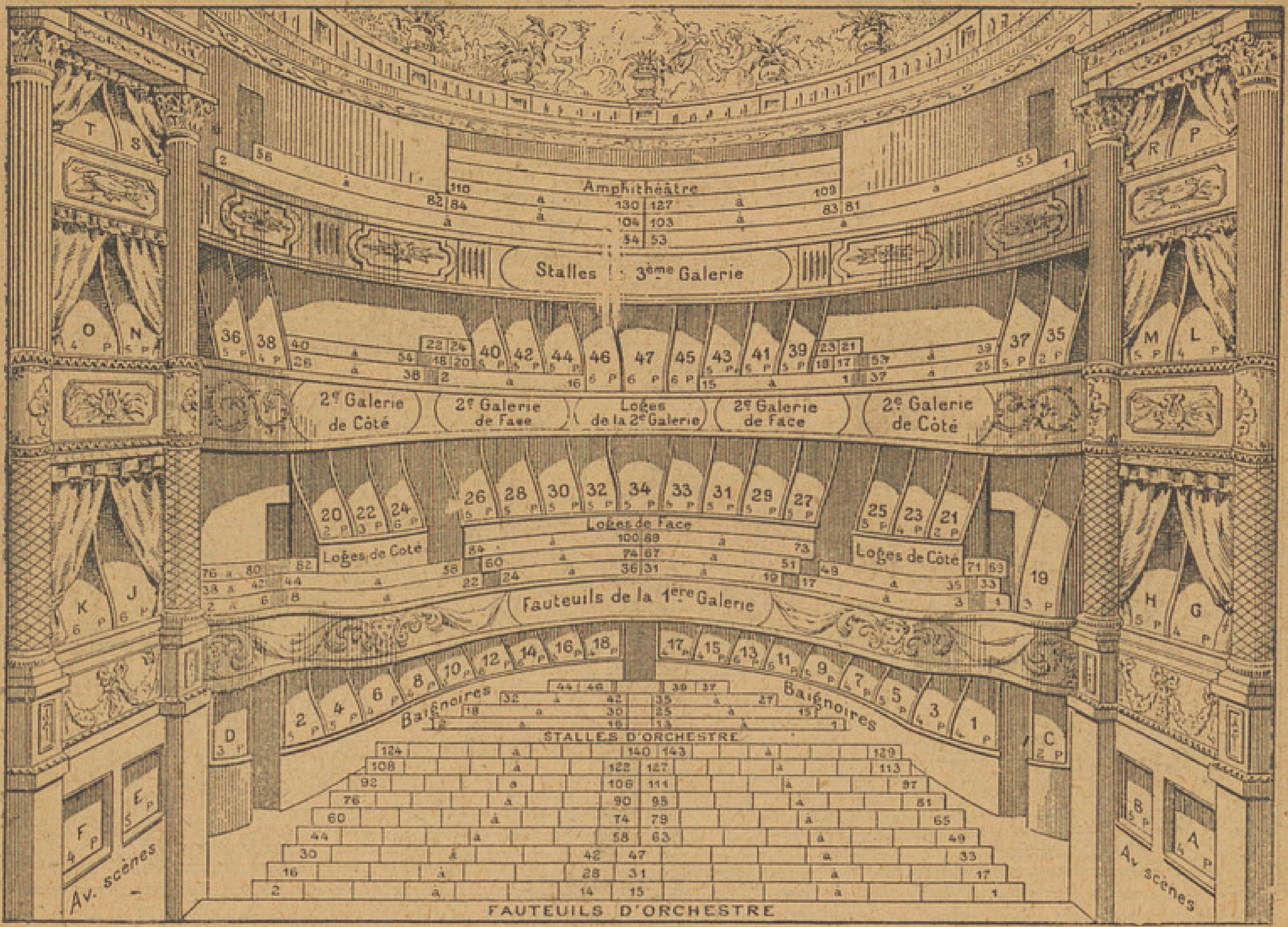
PRIX DES PLACES	bureau	locat.
Avant-scènes de la première galerie	6 »	8 »
Loges de première galerie à salon	6 »	8 »
Fauteuils de première galerie	7 »	8 »
Loges couvertes de première galerie	5 »	7 »
Avant-scènes de la deuxième galerie	3 »	4 »
Fauteuils de la deuxième galerie	4 »	5 »
Stalles de la deuxième galerie	2 50	3 »
— de parterre	3 »	3 50
— d'amphithéâtre	1 »	1 50

Prix des abonnements : le même que le prix des places en location.
Spectacle du 1er septembre au 30 juin. — Matinées, à 1 heure, les dimanches et jours de fêtes.

Ouvert à 8 h. 1/4.

PALAIS-ROYAL

Commence à 8 h. 1/2.



Administration : *Rue Montpensier, 38.* TÉLÉPH.

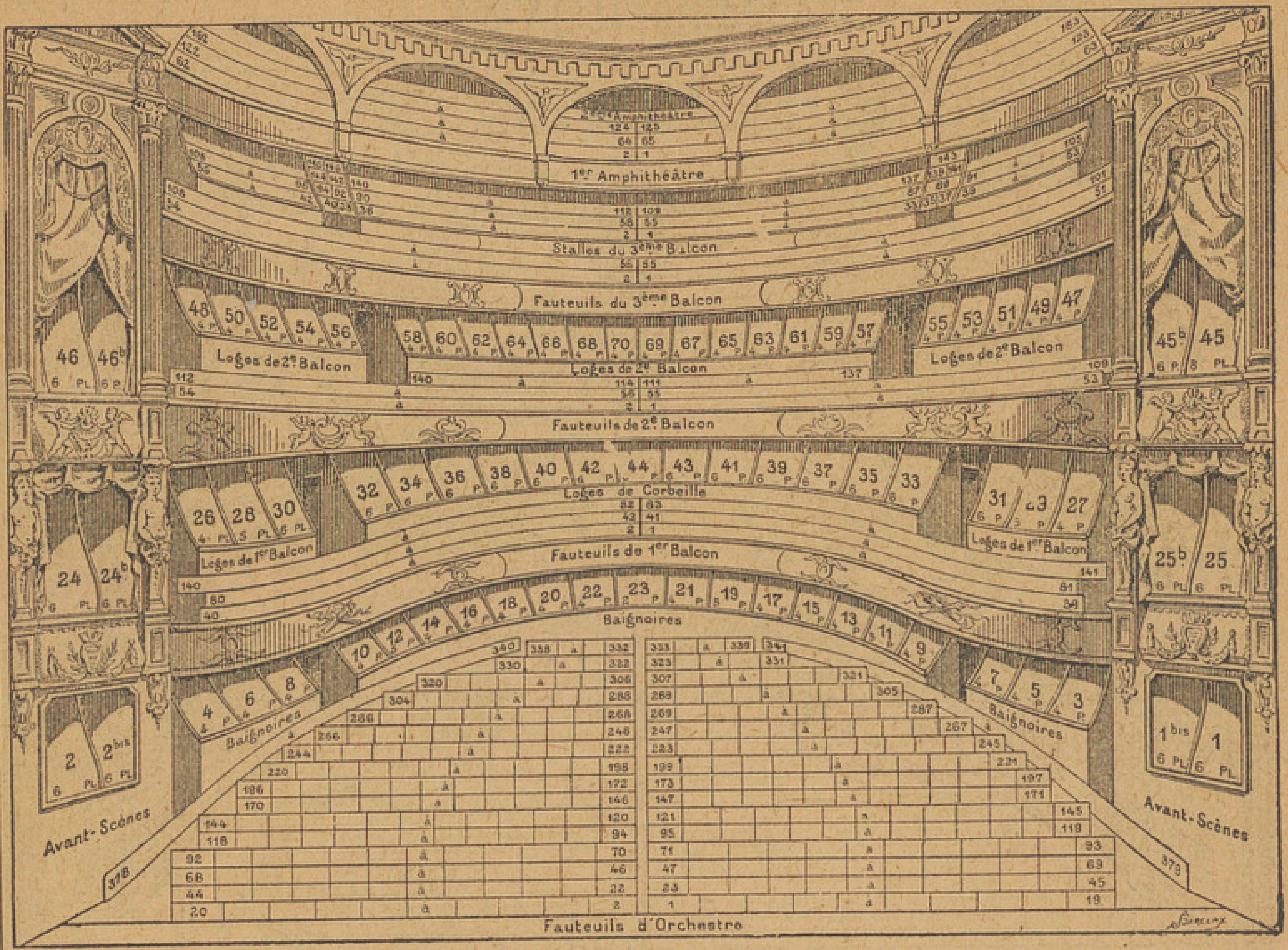
MM. Mussay et Boyer, *directeurs.* — M. René Luguet, *régisseur.*

— PRIX DES PLACES —	bureau.	locat.
Avant-scènes et 1er rang des fauteuils de 1re galerie	8 »	10 »
Premières loges de face et de côté	7 »	9 »
Fauteuils de 1re galerie et de balcon	7 »	9 »
— d'orchestre	7 »	9 »
Baignoires de côté	7 »	9 »
— de face	7 »	9 »
Avant-scènes des deuxièmes	4 »	5 »

— PRIX DES PLACES —	bureau.	locat.
Deuxièmes loges de face et fauteuils des deuxièmes de face	5 »	6 »
Fauteuils de balcon des deuxièmes de côté	4 »	5 »
Loges de côté des deuxièmes	4 »	5 »
Avant-scènes des troisièmes	2 50	3 »
Stalles des troisièmes galeries	2 50	3 »
Stalles d'orchestre	5 »	6 »

Les enfants paient place entière. — Les dames ne sont pas admises à l'orchestre.

Ouvert à 7 h. 1/2. **PORTE-SAINT-MARTIN** Commence à 8 h.



Administration : *Rue de Bondy, 17.* TÉLÉPH. — **Location** : De 11 heures à 7 heures.

M. F. Baduel, *directeur.*

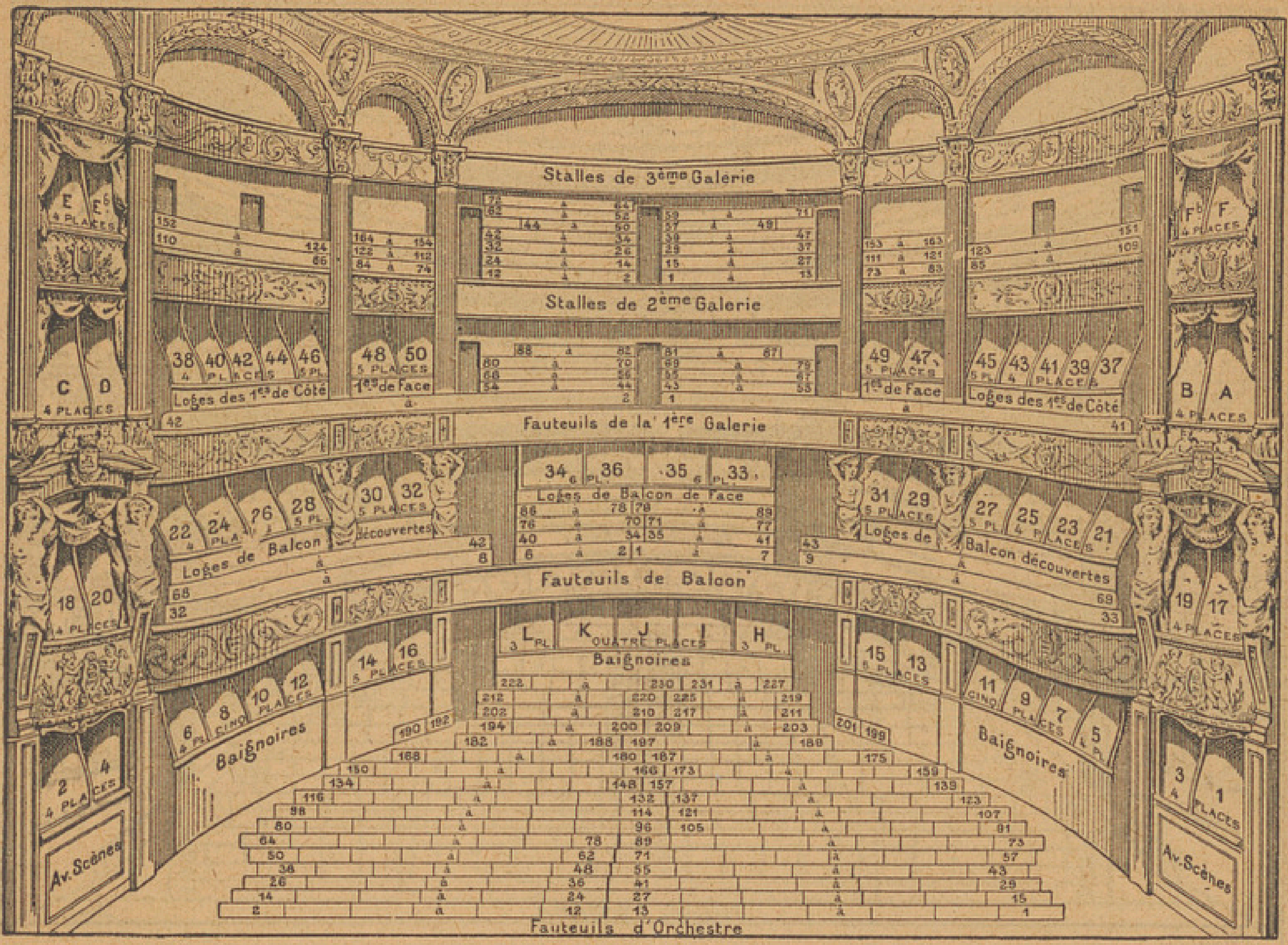
PRIX DES PLACES	bureau.		locat.	
Avant-scènes du rez-de-ch. et 1er étag.	10	»	12	»
Baignoires	8	»	10	»
Loges de 1er balcon	8	»	10	»
Fauteuils de 1er balcon (1er rang)	10	»	12	»
— — (autres rangs).	7	»	9	»
Fauteuils d'orchestre (1re série)	8	»	10	»
Deuxièmes loges (de face)	5	»	6	»
Deuxièmes loges (de côté)	4	»	5	»

PRIX DES PLACES	bureau.		locat.	
Fauteuils de 2e balcon (1er rang)	5	»	6	»
— — (autres rangs).	4	»	5	»
Fauteuils de galerie (1er rang)	3	»	3	50
— — (autres rangs).	2	»	2	50
Stalles d'amphithéâtre (1er rang)	1	50	1	75
— — (autres rangs).	1	25	1	25
Amphithéâtre	»	75	»	»

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à toutes les places.

Ouvert à 8 h. **RENAISSANCE** Commence à 8 h. 1/4.

RENAISSANCE



Administration : *Rue de Bondy, 19.* — **Location** : De 11 heures à 6 heures.

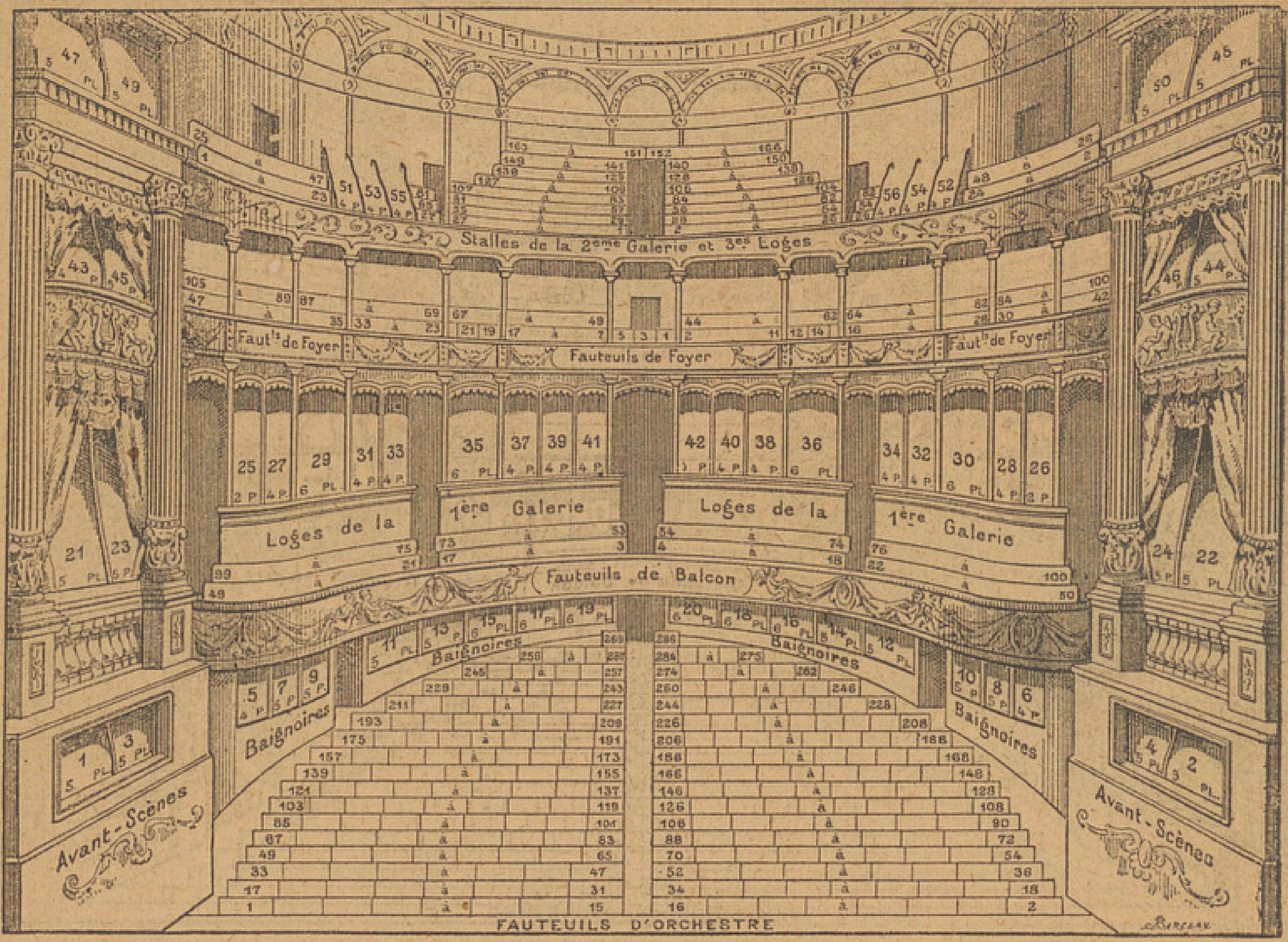
Mme SARAH-BERNHARDT, *directrice.* — M. ULLMANN, *administrateur général.* — M. DELILIA, *secrétaire général.* — M. V. MERLE, *régisseur général.* — M. DUBERRY, *inspecteur général.*

PRIX DES PLACES	bureau.	PRIX DES PLACES	bureau.
Avant-scènes du rez-de-chaussée	15 »	Fauteuils de la 1re galerie (1er rang)	7 »
— de balcon	15 »	— — (autres rangs)	6 »
Loges de balcon	12 »	Loges première galerie entre colonnes	7 »
Baignoires	12 »	Loges de première galerie de côté	5 »
Fauteuils de balcon (1er rang)	12 »	Avant-scènes de deuxième galerie	2 »
— — (autres rangs)	10 »	Stalles de la deuxième galerie	2 »
— d'orchestre	10 »	Troisième galerie	1 »

Les locations se font sans augmentation de prix. — Les dames sont admises à toutes les places.

Ouvert à 8 h. | Commence à 8 h 1/4.

VARIÉTÉS



Administration : *Galerie des Variétés.* — **Location :** A partir de 10 heures du matin. — Téléphone.
M. Samuel, *directeur.* — M. Jules Brasseur, *secrétaire général.*

	— PRIX DES PLACES —	bureau.	location.
Premier Bureau.	Avant-scènes des premières et du rez-de-chaussée........	10 »	de 5 pl. 60 »
	Baignoires..	8 »	de 5 pl. 50 » de 4 pl. 40 »
	Premières loges......	8 »	de 6 pl. 60 » de 4 pl. 40 »
	Deuxièmes loges de face....	5 »	de 6 pl. 36 » de 4 pl. 24 »
	— — de côté....	4 »	de 4 pl. 30 »
	Fauteuils d'orchestre........	8 »	10 »
	— de balcon 1er rang.	8 »	10 »

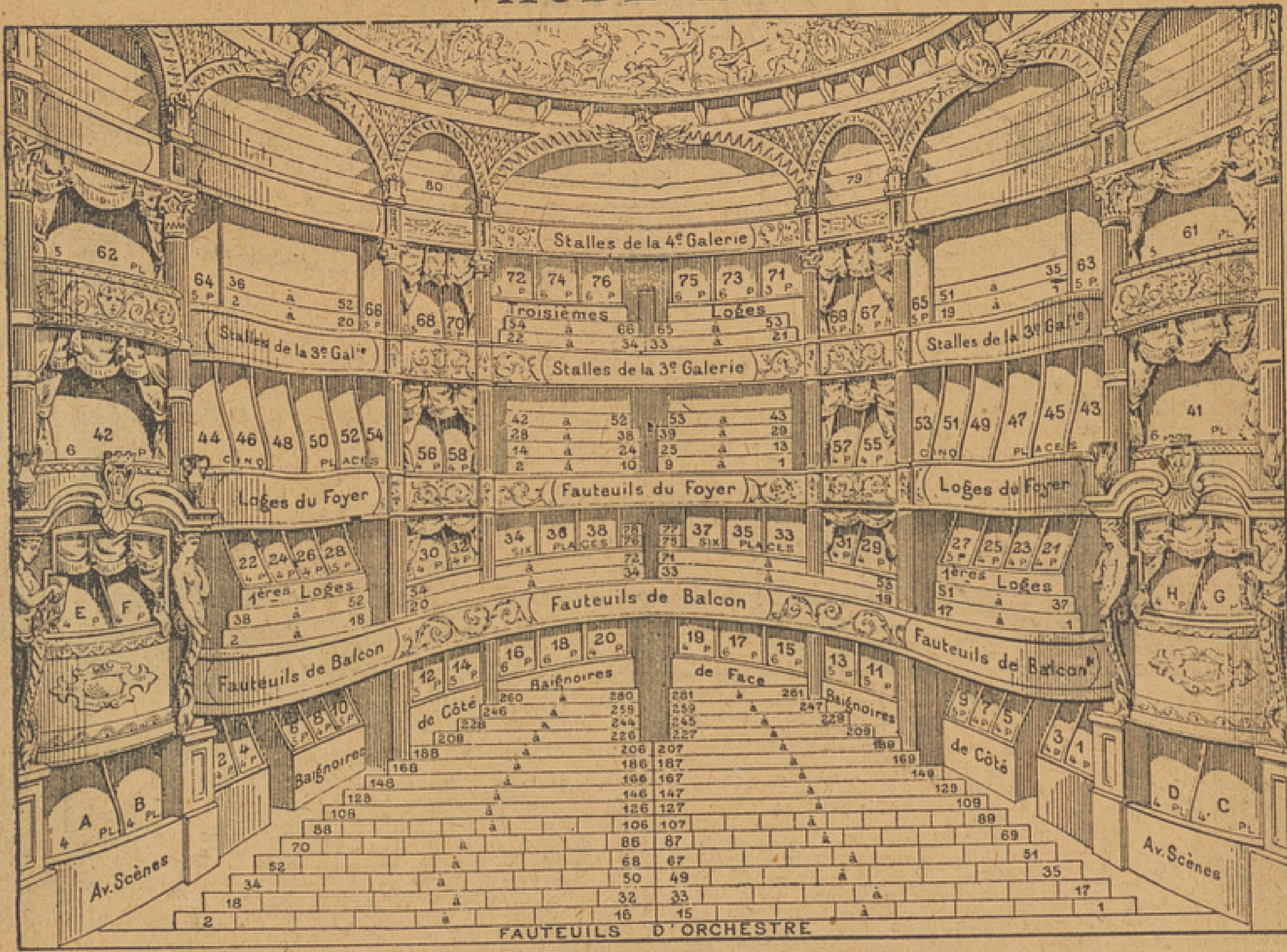
	— PRIX DES PLACES —	bureau.	location.
Deuxième Bureau.	Loges des troisièmes........	3 »	de 4 pl. 16 »
	Stalles de la deuxième galerie....................	3 »	3 50
	Deuxième balcon..........	2 »	2 50
	Amphithéâtre..	1 50	» »

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises aux 10 derniers rangs des fauteuils d'orchestre ; dimanches et fêtes partout.

Ouvert à 8 h.

VAUDEVILLE

Commence à 8 h. 1/4.



Administration : *R. de la Chaussée-d'Antin.* TÉLÉPH. **Location** : De 11 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h. du s.
MM. Albert Carré et Porel, *directeurs.* — M. Bernon, *secrétaire général.*
M. A. Franck, *secrét. de la Direct.* — M. Ricquier, *administrateur.* — M. Darmand, *régisseur général.*

Premier Bureau.

PRIX DES PLACES	bureau et locat.
Avant-scènes du rez-de-chaussée, 4 places	60 »
Avant-scènes des 1res, 4 places	60 »
Premières loges. 6 places	72 »
Premières loges. 5 —	60 »
Premières loges. 4 —	48 »
Baignoires. 6 places	60 »
Baignoires. 5 —	50 »
Baignoires. 4 —	40 »
Fauteuils d'orchestre	10 »
— de balcon (1er rang)	12 »
— — (2e rang)	10 »
— du foyer (1er rang)	7 »
— — (2e, 3e, 4e rangs)	6 »
Loges du foyer de face. 5 places	30 »
Loges du foyer de face. 4 —	24 »
Avant-scènes du foyer, 6 pl. de côté	30 »
Deuxièmes log. de foyer, 5 pl. de c.	25 »

Deuxième Bureau.

PRIX DES PLACES	bureau et locat.
Troisièmes loges, la place	3 »
Stalles de la troisième galerie de face	3 »
Stalles de la troisième galerie de côté	2 »
Avant-scènes des troisièmes, la place	4 »
Loges des quatrièmes	2 »
Quatrième galerie	1 »

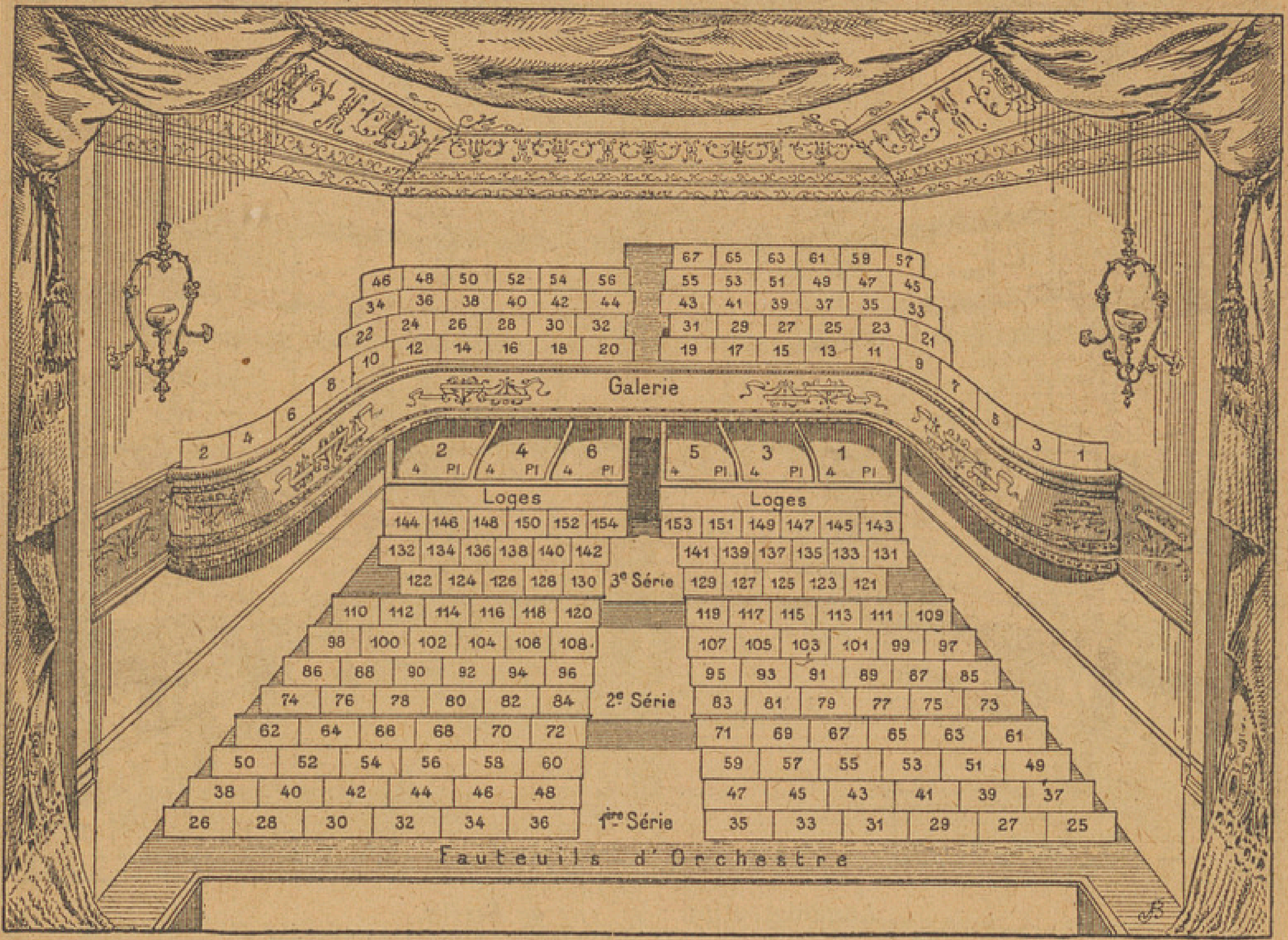
Les loges se louent entières. — Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à l'orchestre avec leur plus petit chapeau.

On ne paie pas plus cher les places prises en location.

THÉATRE LYRIQUE

DE LA GALERIE VIVIENNE

Ouvert à 8 h. — Commence à 8 h. 1/2.



Administration : *rue Vivienne, 6.* — **Location** : De 11 heures à 6 heures.
M. Bouvret, *directeur.* — M. Caron, *secrétaire général.*

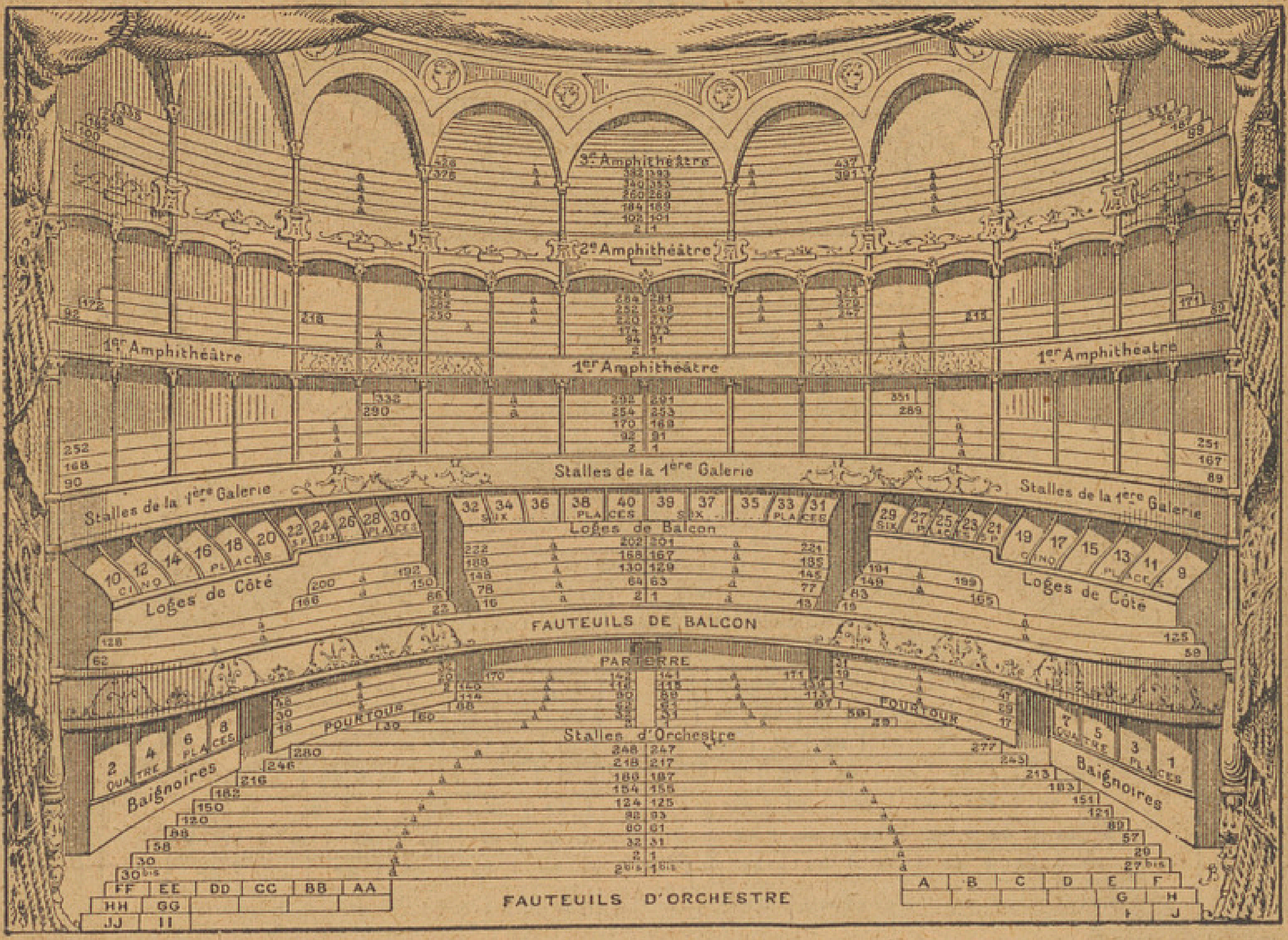
PRIX DES PLACES	bureau	locat.	PRIX DES PLACES	bureau	locat.
Fauteuils d'orchestre (1re série).....	5 »	5 25	Loges de 4 places..................	20 »	22 »
— (2e —).....	3 »	3 25	Fauteuils de balcon................	2 50	2 50
— (3e —).....	2 »	2 25	Stalles de galerie..................	1 »	»

Les enfants paient place entière. — Les dames sont admises à toutes les places.

Dimanche : 1 h. 1/2 — Dimanche : 1 h. 1/2

CONCERTS-COLONNE

(Salle du Théâtre du Châtelet)



Administration : *43, rue de Berlin.*
M. Colonne, *directeur.* — M. Petitjean, *secrétaire général.*

DÉSIGNATION des PLACES	PRIX d'abonnement	PRIX de location (minim.)	PRIX de location (moyen)	PRIX de location (maxim.)
Premières loges...	8 »	8 »	10 »	12 »
Baignoires........	la plac.			
Fauteuils de Balcon (premier rang)...	7 »	8 »	10 »	12 »
Fauteuils de Balcon (2e rang et suivants).........	6 »	7 »	9 »	11 »
Faut. d'Orchestre..	5 »	6 »	8 »	10 »

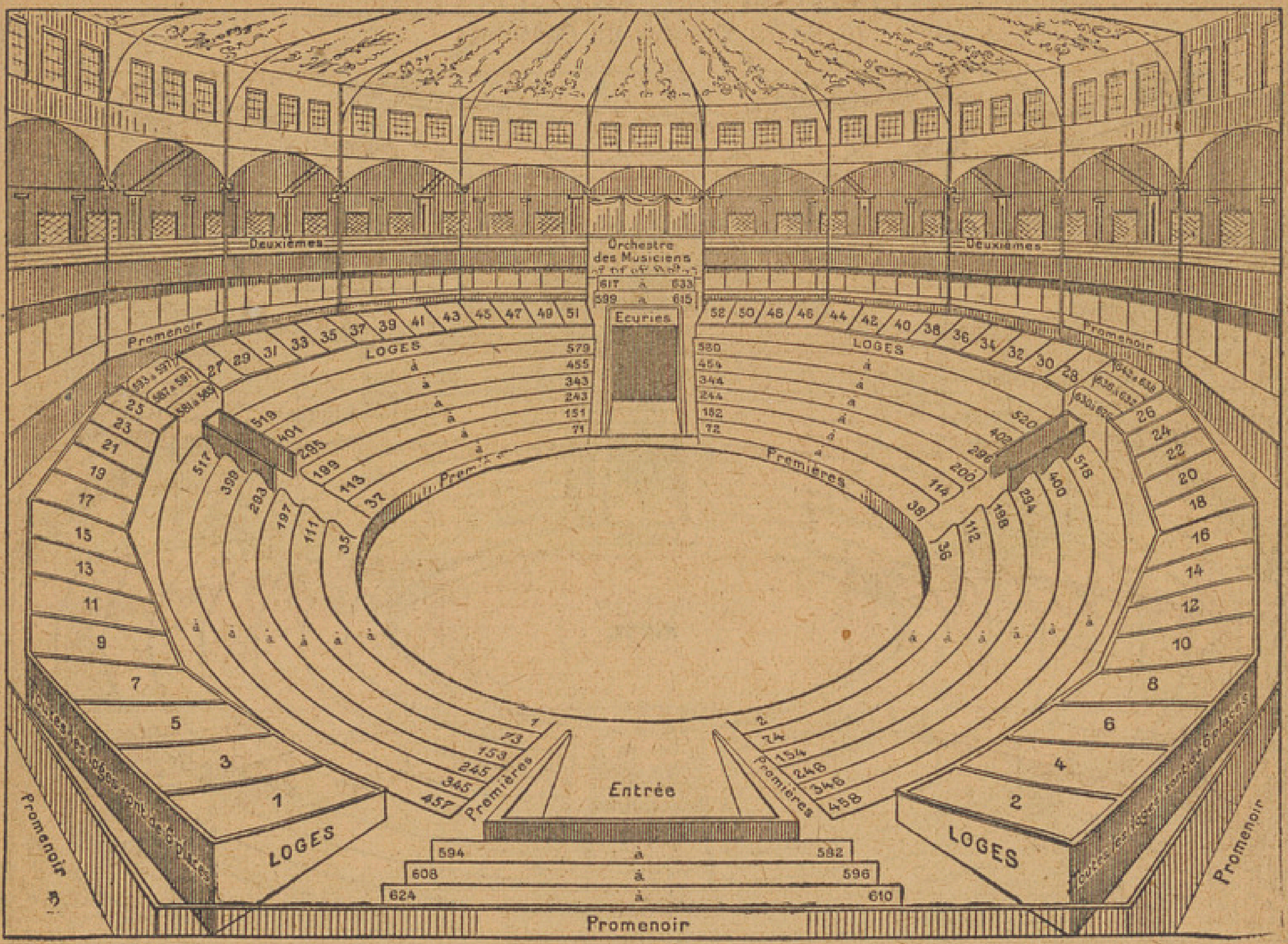
DÉSIGNATION des PLACES	PRIX d'abonnement	PRIX de location (minim.)	PRIX de location (moyen)	PRIX de location (maxim.)
Chaises d'Orchestr.	4 »	5 »	7 »	8 »
Première Galerie..	3 »	4 »	6 »	7 »
Stalles d'Orchestre.			5 »	6 »
Pourtour.........	2 50	3 »	4 »	5 »
1er Amphithéâtre..				
Parterre..........	»	2 50	3 »	3 50
2e Amphithéâtre...	»	2 »	2 50	2 50
3e Amphithéâtre...	»	1 »	1 50	2 »

24 Concerts dans le cours de l'année.

Les prix d'abonnement sont fixes ; les prix de location varient presque pour chaque concert, en raison de l'importance du programme. Nous donnons donc les trois prix de location, maximum, minimum et moyen.

Les prix des bureaux à l'ouverture des concerts et ceux des locations sont les mêmes.

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

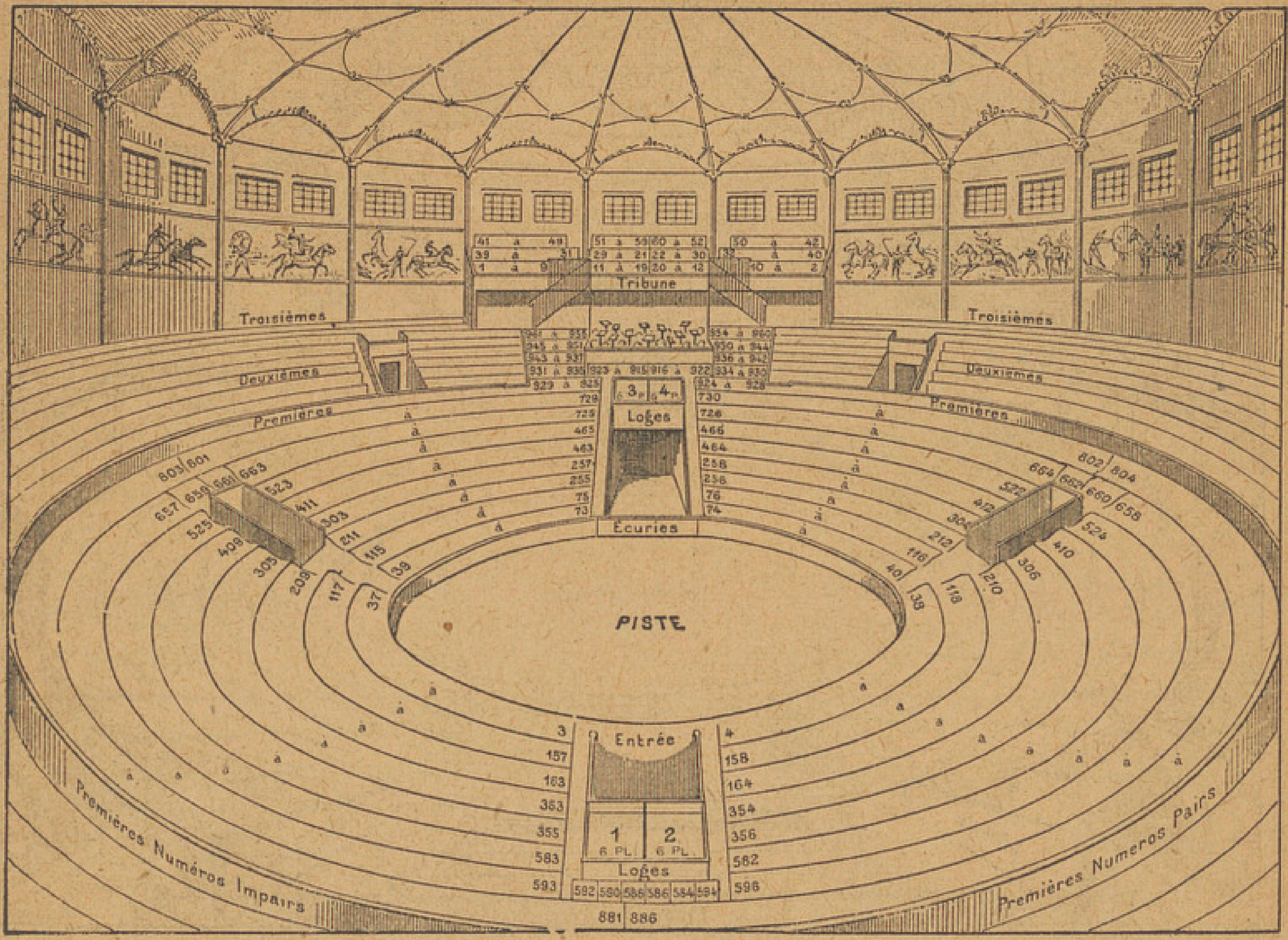


Administration : *Au Cirque d'Été.* — **Location :** De 11 heures à 4 heures.
M. Franconi, *directeur.*

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.	PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Loges	4 »	5 » 6 francs le samedi	Premières	3 »	4 » 5 francs le samedi
Les enfants paient place entière.			Deuxièmes	1 »	»

Ouvert de la première quinzaine d'avril à la première quinzaine d'octobre.

CIRQUE D'HIVER



Administration : *Rue de Crussol, 6.* — **Location** : De 11 heures à 4 heures.

M. Franconi, *directeur.*

PRIX DES PLACES	AU BUREAU	EN LOCATION
Premières	2 »	3 »
Deuxièmes	1 »	»
Troisièmes	» 50	»

Les enfants paient place entière. — Ouvert de la 1re quinzaine d'octobre à la 1re quinzaine d'avril.

CIRQUE FERNANDO

Administration : *Rue des Martyrs, 72 ter.* — **Location** : De 10 heures à 6 heures.

M. Louis Fernando, *directeur.*

PRIX DES PLACES

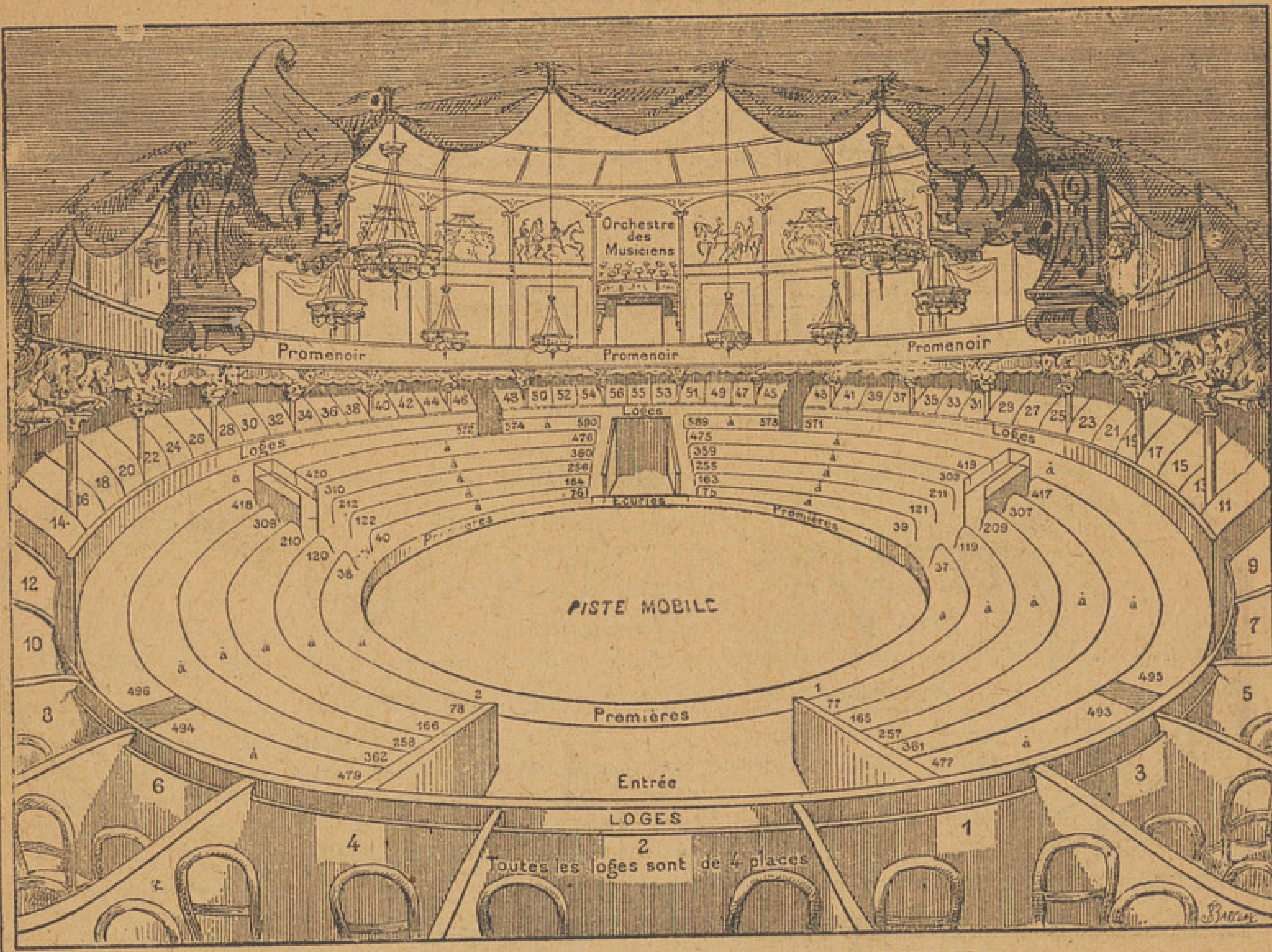
Loges de face	3 fr. »	*En Location, o fr. 50 de plus.*
Loges de premières	2 50	
Premières	2 »	
Secondes	1 fr. »	
Troisièmes	0 50	

Matinées les Jeudis, Dimanches et jours de Fête.

Tout enfant accompagné d'une grande personne est admis gratuitement aux Matinées du Jeudi.

Ouvert du 15 Septembre au 15 Mai.

NOUVEAU-CIRQUE



Administration : *Rue Saint-Honoré, 251.* TÉLÉPH.
M. R. Donval, *directeur.* — M. A. M. Rossi, *secrétaire général.*

PRIX DES PLACES	AU BUREAU	EN LOCATION
Loges (5 places)	25 »	31 25
Fauteuils	3 »	4 »
Galerie-Promenoir	2 »	»

Tous les soirs à 8 h. 1/2. — Matinées : dimanches, mercredis, jeudis et jours de fête à 2 h. 1/2.

Nota. — En faisant face aux écuries, les numéros pairs sont à *gauche*, et les numéros impairs à *droite*. Il n'y a pas de *deuxièmes*.

FOLIES-BERGÈRE

32, rue Richer. Ouvert à 8 h. 1/2.

Administration: 35 *bis*, rue de Trévise. TÉLÉPH. M. MARCHAND, *directeur*. — A. CELLARIUS, *secrétaire*.

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Avant-scènes (5 places)	30 »	35 »
Avant-scènes galerie (6 places)	36 »	42 »
Loges du rez-de-chaussée (4 places)	24 »	28 »
Loges d'amphithéâtre (4 places)	20 »	24 »
Loges de galerie (4 places)	16 »	20 »

PRIX DES PLACES	bureau.	locat.
Fauteuils d'orchestre	4 »	5 »
Fauteuils de balcon de face	4 »	5 »
Fauteuils de galerie	3 »	3 50
Stalles	3 »	3 50
Promenoir	2 »	»

SPECTACLES DIVERS

Concerts Classiques. — *Concert Lamoureux*, le dimanche, *en hiver*, au Cirque d'Eté ; places de 2 à 8 fr. — Les *Concerts du Conservatoire de musique* sont presque exclusivement composés d'abonnés. — *Concerts d'Harcourt*, 402, rue Rochechouart ; le dimanche à 2 h. ; places : 1, 2 et 3 fr.

Cafés-concerts : — *Parisiana-Concert*, 27, boul. Poissonnière. — *Olympia*, 26, boul. des Capucines. — *L'Eldorado*, bd de Strasbourg, 4 ; *la Scala*, boul. de Strasbourg, 13, Dr M. Marchand ; *le Grand Concert Parisien*, rue du Faug.-Saint-Denis, 37 (ces trois derniers, ouverts *en hiver* seulement). — *La Fourmi*, 3, boul. Barbès. — *Le Divan Japonais*, 77, r. des Martyrs. — *Concert Européen*, pl. Clichy, r. Biot, 5. — *La Cigale* (décorations de Willette), boulevard Rochechouart, 122. — *La Gaîté-Rochechouart*, bd Rochechouart (décorations de Willette). — *Trianon-Concert* (ancien *Elysée-Montmartre*), boulevard Rochechouart, 80. — *Concert de la Pépinière*, 9, r. de la Pépinière. — *Concert de l'Epoque*, 10, boul. Beaumarchais. — *Fantaisies nouvelles*, 32, bd de Strasbourg. — *Gaîté-Montparnasse*, 26, r. de la Gaîté. — Le *Concert Lafitte*, 20, rue Cujas. Directeur E. Lafitte (de l'Opéra). Belle musique, exécutée par les premiers prix du Conservatoire. — *Apéritif-Concert* (même local), tous les jours à 5 h. 1/2. — **En Eté**, *aux Champs-Elysées :* le *Café des Ambassadeurs*, l'*Alcazar*, *l'Horloge*.

Cabarets artistiques et littéraires : *Le Chat-Noir*, rue Victor-Massé, 12, fondé par Salis. Premier cabaret du genre ; fréquenté surtout par le grand public parisien. Chansons d'actualité et théâtres d'ombres ; entrée, 5 fr. ; les vendredis, 8 fr. — *Le Mirliton*, boul. Rochechouart, 34, tenu par le poète faubourien Bruant. — *Le cabaret du Chanteur des Rues*, 73, rue Pigalle, tenu par Alexandre Élève de Bruant, à 10 heures tous les soirs la Savoyarde est mise en branle. — *Le Café-Concert Duclerc*, tenu par Marguerite Duclerc, 16 *bis*, rue Fontaine, de 5 à 7 h., Vermont-Concert. — *Cabaret littéraire de l'Ane Rouge*, 28, avenue Trudaine ; directeur : Gabriel Salis (peintures de Willette). — *Le Clou* (tout à côté de l'*Ane Rouge*). On y entend le poète Paul Paillette dans ses œuvres. — *Le Carillon*, 43, r. de la Tour-d'Auvergne ; directeur : Millauvoye. Concert artist. à 9 h. *Assises du Carillon*, 2 fr. — *Les Quat'z'arts*, tenu par Trombert, 60, bd de Clichy. Tous les soirs, Marcel Legay, Xaxier Privas, Tiercy, Yon Lug, Baltha. Le piano est tenu par Charles de Sivry. — Le *Conservatoire de Montmartre*, 108, boul. Rochechouart ; directeur : Henri Martin. Théâtre d'ombres et chansons d'actualité. — *Le Cabaret du Néant*, 34, bd Clichy ; directeur : Dorville, illusionniste, évocations d'outre-tombe. — *Le cabaret du Ciel*, 53, bd de Clichy ; directeur : Dorville. Illusions mystiques. — *Concert mondain de la Feuille de Vigne*. Place Pigalle ; directeur : Ludo. Prix des places, 4 fr., 3 fr. et 2 fr. — Les *Folies Hippiques*. Place Pigalle, passage Élysée des Beaux-Arts ; directeurs : Haatman et Delhougue. Tous les soirs bouffonneries équestres, et équitation d'amateurs. — *Le Tréteau de Tabarin*, 5, r. Pigalle ; directeur : M. Ropiquet, tous les soirs à 9 h. 1/2, les chansonniers G. Charton, Botrel, Mévisto, Bonnaud, Fursy. — *Revue Tabarinique* (même local), prix des places : 2 fr. 50 et 3 fr. — *Le Chien-Noir*, au foyer du *Nouveau-Cirque*, 252, r. St-Honoré. Directeur : Victor Meusy, tous les soirs les chansonniers Paul Delmet, Armand Masson, Victor Meusy, Marcel Lefebvre. Ferny, Hyspa, etc. — *Les Bords du Rhin*, boul. de Sébastopol, 35 ; caveau-concert d'artistes amateurs. *Le Café de l'Harmonie*, 63, rue de Rennes, concert instrumental, sous la direc. de Mlle H. Maggini, laur. du Conservatoire. — *Soirée Procope* (soirées artist. et music. les mardi, vendredi et dimanche), 19, r. de l'Ancienne-Comédie (fondé en 1689). — Dans quelq.-uns de ces cabarets, comme au *Mirliton*, au *Chanteur des Rues*, au *Cabaret du Néant*, l'accueil fait aux dames est un peu trop brutal pour qu'elles s'y hasardent.

Bals et Concerts. — *Le Moulin Rouge*, place Blanche ; entrée 2 fr. ; fêtes de nuit, 3 francs, l'établissement le plus gai de Paris. — *Le Moulin de la Galette*, sur la butte Montmartre, dimanche après-midi, kermesse ; lundi, bal. — *Ba-Bullier*, quartier latin, carrefour de l'Observatoire, 9 ; entrée : 1 fr. ; le jeudi 2 fr. (grandes fêtes). Dimanches et fêtes, matinées populaires à 1 h. (50 cent.). — *Casino de Paris*, 16, r. de Clichy et 15 r. Blanche. Tous les soirs, spectacle varié, ballets, pantomimes. Entrée : 2 fr. — *En été : Le Jardin de Paris*, aux Champs-Elysées, entrée : 5 fr. : lieu de rendez-vous de la société élégante. — *Salle Wagram*, avenue de Wagram, dim. et f. bal ; mardi et jeudi, soirées dansantes.

Skating. — *Le Palais de Glace* (Champs-Elysées, patinage sur vraie glace. De 9 h. à midi, 3 fr. ; de 2 h. à 7 h., 5 fr. ; de 9 h. à minuit, 3 fr. ; dimanches et fêtes, 3 fr. — *Le Pôle Nord*, 18, r. de Clichy, patinage sur vraie glace. — *Palais-Sport*, Champs-Elysées, de 9 h. m. à 11 h. s.

Panoramas. — *Panorama de la Bastille* (place Mazas) ; — *De la Bataille de Patay* (r. Becquerel) ; — *De Jérusalem* (r. Lamarck, 18) ; — *De la Terre Sainte* (rue St-Eleuthère, 3). — *Histoire du siècle* (Jardin des Tuileries).

Musée Grévin, 10, bd Montmartre. Ouvert de 1 h. à 11 h. du soir. Figures de cire (Galerie historique) et orchestre hongrois ; la semaine, 2 fr. ; le dimanche, 1 fr.

Jardin d'Acclimatation, Bois de Boulogne. — Concerts jeudis et dimanches, à 3 h., en hiver, conférences les jeudis à 3 h. 1/2.

Musiques Militaires, au *Jardin d'Acclimatation*, aux *Jardins des Tuileries*, *du Luxembourg*, *du Palais-Royal*, *Jardin des Plantes*, *Parc Monceau*, *Parc Montsouris*, *Square Parmentier*, *Place de la Nation*, *Buttes Chaumont*, du 15 mai au 31 août.

PAUL JOANNE

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF

DE LA FRANCE

LE *DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE* est la plus complète des Géographies de France qui aient jamais été publiées, et vraisemblablement qui le seront jamais.

Les quatre volumes déjà parus contiennent la matière de plus de dix mille pages des in-octavo les plus compacts, et l'ouvrage complet ira sans doute à quinze mille de ces pages. Non seulement elle est la plus détaillée de nos géographies, mais elle est la plus commode au point de vue « renseignement », à cause de la facilité de se porter immédiatement à l'ordre alphabétique qui fait de ce Dictionnaire une sorte d'index répondant du premier coup à n'importe quelle question. Ce Dictionnaire présente encore un troisième avantage, celui des nombreuses cartes intercalées dans le texte, qui en font un atlas des plus complets.

Un tel ouvrage n'intéresse pas seulement les géographes. Tous ceux qui, pour une cause quelconque, cherchent un renseignement précis et complet sur une région de la France : les gens du monde pour un voyage projeté ou une propriété à acheter ; les hommes d'affaires et les industriels pour une adjudication de grands travaux, une industrie à entreprendre, une concession à demander, une exploitation à conduire ; les fonctionnaires de tous ordres des administrations publiques pour les indications d'ordre administratif ou statistique dont ils ont besoin ; les propriétaires agriculteurs qui veulent connaître exactement les ressources naturelles de leur contrée ; les négociants qui veulent s'éclairer sur les lieux d'origine de tels ou tels produits ; les compagnies ou entreprises de transport par terre ou par eau, ont tous un intérêt de premier ordre à consulter cet ouvrage qui leur évitera de longues recherches.

OPINION DE LA PRESSE

VOICI en quels termes parlait de cet ouvrage peu de temps après son apparition, un des organes les plus sérieux de la Presse de province :

L'œuvre de M. Paul Joanne renoue la tradition interrompue depuis un siècle et réveille le souvenir de ces belles et nobles publications où se complaisaient le génie à la fois audacieux et laborieux de nos ancêtres.

Depuis le *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*, par Cl. Marius Saugrain (1726) et le *Dictionnaire historique et politique des Gaules et de la France*, par l'abbé d'Expilly (1761-1770), aucun éditeur n'avait osé aventurer une pareille entreprise. En 1859, le Gouvernement impérial chargea le Comité des Travaux historiques de dresser le plan du *Grand Dictionnaire géographique de la France*. Mais réflexion faite, on recula devant la grandeur et la difficulté de la tâche. Après un examen approfondi, le Comité décida de consacrer un dictionnaire spécial à chacun des quatre-vingt-six départements. « De l'avis unanime, écrivit alors le rapporteur, c'est le seul moyen d'arriver *promptement* à des résultats utiles. »

Hélas! malgré le temps écoulé depuis cette décision, c'est à peine si la moitié des départements ont obtenu leur volume. Notre budget n'est pas assez riche, paraît-il, pour achever l'œuvre inaugurée en 1859 par l'Empire. Il était réservé à la maison Hachette de doter la France de l'œuvre que l'Etat ne peut lui fournir. Les chefs de cet établissement étaient naturellement désignés pour mener à bien une publication de ce genre ; aucune librairie en Europe n'a, je crois, plus énergiquement concouru au progrès des sciences géographiques. Le *Grand Dictionnaire de géographie générale*, la *Géographie* d'Elisée Reclus, les Atlas de Schrader, les Cartes, etc., attestent un dévouement puisé dans le culte désintéressé de la science. Le public ne se rend certainement pas compte des immenses sacrifices qu'exigent de telles entreprises qui, pour s'imposer au respect des vrais savants, doivent exclure au préalable toute idée de spéculation et de trafic. M. Paul Joanne avait, de son côté, tout ce qu'il fallait pour diriger le *Dictionnaire* et présider aux travaux de la vaillante phalange qui coopère à l'œuvre. (*Le Salut Public*).

EN VENTE : Les 112 premières livraisons (A-O)

Tome I (A-B), 1 volume in-4, contenant 282 gravures, 53 plans ou cartes dans le texte et 14 cartes ou plans de départements tirés en couleurs hors texte, broché.................. 25 fr.

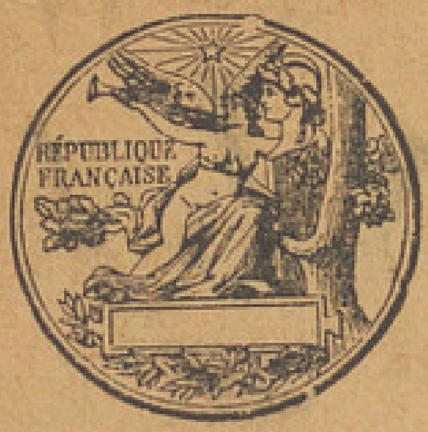
Tome II (C-D), 1 volume in-4, contenant 324 gravures, 36 plans ou cartes dans le texte et 14 cartes ou plans de départements tirés en couleurs hors texte, broché.................. 25 fr.

Tome III (E-K), 1 volume in-4, contenant 266 gravures, 13 plans ou cartes dans le texte et 14 plans ou cartes de départements tirés en couleurs hors texte, broché.................. 25 fr.

Tome IV (L-M), 1 volume in-4 contenant 423 gravures, 20 cartes et plans dans le texte, 22 cartes de départements ou plans tirés en couleurs et le panorama de la chaîne du mont Blanc hors texte, broché. 30 fr. — *La reliure de chaque volume en demi-chagrin se paie en sus* 5 fr.

La publication se continue par livraisons du prix de 1 franc.

MÉDAILLE D'OR



A. TERRIS

MÉD. D'ARGENT



* Photographe *

DE LA PRÉFECTURE, DE LA MAIRIE

Des Ponts et Chaussées, du Lycée,
du Parquet et des Chemins de fer.

Éditeur des **Albums des Grands Travaux de Marseille**, publiés par ordre de l'Administration supérieure.

Éditeur de l'**Album Photographique de l'Exposition de Peinture**, publié sous les auspices de M. le Maire de Marseille et sous la surveillance de la Commission des Beaux-Arts.

4, Allées de Meilhan, 4

au rez-de-chaussée et dans le jardin

MARSEILLE

Portraits de toutes dimensions, depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de portraits au daguerréotype, de tableaux, plans, objets d'art. Vues de maisons de campagne. Travaux pour les ingénieurs et les architectes, et Portraits après décès.

En outre du portrait-prime
la maison fera jouir l'acheteur d'une remise de 10 0/0
sur tous les travaux photographiques non encadrés.

Photographie d'Art

A. PROVOST

HOTEL PRIVÉ — 22, RUE ALSACE ET LORRAINE — **TOULOUSE**

La plus ancienne et la plus importante Maison du Midi

RÉCOMPENSES aux EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1878 & 1889

Agrandissements au Charbon

VUES DE TOULOUSE ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DU MIDI

A LOURDES — GRAND PANORAMA DE N.-D. DE LOURDES

Peint par CARRIER-BELLEUSE — PROVOST, Propriétaire

Ce Panorama est particulièrement recommandé aux voyageurs.

ATTRACTION UNIQUE : **LOURDES AU MOMENT DE L'APPARITION**

Le Panorama de N.-D. de Lourdes est situé rue Ste-Marie, à proximité de la Chapelle. — (Ne pas confondre le Panorama de Lourdes avec les autres établissements similaires.)

VUES DE LOURDES en vente au Panorama.

Pureté du Teint

RENDUE ET CONSERVÉE PAR

Le Lait Antéphélique ou Lait Candès

Cette préparation, dont l'invention remonte à l'année 1849, doit ses propriétés cosmétiques à l'heureuse combinaison d'éléments empruntés à la matière médicale se tempérant par des proportions rigoureusement déterminées et dont l'action ne dépasse pas les couches superficielles de la peau.

Le *Lait Candès* s'emploie en lotions à dose bénigne ou à dose stimulante, suivant les altérations que l'on veut prévenir ou corriger.

1° DOSE BÉNIGNE

Employé à cette dose, c'est-à-dire mélangé avec plus ou moins d'eau (*Voir le mode d'emploi*), le *Lait antéphélique* ou *Lait Candès* est certainement la plus saine et la plus utile des eaux de toilette. Il entretient les pores libres ; il dépure, tonifie et raffermit insensiblement les muscles de la face, conjurant ainsi, retardant ou effaçant les rides ; il détruit les boutons sans les répercuter ; il dissipe le hâle, les rougeurs, les efflorescences farineuses et furfuracées, les rugosités et autres altérations de la surface du derme ; combiné avec un traitement interne, il restitue le teint naturel aux visages couperosés ; il prévient généralement chez les adultes (rarement chez les adolescents) la reproduction des taches de rousseur, qu'il enlève à dose stimulante ; il rend et conserve la peau du visage à la fois souple et ferme, unie et transparente.

Flacon : 5 fr. — Franco : 5 f.
PURETÉ DU TEINT
Étendu d'eau le
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
ou Lait Candès
Dépuratif, Tonique, Détersif, dissipe
Hâle, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités,
Boutons, Efflorescences, etc., conserve la peau
du visage claire et unie. — A l'état pur,
il enlève, on le sait, Masque et
Taches de rousseur.
Il date de 1849
CANDÈS, Paris — Bd S-Denis, 19

2° DOSE STIMULANTE

Employé à cette dose, c'est-à-dire à l'état pur ou mêlé avec une égale quantité d'eau (suivant la délicatesse de l'épiderme), le *Lait antéphélique* ou *Lait Candès* détruit les *éphélides* et le *lentigo*, taches siégeant sous l'épiderme et nommés vulgairement *masque* de grossesse, taches de rousseur, son, lentilles, etc.

« Sous l'influence de ces lotions, — a écrit un savant médecin, — il survient de la cuisson et un vif sentiment de tension accompagné d'une légère tumescence locale ; bientôt l'épiderme, devenu d'un brun foncé, se dessèche, et il se fait une desquamation sous formes de petites écailles, qui laisse à découvert la peau blanche et fraîche, sans aucune trace des taches qui la recouvraient naguère. »

Comme on le voit, si le traitement à dose stimulante (toujours sans danger, nous le répétons) est énergique, son efficacité est souveraine.

Telles sont les propriétés cosmétiques, — affirmées par des observations médicales et consacrées par de longues années d'expérience, — qui, **depuis 1849**, ont répandu dans le monde entier l'usage du *Lait antéphélique* contre les altérations accidentelles de la peau du visage et pour la conservation de la pureté et de la clarté du teint.

MODE D'EMPLOI SELON LES CAS

I. Dose bénigne et eau de toilette. — Agiter le flacon jusqu'à ce que le liquide ait pris une apparence laiteuse : verser dans une soucoupe la valeur d'une cuiller à café ; y ajouter : 1° une à deux fois autant d'eau contre les rougeurs et le teint couperosé ; 2° deux à trois fois contre le hâle, les rides précoces, les boutons, les rugosités, gerçures, efflorescences farineuses ou furfuracées et autres altérations accidentelles ; 3° trois à quatre fois, comme eau de toilette, pour entretenir la peau du visage ferme, claire et unie. Imbiber de ces mélanges un tout petit linge fin et humecter deux fois par jour le siège des affections. Comme eau de toilette, une lotion suffit, de préférence le matin, quelques minutes avant de se laver.

II. Dose stimulante contre le masque et les taches de rousseur. — Les deux premiers jours, ajouter au peu de *Lait* versé dans la soucoupe une quantité d'eau égale, dose qu'il faut continuer si les effets décrits plus bas commencent à se produire : sinon, dès le troisième jour, on emploie le *Lait* à l'état pur, et on humecte, *sans frotter*, les taches une fois, deux fois, trois fois *au plus* dans la journée (selon la délicatesse de la peau), jusqu'à ce que l'épiderme qui les recouvre, passant par deux phases prévues et toujours sans gravité, — 1° cuisson plus ou moins vive ; 2° légère tumescence accompagnée d'un sentiment de tension, — ait pris une teinte cendrée et se dessèche. Ce résultat obtenu, on opère avec addition de trois quarts d'eau. L'épiderme s'exfolie, et la peau, passagèrement rouge, apparaît (après dix à quinze jours de traitement) blanche et fraîche, délivrée des taches qui la ternissaient.

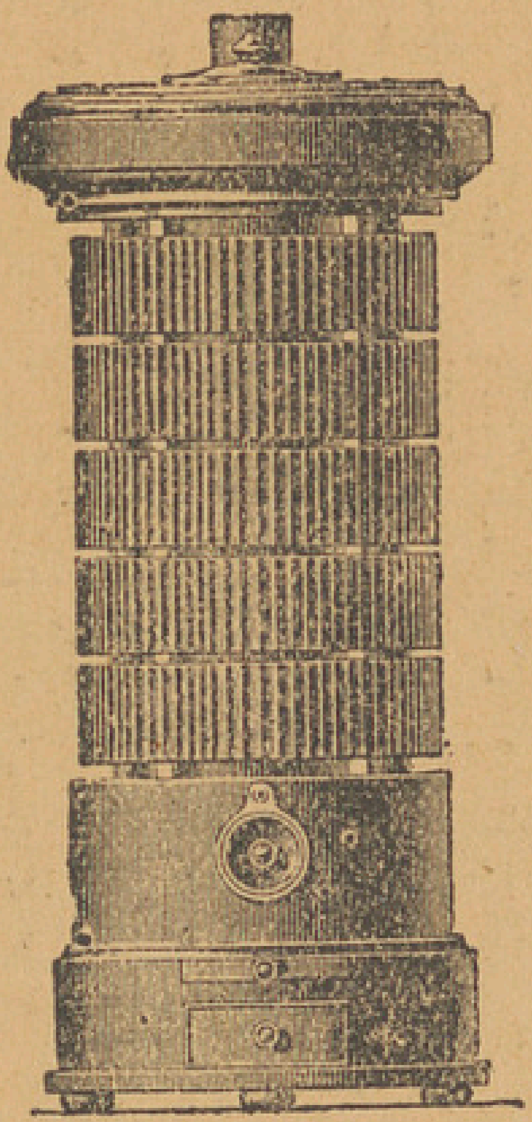
POÊLE MATHIAN

Bté S. G. D. G.

à Circulation d'Eau

SÉCURITÉ ABSOLUE

JAMAIS d'OXYDE de CARBONE



Chauffage HYGIÉNIQUE SALUBRE RÉGULIER etc.

Nos....	1	2	3	Demander renseignements
Prix...	100 fr.	125 fr.	150 fr.	

Le n° 1 correspond comme puissance de chauffage aux poêles mobiles les plus répandus jusqu'à ce jour.

Maison C. MATHIAN, Btée S.G.D.G.

25, Rue Damesme, PARIS et 245, Rue de Créqui, LYON

La Maison C. MATHIAN construit également les chauffages à EAU, AIR, VAPEUR. — *Demander Album 55.*

MÉDAILLE D'OR — **VINS DE BOURGOGNE** — PARIS 1889

G. REROLLE, Propriétaire & Nég^t, à SANTENAY (Côte-d'Or)

DEMANDE AGENTS SÉRIEUX

Remise 5 0/0 à toute personne justifiant la possession de l'*Almanach Hachette.*

Echelle des Cartes au 20 m/m.

Une pièce de 5 cent. (25 m/m.) représente 500 Mètres, à l'échelle du 20 m/m, et 250 Mètres à celle du 10 m/m.

0 Kilomètres — 100 — 200 — 300 — 400 — 500 mètres — 600 — 700 — 800 — 900 — 1 — 1000 — 1100 — 1200 — 1300 — 1400 — 1500 mètres — 1600 — 1700 — 1800 — 1900 — 2 — 2000 — 2100 — 2200 — 2300 — 2400 — 2500 mètres — 2600 — 2700 — 2800 — 2900 — 3000 — 3 Kilomètres

CORBEIL. IMP. ED. CRÉTÉ.

FRANCE. — Départements, Chefs-lieux, Sous-préfectures, Populations.

TABLE DE MULTIPLICATION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36
4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
7	14	21	28	35	42	49	56	63	70	77	84
8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	88	96
9	18	27	36	45	54	63	72	81	90	99	108
10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120
11	22	33	44	55	66	77	88	99	110	121	132
12	24	36	48	60	72	84	96	108	120	132	144

(De 13 à 24, voir Édition complète 1896, p. 437.)

AIN : BOURG, 14,460 ; Belley, 4,867 ; Gex, 2,537 ; Nantua, 2,902 ; Trévoux, 2,549. AISNE : LAON : 12,959 ; Château-Thierry, 6,584 ; Saint-Quentin, 45,437 ; Soissons, 9,731 ; Vervins, 3,004. ALLIER : MOULINS, 22,219 ; Gannat, 5,652 ; la Palisse, 2,852 ; Montluçon, 26,760. ALPES (*Bses-*) : DIGNE, 6,510 ; Barcelonnette, 1,946 ; Castellane, 1,727 ; Forcalquier, 2,958 ; Sisteron, 3,817. ALPES (*Htes-*) : GAP, 12.000 ; Briançon, 4,417 ; Embrun, 3,003. — ALPES-MARITIMES : NICE, 88,273 ; Grasse, 12,235 Puget-Théniers, 1,543. ARDÈCHE : PRIVAS, 5,796 ; Largentière, 2,727 ; Tournon, 4,867. ARDENNES : MÉZIÈRES, 6,550 ; Rethel, 6,773 ; Rocroi, 2,132 ; Sedan, 20,[illegible]38 ; Vouziers, 3,731. ARIEGE : FOIX, 6,348 ; Pamiers, 9,772 ; Saint-Girons, 5,386. AUBE : TROYES, 49,880 ; Arcis-s-Aube, 2,821 ; Bar-s-Aube, 4,213 ; Bar-s-Seine, 3,174 ; Nogent-s-Seine, 3,632. AUDE : CARCASSONNE, 25,745 ; Castelnaudary, 8,597 ; Limoux, 5,568 ; Narbonne, 27,056. AVEYRON : RODEZ, 15,295 ; Espalion, 3,624 ; Millau, 17,119 ; Saint-Affrique, 6,879 ; Villefranche, 8,876. BOUCHES-DU-RHONE : MARSEILLE, 403,749 ; Aix, 24,659 ; Arles, 23,789. CALVADOS : CAEN, 43,462 ; Bayeux, 7,666 ; Falaise, 8,109 ; Lisieux, 16,260 ; Pont-l'Evêque, 2,925 ; Vire, 6.363. CANTAL : AURILLAC, 14,756 ; Mauriac, 3,505 ; Murat, 3,023 ; Saint-Flour, 5,002. CHARENTE : ANGOULÊME, 34,[illegible]88 ; Barbezieux, 3,997 ; Cognac, 16,956 ; Confolens, 3,105 ; Ruffec, 3,486. CHARENTE-INFERIEURE : LA ROCHELLE, 23,924 ; Jonzac, 3,325 ; Marennes, 5,415 ; Rochefort, 32,445 ; Saintes, 16,229 ; Saint-Jean-d'Angely, 7,098. CHER : BOURGES, 41,224 ; Saint-Amand-Mt-Rond, 8,420 ; Sancerre, 3,612. CORREZE : TULLE, 16,561 ; Brive, 14,500 ; Ussel, 4,705. CORSE : AJACCIO, 18,846 ; Bastia, 22,895 ; Calvi, 2,008 ; Corte, 4,814 ; Sartène, 5,556. COTE-D'OR : DIJON, 62,307 ; Beaune, 12,200 ; Châtillon-s-Seine, 4,979 ; Semur-en-Auxois, 3,772. COTES-DU-NORD SAINT-BRIEUC, 16,741 ; Dinan, 9,787 ; Guingamp, 7,056 ; Lannion, 5,527 ; Loudéac, 5,807. CREUSE : GUÉRET, 6,776 ; Aubusson, 6,565 ; Bourganeuf, 3,835 ; Boussac, 1,344. DORDOGNE : PÉRIGUEUX, 30,725 ; Bergerac, 12,449 ; Nontron, 3,529 ; Ribérac, 3,587 ; Sarlat, 6,215. DOUBS : BESANÇON, 48,287 ; Baume-les-Dames, 2,457 ; Montbéliard, 8,810 ; Pontarlier, 6,845. DROME : VALENCE, 22,947 ; Die, 3,667 ; Montélimar, 11,826 ; Nyons, 3,310. EURE : ÉVREUX, 13,840 ; les Andelys, 5,438 ; Bernay, 7,240 ; Louviers, 9,849 ; Pont-Audemer, 5,[illegible]35. EURE-ET-LOIR : CHARTRES, 22,752 ; Châteaudun, 6,263 ; Dreux, 8,458 ; Nogent-le-Rotrou, 8,036. FINISTÈRE : QUIMPER, 17,406 ; Brest, 75,854 ; Châteaulin, 3,366 ; Morlaix, 14,704 ; Quimperlé, 7,496. GARD : NIMES, 68,735 ; Alais, 23,728 ; Uzès, 4,949 ; le Vigan, 5,275. GARONNE (*Hte-*) : TOULOUSE, 150,000 ; Muret, 4,087 ; Saint-Gaudens, 5,987 ; Villefranche, 2,538. GERS : AUCH, 12,334 ; Condom, 7,260 ; Lectoure, 4,919 ; Lombez, 1,612 ; Mirande, 3,309. GIRONDE : BORDEAUX, 252,415 ; Bazas, 4,690 ; Blaye, 4,426 ; Lespare, 3,915 ; Libourne, 16,475 ; la Réole, 4,002. HERAULT : MONTPELLIER, 65,503 ; Béziers, 42,694 ; Lodève, 8,041 ; Saint-Pons, 3,059. ILLE-ET-VILAINE : RENNES, 65,162 ; Fougères, 17,621 ; Montfort, 2,400 ; Redon, 6,670 ; Saint-Malo, 9,620 ; Vitré, 9,207. INDRE : CHATEAUROUX, 22,553 ; le Blanc, 6,458 ; la Châtre, 4,954 ; Issoudun, 12,441. INDRE-ET-LOIRE : TOURS, 60,335 ; Chinon, 5,978 ; Loches, 4,983. ISERE : GRENOBLE, 56,978 ; Saint-Marcellin, 3,300 ; la Tour-du-Pin, 3,502 ; Vienne, 23,036. JURA : LONS-LE-SAULNIER, 12,427 ; Dôle, 11,498 ; Poligny, 4,300 ; Saint-Claude, 9,397. LANDES : MONT-DE-MARSAN, 10,954 ; Dax, 9,927 ; Saint-Sever, 4,760. LOIR-ET-CHER : BLOIS, 2[illegible],241 ; Romorantin, 7,236 ; Vendôme, 8,556. LOIRE : SAINT-ÉTIENNE, 133,443 ; Montbrison, 6,226 ; Roanne, 29,744. LOIRE (*Hte-*) : LE PUY, 20,038 ; Brioude, 4,828 ; Yssingeaux, 7,688. LOIRE-INFERIEURE : NANTES, 122,750 ; Ancenis, 4,110 ; Châteaubriant, 6,403 ; Paimbœuf, 2,180 ; Saint-Nazaire, 29,206. LOIRET : ORLÉANS, 61,073 ; Gien, 8,317 ; Montargis, 9,789 ; Pithiviers, 5,206. LOT : CAHORS, 13,451 ; Figeac, 6,528 ; Gourdon, 4,817. LOT-ET-GARONNE : AGEN, 21,316 ; Marmande, 9,309 ; Nérac, 6,778 ; Villeneuve-s-Lot, 12,948. LOZÈRE : MENDE, 7,000 ; Florac, 1,978 ; Marvejols, 4,438. MAINE-ET-LOIRE : ANGERS, 70,508 ; Baugé, 3,353 ; Cholet, 14,987 ; Saumur, 14,400 ; Segré, 3,508. MANCHE : SAINT-LO, 11,242 ; Avranches, 7,580 ; Cherbourg, 31,139 ; Coutances, 7,380 ; Mortain, 2,141 ; Valognes, 5,459. MARNE : CHALONS-S-MARNE, 25,854 ; Épernay, 17,952 ; Reims, 104,186 ; Sainte-Menehould, 4,438 ; Vitry-le-François, 7,310. MARNE (*Hte-*) : CHAUMONT, 12,796 ; Langres, 7,893 ; Vassy, 3,604. MAYENNE : LAVAL, 28,405 ; Château-Gontier, 7,213 ; Mayenne, 9,369. MEURTHE-ET-MOSELLE : NANCY, 87,092 ; Briey, 1,957 ; Lunéville, 21,906 ; Toul, 11,728. MEUSE : BAR-LE-DUC, 18,634 ; Commercy, 7,218 ; Montmédy, 2,417 ; Verdun-s-Meuse, 18,195. MORBIHAN : VANNES, 19,625 ; Lorient, 41,065 ; Ploërmel, 5,595 ; Pontivy, 8,205. NIÈVRE : NEVERS, 25,062 ; Château-Chinon, 2,575 ; Clamecy, 5,[illegible]13 ; Cosne, 7,140. NORD : LILLE, 201,211 ; Avesnes, 6,446 ; Cambrai, 21,160 ; Douai, 25,560 ; [illegible], 39,481 ; Hazebrouck, 11,083 ; Valenciennes, 25,878. OISE : BEAUVAIS, 19,275 ; Clermont, 5,[illegible]17 ; Compiègne, 14,022 ; Senlis, 7,101. ORNE : ALENÇON, [illegible] ; Argentan, 5,728 ; Domfront, 4,351 ; Mortagne, 4,346. PAS-DE-CALAIS : ARRAS, 25,701 ; Béthune, 11,098 ; Boulogne-s-Mer, 45,205 ; Montreuil-s-Mer, 3,563 ; Saint-Omer, 20,829 ; Saint-Pol, 3,629. PUY-DE-DOME : CLERMONT-FERRAND, 45,083 ; Ambert, 7,730 ; Issoire, 6,029 ; Riom, 10,560 ; Thiers, 16,652. PYRENEES (*Bses-*) : PAU 3[illegible],029 ; Bayonne, 24,982 ; Mauléon, 2,370 ; Oloron-Sainte-Marie, 8,521 ; Orthez, 6,109. PYRENÉES (*Htes-*) : TARBES, 24,784 ; Argelès, 1,703 ; Bagnères-de-Bigorre, 8,986. PYRENEES-ORIENTALES : PERPIGNAN, 31,432 ; Céret, 3,790 ; Prades, 3,576. RHIN (*Ht-*) : BELFORT, 25,[illegible]82. RHONE : LYON, 438,077 ; Villefranche, 12,463. SAONE (*Hte-*) : VESOUL, 9,042 ; Gray, [illegible] ; Lure, 4,742. SAONE-ET-LOIRE : MACON, 18,497 ; Autun, 15,593 ; Chalon-s-Saône, 24,294 ; Charolles, [illegible] ; Louhans, 4,446. SARTHE : LE MANS, 53,282 ; la Flèche, 9,214 ; Mamers, 5,799 ; Saint-Calais, [illegible]. SAVOIE : CHAMBÉRY, 19,755 ; Albertville, 4,863 ; Moutiers, 2,349 ; Saint-Jean-de-Maurienne, [illegible]. SAVOIE (*Hte-*) : ANNECY, 11,33[illegible] ; Bonneville, 2,098 ; Saint-Julien, 1,442 ; Thonon-les-Bs, 5,431. SEINE : PARIS, 2,448,000. SEINE-INFERIEURE : ROUEN, 112,352 ; Dieppe, 22,359 ; le Havre, [illegible] ; Neufchâtel, 3,929 ; Yvetot, 7,144. SEINE-ET-MARNE : MELUN, 12,733 ; Coulommiers, 5,485 ; Fontainebleau, 14,078 ; Meaux, 12,704 ; Provins, 7,975. SEINE-ET-OISE : VERSAILLES, 51,354 ; Corbeil, [illegible] ; Étampes, 8,348 ; Mantes, 7,032 ; Pontoise, 7,208 ; Rambouillet, 5,307. SEVRES (DEUX-) : NIORT, [illegible] ; Bressuire, 4,574 ; Melle, 2,837 ; Parthenay, 6,474. SOMME : AMIENS, 78,477 ; Abbeville, 19,[illegible] ; Doullens, 4,306 ; Montdidier, 4,410 ; Péronne, 4,562. TARN : ALBI, 17,892 ; Castres, [illegible] ; Gaillac, 7,461 ; Lavaur, 6,192. TARN-ET-GARONNE : MONTAUBAN, 24,504 ; Castelsarrasin, 7,238 ; Moissac, 8,597. VAR : DRAGUIGNAN, 9,[illegible] ; Brignoles, 4,671 ; Toulon, 74,134. VAUCLUSE : AVIGNON, 37,[illegible] ; Apt, 5,637 ; Carpentras, 9,673 ; Orange, 9,064. VENDEE : LA ROCHE-S-YON, 11,390 ; Fontenay-le-Comte, 8,968 ; Sables d'Olonne, 11,169. VIENNE : POITIERS, 34,374 ; Châtellerault, 19,828 ; Civray, 2,156 ; Loudun, 4,467 ; Montmorillon, 4,946. VIENNE (*Hte-*) : LIMOGES, 67,815 Bellac, 4,130 ; Rochechouart, 4,491 ; Saint-Yrieix, 8,658. VOSGES : ÉPINAL, 21,368 ; Mirecourt, 5,035 ; Neufchâteau, 4,048 ; Remiremont, 9,123 ; Saint-Dié, 17,082. YONNE : AUXERRE, 17,368 ; Avallon, 5,954 ; Joigny, [illegible] ; Sens, [illegible] ; Tonnerre, 4,538. ALGERIE : ALGER, 82,585 ; ORAN, 74,510 ; CONSTANTINE, 46,581.

1887